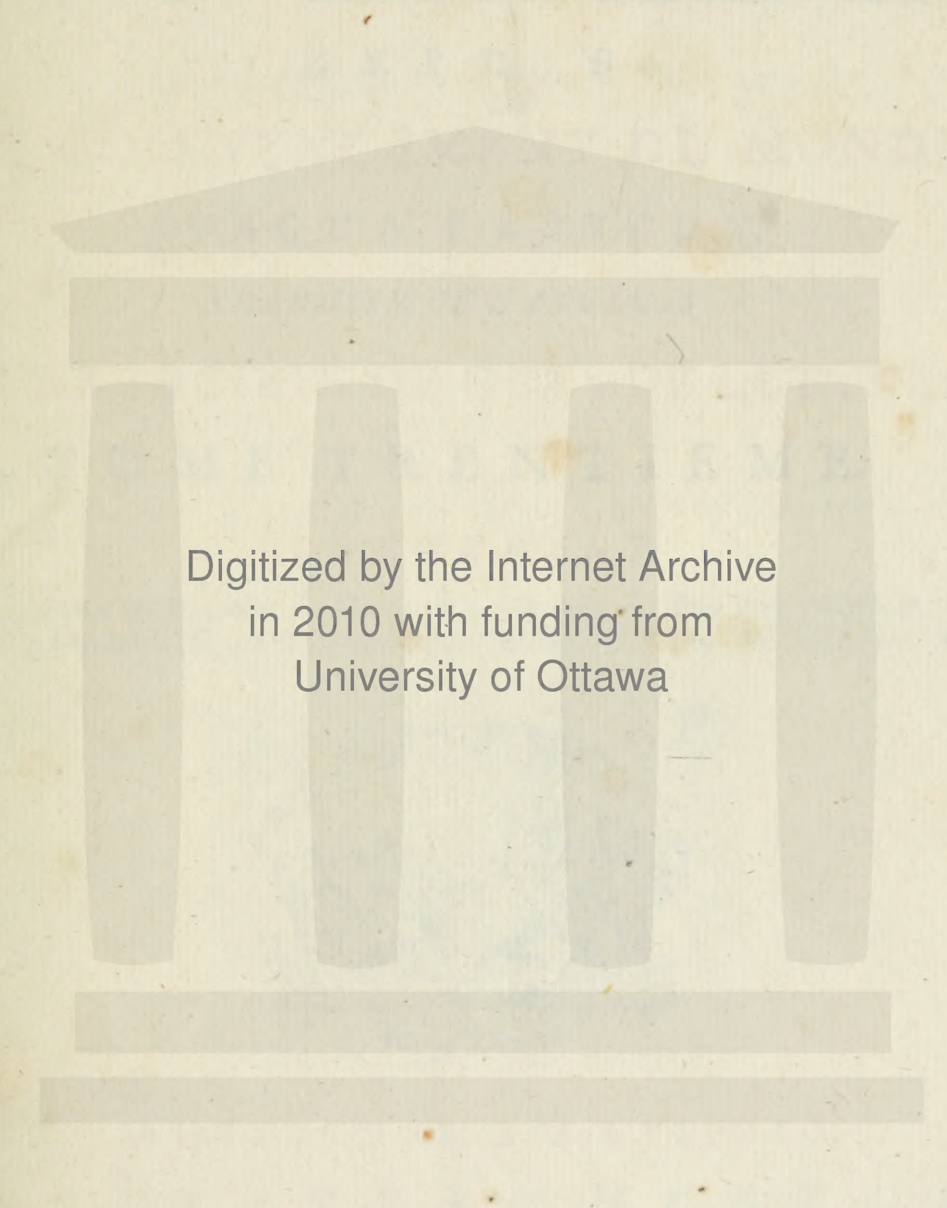






HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE

JUSQU'A PRESENT.

TRADUITE DE L'ANGLOIS

D'UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES.

TOME TRENTIEME.

CONTENANT

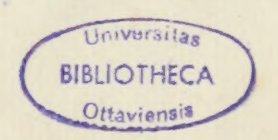
L'HISTOIRE du Royaume de NAVARRE, & celle de FRANCE jusqu'à la mort de CHARLES VIII. en qui finit la ligne directe de PHILIPPE DE VALOIS.



A AMSTERDAM ET A LEIPZIG,

Chez *ARKSTÉE & MERKUS*,

MDCCLXVIII.





TABLE

DE CE TRENTIEME

VOLUME.

SUITE DU LIVRE VINGT-DEUXIEME.

LIVRE VINGT-TROISIEME.

Contenant l'Hiſtoire de FRANCE, *depuis la fondation de la Monarchie, juſqu'au tems préſent.* - - Pag. 1

HIS-

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.

SUITE DU LIVRE VINGT-DEUXIEME.

CHAPITRE TROISIEME.

HISTOIRE

DU ROYAUME DE

NAVARRE,

SECTION I.

Origine de cette Souveraineté, Histoire de ses Princes jusqu'à l'avénement de Don SANCHE LE GRAND.

Obscurité de l'ancienne Histoire du Royaume de Sobrarve ou Navarre.

NOus avons déja si souvent parlé des difficultés qu'on trouve à remonter à l'origine des divers Royaumes d'Espagne, après que les Chretiens eurent commencé à affranchir ces contrées du joug des Maures, qu'on ne sera pas surpris que nous renouvellions ces plaintes par rapport à l'origine d'une Souveraineté, qui de l'aveu des Historiens François, Espagnols, & Navarrois mêmes est la plus obscure de toutes (*a*). On se souviendra aussi qu'en traitant du Royaume d'Arragon nous avons renvoié l'éclaircissement des principales difficultés sur la maniere dont cette Principauté s'est formée à cette partie de notre ouvrage, ainsi l'on est en droit d'attendre de nous les lumieres nécessaires, d'autant plus que nous nous écartons du sentiment de la plupart des Historiens. Comme c'est là un devoir quand il s'agit de suivre la vérité, on ne doit aussi prendre ce parti que par de bonnes raisons, & preuve en main. Pour les autres Royaumes nous avons tiré quelques lumieres de l'étymologie de leurs noms & d'une courte description de leur situation & de leurs limites, mais ici ni l'un ni l'autre ne nous offrent aucun secours. L'etymologie du nom est si embrouillée & si dou-

(*a*) *Petri de Marca* Limes Hispanicus, *P. Moret* Investigaciones Historicas de las Antiquidades del Reyno de Navarro.

Section I. *Origine de la Souveraineté de* Navarre.

teuse, qu'il n'y a aucun fond à y faire, & il y a tant d'incertitudes & de variations sur le second article, que ce seroit égarer & tromper les Lecteurs que d'y avoir recours.

Incertitude des différentes étymologies du nom de Navarre.

Quant au nom de *Navarre* il est aussi ancien & plus ancien que l'Etat même, mais sa signification, & son origine ne sont nullement claires. Quelques-uns disent qu'une des plus hautes montagnes sur les frontieres de ce Royaume s'appelle *Navaca*, d'où par corruption on a peut-être fait Navarre (*a*). L'opinion la plus générale est que *Nava* signifie un terrain uni, où il n'y a point de bois, & que *erria* signifioit dans l'ancienne langue des Cantabres un Pays, & que cette contrée porta d'abord le nom de *Navaerria*, dont on a fait insensiblement Navarre (*b*). Il est un peu plus certain qu'en Espagnol *Nava* signifie une vallée environnée de rochers. Il est vrai que les Espagnols ont peut-être emprunté ce mot des Maures; mais on voit dans l'Histoire que les Chretiens remporterent une victoire décisive sur les Infideles à la *Nava* de Tolose, comme qui diroit au pas de Tolose (*c*). Comme il y a dans le Pays dont il s'agit plusieurs de ces vallées ou Navas, il se peut qu'il en a pris son nom. D'autre part il faut pourtant observer, que la premiere fois qu'on trouve le nom c'est en Latin, & que c'est *Navarri* (*d*) désignant non le Pays, mais les habitans, ce qui anéantit toutes ces étymologies, & justifie ce que nous en avons dit, qu'elles sont douteuses, & qu'il n'y a aucun fond à y faire.

Origine de la Principauté de Sobrarve ou Navarre, *suivant* Mariana.

Mariana rapporte, que les habitans des Pyrenées, à la faveur de leurs rochers escarpés, se défendirent contre les Maures, mais sans avoir parmi eux aucune forme reglée de Gouvernement, jusqu'au tems où ils s'érigerent en Principauté à l'occasion suivante (*e*). Un certain Hermite, nommé Jean, homme d'une éminente vertu, se retira dans ces tems calamiteux sur la montagne d'Uruela, assez proche de la ville de Jaca, & fit bâtir sur le haut d'une colline une petite Chapelle en l'honneur de St. Jean-Baptiste. Il demeura là avec quatre de ses Disciples; & étant mort en odeur de sainteté, il vint un concours extraordinaire de peuple à ses funerailles. Il s'y trouva entre autres six-cens Gentils hommes, soit que le hazard les eût tous réunis en ce lieu, soit que leur rencontre fût concertée. Ils en prirent occasion de conférer ensemble dans ce lieu solitaire sur les malheurs sous lesquels leur Patrie gémissoit, sur la cruauté des Maures, la gloire qu'il y auroit à s'affranchir de leur joug. La situation avantageuse de ces lieux, la difficulté qu'il y avoit d'y aborder, le voisinage de la France, d'où ils espéroient de pouvoir dans le besoin tirer du secours, & l'exemple des Asturiens leurs voisins, qui avoient proclamé Don Pelage, & bravé toute la puissance des Infideles les encourageoient à tenter une si belle entreprise. Après mûre délibération, ils élurent d'une voix unanime Don Garcie Ximenés pour leur Chef. On ne trouve nulle preuve dans l'Histoire qu'il fût descendu ni du sang royal, ni même de la Noblesse des Goths;

(*a*) *Garibay* Compendio Historial de las Cronicas de todos los Reynos de Espanna, L. XXI.
(*b*) Histoire du Royaume de Navarre p. 2.
(*c*) *Mariana*, *Ferreras*.
(*d*) *Eginhart* Annal A. D. 806.
(*e*) Hist. d'Espagne L. VIII. § 3.

il semble plutôt qu'il étoit Espagnol d'origine. Quoiqu'il en soit, c'étoit un homme d'une grande distinction, car il étoit Seigneur d'Amescua & d'Abarsusa, dans ces cantons; sa femme s'appelloit Donna Iniga, qui n'étoit pas d'une Maison & d'une Noblesse moins distinguée. On ne s'accorde pas lorsqu'il s'agit de déterminer, s'il se fit appeller Roi de Sobrarve, ou Roi de Navarre; mais il enleva aux Infideles Ainsa, la principale ville de Sobrarve. Il bâtit une belle Eglise dans l'endroit où étoit la chapelle de l'Hermite Jean de la Penna & choisit cette Eglise pour sa sépulture, & pour celle de ses successeurs. Coutume assez ordinaire en ce tems-là & dans les siecles suivans.

Section I. Origine de la Sobrarve, de Navarre &c.

Ce Prince étant mort en 758, son fils Don Garcie Inigués également 758.
distingué par sa valeur & par ses grandes qualités, lui succeda. Il étendit sa domination jusques dans cette partie de la Biscaye que l'on nomme Alava, & s'en rendit maître. Sous son regne Aznar, fils d'Eudes le Grand, enleva quelques villes aux Maures proche de la riviere d'Arga & s'y établit. Don Garcie lui donna le titre de Comte, & reçut de lui l'hommage 802.
comme premier Comte d'Arragon. Aznar laissa un fils, qui s'appelloit Aznar comme lui; son petit-fils portoit le nom de Galinde, qui laissa la Comté d'Arragon à Don Ximenés Aznar son fils. Don Garcie Inigués étant mort, laissa ses Etats à Don Fortunio Garcie son fils, qui est un des Héros des anciens Historiens Navarrois. Il se trouva à la fameuse bataille de Roncevaux, dans laquelle l'Armée de l'Empereur Charlemagne fut défaite. Don Ximenés Aznar, Comte d'Arragon y perdit la vie. La Princesse Theuda sa sœur étoit mariée avec le Roi Don Fortunio, qui en eut Don Sanche Garcie, qui lui succeda; ce Prince conquit le Pays connu aujourd'hui sous 815.
le nom de Navarre & fixa sa résidence à Pampelune. On dit qu'il fut tué dans la guerre contre le célebre Muza, & qu'il eut pour successeur Don Garcie Ximenés son fils; lequel fut inhumé avec la Reine Munia sa femme dans le Monastere de Saint Sauveur de Leyre. Ce fut en lui que la famille Royale se trouva éteinte. Il y eut alors un interregne, durant lequel on compila le fameux Code intitulé *Las Fueras de Sobrarva* ou les Loix de Sobrarve, d'où les privileges & les immunités de l'Arragon ont tiré leur source.

La victoire de Poitiers ouvre aux François l'entrée en Espagne.

Il paroit par le témoignage unanime des Historiens de toutes les Nations, que dans le tems que les Maures subjuguerent l'Espagne, ils pousserent leurs conquêtes jusqu'aux dernieres bornes de la Monarchie des Goths; non contens de s'être rendus maîtres de toute l'Espagne, ils chercherent à s'emparer aussi de cette partie des Gaules, qui avoit été soumise aux Goths (*a*). Cela donna lieu à des démêlés entre eux & Eudes Duc d'Aquitaine, qui défit aux portes de Toulouse Zama, un de leurs Généraux, qui périt dans l'action (*b*). Eudes, pour se fortifier davantage, non seulement contre les Infideles, mais aussi contre Charles-Martel, qui gouvernoit la Monarchie Françoise, donna sa fille en mariage à Munuza, Général Maure, qui s'étoit révolté en Catalogne (*c*). Abderame, qui étoit Gou-

(*a*) *Marca* Limes Hispanicus, *Mariana*, *Ferreras*.

(*b*) *Rod. Tolet.* Hist. Arab. C. XIII.

(*c*) *Isidor. Pacens.* Chron. *Rod. Tolet.* l. c. C. XIV.

Section I. *Origine de la Souveraineté de Navarre &c.*

verneur d'Espagne, marcha à la tête d'une puissante Armée pour le réduire, & dans le dessein de se venger du Duc d'Aquitaine, & de pénétrer dans les plus fertiles Provinces de France. Il exécuta les deux premieres parties de son projet; ayant pris Munuza, qu'il fit mourir, & ayant ravagé & dévasté les terres du Duc d'Aquitaine. Mais s'étant avancé imprudemment avec sa nombreuse Armée entre Tours & Poitiers, les François commandés par Charles-Martel, l'attaquerent en front, & dans le fort
732. du combat Eudes Duc d'Aquitaine le prit en queue, desorte que les François remporterent la victoire la plus signalée & la plus complette dont l'Histoire fasse mention (*a*). La puissance des Sarrasins fut presque anéantie, & cette victoire sauva suivant les apparences la Chrétienté. Pepin, fils de Charles-Martel, reprit Narbonne, & contraignit Soliman, qui tenoit Barcelone, Gironne & la plus grande partie de la Catalogne, à se rendre son Vassal (*b*).

Charlemagne *entre en Espagne & reprend une partie de ce Pays sur les Infideles.*

Après l'avénement de Charlemagne à la Couronne, quelques Gouverneurs Maures, qui vouloient secouer le joug du Miramolin, rechercherent la protection de ce Monarque, & offrirent de se rendre ses vassaux. Un des principaux étoit Eben-al-Gabra, Seigneur de Saragosse, qui lui donna son fils en otage, & le sollicita de passer en Espagne. Charlemagne y entra avec deux Armées; l'une par la Catalogne, & l'autre qu'il commandoit en personne passa par la Navarre: il prit Pampelune & poussa ses conquêtes jusqu'à l'Ebre. A son retour il demantela Pampelune, mais reçut un
778. terrible échec dans la vallée de Roncevaux; il y perdit plusieurs de ses principaux Capitaines, une grande partie de son armée & tous ses bagages: il ne laissa pas de continuer sagement sa retraite; ce malheur ne lui fit pas même perdre les Places qu'il avoit prises sur la frontiere d'Espagne (*c*). Pour bien entendre ceci, il faut considerer quelles étoient les Nations qui occupoient les Pyrenées, & les terres qui sont au pied de ces montagnes de l'un & de l'autre côté. Les Maures étoient maîtres des Places fortes, qu'ils avoient conquises par les armes; il y avoit des Goths qui s'étoient retirés dans des lieux inaccessibles pour conserver leur liberté & leur religion, & enfin les Vascons, Bascons, Basques ou Gascons, car tous ces noms sont essentiellement le même & désignent le même peuple (*d*). S'il y a quelque distinction à faire, on donne communément le nom de Vascons à ceux qui habitoient du côté de l'Espagne, & celui de Gascons à ceux qui étoient du côté de la France. C'étoient des peuples hardis, guerriers, legers, inquiets & rusés, qui se prévaloient de leur situation, prenoient le parti qui leur étoit le plus avantageux, & l'abandonnoient quand ils n'y trouvoient plus leur profit. Ce furent eux qui défirent les Troupes de Charlemagne; ils étoient beaucoup plus nombreux que les Maures & les Goths, c'est-à-dire dans leur Pays, qui bien que mal gouverné étoit fort peuplé.

(*a*) *Paul. Longobard.* L. VI. *Isidor. Pacens.* Chron. *Rod. Tolet.* ubi sup.

(*b*) *Pet. de Marca* Limes Hisp. *Eginhart* annal.

(*c*) *Eginhart* de vita & gestis Caroli Magni.

(*d*) *Oihenartus* Notitia utriusque Vasconiæ.

Section I. Origine de la Souveraineté de Navarre &c.

La Navarre lui appartenoit alors, & a dépendu de plusieurs de ses successeurs.

Charlemagne ayant donné l'Aquitaine & ses conquêtes du côté de
l'Espagne avec le titre de Roi, à son fils Louis, ce Prince tourna ses
armes contre les Infideles. Il fit une expédition heureuse en Catalogne,
passa de là en Arragon, & revint en France par la Navarre. Il reprit
alors Pampelune, qui étoit retombée en la puissance des Maures: &
c'est dans l'Histoire de cette expédition qu'on trouve pour la premiere
fois le nom de Navarre (*a*). Louis établit alors, selon la coûtume de
ce tems-là & suivant la constitution du Gouvernement François, des
Comtes dans toutes les villes considerables qu'il avoit conquises. Il faut
observer qu'on doit y comprendre le nouveau Royaume, & la Comté
qui en dépendoit, dont l'Historien Espagnol a fait la description, quel-
les qu'en ayent été la situation & les limites: & comme nous avons des
Histoires écrites par des Auteurs de ce tems-là, nous devrions y trouver
quelques traces des Princes dont on a parlé, s'ils avoient existé (*b*). En- 806.
viron dixhuit ans après, sous le regne de Louis le Débonnaire, une Armée
Françoise, sous la conduite de deux Comtes, fut envoyée pour chasser les
Maures de la Navarre; les deux Généraux exécuterent heureusement leur
commission; & s'étant assurés de Pampelune, ils reprirent la route de
France. Mais les Vascons, qui étoient dans les intérêts du Roi de Cor-
doue, les attaquerent dans les défilés des montagnes, & taillerent leur
Armée en pieces. Les deux Comtes furent faits prisonniers; Ebba, c'étoit 824.
le nom de l'un fut envoyé au Roi de Cordoue; mais les Vascons mirent
l'autre, qui s'appelloit Aznar, en liberté, parcequ'il étoit leur compa-
triote (*c*).

Aznar se souleve contre Pepin.

L'Empereur Louis ayant donné l'Aquitaine avec le titre de Roi à son
fils Pepin, celui ci donna quelques sujets de mécontentement au Comte
Aznar, il quitta donc la Vasconie Françoise, & passa dans la Vasconie 831.
d'Espagne, qui est la Navarre, où il se souleva contre Pepin, avec le se-
cours de ses parens & de ses partisans. C'est-là le véritable commence-
ment de ce Royaume, dont nous avons entrepris de tracer l'origine. Mais
on ignore de quelle façon Aznar soutint sa revolte, & jusqu'où il la porta;
la brieveté des anciennes Chroniques ne nous permet pas d'y rien décou-
vrir, & les loix de l'Histoire nous défendent d'inventer des circonstances
(*d*). Mais on voit aisément par là, que ce que nous avons rapporté plus
haut des anciens Royaumes de Sobrarve & de Navarre, doit être mis au
rang des fables, au moins de la maniere dont on le raconte. Car on a vu
que dans l'intervalle où l'on suppose que ces Principautés ont existé, ces
contrées ont dépendu tantôt de la France, tantôt de Maures, & jamais
d'un Souverain indépendant, grand ou petit. Nous avons prouvé aussi
que cette Principauté n'a pas dû sa naissance, comme celle des Asturies,
à la valeur des Goths; elle n'a pas été non plus proprement fondée aux
dépens des Maures, mais en secouant le joug de la domination Fran-
çoise. Il faut cependant avouer, que les Histoires les plus autentiques

(*a*) *Eginhart* annal. A. D. 806.
(*b*) *Pet. de Marca* l. c.
(*c*) *Eginhart* Vita Ludovici.
(*d*) Annal. Metens.

Section I. Origine de la Souveraineté de Navarre &c.

des Royaumes d'Oviedo & de Léon aſſurent (*a*) que leurs Rois ont été quelquefois maîtres de l'Alava, de la Biſcaye, d'une partie de la Navarre, & même de Pampelune; ce qui ſe peut fort bien, & eſt ſelon les apparences vrai, comme nous l'avons vu ailleurs. Mais bien loin de confirmer la relation précédente, cela en prouve la fauſſeté, parcequ'on ne trouve dans les Hiſtoires en queſtion ni trace ni veſtiges des Rois de Sobrarve & des Comtes d'Arragon; mais on y voit les expéditions des François, & les efforts des Maures. Ainſi ce que nous venons de rapporter eſt auſſi fondé & auſſi bien atteſté, qu'on peut l'eſpérer, vu l'obſcurité des tems, & la maniere conciſe & groſſiere dont les Chroniques ſont écrites.

Regne du Comte Aznar.

Le Comte Aznar, en ſe révoltant contre Pepin, fonda la Souveraineté dont il s'agit (*b*); c'eſt un fait denué de circonſtances, mais dont on a des preuves. Nous ne ſavons gueres ce qui s'eſt paſſé dans ces tems-là, mais parmi le peu que nous ſavons eſt, que le Comte Aznar, avec les Gaſcons qui voulurent le ſuivre, ſortit des vallées qui ſont du côté de la France, & ſe retira dans les montagnes les plus inacceſſibles du côté de l'Eſpagne. Il y pourvut du mieux qu'il lui fut poſſible à la ſubſiſtance de ſes gens, dans un Pays ſauvage & ſtérile, & à leur défenſe contre les Maures d'un côté, & de l'autre contre pluſieurs Princes Chretiens, dont aucun n'avoit lieu d'avoir fort bonne opinion de lui. Les troubles qu'il y eut dans la famille impériale, ne permirent pas à Pepin, Roi d'Aquitaine, d'employer ſes armes contre ce Rebelle; il n'eſt pourtant pas certain qu'il ait perſiſté dans le deſſein de ſe venger; il eſt plus vraiſemblable ou qu'il s'accommoda avec Aznar, ou qu'il fit alliance avec lui; car l'on croit que ce Comte perdit la vie dans la querelle des enfans de Pepin, Charles ayant donné les États de ce Prince à ſon fils Charles, au préjudice des enfans de l'autre (*c*). Les Seigneurs d'Aquitaine prirent le parti de ces derniers, auſſi bien que le Comte Aznar, qui bien qu'il ſe fût révolté
836. contre leur pere, mourut pour leur cauſe & pour la ſienne. Il ſentoit que celui qui étoit aſſez puiſſant pour les dépouiller de leur patrimoine, ne le laiſſeroit jamais paiſible poſſeſſeur de ſon petit Etat, quel qu'il fût.

Sanche ſon frere lui ſuccede.

Le Comte Sanche ſon frere lui ſucceda, & ſuivit les mêmes maximes; témoignant quelquefois beaucoup de reſpect pour Pepin II. & quelquefois affectant de ne point reconnoitre de ſupérieur. Il étendit ſes domaines de façon, qu'il joignit une partie de l'Arragon & de la Navarre à la Sobrarve; & il ſe ménagea avec les Princes ſes voiſins de façon, qu'il vécut en aſſez bonne intelligence avec eux (*d*). Il eut quelques affaires à démêler avec Charles le Chauve, à qui il donna quelquefois de belles paroles, le reconnoiſſant en termes généraux pour ſon Souverain; mais ce n'étoit que dans la vue de s'aſſurer de ſa protection, au cas que Don Ordogno, Roi des Aſturies, formât des prétentions à ſon préjudice. Ce Prince ayant ſoumis les Gaſcons de la Province d'Alava, on le ſoupçonnoit de vouloir

(*a*) Chron. Ovitenſe, *Luc. Tud.* Chronic. Adephonſi Magni.

(*b*) Annal. Metenſes, *Ferreras* T. II. p. 573.

(*c*) Annal. Bertin.

(*d*) *Ferreras* l. c. p. 580.

porter ses armes plus loin, ce qui obligeoit le Comte Sanche à prendre ses précautions. Les lumieres nous manquent pour parler avec quelque certitude de l'étendue de son Etat & du lieu de sa résidence; parceque le peu d'Historiens contemporains, que nous avons, se contentent de dire, que les Navarrois étoient en ce tems là Chretiens, & qu'ils obéïssoient à un Prince, nommé Don Sanche. Il mourut dans une conjoncture fort critique, laissant sa Principauté en danger d'être subjuguée par Charles le Chauve; mais son fils, qui lui succeda, fut assez habile ou assez heureux pour prévenir ce malheur, & pour se rendre indépendant (a), ensorte qu'il fut véritablement Souverain.

Section I. Origine de la Souveraineté de Navarre &c.

Lorsque Don Garcie prit le Gouvernement en main, il trouva les Etats voisins dans la derniere confusion. Muza Gouverneur de Saragosse, qui passe généralement pour avoir été Chretien & Goth d'origine, s'étoit élevé aux premieres dignités par ses vertus militaires; ayant appris la mort de de son ancien Maître, il se révolta contre le nouveau Roi de Cordoue. Charles le Chauve, après avoir enfermé dans des Monasteres les fils de Pepin, donna le Royaume d'Aquitaine à son fils; ce qui mécontenta les peuples, & surtout les Gascons. Plusieurs de leurs chefs allerent trouver Don Garcie, pour lui demander conseil & sa protection. Il les reçut civilement, & ne leur refusa ni l'un ni l'autre. Il leur dit que des gens braves & courageux, qui habitoient un Pays fortifié par la nature, étoient toujours libres, & leur fit comprendre que dans la situation où ils se trouvoient, la soumission devoit naturellement être suivie de l'esclavage, si non d'une totale ruine. Cela les détermina à se mettre sous son Gouvernement, pour leur propre sureté, ce qui le rendit plus puissant que ses prédecesseurs. Pour se fortifier encore davantage, & se mettre en état de n'avoir rien à craindre du côté où ses Domaines étoient le plus exposés, il jugea à-propos, peut-être de l'avis des seigneurs qui s'étoient depuis peu soumis à lui, d'épouser la fille de Muza, dont la révolte avoit été si heureuse, qu'il avoit pris le titre de Roi. Par là, suivant un Historien Roi (b), il se trouva alors trois Rois en Espagne; Ordogno, Roi d'Oviedo, Mahomet Roi de Cordoue, & le nouveau Roi Muza. C'est-là une preuve aussi claire & décisive, qu'on le peut desirer, que jusques-là il n'y avoit point de Roi de Sobrarve, de Pampelune ou de Navarre; ensorte que tout ce que Mariana & d'autres Historiens ont débité sur ce sujet, doit être mis au rang des fables, au moins quant à la Royauté. Car nous ne prétendons pas nier qu'il n'y ait quelques vérités mélées parmi les fables qu'ils ont rapportées; & nous avons tâché d'éclaircir ce qu'il y a de vrai principalement par des faits, ou par des conséquences qui en découlent.

Don Garcie se rend Souverain.

Le Prince des Gascons, qui étoient habile Politique, n'étoit pas moins brave; mais comme sa prudence ne lui fesoit pas redouter la guerre quand elle étoit nécessaire, aussi sa valeur ne lui inspiroit point d'envie de troubler ses voisins, uniquement pour étendre ses frontieres. Il jugea qu'il étoit plus convenable à sa situation de bien regler & de mettre en bon etat ce qu'il possedoit, dans cette vue il fit construire quelques Forteresses, &

Il est en bonne intelligence avec le Roi d'Oviedo.

(a) Chron. Adefonsi Magni. (b) La même.

Section I. *Origine de la Souveraineté de Navarre &c.*

aggrandit les villes de sa petite Principauté. Il conseilla à Muza d'imiter son exemple: & ce Prince, pour pouvoir pousser plus vigoureusement la guerre contre le Roi de Cordoue, fit fortifier Albayda, pour couvrir ses Etats contre les incursions des Asturiens. Le Roi Don Ordogno en prit ombrage, & appréhendant que le Roi de Saragosse n'entrât par là sur ses terres, quand il seroit en situation de le faire, il assiegea Albayda, peut-être avant que les fortifications fussent finies. Muza marcha au secours de la Place, & Don Garcie son Gendre vint le joindre avec quelques Troupes. Ils se camperent sur une montagne à la vue d'Albayda, dans l'espérance peut-être que cela obligeroit Don Ordogno à lever le siege. Mais ce Monarque, qui comptoit sur la valeur de ses Troupes, résolut nonobstant la position avantageuse où ils étoient, de les attaquer sans delai. Il les chargea avec tant de vigueur, que les Maures furent bientôt rompus. Muza reçut trois blessures & se sauva sur un cheval que lui donna un homme qu'il connoissoit, &
857. qui servoit sous Don Ordogno. Mais Don Garcie s'étant trop engagé, ou ne voulant pas se sauver par la fuite, resta sur la place, au grand regret de ses sujets (*a*), qui respectoient avec raison la valeur & la prudence avec laquelle il avoit fondé une si puissante Principauté.

Don Garcie *premier Roi de Navarro.*

Don Garcie Iniguez, ainsi que quelques uns l'appellent, ou *Don Garcie Ximenés*, comme le nomment d'autres, succeda à son pere, & prit d'abord ou au moins en moins de trois ans le titre de Roi, comme il paroit par des Chartres autentiques, & il fut proprement le premier Roi de Navarre. Ici nous rentrons, jusques à un certain point, dans la même route que Mariana. Cet Historien (*b*) assure, qu'après l'interregne, durant lequel on compila le fameux Code de Loix, Inigo Arista, Comte de Bigorre, fut élu par les Nobles d'un consentement unanime pour Roi, & quitta l'ancien titre de Sobrarve pour prendre celui de Roi de Pampelune ou de Navarre, qu'il transmit à Don Garcie Ximenés son fils (*c*). Nous ne sommes pas d'accord avec lui, parceque nous ne connoissons pas les autorités sur lesquelles il se fonde, & en vertu de celles que nous avons citées, mais nous convenons avec lui sur le portrait qu'il fait de ce jeune Prince, qui se distingua également par sa valeur & sa prudence, par l'une il recula ses frontieres, & par l'autre il rendit ses sujets heureux. Il les gouverna glorieusement pendant vingt-trois ans; on dit qu'il épousa Donna Urraque, sœur, fille ou niece du Comte d'Arragon, car les Auteurs ne sont pas du même sentiment la-dessus. Qu'il y eût dans ce Pays-là plusieurs Chefs, qui prenoient le titre de Seigneurs ou quelque autre équivalent, c'est ce qui est certain, & il est plus que probable que l'un d'eux pouvoit être en possession du Comté d'Arragon, puisqu'il en est fait mention dans une chartre de Don Garcie, où il se qualifie de Roi de Pampelune, & le Comte d'Arragon dont il y est parlé, est nommé Galinde (*d*). Don Garcie Ximenés fonda le Monastere de Saint Sauveur de Leyre dans

(*a*) Chron. d'Albayda, Chron. Adefonsi M. *Ferreras* T. II. p. 615.
(*b*) L. VIII. Hist. de Navarre p. 9.
(*c*) *Moret*, *Abarca*
(*d*) Les mêmes.

Section I. *Origine de la Souveraineté de Navarre &c.*

dans les Pyrenées, qui devint riche & célebre par les donations de ses successeurs. L'Archevêque Don Rodrigue de Tolede, qui étoit Navarrois, loue extrémement la valeur de ce Monarque, & assure qu'après avoir remporté plusieurs victoires sur les Maures, il fut tué dans une bataille contre ces Infideles; ce fait n'est pourtant rien moins que certain, & ne s'accorde point avec les Histoires autentiques de ce tems-là (*a*). Il laissa deux fils, Don Fortun Ximenés, & Don Sanche, qui fut surnommé dans la suite, suivant quelques-uns, Abarca, & une fille qui s'appelloit Donna Sanche.

Don Fortun Garcie.

Don Fortun Garcie, l'aîné de ses fils, lui succeda, ce que Mariana rapporte cependant d'une maniere douteuse. Ce célebre Historien semble s'être apperçu enfin, que Don Garcie Iniguez ou Ximenés a été le premier Roi de Navarre; car après en avoir parlé, il ajoute, telle est la premiere origine de ce Royaume. Il lui donne pour successeur Don Sanche Abarca; mais se defiant en même tems de ses guides, il déclame vivement contre ceux qui ont fourré des fables dans l'Histoire & en ont fait un Roman (*b*). On verra dans les notes, qu'il n'a pas tort (*). Pour revenir à Don Fortun Garcie, il gouverna ses Etats pendant nombre

(*a*) *Rod. Tolet.* de reb. Hisp. Chron. antiq. de reb Arragon. *Hieron. Bianca* de variis de Subrurbæ regib. sententiis.

(*b*) Liv. VIII. § 27.

(*) Vous avons remarqué dans le Texte l'étrange confusion qu'il y a à l'égard de ces anciens regnes; nous nous écartons entierement de Mariana dans ce que nous en disons; il donne le surnom d'Abarca à Don Sanche, frere de Don Garcie Fortun, & fils de Don Garcie Ximenés, & c'est ce qui lui donne lieu de rapporter ce qu'on dit de la naissance & de l'enfance de ce Prince (1). Il est vrai, qu'il l'a tiré d'anciens Auteurs, & qu'il en parle avec le mépris que ce récit mérite; ce qui nous engage à l'insérer ici, c'est que ce singulier exemple sert à justifier nos nombreuses omissions, & à engager le Lecteur à nous avoir obligation, de ce que nous ne lui avons pas chargé la mémoire d'un plus grand nombre de ces étranges contes. „ Lorsque le Roi Don Garcie Iniguez „ fut tué dans un combat contre les Maures, la Reine Urraque son épouse, qui l'ac„ compagnoit, eut le même sort. Un Cavalier, nommé Don Sanche de Guevarra, „ ayant passé par hazard au travers des corps morts, apperçut par une des bles„ sures de la Reine la main de l'enfant dont elle étoit grosse, qui donnoit quelque signe „ de vie; il ouvrit le ventre de la mere & en tira l'enfant, l'emporta, & l'éleva secre„ tement jusqu'à l'âge de raison. Don Sanche de Guevarra fut alors épouvanté par des „ spectres & des phantômes qui lui apparoissoient, desorte qu'il fit élever le jeune Prin„ ce comme un Paysan, afin de cacher encore mieux sa naissance. On l'appella depuis „ *Abarca* à cause de la chaussure de Paysan qu'il avoit portée dans sa jeunesse. On „ ajoute, qu'au bout de dix-neuf ans Guevarra amena avec lui le jeune Prince dans „ l'assemblée des Etats, & vérifia sa naissance, & que sur cela tous d'un commun con„ sentement le choisirent pour Roi". Il est évident que toute cette Histoire n'a été inventée que pour rendre raison du bizarre surnom d'Abarca (2). Mais il se trouve malheureusement que ce ne fut pas à Don Sanche, mais à son petit-fils qu'il fut donné (3). C'est en ajoutant foi à ces Auteurs, qui pour déguiser leur ignorance ont donné un libre cours à leur imagination, que ce célebre Historien & ceux qui l'ont suivi, ont inséré dans l'Histoire tant de fables ridicules qu'on lit avec peine, & qu'il est impossible de croire (4).

(1) *Mariana* L. VIII. *Mayerne Turquet* L. VI.
(2) *Moret*, *Abarca*, *Ferreras* T. III. p. 87.
(3) Le même.
(4) *Bellegarde* Hist. d'Espagne, & en général tous les Abregés, aussi bien que tous les anciens Historiens de Navarre, François, Navarrois & Espagnols.

Section I. *Origine de la Souveraineté de Navarre &c.*

d'années sagement & avec gloire, à en juger par les effets, & par le portrait avantageux qu'en font les anciennes Chroniques de Navarre. Il fit de grands biens au Monastere de Saint-Sauveur de Leyre, auquel il donna des terres considerables. Dans la Chartre de cette donation il prend non seulement le titre de Roi, mais ajoute, qu'il étoit fils du Roi Don Garcie. Environ quatre ans après il jugea à propos de se retirer dans ce Monastere, pour y passer le reste de ses jours tranquillement; ayant fait venir son
901. frere Don Sanche, il lui donna sa bénédiction, & abdiqua la Couronne en sa faveur, après quoi il se fit Religieux. Ce n'étoit peut-être pas en ce
905. tems-là une marque de foiblesse & de superstition. Le peu de savoir qu'il y avoit se trouvoit parmi les Moines, & ils étoient par conséquent fort utiles pour policer ces petits Royaumes, dont les Loix prouvent évidemment qu'elles ont été faites par des gens sensés & amateurs de la liberté. Ils trouverent moyen de les assortir non seulement avec l'esprit guerrier, mais avec le Gouvernement militaire. D'ailleurs, il étoit absolument nécessaire dans ces siecles, que les Princes eussent beaucoup d'activité, & qu'ils commandassent souvent leurs armées en personne; desorte que lorsque l'âge ou les infirmités les en rendoient incapables, c'étoit réellement un trait de prudence & une preuve de zele pour le bien public de se retirer, comme le fit Don Fortun Garcie, après un regne glorieux de vingt-cinq ans, afin que l'Etat pût profiter des talens de son frere; ce Prince étoit à la fleur de son âge, & par conséquent propre à étendre les bornes de son Royaume & à le défendre contre les Infideles. Il n'est pas même sans apparence qu'il n'ait quelquefois consulté son frere; ensorte que la sagesse de l'un & la valeur de l'autre procuroient un double avantage à l'Etat. Comme ces réflexions sont fondées sur des faits, & qu'elles servent à éclaircir l'Histoire, nous nous flatons que le Lecteur ne sera pas fâché de les trouver ici, & qu'il sera porté à les approfondir plus que nous ne le pouvons (*a*).

Don Sanche I.

Don Sanche Garcie, devenu possesseur du trône par l'abdication de son frere, se vit bientôt appellé par les Gascons de delà les monts, qui implorerent son secours contre les Normans (*b*). Il passa donc les Pyrenées, & ayant pourvu à la fureté des Aquitains, il se disposa au retour. Aben-Lop, Gouverneur de Saragosse & Vassal du Roi de Cordoue, jugeant que l'occasion étoit favorable pour fondre sur la Navarre, tandis que le Roi avec ses meilleures Troupes étoit absent, & si éloigné qu'il sembloit impossible qu'il pût revenir assez promptement pour mettre obstacle à son projet. Il le communiqua à Abdallah Roi de Cordoue, qui lui envoya des renforts de Troupes, ensorte qu'au commencement de l'hiver il entra dans la Navarre & mit le siege devant Pampelune (*c*). Les Habitans n'étoient gueres en état de soutenir un siege, & les Maures les attaquerent vigoureusement. Don Sanche informé de la détresse où se trouvoient ses sujets, marcha d'abord à leur secours; arrivé

(*a*) Hist. du Royaume de Navarre, *Zurita* Annal. Arragon.

(*b*) *Roder. Tolet.* de reb. Hispan. *Luc. Tud.* Chron.

(*c*) *Rod. Tolet.* l. c. *Ferreras* T. III. p. 8.

au pied des Pyrenées, il trouva ces montagnes impénétrables à cause des neiges. Il ordonna alors de tuer la plupart des bêtes qui étoient dans l'armée, & fit prendre à ses Soldats une chaussure de cuir de bœuf crud, avec laquelle ils surmonterent heureusement tous les obstacles qui pouvoient les arrêter. Comme cette chaussure est encore en usage parmi les Paysans de Navarre, & qu'on l'appelle *Abarca*, plusieurs (*a*) ont cru, que Don Sanche en reçut le surnom d'Abarca, pour en avoir été l'inventeur. Mais cela n'est rien moins que certain, & on a vu que ceux qui lui ont donné ce surnom l'ont confondu avec un de ses successeurs. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'étant arrivé inopinément il attaqua les Infideles avec tant de valeur & de succès qu'il remporta une victoire complete & entra triomphant dans Pampelune. Mais cette victoire n'effaça pas le souvenir du danger que ses Etats avoient couru (*b*).

Section I. Origine de la Souveraineté de Navarre &c.

Ses exploits contre les maures.

L'année suivante. Don Sanche Garcie attaqua le Château de Saint-Etienne place très-forte par sa situation, dans laquelle les Maures avoient une nombreuse Garnison; ils la défendirent courageusement, ce qui n'empecha pas le Roi de Navarre de l'emporter. 908. Ce succès encouragea ce Prince à continuer la guerre, il se rendit maître de toutes les Places situées 909. sur les bords de l'Ebre jusqu'à Milagro. 910. Ayant passé ensuite cette Riviere, il prit Najera & la Forteresse de Bilibio, 913. qui est aujourd'hui Haro. Cela inspira à Don Sanche le dessein de chasser entierement les Maures de 914. la Province de Rioja, ce qu'il exécuta heureusement, ayant conquis Logrogno, Alcandra, Calahorra & Tudele (*c*). La guerre que Don Ordogno, Roi de Léon, faisoit aux Infideles favorisant ses entreprises, il poussa ses conquêtes plus loin, s'empara de Terrazone & d'Agreda, & de toutes les autres Places jusqu'à la source de la riviere de Douro. Mais comme il savoit que les conquêtes ne sont de quelque prix, qu'autant qu'elles sont sûres, il s'appliqua non seulement à mettre en bon état les Places qui pouvoient lui être utiles, mais aussi à fortifier la ville de Pampelune, avec tant de soin, qu'il en fit pour ce tems-là une Place imprenable; il chassa ensuite les Infideles de tous les lieux enclavés entre la Riviere d'Arragon & l'Ebre & projetta d'autres expéditions plus importantes. Mais trouvant sa santé fort altérée par les fatigues, il se retira dans le Monastere de Leyre (*d*), & laissa le commandement de ses Troupes à Don Garcie son fils, sans pourtant lui céder la Couronne, soit qu'il se flatât de recouvrer sa santé, soit qu'il trouvât le Prince trop jeune encore.

Son regne glorieux & sa mort.

Le Seigneur de Saragosse sollicita Abderame Roi de Cordoue de lui donner les secours nécessaires pour reconquérir ce que les Navarrois lui avoient enlevé. Le projet étoit si beau, & on l'appuya de tant de raisons qu'Abderame résolut d'en faciliter l'exécution. Il fit venir des Troupes d'Afrique, & les joignit à toutes ses forces. Cette Armée marcha, sous la conduite d'un de ses Généraux, au rendez-vous marqué par le Seig-

(*a*) *Mariana* ubi sup.

(*b*) *Luc. Tud.* Chron. *Ferreras* T. III. p. 8.

(*c*) *Moret*, *Mariana*, *Ferreras* l. c. p. 10 & suiv.

(*d*) *Rod. Tolet.* de reb. Hisp. *Moret*, *Ferreras* l. c. p. 27.

Section I. Origine de la Souveraineté de Navarre &c.

921.

neur de Saragoſſe, qui y joignit ſes Troupes; & bientôt les Maures ſoumirent Agreda, Terrazone, Tudele, Logrogno, Vigueira & Najera. Ils entrerent enſuite dans la Navarre, par Viane & par Eſtelle. Le Roi Don Sanche ſortit alors de ſon Monaſtere, & aſſembla un corps conſiderable de Troupes, qui devoient ſervir comme de corps de réſerve, tandis que l'Infant Don Garcie ſe retira avec l'Armée de Navarre dans l'Alava, où il attendit Don Ordogno Roi de Léon. La jonction s'étant faite, l'Armée Chretienne ſe mit en marche pour aller fondre ſur les Maures, la bataille ſe donna à Val de Junquera près de Salinas d'Oro, & après un combat opiniâtre, les Chretiens furent battus à plate couture (*a*). Don Ordogno ſe retira dans ſes Etats, & Don Garcie à Pampelune. Comme les principales forces des Chretiens d'Eſpagne, furent en quelque façon ruinées dans cette malheureuſe journée, on croiroit naturellement qu'elle dut leur être fort fatale, & très-avantageuſe aux Maures, mais ce fut tout le contraire. Les Maures, maîtres de la campagne, mirent tout à feu & à ſang; & paſſant enſuite les Pyrenées ils firent une irruption en France, s'avancerent juſqu'aux portes de Toulouſe, & firent un butin conſiderable. Tandis qu'ils étoient occupés à cette expédition, le Roi de Léon ayant raſſemblé & renforcé ſes Troupes entra dans les Etats du Roi de Cordoue, où il porta le fer & le feu. Le Roi de Navarre de ſon côté s'avança avec ſon corps de réſerve, & alla occuper les défilés des Montagnes, pour fondre ſur les Infideles à leur retour. La plus grande partie de leur Armée, ayant le Genéral à ſa tête prit la route de la vallée de Roncal; auſſitôt qu'ils furent engagés dans les gorges des montagnes, les Chretiens fondirent ſur eux & les défirent, leur général fut poignardé par une femme, & il n'en échappa pas un ſeul; ainſi leur butin tomba entre les mains du Roi de Navarre & des ſiens. L'autre Corps des Maures repaſſa les Pyrenées par le même endroit par où ils étoient entrés en France: mais Don Sanche les pourſuivit, les atteignit avant qu'ils euſſent paſſé l'Ebre & les attaqua avec tant de furie, qu'il les tailla en pieces, & qu'il y en eut très-peu qui retournerent chez eux (*b*). C'eſt environ ce tems-là qu'on dit, que Don Sanche recouvra, miraculeuſement la ſanté par l'interceſſion de l'Apôtre Saint-Pierre (*c*); conjointement avec ſon fils & ſon fidele Allié le Roi de Léon, il reprit les Places que les Maures lui avoient enlevées, & demeura paiſible poſſeſſeur de ce qu'on appelle aujourd'hui la Haute Navarre (*). Pour ſerrer plus étroitement les nœuds de l'allian-

(*a*) *Luc. Tud.* Chron. *Moret*, *Abarca*, *Rod. Tolet.* de reb. Hiſp. *Mariana*, *Ferreras* l. c. p. 30, 31.

(*b*) *Moret*, *Ferreras* ubi ſup. p. 33.

(*c*) *Abarca*, *Ferreras* l. c. p. 35.

(*) Cette Note eſt deſtinée à faire la deſcription du Royaume de Navarre auſſi ſuccinctement qu'il ſera poſſible. Il a la figure de ce que les Géometres appellent Trapeze, ou ce qu'on appelle en langage ordinaire Loſange. La pointe ſupérieure eſt tournée au Nord; les Monts Pyrenées ſont au Levant, la Biſcaye au Couchant, & la pointe méridionale, qui confine à l'Arragon, a ce Royaume à l'Orient, & une partie de ce même Royaume avec la Caſtille Vieille à l'Occident; chacun des côtés, qui ſont à peu près égaux, a environ quatre vingt-dix milles Anglois de long (1). L'air y eſt auſſi

(1) *Du Loi;* Geogr. Mod. p. 82.

ce entre les Royaumes de Léon & de Navarre, on maria le Roi Don Ordogno avec l'Infante Donna Sanche; plusieurs Historiens la font sœur, &

Section I. *Origine de la Souveraineté de Navarre &c.*

pur & sain, & en même tems aussi tempéré & agréable qu'on peut le desirer, ce qui rachete un peu les défauts du terroir, qui généralement parlant n'est pas fort fertile. On trouve néanmoins quelques vallées où il y a de bon blé, qui ne le cede en rien au meilleur de France, & d'excellent vin blanc & rouge, qui approche fort de celui de Bourgogne. Ce Pays abonde en bons pâturages, où l'on nourrit quantité de Moutons & de Chevres: il y a aussi assez de bêtes à cornes, & de très-bons Chevaux. Les Montagnes sont couvertes de bois de charpente, & il est peu de Pays où l'on trouve plus de gibier. Les Habitans sont plus grands, mieux faits & plus robustes que les Espagnols; aussi vifs & vaillans que les François, mais moins capricieux & inconstans; & bien que pour l'étendue ce Royaume ne soit pas comparable à aucun de ceux d'Espagne, il est au moins aussi peuplé. On n'y voit aucune riviere considerable que l'Ebre, qui lui sert de borne. L'Arragon, l'Arga, & l'Ega arrosent quelques-unes des villes, mais mériteroient à peine qu'on en parlât, s'il y avoit des Rivieres plus considerables (1). Ce Royaume étoit autrefois divisé en six Provinces, ou comme ils les appellent en leur langue Merindades. La premiere est celle de Pampelune. A l'orient vers l'Arragon, est la Merindad de Sanguessa, qui a une Cité, douze grands Bourgs, & cent soixante-huit villages Sanguessa, qui en est la Capitale, & l'ancienne Iturissa, est sur la riviere d'Arragon, & étoit autrefois une belle & forte ville. Elle est à un peu plus de vingt milles de Pampelune, & elle passoit pour la clef de la Navarre de ce côté-là. Un peu plus loin au Nord-Est, on voit l'ancien Monastere de Saint-Sauveur de Leyre, où les Evêques de Pampelune se retirerent pendant quelque tems, lorsque les Maures eurent envahi la Navarre. La Merindad d'Olite est au cœur du Royaume, il y a une Ville, dix neuf gros Bourgs & vingt six villages. Philippe IV. honora Olite la Capitale du titre de Cité, en 1630. C'est une jolie ville & fort agréable, on y voit encore les mazures du Palais que Don Carlos III. y avoit fait bâtir, qui passoit pour un des plus beaux de toute l'Espagne. Le Pays des environs est le meilleur de la Navarre, & produit beaucoup de bled, de vin & de fruits, du lin & du chanvre, & comme il est arrosé par quantité de ruisseaux, il y a d'excellents pâturages, couverts de moutons. La Merindad de Tudele, qui est à la droite de l'Ebre, comprend deux villes, & vingt-deux Bourgs considerables. La ville de Tudele est plus grande & mieux bâtie que Pampelune; mais comme elle est sur les frontieres de la Navarre, de la Castille & d'Arragon, on prétend qu'elle sert de retraite aux assassins & aux bandits, qui s'y réfugient pour échaper aux mains de la Justice. Puente de la Rina, situé sur le bord de l'Arga, est célebre pour ses vins rouges, comme Peralta, à six lieues de Tudele, l'est pour les vins blancs, qui sont plus forts & d'une odeur plus agréable que le vin de Saint Laurent, si estimé en France. La Merindad d'Estelle est sur les frontieres de la Biscaye, elle comprend une ville, vingt-quatre Bourgs, & cent-six Villages. La ville d'Estelle est située dans une plaine fort agréable, sur le bord de la riviere d'Erga; elle avoit autrefois un Château. C'est dans ce district qu'est la ville de Viane sur le bord de l'Ebre, vis-à-vis de Logrogno; autrefois l'héritier présomptif de la Couronne portoit le titre de Prince de Viane. La sixieme Merindad est ce qu'on appelle aujourd'hui la Basse Navarre, qui appartient à la France (2). Le côté du Nord-Est est borné par les Pyrenées, qui en cet endroit s'étendent vingt-deux lieues en longueur. Il y a dans ces montagnes dix gorges pour entrer en France, mais dont sept ou huit sont très-difficiles & dangereuses. Au Nord de Pampelune est la vallée de Bastan, qui s'étend du Nord au Sud, ayant sept lieues de long, sur trois & demi de largeur: elle comprend quatorze paroisses. Les habitans s'habillent encore à l'antique, particulierement les femmes. Les hommes sont hardis, legers & fort adroits à manier leurs armes, & sont tous Gentilshommes de naissance La vallée de Roncevaux est au Nord-Est de Pampelune, & conduit par un village nommé Burguet, le dernier de la Navarre, à Saint-Jean Pié de Port en basse Navarre. C'est le chemin le plus commode & le plus fréquenté, & cette val-

(1) *Cluver.* Introd. ad Geogr. L. II. C. 6. *Luyts* Introd. ad Geogr. Sect. II. C. 6. *Du Bois.*

(2) Delices de l'Espagne par *Colmenar* p. 673. Etat d'Espagne par *Vayrac*. T. I.

Section I. *Origine de la Souveraineté de* Navarre *&c.*

d'autres fille de Don Sanche, mais Ferreras croit (*a*) qu'elle étoit fille de Don Garcie, puisque sans cela elle auroit dû être fort âgée, ce qui n'est pas vraisemblable. Les deux Rois ne survécurent pas longtems à ce mariage; car Don Ordogno mourut immédiatement après son retour dans ses Etats, & Don Sanche à peu près dans le même tems dans le Monastere de Leyre, rassasié de jours & couvert de gloire. Il est vrai que Mariana dit qu'il fut tué dans une bataille par Don Ferdinand Gonçalez, Comte de Castille, & que la foule des Historiens Modernes l'a suivi. Mais cette erreur a été savamment réfutée par le judicicieux Pere Moret (*b*), qui a plus éclairci l'Histoire de Navarre, que tout ceux qui ont écrit avant lui.

925.

Don Garcie II. *succede.*

Don Garcie Sanchez succeda à son pere; ce Prince étoit à la fleur de son âge, & dans le plus haut point de la réputation qu'il s'étoit acquise par sa valeur & sa conduite. Voyant les Maures fort embarrassés dans des guerres étrangeres & fort divisés entre eux; il profita de l'occasion, non pour étendre, mais pour fortifier ses Etats, & y mettre le meilleur ordre possible. Dans ce dessein il fit réparer quelques villes, en bâtit d'autres, fortifia diverses Places pour la défense des frontieres, & établit des Officiers expérimentés pour commander dans les Provinces; de ce nombre fut Don Fortun Ximenés, Comte d'Arragon, à la priere duquel il visita & accorda plusieurs graces au Monastere de St. Jean de la Penna (*c*). Il soutint Don Sanche, son proche parent, contre le Roi de Léon frere de ce Prince, & dans cette vue il s'allia avec Don Ferdinand Gonçalez, Comte de Castille. Dans la suite, Don Sanche, qui avoit succedé à son frere au trône de Léon, ayant été chassé par ses sujets rebelles, aidés du Comte de Castille, autrefois son allié, Don Garcie le reçut à bras ouverts, l'envoya à Cordoue pour se faire guérir d'une hydropisie dont il étoit attaqué, & conjointement avec le Roi Maure le rétablit glorieusement dans ses Etats (*d*). Les mesures prises entre les deux Rois deman-

(*a*) *Ferreras* T. III. p. 36, 37.
(*b*) Investigaciones Histor. del Reyno de Navarro.
(*c*) *Ferreras*, *Moret.*
(*d*) *Rod. Tolet.* de reb. Hisp. *Zurita* annal. Arragon. *Chron.* antiq. de reb. Arragon.

lée est fameuse par la défaite de Charlemagne. On montre dans l'Eglise de Roncevaux, qui est à cent pas au delà de Burguet deux massues garnies de fer, qui furent prises à la bataille de Roncevaux, un des étriers du fameux Roland, & les pantoufles de l'Archevêque Turpin, qui accompagnoit l'Empereur dans cette expédition. La bataille est représentée sur une des murailles, & pas loin de l'Eglise on voit le tombeau de Turpin, & ceux de plusieurs des Braves de France qui furent tués (4). La vallée de Roncal, qui est plus au Levant, offre un autre chemin pour entrer en France; cette vallée est célebre par la défaite d'Abderame Roi de Cordoue au retour de son expédition de France. L'extrémité de cette Vallée au Nord sépare la France de l'Espagne; car la Principauté de Béarn y confine. Les habitans de Roncal ont eu avec ceux de la frontiere plusieurs disputes au sujet de certains droits & privileges; enfin on est convenu, que les habitans des montagnes du côté du Bearn, se reconnoitroient vassaux de ceux de Roncal (5), Preuve de l'humeur belliqueuse, libre & heroïque de ces peuples.

(1) Tour throng Spain and Portugal by *Udal ap. Rhys.*
(2) *Colmenar, Udal ap. Rhys.*

Section I. Origine de la Souveraineté de Navarre &c.

doient que Don Garcie entrât en Caſtille pour empêcher le Comte d'aller au ſecours de ſon Gendre, pendant que Don Sanche avec les Troupes de Cordoue entreroit dans le Royaume de Léon. Le Comte Don Ferdinand Gonçalez, l'homme le plus actif & le plus ambitieux de ſon tems, fut ſi piqué de voir le Roi de Navarre dans ſes Etats, qu'il s'avança avec ſes Troupes pour lui donner bataille; quoiqu'il n'ignorât point que Don Ordogno n'étoit point en état de faire tête à Don Sanche, & que lui-même eût épouſé Donna Urraque ſœur du Roi de Navarre, par la médiation de laquelle la paix auroit pu aiſément ſe faire (*a*). Son ardeur l'engagea à en 960. venir à une action proche d'un lieu qu'on appelle aujourd'hui Ciruena, il y fut battu, fait priſonnier & conduit à Pampelune. Don Garcie l'y traita comme ſon beaufrere, mais pour donner à Don Sanche le tems de s'affermir ſur le trône de Léon, il retint le Comte auſſi longtems qu'il fut néceſſaire, & quand il vit qu'il n'étoit plus à craindre que Don Ferdinand Gonçalez brouillât les affaires, il le remit généreuſement en liberté, ſans exiger de lui d'autre rançon que la promeſſe de ne plus inquieter ſes voiſins, trait de deſintéreſſement aſſez rare dans ces tems-là (*b*).

Suite de ſon regne & ſa mort.

Don Garcie, qui parvint à un âge fort avancé, s'occupa pendant le reſte de ſon regne à cultiver les arts de la paix, à faire fleurir ſes Etats, & à fortifier ſes conquêtes. Les détails de Mariana, & de ceux qui l'ont ſuivi, ſont ſi embrouillés & ſi peu prouvés, que ce ſeroit fatiguer inutilement le Lecteur que de relever ces erreurs; nous ne prétendons pas au reſte nous en faire un mérite, parceque nous ſommes redevables des lumieres que nous avons aux ſavants & judicieux Auteurs, qui ont débrouillé ces ténébres avec une admirable ſagacité & une diligence infatigable, & ont arrangé dans l'ordre convenable le petit nombre de faits, qui regardent l'Hiſtoire de Navarre. On enterra Don Garcie dans l'Egliſe de Saint 970. Etienne, avec ſes Ancêtres. La ſimplicité des Epitaphes, & la fréquente répétition des mêmes noms qu'on y voit ont été une des grandes ſources de l'obſcurité, dont on s'eſt plaint ſi hautement & avec raiſon, dans les Auteurs qui ont écrit l'Hiſtoire de Navarre (*c*).

Don Sanche II. ſurnommé Abarca.

Don Sanche *Abarca* ſucceda à ſon pere, avec des qualités dignes de ſa naiſſance, & convenables aux circonſtances où il parvint à la Couronne. Il y avoit déja quelques années qu'il regnoit, lorſque les Maures attaquerent les Etats du Comte Garcie Fernandez, & menacerent la Caſtille de ſa ruine. Le Comte demanda du ſecours aux Rois de 975. Léon & de Navarre, bien qu'ils fuſſent en paix avec les Maures; & par cette raiſon le premier refuſa de ſécourir Don Garcie; mais Don Sanche épouſa cette querelle comme ſi ç'eût été la ſienne propre; il vint joindre le Comte avec ſes Troupes, & tous deux marcherent contre les Infideles, les attaquerent, les défirent & en firent un grand carnage (*d*). Mahomet Abenamir Almanzor, Alhagib ou Viſir du Roi de Cordoue, 980.

(*a*) Hiſt. du Royaume de Navarre, *Mariana*, *Ferreras*.

(*b*) *Rod. Tolet.* & *Zurita* l. c. *Ferreras* l. c. p. 77.

(*c*) Hiſt. de Navarre. *Mariana*, *Ferreras*.

(*d*) *Marmol*, *Ambroſio*, *Morales*, *Ferreras* T. III. p. 91.

Section I. *Origine de la Souveraineté de Navarre &c.*

outré de colere de cette disgrace, assembla l'année suivante une puissante Armée, avec laquelle il dévasta la Castille; le Roi de Navarre pourvut alors à la sureté de ses frontieres, & se contenta de fournir quelques Troupes au Comte son cousin. Cette guerre dura quelques années, & fut une des plus malheureuses où les Chretiens eussent jamais été engagés. Almanzor étoit ennemi si juré de tous ceux qui professoient l'Evangile, que pourvu qu'il pût travailler à leur perte, il lui étoit indifférent de quel côté il portât ses armes (*a*). Il dépeupla les frontieres de Castille, prit la ville de Léon, massacra les habitans & la brûla. Il commit les mêmes ravages en Catalogne, saccagea & ruina Barcelone. On voit par ces traits quel étoit le caractere de ce Conquérant, & les motifs qui empêcherent Don Sanche de s'embarquer dans cette guerre.

Son regne & sa mort.

Almanzor s'ouvrit enfin un passage pour entrer en Navarre, & s'avança à la tête d'une Armée nombreuse & victorieuse vers Pampelune, qu'il assiegea. Deux raisons lui firent entreprendre cette expédition. La premiere étoit, de rétablir Don Vela dans la Comté d'Alava, & l'on prétend que la guerre avoit été entreprise en sa faveur. La seconde raison étoit qu'Almanzor vouloit soumettre la derniere & la plus forte Place d'Espagne, se flatant de décourager par là entierement les Chretiens, & de les empêcher de lui résister davantage. Mais Don Sanche, qui avoit murement examiné les circonstances, avoit à tous égards si bien pourvu sa Capitale, & y avoit mis une si forte Garnison, que les Maures y trouverent une résistance, qui leur couta bien de la peine & du sang. Quand ils furent affoiblis. Don Sanche marcha à eux, & leur donna bataille avec tant de bonheur, qu'il remporta un grand avantage, & en profita si bien qu'il les contraignit de sortir de ses Etats (*b*). Les Historiens d'Espagne rapportent d'autres victoires plus éclatantes, mais aucune plus importante que celle-ci, puisqu'elle porta le premier coup aux plus heureux des Capitaines Maures qui par faux zele travailloit de toutes ses forces à la ruine des Chretiens. Les malheurs que leurs Etats avoient éprouvés, ayant instruits les Princes Chretiens de leurs véritables intérêts, les Rois de Léon & de Navarre se liguerent avec le Comte de Castille, ce qui rétablit d'abord les affaires, & leur donna lieu d'espérer pour la suite plus de succès, ce qui n'arriva néanmoins
994. qu'après la mort de Don Sanche Abarca. Ce Prince mourut après un regne de vingt-quatre ans; il fut enterré dans l'Eglise de Saint-Etienne avec ses Ancêtres (*c*), ayant travaillé à mettre son Royaume en sûreté, en fesant fortifier plusieurs Places.

Don Garcie III. *dit le* Trembleur.

Il eut pour successeur son fils Don Garcie III. On le surnomma le *Trembleur*, parceque suivant quelques-uns il avoit coûtume de trembler au commencement du combat, non par aucune crainte, mais par un défaut de tempérament, car il étoit intrépide dans la chaleur du combat. Il y a quelques chartres de ce Prince, où il est parlé de son frere Gonsalve, qui est qualifié Roi d'Arragon, & de leur mere la Reine Donna Urraque; mais, com-

(*a*) *Mariana*, L. VIII. *Ferreras* l. c. p. 91 & suiv.

(*b*) Annal. Complut. Compostell. & Tolet.

(*c*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 103.

comme Mariana l'obſerve, ces Pieces ne ſont pas ſuffiſantes pour conſtater des faits, ſur leſquels les Hiſtoriens & les anciennes Chroniques ont gardé un profond ſilence (*a*). Il n'eſt pourtant pas hors de vraiſemblance qu'on confioit en ce tems-là à de jeunes Princes le Gouvernement des Provinces, & qu'en conſidération de leur naiſſance, on leur donnoit un titre plus relevé que celui de Comte; & comme nous ne connoiſſons pas bien les coûtumes de ces ſiecles, il ſe peut fort bien que nous regardons comme des titres de poſſeſſion, ce qui n'étoit que titre d'honneur. Quoiqu'il en ſoit, il eſt très-certain que l'Arragon feſoit partie des Etats de Don Garcie, qui défendit vigoureuſement ſes domaines contre les Maures, dès qu'il fut monté ſur le trône. Cette guerre défenſive parut à la longue contraire à l'honneur & aux intérêts des Princes Chretiens qui y avoient part, ils ſe liguerent donc plus étroitement, & s'engagerent à réunir toutes leurs forces contre l'ennemi commun, quel que ce fût des Confédérés qu'il attaquât. Ce qui les y détermina d'autant plus, c'eſt que les avantages remportés par les Maures avoient attiré d'Afrique un grand nombre d'Avanturiers, qui ſe flatoient d'obtenir des établiſſemens dans les nouvelles conquêtes; & en ce cas-là il étoit aiſé de prévoir que les Chretiens ſe trouveroient réduits dans une condition auſſi fâcheuſe ou même pire, que celle d'où leurs ancêtres s'étoient tirés par leur valeur (*b*). Cette réſolution étoit donc ſage, & fut priſe à tems pour arrêter un torrent, auquel juſques-là on n'avoit pu réſiſter.

Section I. Origine de la Souveraineté de Navarre &c.

Mahomet Abenamir Almanzor s'avança avec une puiſſante Armée vers la Caſtille, après avoir ſaccagé & ruiné Compoſtelle; il étoit déja dans les quartiers d'Osma, lorſque l'Armée Chretienne, compoſée des Troupes des trois Princes, qui les commandoient en perſonne, vint le rencontrer. Don Bermude, Roi de Léon, que la goute empêchoit de monter à cheval, ſe feſoit porter dans une chaiſe à la tête de ſes Gardes. Don Garcie à la tête des Troupes de Navarre & d'Arragon étoit à l'autre aile, & le Comte de Caſtille au centre. L'action dura tout le jour, comme nous l'avons vu ailleurs, & les combattans ſe ſéparerent ſans que l'on connut de quel côté étoit l'avantage. Mais le Général Maure ayant decampé la nuit abandonna le champ de bataille aux Chretiens, & le déſeſpoir dans l'ame il ſe retira à Medina Celi, où il ſe laiſſa mourir de faim, & la fortune des Maures de Cordoue ſe trouva enſévelie avec lui (*c*). Il eſt vrai qu'Abdilmelech ſon ſucceſſeur entreprit de continuer la guerre, & fit une irruption dans le Royaume de Léon, parcequ'il ſe flatoit que la mort du Roi y auroit mis quelque deſordre dans les affaires. Mais le Comte de Caſtille y accourut auſſitôt avec ſes Troupes, & s'étant chargé du commandement général de l'Armée, il remporta encore une victoire complette. Cela changea la face des affaires, releva le courage des Chretiens, & découragea leurs ennemis (*d*).

Almanzor eſt defait. 998.

(*a*) *Mariana* L. VIII.
(*b*) *Ambroſio*, *Morales*, *Zurita* Annal. Arragon.
(*c*) Annal. Compoſtell. *Luc. Tud.* Chron. *Rod. Tolet.* de reb. Hiſp.
(*d*) Hiſt. du Royaume de Navarre, *Mariana* l. c. *Ferreras* l. c. p. 112.

Section I. *Origine de la Souveraineté de* Navarre *&c.*

Rétablissement des Seigneurs Chretiens refugiés chez les Maures.

Cette guerre apprit aux Princes Chretiens en général par l'expérience ce qu'une saine politique auroit dû leur faire connoitre depuis longtems. Ils s'apperçurent qu'une guerre générale, particulierement d'une longue durée, produisoit nécessairement un effet, qu'ils devoient prévenir, qui étoit de forcer les Maures à se tenir unis, les uns avec les autres. Ils reconnurent que la source primitive de la guerre étoient les sollicitations des Mécontens de Castille & de Léon, qui s'étoient réfugiés à la Cour de Cordoue, & surtout des Seigneurs de Vela; & que la plupart des disgraces qu'on avoit essuyées devoient être attribuées à l'assistance qu'ils avoient donnée aux Maures; les ayant instruits de l'ordre & de la discipline des Armées Chretiennes, & entretenu des intelligences avec leurs parens & leurs amis (*a*). Cela détermina donc à rappeller ces exilés, & particulierement les fils du Comte de Vela, Seigneur d'Alava. Comme cette résolution fut prise dans un tems où le changement des affaires fesoit souhaitter davantage à ces Seigneurs leur retour, parcequ'ils n'étoient plus aussi caressés parmi les Infideles qu'auparavant, elle réussit parfaitement. Ils furent donc rappellés & rétablis dans tous leurs honneurs & leurs biens: c'étoit sans contredit le parti le plus sage & le plus efficace pour étouffer toutes les jalousies & les animosités; il ne fut pourtant pas à tous égards dans la suite parfaitement heureux. Ces Seigneurs avoient reçu de grandes politesses & fait des amis parmi les Maures; ils avoient fait bien du mal aux Chretiens; à mesure que le souvenir des raisons de leur rappel s'effaça, les marques de ressentiment que les Chretiens leur témoignerent, les porterent à renouer leurs intelligences avec les Infideles, ce qui donna lieu à de nouveaux troubles, ainsi que nous l'avons fait voir ailleurs, & comme nous serons obligés encore de le montrer dans le cours de cette Histoire (*b*). Tant il est dangereux de porter de puissantes Familles au désespoir, & difficile de ramener les esprits qui ont une fois été aliénés.

Mort de Don Garcie.

Nous n'avons pas d'autres particularités du regne de Don Garcie le Trembleur; on dit seulement que les meilleurs Historiens ne peuvent décider si son Gouvernement & son caractere furent dignes de louange ou de blâme. Il étoit libéral jusqu'à la profusion, non seulement pour les Maisons religieuses, mais pour tous ceux qui l'approchoient. Si cette conduite lui attira la censure de ceux qui lui survécurent, elle le fit généralement aimer de ceux qui vécurent avec lui. Les Historiens sont partagés sur le nom de sa femme, mais Mariana l'appelle Donna Ximene, & il y a de l'apparence qu'il a raison (*c*). Il en eut l'Infant Don Sanche, auquel il avoit donné pour Gouverneur l'Abbé du Monastere de Saint-Sauveur de Leyre. Cet Abbé également illustre par sa pieté & par sa doctrine, inspira au Prince non seulement des sentimens de religion, mais des principes de sagesse & d'honneur, dont le Prince forma par l'expérience un systéme de Politique fort supérieur à celui de ses prédécesseurs (*d*).

(*a*) *Ambrosio*, *Moralés*, *Luc. Tud.* Chron. *Rod. Tolet.* l. c.

(*b*) *Mariana*, *Ferreras* ubi sup.

(*c*) *Mariana* l. c.

(*d*) Hist. du Royaume de Navarre, Moret.

Don Garcie lui laissa ses Etats, après un regne de six ans. Les Historiens varient sur le lieu où il fut enterré; les uns disent que ce fut dans le Monastere de l'Eglise de Saint-Jean de Penna, & d'autres dans celle de Saint-Sauveur de Leyre (*a*). C'est avec ce regne que l'obscurité de l'Histoire de Navarre finit en quelque façon; desorte que dans la suite nous serons en état de marcher plus surement, parceque nous aurons plus de guides, & des guides dont l'autorité est mieux établie.

Section II. *Histoire de* Navarre *depuis* D. Sanche le Grand *jusqu'à* D. Sanche V.

SECTION II.

Histoire de Navarre *depuis le regne de* Don Sanche le Grand, *jusqu'à celui de* Don Sanche V. *qui unit* la Navarre *à* l'Arragon.

Don Sanche le Grand *lui succede.* 1000.

On ignore à quel âge Don Sanche succeda à son pere, mais il est impossible qu'il fût dans l'enfance, comme quelques-uns (*b*) l'ont prétendu, puisque l'année suivante on le trouve déja marié. Il n'y a pas plus de vraisemblance dans ce que d'autres rapportent, que c'étoit son second mariage, fable inventée pour appuyer ce que nous avons rapporté ailleurs, qu'il érigea l'Arragon en Royaume en faveur de Don Ramire son fils (*c*). Il paroit par des autorités incontestables, qu'il commença son regne en serrant les nœuds de son alliance avec la Maison de Castille, & qu'il épousa Donna Munie Elvire, fille de Don Sanche & petite-fille du Comte Don Garcie; bien que l'inclination eût la principale part à ce mariage, il ne laissa pas de lui être fort avantageux (*d*). Il ne prit néanmoins aucune part aux querelles qui s'éleverent entre Don Sanche son beaupere, & le Comte Don Garcie, pere de Don Sanche; il ne paroit pas non plus qu'il se soit engagé dans la guerre que le dernier fit aux Maures, dans laquelle il fut tué (*e*). Selon toutes les apparences le Roi de Navarre voulut s'affermir dans la possession de ce que ses prédécesseurs avoient acquis, & rendre ses Etats florissans, avant que d'entreprendre la guerre. Mais quand il eut tout bien reglé, il passa la riviere de Gallego, 1011.
& chassa les Maures de la plupart des Places qu'ils occupoient sur la frontiere Orientale. Il continua la guerre si heureusement, qu'il enleva aux Infideles le Pays de Sobrarve, & s'avança jusqu'aux confins de la Comté de 1012.
Ribagorce. Preuve évidente que si les premiers Souverains de la Navarre furent établis dans le Pays de Sobrarve, ils n'en possedoient qu'une petite partie, quoiqu'il ne soit pas fort grand; ou il faut qu'ils l'eussent perdu, & qu'il eut été conquis par les Maures, tandis que ces Princes s'étendoient vers l'Occident (*f*).

Ses Conquêtes sur les Maures.

Nous devons cependant observer que Don Sanche fut secondé dans ses conquêtes par les habitans du Pays, dont un grand nombre étant Chretiens

(*a*) *Mariana*, *Ferreras* l. c. p. 112.
(*b*) *Mariana* L. VIII.
(*c*) *Ferreras*, *Moret*.
(*d*) *Zurita*, *Moret*.
(*e*) *Rod. Tolet.* Hist. Arab. *Mayerne Turquet.*
(*f*) *Moret.*

Section II Histoire de Navarre depuis D. Sanche le Grand jusqu'à D. Sanche V.

souhaittoient de s'affranchir du joug des Maures. Guillaume, Comte de Ribagorce, qui étoit maître d'une partie de cette contrée, vit avec jalousie les conquêtes du Roi de Navarre, & quoiqu'il n'eût pu en chasser les Maures, il entreprit d'en déposseder Don Sanche (*a*). Sa témérité fut punie, car il fut entierement défait par Don Sanche, & son ambition lui fit perdre ses Etats, ou au moins son indépendance. Tandis que le Roi de Navarre étoit occupé de ce côté-là, Mundir (*b*) Gouverneur de Saragosse voulut profiter de l'occasion pour ravager la Navarre, & pour tâcher de recouvrer les Places enlevées à ses prédécesseurs. Il réussit dans une partie de son projet, & fit un butin considerable, mais il échoua entiere-
1015. ment dans le reste de son dessein. Don Sanche retourna avec son Armée victorieuse, & fondit sur les Maures avec tant de vigueur, qu'il les mit entierement en déroute, & les obligea de repasser l'Ebre avec tant de perte, qu'on doute qu'ils se soient jamais bien relevés de ce coup (*c*). Com-
1016. me les limites du Royaume de Navarre & du Comté de Castille s'étoient confondues avec le tems, & que cela pouvoit donner lieu dans la suite à des querelles fâcheuses, Don Sanche & son beaupere nommerent de part & d'autres des personnes qui les fixerent (*d*).

Réforme des Monasteres de Navarre.

1025. Le Roi Don Sanche s'étant apperçu que la Discipline réguliere s'étoit relâchée parmi les Religieux de ses Etats, ce qui les rendoit peu propres à instruire ses sujets, envoya des Députés à Odilon, Abbé de Clugni, pour lui demander quelques personnes distinguées par leur pieté pour réformer les Monasteres de son Royaume. L'Abbé lui en envoya, & ils travaillerent à cette réforme. Ensuite le Roi mit Paterne, un de ces Réformateurs pour Abbé dans le Monastere de Saint Jean de la Penna, & en plaça d'autres dans la même qualité, dans celui de Saint-Sauveur de Leyre, & à Sainte Marie d'Yrache (*e*). Par leurs soins & leur vigilance la Discipline se rétablit parmi les Moines, & par leur conseil il fit relever le célebre & ancien Monastere de Saint Victorien. Il embellit aussi la Cathédrale de Pampelune, & fixa exactement les limites de ce Diocese. Nous rapportons ces faits pour faire voir que dans ces anciens tems la piété étoit en grande partie le point essentiel de la Politique, qui étoit adaptée à la nature du Gouvernement, & propre également à maintenir la tranquillité parmi les peuples & à leur inspirer le zele, absolument nécessaire pour faire réussir leurs expéditions contre les Maures (*f*). Ce qui bien pesé nous met en état de porter un juste jugement de ces tems-là.

Réunion de la Castille à la Navarre.

Les fils de Don Vela, Comte d'Alava, ayant pris de nouveaux ombrages du Comte de Castille, s'étoient retirés dans le Royaume de Léon, & là au bout de quelques années ils se vengerent cruellement par l'assassinat du jeune Comte Don Garcie Sanchez, le dernier mâle de sa Maison, & fils de celui avec lequel ils avoient eu des démêlés (*g*). Par la mort de ce Prin-

(*a*) *Ferreras* T. III. p. 139. *Moret.*

(*b*) Hist. du Royaume de Navarre, *Moret.*

(*c*) *Rod. Tolet.* Hist. Arab. *Ferreras* l. c. p. 1[illegible]0.

(*d*) Monument de St. Millan, *Ferreras* l. c. p. 141.

(*e*) *Moret Ferreras* ubi sup. p. 155.

(*f*) *Mariana* L. VIII.

(*g*) *Rod. Tolet.* de reb. Hisp. *Luc. Tud.* Chron.

Section II. *Histoire de Navarre depuis* D. Sanche le Grand *jusqu'à* D. Sanche V.

ce, le Roi de Navarre fon beaufrere, fe trouva du chef de fa femme le légitime Héritier de la Caftille, dont il prit poffeffion. Immédiatement après il affiegea le Château de Monçon, où les affaffins du Comte s'étoient retirés, & l'ayant pris, il fit main baffe fur tous ceux qui s'y trouvoient (*a*). La réunion de la Caftille avec la Navarre aggrandiffoit confiderablement les Etats de Don Sanche, & pouvoit felon les apparences allarmer fes voifins; car en ce tems-là les Princes Efpagnols étoient fort jaloux les uns des autres, & fouffroient impatiemment de fi confiderables accroiffemens de puiffance. Un incident qui arriva peu après fit que ces étincelles de mécontentement allumerent un grand feu. Le Roi Don Sanche entreprit de rebâtir l'ancienne ville de Palence, & chargea de cet ouvrage l'Evêque d'Oviedo, un des plus illuftres Prélats de ce tems-là (*b*). On rapporte que ce qui donna lieu à ce deffein fut une avanture que le Roi eut. Etant à la chaffe dans une forêt, qui couvroit les ruines de Palence, il pourfuivit un Sanglier, qui fe retira dans un lieu fouterrain, D. Sanche y apperçut un Autel, & l'on dit qu'il fentit fon bras immobile, lorsqu'il voulut le lever pour frapper l'animal. Il fe trouva, que c'étoit-là autrefois une chapelle dédiée à Saint Antoine; le Roi fit vœu de rebâtir la ville & le Temple en l'honneur du Saint (*c*). On a de ce fait des garands auffi fûrs qu'on en peut avoir des faits de cette nature; cependant Mariana & d'autres Hiftoriens, qui d'ailleurs aiment affez les miracles n'adoptent point celui-ci (*d*). Le rétabliffement de Palence choqua tellement Don Bermude III., Roi de Léon, qu'il prit les armes; mais Don Sanche entra avec des forces fupérieures dans les Etats de Bermude, & prit Aftorga; les principaux Prélats s'entremirent, & engagerent les deux Rois à faire la paix. Les principales conditions furent, que Don Bermude donneroit les Terres conteftées en dot à l'Infante Donna Sanche fa fœur, qu'elle épouferoit Don Ferdinand fecond fils du Roi Don Sanche, qui céderoit à Ferdinand le Comté de Caftille, avec le titre de Roi (*e*). Cet accommodement paroiffoit affez raifonnable & égal, les deux Rois le ratifierent, & le mariage fe célebra avec beaucoup de magnificence dans le Monaftere de Sahagun (*f*). Mais la fuite fit voir, que de la part du Roi de Léon la reconciliation ne fut qu'apparente.

Partage que fait Don Sanche de fes Etats & fa mort.

Don Sanche ayant ainfi rétabli la tranquillité publique, s'appliqua à réformer les Monafteres de Caftille fur le même plan qu'il avoit fuivi pour ceux de fes Etats héréditaires. Pour abreger le chemin aux Pélerins qui alloient à Saint Jaques, il leur en ouvrit un dans fes Etats, par le pied des montagnes de Birbiefca & d'Amaya, afin qu'ils puffent fans crainte faire leur pelerinage, paffant par Carrion, par Léon & par Aftorga. Cet acte de bienfaifance lui fit honneur & fut très-avantageux à fes fujets (*g*). Etant 1034.
déja âgé, il fouhaitta de voir fes quatre fils établis avant que de mourir; il leur partagea donc fes Etats de la maniere fuivante: il affigna à Don Gar-

(*a*) *Mariana* l. c. *Ferreras* l. c. p. 163.
(*b*) *Moret. Rod. Tolet.* de reb. Hifp. *Mariana* l. c.
(*c*) *Ferreras* ubi fup. p. 165.
(*d*) *Rod. Tolet.* de reb. Hifp.
(*e*) *Luc. Tud.* Chron. *Ferreras* l. c. p. 167.
(*f*) *Rod. Tolet.* l. c.
(*g*) *Luc. Tud.* Chron.

Section II. *Histoire de Navarre depuis* D. Sanche le Grand *jusqu'à* D. Sanche V.

cie le Royaume de Navarre, la Biſcaye, qu'on appelloit alors, ſuivant quelques-uns, le Duché de Cantabrie, & la Province de Rioja; à Don Ferdinand, la Caſtille; à Don Gonçale, les Comtés de Sobrarve & de Ribagorce, & à Don Ramire l'Arragon (*a*). Quant à la fable ſur laquelle on prétend que ce partage étoit fondé, nous en avons parlé ailleurs, & cela eſt plus que ſuffiſant. Il envoya les Princes dans leurs Gouvernemens reſpectifs, où ils prirent le titre de Rois. Don Sanche ne ſurvécut pas longtems à ces diſpoſitions, il termina ſa vie au mois de Fevrier de l'année ſuivante 1035 (*b*). Il fut d'abord enterré dans le Monaſtere d'Onna, d'ou Ferdinand ſon fils le fit enſuite transférer à Léon (*c*). Pour ce qui eſt du conte qu'on débite, qu'il fut aſſaſſiné en allant en pélérinage à Oviedo, nous avons produit ailleurs les raiſons que nous avons de n'y ajouter aucune foi, ainſi nous n'y inſiſterons point. Nous en dirons autant de ce qu'on dit, qu'il prit le titre d'Empereur d'Eſpagne; les plus anciens Hiſtoriens gardent le ſilence là-deſſus, & ceux qui rapportent le fait (*d*), ſans citer aucune autorité, ne ſont pas dignes de créance à cet égard.

D. Garcie IV. *ſuccede à ſon pere.*

Don Garcie Sanchez, ſurnommé *de Najara*, le lieu de ſa naiſſance, ſucceda à ſon pere dans le Royaume de Navarre, Mariana (*e*) aſſure que ce Prince, avant la mort de ſon pere, étoit allé en pélérinage à Rome pour obtenir le pardon de la fauſſe accuſation qu'il avoit portée contre ſa mere. Mais ce voyage eſt démenti non ſeulement par la Chartre qu'on a encore, qui prouve qu'il étoit alors en Navarre, mais encore par la réſidence de la Reine ſa mere dans ſes Etats; où elle n'auroit aſſurément pas demeuré, s'il eût été coupable d'un crime ſi atroce envers elle, & que pour s'en venger, elle l'eût fait priver de la Caſtille & de l'Arragon (*f*). Le Roman peut avoir de la vraiſemblance, mais l'Hiſtoire eſt toujours d'accord avec elle-même. La guerre qui s'alluma entre les Rois de Caſtille & de Léon, fournit à Don Garcie l'occaſion de donner une preuve de ſon affection fraternelle, en envoyant un corps de Troupes au ſecours de Don Ferdinand. Mais lorſque par la défaite & la mort de Don Bermude, ce Prince hérita, du chef de ſa femme ſœur de D. Bermude, de la couronne de Léon, on croit que Don Garcie en fut jaloux, mais la ſuite de l'Hiſtoire ne permet gueres de le penſer. Peut-être même, que tant que la Reine leur mere vecut, les freres furent au moins en apparence, bons amis; comme la premiere choſe que Don Garcie fit après ſon avénement à la Couronne, en fournit une preuve inconteſtable (*g*). Il
938. avoit conclu ſon mariage avec Donna Eſtefanie, Infante de Barcelone: en ſe rendant dans cette ville pour la célébration, il paſſa par les Etats de Don Ramire & de Don Gonçale ſes freres, qui lui donnerent de grandes marques de leur amitié & de leur eſtime. A ſon retour il viſita le Monaſtere de Saint-Jean de la Penna, ainſi qu'on le voit par un privilege de ce Mo-

(*a*) *P. Marſilio*, *Ferreras* l. c. p. 170.
(*b*) *Moret*, *Mariana* l. c. *Ferreras* ubi ſup.
(*c*) *Rod. Tolet.* de reb. Hiſp. *Zurita*, *Ferreras* l. c.
(*d*) *Mariana* L. VIII.
(*e*) Le même L. IX. § 5.
(*f*) *Ferreras* l. c. p. 171.
(*g*) *Moret.*

SECTION II. Histoire de Navarre depuis D. Sanche le Grand jusqu'à D. Sanche V.

nastere (*a*). Nous n'avons donc aucune raison de penser qu'il y eût alors encore des semences de division entre les enfans de Don Sanche le Grand; mais il y en eut bientôt après, qui produisirent bien des maux, ainsi que nous le verrons, ce qui justifie le sentiment de Mariana, que par le partage de ses Etats Don Sanche mit l'Espagne à deux doigts de sa perte.

Guerre entre ce Prince & D. Ramire son frere.

En cette meme année, Don Gonçale fut assassiné indignement sur le pont de Montelus, par un de ses Domestiques appellé Ramonet, sans qu'on ait pu jamais savoir le motif d'un crime si noir (*b*). Après sa mort ses sujets proclamerent Roi Don Ramire, qui par là réunit le Pays de Sobrarve & de Ribagorce à ses Etats. On ne trouve point que Don Garcie ait formé la moindre opposition à cette réunion, content de travailler à rendre ses sujets heureux, sans inquieter ses voisins (*c*). D'ailleurs les Sauterelles desoloient en ce tems-là la Navarre; & tous les moyens humains ayant été inutiles pour arrêter cette calamité, Don Garcie consulta le Pape Benoit IX., ce Pontife lui envoya Gregoire, Evêque d'Ostie, pour prêcher la repentance aux Navarrois en général, & la reforme aux Religieux. Il y a lieu de croire, qu'avant les ravages des Sauterelles qui produisirent la disette, le Royaume étoit florissant, ce qui avoit jetté les peuples dans le luxe, & les avoit fait dégénérer des vertus de leurs ancêtres (*d*). Don Ramire, qui avoit deja soumis & rendus tributaires divers petits Princes Maures, voulut profiter des circonstances pour enlever à son frere quelques Places qui étoient à sa bienséance. Il assembla une Armée, sous prétexte de continuer ses entreprises contre les Infideles, mais il somma d'abord les Princes Maures ses Alliés de le venir joindre avec leurs Troupes, entra brusquement dans la Navarre & mit le siege devant Tafalla, Place assez forte & importante (*e*). Don Garcie assembla un nombre assez 1042.
considerable des vieilles Troupes de son pere, & feignit de vouloir les employer à la défense de Pampelune, mais il marcha de nuit si secretement, qu'il surprit les Arragonnois tous endormis, força leur camp, & obligea son frere de se sauver sur un cheval sans selle & sans bride (*f*). Après avoir ainsi sécouru Tafalla, Don Garcie, dont l'armée fut grossie par de nouvelles Troupes, entra dans l'Arragon; la plupart des grandes villes lui ouvrirent les portes, & Don Ramire hors d'état de s'opposer aux progrès du Vainqueur, se retira dans les Montagnes de Sobrarve & de Ribagorce. Delà il envoya des Evêques à son frere, pour lui demander excuse de ce qui s'étoit passé. Le Roi de Navarre lui pardonna non seulement, mais lui rendit toutes les Places qu'il avoit conquises, & retourna dans ses Etats (*g*). Mariana, faute de faire attention à la Chronologie, a étrangement defiguré ces faits, en quoi il a été suivi par d'autres Historiens.

Application de D. Garcie aux affaires de son Royaume.

Cette guerre heureusement terminée, Don Garcie s'appliqua avec un grand soin à regler les affaires domestiques de son Royaume, & à l'exemple de ses prédécesseurs il jetta les fondemens du superbe Monastere de Sainte-

(*a*) *Zurita*, *Ferreras* ubi sup. p. 174.

(*b*) Chron. antiq de reb. Arragon. Chron S. Joann. de rup *Mayerne Turquet.*

(*c*) *Ferreras* T. III. p. 175.

(*d*) Chron. antiq de reb. Arragon-Chron. S. Joann. de rup.

(*e*) Chron. antiq. de reb. Arragon. *Rod. Tolet.* de reb. Hisp.

(*f*) Les mêmes, & *Luc. Tud.* Chron.

(*g*) *Luc. Tud.* Chron.

Section II. *Histoire de* Navarre *depuis* D. Sanche le Grand *jusqu'à* D. Sanche V.

1045.

Marie de Najera. Dans ces entrefaites les Maures firent une irruption sur ses terres, & ayant fait un butin considerable, ils le porterent à Calahorra (*a*). Cela fournit au Roi de Navarre une belle occasion d'annexer cette Place à ses Etats. Il prit ses mesures si secretement & avec tant de diligence, qu'il emporta Calahorra d'assaut, avant que les Infideles eussent le tems de la sécourir. Cette expédition lui fit d'autant plus d'honneur, qu'il rétablit le siege Episcopal de cette ville (*b*). Dans la Biscaye, les Patrons des Eglises usoient de leurs droits avec tant de tyrannie, qu'ils traitoient les Ecclésiastiques en Esclaves, jusqu'à les forcer d'entretenir leurs Chiens. Les Ecclésiastiques en porterent leurs plaintes au Roi de Navarre; Don Garcie leur rendit toute la justice qu'ils pouvoient desirer, & regla les choses de façon qu'ils eussent un revenu suffisant pour leur entretien (*c*). Nous devons faire souvenir le Lecteur, que c'est sur ces faits, qui sont rapportés simplement & qui sont certains, qu'il doit se faire une idée du caractere de ce Prince, dont dépend toute la créance due à la suite de cette Histoire; nous n'y ferons point de réflexions, les laissant à la pénétration de chacun, persuadés moralement, qu'après y avoir un peu pensé il envisagera les objets dans leur vrai point de vue.

Il fait exclurre le Prieur de St. Millan du Couvent.

Les grandes dépenses que la construction du Monastere de Notre-Dame de Najera avoit demandées, épuiserent les coffres du Roi de Navarre, & il lui étoit très-difficile de continuer l'ouvrage. Il s'adressa au Monastere de Saint Millan, & demanda une partie des richesses qui y étoient pour achever son nouveau bâtiment. L'Abbé ne parut pas s'éloigner de condescendre au desir de Don Garcie; mais le Prieur s'y opposa, & empêcha que la cession ne fût faite; le Roi en fut si irrité, qu'il obligea l'Abbé à exclurre le Prieur du Couvent (*d*).

Ayant voulu faire arrêter Don Ferdinand, *il est lui-même arrêté, & se sauve.*

Quelque tems après Don Garcie tomba dangereusement malade, & Don Ferdinand Roi de Castille son frere vint le visiter à Najera. On dit que le dernier prétendoit que cette ville & quelques autres Places, avec la Province lui appartenoient, ayant toujours été de la dépendance du Royaume que son pere lui avoit laissé; Don Garcie maintenoit que ces Places lui devoient appartenir en vertu du Testament du Roi son pere, par lequel il avoit donné la Castille à son frere. Il ne laissa pas de faire à Don Ferdinand une réception très-obligeante; mais bientôt on donna à entendre au Roi de Castille que son frere avoit dessein de le faire arrêter, desorte qu'il se retira promptement & aussi secretement qu'il lui fut possible dans son Royaume mais fort piqué du traitement que son frere avoit voulu lui faire; il ne voulut pas même ajouter aucune foi aux assurances que le Roi de Navarre lui fit donner, qu'on lui en avoit imposé, & qu'il n'avoit jamais pensé à rien de semblable (*e*). Quelques Historiens de Navarre prétendent néanmoins que Don Ferdinand fut si content des excuses de son frere, qu'il fit un second voyage en Navarre, sans qu'il lui arrivât rien. Quoiqu'il en

(*a*) *Moret* L. XIV. fol. 746.
(*b*) Chart. Monast. S. Millan.
(*c*) *Moret.*
(*d*) Vita S. Dominici.
(*e*) *Zurita* annal. Arragon, *Mariana*, *Majerne Turquet.*

en ſoit, trois ou quatre ans après, Don Ferdinand étant tombé malade à Burgos, Don Garcie s'y rendit pour le voir; il fut d'abord reçu avec de grandes démonſtrations de joie & d'amitié; mais peu de tems après ſon arrivée, ſon frere le fit arrêter, & l'envoya priſonnier dans le Château de Céa (*a*). Il n'y reſta pas longtems, car ayant corrompu ſes Gardes, il s'échappa. De retour en Navarre il leva des Troupes pour tirer vengeance de l'inſulte que ſon frere lui avoit faite. On dit, que pour ſe rendre plus formidable, il demanda des Troupes auxiliaires aux Maures de Saragoſſe & de Tudele, qui lui en fournirent avec plaiſir; il fut donc bientôt en état d'entrer en Caſtille à la tête d'une nombreuſe & puiſſante Armée (*b*).

Section II. *Hiſtoire de Navarre depuis D. Sanche le Grand juſqu'à D. Sanche V.*

Il attaque la Caſtille & perit dans une bataille.

Comme l'on avoit attribué la longue maladie, dont il avoit été affligé à l'injure qu'il avoit faite à Dominique, Prieur de Saint Millan, on attribua ce qui arriva à ce Prince depuis à une autre querelle qu'il avoit eue avec le même Religieux, qui s'étoit oppoſé à la translation du Corps de Saint Millan dans le nouveau Monaſtere de Najera. Le Roi en avoit été ſi irrité, qu'il lui avoit ordonné de ſortir de ſes Etats; il ſe retira dans ceux de Don Ferdinand, & y devint Abbé de Silos. Le Roi de Léon & de Caſtille l'employa avec d'autres du même caractere, pour terminer le différend avec ſon frere, & en venir à un accommodement. Don Garcie fut inflexible, & ſes préparatifs étant achevés, il entra en Caſtille vers la fin du mois d'Août, & marcha droit à Burgos; Don Ferdinand s'avança à la tête de ſes Troupes, & les deux Armées ſe trouverent en préſence, entre Atapuerca & Ages, à trois lieues de Burgos. Elles en vinrent aux mains le premier de Septembre (*c*); pendant longtems le combat fut aſſez égal, mais un Officier, nommé Sanchez Fortun, qui avoit quitté le ſervice de Don Garcie, pour ſe mettre à celui de ſon frere, lui porta un coup de lance, & le renverſa de cheval. D'autres diſent, que deux déſerteurs, qui connoiſſoient bien le Roi, le percerent l'un & l'autre de deux coups de lance. La mort de Don Garcie, obligea ſon Armée à faire retraite, & l'on dit qu'elle abandonna les Mahométans auxiliaires, qui furent enveloppés & taillés en pieces (*d*). Son Corps fut enterré trois jours après ſa mort dans l'Egliſe de Notre-Dame de Najera, qui lui avoit tant couté. Quelques anciens Hiſtoriens diſent que le Roi de Caſtille profita de ſa victoire pour s'emparer des villes & des Provinces qui avoient fait le ſujet de leurs différends: mais un judicieux & exact Hiſtorien a fait voir, que Don Ferdinand ne fit aucune peine à ſon Neveu. On dit que Don Garcie laiſſa quatre fils & quatre filles. Don Sanche qui lui ſuccéda; Don Ramire à qui il donna la Seigneurie de Calahorra; Don Ferdinand & Don Raymond. Les Filles furent les Infantes Donna Ermeſinde, Ximene, Major & Urraque (*e*).

1054.

(*a*) *Moret*, *Abarca*.

(*b*) Chron. antiq. de reb. Arrag. *Luc. Tud.* Chron. *Rod. Tolet.* de reb. Hiſp.

(*c*) Chron. Ovitenſe. Annal. Complut. & Tolet.

(*d*) *Luc. Tud.* Chron. *Rod. Tolet.* de reb. Hiſp.

(*e*) *Zurita* annal. Arrag. *Mariana* L. IX. Hiſt. du Royaume de Navarre.

Section II. *Histoire de* Navarre *depuis* D. Sanche le Grand *jusqu'à* D. Sanche V.

Don Sanche IV. *lui succede.*

1057.

Don Sanche IV. monta ſur le trône après la fin malheureuſe de ſon pere: ſi l'on en croit quelques Hiſtoriens, ce Prince ne ſe diſtingua ni par ſa prudence ni par ſa valeur. Il redoutoit extrémement ſon oncle Don Ferdinand, & bien qu'il le haït à cauſe de la mort de ſon pere, & qu'il fût jaloux de ſa grande puiſſance, il ne laiſſa pas de recevoir bien les excuſes que ce Prince jugea à-propos de lui faire, & de conſentir à tout ce qu'il voulut (*a*). Mais quand il ſe crut bien affermi ſur le trône, il ſe lia étroitement avec ſon autre Oncle, Don Ramire Roi d'Arragon, & comme celui-ci avoit les mêmes intérêts & les mêmes appréhenſions, il lui propoſa une ligue défenſive, pour ſe précautionner contre un Monarque également rédoutable à ſes voiſins Chretiens & Mahométans. Cette Ligue produiſit en grande partie l'effet qu'on en attendoit; mais le Roi de Léon & de Caſtille étant venu à mourir, partagea ſes Etats entre ſes fils, & laiſſa la Caſtille à Don Sanche, le Royaume de Léon à Don Alphonſe, la Galice & le Portugal à Don Garcie (*b*). Avant ce tems-là Don Ramire, Roi d'Arragon, avoit péri dans une bataille contre les Maures de Sarragoſſe, que le Roi de Caſtille avoit pris ſous ſa protection. Cela engagea Don Sanche, Roi de Navarre, à renouveller le Traité d'alliance, avec ſon Couſin Don Sanche, Roi d'Arragon, ce qui le mit en état de repouſſer Don Sanche, Roi de Caſtille, qui avoit fait une irruption dans la Navarre, & qui fut battu par les deux Rois alliés. Enſuite le Caſtillan ayant tourné ſes armes contre ſes Freres, il réunit tous les Etats de ſon pere, & devint par là auſſi redoutable à ſes Couſins, que ſon pere Don Ferdinand l'avoit jamais été. La mort de cet ambitieux Prince les délivra bientôt de leurs appréhenſions, quoique Don Alphonſe ſon frere, qui s'étoit réfugié parmi les Maures à Tolede, lui ſuccedât dans tous ſes Etats (*c*). Il y a divers faits qui démentent l'idée que l'on a donnée de Don Sanche de Navarre. Lorſque Don Sanche, Roi d'Arragon, attaqua le Roi Mahométan de Saragoſſe, le Roi de Navarre le reçut au nombre de ſes vaſſaux, & l'empécha par là d'être la victime de l'ambition de ſon couſin (*d*). Il réſiſta auſſi aux importunités du Pape Alexandre II. qui le ſollicita d'abolir l'Office Gothique & d'adopter celui de l'Egliſe Romaine, bien que le Roi d'Arragon eût conſenti à ce changement dans ſes Etats. Mais Don Sanche ne s'oppoſa point à la tenue d'un Concile, pour arrêter la Simonie & les autres vices qui regnoient parmi les Eccléſiaſtiques, au contraire il tint la main à l'exécution des Canons qui furent faits. Il ne fut pas moins ferme, conjointement avec ſes Couſins, à traiter avec le mépris qu'elles méritoient les prétentions extravagantes du Pape Grégoire VII. qui par une ſcandaleuſe & ridicule fauſſeté, ainſi que nous l'avons prouvé ailleurs, vouloit rendre tous les Princes Chretiens d'Eſpagne Feudataires du ſiege de Rome; prétention auſſi frivole que mal-fondée, quelque peine que le Cardinal Baronius ait priſe pour la défendre (*e*). Ce ſont-là ſemble-t-il des preuves,

(*a*) *Luc. Tud.* Chron. *Rod. Tolet.* l. c.
(*b*) *Mariana* l. c. *Ferreras* T. III. p. 214.
(*c*) *Luc. Tud.* Chron. *Rod. Tolet.* l. c.
(*d*) *Zurita* annal. Arragon.
(*e*) *Ferreras* ubi ſup. p. 237, 238.

que Don Sanche Roi de Navarre n'étoit pas un Prince aussi foible & pusillanime, bien qu'il fût d'une humeur pacifique. Peut-être aussi, que des chagrins domestiques l'empêcherent de se signaler par les armes, comme son pere & ses illustres ancetres avoient fait. Mais nous ne pouvons que faire des conjectures à cet égard, parce que l'Histoire de son regne est fort obscure, & que le peu que l'on en sait est rapporté différemment, & même avec des circonstances qui se contredisent. Il faut donc prendre les faits tels qu'ils sont, sans prétendre y suppléer par des conjectures.

Section II. *Histoire de Navarre depuis D.* Sanche le Grand *jusqu'à* D. Sanche V.

1074.

Il est assassiné par Don Raymond *son frere.*

976.

Don Raymond, frere de ce Monarque, entrainé par de jeunes gens, avec lesquels il avoit fait des liaisons trop intimes, commença d'abord par traiter son frere d'une façon moins respectueuse qu'il ne devoit, & travailla ensuite à inspirer le même mépris à ses sujets; il tournoit en ridicule son application assidue aux affaires, comme au dessous de sa dignité, & se plaignoit qu'il n'eût pas reculé ses frontieres par des conquêtes (*a*). Il ne gagna rien sur le gros du peuple, qui persuadé que le Roi n'avoit rien tant à cœur que le bonheur de ses sujets, lui étoit entierement dévoué. Don Raymond attira dans son parti sa sœur Ermesinde; il avoit d'ailleurs une nombreuse suite de bandits & de scélérats, qu'il protegeoit, en les mettant à couvert de la rigueur des Loix; desorte qu'ils avoient l'insolence de se porter ouvertement aux plus grandes violences (*b*). Le Roi, après avoir employé toutes les voies de la douceur pour ramener son frere, le déclara avec ses partisans rebelles & ennemis publics. Don Raymond se flata, ou se laissa persuader par ses satellites, que si son frere étoit mort les Navarrois, sans égard pour ses enfans, le recevroient avec un applaudissement universel pour leur Roi. Il se saisit donc de quelques Châteaux, & de quelques autres Places fortes, & attira auprès de lui tous les mécontens & les esprits mutins; il chercha ensuite les moyens d'ôter la vie à Don Sanche, & effectua ce noir dessein; les Historiens varient un peu sur la maniere dont se commit cet assassinat. Les uns disent, que Don Raymond fit entrer dans la ville de Roda un grand nombre de ses bandits déguisés, pour défendre celui qui étoit chargé de tuer le Roi, & que ce scélerat perça ce Prince de plusieurs coups de poignard (*c*). D'autres rapportent, que Don Sanche étant allé à la chasse entre la ville de Funes & Milagro, Don Raymond, qui s'étoit reconcilié en apparence avec lui, profita de l'occasion; & que voyant le Roi seul à la poursuite d'un Sanglier, lui & ses associés le précipiterent avec son cheval du haut d'un rocher, ensorte que par la violence de la chute son corps fut mis en pieces (*d*). Cet horrible attentat se commit le 4 de Juin, Don Sanche ayant regné vingt-deux ans. On dit que son corps fut enterré à Sainte-Marie de Najera, & qu'il fut généralement regretté de ses sujets (*e*).

(*a*) *Rod. Tolet.* de reb. Hisp.
(*b*) *Zurita* annal. Arrag. Hist. de Navarre.
(*c*) *Mariana.* L. IX.
(*d*) Annal. Compost. Chron. S. Joann. de rup. *Rod. Tolet.* l. c.
(*e*) *Moret.*

Section II. *Histoire de* Navarre *depuis* D. Sanche le Grand *jusqu'à* D. Sanche V.

La Biscaye, Rioja & d'autres terres démembrées de la Navarre & annexées au Royaume de Léon & de Castille.

Les Historiens disent généralement que Don Sanche avoit épousé Donna Placentia, & qu'il en avoit trois fils; Don Ramire étoit l'aîné, & les deux autres s'appelloient Garcie; mais c'est une erreur, Don Ramire n'étoit pas son fils, mais les deux Garcie étoient ses enfans; comme ils étoient fort jeunes à la mort de leur pere, on les mit en sureté en les fesant passer en Castille. Dans le trouble & la confusion où les Navarrois se trouverent, la plupart ne savoient ni ce qu'ils fesoient ni ce qu'ils vouloient faire; ils convenoient seulement en ceci que la tache du sang du Roi ne pouvoit se laver que par le sang de l'infâme Raymond & de ses Complices. Cela obligea ce Traitre à se réfugier auprès d'Almutadir Roi de Saragosse, qui par pitié lui assigna de quoi subsister (*a*). Don Ramire, Seigneur de Calahorra, tâcha d'appaiser les esprits, & d'engager les Navarrois à le mettre sur le trône, mais ils n'y voulurent pas entendre & persisterent dans la résolution de ne laisser regner personne de la famille du Roi. Don Ramire fit alors proclamer à Calahorra Don Alphonse Roi de Castille & de Léon, & avec le secours de ce Prince il se saisit de la Province de Rioja & de la Biscaye. Cela ne fit aucune impression sur les Navarrois, qui appellerent au trône Don Sanche Roi d'Arragon, sans témoigner le moindre égard pour les enfans du feu Roi; ils en laisserent le soin au Roi de Castille, qui leur fit donner une bonne éducation; le cadet mourut jeune, & l'aîné perdit la vie dans une bataille contre les Maures, suivant quelques-uns, mais *Ferreras*, sur ce qu'ils portoient le même nom, conjecture que l'un étoit bâtard, & qu'ils moururent tous deux jeunes (*b*). Comme Don Sanche avoit amené assez de Troupes avec lui à Pampelune, & que Don Alphonse étoit avec son Armée dans la Province de Rioja, il sembloit que le sort de la Navarre alloit se décider à la pointe de l'épée; mais les Prélats & les Grands s'entremirent, & représenterent aux deux Rois, qu'en se fesant la guerre, ils travailloient pour les Infideles: ainsi l'on s'accommoda, & l'on convint que chacun garderoit ce qu'il occupoit, & que l'Ebre serviroit de bornes à leurs Etats (*c*). C'est par cette malheureuse révolution que la Navarre perdit de grandes & belles Provinces, toute communication avec l'Océan, & cette partie de la vieille Castille, qui jusques-là y avoit été annexée. Quant à l'Infant Don Ramire & aux Infantes Donna Urraque, Major & Ximene, tous quatre se retirerent en Castille, & Alphonse les traita avec tous les égards dus à leur naissance (*d*). Nous terminons cette Section après avoir fait voir de quelle façon les Royaumes de Navarre & d'Arragon furent réunis, ayant été séparés quarante ans.

(*a*) *Mariana* l. c. *Ferreras* ubi sup. p. 243.
(*b*) *Ferreras* l. c. p. 244.
(*c*) *Moret.*
(*d*) *Mariana*, *Ferreras* ubi sup. *Mayerne Turquet.*

SECTION III.

Section III. *Histoire de Navarre depuis l'an 1076 jusqu'à l'an 1284.*

Depuis le regne de Don Sanche V. *jusqu'à celui de la Reine* Jeanne, *qui par son mariage réunit la Couronne de* Navarre *à celle de* France.

D. Sanche V. Roi d'Arragon & de Navarre regne glorieusement.

Don Sanche Ramirez monta ainsi sur le trône de Navarre du consentement des peuples, & prit le nom de Sanche V. Comme nous avons déja fait l'Histoire de ce Prince, dans celle d'Arragon, nous nous bornerons ici à ce qui a un rapport direct à la Navarre. Il se trouva souvent forcé d'avoir pour Don Alphonse Roi de Léon & de Castille de plus grands égards qu'il n'auroit bien voulu, & cela par deux raisons; d'un côté à cause des prétentions que ce Prince avoit sur la Navarre, qui étoient aussi bien fondées que les siennes, & de l'autre, parcequ'il donnoit azyle dans ses Etats, à ceux qui avoient des prétentions plus légitimes que ni l'un ni l'autre. Ce fut ce qui l'engagea à se trouver au siege de Tolede, où pour cacher sa jalousie, il contribua à rendre Alphonse plus puissant qu'il n'étoit. Le Castillan de son côté peu satisfait encore des Provinces qu'il avoit démembrées de la Navarre, ou des égards de Don Sanche, le haïssoit secretement, & par certe raison protégeoit les Princes Mahométans leurs voisins communs; desorte que pendant tout le cours de leur regne ces deux Princes furent en apparence en bonne intelligence, mais au fond ennemis, ce qui causa enfin la mort de l'un (*a*). Dans son Gouvernement domestique le Roi Don Sanche étoit également zélé pour le bonheur de ses sujets & pour l'honneur de sa Couronne; il fit plusieurs bonnes Loix, qui sont contenues dans un Code qui porte son nom (*b*). Il bâtit la ville d'Estella, dans une belle plaine sur les bords de la riviere d'Erga, avec un fort Château qui la couvre; desorte qu'on la regarde comme la seconde Place du Royaume. Il fit pénitence pour avoir pris les trésors de l'Eglise afin de fournir aux frais de la guerre contre les Infideles, & en fit restitution. Pendant les troubles les Maures s'étoient emparés de plusieurs Places dans les Montagnes, dont il les dépossèda. Pour empêcher que cela n'arrivât pas davantage, il donna de son vivant le Pays de Sobrarve & de Ribagorce à son fils Don Pedre, avec le titre de Roi selon quelques-uns (*c*). La derniere action remarquable de ce Monarque lui couta la vie; il assiegea Huesca, qui étoit défendue par toutes les forces des Maures, & même par quelques Castillans, il fut blessé mortellement d'un coup de fleche tandis qu'il avoit le bras levé pour donner ses ordres; on le porta dans 1094.
sa tente où il expira peu après le premier jour de Juin, selon les uns, ou le 4 suivant d'autres, après avoir regné sur la Navarre dixhuit ans (*d*).

Don Pedre lui succede.

Don Pedre succeda à son pere dans tous ses Etats. Comme lui & Alphonse son frere avoient promis à leur pere de ne point poser les armes,

(*a*) *Moret*, *Zurita* annal. Arragon. *Ferreras* l. c. p. 274.
(*b*) *Moret*, *Mariana*.
(*c*) *Zurita*.
(*d*) *Rod. Tolet. Mariana*, Hist. du Monast. de St. Jean de Penna. Annal. Compostell.

Section III. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1076 *jusqu'à l'an* 1284.

qu'ils n'euſſent ſoumis Hueſca, ces deux Princes donnerent bataille à une nombreuſe Armée de Maures & de Caſtillans, commandés par le Roi de Saragoſſe & par le Comte de Cabra; ce fut dans la plaine d'Alcaraz que cette action ſe paſſa; l'Armée ennemie y fut entierement défaite, ce qui fut ſuivi de la reddition de Hueſca. Les Hiſtoriens de Navarre rapportent que Saint George combattit à la tête d'un des Eſcadrons; deſorte que les Navarrois ont une grande dévotion pour ce Saint (*a*). La plus grande partie du regne de Don Pedre ſe paſſa à faire la guerre aux Infideles, auxquels il enleva pluſieurs Places fortes, deſorte qu'il recula les limites de ſes Etats de tous côtés. Mais s'il fut heureux dans ſes expéditions, il ne le fut gueres dans ſa famille, car l'Infant Don Pedre ſon fils, & l'Infante Donna Iſabelle ſa fille moururent tous deux le 18 d'Août 1104, & lui même finit ſes jours le 28 de Septembre de la même année, tant de langueur que de chagrin de la perte de ſes enfans, ayant regné ſur l'Arragon & ſur la Navarre dix ans (*b*). Il fut enterré avec ſes enfans dans l'Egliſe du Monaſtere de Saint Jean de la Penna; ce fut le dernier Roi qui y fut inhumé, à moins que ſon ſucceſſeur n'y ait été mis auſſi; mais on n'en a aucune certitude.

Alphonſe I. *ſurnommé* le Batailleur.

Don Alphonse ſucceda à ſon frere, mort ſans poſtérité, & en peu de tems il devint de Cadet d'un petit Roi, le plus puiſſant des Rois Chretiens qui euſſent regné en Eſpagne depuis la ruine de la Monarchie des Goths. Il fut le premier du nom d'Alphonſe en Arragon & en Navarre; mais après ſon mariage avec Donna Urraque, il prit le titre d'Alphonſe II. Roi de Léon, & d'Alphonſe VII. Roi de Caſtille; mais il eſt, ſi non faux au moins très-douteux qu'il ait jamais pris la qualité d'Empereur (*c*). Nous avons tant parlé de ce grand Prince dans les Hiſtoires de Léon, de Caſtille & d'Arragon, qu'il ſeroit inutile de nous étendre ici ſur ſes grandes actions. Nous nous contenterons de dire, qu'il conquit Saragoſſe, Tudele, Terraçone, Catalayud, Doraca, & tout le Pays au Midi de l'Ebre, qu'il annexa à l'Arragon (*d*). Il fut le premier qui porta les armes Chretiennes dans la fertile Province de l'Andalouſie; & il fut ſi brave de ſa perſonne & ſi heureux dans ſes expéditions, qu'on lui donna le ſurnom de *Batailleur*. Il donna des preuves de ſa valeur en France, comme en Eſpagne, s'étant rendu maître de Baionne, & le bruit de ſes exploits attira ſous ſes enſeignes les plus braves Chevaliers de tous les Pays de l'Europe, ſuivant la coutume de ces tems-là (*e*). Mais ce Prince généreux, & religieux à la mode de ſon tems, s'étant obſtiné au ſiege de Fraga, livra bataille à une Armée de Maures fort ſupérieure à la ſienne qui marchoit au ſecours de la Place, & le 17 de Juillet 1134. il fut entierement défait; un grand nombre de Seigneurs étrangers & la fleur de la Nobleſſe d'Arragon & de Navarre reſterent ſur la place. Le Roi ſe ſauva avec peine dans le Monaſtere de Saint Jean de la Penna, où il mourut de triſteſſe huit jours après, ſuivant les Hiſtoriens Contemporains (*f*). Il n'y a donc aucune raiſon de don-

(*a*) *Zurita*, *Abarca Moret*.

(*b*) Annal. Compoſtell. *Martinez*, *Zurita*, *Abarca*, *Ferreras*.

(*c*) *Mariana*.

(*d*) *Zurita*, *Rod. Tolet*, de reb. Hiſp. *Luc. Tud.* Chron.

(*e*) *Abarca*, *Zurita*, *Ferreras*.

(*f*) Annal. Compoſtell. & Tolet. *Martinez*, *Rod. Tolet*. de reb. Hiſp. Chron. Adefonſi M.

ner crédit aux fables débitées par quelques Auteurs, qu'il vécut encore plusieurs années, dans un hermitage près de Jérusalem (*a*). Il ne laissa point d'enfans, mais par son Testament, fait à Baionne, il fit des legs immenses aux Eglises, & disposa de ses Royaumes en faveur des Templiers; mais ses sujets furent assez sages pour ne pas suivre cette disposition; aussitôt qu'ils furent revenus de leur consternation, ils convoquerent les Etats des deux Royaumes (*b*).

Section III. Histoire de Navarre depuis l'an 1076 jusqu'à l'an 1284.

Les Etats de Navarre choisissent D. Garcie Ramirez pour Roi.

Il étoit de la derniere conséquence d'en venir promptement à l'élection d'un Roi; presque tous les Seigneurs avoient jetté les yeux sur Don Pedre Acarez, Seigneur d'un grand mérite, & arriere petit-fils de Don Ramire I. Roi d'Arragon. Don Pedre Tizon de Cadreita, & Don Peregin de Castellezuelo s'y opposerent fortement, parcequ'ils le trouvoient trop dur & trop fier, & qu'en l'élevant sur le trône ils se rendroient aussi bien que leurs compatriotes malheureux (*c*). Cela excita une grande division entre les Arragonnois & les Navarrois; ils se séparerent, & les Arragonnois se retirerent à Monçon, & conclurent, pour prévenir une guerre civile, de mettre sur le trône Don Ramire, frere d'Alphonse, bien qu'il fut Moine & Prêtre (*d*). Les Navarrois, qui s'étoient rendus à Pampelune, proclamerent unanimement Don Garcie Ramirez (*e*). Tous les Historiens conviennent qu'il étoit de la Maison Royale; mais plusieurs, & Mariana entre autres, prétendent qu'il étoit fils de Don Ramire, & petit-fils de Don Sanche IV, que Don Raymond son frere assassina (*f*). Mais il paroit par les Chartres & autres Pieces autentiques de ce tems-là, qu'il étoit petit-fils de Don Ramire, frere de Don Sanche IV. qui se retira en Castille, durant les troubles de Navarre; ensorte qu'on peut dire que ses nouveaux sujets lui rendirent la justice qu'ils avoient refusée à son Grand-pere (*g*). Ce Prince étoit à la fleur de son âge, très-digne du trône, brave, prudent, jaloux de l'honneur de sa couronne, mais fort sensible à la sureté de ses peuples; en un mot il étoit très-capable de faire la guerre, quand il le falloit, mais nullement porté à troubler ses voisins, ou à sacrifier à son ambition ceux qui l'avoient choisi pour leur protecteur.

Embarras où il se trouve d'abord.

A peine fut-il sur le trône, qu'il se trouva deux Compétiteurs. Le premier étoit Don Alphonse Raymond, Roi de Léon & de Castille, qui prétendoit à la Couronne de Navarre, parcequ'il descendoit en droite ligne de Don Sanche le Grand. L'autre étoit Don Ramire, Roi d'Arragon, qui en qualité d'héritier de son frere croyoit avoir autant de droit à cette Couronne qu'à celle d'Arragon (*h*). Don Garcie se tira fort adroitement d'embarras. Il alla rendre ses devoirs à Don Alphonse, & par cette démarche, il obtint un accommodement assez avantageux. Il s'y prit aussi avec dextérité avec les Seigneurs Arragonnois, à qui il fit comprendre que la guerre seroit préjudiciable aux deux Nations; & que quoiqu'il eût de justes pré-

(*a*) *Mariana* L. X.

(*b*) *Ferreras* T. III. p. 392.

(*c*) *Zurita*, Chron. Adef. M. *Ferreras* l. c.

(*d*) *Ferreras* ubi sup.

(*e*) Là-même.

(*f*) *Mariana* l. c. *Zurita*.

(*g*) *Ferreras* ubi sup.

(*h*) *Martinez*, Chron. Adefonsi M. *Zurita*, *Ferreras* l. c. p. 397.

Section III. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1076 *jusqu'à l'an* 1284.

tentions à la Couronne d'Arragon, en qualité d'héritier de Don Garcie de Najera, il vouloit bien s'en remettre à des arbitres. La conclusion fut, que l'on reconnut Don Garcie pour Roi de Navarre, les Seigneurs d'Arragon étant persuadés que Don Ramire avoit assez d'un Royaume à gouverner. Ils demanderent seulement, qu'en considération de son âge, Don Garcie reconnoitroit une espece de supériorité en Don Ramire; il y consentit sans peine, dans l'espérance de succeder à l'Arragonnois (*a*).

1135. *Succès de ce Prince & sa mort après un regne glorieux.*

Les choses ne resterent pas longtems dans cette situation tranquille. Don Garcie demanda à l'Empereur, c'est le titre qu'on donnoit alors à Alphonse, la restitution des Provinces qui avoient été démembrées de la Navarre & annexées à la Castille: ayant reçu un refus, il se ligua avec Don Alphonse Enriquez, Prince de Portugal, & entreprit de se faire justice par la voie des armes; mais son entreprise ne lui réussit pas, & à la fin il se fit un accommodement (*b*). Il eut ensuite des démêlés avec Don Raymond Berenger, Comte de Barcelone, qui avoit pris le titre de Prince d'Arragon, lorsque Don Ramire avoit abdiqué la Couronne. L'Empereur Don
1140. Alphonse appuya le Comte, qui étoit son beaufrere; mais Don Garcie se conduisit si habilement, qu'il battit le Prince d'Arragon, & obligea l'Empereur de lever le siege de Pampelune. A la fin les Seigneurs & les Prélats des deux Royaumes s'entremirent, l'Empereur fit un Traité de Paix avec Don Garcie, qui termina tous leurs différends, & l'on convint que l'Infant Don Sanche, fils de l'Empereur, épouseroit Donna Blanche, Infante de Navarre (*c*). Cependant la guerre avec l'Arragon continuoit toujours, & Don Garcie remporta divers avantages. La Reine Marguerite sa femme étant morte, ce Prince jugea qu'il étoit de son intérêt d'épouser Donna Urraque, fille naturelle de l'Empereur; Alphonse accommoda alors la querelle avec l'Arragon, & engagea les deux Princes à l'assister dans la guerre contre les Maures, ce qu'ils firent avec honneur, & l'Empereur remporta avec leurs secours des avantages considerables (*d*). Ce fut-là une des dernieres actions remarquables du Roi Don Garcie; ce Prince après avoir prudemment démêlé les affaires de son Royaume qui étoient fort embrouillées, & lui avoir rendu son ancienne indépendance, mourut tranquillement à Pampelune le 21 de Novembre 1150, également regretté de ses sujets & de ses Alliés. On l'inhuma dans l'Eglise Cathédrale de Pampelune (*e*).

Don Sanche VI. *ou* le sage

DON SANCHE, surnommé *le Sage*, succeda à son pere; & suivit constamment ses maximes. Il termina le mariage de sa sœur avec Don Sanche Infant de Castille, & dans le même tems Donna Urraque sa belle mere retourna à la Cour de l'Empereur son pere (*f*). La guerre avec l'Arragon s'étant rallumée, Don Sanche la soutint avec autant de courage que de succès, malgré le secours que l'Empereur donna à Don Raymond, & il obligea enfin celui-ci à terminer par une paix solide & équitable, les querelles qui avoient duré si longtems entre les deux Royaumes. Après la mort de l'Empe-

(*a*) Chron. Adefonsi M. *Ferreras* l. c.
(*b*) *Rod Tolet. Luc. Tud. Moret.*
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Chron. Adefonsi M. *Ferreras* ubi sup. & suiv. *Mayerne Turquet.*
(*e*) Annal. Tolet. *Moret.*
(*f*) *Luc. Tud.* Chron. Adefonsi M.

pereur il tâcha de recouvrer les Places qui au préjudice de la Navarre avoient été annexées à la Castille; il manqua d'abord son coup, mais il fut plus heureux dans la suite. Il sut aussi par sa prudence empêcher que les petits Princes Maures ne se réunissent, en sécourant les plus foibles contre les plus puissans; par ce moyen il tint leurs forces divisées, & en même tems il les fit servir à se ruiner les uns les autres (*a*). Cette fine politique, jointe à son application à regler bien les affaires de son Royaume, lui mérita le surnom de *Sage*. Il répara & rétablit les forces épuisées de la Navarre, de maniere, qu'il se fit considerer des Princes Chretiens & Maures, autant qu'aucun de ses prédécesseurs l'avoit été (*b*). Nous en rapporterons ici un exemple singulier, que nous avons touché ailleurs, mais dont nous avons réservé un plus ample détail pour l'Histoire de Navarre, à laquelle il appartient proprement.

SECTION III. *Histoire de Navarre depuis l'an 1076 jusqu'à l'an 1284.*

On a vu l'état incertain des affaires de Don Sanche par rapport aux Rois d'Arragon & de Castille, & les injures qu'il essuya de la part de l'un & de l'autre; nous avons vu aussi les raisons qui l'engagerent à assister les Maures. Nous allons donner au Lecteur une idée claire des avantages qu'il retira d'abord d'une conduite, qui sembloit tout au plus lui en promettre de fort éloignés. Le Prince Maure qu'il assista, étoit Abenlop, Roi de Valence & de Murcie, dont les Etats ne confinoient point aux siens, & dont par conséquent il n'avoit gueres rien à craindre (*c*). Les Troupes qu'il fournit au Prince Mahométan étoient commandées par Don Pedre Ruiz d'Azagra, & Abenlop non seulement fit tête à son ennemi, mais assiegea & prit Grenade (*d*). Pour recompenser le Général Chretien d'un service aussi signalé, le généreux Maure lui fit présent de la ville & du château d'Albarracin. C'est une petite Place d'Arragon, mais extrémement forte, située sur une hauteur au bord du Guadalquivir, qui commande un district sur les frontieres de Castille, de Valence & d'Arragon (*e*). Le Roi de Navarre permit à Don Pedre & lui fournit les moyens de fortifier la Place, de la bien peupler, & d'y avoir une bonne Garnison; ensorte que les Rois de Castille & d'Arragon, avant que de s'en être apperçus, virent s'élever une nouvelle Souveraineté, également incommode à l'un & à l'autre, bien que Don Pedre pour sauver les apparences se qualifiât Vassal de Notre-Dame d'Albarracin, parceque l'Eglise étoit dédiée à la bienheureuse Vierge (*f*). Ce nouveau Prince qui étoit habile & hardi fut toujours d'intelligence avec son ancien Maître; lorsque celui-ci entreprenoit de reculer ses frontieres vers le Couchant, le Seigneur d'Albarracin ne manquoit pas de faire une diversion en sa faveur par des incursions dans le cœur de la Castille. D'autre part quand le Roi d'Arragon entroit dans la Navarre, Don Pedre le suivoit d'abord en queue; en sorte que par le secours de cet Allié, Don Sanche n'apprehendoit plus ni l'un ni l'autre, ni même ces deux Princes ensemble (*g*). Ce furent là les effets de cet ex-

Don Pedre Ruiz d'Azagra *devient par son moyen Souverain d'Albarracin.*

(*a*) Annal. Tolet. *Garibay*, *Ferreras*.
(*b*) *Moret*.
(*c*) *Rod. Tolet.*
(*d*) *Ferreras* T. III. p. 468.
(*e*) *Vayrac* Etat d'Esp. T. I. p. m. III.
(*f*) *Moret*, *Ferreras*.
(*g*) *Zurita*, *Moret*.

Section III. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1076 *jusqu'à l'an* 1284.

pédient ſingulier, qui n'a peut-être pas ſon pareil dans l'Hiſtoire. Mais nous paſſons à des traits, qui bien que moins frappans ſont plus généraux, ce qui donnera une juſte idée du Gouvernement de Don Sanche.

Autres traits de la prudence & de la Politique de D. Sanche.

Il faut avouer que les Hiſtoriens de Navarre ont eu raiſon d'égaler ce Prince à tous ceux qui fleurirent de ſon tems. Il devint poſſeſſeur de ſes Etats dans un tems où ils étoient épuiſés par une longue guerre, & affoiblis par une ſuite de disgraces. A peine avoit-il une ſeule Puiſſance qui lui fût ſincérement alliée, & dans ſon propre Royaume le Roi de Caſtille avoit des Partiſans, & celui d'Arragon encore davantage. Pour contrebalancer ces deſavantages, il ſe tint d'abord ſur la défenſive, il fit alliance avec Louis VII. Roi de France, & cette alliance dura pendant le regne de l'un & de l'autre; il augmenta les privileges de la plupart des grandes villes, en bâtit de nouvelles, & les fortifia toutes; il affranchit d'impôts les habitans des vallées les plus ſtériles, & par cette bonté il ſe les attacha de façon qu'ils étoient toujours prêts à prendre les armes pour ſon ſervice (*a*). Sa Cour étoit l'aſile des malheureux, Chretiens ou Mahométans, enſorte qu'il avoit toujours ſous ſes enſeignes des gens d'un courage diſtingué & d'une grande expérience. Il étoit ſavant pour ſon tems, & encourageoit les ſciences parmi le Clergé & la Nobleſſe. Il avoit des correspondances dans toute l'Europe, & étoit ſi bien inſtruit de tout, qu'il ne perdit aucune occaſion de recouvrer les Places, qu'on avoit enlevées à ſes prédéceſſeurs. Son alliance avec le Portugal lui fut très-avantageuſe; ſon habileté & ſon application en tems de paix le mit en état de ſoutenir la guerre plutôt & plus longtems qu'aucun de ſes voiſins. Il perdit pluſieurs batailles & quelques Places, mais rejetta toutes les propoſitions de paix juſqu'à ce qu'on les lui reſtituât; ſon habileté & ſon expérience lui fournirent des reſſources, à la faveur deſquelles il obtint tôt ou tard les conditions qu'il vouloit (*b*). Sa généroſité envers ceux qu'il feſoit priſonniers lui acquit une grande réputation, & lui fut à d'autres égards fort utile; ſa modeſtie & le ſecret qu'il gardoit ſur ſes deſſeins les rendoit impénétrables; & ſa bonté à pardonner les fautes paſſées fit revenir dans ſes Etats la plupart de ceux qui s'étoient retirés dans l'Arragon ou en Caſtille. Il fut le premier qui introduiſit la qualité de Comte en Navarre; & il étoit ſi prêt à recompenſer les ſervices que la Nobleſſe lui rendoit, & avoit toujours tant d'égards pour elle, que les Seigneurs ſaiſiſſoient toutes les occaſions de lui témoigner leur zele, & de ſe conformer à ſes volontés; par là il fit un ſi grand changement dans l'œconomie du Royaume, que dans le tems qu'il groſſiſſoit ſes revenus, ſes peuples étoient plus riches que lors de ſon avénement à la Couronne (*c*). Sa dextérité & ſon expérience auroient pu lui procurer une autorité ſans bornes, s'il l'avoit recherchée; mais, ſi l'on en excepte les grandes occaſions, il ne feſoit rien ſans l'avis des Etats, ou au moins ſans leur conſentement, il étoit ſi éloigné de donner atteinte aux privileges des peuples, qu'en pluſieurs occa-

(*a*) *Moret*, *Mayerne Turquet*, *Rod. Tolet.* de reb. Hiſp.

(*b*) Hiſt. du Royaume de Navarre.

(*c*) *Moret.*

fions il les augmenta (*a*). Quand il vit qu'il n'y avoit pas moyen de recouvrer toute la Bifcaye il infinua aux Seigneurs de cette Province, Vasfaux de la Couronne de Caftille, que les hoftilités pouvoient ruiner les Bifcayens & les Navarrois, mais jamais tourner à leur avantage; il leur con feilla donc de garder une tacite & perpétuelle neutralité, quand les deux Couronnes feroient en guerre. Les avantages de ce parti furent bientôt fi vifibles, que les Seigneurs de Bifcaye fe rendirent fi indépendans par là, que les Rois de Caftille ne purent jamais les engager à changer de conduite, & que les Rois de Navarre ne tirerent gueres moins d'avantage de cette Province, que s'ils l'avoient poffedée; avantage prévu par Don Sanche, mais qu'on ne fentit parfaitement que fous fes fucceffeurs.

Section III. Hiftoire de Navarre depuis l'an 1076 jusqu'à l'an 1284.

Il empêche le fuccès d'une Ligue pour conquérir & par tager fes Etats. 1173.

Don Alphonfe Roi d'Arragon, Comte de Barcelone & Seigneur de plufieurs belles Terres en France, ne pouvoit renoncer à l'envie qu'il avoit toujours eue de fe voir maître de la Navarre. Trouvant qu'Alphonfe III. Roi de Caftille étoit dans les mêmes fentimens, il profita de la trêve qu'ils avoient conclue tous deux avec les Maures, pour propofer au Caftillan d'entreprendre enfemble la conquête de la Navarre; ils firent donc une efpece de Traité de partage & fe livrerent réciproquement quelques Places pour gages de leur parole (*b*); comme ils avoient de nombreufes armées fur pied, Don Sanche n'avoit jamais été en plus grand danger. Au tems marqué les Arragonnois entrerent dans la Navarre, & y prirent quelques Places, mais elles fe défendirent fi vigoureufement & fi longtems, qu'à la fin de la campagne leur Armée fe trouva fort affoiblie. De l'autre côté le Roi de Caftille pénétra prefque jufqu'à Pampelune, avec une Armée fupérieure à celle de Don Sanche, qui fe retira toujours, & lui laiffa la liberté de brûler & de piller le Pays; mais quand il s'en retourna le Navarrois harcela extrémement fes Troupes, & reprit une grande partie du butin (*c*). L'année fuivante la guerre continua fur le même pied; mais tandis que le Roi d'Arragon s'occupoit à prendre quelques petites Places, il apprit que Don Sanche étoit entré en Arragon, s'étoit rendu maître de Cajuelos, & fe difpofoit à lui couper la retraite. Quant aux Caftillans, ils trouverent le Pays comme ils l'avoient laiffé, & bien qu'ils ne rencontraffent aucune oppofition, ils n'oferent s'avancer trop loin, de peur de fouffrir de la difette qu'ils avoient caufée. Les campagnes fuivantes fe pafferent à peu près de la même maniere; enfin les Princes, lâs d'une guerre, par laquelle ils ne gagnoient rien, convinrent de prendre Henri Roi d'Angleterre pour arbitre de leur querelle; ils envoyerent leurs Ambaffadeurs à fa Cour, & donnerent des places pour la fureté de l'exécution de cet accord (*d*). En conféquence de ce Compromis il y eut une fufpenfion d'armes, qui dura quelques années. Durant cet intervalle de paix les deux Reines de Navarre moururent prefque dans le même tems, favoir Donna Sanche, fœur de Don Ferdinand Roi de Léon & tante de Don Alphonfe Roi de Caftille, qui fut inhumée dans la Cathé-

(*a*) *Zurita, Luc. Tud.* Chron.
(*b*) *Zurita, Ferreras* l. c. p. 489.
(*c*) *Moret.*
(*d*) *Roger de Hoveden.*

Section III. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1076 *jusqu'à l'an* 1284.

Autres actions mémorables de Don Sanche le Sage, *& sa mort.*

drale de Pampelune, & Donna Urraque, veuve du Roi Don Garcie Ramirez (*a*). Don Sanche profita du calme dont il jouissoit pour bâtir dans la Province d'Alava la ville de Victoria, pour défendre le Pays du côté de la Castille; il choisit si bien la situation, qu'elle devint avec le tems une belle ville & la Capitale de la Province; sous le regne de son fils les Castillans s'en rendirent maîtres, & elle leur est toujours restée (*b*).

Les Rois de Castille & de Navarre ne voulurent point se conformer au jugement du Roi d'Angleterre, ce qui n'empêcha pas que la trêve ne continuât. Mais le Roi de Castille considerant que tant que la mesintelligence dureroit, il seroit toujours de l'intérêt de Don Sanche d'empêcher autant qu'il dépendroit de lui le succès de ses armes contre les Maures, que d'ailleurs la guerre contre ce Monarque coutoit beaucoup de sang, avec peu ou point de profit, tandis que l'ennemi commun se fortifioit, ce qui avec le tems ne pouvoit avoir que de très-fâcheuses suites; il s'aboucha donc avec le Roi de Navarre, & dans cette conférence ils ajusterent les différends qui avoient duré si longtems, reglerent aussi les limites des deux Royaumes, & selon la coûtume de ce tems-là se donnerent des sûretés pour l'exécution du Traité. Ce fut-là un des plus heureux événemens du regne de Don Sanche (*c*). Le Roi d'Arragon de son côté, ennuyé d'expéditions infructueuses, & desirant de s'occuper d'une autre maniere, conclut aussi la paix. C'est ainsi que Don Sanche obligea ses deux puissans voisins de renoncer à des prétentions suggérées par l'ambition, & soutenues pendant si longtems par la force (*d*). On avoit cependant une vue particuliere dans le Traité de paix, qui auroit été fort préjudiciable à la Navarre, si elle avoit réussi. Les Rois de Castille & d'Arragon avoient envie d'attaquer Don Pedre Ruis d'Azagra, dont l'indépendance leur donnoit de l'inquiétude. L'occasion étoit favorable: le Roi de Navarre ne pouvoit le sécourir, & il lui étoit impossible de se défendre contre les forces réunies des deux Couronnes. Dans cette fâcheuse situation, Don Sanche donna à entendre aux deux Rois, que Don Pedre pourroit se jetter dans le parti des Mahométans, & qu'alors au lieu de le soumettre, il pourroit être plus redoutable que jamais. Les deux Alliés conclurent que leur véritable intérêt étoit de continuer d'agir contre les Maures, & de remettre le siege d'Albarracin à un tems plus favorable (*e*). Richard I. Roi d'Angleterre, ayant demandé en mariage Donna Berengere, fille aînée de Don Sanche, il la lui accorda, & remit cette Princesse entre les mains de la Reine Eléonore mere de Richard, qui la fit embarquer sur une bonne Flotte avec le Comte de Flandres, sur laquelle elle se rendit dans l'isle de Chypre, où le mariage fut célébré à Limisso le 12 de Mai 1191 (*f*). L'année suivante, pendant que le Roi d'Angleterre étoit dans la Terre Sainte, le Comte de Toulouse attaqua la Gascogne, dont il comptoit que la conquête seroit aisée. Le Senéchal de Richard en donna avis à Don Sanche, qui

(*a*) *Moret*, *Rod. Tolet. Ferreras* ubi sup. p. 503.
(*b*) *Moret.*
(*c*) *Luc. Tud.* Chron. *Mariana* L. XI. *Ferreras* l. c. p. 502.
(*d*) *Zurita.*
(*e*) *Moret*, *Zurita*, *Ferreras* l. c. p. 512.
(*f*) *Roger de Hoveden.*

lui envoya huit cens hommes d'armes, sous la conduite de l'Infant Don Sanche son fils, ce qui déconcerta les projets du Comte (*a*). Ce fut-là une des dernieres actions du Roi Don Sanche; ce Prince ayant été attaqué d'une maladie de langueur, s'affoiblit peu à peu & mourut le 27 de Juin 1194. avec la réputation d'avoir été le Monarque le plus accompli, qui eût jamais occupé le trône de Navarre (*b*).

Section III. *Histoire de Navarre depuis l'an 1076 jusqu'à l'an 1284.*

Don Sanche VII. *surnommé le Fort.*

On conçut de grandes espérances de Don Sanche VII. qui succeda à son pere; on le surnomma le *Courageux* ou le *Fort* durant les premiers tems de son regne & vers la fin l'*Enfermé*, par la raison que nous dirons. C'étoit certainement un Prince qui avoit de belles qualités, & un cœur de Lion; mais il n'entendit pas, ou au moins ne suivoit point les maximes de son pere, Don Sanche le sage (*c*). A peine fut-il monté sur le trône, qu'il promit à Don Alphonse Roi de Castille de lui amener un puissant secours pour faire tête à toutes les forces réunies des Maures; & il n'est pas douteux qu'il ne lui eût tenu parole, aussi bien que le Roi de Léon, qui s'étoit aussi engagé de le secourir, mais le Roi de Castille ne leur en donna pas le tems. Par un trait impardonnable de vaine gloire, & un desir malentendu de priver ses Alliés de la part qu'ils pouvoient avoir à la victoire, il marcha avec les Castillans seuls contre une nombreuse armée de Maures, & perdit la bataille d'Alarcos; ce qui auroit pu être fatal au moins pour ses Etats, si les Infideles avoient profité de leur victoire. Les Rois de Léon & de Navarre furent si piqués de son procedé, qu'ils congédierent leurs Troupes; & le Roi de Castille de son côté en eut tant de ressentiment, qu'ayant fait une trève avec les Maures, il attaqua leurs Etats, mais avec peu de succès (*d*). Peu après il fit une ligue avec le Roi d'Arragon, & promit de l'assister, s'il entreprenoit de faire revivre ses anciennes prétentions sur la Couronne de Navarre. Le Roi de Maroc, informé de tout ce qui s'étoit passé, comme aussi des forces & des dispositions de ces Princes, entama une négociation secrete avec le Roi de Navarre; il lui fit offrir sa fille en mariage, & pour dot tous les domaines qu'il possedoit en Espagne. Don Sanche, allarmé d'un côté & flaté de l'autre, & qui avoit la tête moins forte que le bras, écouta cette proposition, & entra en conférence avec les agens du Roi Maure; mais nous ne pouvons bien décider dans quelle vue (*e*).

Son voyage en Afrique avec les suites qu'il eut.

Cette négociation ne put être si secrette, que les autres Princes Chretiens n'en eussent connoissance; ils attaquerent vivement la réputation du Roi de Navarre, & publierent qu'il avoit dessein de se liguer étroitement avec les Maures & peut-être même de renoncer à la Foi. Cela engagea Don Sanche à envoyer l'Evêque de Pampelune à Rome, pour assurer le Pape Célestin III. que c'étoient-là de pures calomnies, & qu'il ne pensoit à rien de pareil; le Prélat s'acquitta si bien de sa Commission, que le Pape écrivit au Roi de Navarre une Lettre très-tendre & très-obligeante, que

(*a*) Le même, *Ferreras* p. 521.

(*b*) Hist. du Royaume de Navarre, *Rod. Tolet.* de reb. Hisp. *Moret*, *Ferreras*, p. 522.

(*c*) *Rod. Tolet.* l. c. *Moret.*

(*d*) *Luc. Tud.* Chron. Annal. Tolet. & Compostell. *Moret.*

(*e*) *Roger Hoveden*, *Ferreras* T. III. p. 528.

Section III. Histoire de Navarre depuis l'an 1076 jusqu'à l'an 1284.

l'on a encore (*a*). Malgré ces assurances, Don Sanche, parfaitement informé que les Rois de Castille & d'Arragon alloient faire la paix avec les Maures, afin d'attaquer ses Etats, non seulement continua ses négociations avec les Infideles, mais se détermina à la fin à quitter ses Etats pour passer en Afrique, dans l'espérance de conclure son mariage (*b*). En arrivant à la Cour de Maroc, il trouva que la face des affaires y avoit changé tout d'un coup par la mort du Roi; son fils & son successeur déclara qu'il ne vouloit point abandonner ses domaines d'Espagne, & qu'il étoit dans le dessein d'y faire passer des Troupes pour les conserver. Don Sanche, déchu de ses espérances, & qui n'ignoroit pas les fâcheuses suites de son absence, auroit bien voulu repasser d'abord dans ses Etats, mais il n'en fut pas le maître. Le nouveau Roi de Maroc le pressa de l'accompagner à la guerre contre les Rebelles de son Royaume, forcé de se rendre à ses instances, Don Sanche servit dans cette guerre, & s'y comporta avec beaucoup de valeur (*c*).

1199.

Les Rois de Castille & d'Arragon attaquent ses Etats, en son absence & y font des conquêtes.

Dans ces entrefaites les Rois de Castille & d'Arragon ne perdirent pas une occasion si favorable. Ils entrerent dans la Navarre avec toutes leurs forces. Dès la premiere campagne, le Roi d'Arragon prit plusieurs Places, les unes par force, les autres par composition; mais le Roi de Castille, bien qu'il eût une meilleure Armée, ne fit pas de si rapides progrès (*d*). Il étoit entré dans la Province d'Alava, & s'étoit rendu maître de plusieurs Places peu considerables & de la campagne; mais la ville de Victoria, qui étoit bien fortifiée, & où il y avoit une bonne Garnison, fit une longue & vigoureuse résistance; desorte qu'il fut obligé de laisser à Don Lopez de Haro, Seigneur de Biscaye, le soin de la réduire. Il la pressa tellement, qu'au Printems les Assiegés demanderent la permission d'envoyer l'Evêque de Pampelune en Afrique, pour savoir du Roi s'ils avoient du secours à espérer, promettant de se rendre à son retour. On le leur accorda; le Prélat se rendit auprès de Don Sanche, qui lui répondit, qu'il étoit sensible à la belle & longue défense que ses sujets avoient faite, mais qu'étant dans l'impuissance de les sécourir, ils n'avoient qu'à se rendre au Roi de Castille. Sur cette réponse les habitans demanderent que le Roi de Castille promit de maintenir leurs immunités & leur privileges, ce qui leur ayant été accordé, ils ouvrirent leurs portes. La perte de Victoria fut suivie, non seulement de celle de la Province d'Alava, mais aussi de la Province de Guipuscoa, & de ce que la Couronne de Navarre possedoit dans la Biscaye, particulierement du Port de Saint Sebastien, qui depuis cette époque demeurerent à la Couronne de Castille, au préjudice irréparable du Royaume de Navarre (*e*). Bien loin d'être surpris d'un démembrement si considerable, il y a lieu d'être étonné qu'il soit resté rien
1200. du Royaume de Navarre, à considerer la puissance des Princes qui l'attaquoient, l'adresse avec laquelle le Roi de Castille détacha peu à peu de ses

(*a*) *Ambr. moralés* Cronica generale de Espanna.

(*b*) *Roger de Hoveden*, *Luc. Tud.* Chron. *Moret*, *Ferreras* ubi sup. p. 536.

(*c*) *Roger de Hoveden*, *Moret*.

(*d*) *Rod. Tolet.* de reb. Hisp. *Zurita*, *Mariana* L. XI.

(*e*) Annal. Tolet. *Luc. Tud.* Chron. *Roger de Hoveden*.

intérêts la France & les autres Alliés de Don Sanche, & l'indolence des Rois de Léon & de Portugal, qui étoient intéreſſés à la conſervation d'un Royaume qui plus d'une fois les avoit ſauvés. Cela étoit d'autant plus ſurprenant, que la ligue qui avoit pouſſé en quelque façon Don Sanche à faire un coup de déſeſpoir, & la guerre qui lui avoit fait perdre ſes Etats, étoient purement les effets de la jalouſie & de l'ambition, qu'il n'y avoit donné aucun lieu, ou au moins qu'il n'avoit rien fait qui méritât une ſi cruelle vengeance (*a*). Les clameurs au ſujet du Traité qu'il avoit fait avec les Infideles, étant ſuffiſamment réfutées par le motif qui l'y avoit engagé, qui étoit le mauvais procedé des Chretiens à ſon égard, ſans qu'il en trouvât un ſeul qui fût de ſes amis.

Section III. Hiſtoire de Navarre depuis l'an 1076 juſqu'à l'an 1284.

Don Sanche revient dans ſes Etats & fait la paix avec le Roi de Caſtille.

Il doit paroitre étrange, que tandis que ſes ſujets étoient ainſi opprimés, & qu'il y avoit deux armées ennemies dans le cœur de ſon Royaume, Don Sanche qui paſſoit pour un Prince courageux, ſoit demeuré au ſervice des Maures, ſans rien entreprendre pour ſécourir ſes Etats. Les Hiſtoriens de ce tems-là avouent cependant que Don Sanche étoit excuſable. Il fut attaqué, ſoit de fatigue ſoit de chagrin, d'une fievre dangereuſe; & par la malignité de la maladie, ou l'incapacité des Medecins, ou l'impatience du Roi, le mal ſe jetta ſur un pied, où il ſe changea enſuite en cancer incurable. Il y a de l'apparence que cela arriva après l'expédition contre les ſujets rebelles du Roi de Maroc, & qu'auſſitôt qu'il ſe trouva mieux il ſe diſpoſa au retour (*b*). On aſſure encore, que bien que le Roi qu'il avoit ſervi eût pour lui la plus haute conſideration, ce Prince refuſa abſolument de faire une diverſion en ſa faveur, en attaquant les Rois de Caſtille & d'Arragon, bien qu'il eût pu le faire aiſément, parcequ'il avoit conclu une trêve de dix ans avec eux, & qu'il en avoit juré l'obſervation. Mais il témoigna au Roi de Navarre ſa reconnoiſſance d'une autre maniere; à ſon départ non ſeulement il le chargea de préſens, mais il lui donna une groſſe ſomme d'argent, pour qu'il fût mieux en état de remedier au deſordre de ſes affaires (*c*). Il aborda à Carthagene, & prit ſi bien ſes meſures, que de là il ſe rendit dans ſes Etats ſans être découvert. Sur la nouvelle de ſon arrivée les Caſtillans leverent le ſiege d'une Place, qui étoit ſur le point de tomber en leur puiſſance (*d*). Il arriva peu après un événement d'une plus grande conſéquence. Don Diegue Lopez, mécontent du Roi de Caſtille ſon Maître, ſe retira en Navarre avec ſes Partiſans & quelques Troupes, bientôt il fit des courſes ſur les terres de Caſtille. Don Alphonſe le Noble marcha contre lui avec les forces réunies de Caſtille & de Léon, & l'aſſiegea dans Eſtella, où il ſe défendit ſi vigoureuſement, que le Roi fut contraint de lever le ſiege (*e*). Le Pape ayant été informé de l'état des choſes en Eſpagne, & de la maniere dont on en avoit agi avec le Roi de Navarre, employa ſes bons offices en ſa faveur (*f*), & Don Diegue Lopez de Haro s'étant reconcilié

(*a*) *Rod. Tolet.* l. c.

(*b*) *Rod. Tolet.* de reb. Hiſp.

(*c*) Le même, *Roger de Hoveden.*

(*d*) Hiſt. du Royaume de Navarre, *Mariana.*

(*e*) *Rod. Tolet.* l. c. *Mariana.*

(*f*) *Ambroſio Morales*, *Ferreras* T. IV. p. 2.

Section III. Histoire de Navarre depuis l'an 1076 jusqu'à l'an 1284.

avec ſon Maître, voulut reconnoitre les obligations qu'il avoit à Don Sanche & conclut la paix pour lui aux conditions les plus avantageuſes qu'il lui fut poſſible (*a*); & par là lui donna le tems de reſpirer.

Sa prudence dans les ſoins qu'il prend pour rétablir ſon Royaume.

Le Roi de Navarre profita de cet intervalle de tranquillité, car la guerre avec l'Arragon étoit auſſi ſuſpendue, pour mettre ſon Royaume en état de défenſe, & pour réparer en quelque façon les pertes qu'il avoit faites, en améliorant ce qui lui reſtoit de ſes Etats. Il étoit ou naturellement œconome, ou ſes malheurs l'avoient rendu tel; mais bien loin que cela l'engageât à charger ſes ſujets, au contraire ſon œconomie tourna à leur avantage, car ſes coffres étant bien fournis, il remit à ſes peuples pluſieurs impôts onéreux, perſuadé, que quand le peuple eſt opprimé, le Prince ne peut manquer d'être pauvre (*b*). Cette conduite fit un effet admirable, car les Navarrois diſoient ſans ceſſe, que le Pere étoit le plus ſage, & le Fils le meilleur Prince, qui eût jamais été ſur le trône. Cela produiſit un événement que la Politique ne pouvoit prévoir; les habitans de Bayonne & du Pays circonvoiſin, ſe voyant continuellement haraſſés par les guerres que feſoient leurs Souverains ou ceux qui prétendoient l'être, ſe mirent ſous la protection du Roi de Navarre; ce qui lui fut fort avantageux à divers égards. Comme la trêve avec le Roi de Caſtille duroit encore, ce Prince demanda une entrevue à Don Sanche; ils s'aboucherent à Guadalaxara, & renouvellerent la trêve pour cinq ans; & Don Alphonſe offrit auſſi ſa médiation entre la Navarre & l'Arragon. Au retour de cette entrevue à Pampelune, il arriva un accident bien tragique; Don Ferdinand, frere unique du Roi Don Sanche, courant la bague fut jetté par ſon cheval contre un poteau, & reçut une ſi grande bleſſure, qu'il en mourut (*c*).

Paix avec l'Arragon.

Don Alphonſe le Noble, Roi de Caſtille, voyant que la trêve de dix ans avec les Maures étoit prête à expirer, & ſachant combien ils avoient fomenté les diviſions parmi les Princes Chretiens pour en profiter, repréſenta fortement à Don Pedre, Roi d'Arragon, la néceſſité de changer la trêve avec la Navarre en Paix ſtable, afin qu'ils puſſent agir conjointement contre les Infideles, & empêcher que leurs Etats ne devinſſent le
1209. théatre de la guerre (*d*). Les trois Rois eurent donc une entrevue à Mallen, où la paix fut conclue entre les Rois de Navarre & d'Arragon, à la ſatisfaction des parties intéreſſées. Ces deux Princes promirent d'aſſiſter le Roi de Caſtille avec l'élite de leurs Troupes. Le Roi d'Arragon ayant fait connoitre en même tems qu'il avoit beſoin d'argent, Don Sanche lui prêta généreuſement vingt mille piſtoles, & l'Arragonnois conſigna quelques Châteaux pour la ſureté du payement (*e*). L'année ſuivante les trois Rois eurent encore une entrevue, après quoi on en employa une autre à faire des préparatifs de guerre, & elle commença au Printems de 1212: Don Sanche, pour s'acquitter de ſa promeſſe, vint joindre l'Armée Chretienne avec

(*a*) *Luc. Tud.* Chron. *Rod. Tolet.* l. c. *Moret*

(*b*) *Zurita* annal. Arragon.

(*c*) *Rod. Tolet.* de reb. Hiſp. Chroniq. de *D. Thibaud*, *Ferreras* l. c. p. 15.

(*d*) *Luc. Tud.* Chron. *Zurita.*

(*e*) *Rod. Tolet.* l. c. *Ferreras* ubi ſup. p. 19.

avec de belles Troupes; non seulement il commanda l'aile droite dans la fameuse bataille du 16 de Juillet, mais de l'aveu général de tous les Historiens, il contribua principalement à la victoire signalée qu'on remporta; car Don Sanche à la tête de sa Cavalerie força la barriere des Mahometans, rompant les chaines de fer, pénétra jusqu'au centre de l'Armée ennemie, & força le Roi de Maroc à chercher son salut par la fuite. Quelques Historiens assurent que l'on donna à Don Sanche la tente du Roi Maure, comme un trophée de sa victoire. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il s'en retourna avec Don Alphonse, & qu'il fit avec ce Monarque une entrée triomphante dans Tolede. Après quelques jours de repos, le Roi de Navarre prit la route de ses Etats couvert de gloire, avec ses Troupes chargées de butin. Le Roi de Castille, pour lui donner des preuves de sa gratitude, lui restitua quinze Places, qui lui étoient restées par la paix. Cette campagne fut donc aussi profitable que glorieuse à Don Sanche, & le fit respecter dans toute l'Espagne autant qu'il l'étoit de ses sujets (*a*).

SECTION III. *Histoire de Navarre depuis l'an 1076. jusqu'à l'an 1284.*

Don Sanche travaille au bonheur de ses sujets.

De retour à Pampelune, il reprit ses projets pour le bien de ses sujets. Il avoit déja institué un Ordre de Chevalerie pour assurer la sureté des chemins, & pour proteger les Voyageurs. A présent il publia des Loix dans la même vue, pour arrêter les brigandages, les meurtres, & les autres violences, ordinaires en ces tems-là, & qui se commettoient au mépris de l'autorité civile (*b*). Il fit aussi réparer quelques Monasteres, & en fonda d'autres; son grand but étoit d'attirer du monde dans ses Etats, & d'augmenter le nombre des Bourgs & des Villages; ce qui est ordinairement une suite de ces sortes de fondations. Il donnoit des preuves suffisantes de sa libéralité en de pareilles occasions; en d'autres il étoit fort œconome, & il ne pouvoit gueres faire autrement. Il fit élever la Forteresse de Viane, pour couvrir son Royaume du côté de la Castille en cas que l'esprit d'ambition vint à revivre dans cette Cour. Il prit si bien ses mesures & fit travailler avec tant de diligence, que la Place fut bientôt en état de défense, & par son heureuse situation elle devint en fort peu de tems une des plus considerables du Royaume (*c*). Il fit aussi réparer & embellir la ville de Tudele, dont il fit sa principale résidence, tant à cause de la bonté de l'air, qu'à cause qu'elle étoit proche des frontieres de Castille; ce qui l'engagea à en faire une des Places les plus fortes & les plus peuplées de son Royaume. Quelques Historiens assurent, qu'il s'enferma dans le Château, & ne se laissoit voir que rarement, sinon à ses domestiques, à cause du cancer qu'il avoit au pied & qui gagnoit insensiblement vers le haut, & l'on prétend que ce fut-là ce qui lui fit donner le nom d'*Enfermé* (*d*): c'est sur quoi nous ne déciderons point. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne relacha rien de son application aux affaires publiques, & qu'il continua à former & à exécuter des projets pour peupler ses Etats, & pour rendre ses sujets heureux; la Providence bénit à cet

1219.

(*a*) *Luc. Tud.* Chron. Annal. Tolet. *Rod. Tolet*, l. c.
(*b*) *Moret*, *Mariana*.
(*c*) *Moret*.
(*d*) Hist. du Royaume de Navarre, *Mariana* L. XI. § 99.

Section III *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1076 *jusqu'à l'an* 1284.

égard ses desseins de façon à remplir ses vœux. Il eut aussi le bonheur d'amasser de grands trésors, sans être à charge à ses peuples, en menant une vie retirée (*a*).

Il adopte Don Jayme Roi d'Arragon, & le déclare son Héritier.

Nous venons à présent au dernier periode du regne de ce Prince, qui en est aussi le plus obscur. Quelques Historiens, & Mariana en particulier, disent qu'étant vieux & infirme, ses sujets commencerent à mépriser son autorité, en sorte qu'il y eut plusieurs séditions à Pampelune; que ces troubles furent fomentés par son neveu Thibault, Comte de Champagne, qui étant le plus proche héritier de la Couronne, s'impatientoit de l'attendre, & cherchoit les moyens de l'ôter au vieux Roi. Ces Historiens ajoutent, que Lopez Diaz de Haro, Seigneur de Biscaye, fit une irruption en Navarre & y commit de grands desordres; ce qu'ils attribuent à l'ambition de Saint Ferdinand, qui protégeoit Lopez de Haro. Ce furent les raisons, dit-on, qui engagerent Don Sanche à inviter Don Jayme ou Jaques, Roi d'Arragon de se rendre à Tudele, pour des affaires. Le Roi d'Arragon y étant venu, celui de Navarre se plaignit amérement de son neveu, qui lui manquoit de respect & de fidelité; il ne se plaignit pas moins de l'ambition du Roi de Castille, qui ne cherchoit qu'à s'aggrandir aux dépens de ses voisins. Ils s'accorderent bientôt, & convinrent de s'adopter réciproquement, & qu'après la mort de l'un des deux, celui qui survivroit succéderoit à la Couronne de l'autre, afin d'être mieux en état de les défendre. Don Sanche prêta aussi cent mille écus à l'Arragonnois, pour les fraix de la guerre (*b*). L'adoption & le prêt sont incontestables, mais quant aux autres circonstances elles sont aussi dénuées de preuves que peu vraisemblables. Tout bien consideré peut-être pourroit-on réduire toute cette affaire à ceci.

Don Sanche étant vieux, & n'ayant rien tant à cœur que le bonheur de ses peuples, crut qu'en qualité de dernier héritier mâle de Don Garcie Ramirez, il étoit le maître d'appeller à la succession celui qu'il voudroit par la voye d'adoption; il préféra Jaques Roi d'Arragon, comme descendant de Don Sanche le Grand, dans l'espérance que le Royaume de Navarre participeroit aux grands avantages, que l'Arragon recueilloit de la valeur & de la grande capacité de ce Prince victorieux; d'autant plus qu'il pouvoit aisément faire valoir ses prétentions, si on n'y avoit point d'égard, & conquérir la Navarre. Ce qui prouve évidemment que c'est-là le fait, & qu'il n'y eut point d'adoption réciproque, c'est que l'année suivante & pendant la vie de Don Sanche, le Roi d'Arragon fit reconnoitre son fils héritier de sa Couronne par les Etats de son Royaume; ce qui auroit été une infraction manifeste à la convention faite avec le Roi de Navarre, si elle avoit eu lieu (*c*). Il y a aussi beaucoup d'apparence, que tout ce qu'on dit du Comte de Champagne est sans fondement, puisque c'est un fait indubitable, que ce Prince, pour complaire à son oncle, fit hommage au Roi d'Arragon, au préjudice de ses justes droits; ce qu'il n'auroit jamais fait s'il eût été de l'humeur dont on l'a dépeint, & qu'il

(*a*) Hist. de Navarre, *Moret*.
(*b*) *Mariana* L. XII. § 113. Hist. de Navarre.
(*c*) *Zurita*.

Section III. Histoire de Navarre depuis l'an 1076 jusqu'à l'an 1284.

eut eu un si puissant parti en Navarre (*). Ainsi dans le fond tout paroit revenir à ceci; Don Sanche étoit si universellement aimé de ses sujets, qu'ils se soumirent implicitement à sa volonté, non parcequ'il étoit absolu, mais parceque par un long & sage Gouvernement il avoit gagné toute leur confiance, ce qui est le vrai pouvoir absolu; & son neveu Don Thibault fit l'extraordinaire démarche de renoncer à son juste droit pour plaire aux Navarrois aussi bien qu'à son oncle (*a*). Celui-ci n'avoit réellement en vue, que de pourvoir au bonheur & à la liberté de ses peuples, en leur ménageant un protecteur puissant, quand il ne seroit plus. Nous nous flatons que le fil de l'Histoire convaincra le Lecteur que ces conjectures sont fondées; & que bien que Don Sanche souffrit continuellement, & qu'il fût accablé sous le poids des années & de ses infirmités, il fût toujours jusques à la fin de sa vie, un Prince également sage, puissant & bon.

Mort du Roi Don Sanche.

La plupart des Historiens prétendent, qu'après ces arrangemenens Don Sanche ména une vie fort triste & fort inquiette, tantôt enclin à engager le Roi d'Arragon son fils adoptif, à faire la guerre au Roi de Castille, tantôt mécontent de ce Prince & de ses propres sujets (*b*). Mais ces faits sont incertains. Il est au moins sûr que ceux qui les rapportent confondent évidemment les dates, & mélent dans leurs récits diverses circonstances, sur lesquelles les Historiens contemporains ou qui ont vécu peu après, gardent le silence. Il peut néanmoins y avoir de bonnes raisons de penser, que Don Sanche eut beaucoup de chagrin en prévoyant les maux dont ses sujets étoient menacés, parcequ'il mouroit non seulement sans enfans, mais sans laisser d'héritier mâle de sa Maison. Berengere sa sœur aînée avoit épousé Richard Roi d'Angleterre, mort sans postérité. Donna Sanche, son autre sœur, avoit épousé le Comte de Champagne & de Brie, & en avoit un fils, nommé Thibault, qui avoit hérité des Etats de son pere, & étoit âgé environ de trente ans; mais le Roi de Navarre jugeoit que la succession à la Couronne lui convenoit aussi peu qu'à la Nation; il appréhendoit que s'il passoit en Navarre ses Etats héréditaires n'en souffrissent beaucoup; & que s'il donnoit ses soins principalement à ceux-ci, cela n'excitât des troubles & des divisions en Navarre. D'autre part, le Roi d'Arragon descendoit par les mâles des Rois de Navarre, ses domaines ayant été autrefois unis à ce Royaume, & les Loix étoient à peu près les mêmes; ces raisons & plusieurs autres déterminerent Don Sanche au parti qu'il prit, & pendant un tems toutes les parties parurent acquiescer à son plan (*c*). Mais les Navarrois ayant ensuite changé de sentiment, il est aisé de comprendre pourquoi leurs Historiens ont attribué à l'age, aux infirmités, & à une humeur chagrine un projet, dont un vrai zele pour leur bonheur fut le principe. Quoiqu'il en soit Don Sanche termina ses jours à Tudele le 7 d'Avril 1234. En lui finit la ligne masculine de Don

(*a*) *Ferreras* T. IV p. 131, 132.

(*b*) Hist. du Royaume de Navarre, *Mayerne Turquet.*

(*c*) *Ferreras* T. IV. p. 122 & suiv.

(*) Ferreras, que notre Auteur cite, ne dit point que le Comte de Champagne ait fait hommage au Roi d'Arragon, il ne parle que des Etats de Navarre. Voy. *Ferreras* T. IV. p. 131, 132. Rem. du Trad.

Section III. *Histoire de* Navarre *depuis l'an 1076 jusqu'à l'an* 1284.

Garcie Iniguez, après que cette Famille eut gouverné la Navarre près de quatre-cens ans. On l'enterra dans le Monastere des Chanoines réguliers de Roncevaux, dont on dit qu'il étoit le fondateur (*a*).

Thibault I. *lui succede.*

Dèsque Don Sanche fut mort, les Etats de Navarre se déterminerent, nonobstant ce qui s'étoit passé, d'appeller à la succession le Comte de Champagne son neveu, préférant à ce qu'il paroit l'indépendance de leur Couronne à leur intérêt. Pour agir néanmoins dans une affaire aussi importante prudemment, ils envoyerent des Députés à Jaques Roi d'Arragon, pour lui communiquer leur dessein, & le prier de les relever de l'hommage & du serment qu'ils lui avoient fait, à la priere de leur Roi défunt & purement pour lui complaire, & ce Monarque leur accorda leur demande sans difficulté (*b*). Il est vrai que quelques Historiens (*c*) prétendent qu'il dissimula, & qu'il entreprit dans la suite de faire valoir son droit par les armes; mais bien loin de là, on a des preuves du contraire, ainsi que nous le verrons plus bas. Les Navarrois tranquilles sur ce point députerent Don Pedre Ramirez de Pedrola, Evêque de Pampelune, & d'autres Seigneurs, au Comte Thibault pour lui offrir la Couronne. Il l'accepta volontiers, se rendit au plutôt en Navarre, & fut couronné so-
1234. lemnellement dans la Cathédrale de Pampelune le 8 de Mai (*d*). Le Pape de son côté agit fortement pour empêcher que cela n'allumât la guerre avec le Roi d'Arragon. Le grand motif de ce Pontife étoit qu'il espéroit que
1235. le nouveau Roi se croiseroit pour recouvrer la Terre Sainte. Thibault ne trompa point son attente, il prit la croix, pour accomplir le vœu de son pere, bien qu'il exposât suivant les apparences son Royaume à de grands
1236. risques. Louis IX. Roi de France, plus connu sous le nom de Saint-Louis, avoit en ce tems-là quelques démêlés avec le Roi de Navarre, en qualité de Comte de Champagne; mais le Pape Grégoire IX. agit si efficacement, que le Roi de France promit de ne rien entreprendre contre Thibault, pendant son absence; ce Prince étoit alors occupé à lever des Troupes en
1237. France & en Navarre pour son expédition (*e*). Le Pontife obtint aussi des Rois de Castille & d'Arragon des assurances positives, qu'ils ne profi-
1239. teroient point de l'absence du Roi de Navarre (*f*), dont les Etats auroient pu sans cela être aisément envahis sans ressource.

Son expédition à la Terre Sainte.

Don Thibault voyant tout ainsi heureusement reglé, surtout par l'arrivée de Don Roderic, Archevêque de Tolede, que Saint Ferdinand lui envoya, pour lui donner de sa part toute la sureté qu'il pouvoit souhaitter, alla en France pour joindre l'Armée des Croisés (*g*). Les Ducs de Bretagne & de Bourgogne, les Comtes de Bar, de Vendôme & de Montfort & plusieurs autres Seigneurs étoient entrés dans la Croisade, & tous déférerent le commandement au Roi de Navarre (*h*). L'année suivante ils s'embarquerent avec une puissante Armée à Marseille & dans les

(*a*) Annal. Compostell. Kalendar. Lyrens.
(*b*) *Ferreras* l. c. p. 132.
(*c*) Hist. de Navarre, *Mariana* L. XII. *Mayerne Turquet.*
(*d*) *Ferreras* l. c.
(*e*) Annal. Tolet. *Zurita*, Chron. antiq. de reb. Arrag.
(*f*) *Raynald.*
(*g*) Chroniq. de D. Thibaud.
(*h*) *Favin* Hist. de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 154.

Ports voiſins, & ſe rendirent heureuſement en Syrie. Mais cette expédition, commencée avec de grandes eſpérances, ſe termina malheureuſement l'année ſuivante. La meſintelligence ſe mit parmi les Princes croiſés, & le Duc de Bourgogne ayant fait une entrepriſe fort mal concertée pour ſurprendre Gaza, cette diſgrace augmenta la diviſion à un tel point, que Thibault voyant qu'il n'y avoit rien d'utile à faire, & que toute l'Armée ſe fondroit peu à peu, s'embarqua avec les Troupes qui voulurent le ſuivre, & repaſſa en Europe, fort chagrin d'avoir ſi mal réuſſi. Cela ne porta cependant aucune atteinte à ſa réputation, parceque tout le monde convenoit que ſa conduite avoit été irréprochable; que les malheurs qui étoient arrivés, étoient venus de ce qu'on n'avoit pas ſuivi ſes ordres; & qu'on étoit redevable à ſa modération & à ſa prudence du ſalut & du retour d'une ſi grande partie de l'Armée (*a*). Ses ſujets le reçurent avec beaucoup de joie, & l'état des affaires en Eſpagne lui laiſſa la liberté de ſatisfaire ſon goût naturel pour les Arts & les Sciences, auquel il ſe livra avec plaiſir au grand contentement de ſes peuples, dont il étoit généralement & à juſte titre fort aimé.

Section III. *Hiſtoire de Navarre depuis l'an 1076 juſqu'à l'an 1284.*

Douceur de ſon Gouvernement.

Les Rois de Navarre ſes prédéceſſeurs s'étoient bornés à élever des Forteresſes, à bâtir des Egliſes & des Monaſteres, mais Thibault fit regner la politeſſe & la magnificence, en ne négligeant pas l'utile. Son genie, admirable en ſoi-même, avoit été cultivé par une belle éducation & par les voyages, ce qui lui fourniſſoit des vues fort ſupérieures à celles des Princes, qui n'ont pas les mêmes avantages. Il apporta d'Orient en France quantité d'excellens fruits; & de la Champagne il les transplanta en Navarre; c'eſt à cela que les peuples de ce Pays doivent leurs meilleurs vins, qui ne le cedent gueres à ceux de France; parmi ces fruits il y avoit une eſpece d'excellentes Poires, qu'on a appellées en ſon honneur *Thibaudines*. Il eut encore plus de ſoin de l'agriculture, que ſes ſujets avoient pratiquée juſques-là fort groſſierement, & de façon qu'on attribuoit injuſtement au terroir & au climat, ce qui ne venoit que du défaut d'habileté & d'application. Il bâtit quelques Palais, qui ſont encore des monumens rien moins que mépriſables de ſon goût; par ſon exemple il engagea pluſieurs Seigneurs à en faire autant, enſorte qu'en très-peu de tems, la Cour de Navarre devint une des plus brillantes de l'Eſpagne (*b*). Mais comme la félicité humaine eſt rarement pure & ſolide, ce que le Roi Don Sanche avoit 1247.
prévu arriva avec le tems; les Seigneurs commencerent à cabaler contre Thibault, & il fut obligé pour les contenter de leurs accorder des Charges & des Terres, au grand détriment de ſon épargne, & à quelques égards aux dépens de ſon autorité. La plus fâcheuſe querelle qu'il eut fut avec Don Pedre Jaçolas, Evéque de Pampelune, au ſujet du Château de Saint Etienne, qui appartenoit à ce Prélat, comme Evêque, & que le Roi fit fortifier pour la ſureté du Royaume. L'offenſe parut ſi grave au Prélat, qu'il excommunia Thibault, jetta l'interdit ſur le Dioceſe & ſe retira en Arragon, ce qui cauſa de grands troubles dans le Royaume (*c*). Enfin

(*a*) *Moret*, *Maimbourg* Hiſt. de Croiſades.

(*b*) Hiſt. du Royaume de Navarre, *Mariana* L. XIII. *Mayerne Turquet.*

(*c*) *Moret*, Hiſt. du Royaume de Navarre.

Section III. *Histoire de Navarre depuis l'an 1076 jusqu'à l'an 1284.*

après de desagréables altercations, le Roi s'accommoda avec l'Evêque, qui leva l'excommunication (*a*). Comme il restoit encore des scrupules parmi les plus ignorans, Thibault alla à Rome demander au Pape une absolution générale, qui lui fut accordée (*b*).

1249. *Le reste de son regne & sa mort.*

Après son retour tout fut assez tranquille, & il continua à gouverner & à faire fleurir ses Etats, cheri de ses sujets, & estimé de ses voisins, jusqu'à sa mort, arrivée le 8 de Juillet 1253, à la fleur de son âge, n'ayant que cinquante ans. Ce Prince possedoit d'excellentes qualités ; il entendoit parfaitement la Musique & la Poësie, aimoit les Sciences & les Gens de Lettres. La réputation de sa valeur étoit si bien établie, qu'aucun de ses voisins n'eut envie de l'attaquer, & son ambition étoit si modérée, & si reglée par la justice, qu'il n'entreprit jamais rien à leur préjudice (*c*). Thibault fut marié trois fois ; d'abord avec la fille du Comte de Metz, dont il n'eut pas d'enfans, ayant été obligé de s'en séparer par ordre du Pape ; il épousa en seconde noces la fille du Seigneur de Beaujeu, dont il eut Donna Blanche, qui fut mariée à Jean, surnommé *le Roux*, Duc de Bretagne (*d*). Sa troisieme femme fut Marguerite, fille du Comte de Foix, dont il eut, Thibault, Pierre & Henri ; le premier & le dernier furent successivement Rois de Navarre ; il en eut aussi une fille, appellée Agnes, ou suivant d'autres Léonore, qui épousa dix ans avant la mort de son pere Don Alvar Perez d'Azagra, Seigneur d'Albarracin (*e*). Le Roi recommanda la Reine & ses enfans à la protection du Roi d'Arragon, avec lequel il avoit toujours vécu en fort bonne intelligence. Preuve incontestable, que Mariana & les autres qui ont soupçonné ce Monarque de dissimulation, lorsqu'il renonça au droit qu'il avoit à la Couronne de Navarre, lui ont fait tort. On inhuma Thibault dans la Cathédrale de Pampelune (*f*).

Thibault II. *lui succede sous la protection du Roi d'Arragon.*

Les mêmes Historiens qui taxent Don Jayme Roi d'Arragon de dissimulation dans le cas dont on a parlé, lui prodiguent les plus grands éloges sur la maniere dont il s'acquita de ses devoirs de Protecteur & de Tuteur de la Famille Royale de Navarre. Ils rapportent que ce Monarque se rendit en personne à Tudele ; qu'il y conclut avec la Reine Mere du jeune Roi une ligue offensive & défensive contre la Castille, & qu'on convint que Thibault II. épouseroit une de ses filles ; que ce Traité fut ratifié & confirmé dans la suite, quand le Roi de Navarre fut Majeur (*g*). Mais peut-être que ceux-là approchent plus de la vérité, qui se contentent de dire, que le Roi d'Arragon s'acquita de sa tutelle avec fidelité, ce qui fit jouir les deux Royaumes de paix & de tranquillité durant plusieurs années. Donna
1256. Marguerite, Reine Douairiere de Navarre, étant allée faire un tour dans les Etats de son fils en France, y tomba malade & mourut ; on l'inhuma dans le Monastere de Clervaux. Le jeune Roi prit alors la résolution de passer lui-même en France, pour mettre ordre à quelques affaires qui de-

(*a*) Hist. du Royaume de Navarre.
(*b*) La même, *Mariana* L. XIII.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Favin* Hist. de Navarre, *Mariana* ubi sup.
(*e*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* T. IV. p. 177.
(*f*) *Favin* l. c.
(*g*) Hist. du Royaume de Navarre, *Mariana* l. c.

mandoient sa présence Il étoit sur le point de partir, lorsqu'il apprit que quelques Fourageurs avoient fait du dégat en Arragon. Il députa au Roi d'Arragon pour l'assurer non seulement qu'il n'avoit aucune part à cela, mais qu'il puniroit avec la derniere rigueur ceux qui osoient troubler la tranquillité de l'un & de l'autre Royaume (*a*). Par cette démarche il prévint la mesintelligence entre les deux Couronnes, & fit connoitre son caractere. Il exécuta après cela son dessein & passa dans ses Etats de France; sa présence y fit grand plaisir, & sa douceur & sa politesse lui acquirent la réputation d'être un Prince accompli. Saint Louis l'invita de venir à sa Cour, & lui proposa un mariage fort avantageux; il accepta l'invitation & la proposition avec plaisir, comme également honorable pour lui & avantageuse à l'état de ses affaires; nouvelle preuve de sa pénétration & de sa capacité, dont ses sujets recueillirent beaucoup de fruit.

Il épouse Isabelle, fille de St. Louis.

Il n'est pas aisé de fixer le tems précis du voyage du Roi de Navarre & surtout de son mariage, car plus on a d'autorités sur les affaires de ces tems-là & plus on trouve de diversité pour les dates; à l'égard des faits ils sont plus certains. Le Roi Louis consentit au mariage de sa fille avec Thibault, moyennant qu'il terminât les différends qu'il avoit avec la Duchesse de Bretagne sa sœur, qui prétendoit avoir des droits sur une partie de la Champagne; l'affaire fut accommodée, & le Roi de Navarre s'obligea de payer a sa sœur trois mille livres de rente, ce qui feroit aujourd'hui à peu près trente mille livres (*b*). Ce point étant ajusté, le mariage se fit à Melun, & la dot de la Princesse fut de dix mille livres, comme celle des autres filles de Saint Louis, qui furent mariées depuis (*c*). Ce mariage le mit en grande consideration à la Cour de France, & il s'employa en faveur du Roi d'Arragon, son ami & son tuteur, pour faire conclure le Traité, par lequel tous les différends entre les deux Couronnes furent terminés, & les prétentions réciproques réglées (*d*). Après avoir fait encore quelque séjour en France, il nomma l'Infant Don Pedre son frere Gouverneur de Champagne; ce Prince ne jouit pas longtems de ce Gouvernement, étant mort dans un âge peu avancé (*e*). Quand Thibault fut de retour en Na- 1264.
varre, quelques Seigneurs se liguerent à l'occasion de leurs privileges, & choisirent un d'entre eux pour s'opposer au nom de tous à toutes les entreprises que le Roi pourroit former à leur préjudice. Le Pape, instruit de cette Cabale, ordonna à l'Archevêque de Bourdeaux de passer en Navarre, pour tâcher de calmer les esprits, & il y travailla avec succès (*f*). Ce Pape étoit Urbain IV. qui mourut la même année, comme il paroit par les Lettres de félicitation que le Roi écrivit à son successeur.

Il repasse en France & se croise avec St. Louis. 1265.

La mort de son frere Don Pedre l'obligea de repasser en France, afin de pourvoir au Gouvernement des Etats qu'il y possedoit, & de chercher une digne Epouse pour son frere unique Don Henri. Il jetta les yeux sur Don-

(*a*) *Moret*, *Ferreras* l. c. p. 232.
(*b*) *Daniel* T. V. p. 246, 247. in 8vo.
(*c*) Inventaire des Chartres T. II. Champagne VI. n. 97. *Joinville.*
(*d*) *Daniel* l. c. p. 260 & suiv.
(*e*) *Ferreras* l. c. p. 247.
(*f*) *Raynald. Ambrosio Morales.*

Section III. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1076 *jusqu'à l'an* 1284.

na Conſtance, fille & héritiere de Don Gaſton de Moncada, Vicomte de Béarn; ce qui auroit été une alliance fort avantageuſe, mais elle n'eut pas lieu. De retour en Navarre il reçut pour Vaſſaux les Comtes de Conſerans, de Comminges & d'Eſtarac. Ce n'eſt pas que ces Etats relevaſſent de la Couronne de Navarre, comme quelques-uns ont cru; mais parcequ'il étoit alors d'uſage que les petits Seigneurs s'engageaſſent à ſervir à la guerre avec leurs Troupes, d'autres plus puiſſans qu'eux, qui leur accordoient des penſions (*a*). Il y a de l'apparence que le Roi de Navarre penſoit déja à l'expédition, qu'il entreprit peu de tems après. Le Pape Clement IV. engagea Saint Louis à ſe croiſer; Thibault Roi de Navarre, & Edouard Prince d'Angleterre prirent auſſi la croix. Les préparatifs néceſſaires pour aſſembler une Armée & pour équiper une Flotte, prirent beaucoup de tems. Durant cet intervalle le Roi de Navarre négocia & conclut le mariage de ſon frere Don Henri avec Blanche, fille de Robert, Comte d'Artois, frere de Saint Louis, laquelle lui
1269. apporta en dot le Comté de Rheims (*b*). Il donna la Régence de la Navarre à ſon frere, & confia le Gouvernement de ſes Etats de France à la Reine Iſabelle; par le moyen de Saint Louis il prolongea pour cinq ans la trêve qu'il avoit conclue par la médiation de ce Prince avec le Roi d'Angleterre, qui formoit des prétentions ſur la ville de Bayonne. Enfin tous les obſtacles étant applanis, Thibault s'embarqua avec ſes Troupes pour ſuivre ſon beaupere, qui avoit déja fait voile pour la Sicile (*c*); quantité de Seigneurs de Champagne & de Navarre l'accompagnerent.

D. Henri *ſon frere gouverne le Royaume ſagement dans ſon abſence.*

Dans l'abſence de ce Monarque, il s'alluma une guerre civile en Caſtille; l'Infant Don Philippe qui y étoit entré, paſſa en Navarre, pour engager le Régent à le ſoutenir lui & les autres Seigneurs mécontens; il auroit pu tirer d'eux des conditions avantageuſes, & peut-être recouvrer les Provinces & les Places, qu'on avoit démembrées de la Navarre aſſez injuſtement; mais il répondit très-ſagement, qu'il n'avoit que le gouvernement du Royaume, & n'en étoit pas le Maître, & que par cette raiſon il ne pouvoit l'engager dans une guerre, pendant l'abſence de ſon frere (*d*). Mariana ſemble inſinuer que l'Infant Don Henri eut quelques démêlés avec le Roi d'Arragon; mais c'eſt à quoi il n'y a gueres d'apparence, tant à cauſe des engagemens que le Roi d'Arragon avoit avec celui de Navarre, que parceque ce Prince étoit à peine de retour dans ſes Etats, après avoir entrepris de paſſer dans la Terre Sainte; mais ayant fait naufrage ſur les côtes de France, il renonça à cette expédition, & reprit le gouvernement de ſes Etats. S'il y a eu quelques démêlés entre lui & Henri, ce doit avoir été après l'avénement de celui-ci à la Couronne, & pour faire valoir, comme Mariana le dit, les anciennes prétentions fondées ſur le Teſtament de Don Sanche le Fort; mais ç'auroit été là une démarche auſſi mal-fondée, vu le tems qui s'étoit écoulé;

(*a*) *Moret.*
(*b*) Hiſt. du Royaume de Navarre; *Favin*, *Ferreras* l. c. p. 263.
(*c*) *Nangis* de geſt. Ludovici, *Mariana* l. c. *Ferreras* ubi ſup. p. 264.
(*d*) Hiſt. du Royaume de Navarre, *Mariana* ubi ſup.

lé, que contraire à la justice, & démentie par la conduite de ce Monarque envers le pere & le frere de Don Henri, comme nous l'avons déja fait voir (*a*).

Section III. Histoire de Navarre depuis l'an 1076 jusqu'à l'an 1284.

Le Roi en revenant du siege de Tunis meurt à Trapani en Sicile.

Quand le Roi de Navarre arriva en Sicile, avec les Seigneurs François qui l'accompagnoient, il fut fort surpris lorsque dans le premier Conseil de guerre qui se tint, il vit qu'il n'avoit pas été du secret de l'expédition; Saint Louis déclara que son dessein étoit de passer en Afrique, & non en Syrie, & d'aller assieger Tunis. Thibault l'y accompagna, & fut présent quand ce monarque mourut de la peste ou d'une maladie contagieuse, le 25 d'Août 1270. ainsi qu'il paroit par une Lettre du Roi de Navarre lui-même, qui se conserve encore, laquelle contient un détail circonstancié de la mort de ce Monarque (*b*). Il fit hommage, dans le camp même, des Etats qu'il possedoit en France à Philippe le Hardi, successeur de Saint Louis; & après la conclusion de la paix avec le Roi de Tunis, il retourna avec Philippe en Sicile; à peine y fut-il arrivé qu'il tomba malade à Trapani & au bout de quelques jours de maladie, il mourut le 5 de Decembre 1270 (*c*). La Reine Isabelle sa femme ne lui survecut gueres, & mourut au Printems de l'année suivante auprès de Marseille, en rentrant en France (*d*). Le corps du Roi y fut transporté, & on l'enterra à Brie dans le Couvent des Cordeliers. Thibault étoit un Prince d'une sincere pieté, qui avoit des qualités aimables, & surtout une grande douceur, il étoit aimé & admiré de tous ses voisins; & par son procedé irréprochable il maintint ses Etats en paix pendant tout le cours de son regne; ce qui fit que ses sujets le regretterent universellement & avec raison.

Henri le Gros succede à son frere, & meurt après un regne fort court.

Henri surnommé le *Gros* fut proclamé Roi à Pampelune au mois de Mars 1271, son frere étant mort sans enfans. On prétend qu'il étoit d'une humeur plus réservée que Thibault, mais on convient qu'il gouverna fort sagement dans l'absence de son frere; & après son avénement à la Couronne, il soutint sa dignité avec courage, nonobstant ses chagrins domestiques, & les traverses que lui suscita Don Pedre, Infant d'Arragon, qui prétendit faire revivre les prétentions auxquelles son pere, encore vivant, avoit renoncé. Le Roi Henri, qui avoit épousé la niece de Saint Louis, compta sur l'amitié & sur le secours du Roi Philippe son cousin, & se conduisit avec tant de fermeté, que ses voisins, qui ne manquoient pas d'envie de l'inquietter, ne jugerent pas à-propos de l'attaquer, le voyant toujours en état de bien défendre ses Etats (*e*). Il eut un fils, nommé Thibault, comme son grand-pere & son oncle, qu'on nourrissoit à Estella; quelques Historiens disent que sa nourrice le laissa tomber du haut d'une Galerie, & qu'il se tua sur la place (*f*). D'autres attribuent cet accident à la négligence de son Gouverneur, qui de désespoir se précipita de la même galerie, & périt avec lui (*g*). Henri avoit outre cela une fille,

(*a*) *Ferreras* l. c. p. 265. dans la Note.
(*b*) *Daniel* T. V. p. p. 333.
(*c*) *Favin* Hist. de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 265.
(*d*) Les mêmes, & *Daniel* l. c. p. 348.
(*e*) Hist. du Royaume de Navarre, *Mariana* L. XIII.
(*f*) *Favin* l. c.
(*g*) Hist. du Royaume de Navarre.

Section III. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1076 *jusqu'à l'an* 1284.

qui s'appelloit Jeanne, âgée de deux ans, quand ce tragique événement arriva; il la fit ſur le champ reconnoitre héritiere de la Couronne (*a*). Il conclut enſuite avec Edouard I. Roi d'Angleterre un Traité, par lequel il promit de donner cette Princeſſe en mariage à un des fils de ce Monarque, lorsqu'elle auroit atteint l'âge convenable (*b*). Il y a de l'apparence que ce Traité demeura ſecret, car pluſieurs Hiſtoriens aſſurent, que Don Jayme Roi d'Arragon, dans l'eſpérance de la marier à un Prince de ſa Maiſon, conclut une alliance avec le Roi Henri, qui fut très-avantageuſe aux affaires de ce Prince. Il ne vécut cependant pas aſſez pour profiter des troubles, à la faveur deſquels il auroit pu recouvrer quelques-unes des Provinces, que les Rois de Caſtille avoient démembrées de la Navarre. La plupart des Hiſtoriens conviennent qu'il mourut de trop de graiſſe le 22 de Juillet 1274, laiſſant ſa fille unique héritiere de ſes Etats ſous la tutelle de la Reine (*c*) que quelques-uns nomment Blanche, & d'autres Jeanne d'Artois; Ferreras la déſigne par l'un & l'autre nom. Il laiſſa auſſi un fils naturel, qu'il avoit eu avant ſon mariage de l'héritiere de la Maiſon de Lacarra; il s'appelloit Henri, & fut depuis Maréchal de Navarre (*d*). Le Roi fut enterré avec beaucoup de pompe dans la Cathédrale de Pampelune. En lui finit la ligne maſculine des Comtes de Champagne, Rois de Navarre, après avoir tenu ce Royaume quarante ans.

Donna Jeanne *lui ſuccede ſous la tutelle de la Reine.*

Donna Jeanne n'avoit que trois ans, quand elle parvint à la Couronne. On dit que le Roi ſon pere avoit recommandé par ſon Teſtament de ne la marier ni en Caſtille ni en Arragon, mais en France. Il ſe pourroit cependant qu'on auroit inventé ce trait, après ſon mariage. Quoiqu'il en ſoit, la Reine Douairiere convoqua les Etats, pour faire choix d'une perſonne avec qui elle pût partager le poids du Gouvernement & le 27 d'Août on choiſit Don Pedre Sanchez de Montaigu (*e*). Quelques Hiſtoriens prétendent que ce choix fut fort contre le gré de la Reine, & qu'elle en fut extrémement piquée; mais ceux qui ſont plus voiſins de ce tems-là aſſurent le contraire, & c'eſt auſſi ce qui eſt le plus vraiſemblable. Bientôt il ſe forma un puiſſant Parti contre Don Pedre, à la tête duquel étoit Don Garcie Almoravides, qui chercha l'appui des armes de Caſtille & l'obtint; ce qui obligea Don Pedre Sanchez de Montaigu de s'aſſurer la protection de celles d'Arragon (*f*). Comme les Infans de Caſtille & d'Arragon avoient deſſein de faire entrer la jeune Reine de Navarre dans leur famille, la Reine, qui avoit de l'éloignement pour l'une & pour l'autre alliance, ſe détermina à pourvoir à ſa ſureté & à celle de ſa Fille, en ſe retirant avec elle en France, & en demandant à Philippe ſa protection; elle exécuta ſon deſſein, & le Roi de France la reçut avec tous les égards dûs à ſon rang, & aux fâcheuſes circonſtances où elle ſe trouvoit (*g*). C'eſt là un ſuccint & véritable expoſé de l'affaire. Cependant comme le fait eſt en ſoi-même curieux, que c'eſt un des événemens les

(*a*) *Moret.*
(*b*) Le même, *Ferreras* ubi ſup. p. 276.
(*c*) *Favin*, *Ferreras* l. c. p. 280.
(*d*) Hiſt. du Royaume de Navarre, *Mayerne Turquet.*
(*e*) *Favin*, *Ferreras* T. IV. p. 280.
(*f*) *Daniel* l. c. p. 357. *Mayerne Turquet*, Hiſt. du Royaume de Navarre.
(*g*) *Daniel* ubi ſup. p. 358. Hiſt. du Royaume de Navarre, *Mayerne Turquet.*

plus importans qui soit arrivé par rapport à la Navarre, & qui eut quelque influence sur les affaires de l'Europe en général; il faut le développer plus en détail. Cela est d'autant plus nécessaire, que les Historiens François & Espagnols qui en ont parlé, n'ont pas eu toute l'impartialité requise; il faut donc examiner & comparer leurs récits, pour démêler la vérité; c'est là notre unique but n'ayant aucun intérêt à prendre parti pour les uns plutôt que pour les autres (*a*).

SECTION III. *Histoire de Navarre depuis l'an 1076 jusqu'à l'an 1284.*

Don Alphonse, surnommé le Sage, regnoit alors en Castille; mais comme nous l'avons vu ailleurs, nonobstant le beau titre de sage, son administration n'étoit ni bien reglée ni heureuse (*b*). L'Infant Don Ferdinand de la Cerda son fils aîné étoit un Prince habile & courageux, mais qui avoit beaucoup d'ambition. Il avoit épousé Blanche, fille de Saint Louis, dont il avoit deux fils, qui étoient encore dans l'enfance, & il avoit en vue de marier l'aîné à l'héritiere de la Navarre. Instruit des troubles de ce Royaume, il y entra à la tête d'une Armée, ne doutant point qu'il n'en fit la conquête aisément & à peu de fraix, après quoi on regarderoit comme une faveur le mariage qu'il se proposoit (*c*). Mais la politique des Rois de Navarre, qui avoient toujours eu soin de bien munir leurs frontieres, & d'exercer leur sujets au maniment des armes, ne lui permit pas d'exécuter son projet. Il se rendit à la vérité maître de quelques petites Places sans défense; mais ayant assiegé Viane, cette Forteresse se défendit si bien, qu'après avoir perdu beaucoup de monde, il fut obligé de décamper (*d*). D'autre part, Jayme Roi d'Arragon étoit vieux & infirme de corps & d'esprit: l'Infant Don Pedre, son héritier, forma comme on l'a vu, des prétentions sur la Navarre, mais il fit paroitre en apparence plus de modération; il offrit aux Etats le choix d'un de ses fils pour la jeune Reine; s'engageant à le laisser entierement en possession du Royaume, & de donner les secours nécessaires pour le défendre contre la Castille (*e*). Ce fut ce qui porta Don Pedre Sanchez de Montaigu & d'autres Seigneurs des premieres Maisons de Navarre, à se déclarer pour lui. Le Royaume en général, & les grandes villes en particulier surtout Pampelune, étoient donc partagés en trois partis; celui de Castille, celui d'Arragon, & celui de France. Philippe le Hardi avoit reçu & secouru la Reine avec une grande générosité; mais il avoit aussi ses vues, & dans le fond l'affaire l'intéressoit plus qu'aucun des autres Princes (*f*). La jeune Reine étoit héritiere de la Champagne & de la Brie, au cœur de ses Etats; il jugea donc, comme cela étoit naturel, qu'il n'y avoit pas de parti qui convint mieux à la Reine Jeanne, qu'un de ses fils, & il en avoit trois de sa premiere femme, Louis, Philippe & Charles. Le Roi auroit fort souhaitté qu'elle épousât l'aîné; mais le Pape Gregoire X, quoiqu'il aimât ce Monarque, n'y vou-

Philippe le Hardi conclut le mariage de Philippe le Bel, son fils, avec Jeanne de Navarre.

(*a*) *Mariana* l. c. *Ferreras* ubi sup. & suiv. *Favin*, *Daniel* l. c.

(*b*) *Garibay*, *Mariana*, *Mayerne Turquet*.

(*c*) *Zurita* annal. Arrag. Hist. du Royaume de Navarre.

(*d*) *Favin* Hist. de Navarre.

(*e*) *Zurita*, *Mariana*, Hist. du Royaume de Navarre.

(*f*) Là-même, *Daniel* l. c. p. 359. *Mayerne Turquet*.

SECTION III. *Histoire de Navarre depuis l'an 1076 jusqu'à l'an 1284.*

lut pas entendre; il donna la dispense nécessaire en faveur du Prince Philippe, qui du consentement de la Reine de Navarre fut promis avec la jeune Reine (*a*). Cet engagement remplit mieux les vues du Roi, que le parti qu'il auroit voulu prendre, car le Prince Louis ayant été empoisonné quelque tems après, Philippe devint son héritier présomptif, par conséquent tous les Etats de la jeune Reine devoient être annexés à la Couronne, & c'étoit-là son grand but (*b*). Après ces éclaircissemens, reprenons le fil de l'Histoire.

Viceroi François envoyé en Navarre &c.

Après que les choses furent reglées au point que nous venons de voir, la Reine Douairiere de Navarre nomma, par l'avis du Roi Philippe, Eustache de Beaumarchais Sénéchal de Toulouse, Viceroi ou Regent de Navarre; & on l'envoya avec des Troupes pour prendre possession de son Gouvernement. Il réussit au delà de ce qu'il pouvoit espérer; non seulement il entra en Navarre, mais il se rendit maître tre d'une partie de la ville de Pampelune (*c*). Un Etranger revêtu de la qualité de Regent, & soutenu par une Armée étrangere, ne pouvoit gueres être du goût d'une Nation libre, qui avoit joui longtems de ses privileges, & en étoit fort jalouse. Mais Eustache, homme prudent, agissoit avec une grande modération envers ceux qui se soumettoient, & punissoit sévérement ceux qui, profitant des circonstances, commettoient des brigandages & des meurtres; ce qui le fit bientôt respecter, & dans la suite le fit aimer (*d*). Don Garcie Almoravides, avec les partisans de Castille, ne laissoit pas d'occuper un quartier de Pampelune: Don Pedre Sanchez de Montaigu étoit à la tête de quelques Troupes hors de la ville; regardant Eustache comme le ravisseur de sa dignité, il s'accommoda avec Don Garcie, qui obligea le Viceroi François de se retirer dans le Château de Pampelune, où il l'assiegea. Aussitôt qu'on en fut instruit en France, le Roi assembla une Armée, dont il donna le commandement à Robert, Comte d'Artois, son oncle & pere de la Reine Douairiere de Navarre (*e*). Les mécontens s'étant saisis des défilés, le Comte fit un détour, passa par les terres d'Arragon, & arriva la veille de Noël devant Pampelune. Don Garcie Almoravides, soupçonnant Don Pedre de Montaigu d'intelligence avec les François, le fit assassiner, & demanda instamment du secours en Castille. Don Alphonse marcha avec des Troupes, pour le soutenir, mais ayant appris quelles étoient les forces du Comte, & de quelle façon il étoit posté, il s'en retourna brusquement (*f*). Don Garcie, qui en eut avis, affecta de faire paroitre une grande résolution; il fit faire de réjouissances dans le quartier qu'il occupoit, & à la faveur de la nuit, il se sauva avec les principaux Chefs, & se réfugia en Castille. Les Habitans se voyant abandonnés, envoyerent demander au Comte d'Artois de capituler: il chargea le Connétable Imbert de Beaujeu de regler les articles avec eux. Mais pendant qu'il y travailloit, quelques Soldats s'ap-

(*a*) *Moret*, *Favin*, *Daniel* ubi sup. p. 360.
(*b*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 299. *Mayerne Turquet.*
(*c*) *Zurita* annal. Arrag. *Favin*, *Daniel* l. c.
(*d*) Hist. du Royaume de Navarre.
(*e*) *Favin*, *Ferreras* l. c. p. 311.
(*f*) *Zurita*, Hist. du Royaume de Navarre, *Daniel* l. c. p. 373.

percevant qu'il ne paroiſſoit perſonne ſur les murailles, les eſcaladerent, leurs camarades les ſuivirent, & ils firent main baſſe ſur tout ce qui ſe rencontra, deſorte qu'on n'a peut-être jamais commis de plus grandes cruautés, que dans cette ville. Le Comte d'Artois apporta tous ſes ſoins pour faire ceſſer le deſordre; il protegea les Habitans qui avoient échappé au maſſacre, & fit rendre tout ce qu'il put recouvrer du pillage à ceux à qui il appartenoit. Par là il acquit beaucoup d'honneur, & prévint les ſuites d'un événement, qui auroit rendu les François ſouverainement odieux en Navarre. Euſtache ſortit du Château avec ceux qui y étoient renfermés (*a*).

Section III. Hiſtoire de Navarre depuis l'an 1076 juſqu'à l'an 1284.

Le Comte d'Artois ſoumet & pacifie le Royaume.

Le Comte voyant que le ſort de Pampelune avoit répandu la terreur dans le Royaume, & vivement ſollicité par les partiſans des deux Reine, pouſſa ſa pointe, & ſoumit promptement les autres Places, à la réſerve de quelques Châteaux ſur les frontieres, dont les mécontens étoient les maîtres, & qui eurent le tems d'appeller les Caſtillans & les Arragonnois à leur ſecours (*b*). Comme la guerre entre la France & la Caſtille étoit fort allumée, à cauſe de l'excluſion donnée aux enfans de l'Infant Don Ferdinand de la Cerda, Don Alphonſe le Sage fit propoſer au Comte d'Artois une conférence; le Comte, après en avoir obtenu la permiſſion du Roi, ſe rendit à la Cour de ce Prince, & laiſſa le commandement des Troupes, & le Gouvernement au Viceroi Euſtache de Beaumarchais, qui rétablit le bon ordre, & fit ſentir aux Navarrois, que leur bonheur étoit le grand objet de ſes ſoins (*c*). Ses Succeſſeurs imiterent ſon exemple, & parvinrent peu à peu à faire goûter aux Navarrois un mariage, qu'ils avoient d'abord regardé comme un grand malheur. Il ſe peut auſſi que la comparaiſon de leur condition avec celle des Caſtillans & des Arragonnois contribua à nourrir ces ſentimens, car en ce temslà ces deux Nations étoient déchirées par des guerres civiles & étrangeres, ce qui y feſoit regner le trouble & le deſordre, & épuiſa en peu de tems leurs forces & leurs richeſſes (*d*).

Donna Jeanne épouſe Philippe le Bel. 1284.

Quand la jeune Reine Donna Jeanne fut entrée dans ſa quinzieme année, elle épouſa avec beaucoup de magnificence le Prince Philippe, ſurnommé le Bel, qui avoit alors environ dix ſept ans, & qui prit le titre de Roi de Navarre, juſqu'à ce qu'après la mort de ſon pere il y joignit celui de Roi de France (*e*). Ce mariage fit grand plaiſir aux habitans de Champagne & de Brie, & ne déplut point aux Navarrois, qui par le ſecours de la France s'étoient rendus ſi redoutables aux Arragonnois, que le fier Don Pedre fut bien aiſe de négocier une tréve avec eux; on leur permit de la conclure, bien que la guerre continuât toujours entre l'Arragon & la France (*f*).

(*a*) Hiſt. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 312.
(*b*) *Favin*, *Mariana.*
(*c*) Hiſt. du Royaume de Navarre.
(*d*) *Zurita*, *Mariana*, *Ferreras.*
(*e*) *Favin*, *Mariana*, *Daniel.*
(*f*) Hiſt. du Royaume de Navarre, *Mariana.*

Section IV. Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.

SECTION IV.

Contenant l'Histoire depuis l'union de la Navarre *avec la Couronne de* France, *en la personne de* Philippe le Bel, *jusqu'à sa réunion à* l'Arragon *&* *à la* Sicile.

Continuation de la guerre entre al France & l'Arragon jusqu'à la mort des deux Rois.

Les querelles entre Philippe le Hardi & Don Alphonse le Sage allerent fort loin, & engagerent plus d'une fois les deux Monarques à paroitre en campagne; cependant on négocia encore plus qu'on ne fit la guerre; car comme elle étoit également onéreuse aux deux Partis, l'intérêt les engageoit à faire de fréquentes trêves, sans qu'il y eut de reconciliation ni d'amitié (*a*). La véritable raison de cette conduite est, que si la France avoit voulu faire la guerre tout de bon, la Navarre auroit dû en être le théatre, & comme ce Royaume étoit alors uni à la France, elle croyoit devoir l'épargner. Il n'en étoit pas de même des démêlés du Roi Philippe avec la Maison d'Arragon, à cause des Vèpres Siciliennes. Comme c'étoit-là une injure qui regardoit toute la Nation, Philippe employa aussi toutes les forces de son Royaume pour en tirer vengeance & pour appuyer les foudres de Rome (*b*). Philippe Roi de Navarre accompagna le Roi son pere dans son expédition de Catalogne, où il se rendit maître de Gironne, qui lui couta à tous égards fort cher, aussi bien qu'à Don Pedre Roi d'Arragon, qui mourut peu après des fatigues de la campagne; Philippe mourut aussi à Perpignan (*c*). Ces guerres, si ruineuses pour les autres Pays, furent très-utiles & avantageuses à la Navarre où malgré les fréquens changemens de Vicerois, ces Seigneurs étoient obligés par leurs instructions de suivre toujours le même plan; il consistoit à faire fleurir l'intérieur du Royaume, & à donner de l'occupation aux esprits inquiets sur les frontieres, ou dans les Armées Françoises, où on les envoyoit pour exercer leur valeur; ils y étoient toujours bien reçus, & quelques-uns des principaux Seigneurs étoient pourvus d'emplois considerables, & amplement recompensés (*d*).

Histoire de ce qui se passa en Navarre jusqu'à la mort de Jeanne I.

Philippe le Bel, devenu Roi de France, continua vigoureusement la guerre contre l'Arragon; mais il observa fidelement la trêve avec la Castille jusques à la mort du Roi Don Sanche. Les Vicerois de Navarre changerent alors de systême, accommoderent leurs différends avec l'Arragon, & tâcherent de profiter des troubles qui regnoient en Castille. Le prétexte de ce changement de conduite fut de soutenir les intérêts de Don Alphonse de la Cerda, qu'on vouloit placer sur le trône de Castille; mais le véritable motif étoit d'étendre les frontieres de la Navarre & d'Arragon, aux dépens du jeune Roi de Castille, qui étoit sous

(*a*) *Favin* Hist. de Navarre, *Daniel* T. V. *Ferreras.*

(*b*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras.*

(*c*) *Favin* l. c. Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 356, 357.

(*d*) Hist. du Royaume de Navarre.

la tutelle de la Reine Douairiere sa mere (*a*). Pour sauver en quelque façon les apparences, Alphonse Robray, Viceroi de Navarre, & très-ardent à profiter de la ligue avec l'Arragon, envoya un Chevalier Navarrois à la Reine Régente de Castille, chargé de lui demander la restitution des Places & des Provinces, dont les Prédécesseurs de leurs Majestés avoient été dépouillés par les Rois de Castille; les domaines qu'il reclamoit s'étendoient jusqu'à Atapuerca, pas loin de Burgos. La Reine répondit honnêtement, & le Viceroi avec la permission de son Maître reconnut Don Alphonse de la Cerda pour Roi de Castille, lequel céda à la Navarre tout le Pays jusqu'à l'Oia (*b*). Mais le Roi Philippe, ayant la guerre de Flandres sur les bras, ne put assister les Alliés assez puissamment pour mettre Alphonse en état de tenir parole. Tandis qu'on fesoit la guerre foiblement & avec peu de succès, Donna Jeanne, Reine de Navarre, mourut le 4 d'Avril 1305, après avoir porté ce titre trente-un an (*c*). L'action la plus mémorable de sa vie, c'est la fondation du College de Navarre à Paris, auquel elle donna des terres considerables en Champagne. Elle eut de son mari, Louis, Philippe & Charles, qui furent successivement Rois de France, Robert mort jeune, Marguerite, Isabelle qui épousa Edouard II. Roi d'Angleterre, du chef de laquelle Edouard III. prétendit à la Couronne de France, & Blanche qui mourut jeune (*d*). On blâme fort cette Reine de la haine qu'elle portoit aux Flamands (*e*).

SECTION IV. *Histoire de* Navarre *depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.*

Regne de Louis Hutin *sur la Navarre.*

Louis Hutin, c'est-à-dire le *Mutin* ou le *Querelleur*, prit le titre de Roi de Navarre, après la mort de sa mere, ayant alors environ quinze ans; il épousa la même année Marguerite, fille de Robert, Duc de Bourgogne, & d'Agnes fille de Saint Louis (*f*). Aussitôt qu'on eut apprit la mort de la Reine en Navarre, les Etats envoyerent des Députés à la Cour de France, pour demander qu'on y envoyât le jeune Roi; & sur les raisons qu'ils alléguerent les deux Rois consentirent à leur demande. Les circonstances des affaires ne permirent pas néanmoins de tenir parole qu'au bout de deux ans. Louis fut alors couronné solemnellement dans la Cathédrale de Pamplune, aux acclamations de ses sujets (*g*). Il ne fit pas cependant un long séjour en Navarre; & durant ce tems-là il y eut quelques divisions, parcequ'il fit arrêter deux Seigneurs, qui avoient toujours fait de la peine aux Vicerois François, & il les emmena avec lui en France. Il se fit aussi suivre par trois-cens Gentilshommes Navarrois, à qui il donna des établissemens conformes à leur qualité; & par là il s'attacha leurs familles, ce qui fit que son gouvernement fut plus tranquille, qu'il ne l'auroit été (*h*). Les démêlés sur les frontieres d'Arragon recommencerent en ce tems-là, Jayme Roi d'Arragon en fut si piqué, qu'il fit entrer une Armée dans la Navarre, mais elle fut battue, & les Milices de Sanguessa prirent l'étendard Royal d'Arragon. Louis Hutin pour les recompenser leur permit de

1307.

(*a*) *Zurita*, *Favin*, *Ferreras*.
(*b*) Hist. du Royaume de Navarre.
(*c*) *Zurita*, *Ferreras* T. IV. p. 461. *Daniel* T. V. p. 540.
(*d*) Hist. du Royaume de Navarre, *Mayerne Turquet*.
(*e*) Hist. du Royaume de Navarre.
(*f*) *Favin*, *Daniel*.
(*g*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 468. *Mariana*.
(*h*) Hist. du Royaume de Navarre.

Section IV. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1234 *jusqu'à l'an* 1425.

le porter desormais dans leurs armes (*a*). Le Roi de Navarre étant à Lyon pour appaiser quelques troubles, se vit exposé, aussi bien que toute la Famille Royale à une étrange disgrace. Marguerite sa femme, Jeanne femme de son frere Philippe, & Blanche de Bourgogne, sœur de Jeanne, qui avoit épousé Charles son autre frere, furent accusées d'adultere; & après mûres informations faites, la premiere & la troisieme furent trouvées coupables, & enfermées dans le Château Gaillard, où la Reine de Navarre fut peu après étranglée par ordre de son mari (*b*), devenu Roi de France par la mort de son pere. Il épousa ensuite la Princesse Clemence de Hongrie, & après un regne fort court & agité, il mourut au Château de Vincennes, le 5 de Juin 1316, & l'on prétend qu'il avoit été empoisonné (*c*). Il laissa de sa premiere femme une fille, appellée Jeanne, & la nouvelle Reine resta enceinte, ce qui causa quelques troubles dans les deux Royaumes (*d*). Philippe surnommé *Le Long*, fut déclaré Régent de France & de Navarre, jusqu'à ce que le Roi, si la Reine accouchoit d'un fils, eût atteint l'âge de quatorze ans. Elle mit effectivement au monde un Prince, qui fut nommé Jean, mais comme il ne vécut que huit jours, on ne l'a pas mis au rang des Rois de France & de Navarre, quoiqu'il eut incontestablement droit à ces deux Couronnes, & qu'il semble qu'il auroit dû être proclamé immédiatement après sa naissance.

Philippe II. *Roi de Navarre.*

Philippe, surnommé le *Long*, à cause de sa taille, prit la qualité de Roi d'abord après la mort de son neveu, & pressa autant qu'il pût son couronnement. Cela n'empécha pas, qu'Eudes Duc de Bourgogne, oncle de la Princesse Jeanne, fille de Louis Hutin, ne prétendit que la Couronne de Navarre & même celle de France lui appartenoit (*e*). Le Comte de Nevers, le Dauphin de Viennois, & ce qu'il y a d'extraordinaire Charles le Bel, frere unique du Roi, se déclarerent pour lui. Leurs intrigues n'empêcherent pas néanmoins son Couronnement, & ses droits furent solemnellement confirmés par une assemblée de la Noblesse & des Prélats (*f*). Cependant pour appaiser les méconteris, il donna sa fille aînée en mariage à Eudes de Bourgogne, & en dot la Comté de ce nom; une autre fille au Dauphin, & accorda aux autres aussi des graces; cette politique fit un si bon effet qu'il prit le titre de Roi de Navarre, au préjudice de sa niece, sans qu'il paroisse que le Duc de Bourgogne s'y soit opposé (*g*). Il ne jouit pas longtems de la Royauté. Quant à la Navarre, il établit avec le Viceroi un Conseil, pour limiter l'autorité de ce Commandant, & pour que la Justice fût mieux administrée. Louis son fils unique mourut au berceau, & lui-même finit ses jours le 3 de Janvier 1322 (*h*).

Charles le Bel *prend le titre de Roi de Navarre au préjudice de sa niece.*

Charles le Bel succeda à son frere, & prit comme lui le titre de Roi de Navarre, quoique la jeune Reine fût déja mariée à Philippe Comte d'Evreux,

(*a*) *Favin*, *Mayerne Turquet.*

(*b*) *Henault* Abregé de l'Hist. de France, p. m. 205, 206.

(*c*) Hist. du Royaume de Navarre, *Zurita*, *Henault* l. c. p. 209.

(*d*) *Mezeray*, *Favin.*

(*e*) *Mezeray*, Hist. du Royaume de Navarre.

(*f*) *Daniel* T. VI. p. 22.

(*g*) Hist. du Royaume de Navarre, *Daniel* l. c. p. 23.

(*h*) *Daniel* ubi sup. p. 37.

vreux, fils de Louis Comte d'Evreux, frere de Philippe le Bel, qui avoit épousé la Reine de Navarre; Jeanne II. étoit cependant encore enfant, & l'on prétend que Charles ne prit le titre de Roi de Navarre, comme son frere avoit fait, qu'en qualité de Tuteur de sa niece (*a*). Il eut aussi peu d'envie que son prédécesseur de visiter ce Royaume. Les Seigneurs qui étoient sur les frontieres se donnoient de grandes libertés, & fesoient de fréquentes courses sur les terres de Castille & d'Arragon; leurs voisins userent de représailles, & les Navarrois ne manquoient pas de s'en venger. Dans une de ces expéditions ils essuyerent une fâcheuse disgrace à Baltibar, où les Habitans de Guipuscoa taillerent en pieces la meilleure partie de leurs Troupes (*b*). Ils furent plus heureux du côté de l'Arragon, ensorte que le Roi d'Arragon en porta des plaintes à Charles le Bel; ce Prince promit d'y remedier, & envoya en conséquence des ordres en Navarre, auxquels on obéit assez mal. Les Seigneurs semblent n'avoir pas eu une idée avantageuse de la droiture des intentions de ce Prince; car le Viceroi Alphonse Roberay ayant sollicité le serment de fidelité, quoique le Roi fût absent, ils ne voulurent point le prêter, alléguant que les Navarrois obéissoient à la vérité à leurs Souverains quelque part qu'ils fussent, mais qu'ils ne fesoient serment de fidelité qu'en leur présence (*c*). Les desordres, qui avoient commencé sous le regne précédent, s'accrurent beaucoup sous celui-ci, ensorte que tout tendoit fortement vers l'anarchie, dans le tems que Charles mourut; ce fut le premier de Fevrier 1328, au commencement de la septieme année de son regne (*d*), laissant la Reine, qui étoit sœur du Comte d'Evreux, enceinte; Philippe de Valois, fils de Charles Comte de Valois, & petit-fils de Philippe le Hardi, fut nommé Régent du Royaume, en qualité de premier Prince du Sang, ce qui mécontenta un peu les autres Prétendans, qui étoient du moins au nombre de trente (*e*).

Section IV. Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.

Donna Jeanne II. reconnue par les Etats Reine de Navarre.

Aussitôt qu'on fut instruit en Navarre de la mort du Roi Charles, les habitans profiterent de l'occasion pour assouvir leur vengeance sur des gens qu'ils détestoient, & qui avoient vraisemblablement justement mérité leur haine. Nous parlons des Juifs, dont un grand nombre s'étoient établis en Navarre, depuis que ce Royaume étoit tombé sous la domination de la France, & surtout après en avoir été chassés vers la fin du regne de Philippe le Long (*f*). Les Navarrois les taxoient d'oppression & d'extorsion; ils fondirent d'abord sur les plus odieux, & ensuite porterent l'avidité & la fureur si loin, qu'ils en massacrerent plus de dix mille, au rapport de quelques Historiens (*g*). Pour appaiser ce tumulte le Viceroi & son Conseil convoquerent les Etats à Pont-à-la-Reine, où ils prirent des mesures pour arrêter le desordre; & au lieu de se séparer ils s'ajournerent à Pampelune, pour examiner & décider ce qui regardoit la succession à la Couronne

(*a*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 513. *Mayerne Turquet.*
(*b*) *Favin*, *Mayerne Turquet.*
(*c*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* T. III. p. 543.
(*d*) *Daniel* T. VI. p. 67.
(*e*) Hist. du Royaume de Navarre; *Mayerne Turquet.*
(*f*) *Ferreras* T. IV. p. 33. Hist. du Royaume de Navarre.
(*g*) *Mariana* L. XV. § 126.

Section IV. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1284 *jusqu'à l'an* 1425.

(*a*). Les filles de Philippe le Long & de Charles le Bel y prétendoient, parceque ces deux Rois, leurs peres, étoient morts, saisis l'un & l'autre du Royaume de Navarre; à quoi l'on eut peu d'égard. Mais Edouard III. Roi d'Angleterre avoit un fort parti, ses prétentions étoient fondées sur ce qu'il étoit fils d'Isabelle, fille de Philippe le Bel & de Jeanne I, Reine de Navarre (*b*). Enfin après bien des débats & mûre délibération, les Etats adjugerent la Couronne à Jeanne, fille de Louis Hutin, fils de Philippe le Bel & de Jeanne de Navarre (*c*). A l'égard de Philippe de Valois, il renonça à ses droits sur la Navarre, dans la même Assemblée qui décida en sa faveur pour la couronne de France, contre Edouard III, & il reconnut que celle de Navarre appartenoit au Comte d'Evreux son beaufrere, du chef de sa femme (*d*). Mais les Etats de Navarre, sans attendre cette déclaration, & sans en prendre connoissance, proclamerent la Comtesse d'Evreux Reine, & nommerent Régens du Royaume pendant son absence, Don Jean Corbaran de Lehet, & Don Jean Martinez de Medrano, Seigneur d'Arroniz (*e*). Pour ce qui est des Comtés de Champagne & de Brie, les Historiens François & Espagnols conviennent, que Philippe de Valois donna en échange à son beaufrere, les Comtés de Mortain, d'Angoulême & de Longueville (*f*). Mais c'est un article sur lequel il ne faut pas passer légérement, & qui mérite une exacte discussion, parceque cela nous met en état de bien comprendre sur quel pied les deux derniers Rois Philippe & Charles avoient possedé la Navarre, & leurs bonnes intentions envers leur niece.

Le Roi & la Reine de Navarre passent dans leurs Etats & sont couronnés.

Les Etats de Navarre inviterent la Reine Jeanne & Philippe d'Evreux à se rendre à Pampelune, & du consentement du Roi de France, ils partirent, & furent reçus avec toutes sortes de démonstrations de joie & de respect (*g*). Quand ces premiers mouvemens furent calmés, les Etats déclarerent à Philippe III. & à Jeanne II. car c'est ainsi qu'on les intitula, que c'étoit avec un extrême plaisir, & une satisfaction sincere qu'ils voyoient leurs légitimes Souverains dans la Capitale du Royaume; mais qu'il étoit à-propos de les informer, que depuis plusieurs années il y avoit eu à peine une ombre de Gouvernement, ce qui non seulement avoit fait beaucoup souffrir leurs sujets, mais avoit presque entierement anéanti la forme & l'essence de leur ancienne constitution. Qu'ils croioient donc qu'il étoit de leur honneur & de leur intérêt, comme de leur devoir, de rétablir l'une & l'autre, Qu'ils avoient donné des preuves suffisantes de leur courage & de leur fidelité en maintenant les droits de leurs Majestés, & en les rendant paisibles possesseurs du trône; qu'après s'être acquitté envers eux, ils étoient obligés de s'acquitter aussi envers le peuple; qu'ils ne pouvoient le faire, quand leur présentant le Mémoire des Loix & Privileges dont ils devoient jurer la conservation à leur couronnement, les suppliant

(*a*) Hist. du Royaume de Navarre, *Mariana* l. c. *Ferreras* l. c. p. 27.

(*b*) *Favin* Hist. de Navarre.

(*c*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* ubi sup.

(*d*) *Daniel.* l. c. p. 74.

(*e*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 27.

(*f*) *Favin* Hist. de Navarre, *Daniel* ubi sup. p. 74.

(*g*) *Favin*, *Mariana* l. c. § 132.

de croire, que comme leur liberté consistoit à vivre conformément aux Loix de Navarre, les droits & la succession de la Couronne étant aussi assurés par ces mêmes Loix, ils étoient prêts à défendre les uns & les autres (*a*). Le Roi & la Reine reçurent le Mémoire fort gracieusement, & l'ayant approuvé, ils furent couronnés solemnellement dans la Cathédrale de Pampelune, le 5 de Mars 1329, aux acclamations & aux applaudissemens de leurs sujets (*b*). Ils jurerent en même tems de maintenir les privileges du peuple, on verra dans la Note (*) quels ils étoient. Cette fermeté des Etats rétablit & raffermit l'ancienne Constitution.

SECTION IV. *Histoire de Navarre depuis l'an 1274 jusqu'à l'an 1425.*

Voyage du Roi en France, & son retour en Navarre.

Le Roi Philippe, invité par son beaufrere à le suivre à la guerre en Flandres, retourna en France, laissant la Reine à Pampelune. Après avoir signalé sa valeur à la fameuse journée de Cassel, il repassa en Navarre (*c*). Il n'y eut pas été longtems, sans s'appercevoir que le Roi de Castille étoit trop puissant, pour qu'on put entreprendre de lui faire la guerre avec quelque apparence de succès, & que d'un autre côté les desordres qui regnoient dans ses propres Etats demandoient des Loix, qu'on ne pouvoit mettre en vigueur que dans un tems de paix. Ces raisons engagerent le Roi & la Reine à prendre les mesures nécessaires pour s'assurer de la paix avec la Castille, afin de travailler ensuite à réformer leur Royaume; résolution sage, qu'ils exécuterent heureusement. Leurs Ambassadeurs dirent au Roi de Castille, que comme depuis un grand nombre d'années la Navarre n'avoit pas joui de la présence de ses Rois, ils

(*a*) Hist. du Royaume de Navarre. sup.
(*b*) *Ferreras* ubi sup. p. 33. *Mariana* ubi (*c*) *Favin*, *Daniel* T. VI. p. 76.

(*) On peut appeller à juste titre ces Articles, la Chartre des privileges du Royaume de Navarre; comme nous y avons une ébauche autentique de l'ancienne constitution de cette Monarchie, nous croions que le Lecteur la verra avec plaisir, & y fera ses réflexions. On peut réduire ces Articles à dix (1). I Que le Roi & la Reine maintiendront les droits, les loix, coûtumes, libertés & privileges du Royaume, écrits ou non écrits, qu'ils ne les diminueront point, mais les augmenteront plutôt. II. Qu'ils annulleront d'abord tout ce qui a été fait à leur préjudice, par les Rois leurs Prédécesseurs, & par leurs Ministres. III. Que pendant douze ans ils ne feroient battre dans leurs Etats aucune nouvelle monnoye, & que tant qu'ils vivroient ils n'en feroient frapper que d'une espece. IV. Qu'ils ne prendroient à leur service tout au plus que quatre Etrangers. V. Qu'ils ne confieroient la garde & le Gouvernement des Places fortes & des Châteaux qu'à des Navarrois, qui feroient serment à la Reine de les garder pour elle & pour ses légitimes héritiers VI. Qu'ils ne pourroient ni vendre, ni échanger, ni ceder le Royaume VII. Qu'ils n'engageroient ni n'aliéneroient les Domaines & les revenus de la Couronne; ni ne feroient rien qui pût être préjudiciable au Royaume, ou aux légitimes successeurs. VIII. Que le premier enfant mâle qui naitroit de leur mariage, seroit déclaré, reconnu & couronné Roi de Navarre, dès qu'il auroit vingt-un ans accomplis, & qu'on leur donneroit alors cent mille écus. IX. Que s'il ne naissoit point d'enfans de leur mariage, les trois Ordres du Royaume assemblés seroient en droit de se choisir un Roi, & de nommer qui il leur plairoit. X. Que s'ils venoient à manquer à quelqu'une de ces conditions en tout ou en partie, leurs sujets seroient dès-là absous de leur serment de fidelité.

(1) *Favin* Hist. de Navarre, Chronique de Navarre, *Mayerne Turquet.*

Section IV. Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.

n'ignoroient pas qu'il s'étoit commis quelques desordres particulierement par la jeunesse des frontieres ; qu'à présent qu'ils se trouvoient dans le Royaume, ils étoient résolus de remedier à ces excès, & de vivre en bonne intelligence avec tous leurs voisins, & surtout avec le Roi de Castille. Don Alphonse étoit instruit des motifs & du but de cette Ambassade, qui s'accordoient parfaitement avec ses vues. Il répondit donc, qu'il se réjouissoit sincérement de voir les légitimes Souverains de la Navarre paisi-
1331. bles possesseurs de leurs Etats; qu'il étoit charmé des sentimens qu'ils témoignoient, qu'il acceptoit les offres qu'ils lui fesoient, & qu'il entretiendroit avec la derniere exactitude la paix entre les deux Couronnes (*a*). Cette grande affaire ainsi reglée, leurs Majestés firent une bonne réforme dans leurs Etats; donnerent les Emplois civils & militaires à des Navarrois, & ayant établi une nouvelle Cour pour redresser les griefs, & rendre la justice dans toutes les affaires & à toutes sortes de personnes, ils la remplirent des sujets que les Etats leur recommanderent, ce qui contenta extraordinairement (*b*).

La guerre entre la Castille & la Navarre allumée par l'imprudence de Henri de Solis.

Peu de tems après avoir fait ces arrangemens, des affaires ou l'inclination du Roi & de la Reine les firent retourner en France ; laissant Henri de Solibert, ou comme on l'appelle plus communément Henri de Solis, en qualité de Viceroi, mais avec une autorité plus bornée que ses prédécesseurs (*c*). Il jugea que le vrai moyen d'acquérir plus de pouvoir étoit d'entrer dans les passions des Navarrois. Dans cette vue il entama une négociation pour marier Jeanne, Infante de Navarre, avec Don Pedre, Infant d'Arragon, afin qu'avec l'appui de cette Couronne, il pût attaquer la Castille, où il entretenoit depuis longtems des correspondances avec les mécontens. Pendant qu'on traitoit de ce mariage Don Pedre changea d'avis, & préféra Donna Marie, sœur cadette de Jeanne, cette alliance fut bientôt con-
1335. clue, & approuvée par l'assemblée des Etats (*d*). Aussitôt après la conclusion de ce Traité, le Viceroi de Navarre & son nouvel Allié se mirent en devoir d'assembler des Troupes, pour fondre sur la Castille. Alphonse tâcha de prévenir la rupture, en fesant dire à Henri de Solis, que si ses sujets, avoient fait quelque tort aux Navarrois, il étoit prêt à lui donner une entiere satisfaction. Le Viceroi étoit si déterminé à la guerre, qu'il ne savoit lui-même ce qu'il vouloit pour être content; d'ailleurs il comptoit avoir si bien pris ses mesures, qu'il ne doutoit point que ses armes ne fussent victorieuses & qu'il ne fît des conquêtes (*e*). Il fit donc avec les Troupes d'Arragon une irruption en Castille ; mais il fut battu à platecouture, principalement par sa témérité & son imprudence, comme on l'a vu ailleurs. Cependant le Comte de Foix ayant pris parti pour les Navarrois, la fortune auroit pû changer, si la Cour de France ne s'en étoit mêlée, en obligeant le Comte de Foix de retourner dans ses Etats, & en engageant le Roi de Navarre à consentir à une négociation (*f*). Le motif

(*a*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* T. V. p. 37. *Mayerne Turquet.*
(*b*) *Favin* Hist. de Navarre.
(*c*) Hist. du Royaume de Navarre, *Mariana* L. XVI.
(*d*) Les mêmes, *Ferreras* l. c. p. 76.
(*e*) *Favin* Hist. de Navarre.
(*f*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* ubi sup. p. 97, 98.

de ce procedé si moderé & si équitable de la part du Roi de France, étoit l'embarras où il se trouvoit par la guerre avec l'Angleterre. Ce fut par son interposition qu'il se tint une espece de Congrès à Pampelune, sous la médiation de l'Archevêque de Rheims; le Roi de Navarre y envoya pour Viceroi de son Royaume & pour Plénipotentiaire Salazin d'Anglera; peu après la paix fut signée, à des conditions honorables (*a*).

Quelque tems après la conclusion de la paix entre la Castille & l'Arragon, Don Pedre, qui étoit monté sur le trône d'Arragon, termina son mariage, conclu il y avoit quelques années avec Donna Marie, Infante de Navarre. Aussitôt que les affaires de France lui permirent de se retirer avec bienséance, le Roi de Navarre résolut de retourner avec la Reine son épouse dans ses Etats, où leur présence étoit fort nécessaire (*b*). A peine eurent-ils remédié aux desordres, que la nouvelle du siege d'Algezire, que Don Alphonse Roi de Castille avoit entrepris, mit presque toute la Chrétienté en mouvement. Nous avons fait l'Histoire de ce siege ailleurs, ainsi nous ne toucherons ici que ce qui a une liaison étroite avec notre sujet. Le Roi de Navarre se piquoit tellement d'etre un Chevalier Chretien accompli, qu'il résolut de se rendre devant Algezire. Il envoya des provisions & ses bagages par mer, & marcha lui-même avec un petit corps de Troupes choisies par l'Andalousie. On lui rendit par tout les mêmes, honneurs, qu'à Don Alphonse lui-même, & à son arrivée au camp il fut reçu avec tous les égards & toutes les marques de distinction possible (*c*). Les Historiens Espagnols louent extrémement sa valeur & sa prudence, mais s'étant peu ménagé, il fut attaqué d'une fievre maligne, qui l'obligea de quitter le siege pour retourner dans ses Etats. Arrivé à Xerés, sa maladie augmenta si considerablement, qu'il mourut le 26 de Septembre 1343, la seizieme année de son regne. Ses Troupes transporterent son corps à Pampelune, où il fut enterré convenablement à son rang (*d*).

Mort de Philippe III Roi de Navarre.

Mort de la Reine Donna Jeanne II.

La Reine Donna Jeanne, gouverna après la mort de son mari la Navarre avec autant de dignité que de prudence. Elle choisit les plus sages & les plus habiles de ses sujets pour en former son Conseil, & se conduisoit par leurs avis (*e*). Son affection pour la France l'engagea à envoyer des Troupes au secours du Roi Philippe, au service duquel elles acquirent beaucoup de réputation (*f*). 1346. L'Humeur martiale des Navarrois ne laissa pas de lui donner du chagrin; les habitans de Tudele & de Corella, ayant quelques contestations avec ceux d'Alfaro, entrerent en Castille & 1348. eurent l'avantage sur leurs ennemis; les habitans d'Alfaro ne respirant que la vengeance convoquerent les peuples limitrophes de Castille pour attaquer la Navarre; mais le Roi Alphonse, par considération pour la Reine les obligea de poser les armes, & leur promit de demander satisfac-

(*a*) *Ferreras* l. c.

(*b*) Hist. du Royaume de Navarre, *Mariana* ubi sup

(*c*) *Favin* Hist. de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 186 *Mayerne Turquet.*

(*d*) Hist. du Royaume de Navarre, *Mariana* l. XVI. § 56 *Ferreras* l. c. p. 191, 200. *Favin* Hist. de Navarre.

(*e*) Hist. du Royaume de Navarre, *Mayerne Turquet.*

(*f*) *Baluz.* in Vit. Clement. VI.

Section IV. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1284 *jusqu'à l'an* 1425.

tion de ce qu'on leur avoit fait. Mais ce qui n'arriva qu'une fois du côté de la Castille, arrivoit fréquemment du côté de l'Arragon; Don Pedre n'importuna point cependant la Reine par ses plaintes. Il savoit que cela se fesoit contre ses intentions, & qu'elle avoit fait tout ce qui dépendoit d'elle pour prévenir ce desordre; il savoit aussi que la guerre ne serviroit qu'à empirer le mal; il tâcha seulement d'en arrêter le cours, en fortifiant les frontieres, & en prenant les autres mesures que la prudence lui suggéra. D'ailleurs il n'ignoroit pas que la Reine avoit du crédit à la Cour de France, & qu'elle étoit toujours prête de l'employer en sa faveur (*a*). La mort de Bonne de Luxembourg, femme de Jean, Duc de Normandie, fils aîné de Philippe, fournit à ce Monarque une occasion de témoigner la grande consideration qu'il avoit pour la Reine de Navarre, il pensa d'abord à faire épouser à l'heritier de sa couronne Blanche, fille de cette Princesse. La Reine l'amena donc à la Cour, sur la demande qu'il lui en fit; mais Philippe, nouvellement veuf, fut si frappé de sa beauté & de son mérite, qu'il l'épousa lui-même, nonobstant la disproportion d'âge (*b*). La Reine de Navarre ne jouit pas longtems du plaisir que lui donna ce
1349. mariage; il se célebra dans le mois d'Août, & Donna Jeanne mourut à Conflans le 6 d'Octobre, la vingt-troisieme année de son regne, & fut inhumée dans le Monastere de Saint-Denis, proche de Louis Hutin son pere (*c*), dont elle se regardoit comme l'unique héritiere.

Sa Posterité. Elle laissa de Philippe d'Evreux son mari, Charles qui succeda à la Couronne de Navarre, Philippe, Comte de Longueville, Louis, Comte de Beaumont le Roger, qui eut un fils nommé Louis, lequel épousa la fille du Comte de Mauléon, & fut Enseigne de la Couronne de Navarre. Après la mort de la Comtesse, il épousa Jeanne, fille & héritiere du Duc de Duras (*d*). La Reine Jeanne avoit encore quatre filles; Jeanne, qui après que le Roi d'Arragon l'eut refusée, épousa le Vicomte de Rohan; Marie, mariée au Roi d'Arragon, Blanche que Philippe épousa en dernieres noces, & Agnés qui épousa Gaston Phœbus, Comte de Foix. Ces grandes alliances, dont la Reine fut principalement redevable à sa prudence consommée, & à sa grande réputation, avoient rendu la Maison de Navarre beaucoup plus puissante qu'elle ne l'avoit été antécédemment; & lui procura en France & en Espagne une beaucoup plus grande consideration, qu'elle n'auroit pu tirer de ses Etats. Ceux-ci étoient néanmoins situés de façon, que cela joint aux qualités militaires de leurs peuples, mettoit les Rois de Navarre généralement en état de tenir la balance, avant que les autres Royaumes d'Espagne fussent réunis sous la domination d'un seul & même Souverain (*e*). Mais tous ces avantages, bien que grands en eux-mêmes, avoient besoin d'être ménagés avec une prudence & une dextérité, qui se trouvent rarement chez les Princes; il étoit donc aisé de prévoir à la mort de la Reine Jeanne, que le regne de son successeur de-

(*a*) *Mariana* l. c. Hist. du Royaume de Navarre.

(*b*) *Favin*, *Mezeray* T. III. p. m. 33. *Ferreras* ubi sup. p. 230.

(*c*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras l.* c.

(*d*) *Favin* Hist. de Navarre.

(*e*) Hist. du Royaume de Navarre.

voit être ou le plus glorieux ou le plus malheureux que les Navarrois eussent jamais vu. Le caractere du jeune Prince, qui étoit l'héritier présomptif de la Couronne, leur donnoit lieu d'espérer le premier, mais l'expérience leur apprit que les Nations aussi bien que les Parens peuvent être deçus sur l'article des objets de leur affection.

Section IV. *Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.*

Charles le Mauvais, son portrait.

Charles *le Mauvais*, ou Don Carlos le Mechant, ainsi que l'appellent les Historiens d'Espagne, succeda à sa mere. Il l'avoit accompagnée en France, pour assister aux noces de sa sœur; ce fut-là que les Députés des trois Ordres de son Royaume vinrent l'inviter à se rendre dans ses Etats. Il étoit alors dans sa dix-huitieme année, & avoit été élevé à la Cour de France, c'étoit un des Princes les plus accomplis de son tems (*a*) civil, honnête, populaire, éloquent jusqu'au prodige; ces qualités l'avoient rendu l'objet de l'admiration de tout le monde, avant qu'il montât sur le trône; mais il en abusa si étrangement dans la suite, qu'il se fit détester (*b*). Il reçut fort gracieusement l'invitation de ses sujets, & promit qu'aussitôt qu'il auroit mis ordre en France à quelques affaires de la derniere conséquence pour sa famille, il se rendroit en Navarre. Il n'y manqua point, & après avoir prêté les sermens ordinaires, il fut couronné solemnellement dans l'Eglise Cathédrale de Pampelune, le 27 de Juin 1350 (*c*). Peu de tems après il s'éleva quelques troubles, sous prétexte qu'on ne maintenoit pas les privileges, en quoi l'on prétend que le Roi n'étoit point blâmable; Charles dissipa les Mutins, & fit une si rigoureuse justice de plusieurs de ces séditieux sur le Pont de Meluce, à un quart de lieue de Pampelune; que ses sujets en furent effrayés, & conçurent mauvaise opinion d'un regne, dont les commencemens étoient ensanglantés (*d*). Mais le Roi ne s'inquiettoit gueres de ce qu'on disoit; il suivoit toujours sa tête; & bien qu'il changeât souvent d'avis, c'étoit ordinairement sans raison, & sans consulter personne.

Il traite avec Don Pedre Roi de Castille & ensuite avec D. Pedre Roi d'Arragon.

Don Pedre le Cruel venoit de monter sur le trône de Castille. Ces deux Princes étoient à peu près de même âge; & ils avoient une grande conformité de caractere. Charles, qui étoit véritablement bon Politique, crut qu'il étoit de son intérêt de connoitre personnellement les Princes ses voisins. Il saisit donc la premiere occasion favorable d'aller à Burgos; & les Historiens d'Espagne disent qu'il n'y eut jamais d'entrevue plus magnifique & mieux entendue (*e*). Les deux Rois étoient encore sans reproche, jeunes, gais, magnifiques dans leur Cour, fort charmés l'un de l'autre, & fort complaisans, en sorte que l'alliance entre les deux Couronnes fut promptement conclue, & ils se séparerent également contens (*f*). Cette entrevue déplut à Don Pedre Roi d'Arragon, qui haïssoit le Roi de Castille, & étoit jaloux de Charles. Il envoya deux Seigneurs de la premiere distinction à Pampelune, pour renouveller les Traités entre les deux Couronnes, proposer à Charles en mariage une des filles du Roi de Sicile, le

(*a*) *Moret*, *Daniel* T. VI. p. 236.

(*b*) *Mezeray* l. c. p. 40. *Mayerne Turquet.*

(*c*) *Ferreras* T. V. p. 240. Hist. du Royaume de Navarre.

(*d*) *Favin* Hist. de Navarre.

(*e*) *Garibay*. *Zurita* Annal. Arrag.

(*f*) Hist. du Royaume de Navarre, *Mariana* L. XVI.

SECTION IV. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1284 *jusqu'à l'an* 1425.

prier d'empêcher le mariage de Blanche sa sœur, Reine Douairiere de France, avec Don Pedre Roi de Castille, & pour lui proposer de s'aboucher ensemble. Charles renouvella les Traités, s'excusa sur l'article du mariage, ayant envie de se marier en France, & répondit qu'à l'égard du mariage de sa sœur, le Roi d'Arragon ne devoit avoir aucune inquiétude, parcequ'il n'étoit point d'usage en France que les Reines Douairieres se remariassent; il consentit à une entrevue, qui se fit au mois de Juin 1351 à Montblanc; & après quelques conférences, les deux Rois se séparerent, ayant l'un de l'autre plus mauvaise opinion qu'auparavant (*a*). Le Roi de Navarre passa l'Automne en Languedoc, en qualité de Lieutenant du Roi Jean, avec une autorité presque absolue (*b*).

Il épouse la Princesse Jeanne, *& ne laisse pas d'être mécontent.*

Il jugea alors qu'il étoit tems de se montrer à la Cour de France, où il avoit de grands desseins. Il commença par reclamer les Comtés de Champagne & de Brie, & forma aussi des prétentions sur le Duché de Bourgogne. Le Roi n'étoit nullement disposé à lui donner satisfaction, mais pour l'appaiser, s'il étoit possible, il lui fit épouser la Princesse Jeanne, sa fille (*c*). Comme c'étoit un des desseins qu'il s'étoit proposé, ce mariage lui
1353. fit plaisir. Mais à peine eut-il été célebré, qu'il fit de nouvelles demandes; car comme la trêve avec les Anglois étoit expirée, il ne croyoit pas que le Roi Jean osât lui rien refuser. Il représenta que le Comté d'Angoulême étoit entierement ruiné par la guerre, & qu'il ne pouvoit en rien tirer; le Roi lui donna donc en échange, les villes de Mante & de Meulan, dont il fut fort content, parceque cela le rendoit puissant en Normandie, à quoi il aspiroit (*d*). Malheureusement, le Roi donna le Comté d'Angoulême au Connétable Charles d'Espagne son Favori, qui étoit fils d'Alphonse de la Cerda, & que le Roi de Navarre haïssoit mortellement. Ce Prince supporta très-impatiemment de voir son ennemi enrichi de sa dépouille; desorte que sachant que le Connétable étoit à Aigle en Normandie, il y alla avec son frere Philippe, & une petite suite de gens déterminés. Il y arriva de nuit, fit investir l'hotellerie où le Connétable étoit logé & le fit massacrer dans son lit (*e*). Pour se dérober au châtiment que méritoit ce lâche & cruel assassinat, il se révolta. Il fortifia des Places en Normandie, envoya un Manifeste à plusieurs des principales villes de France pour se justifier, & traita secretement avec Jean Duc de Lancastre, fils d'Edouard III. Le Roi Jean se trouva dans un grand embarras; d'un côté sa dignité offensée & son inclination le fesoient pencher pour la rigueur; mais il trouva qu'il étoit également dangereux de faire éclater son ressentiment & de le dissimuler: après mûre délibération le dernier parti parut le plus expédient; les deux Reines Douairieres de France, l'une Tante & l'autre sœur du Roi de Navarre employerent leurs bons offices en sa faveur (*f*).

Cela

(*a*) *Zurita* l. c. *Garibay*, *Favin*.

(*b*) Hist. de Languedoc ap. *Ferreras* l. c. p. 289.

(*c*) *Favin*, *Daniel* l. c. p. 236. *Ferreras* ubi sup. p. 262.

(*d*) *Daniel* ubi sup.

(*e*) Hist du Royaume de Navarre, *Daniel* l. c p. 237. *Ferreras* l. c. p. 277.

(*f*) *Favin* Hist. de Navarre, *Daniel* ubi sup.

Cela donna lieu à une négociation, & le Roi de Navarre demanda de nouveaux dédommagemens pour les Comtés de Champagne & de Brie. Le Roi Jean, qui étoit déja déterminé à le contenter s'il étoit possible, accorda tout, après bien des délibérations, à condition que le Roi de Navarre lui demanderoit publiquement pardon. Ce Prince y consentit; mais il demanda qu'on lui donnât en ôtage le Duc d'Anjou, second fils du Roi; la nécessité des affaires obligea de lui passer encore cet article (*a*). Tout ayant ainsi été reglé, le Roi Jean tint son Lit de Justice; le Roi de Navarre comparut & en présence de l'Assemblée dit au Roi, qu'il le prioit de lui pardonner la mort du Connétable, quoiqu'il eut eu de bonnes raisons de le traiter comme il avoit fait, & qu'il les lui déclareroit en tems & lieu, qu'au reste il protestoit qu'il n'avoit rien fait dans cette occasion à dessein d'offenser le Roi. Après ce discours, le Roi pour la forme ordonna au Connétable de Bourbon de mettre le Roi de Navarre en arrêt. Il le conduisit hors de la chambre, & aussitôt les deux Reines Douairieres se jetterent aux pieds du Roi, pour lui demander la grace du Roi de Navarre, qu'il leur accorda. Le Connétable alla reprendre Charles, & le Roi lui pardonna, ainsi que l'on en étoit convenu, & il fut remis en liberté; mais l'on comprend aisément que les deux Rois n'étoient reconciliés qu'en apparence (*b*). Charles se retira en Normandie, où il fortifia la plupart des Places dont il étoit le maître, & mit des garnisons dans celles qui étoient de la meilleure défense (*c*). Il alla ensuite secretement à Avignon, où se tenoient les Conférences pour la paix entre les Couronnes de France & d'Angleterre. Il y eut plusieurs entrevues secretes avec le Duc de Lancastre, & alla ensuite en Navarre, dans la résolution d'exécuter en leur tems les desseins qu'il avoit concertés.

Reconciliation apparente des deux Rois.

1354.

Le Roi Jean, instruit de ces démarches, se rendit en Normandie, & se saisit d'une partie des Places que le Navarrois y possedoit; mais Evreux Pont-Audemer, Cherbourg, Avranches, Mortain & Gavre, où il y avoit de bonnes garnisons ne voulurent point se soumettre. Le Roi de Navarre fit demander un sauf-conduit, pour venir se justifier de tout ce qu'on lui imputoit; le Roi le lui accorda. Mais au mois d'Août, il débarqua à Cherbourg avec un corps de Troupes. Il ne laissa pas d'entrer encore en négociation; on lui promit cent mille écus, & il protesta qu'il étoit pleinement satisfait, & qu'il ne formeroit plus aucune prétention (*d*). Il vint à Paris au mois de Septembre, salua le Roi, & lui donna les mêmes assurances; on affecta de les croire sinceres, & ils se séparerent extérieurement bons amis. Mais au commencement de l'année suivante le Roi de Navarre fit un nouveau rôle, & sous prétexte de zele pour le bien public, il tâcha d'empêcher la levée des impôts, que les Etats avoient accordés au Roi. Ce Monarque en fut moins offensé que d'une intrigue, ménagée depuis quelque tems, qui se découvrit alors (*e*). Charles avoit séduit le

Charles *trâme de nouveaux projets contre le Roi Jean, & séduit le Dauphin.*

1355.

(*a*) Hist. du Royaume de Navarre, *Daniel* l. c. p. 239.

(*b*) *Favin*, *Daniel* l. c. p. 240. *Ferreras* ubi sup. p. 278.

(*c*) *Mezeray* T. III. p. m. 40, 41.

(*d*) *Daniel* ubi sup. p. 242. *Favin.*

(*e*) Hist. du Royaume de Navarre, *Daniel* l. c. p. 247.

Section IV. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1284 *jusqu'à l'an* 1425.

Dauphin, âgé d'environ dixhuit ans; il employa ſon éloquence pour perſuader à ce jeune Prince, qu'il avoit ſujet de ſe plaindre que le Roi ne l'eût pas encore pourvu d'un Gouvernement, lui conſeilla de ſe retirer à la Cour de ſon oncle l'Empereur Charles IV, avec promeſſe de l'accompagner, & il lui indiqua même les meſures qu'il falloit prendre pour ſe ſaiſir de la perſonne du Roi, & le traiter enſuite comme il jugeroit à-propos. Le Roi pardonna à ſon fils, & lui donna le Duché de Normandie. Le Dauphin donna avis au Roi de Navarre, qu'ils étoient découverts, & l'affaire fut, au moins en apparence, enſévelie dans l'oubli car le Dauphin n'oſa, plus agir, il paroit avoir perſiſté dans ſes ſentimens (*a*).

Le Dauphin le trahit & le livre au Roi ſon pere. 1356.

Ce Prince pour réparer ſa faute en quelque façon, ou par un effet de la même diſpoſition qui l'y avoit fait tomber, concerta avec ſon pere de ſe ſaiſir du Roi de Navarre, avec lequel il vivoit encore en fort bonne intelligence. Mais pour faire leur coup plus ſurement, ils ne ſe précipiterent point. Le 5 d'Avril, le Dauphin invita le Roi de Navarre avec quelques-uns de ſes principaux partiſans à diner au Château de Rouen. Le Roi, ſuivi du Duc d'Orléans ſon frere, du Comte d'Anjou ſon ſecond fils, de quelques Seigneurs, & de cent hommes bien armés, les ſurprit à table, & les fit ſaiſir (*b*). Il fit décapiter d'abord dans un champ proche de là le Comte de Harcourt, les Seigneurs de Graville & de Maubue, & Olivier Doublet. Le lendemain le Roi de Navarre fut mené à Château-gaillard, & de là au Châtelet de Paris. Mais ce Prince avoit ſi bien pris ſes meſures, que ce que le Roi Jean avoit cru propre à les déconcerter, ne ſervit qu'à en aſſurer le ſuccès (*c*). Philippe frere du Roi de Navarre ſe mit à la tête des Troupes; Geoffroi d'Harcourt forma un puiſſant parti en Normandie pour venger la mort de ſon frere; Le Duc de Lancaſtre debarqua peu après avec de nouvelles Troupes, & Louis autre frere du Roi Charles, paſſa en Navarre pour prendre des meſures afin de mettre tout en combuſtion, & de tâcher d'engager le Roi d'Arragon de rompre avec la France, & de faire une irruption dans les Provinces voiſines de ſes Etats. Il eſt vrai qu'une partie de ces projets échoua; mais il n'eſt pas moins certain que le reſte réuſſit; enſorte que le Roi de Navarre étoit plus tranquille dans ſa priſon, quoique menacé d'un procès pour crime de Leze-Majeſté, que le Roi dont il étoit priſonnier, qui tomba lui-même l'année ſuivante entre les mains des Anglois, à la bataille de Poitiers (*d*).

Il ſe ſauve du Château d'Arleux vient à Paris & s'accommode avec le Dauphin.

Charles de Navarre avoit été transferé au château d'Arleux dans le Cambreſis, pour être gardé plus ſurement. Après que le Roi Jean eut été fait priſonnier, & tandis que toute la France étoit en combuſtion, Don Philippe frere du Roi de Navarre forma le projet de le tirer de priſon. Dans cette vue Don Roderic d'Urtiz, Don Corbaran Léet, Don Ferdinand Ayanz, & Don Charles d'Artiéda, quatre des plus vaillans Chevaliers que Philippe eût à ſon ſervice, accompagnés de quelques gens réſolus

(*a*) Procès MSS. du Roi de Navarre.

(*b*) *Favin*, *Froiſſart* Ch. 156, *Mezeray* l. c.

(*c*) *Mariana*, Hiſt. du Royaume de Navarre, *Ferreras Mezeray*.

(*d*) *Favin*, *Mezeray*, *Daniel*.

& conduits par Jean de Pequigny, frere du Gouverneur du Château, y allerent déguifés en Charbonniers, efcaladerent le Château, & enleverent leur Roi, qu'ils conduifirent à Amiens; ce qui ne fe fit pas à ce que l'on croit, fans que M. de Pequigny, Gouverneur de la Place ne fût de l'intelligence (*a*). Le Roi de Navarre fut joint à Amiens par Philippe fon frere, & ils commencerent à lever des Troupes. Dans ces entrefaites les Parifiens, ayant des différends avec le Dauphin, qui avoit pris le Gouvernement du Royaume en main, avec la qualité de Lieutenant, inviterent le Roi de Navarre de fe rendre à Paris, où il fut reçu avec un grand refpect. Ce fut alors qu'il fit une harangue fameufe à plus de dix mille perfonnes dans une grande place. Il prit pour texte ces paroles. *Juftus Dominus, & juftitiam dilexit*, le Seigneur eft jufte, & il aime la juftice. Il débuta par parler du zele & de l'amour que chacun devoit avoir pour fa patrie & pour le bien public; il releva la hauteur & la fierté du Roi; rappella la mort injufte du Comte d'Eu, Connétable de France, décapité fur de faux foupçons par les artifices de Charles de la Cerda, qui avoit été revetu de fa dignité; il juftifia la maniere dont il avoit fait tuer ce Seigneur, il déclama contre les impôts onéreux qu'on avoit mis fur le peuple, & foutint que fon plus grand crime étoit de s'y être oppofé; il déplora les malheurs dont les conteftations fur le droit à la Couronne étoient la fource, & infinua qu'il avoit plus de droit à celle de France, que ceux qui le disputoient, il s'étendit fur tout ce qu'il avoit fouffert pendant dix huit mois de prifon, & finit en affurant fes auditeurs, que fes fouffrances lui étoient agréables en comparaifon du chagrin qu'il reffentoit des maux de la France (*b*). Le peuple pleura durant tout fon difcours, & fon Parti devint fi puiffant que le Dauphin fut obligé de promettre de lui donner pleine fatisfaction, quoiqu'il demandât. Il donna alors une nouvelle preuve de fon efprit artificieux; il demanda feulement qu'on réhabilitât la mémoire de ceux qui avoient été pris à Rouen avec lui, qu'on reftituât leurs biens à leurs familles, & qu'on accordât une amniftie générale à tous ceux qui avoient fuivi fon parti (*c*). Après des marques publiques de reconciliation avec le Dauphin, le Roi de Navarre quitta Paris & alla à Rouen. Le jour des 1357.
Innocens, fuivi du Clergé, de la Nobleffe & du Peuple, il fe rendit au pied du gibet, où étoient les corps des Gentilshommes qui avoient été décapités, excepté celui du Comte d'Harcourt, que la famille de ce Seigneur en avoit fait enlever fecretement depuis quelque tems; il fit détacher ceux des trois autres, les fit enfévelir & mettre fur des chariots, & enterrer en grande pompe. Non feulement il affifta à cette cérémonie, mais fit leur Oraifon funebre, qu'il interrompoit fouvent par des marques apparentes de fa douleur (*d*). Par là il gagna tellement les Normans, qu'ils s'attacherent à lui comme s'il eût été leur Souverain.

Il met la France à deux doigts de fa perte, & fait enfuite la paix.

Comme l'accommodement entre le Dauphin & le Roi de Navarre avoit

(*a*) *Mezeray* l. c. p. 50, 51. Hift. du Royaume de Navarre.

(*b*) *Froiffart*, Cont. de *Nangis*, Annal. de France.

(*c*) *Froiffart*, Hift. du Royaume de Navarre.

(*d*) Cont. de *Nangis*, Annal. de France, *Daniel* l. c.

Section IV *Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.*

été fait par force; les conditions furent assez mal observées, plusieurs des Places qui devoient être restituées au Navarrois en Normandie, refuserent d'obéir aux ordres du Dauphin, & les Gouverneurs dirent que c'étoit le Roi qui les leur avoit confiées (*a*). La guerre recommença, & ayant obtenu quelque secours des Anglois, il se mit à désoler le Pays d'un côté, tandis que son frere Philippe en fesoit autant de l'autre. Le Dauphin étoit alors à Paris, où il avoit convoqué les Etats; mais ayant mécontenté le peuple, les Parisiens appellerent le Roi de Navarre, & chasserent le Dauphin (*b*). Mais ayant amené avec lui quelques Anglois, cela donna du poids au bruit qui courut, qu'il avoit dessein de leur livrer Paris; surquoi le peuple l'obligea de se retirer à son tour, & rappella le Dauphin. Le Roi de Navarre en fut si irrité, qu'il protesta, qu'il ne reconnoitroit jamais les Princes de la Maison de Valois; qu'ayant plus de droit à la couronne qu'eux, il le feroit valoir à la pointe de l'épée (*c*). Il se flatoit de de rentrer dans Paris par le moyen d'Etienne Marcel Prevôt des Marchands & de ses adhérens; mais dans le tems que ceux-ci vouloient lui ouvrir les portes, ils furent attaqués & tués; Charles ne laissa pas de continuer la guerre. Il payoit si bien ses Troupes, & leur accordoit tant de licence, qu'il se vit bientôt une nombreuse Armée, avec laquelle il bloqua le Dauphin dans Paris; ce Prince se trouva à la fin si pressé, qu'il offrit d'accorder au Navarrois tout ce qu'il voudroit. Les Historiens François avouent que le Roi de Navarre en agit fort généreusement, & que dans le tems que leurs Plénipotentiaires étoient sur le point de rom-
1359. pre les Conférences, il demanda une entrevue au Dauphin à Pontoise; qu'il lui dit, que la continuation de la guerre ruineroit le Royaume, & qu'il ne demandoit que la restitution de ce qui lui appartenoit en Normandie pour faire la paix (*d*). Son frere Philippe ne voulut point souscrire à ce Traité, & se retira chez les Anglois; mais le Roi tint sa parole, leva le blocus, & parut sincérement reconcilié (*e*).

Il s'abouche avec D. Pedre le Cruel, *qui le force à se liguer contre l'Arragon.*

Il laissa Charles, son fils unique né à Mante, à la garde de sa sœur Reine Douairiere de France, & lui en confia l'éducation. Il se rendit ensuite en Navarre, où il trouva tout en bon ordre, par les soins de son frere Don Louis, qui en qualité de Lieutenant-Général avoit gouverné le Royaume avec beaucoup de sagesse & de modération (*f*). Don Pedre le Cruel, Roi de Castille, lui envoya des Ambassadeurs le féliciter de son heureuse arrivée, l'assurer de son amitié, & chargés aussi de lui proposer une entrevue. Les propositions furent fort agréables au Roi de Navarre, qui avoit de nouveaux projets en tête. La mort du jeune Duc de Bourgogne lui ouvroit un chemin à cette belle succession, à laquelle il avoit effectivement un droit assez plausible, & pour le faire valoir il crut que l'appui du Roi
1362. de Castille lui seroit très-utile. Au Printems il se rendit à Soria pour l'entrevue que le Roi de Castille lui avoit demandée; après l'avoir régalé

(*a*) *Froissart*, Contin. de *Nangis*, *Daniel* ubi sup. p. 285.
(*b*) *Froissart*, *Mezeray* & *Daniel* l. c.
(*c*) *Mezeray* ubi sup. p. 56. Contin. de *Nangis*.
(*d*) *Froissart*, Cont. de *Nangis*, Annal. de France.
(*e*) *Froissart*, *Mezeray* & *Daniel* l. c.
(*f*) Chronica del Rey D. Pedro, *Mayerne Turquet*.

ſplendidement, Don Pedre s'ouvrit à lui du deſſein où il étoit d'entrer brusquement en Arragon, & lui demanda de le ſeconder. Charles fut très-ſurpris de cette propoſition, à laquelle il ne s'attendoit point; mais comme il connoiſſoit le caractere de Don Pedre, il ne fit point de difficulté de lui promettre tout ce qu'il voulut; ainſi ils ſe ſéparerent bons amis (a). Charles parut effectivement avec ſes Troupes ſur les frontieres d'Arragon, pour paroitre tenir ſa parole. Il s'empara à la vérité de Sos & de Salvatierra, & menaça Jacca d'un ſiege, mais il ſe peut très-bien, & la ſuite de l'Hiſtoire fera voir, qu'il eſt aſſez vraiſemblable que le Roi d'Arragon avoit lieu de croire, qu'il n'avoit pas beaucoup à craindre de ce côté-là (b).

Section IV. Hiſtoire de Navarre depuis l'an 1274 juſqu'à l'an 1425.

Don Pedre, Roi d'Arragon, voyant qu'il étoit de ſon intérêt de détacher le Roi de Navarre du parti du Caſtillan, lui fit propoſer une entrevue, que Charles accepta, mais ſe ſouvenant du riſque qu'il avoit couru l'année précédente, il prit ſes précautions. Ils convinrent que le Roi d'Arragon ſoutiendroit celui de Navarre contre le Roi de France, ce que le Navarrois n'avoit jamais pu obtenir auparavant; que le Prince Don Jean d'Arragon épouſeroit Donna Jeanne ſœur du Roi de Navarre; mais le grand point, ce fut qu'ils détroneroient Don Pedre le Cruel, & qu'ils partageroient ſes Etats, partage qu'ils reglerent autant qu'il dépendoit d'eux (c). Les deux Rois trouverent à-propos de s'aboucher une ſeconde fois dans le Château de Sos, & d'inviter Henri, Comte de Traſtamare & frere de Don Pedre le Cruel, de s'y rendre. Le Comte, qui étoit toujours dans la défiance, demanda que l'on donnât la garde du Château à Don Juan Ramirez d'Arellano, à quoi les deux Rois conſentirent. Si nous en croyons les meilleurs Hiſtoriens ce Prince n'avoit pas tort de prendre ſes ſuretés; car après avoir tiré de lui les lumieres qu'ils deſiroient, les deux Rois voulurent engager Don Juan de laiſſer entrer leurs Troupes pour ôter la vie au Comte Don Henri, & lui promirent une grande recompenſe, mais ce Seigneur jaloux de ſa gloire & de ſa réputation refuſa de ſe prêter à une action ſi noire (d).

Il ſe ligue avec le Roi d'Arragon & Henri Comte de Traſtamare contre D. Pedre le Cruel. 1363.

Le Roi Jean étant mort en Angleterre, & Charles V. ſon fils lui ayant ſuccedé en France, le Roi de Navarre, nonobſtant le grand projet formé contre la Caſtille, recommença la guerre, non ſeulement en la déclarant, mais en envoyant ordre aux Troupes Navarroiſes qu'il avoit en Normandie de commencer inceſſamment les hoſtilités (e). Le nouveau Roi de France avoit annexé à ſa Couronne la Bourgogne, ſur laquelle Charles de Navarre avoit plus de droit que lui; non content de cela il avoit réuni plus ſolemnellement que ſes prédéceſſeurs à ſes domaines les Comtés de Champagne & de Brie, ſans s'inquieter des prétentions du Roi de Navarre, qui en fut fort irrité. Charles V. envoya Bertrand du Gueſclin pour commander les Troupes qu'il avoit en Normandie, & le Roi de Navarre y fit paſſer Jean de Grailli, Captal ou

Il fait une nouvelle paix avec la France, & execute le Traité fait avec le Roi d'Arragon heureuſement.

(a) *Ferreras* T. V. p. 348. 349.
(b) Hiſt. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 350.
(c) *Pedro Lopez d'Ayala*, *Zurita* annal. Arrag. *Ferreras* l. c p. 360.
(d) Les mêmes.
(e) Hiſt. du Royaume de Navarre, *Froiſſart*, *Mezeray*.

Section IV. *Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.*

1364.

Seigneur de Buch avec un renfort, pour conduire les siennes ; mais ce Capitaine fut défait à Cocherel & fait prisonnier, le 16 Mai (*a*). Cela n'empêcha pas le Roi de Navarre d'envoyer son frere Louis, Philippe son autre frere étant mort, avec ses Troupes dans l'Auvergne, où il commit de grands desordres, & il publia qu'il vouloit s'allier avec les Anglois plus étroitement que jamais, pour se venger des injustices qu'on lui avoit faites (*b*). Il se plaignoit qu'on lui avoit enlevé des places par surprise avant que la guerre fût déclarée; & que malgré l'amnistie on n'avoit pas rendu justice à ceux qui s'étoient attachés à lui durant les troubles de Paris; car malgré ses défauts ce Prince étoit très-zelé pour les intérêts de ceux qui avoient risqué leur vie pour lui. Le Captal de Buch, qu'on traitoit très-bien à la Cour de France, découvrit qu'on négocioit secretement une ligue avec le Roi d'Arragon, & il en informa Charles ; ce Prince en fut si allarmé, qu'il fit partir aussitôt la Reine sa femme, quoiqu'elle fût grosse, pour Paris, afin de conclure avec le Conseil du Captal de Buch, une paix solide avec le Roi de France son frere; après bien des débats le Traité fut conclu & signé le 6 de Mars 1365 (*c*). Par ce Traité, il stipula la liberté du Captal; & la grace de ses amis; on lui laissa le Comté d'Evreux & les Places qu'il possedoit en Normandie; & en conséquence de sa renonciation aux droits qu'il avoit sur les Comtés de Champagne & de Brie & sur le Duché de Bourgogne, on lui donna Montpellier & ses dépendances. Le Roi de Navarre non seulement ratifia le Traité, mais envoya au Roi de France un cœur d'or, pour marque de la résolution sincere où il étoit de vivre desormais en bonne intelligence avec lui (*d*). La paix fut publiée à Paris le 20 de Juin ; elle facilita les moyens de se défaire des *Compagnies*, qui désoloient la France, Bertrand du Guesclin marcha avec elles contre Don Pedre le Cruel; la France, l'Arragon & la Navarre se réunirent aussi contre lui ; desorte qu'étant abandonné de ses sujets il ne fut pas difficile de le détrôner (*e*), ainsi que nous l'avons rapporté en détail dans l'Histoire de Castille, & Henri Comte de Trastamare fut mis sur le trône.

Il entre dans des engagemens opposés avec D. Pedre le Cruel & Henri.

La révolution arrivée en faveur du Comte Henri, fut à divers égards favorable au Roi de Navarre. La Cour de France qui y prenoit une grande part exécuta ses promesses avec une exactitude peu ordinaire ; la ville de Montpellier fut remise au Captal de Buch, qui en prit possession au nom du Roi de Navarre. La Reine, qui venoit d'accoucher à Evreux de l'Infant Don Pedre, retourna dans son Royaume, chargée de présens, & emmena avec elle son fils aîné; on paya aussi les sommes stipulées, & l'on fit plusieurs restitutions (*f*). Mais Don Pedre le Cruel ayant obtenu la protection d'Edouard, surnommé le *Prince noir*, menaçoit de se venger les armes à la main de ceux qui l'avoient chassé. Le Roi Henri en fut allarmé, & comme il lui étoit de la derniere importance de

(*a*) *Froissart*, Cont. de *Nangis* &c.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) Les mêmes & *Daniel* l. c. p. 375, 376.

(*d*) Hist. de du Guesclin Ch. 14. *Daniel* ubi sup.

(*e*) *Don Pedro d'Ayala*, *Ferreras*.

(*f*) Hist. du Royaume de Navarre, *Daniel*, *Ferreras* T. V. p. 386.

SECTION IV. *Histoire de Navarre depuis l'an 1284. jusqu'à l'an 1425.*

s'assurer du Roi de Navarre, il fit proposer à ce Monarque une entrevue; s'étant abouchés, ils firent en présence des Archevêques de Tolede & de Saragosse, du Comte de Ribagorce & de plusieurs autres Seigneurs, un Traité, par lequel le Navarrois s'obligea de refuser passage au Prince de Galles, & le Castillan promit de lui céder Logrogno (*a*), & un célebre Historien (*b*) ajoute qu'il lui donna même soixante mille pistoles. Le Roi Don Pedre ne fut pas sitôt instruit de ce Traité, qu'il envoya offrir au Roi de Navarre Logrogno & Victoria, s'il vouloit laisser passer le Prince de Galles, & cette proposition fut acceptée (*c*). Tout le monde pensa qu'il ne pouvoit tenir qu'un des Traités, mais bien qu'ils fussent diamétralement opposés le Roi de Navarre se flata de les exécuter l'un & l'autre. Lors qu'il apprit que le Prince de Galles étoit en marche avec son Armée, il fit appeller en secret Olivier de Mauny, cousin de Bertrand du Guesclin, pour lequel il tenoit Borja, il lui dit de l'enlever quand il iroit à la chasse, & de l'emmener prisonnier, promettant de lui donner en Normandie le Château de Cherbourg & trois mille francs. Olivier accepta la proposition, & emmena le Roi. Pendant qu'il étoit prisonnier le Prince de Galles & Don Pedre passerent par la Navarre, où on leur fournit des vivres (*d*). Après la bataille de Najera, ainsi que les Espagnols l'appellent, ou de Navarette, ainsi que la nomment les François, dans laquelle le Roi Henri fut défait, ce qui rétablit Don Pedre sur le trône, le Roi de Navarre, qui avoit réussi dans son dessein, demanda à Olivier de Mauny de le remettre en liberté; mais Olivier lui répondit qu'il ne le relâcheroit point sans rançon. Le Roi dissimula, & lui accorda ce qu'il demandoit; laissant l'Infant Don Pedre son fils à Borja, il alla avec Olivier & un frere de cet Officier à Tudele, où devoit se faire le payement. Dèsqu'ils furent entrés tous trois le Roi fit fermer les portes, & arréter ses deux conducteurs, & le frere d'Olivier fut tué sur le champ pour avoir voulu s'échaper. Le Roi fit ensuite signifier à Olivier, que s'il n'envoyoit ordre à Borja de rendre l'Infant, il lui en couteroit la vie. Mais la Garnison refusa absolument de rendre le jeune Prince. Il s'adressa alors au Roi d'Arragon pour le prier de lui faire rendre son fils; l'Arragonnois, qui avoit des raisons dans la conjecture présente de ménager un dangereux voisin, obligea la Garnison de Borja de relâcher l'Infant; desorte que par ce lâche artifice le Roi de Navarre réussit dans ses desseins (*e*).

Henri est rétabli sur le trône de Castille, la guerre s'allume entre lui & le Roi de Navarre.

Le Roi de France fut si mécontent du procedé du Navarrois, qu'il fit saisir Montpellier & ses dépendances, sans que le Roi de Navarre pût l'empêcher. Cependant comme c'étoit un équivalent, & un équivalent bien médiocre qu'on lui avoit donné pour ses prétentions, il auroit peut-être été aussi prudent, que juste, de le lui laisser (*f*). Henri Comte de Trastamare n'étoit pas moins ardent, que l'avoit été son Rival, pour recouvrer la Couronne de Castille. Comme il étoit clair que le différend se décideroit

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Zurita* annal. Arragon.
(*c*) *Froissart*, *Ayala*, *Daniel* T. VI. p. 389 *Ferreras* l. c. p. 387.
(*d*) Hist. du Royaume de Navarre, *Mariana*.
(*e*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 397. *Ayala*.
(*f*) Les mêmes.

Section IV. *Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.*

encore à la pointe de l'épée, on entama de nouvelles négociations, & les Rois d'Arragon & de Navarre traiterent tout-à-la fois avec les deux Rois; & firent à l'un & à l'autre les mêmes demandes. Le Roi de Navarre exigea qu'on lui cédât les Provinces de Guipuſcoa & d'Alava avec toutes leurs Places & Châteaux, Alfaro, Fitero, Tudegen, Calahorra, Navarette, Logrogno, Trevino, Najera, Briones, Haro, enfin toute la Rioja juſqu'aux montagnes d'Oca (*a*). Les Hiſtoriens Eſpagnols & François ſe recrient fort ſur ces prétentions, ſans conſiderer que toutes ces Places avoient été enlevées à la Navarre dans des tems de troubles, & qu'il n'y avoit pas d'apparence de les recouvrer qu'en pareille circonſtance. Le Roi Henri paſſa par l'Arragon pour entrer en Caſtille, & fut par tout bien reçu, Victoria, Salvatierra, Logrogno, & d'autres villes étoient dans le même tems également tourmentées par les Navarrois & par les Troupes du Roi Henri. Don Pedre en ayant été informé envoya ordre aux habitans de ſe ſoumettre plutôt à Don Henri qu'au Roi de Navarre; mais au lieu d'obéir, ils
1368. ſe livrerent au Navarrois, qui y mit d'abord de bonnes garniſons (*b*). Don Henri ne fut pas ſitôt remonté ſur le trône, qu'il fit connoitre clairement qu'il n'étoit pas dans le deſſein de tenir les Traités qu'il avoit faits avec l'Arragon, & qu'il étoit réſolu de tirer vengeance du Roi de Navarre; & la France contribuoit fort ſinon à l'exciter au moins à l'affermir dans ſes réſolutions (*c*). Les Rois de Navarre & d'Arragon firent une ligue défenſive, & le premier continua ſes négociations avec les Anglois, au mépris, diſent quelques Hiſtoriens, de ſon alliance avec la France, mais ſuivant d'autres, pour ſe venger de la perte de Montpellier (*d*). Sur des faits de cette nature on ne peut être trop retenu, & on ne doit pas décider avec précipitation.

Traité entre Edouard III. *& le Roi de Navarre.*

Par ſa ſage, ou comme quelques-uns la nomment ſon artificieuſe conduite, Charles V. avoit rétabli en grande partie, ſinon entierement la France des malheurs d'une longue guerre; deſorte qu'il commençoit à vouloir ſapper la puiſſance de ſes voiſins. Il profita par ſon alliance avec le nouveau Roi de Caſtille pour ſe ſervir de ſa puiſſante Flotte contre les Anglois, & de ſes nombreuſes & victorieuſes Troupes contre les Rois d'Arragon & de Navarre. Dans le même tems il encouragea les Seigneurs Feudataires du Prince de Galles en Guienne, à maintenir leurs privileges, & à traverſer le Prince en tout; la Nobleſſe de Normandie étoit animée du même eſprit, dans l'eſpérance d'avoir le même appui (*e*). Le Roi de Navarre s'appercevoit clairement des vues de Charles V.; il réſolut donc, par le conſeil d'Euſtache d'Auberticour, qui avoit beaucoup de réputation, de ſe lier plus étroitement avec Edouard III. Roi d'Angleterre, comme le ſeul dont l'alliance pouvoit le mettre à couvert des dangers qu'il appréhendoit. Il paſſa ſecretement lui-même en Angleterre pour s'aboucher avec lui, ils fi-
1370. rent enſemble le projet d'un Traité, qui fut ſigné à Clarendon & ratifié à Lon-

(*a*) Les mêmes.
(*b*) Les mêmes & *Mariana.*
(*c*) *Ayala*, Hiſt. du Connet. du Gueſclin. *Froiſſart.*
(*d*) Hiſt. du Royaume de Navarre, *Froiſſart*, Hiſt. de Languedoc.
(*e*) *Froiſſart*, Hiſt. de du Gueſclin.

Londres (*a*). Les articles de ce Traité font voir qu'Edouard, bon juge en ces matieres, regardoit le Roi de Navarre comme un Prince dont l'alliance étoit considérable. Par ce Traité les deux Rois firent une Ligue offensive & défensive contre le Roi de France & le Roi de Castille, & s'il étoit nécessaire contre le Roi d'Arragon, qui etoit entré en négociation avec ces Princes. Les articles les plus importans étoient, que le Roi de Navarre seroit mis en possession du Duché de Bourgogne, des Comtés de Brie & de Champagne, de Mante, de Meulan, du Comté de Longueville, de la Ville & Baronie de Montpellier, du Comté du Mans, & de quelques autres Terres ou Places sur lesquelles il avoit des prétentions; & qu'on y en ajouteroit d'autres pour le dédommager des pertes que le Roi de Castille pourroit lui causer dans son Royaume; qu'Edouard lui céderoit Saint Sauveur le-Vicomte en Normandie, qu'il seroit mis en possession de Briquebec & de Coutances, quand ces Places seroient prises; qu'on lui donneroit de plus la Vicomté de Limoges & toutes ses dépendances, & le Comté d'Angoulême; qu'on lui fourniroit quatre-cens mille écus pour les fraix de la guerre. Le Roi de Navarre s'engagea à faire hommage à Edouard comme Roi d'Angleterre, pour les Terres qu'on lui céderoit, & qui se trouveroient enclavées dans la Guienne; qu'il feroit aussi hommage à Edouard comme Roi de France pour les Comtés de Brie & de Champagne, & qu'il lui donneroit pour sureté Nogent-le-Roi, Nonancour, Anet & Jori. En conséquence de ces engagemens; & même avant que le Traité fût conclu, le Navarrois passa en Normandie pour l'exécuter, mais il n'y trouva ni les Troupes ni l'argent qu'il comptoit, desorte qu'il fut obligé d'observer une espece de neutralité (*b*). Ceux qui taxent le Roi de Navarre d'avoir manqué à ses engagemens, doivent prouver qu'il étoit en état de les remplir.

SECTION IV. *Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.*

Pendant que ce Prince étoit occupé de ce côté-là, Don Henri Roi de Castille, pour s'acquitter de la parole donnée à la France, & pour recouvrer les Places dont le Roi de Navarre s'étoit emparé pendant les derniers troubles, fit une irruption sur les terres du Navarrois, se rendit maître de plusieurs Places & assiegea Logrogno & Victoria. La Reine de Navarre, par la médiation du Légat du Pape, convint avec le Roi de Castille, de remettre ces deux Places à un Seigneur, qui les tint au nom du Pape, jusqu'à ce que les prétentions des deux Couronnes fussent reglées à l'amiable (*c*). D'autre part, le Roi de Navarre, informé de ce qui se passoit, & s'appercevant que les avantages qu'il se promettoit de son alliance avec l'Angleterre étoient fort douteux, consentit à une entrevue avec le Roi de France à Vernon; après quelques Conférences, où les deux Rois se donnerent toutes les marques apparentes d'amitié, ils firent la paix, par laquelle on restitua Montpellier au Roi de Navarre. Ce Prince n'ayant 1371. plus affaire en Normandie, accompagna le Roi de France à Paris; il y laissa ses deux fils, & retourna par Avignon en Navarre (*d*). Les Hif-

Traités, Démêlés & Compromis du Roi de Navarre avec la France.

(*a*) *Daniel* T. VI. p. 412.

(*b*) *Froissart*, Annal. de France, Hist. de du Guesclin.

(*c*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 426.

(*d*) *Daniel* l. c. p. 444. Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 425.

Section IV. *Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.*

toriens taxent ce Prince d'avoir toujours continué ses intrigues malgré la paix (*a*). Mais il paroit par des preuves évidentes, que la véritable cause de la mesintelligence fut le procedé de la Cour de France, qui lorsque la puissance des Anglois fut affoiblie, commença à contester les droits du Roi de Navarre, sur la Ville & Baronie de Montpellier. On prit le Pape Grégoire XI. pour arbitre de ces nouvelles contestations, & ce Pontife par sa médiation fit convenir les parties intéressées, que le Roi de Navarre seroit mis en possession de la Ville & Seigneurie de Montpellier pour quatre ans, après quoi il seroit tenu de recevoir un équivalent au lieu de cette Seigneurie, qui seroit réunie à la Couronne de France. En conséquence de cet accord, le Roi de Navarre fit prendre possession de Montpellier, & y fit son entrée le 20 de Mars, confirma les coûtumes & privileges de la Ville, & après avoir reçu le serment de fidelité des habitans, partit le 22 de Juillet pour Pampelune (*b*). Ses sujets le reçurent avec une grande joie, dans l'espérance qu'il leur feroit justice de ce qu'ils avoient souffert sous le Gouvernement de l'Evêque de Pampelune & du Doyen de Tudele. Il commença à leur faire faire leur procès; mais l'Evêque se sauva à Avignon; le Doyen fut arrêté, & tous ses biens furent confisqués (*c*).

Il fait la paix avec le Roi de Castille. 1373.

Nonobstant le compromis que le Roi de Castille avoit fait avec la Reine de Navarre, ce Monarque, s'étant accommodé avec l'Arragon & le Portugal, s'avança à la tête d'une Armée vers les frontieres de Navarre, & fit demander à Charles la restitution de Logrogno & de Victoria. Le Navarrois qui se trouvoit sans forces & sans Alliés, proposa de remettre cette affaire, entre les mains du Cardinal Guy, Légat du Pape, & de s'en tenir à sa décision. Le Roi de Castille y consentit, & pria le Cardinal de se rendre à son camp & le Roi de Navarre y vint aussi (*d*). Les deux Rois y mangerent à une même table avec le Légat; & la paix fut conclue aux conditions suivantes, que le Roi de Navarre rendroit les deux Places à celui de Castille, qui le rembourseroit de tout ce qui lui en avoit couté pour les fortifier; & que pour rendre la paix plus stable, le Prince Charles ou Don Carlos, fils du Roi de Navarre, dèsqu'il seroit en âge épouseroit Donna Léonore, fille du Roi de Castille, à qui on donneroit une dot en argent. Les deux Rois après avoir signé le Traité se séparerent. Mais le Cardinal Légat resta malade dans le lieu de l'entrevue, & y mourut peu de tems après; on soupçonna, mais faussement, qu'il avoit été empoisonné par les ordres du Roi de Navarre, comme on l'apprend par les informations que le Pape fit faire à ce sujet (*e*). Le Roi de Navarre avoit envoyé au mois de Mars la Reine sa femme, pour gouverner ses Domaines en France; elle passa l'Eté à Montpellier; & alla en Septembre à Evreux en Normandie, où elle mourut le 3 de Novembre: on transporta son corps à Paris, & elle

(*a*) *Du Tillet* Chron. des Rois de France, *Mezeray*, *Daniel*.

(*b*) Chroniq. de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 432.

(*c*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 436.

(*d*) *Ferreras* l. c.

(*e*) *Raynald*, *Ferreras* ubi sup. p. 437.

Section IV. Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.

fut inhumée à Saint Denis à côté de son pere (*a*). Dans le même tems le Roi de Navarre fit un voyage à Madrid; il représenta au Roi de Castille, toutes les injustices qu'il avoit reçues de la France, & les justes raisons qu'il avoit de craindre, qu'on ne lui laisseroit que ce que l'on ne pourroit pas lui ôter. Il exalta fort la puissance de l'Angleterre, le courage & la sagesse de Jean Duc de Lancastre, dont les prétentions sur la Castille, du chef de Donna Constance sa femme, pourroient être accommodées moyennant une somme d'argent; pourvu que le Roi Henri entrât dans la Ligue contre la France, à laquelle le Roi d'Arragon accéderoit alors aussi (*b*). Don Henri répondit, qu'il étoit redevable de sa couronne à l'assistance de la France, & qu'il ne s'en détacheroit jamais; mais qu'il s'accommoderoit volontiers avec le Duc de Lancastre. On prétend aussi, qu'il exposa son systeme à Charles, & l'exhorta à se lier avec la France (*c*).

Mariage du Prince de Navarre avec Léonore Infante de Castille.

Les Rois de Castille & d'Arragon ayant fait la paix, & conclu le mariage de l'Infant Don Jean héritier presomptif de Castille avec l'Infante d'Arragon, on choisit la ville de Soria sur les frontieres pour faire la cérémonie. Le Roi Henri fit dire en même tems au Roi de Navarre, d'y envoyer aussi le Prince Charles son fils, pour terminer son mariage avec l'Infante Léonore. Le jeune Prince arriva le premier à Soria, & fut reçu avec toute la distinction possible; on donna à l'Infante en dot cinq mille 1375. pistoles, aux quelles on en joignit vingt mille autres, que le Roi de Castille avoit promises au Navarrois en dédommagement des dépenses qu'il avoit faites pour les fortifications des Places rendues en vertu du dernier Traité (*d*). L'année suivante, le Roi de Navarre fit arrêter Don Roderic Urtiz, un des premiers Seigneurs du Royaume, auquel on imputoit 1376. le dessein de livrer Tudele & Caparoso au Roi de Castille. Il étoit vrai que ce Seigneur pensoit à se marier & à se retirer en Castille; mais c'est tout; on ne laissa pas de le faire mourir secretement (*e*). Quelques Historiens ont condamné le procedé du Roi de Navarre, & d'autres l'ont justifié (*f*). Un célebre Historien d'Espagne (*g*) après avoir rapporté le fait, penche à blâmer le Navarrois, parceque le Roi Henri étoit d'un meilleur caractere que son voisin; ce qui ne paroitra peut-être pas décisif à d'autres Critiques. Nous voici parvenus aux actions du Roi de Navarre, qui font le plus de tort à sa mémoire, & dont les Historiens François assurent qu'il subsiste encore des preuves autentiques. Nous tâcherons de rapporter les faits d'une maniere claire & concise, sans prendre parti.

Le Roi de Navarre accusé d'avoir voulu empoisonner le Roi de France, & ses Domestiques saisis.

Dans le tems de la mort de la Reine de Navarre, l'Infant Don Pedre & Donna Marie sa sœur resterent en Normandie, ou l'un & l'autre avoient accompagné leur mere. Le Roi de Navarre envoya son fils aîné pour les chercher, & en même tems pour aller à Paris rendre ses devoirs à son

(*a*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 137.

(*b*) *Ayala*, *Ferreras* ubi sup.

(*c*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c

(*d*) *Zurita* anual. Arrag. Chronique de Navarre, Hist. de ce Royaume.

(*e*) *Favin*, *Ayala*.

(*f*) *Ayala*. Chron. de Navarre, *Ferreras* ubi sup. p. 453.

(*g*) *Ferreras* l. c.

Section IV. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1284 *jusqu'à l'an* 1425.

1377.

oncle, & lui communiquer son mariage (*a*). Le secret du voyage étoit pourtant toute autre chose, c'étoit un Traité qui se négocioit avec le Roi d'Angleterre, pour lui céder les Etats que le Navarrois avoit en Normandie, pour d'autres équivalens. Le Roi de Castille paroit en avoir été instruit, & avoir tâché d'en détourner Charles; mais bien que ce Prince changeât souvent d'avis, il le fesoit rarement par le conseil de ses amis. Le jeune Prince mena avec lui, entre autres personnes de distinction, Jaques de la Rue Chambellan du Roi son pere, Pierre du Tertre son Secretaire, & le Seigneur d'Ortubias. Ils furent arrêtés en France; & le Prince ayant voulu s'en plaindre au Roi son oncle, on l'arrêta aussi (*b*). Le Chambellan & Pierre du Tertre furent appliqués à la question; le premier avoua, que le Roi de Navarre avoit formé le dessein de faire empoisonner le Roi de France, qu'il avoit gagné un Medecin dans cette vue, & tâché de corrompre quelques domestiques. Du Tertre revela le Traité avec le Roi d'Angleterre, mais nia qu'il eût aucune connoissance du dessein d'empoisonner le Roi (*c*). On lut leurs déclarations en plein Parlement, & la Rue fut condamné à être pendu & ensuite écartelé, ce qui fut exécuté. Du Tertre fut condamné à avoir la tête tranchée, & la Sentence eut son effet, suivant quelques-uns, mais d'autres prétendent qu'il fut mis en liberté après une année de prison (*d*). Le Roi fit marcher d'abord différens corps de Troupes en Normandie sous les ordres des Ducs de Bourgogne & de Bourbon & de Bertrand du Guesclin, qui se saisirent de toutes les Places qui appartenoient au Roi de Navarre, à la réserve de Cherbourg, & les firent démanteler. L'Infant Don Pedre & sa sœur Donna Marie furent aussi arrêtés; on se saisit encore de Montpellier; ensorte que le Roi de Navarre se vit dépouillé de ses Domaines de France, sans espoir de les recouvrer jamais (*e*).

Doutes sur l'attentat attribué au Roi de Navarre.

Le Roi de Navarre avouoit qu'il avoit fait avec l'Angleterre un Traité, par lequel il cédoit ses Etats en Normandie, pour d'autres équivalens, situés en Gascogne, qui étant plus voisins de son Royaume, lui convenoient mieux & pouvoient plus aisément être défendus. Mais on peut observer d'ailleurs, que s'il avoit gagné un Medecin & quelques domestiques du Roi de France, il est inconcevable qu'il ait envoyé son fils aîné & ses principaux Ministres en France, où ils pouvoient naturellement être immolés à la haine publique, si le complot réussissoit. Une autre circonstance plus extraordinaire encore, c'est que les Gouverneurs des principales Places de Normandie accompagnerent aussi le Prince, & furent arrêtés avec lui, ce qui fit que les François n'eurent gueres de peine à s'emparer de ces Places. Il est incontestable qu'ils gagnerent beaucoup à cette affaire, & qu'il y a dans leurs récits plusieurs circonstances qui ne s'accordent point, mais parfaitement bien ajustées pour noircir le Roi de Navarre & pour justifier un aussi étrange procedé, que de lui enlever ses enfans & ses domaines en

(*a*) Hist. du Royaume de Navarre.

(*b*) Hist. & Chronique du Royaume de Navarre, Chron de St. Denis

(*c*) *Daniel* l. c. p. 479. Procès MS. du Roi de Navarre, Chroniq. de St. Denis.

(*d*) Chroniq. de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 457.

(*e*) Hist. du Royaume de Navarre, *Daniel* ubi sup. p. 476. *Ferreras* l. c. p. 458.

même tems (*a*). Les Historiens François assurent encore positivement que le Roi de Navarre avoit fait empoisonner Charles V. dans le tems qu'il étoit Duc de Normandie; qu'un Medecin de l'Empereur le guérit, mais qu'il lui resta une fistule au bras, que le Medecin ne jugea pas à-propos de fermer, & qu'au bout de vingt ans cette fistule se dessécha, & qu'il mourut des restes du poison (*b*). On ajoutoit plus de foi à de pareilles Histoires en ce tems-là, qu'on n'a fait depuis; & vraies ou fausses, elle contribuerent beaucoup à rendre le Roi de Navarre odieux, & à colorer la violence avec laquelle on le dépouilla de domaines considerables, sur lesquels il avoit des droits, aussi bien qu'à la couronne de France même à ce qu'il prétendoit. La maniere dont il s'expliqua sur ce dernier article fut certainement la véritable cause de ses disgraces; cela empêcha le Roi d'Angleterre, qui avoit les mêmes prétentions, de le sécourir puissamment, & ne laissa aux Rois de la Maison de Valois d'autre voye de se conserver la couronne, que de lui ôter tous les moyens de faire valoir un droit, que quelques Seigneurs de France avoient trouvé mieux fondé du chef de sa mere, que celui de leur Maison (*c*). Ce fut-là son principal crime, & ce qui lui attira le châtiment dont on lepunit.

SECTION IV. *Histoire de Navarre depuis l'an* [illegible] *jusqu'à l'an* 1425.

Tout cela ne fit pourtant pas plier le Roi de Navarre, comme l'on s'y attendoit. Au contraire, il fit un Traité avec Richard II. Roi d'Angleterre, & le Duc de Lancastre, son ami, lui procura un corps de Troupes Angloises, qui lui rendirent de bons services dans la guerre contre la Castille (*d*). Il ne laissa pas de se trouver hors d'état de soutenir cette guerre, & envoya des Ambassadeurs au Roi de Castille pour lui demander la paix. Don Henri reçut obligeamment les Ambassadeurs, & comme il ne souhaitoit que de voir le Navarrois se détacher de la Ligue avec l'Angleterre, il écouta favorablement la proposition; & l'on convint que le Navarrois donneroit pour la garantie de l'observation du Traité quelques-uns de ses principaux Châteaux. Le Roi de Navarre déclara, qu'il étoit disposé à accepter les conditions, & à congédier les Troupes Angloises, mais qu'il n'avoit pas dequoi les payer. Le Roi de Castille pour réussir dans son projet, ou touché du sort de ce malheureux Prince, lui prêta vingt mille pistoles, desorte que les Anglois s'en retournerent en Guienne (*e*) Après que le Traité eut été conclu & ratifié, le Roi de Castille invita celui de Navarre de venir à son quartier-général, étant alors en campagne avec une nombreuse Armée. Charles accepta l'invitation & le Castillan le reçut avec de grandes marques d'estime & de considération; ce qui ne s'ajuste gueres avec l'attentat sur la personne du Roi de France (*f*). Après être restés quelque tems ensemble, les deux Rois se separerent bons amis, & immédiatement après Don Henri mourut

Guerre entre les Rois de Castille & de Navarre, qui se termine [illegible]. 1379.

(*a*) Hist. & Chron. du Royaume de Navarre, *Ferreras* ubi sup.

(*b*) Chron. de St. Denis, *Daniel* l. c. p. 518. *Mezeray*.

(*c*) Hist. du Royaume de Navarre.

(*d*) *Ferreras* l. c. p. 461. Hist. du Royaume de Navarre.

(*e*) La même, *Ayala*, Chroniq. de Navarre.

(*f*) *Favin*, *Ayala*, *Ferreras* ubi sup. p. 466.

Section IV. Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.

empoisonné à ce que l'on crut. Heureusement pour le Roi de Navarre, on découvrit que ce crime avoit été commis par ordre du Roi de Grenade, sans quoi on n'auroit pas manqué de le mettre sur le compte de Charles, bien que cela fût visiblement contraire à ses intérêts, parcequ'il avoit tout à espérer & rien à craindre de la part de ce puissant Prince (*a*). Don Jean, son fils & son successeur, notifia au Roi de Navarre son avénement à la couronne, & le fit assurer de son amitié, lui promettant de lui en donner des preuves, & d'employer ses bons offices auprès de la Cour de France. Charles V. ancien ennemi du Navarrois étoit mort aussi, & par la minorité de son fils les affaires avoient bien changé de face (*b*).

Révolte appaisée.

Les longues disgraces auxquelles le Roi de Navarre s'étoit vu exposé, & le caractere de ces tems-là, furent cause que quelques Seigneurs se donnerent de grandes libertés avec lui, & chercherent à améliorer leur fortune à ses dépens & à ceux de l'Etat. Le Baron d'Agramont accusa le Baron d'Assiain de quelque chose de semblable, & même de vouloir attenter à la personne du Roi; d'Assiain le nia, & défia l'autre, suivant les usages du siecle, où l'appel à Dieu par la voie des armes étoit permis aux Particuliers comme aux Rois. Mais ce Seigneur étant allié aux principales familles de Navarre, elles s'adresserent au Roi, & le prierent de terminer cette querelle par quelque autre voie, que celle du duel. Charles fit donc arrêter les deux Seigneurs, & envoya le Baron d'Assiain au Château de Tafalla & le Baron d'Agramont à Saint-Jean-Pie-de-Port, jusqu'à ce que l'affaire fût approfondie, ou que leur querelle fût accommodée. La garnison de Tafalla étoit composée de Picards, que le Baron trouva si bien le moyen de gagner, que non seulement ils le mirent en liberté, mais se souleverent & le rendirent maître de la Place (*c*). Il y a de l'apparence qu'ils se flatoient d'exciter une révolte générale, ou d'avoir quelque secours étranger; mais ils furent trompés dans leur attente. Les Troupes des environs assiegerent le Château, & le Roi ayant refusé d'entendre à aucun
1380. accommodement, fit prendre la Place d'assaut, & passer toute la garnison au fil de l'épée, excepté le Baron d'Assiain, qui fut décapité. Le Baron d'Agramont fut peu de tems après mis en liberté (*d*). Il y a dans la conduite du Roi quelque chose de sévere, mais rien d'injuste, & cette affaire prouve que dans le fond il étoit respecté & obéi. Il est vrai, que les Historiens de Navarre disent, que comme il protégeoit fort les Sciences & les gens de Lettres, il avoit les Ecclésiastiques à sa dévotion; d'ailleurs quels que fussent ses propres vices, il n'en souffroit point en eux, pour qu'ils ne s'avilissent pas aux yeux du peuple; en quoi il fesoit sagement, parce qu'un Clergé vicieux, & par cela même méprisable, ne pouvoit lui être d'aucune utilité (*e*).

L'Infant de Navarre mis en liberté.

Vers ce tems-là, le jeune Roi de France eut tant de bonté pour l'Infant Charles de Navarre qu'il lui rendit la Seigneurie de Montpellier, &

(*a*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ayala*, *Ferreras* l. c. p. 467.
(*b*) Les mêmes, *Mezeray*, *Daniel*.
(*c*) Hist. & Chronique du Royaume de Navarre.
(*d*) Chronique de Navarre.
(*e*) *Garibay*, *Mariana*.

Section IV: Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.

lui accorda les revenus des autres terres que le Roi de Navarre son pere avoit eues en France; ce qu'il y a de certain, c'est que du consentement du Duc de Berri, oncle du Roi, le Prince prit possession de Montpellier le premier de Novembre 1381; mais il n'est pas moins certain, qu'avant l'an révolu, on lui ôta cette Seigneurie, que l'on réunit à la couronne; mais on ignore par quelles raisons (*a*). Les Historiens Espagnols & ceux de Navarre conviennent, que Don Jean, Roi de Castille, fut fortement sollicité par le Roi de Navarre & par Donna Léonore sa sœur, d'employer sa médiation auprès de Charles VI. pour obtenir la liberté du Prince Charles ou Don Carlos; Don Jean envoya des Ambassadeurs en France, qui obtinrent ce qu'il demandoit. Don Carlos retourna en Navarre, & alla delà en Castille avec la Princesse sa femme pour remercier le Roi de ce qu'il avoit fait en sa faveur; car si ce que nous allons rapporter a quelque fondement, il n'y avoit que l'intercession d'un Monarque aussi puissant & d'un Allié si nécessaire, qui pût procurer la liberté au Prince, quoiqu'innocent (*b*).

Le Roi de Navarre accusé encore d'avoir voulu attenter à la vie du Roi de France & de ses oncles.

Les Historiens François racontent, mais d'une façon assez peu croyable, que le Roi de Navarre, extrémement irrité contre la Cour de France, eut encore recours au poison; qu'ayant trouvé un homme propre à son dessein, il l'envoya par Baionne à Paris, chargé d'empoisonner non seulement le Roi, mais encore le Comte de Valois, depuis Duc d'Orléans, les Ducs de Berri, de Bourgogne, de Bourbon, & quelques Seigneurs de la Cour. Cet homme, s'étant fourni d'arsenic à Baionne se rendit à Paris, pour exécuter les ordres dont il étoit chargé. Mais comme on le soupçonnoit, il fut arrêté, & resta plus d'un an en prison, & ayant été convaincu, il fut exécuté (*c*). On proceda alors contre le Roi de Navarre, en qualité de Comte d'Evreux; & après avoir été appellé trois fois, il fut déclaré atteint & convaincu de crimes énormes contre le Roi, sans spécifier, pour l'honneur de la Maison Royale, les crimes. Nonobstant ce détail circonstancié, tiré du procès même; il reste bien des difficultés, qu'il n'est pas aisé de résoudre; cela vient sans doute du profond silence qui regne sur toute cette affaire, bien que d'une nature si extraordinaire, dans quelques Historiens anciens & modernes (*d*).

L'Infant de Navarre va au secours du Roi de Castille son beaufrere.

1384.

Nous avons vu ailleurs que Don Jean, Roi de Castille, avoit de grandes prétentions sur le Royaume de Portugal, du chef de sa femme, fille unique & héritiere du dernier Roi; il entreprit de faire valoir ses droits par les armes, l'Infant de Navarre son beau frere, par reconnoissance & par amitié, marcha à son secours avec des Troupes d'élite. Il joignit l'Armée de Castille devant Lisbonne, & fut reçu du Roi avec toutes les marques possibles d'estime & de joie. L'année suivante, il entra encore en Portugal pour seconder le Roi Don Jean, mais il ne se trouva point à la fatale journée d'Aljubarrota; ce qui lui fournit le moyen de sauver plu-

(*a*) Hist. de Languedoc ap. *Ferreras* T. V. p. 487.

(*b*) *Garibay*, *Ferreras* ubi sup. p. 487, 488.

(*c*) *Daniel* T. VII. p. 24. Procès MS du Roi de Navarre

(*d*) *Du Tillet* Chronique des Rois de France, *le Gendre* Hist. de France, *Mezeray*.

Section IV. Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.

sieurs petits corps de l'Armée Castillane, qui auroient couru risque dans leur retraite d'être enveloppés & taillés en pieces par les Portugais (*a*). Il alla ensuite à Séville consoler le Roi du malheur qui lui étoit arrivé, & l'accompagna à Valladolid, où ce Monarque avoit convoqué les Etats; de là l'Infant retourna en Navarre (*b*). En ce tems-là Donna Jeanne sa sœur épousa Jean de Montfort Duc de Bretagne, alliance à tous égards fort avantageuse à la Maison de Navarre, & qui contribua
1385. beaucoup à la soutenir. La nouvelle de l'arrivée du Duc de Lancastre en Portugal avec de bonnes Troupes, non seulement pour sécourir le Grand Maître d'Avis, qui avoit pris le titre de Roi de Portugal, mais pour faire aussi valoir, ses prétentions sur la Castille, allarma fort le Roi Don Jean; il demanda du secours au Pape, à Charles VI. Roi de France & à
1386. ses autres Alliés. L'Infant Don Carlos lui amena encore un Corps de Troupes, & l'accompagna toute l'année (*c*).

Mort du Roi de Navarre.

Les Historiens de Navarre assurent que le Roi Charles de Navarre étoit miserable de la Lepre, ou de quelque autre mal fâcheux, qu'il s'étoit attiré par ses débauches, desorte qu'il étoit hors d'état de se montrer en public, & qu'il pensoit tout de bon à se préparer à sa fin. Car malgré l'affreux portrait que les Historiens François font de ce Prince, il vouloit néanmoins passer pour avoir de la pieté, & fesoit tout ce qui dépendoit de lui pour en imposer au monde à cet égard (*d*). Pendant que le Roi étoit ainsi confiné dans sa chambre, un certain André Torellas, homme de néant, excita une sédition à Pampelune, sous prétexte que les denrées étoient trop cheres, & qu'on régissoit mal lès revenus de la couronne. Le Roi, tout foible qu'il étoit, agit avec tant de vigueur, qu'il appaisa le tumulte, fit pendre Torellas & punir quelques autres des principaux séditieux (*e*). Ce fut là le dernier effort de son autorité; bientôt après ses infirmités l'accablerent, & s'étant préparé à la mort avec toutes les marques, au moins extérieures, d'une vive & sincere repentance, il mourut le premier de Janvier 1387, dans la cinquante-sixieme année de son âge, & la trente huitieme de son regne. Il fut inhumé avec les cérémonies ordinaires dans la Cathédrale de Pampelune (*f*).

Etranges Histoires débitées sur sa mort.

Les Historiens sont aussi partagés sur la maniere de sa mort, que sur les principaux événemens de sa vie, & l'on attend sans doute de nous que par respect pour la vérité, nous en disions quelque chose. Voici ce que l'on en raconte communément & ce qui se trouve dans les Chroniques Françoises. Le Roi sentant éteindre sa chaleur naturelle, se fit enveloper dans un drap trempé dans de l'eau de vie, & on cousit ce drap pour le tenir plus serré: celui qui l'avoit cousu, au lieu de couper le fil avec des ciseaux, eut l'imprudence de le brûler avec une bougie: la flamme se communiqua à l'instant au drap, qui s'enflamma tout à coup

(*a*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ayala*.
(*b*) *Favin*, Chronique de Navarre.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Ferreras* l. c. p. 530.
(*e*) Hist. & Chron. du Royaume de Navarre.
(*f*) Chron. de Navarre, *Favin*, *Ferreras* l. c. p. 530.

coup de toutes parts, & brûla ainsi tout vif ce malheureux Prince, qui jettoit des cris effroyables au milieu de ce cruel tourment, dans lequel il expira trois jours après (*a*). Les conséquences qu'on tire de ce fait, que l'on regarde comme un jugement visible de Dieu pour punir Charles de ses crimes, rendent & le fait & les crimes également suspects. Les Historiens de Navarre ont fait voir que ce n'est-là qu'une fable, & il y a une circonstance qui fait pencher un peu la balance de leur côté, on dit, qu'il avoit imposé une taxe de deux-cens mille florins sur ses Etats, contre laquelle des Députés des Provinces étant venus faire des remontrances à Pampelune; le Roi ordonna de les faire mettre tous à mort, & ils n'échapperent à ce danger, que par sa fin imprévue (*b*). Froissart, qui se trouvoit alors dans la Comté de Foix, & par conséquent pas loin de Pampelune rapporte la chose d'une autre maniere, & il tenoit son récit des gens de Pampelune. Il dit, que Charles ayant fait mettre dans son lit pour s'échauffer, un globe d'airain creux plein d'eau chaude, & de quelques autres ingrédiens propres à entretenir longtems la chaleur, le feu prit aux draps, aux couvertures & à tout le lit, qu'on en retira ce Prince à demi brûlé, & qu'il vécut encore quinze jours après (*c*). Des draps & un lit mis en feu par de l'eau chaude, offrent certainement un phénomene bien extraordinaire, & incroyable à moins que l'on n'y fasse intervenir le jugement de Dieu. Mais dans une ancienne Histoire, écrite dans un tems où les événemens étoient encore récens, on trouve une Lettre de l'Evêque d'Acqs principal Ministre du Roi de Navarre, écrite par ce Prélat à la Reine Blanche, sœur de ce Prince & veuve de Philippe de Valois, où il ne fait nulle mention de ces tragiques circonstances, mais seulement des grandes douleurs que le Roi avoit souffertes, avec les plus sensibles marques de pénitence, de patience & de résignation à la volonté de Dieu (*d*). Surquoi un Historien moderne observe avec candeur, que la haine qu'on avoit en France pour le Roi de Navarre, put faire inventer des fables, pour la faire paroitre plus horrible, & lui donner plus l'air d'un juste châtiment de Dieu (*e*), Nous ajouterons, que les François ont peut-être aussi voulu donner une apparence de justice à toutes leurs procédures, & en même tems donner du poids à tout ce qu'ils racontent au desavantage de ce Monarque: ce n'est pas, ainsi que l'observe judicieusement Ferreras (*f*), qu'il n'ait eu, comme homme, quelques défauts & quelques passions, mais ses excellentes qualités l'ont beaucoup emporté sur ses vices; & l'on ne doit pas ajouter foi à tout ce qu'ont dit de lui des gens intéressés à le noircir, pour se justifier eux-mêmes.

SECTION IV. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1284 *jusqu'à l'an* 1425.

Don Carlos ou Charles III. étoit à Penafiel en Castille, avec sa femme & ses filles, quand il apprit la mort de son pere. Il se prépara d'abord à partir pour ses Etats, où sa présence étoit nécessaire. Le Roi de Castille, en reconnoissance de la maniere obligeante dont il étoit venu à son

Charles III. *le Noble, lui succede.*

(*a*) Annal. de France, ap. *Daniel* T. VII. p. 25.
(*b*) Hist. du Royaume de Navarre, *Favin.*
(*c*) Hist. & Chron. de *Froissart.*
(*d*) Chron. de St. Denis, L. VI. Ch. II.
(*e*) *Daniel* l. c. p. 26.
(*f*) ubi sup p. 531.

Section IV. Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.

secours, non seulement lui remit les vingt mille pistoles, qui étoient dues par le feu Roi, & lui rendit les Châteaux qu'il avoit reçus en engagement, pour sureté de cette somme, mais encore le dispensa du payement de deux mille livres sterling, qu'il s'étoit engagé de donner pour la rançon d'un Seigneur Anglois, prisonnier en Castille. A son arrivée à Pampelune, il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie, & proclamé Roi le 28 de Janvier; mais par plusieurs raisons il crut devoir différer son couronnement (*a*). Il étoit âgé alors de vingt-cinq ans, & avoit toutes les grandes qualités de son pere, suivant les Historiens Espagnols, & de l'aveu des François aucun de ses défauts. En un mot, si l'on peut faire fond sur quelque chose dans les Histoires de ce tems-là, c'étoit un Prince accompli; on en a une preuve convaincante dans le nom de Charles le *Noble*, que lui donnerent ses voisins, & dans celui de Don Carlos le *Généreux* qu'il reçut de ses sujets. La premiere chose qu'il fit, fut de reconnoitre le Pape Clement VII. qui résidoit à Avignon, nonobstant les prétentions d'Urbain VI. qui siegeoit à Rome (*b*). Il ne suivit pas en cela les maximes de son pere, lequel, quoiqu'il eut marqué toujours un grand respect pour l'Eglise, s'étoit tenu neutre, disant très-sagement qu'il n'appartenoit pas à un Laïque, bien que Roi, de décider qui étoit le légitime successeur de Saint-Pierre; & il soutenoit en même tems, que jusques à ce que l'affaire fût décidée par une autorité compétente, la connoissance des affaires Ecclésiastiques lui appartenoit. Son fils, en reconnoissant Clement, le fit néanmoins avec cette restriction, qu'il se soumetroit à tout ce qui seroit décidé par le Concile Général. C'étoit néanmoins une démarche hardie, qui prouvoit évidemment qu'il avoit adopté un nouveau systême & avoit pris le parti de la France, puisque les Anglois & leurs Alliés étoient partisans zélés d'Urbain (*c*).

Son application à vivre en bonne intelligence avec ses voisins.

Il ne manqua pas de notifier son avénement à la Couronne & d'envoyer des Ambassadeurs aux principales Puissances de l'Europe, & particulierement aux Rois de France & d'Angleterre (*d*). Il fit demander au premier la restitution des Terres qui appartenoient à sa Maison, mais en termes doux & civils, qui marquoient d'un côté qu'il étoit résolu de ne pas se départir de ses prétentions, & de l'autre qu'il n'étoit pas éloigné d'accepter un dédommagement raisonnable. Il fit représenter à l'Anglois, qu'il tenoit plusieurs Places en Normandie, qui lui appartenoient, & qu'il ne doutoit point que ce Prince ne les lui restituât. Il eut une entrevue avec Don Juan Roi d'Arragon, pour regler un mariage entre leurs familles, & entretenir la bonne intelligence entre les deux couronnes, comme les moyens les plus sûrs pour maintenir la splendeur & l'indépendance de l'une & de l'autre (*e*). Ce fut lui qui regla la marche des Troupes Françoises, commandées par le Duc de Bourbon, qui alloient au secours du Roi de Castille, & n'allerent que jusqu'à Logrogno, où le Roi de Castille leur

(*a*) *Garibay*, *Mariana* L. XVIII. §. 60.
(*b*) *Garibay*, *Mariana*.
(*c*) Hist du Royaume de Navarre, Chronique de Navarre.
(*d*) *Favin*, Hist. du Royaume de Navarre, *Mariana* ubi sup.
(*e*) *Zurita* Annal. Arrag. Hist. du Royaume de Navarre.

fit dire qu'il n'avoit plus besoin de leur secours, & leur fit payer ce qui leur étoit dû. Il contribua beaucoup au Traité de paix entre ce Monarque & le Duc de Lancastre; & quand il fut conclu Don Carlos eut une entrevue avec son beaufrere pour prendre les mesures les plus convenables dans une circonstance aussi critique. Tandis qu'il s'occupoit de ces importans objets, il eut le chagrin de voir la Reine tellement indisposée, qu'elle lui témoigna n'espérer le rétablissement de sa santé, qu'en passant en Castille pour changer d'air. Il la conduisit avec les Princesses ses filles à Navarrete, où il s'aboucha encore avec le Roi de Castille, après quoi il s'en retourna à Pampelune (*a*), & la Reine resta avec ses filles en Castille.

Section IV. Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.

1388.

La Reine de Navarre refuse de retourner dans ce Royaume.

Les affaires de l'Europe étoient en ce tems-là si embrouillées, que Don Carlos s'apperçut bien, qu'il devoit attendre un tems plus favorable pour obtenir la restitution de ses Domaines. Il s'appliqua donc à réformer les abus qui s'étoient glissés dans son Royaume; il examina les donations faites par ses prédécesseurs; l'état des principales Cités & des grandes Villes; & eut l'œil sur les affaires de l'Eglise: mais il se conduisit en tout avec tant de modération, & montra une si grande envie de contenter tout le monde, qu'il fit tranquillement une réforme, qui sous tout autre Prince auroit excité au moins des murmures, sinon une révolte, & qu'elle le rendit même plus cher à ses peuples. La Noblesse & le Clergé le pressoient cependant de faire la cérémonie de son couronnement, qu'ils n'auroient pas permis à un autre Roi de différer aussi longtems, parceque jusqu'alors il n'avoit pas juré le maintien des immunités de l'Eglise, des privileges de la Noblesse & du Peuple (*b*). Il envoya donc des Ambassadeurs au Roi de Castille, pour demander que la Reine sa femme revint en Navarre, pour y être couronnée avec lui. Donna Léonore n'y étoit nullement disposée; elle allégua, que l'on n'avoit eu en Navarre ni pour elle, ni pour les gens de sa Maison les égards convenables; que les revenus qu'on lui avoit assignés étoient mal payés; & que ses maux n'avoient d'autre cause qu'un remede dangereux, qu'un Medecin Juif, que le Roi avoit refusé de disgracier, lui avoit fait prendre. Le Roi de Navarre ayant été informé de ce qui se passoit, fit savoir au Roi de Castille, qu'il étoit vrai que les Navarrois n'étoient pas accoûtumés de rendre à leurs Souverains d'aussi profonds respects, que les Castillans; que le Royaume avoit été fort épuisé sous le regne de son pere, mais qu'actuellement ses finances étoient en bon ordre; que quant à l'affaire du Medecin Juif il étoit prêt de la soumettre à l'examen de ceux qu'il plairoit au Roi de Castille de nommer; qu'on verroit alors, comme cela étoit effectivement, que c'étoit la Reine & non le Medecin, qui étoit en faute, que celui-ci avoit ordonné ce qui convenoit à l'indisposition de la Reine, si elle eut été telle qu'elle disoit, mais que comme ce n'avoit été qu'une feinte, elle ne devoit s'en prendre qu'à elle-même, si le remede lui avoit fait du mal (*c*).

(*a*) *Garibay*, *Ferreras* l. c. p. 545.

(*b*) Hist. du Royaume de Navarre, Chronique de Navarre.

(*c*) *Garibay*, *Mariana* l. XVIII.

Section IV. Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.

Le fait eſt, que la Reine étoit charmée des honneurs qu'on lui rendoit en Caſtille, & de la magnificence de cette Cour, elle demanda donc que ſon mari engageât le Pape Clement & le Roi de France à être garands, qu'elle ſeroit en ſûreté en Navarre. Don Carlos répondit, que le Roi de France ne ſe mêleroit jamais de ſes affaires. Il fit venir ſes deux filles aînées, & fut couronné ſolemnellement à Pampelune le 25 de Juillet 1390; le Pape pour marquer au Roi la conſideration qu'il avoit pour lui, créa Don Martin de Zalva, Evêque de Pampelune, Cardinal (*a*).

Le Roi obtient des Anglois la reſtitution de Cherbourg, mais rien de la Cour de France.

La mort de Don Jean, Roi de Caſtille, & l'avénement au trône de Henri ſon fils, encore mineur, changea fort la face des affaires à la Cour de Caſtille; Donna Léonore, Reine de Navarre, Tante du jeune Roi, eut une grande part à ce qui s'y paſſa, & contribua beaucoup à pacifier les divers Partis, qui ſans cela auroient mis tout en combuſtion, ainſi que nous l'avons rapporté ailleurs. Ce fut donc envain que le Roi Don Carlos, ſollicita encore ſon retour, en lui feſant repréſenter, combien ſon éloignement étoit injurieux pour lui, deſagréable à ſes ſujets, & préjudiciable à leur famille. Mais Léonore aimoit la pompe & le crédit, & elle étoit ſûre d'en jouir tant que ſon Parti ſeroit le plus fort; au lieu qu'en Navarre, le Roi vivoit familierement avec les Seigneurs, & regloit toutes les affaires par l'avis de ſon Conſeil (*b*). Il ne perdoit point de vue les grands Domaines dont-on avoit dépouillé ſa Maiſon en France; pour tâcher de les recouvrer, il envoya Don Carlos de Beaumont, ſon Porte-Enſeigne, & Don Martin Henriquez de Lacarra en qualité d'Ambaſſadeurs à Richard II. Roi d'Angleterre, pour lui demander la reſtitution de Cherbourg & de quelques autres Places, ſur leſquelles ce Prince n'avoit d'autre droit, ſi non que les Troupes de ſon grand-pere y avoit été reçues comme auxiliaires du feu Roi de Navarre. Comme rien n'étoit plus vrai, & que pluſieurs Seigneurs Anglois le ſavoient, on ſe détermina à rendre juſtice à Don Carlos; Cherbourg & les autres Places lui furent reſtituées (*c*). Il re-
1393. nouvella alors ſes inſtances à la Cour de France, & repréſenta, qu'il y auroit de la dureté à traiter un Prince du ſang plus mal que n'avoient fait des Etrangers; mais les troubles étoient ſi grands en France, & ceux qui avoient l'autorité en main, voyoient de ſi mauvais œil Don Martin Henriquez de Lacarra en poſſeſſion du Gouvernement de Cherbourg, que le Roi de Navarre fut obligé de remettre la choſe à un autre tems, & d'attendre que la face des affaires changeât.

La Reine Léonore retourne en Navarre.

Il réuſſit mieux dans ſes négociations avec le Roi d'Arragon, ils reglerent à l'amiable les frontieres de leurs Royaumes, & l'Arragonnois entra dans toutes ſes vues à l'égard d'une alliance défenſive perpétuelle entre les deux Couronnes. Mais il ne fut pas plus heureux qu'il n'avoit été auparavant dans ſes ſollicitations pour engager la Reine Léonore à retourner en Navarre, elle refuſa même d'y renvoyer ſes deux plus jeunes filles, bien que ſon neveu le Roi Henri III. joignit ſes ſollicitations à celle du Roi ſon

(*a*) Hiſt. & Chroniq. du Royaume de Navarre.

(*b*) *Favin*, Chronique de Navarre.

(*c*) Hiſt. du Royaume de Navarre, *Mariana* l. c.

mari. Ce Prince en prenant les rênes du Gouvernement, avoit jugé à-propos de révoquer quelques-unes des pensions qu'on payoit du trésor, & de réduire toutes les autres, & comme il ne fit point d'exception en faveur de sa Tante, cela causa de la mesintelligence entre eux. Insensiblement elle alla si loin, que la Reine se lia avec les mécontens, & qu'elle eut la hardiesse de refuser à Henri l'entrée de Roa, qui étoit une des Places qui lui avoient été assignées pour son entretien; le Roi s'y rendit avec des Troupes, & les habitans qui n'entroient point dans ces démélés, lui ouvrirent les portes; la Reine fut donc obligée de se soumettre; & bien que le Roi lui témoignât de la bonté & de la condescendance, il lui déclara que Don Carlos ayant offert tout ce qu'on pouvoit demander, elle devoit se disposer à retourner avec ses filles en Navarre. Pour que tout se passât néanmoins d'une façon convenable à la dignité des Parties intéressées, le Roi de Castille accompagna la Reine avec toute sa Cour à Alfaro; Don Carlos envoya l'Archevêque de Saragosse avec les principaux Seigneurs de Navarre à Tudele pour la recevoir; le Roi vint ensuite au devant d'elle, & lui fit un accueil des plus obligeans & des plus gracieux, ce qui joint à l'état plus florissant où elle trouva la Navarre, la reconcilia avec ce Royaume: comme elle sentoit aussi qu'il ne lui seroit pas possible de retourner en Castille, elle en agit d'une maniere si affable & si honnête avec les Navarrois, qu'ils lui témoignerent tout le respect & toute la déférence qu'elle pouvoit desirer (*a*). L'année suivante le Roi tint les Etats à Pampelune, & y fit reconnoitre ses filles habiles à lui succeder au trône, suivant l'ordre de leur naissance, pour prévenir toute dispute, en cas qu'il vint à mourir sans laisser de fils (*b*).

SECTION IV. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1284 *jusqu'à l'an* 1425.

1395.

Voyage du Roi en France.

Il y avoit déja quelques années que la Cathédrale de Pampelune étoit en grande partie ruinée, ce qui affligeoit extrémement les habitans & tous les Navarrois en général; mais les dépenses requises pour la rebâtir étoient si grandes, que malgré l'envie qu'ils en avoient, ils se trouvoient dans l'impuissance de l'entreprendre. Le Roi assigna la quarantieme partie de tous ses revenus pour cela; ce qui surprit agréablement le peuple, & fit qu'il eut moins de chagrin de l'absence du Roi, qui partit pour la France le jour même qu'il fit cette pieuse générosité (*c*). Peu après la Reine accoucha d'un Prince, qui reçut le nom de Charles, & dont on célebra la naissance par de grandes réjouissances. En France le Roi trouva les choses telles que ses Ambassadeurs les lui avoient représentées; quoique Charles VI. eût quelques bons intervalles, ses Ministres étoient tellement les maîtres, qu'ils lui fesoient envisager les affaires comme il leur plaisoit; le Roi de Navarre aima donc mieux s'en retourner sans rien faire, plutôt que de traiter avec des gens, qui n'avoient d'autre autorité, que celle qu'ils tenoient de la volonté d'un Prince, qui avoit l'esprit aliené (*d*). Quand il fut de retour à Pampelune, il fit prêter serment de fidelité

(*a*) *Mariana*, Hist. du Royaume de Navarre

(*b*) *Ferreras* T. VI. p. 70. *Favin*, Chroniq. de Navarre.

(*c*) Hist. & Chron. du Royaume de Navarre

(*d*) *Daniel*, *Ferreras* ubi sup. Chroniq. de Navarre.

Section IV. Histoire de Navarre depuis l'an 1284 jusqu'à l'an 1425.

à ſon fils Don Carlos, comme à ſon héritier, bien qu'il n'eut gueres qu'un an. L'année ſuivante il renouvella l'ancienne alliance avec Don Martin, le nouveau Roi d'Arragon; & interpoſa ſes bons offices pour ménager un accommodement entre ce Monarque & Archambaud de Grailli, Comte de Foix, & il y réuſſit à la ſatisfaction des deux Parties (*a*). Cette négociation donna lieu à une autre plus importante; car Don Carlos maria Donna Jeanne ſa fille aînée, à Jean de Grailli, fils du Comte de Foix (*b*).
1399. Peu de tems après Blanche, ſa troiſieme fille, épouſa Don Martin Roi de
1402. Sicile, fils du Roi d'Arragon. Mais à peine ce mariage étoit-il terminé, que l'Infant Don Carlos mourut, auſſi bien que Louis ſon frere; & Donna Jeanne Comteſſe de Foix, fut reconnue héritiere préſomptive de la Couronne. Quoique cela ne pût être agréable au Roi, comme c'étoit l'ordre de la Providence, ce Prince s'y ſoumit ſans murmure, & ſon exemple calma les eſprits des Navarrois bien qu'ils euſſent la fâcheuſe perſpective d'un Prince étranger ſur le trône (*c*).

Autre voyage qu'il y fait, & accommodement qu'il y conclut.

Le Roi qui deſiroit de voir les prétentions qu'il avoit en France, réglées, & étant invité par les Princes du ſang à y venir, ſe détermina à paſſer une ſeconde fois dans ce Royaume; il établit Régente la Reine, & fit ſon Teſtament, pour prévenir autant qu'il lui étoit poſſible les troubles, en cas qu'il vint à mourir. A ſon arrivée à Paris, il trouva que tout étoit
1403. fort en deſordre, que la ſanté du Roi étoit plus dérangée que jamais, & que la guerre avec l'Angleterre étoit inévitable. Cela l'engagea à faire tous ſes efforts pour conclure ſans perdre du tems, un Traité qui fut ſigné le 4 de Juin 1404 & auquel Don Pedre, Comte de Mortain, ſon frere acceda. Il renonça à toutes ſes prétentions ſur les Comtés de Champagne, de Brie & d'Evreux, comme auſſi à toutes les Places que ſes Ancêtres avoient poſſédées en Normandie; il céda de plus Cherbourg; on lui donna en échange la ville & le territoire de Nemours avec le titre de Duc, & une penſion de douze mille livres par an; on lui accorda de plus deux-cens mille écus, pour le dédommager des revenus, dont il avoit été privé depuis la ſaiſie de ſes Etats (*d*). Un célebre Hiſtorien d'Eſpagne dit avec raiſon, que c'étoit un dédommagement bien disproportionné, aux grands Etats qu'on l'obligeoit de céder; mais il y a même lieu de douter, ſi dans la ſituation des affaires, il auroit jamais pu obtenir des Princes qui gouvernoient la France, ces conditions, s'il n'avoit pas rendu ſervice aux uns, & fait des préſens aux autres, pour terminer une affaire qui trainoit depuis ſi longtems, & qui avoit couté ſi cher aux deux Partis (*e*). Les brouilleries qu'il y eut en France, après la mort de Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, obligererent le Roi de Navarre à y faire un plus long ſéjour, qu'il n'avoit compté. Ce fut en vertu de la déciſion qu'il fit, conjointement avec le Roi de Sicile ſon gendre, & les Ducs de Berri & de Bour-
1405. bon, que la paix fut conclue le 17 d'Octobre, entre les Ducs d'Orléans &

(*a*) *Zurita* Annal. Arrag.
(*b*) *Ferreras* l. c. p. 81. *Favin*, *Mariana* L. XIX.
(*c*) Hiſt. du Royaume de Navarre.
(*d*) Chronique de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 89.
(*e*) Hiſt. du Royaume de Navarre, *Du Tillet* Chroniq. des Rois de France p. m. 266. *Mariana* l. c. § 43.

Section V. Hiſtoire de Navarre depuis l'an 1284 juſqu'à l'an 1425.

de Bourgogne. Après avoir contribué de tout ſon pouvoir à rétablir la tranquillité publique, il conclut le mariage de Donna Béatrix la derniere des filles qui lui reſtoit, avec Jaques de Bourbon, Comte de la Marche, un des Princes les plus accomplis de ſon tems (*a*). Il partit enſuite pour ſon Royaume, laiſſant à la Cour de France une haute idée de ſa perſonne.

Son retour en Navarre.

A ſon retour, le Roi de Navarre paſſa par la Catalogne, à la priere de Don Martin Roi d'Arragon. Ce Prince le reçut à Lerida avec toutes les marques poſſibles de diſtinction, & il l'accompagna juſqu'à Saragoſſe, où les deux Rois ſe ſéparerent. Don Carlos ſe rendit à Pampelune, où ſon retour cauſa beaucoup de joie à tout le monde. Au commencement de Septembre, on y vit arriver Jaques de Bourbon, Comte de la Marche & de Caſtro, accompagné de beaucoup de Nobleſſe Françoiſe, & on célebra ſon mariage avec l'Infante Donna Béatrix avec la plus grande magnificence (*b*). Comme Don Carlos avoit apporté de France une groſſe ſomme d'argent, il penſa aux moyens de la diſtribuer avantageuſement parmi ſes ſujets; il ſe détermina à faire bâtir deux Palais à Olite & à Tafalla, deux villes agréablement ſituées à une lieue l'une de l'autre. A la faveur de cet expédient l'argent circula bientôt parmi les ouvriers de tout ordre qui furent employés & encouragés (*c*). Don Carlos entendoit non ſeulement la guerre & les affaires, mais encore il étoit l'homme le plus curieux, le plus magnifique, & le plus intelligent dans tous les arts; à quoi il joignoit une ſage œconomie, par laquelle il rendoit les dépenſes qu'il feſoit utiles à ſes ſujets; c'étoit par là qu'il étoit preſque abſolu dans un Pays, où les peuples ſont idolâtres de la liberté. La ville de Pampelune avoit été plus d'une fois ſur le penchant de ſa ruine, parcequ'elle étoit diviſée en trois parties, dont chacune avoit ſon Gouverneur particulier; cela étoit cauſe qu'il y avoit fort ordinairement trois Factions, qui ſe haïſſoient, & ſe croiſoient autant qu'il leur étoit poſſible. Les Rois précédens avoient vu ce deſordre, & l'avoient déploré, ſans oſer entreprendre de remédier au mal, de peur de porter à ſe liguer enſemble des gens, qui ne pouvoient jamais s'accorder d'ailleurs. Don Carlos en vint à bout, parcequ'il n'avoit jamais marqué de partialité en faveur d'aucun Parti, en leur offrant une nouvelle conſtitution plus favorable à tous que l'ancienne. Il ſavoit que les Factions ſont la peſte des Gouvernemens limités, & par cette raiſon il fit tout ce qui dépendoit de lui pour leur ôter tout ce qui pouvoit leur ſervir d'appui (*d*).

Il eſt obligé de paſſer de nouveau en France. 1408.

La guerre entre la Caſtille & le Roi de Grenade fournit au Roi de Navarre l'occaſion d'envoyer quelques-uns des plus vaillans Chevaliers de ſon Royaume au ſecours de ſon voiſin, ſous la conduite du Comte de la Marche ſon gendre, qui paſſa avec eux en Andalouſie; les Hiſtoriens Eſpagnols en parlent avec les plus grands éloges, comme d'un des Seigneurs de ſon tems les plus diſtingués par ſa valeur & par ſes grandes qualités (*e*). Il y a de

(*a*) *Daniel* T. VII. p. 131, 132. *Ferreras* ubi ſup. p. 91.

(*b*) Chroniq de Navarre, Hiſt. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 99.

(*c*) *Favin Mariana* ubi ſup. Chroniq. de Navarre.

(*d*) Hiſt du Royaume de Navarre.

(*e*) *Garibay*, *Zurita* Annal. Arrag. *Ferreras* l. c. p. 106.

Section IV. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1284 *jusqu'à l'an* 1425.

l'apparence que le Roi de Navarre n'auroit plus pensé à retourner en France; mais le barbare assassinat du Duc d'Orléans, commis par ordre de Jean Duc de Bourgogne, excita de si violens mouvemens dans le Royaume & à la Cour, que la Reine & les Princes du Sang firent prier instamment le Roi Don Carlos de venir les assister de ses conseils, & donner du poids à leur autorité par sa présence. Ne pouvant honnêtement les refuser, il nomma encore la Reine Régente, & se rendit à Paris, où il fut reçu avec de grands égards, & ne négligea rien pour soutenir l'infortuné Charles VI. & sa Famille. Il eut beaucoup de part aux deux Traités de Chartres & de Bicestre; par le dernier on stipula, que tous les Princes du Sang s'éloigneroient de la Cour avec leurs Troupes; on n'excepta que Don Pedre Comte de Mortain, frere de Don Carlos (*a*). Ce qui contribua sans doute aux égards qu'on eut pour ces deux Princes, c'étoit l'alliance d'Angleterre, le Roi Henri IV. ayant épousé Jeanne, Duchesse Douairiere de Bretagne, leur sœur; cependant ils ne se prévalurent de cette alliance que pour établir la paix en France, & pourvoir à la sureté de ce Royaume. Ayant appris que sa fille, Donna Blanche, Reine de Sicile, étoit assiegée dans un Château par quelques Seigneurs rebelles, il partit de Paris, & passa à Barcelonne, où les Etats, qui étoient assemblés, le reçurent avec de grandes marques de distinction & promirent de s'intéresser fortement pour la liberté de la Reine de Sicile (*b*). Après son retour à Pampelune, le Duc de Benavente, qui depuis longtems étoit prisonnier d'Etat en Castille, se sauva, & se réfugia en Navarre, où le Roi le fit arrêter, mais il eut soin de le faire traiter d'une maniere convenable à sa naissance. Ce Seigneur avoit été du Parti de la Reine Léonore, desorte qu'il se flatoit avec quelque raison de trouver de l'appui à la Cour de Navarre; mais Don Carlos étoit trop bien instruit de son humeur turbulente, pour vouloir troubler la tranquillité
1411. de ses Etats, en faveur d'un homme de ce caractere (*c*). Il promit donc de remettre le Duc de Benavente à la Cour de Castille, ce qui ne s'exécuta pourtant que trois ans après, & encore sur les assurances que l'on donna, qu'il ne seroit ni maltraité, ni recherché pour sa fuite.

Sagesse de sa conduite & mort de la Reine Léonore.

Ce fut en grande partie à ses soins que l'Arragon fut redevable de quelque tranquillité durant l'interregne qu'il y eut après la mort du Roi Don Martin; & l'Infant Don Ferdinand de Castille lui eut l'obligation de son avénement paisible à la Couronne. Don Carlos donnoit son attention non seulement aux affaires de son Royaume, mais à celles des Royaumes voisins, & son équité & sa modération étoient si connues, que quoiqu'il s'entremît dans la plupart, si non dans toutes les querelles qui s'y éleverent, il ne prit jamais parti dans aucune, mais les accommoda toutes par ses bons offices, & par l'autorité qu'il s'étoit acquise (*d*). La longue paix qu'il avoit procurée à la Navarre & les qualités aimables de ce Prince avoient tel-

(*a*) Cont. de *Nangis*, *Daniel* T. VII. p. 203.

(*b*) *Zurita* Annal. Arrag. Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 154.

(*c*) *Mariana* L. XX. *Ferreras* ubi sup. p. 157, 158.

(*d*) *Favin*, Hist. & Chron. du Royaume de Navarre.

tellement enrichi, peuplé & fait fleurir ses Etats, qu'il étoit beaucoup plus puissant, & avoit plus d'influence par tout, qu'aucun de ses prédécesseurs. Une preuve bien frappante de son excellent caractere c'est l'union dans laquelle il vécut avec la Reine Léonore, malgré la répugnance qu'elle avoit témoignée de quitter la Castille pour retourner avec lui; cette heureuse union dura jusqu'à la mort de cette Princesse; elle mourut dans le Palais d'Olite le 27 de Fevrier 1415; son corps fut transporté à Pampelune, & on l'inhuma au milieu du Chœur de la Cathédrale. Elle fut extrémement regrettée de son mari & de ses sujets (*a*). Bien des gens s'attendoient, que le Roi, n'ayant point de fils, ne resteroit pas longtems veuf, mais il étoit si bon pere, & la succession lui paroissoit, si bien réglée, qu'il ne paroit point avoir pensé à un second mariage.

Il assiste le Comte de Foix.

Jean de Grailli, Comte de Foix, qui avoit épousé sa fille aînée, étoit alors veuf, & n'avoit point d'enfans, desorte qu'il auroit fort souhaité d'épouser Donna Blanche, Reine Douairiere de Sicile, sœur de sa premiere femme. Ce fut peut-être ce qui l'engagea, en allant en pélérinage à Saint-Jaques, de passer à Olite, où il resta quelque tems avec le Roi de Navarre; il crut l'affaire du mariage déja si avancée, qu'il demanda une dispense au Pape. Dans son absence, le Comte d'Armagnac, qui étoit son voisin & son ennemi déclaré, entra dans ses Domaines, & y commit des hostilités affreuses (*b*). Le Comte de Foix en ayant bientôt été informé, retourna promptement en Navarre, & demanda du secours au Roi, Don Carlos le lui accorda généreusement, & fit marcher un bon corps de Troupes, sous le commandement de son fils naturel Godefroi Comte de Cortes. Il assembla ensuite de nouvelles Troupes, & alla en personne joindre le Comte de Foix; ils se jetterent ensemble sur le Comté d'Armagnac, & y firent de grands ravages, après quoi ils se retirerent (*c*). Une des grandes raisons qui porterent Don Carlos à cela, fut le dessein de prévenir de semblables incursions dans le voisinage de ses Etats; & il est certain que sa diligence à secourir ses Alliés, & l'efficacité des secours qu'il leur donna, ne contribuerent pas peu à lui faire passer la plus grande partie de son regne en paix. Dans le cas dont il s'agit, sa démarche produisit un si bon effet, que Jean Comte d'Armagnac entra d'abord en négociation, & trois ans après épousa Donna Isabelle, fille du Roi de Navarre, qui eut une dot de cent mille florins (*d*), somme immense en ce tems-là, & qui étoit beaucoup au delà de ce que les prédécesseurs de Don Carlos avoient donné en pareil cas.

Sa prudence.

Le Roi de Navarre observa une parfaite neutralité & n'employa que ses bons offices dans tous les démélés qu'il y eut entre Don Juan Roi de Castille & le Roi & les Infans d'Arragon, qui étoient de sa Maison. Il se conduisit avec la même circonspection, lorsque l'Empereur Sigismond vint à Perpignan; il l'envoya complimenter par le Comte Godefroi son fils;

(*a*) Les mêmes, *Mariana* l. c. *Ferreras* l. c. p. 211, 212.

(*b*) *Mariana*, Chroniq. de Navarre, Hist. du Royaume de Navarre.

(*c*) *Ferreras* T. VI. p. 212. Hist. du Royaume de Navarre.

(*d*) *Ferreras* l. c. p. 230. Chron. & Hist. du Royaume de Navarre.

Section IV. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1284 *jusqu'à l'an* 1425.

mais il ne voulut entrer dans aucun projet pour le Papat, jusqu'à ce qu'il fût la derniere résolution du Concile Général; étant fort soigneux de prévenir toutes les disputes ecclésiastiques & civiles parmi ses sujets.

Donna Blanche *épouse* Don Juan *d'Arragon.*

Ce fut dans cette vue qu'il se conduisit avec tant de circonspection dans l'affaire du mariage de la Reine de Sicile son héritiere; il en disposa à la fin en faveur de Don Juan, Infant d'Arragon, fils de Ferdinand & frere d'Alphonse, tous deux Rois d'Arragon. Donna Blanche eut alors pour dot quatre-cens vingt mille florins, mais en même tems on regla qu'en cas qu'elle vint à mourir sans enfans, l'Infant son époux seroit Roi de Navarre tout le reste de sa vie. Tout étant reglé, on obtint la dispense du Pape Martin V. & l'Infant envoya Diegue Gomez de Sandoval & l'Evêque de Calahorra, avec ses pouvoirs, pour épouser en son nom cette Princesse. Le mariage se célebra à Olite le 5 de Novembre, à la satisfaction des Cours de Castille, de Navarre & d'Arragon (*a*). Les suites de ce mariage ne répondirent pas cependant aux espérances qu'on en avoit conçues.

1419.

Suite du regne de Don Carlos *&* *sa mort.*

Après avoir terminé cette grande affaire, le Roi de Navarre se livra à son goût naturel pour la magnificence & pour les Arts de la paix; il put d'autant mieux se contenter, que tous les Royaumes voisins étant agités de troubles, les gens de mérite de toute profession se retirerent en Navarre, & devinrent les ornemens d'une Cour, où l'on peut dire que la politesse regnoit. Le 19 ou suivant d'autres le 29 de Mai 1421. la Reine Donna Blanche accoucha à Arevalo d'un fils, qui fut nommé Don Carlos, comme son ayeul maternel; Le Roi de Castille le tint sur les fonts, & il s'associa Don Alvar de Lune, qui après cet honneur ne mit plus de bornes à son ambition (*b*). Aussitôt que le jeune Prince fut sevré, le Roi de Navarre le fit venir à sa Cour, le créa Prince de Viane & héritier de la couronne & par une Loi publiée le 20 de Janvier 1423, il régla, que les fils aînés des Rois de Navarre porteroient la qualité de Prince de Viane, & auroient cette Principauté pour appanage (*c*). Environ cinq mois après, il engagea les Etats du Royaume à reconnoitre le jeune Prince en cette qualité. Le 9 de Juin de l'année suivante, il eut la joie de voir naitre l'Infante Donna Blanche (*d*). Mais il ne réussit pas, comme il s'en étoit flaté à prévenir une rupture entre les Couronnes de Castille & d'Arragon, ce qui ne l'empêcha pas de travailler de tout son pouvoir à une pacification. Le Samedi 8 de Septembre 1425 Don Carlos eut à Olite un évanouissement, qui fut suivi d'une apoplexie, qui l'enleva le même jour (*e*). Donna Blanche sa fille qui étoit auprès de lui, le fit inhumer dans la Cathédrale de Pampelune, à côté de la Reine Léonore sa femme, avec toute la magnificence possible (*f*). C'étoit, dit Ferreras, un Prince véritablement illustre par ses sentimens & ses actions,

(*a*) *Zurita* Annal. Arrag. *Fern. Perez de Guzman*, *Mariana* L. XX. § 49. *Ferreras* ubi sup. p. 233, 234.

(*b*) Chron. de Navarre, *Mariana* l. c. § 58. *Ferreras* l. c. p. 260.

(*c*) *Moret.*

(*d*) Hist. du Royaume de Navarre, *Favin.*

(*e*) Les mêmes, *Mariana*, *Ferreras* sous l'an 1425.

(*f*) Les mêmes.

il jouit de ce qui doit faire la plus grande félicité des Rois, de l'amour de ses sujets. Il mourut dans la soixante-quatrieme année de son âge, & la trente-neuvieme de son regne. La Reine Donna Blanche sa fille, envoya à l'Infant Don Juan son mari, qui étoit dans le camp du Roi d'Arragon, l'Etendard Royal de Navarre, au bout de trois jours, pendant lesquels ce Prince s'étoit tenu retiré (*a*).

SECTION V.

Contenant l'Histoire depuis l'avénement de Don Juan d'Arragon *& de Donna* Blanche de Navarre *à la Couronne, jusqu'à la réunion des Couronnes de* Navarre *& de* France *sur la tête de* Henri de Bourbon.

Avénement de Donna Blanche & de son mari D. Juan à la Couronne de Navarre.

Le Commencement de ce nouveau regne fut accompagné de soupçons. La Noblesse & les Prélats ne furent pas contens qu'on envoyât l'étendard Royal hors du Royaume, & d'être obligés de reconnoitre pour leur Souverain un Prince Etranger, avant qu'il eut juré de maintenir les Loix & les Privileges du Royaume; & cet esprit de mécontentement se répandit bientôt parmi le peuple; or quand une nation est une fois généralement indisposée, on ne ramene les esprits qu'avec peine. La Reine Blanche sollicita donc le Roi, aussitôt que la paix avec la Castille fut conclue, de passer en Navarre; ce Prince y vint effectivement, mais il n'y resta pas longtems, & ne se donna pas beaucoup de peine pour se faire aimer (*b*). Il avoit de grandes terres en Castille, où lui & ses freres avoient beaucoup d'autorité, & par leurs intrigues ils tenoient le Roi dans la dépendance. Il n'étoit pas moins respecté en Arragon, étant frere & héritier présomptif d'un des plus grands Rois, qui ayent occupé le trône; d'ailleurs il étoit personnellement brave & fort porté à favoriser ses compatriotes, à qui il procuroit de considerables établissemens en Castille, tantôt par son crédit, tantôt par force (*c*). Il ne venoit donc en Navarre que de loin à loin, parcequ'il s'y trouvoit plus gêné, & voyant son autorité bornée par des Loix, qu'il ne voulut pas se donner la peine d'entendre, il se figura qu'il étoit grand en qualité de Prince, mais petit comme Roi, ce qui lui donna tant d'indifférence pour la Navarre, qu'il fut quatre ans avant que de se faire couronner. Enfin cette cérémonie se fit à Pampelune le 15 de Mai 1429, lui & la Reine prêterent les sermens ordinaires; & suivant, la coûtume usitée depuis le tems des Goths l'un & l'autre furent montrés au peuple sur un bouclier, soutenu par les députés des principales villes du Royaume (*d*).

(*a*) *Zurita* Annal. Arrag. Hist. du Royaume de Navarre, Chroniq. de Navarre.
(*b*) Les mêmes, *Garibay*.
(*c*) *Favin*, *Zurita*, Chroniq. de Navarre.
(*d*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 330. *Zurita* Annal. Arrag.

Section V. Histoire de Navarre depuis l'an 1425 jusqu'à Henri IV.

Evénemens divers.

Le Roi d'Arragon & son frere, conjointement avec les Mécontens de Castille, ayant recommencé la guerre contre le Roi de Castille, ce Monarque ordonna aux Peuples de Biscaye & des Provinces voisines d'entrer en Navarre, où ils commirent de grandes hostilités. Il déclara aussi le Roi de Navarre, l'Infant Don Henri son frere, & leurs adhérens, rebelles, & tous leurs biens & revenus confisqués; en conséquence il partagea leurs domaines aux principaux Seigneurs de Castille, ce qui mortifia extrémement les Navarrois (*a*). Les Conventions & les Traités qui se firent de tems à autre entre les Princes Arragonnois & Don Jean Roi de Castille, ne duroient qu'autant que leurs intérêts réciproques le demandoient, ou que leurs Favoris le jugeoient à propos. Ce fut ce qui engagea le Roi de Navarre à promettre Donna Léonore sa plus jeune fille à Gaston de Foix; & on voit une preuve sensible de la décadence du Royaume dans la
1434. dot qu'il lui donna, qui ne fut que de cinquante mille écus (*b*). Le desir d'aggrandir sa famille engagea le Roi de Navarre à suivre son frere le Roi d'Arragon en Italie, & il fut fait prisonnier dans un combat naval, ce qui
1435. affligea fort la Reine & consterna ses sujets (*c*). Il fut relâché à la fin de cette année, ou au commencement de la suivante, & revint en Espagne l'esprit rempli de nouveaux projets; mais en cherchant à les exécuter, il épuisa les forces & les finances des Royaumes de Navarre & d'Arragon.

Mariage du Prince de Navarre, & mort de la Reine.

Toutes les espérances des Navarrois se concentroient sur Don Carlos, Prince de Viane; pour les contenter le Roi négocia & conclut le mariage de ce Prince avec Anne, fille du Duc de Cleves, & niece du Duc de Bourgogne (*d*). Il avoit auparavant promis Donna Blanche, sa fille à Don Henri, Prince des Asturies, & le Roi de Castille souhaitant de terminer ce mariage, il la conduisit avec la Reine sa femme, & quantité de Seigneurs à Valladolid, où elle épousa le 15 de Septembre 1440 le Prince Don Henri avec une splendeur & des réjouissances, qu'on avoit jamais vues en Espagne (*e*). Cela n'empêcha point que ce mariage ne fût malheureux; Don Henri se trouva impuissant, ce que la modestie & la pudeur de la Princesse tinrent caché, jusqu'à ce que la folie de ce Prince dévoilât ce secret. A peine les cérémonies du mariage étoient-elles finies, que par les intrigues du Roi de Navarre, le Prince se mit à la tête d'un Parti contre son pere. La Reine Blanche, qui étoit restée en Castille, fut si sensible à cette division, dont elle prévoyoit les conséquences, qu'elle mourut de chagrin, à Sainte-Marie de Nieva, le 3 d'Avril 1441, dans la seizieme année de son regne, laissant son fils âgé de vingt-un ans, & Donna Blanche environ de dix sept (*f*). Elle institua le premier son héritier, lui recommandant de ne point prendre le titre de Roi sans l'agrément de son pere.

(*a*) *Fern. Perez de Guzman*, Chron. de Navarre, *Zurita*, *Mariana*.

(*b*) *Juan de Mena*, *Ferreras* l. c. Hist. du Royaume de Navarre, *Fern. Perez de Guzman*.

(*c*) Chron. de Navarre, *Ferreras* ubi sup. p. 417.

(*d*) *Favin*, *Zurita*, Hist. du Royaume de Navarre.

(*e*) Les mêmes.

(*f*) *Alonso de Palencia*, Chron. de Navarre, *Ferreras* l. c. p. 476.

Section V. Histoire de Navarre depuis l'an 1425 jusqu'à Henri IV.

Après la mort de la Reine, le Roi, en conservant ce titre, laissa le Gouvernement de la Navarre au Prince de Viane, qui passoit avec raison pour l'homme le plus accompli de son tems (*a*). Il étoit bienfait, avoit de grandes qualités, & ayant été élevé par les habiles gens, que les vertus de son ayeul avoit attirés à sa Cour, il étoit très-versé dans les Sciences. Il desapprouvoit la conduite de son pere, qui fomentoit les troubles en Castille, surtout après qu'il eut épousé Donna Jeanne, fille de Don Frederic Enriquez, Amirante de Castille, uniquement pour l'attacher & les autres Seigneurs mécontens plus étroitement à ses intérêts; il ne goûtoit pas non plus qu'on eût séduit le Prince des Asturies, son beau-frere, & qu'on l'eût fait révolter contre son pere. En conséquence de ces dispositions, Don Juan Roi de Navarre ayant engagé quelques Compagnies de Gascons à entrer par la Navarre en Castille, où ils prirent quelques Places, le Prince de Viane les fit rendre d'abord. Le même motif le porta à s'opposer à la marche de son pere au secours de Mauleon de Soule, quoiqu'il estimât infiniment le Gouverneur de cette Place; mais comme le Roi agissoit en qualité d'auxiliaire des Anglois contre les François, le Prince ne le voyoit qu'à regret, parcequ'il desiroit de maintenir, s'il étoit possible, la Navarre dans une parfaite tranquillité, s'étant bien apperçu que ç'avoit été le secret par lequel son ayeul avoit rendu ses Etats riches & florissans, tandis qu'une conduite opposée avoit affoibli & appauvri ceux de ses voisins. Le Roi son pere ne gouta point ses avis, au contraire à l'instigation de sa belle-mere ce Prince conçut de l'ombrage de lui, & examinoit d'un œil soupçonneux ses actions. Le 6 d'Avril 1448, mourut à Olite la Princesse Anne de Cleves, femme du Prince; elle fut inhumée dans la Cathédrale de Pampelune (*b*).

Sage conduite du Prince de Viane, mort de la Princesse.

1448.

Démêlés entre lui & le Roi son pere.

Le Roi de Navarre, tant par son averſion naturelle pour le Roi de Castille, que par les suggestions de la Reine sa femme, continuoit à troubler par toutes les voies possibles la tranquillité de la Castille; la Reine étoit cependant une Princesse du Sang, descendue en ligne directe de Don Frederic, frere du Comte de Trastamare & de Don Pedre le Cruel; cela n'empêcha point le Roi de Navarre de fomenter les divisions dans la Famille Royale, ce qui à la fin tourna à tous égards à son préjudice. Ses sœurs, la Reine Douairiere de Portugal & la Reine regnante de Castille moururent de poison, son frere Don Henri fut tué dans un combat, lui-même battu, & ce qui le mortifia le plus, c'est qu'après avoir été amusé, par un Traité frauduleux, le Prince des Asturies son gendre lui échapa, & se reconcilia avec son pere par le moyen du Connétable Don Alvar de Lune; qui mérita en ceci la faveur de son Maître, qu'il tira des embarras où il étoit, & le mit en état de se venger du Roi de Navarre, en envoyant le Prince des Asturies pour attaquer ses Etats, tandis qu'il suivoit ce Prince avec une Armée plus forte. Nous avons déja parlé de ces événemens dans l'Histoire de Castille & dans celle d'Arragon, mais nous sommes obligés de les toucher encore ici, non seulement pour ne pas rompre

(*a*) Hist. du Royaume & Chron. de Navarre.

(*b*) *Favin*, *Zurita*, Chron. de Navarre, *Ferreras* ubi sup. p. 554, 574, 575.

Section V Histoire de Navarre depuis l'an 1425 jusqu'à Henri IV.

le fil de l'Hiſtoire, mais auſſi pour expoſer quelques faits que Mariana & d'autres Hiſtoriens Eſpagnols ont mal rapportés. Ils prétendent que cette guerre fut entrepriſe pour ſoutenir le Prince de Viane contre le Roi ſon pere; tandis que leurs démêlés, bien loin d'y avoir donné lieu, eurent leur ſource dans la maniere dont elle ſe termina. Le Prince des Aſturies voulut d'abord aſſieger Viane, mais ayant trouvé cette Place bien pourvue il décampa, & s'amuſa à prendre quelques Châteaux; ſon pere étant venu le joindre, ils mirent le ſiege devant Eſtella. Si le Prince de Viane eût été d'un mauvais caractere ou un grand Politique, il ſeroit demeuré tranquille à Pampelune, ſurtout s'il avoit eu quelque intelligence avec les Caſtillans, puiſque la Reine ſa belle-mere, étant à Eſtella, ne pouvoit manquer de tomber entre leurs mains. Il fit tout le contraire; auſſitôt qu'il apprit que la Place étoit aſſiegée, il fit demander un ſauf-conduit au Roi de Caſtille, ſe rendit à ſon camp, & ayant conclu un Traité de neutralité pour la Navarre avec ce Monarque, il l'engagea & le Prince Henri à lever le ſiege & à ſe retirer dans leurs Etats. Le Roi de Navarre refuſa de ratifier le Traité & envoya un Corps de Troupes Arragonnoiſes commettre du côté de la Navarre des hoſtilités ſur les terres de Caſtille. Cela fut cauſe de la rupture entre le Pere & le Fils, le Prince de Viane ſe croyant tenu au Traité que ſon pere deſapprouvoit (*a*).

Le Prince eſt battu & fait priſonnier.

Mais la principale cauſe de la guerre fut l'état même du Royaume; l'abondance & le luxe qu'on y avoit vu renaitre entretenoient cet eſprit de Parti, qui y étoit trop ordinaire. Les Beaumonts, à la tête deſquels étoit le Connétable de Navarre, étoient attachés au Prince de Viane; ils lui repréſentoient que la Couronne lui appartenoit; qu'il étoit de ſon devoir de prendre les rênes du Gouvernement pour la conſervation du Royaume, que les intrigues & les guerres de ſon pere ne pouvoient manquer d'épuiſer & de ruiner. D'autre part les Gramonts, qui avoient pour Chef le Marquis de Cortes, bâtard de la Maiſon Royale, étoient dévoués au Roi; l'aſſurant qu'il avoit un droit inconteſtable à la Couronne, pendant ſa vie, que ſes meſures étoient très-ſages, & ne pouvoient manquer de réuſſir, ſi le Prince ne les contrequaroit pas, & que les Navarrois en général étoient portés à épouſer ſa querelle contre la Caſtille. Don Juan & Don Carlos étoient tous deux des Princes qui avoient de bonnes qualités, & qui étoient habiles, & ils furent néanmoins ſéduits, & s'en laiſſerent impoſer par des gens qui leur étoient à tous égards inférieurs. Cela donna lieu à une bataille, où le Roi courut grand riſque, mais à la fin le Prince de Viane fut fait pri-
1452. ſonnier par Don Alphonſe fils naturel du Roi (*b*), quoiqu'il eût beaucoup d'amitié pour lui. Mariana aſſure, que le Prince en étoit ſi perſuadé, & qu'il appréhendoit ſi fort que ſa belle-mere ne le fit empoiſonner, que durant tout le tems de ſa priſon il ne voulut jamais rien manger, qu'Alphonſe n'en eût fait l'épreuve (*c*), précaution, qui bien ou mal fondée, rendit cette Princeſſe généralement odieuſe.

(*a*) *Mariana* L. XXII. *Zurita*, *Ferreras* l. c. p. 603.

(*b*) Hiſt. du Royaume & Chron. de Navarre, *Zurita* Annal. Arrag.

(*c*) *Mariana* ubi ſup. § 57.

Il est mis en liberté.

Le Roi Don Juan eut grand soin de s'assurer de la personne de son fils; il l'envoya d'abord au Château de Tafalla, d'où il le fit ensuite transférer à celui de Mallen, & delà à celui de Monroy (*a*). Ces précautions ne servirent qu'à augmenter les soupçons & les ombrages de ses sujets. Les Etats de Navarre se déclarerent pour le Prince, le Roi d'Arragon son oncle s'intéressa en sa faveur, & les Etats de ce Royaume solliciterent sa liberté (*b*). En Castille, le Prince des Asturies, qui depuis longtems en agissoit mal, avec sa femme, fille du Roi de Navarre, pour montrer la haine qu'il portoit à ce Monarque, fit casser son mariage, & renvoya la Princesse Blanche (*c*); & comme elle ne fut pas moins maltraitée, que le Prince Don Carlos, par sa belle-mere, cela augmenta la mauvaise opinion qu'on avoit déja de la Reine. Enfin le Roi de Navarre, pour satisfaire aux vœux de toute l'Espagne, consentit à un accommodement avec le Prince aux conditions suivantes; Que l'on rendroit au Prince son appanage, que les revenus du Royaume de Navarre seroient partagés également entre le Pere & le Fils, & que le Prince seroit mis en liberté; ce dernier article ne s'exécuta qu'après bien des delais, & avec tant de repugnance, qu'il étoit aisé de s'appercevoir que la paix ne dureroit pas longtems (*d*). Il nous faudroit plus d'espace que nous n'en avons, pour marquer les prétextes qui renouvellerent les troubles de Navarre; il suffira de dire, que ce n'étoient réellement que des prétextes; & que la sévérité du Pere d'une part, l'ambition du Fils de l'autre, & la ferme persuasion où chacun étoit qu'il avoit raison, furent les véritables causes, qui firent échouer toutes les négociations pour une paix stable, & qui après chaque conférence rendirent les deux Princes plus irréconciliables qu'ils ne l'étoient. Le Prince de Viane comptoit sur l'affection du peuple, qui lui étoit effectivement fort attaché & sur l'amitié du Roi de Castille, ce qui ne venoit dans le fond que de la haine qu'il avoit pour son pere, & de l'espérance que les Etats d'Arragon & de Catalogne, agiroient en sa faveur. Le Roi Don Juan comptoit sur son autorité, son expérience, son habileté à la guerre, étant véritablement grand 1454.
Capitaine, & sur sa capacité pour les intrigues politiques, pour lesquelles il prenoit & suivoit toujours les avis de la Reine sa femme, qui étoit une des Princesses les plus adroites.

Suite des demêlés entre le Roi & le Prince.

A la fin la guerre civile se ralluma en Navarre, où le calme n'avoit pas encore été bien rétabli. Les Troupes du Prince s'emparerent de St. Jean de Pied de Port, & comme le Roi étoit éloigné, il profita de l'occasion pour soumettre la plus grande partie de la Navarre, la Princesse Blanche soutenant de toutes ses forces les intérêts de son frere (*e*). Don Juan en fut si irrité, qu'il se dépouilla entierement de la tendresse paternelle, & nomma des Juges qui déclarerent par une sentence définitive, le Prince & la Princesse Donna Blanche sa sœur inhabiles à succeder à la Couronne, & reglerent qu'après la mort du Roi on appelleroit au trône sa fille Cadette,

(*a*) *Ferreras* ubi sup. p. 613, 633. Hist. du Royaume de Navarre

(*b*) *Zurita* Annal. Arrag.

(*c*) *Alonso de Palencia*, *Fern. Perez de Guzman*, *Mariana* l. c.

(*d*) Hist. du Royaume de Navarre, *Zurita*, *Ferreras* ubi sup. p. 634, 635.

(*e*) Hist. du Royaume de Navarre, *Abarca*, *Mayerne Turquet.*

Section V. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1425 *jusqu'à* Henri IV.

femme du Comte de Foix, & ses enfans; le Roi nomma le Comte Général de ses Troupes, & le chargea de réduire la Navarre sous son obéissance (*a*). Pour assurer pleinement le succès de ce projet, il traita avec Charles VII. Roi de France, & lui fit approuver sa conduite envers son fils; ce qui ne seroit peut-être pas arrivé, si Charles n'eût été brouillé en ce tems-là avec le Dauphin (*b*). Au Printems de l'année suivante, ayant joint ses Troupes, à un Corps de François & d'Arragonnois, le Comte de Foix entra en Navarre, & comme il avoit des forces supérieures à celles du Prince, il le

1456. défit entierement. Don Carlos prit alors le parti de mettre de bonnes garnisons dans Pampelune & dans les autres Places fortes qu'il tenoit, dont il confia la garde aux principaux Seigneurs de son Parti, & les ayant recommandés à la protection du Roi de Castille, il alla en France, & delà en Italie. Il est incertain s'il vit le Roi Charles VII ou non, mais il est sûr qu'il passa à Rome, où le Pape le traita avec beaucoup de bonté & de distinction; il se rendit à Naples, auprès du Roi Alphonse son oncle (*c*). En attendant le Roi son pere convoqua à Estella les Députés de toutes les Villes & Places qui lui étoient attachées, qui confirmerent la disposition du Roi, & déclarerent sa fille Donna Léonore héritiere de la Couronne (*d*).

1457. Sur cette nouvelle, les habitans de Pampelune & des autres Villes du parti du Prince, le proclamerent Roi, démarche que le Prince desapprouva, n'ayant point de forces pour la soutenir. Telle étoit la face des affaires lorsque Don Alphonse Roi d'Arragon s'entremit, & empêcha le Comte de Foix de se rendre maître du Royaume, en engageant le Roi Don Juan son frere de remettre ses intérêts à sa décision, comme le Prince de Viane avoit déja fait; le compromis ayant été signé Don Juan cassa & annulla toutes les procédures & tous les actes qui avoient été faits contre le Prince Don Carlos (*e*). Il y a de l'apparence que tous les différends se seroient accommodés par la prudence & la probité de Don Alphonse, si ce Monarque ne fût mort. Il n'étoit pas alors fort content du Prince son neveu, à qui quelques Seigneurs mécontens avoient offert la Couronne de Naples, au préjudice de Don Ferdinand son fils naturel, qu'il aimoit tendrement. Don Carlos se retira en Sicile, où il resta quelque tems; son pere, à qui ce Royaume étoit échu, avec les autres Etats d'Alphonse, en prit de l'ombrage, appréhendant qu'il ne s'emparât de la Sicile, en échange de la Navarre, dont ce Monarque avoit déclaré sa fille Léonore, Comtesse de Foix, Vicereine, au grand déplaisir des Navarrois. Mais le Prince calma ses craintes, en lui fesant offrir de se retirer dans l'endroit de ses Domaines, qu'il jugeroit à-propos de lui marquer (*f*). Résolution qui auroit été avantageuse au Pere & au Fils, s'ils avoient l'un & l'autre été de bonne foi.

Nous

(*a*) *Zurita*, Chroniq. de Navarre.
(*b*) *Zurita*, *Daniel*, *Mezeray*, *Ferreras* T. VII. p. 23.
(*c*) Hist. du Royaume de Navarre, *Garibay*.
(*d*) Les mêmes & *Zurita* Annal. Arrag.
(*e*) *Abarca*, *Zurita*, *Mayerne Turquet*.
(*f*) Hist. du Royaume de Navarre, *Zurita*, *Garibay*.

Section V. *Histoire de Navarre depuis l'an 1425 jusqu'à Henri IV.*

Nous avons rapporté ailleurs de quelle maniere il revint dans les Etats de son pere, avec les motifs de son retour, comme aussi ce qui se passa depuis; les deux négociations pour le marier avec une Infante de Portugal, & avec Donna Isabelle Infante de Castille; comment il fut arreté à Lerida, après toutes les démonstrations apparentes d'une reconciliation parfaite avec son pere; son élargissement par le soulevement des Catalans en sa faveur; la cession que son pere fut obligé de lui faire de la Principauté de Catalogne, & sa mort arrivée le 23 de Septembre 1461, dans la quarante-unieme année de son âge, soit de mélancolie soit de poison. Il laissa trois enfans naturels, deux fils & une fille; Don Philippe l'aîné des fils prit le parti des armes, & fut dans la suite poussé par Don Ferdinand le Catholique, son oncle; Don Juan Alphonse, le Cadet, embrassa l'Etat Ecclésiastique, & Donna Agnes de Navarre, la fille, épousa le Duc de Medina Celi, qui prétendit avoir du chef de cette Princesse des droits à la Couronne de Navarre, soutenant que le Prince de Viane avoit épousé sa mere; cela n'est pas néanmoins vraisemblable, puisqu'il est certain que par son Testament le Prince déclara Donna Blanche sa sœur héritiere de la Navarre, conformément au Droit (*a*). Sa mort ne fit pas cesser les troubles, qui s'étoient élevés à son sujet. Les Catalans paroissoient disposés à se soumetre à tout autre Souverain, plutôt qu'au Roi de Navarre. Les Castillans, sous prétexte de venger la mort de Don Carlos, firent de terribles ravages, & le Comte de Foix avec ses Gascons, qui prétendoient soutenir les intérêts de Don Juan, faisoient tout le mal qu'ils pouvoient à ceux qu'ils qualifioient de rebelles. La Navarre étoit donc dépeuplée & dévastée de tous côtés, ensorte que tout ce que Don Carlos le Noble avoit fait pour embellir le Pays fut réduit en ruines, & Don Juan, qui avoit reçu la Couronne dans toute sa splendeur, & dans le tems que les Domaines qui en relevoient étoient dans l'état le plus florissant, les voyoit dans l'état le plus triste, & ce qui augmentoit son chagrin, c'est que ses sujets en général attribuoient ses malheurs & les leurs à son humeur ambitieuse & inquiette, au traitement injuste qu'il avoit fait à son fils & surtout aux intrigues de la Reine, qu'ils accusoient d'avoir empoisonné le Prince, de quoi Dieu l'avoit punie par un cancer, on ajoute, qu'elle avoit avoué son crime sur son lit de mort, ce dont le Roi avoit été si indigné, qu'il sortit sur le champ de la chambre de la Reine, sans vouloir la voir depuis (*b*). Les Historiens Espagnols passent tout cela sous silence, par des raisons que l'on devine sans peine.

Mort de Don Carlos.

Et de Donna Blanche sa sœur.

Don Carlos ne fut pas seul la victime de ces intrigues; car le Roi Don Juan se trouvant embarrassé de tous côtés, résolut de remettre l'infortunée Donna Blanche, sa fille aînée, entre les mains de la Comtesse de Foix, sœur de cette Princesse; & sous prétexte de lui faire épouser Charles Duc de Berri, il lui fit passer par force les Pyrenées. Durant son voyage, elle écrivit à Don Henri, Roi de Castille, une Lettre si touchante, qu'elle

(*a*) *Zurita*, *Abarca*, Hist. du Royaume de Navarre.

(*b*) Chroniq. de Navarre, *Zurita*.

Section V. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1425 *jusqu'à* Henri IV.

arrache encore les larmes des yeux (*a*). Elle fit ensuite une protestation, par laquelle elle déclaroit, qu'en cas qu'on la contraignit de renoncer à ses droits sur la Navarre, en faveur de sa sœur ou de son frere Ferdinand, elle entendoit que cette renonciation fût de nulle valeur, comme contraire à ses intentions & extorquée par violence. Quelques jours après, elle fit une cession du Royaume de Navarre & de tous ses droits à Don Henri, Roi de Castille, en considération de la protection qu'il avoit accordée à son frere & à elle. Après qu'elle eut été livrée, on l'enferma dans Château d'Orthés en Bearn, où elle fut étroitement gardée par ceux qui devoient la regarder comme leur Souveraine (*b*). Cet injuste procedé ayant été suivi des plus desagréables événemens, le Roi ou forcé par la nécessité des affaires, ou sentant quelques remords de la maniere cruelle dont il avoit traité sa fille, conclut un nouveau Traité avec les Beaumonts, qui avoient toujours été dans les intérêts de Don Carlos, il les rétablit dans leurs biens & dignités & s'engagea à ramener Donna Blanche en Navarre, où les Etats regleroient l'affaire de la succession, à quoi le Comte de Foix consentiroit. Mais avant l'exécution de ce Traité, la Comtesse de Foix fit empoisonner sa sœur, qui mourut le 2 de Decembre 1464 (*c*).

1462.

Nouveaux troubles en Navarre.

Ce triste événement rendit à peu près le Traité inutile, & les affaires resterent en Navarre sur un pied fort incertain, tandis que les autres Etats de Don Juan gémissoient sous les malheurs de la guerre civile. Ce Prince conservoit néanmoins le titre de Roi de Navarre, & en quelque façon le Royaume. Le Comte de Foix en fut à la fin si mécontent, que soutenu des Beaumonts, il tâcha de se rendre maître de la Navarre par les armes. Mais les Gramonts, ayant armé en faveur du Roi, & reçu de lui du secours, le Comte fut obligé bientôt d'en-
1469. tendre à un accommodement (*d*). Son fils Gaston de Foix, en faveur duquel il se donnoit tant de peine, n'en profita point. Ce Prince avoit épousé Madelaine, sœur du Roi de France; s'étant rendu à Bourdeaux pour assister aux Fêtes qui s'y fesoient au sujet de la reconciliation du Duc de Berri avec le Roi son frere, il voulut rompre une lance dans les joutes, & un éclat lui pénétra si avant dans l'œil, qu'il en mourut peu après (*e*). Il laissa un fils, nommé François Phœbus, & une fille nommée Catherine. La même année, Donna Léonore Comtesse de Foix tint les Etats de Navarre à Tafalla; il y arriva un démêlé entre le Connétable & l'Evêque de Pampelune, qui étoit fort en faveur auprès de la Princesse. Donna Léonore manda l'Évêque au Couvent où elle étoit, il résista d'abord, mais comme elle lui envoya une escorte il se mit en chemin pour aller la trouver, & le Connétable qui l'attendoit au passage le tua: cet attentat causa un grand desordre, bien que le Connétable se retirât en Arragon (*f*); d'où il en revint bientôt triomphant.

(*a*) Hist. du Royaume de Navarre, *Zurita*, *Alonso de Palencia*, *Mariana.*

(*b*) *Zurita*, *Ferreras* l. c. p. 110.

(*c*) Chroniq. de Navarre, *Zurita*, *Ferreras* ubi sup. p. 141, 142.

(*d*) *Abarca*, Hist. du Royaume de Navarre, *Garibay.*

(*e*) *Alonso de Palencia*, *Ferreras* l. c p. 256.

(*f*) Hist. du Royaume de Navarre.

La Comtesse de Foix avoit beaucoup de fierté, & elle en auroit volontiers donné des preuves en punissant sévérement ceux qui méprisoient son autorité; mais chez un peuple libre cela déplait, parcequ'on n'aime à y reconnoitre d'autre autorité que celle des Loix, qui punissent à la vérité, mais avec justice & modération. Voyant qu'elle ne pouvoit venir à bout de ses desseins par la force, elle pressa le Roi son pere fortement de mettre une fin aux desordres, en consentant que les affaires se reglassent entierement par les Etats, parcequ'elle comptoit de pouvoir réussir dans ce qu'elle se proposoit, si une fois elle avoit l'autorité d'agir en main. Don Juan, à qui en ce tems-là les Catalans, soutenus des François, donnoient beaucoup d'affaires, consentit à la proposition, & les Etats étant assemblés à Olite, on convint de treize articles; par lesquels on réserva à Don Juan le titre de Roi & l'autorité, quand il seroit dans le Royaume, & en son absence elle appartenoit à la Comtesse Léonore, qui est qualifiée héritiere de Navarre, & Infante d'Arragon & de Sicile (*a*). On prit aussi des arrangemens pour pacifier & étouffer peu à peu les querelles, qui depuis si longtems déchiroient le Royaume. Le bon ordre auroit pu se rétablir par degrés, si la Comtesse Léonore s'étoit moins pressée. Ayant mis dans ses intérêts le Maréchal de Navarre elle voulut surprendre Pampelune, qui avoit toujours été entre les mains des Beaumonts, & où le Maréchal avoit quelques intelligences. L'entreprise réussit au point que le Maréchal fut reçu dans la ville avec cinquante ou soixante jeunes Gentilshommes; mais s'étant découverts trop tôt, les habitans prirent les armes, & les presserent si vivement qu'ils furent tous taillés en pieces (*b*). Cela anima encore davantage la Comtesse qui se mit à lever des Troupes, & sollicita son mari de venir en prendre le commandement; il passa donc les Pyrenées avec quelques Régimens; quelle auroit été la suite de cette démarche, c'est ce qu'il est impossible de dire, mais avant que d'avoir rien entrepris le Comte mourut, au mois de Juillet de l'an 1472, & fut inhumé dans l'Eglise des Dominicains à Orthés en Bearn (*c*). La mort de son mari dérangea tellement les projets de la Comtesse, qu'elle fut hors d'état de rien entreprendre de toute l'année, ce qui donna aux Beaumonts le tems de fortifier les Places dont ils étoient les maîtres.

Section V. Histoire de Navarre depuis l'an 1425 jusqu'à Henri IV.

Mort du Comte de Foix.

1471.

La Comtesse toujours animée du desir d'établir son autorité, & de punir ceux qui l'avoient offensée, se tournoit de tous côtés pour obtenir du secours; mais au lieu d'appaiser par là les troubles qui regnoient en Navarre, elle les augmentoit, & fesoit connoitre d'une façon visible la foiblesse du Gouvernement. Enfin, comme il ne lui restoit qu'un petit nombre de Places, & que toute son autorité dépendoit des Troupes, qu'elle étoit hors d'état de payer, & qui avoient tellement ravagé le Pays, qu'elle ne pouvoit elle même en rien tirer, elle s'adressa à son pere Don Juan, Roi d'Arragon, & à son frere Don Ferdinand, Roi de Castille,

Embarras de la Comtesse de Foix.

(*a*) *Garibay*, *Ferreras* ubi sup. p. 305. *Zurita.*
(*b*) *Ferreras* l. c. p. 307.
(*c*) *Ferreras* l. c. p. 325, 326, *Mariana* L. XXIV.

Section V. *Histoire de Navarre depuis l'an 1425 jusqu'à Henri IV.*

qui s'entremirent sans grand fruit ; & enfin s'aboucherent avec elle à Victoria, pour discuter à fond ce qu'il y avoit à faire. Don Ferdinand soutint que l'unique moyen de terminer les querelles étoit de reconcilier les différens Partis, & d'accorder une Amnistie générale, ce qui avoit toujours été l'avis de son pere, & qui l'emporta alors aussi. Donna Léonore ne fut gueres contente de cette conférence, bien que son autorité fût maintenue, & la succession assurée à ses enfans (*a*). Elle savoit que le Comte de Lerin avoit épousé Donna Léonore d'Arragon sa sœur naturelle ; & elle n'ignoroit pas que les Beaumonts avoient demandé & obtenu la protection de Don Ferdinand ; & qu'en conséquence d'une pacification, tous ses projets étoient anéantis pour jamais, que ses Favoris restoient sans recompense, & ceux qui l'avoient traversée impunis, & cette pensée lui étoit insupportable. La violence de son humeur & son peu de soin à la cacher, augmenta ses disgraces, comme elle en avoit été la cause. Sa froideur envers son frere la priva de la pension qu'elle avoit jusques-là tirée de la Castille, ce qui la mit si fort à l'étroit, qu'elle fut obligée de vendre une partie de ses joiaux pour l'entretien de sa Maison plutôt que de sa Cour, dans le Château de Tafalla.

Mort du Roi Don Juan. 1479.

Telle étoit sa situation, lorsque son pere, accablé de vieillesse & d'infirmités mourut le Mardi 19 de Janvier 1479 (*b*), encore plus pauvre qu'elle, car l'on fut obligé d'engager les meubles de la Couronne pour payer les fraix de ses funerailles, qui ne furent pas trop magnifiques. Il ne laissa pas de faire par son Testament plusieurs fondations, & d'ordonner diverses œuvres de pieté, & le Roi Don Ferdinand son fils exécuta fidelement ses volontés ; il laissa à ce Prince tous ses Etats, à l'exception du Royaume de Navarre dont il n'étoit pas le maître de disposer ; quoiqu'il eut été le plus puissant des Rois de cet Etat, il souffrit plus sous son regne, qu'il n'avoit fait sous les plus foibles de ses Monarques. Tant il est vrai que le bonheur d'un peuple ne dépend point de la grandeur, ni même de la capacité d'un Prince, à moins qu'il n'ait avec cela de bonnes intentions.

Court regne de la Reine Léonore. 1479.

On ne fut pas plutôt en Navarre la mort du Roi Don Jean, que l'on proclama Reine Donna Léonore, Comtesse de Foix. Il y avoit longtems qu'elle y aspiroit parcequ'elle se flattoit de voir finir par là les desagrémens, auxquels elle se voyoit exposée depuis plusieurs années. Mais ce bonheur vint trop tard pour elle ; le chagrin avoit fait une si profonde impression, que la qualité de Reine ne servit de rien. A peine eut-elle le tems de penser qu'elle étoit sur le trône, avant que la maladie, causée par le chagrin, l'emportât, au bout de vingt-deux jours de regne (*c*). Elle mourut le 10 de Fevrier, & recommanda ses enfans à la protection des parens de leur pere, c'est-à-dire des Rois de France, sans faire mention de Don Ferdinand son frere. Cette Princesse eut une nombreuse

(*a*) Hist. du Royaume de Navarre, ubi sup. p. 540. *Hern. de Pulgar*, *Garibay*, *Mariana*.

(*b*) *Zurita* Annal. Arrag. *Hern. de Pulgar*, *Garibay*, *Miguel Carbonel*, *Ferreras*

(*c*) *Zurita* Annal. Arrag. *Garibay*, *Abarca*, Chron. de Navarre, *Mariana* ubi sup.

postérité, qu'il faut faire connoitre pour répandre du jour sur divers endroits de l'Histoire. Elle eut quatre garçons & cinq filles. Don Gaston, Prince de Viane, qui perdit la vie dans un Tournoi, comme on l'a vu plus haut, quelques-uns disent que ce fut en rompant une lance avec le Duc de Berri. Jean de Foix fut Seigneur de Narbonne, que son pere avoit acheté; il laissa deux enfans, dont l'un fut le fameux Gaston de Foix, qui fut tué à la bataille de Ravenne, où il commandoit en qualité de Généralissime de l'Armée de Louis XII. Roi de France; l'autre fut Germaine de Foix, qui épousa le Roi Don Ferdinand le Catholique. Pierre de Foix, troisieme fils de Léonore, embrassa l'Etat Ecclésiastique, & le Pape Sixte IV. l'honora de la Pourpre. Jaques, le plus jeune des Princes, fut Comte de Cortes, il se distingua dans la profession des armes, & passa pour un des plus habiles & des plus grands Capitaines de son siecle. La Princesse Marie épousa Guillaume, Marquis de Montferrat. Jeanne fut mariée au Comte d'Armagnac, Marguerite à François II. Duc de Bretagne; elle en eut deux filles, Anne & Isabelle; Anne épousa successivement Charles VIII. & Louis XII. Rois de France. La Princesse Catherine épousa Gaston de Foix, Comte de Candale, de qui elle eut deux fils & une fille, nommée Anne, qui fut mariée à Ladislas, Roi de Hongrie. La Princesse Léonore, la plus jeune des filles de la Reine Léonore, fut promise avec le Duc de Medina-Celi, mais mourut sans avoir été mariée. On a remarqué, qu'il y eut en même tems quatre Reines de cette Maison, qui étoient Cousines Germaines, Catherine, de Navarre; Germaine, de Castille & d'Arragon; Anne, de France; & Anne, de Bohéme & de Hongrie; mais elles le furent dans une conjoncture, où ce ne fut rien moins qu'un bonheur.

SECTION V. *Histoire de Navarre depuis l'an 1425 jusqu'à Henri IV.*

Gaston-Phoebus Roi de Navarre.

François Phoebus, Comte de Foix, Seigneur de Bearn & de plusieurs autres Domaines, fut reconnu Roi de Navarre, d'abord après la mort de son ayeule (a). Ce Prince étoit âgé d'onze ans, on lui donna le nom de Phoebus à cause de sa rare beauté; il ne le méritoit pas moins par les belles qualités de son ame; tous les Historiens s'accordent à en parler comme du Prince le plus habile & le mieux élevé de son siecle. Madelaine de France avoit veillé avec beaucoup de soin sur sa santé, & le Cardinal son oncle l'avoit constamment fait instruire sous ses yeux. Mais malgré ses droits incontestables, & la grandeur de sa naissance, étant neveu du Roi de France, & petit neveu de celui de Castille & d'Arragon, il n'avoit encore que le simple titre de Roi de Navarre, parceque les Beaumonts & Gramonts, étoient maîtres de toutes les de Places de quelque importance du Royaume, à la réserve de celles qui étoient entre les mains du Roi Don Ferdinand, qui n'y avoit pas plus de droit (b). Ce Monarque s'étant rendu à Saragosse, pour faire reconnoitre le Prince son fils héritier des Etats d'Arragon, le Cardinal de Foix & le Prince Jaques, son frere, y allerent, pour le prier d'interposer son autorité afin de faire cesser les troubles qui

(a) Hist. du Royaume de Navarre, *Garibay*, *Mayerne Turquet*.

(b) *Garibay*.

SECTION V. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1425 *jusqu'à* Henri IV.

déchiroient depuis si longtems la Navarre. Ferdinand les reçut très-bien, & en agit avec beaucoup de candeur avec eux. Il leur fit remarquer que la rigueur ne serviroit qu'à empirer le mal, & que là où tout le monde étoit en faute, & qu'on ne pouvoit gueres punir personne, une amnistie générale étoit la voie la plus prompte & la plus sure de rétablir l'ordre; qu'ils feroient donc bien de retourner en Navarre & de tenter toutes les voies de la douceur, promettant de les appuyer, & au besoin de leur fournir des Troupes (*a*). Les deux Princes revinrent donc en Navarre & assemblerent les Etats, où ils furent mieux accueillis qu'ils ne s'attendoient. Les Députés des villes leur dirent, que l'absence de leurs Souverains étoit la source de leurs maux; que par là des gens d'ailleurs peu considerables, devenoient grands; qu'il n'y avoit plus qu'une poignée d'esprits factieux & brouillons, que si les Seigneurs mettoient obstacle à l'union des villes entre elles, ils ne les empêcheroient point de rendre au Roi ce qui lui étoit dû, ses droits étant incontestables. Les deux Princes retournerent rendre compte au Roi Don Ferdinand, qui leur conseilla de faire venir en Navarre le jeune Roi, avec des Troupes, pour se faire respecter, mais en même tems de faire paroitre beaucoup de modération. Tout fut bientôt reglé après leur retour en Bearn; d'où le jeune Roi partit avec sa mere, ses oncles, & une petite mais bonne Armée, & passa en Navarre. Quelques-uns, prétendent, & avec assez de vraisemblance, que le Comte de Lerin ne fut pas content de son arrivée; il ne laissa pas d'aller au devant de lui, & le voyant si bien accompagné, il lui remit la ville de Pampelune avec de grandes protestations de fidélité. Le Roi y fit son entrée le 3 de Novembre 1482, & fut proclamé & couronné le 6, avec les applaudissemens de tous ses sujets (*b*), qui ne pensoient gueres qu'ils ne verroient plus qu'une seule fois cette cérémonie en Navarre.

Il se fait aimer.

Quand elle fut faite, il visita toutes les Places de son Royaume; si bien accompagné qu'il fut reçu par tout sans difficulté. Il s'informa exactement de l'état du Gouvernement, & établit de bons réglemens, ce qu'il fit avec une gravité si supérieure à son âge, que les Seigneurs en étoient frappés, & que le peuple le regardoit comme un Monarque que le ciel leur envoyoit. Cette conduite étoit extraordinaire dans une Minorité, le Roi agissant en personne, tandis que tous les Actes s'expédioient au nom de sa mere, qui se qualifioit Madelaine, fille de France, Princesse de Viane & Tutrice de son bien-aimé fils Gaston-Phoebus, par la grace de Dieu Roi de Navarre. Cette brillante scene ne dura pas longtems. Ce digne jeune Prince étoit sous les yeux de deux monarques les plus artificieux & les plus rusés qui ayent jamais regné, Louis XI. Roi de France, & Don Ferdinand le Catholique. Le sang & l'inclination attachoient sa mere aveuglément au premier, tandis que l'intérêt du Roi & par conséquent celui de la Princesse auroient dû la porter à rechercher le second. Ferdinand lui proposa de marier le Roi avec sa fille Donna Jeanne, qui fut depuis héritiere de tous ses Etats, & en même tems de promettre la Princesse Catherine à l'Infant

(*a*) *Hern. de Pulgar*, *Zurita*, *Abarca*, Hist. du Royaume de Navarre.

(*b*) *Zurita* Annal. Arrag. *Mariana* L. XXIV. § 102. *Ferreras* l. c. p. 514.

Section V. *Histoire de Navarre depuis l'an 1425 jusqu'à Henri IV.*

Don Jean son fils. Si ce mariage avoit eu lieu, la Navarre auroit été en sureté, & le jeune Roi auroit pu profiter de la sagesse & de la puissance de leurs Majestés Catholiques, & de la prospérité de leur regne. D'autre part, le Roi de France proposa de marier Gaston Phoebus à l'infortunée Donna Jeanne, fille de Henri l'impuissant, Roi de Castille, laquelle étoit alors en Portugal, ce qui auroit été la source d'une longue guerre, à laquelle la Navarre n'étoit pas en état de fournir, quoique le jeune Roi eût défendu sous peine de la vie de prendre les noms de Gramont & de Beaumont, & d'exciter le moindre tumulte, ce qui avoit rétabli dans ses Etats la tranquillité & la soumission (*a*).

Sa mort imprévue.

Les principaux Seigneurs de Navarre, & surtout le Comte de Lerin, que le Roi avoit confirmé dans la charge de Connétable dont il s'étoit emparé, pressoient fort le mariage avec l'Infante d'Arragon, par des motifs d'intérêt selon les apparences, mais par quelque motif que ce fût, ils alléguoient des raisons sans replique. D'autre part, l'Ambassadeur de France & ceux de son Parti amusoient la Princesse Régente de l'espérance chimérique de mettre son fils sur le trône de Castille, par le moyen d'une ligue, qui étoit sur le tapis, entre Louis XI, le Roi de Portugal & d'autres Princes. Pour se délivrer de ces importunités, & peut-être pour être plus maitresse de son fils & de sa fille, elle résolut de les ramener en Bearn; & elle exécuta ce dessein malgré les remontrances des plus anciens & des plus sages Conseillers de Navarre. Mais à peine fut-elle arrivée à Pau, séjour ordinaire de la Cour, que le jeune Roi tomba malade, & mourut le 30 de Janvier 1483; on l'inhuma dans la Cathédrale de Lescar (*b*). Tous les Historiens conviennent, qu'on eut de grands soupçons qu'il avoit été empoisonné; quelques-uns rapportent, que ce Prince qui aimoit beaucoup la Musique, se plaignit qu'il se trouvoit toujours mal quand il s'étoit servi d'une nouvelle flute qu'il avoit. Les Medecins ne purent cependant rien dire de la nature de sa maladie, qui consistoit dans un dépérissement intérieur, dont il ne paroissoit point de symptomes au dehors; mais ce qui contribua le plus au bruit qui courut qu'il avoit été empoisonné, c'est qu'il disoit souvent à ceux qui étoient auprès de lui, mon Royaume n'est point de ce Monde. Ses sujets le regretterent sincérement & avec raison, car outre que son esprit, sa capacité, & son amour de la justice leur donnoient de grandes espérances, ils prévoyoient bien que sa mort feroit renaitre les anciens troubles; ils ne se tromperent point; car le Comte de Lerin n'eut pas sitôt donné avis de la mort du Roi à leurs Majestés Catholiques, qu'ils envoyerent Don Juan de Ribeyra avec des Troupes pour soutenir le Comte, qui se remit en possession de Pampelune & d'autres Places (*c*).

Catherine lui succede.

Donna Catherine de Foix fut déclarée Reine de Navarre, d'abord après la mort de son frere. Mais la Princesse sa mere reconnut bientôt que les embarras qui lui avoient paru insupportables, étoient devenus plus grands. Les Rois Catholiques envoyerent le Docteur Maldonado pour la compli-

(*a*) *Hern. de Pulgar*, Chron. de Navarre, Hist. du Royaume de Navarre, *Garibay*, *Zurita*, *Abarca*.

(*b*) *Pulgar*, *Mariana*, l. c. *Garibay*.

(*c*) *Zurita*, *Garibay*, *Mariana*, Hist. du Royaume de Navarre.

Section V. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1425 *jusqu'à* Henri IV.

menter sur la mort de son fils, & pour négocier le mariage du Prince Jean leur fils avec Cathérine, comme le seul moyen d'éteindre les Factions, qui avoient recommencé en Navarre, & de proteger la nouvelle Reine contre le Vicomte de Narbonne, qui prétendoit être l'héritier mâle de la Maison de Foix (*a*). La Princesse déterminée à s'attacher aux intérêts de la France, aux dépens de sa fille, comme de son fils, témoigna au Docteur qu'elle étoit fort sensible à l'honneur qu'on lui fesoit, mais lui dit en même tems que la Navarre étoit un Etat qui ne pouvoit être gouverné que par un homme; que cette raison l'obligeoit de penser à marier sa fille incessamment, & par conséquent qu'elle ne pouvoit penser au Prince Don Jean, qui étoit encore trop jeune. Le Ministre Espagnol qui étoit un habile & honnête homme, lui déclara nettement ce qu'il pensoit, lui fit remarquer le changement arrivé en France par la mort de Louis XI. son frere; la certitude de maintenir la tranquillité jusqu'à ce que le Prince des Asturies eut atteint l'âge compétent, si elle consentoit au mariage; & le risque auquel elle s'exposoit en disposant de sa fille, sans le consentement des Etats de Navarre, uniquement pour plaire à la Cour de France, qui, quelques promesses qu'on lui fit, trouveroit bien de la difficulté à lui fournir des secours suffisans (*b*).

Jean d'Albret Roi *du Chef de Catherine.*

Tout cela fit aussi peu d'impression sur l'esprit de la Princesse, que l'irruption du Vicomte de Narbonne dans le Comté de Foix, dont il soumit la plus grande partie. Elle n'y vit que la nécessité de marier incessamment la jeune Reine, desorte que sur les instances de la Cour de France, elle l'engagea, au mois de Janvier 1484, à Jean d'Albret, fils d'Alain d'Albret Comte de Perigord, de Limoges, de Dreux &c. & quoique la ville de Tudele déclarât que si elle marioit sa fille sans le consentement des Etats, elle se mettroit sous la protection de leurs Majestés Catholiques, le mariage se célebra à Orthés le 14 de Juin (*c*). Le Seigneur d'Avenas, oncle du Prince, fut nommé, Viceroi de Navarre, où le Parti des Gramonts fesoit profession d'être attaché à la Reine, & avec leur assistance il gouverna avec beaucoup de prudence & de modération cette partie du Royaume qui reconnoissoit la Reine. Le Comte de Lerin commandoit dans le reste avec autant d'autorité, que s'il eût été Roi, à la faveur de la protection de leurs Majestés Catholiques. Ils justifioient leur conduite à cet égard par des raisons de politique, alléguant que la Navarre étoit une porte pour entrer en Espagne, que la prudence les obligeoit de tenir fermée aux François, qui leur retenoient le Roussillon, & étoient d'humeur à ne perdre aucune occasion de leur faire de la peine (*d*). Jean d'Albret & sa femme ne furent pas longtems sans être obligés de rechercher l'amitié de Don Ferdinand. Leurs affaires des deux côtés des Pyrenées étoient en si mauvais état, & le Gouvernement de France, sous la minorité de Charles

(*a*) *Pulgar*, *Garibay*, *Mayerne Turquet.*
(*b*) *Pulgar*, *Mariana* L. XXV. *Ferreras*
(*c*) *Zurita* Annal. Arrag. Hist. du Royaume de Navarre, *Garibay.*
(*d*) *Pulgar*, Chronique de Navarre, *Mariana.*

les VIII. leur étoit si peu favorable, ou pour mieux dire témoignoit une partialité si visible pour le Vicomte de Narbonne, qu'ils furent contraints, malgré eux, d'avoir recours au Roi Catholique. Ce Monarque auroit pu trouver bien des prétextes ou de soumettre entierement la Navarre à son obéissance, ou de la laisser en proie à l'ambition de quelques Seigneurs, qui en la partageant, selon leurs intérêts l'auroient possedée sous sa protection; mais au contraire, il écouta les sollicitations du Roi & de la Reine de Navarre avec bonté, & les assura qu'il n'étoit nullement porté à favoriser leurs ennemis, ou de les dépouiller de leurs Etats; qu'il feroit pour eux tout ce qu'ils pouvoient raisonnablement desirer, n'ayant rien plus à cœur que de les voir en possession de leur Royaume, & délivrés de tous les embarras auxquels leur famille avoit été exposée. Ils renouvellerent depuis leurs sollicitations par Alain d'Albret, beaupere de la Reine, qui étoit alors déclaré contre la France; ce Seigneur se rendit à Valence pour demander à Ferdinand du secours pour lui & pour les Ducs de Bretagne & de Bourgogne ses Alliés, & en même tems sa protection pour son fils. Le Roi Catholique lui répondit qu'il l'assisteroit autant qu'il lui seroit possible, mais que la conquête du Royaume de Grenade qu'il alloit entreprendre ne lui permettoit pas de diviser ses forces; pour donner des preuves de sa bonne volonté, il permit au Seigneur d'Albret d'armer des Vaisseaux sur les côtes de Biscaye, ordonna à Don Jean de Ribeyra de rendre toutes les Places qu'il avoit enlevées en Navarre, & prit en même tems ce Royaume sous sa protection (*a*); ce qui dans la conjoncture présente étoit d'une grande conséquence.

Section V. Histoire de Navarre depuis l'an 1425 jusqu'à Henri IV.

Couronnement du Roi & de la Reine. 1494.

Quoique par ce Compromis avec la Castille, le Royaume de Navarre n'eut rien à craindre du dehors, il n'étoit rien moins que tranquille au dedans; les Partis qui depuis si longtems le déchiroient, continuoient à y causer des troubles, quoiqu'avec moins de violence qu'auparavant. A la fin le Roi & la Reine, sur les fortes instances des Etats, se déterminerent à passer les Monts & à venir fixer leur résidence à Pampelune; ils y furent reçus en grande pompe, & proclamés & couronnés solemnellement le 10 de Janvier 1494, après avoir fait les sermens ordinaires, en présence d'un grand nombre de Prelats & de Seigneurs, comme aussi de Don Juan & Don Pedre de Silva, Ambassadeurs des Rois Catholiques (*b*). Dans le mois d'Avril, ils envoyerent le Seigneur de Lautrec & d'autres Ambassadeurs, pour renouveller l'alliance avec le Roi de Castille; par ce Traité le Roi & la Reine de Navarre s'engagerent à ne donner aucun passage sur leurs terres ni aucune assistance aux ennemis des Rois Catholiques, & ceux-ci les reçurent pour leurs Alliés & leurs Confédérés, promettant de ne point souffrir que leurs sujets leur fissent le moindre tort ni en Navarre, ni dans la Seigneurie de Bearn; ce que le Roi Ferdinand jura en présence des Ambassadeurs (*c*). L'année suivante, la guerre s'étant déclarée entre la France & la Castille, la Reine de Navarre vint à Alfaro, où elle s'aboucha avec les Rois Catholiques, & on renouvella de part & d'autre les en-

(*a*) *Garibay*, *Zurita* Annal. Arrag.
(*b*) Hist. du Royaume de Navarre, *Ferreras* T. VIII. p. 156.
(*c*) *Ferreras* l. c. *Pulgar*, Chron. de Navarre.

SECTION V. *Histoire de Navarre depuis l'an 1425 jusqu'à Henri IV.*

gagemens déja pris. En vertu de cet accord la Navarre ne souffrit en rien durant le cours de cette guerre, & après la paix, la bonne intelligence entre les Couronnes de Castille & de Navarre parut continuer sur le même pied (*a*).

Leurs différends avec Ferdinand. 1499.

Quelques personnes ayant suggéré au Roi & à la Reine, que la neutralité qu'ils avoient gardée avoit été si avantageuse aux Rois Catholiques, qu'ils avoient lieu d'en attendre quelque retour considerable. Ils envoyerent donc deux Religieux en Castille, pour demander les Seigneuries & les Terres que le Roi Don Juan avoit possedées en qualité d'Infant de Castille, Ferdinand écouta fort tranquillement les Ambassadeurs, & leur répondit, que ces Terres avoient à juste titre été depuis longtems réunies à la Couronne (*b*), & depuis données à d'autres personnes, desorte qu'il étoit impossible de les rendre, & que quand même cela ne seroit point, c'étoit lui, & non eux qui avoit droit d'y prétendre. Cette affaire, & l'exil du Comte de Lerin, qu'on avoit forcé de sortir de Navarre, causerent une si grande mésintelligence, que le Roi Jean d'Albret, s'appercevant qu'il avoit poussé les choses trop loin, fit une demarche bien plus
1500. extraordinaire pour réparer sa faute, il se rendit en personne à Seville, & assura le Roi Ferdinand, que malgré ses liaisons avec le Roi de France, il vouloit toujours vivre en bonne intelligence avec la Castille. Le Roi Catholique le reçut très-bien (*c*), & lui proposa de se reconcilier avec le Comte de Lerin, ou si cela ne se pouvoit, qu'il donneroit à ce Seigneur, qu'il avoit créé Marquis de Huesca, des terres en Andalousie en échange de celles qu'il avoit en Navarre, & de donner au Roi Jean d'Albret une somme d'argent pour y consentir. Ce Prince étoit logé dans le Palais, & le Comte avoit reçu défense d'y venir, pour ne lui donner aucun ombrage; mais comme le Roi de Navarre connoissoit son habileté, il souhaitta de le consulter sur la proposition de Ferdinand. Dans cette entrevue, le Comte de Lerin dit au Roi, que les Terres & Places étoient sans prix, que quelque somme qu'on lui donnât, elle se dépenseroit, tandis que les Places restant à la Couronne de Castille, seroient pour lui & pour ses successeurs, toujours une épine dans le pied. Le Roi suivit non seulement son avis, mais lui rendit ses bonnes graces; il l'invita à revenir en Navarre, ce que le Comte fit quelque tems après, la paix ayant été renouvellée (*d*). Nous verrons bientôt qu'ils se brouillerent de nouveau, ce qui causa la ruine des uns & des autres, ainsi qu'il étoit aisé de le prévoir.

Le Roi de Navarre les renouvelle à contretems.

Environ trois ou quatre ans après, le Roi & la Reine de Navarre envoyerent le Gouverneur de Pampelune pour renouveller leurs prétentions sur les Domaines du Roi Don Juan, comme leur appartenant par son mariage avec Donna Blanche de Navarre. Ferdinand se contenta de répondre en termes généraux, & pour leur donner une preuve qu'il étoit bien intentionné pour eux, il leur offrit Isabelle sa petite-fille pour Henri, Prince de Viane leur fils, proposition qu'ils accepterent avec joie, mais dans la suite ils rompirent cet engagement (*e*). Quand l'Archiduc Philippe

(*a*) *Zurita, Garibay, Mariana.*
(*b*) Hist. du Royaume de Navarre, *Zurita.*
(*c*) *Garibay, Pulgar, Zurita.*
(*d*) *Mariana,* Chroniq. de Navarre, *Garibay.*
(*e*) *Zurita* Annal. Arrag. *Ferreras* L. c. p. 262, 276.

prit le titre de Roi de Castille, le Roi de Navarre fit alliance avec lui, & après sa mort, il s'opposa de toute sa force au rappel de Ferdinand pour prendre la Régence. Quand il vit que cela étoit inutile, il sollicita l'Empereur Maximilien de conduire Don Carlos en Espagne, lui offrant & à son Armée le passage par ses Etats (*a*). Pour montrer qu'il agissoit de bonne foi, & pour se rendre le maître dans son Royaume, il mit une Armée sur pied, & après une guerre fort vive il dépossèda le Comte de Lerin de toutes les Places qu'il tenoit & l'obligea de se réfugier en Arragon. Il se mit alors à fortifier ses frontieres, & négocia avec Louis XII, dans la vue non seulement de se mettre en état de défense, mais de se rendre redoutable à ses voisins, se flatant que l'âge & les infirmités de Ferdinand, & les affaires épineuses qu'il avoit sur les bras, empécheroient ce Prince de lui faire aucune peine. Il se confirma d'autant plus dans sa pensée, que Louis de Beaumont, Comte de Lerin, Connétable de Navarre, son ancien ennemi étoit mort en Arragon, de même que la Comtesse sa femme, sœur de Ferdinand (*b*); mais il ne fit pas attention, que le fils du Connétable, & plusieurs autres Seigneurs de la faction des Beaumonts, étoient très-bien avec Ferdinand. Il se promettoit encore beaucoup de la familiarité dont il vivoit avec les Grands à Pampelune, ce qui effectivemement sembla le faire extrémement aimer, tant que la fortune lui fut favorable; mais ce qui dans le fond, ainsi que la Reine le lui dit, l'avilissoit tellement dans leur esprit; qu'ils le regardoient simplement comme Jean d'Albret, plutôt que comme le Roi de Navarre, ainsi qu'il l'éprouva bientôt à ses dépens. La condescendance peut rarement être si bien reglée, qu'elle soit recommandable dans les Rois.

SECTION V. *Histoire de Navarre depuis l'an 1425 jusqu'à Henri IV.*

Don Ferdinand le dépouille de ses Etats.

L'heureux succès des armes de Ferdinand en Italie, son alliance avec l'Angleterre, & la nécessité où il se trouvoit par là de porter la guerre en France, étoient des acheminemens au grand dessein qu'il méditoit depuis longtems de conquérir ou pour mieux dire d'usurper le Royaume de Navarre; & il fit tous les préparatifs nécessaires sans donner le moindre ombrage. Quand il fut prêt, il fit dire au Roi de Navarre, qu'ayant dessein de faire la guerre en France, il lui demandoit passage pour ses Troupes, & pour sureté Estella, Saint-Jean de Pied-de Port & quelques autres Places (*c*). Le Navarrois ne voulut pas y entendre, & chercha plusieurs fois à entrer en négociation, pour obtenir de meilleures conditions. Ferdinand l'amusa jusqu'à ce que le Duc d'Albe son Général entra au mois de Juillet 1512 en Navarre à la tête d'une nombreuse Armée, bien fournie de tout, & marcha droit à Pampelune. Le Roi ayant appris que Louis de Beaumont, fils du Connétable, commandoit l'avantgarde, & s'appercevant qu'il avoit un fort parti parmi les habitans, renonça au dessein de défendre la Place jusqu'à la derniere extrémité, & se détermina à passer en France, à quoi la Reine Catherine fut obligée de consentir fort à contre cœur (*d*). Pampelune & plusieurs autres Places ouvrirent leurs portes, sous la promesse qu'on fit de maintenir leurs privileges. Le Roi informé de ce

(*a*) *Garibay*, Hist. du Royaume de Navarre, *Mariana*.
(*b*) *Zurita* & al.
(*c*) *Garibay*, *Mariana* L. XXX
(*d*) *Zurita* Annal. Arrag. *Daniel* T. IX. p. m. 449. *Mezeray*.

Section V. Histoire de Navarre depuis l'an 1425 jusqu'à Henri IV.

qui se passoit, envoya au Duc d'Albe pour offrir de subir telles conditions qu'on voudroit lui imposer. On lui répondit; qu'il auroit la paix, en remettant son Royaume entre les mains du Roi Catholique, jusqu'à ce qu'il jugeât à propos de le lui rendre, & en donnant le Prince de Viane en otage. Le Roi rejetta ces conditions, & avec raison; mais Ferdinand lui ayant dépêché un Envoyé, il le fit arrêter, & le remit aux François, ce qui étoit inexcusable; Jean d'Albret s'en apperçut bientôt, & fit promptement rendre la liberté à l'Envoyé, mais il étoit trop tard & Ferdinand en prit occasion de refuser de traiter en aucune façon avec lui (*a*). On assure que sa femme lui dit, que si elle avoit été Jean & lui Catherine, ils seroient restés Roi & Reine de Navarre. On insulte toujours aux malheureux.

Efforts inutiles du Roi pour recouvrer son Royaume.

D'un autre côté, les François étonnés d'une conquête si rapide, soupçonnerent ou feignirent de soupçonner, que le Roi de Navarre étoit d'intelligence avec les Espagnols, & qu'il avoit livré & non perdu son Royaume; cela obligea ce Prince infortuné d'aller à Paris, où il convainquit Louis XII. que tout son crime consistoit à avoir trop compté sur la justice de Ferdinand & sur la fidelité de ses sujets. L'Armée Françoise, qui s'assembloit sur les frontieres, eut ordre d'avancer, & le Duc de Valois, depuis le Roi François I. fut chargé de rétablir Jean d'Albret sur le trône (*b*). Ce Monarque lui-même, à la tête de six mille hommes, rentra dans son Royaume par le Val de Ronçal; une grande partie se déclara en sa faveur, il mit même le siege devant Pampelune, mais fut obligé de le lever (*c*). La saison avancée, le manque de provisions, la capacité supérieure du Duc d'Albe, la mesintelligence entre les Ducs de Bourbon & de Longueville, & une nouvelle Armée que Ferdinand envoya en Navarre sous la conduite du Duc de Najera, obligerent le Roi Jean à se retirer; car le courage & la capacité, dont il avoit donné de grandes preuves pendant la campagne, ne lui manquoient point. L'année suivante, il fut en quelque façon obligé de se soutenir par lui-même, les François ayant trouvé à-propos de faire une trêve, & pour prouver leur exactitude à l'observer, ils ordonnerent aux Troupes que le Roi Jean avoit levées sur leurs terres, de se séparer; ce qui fit perdre au Roi Jean le Château de Maya, la seule place de quelque importance qui lui restât. La mort de Louis XII. arrivée le premier de Janvier 1515, l'empécha d'entreprendre rien de considerable, bien qu'il fit tous les préparatifs qui dépendoient de lui & qu'il eût des intelligences en Navarre. Cependant la plus grande partie de la Noblesse soit par persuasion soit par contrainte avoit prêté serment à Don Ferdinand le Catholique & à Donna Jeanne sa fille, sous promesse de maintenir tous les privileges (*d*); ce qui dans les circonstances où ils se trouvoient étoit tout ce qu'ils pouvoient espérer.

La Navarre réunie à la Castille.

Une des dernieres actions du Roi Catholique fut de réunir la Navarre à toujours à la Couronne de Castille, sans parler des anciens droits &

(*a*) *Garibay, P. Martyr d'Angler. Anton. de Nebrixa, Zurita, Mariana.*

(*b*) Hist. du Royaume de Navarre, *Daniel* ubi sup *Mezeray.*

(*c*) *Zurita, Garibay, Mariana.*

(*d*) *Daniel, Mezeray, Garibay, Ferreras.*

privileges (*a*). Il fondoit son droit sur divers titres, qu'il fesoit valoir selon les occasions. Tantôt il dérivoit son droit de Germaine de Foix sa femme; mais c'étoit un titre de fraiche date, puisqu'il lui venoit par la mort de son frere Gaston de Foix, Comte de Nemours, tué au mois d'Avril, lorsque l'invasion s'étoit faite en Juillet. Au fond, c'étoit que Catherine avoit de grandes terres en Catalogne, dont Ferdinand se saisit pour les donner à la Reine Germaine, prétendant qu'elle étoit l'unique héritiere de la Maison de Foix. Mais si elle étoit capable d'hériter de Gaston son frere, Catherine Reine de Navarre, & François Phoebus son frere étoient les seuls héritiers de la Maison de Foix, suivant les principes de Ferdinand lui-même. Tantôt on fesoit valoir la Bulle du Pape (*b*), par laquelle il privoit le Roi & la Reine de Navarre de leurs Etats; mais elle n'avoit pas paru, & si jamais elle a existé, elle fut donnée après la conquête faite. La vérité est que Ferdinand étoit rusé & puissant deux titres supérieurs; que si l'équité ne veut pas les admettre, il est incontestable que de s'être emparé du Royaume de Navarre & de l'avoir gardé est une usurpation manifeste, & c'est aussi ce qu'on en a pensé & avec raison généralement.

Mort du Roi & de la Reine de Navarre.

Après la mort de Ferdinand le Catholique, le Roi de Navarre fit un nouvel effort; mais le Maréchal de Navarre qui commandoit, fut surpris & fait prisonnier avec plusieurs autres Seigneurs. On dit que le Roi de Navarre fut si touché de ce malheur, qu'il mourut principalement de chagrin au mois de Juin 1516 (*c*). La Reine lui survécut environ de huit mois, mais on ignore la date précise de sa mort. Ils eurent en tout quatorze enfans, dont il n'y en a que quatre qu'il soit nécessaire d'indiquer. Henri, qui succeda à tous leurs droits & à leurs biens, Charles qui mourut jeune en Italie; Anne épousa le Comte de Candale, & Isabelle le Comte de Rohan, en Bretagne. Le Roi & la Reine ordonnerent de déposer leurs corps dans la Cathédrale de Lescar, afin de les faire transporter à Pampelune quand leurs Successeurs auroient recouvré cette ville. Malgré leurs malheurs ils leur laisserent des biens considerables, les Domaines des deux anciennes Maisons de Foix & d'Albret, ce qui restoit des terres données en échange de la Champagne & de la Brie, & quelques débris du Royaume de Navarre (*d*). A la rigueur nous pourrions terminer ici l'Histoire, ce Royaume étant toujours resté au pouvoir des descendans de Ferdinand le Catholique; ceux qui ont conservé le titre, & qu'on a qualifiés Rois de Navarre en France, doivent être regardés comme des Princes François, devenus Souverains de France depuis. Cependant pour être plus clairs, & afin qu'on voye d'un coup d'œil tout ce qu'il y a à dire sur le même sujet, nous continuerons succintement l'Histoire de ces Princes, jusqu'à leur avénement à la Couronne de France.

Henri II Roi de Navarre.

Henri II. du nom, Roi de Navarre, ainsi qu'on l'appelloit, étoit âgé environ de quatorze ans, lorsqu'à la mort de sa mere, il prit ce titre sous la protection de François I. Ce Monarque crut que par le Traité de No-

(*a*) *Mariana*, *Ferreras*, *Zurita*.

(*b*) *Anton. Nebrixa*, *Garibay*, *Zurita*, *Mariana*.

(*c*) *P. Martyr*, *Sandoval*, *Garibay*.

(*d*) Hist. du Royaume de Navarre.

Section V. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1425 *jusqu'à* Henri IV.

yon avec l'Archiduc Charles, il avoit assuré la restitution du Royaume de Navarre à la Maison d'Albret; mais quand Charles fut devenu Roi d'Espagne, & que François I. le fit sommer par ses Ambassadeurs de tenir sa parole, il ne répondit qu'en termes généraux, qui ne servirent qu'à mettre les François en suspens, tandis qu'il n'avoit rien à craindre (*a*). Nous avons vu dans l'Histoire de la Régence établie après la mort de Ferdinand, les précautions qu'on prit pour conserver la Navarre, & par quelles raisons on fit démanteler les principales Places de ce Royaume, à l'exception de Pampelune & de deux ou trois autres. C'étoit-là certainement un expédient fort sage pour prévenir les révoltes dans un Pays, où chaque ville & même chaque village étoit divisé par des Partis; mais en même tems cela mettoit le Royaume à découvert & l'exposoit aux invasions du dehors, surtout dans les circonstances présentes; & ils avoient en deça des Pyrenées un Prince, qui, au jugement de tout le monde, avoit de justes droits à la Couronne. Aussi lorsque la Castille & l'Arragon se trouverent embarrassées par la révolte des Communautés, André de Foix, Seigneur d'Esparre, entra en Navarre à la tête d'une Armée Françoise, s'empara de Saint-Jean de Pied-de-Port, & trouvant les peuples bien intentionnés pour leur légitime Souverain, alla se présenter devant Pampelune, qui lui ouvrit ses portes, & en peu de jours il soumit la plus grande partie du Royaume; ensorte qu'il alla même assieger Logrogno (*b*). Mais le Duc de Najera, Viceroi de Navarre, ayant reçu divers renforts de vieilles Troupes, l'obligea de lever le siege; les François se retirerent vers Pampelune;
1521. sur un avis qu'il y avoit quelque desordre dans l'Armée Espagnole, le Seigneur d'Esparre résolut de donner bataille; mais malgré sa valeur & celle de ses Troupes, les Espagnols par leur nombre supérieur l'emporterent, son armée fut entierement défaite, lui-même fait prisonnier, selon quelques Historiens, & Pampelune avec le reste de la Navarre furent aussi promptement reconquises, que perdues; ce malheur fit évanouir toutes les espérances de Henri (*c*). Il suivit le Roi François en Italie, & fut fait prisonnier à la bataille de Pavie, mais trouva moyen de se sauver (*d*). L'année suivante, il épousa la Princesse Marguerite, veuve de Charles Duc d'Alençon, & sœur unique de François I. il en eut la Princesse Jeanne, qui de son vivant épousa Antoine de Bourbon Duc de Vendôme (*e*). Le Roi Henri vécut jusqu'en 1555, il mourut alors à Pau en Bearn, âgé de cinquante-trois ans (*f*) (*). L'Empereur Charlequint avoit tenté inutilement

(*a*) *Daniel*, *Mezeray*.

(*b*) Hist. du Royaume de Navarre, *Du Tillet*, *Ferreras* l. c. p. 559.

(*c*) Les mêmes..

(*d*) *Ochoa*, *Ulloa*, *Sandoval*, *P. Martyr*, *Du Pleix*.

(*e*) *Daniel*, *Mezeray*.

(*f*) Hist. du Royaume de Navarre.

(*) Nous nous proposons dans cette Note de rapporter quelques circonstances qui regardent personnellement le Roi de Navarre, pour faciliter l'intelligence de plusieurs faits tant de l'Histoire que nous traitons ici, que de celle de France, Henri d'Albret avoit une ame vrayement royale, & tant de cette grandeur & de cetté majesté des Rois, nonobstant ses malheurs, qu'il paroissoit aux yeux des meilleurs juges plus digne encore de la Couronne, que s'il l'eut portée actuellement. Charlequint en fournit la preuve, car après avoir passé par la France, il dit publiquement, qu'il n'y avoit vu qu'un seul homme, qui étoit le Roi de Navarre (1). Henri s'appliqua avec un grand soin à

(1) *Cajet* Chronol, Novennaire,

toutes les voyes imaginables pour l'engager à renoncer à ses droits sur la Navarre, bien qu'il reconnut qu'il méritoit la Royauté autant que Prince de son siecle.

Section V. Histoire de Navarre depuis 1425 jusqu'à Henri IV.

Jeanne d'Albret.

Jeanne d'Albret, & Antoine de Vendôme prirent le titre de Roi & de Reine de Navarre, & nous aurons occasion d'en parler amplement dans l'Histoire de France. Le Roi passoit pour un bon Prince, & on admiroit à juste titre les grandes qualités & l'esprit mâle de la Reine, aussi bien que sa fermeté à maintenir la Religion Protestante. Le Roi fut blessé au siege de Rouen, & mourut à Andely sur Seine, en allant à Paris, le 17 de Novembre 1562, âgé de quarante-cinq ans (*a*). La Reine lui survécut dix ans, & l'on prétend généralement que la Reine-Mere de France la fit empoisonner, aux noces de son fils le 9 de Juin 1572, à l'âge de quarante-quatre ans (*b*). Elle avoit eu cinq enfans, trois garçons & deux filles, mais il n'y en eut que deux qui lui survécurent, Henri & Catherine qui fut Duchesse de Lorraine; on la sollicita souvent de se faire Catholique, & on dit qu'elle l'avoit promis, cependant elle mourut zélée Protestante (†).

(*a*) *Daniel*, *Mayerne Turquet*. (*b*) *Mezeray*, Du Pleix.

regler bien le Gouvernement des Provinces qui lui restoient. Il établit une Cour souveraine de Justice à Pau, & fit construire une Forteresse réguliere, nommée Navarrein, dans une grande plaine, où il entretenoit toujours une bonne garnison; & dans des tems où il y avoit quelque danger à craindre, il faisoit camper un bon corps de Cavalerie & d'Infanterie sous les murs de cette Place (1). Il encouragea de tout son pouvoir le commerce intérieur & étranger; & ce qui importoit le plus à sa famille, il éleva Henri, Prince de Bearn, depuis Henri le Grand, de la façon la plus propre à en faire un grand homme. Il voulut qu'il fût ordinairement mal vêtu & mal chaussé, & nourri grossierement, qu'il couchât sur la dure; & sans se servir de son autorité, il le prêchoit d'exemple, & lui persuadoit, que ceux qui doivent commander à d'autres, doivent égaler, sinon surpasser tous les hommes en général, surtout dans les choses que les hommes soutiennent le plus difficilement. Il eut soin de l'instruire, mais par la conversation plutôt que par les Livres, l'obligeant de retenir bien certaines maximes Latines & Grecques, dont il lui enseignoit l'usage dans le cours de la vie (2). Il n'entreprit plus rien pour recouvrer ses Etats, après ce que nous avons rapporté dans le Texte; mais entretint toujours des intelligences en Navarre, & étoit exactement informé de l'état & des forces de ce Royaume, & l'on assure, que s'il avoit vêçu encore un mois, il s'en feroit rendu maître (3). Son caractere personnel étoit ce qu'il y avoit de plus important dans cette affaire; la Noblesse de Navarre le connoissoit & avoit de la confiance en lui; son successeur étoit en quelque façon étranger pour eux; par cette raison lorsqu'il voulut suivre les desseins de son beaupere, il ne réussit point; & depuis cette époque il a été impossible de recouvrer le Royaume de Navarre, la personne des Princes légitimes étant peu connue, & leurs intérêts particuliers ayant été separés de ceux de leurs sujets, à proportion qu'ils se sont liés à ceux de la France.

(†) Antoine Duc de Vendôme fut héritier universel de tous les biens de la Maison de Bourbon, & en avoit de lui-même de très-considerables, ce qui vraisemblablement contribua à donner de l'ombrage à la Cour de France. Henri II se fit une peine de lui permetre de passer en Bearn après la mort de son beaupere; il croyoit qu'il ne devoit pas y avoir deux Souverains dans un même Etat, & par cette raison il proposa un échange de tout ce qu'il avoit acquis par son mariage avec l'héritiere de Navarre pour d'autres terres situées en France; n'ayant pu réussir, il témoigna son ressentiment, en separant le Languedoc du Gouvernement de Guienne, dont Henri d'Albret avoit joui (4). Antoine de Bourbon étoit si galant, que cela causa plusieurs fois des brouilleries entre lui & la Reine, dont il ne voulut pourtant jamais se séparer; quoiqu'on lui pro-

(1) Hist. du Royaume de Navarre, *Mayerne Turquet*.
(2) *Cayet ubi sup.*
(3) Hist. du Royaume de Navarre, *Mayerne Turquet*, *Daniel*.
(4) Cayet Chron. Novenaire.

Section V. *Histoire de* Navarre *depuis l'an* 1425 *jusqu'à* Henri IV.

Henri le Grand.

Henri, troisieme du nom en Navarre, & quatrieme en France, étoit né à Pau le 13 de Decembre 1553. Pendant la vie de sa mere on l'appelloit le Prince de Bearn. Il épousa Marguerite, sœur de Charles IX. & de Henri III. successivement Rois de France; par la mort du Duc d'Anjou il devint Héritier présomptif de la Couronne; à laquelle il succeda après l'assassinat de Henri III. le 2 d'Août 1589, & par là devint Roi de France & de Navarre.

Avant que de finir cette Section, nous ferons quelques remarques, que nous espérons qui ne déplairont point. Charlequint s'étoit engagé par Traité à restituer la Navarre, comme on l'a vu, & il étoit si peu persuadé de la justice de ses droits, qu'une des conditions qu'il voulut imposer à François I. fut, qu'il obligeroit son beaufrere Henri à renoncer à son titre en faveur de Charles. Cet expédient n'ayant pas réussi, il recommanda à Philippe II. son fils, d'épouser s'il étoit possible la Princesse Jeanne, ou de restituer le Royaume; mais Philippe ayant été trop occupé durant son regne, pour examiner mûrement cette affaire, dit-il, en remit le soin à Philippe III. qui crut sans doute que la possession de ses prédécesseurs, fondoit un droit suffisant. Dans la suite des tems une Puissance supérieure a reglé les choses, puisque non seulement la Navarre, mais tous les Etats d'Espagne sont aujourdhui entre les mains d'un descendant de la Maison d'Albret. Ce qu'il y a de singulierement digne d'attention par rapport aux peuples de la Navarre, c'est qu'ils ont conservé tous leurs privileges & leurs immunités; & quoique le Roi d'Espagne y envoye un Viceroi, & que celui de France prenne le titre de Roi de Navarre, l'un n'en tire pas plus que l'autre, il ne sort pas un écu du Pays, si ce n'est ce que le Viceroi peut amasser, dont les appointemens ne sont que de six mille piastres; & tout le revenu ne va qu'à quarante mille, ce qui fait environ une piastre par famille.

HIS-

posât de faire casser son mariage, pour épouser Marie Reine d'Ecosse (1). On assure qu'à la fin sa passion pour les femmes lui couta la vie, pour n'avoir pas suivi l'avis des Medecins, dans le tems qu'on travailloit à guérir sa blessure (2). Jeanne d'Albret étoit à tous égards une femme extraordinaire. Son pere voulut la marier avec Philippe II. du vivant de Charlequint, mais François I. son oncle s'y opposa; au contraire il la promit à Guillaume Duc de Cleves, que l'Empereur avoit dépouillé de ses Etats, la cérémonie du mariage se fit même le 15 Juillet 1540; mais le Duc fit sa paix avec l'Empereur en abandonnant la Princesse, alors François I. lui fit épouser le Duc de Vendôme, premier Prince du Sang (3). Elle eut d'abord de l'éloignement pour ce qu'on appelloit la nouvelle Doctrine, mais elle devint ensuite zélée Protestante. Aprés qu'elle fut devenue veuve, Philippe II. ayant perdu sa femme Elizabeth, lui fit faire des propositions de Mariage: la Reine y répondit prudemment, qu'elle se trouvoit suffisamment honorée de son estime (4). Avec toutes ses belles qualités elle avoit un grand défaut, elle étoit d'une hauteur insupportable; & c'est à quoi ceux qui prétendent que Catherine de Medicis la fit empoisonner, attribuent la haine que cette Reine avoit pour elle; les Historiens nient cependant cet empoisonnement. Jeanne étoit la septieme héritiere & Reine de Navarre de son Chef.

(1) *De Thou* L. XXVIII.
(2) Davila Hist. des Guerr. Civil.
(3) Hist. des dern. troubles de France sous les regnes de Henri III. & de Henri IV. Par *Pierre Matthieu.*
(4) *Cayet* ubi sup.





Estat des Gaules
Contenant les trois Monarchies qui les partageoient quand Clovis en fit la Conqueste.
Echelle
Milles d'Italie
Grandes Lieues de France
Grandes Lie de Germanie
Grande Bretagne
Saxons
Germanie
Thuringiens
Allemans
Bavarois
Empire Romain
Royaume de Bourgogne
Royaume des Visigots
Petite Bretagne
Champagne
Beauce
Anjou
Maine
Poictou
Berry
Limosin
Auvergne
Perigord
Sainctonge
Languedoc
Provence
Sevennes
Arboriques
France Germanique
Camaves
Bructeres
Warnes
Dispargum
Monts Pyrennees
Rome
Paris
Orleans
Tours
Nantes
Rennes
Quimper
Vannes
Rouen
Bayeux
Coutances
Avranches
Soissons
Rheims
Laon
Amiens
Tournai
Cologne
Treves
Metz
Toul
Verdun
Mayence
Vormes
Spire
Strasbourg
Basle
Constance
Troyes
Langres
Dijon
Autun
Chalons
Besançon
Lausanne
Geneve
Lion
Vienne
Grenoble
Valence
Avignon
Arles
Marseille
Toulon
Nismes
Narbonne
Beziers
Toulouse
Carcassone
Cahors
Bourdeaux
Bazas
Auch
Bayonne
Dax
Limoges
Bourges
Nevers
Auxerre
Sens
Tonnerre
Macon
Le Puy
Mende
Lodeve
Albi
Turin
Milan
Pavie
Genes
Nice
Embrun
Gap
Die
Suze
Sion
Augst
Tortone als Dertone
Po R.
Rhin R.
Danube R.
Elbe R.
Forest Hercinie
Audennes Forest
Alpes Maritimes




Pag. 115
Carte
des Gaules
où l'on voit les Dominations aux quelles
elles étoient soumises, lorsque Clovis
vint y jetter les Fondemens de la
Monarchie Françoise.
Par Henri Liébaux Géographe
1728.
Lieues de 25 au degré
Hibernie
Grande Bretagne
Londres
Océan
Petite Bretagne ou Armorique
Vannes
Rennes
Nantes
Empire Romain
Paris
Rouen
Soissons
Reims
Orleans
Tours
Amboise
Poitou
Vouillé
Poitiers
Royaume d'Aquitaine
Limoges
Auvergne
Perigueux
Bordeaux
Cahors
Toulouse
Septimanie ou Languedoc
Narbone
Royaume de Bourgogne
Lion
Vienne
Dauphiné
Provence
Marseille
Savoie
Geneve
Ripuaires et Armoriques
Cologne
Tolbiac
Belgique
Treves
Mets
Strasbourg
France Germanique
Saxons
Vandales
Germanie
Thuringiens
Alemans
Sueves
Bavarois
Royaume des Ostrogots
Italie
Toscane
Rome
Corse
Mer Mediterranée
Espagne
Monts Pyrennées

HISTOIRE UNIVERSELLE,

DEPUIS

LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A PRESENT.

LIVRE VINGT-TROISIEME.

CONTENANT

L'HISTOIRE DE FRANCE.

Depuis la fondation de la Monarchie jusqu'au regne de LOUIS XIV. *inclusivement.*

SECTION I.

Histoire des Rois MEROVINGIENS *ou de la* PREMIERE RACE.

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

Connexion de cette partie de l'Histoire avec l'Histoire Ancienne. Celle des François *jusqu'à* Clovis.

L'ORIGINE de toutes les Nations est naturellement obscure, & celle des Francs ou François l'est particulierement. Tout ce qu'on en peut dire est fondé principalement sur des conjectures, & comme toute l'autorité de ces conjectures est fondée sur la comparaison ou sur la réunion de quelques circonstances, il s'en faut de beaucoup qu'on ait quelque certitude, & ce que l'on débite est tout au plus probable (*a*). Nous avons rapporté ailleurs clairement & exactement tout ce qu'il y a à dire sur cet épineux sujet (*b*). On peut voir aussi dans l'endroit cité ce qu'on a transmis à la postérité, avec le plus de vraisemblance, touchant Pharamond, Clodion, Mérovée & Childeric, les quatre premiers Rois des François, sous lesquels ils disputerent l'empire des Gaules aux Romains, qui en étoient les maîtres (*c*). Il est fort incertain, si le troisieme de ces Princes étoit frere, fils ou parent de son prédécesseur, ou s'il étoit d'une autre famille. Le dernier semble le plus vraisemblable, parceque les Rois des Francs de la premiere Race ont été appellés Merovingiens, ce qui indique en quelque façon qu'on le regardoit au moins comme le Fondateur d'une nouvelle Dynastie, sinon de la Monarchie (*d*). Il est vrai que quelques savans attribuent la fondation de la Monarchie à son fils, mais d'autres habiles Critiques avec un célebre

(*a*) *Daniel* Pref. Histor *Audiffret* Geogr. Anc. & Mod. T. I. p 13. *Le Gendre* Hist. de France p. 4, 5.

(*b*) Hist. Univ. T. XIII. L. IV. Ch. 16. Sect. V.

(*c*) *Greg. Turon. Fredegarii* Epit. & Chron *Valesii* Gesta Francorum *Du Bos* Hist. Crit. de l'établiss. de la Monarchie Françoise.

(*d*) *Had. Valesius* l. c. p. 144, 145.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

Historien Moderne (*a*), en font honneur à Clovis, & prétendent que c'est à lui qu'est due la gloire d'avoir jetté les fondemens d'un empire qui a subsisté si longtems & s'est étendu si loin. C'est par cette raison que l'on trouve le regne de Clovis dans notre Histoire Ancienne ; nous pourrions donc commencer cette Section au partage de ses Etats entre ses quatre fils ; mais comme cela interromproit en quelque façon le fil de la narration, & que nous serons obligés de renvoyer souvent à ce qui s'étoit passé sous le regne de leur pere, nous croyons devoir, autant pour la commodité du Lecteur que pour la nôtre, commencer par une récapitulation succinte du regne de ce Prince.

Clovis *défait* Syagrius, *& met fin à l'empire des Romains dans les Gaules.*

Clodovée, ainsi que l'appelle Grégoire de Tours, *Clovis*, comme on l'appelle communément, ou Louis, car tout cela n'est que le même nom, écrit différemment, Clovis succeda à l'âge de quinze ans à Childeric son pere. Les cinq premieres années de son regne se passerent en paix, autant qu'il est connu ; au bout de ce tems-là il eut achevé ses préparatifs pour attaquer les Romains dans les Gaules. Ils étoient gouvernés alors par Syagrius, que les François au moins appelloient leur Roi, & qui avoit fixé sa résidence à Soissons. Sigebert, un des Chefs ou des Rois des François s'étoit déja rendu maître de la ville de Cologne ; & ce fut vraisemblablement
486. là que Clovis passa le Rhin ; continuant sa route par la forêt d'Ardennes, il marcha droit à Soissons. Syagrius, qui avoit de belles Troupes, lui livra bataille ; on dit que Cararic, un des Chefs des François & parent de Clovis, se tint dans l'inaction, jusqu'à ce qu'il vit les Romains rompus, alors il les chargea aussi fort vivement. Ils furent mis totalement en déroute, & Syagrius se sauva à Toulouse, où il se mit sous la protection d'Alaric, Roi des Visigots (*b*). Mais ce Prince redoutant le courage du victorieux Clovis, lui livra peu après le Général Romain. Le Roi des François le tint quelque tems en prison, & en lui donnant de fausses espérances, il l'engagea à faciliter ses conquêtes, après quoi il lui fit secretement couper la tête (*c*). La mort de Syagrius fut suivie de l'entiere réduction des Etats où il commandoit ; la Domination Romaine fut anéantie dans les Gaules, & les François resterent possesseurs de toutes les Provinces situées entre le Rhin & la Loire. Clovis tâcha d'affermir par un gouvernement doux & équitable l'Etat qu'il avoit fondé par ses armes ; il chercha à contenter ses sujets de toute nation, & au sentiment des Savans, ce fut alors
487. qu'il publia la Loi Salique (*d*) (*). Dans ces entrefaites Basin Roi de Tu-

(*a*) *Daniel* Hist. de France T. I. p. 4, 5.
(*b*) *Gregor. Turon.* L. II. C. 27.
(*c*) *Fredegarii* Epit. & Chron. L. II.
(*d*) *Had. Valesius* de reb. Franciæ. L. III.

(*) Il n'est pas de point de l'Histoire Moderne qui ait plus de besoin d'éclaircissement que celui dont il s'agit ici ; & par cette raison nous nous croyons tenus de donner au Lecteur toutes les lumieres qui dépendent de nous ; mais en même tems nous le prions de se souvenir que nous donnons de simples Remarques, & non des Dissertations ; ainsi on nous excusera si nous sommes concis ; on doit aussi ne pas oublier, que nous proposons ce qui nous paroit le plus vraisemblable, & que nous ne prétendons point décider en dernier ressort, laissant à chacun à juger, & à chercher de plus amples lumieres. Enfin, que pour rendre le fil de la narration plus uniforme, nous avons renvoyé aux Remarques l'Histoire personnelle des Rois de la premiere race, leurs mariages & leur postérité. Après ces preliminaires, nous allons parler dans cette Note de la Loi Sali-

ringe, fit une invaſion ſur les terres des François de delà le Rhin, & y fit de grands dégats. Auſſitôt que Clovis en fut informé, il marcha contre Ba-

que. Avant leur irruption dans les Gaules, les François habitoient une partie de la Germanie, qui dans les anciennes Cartes eſt appellée de leur nom France, & par quelques Auteurs la Vieille France, comme par d'autres la France Germanique, pour la diſtinguer du Pays qui porte aujourd'hui ce nom (1). Les François étoient partagés en différentes Tribus, qui avoient leurs Chefs particuliers. C'eſt ainſi que dans le même tems où Clovis étoit Roi des Saliens, Sigebert commandoit en la même qualité aux Ripuariens, & d'autres Princes à d'autres Tribus (2). Chaque Tribu avoit ſes coûtumes particulieres, qui recueillies & miſes par écrit formerent le Code de leurs Loix; il eſt donc très-probable que ce qu'on appelle la Loi Salique, reçut ce nom parceque c'étoit le Recueil des coûtumes des Saliens (3). Ce que nous avons à préſent n'eſt pas proprement la Loi Salique, parce que ce n'eſt pas le Recueil entier, mais un Abregé de l'ancien Code. Il y en a deux Editions; la premiere tirée d'un Manuſcrit de l'Abbaye de Fulde, imprimée en 1577 par les ſoins de Jean Baſile Herold; & l'autre comprend les altérations & les additions qu'y ont faites divers Rois; mais elles s'accordent pour l'eſſentiel, & l'on voit clairement que c'étoient les coutumes d'un peuple barbare & guerrier, deſtinées à y maintenir une eſpece de police, & à les empêcher de tourner leurs armes les uns contre les autres à la premiere occaſion. Cet Abregé eſt en ſoixante-onze Articles, écrits en fort méchant Latin, plein de mots barbares tirés de différentes langues; mais cela même en prouve l'autenticité, parceque ces termes ſe trouvent dans les plus anciennes Chartres, Chroniques & Mémoires (4). Ces Loix reglent la maniere de punir le meurtre, le vol, les injures; & toutes les violences, auxquelles des nations groſſieres & féroces ſont communément adonnées. On n'y trouve pas un mot touchant les Prêtres, les Sacrifices; ou de ce qui a quelque trait à la Religion, Chretienne ou Païenne. Il n'eſt pas aiſé, ou pour mieux dire il eſt impoſſible d'en déterminer l'origine; les uns les attribuent à Pharamond, d'autres les croient plus anciennes; on ſemble néanmoins convenir aſſez généralement que Clovis publia la Loi Salique telle que nous l'avons aujourd'hui, ou plutôt qu'il autoriſa le Recueil dont nous avons l'Abregé (5). Ce qui a rendu principalement cette Loi fameuſe, ce ſont quelques lignes du ſoixante-deuxieme article; les voici: *de Terra vero Salica nulla portio hæreditatis tranſit in mulierem, ſed hoc virilis ſexus acquirit, hoc eſt filii in ipſa hæreditate ſuccedunt*, c'eſt-à-dire „ Pour ce qui eſt de la Terre Salique, que la femme n'ait nulle part à l'hérita-„ ge, mais que toute l'hérédité de la terre paſſe aux mâles (6)". On a prétendu qu'en vertu de cette Loi les filles ſont exclues de la ſucceſſion à la Couronne de France; s'il y a quelque choſe de fondé en cela, ce doit être par voix de conſéquence. Il s'agit ici de rechercher & d'expliquer ce que c'étoit que Terre Salique. Les Saliens, ainſi que nous l'avons dit plus haut, n'étoient qu'une Tribu particuliere des François; & dans le tems que Clovis entra dans les Gaules toutes leurs Troupes ne montoient qu'à trois mille combattans, & celles de toutes les tribus réunies à vingt ou vingt-quatre mille tout au plus. Quand ils furent établis dans leurs conquêtes, le Roi recompenſa les ſervices qu'on lui avoit rendus, en donnant des terres, ſujettes à fournir des ſoldats. Ce ſont ces Terres, dont parle la Loi, & elles étoient appellées *Terres Saliques*, c'eſt-à dire poſſedées ſuivant les coûtumes des Saliens. Mais il y en avoit d'autres qu'on appelloit Terres Allodiales, qu'on pouvoit acquérir par héritage, par mariage ou par achat. C'eſt de ces Terres qu'il s'agit proprement dans le Chapitre 62, comme il paroit par le titre, *De Alode*, *De l'Aleu*. Il conſiſte en ſix paragraphes fort courts qui regardent la ſucceſſion aux Terres Allodiales, & dans leſquels les femmes ſont auſſi avantagées que les mâles; il n'y a que le ſixieme paragraphe qui renferme une exception; *pour ce qui eſt de la Terre Salique, que la femme n'ait aucune part dans l'héritage, mais que tout aille aux mâ-*

(1) *Du Bos* Hiſt. Crit. de l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe.

(2) *Hadr. Valeſii* Geſta Franc. L. III.

(3) *Vertot* Diſſ. ſur l'origine des Loix Saliques. *Mem. de l'Acad. des Inſcript* T. III. p. 328. Edit. de Hollande. *Daniel* T. I. p. m. 13 & ſuiv.

(4) In Edit. Lindebrochii & Pithœana.

(5) *Daniel* ubi ſup.

(6) Fact. leg. Sal. *Eccard* p. 107.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

fin avec de grandes forces, défit son Armée, & obligea les Turingiens à lui payer tribut (*a*).

Il épouse Clotilde, *se fait Chretien, défait* Alaric &c.

La situation de ses Etats, & l'intérêt de ses affaires, engageoient Clovis à avoir presque toujours un Ambassadeur auprès de Gondebaud Roi des Bourguignons; ce fut par cette voie qu'il entendit parler de la niece de ce Prince, qui par sa beauté & sa vertu passoit pour la plus illustre Princesse de son siecle, & l'ayant demandée en mariage, il l'obtint, mais avec bien de la peine (*b*) (*). Grégoire de Tours l'appelle Chrotilde, mais les Hif-

(*a*) *Gregor. Turon.* L. II. C. 27. (*b*) *Hincmar* in Vit. S. Remigii.

les (1). Les Lecteurs Anglois peuvent à présent juger du but de cette Loi, & de l'étendue qu'on lui a donnée par voie de conséquence. Nous n'ajouterons que deux remarques. La premiere, que l'Empereur Alexandre Severe, avoit donné aussi à ses Soldats, des terres conquises; exemple qui avoit été suivi par quelques-uns de ses successeurs (2); & quelques Jurisconsultes François sont d'opinion, qu'à mesure que ces Terres retomboient à la Couronne, Clovis & ses Successeurs les donnerent aux Saliens. Notre seconde remarque est, que comme les sujets de ces Princes étoient de différentes nations, Gaulois & Bourguignons comme François, ils vivoient suivant leurs Loix particulieres; de là vient qu'on trouve dans les anciens Historiens la distinction entre Nation & Peuple; le premier nom ne désignoit que les François; & le second les sujets en général (3).

(*) Gundiac Roi des Bourguignons avoit épousé la sœur du fameux Ricimer, dont nous avons souvent eu occasion de parler dans l'Histoire Romaine; il eut d'elle Gondebaud, Godegisele, Chilperic, appellé aussi Hilperic, & Godemar (4). Ces Princes partagerent entre eux les Pays soumis aux Bourguignons; car Chilperic est nommé Tetrarque par Sidoine & Roi par Jornandes. Chilperic & Godemar s'étant ligués ensemble, chasserent Gondebaud & se rendirent maîtres de ses Etats; mais Gondebaud ayant trouvé à la fin moyen de recouvrer son Royaume, fit tuer ses deux freres avec leurs enfans mâles (5). Il eut même la cruauté de faire jetter dans un puit la femme de Chilperic, avec une grosse pierre au col (6). Sidoine dit que c'étoit une Princesse d'une grande prudence, & qui avoit un grand ascendant sur l'esprit de son mari, & par cette raison il l'appelle une seconde Tanaquil. Elle tempera par sa sagesse & sa douceur la rigueur naturelle de Chilperic, ce qui sauva la vie à bien des personnes innocentes, ensorte qu'elle étoit généralement respectée & aimée (7). Chilperic laissa deux filles, qui furent exilées par Gondebaud, ou plutôt confinées dans un Château à quelque distance de la Cour. L'aînée, qui s'appelloit Mucuruna, fit vœu de virginité: Clotilde, qui étoit la seconde, est celle dont il s'agit dans cette Note (8). Il y a beaucoup d'apparence que Gondebaud avoit beaucoup d'éloignement pour le mariage de Clotilde avec Clovis; parcequ'il n'étoit pas en état de résister à la puissance des François, & qu'il appréhendoit que la Princesse n'inspirât à son mari la haine qu'elle avoit pour lui & pour sa famille. Ce qu'on raconte de la maniere dont Clovis s'y prit pour gagner le cœur de cette Princesse, & de l'échange de leurs bagues, a fort l'air d'un Roman (9). On en peut dire autant de l'envoi des Cavaliers à sa poursuite, tandis qu'elle étoit en chemin pour se rendre auprès de Clovis, & du soupçon qu'elle en eut, qui l'obligea de quitter le Chariot où elle étoit pour monter à cheval, afin de se mettre en sureté. Cependant ces faits sont attestés par l'Historien le plus grave que nous ayons (10), & leur peu de vraisemblance vient uniquement de la différence qu'il y a entre les mœurs de ce tems-là & celles du nôtre, ce qui dans le fond n'est pas d'un grand poids (11). Ces particu-

(1) *Vertot* ubi sup.
(2) *Lampridius* in Alexandro, p. 202.
(3) *Du Bos* Hist. Critiq. de l'établissement de la Monarchie Françoise.
(4) *Gregor. Turon* L. II. C. 28.
(5) *Sidonii* Epist. p. 55, *Jornandes* rer. Goth, C. 44.
(6) *Gregor. Turon.* ubi sup.
(7) *Sidon.* L. V. Ep. 7.
(8) *Gregor. Turon.* l. c.
(9) *Fredegar* C 19 & 20.
(10) *Gregor. Turon.* ubi sup.
(11) *Du Bos* ubi sup.

Section I. Histoire des Rois de la premiere Race.

toriens Modernes lui donnent le nom de Clotilde; elle étoit zélée Chretienne. Les efforts qu'elle fit d'abord pour convertir fon mari, ne furent pas fort heureux; au contraire la mort d'Ingomer fon fils aîné, arrivée peu après qu'il eut reçu le Batéme, fit un mauvais effet fur l'efprit du Roi; le chagrin de ce Prince augmenta par la maladie de Clodomir, fon fecond fils, dans les mêmes circonftances; heureufement il fe rétablit (*a*). Les Allemans, nation nombreufe & puiffante, fe répandirent fur les bords du Rhin du côté de Cologne, dévafterent le Pays & pafferent enfuite le Rhin. Sigebert demanda du fecours à Clovis, qui marcha d'abord avec une puiffante Armée; les deux Rois ayant joint leurs forces, donnerent bataille à l'ennemi dans un lieu nommé Tolbiac. Ce fut-là que Clovis, fur le point d'être défait, fit vœu, fi la Providence lui accordoit la victoire, de fe faire Chretien. 495.
Ses prieres ayant été exaucées, le Roi fe fit inftruire, & reçut enfin le Batéme de la main Saint Remi, Evêque de Rheims, ce qui caufa beaucoup de joie dans les Gaules & à Rome, parceque la plupart des Princes de l'Europe étoient en ce tems-là Ariens (*b*). Quant aux miracles, dont on dit que la cérémonie de fon Batéme fut accompagnée, on n'en trouve ni trace ni veftige dans les plus anciens Hiftoriens (*). Quelque tems après

(*a*) *Gregor. Turon.* L. II. C. 28. *Du Bos* Hift. Critiq. de l'établiffement de la Monarchie Françoife, p. 365.

(*b*) Gefta Francorum C. XV. *Gregor. Turon.* L. II. C. 31.

larités font en elles-même fi petites, que nous n'en aurions rien dit, fi nous n'étions perfuadés qu'elles fervent en quelque façon de clef à cette Hiftoire. Clotilde reffembla à fa mere, & par fa fageffe & fa complaifance, elle acquit beaucoup de pouvoir fur l'efprit de Clovis, & gouverna les François, quelques années après fa mort, au nom de fes fils; elle les anima, contre fa propre famille, dont elle caufa à la fin la ruine de même que celle de fon Pays (1).

(*) Gregoire de Tours qui vivoit près du tems de Clovis, fait un détail très-circonftancié du Batême de ce Prince; nous avons de plus une lettre que l'Evêque de Vienne lui écrivit, & une longue lettre d'un autre Evêque, qui rapporte les miracles de Saint Remi, Evêque de Rheims; & dans toutes ces pieces on ne trouve pas un mot de la Sainte Ampoulle (2). Cette Hiftoire a été rapportée pour la premiere fois dans le IX. fiecle par Hincmar, Archevêque de Rheims, dans fa vie de Saint Remi; voici ce qu'il raconte, que ce Prélat étant prêt de baptifer Clovis & le Clerc qui portoit la fiolle du Saint Chrême ne pouvant à caufe de la foule approcher des fonts baptismaux, Saint Remi implora le fecours du Ciel par une courte mais fervente priere; qu'une Colombe plus blanche que la neige parut auffitôt, portant à fon bec la fainte Ampoulle, pleine d'une huile fainte, dont l'odeur agréable furprit & charma tous les affiftans; qu'auffitôt que Saint Remi eut pris l'Ampoulle, la Colombe difparut; & qu'il fe fervit de cette huile miraculeufe pour oindre le Roi (3). Tout ce qu'on peut dire pour appuyer cette Relation, c'eft que Hincmar l'avoit tirée d'une ancienne Vie de Saint Remi. Malheureufement Grégoire de Tours avoit vu cette vie, & ne dit pas un mot de cet extraordinaire miracle, bien qu'il célebre la fainteté de l'Evêque de Rheims, qu'il parle de fes miracles, & qu'il affure qu'il reffufcita même un mort (4). En vain cite-t-on une foule d'Auteurs, & même les Offices & les Liturgies, plus modernes (5), puifque tout ce

(1) Voy. la fuite de l'Hiftoire, & les Auteurs cités.

(2) *Gregor. Turon* L. II. C. 31. Epift. *Aviti* ad Clod. *Du Chefne* T. I. p 834. Epift. *Nicet.* ad Chlodowinth. *ibid.* p. 855.

(3) *Hincmar* Vit. S. Remig. ap. *Du Chefne* l. c. p. 524.

(4) *Gregor. Turon.* ubi fup.

(5) *Aimoini* de geftis Francor. L I. C. 16. *Gregor. Magni* L. V Ep. 6. *Matth. Paris.* ad ann. 1254 & 1257. *Flodoard*, Hift. Eccl. Rhemig. L. I. C. 13.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

507. les Armoriques se soumirent à Clovis, qui fit ensuite la guerre aux Bourgnignons, de concert avec Théodoric Roi des Ostrogoths (*a*). Alaric à qui la grande puissance de Clovis fesoit ombrage, voyant que ses propres sujets, qui étoient Catholiques, avoient de la disposition à se déclarer en faveur de ce Monarque, entreprit la guerre contre lui; la querelle se décida par une bataille dans la plaine de Vouillé, près de Poitiers; l'Armée d'Alaric fut mise en déroute, & lui-même demeura sur la place (*b*). L'ambition de Clovis le porta à vouloir pousser ses avantages trop loin; il en fut puni par la victoire que Théodoric remporta sur lui devant Arles; peu après la paix fut conclue entre les François, les Visigoths & les Bourguignons (*c*).

(*a*) *Fredegar.* C. XXV. *Gregor. Turon.* L. II. C. 33.

(*b*) *Isidor.* Chron. *Gregor. Turon.* L. II. C. 37.

(*c*) *Marius* in Chron *Jordanes* de Regnorum ac temp. successionibus. *Cassiodor.* Var. L. XII.

qu'on y trouve n'est fondé que sur l'autorité de Hincmar; & il est aisé de faire voir en peu de mots de quelle autorité il peut être. On voit son peu d'exactitude en ce qu'il met le Batême de Clovis au Samedi avant Pâques, tandis qu'il est certain qu'il fut baptisé le jour de Noël (1). Il étoit si crédule, qu'il rapporte un autre miracle, opéré par Saint Remi en faveur de Clovis, qui seroit bien plus merveilleux, s'il n'étoit parfaitement ridicule. Il dit que Saint Remi fit présent à Clovis d'un flacon rempli d'un vin excellent, pour lui servir dans ses expéditions militaires. Le vin dont cet admirable flacon étoit rempli, nouvelle espece de Barometre, baissoit si le succès des armes ne devoit pas répondre aux desseins du Prince, & au contraire ce flacon avoit le rare privilege de ne jamais tarir, quand le Ciel approuvoit ses projets, quoique Clovis, la Famille Royale, & même toute son Armée en bûssent abondamment (2). Ce n'est qu'un exemple de quantité de contes, débités par cet unique Champion de la Sainte Ampoulle; mais cet exemple suffit pour lui ôter tout crédit dans l'esprit des gens de bon sens; & ne peut que faire regarder en pitié ceux qui après avoir lû des traits de cette nature, prétendent y ajouter foi. Il est surprenant que malgré tant de miracles, on ne dise pas un mot du zele de ce Saint Prelat à faire des remontrances à Clovis sur tant d'injustices & de cruautés qu'il commettoit sans cesse. Des miracles opérés en faveur d'un Prince de ce caractere ne servoient qu'à le confirmer dans ses vices, en affermissant sa puissance; & Saint Remi auroit fait infiniment plus pour son propre avantage & pour celui des peuples, s'il eut fait un seul miracle pour reprimer ce Prince, & pour le convaincre que quelque autorité qu'il eût en terre, il seroit responsable de l'abus qu'il en fesoit à celui de qui il la tenoit. Il n'est pas impossible, & il est même fort vraisemblable, que ce Prélat ne négligea pas son devoir, & qu'il fit plus d'une fois des remontrances au Roi (3), quoique les Moines n'en ayent rien dit, parcequ'ils ont été principalement occupés à maintenir & à étendre la puissance de l'Eglise, qui l'emportoit chez eux sur l'honneur & le bien de la Religion. C'est ce que leurs admirateurs doivent reconnoitre sans peine, car un savant & judicieux Auteur, qui veut cependant passer pour croire le miracle de la sainte Ampoulle, pour répondre à l'objection tirée du silence de Grégoire de Tours, insinue qu'il n'en a point parlé pour ne pas donner un nouvel avantage à l'Eglise de Rheims touchant la Primatie, sur celle de Tours (4). Nous ne dirons rien de la banniere parsemée de fleurs de lis, mise entre les mains de Clovis par les Anges, ni de l'Oriflamme apportée aussi par la même voie, parceque les Historiens François abandonnent ces Contes, & quelques-uns ne se font pas même une peine de renoncer à l'Histoire de la Sainte Ampoulle (5).

(1) *Hincmar* l. c. *Aviti* Ep. 41. Edit. Sirmondi p. 94.

(2) *Hincmar* ap. *Du Chesne* l. c. p. 527.

(3) *Gregor. Turon.* L. II. C. 31.

(4) *Vertot* Diss. sur la S. Ampoulle, Mem. de l'Acad. des Inscript. T. III. p. 359, 360. Ed. de Hollande.

(5) *Le Gendre* Nouvelle Hist. de France T. I. p. 31 33. *Chalons* Hist. de France T. I. p. 9, 10.

Le bruit des victoires de Clovis ayant volé jusqu'à Constantinople, l'Empereur Anastase lui envoya une couronne & la robe de pourpre, avec le titre de Patrice, de Consul ou d'Auguste (*a*). Non seulement Clovis accepta ces pompeux ornemens mais il s'en revêtit d'une maniere solemnelle; peut-être l'un & l'autre avoient-ils leurs vues, qui étoient bien différentes. L'Empereur pouvoit se proposer de conserver quelque droit sur les Gaules, après les avoir perdues, en conférant des honneurs que Clovis acceptoit, tandis que ce dernier pouvoit les regarder comme une association à l'Empire, ou au moins vouloir que les habitans des Pays conquis en eussent cette idée. Quand il vit que cela avoit réussi, il commença à travailler à la ruine des autres Princes des François, afin de laisser toute la nation réunie sous l'obéissance de ses fils. Sigebert, Roi de Cologne, fut la premiere victime de son ambition; il fit insinuer à Clodoric, fils de ce Prince, que son pere ne pouvoit vivre longtems, étant fort âgé; ensorte que Clodoric fit assassiner Sigebert. Pendant qu'il se mettoit en possession des Etats de son pere, il fut lui même assassiné par un de ses gens; & Clovis ayant paru d'abord à la tête de son Armée ne laissa aucun lieu de douter qu'il ne fût l'auteur de la mort de Clodoric & qu'il avoit eu part à celle de Sigebert (*b*). Il surprit Cararic & le fils de ce Prince, leur fit couper les cheveux, & ordonner le pere Prêtre & le fils Diacre. C'est le premier exemple qu'on trouve de la coutume de couper les cheveux pour rendre un Prince inhabile à porter la couronne. Le fils ayant dit à son pere, que les cheveux repousseroient avec le tems, & qu'ils pourroient alors se venger; Clovis les prévint & leur fit couper la tête (*c*). Il engagea à force de promesses les Officiers de Racanaire, Roi de Cambrai, de le lui livrer avec son frere Richiaire; & après leur avoir reproché leur lâcheté, il les tua de sa propre main. Ceux qui les avoient trahis s'étant plaints, que les présens qu'il leur avoit donnés n'étoient que de cuivre doré, il leur répondit, qu'il ne payoit jamais les traitres en d'autre monnoye (*d*).

Section I. Histoire des Rois de la premiere Race.

Il se défait de plusieurs petits Rois.

510.

Sa mort & son caractere.

Il transféra sa résidence d'abord de Tournai à Soissons, & delà à Paris, dont il fit la Capitale de son Royaume. Il assembla un Concile à Orléans, où se trouverent un assez grand nombre de Prélats, & l'on a encore une lettre qu'ils lui écrivirent à cette occasion (*e*). Il fonda divers Monasteres & bâtit quelques Eglises, ce qui joint à la profession de la Religion Catholique, lui attacha les Evêques, qui contribuerent beaucoup à ses heureux succès. Clovis mourut au mois de Novembre de l'an 511, & fut enterré dans l'Eglise de Saint Pierre & de Saint Paul à Paris, qui porte aujourd'hui le nom de Sainte Genevieve. Il mourut dans sa quarante-cinquieme année, la trentieme de son regne. Les Historiens sont fort partagés sur son caractere. Quelques-uns l'admirent comme un grand Capitaine; d'autres en parlent comme d'un Politique consommé; il y en a même d'as-

(*a*) *Gregor. Turon.* L. II. C. 38.
(*b*) *Aimoin.* de Gestis Franc. C. XVII, XVIII. *Gregor. Turon.* L. II. C. 40. *Had. Valesii* Gest. Francor.
(*c*) *Gregor. Turon.* L. II. C. 41.
(*d*) Le même C. 42.
(*e*) *Sirmond.* Concil. Gall. T. I.

Section I. Histoire des Rois de la premiere Race.

ſez complaiſans pour en faire un Saint (*a*). Un Hiſtorien de notre tems approche plus de la vérité; il dit, que Clovis étoit un grand Prince, & un très-méchant homme (*b*). Il ſe diſtingua ſans contredit par ſon courage & par ſon habileté, & ſa bonne fortune ſurpaſſa encore ſes talens; mais ſes défauts étoient abominables; ce n'eſt pas à un Hiſtorien à les excuſer, & il y auroit quelque choſe d'odieux à y inſiſter. Mais ſans encourir ce blâme, nous pouvons dire, que ſon ambition démeſurée, & l'envie d'aſſurer à ſa famille la ſouveraineté ſur tous les François, partagée juſques alors entre les Chefs des différentes Tribus, furent la ſource des vices qui ternirent l'éclat de ſes grandes qualités, & ne permettent gueres aux autres nations de regretter la gloire, dont quelques Hiſtoriens ſe vantent, d'avoir eu ce Prince pour fondateur de leur empire.

Ses quatre Fils partagent ſes Etats.

Clovis laiſſa quatre fils, qui partagerent entre eux les Etats que leur pere avoit conquis. L'aîné, qui s'appelloit Thierri, avoit environ vingt-ſix ans, & étoit né avant le mariage de ſon pere avec Clotilde; delà quelques Hiſtoriens Modernes ont conclu qu'il étoit bâtard, mais on n'en a point de preuve. Il eut en partage les Provinces Orientales du Royaume de Clovis, & fut nommé Roi de Metz, parcequ'il fit de cette ville ſa Capitale. Clodomir, l'aîné des fils de Clotilde, âgé de ſeize ans, fut Roi d'Orléans. Childebert & Clotaire, étoient, encore enfans; le premier fut Roi de Paris, & le ſecond de Soiſſons, ſous la tutelle de la Reine leur mere. Mais, quoique Grégoire de Tours diſe que ce partage étoit aſſez égal, il n'eſt pas aiſé de dire de quelle façon il ſe fit, ni de marquer les limites de ces Etats (*c*). L'autorité de Clotilde, dont la prudence de cette Princeſſe fut le grand fondement, maintint la paix parmi les François, pendant ſept ans après la mort de Clovis. Il y eut ſeulement un petit démêlé entre Théodoric Roi des Oſtrogoths, & Thierri Roi de Metz, qui s'accommoda à des conditions peu avantageuſes au dernier. On en a aſſigné par conjecture quelques raiſons, que nous ne pouvons rapporter, & qui ne ſont pas aſſez importantes pour donner lieu à quelque obſcurité dans le cours de la narration. Il y a néanmoins aſſez d'apparence que le voiſinage d'un Prince auſſi redoutable que Théodoric, ne contribua pas peu à maintenir la tranquillité dans ce nouveau Royaume.

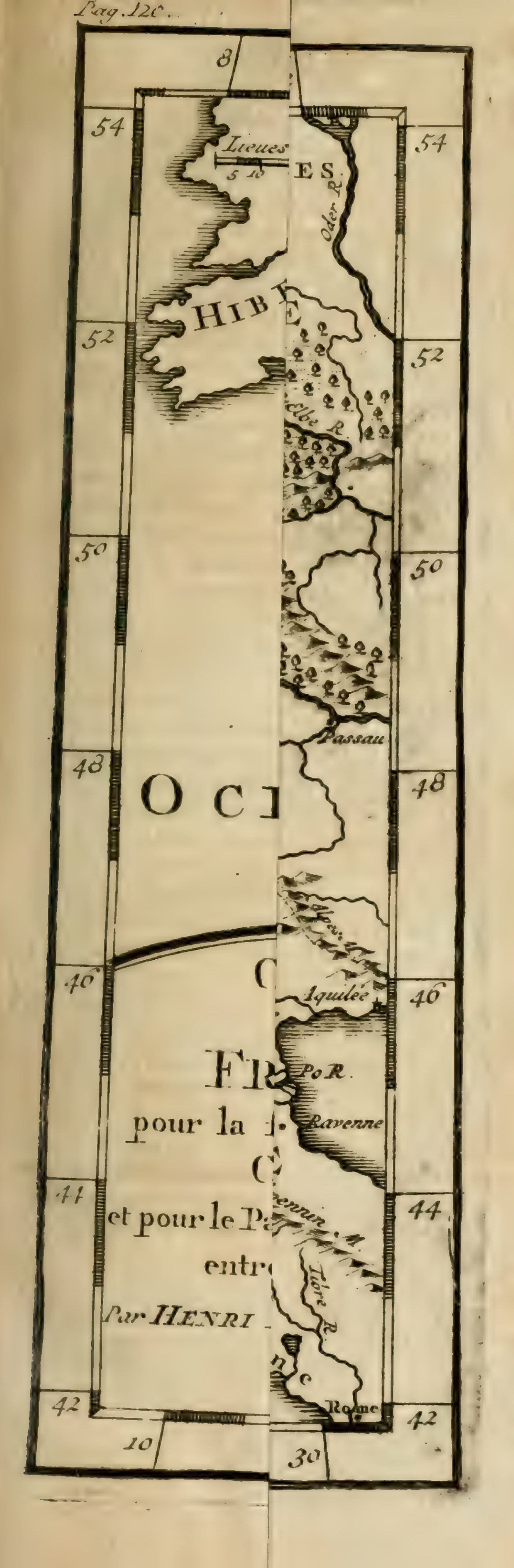
Danois défaits, & conquête de la Thuringe. 520.

Une nombreuſe Flotte, qui portoit une puiſſante Armée de Danois, étant entrée par l'embouchure de la Meuſe, Cochiliac leur Roi débarqua ſes Troupes, & mit tout le Pays à feu & à ſang. Thierri envoya contre ces barbares une Armée ſous la conduite de Théodebert ſon fils; il fit auſſi équipper quelques Vaiſſeaux pour attaquer les Danois par mer. Le jeune Prince s'acquitta de ſa commiſſion avec honneur; il défit les ennemis ſur le rivage, battit leur Flotte, tua leur Roi, mit en liberté les priſonniers, & obli-

(*a*) De la Sainteté du Roi Clovis, avec les preuves & les autorités, & un abregé de ſa vie, par *Jean Savaron*, Lieutenant-Général de Clermont. Paris 1621, in-Fol.

(*b*) *Chalons* Hiſt. de France, Vol. I. p. 15.

(*c*) *Gregor. Turon.* L. III. C. 1. *Agathias.* L. I.



8
54
Lieues
5 10
ES.
Oder R.
HIBE
52
Elbe R.
50
Passau
48
OCI
46
C
Aquilée
FR
Po R.
Ravenne
pour la
C
44
et pour le Pa
entre
Tibre R.
Par HENRI
Rome
42
10
30


CARTE
DE LA
FRANCE
pour la fin du Regne de
CLOVIS
et pour le Partage de ses Etats
entre ses Enfans.
Par HENRI LIÉBAUX Géographe
1728.
Lieues de 25 au degré
OCEAN
HIBERNIE
GRANDE BRETAGNE
Londres
PARTAGE DE CLOTAIRE
AUSTRASIE
PARTAGE DE THIERRI
PARTAGE DE CHILDEBERT
PARTAGE DE CLODOMIR
COMTÉ DE BRETAGNE
Paris
Orleans
Poitou
Berry
ROYAUME DE BOURGOGNE
PARTAGE DE THIERRI
AQUITAINE
ROYAUME DES VISIGOTS
Provence
Dauphiné
Savoie
SAXONS
VANDALES
GERMANIE
THURINGIENS
ALEMANS
SUEVES
BAVAROIS
ROYAUME DES OSTROGOTS
ITALIE
Toscane
ESPAGNE
MER MEDITERRANÉE
CORSE I.
VARNES
Cologne
Metz
Lion
Toulouse
Bourdeaux
Marseille
Narbone
Pyrenées

obligea les Danois de se retirer avec la plus grande précipitation (*a*). Peu après Thierri s'engagea dans une guerre moins honorable, & moins avantageuse, malgré le succès qu'elle eut. Hermanfroi, Roi de Thuringe, avoit à l'instigation d'Amalberge sa femme fait perir son frere Berthaire, & s'étoit saisi de ses Etats. Cette Princesse lui persuada de traiter de la même maniere Balderic son autre frere; mais celui-ci se tenoit sur ses gardes, étant instruit de ses desseins. Hermanfroi s'adressa au Roi de Metz, lui offrant de partager les Etats de Balderic, s'il vouloit se liguer avec lui. Thierri accepta la proposition, & alla joindre Hermanfroi; ils donnerent bataille à Balderic, qui fut défait & tué dans le combat. Hermanfroi s'empara de tous ses Etats, & Thierri n'eut pour toute recompense que le reproche de s'être engagé dans une entreprise odieuse. Un Prince aussi courageux & habile ne pouvoit qu'être fort sensible à un si mauvais procedé; mais voyant Hermanfroi maître de toute la Thuringe, tandis qu'il n'avoit lui-même qu'une partie des Etats de Clovis, il dissimula son ressentiment, en attendant l'occasion de le faire éclater (*b*).

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

522.

Les fils de Clotilde envahissent la Bourgogne & tuent le Roi Sigismond.

Gondebaud Roi de Bourgogne, qui avoit tué son frere Chilperic, pere de Clotilde, étant mort, avoit laissé ses Etats à Sigismond & à Godemar ses fils. La veuve de Clovis engagea ses enfans à déclarer la guerre à Sigismond. Ce Prince s'étoit rendu odieux à ses sujets par une action, que nous avons rapportée ailleurs (*c*). La partie n'étoit pas égale, & Sigismond fut bientôt battu. Comme les François ravageoient le Pays sans ménagement, les Bourguignons ou par chagrin contre l'auteur de leur désolation, ou dans l'espérance d'appaiser les vainqueurs, se saisirent de Sigismond, qui avoit coupé ses cheveux & s'étoit déguisé en Hermite, & le mirent entre les mains de Clodomir, qui avoit déja en sa puissance la Reine de Bourgogne, & deux jeunes Princes ses fils. Il les tint quelque tems en prison à Orléans, mais ayant appris que Godemar s'étoit fait proclamer Roi des Bourguignons, il résolut de les faire mourir (*d*). En-vain Avitus, Abbé de Mici, interceda en leur faveur, promettant à Clodomir la victoire, s'il acordoit la vie à ces infortunés, il ne se laissa point fléchir, & ils furent jettés dans un puits, pour venger la mort de Chilperic, que son pere Gondebaud avoit traité de la même maniere. La pitié que tout le monde eut de Sigismond, lui procura le titre de Saint, qu'il ne méritoit pas d'ailleurs (*e*). Clodomir, car il ne paroit pas que ses freres ayent pris part à cette seconde guerre, Clodomir, dis-je, entra en Bourgogne à la tête de son Armée, livra bataille à Godemar & le défit. Mais dans la chaleur de la poursuite, s'étant engagé trop loin, il fut enveloppé & percé de coups. On mit sa tête au bout d'une lance, & les Bourguignons s'étant ralliés marcherent aux François, se flatant que cet objet leur feroit tomber les armes des mains; mais il leur inspira au contraire une telle fureur, qu'après avoir taillé l'Armée de Godemar en pieces, ils l'obligerent

(*a*) *Gregor. Turon.* l. c. C. 3. Gesta Franc: C. XIX.

(*b*) *Gregor. Turon.* ubi sup. C. 4. Auctor vitæ Theodoric. Abb. Rhemensis.

(*c*) Gesta Reg. Francor. C. XX.

(*d*) *Marius* Avent. in Chron.

(*e*) *Gregor. Turon.* L. III. C. 6. Passio S. Sigismundi.

Section I *Histoire des Rois de la* premiere Race.

de prendre le fuite (*a*). Clodomir laiſſa trois fils, ce qui n'empêcha pas ſes freres de ſe ſaiſir de ſes états, ſous le ſpécieux prétexte de prendre les jeunes Princes ſous leur tutelle: nous verrons dans la ſuite de quelle façon ils s'en acquiterent.

Thierri *ſubjugue la Thuringe & ſe défait de* Hermanfroi.

Thierri Roi de Metz, voyant la puiſſance des Oſtrogoths fort affoiblie par la mort de Théodoric, jugea l'occaſion favorable pour ſe venger de Hermanfroi. Il engagea Clotaire Roi de Soiſſons à le ſeconder dans cette guerre, & au tems marqué ils entrerent dans la Thuringe à la tête de deux puiſſantes Armées; ils s'étoient joints après avoir paſſé le Rhin, & Théodebert commandoit une partie des Auſtraſiens ſous les ordres de ſon pere (*b*). Hermanfroi avoit eu le tems de ſe préparer à ſe bien défendre. Les Alliés le trouverent dans une vaſte plaine où il avoit rangé ſon Armée en
531. ordre de bataille, ayant à dos une riviere profonde & rapide. Les François ſe mirent promptement en ordre, & attendirent qu'on vint les attaquer, mais voyant que les Thuringiens ne s'ébranloient point, ils s'avancerent pour les charger. Hermanfroi avoit fait faire ſur tout le front de ſon armée quantité de foſſes d'eſpace en eſpace, & les avoit fait recouvrir de gazon; un grand nombre de François donnerent dans le piege & y périrent. Clotaire s'en étant apperçu fit faire alte aux Troupes qui ſuivoient, & fit paſſer ſa Cavalerie entre les foſſes, & pouſſa ſi vivement les Thuringiens, qu'il les mit en deſordre. Théodebert ſuivit l'exemple de ſon oncle avec l'Infanterie, & Thierri ayant pris les ennemis en flanc, la déroute fut bientôt générale, & la riviere qu'ils avoient derriere eux ne leur ayant pas permis de ſe ſauver, la plupart furent taillés en pieces ou ſe noyerent (*c*). Théodat frere de la Reine Amalberge la conduiſit en lieu de ſureté, & Hermanfroi s'étant échapé avec peine erra de lieu en lieu déguiſé. Sa Capitale fut priſe, & tout le Pays dévaſté. Peu de tems après cette victoire, Thierri demanda un entretien particulier à ſon frere Clotaire; celui-ci étant à la porte de la ſalle où ils devoient conférer enſemble, aperçut les pieds de quelques ſoldats qui étoient cachés derriere la tapiſſerie; ſe défiant alors de quelque deſſein contre ſa perſonne, il fit ſigne à ſes gens d'avancer & d'entrer avec lui. Thierri entretint ſon frere de diverſes choſes touchant leurs intérêts; il lui marqua même plus de cordialité que jamais, & lui fit préſent d'un fort beau baſſin d'argent; Clotaire le reçut, & s'en retourna bien réſolu de ne plus courir le même riſque (*d*). A la fin de la campagne, Thierri déclara que s'étant vengé du manque de parole de Hermanfroi, ce Prince pouvoit venir le trouver en aſſurance à Tolbiac, pour traiter de la paix. Hermanfroi s'y rendit & fut bien reçu; mais comme quelques jours après ils ſe promenoient enſemble ſur les murailles de la ville, Thierri s'étant un peu écarté, quelqu'un pouſſa Hermanfroi, & le précipita du haut de la muraille dans le foſſé, où il expira ſur le champ; & tous ſes Etats furent ſoumis à Thierri (*e*).

(*a*) Geſta Reg. Francor. C. 21.
(*b*) *Gregor. Turon.* ubi ſup.
(*c*) Geſta Reg. Francor. C. XXII.
(*d*) *Gregor. Turon.* L. III. C. 7.
(*e*) *Procope* Bell. Goth. L. I. C. 13.

Section I. Histoire des Rois de la premiere Race.

Childebert attaque les Visigoths pour venger Clotilde sa sœur.

Pendant que ce Prince & Clotaire étoient occupés en Thuringe, Childebert, Roi de Paris, étoit engagé dans une autre guerre, dont nous avons rapporté la cause & l'issue dans un autre endroit ; ainsi nous en parlerons ici très-succinctement. Clotilde sa sœur avoit épousé Amalaric Roi des Visigoths ; elle étoit aussi zélée Catholique, qu'Amalaric étoit obstiné Arien ; cette différence de Religion rompit bientôt la bonne intelligence entre eux & Childebert prit les armes pour venger sa sœur des mauvais traitemens qu'elle essuyoit. Comme il étoit en chemin pour le Languedoc, appellé alors Septimanie, qui étoit en la puissance des Goths, on lui apporta le faux avis, que son frere Thierri avoit été tué dans la bataille contre Hermanfroi ; il ne lui en fallut pas davantage pour fondre dans l'Auvergne, qui appartenoit à Thierri ; la Capitale lui ayant été remise par trahison, il en prit possession. Mais à peine avoit-il reçu les hommages des habitans (*a*), qu'il vint des nouvelles certaines, que Thierri non seulement vivoit, mais qu'il étoit victorieux. Childebert abandonna sa nouvelle conquête plein de honte & de confusion ; & pour effacer la mémoire de cette démarche précipitée, il reprit sa premiere expédition, dans laquelle il eut tout le bonheur qu'il pouvoit souhaitter. Il défit Amalaric, se rendit maître de Narbonne, & le Roi des Visigoths ayant été tué par ses propres sujets, on lui rendit la Reine sa sœur, qui mourut en chemin, en allant à Paris. Childebert y retourna en triomphe, avec son armée chargée de butin : il se trouva parmi les dépouilles quantité de riches Vaisseaux tirés des Eglises Ariennes ; le Roi les fit distribuer aux Eglises de son Royaume, & se concilia par là l'affection du Clergé & l'estime des Prélats (*b*). Clotaire son frere le félicita sur l'heureux succès de son expédition, & ils s'unirent plus étoitement que jamais, par les défiances qu'ils avoient conçues de Thierri ; ils ne laisserent pas de lui proposer de se reconcilier ensemble, & de les seconder dans la guerre qu'ils vouloient entreprendre contre les Bourguignons. Comme cela ne s'accordoit pas avec les vues politiques de Thierri, il les refusa. Ils entreprirent alors de se mettre en sureté de son côté, en excitant par leurs intrigues une sédition, parmi ses Troupes, & en fomentant une rebellion en Auvergne, où il fut obligé d'envoyer l'élite de son Armée, sous la conduite de son fils Théodebert. Childebert & Clotaire ayant ainsi donné assez d'occupation chez lui à leur frere, continuerent leurs préparatifs contre Godemar, qui peu à peu avoit recouvré toute la Bourgogne, & assembloit toutes ses forces pour se défendre (*c*).

Guerre de Bourgogne & d'Auvergne ; révolte & assassinat de Munderic. 532.

Les deux Rois François entrerent dans le Pays ennemi avec une puissante Armée, & commencerent par le siege de la ville d'Autun, qu'ils emporterent ; ils s'avancerent ensuite jusqu'à Vienne, qu'ils prirent aussi ; comme ils vouloient conserver des conquêtes, qui leur coutoient assez cher, ils finirent la campagne, & prirent des quartiers d'Hiver dans le voisinage (*d*). En attendant Thierri, qui s'appercevoit que la guerre d'Auvergne

(*a*) *Gregor. Turon.* l. c. C. 9. *Procop.* ubi sup.

(*b*) *Isidor.* Hispal. *Gregor. Turon. Cassiodor.*

(*c*) *Gregor. Turon.* L. III. C. 11.

(*d*) Le même, *Cassiodor.* Variar. L. II.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

pouvoit devenir dangereuse, se rendit en personne dans cette Province; comptant que son caractere & son expérience seroient plus propres à la réduire, que la douceur & la générosité d'un jeune Prince tel que son fils. Il fit paroitre d'abord une grande rigueur; mais tout d'un coup, sous prétexte d'un songe ou d'une vision il changea de conduite, & en fesant grace à ses sujets, qui étoient au desespoir, il les engagea à une soumission, à laquelle il n'auroit peut-être pas pu si aisément les contraindre (*a*). Il fit son entrée dans la ville d'Auvergne, où il se contenta de punir la famille du Sénateur Arcade, qui avoit livré cette ville à Childebert. Mais lorsqu'il croyoit avoir pacifié la Province, il fallut, recommencer de nouveau. Un grand Seigneur du Pays, appellé Munderic, qui prétendoit être de la famille Royale de Clovis, non seulement se souleva, mais prit le titre de Roi, & assembla une Armée, qui étoit composée principalement de ceux que les Troupes du Roi avoient ruinés (*b*). Thierri tenta d'abord la voye de la négociation pour l'avoir en son pouvoir, mais cet expédient ne lui ayant pas réussi, il l'assiegea dans une place forte, nommée Vitri. La Garnison étant nombreuse & composée de gens determinés ils firent une résistance opiniâtre. Le Roi envoya alors un de ses Domestiques nommé Arégisile, homme adroit & hardi, pour engager Munderic à sortir de sa Place. Arégisile représenta à Munderic la grandeur du danger auquel il s'exposoit, & il le fit si énergiquement, que Munderic consentit de se rendre, après qu'Arégisile eut juré sur l'autel qu'il auroit son pardon (*c*). Ils sortirent ensemble, suivis de quelques-uns des gens de Munderic, & trouverent plusieurs soldats qui regardoient tous fixement Munderic; Aregisile leur demanda en colere, s'ils n'avoient jamais vu Munderic, qu'ils le regardoient si attentivement? C'étoit le signal qu'il leur avoit donné pour fondre sur Munderic, mais celui-ci eut le tems de lui passer au travers du corps une espece de lance qu'il avoit à la main, en lui disant, *Parjure tu me fais périr, mais tu périras avant moi;* mais ayant été enveloppé avec ses gens, ils furent taillés en pieces (*d*). Thierri ayant pacifié l'Auvergne pour la seconde fois, y laissa Théodebert avec quelques Troupes, pour y maintenir la tranquillité. Il retourna à Metz, méditant de plus grands desseins, & brûlant du desir de chasser les Ostrogoths & les Visigoths des Provinces, qu'ils tenoient encore dans les Gaules; il comptoit, suivant la maxime de sa famille, qu'il n'avoit rien tant qu'il n'étoit pas maître de tout.

Clotaire *par l'avis de* Childebert *poignarde leurs neveux dont ils parta-*

La Reine Clotilde étant venue à Paris avec ses petits-fils Gunthaire, Théodebalde & Clodoalde, fils de Clodomir, pressa Childebert de rendre justice à ces jeunes Princes. Il feignit d'entrer dans ses vues, & manda son frere Clotaire sous prétexte de regler le partage de la succession de Clodomir entre ses trois enfans. Après avoir conféré ensemble, ils envoyerent à la Reine Clotilde demander les jeunes Princes; elle les fit partir

(*a*) *Had. Valesii* Gest. Francor. *Greg. Turon.* l. c. C. 12.
(*b*) *Aimoin.* de gest. Francor. L. II. C. 8.
(*c*) *Greg. Turon.* ubi sup. C. 13.
(*d*) *Baluze* Hist. de la Maison d'Auvergne, T. I. vers le fin. *Gregor. Turon.* L. III. C. 11.

ſans ſe défier de rien, en diſant qu'elle oublieroit la mort funeſte de leur pere en les voyant regner (*a*). Elle fut fort ſurpriſe d'apprendre qu'on leur avoit donné des gardes; mais ſa ſurpriſe augmenta, lorsque quelques jours après Arcade, ce Sénateur qui avoit livré la ville d'Auvergne à Childebert, la vint trouver de la part des deux Rois, & lui préſenta des ciſeaux & une épée nue, diſant qu'il falloit qu'elle choiſit entre ces deux choſes. Conſternée de ce barbare meſſage, il lui échapa dans le fort de ſa douleur de dire, qu'elle aimoit mieux voir ſes petits-fils morts, que les cheveux coupés. Arcade ayant porté cette réponſe aux deux Rois; Clotaire enfonça ſur le champ ſon poignard dans le cœur à Théobalde, âgé de dix ans (*b*). Gunthaire, qui n'avoit gueres que ſept on huit ans, embraſſa les genoux de ſon oncle Childebert; ce Prince attendri par les larmes de cet enfant, conjura Clotaire de l'épargner. Alors ce furieux lui dit brûlant de colere ,, C'eſt toi qui m'as engagé à commettre ce crime, & ,, tu recules ! Meurs toi-même ou laiſſe moi achever ce que j'ai com- ,, mencé". Childebert effrayé ſe retira, & Clotaire égorgea l'enfant. Pendant cette eſpece de conteſtation, des gens de Childebert cacherent Clodoalde; Clotaire en fut ſi irrité, qu'il acheva d'aſſouvir ſa rage ſur les Gouverneurs & les Domeſtiques, qui avoient ſuivi les Princes, qu'il fit tous aſſaſſiner (*c*). Clodoalde entra dans les ordres ſacrés; l'innocence de ſes mœurs l'a fait paſſer pour un Saint, & il a laiſſé ſon nom au village de S. Clou auprès de Paris (*d*). Il eût été aſſez naturel que Thierri, qui n'avoit aucune part au meurtre de ſes neveux, en eut tiré vengeance; mais comme il avoit une partie de leurs Etats, il ſe reconcilia avec ſes freres, & ſe ligua avec Clotaire pour chaſſer les Oſtrogoths des Gaules, afin de partager entre eux ce qu'ils y poſſedoient (*e*).

Section I. *Hiſtoire des Rois de la premiere Race.* — *gent les Etats.* 533.

Pour exécuter cette grande entrepriſe Clotaire envoya une Armée ſous la conduite de ſon fils Gunthier, qui s'avança juſqu'à Rodez; Théodebert de ſon côté marcha à la tête des Troupes de ſon pere; mais auſſitôt que la guerre fut commencée, Gunthier s'en retourna, ſans qu'on en marque la raiſon, & laiſſa à Théodebert ſeul le ſoin de pourſuivre l'expédition (*f*). Dans le cours de la guerre, il rencontra une Dame, nommée Deuterie, qui avoit ſon mari, de la beauté & de l'eſprit, bien qu'elle eût paſſé la grande jeuneſſe; il en devint ſi amoureux, qu'après une campagne, où il ne fit pas grand choſe, il ſe retira en Auvergne & mit ſes Troupes en quartier d'hiver (*g*). Thierri, après avoir ſoumis cette Province en avoit confié le Gouvernement à Sigivalde; ce Seigneur comptant que le peuple n'avoit gueres de juſtice à eſpérer de la Cour, avoit exercé mille violences. Convaincu de crimes atroces, Thierri le fit venir à Metz, & lui fit couper la tête. Appréhendant que Givalde, fils de Sigivalde, n'entreprit un jour ou l'autre de venger la mort de ſon pere, il envoya ordre à Théodebert de l'arrêter & de le faire auſſi mourir. Théodebert, qui étoit Parrain de

Ces deux Princes achevent de conquerir la Bourgogne. 534.

(*a*) Le même C. 18.
(*b*) *Fredegar.* Epit. & Chron.
(*c*) *Gregor. Turon.* ubi ſup.
(*d*) *Fredegar.* l. c.
(*e*) *Gregor. Turon.* ubi ſup.
(*f*) *Adon.* Brev. Chron.
(*g*) *Gregor. Turon.* l. c.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

ce jeune Seigneur, le fit venir fecretement, lui montra l'ordre du Roi, lui donna le tems de fe mettre en lieu de fureté, & lui confeilla de ne pas paroitre dans le Pays, tant que le Roi vivroit (*a*). Dans ces entrefaites Childebert & Clotaire acheverent de faire la conquête de la Bourgogne, les uns difent que Godemar fut tué, mais d'autres prétendent qu'il fe retira en Efpagne, d'où il paffa en Afrique (*b*). Ce befoin que les deux Rois avoient de leurs Troupes pour cette guerre, fut peut-être une des raifons du rappel de Gunthier; mais il y en avoit une autre; la fanté de Thierri s'affoibliffoit, & fes deux freres avoient de fi grandes intelligences dans fes Etats, qu'ils fe flatoient de fupplanter leur neveu, à quoi la guerre contre les Oftrogoths qu'il avoit fur les bras, contribua felon toutes les apparences. Mais Théodebert ayant été informé à tems de leur cabales, fe rendit promptement à Metz, déconcerta leurs mefures, & le Roi étant mort fut proclamé fans difficulté & fe mit en poffeffion des Etats de fon pere (*c*). Le procedé de fes oncles & le rifque qu'il avoit couru d'être exclus le chagrinerent, mais il eut la prudence de diffimuler fon mécontentement.

Mort de Thierri.

Childebert *fe reconcilie avec* Théodebert, *fucceffeur de* Thierri.

Childebert, qui étoit naturellement timide, appréhenda le reffentiment de fon neveu, & comme il haïffoit fon frere, il réfolut de fe réconcilier avec le premier, & de tâcher de lui faire oublier ce qu'il avoit entrepris à fon préjudice. Théodebert ne fit aucune difficulté, & eut fa part de la Bourgogne (*). Il accepta même l'invitation que Childebert lui fit de venir à Paris, où il fut reçu avec tous les honneurs poffibles, & fon oncle le déclara fon fucceffeur (*d*).

Affaire d'Italie & d'Orient.

En Italie, Amalafonthe fille de Théodoric, après avoir perdu fon premier mari, époufa Théodat fon coufin, qui la paya d'ingratitude: l'ambition le pouffa à la faire arrêter, & à lui ôter la vie. Cette action fournit à l'Empereur Juftinien un prétexte fpécieux d'entreprendre de chaffer les Oftrogoths d'Italie (*e*). Pour faciliter l'exécution de ce deffein, il envoya des Ambaffadeurs aux trois Rois François, qui négocierent fi habilement, qu'ils engagerent les Rois François à fe liguer avec l'Empereur, mais ces Princes tirerent adroitement de lui de grands préfens & de groffes fommes. Cela ne les empêcha point de traiter auffi fecretement avec Théodat, qui offrit de leur céder tout ce que les Oftrogoths poffédoient dans les Gaules. Ce Prince fe conduifit fi mal que fes fujets fe révolterent contre lui & le tuerent; ils éleverent fur le trône Vitiges, qui n'y avoit d'autre droit que celui d'être grand Capitaine; mais pour s'y affurer un titre il époufa la Princeffe Matazunte, fille de la Reine Amalafonte; ce fut lui qui acheva de conclure la Traité avec les Rois François, par le-

(*a*) *Caffiodor.* L. II. Ep. 1.
(*b*) *Harmar.* Cont. in Chron.
(*c*) *Gregor. Turon.* L. IV. C. 7.
(*d*) Le même.
(*e*) *Procop.* de Bell. Goth. L. I. C. 4, 5.

(*) L'Auteur Anglois a fuivi M. Valois & le P. Jourdan, qui ont cru que la guerre de Bourgogne étoit finie avant l'avénement de Théodebert à la Couronne. Mais d'autres Ecrivains prétendent que Théodebert fe joignit à fes deux oncles, & leur aida à conquérir la Bourgogne; & qu'en conféquence il la partagea avec eux. Voy. *Daniel* T. I. p. 144, 145. Edit. in 8vo. Rem. du Trad.

quel il leur céda la Provence (*a*), qu'ils partagerent entre eux. Childebert eut Arles dans son partage; Marseille fut dans celui de Clotaire, & Théodebert fit valoir à cette occasion un droit qu'il prétendoit avoir sur une partie des Alpes Rhetiques, aujourdhui les Montagnes des Grisons. Il se fondoit sur ce que Clovis s'étoit rendu maître de tout le Pays des Allemands, & par conséquent qu'il avoit droit sur le Pays que cette Nation avoit occupé sur les frontieres des Gaules; Vitiges consentit donc à le lui céder (*b*). Dans le tems même que ce Traité fut conclu & exécuté, Justinien comptant sur les promesses de Théodebert, l'avoit adopté, pour lui témoigner son amitié & son estime (*c*). Il nous est permis de traiter cette duplicité du Prince François de basse & d'infâme; ce sont les qualifications & même d'autres plus dures qu'y donne un Historien François, qui a fait avec autant de hardiesse que d'impartialité un portrait naturel des regnes dont il s'agit ici (*d*). Cette remarque nous a paru nécessaire, pour qu'on ne nous taxe point d'en avoir donné de fausses idées.

Théodebert entre en Italie.

Théodebert alla plus loin, & en donnant de nouvelles espérances à Justinien, il l'engagea à lui accorder les mêmes Provinces que les Ostrogoths avoient déjà cedées; par là toutes les prétentions des Empereurs sur les Gaules furent éteintes, & on les regarda universellement comme le patrimoine des François (*e*). Belisaire qui commandoit pour l'Empereur en Italie, y avoit fait la guerre avec succès, & avoit réduit les Goths à la derniere extrémité, malgré la valeur & l'habileté de Vitiges. Ce Général apprit avec surprise que Théodebert avoit passé les Alpes à la tête de cent mille hommes, avec lesquels il traversa l'Italie, pillant & ravageant tout. Il avoit auparavant envoyé un Corps de dix mille Bourguignons au secours des Goths; bien qu'ils en eussent tiré peu de service, ils se flaterent que Théodebert n'étoit venu avec une si puissante Armée, que pour prévenir leur entiere ruine; tandis que Belisaire, fondé sur le dernier Traité espéroit que les François le seconderoient (*f*). Théodebert trompa l'espoir des uns & de l'autre; il attaqua & tailla en pieces les Goths, qui l'avoient reçu comme ami; & immédiatement après, il battit une partie des Troupes de l'Empereur. On ne comprend pas trop quel étoit son dessein sinon de charger son Armée de butin; ce fut dans cette vue qu'il força la ville de Genes, & la saccagea. Voyant ensuite son Armée fort diminuée par les maladies, il prit le parti de s'en retourner, laissant un de ses Capitaines avec de Troupes à la garde de quelques postes (*g*). Belisaire ayant enfermé Vitiges dans Ravenne, où il le tenoit étroitement assiegé; les Rois François le firent assurer d'un puissant secours, & Théodebert fit des préparatifs pour passer encore en Italie avec une nombreuse Armée. Mais Vitiges le prévint en se rendant à Belisaire, qui le mena à Constantinople, où il passa le reste de ses jours avec la qualité de Patrice (*h*). On voit par là qu'il se défioit des François, & qu'il ne fesoit fond sur aucun Traité avec eux.

(*a*) *Marius* Aventic. Chron.
(*b*) *Agathias* L. I.
(*c*) *Procop.* ubi sup.
(*d*) *Le Gendre* Hist. de France T. I.
(*e*) *Alon.* Brev. Chron.
(*f*) *Procop* l. c. L. II. C. 25.
(*g*) *Paul. Longobard.* L. II. C. 11.
(*h*) *Procop.* Bell. Goth. L. III. C. 1.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

Childebert & Théodebert *font la guerre à* Clotaire & *se reconcilient avec lui.*

541.

Les François n'ayant plus de guerre au dehors, ces esprits inquiets en commencerent une au dedans du Royaume. Clotaire, suivant quelques Ecrivains, fut l'aggresseur, & fit une irruption sur les terres de Childebert. Celui-ci secondé de l'Armée de Théodebert, marcha contre lui, & le surprit à l'entrée de la forêt de Bretone, proche de la Seine. Clotaire fit abattre autour de son camp quantité d'arbres pour en embarasser les aproches, & s'y défendre (*a*). Childebert & Théodebert, dont les forces étoient supérieures aux siennes, avoient tout préparé pour donner l'assaut, lorsqu'il survint une horrible tempête, mêlée d'éclairs, de tonnerres & de pluie; Childebert qui étoit naturellement doux, regarda cet accident comme un miracle, envoya faire des propositions de paix à son frere, qui les accepta, & se reconcilia avec lui & Théodebert (*b*). Quelque tems après il se tint un Concile à Orléans; on voit par les Canons de cette Assemblée, qu'il y avoit encore en ce tems-là quelques restes de Paganisme en France; & que plusieurs de ceux qui professoient le Christianisme, le mêloient avec des cérémonies idolâtres & superstitieuses. Ce fut aussi alors qu'il se fit une revision de la Loi Salique, & qu'on y fit quelques additions.

Childebert & Clotaire *entrent en Espagne, & son battus par les Visigoths.*

543.

Childebert & Clotaire, pour prouver la sincérité de leur reconciliation & pour donner en même tems de l'occupation à un peuple ennemi du repos prirent la résolution d'attaquer les Visigoths, pendant que Théodebert travailloit à ruiner les Goths d'Italie (*c*). Les deux freres s'avancerent jusqu'à Saragosse, presque sans opposition, & leur Armée s'étant enrichie du butin qu'elle avoit fait dans les riches contrées où elle avoit passé, ils se déterminerent au retour. Plusieurs Historiens François disent que cette retraite se fit avec beaucoup de courage & de conduite; mais les Historiens Espagnols rapportent avec plus de vraisemblance, que les deux Rois ne se retirerent, qu'après que leur Armée eut été défaite à platte couture, par Theudisele Général des Goths; & qu'il ne se seroit gueres sauvé de François, si l'avarice, qui regne dans tous les Pays & chez tous les peuples, n'avoit engagé le Général Visigoth à leur faciliter la retraite. Car moyennant une grosse somme d'argent, il convint de laisser quelques-uns des passages libres pendant un jour & une nuit; les François qui ne purent se sauver dans cet intervalle de tems furent passés au fil de l'épée (*d*). On assure que les François eurent leur revanche, & qu'ils défirent en Languedoc une Armée Espagnole qui y avoit été transportée par mer, dont ils firent un grand carnage. Mais comme nous avons parlé de cette action ailleurs, nous ne nous y arrêterons point; d'autant plus que les deux Partis paroissoient au moins lâs de la guerre, sinon souhaiter la paix (*e*). D'ailleurs les affaires d'Italie attiroient de nouveau l'attention des François, suivant l'ancienne maxime qu'il fait bon pêcher en eau trouble, pour s'aggrandir aux dépens des autres. Maxime qui les rendit également redoutables & odieux à leurs voisins, qui n'ont pas manqué de dépeindre des plus noires couleurs leurs injustes procédés tant en paix qu'en guerre.

Théo-

(*a*) Gesta Reg. Franc. L. XXV.
(*b*) *Greg. Turon.* L. III. C. 28.
(*c*) *Greg. Turon.*
(*d*) *Isidor.* Hisp. in Chron.
(*e*) *Festus Avienus.*

Section I. Histoire des Rois de la premiere Race.

Théodebert devient ennemi de Justinien, & meurt en fesant des préparatifs contre lui.

Théodebert entama de nouvelles négociations avec Justinien, & obtint de lui une renonciation en forme à tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur les Provinces & sur les Places, que l'extremité où ils s'étoient vus avoit obligé les Ostrogoths de céder, & dont l'Empereur avoit aussi fait la cession, sans pourtant renoncer expressément à la Souveraineté. C'est ainsi que par la cession des droits d'une part, & la possession de l'autre les François devinrent les maîtres légitimes des Provinces maritimes des Gaules, que la puissance de Théodoric avoit défendues contre l'ambition de Clovis. Théodebert avoit néanmoins de plus grandes vues encore : il négocia aussi avec Totila, qui avoit rétabli en quelque façon les affaires des Goths en Italie, & voulut voir ce qu'il pourroit faire de ce côté-là. Mais ce vaillant & généreux Prince, qui recherchoit l'amitié des François & la vouloit d'une maniere honorable, fit demander à Théodebert sa fille en mariage; proposition que le Roi François rejetta avec mépris. Car comme les Ostrogoths vouloient chasser les Impériaux d'Italie, & conserver les Provinces qu'ils avoient conquises; que d'autre part Justinien avoit résolu d'exterminer les Ostrogoths, afin de rétablir l'autorité de l'Empire en Italie; Théodebert avoit en vue la ruine des uns & des autres, afin d'établir l'empire des François en Italie, comme Clovis l'avoit établi dans les Gaules (*a*). Son Général Bucelin, pour exécuter ce projet, se saisit de 547.
plusieurs Places de la Ligurie, & étendit ses conquêtes le long des côtes, tandis que Théodebert méditoit de faire une diversion en portant la guerre sur les terres de Justinien, par laquelle il auroit conduit ses Troupes & celles de ses Alliés jusqu'aux portes de Constantinople (*b*). Les Princes de son humeur manquent rarement de prétextes ; d'ami & d'allié de Justinien il étoit devenu son ennemi mortel; l'intérêt étoit le principe d'une conduite, qu'il couvrit du zèle pour sa gloire. L'Empereur, enorgueilli par les victoires que ses Généraux avoient remportées, avoit pris suivant l'ancienne coutume des Romains différens titres, & entre autres celui de *Francique*, donnant à entendre par là qu'il étoit le vainqueur des François. Théodebert, qui cherchoit un prétexte, saisit avidement celui-là, demanda fierement raison de cette injure à Constantinople, & tâcha d'engager dans sa querelle les autres peuples septentrionaux auxquels la vanité de l'Empereur fesoit la même insulte (*c*). Mais au milieu de ces vastes projets, dont Théodebert auroit trouvé l'exécution fort difficile, la mort l'emporta au grand regret des François, & à la joie de ses voisins (*d*); qui tous redoutoient sa grande capacité, à l'exercice de laquelle l'ambition & l'intérêt présidoient.

Son fils Théodebalde lui succede, & meurt sans posterité.

Theodebalde ou Thibaut, fils unique de Théodebert, bien qu'âgé seulement de treize ans, & que la légitimité de sa naissance eut pu être contestée, succeda au Royaume de son pere, sans la moindre dispute. Il est vrai que son pere avoit pris sagement ses précautions, & que l'attachement qu'avoient pour sa famille les Généraux qui comman-

(*a*) *Procop.* ubi sup. L. III.
(*b*) *Aim.* Brev. Chron.
(*c*) *Agathias* L. I.
(*d*) *Gregor. Turon.* L. III. C. 34. *Agathias.* ubi sup.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

doient ſes Troupes, y contribuerent beaucoup; puiſque ſans cela il auroit pu y avoir bien des troubles (*a*). L'Empereur Juſtinien envoya un Ambaſſadeur à Théodebalde, dans l'eſpérance d'engager les Miniſtres qui gouvernoient d'entrer dans ſes vues, au lieu de ſuivre celles de Théodebert. Ces Miniſtres ſe conduiſirent comme ſi leur ancien maître eût été vivant, & qu'il leur eut preſcrit ce qu'ils devoient faire. Ils reçurent l'Ambaſſadeur de Juſtinien avec toute la diſtinction poſſible, & lui firent au nom du jeune Roi une réponſe très-favorable; ils envoyerent même un Ambaſſadeur à Conſtantinople, chargé d'inſtructions pacifiques, & ils tirerent comme antécedemment un grand parti de ces négociations, parceque l'Empereur appuyoit toujours les propoſitions qu'il feſoit aux François de préſens conſiderables (*b*). Mais quand Juſtinien crut être ſûr de cette belliqueuſe & entreprenante nation, il ſe trouva plus loin de ſon compte que jamais. Bucelin & Leutharis à la tête d'une nombreuſe armée de François entrerent en Italie; & comme ils déclarerent qu'ils agiſſoient de leur chef, & ſans ordre de leur Cour, ils mirent l'Empereur dans l'embarras, ne ſachant ni ce qu'il devoit attendre d'eux, ni comment ſe conduire à leur égard (*c*). Narſes ſon Général le tira de peine par la valeur & la conduite qu'il témoigna dans une guerre, qui avoit mis fin à l'empire des Oſtrogoths, & qui arrêta l'impétuoſité des François; ceux-ci ſouffrirent auſſi de la meſintelligence de leurs Généraux, tous deux Allemands de naiſſance. Leutharis avoit négocié avec les Oſtrogoths, auxquels il promettoit toute l'aſſiſtance qui dépendroit de lui, moyennant qu'ils le reconnuſſent pour
555. leur Roi; ce qui aboutit à la perte de l'un & des autres (*d*). Dans ces entrefaites, Théodebalde après un regne court & foible mourut à Compiegne; ſes Etats auroient dû alors être partagés entre ſes deux grands oncles (*),

(*a*) *Procop.* L. IV.
(*b*) *Agathias* L. I.
(*c*) *Marius* Avent. in Chron.
(*d*) *Greg. Turon.* L. IV. C. 9.

(*) Théodevalde, ainſi qu'un ancien Hiſtorien l'appelle, ou Théodebalde & Thibaut, car c'eſt le même nom, ſucceda à ſon pere, bien qu'il eût une paralyſie; ce que font valoir comme une preuve déciſive ceux qui prétendent que le droit ſucceſſif-héréditaire avoit lieu en ce tems-là (1). Immédiatement après la mort de ſon pere, il y eut une ſédition, dans laquelle Parthien, qu'on regardoit comme l'auteur de quelques impôts onéreux établis ſous le regne de Théodebert, fut aſſommé de pierres; ce dont un Hiſtorien moderne (2) blâme le Roi, qu'il traite de Prince foible & ſans cœur. Mais ſi l'on fait réflexion qu'il n'avoit que treize ans, il paroit excuſable, indépendamment de ſes infirmités. Il ſe peut cependant que le Roi agît par d'autres motifs; car quelque infirme qu'il fût de corps, il paroit qu'il ne manquoit pas d'eſprit, par un trait que raconte Gregoire de Tours, qui ajoute qu'il excita un mécontentement général parmi ſes Courtiſans. Un jour, dit-il, que le Roi parloit des Miniſtres qui abuſent de leur pouvoir, & qui pillent les peuples, ce Prince dit; il y avoit un homme qui avoit du vin excellent, qu'il gardoit dans un vaiſſeau fort large, qui avoit le col étroit; l'ayant laiſſé ouvert il s'y gliſſa un Serpent, qui but ſi copieuſement, qu'il ne put plus reſſortir. Le proprietaire du vin étant ſurvenu & voyant le ſerpent qui ſe tourmentoit & feſoit mille tours,

(1) *Marius* Avent. Chron. *Greg. Turon.* L. III. C. 36. Memoire p. établir que le Royaume de France a été ſucceſſif-héréditaire dans la premiere Race par *M. de Foncemagne.* Mem. de l'Acad. des Inſcript. T. IX. p. m 440.
(2) *Le Gendre* T. I. p. 127.

comme cela se fesoit parmi les François à l'égard des autres Principautés, & même des moindres Seigneuries.

Clotaire lui succede dans l'Austrasie.

Mais Clotaire Roi de Soissons, qui de tous les fils de Clovis étoit celui qui avoit le plus l'humeur de son pere, ayant une puissante Armée sur pied, se rendit en personne à Metz, & tant par raisons & par promesses, que par menaces, il engagea les Seigneurs d'Austrasie à le reconnoitre seul en qualité de successeur de son neveu (*a*). Childebert Roi de Paris, qui étoit son aîné, affectoit une grande pieté, & étoit alors occupé principalement d'affaires Ecclésiastiques. Il ne manquoit pourtant point d'ambition; & bien qu'il ne vit pas d'abord moyen de se faire rendre justice, ou de se venger; il ne fut nullement insensible au tort qu'on lui fesoit (*b*), & résolut de ne pas perdre l'occasion de satisfaire son ressentiment; elle se présenta bientôt, parcequ'en aggrandissant ses Etats, Clotaire n'avoit en aucune façon rendu son empire plus assuré & plus ferme. Mais on ne sait pas bien si les troubles auxquels il fut exposé tirerent leur origine de l'humeur inquiete & inconstante de ses nouveaux sujets; ou s'ils furent mécontens de quelques actions de sévérité & d'oppression de sa part (*c*); car les Historiens de ce tems-là s'arrêtent souvent à des circonstances frivoles, tandis qu'ils en suppriment d'importantes.

Révolte des Saxons.

Les Saxons, qui depuis Thierri étoient tributaires des François, secouerent le joug, & engagerent les Thuringiens dans leur révolte. Clotaire marcha contre eux à la tête de vieilles Troupes, bien disciplinées, & remporta une victoire complette; les rebelles se soumirent alors aux meilleures conditions qu'ils purent obtenir (*d*). Mais à peine le Roi s'étoit-il retiré, qu'ils se souleverent de nouveau; il fut donc obligé de revenir avec une Armée, & publia qu'il avoit dessein d'exterminer ceux que ni la fidelité qui lui étoit due, ni la clémence ne pouvoient retenir dans le devoir; il se proposoit uniquement par-là de terminer promptement la guerre, & de prévenir l'effusion du sang en portant les Saxons à se soumettre sans de-

(*a*) *Fredegar.* Epit. & Chron. Francor. C. 28.
(*b*) *Gregor. Turon.* L. IV. C. 10.
(*c*) *Adon.* Brev. Chron. Gesta Reg.
(*d*) *Fredegar.* ubi sup.

lui dit, miserable animal, il n'y a qu'un moyen de passer par ce col étroit, c'est de dégorger (1). Théodebalde avoit épousé Valdrade, que Gregoire de Tours appelle Valdatrade, fille cadette de Vacon Roi des Lombards, dont il n'eut point d'enfans. Quelques-uns disent qu'il donna son Royaume par Testament à Clotaire son grand-oncle: mais s'il avoit ce droit, que devient alors celui de la succession? car l'Historien Grec dit clairement, que la Loi du Pays y appelloit ses deux grands oncles (2). Il est très-probable que Clotaire s'assura la succession par ses intrigues, & qu'il fut bien secondé par la Reine Douairiere, qu'il épousa. Les Rois du sang de Clovis ne s'embarrassoient pas d'avoir une femme de plus ou de moins en pareil cas: cependant les Evêques soit de leur propre mouvement, soit que le Roi fût bien aise d'être defait de Valdrade, s'en mêlerent, & elle fut séparée de Clotaire; pour ne pas laisser néanmoins ses services sans recompense, on lui fit épouser en troisiemes noces Garibald Duc de Baviere (3), c'est-à-dire Gouverneur & non Seigneur des Bavarrois.

(1) *Greg. Turon.* L. IV. C. 9.
(2) *Agathias* L. II. C. 7. *Adon.* Chron.
(3) *Gregor. Turon.* l. c. Gesta Francor.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

556.

lai. Ces peuples, comme s'ils eussent pénétré ses intentions, lui demanderent pardon, promirent de payer exactement les tributs, & de se soumettre aux conditions qu'il voudroit leur imposer. Le Roi étoit fort porté à leur pardonner, mais l'Armée s'y opposa, ne respirant que sang & carnage; les soldats s'étoient promis le pillage de tout le Pays, & de se charger de butin, & ils ne pouvoient souffrir que le Roi profitât des richesses sur lesquelles ils avoient compté. Clotaire fut obligé de ceder, & d'attaquer les Saxons dans leur camp; ils se défendirent en gens désespérés, & non seulement repousserent les François, mais leur firent perdre l'envie d'en venir à un second assaut (*a*). Le Roi fut obligé d'entendre à un accommodement, & accorda aux Saxons les conditions que le changement de la face des affaires les mettoit en droit d'exiger.

Chramne *son fils se révolte contre lui.*

Cette disgrace ne fut pas la seule que Clotaire essuya. Il avoit cinq fils, à l'aîné desquels, nommé Chramne, il avoit confié le Gouvernement d'Auvergne. Ce jeune Prince ne manquoit pas de talens, mais le feu de son tempérament & son amour immoderé pour le plaisir, rendirent ses bonnes qualités préjudiciables à son pere & à lui-même. Clotaire lui avoit donné pour son Conseiller & son premier Ministre un Seigneur digne de cet emploi par sa probité & sa sagesse. Mais les qualités qui lui avoient gagné l'estime du Pere, le rendirent desagréable au Fils; Chramne l'écarta, & donna toute sa confiance à un homme de son humeur; séduit par de mauvais conseils, il se conduisit d'une maniere qui obligea le Roi de le rappeller (*b*). Le jeune Prince aggrava sa faute en y ajoutant la desobéissance; il épousa la fille d'un Seigneur du Pays, & prit les armes contre son pere. Childebert, charmé de ce qui se passoit; lui promit son secours, & par ses intrigues engagea les Saxons à une nouvelle révolte. Clotaire marcha en personne contre eux, & envoya en même tems un Corps de Troupes, commandé par deux de ses fils, contre Chramne (*c*). Ils se conduisirent en jeunes gens, & sur un faux bruit que leur frere fit courir que Clotaire avoit été tué en Germanie, ils se retirerent. Cela changea la face des affaires pour Chramne; & son oncle pour le favoriser fit une irruption en Champagne: mais il arriva bientôt une nouvelle révolution; au retour de cette expédition, Childebert tomba malade à Paris, & mourut (*d*) (*): il ne fut gueres regretté, parcequ'il n'étoit point aimé.

(*a*) *Adon.* Brev. Chron.
(*b*) Gesta Reg. Francor. C. 28.
(*c*) *Adon.* l. c.
(*d*) *Gregor. Turon.* L. IV. *Marius* in Chronico.

(*) Childebert fut à tous égards un Prince d'un caractere fort inégal; c'est sans doute la raison pourquoi les Historiens Anciens & Modernes en parlent si diversement. La vérité est qu'il ne mérita point de passer pour un bon Prince, mais il y auroit aussi de l'injustice à le mettre au rang des mauvais (1) A l'égard des qualités morales, il fut plus irréprochable qu'aucun de ses freres; il aimoit l'ordre & la justice, & gouvernoit ses sujets avec douceur (2). Il avoit beaucoup de pieté, à la mode de son tems; il fonda des Hopitaux & des Couvens, & bâtit des Eglises. Quatre Conciles tenus à Orléans, un à Arles & deux à Paris, sous son regne & par ses ordres, sont des preuves

(1) *Gregor. Turon.* L. IV. C. 20. *Marius* in Chron. *Mezeray, le Gendre, Daniel.*
(2) *Fredegar.* & *Marius.*

Clotaire réunit toute la Monarchie, fait brûler Chramne & sa famille, & meurt peu après.

560.

Par la mort de son frere, Clotaire se vit maître de tous les Etats de Clovis, & de ceux qu'on avoit conquis depuis; & Chramne hors d'état de résister à sa puissance, eut recours à sa misericorde. Son pere lui pardonna, & l'avertit de se conduire à l'avenir d'une façon qui fît oublier le passé, l'avis étoit bon & de saison, mais il ne le suivit point. Le Roi ne jugea pas à-propos de lui confier d'abord un Gouvernement, & la vie privée parut insupportable à Chramne (*a*). Il s'engagea donc dans de nouvelles intrigues, & ayant porté le Comte de Brétagne à prendre son parti, il se révolta une seconde fois. Clotaire marcha contre lui, sans perdre de tems. Le Comte son protecteur lui conseilla de se retirer & de ne point paroitre les armes à la main contre son pere; s'engageant à livrer bataille au Roi; mais quelques défauts qu'eût le Prince, il ne manquoit pas de courage, ainsi il rejetta la proposition du Comte, parut à la tête de ses Troupes, & montra une intrépidité qui auroit été louable pour une meilleure cause (*b*). On dit que Clotaire avant de commencer le combat s'adressa à Dieu, & lui demanda de le sécourir, comme il avoit fait David contre Absalom; le combat fut court & sanglant, les Bretons furent battus, & le Comte lui-même périt. Chramne ne songeant plus qu'à se sauver, voulut dégager sa femme & ses filles, qui avoient été investies par quelques Troupes du Roi; mais il fut lui-même pris (*c*), & enfermé avec elles dans une pauvre chaumiere; on y mit le feu par ordre du Roi, desorte qu'ils périrent tous au milieu des flammes; il est vrai que quelques-uns disent, que Chramne fut étranglé auparavant (*d*). Au retour de cette expédition, le Roi fit de grands présens au tombeau de Saint Martin de Tours; & fit plusieurs autres actes de dévotion à la maniere de son siecle; il fit aussi quelques reglemens politiques pour le bien de ses sujets, & pour la sûreté de ses enfans. Il fut pris de la fievre, étant à la chasse dans la forêt de Compiegne, & mourut au bout de quelques jours (*e*). On dit, qu'un peu avant de mourir, il s'écria, *combien doit être grande la puissance du Roi du Ciel, qui fait mourir quand il lui plait les plus grands Rois de la*

(*a*) *Gregor. Turon.* ubi sup.
(*b*) *Venant. Fortunati*, L. VI. Carm. 1.
(*c*) Gesta Reg. Francor.
(*d*) *Fredegar.* Epit & Chron.
(*e*) *Adon.* Brev. Chron.

de son application aux affaires de la Religion. La plus forte de toutes, c'est qu'il obligea le Pape Pelage, dont les principes lui étoient suspects, de lui envoyer une confession de Foi; ce que les Historiens François vantent comme une chose de grande conséquence. Avec toutes ces bonnes qualités, il en avoit beaucoup de mauvaises; il étoit ambitieux, inconstant, & fourbe. Ce fut lui qui projetta le meurtre des enfans de Clodomir, bien qu'il se laissât toucher ensuite; il encouragea son neveu Chramne à se révolter contre son pere, cependant il ne paroit point qu'il ait pensé à le faire son Successeur; à la vérité cela ne fut peut-être pas en son pouvoir (1). Il n'eut qu'une femme, nommée Ultrogotte, qui lui donna deux filles, Chrotberge & Chrotisinde; Clotaire les traita fort mal, & les envoya toutes trois en exil après les avoir tenues en prison (2). C'est ici le premier exemple qu'on trouve de l'exclusion des filles; si ce fut en vertu de la coûtume, de quelque Loi, ou à force ouverte, c'est ce qui ne paroit pas bien clairement.

(1) *Gregor. Turon.* l. c. *Fredegar.* & *Marius.* (2) *Gregor. Turon.* ubi supra.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

terre (*a*)! Il avoit regné cinquante-un ans, & fut sans contredit un des Princes les plus heureux, qui eussent occupé le trône de France; il possedoit de grandes qualités, qui auroient immortalisé son nom, si elles n'avoient été obscurcies par les vices les plus odieux (*b*).

La Monarchie partagée par sort entre les quatre fils de Clotaire.

Après la mort de Clotaire, la Monarchie Françoise échut à ses quatre fils, Caribert, Gontran, Sigebert & Chilperic. Il ne paroit pas que Clotaire ait fait lui-même aucun partage; mais sitôt qu'il fut expiré, Chilperic le plus inquiet & le plus entreprenant de ses fils, vint s'emparer de Braine en Champagne, maison de plaisance, où il savoit qu'étoient les trésors de son pere. Il s'en saisit, & ayant fait des largesses aux plus considerables de la Nation, il se rendit à leur tête à Paris, & se mit en possession du trône de Childebert (*c*). L'entreprise étoit hardie, elle fut conduite avec courage, mais ne réussit point. Les trois autres Princes, soutenus des Prélats & de la Noblesse, assemblerent bientôt assez de Troupes, pour forcer Chilperic & ses partisans à renoncer à leur dessein, & à remettre les choses dans l'état où elles étoient à la mort de Clo-
562. taire (*d*). Après cela suivant la coûtume, qui semble avoir tenu lieu de Loi parmi les François, le partage se fit par le sort; Caribert, l'aîné des Princes eut le Royaume de Paris; celui d'Orléans échut à Gontran, le second; le Royaume de Metz à Sigebert; & Chilperic le plus jeune eut Soissons (*e*). La Provence & l'Aquitaine ne furent pas comprises dans ce partage; les quatre Princes les possederent en commun; & ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que la Monarchie bien que partagée jouit pendant plusieurs années de la paix, c'est-à-dire dans l'intérieur; car la nouvelle de la mort de Clotaire & de l'entreprise de Chilperic sur Paris, ne fut pas plutôt parvenue chez les peuples barbares, qui étoient sur les frontieres de la France Germanique; qu'ils conçurent de grandes espérances d'améliorer leur condition, en profitant des dissensions des Princes François (*f*).

Sigebert *défait les Huns & son frere* Chilperic *qui avoit attaqué ses Etats.*

Le Prince qui entreprit d'envahir la France Germanique, est nommé communément le Cagan. C'est-à-dire le Khan des Abares; c'étoit un reste des Huns qui avoient rendu de grands services à l'Empereur Justinien, & ce Prince leur avoit permis de s'établir sur les bords du Danube (*g*). Les Huns étoient non seulement vaillans & fort hardis; mais d'une figure si hideuse, qu'elle étoit capable d'effrayer; ils étoient la plupart d'une taille presque gigantesque, d'un regard farouche; ils avoient de grands cheveux rejettés en derriere, séparés avec des cordons & par tresses, le visage pâle, la voix rauque & desagréable. Ils se jetterent d'abord dans la Thuringe, dont les peuples toujours ennemis des François, les reçurent à bras ouverts
563. & se joignirent à eux (*h*). Sigebert, alors âgé de vingt-six ans, jugeant bien que du succès de cette premiere expédition dépendoit la réputation & l'autorité dont il avoit besoin pour maintenir la paix dans ses Etats de Germanie, ne négligea rien pour assembler une belle Armée, & pour dimi-

(*a*) Gesta Reg. Francor.
(*b*) *Greg. Turon.* L. IV. C. 21.
(*c*) *Greg. Turon.* L. IV. C. 22.
(*d*) Gesta Reg. Francor. C. 29. *Adon.* Breviar. Chronicor.
(*e*) *Gregor. Turon.* l. c.
(*f*) *Adon.* l. c. *Greg. Turon.* L. IV. C. 23.
(*g*) *Priscus Rhetor.*
(*h*) *Fortunat.* L. VI. C. 3.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

nuer les appréhensions qu'inspiroient les bruits répandus au sujet de ces terribles ennemis. Il y réussit, & au lieu de les attendre, il alla au devant d'eux dans la Thuringe, fit ses dispositions avec le sang froid & l'habileté d'un grand Capitaine, & s'exposa au commencement de l'action comme un simple Soldat, afin d'encourager ses Troupes par son exemple, & de prévenir les effets de la terreur (*a*). Les Huns furent mis en déroute malgré leur férocité & leur force; Sigebert les poussa si vivement, qu'il les accula sur le bord de l'Elbe; cela ne l'empêcha point de leur accorder la paix, qu'ils lui demanderent (*b*). Ce qui l'engagea à la faire si promptement fut la nouvelle qu'il reçut, que son frere Chilperic avoit attaqué ses Etats, & pris Rheims avec quelques autres Places voisines. Il repassa donc le Rhin, & vint avec son Armée victorieuse mettre le siege devant Soissons, la Capitale de Chilperic; il s'en rendit maître & y fit prisonnier Théodebert son fils aîné; ensuite il défit Chilperic dans une bataille & reconquit Rheims & toutes les autres places qui lui avoient été enlevées. Les deux freres aînés s'entremirent alors; la paix se conclut par leur médiation; Sigebert rendit Soissons à Chilperic, relâcha son fils Théodebert & le chargea de présens; mais il lui fit promettre avec serment qu'il ne porteroit jamais les armes contre lui (*c*).

Il épouse Brunehaut *fille d'*Athanagilde, *& partage avec ses freres les Etats de* Caribert, *après la mort de ce Prince.*

Sigebert étoit sans contredit le plus sage, comme le plus brave des fils de Clotaire, s'apercevant combien ses freres s'étoient avilis aux yeux de leurs sujets & des étrangers par le déreglement de leurs mœurs, & par les mariages inégaux qu'ils avoient contractés, il résolut d'éviter ce blâme, & de donner l'exemple à ceux de qui il auroit dû le recevoir. Dans cette vue il envoya en Espagne Gogon Maire du Palais, dignité qui étoit équivalente à celle de premier Ministre, & qui dans la suite comprit aussi celle de Généralissime. Gogon étoit chargé de demander Brunechilde ou Brunehaut, fille d'Athanagilde Roi des Goths, qu'il obtint sans difficulté; il l'amena en France avec un grand équipage & beaucoup d'argent pour le Roi son époux (*d*). Sa naissance, sa beauté, ses manieres modestes & civiles, & sa prompte conversion de l'héréfie Arienne à la Foi Catholique, la rendirent les délices de ses sujets, & firent beaucoup d'honneur au choix de Sigebert. Peu après Caribert Roi de Paris mourut (*e*) (*). Ses Etats furent partagés entre ses freres, mais

(*a*) *Gregor. Turon.* ubi sup.
(*b*) *Adon.* Breviar. Chronicor.
(*c*) *Gregor. Turon.* L. IV. C. 23. *Adon.* Breviar. Chronicor.
(*d*) *Fortunat.* L. VII. C. I.
(*e*) *Adon.* l. c.

(*) Caribert fut un des plus habiles Princes de son tems, puisqu'il sut maintenir son autorité & la paix dans ses Etats, malgré la vie dereglée qu'il menoit; qui n'a pas empêché quelques Prélats de lui donner de grands éloges (1). Mais d'autres plus zélés pour l'honneur de la Religion, n'ont pas voulu prostituer leur conscience & ont vivement déclamé contre ses vices, indignes d'un Prince Chretien (2). Sa premiere femme s'appelloit Ingoberge, qui lui survécut dix-neuf ans; il en eut Edilberge ou Berte, que les Saxons nomment Emma, qui épousa Ethelbert Roi de Kent, & contribua beaucoup à porter ce Prince à embrasser le Christianisme (3). Ingoberge avoit deux

(1) *Fortunat.* L. IV. C. 4.
(2) *Gregor. Turon.* L. IV. C. 26.
(3) Chronicon Saxon. cum p. [illegible]

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

d'une façon si singuliere que nous risquerions de nous tromper & de tromper le Lecteur si nous entreprenions de l'expliquer; ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils convinrent que la ville de Paris leur appartiendroit en commun & ils chargerent trois des principaux Prélats de leurs Etats, de donner leur malédiction solemnellement à celui des trois, qui entreprendroit d'y entrer sans le consentement des deux autres (*a*).

Chilperic *épouse* Galsuinthe, *& s'en défait ensuite.*

Chilperic Roi de Soissons, jaloux de son frere Sigebert, voyoit à regret la grande réputation qu'il s'étoit acquise, il résolut de changer, au moins en apparence, de conduite, & d'épouser la sœur aînée de Brunehaut, qui ne lui cédoit gueres en beauté, & qui à tous les autres égards l'égaloit au moins. Il la fit demander à son pere, mais il trouva plus de difficulté à l'obtenir qu'il ne s'attendoit (*b*) (*). A la fin on la lui accor-

(*a*) *Greg. Turon.* L. IV. C. 40. VI. C. 12. Gesta Reg. Francor. C. 31.

(*b*) *Gregor. Turon.* L. IV. C. 28.

femmes de chambre, filles d'un Cardeur de laine; le Roi étant devenu amoureux de l'une, qui s'appelloit Meroflede, l'épousa, & quoiqu'elle fût fort belle il ne laissa pas de prendre pour troisieme femme Theudechilde, fille d'un Pâtre, dont il eut un fils, mais il mourut peu après sa naissance (1). Germain Evêque de Paris le censura vivement d'une conduite si scandaleuse, & surtout d'avoir répudié sa femme légitime. Caribert fit si peu de cas des exhortations du vertueux Evêque, qu'il tira d'un Couvent Marcovese, l'autre fille du Cardeur, & l'épousa encore; Germain l'excommunia, mais il ne paroit point qu'il l'ait jamais rappellé à son devoir (2). C'étoit d'ailleurs un Prince honnête & affable, qui aimoit les Belles-Lettres, parloit bien Latin, zélé pour l'administration de la Justice, & fort consideré de ses voisins. Outre ses quatre femmes, il doit avoir eu aussi des Maitresses, car il laissa deux filles naturelles Bertoflede & Crodielde, qui furent Religieuses (3). Sa veuve Theudechilde, qui par la complaisance qu'il avoit pour elle, avoit amassé d'immenses richesses, écrivit à son frere Gontran, que tout ce qu'elle possedoit étoit à son service, moyennant qu'il la prit avec ses trésors. Gontran l'engagea à venir la trouver; mais au lieu de l'épouser, il se saisit d'une partie de ses richesses, & l'enferma dans un Couvent. Elle tâcha de s'échaper pour passer en Espagne; mais la vigilance de l'Abbesse y mit obstacle & elle fut obligée malgré elle de finir ses jours dans le Cloitre (4).

(*) Nous destinons cette Note à faire connoitre Fredegonde, ce qui est absolument nécessaire pour l'intelligence de cette partie de l'Histoire, cette Princesse ayant fait en son tems un plus grand rôle qu'aucun des Rois de France. Elle étoit fille d'un Paysan de Picardie, & il y a de l'apparence qu'elle avoit eu une éducation conforme à sa naissance; ensorte qu'elle fut redevable à la Nature seule de sa beauté & de son esprit, & ce qui se trouve rarement elle se rendit également célebre par l'une & par l'autre. Chilperic en fit sa Maitresse, dans le tems qu'ils étoient tous deux fort jeunes; quelque épris qu'il fût d'elle, il ne laissa pas d'épouser Audovere, qui étoit aussi d'une rare beauté, mais qui n'avoit pas à beaucoup près l'esprit de Fredegonde. Celle-ci pour suivre les volontés du Roi, & pour venir à bout de ses desseins, ne fit aucune difficulté de faire sa Cour à la Reine, & se servit de toute son adresse pour s'insinuer dans ses bonnes graces & pour gagner sa confiance, que cette innocente & peu soupçonneuse Princesse lui accorda (5). Fredegonde, comptant avoir assez de pouvoir sur

(1) *Fredegar.* Epit. & Chron.

(2) *Gregor. Turon.* ubi sup.

(3) Gesta Reg. Francor. *Fredegar.* ubi sup.

(4) *Gregor. Turon.* l. c.

(5) *Fredegar.* Epit. & Chron.

accorda, & avant l'arrivée de la Princesse Chilperic éloigna sa Maitresse Fredegonde de la Cour, & fit quelques autres démarches, qui furent fort agréables à ses sujets, auxquels il étoit devenu par divers endroits fort odieux. La Reine apporta avec elle de grandes richesses, & se fit une étude de plaire au Roi, ensorte que pendant quelque tems elle le gagna. Insensiblement Chilperic permit à Fredegonde de paroitre à la Cour, l'on soupçonna qu'il avoit renoué avec elle; la Reine en conçut tant de chagrin, qu'elle pria le Roi de lui permettre de retourner en Espagne, lui offrant de laisser en France tout ce qu'elle y avoit apporté (*a*). Le Roi ne voulut pas entendre à cette proposition, parcequ'il jugeoit que cela le rendroit odieux; mais en même tems il trâma & exécuta un dessein, qui l'a couvert d'une infâmie ineffaçable. Il en agit avec la Reine avec tant d'honneteté & d'égards, qu'il dissipa presque entierement ses soupçons; mais dans le tems qu'ils paroissoient vivre dans la plus parfaite union, on la trouva morte dans son lit (*b*). Le Roi la pleura, & voulut faire croire qu'elle

Section I. *Histoire des Rois de la* premiere Race.

(*a*) *Adon.* Breviar. Chronicor. (*b*) Gesta. Reg. Francor. C. 31. *Adon.* ubi sup.

sur l'esprit de Chilperic, pour l'engager à partager avec elle son trône, comme il avoit fait son lit, pourvu qu'il fût vacant, pensa aux moyens de faire dépendre la chose de lui. Une fille, dont la Reine étoit accouchée devant être baptisée, Fredegonde fit que la Dame qui devoit être Marraine tarda à venir; profitant alors de l'impatience de la Reine, elle lui proposa de tenir elle-même sa fille sur les fonts, ne se trouvant-là personne digne de cet honneur. Audovere le fit sans réflexion. Aussitôt que Fredegonde vit le Roi, elle lui dit qu'il n'avoit plus de femme; car suivant la coûtume de ce tems-là, celle qui tenoit un enfant sur les fonts contractoit avec le pere de l'enfant une alliance spirituelle, qui rendoit le mariage illicite entre ces deux personnes. Sur un prétexte si frivole la Reine fut obligée d'entrer dans un Couvent (1), au grand contentement de Chilperic & de Fredegonde; mais par des raisons différentes. Le Roi frappé du mariage de son frere Sigebert avec une Princesse d'Espagne, résolut de suivre son exemple. Ainsi l'artifice de Fredegonde lui fut inutile alors, & produisit un événement fort opposé à ses desirs; mais elle dissimula son chagrin & commença à trâmer de nouveaux desseins. C'étoit une femme qui avec une adresse infinie, avoit l'art de cacher ses artifices sous des apparences de sincerité & de franchise; elle se conserva la tendresse de Chilperic, l'homme le plus inconstant du monde, par une tendresse affectée, & par une complaisance soutenue. Tandis qu'elle se l'attachoit par ses artifices, elle le gouvernoit par son esprit. L'ambition de ce Prince lui inspiroit des projets, qu'il n'étoit pas capable d'exécuter, Fredegonde lui en indiquoit les moyens, & lui marquoit de quelle maniere il devoit s'y prendre. Elle étoit sa Maitresse, sa Confidente & son Ministre, & elle étoit très-satisfaite de l'être, afin de pouvoir devenir sa femme (2). Elle avoit assurément de grands talens, comme ses plus implacables ennemis en conviennent; cependant nonobstant tout ce qu'ont dit ses Apologistes, elle avoit aussi les vices les plus odieux. Elle étoit avare, cruelle, envieuse, vindicative & impudique, mais elle savoit cacher ces abominables défauts sous le voile de raison d'etat & même sous celui de la Religion. Il n'y avoit qu'un seul défaut qu'elle ne pouvoit cacher, & c'est celui qui fit que la Cour & le Public rechercherent les autres, & publierent peut-être sur son compte beaucoup au de là de la vérité. Ce vice prédominant étoit l'orgueil, défaut assez inséparable d'une basse naissance, quand on s'éleve non par son mérite mais par bonne fortune. La raison peut le corriger & la Religion l'étouffer; mais quand elles n'agissent pas de concert il éclate tôt ou tard; & la hauteur est toujours insupportable en des personnes de cet ordre, parcequ'elle est sans fondement.

(1) *Aimoin.* de Gest. Franc. C. 31. (2) *Gregor. Turon.* L. IV. C. 28.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

567.

étoit morte subitement, tandis qu'on savoit que cette Princesse avoit été étranglée; & ayant peu après épousé publiquement Fredegonde, on soupçonna qu'il avoit commis le crime lui-même. Brunehaut non seulement anima Sigebert son mari à tirer vengeance de cet assassinat, mais fit demander justice à Gontran Roi d'Orléans, ou pour mieux dire de Bourgogne. Ces deux Princes se liguerent ensemble, & ils s'étoient déja emparés de la plus grande partie des Etats de Chilperic, lorsque la paix se fit assez brusquement, à condition que Chilperic céderoit à Brunehaut les villes qu'il avoit données en appanage à Galsuinthe, qui étoient Bourdeaux, Limoges, Cahors, Bigorre, & Bearn, aujourd'hui Lescar (*a*).

Les Huns *attaquent les François d'un côté & les* Lombards *de l'autre.*

Peu de tems après la fin de cette guerre domestique, les Huns ou Abares firent une nouvelle irruption sur les terres du Roi d'Austrasie; qui accourut d'abord pour les repousser; mais il ne fut pas si heureux que la premiere fois. Les anciens Historiens disent, que les Magiciens des Abares effrayerent tellement les François, qu'ils prirent la fuite & abandonnerent Sigebert, qui fut fait prisonnier. Mais la suite fit voir que ce Prince étoit plus Magicien qu'eux, il employa efficacement ce qui enchante également les peuples barbares & civilisés, il distribua des présens en si grande quantité, & sut si bien gagner le Roi des Abares, qu'il en obtint sa liberté, & qu'ils se jurerent une amitié éternelle (*b*). Les Huns ayant manqué de vivres dans leur retraite, auroient pu aisément être taillés en pieces, mais Sigebert leur envoya, aussitôt qu'il le fut, un grand nombre de bœufs & de moutons, avec d'autres provisions, & eut grand soin que rien ne leur manquât jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés dans leur Pays. Ce généreux procedé les toucha tellement, qu'ils ne troublerent plus les Etats du Roi d'Austrasie (*c*). Tandis que ce Prince étoit occupé au delà du Rhin, les Lombards qui s'étoient tout récemment emparés de l'Italie, firent une irruption en Bourgogne, où ils commirent de grands desordres; mais ils furent défaits par Mummol, Général du Roi Gontran. Les Lombards avoient mené avec eux en Italie vingt mille Saxons avec leurs femmes & leurs enfans, sous la promesse d'en partager la conquête avec eux; mais quand ils virent que le succès surpassoit leur attente, ils refuserent d'associer les Saxons à leurs conquêtes. Ceux-ci se jetterent alors dans la Bourgogne, où ils furent battus par Mummol, qui en tua un grand nombre (*d*). L'année suivante, ils rentrerent en France, vers le tems de la moisson, & la traverserent avec toute la diligence possible pour regagner leur Pays; mais chemin fesant ils s'accommoderent de tout ce qui leur convenoit; Mummol les attendit au passage, & les obligea de payer les desordres qu'ils avoient commis dans leur marche d'une grande partie de l'argent qu'ils avoient apporté d'Italie. Comme ils prétendoient être sujets du Roi d'Austrasie, Mummol leur permit de retourner dans leurs anciennes demeures; il fallut s'y battre avec les Sueves, qui en avoient été mis en possession, avec lesquels ils s'accommoderent à la fin (*e*).

(*a*) *Gregor. Turon.* ubi sup.

(*b*) *Adon.* Breviar. Chron. *Gregor. Turon.* L. IV C. 29.

(*c*) *Adon.* l. c.

(*d*) *Gregor. Turon.* l. c. C. 37. *Paul. Diac.* L. III. C. 6.

(*e*) *Gregor. Turon.* ubi sup.

Gontran, Sigebert, & Chilperic *rompent souvent ensemble & se reconcilient.*

Sigebert à son retour à Metz, entreprit de faire valoir quelques prétentions qu'il avoit sur la ville d'Arles, & s'en empara par surprise; mais Gontran la reprit bientôt, fit la paix avec son frere & se ligua avec lui contre Chilperic, parceque ce dernier avoit profité de l'occasion pour se rendre maître de plusieurs Places des États de Sigebert (*a*). Il lui en auroit couté cher, selon toutes les apparences, si Gontran & Sigebert ne s'étoient brouillés de nouveau, au sujet de quelques disputes touchant la jurisdiction ecclésiastique. L'Armée de Sigebert ayant été défaite par Clovis, second fils de Chilperic, le Roi d'Austrasie fut contraint d'en mettre sur pied une autre, composée des Allemands, qui étoient ses sujets, il se mit à leur tête, & s'avança jusques sur le bord de la Seine. Gontran, effrayé de leur approche, se ligua avec Chilperic, qui défendit à l'Armée ennemie le passage de la riviere (*b*). Sigebert s'en ouvrit un, il fit déclarer à Gontran, que s'il persistoit à le traverser, il fondroit sur la Bourgogne. Le Roi de Bourgogne abandonna alors Chilperic, qui se trouva bientôt tellement à l'étroit, qu'il fut obligé de demander la paix à son frere, lequel la lui accorda, comme il avoit fait auparavant. Mais ses Soldats Allemands, qui avoient fait déja un grand butin & beaucoup d'Esclaves & qui s'étoient promis le pillage d'une partie de la France, se mutinerent quand ils apprirent la conclusion de la paix (*c*). Mais Sigebert, qui avoit un bon corps de François, les fit mettre d'abord sous les armes, monta à cheval & alla droit aux mutins; il fit prendre les principaux, & les fit lapider; cette fermeté ramena les autres; on leur donna de bonnes paroles, accompagnées de présens, & ils s'en retournerent chez eux au grand contentement des autres sujets de Sigebert (*d*).

Sigebert *est assassiné devant Tournai; ce qui change entierement la face des affaires.* 575.

La paix ne dura qu'une année; Chilperic brûlant d'envie de recommencer la guerre, se procura une entrevue avec son frere Gontran; il tâcha de lui faire comprendre, que sa situation étoit fort incertaine, & dépendoit plus de la modération de Sigebert, que de ses propres forces, n'étant pas en état de se soutenir par lui-même; & qu'ainsi sa ruine entraineroit celle de Gontran. Il allarma tellement le Roi de Bourgogne, qu'il promit à Chilperic de le soutenir de toutes ses forces. Aussitôt que ce Traité fut conclu, le Roi de Soissons entra en Champagne, où il mit tout à feu & à sang. Sigebert en fut si irrité, qu'il fit revenir ses Troupes de Germanie, & envoya en même tems une Armée sous le commandement de deux de ses Généraux contre le Prince Theodebert, qui se disposoit à entrer en Touraine (*e*). Une grande partie de son Armée déserta pendant la marche; il ne laissa pas de livrer bataille aux Généraux de Sigebert, & fut tué avec plusieurs Seigneurs qui le seconderent. Cette perte consterna Chilperic, surtout quand il vit que ses sujets bien loin de prendre part à son malheur, s'en réjouissoient plutôt, & ne lui obéissoient plus qu'avec peine. Ce qui acheva de l'accabler, c'est qu'il apprit que Gontran, toujours le mê-

(*a*) *Adon.* ubi sup.
(*b*) *Greg. Turon.* L. IV. C. 44.
(*c*) *Adon.* l. c.
(*d*) *Gregor. Turon.* l. c. *Adon* ubi sup.
(*e*) *Gregor. Turon.* L. IV. C. 51.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

me, avoit fait ſa paix avec Sigebert (*a*). Il ſe retira donc à Tournai, où il ſe fortifia, réſolu de s'y défendre juſqu'à la derniere extrémité. Sigebert à la tête d'une Armée victorieuſe entra en triomphe dans Paris, & après avoir obligé les peuples du Royaume de Soiſſons de lui prêter ferment de fidélité, il continua ſa marche pour Tournai, qu'il fit inveſtir, malgré les preſſantes ſollicitations que lui firent, auſſi bien qu'à Brunehaut, les Prélats du premier Ordre, pour calmer leur reſſentiment & les engager à accorder la paix à Chilperic (*b*). Dans cette ſituation des affaires Fredegonde engagea deux ſcélérats à aſſaſſiner Sigebert, ce qu'ils firent ſans peine; s'étant rendus auprès de lui, ils prétendirent avoir des choſes de conſéquence à lui communiquer, ce Prince leur donna audience, & pendant qu'il écoutoit ce qu'ils feignoient d'avoir à lui dire, ils lui enfoncerent chacun leur poignard dans les flancs (*c*). Deux Seigneurs qui étoient dans la chambre voulurent ſe ſaiſir de ces aſſaſſins, mais l'un fut tué lui-même, & l'autre fort bleſſé. Les Soldats cependant accourus au bruit, voyant cette ſanglante ſcene, mirent ces ſcélérats en pieces (*d*). Ainſi périt le plus illuſtre des Rois François, à l'âge de quarante ans, la quatorzieme année de ſon regne (*e*). Son Armée leva d'abord le ſiege, & ſe retira promptement en Auſtraſie.

Childebert II. *lui ſuccede.*

Après cet exécrable attentat, Chilperic ou pour mieux dire Fredegonde, envoya ordre à Paris, de ſe ſaiſir de la veuve, des enfans & des tréſors de Sigebert. Gondebaud, un des plus habiles Généraux de ce Prince, trouva moyen de ſortir de cette ville avec Childebert, fils unique de ſon Maître, âgé alors de cinq ans, & l'emmena heureuſement à Metz, où il fut proclamé Roi d'Auſtraſie. Brunehaut avec ſes deux filles Ingande & Clodoſwinde furent enfermées, & on ſe ſaiſit de tous les tréſors de Sigebert (*f*).

Merovée *fils de* Chilperic *épouſe* Brunehaut.

Chilperic étant arrivé à Paris, envoya Brunehaut à Rouen, où on lui donna la ville pour priſon; mais on lui enleva ſes deux filles. Quelque tems après il envoya ſon fils Merovée pour ſe rendre maître du Poitou; mais la conduite de ce jeune Prince ſurprit tout le monde, & allarma ſon pere; car au lieu d'exécuter ſa commiſſion il alla à Rouen, & l'on apprit qu'il avoit engagé l'Evêque Pretextat de le marier avec Brunehaut, qui étoit encore jeune & n'avoit rien perdu de ſes attraits (*g*). Chilperic ſur cette nouvelle, partit auſſi pour Rouen, par l'avis de Fredegonde; le Prince & ſa femme n'ayant point de Troupes à lui oppoſer, ſe réfugierent dans une Egliſe; ayant promis alors avec ſerment qu'ils ſeroient en ſureté s'ils venoient le trouver, ils ſortirent de leur aſile, & vinrent ſe jetter aux pieds du Roi. Chilperic les reçut avec toutes ſortes de marques de bonté, & les fit manger avec lui. Quelques jours après il obligea le Prince de le ſuivre à Soiſſons, & renvoya Brunehaut avec ſes filles à Metz, ſous prétexte de ſatisfaire à la demande que lui avoit faite Childe-

(*a*) Le même.
(*b*) Le même. C. 52. *Sirmond* Conc. Gall. T. I.
(*c*) Geſta Reg. Franc. C. 32.
(*d*) *Greg. Turon.* l. c.
(*e*) *Fortunat.* L. VII.
(*f*) *Fredegar.* C. 57.
(*g*) *Fortunat* L. VI. C. 6.

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

bert, de lui rendre sa mere & ses sœurs, mais dans le fond parcequ'il craignoit de la garder dans son Royaume (*a*).

Cette Princesse fait declarer la guerre à Chilperic, après son retour en Austrasie.

Aussitôt que Brunehaut fut de retour en Austrasie, elle ne songea qu'à se venger de Chilperic, qu'elle appelloit le meurtrier de son propre frere, & de son époux à elle ; mais dans le fond elle en vouloit à Fredegonde ; car ces deux ambitieuses Princesses étoient ennemies irréconciliables, & toute la Nation fut pendant plusieurs années la victime de leurs passions. Il est assez difficile de concevoir, comment les Seigneurs d'Austrasie, qui étoient fort jaloux de Brunehaut, entrerent dans ses projets ; ce qu'il y a de certain c'est qu'ils seconderent sa haine. Godin, un de leurs Généraux, marcha droit à Soissons, pour y surprendre Fredegonde ; mais ayant été avertie à tems, elle en sortit promptement. Le Général Austrasien ne laissa pas d'investir la ville, sachant que le Prince Merovée y étoit, & qu'il ne souhaittoit que d'être pris (*b*). Chilperic s'avança avec une Armée au secours de sa Capitale, attaqua & défit les Austrasiens, & entra victorieux dans Soissons.

Merovée trahi, arrêté, & assassiné.

Pour profiter de sa victoire, il envoya le Général Didier, pour attaquer le Pays ennemi. Gontran ayant pris le Roi d'Austrasie sous sa protection, envoya de son côté Mummol pour faire tête à Didier ; Mummol défit Didier, & lui tua vingt-cinq mille hommes (*c*). Chilperic, attribuant, tous ces mauvais succès à Merovée, fit arrêter ce malheureux Prince, & lui fit couper les cheveux ; ayant trouvé le moyen de s'échaper, il se sauva dans l'Eglise de Saint-Martin de Tours, & delà se rendit avec des peines, infinies dans le Royaume d'Austrasie ; Brunehaut auroit bien souhaitté de le proteger ; mais la jalousie des Seigneurs fut si grande, qu'il fallut qu'il se retirât, pour se cacher où il pourroit (*d*). Chilperic tourna alors son ressentiment contre Pretextat, Evêque de Rouen ; il l'accusa en personne devant une assemblée d'Evêques, de trâhison & d'autres crimes atroces ; mais le Prélat se défendit si bien, qu'on ne pût engager ses confreres ni par sollicitations, ni par promesses, ni par menaces à le condamner, ce qui n'empêcha point Chilperic de l'exiler (*e*). Peu de tems après Merovée fut trahi & fait prisonnier ; mais comme on le conduisoit à un Château, destiné à lui servir de prison, il fut tué d'un coup d'épée. On publia que c'étoit un de ses domestiques qui à sa priere avoit fait le coup ; mais on crut généralement que c'etoit un artifice pour couvrir le crime de Fredegonde, & que c'étoit elle qui l'avoit fait assassiner.

Conspiration contre le Roi decouverte, 579.

Comme il y avoit par là deux des fils d'Audovere hors du chemin de Fredegonde, il ne lui restoit plus qu'à perdre Clovis pour assurer la Couronne à ses enfans, & elle en avoit trois (*f*). Pendant qu'elle s'occupoit des moyens d'y réussir ; il arriva un événement bien étrange, qui pensa la perdre elle-même. Leudaste, qui avoit eu le Gouvernement de Tours, en ayant été privé à cause de ses violences, trâma avec deux Ecclésiastiques de ce Diocese, nommés tous deux Riculphe, une accusa-

(*a*) *Gregor. Turon.* L. V. C. 3.
(*b*) *Adon.* Breviar. Chroni.
(*c*) *Greg. Turon.* L. V. C. 14.
(*d*) *Adon.* ubi sup.
(*e*) *Greg. Turon.* l. c. C. 19.
(*f*) Gesta Reg. Francor.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

tion contre Gregoire Evêque de cette ville, & Hiſtorien célebre de cè tems-là; ils le chargerent d'avoir aſſuré que la Reine avoit un commerce criminel avec l'Evêque de Bourdeaux, & d'avoir des intelligences avec le Roi d'Auſtraſie, pour lui livrer la ville de Tours. Le Roi ſoupçonna de fauſſeté la premiere imputation, & ne voulut pas croire l'autre (*a*). Il fit aſſembler les Evêques, qui déclarerent Gregoire innocent, après qu'il eut fait ſolemnellement ſerment, qu'il n'avoit jamais dit rien de ſemblable. Leudaſte s'évada à tems; mais le Sousdiacre Riculphe, qui étoit en priſon, fut mis à la queſtion, & découvrit que toute cette intrigue avoit été tramée pour perdre la Reine; qu'on avoit cru que le Roi ajouteroit foi à l'accuſation, & en conſéquence la feroit mourir ou la chasſeroit de la Cour; qu'en ce cas-là Leudaſte devoit l'aſſaſſiner avec les trois jeunes Princes, pour mettre le Prince Clovis ſur le trône; mais on n'oſa pas même ſoupçonner que ce Prince eut eu la moindre part à la conſpiration (*b*).

Le Comte de Bretagne refuſe de rendre hommage à Chilperic.

Vers ce tems-là Chilperic eut un démêlé avec Varoc, Comte de Bretagne, qui refuſa de lui faire hommage; le Roi fit entrer des Troupes en Bretagne, qui furent battues, & enſuite il conſentit à une paix aſſez peu honorable. Il y a de l'apparence que cette foibleſſe, qui n'étoit gueres dans ſon caractere, doit être attribuée à la ſituation de ſes affaires, qui étoit capable d'embaraſſer un Prince plus habile que lui. Son frere Gontran, & Childebert ſon neveu vivoient en très-bonne intelligence, & l'un & l'autre n'avoient gueres ſujet d'être contens de lui; ſes ſujets avoient été tellement accablés d'impôts par ſon avarice & par celle de Fredegonde, qu'ils étoient épuiſés, & généralement mécontens. Clovis abhorroit la Reine, & n'en feſoit pas un myſtere, pour mettre le comble à l'embarras de Chilperic, le tems fut ſi mauvais, qu'on ſe vit menacé en même tems de la famine & de la peſte (*c*). Le Roi & la Reine furent attaqués de la maladie contagieuſe qui regna, & en réchaperent. Leurs trois fils Clodobert, Samſon & Dagobert en furent pris auſſi, ce qui abattit le courage de Fredegonde, qui de l'aveu de tous les Hiſtoriens, étoit la femme la plus ferme de ſon tems. Non ſeulement elle eut recours aux Proceſſions, aux Prieres publiques, & à toutes les dévotions en uſage, mais engagea le Roi à remettre divers impôts, & à jetter au feu pluſieurs Regiſtres de taxes onéreuſes, tout cela n'empêcha pas les trois jeunes Princes de mourir; après leur mort Fredegonde reprit ſon premier courage (*d*).

Clovis *le dernier des fils de* Chilperic *&* d'Audovere *eſt poignardé, & ſa mere enſuite.* 581.

La vue de Clovis, devenu l'unique héritier de ſon pere, lui étoit plus inſupportable que jamais; les grands reſpects qu'on lui rendoit excitoient ſon envie, & les menaces que ce Prince lâchoit quelquefois imprudemment, l'allarmerent à un tel point, qu'elle tenta diverſes fois, de ſe défaire de lui, & qu'elle le fit venir même dans les lieux les plus infectés, dans l'eſpérance que le mal contagieux l'en délivreroit. A la fin on s'apperçut ſi clairement des intentions de Fredegonde, qu'un de ces miſérables, qui ne manquent jamais dans les Cours, & qui ſont

(*a*) *Greg. Turon.* L. V. C. 49. *Fredegar.*
(*b*) *Gregor. Turon.* l. c. C. 50.
(*c*) *Fredegar.* Chron.
(*d*) *Greg. Turon.* ubi ſup. C. 35.

prêts à tout faire pour gagner la faveur de ceux qui ont le pouvoir en main, accusa Clovis d'avoir fait empoisonner les trois fils de la Reine, il racontoit que ce Prince étoit devenu amoureux d'une jeune personne dont la mere étoit Sorciere, & qu'elle avoit fait périr par des charmes les trois jeunes Princes. Quelque incroyable & peu vraisemblable que fût ce conte, Clovis fut arrêté, la jeune fille traitée de la maniere la plus honteuse, & la mere mise à la question; on lui arracha par la force des tourmens l'aveu d'un crime qu'elle n'avoit point commis, & on la condamna à la mort (*a*). Le Prince abandonné entierement à la vengeance de Fredegonde, fut transporté par son ordre, au delà de la Marne au Château de Noisy; quelques jours après on le trouva étendu mort avec un poignard à côté de lui, pour faire croire qu'il s'étoit poignardé lui-même. Appréhendant ensuite que Chilperic ne découvrît la vérité, qu'il ne craignit pour lui-même, & ne rappellât la Reine Audovere, qu'il n'avoit pas tout-à-fait oubliée, Fredegonde, pour consommer ses projets & s'assurer l'autorité absolue dont elle jouissoit depuis si longtems, fit aussi mourir cette Princesse (*b*). C'est ainsi que Chilperic resta seul à la merci d'une femme ambitieuse & cruelle, qui avoit peu à peu fait périr toute sa famille.

Section I. Histoire des Rois de la premiere Race.

Demêlés continuels entre les trois Rois.

Le jeune Roi d'Austrasie paroissoit en quelque façon le Favori de la fortune, bien qu'il fut monté sur le trône dans l'enfance, que sa mere fut exclue du Gouvernement, & que par des disputes durant sa minorité il y eût de la division dans son Conseil, bien loin d'être en peine ou en danger, il vivoit magnifiquement & en paix (*c*). Son oncle Gontran, Roi de Bourgogne, n'ayant plus d'enfans, le regardoit comme son héritier, il le manda, le caressa beaucoup & le traita comme son successeur: ce procedé fit que Chilperic & Frédegonde même appréhenda de lui donner du mécontentement, parcequ'ils n'étoient pas en état de faire tête aux Austrasiens & aux Bourguignons réunis; d'ailleurs le Comte de Bretagne donnoit de nouveaux embarras à Chilperic (*d*). Insensiblement la face des affaires changea. L'Evêque de Rheims prit l'ascendant dans le Conseil de Metz, & la haine qu'il avoit contre Lupus Duc de Champagne alla si loin, qu'il se forma deux Partis dans le Royaume; la Reine Brunehaut se déclara pour le Duc, qui étoit aussi fort bien auprès du Roi de Bourgogne. L'Evêque de Rheims prit le parti de représenter au Conseil d'Austrasie, que Chilperic étoit oncle du Roi, comme Gontran, & qu'il n'avoit pas non plus d'héritiers, que le Roi de Bourgogne malgré ses assurances d'amitié, gardoit toujours la moitié de la ville de Marseille qui appartenoit au jeune Roi, & qu'il s'étoit fait céder après la mort de Sigebert. Il fut d'avis que Childebert se liguât avec son oncle Chilperic pour recouvrer Marseille, & Poitiers, dont Chilperic étoit maître, & qu'il gardoit parceque cette ville étoit à sa bienséance. Le Roi de Soissons, entra volontiers en alliance avec son neveu, mais il éluda la restitution de Poitiers, en disant que Childebert en seroit bientôt l'héritier comme du reste

(*a*) Gesta Francor.
(*b*) *Gregor. Turon.* L. V. C. 40.
(*c*) *Marius* in Chron. *Greg. Turon* ubi sup.
(*d*) *Adon.* in Chron.

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

de ses Etats (*a*). Cette guerre auroit pu être fatale à Gontran, si Childebert eut pu agir avec la même vigueur que Chilperic; mais les Factions qui regnoient dans son Royaume y mirent obstacle. Chilperic ne laissa pas de pousser la guerre avec tant de courage & de bonheur, que Gontran fut bien aise de faire la paix à des conditions peu avantageuses, le Roi de Soissons n'oublia pas de faire restituer à son neveu la moitié de la ville de Marseille (*b*); cela lui donna un grand crédit parmi les Austrasiens, avec lesquels il entretenoit des intelligences.

Suite de ces démêlés & mort de Chilperic, qui est assassiné.

Chilperic étoit des trois Rois François le plus redouté, & le plus consideré des Princes étrangers; aussi se piquoit-il de magnificence; sans doute pour contenter en même tems la vanité de Fredegonde. Cette femme avoit d'ailleurs tant d'adresse, qu'elle étoit en fort bonne intelligence avec Childebert, au moins avec les Ministres qui gouvernoient. Ce Prince négocia
583. une nouvelle ligue avec Chilperic contre Gontran, qui s'étoit de nouveau emparé de la moitié de Marseille, cédée par le dernier Traité. Gontran eut quelque avantage sur l'Armée du Roi de Soissons à la bataille de Melun; parceque le Roi d'Austrasie n'avoit pas fait tout ce qu'on devoit attendre d'un fidele Allié, la paix se fit encore, & on rendit à Childebert la moitié de Marseille (*c*). Brunehaut prit en ce tems-là le dessus dans le Conseil de Childebert, & l'engagea à se liguer étroitement avec le Roi de Bourgogne, afin de dépouiller Chilperic de la meilleure partie de ses Etats. Le Roi de Soissons fut obligé de se tenir sur la défensive, & de se retirer avec tous ses trésors à Cambrai; il ordonna à tous ses Généraux d'en faire autant dans leurs Places, parcequ'il comptoit que cette redoutable ligue ne subsisteroit pas longtems (*d*). Dans ces entrefaites il étoit né un fils à Chilperic, & il avoit marié sa fille Rigunthe à Recarede, fils du Roi des Visigoths (*e*). Au milieu des soins dont il étoit occupé, ses jours furent
584. terminés subitement d'une maniere tragique. Il étoit venu à Chelles, maison de plaisance à environ quatre lieues de Paris, un soir au retour de la chasse, comme il descendoit de cheval, s'appuyant sur l'épaule d'un de ses Courtisans, un assassin lui donna deux coups de poignard, l'un sous une des aisselles, & l'autre dans le ventre, dont il expira sur le champ; & l'assassin se sauva à la faveur des ténebres. On ne sait pas bien qui fut l'auteur de cet assassinat (*f*) (*).

Fre-

(*a*) *Fortunat.* L. VII. C. 7-9. *Gregor. Turon* L. VI C. 14.
(*b*) *Fredegar.* Epit. & Chron.
(*c*) *Gregor. Turon.* l. c. C. 31.
(*d*) *Fredegar.* l. c.
(*e*) *Adon* Chron.
(*f*) *Gregor. Turon.* L. VI. C 46. *Adon.* Breviar. Chron. Gesta Reg. Francor. C. 35.

(*) Le défaut des Historiens Modernes est de parler avec quelque certitude de l'auteur de la mort de Chilperic, puisqu'il est hors de doute que dans le tems qu'il fut assassiné, on l'ignoroit, ou n'osoit le dire. L'Evêque de Tours n'en dit pas son sentiment (1). L'Auteur le plus proche de son tems s'en explique nettement, il dit que ce fut un nommé Faucon, envoyé par Brunehaut, qui commit ce crime (2). Mais il n'y a gueres d'apparence, puisque Fredegonde ne pouvoit manquer de le savoir, & néanmoins, ainsi qu'on le verra dans la suite, elle en accusa une autre personne, à qui il en

(1) *Gregor. Turon* L. VI. C. 46. (2) *Fredegar.* Chron. C. 39.

Fredegonde se trouva dans la situation la plus fâcheuse, abandonnée de la plupart de ceux qui lui devoient leur fortune, & insultée par ceux qu'elle avoit maltraités; son fils, qui n'avoit que quatre mois, étoit à Tournai, ou Chilperic l'avoit envoyé; ceux qui avoient la garde des trésors de ce Prince, les porterent à Childebert, qui se trouvoit alors à Meaux; Didier, qui commandoit l'escorte qui conduisoit Rigunthe en Espagne, pilla tous les trésors que Fredegonde avoit donnés à cette Princesse; qui fut ramenée à Paris en assez mauvais équipage. Fredegonde s'y rendit aussi, avec quelques personnes de distinction, qui s'attachoient encore à sa fortune (*a*). Le caractere de cette Princesse étoit une constance à toute épreuve, & elle en donna les plus fortes preuves dans cette occasion. Elle eut recours à Gontran Roi de Bourgogne, & le fit supplier humblement d'être le protecteur d'une veuve infortunée, & d'un Roi Orphelin, qui étoit son neveu. Gontran renvoya les Ambassadeurs avec de bonnes espérances,

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

Gontran *accorde sa protection à* Fredegonde *& à son fils.*

(*a*) *Gregor. Turon.* L. VII. C. 4, 5. Gesta Reg. Francor. ubi sup.

en couta la vie. D'ailleurs il est certain que la mort de Chilperic précéda les actions odieuses, dont les Historiens accusent Brunehaut. Un autre Historien attribue à Fredegonde même l'assassinat de son mari (1). Les circonstances où elle ne a rendent le fait peu vraisemblable; il est vrai que ce défaut de vraisemblance disparoit par ce qu'il raconte, pourvu que son récit ne paroisse pas encore moins vraisemblable. Voici ce qu'il rapporte. Le Roi avant que d'aller à la Chasse, entra dans l'appartement de la Reine, où il la trouva se lavant le visage. Il lui donna par derriere en badinant un petit coup d'une baguette qu'il avoit à la main. La Reine, sans tourner la tête, dit *Ha Landri est-ce vous? Le Roi est-il parti?* le ton dont cela fut dit, frappa le Roi, qui en sortant dit quelque chose entre ses dents; la Reine en fut si effrayée, qu'elle fit venir Landri, & l'informa du danger où ils étoient l'un & l'autre; ce qui les engagea à le prévenir en le faisant assassiner à son retour de la chasse. Le silence de Grégoire de Tours, qui n'aimoit pas Fredegonde, fournit une forte preuve, qu'on ne débita rien de pareil de son tems; & son silence est si profond que le nom même de Landri ne se trouve pas dans son Histoire. Il ne fait pas cependant de difficulté de dépeindre Chilperic, qu'il appelle le Néron & l'Herode de son tems, à cause de son Gouvernement tirannique & de sa cruauté envers ses propres enfans (2). Il ressembloit à Herode par d'autres endroits, s'étant érigé en Législateur dans les affaires de Religion, comme dans les affaires civiles. Il avoit une si haute opinion de lui-même, qu'il projetta un Edit pour terminer les disputes entre les Orthodoxes & les Ariens, qu'on eut bien de la peine à l'empêcher de publier (3). Il ajouta quatre Lettres à l'Alphabet, & ordonna d'effacer les endroits des anciens Livres où ces Lettres eussent dû avoir place, si elles avoient été inventées lorsqu'on les avoit écrits, & de les corriger suivant cette sorte d'orthographe. Cependant ces Lettres eurent si peu de cours, que si l'on excepte ce que Grégoire de Tours en dit, on ne fait pas bien qu'elles elles étoient (4). Il composa deux ou trois Volumes sur divers sujets, où entre autres ouvrages il y avoit des Poësies fort mauvaises, dit-on; & il y a de l'apparence qu'elles devoient l'être, puisqu'on en trouvoit les vers méchans dans un tems, ou de bien méchans vers passoient pour excellens (5). L'Evêque de Poitiers fait l'éloge de Chilperic, auquel on ajouteroit plus de foi, si ce Prélat n'avoit été porté à louer tous les Princes (6). On a vu dans l'Histoire tout ce qui regarde Chilperic & sa premiere femme; nous en pouvons dire autant de Galsuinthe, qui fut la seconde; & quant à Fredegonde, outre ce qu'on en a déja dit, nous serons obligés de parler d'elle & de ses enfans dans la suite.

(1) Gesta Reg. Francor. C. 35.
(2) *Greg. Turon.* L. VI. C. 46.
(3) Le même. L. V. C. 44.
(4) *Fortunat.* L. IX. *Fredegar.* Chron.
(5) *Gregor. Turon* ubi sup.
(6) *Fortunat.* l. c. Carm. 1, 2, 3.

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

& les suivit avec son Armée à Paris; & après mûre délibération consentit à ce que Fredegonde lui demandoit; si ce fut par devoir, par compassion, ou par intérêt c'est ce qui est fort incertain. D'autre part, Childebert Roi d'Austrasie, soit de son propre mouvement, soit à la persuasion de Brunehaut sa mere, s'avança aussi vers Paris; mais Gontran lui en fit fermer les portes, & traita fort cavalierement les Ambassadeurs que ce Prince lui envoya (*a*). Ils demanderent au nom de leur Maître une part dans les Etats de Chilperic, & qu'on lui livrât Fredegonde, pour la punir d'un grand nombre de crimes, dont ils la chargeoient. Gontran leur répondit, que le fils de Chilperic étoit l'héritier légitime des Etats de son pere, & qu'il n'ajoutoit aucune créance à ce qu'ils avançoient contre la veuve de ce Prince. Il ajouta, qu'il s'étoit engagé, d'abord après la mort de son frere, à les protéger, & qu'il vouloit tenir sa parole. Les Ambassadeurs repliquerent, que cela étant, ils espéroient qu'il seroit aussi fidele à ses Traités qu'à sa parole. Gontran vivement piqué, leur produisit un Traité que Childebert avoit fait avec Chilperic pour le dépouiller de ses Etats, que Fredegonde lui avoit remis; il les accusa de perfidie & de corruption leur reprocha qu'ils séduisoient son neveu, & leur déclara, qu'il garderoit ce qu'il avoit, quand même cela appartiendroit de droit à son neveu, comptant qu'il seroit plus surement entre ses mains qu'entre les leurs. Tout sembloit annoncer une rupture; mais bientôt l'animosité des deux Partis se rallentit, par un événement préparé de longue main, & qui ne tendoit pas moins qu'à mettre un nouveau Roi sur le trône (*b*).

Gondebaud *paroit en France comme fils de* Clotaire. *& est proclamé Roi par ses partisans.*

C'est une des affaires les plus obscures du tems dont il s'agit, & des plus difficiles à démêler, mais en même tems une des plus curieuses & des plus instructives. Les Ministres des différentes Cours de France, se trouvoient moins puissans, qu'ils n'auroient voulu, principalement par la balance que Gontran soit par devoir soit par politique avoit établie, & que Chilperic avant sa mort avoit commencé à comprendre & à admirer. Les Conjurés prirent donc la résolution de donner le titre de Roi à Gondebaud, qui passoit assez constamment pour fils de Clotaire I; ils prirent leurs mesures avec plus de prudence & de précaution, qu'on n'en voit ordinairement dans les intrigues de cette nature. Ces Conjurés étoient les Ducs Didier, Mummol, & Boson. Ce dernier devoit sa fortune à Childebert I. & il avoit eu tour à tour la confiance des Rois actuellement regnans, & les avoit trâhis successivement. C'étoit lui que les autres avoient chargé d'aller à Constantinople, où Gondebaud s'étoit établi, pour l'engager à venir en France; il l'éblouit par l'éclat d'une couronne qu'il lui promit; Tibere Empereur des Grecs donna à Gondebaud de grandes richesses, soit par amitié, soit pour exciter des troubles en France (*c*). Gondebaud suivit bientôt Boson, & vint prendre terre à Marseille; Théodore Evêque de cette ville le reçut avec distinction, & lui fournit des chevaux pour aller joindre le Duc Mummol à Avignon, dont il étoit Gouverneur. Mais Gondebaud ne fut pas sitôt parti, que Boson fit arrêter l'Evêque, &

(*a*) *Aimoin. Adon.* Chron.
(*b*) *Fredegar.* Epit. & Chron.
(*c*) *Gregor. Turon.* L. VII. C. 10.

l'accusa de trâhison pour s'emparer des trésors que Gondebaud avoit apportés; & en meme tems fit dire sous main aux autres Conjurés, que ce qu'il fesoit n'étoit que pour sauver les apparences (a). Pendant qu'il intriguoit dans toutes les Cours sans avoir nullement dessein d'être fidele à aucune; il fut pris avec sa femme & ses enfans par ordre de Gontran, & conduit à Paris. Il accusa le Duc Mummol d'avoir trâmé seul cette intrigue, & offrit de mettre Mummol entre les mains du Roi, en laissant son fils en otage. Gontran accepta la proposition, mais malgré toute son adresse Boson ne put tenir parole. Dans ces entrefaites, Childebert, par l'avis de Brunehaut & de quelques-uns de ses Ministres, tira Gondebaud de la retraite où il s'étoit refugié après la perte de ses trésors, & le mit à la tête d'une Armée, pour chagriner le Roi de Bourgogne. Mummol commandoit sous lui, & le fit proclamer Roi à Brive-la-Gaillarde dans le Limousin; & avec le secours de Didier il le mit en possession de la plus grande partie du Royaume de Chilperic. Cet heureux succès fit croitre les espérances du nouveau Roi, ensorte qu'il envoya des Ambassadeurs à Gontran pour lui demander la cession du reste des Etats de Chilperic. Le Roi de Bourgogne les fit arrêter comme des rebelles, & mettre à la question, & tira d'eux le secret de toute l'intrigue; & par cette démarche hardie & faite à-propos, il se mit en sureté (b).

SECTION I. *Histoire des Rois de la* premiere Race.

Gontran *desabuse* Childebert, & *l'engage se liguer avec lui contre* Gondebaud.

Gontran ayant fait ces découvertes, invita son neveu Childebert à le venir trouver, l'assurant qu'il éprouveroit de sa part non seulement l'affection d'un oncle, mais la tendresse d'un pere, & la candeur d'un véritable ami. Plusieurs des Seigneurs Austrasiens s'opposerent avec chaleur à cette entrevue, disant que le Roi ne devoit pas se mettre entre les mains d'un Monarque, avec lequel il étoit déja brouillé; mais Childebert, qui étoit alors dans sa quinzieme année, prit son parti lui-même, & se rendit avec une petite suite à la Cour de son oncle. Gontran commença, avec une grande franchise, à dégager sa promesse, le montra à toute sa Cour comme son héritier lui mit en main son javelot qui lui servoit de Sceptre, & déclara en présence de son Armée qu'on devoit le regarder desormais, non comme son neveu, mais comme son fils; il lui restitua aussi toutes les Places sur lesquelles il avoit de légitimes prétentions (c). Il l'entretint ensuite en particulier, l'avertit qu'il avoit auprès de lui des Ministres qui le trahissoient, étant dans les intérêts de Gondebaud, & qu'il devoit surtout se défier de la Reine Brunehaut & de l'Evêque de Rheims. Bientôt les deux Rois furent sincérement reconciliés; dès qu'on en fut informé Didier abandonna le parti de Gondebaud & fit sa paix avec le Roi de Bourgogne; les Officiers & la plupart des Troupes d'Austrasie le quitterent aussi. Gondebaud, avec Mummol & ceux qui lui resterent attachés, se retirerent dans la ville de Comminge, place forte par sa situation, & bien fortifiée pour ce tems-là, résolu d'y tenir ferme, si l'on entreprenoit de l'y assieger (d). Leudégisile, qui commandoit l'Armée de Gontran, arriva bientôt devant la Place & l'investit; il poussa le siege avec toute la vigueur

585.

(a) *Fredegar.* ubi sup. *Adon.* Chron.
(b) *Gregor. Turon.* L. VII. C. 14.
(c) *Fredegar.* Epit. & Chron. *Adon.* Chron.
(d) Gesta Reg. Francor.

Section I. *Histoire des Rois de la prémiere Race.*

& l'activité possible, mais sans beaucoup de succès; les assiegés étant bien fournis de tout, & les soldats n'attendant point de grace, ne négligerent rien pour se bien défendre, & firent paroitre tant de résolution & de conduite, que Leudégisile commença à douter de la réussite de son entreprise. Parmi ceux qui servoient sous lui il se trouva des gens, qui prétendirent qu'il y avoit des expédiens plus sûrs & plus prompts pour s'assurer du succès, que ceux que le Général avoit jusques-là employés. Leudégisile se détermina à suivre leur avis, & leur laissa tout le soin de conduire cette affaire (*a*); parcequ'ils étoient experts dans de pareilles intrigues, sans être arrêtés par la Conscience.

Mummol *trâhit* Gondebaud, *& il est tué lui-même par ordre de* Gontran.

Boson étoit le principal auteur de tout ce projet, où il s'agissoit d'engager Mummol de se saisir de Gondebaud & de le livrer à Leudégisile. Mummol savoit qu'il étoit fort haï de Gontran son ancien Maître; ainsi il ne voulut point s'engager, que Leudégisile n'eût juré qu'il employeroit tout son crédit pour obtenir sa grace, & qu'en cas qu'il ne pût en venir à bout, il lui procureroit une retraite. Quand il fut une fois déterminé, il gagna bientôt les autres chefs, gens sans principes, qui n'étoient entrés dans le parti de Gondebaud que par intérêt, & qui par conséquent étoient prêts de l'abandonner, d'abord qu'ils y trouvoient leur avantage. Après avoir fait leurs conditions, ils allerent trouver Gondebaud, & lui dirent qu'il étoit inutile de se défendre & d'attendre la derniere extrémité; qu'il valoit mieux se rendre, & que Gontran ne voudroit pas sans doute tremper ses mains dans le sang d'un frere. Gondebaud, consterné de cette proposition, tâcha de les ramener, mais ils lui répondirent que c'étoit une affaire conclue. Ils en agirent même brutalement avec lui, le conduisirent à la porte de la ville, & le remirent à Ollon Comte de Berri, & au Duc Boson (*b*). Comme ils marchoient en descendant la montagne par un chemin assez roide, le Comte de Berri fit tomber Gondebaud; s'étant relevé, il se sauva vers la ville; mais le Duc Boson l'atteignit d'une grosse pierre, qui l'ayant frappé à la tête le fit tomber mort sur le champ. Après cette trâhison Mummol & ses associés se saisirent des trésors de cet infortuné phantôme de Roi; ensuite ils introduisirent dans la ville l'Armée de Leudégisile, qui passa la Garnison au fil de l'épée, & pilla la Place (*c*). Le Général Bourguignon régala Mummol & ses amis dans son Camp & leur fit de grandes caresses, pour reconnoitre leurs belles actions. Cela ne l'empêcha pas de donner avis au Roi son Maître de tout ce qui s'étoit passé & de lui demander ses ordres. Gontran lui répondit, qu'on ne devoit pas garder la foi à des traitres: surquoi Leudégisile s'y prit de la façon la plus expéditive pour les recompenser suivant leur mérite. Il fit sous-main soulever quelques soldats contre Mummol, qui après s'être longtems défendu en désespéré, fut tué; la plupart des autres traitres eurent le même sort. C'est ainsi qu'on appaisa une révolte, qui auroit pu avoir de dangereuses suites; Brunehaut & Fredegonde avoient

(*a*) *Fredegar.* ubi sup. *Aimoin* de gest. Francor.

(*b*) *Greg. Turon.* L. VII. C. 38.

(*c*) Gesta Reg. Francor. *Fredegar.* Epit. & Chron.

toutes deux jetté les yeux sur Gondebaud, la premiere pour elle-même, & la seconde pour sa fille Rigunthe; ensorte que si Mummol avoit eu égard aux représentations de ce Prince, il n'auroit pas été impossible que ses affaires n'eussent repris un tour avantageux (*a*).

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

Gontran, qui commençoit à se regarder comme Roi de France, & qui se croyoit assuré de son neveu Childebert, résolut de mettre ordre aux affaires du Royaume de Soissons. Dans cette vue, il établit un Conseil de Régence pour gouverner avec Fredegonde pendant la minorité de son fils; attention dont elle l'auroit dispensé avec plaisir (*b*). Une autre démarche qu'il fit ne fut gueres plus agréable; il pressa Fredegonde de lui communiquer les lumieres qu'elle pouvoit avoir sur les auteurs de la mort de Chilperic, dans le dessein d'en faire justice pour sa propre sureté. La Reine sans se déconcerter, lui dit qu'elle avoit eu quelques soupçons contre Berulfe, qui étoit Chambellan de Chilperic, qu'elle appréhendoit qu'ils ne fussent que trop fondés, parcequ'il s'étoit retiré de la Cour, & avoit emporté beaucoup d'argent qui appartenoit à son Maître. Ce Seigneur avoit été autrefois en faveur auprès de Fredegonde; après la mort de Chilperic, la croyant perdue, il quitta son parti; ce dont elle se vengea en l'accusant. Berulfe se retira au plus vite dans l'Eglise de Saint Martin de Tours; on l'en tira par adresse, il fut massacré, & tous ses biens furent confisqués. Mais ceux qui nous racontent ces faits, ne nous apprennent point, si l'on fut éclairci par là sur les auteurs de la mort du Roi (*c*). Fredegonde inquiette de sa situation & de celle de son fils, songea aux moyens de brouiller Gontran avec son neveu Childebert, & avec Brunehaut, soupçonnant qu'ils étoient les auteurs des chagrinantes perquisitions qu'on avoit faites. Elle pria le Roi de Bourgogne de vouloir tenir son fils sur les fonts, parcequ'il n'y avoit alors gueres de lien plus fort que celui-là; Gontran y consentit & se rendit à Paris pour cette cerémonie. Mais Fredegonde, par quelque défiance, retarda le Bapteme, craignant que le Roi ne se saisît du petit Prince & ne le lui ôtât (*d*). Gontran en fut offensé, & déclara publiquement, qu'il ne vouloit plus prendre de peine pour un enfant, qu'il avoit lieu de croire qui n'étoit pas fils de son frere, mais celui de quelque Seigneur François. Fredegonde prit l'allarme, & elle engagea trois Evêques & trois cens des plus irréprochables personnes du Royaume a jurer en présence de Gontran, qu'ils étoient persuadés que le Prince étoit fils légitime de Chilperic (*e*). La Reine ne fut pourtant pas entierement délivrée de ses inquiétudes, parceque Gontran avoit témoigné un grand desir de rendre aux corps de Merovée & de Clovis les honneurs dûs à leur naissance; comme ces Princes avoient été les victimes de l'ambition de Fredegonde, on ne savoit ce que le corps du dernier étoit devenu. A la fin un Pécheur, sur la promesse que le Roi lui fit de sa protection, apprit à ce Monarque, que le corps de Clovis avoit été d'abord enterré à Noisi dans une Chapelle, mais que Fredegonde l'avoit fait dé-

Gontran *bride* Fredegonde, *recherche les auteurs de la mort de* Chilperic, *& le corps de* Clovis.

(*a*) *Greg. Turon.* ubi sup. C. 39.
(*b*) Gesta Reg. Francor.
(*c*) *Gregor. Turon.* L. VIII.
(*d*) Gesta Reg. Francor.
(*e*) *Fredegar.* Chron.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

terrer & jetter dans la Marne, que le courant de l'eau l'avoit porté dans ſon filet; qu'il l'avoit reconnu à ſa grande chevelure, & qu'il l'avoit enterré ſur le bord de la riviere dans un endroit qu'il marqua. Le Roi, ſous prétexte d'aller à la chaſſe, ſe rendit au lieu qu'on lui avoit deſigné, y trouva le corps du Prince, & le fit enterrer en grande pompe avec celui de ſon frere Merovée (*a*).

Guerre *entre* Gontran *& les* Viſigoths, *qui n'eſt pas heureuſe pour lui.*

En ce tems-là la guerre s'alluma contre les Viſigoths, & elle dura plusieurs années avec beaucoup d'obſtination; mais la véritable cauſe en eſt fort obſcure. Les anciens Hiſtoriens François & Eſpagnols l'attribuent aux mauvais traitemens qu'on feſoit en Eſpagne à la Princeſſe Ingunde, fille de Brunehaut & ſœur de Childebert; il eſt certain que ç'en fut-là le prétexte; mais il eſt fort ſurprenant que Gontran l'ait continuée avec une ſi grande obſtination, nonobſtant tant de défaites, les aſſurances réitérées que le Roi Recarede lui fit donner qu'il n'avoit point de part aux mauvais traitemens faits à la Princeſſe, & le danger auquel il croyoit ſa vie expoſée par les intrigues de Fredegonde; car cette Reine avoit d'abord lié des intelligences ſecretes avec les Viſigoths, & on l'a ſoupçonna de pluſieurs mauvais deſſeins en leur faveur; dont les preuves ne ſont pas néanmoins bien claires (*b*). Il y a de l'apparence que Gontran ſouhaittoit de chaſſer entierement les Viſigoths de France, & que peut-être il crut qu'il étoit de ſon intérêt d'entretenir la guerre de ce côté-là, pour donner de l'occupation à Didier, à Boſon & à d'autres eſprits remuans, qui en tems de paix auroient pu lui donner de nouveaux embarras. Quel que fût ſon motif, il continua la guerre, même après que ſon neveu Childebert, qui à la rigueur étoit la partie la plus intéreſſée, eut fait ſa paix ſéparément avec l'Eſpagne, par le conſeil de ſa mere, qui étoit toujours Eſpagnole dans le cœur (*c*).

Gontran *eſt obligé de tenir la balance égale entre* Brunehaut *&* Fredegonde.

Le grand point de la politique du Roi de Bourgogne étoit de tenir la balance égale entre Brunehaut & Fredegonde, & de les tenir l'une & l'autre en reſpect; & c'eſt ce qu'il ne pouvoit faire qu'en paroiſſant pencher tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Brunehaut fut une fois ſi bien avec lui, qu'ils traiterent enſemble en perſonne & conclurent un long Traité, qui exiſte encore ſous le nom de Traité d'Andelau, il y regloit divers points au ſujet de la ſucceſſion de ſes freres (*d*). En ce tems-là il avoit, ou au moins paroiſſoit avoir de grands ombrages de Fredegonde, & de ſes intrigues contre ſa vie. Mais cette artificieuſe Princeſſe trouva bientôt moyen de faire tourner la médaille, & de faire concevoir à Gontran de plus violens ſoupçons contre Brunehaut; elle lui inſinua que cette Princeſſe avoit non ſeulement promis ſa fille au Roi d'Eſpagne, mais qu'elle négocioit à Conſtantinople un mariage pour elle-même avec le fils aîné de Gondebaud, & qu'elle avoit deſſein de faire revivre ſes prétentions. Auſſitôt que la Cour de Metz fut informée de ces bruits, la Reine qui avoit alors toute l'autorité en main, & gouvernoit ſon fils comme s'il eût été encore dans l'enfance, ſe juſtifia ſi plei-

(*a*) *Gregor. Turon.* l. c. C. 10.
(*b*) *Fredegar.* Chron.
(*c*) *Fredegar.* Chron. *Gregor. Turon.* L. VIII. C. 35.
(*d*) Le même L. IX. C. 20.

nement, qu'elle contenta le Roi de Bourgogne (*a*). Nous regarderions ces particularités comme trop peu importantes pour avoir place dans l'Histoire, si nous ne fesions réflexion, que Sigebert & Chilperic avoient été assassinés, & par conséquent Gontran n'etoit pas inquiet sans sujet. Telle étoit la corruption de ce tems-là, que les Ambassadeurs que Childebert avoit envoyés à son oncle & que ce Prince traita assez durement ainsi qu'on l'à vu, lui dirent entre autres choses, que puisqu'il refusoit de rendre justice à leur Maître, on savoit bien où étoient les poignards qui avoient percé ses freres (*b*). Ce sont-là des traits étranges & desagréables, mais qui caractérisent le siecle, & donnent de justes idées de la politesse & des mœurs de ce tems-là, qui peuvent servir à éclaircir des faits plus importans.

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

Childebert profite des démêlés entre les Grecs & les Lombards.

L'Empereur Maurice, qui souhaittoit de ruiner les Lombards en Italie, prit les mêmes mesures que Justinien avoit prises pour détruire le Royaume des Ostrogoths & rechercha l'alliance des François. Comme Gontran avoit encore la guerre d'Espagne sur les bras, Maurice conclut un Traité avec Childebert, qui lui promit de l'assister, moyennant une grosse somme d'argent pour les fraix de la guerre. En conséquence il fit passer diverses Armées en Italie, mais elles n'y firent pas de grands exploits; les unes furent ruinées par les maladies, & d'autres battues par les Lombards, avec lesquels on fit quelques trêves; Childebert y trouva son avantage, mais l'Empereur en fit de grandes plaintes, comme contraires à l'alliance qu'il avoit payée si cherement (*c*). Les Historiens François avouent que Childebert, convaincu que l'Empereur ne se plaignoit pas à tort, ne jugea pas à-propos de lui donner un nouveau sujet de reproches en aléguant des raisons frivoles, desorte qu'il ne lui répondit point. Mais les circonstances ayant obligé Maurice de le solliciter encore de l'assister, il y consentit. Enfin il conclut la paix avec les Lombards par la médiation de Gontran, & il obtint qu'ils lui payeroient un tribut annuel; condition d'autant plus extraordinaire, que tous les Historiens conviennent que les François n'avoient pas fait la guerre avec avantage en Italie, bien qu'ils y eussent fait passer plusieurs Armées nombreuses, & entre autres une, commandée par vingt Officiers Généraux. Mais comme par la situation de leur Pays ils pouvoient y entrer fort aisément, & faire des diversions très-embarrassantes pour les Lombards, quand ceux-ci avoient d'autres ennemis sur les bras, ils se déterminerent à acheter la paix à tout prix, & Childebert, sous prétexte de la médiation de son oncle, la leur vendit bien cher, malgré les engagemens qu'il avoit pris avec l'Empereur; Brunehaut s'opposa de tout son pouvoir à ce Traité, parceque son petit-fils Athanagilde étoit sous la protection de l'Empereur à Constantinople, & qu'on l'y entretenoit d'une maniere conforme à sa naissance, à quoi elle témoigna être fort sensible, & en toute occasion elle donna des preuves très-fortes de la reconnoissance qu'elle en avoit (*d*). Ce furent ces liaisons avec la Cour de Constantinople qui fournirent à Fredegonde les moyens de persuader à

(*a*) *Aimoin.*
(*b*) *Gregor. Turon. Fredegar.* Chron.
(*c*) Gesta Reg. Francor.
(*d*) *Fredegar.* Epit. & Chron.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

Gontran, que la Reine Douairiere d'Austrasie entretenoit des intelligences avec la famille de Gondebaud, ce qui ne manquoit point de vraisemblance, quoique cela fût peut-être faux.

Conjuration contre Childebert *découverte.*

Pendant ces guerres étrangeres, la Cour d'Austrasie étoit déchirée par les Partis, & le Roi fut plus d'une fois en danger par des conspirations contre sa personne. Il étoit encore jeune & sans expérience, & tous ceux qui tenoient un rang distingué auprès de lui, croyoient avoir le droit de le gouverner; quand il n'étoit pas d'humeur à se laisser conduire, ils s'imaginoient qu'il leur fesoit une injustice, & avoient recours à des expédiens qui paroitroient incroyables, si l'expérience de tous les siecles n'apprenoit qu'ils sont trop ordinaires, pour en contester la vérité. Le Duc Raucingue, un des plus puissans Seigneurs d'Austrasie fut le Chef d'une Conjuration, dirigé & soutenu de Fredegonde. Il avoit gagné deux autres Seigneurs, qui étoient les Ducs Ursion & Berthefrede; leur plan
586. étoit d'assassiner Childebert; & quand cela seroit fait, Raucingue devoit faire proclamer Théodebert, l'aîné de ses fils, Roi d'Austrasie, & gouverner pendant sa minorité. Thierri, son second fils, à peine hors du berceau, devoit avoir pour Tuteurs les deux autres Ducs, qui se proposoient avec le secours de Fredegonde de dépouiller Gontran de ses Etats, & de mettre leur Pupille sur le trône de Bourgogne, la Reine Brunehaut & la femme de Childebert devoient être éloignées de tout maniment des affaires (*a*). Ce noir dessein fut conduit si secretement, que les Conjurés étoient sur le point de l'exécuter, lorsque Gontran, qui avoit des espions auprès de Fredegonde, fut averti de tout. Il fit prier Childebert de venir le trouver, & de trouver quelque prétexte pour empêcher qu'on ne soupçonnât du mystere dans leur entrevue. Ils se virent & prirent des mesures pour prévenir les Conjurés. Sitôt que Childebert fut de retour, il manda Raucingue, qui pour se frayer le chemin au trône, fesoit courir le bruit qu'il étoit fils naturel du Roi Clotaire I. Raucingue, comptant sur son crédit & sur le grand nombre d'amis qu'il avoit, vint hardiment à la Cour & ne fit paroitre ni crainte ni embarras pendant un long entretien qu'il eut avec le Roi. Ce Prince l'ayant congedié, à peine fut-il hors de la Chambre que les Gardes, qui avoient le mot, le tuerent à coups d'épée (*b*). Childebert envoya en même tems des gens affidés pour se saisir de ses papiers, & de ses trésors; on trouva dans les papiers des preuves de son crime; & dans ses maisons plus de richesses qu'il n'y en avoit dans le trésor Royal. Ursion & Berthefrede ayant appris que tout étoit découvert, prirent les armes, & se retirerent sur les terres d'Ursion, dans un endroit de difficile accès. Childebert en confia l'attaque à Godégésile, gendre du Duc Lupus, qui s'en rendit maître, nonobstant la résistance opiniâtre des Conjurés, dont les deux Chefs furent tués (*c*).

Autre conjuration.

Cette conjuration donna bientôt naissance à une autre, dont le Connétable Sunégisile & Gallus Grand-Référendaire ou Chancelier étoient les Chefs,

(*a*) *Gregor. Turon.* L. IX. C. 9.
(*b*) *Fredegar.* ubi sup.
(*c*) *Gregor. Turon.* l. c.

Chefs, Septimine Gouvernante des petits-Princes y entra aussi. Leur but étoit d'engager Childebert à répudier la Reine sa femme, & à éloigner sa mere de la Cour, afin que ces deux Seigneurs fussent seuls maîtres des affaires; & en cas que Septimine ne pût pas réussir à persuader le Roi, elle devoit l'empoisonner. La Reine, qu'on prétend n'avoir eu gueres d'esprit, découvrit cependant le complot par quelques paroles, qui échaperent à Septimine (*a*). Le Roi fit appliquer le Connétable à la question, qui accusa Gilles Evêque de Rheims d'être le premier Auteur des deux Conjurations. Ce Prelat ayant été arreté, comparut devant une assemblée d'Evêques; on prouva qu'il avoit forgé de faux Actes, entretenu correspondance avec Chilperic, & écrit des choses atroces contre la Reine Brunehaut; entre autres on lisoit dans une de ses Lettres ces mots, *si l'on ne coupe la racine, nous ne viendrons pas à bout de faire sécher le rejetton;* enfin on produisit un Traite, qu'il avoit conclu au nom de Childebert, & à son insu, par lequel Chilperic & lui s'unissoient pour détrôner le Roi Gontran. Les Evêques avoient de la peine à le condamner, quoiqu'il avouât ses crimes; ils demanderent trois jours, pour que l'Evêque pût préparer ses moyens de défense; mais au bout de ce tems-là il leur declara, qu'il n'avoit rien à dire pour sa justification, qu'il avoit trâhi le Roi, abusé de son autorité, & mis tout l'Empire François en combustion, par les guerres qu'il y avoit suscitées ou entretenues (*b*). Là-dessus on le déposa, en implorant la misericorde du Roi en sa faveur, ce Prince se contenta de le releguer à Strasbourg, en lui assignant de quoi vivre honnêtement. Comme on avoit fait les découvertes nécessaires par des Complices, le Roi leur accorda la vie, mais leur ôta leurs emplois & les exila (*c*).

qui est fatale à l'Evêque de Rheims.

Fredegonde, dont la grande maxime étoit de donner toujours de l'occupation au Roi de Bourgogne, engagea le Comte de Bretagne à se saisir de Rennes & de Nantes, bien que ces villes appartinssent à son fils, & que cette guerre ne regardât Gontran que comme Tuteur de ce jeune Prince. Elle assista sous main le Comte de façon qu'il y eut du sang répandu; à la fin le Comte, qui s'appelloit Varoc, fut obligé de se soumettre & de se reconnoitre vassal du fils de Chilperic. Pendant qu'elle trompoit ainsi également & les Bretons & le Roi de Bourgogne, elle voulut encore faire assassiner le Roi d'Austrasie, mais manqua son coup. Ensuite elle auroit payé cher ses noires intrigues, si l'Officier qui commandoit les Troupes de Childebert avoit fait son devoir. Etant à Tournai elle fit tuer dans un festin trois des principaux de la ville, ce qui causa une sédition: les Tournesiens demanderent du secours à Childebert, & si ses Troupes étoient arrivées à tems elle auroit été faite prisonniere (*d*). Elle se vit encore à deux doigts de sa perte par la maladie du Prince son fils; elle prit alors le parti de la dévotion à son ordinaire, & entre autres marques de pieté, elle fit prier le Comte de Bretagne de mettre en liberté les pri-

Mort de Gontran *qui institue* Childebert *son heritier.*

(*a*) *Fredegar.* Chron.
(*b*) *Greg. Turon.* L. IX. C. 37.
(*c*) Le même, C. 38. *Fredegar.* ubi sup.
(*d*) *Gregor. Turon.* L. X. C. 27. *Fredegar.* l. c.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

ſonniers François, qu'il avoit faits, & par là fit voir clairement qu'elle avoit de grandes liaiſons avec lui. Le jeune Prince étant rétabli, elle fit prier le Roi de Bourgogne, qui étoit à Châlons, de vouloir bien le tenir ſur les fonts de Baptême, ainſi qu'il l'avoit promis quelques années auparavant; le bon Roi y conſentit à la ſollicitation des Evêques, à qui il ne pouvoit rien refuſer. La Cour d'Auſtraſie en prit l'allarme, & Childebert fit ſouvenir ſon oncle, par un Ambaſſadeur, des engagemens qu'il avoit pris avec lui (*a*). Gontran rappella à l'Ambaſſadeur pluſieurs actions de ſon neveu, qui n'étoient pas fort compatibles avec ces mêmes engagemens; il inſiſta particuliérement ſur la ſurpriſe de Soiſſons, qu'il avoit juſte raiſon de regarder comme un attentat contre le rang que ſa naiſſance & ſon âge lui donnoient parmi les François; il ajouta en même tems, que ſon neveu ne devoit rien appréhender, qu'il ne manqueroit jamais à ſa parole; que le jeune Prince étoit fils de ſon frere, & qu'il ne pouvoit refuſer de faire pour lui, ce qu'il accorderoit à un de ſes domeſtiques. Il aſſiſta donc à la cérémonie du Baptême, & donna au jeune Prince le nom de Clotaire en ajoutant, qu'il ſouhaittoit qu'il eût la ſageſſe, le courage & le bonheur de ſon grand-pere, dont il portoit le nom. Il l'invita enſuite à manger à ſa table, lui fit des préſens, & après en avoir reçu de ſa part il s'en retourna dans ſes Etats. C'eſt là le dernier événement rapporté par Gregoire de Tours, le pere de l'Hiſtoire de France, & c'eſt peut-être ce qui eſt cauſe que nous ignorons ce qui ſe paſſa durant les deux dernieres années du regne de Gontran; quelques-uns diſent, qu'il ſe fit Moine à la fin de ſa vie, mais ce fait eſt au moins fort douteux. Ce Prince mourut à Châlons le 28 de Mars de l'an 593, âgé de ſoixante ans, & la trente-deuxieme année de ſon regne (*b*).

Childebert *lui ſuccede, & meurt jeune après un regne fort agité.*

Childebert, déſigné depuis longtems par ſon oncle pour être ſon ſucceſſeur, prit poſſeſſion de ſes Etats, ſans que perſonne entreprit de s'y oppoſer, & joignit au Royaume d'Auſtraſie celui de Bourgogne. Sous ce nom de Royaume de Bourgogne, outre la Bourgogne même & ſes anciennes dépendances, étoient compris le Royaume d'Orléans, une grande partie de celui de Paris, Arles & quelques autres villes de Provence; mais Soiſſons & quelques autres Places retournerent à Clotaire, à qui elles appartenoient de droit. L'Hiſtoire ne nous apprend point comment cela ſe fit; il y a beaucoup d'apparence, que Fredegonde ſe ſaiſit de ces villes par ſurpriſe, à la faveur des intelligences qu'elle y avoit; car on voit que d'abord après Childebert leva une Armée & entra en guerre pour les reprendre (*c*). La vérité eſt que la France ſe trouvoit gouvernée par deux Reines, qui étoient ennemies mortelles, & qu'elles ſacrifioient ſans peine les ſujets de leurs enfans, & leurs enfans mêmes, pour contenter leurs paſſions. L'Armée de Childebert étoit nombreuſe, & commandée par deux Généraux, l'un nommé Gondebaud & l'autre Vintrion; ce Prince les chargea de reprendre d'abord Soiſſons, & enſuite de pourſuivre Fredegonde partout, & de la lui livrer morte ou vive. Fredegonde mépriſa ces me-

(*a*) *Greg. Turon.* L. X. C 28.
(*b*) Geſta Reg. Francor *Fredegar.* Chron.
(*c*) Geſta Reg. Francor. C. 36.

naces, & quoique son Armée fût fort inférieure à celle du Roi d'Austrasie, au lieu de s'enfermer dans quelque Place forte, elle marcha droit aux ennemis, qu'elle surprit à Trouci, Bourg situé sur la petite riviere de Delette, à quelques lieues de Soissons. Au commencement de l'action elle alla de rang en rang avec son fils, conjura les Soldats de défendre leur Prince, & les assura de sa reconnoissance & de la sienne (*a*). Le fait en soi-même est singulier, mais l'Historien qui a voulu l'orner en disant qu'elle portoit Clotaire entre ses bras (*b*), a rendu son récit suspect, puisque ce Prince étoit alors dans sa dixieme année. Après un combat sanglant & opiniatre les Austrasiens furent mis en déroute, avec perte de trente mille hommes. On ne dit pas quelle fut la perte de l'Armée de Fredegonde, mais il y a de l'apparence qu'elle fut considerable ; car elle se tint en repos pendant deux ans & se contenta de menager des diversions pour occuper Childebert, d'un côté par les Bretons, & de l'autre par les Varnes, qui demeuroient à l'embouchure du Rhin du côté du Nord. Childebert envoya contre le Comte de Bretagne l'élite de ses Troupes, il se donna une sanglante bataille, & il y eut bien du sang répandu des deux côtés, sans qu'aucun des Partis pût s'attribuer la victoire; les deux Armées se trouverent tellement affoiblies, que la guerre resta comme suspendue. Childebert fut plus heureux contre les Varnes, non seulement il vainquit ce peuple, mais il l'extermina de telle maniere, qu'on n'en trouve plus le nom dans l'Histoire. Childebert ne survecut pas longtems à cette victoire, il mourut l'an 596, la vingt-sixieme année de son âge, après vingt ans de regne (*c*). La Reine sa femme le suivit de près; ce qui remit le Gouvernement entier du Royaume entre les mains de Brunehaut, desorte que quelques-uns l'ont soupçonnée d'avoir fait empoisonner l'un & l'autre ; mais d'un côté il n'y en a pas la moindre preuve, & de l'autre le fait n'est nullement vraisemblable.

Section I. Histoire des Rois de la premiere Race.

THÉODEBERT, qui étoit dans sa onzieme année, fut déclaré Roi d'Austrasie, & *Thierri*, âgé de neuf à dix ans eut pour son partage le Royaume de Bourgogne, & alla résider à Orleans, ayant l'Eveque d'Autun pour Gouverneur, & Garnier pour Maire du Palais. Brunehaut demeura avec son fils aîné à Metz; mais elle ne laissa pas de gouverner le Royaume de Bourgogne avec une autorité absolue ainsi qu'on le voit par les Lettres pleines de complimens, que lui écrivit le Pape Grégoire le Grand (*d*).

Ses Fils lui succedent.

Fredegonde ne manqua pas de se prévaloir d'une conjoncture aussi favorable que la mort de Childebert. Après avoir excité par ses intrigues quelques troubles du côté de l'Italie, & engagé les Abares à menacer l'Austrasie d'une invasion, elle assembla des Troupes & vint se saisir de Paris, & de plusieurs autres villes sur le bord de la Seine. Bien que Brunehaut n'aimat pas la guerre, elle ne put rester tranquille spectatrice d'une pareille entreprise, ensorte qu'elle envoya une Armée de ce côté-là. Fre-

Mort de Fredegonde. 597.

(*a*) *Fredegar.* Chron. C. 14.
(*b*) *Paul Diacon.* L. IV. C. 4.
(*c*) *Fredegar.* Chron. C. 26. *Paul. Diacon.* L. IV. C. 12.
(*d*) Le même.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

degonde n'avoit pas coutume de donner à ses ennemis la peine de la chercher, elle alla au devant des Austrasiens, & les battit à platte couture. Quelles suites auroit eue cette seconde victoire d'une Princesse aussi active & hardie, c'est ce qu'on ne peut que conjecturer; il y a beaucoup d'apparence qu'elle auroit profité de sa bonne fortune au moins aux dépens de Brunehaut, sinon de ses petits-fils, si elle n'étoit morte, après avoir regné trente ans sous le nom de son mari & de son fils (a) (*).

(a) *Fredegar.* Chron. C. 27. Gesta Francor.

(*) Nous avons déja parlé du caractere de Fredegonde, & dans le cours de l'Histoire de plusieurs actions odieuses qu'elle commit, ou au moins qu'on lui imputa. Il nous reste néanmoins divers traits encore, qu'il ne faut pas passer sous silence. Il est certain, si l'on doit en croire l'Histoire, qu'elle avoit les passions violentes, & que quand elle s'y laissoit emporter, elle étoit capable des actions les plus noires. Il n'y en a point qui la fasse mieux connoitre, que l'assassinat de Prétextat, Evêque de Rouen. On a vu qu'il avoit marié Merovée & Brunehaut, & que Chilperic l'avoit exilé à cause de cette affaire. Gontran l'avoit rétabli après la mort de Chilperic (1). Un Dimanche ce Prélat fut poignardé dans le chœur de son Eglise, au milieu de l'Office, sans que personne se mît en devoir d'arrêter l'assassin. L'Evêque ayant été transporté chez lui, Fredegonde vint le voir, suivie de plusieurs Seigneurs, & lui dit qu'elle souhaittoit ardemment qu'on pût se saisir du coupable. „ Le coupable, lui répondit l'Evêque, „ n'est autre que la personne qui a rempli le Royaume de crimes, qui a assassiné les „ Rois, & fait couler des torrens de sang innocent". La Reine feignit de ne pas l'entendre, & lui offrit ses Medecins; le mourant en fut si indigné, qu'il lui dit „ C'est „ vous-même qui m'avez fait assassiner; qui avez commis les crimes les plus noirs, „ qui serez généralement maudite dans ce Monde, & rigoureusement punie dans l'au„ tre". Un des Seigneurs qui l'accompagnoient osa dire, qu'on devoit, rechercher les auteurs d'aussi horribles excès, & les punir d'une maniere exemplaire. Ce discours lui couta la vie, la Reine l'invita à une collation; il fut empoisonné du premier morceau qu'il avala, & mourut au bout d'une heure (2). Gontran envoya des Commissaires pour informer du meurtre de l'Evêque; mais Fredegonde gagna les Seigneurs du Conseil de son fils; ils s'opposerent à cette information, qu'ils regarderent comme un effet de l'ambition de Gontran, & une entreprise sur les droits de leur Roi (3). Elle fit cependant arrêter un Esclave, qui avoit effectivement poignardé l'Evêque, & après l'avoir fait châtier rigoureusement, elle le livra au neveu du Prélat; celui-ci le fit appliquer à la question; il avoua que Fredegonde lui avoit donné cent livres, Melantius cinquante & l'Archidiacre autant. Ce Melantius s'étoit intrus dans l'Evêché de Rouen, lorsque Prétextat avoit été relegué, & Fredegonde le fit encore Evêque en sa place, malgré cette accusation (4). Il ne sera pas inutile de remarquer en passant, qu'aussitôt que l'Evêque de Baieux fut informé de la mort tragique de Pretextat, il fit fermer toutes les Eglises de Rouen, & défendit qu'on y célébrat l'Office, jusqu'à ce qu'on eût découvert l'auteur de cet horrible crime; quelques-uns croient que c'est le premier exemple de cette espece d'interdit général (5). On trouve un autre trait de son humeur vindicative dans son procedé envers sa fille Rigunthe; cette Princesse étant de retour à Paris, n'y menoit pas une vie de Vestale; Fredegonde l'en ayant reprise, Rigunthe osâ lui reprocher la bassesse de sa naissance. La Mere, feignant de revenir, lui dit qu'il n'étoit pas de leur intérêt de se brouiller ensemble, & de se déchirer; que quoiqu'elle lui eût ci-devant donné de grandes richesses, dont la plus grande partie s'étoit perdue, elle avoit encore quelque chose à lui donner. Là-dessus elle la mena dans son cabinet, & ouvrit un grand coffre, d'où elle tira plusieurs riches effets. A la fin, comme si elle eût été lasse, elle dit à Rigunthe de prendre elle même ce qui lui plairoit.

(1) *Hadr. Valesii* Gesta Francor.
(2) *Greg. Turon.* L. VIII. C. 31.
(3) Gesta Francor.
(4) *Gregor. Magn.* L. IX. Epist. 51.
(5) *Daniel* T. I. p. m. 423.

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

Brunehaut sembloit être parvenue au comble de ses vœux par la mort de sa Rivale. C'étoit sans contredit une Princesse qui avoit de grandes qualités, mais elles étoient contrebalancées par bien des défauts. Autant qu'on en peut juger par l'Histoire, elle l'emportoit peut-être sur Fredegonde pour la beauté, les manieres & la conversation, mais elle lui étoit fort inférieure du côté de la pénétration, du jugement, & de la fermeté. Elle gouverna d'abord très-bien les Royaumes d'Austrasie & de Bourgogne. Elle s'accommoda avec les Abares, en leur donnant de l'argent; renouvella le Traité de paix conclu avec les Lombards, & parut n'avoir en vue que de maintenir la tranquillité dans les Etats de ses petits-fils, jusqu'à ce qu'ils fussent en âge de les gouverner (a). On peut dire que c'étoit-là le beau côté de son administration; voici le mauvais. Elle gouvernoit d'une maniere absolue, élevoit ou disgracioit ceux qu'elle vouloit, & au lieu de cultiver l'esprit de Théodebert, elle ne pensa qu'à lui fournir des amusemens, & point du tout à le former & à l'instruire. Elle poussa les choses si loin; qu'elle lui laissa épouser une de ses servantes, qui étoit jeune & jolie, mais qui n'avoit ni esprit ni éducation. Avec le tems les artifices de Brunehaut lui furent funestes à elle-même, ainsi que cela arrive ordinairement lorsqu'on suit une politique qui n'a pas la vertu & l'honneur pour fondemens. L'épouse de Theodebert étoit fort affable & d'un bon naturel, elle gagna par là le cœur de son mari, & parut aux Grands très-propre par cet endroit à servir à leurs vues ambitieuses; ils lui persuaderent qu'elle avoit de grands talens pour gouverner, & elle n'eut pas de peine à les en croire. A leur instigation elle ruina la Reine Douairiere dans l'esprit de Théodebert, & elle le fit consentir à l'exiler, à l'occasion de quelques mouvemens causés par la mort du Duc Vintrion, dont on accusa Brunehaut. Elle se retira à la Cour de Thierri, Roi de Bourgogne, qui la reçut parfaitement bien (b).

Brunehaut obligée par sa mauvaise conduite, son petit-fils Théodebert à l'exiler.

On se seroit attendu naturellement, qu'elle auroit cherché à inspirer à son petit-fils & à ses Ministres, qui lui étoient devoués, un vif ressentiment de l'affront qu'on lui avoit fait; mais par quelque motif que ce fut elle fit tout le contraire, excusa du mieux qui lui fut possible ce qui s'étoit passé à Metz, & au lieu de fomenter la mésintelligence entre les deux freres, elle excita Thierri à tâcher de reprendre Paris, & les autres villes sur la Seine, qu'on avoit enlevées à leur famille, après la mort de leur pere; elle engagea Recarede Roi des Visigoths à lui envoyer un secours de Troupes.

Thierri & Théodebert II. *font la guerre à* Clotaire. 600.

(a) *Fredegar.* Chron. C. 19. (b) Gesta Reg. Francor. C. 36.

Fredegonde lui voyant la tête baissée dans le coffre, fit tomber le couvercle sur elle, & lui auroit rompu le col, si quelques personnes de sa suite n'étoient accourues, tandis que la Princesse se débattoit, & ne l'eussent délivrée (1). Malgré tous ses vices & tous ses crimes, Fredegonde étoit une femme d'un génie supérieur, hardie sans témérité, & ferme sans opiniâtreté (2). Elle avoit bien cinquante ans quand elle mourut. Elle fut inhumée dans l'Eglise de Saint Vincent, aujourd'hui de Saint Germain des Prés; on y voit son tombeau, avec une figure d'un ouvrage à la Mosaïque, l'inscription dit que c'est celle de Fredegonde; mais cela est fort incertain, parceque l'inscription est plus moderne que la figure (3).

(1) *Gregor. Turon.* L. IX, C. 34. (2) *Le Gendre* Hist. de France. (3) [illegible] T. I. [illegible]

SECTION I. *Histoire des Rois de la* premiere Race.

Théodebert prit aussi part à cette entreprise, assembla une nombreuse Armée, & ayant joint celle du Roi de Bourgogne, ils s'avancerent vers les terres de Clotaire. Ce Prince, animé par la victoire qu'il avoit remportée auparavant, vint au devant d'eux pour les combattre (*a*). Les Armées en vinrent aux mains proche du village de Dormeille, dans le Senonois; & peut-être ne trouve-t-on pas dans l'Histoire d'exemple de trois aussi jeunes Capitaines, car les trois Rois n'avoient ensemble gueres plus que quarante ans. La bataille fut fort sanglante de part & d'autre, mais à la fin la victoire demeura aux deux freres, l'Armée de Clotaire fut entierement défaite, & presque toute taillée en pieces. Ce Prince gagna Melun, avec beaucoup de peine, & de là vint à Paris; il n'y fit pas grand séjour, & se réfugia dans la Forêt de Bretonne, où Clotaire I. son grand-pere avoit aussi cherché à se mettre à couvert de la fureur de ses freres. Ses Troupes étoient si affoiblies & si fatiguées, qu'il prévit que si on les attaquoit, elles ne pouvoient manquer de périr (*b*). Il fit donc demander la paix à ses cousins; & bien qu'on ne la lui accordât qu'à des conditions, qui le dépouilloient de la plus grande partie de ses Etats, & ne lui laissoient qu'une possession fort incertaine du reste, il fut contraint de les accepter, & de rester tranquille spectateur des efforts que les deux Rois firent pour reculer d'un côté leurs frontieres au delà du Rhin, & de l'autre pour soumettre les Gascons (*c*). Clotaire n'avoit pas moins de ressentiment, quoiqu'il n'eût pas occasion de le faire éclater. Fredegonde avoit eu grand soin de son éducation, l'avoit instruit elle-même dans l'art de gouverner; elle lui avoit surtout conseillé de commander ses Armées en personne, d'écouter patiemment ses Ministres, mais de se déterminer par lui-même, d'observer avec soin les causes de ses succès, & celles de ses disgraces, & de conserver sur toutes choses une parfaite égalité d'ame, supérieure aux faveurs & aux outrages de la Fortune.

Seconde guerre entre ces Princes.

La conduite de Brunehaut n'avoit jamais été fort réguliere; mais cette grande prospérité fut cause qu'elle donna un libre cours à ses passions, & qu'elle se servit de toute l'autorité dont elle se voyoit en possession, pour se contenter à tous égards. Elle se souvenoit de la faute qu'elle avoit faite, en permettant que Theodebert se mariât si jeune; elle crut la réparer, en empêchant que Thierri ne se mariât point du tout; mais elle ne le contraignit en rien pour ses plaisirs, desorte qu'il avoit déja trois fils naturels, ce qui empêchoit qu'aucune des Maitresses pût donner de l'ombrage à la Reine. Elle jetta les yeux sur un jeune Seigneur, nommé Protade, dont le caractere avoit beaucoup de conformité avec le sien; d'ailleurs bienfait, ayant de belles qualités, de l'habileté, & une ambition démesurée; elle tâcha de le contenter à ce dernier égard en le fesant Maire du Palais; ce qui donna lieu à des bruits desavantageux. Il y avoit un grand obstacle à lever pour l'avancer à cette charge; elle étoit possedée par Bertoalde, homme de mérite, sage prudent & habile Capitaine; & on ne pouvoit l'en dépouiller (*d*). La Reine trouva néanmoins un pré-

(*a*) *Fredegar.* Chron. C. 20.
(*b*) Gesta Reg. Francor. C. 37.
(*c*) *Fredegar.* Chron. C. 20.
(*d*) Gesta Reg. Francor. ubi sup.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

texte spécieux pour l'envoyer visiter les Places de la frontiere, & Protade fit ses fonctions pendant son absence. Clotaire, qui étoit exactement informé de ce qui se passoit, crut avoir trouvé une occasion favorable de surprendre Bertoalde, & de remporter quelque avantage considérable. Il envoya le Duc Landri, qui avoit avec lui le Prince Merovée, âgé de cinq ou six ans, avec ordre d'enlever Bertoalde, qui n'avoit que peu de monde avec lui, & ensuite de marcher droit à Orléans, où il y avoit beaucoup de mécontens. Landri fit tout ce qui dépendoit de lui pour exécuter les deux articles de sa commission, mais il manqua son coup. Bertoalde s'échapa, gagna Orléans, & défendit cette ville, jusqu'à ce que Thierri son Maître 604.
vint à son secours avec une puissante Armée (a). Le Roi de Bourgogne força Landri d'en venir à une bataille près d'Etampes; Bertoalde, qui avoit appris les intrigues de la Reine contre lui, s'exposa par désespoir & perdit la vie; par là il facilita la victoire à un Maître ingrat. Thierri profita si bien de son avantage, que l'Armée de Landri fut mise en déroute; le petit Prince Merovée fut envéloppé, pris & massacré par ordre de Brunehaut, au moins Clotaire le crut ou affecta de le croire. Thierri prit le chemin de Paris, pleinement résolu de ruiner son cousin, dont la perte sembloit inévitable. Theodebert avoit attaqué ses Etats d'un autre côté; les deux Armées étoient sur le point d'en venir à une action, quand la nouvelle de la bataille d'Etampes arriva, & produisit un effet surprenant. Le succès du Roi de Bourgogne donna de la jalousie à Théodebert, il écouta les propositions de paix que Clotaire lui fit faire, & se reconcilia avec lui. Délivré de ce côté là de ses appréhensions, il fit bientôt après son accommodement avec Thierri, & par là la paix se rétablit en France (b).

Guerre entre Thierri & Théodebert.

Thierri, qui ne manquoit pas de capacité, fut fort piqué du procedé de son frere, & la paix de Compiegne l'avoit toujours indisposé, parcequ'elle avoit sauvé Clotaire. Brunehaut, qui avoit toujours sur le cœur l'affront que Théodebert & ses Ministres lui avoient fait, ne négligea rien pour exciter le ressentiment du Roi de Bourgogne, & l'on dit qu'elle porta les choses au point, de l'assurer que Théodebert n'étoit pas fils du Roi Childebert, mais celui d'un Jardinier, & elle en imposa à Thierri pour réussir dans les desseins qu'elle avoit (c). La guerre ayant été déclarée le Roi de Bourgogne se mit en campagne à la tête d'une nombreuse Armée; Protade Maire du Palais commandoit sous lui. Les Seigneurs de Bourgo- 605.
gne murmurerent généralement de cette guerre; & quand les deux Armées se trouverent campées près l'une de l'autre; il s'expliquerent nettement, & représenterent au Roi, qu'au lieu de combattre il valoit mieux s'accommoder avec son frere; qu'il y auroit de l'impieté, & qu'il seroit contraire à la saine politique de répandre de part & d'autre le sang des François, uniquement pour satisfaire l'orgueil d'un Ministre ambitieux, & la fureur d'une femme impérieuse. Cependant grand nombre de Soldats investirent la tente, où Protade jouoit aux échecs avec le premier Medecin du Roi. Ce Monar-

(a) *Fredegar.* Chron. C. 24.
(b) *Hadr. Valesii* Gesta Francor. T. II.
(c) *Fredegar.* C. 27. *Paul. Diacon.* L. IV. C. 31.

 Histoire des Rois de la premiere Race.

que ordonna alors à un Seigneur d'aller appaiser les soldats, en les assurant qu'il auroit égard aux remontrances qu'on lui fesoit; mais au lieu de s'acquitter de sa commission, ce Seigneur dit aux Troupes, qu'il venoit de la part du Roi leur déclarer, qu'il n'entroit point dans leur démêlé avec Protade, & qu'ils en fissent ce qu'ils voudroient. Alors ils entrerent dans la tente & le mirent en pieces (*a*). Thierri vit par là qu'il falloit absolument faire la paix, & elle se fit aisément.

Conclusion du mariage de Thierri *avec une Princesse Espagnole*, Brunehaut *le fait rompre.*

La place du malheureux Protade fut remplie par un Seigneur nommé Claude, Gaulois d'origine comme lui, homme habile, prudent & généralement estimé. Ce nouveau Ministre représenta sagement à son Maître, qu'il convenoit de réformer les desordres de sa Cour, & qu'il étoit tems qu'il partageât son trône avec une Princesse d'une naissance égale à la sienne. Le Roi y consentit, & fit demander la fille de Viteric Roi des Visigoths. Ce Monarque l'accorda, après que les Ambassadeurs de Thierri eurent fait serment au nom de leur Maître, que la Princesse ne seroit jamais dégradée du rang de Reine (*b*). Brunehaut qui n'avoit pu réussir à empêcher cette négociation, eut l'adresse d'empêcher la célebration des noces; elle se servit de la sœur du Roi pour le dégoûter de la Princesse; & au bout d'un an, qu'elle passa fort desagréablement, on la renvoya en Espagne. Le Roi des Visigoths extrémement irrité de cet outrage conclut une ligue avec Clotaire, Théodebert & le Roi des Lombards, pour se venger. Brunehaut para adroitement le coup, en répandant des présens, & en inventant des excuses plausibles, & maintint ainsi la paix dans le Royaume, au moins par rapport au dehors, car d'ailleurs Thierri n'étoit nullement tranquille (*c*). Ses sujets étoient en général fort mécontens, & quelques Ecclésiastiques lui firent des remontrances très-fortes. Didier Evêque de Vienne fut du nombre, mais bientôt après il fut assassiné par les ordres de Brunehaut, ou au moins par des gens qui compterent lui faire plaisir. Colomban, fameux Abbé Irlandois, qui passoit pour un Saint & pour Prophete eut ordre de s'en retourner dans son Païs, pour avoir censuré vivement la Reine; il lui en auroit même couté la vie, si le grand crédit qu'il avoit parmi le peuple, n'avoit fait craindre des troubles, si on le fesoit périr (*d*).

Théodebert *est battu deux fois & fait prisonnier.* Brunehaut *lui fait couper les cheveux, & il est tué ensuite avec ses enfans.*

Nous avons vu plus haut que dans le partage qu'on fit des Etats de Childebert, on avoit démembré quelques Provinces du Royaume d'Austrasie, pour les ajouter à celui de Bourgogne. Théodebert les reclama, & Thierri se mit en devoir de les défendre par les armes. Les Seigneurs des deux Royaumes ne goutoient point cette guerre, & obligerent les deux Rois d'avoir une Conférence ensemble. Mais Théodebert par une perfidie insigne, fit investir son frere, & le força de souscrire à tout ce qu'il voulut. Bien loin d'éteindre le feu, cela ne fit que l'allumer davantage. Thierri ne songea qu'à se venger, & les Grands de Bourgogne, convaincus que la justice étoit de son côté, le seconderent dans le dessein de se la faire par les armes (*e*). Il y avoit un obstacle à lever; Clotaire avoit divers sujets de

(*a*) *Fredegar.* ubi sup.
(*b*) Voy. Hist. d'Espagne.
(*c*) *Fredegar.* Chron. C. 30.
(*d*) *Jonas* in Vita S. Columbani.
(*e*) *Du Chesne* T. I. p. 555.

de plainte, & il n'y avoit pas d'apparence qu'il laissât échaper une si belle occasion de rétablir ses affaires; il falloit donc s'assurer de lui, & il promit de demeurer neutre, à condition qu'on lui rendroit après la guerre, ce qu'on lui avoit ôté. Thierri entra alors dans le Royaume d'Austrasie avec une Armée nombreuse, où se trouvoient tous les premiers Seigneurs de Bourgogne. Il s'avança jusqu'à Toul, avant que de trouver l'Armée de Théodebert. Le Roi d'Austrasie, croyant avoir quelque avantage, vint alors l'attaquer; la bataille fut sanglante, mais à la fin le Roi de Bourgogne remporta une victoire complette. Théodebert prit la fuite, gagna Metz, & de là se retira au de là du Rhin (a). Il alla à Cologne, où il forma une nouvelle Armée des peuples de Germanie; & en peu de tems il assembla un grand nombre de Saxons, de Thuringiens, & des autres nations de la France Germanique. Thierri, après avoir aussi renforcé son Armée, lui fit passer la forêt des Ardennes, & vint camper à Tolbiac, où Théodebert croyant qu'il y avoit de l'avantage à attaquer, vint fondre sur lui. Les Troupes de Thierri reçurent ceux qu'ils appelloient Barbares avec une grande intrépidité, & après avoir soutenu le premier choc, les mirent en desordre & les défirent. Théodebert tâcha de se sauver en passant le Rhin, mais on l'atteignit, & il fut mené à Cologne, où son frere le traita fort durement; & après lui avoir fait ôter toutes les marques de la dignité Royale, il l'envoya à sa grand-mere à Châlons; il fit tuer son fils Merovée, encore enfant; quelques-uns ajoutent, qu'il se défit aussi d'un autre fils de Théodebert, qui s'appelloit Clotaire (b). Aussitôt que Brunehaut eut Théodebert en son pouvoir, elle lui fit couper les cheveux; appréhendant ensuite qu'il ne s'échapât de sa prison, comme elle comptoit sûrement de gouverner les deux Royaumes, si Thierri en demeuroit le maître, elle fit massacrer l'infortuné Roi d'Austrasie, âgé alors de vingt-sept ans (c).

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

Clotaire Roi de Soissons, prévoyant que Thierri, fier de sa derniere victoire & de la grande puissance à laquelle il se voyoit élevé, refuseroit infailliblement de tenir la promesse qu'il lui avoit faite, jugea à propos de se mettre en possession de ce qu'il lui avoit cedé. L'événement fit voir, qu'il ne s'étoit pas trompé. Thierri lui envoya des Ambassadeurs pour le sommer d'en retirer ses Troupes, & sur son refus lui déclarer la guerre. Clotaire, qui s'y attendoit, resolut de risquer tout, & assembla toutes les forces de ses Etats, dans le dessein de combattre Thierri (d). Ce Prince, qui se flatoit de se rendre maître de toute la France, se mit en campagne avec une nombreuse Armée d'Austrasiens & de Bourguignons; mais en passant par la ville de Metz, il y fut attaqué d'une dissenterie, dont il mourut en peu de jours, dans la vingt sixieme année de son âge, & la dix septieme de son regne (e) (*). Brunehaut parut si peu déconcertée

Mort de Thierri & fin tragique de Brunehaut.

(a) *Fredegar.* l. c. C. 37, 38.
(b) Gesta Reg. Francor. C. 37. *Fredegar.* Chron.
(c) *Du Chesne* T. I. p. 557.
(d) Gesta Reg. Francor. C. 39.
(e) *Fredegar.* Chron. C. 39.

(*) On rapporte, que dans le tems de la mort de Théodebert & de l'extinction de sa

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

par cet événement imprévu, que cela donna lieu au bruit qui courut qu'elle avoit fait empoisonner son petit fils, à quoi cependant il n'y a nulle apparence. Elle fit d'abord proclamer Roi Sigebert, l'aîné des quatre fils de Thierri. Il étoit âgé de dix ans, & il paroit que l'intention de cette ambitieuse Princesse étoit de gouverner les deux Royaumes sous son nom; mais Clotaire ne lui donna pas le tems de prendre ses mesures. Il avoit un fort Parti dans les deux Royaumes, il savoit que les Grands de l'un & de l'autre haïssoient Brunehaut, & étoient fort peu attachés aux enfans de Thierri. Il s'avança donc à la tête de son Armée, sans s'inquietter des Troupes que Brunehaut tâchoit d'assembler, quoiqu'il ne fût pas difficile de les rendre fort supérieures aux siennes (*a*). L'aveugle Brunehaut contribua elle-même à sa propre perte: Garnier, Maire du Palais en Austrasie lui étoit suspect; mais sachant qu'il avoit un grand crédit parmi les peuples de la France Germanique, elle le fit partir avec le jeune Prince Sigebert, pour former de ces peuples une Armée. Elle envoya aussitôt ordre à Alboin, qui accompagnoit Garnier, de se défaire de lui. Alboin ayant reçu la Lettre, la déchira en plusieurs petits morceaux qu'il jetta par terre; un des gens de Garnier qui étoit présent ramassa tous les morceaux de la Lettre, & les ayant réunis vit dequoi il s'agissoit. & l'alla aussitôt porter à son Maître. Garnier dissimula, & engagea la Noblesse d'Austrasie & de Bourgogne d'abandonner Brunehaut à l'approche de l'Armée de Clotaire. Des quatre fils de Thierri, Sigebert & Corbus furent tués par ordre de Clotaire; Childebert fut sauvé, sans qu'il ait paru depuis; à l'égard de Mérovée, que Clotaire avoit tenu sur les fonts de Baptême, il le fit élever dans la Neustrie, & il vécut en homme privé (*b*). Brunehaut elle-même fut à la fin livrée à Clotaire; pour contenter les Grands, qu'elle

(*a*) Gesta Reg. Francor. C. 40. (*b*) *Fredegar.* Chron. C. 40, 41.

famille, Thierri fut si vivement touché de la beauté de Berthoaire, qu'il eut envie de l'épouser. Sa grand mere en fut si allarmée, qu'elle s'y opposa, & lui représenta de la façon la plus forte, combien il se deshonoreroit à la face de l'univers par un inceste aussi horrible, & qu'il exposeroit sa personne & son autorité, en épousant la fille d'un Prince qu'il avoit privé de ses Etats & de la vie. Thierri fut tellement irrité de cette opposition, qu'enflammé de colere, il dit à sa grand-mere, que c'étoit par ambition & non par zele pour son honneur qu'elle tenoit ce langage, puisque si ce qu'elle avoit assuré que Théodebert étoit un enfant supposé, étoit vrai, Berthoaire ne pouvoit pas être sa niece; que d'ailleurs ce n'étoit pas à elle à lui reprocher des meurtres, auxquels elle avoit eu tant de part (1). La querelle s'échauffa si fort, qu'il fut sur le point de la tuer. C'est ce qui donna lieu de soupçonner, qu'après s'être servi de lui pour perdre son frere, elle l'avoit empoisonné pour assurer sa vie & son autorité (2). En parlant du massacre de la famille de Thierri, nous avons dit, que son fils Childebert s'échapa, ce qui causa beaucoup d'inquietude à Clotaire; un ancien Ecrivain assure, qu'il persécuta cruellement une vertueuse Abbesse d'Arles, sur un bruit qui couroit, qu'elle élevoit un Roi dans son Monastere (3). Il paroit par là, que suivant l'opinion de ce tems-là, on consideroit tous les enfans de Thierri, quelles que fussent leurs meres, comme Rois de France, cependant cet infortuné jeune Prince n'a jamais paru.

(1) *Fredegar.* Chron. C. 41. Append. ad Chron. *Aimoin* L. III.

(2) Les mêmes.

(3) *Fredegar.* Chron. C. 43. Vita S. Rustici n. 17, 18. Sæc. 2. Bened.

avoit généralement irrités, après lui avoir reproché tous ses crimes vrais & supposés, il la livra aux Bourreaux, qui lui firent souffrir pendant trois jours toutes sortes de supplices, ensuite on la fit monter sur un chameau & promener par tout le camp, où les soldats lui firent mille insultes & mille indignités. Enfin on l'attacha par les cheveux, par un pié & par un bras à la queue d'un cheval indompté, qui la trainant en courant la mit en pieces. Son corps fut jetté au feu par quelques personnes charitables, on par les soldats & réduit en cendres. Ces tristes restes de son corps furent ensuite mis dans un tombeau, qui se voit encore aujourd'hui (*). On a dans les siecles suivans entrepris de faire l'apologie de cette Reine.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

613.

Clotaire II. *devenu seul Roi de France regne avec douceur.*

Clotaire II étant devenu Maître de tout l'empire François, résolut de s'y maintenir. Il nomma trois Maires du Palais dans les trois Royaumes, & ce furent depuis ce tems-là des especes de Vicerois; & traita les Grands avec beaucoup de douceur & de familiarité. Clotaire n'étoit pas un de ces rusés Politiques, qui affectent au dehors des vertus, qu'ils n'ont point; il jugea que la voie la plus sure pour passer pour un bon Prince, c'étoit de l'être effectivement. Il établit la liberté, que les Grands craignoient qu'il ne voulut anéantir, mais en même tems il maintint l'autorité des Loix, en les observant lui-même très-exactement, & par là il les fit respecter (*a*). Il auroit pu aggrandir ses Etats, mais il aima mieux les gouverner, & remédier aux abus, que la licence des tems avoit multipliés & portés au plus haut point. Dans cette vue il assembla un Concile à Paris, & recommanda surtout aux Evêques de rétablir l'ancienne Discipline de l'Eglise. Il institua encore une espece de Parlemens,

(*a*) *Fredegar.* Chron. C. 43.

(*) Si l'on veut juger de Brunehaut par les Lettres que lui écrivit Gregoire le Grand, ou même par l'Histoire de Gregoire de Tours, elle doit paroitre très-différente du portrait qu'en font d'autres Historiens. Mais les deux Grégoires moururent plusieurs années avant elle, & l'un & l'autre avoient des raisons de dire du bien d'elle pendant sa vie (1). Il est vrai que Mariana a fait son apologie, parcequ'elle étoit née en Espagne, & que le savant & judicieux Cordemoi à pris aussi sa défense, mais des traits de Rhétorique & des conjectures ne peuvent contrebalancer des faits. Nous convenons que les Historiens, qui écrivoient sous les descendans de Clotaire, on pu vouloir faire leur cour, en exaggérant la méchanceté de cette Princesse. Nous convenons encore que c'étoit une femme extraordinaire; elle fonda des Monasteres, & des Hopitaux, bâtit des Eglises, fit faire des chaussées, en un mot tant d'ouvrages publics, que le Moine Aimoin dit, qu'on s'étonnoit qu'une seule Reine eut pu tant faire & en tant de lieux différens; mais cela prouve qu'elle avoit une autorité sans bornes, & des trésors immenses à sa disposition (2). On voit encore son tombeau dans l'Abbaye de Saint-Martin lez Autun, qu'elle avoit fondée. En 1632 on l'ouvrit, & on n'y trouva rien qui pût décréditer la tradition générale sur ce sujet, & ce que les anciens Historiens on dit; c'étoient des cendres, des ossemens, une molette d'éperon; or c'étoit la coutume, quand on fesoit trainer quelqu'un à la queue d'un cheval indomté, d'ajouter des éperons aux flancs du cheval, pour le rendre plus furieux (3).

(1) *Gregor. Magn.* L. V. Ep. 5, 51, 59. L. VII. Ep. 5. *Gregor. Turon.* L. X. C. 1.

(2) *Aimoin.* L. IV. *Fauchet.* Gesta Francor.

Daniel. T. I. p. m. 479, 480.

(3) *Fredegar.* Chron. C. 42.

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

qui tenoient leurs ſéances dans les Maiſons Royales, on les appelloit du nom de *Placita*, d'où eſt venu le mot de *Plaids*, & les *Pleas* des Anglois (*a*). Ce fut par une ſemblable Cour qu'il fit juger le Gouverneur d'une partie de la Bourgogne, qui avoit conſpiré contre lui, & il fut condamné à être décapité ; cet exemple fit qu'on n'entendit plus parler de conjurations ſous ſon regne (*b*). Il permit aux Lombards de ſe racheter du tribut annuel, qu'ils avoient payé à ſes prédéceſſeurs, en donnant à une fois le montant de trois années. Quelques Hiſtoriens l'en blâment comme d'une action contraire à ſa dignité ; mais il paroit que Clotaire feſoit conſiſter la dignité d'un Roi à bien gouverner ſes propres ſujets, & à vivre en bonne intelligence avec ſes voiſins (*c*).

Il gouverne heureuſement & meurt en paix.

Ce Monarque, pour ſe décharger du poids d'une partie du Gouvernement, envoya Dagobert, ſon fils aîné réſider à Metz, avec le titre de Roi d'Auſtraſie, il détacha néanmoins de ce Royaume quelques Territoires, qui étoient trop éloignés, & d'autres qui facilitoient la communication entre les Provinces qu'il ſe réſerva. Il lui donna pour Miniſtres Arnoul Evêque de Metz, & Pepin Maire du Palais d'Auſtraſie, qui rendirent ſon Gouvernement ſi aimable, que les Barbares mêmes voiſins de la France Germanique
622. ſouhaittoient de l'avoir pour Roi. Quand Dagobert fut en âge ſon pere le maria, & la cérémonie des noces ſe fit à une de ſes maiſons de plaiſance ; le Roi déclara en même tems qu'il aſſocioit ſon fils à la Royauté (*d*). Cela n'empêcha point que le jeune Prince ne demandât avec hauteur, qu'on lui rendit ce qui avoit été détaché du Royaume d'Auſtraſie ; ce qui choqua extrémement Clotaire. A la fin on convint de s'en rapporter, à la déciſion de douze Evêques & Seigneurs ; ces Arbitres reglerent, qu'on accorderoit au jeune Prince ce qui étoit le plus à ſa bienſéance, & qu'il ne formeroit deſormais nulle prétention ſur le reſte (*e*). Une révolte des Gaſcons s'appaiſa promptement, ſans qu'il y eût de ſang répandu ; il n'en fut pas de même de celle des Saxons. Bertoalde, leur Duc, mépriſant l'humeur pacifique des deux Rois, entreprit de ſecouer le joug des François. Il engagea dans ſon parti pluſieurs Nations barbares, & entra avec de nombreuſes Troupes dans l'Auſtraſie. Dagobert marcha d'abord à lui avec ſon Armée, mais il eut le malheur d'avoir du deſavantage, & penſa perdre la vie, ayant eu ſon caſque fendu d'un coup de ſabre. Il ſe retira avec une partie de ſon Armée, ſe fortifia dans ſon camp, & envoya prier Clotaire de preſſer ſa marche (*f*). Ce Monarque s'avança à grandes journées, & marcha d'abord aux Saxons, campés de l'autre côté du Veſer. Les deux Armées étant en préſence. Bertoalde, qui reconnut Clotaire, s'emporta juſqu'à lui dire des injures. Le Roi irrité de cette inſolence, pique ſon cheval, entre dans la riviere, & la paſſe à la nage avec ſes Gardes & quelques Seigneurs, charge les Saxons avec furie, & tue leur Duc de ſa propre main. Lui ayant fait couper la tête, il la fait mettre au bout d'une lance ; & l'Armée qui avoit paſſé en attendant, fondit ſur les Saxons & les

(*a*) Geſta Reg. Francor. *Aimoin.*
(*b*) *Fredegar.* C. 44.
(*c*) Geſta Reg. Francor.
(*d*) *Fredegar.* C. 53.
(*e*) Geſta Reg. Francor. C. 47.
(*f*) *Fredegar.* ubi ſup.

taillа en pieces (*a*). Il ne survécut que quelques mois à cette victoire, & mourut comme il avoit vécu adoré de ses peuples; c'est ce qui paroit par quelques anciens monumens, où il est appellé tantôt Clotaire le Grand, tantôt Clotaire le Débonnaire (*b*). Après la mort de Garnier, Maire du Palais de Bourgogne, il fit une assemblée des Seigneurs du Pays, & leur demanda s'ils vouloient élire un nouveau Maire; mais d'une maniere à leur faire connoitre l'envie qu'il avoit de supprimer cette charge; aussi lui témoignerent-ils, qu'il leur seroit plus agréable de se voir gouvernés immediatement par lui-même. C'étoit-là la plus grande marque qu'ils pouvoient lui donner de leur confiance, & en même tems de sa part un trait de politique d'obtenir sans contrainte, ce qu'il auroit pu faire de sa pleine autorité; mais il savoit qu'un Monarque absolu doit regner sur les cœurs autant que sur le corps de ses peuples (*c*). Il mourut dans la quarante-cinquieme année de sa vie & de son regne (*d*).

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

628.

DAGOBERT I. succeda à son pere dans les Royaumes de Neustrie & de Bourgogne, au prejudice de Charibert son frere, tant par ses intrigues, que par la crainte de l'Armée qu'il avoit sur pied; car suivant la coutume, pour ne pas dire la Loi des François, Charibert avoit droit à un de ces Royaumes (*e*). Il ne laissa pas d'avoir un Parti, mais Dagobert l'emporta par cequ'il étoit le plus fort. Néanmoins par l'avis des plus sages de son Conseil, il laissa à Charibert le Pays entre la Loire & les Pyrenées; ce Prince prit le titre de Roi d'Aquitaine, & fit de Toulouse la Capitale de ses Etats (*f*). Dagobert commença son regne par la visite du Royaume de Bourgogne, où son pere n'avoit pas été depuis qu'il avoit supprimé la charge de Maire du Palais. Les Seigneurs n'ayant plus de Chef se permettoient de grands excès; le Roi s'appliqua à rendre la justice à tout le Monde; accessible non seulement, mais affable & honnête pour tous, il étoit toujours occupé des affaires publiques, se donnant à peine le tems nécessaire pour prendre ses repas (*g*). Mais la suite ne répondit pas à ces beaux commencemens; à son retour il répudia sa femme, sous prétexte qu'elle étoit stérile; & quand il eut une fois donné dans la debauche, il s'y livra sans réserve, ensorte qu'il n'eut pas honte d'avoir en même tems trois femmes qui portoient le nom de Reine (*h*). La vérité est, qu'Arnoul, Evêque de Metz, qui avoit élevé le Roi, avoit beaucoup de pouvoir sur son esprit; tant que ce Prélat fut dans le Ministere, Dagobert soutint toujours le caractere d'un grand Roi; mais Arnoul ayant quitté la Cour & son Evêché pour vivre en solitude, Dagobert tomba dans la négligence & la debauche, nonobstant tous les efforts que Pepin & les autres vieux Ministres firent, pour l'arrêter. Cela n'empêcha pas que par une injustice, qui n'est que trop ordinaire, les Austrasiens n'imputassent aux Ministres les griefs dont ils avoient à se plaindre, & ils firent tous leurs efforts pour engager le Roi d'abandonner Pepin à leur fureur; mais Dagobert, qui connoissoit parfai-

Dagobert I. succede à son pere [illegible] qu[illegible] [illegible] la France.

(*a*) Gesta Reg. Francor. *Aimoin.*
(*b*) *Fredegar.* l. c. *Daniel* T. II. p. m. 14.
(*c*) Gesta Reg. Francor.
(*d*) *Fredegar.* Chron. Gesta Reg. Francor.
(*e*) Gesta Dagobert. *Fredegar.* Chron.
(*f*) Gesta Reg. Francor.
(*g*) *Fredegar.* Chron. Gesta Dagob.
(*h*) Gesta Reg. Francor.

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

tement son innocence, eut assez de courage & de droiture pour le proteger. Charibert Roi d'Aquitaine étant mort, Dagobert se mit en possession de ses Etats & de ses Trésors, bien qu'il laissât plusieurs enfans, qui furent les victimes de l'ambition de leur oncle (*a*); action à tous égards aussi injuste, que dénaturée.

Guerre avec les Esclavons nullement heureuse.

Vers ce tems-là la guerre s'alluma avec la puissante & nombreuse Nation des Esclavons; qui étoient partagés en Tribus comme autrefois les Francs, occupoient une vaste étendue de Pays, & ne cedoient à aucun, de leurs voisins en valeur (*b*). Ils avoient alors pour Roi un Etranger, qui étoit venu chez eux en qualité de Marchand; il s'appelloit Samon, originaire de France ou du Sennegau. Samon fit si bien ses affaires, qu'il s'enrichit, & les Esclavons le choisirent pour leur Roi. Comme la Polygamie étoit en usage parmi eux, il épousa douze femmes, & en eut vingt-deux fils & quinze filles. Il étoit prudent & brave. Dagobert lui avoit envoyé un Ambassadeur pour se plaindre des insultes faites à quelques Marchands François (*c*). Ce Ministre n'étoit nullement propre pour la commission dont il étoit chargé. Samon lui témoigna qu'il étoit fâché de ce qui étoit arrivé, & dit qu'il traiteroit volontiers avec le Roi de France, pour empêcher dans la suite ces sortes de violences. L'Envoyé s'offensa de ce discours, & dit, que Samon & ses sujets seroient trop honorés, si le Roi de France vouloit bien les regarder comme ses Serviteurs. Samon répondit avec beaucoup de modération, qu'ils prendroient volontiers cette qualité avec le Roi de France, pourvu qu'il ne voulut pas rompre l'amitié qui avoit été jusqu'alors entre les deux Nations. L'amitié! reprit l'Envoyé, hé! peut-il y en avoir entre des Chretiens, serviteurs du vrai Dieu, & des Chiens de Paiens comme vous autres? Puisqu'ainsi est, repliqua Samon, & que vous êtes dans l'habitude de nous tromper, de nous insulter & de nous outrager, nous qui sommes des Chiens nous nous servirons de nos dents pour vous mordre, quand vous le méritérez. Sur l'exposé de cet habile Ministre, Dagobert s'allia avec les Allemands & les Lombards, & entreprit une guerre, qui ne fut rien moins qu'heureuse (*d*). Cela lui inspira tant de haine pour ces peuples barbares, qu'elle le porta à une action, qui ne fit honneur ni à sa politique ni à sa Religion. Les Bulgares qui avoient jusques-là fait un seul peuple avec les Abares, en ayant été fort maltraités, neuf mille se refugierent dans la Baviere qui relevoit de Dagobert, & lui firent demander sa protection. On leur permit d'y passer l'Hiver, & on leur fit espérer des terres pour s'y établir. Mais soit défiance, soit timidité, indigne d'un grand Prince, on envoya un ordre secret aux Bavarois, parmi lesquels ils étoient dispersés de faire main basse sur eux; & l'on obéit si ponctuellement, qu'il n'en échapa que sept cens, qui se retirerent chez les Esclavons (*e*). Dagobert aida ensuite à Sisenand à monter sur le trône d'Espagne, à condition qu'il lui donneroit un grand bassin d'or, du poids de cinq-cens livres, dont Aëtius Général des Romains

(*a*) *Fredegar.* C. 62.
(*b*) Gesta Reg. Francor.
(*c*) *Fredegar.* C. 68.
(*d*) Gesta Reg. Francor.
(*e*) *Fredegar.* C. 72.

avoit autrefois fait préfent à Torifmond Roi des Goths; mais Sifenand n'ayant pas été le maître de tenir parole, l'affaire s'accommoda moyennant une fomme immenfe d'argent qu'il donna à Dagobert (*a*). Les Saxons s'appercevant combien les irruptions continuelles des Efclavons donnoient d'inquiétude au Roi de France, jugerent que la conjoncture étoit favorable pour s'exempter d'un tribut que Clotaire I leur avoit impofé, de cinq-cens vaches qu'ils devoient fournir tous les ans. Mais au lieu de fe foulever & de fe joindre aux Efclavons, ils offrirent à Dagobert de défendre avec les feules Troupes du Pays la frontiere de l'Empire François, pourvu qu'il les exemptât du tribut; ce que le Roi accepta avec plaifir; mais depuis ce tems-là les Saxons ne payerent plus de tribut, & défendirent fort mal la frontiere (*b*). Mais les déprédations d'un peuple barbare l'embarraffoient tellement, qu'il n'eut pas le loifir ou le pouvoir de ranger l'autre à fon devoir; ainfi les Saxons obtinrent par rufe, ce qu'ils n'avoient pu obtenir par la force. Peut-être Dagobert prit-il le bon parti, & prévint une révolte, qui dans les conjonctures où il fe trouvoit, lui auroit caufé bien de la peine.

SECTION I. *Hiftoire des Rois de la premiere Race.*

A la fin on trouva un autre expédient, que Dagobert adopta, bien qu'il ne fût peut-être pas trop de fon goût; ce fut de déclarer Sigebert fon fils, âgé de trois ans, Roi d'Auftrafie. Il lui donna pour Miniftres Cunibert, Evêque de Cologne & Adalgife Duc du Palais; qualité qui felon quelques-uns eft différente de celle de Maire du Palais; dignité dont Pepin demeura revêtu; d'autres croyent qu'Adalgife fut fon fucceffeur, & que le Roi lui conféra cette charge, pour retenir Pepin auprès de fa perfonne (*c*). Nous ne pouvons dire comment cet arrangement produifit fon effet; mais il eft certain que l'expédient réuffit. Il y a beaucoup d'apparence que les Auftrafiens voyoient avec chagrin que le Roi réfidât toujours à Paris, ou dans quelqu'une des Maifons de plaifance, voifines de cette ville, & qu'ils fouhaittoient d'avoir un Roi particulier; & quoique ce fût un enfant, qui portoit ce titre, comme il jouiffoit de toutes les prérogatives de la Royauté & qu'il avoit fa Cour & fes Officiers, ils furent contens, & agirent avec tant de vigueur & de courage contre les Efclavons, qu'ils leur ôterent l'envie de rien entreprendre contre eux (*d*). La même année il naquit un fecond fils au Roi, qui fut nommé Clovis. A peine les réjouiffances faites à cette occafion furent-elles finies, que les Evêques & les Seigneurs de Neuftrie & de Bourgogne, prierent le Roi de déclarer le jeune Prince fon fucceffeur dans ces deux Royaumes. Dagobert y confentit & regla par un acte folemnel le partage de fes Etats entre les deux Princes, encore enfans (*e*). Les Hiftoriens François ne font pas d'accord entre eux fur les motifs qui engagerent les Seigneurs de Neuftrie & de Bourgogne à faire cette démarche; mais il femble affez vifiblement, que la conduite que le Roi avoit tenue au commencement de fon regne, en fut le principe. L'ambition l'avoit porté à vouloir refter feul Maître

Dagobert *foumet les Gafcons & les Bretons, & meurt peu après.* 633.

(*a*) Gefta Reg. Francor.
(*b*) *Fredegar.* C. 74.
(*c*) *Aimoin.* Gefta Reg. Francor.
(*d*) *Fredegar.* Chron.
(*e*) Gefta Reg. Francor. Gefta Dagoberti.

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

de toute la Monarchie, ce qui leur parut préjudiciable à leurs intérêts; mais faute d'Armée & de ſucceſſeur ils n'avoient pu l'empêcher; ce fut donc pour prévenir quelque choſe de ſemblable qu'ils prirent leurs précautions. Les Gaſcons & les Bretons, enhardis par l'indolence de Dagobert, avoient recommencé à faire des courſes ſur ſes terres. Les premiers étoient les plus inquiets & les plus forts; le Roi fit marcher contre eux une nombreuſe Armée, où ſe trouvoit l'élite de la jeune Nobleſſe, ſous la conduite d'un vieux Général, d'une expérience & d'une valeur éprouvées. Il ſerra tellement les Gaſcons en brûlant leurs maiſons, & en les forçant dans leurs retraites, qu'ils furent obligés d'implorer la clémence du Roi, qui fut bien aiſe de leur faire grace, parcequ'il ſouhaittoit ſeulement de paſſer le reſte de ſes jours en paix (*a*). Il envoya alors aux Bretons un homme d'un caractere bien différent de celui du Miniſtre qui avoit été cauſe de la guerre avec les Eſclavons; c'étoit Saint-Eloi, d'abord Orfêvre, alors Miniſtre d'Etat, & depuis Evêque de Noyon. Il négocia avec tant de prudence, qu'il engagea le Prince de Bretagne, à renouveller les anciens Traités, à donner un ôtage pour la ſureté de leur obſervation, & à venir lui-même en perſonne à Paris y faire hommage à Dagobert. Ce Comte de Bretagne s'appelloit Judicaël, Prince très-religieux; le Roi le reçut avec beaucoup de bonté, & le renvoya après l'avoir traité avec une grande diſtinction. Le Duc des Gaſcons, avec les plus conſiderables du Pays fut auſſi obligé de ſe rendre à la Cour (*b*). Ces divers événemens ne purent que faire plaiſir à un Prince de l'humeur de Dagobert, mais il ne jouit pas longtems de la ſatisfaction qu'il en eut; il mourut de la diſſenterie le 19 de Janvier de l'an 638, à Epinai, Maiſon de plaiſance ſur la Seine auprès de Paris, dans la ſeizieme année de ſon regne en Auſtraſie, la dixieme depuis la mort de ſon pere, & la trente ſixieme de ſon âge (*). Son Corps fut transporté & enterré à Saint-Denis (*c*).

A la

(*a*) *Fredegar.* Chron.

(*b*) Geſta Reg. Francor. Geſta Dagoberti.

(*c*) *Fredegar.* Chron.

(*) Il n'eſt pas aiſé de fixer le nombre des femmes de ce Prince, & l'ordre dans lequel il les épouſa. Il eſt certain, que ſon pere lui fit épouſer d'abord Gomatrude, ſœur de ſa belle-mere Sichilde, & Tante de Charibert ſon frere; & ce fut-là vraiſemblablement, avec ſa ſtérilité, ce qui le porta à la répudier. Il eut enſuite Ranetrude, mais il eſt douteux, ſi elle fut ſa Maitreſſe ou ſa femme; il en eut Sigebert, qu'il fit Roi d'Auſtraſie, lorsqu'il étoit à peine hors du berceau, pour contenter les Grands de ce Royaume (1). Il épouſa après, du conſentement des Grands, Nantilde. Mais l'on comprend difficilement qu'elle fût en ce tems-là Religieuſe, & qu'il la tirât du Cloitre, avec l'aveu des Grands, comme le dit en termes exprès l'ancien Hiſtorien (2). *Cum conſilio Francorum*, Nantildam *unam ex puellis de monaſterio in matrimonium accipiens, reginam ſublimavit.* Pour éviter une ſi grande abſurdité, quelques Modernes veulent qu'on liſe *de Miniſterio* au lieu *de Monaſterio*, & alors il ſe trouve que Nantilde étoit une des filles d'honneur de la Reine (3). Dagobert eut outre cela deux Maitreſſes Ulfegonde

(1) *Fredegar.* C. 57. *Fauchet*, Antiquités & Hiſt. Gauloiſes, *Daniel* T. II. p. m. 8.

(2) *Fredegar.* C. 58. *Chalons* Hiſt. de France.

(3) *Daniel* ubi ſup. p. 17. *Chalons* ubi ſup.

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

Sigebert II. Roi d'Austrasie, & Clovis II. Roi de Neustrie & de Bourgogne.

A la mort de ce Monarque la France étoit fort riche, & il n'y avoit gueres de Cours en Europe aussi magnifiques que celle de Paris. Saint Eloi, qui, comme nous l'avons dit, étoit d'abord Orfèvre, avoit fait pour Clotaire II. un fauteuil d'or massif, & pour Dagobert un trône du même metal; mais vers la fin du regne de celui-ci cette splendeur commençoit à diminuer, cependant pas autant qu'elle fit dans la suite (*a*). Il semble qu'au tems de la mort de Dagobert, il n'y avoit point de Maire du Palais en Bourgogne; mais ayant recommandé à la Reine Nantilde un de ses Ministres nommé Æga, comme le plus propre à gouverner les affaires du jeune Roi, ce Seigneur fut peu après élevé à cette dignité. Pepin & quelques autres Seigneurs d'Austrasie, retournerent dans ce Royaume. Æga convoqua aussitôt les Evêques & les Seigneurs de Neustrie & de Bourgogne, pour reconnoitre Clovis II. comme ils firent. Plusieurs de ses sujets présenterent des requêtes pour rentrer dans leurs biens, que le feu Roi avoit injustement usurpés ou confisqués. Le Maire du Palais promit de les contenter, & fit tout ce qui dépendoit de lui pour leur tenir parole (*b*). Peu de tems après, des Ambassadeurs d'Austrasie vinrent à la Cour de Clovis, pour lui demander la part qui appartenoit à Sigebert, des biens meubles & des trésors, que Dagobert avoit laissés en mourant, c'étoit apparemment suivant la disposition qu'il en avoit faite dans son Testament. On tint une Conférence sur ce sujet à Compiegne; l'Evêque de Cologne & Pepin s'y trouverent; la troisieme partie de ce que Dagobert avoit acquis depuis son mariage avec Nantilde, fut accordée à cette Princesse, le reste fut partagé également entre les deux freres (*c*). Ce fut-là une des dernieres actions du Ministere de Pepin qui mourut peu après en odeur de sainteté.

Regne de Sigebert Roi d'Austrasie, qui après sa mort passe pour un Saint.

La minorité de SIGEBERT & de CLOVIS fut la source de la puissance excessive, que les Maires du Palais eurent dans la suite, fondée en grande partie sur la conduite de Pepin & d'Æga, tous deux gens d'une grande capacité, d'une pieté sincere, & d'une probité à toute épreuve. Le pre-

(*a*) Gesta Reg. Francor.
(*b*) *Fredegar.* Chron.
(*c*) Gesta Reg. Franc.

fegonde & Berthilde. Nonobstant ces desordres, le Moine qui a écrit sa vie loue extrémement sa pieté parcequ'il fonda le Monastere de Saint Denis à quoi il fut porté, dit-on, par une avanture ridicule, qui ne mérite pas d'être rapportée. Mais ayant pris la liberté de dépouiller l'Eglise de Saint Hilaire à Poitiers, l'Evêque prétendit, après sa mort, avoir vu en vision l'ame de Dagobert, que les Démons emmenoient à bord d'un vaisseau destiné pour les enfers, & qu'ils maltraitoient cruellement; lorsque Saint Denis, assisté de Saint Maurice & de Saint Martin, vint à son secours & la délivra de leurs griffes (1). C'est une desagréable occupation que celle de transcrire des contes aussi ridicules, mais il est plus triste encore de penser, que pendant plusieurs siecles ces contes ont passé pour des vérités; cependant comme cela est certain, & caracterise ces siecles, nous nous trouvons obligés de les rapporter, parcequ'il n'y a rien qui puisse autrement faire croire que les faits, qui forment l'Histoire de ces tems-là, soient réellement arrivés.

(1) *Fredegar.* Chron. C. 57. *Aimoini* Monachi inclyti Cœnobii S. Germani Libri quinque de Gestis Francorum, L. IV. C. [illegible]

Section I. *Histoire des Rois de la* premiere Race.

640.

mier eut pour ſucceſſeur Grimoalde ſon fils, qui y parvint par le meurtre d'Othon ſon Concurrent; & il eſt aiſé de juger par là que ce n'étoit rien moins qu'un Saint (*a*). Grimoalde ayant voulu ôter à Radulphe le Gouvernement de la Thuringe, ce Duc ſe révolta; ayant été battu, il ſe retrancha ſur une colline avec les débris de ſes Troupes, réſolu de s'y défendre juſqu'à la derniere extrémité. Il y a de l'apparence que cela auroit abouti à ſa perte, ſi la diſſenſion ne s'étoit miſe entre les Chefs de l'Armée Auſtraſienne. Grimoalde avoit mené ſon Maître, tout jeune qu'il étoit, à la guerre; ceux qui haïſſoient ce Miniſtre, empêcherent qu'il n'attaquât Radulphe avec toute l'Armée, ce qui fut cauſe que les Troupes qui l'attaquerent furent battues. Cela donna lieu à une négociation, qui ſe termina par un Traité fort peu honorable pour le jeune Roi, qui conſentit que Radulphe demeurât en poſſeſſion de ſon Gouvernement, en promettant de lui être fidele (*b*). Sigebert gouverna depuis, ſi l'on peut dire qu'il ait gouverné, quatorze, ou ſuivant quelques-uns ſeize ans; mais on ignore ce qu'il fit pendant cet intervalle, ſinon qu'il bâtit & fonda pluſieurs Monaſteres, ce qui l'a fait paſſer pour un Saint. Grimoalde prétendit, que ce Prince, déſeſpérant d'avoir un fils, avoit adopté le ſien, pour être ſon ſucceſſeur (*c*). Mais enſuite il eut de la Reine Imnichilde un fils nommé Dagobert; en mourant il le recommanda à Grimoalde. Sigebert mourut à Metz, & fut enterré dans le Monaſtere de Saint Martin, dans les fauxbourgs de cette ville. Lorſqu'en 1552 le Duc de Guiſe le fit abattre pour ſoutenir un ſiege, on transporta à Nanci les reliques de Sigebert (*d*).

Le regne de Clovis II. *Sa mémoire injuſtement flétrie par les Moines.*

Clovis II. Roi de Bourgogne & de Neuſtrie fut élevé avec ſoin par la Reine Nantilde ſa mere & par Æga Maire du Palais de Neuſtrie. Après la mort d'Æga les Seigneurs de Neuſtrie élurent pour ſon ſucceſſeur Erchinoald, nommé auſſi Archambaud, ſur le caractere duquel les Hiſtoriens ſont partagés, mais ſi l'on en juge par ſa conduite, c'étoit un Miniſtre prudent, moderé & digne de ſon rang (*e*). La Reine ſouhaittant qu'il y eût auſſi un Maire en Bourgogne, eut aſſez de crédit parmi les Grands pour faire élire Flaochat, à qui elle fit épouſer ſa niece. C'étoit un homme ſi violent & ſi emporté, qu'ayant eu querelle avec le Gouverneur de la Bourgogne Transjurane, il le fit aſſaſſiner, quoiqu'ils ſe fuſſent ſolemnellement reconciliés. Il y a de l'apparence que cette action auroit excité des troubles dans le Royaume, ſi Flaochat lui-même n'étoit mort peu après de la fievre. Les Grands de Bourgogne ne le remplacerent point, deſorte qu'Archambaud gouverna l'un & l'autre Royaume. Ce Miniſtre ayant fait préſent au Roi d'une belle fille, nommée Batilde, qu'il avoit achetée de quelques Marchands Anglois, Clovis en devint ſi amoureux; qu'il l'épouſa & la déclara Reine (*f*). Ce doit avoir été certainement une perſonne d'un rare mérite, car tous ceux qui en parlent

(*a*) *Fredegar.* C. 79. Vita S. Eliz.
(*b*) Geſta Reg. Francor. C. 43. *Fredegar.* C. 79.
(*c*) *Du Cheſne* T. I. p. 727.
(*d*) Vita S. Sigeberti. n. 15.
(*e*) *Fredegar.* C. 84. *Aimoin.*
(*f*) Vita S. Bathildis; Geſta Reg. Francor.

en font de grands éloges, & pour lui faire honneur, au lieu de lui reprocher la bassesse de sa premiere condition, on a débité qu'elle étoit née Princesse; ce qu'il y a de certain c'est qu'ayant eu depuis beaucoup de part au gouvernement de l'Etat, elle donna des preuves sensibles de sa grande capacité. La seule action mémorable de la vie de Clovis, c'est qu'il fit enlever de l'Eglise de Saint Denis les lames d'or & d'argent qui couvroient les tombeaux de Saint Denis & de ses compagnons, & en acheta du blé pour nourrir les pauvres dans un tems de disette (*a*). Ce Prince obtint en dédommagement pour cette Abbaye une exemption de toute Jurisdiction, laquelle fut confirmée par Landeric, Evéque de Paris. Cela n'a pas empêché les Moines de débiter, qu'à cause de cette impieté il étoit tombé en démence, & que la stupidité du pere passa à ses enfans (*b*). Des Historiens modernes ont très-bien remarqué, que ce conte a été inventé par les Moines tant pour épouvanter les autres Princes & pour les empêcher de toucher aux trésors de l'Eglise dans des tems de calamité publique, que pour faire leur cour aux Rois de la seconde Race, qui avoient dépouillé les descendans de Clovis de leurs Etats, sous le spécieux prétexte de leur incapacité (*). Clovis eut de la Reine Batilde trois

(*a*) *Aimoin.* L. IV. C. 41, 43. Gesta Reg. Francor.

(*b*) *Fredegar.* Chron. Gesta Francor. *Aimoin.*

(*) Quand plusieurs Historiens disent, que Clovis fut le premier des Rois Fainéans ou insensés, on doit entendre par là que pendant les deux dernieres années de sa vie il tomba dans une espece de démence, dont nous avons dit un mot dans le texte. Mais sur des faits de cette nature le meilleur parti est d'avoir recours aux sources. Le Moine, dont tous les autres Historiens ont pris leur récit, s'exprime en ces termes (1). ,, Ce Prince regna toujours en paix; mais son malheur voulut, que dans les derniers ,, tems de sa vie il vint sous prétexte de faire ses dévotions dans l'Eglise où reposoient ,, les corps de Saint Denis & de ses Compagnons; desirant d'avoir quelqu'une de leurs ,, reliques, il fit ouvrir le tombeau; & en contemplant le corps du bienheureux & il,, lustre Martyr Saint Denis d'un œil irréligieux & avide, il lui rompit l'os du bras & ,, s'en saisit; & sur le champ comme stupefait il tomba en démence. Sa terreur fut si ,, grande, & de si épaisses ténebres remplirent toute l'Eglise, que tous ceux qui étoient ,, présens, consternés & effrayés prirent la fuite. Quelque tems après pour recouvrer ,, la santé de son esprit, il donna quelques terres à l'Eglise du Saint, & renvoya même ,, la relique en question, qu'il avoit fait enchasser dans un Reliquaire d'or couvert de ,, pierreries. Il eut depuis quelques bons intervalles, mais ne recouvra jamais toute sa ,, raison, & finit sa vie & son regne deux ans après". Des Historiens modernes ont attribué le dérangement d'esprit de Clovis à ses débauches pour les femmes & le vin (2). Mais il est assez singulier que ceux qui ont été assez judicieux pour ne pas adopter le sentiment des Moines, ayent cru devoir expliquer le fait. Il y a de l'apparence, que le tout n'est qu'un conte fait à plaisir (3). Il est vrai que dans un tems de famine Clovis se servit des richesses de l'Eglise, mais il en fit restitution dans la suite, & fit beaucoup de bien au Monastere; cependant pour ne pas autoriser un si dangereux exemple, les Moines eurent recours à cette fraude pieuse, & ayant été appuyée depuis par raison d'état, il n'est pas surprenant qu'elle ait été généralement adoptée (4). Nous verrons que comme cet expédient avoit si bien réussi, on inventa dans la suite d'autres contes de la même nature, qui ont été adoptés (5).

(1) Mon. Dionys. annal.

(2) *Mezeray* Abregé T. I. p. m. 147. *Du Tillet* Chron. Abregée p. m. 167.

(3) *Vertot* Diss. sur les Rois Fainéans &c. Mem. de l'Acad. des Inscript. T. VI. p. 520 & suiv. Ed. de Hollande.

(4) *Le Gendre* Hist. de France.

(5) Voy. *Vertot* ubi sup. & la Note suivante.

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

Dagobert II. *déposé & relegué.* Childebert *déposé ensuite, &* Childeric *mis sur le trône.*

fils, Clotaire, Childeric & Thierri. Voyons ce qui se passa en Austrasie.

Grimoalde, autant qu'on peut le savoir, fit proclamer Roi Dagobert fils de Sigebert, mais on ignore combien de tems il le laissa jouir de ce titre (*a*). N'ayant pas assez de cruauté pour attenter à sa vie, il le fit tondre par Didon Evêque de Poitiers, l'envoya en Ecosse; où on le confina dans un Couvent, & publia ensuite qu'il étoit mort. Il fit alors valoir l'adoption de son fils Childebert qu'il mit sur le trône, mais il n'en jouit pas longtems (*b*). Il ne paroit pas que les Grands ayent eu aucun soupçon que Dagobert fût vivant, mais plusieurs ne goûtoient pas l'élevation du fils de Grimoalde, ensorte qu'ils porterent la Reine Innechilde à se réfugier à la Cour de Clovis & à implorer sa protection. Cela causa bientôt une nouvelle révolution. Archambaud, qui étoit lui-même allié à la maison Royale, entra à la tête d'une Armée dans l'Austrasie, déposa Childebert, emmena Grimoalde prisonnier à Paris, où il perdit peu après la vie, & mit Childeric second fils de son Maître, âgé environ de trois ans, sur le trône d'Austrasie (*c*). On ne dit point ce que devint Childebert; mais selon toutes les apparences comme il étoit jeune, & qu'il n'avoit été que l'instrument de l'ambition de son pere, on l'épargna. Clovis ne vécut pas longtems après cette grande révolution; on le taxe d'avoir été adonné au vin & aux femmes. Il est proprement le premier des Rois, auxquels les Historiens de France ont donné le titre odieux de *Fainéans*. Il est vrai que d'habiles gens ont cru, qu'on leur a donné cette flétrissante qualification pour flater les descendans de Pepin le Bref, sans que ç'ait été l'opinion des peuples qui ont vécu sous leur Gouvernement, qui témoignoient beaucoup de respect pour eux (*d*).

ClotaireIII. *meurt sans postérité &* Childeric *son frere lui succede.*

CLOTAIRE III. âgé environ de cinq ans, fut déclaré Roi de Neustrie & de Bourgogne, sous la tutelle de la Reine Batilde, Ebroin étant Maire du Palais (*e*). On trouve des portraits fort différens & même très-opposés de ce Ministre, parceque la meilleure partie de ce qu'on appelle l'Histoire de France pendant cet intervalle, est tirée de la vie de quelques Ecclésiastiques, mis au nombre des Saints, qui vivoient alors. Ainsi leurs Panégyristes ont parlé bien ou mal d'Ebroin, selon qu'il a été plus ou moins lié avec eux. Ce qui paroit assez certain, c'est que tant que la Reine n'eut pas d'autre Ministre, elle se conduisit en Princesse sage & vertueuse, gouverna avec honneur & en paix, & fit que l'on eut pour son fils le respect & la soumission, qui étoient dus à son rang & à sa naissance. Mais après qu'elle eut admis dans son Conseil Leger Evêque d'Autun, & Sigebrand Evêque aussi, mais on ne sait pas de quel siege, il n'y eut plus que jalousie & trouble dans le Ministere. Sigebrand étoit non seulement d'un caractere inquiet, ce qui fit qu'il se brouilla avec Ebroin, mais encore orgueilleux de la faveur de la Reine, ce qui donna des soupçons au desa-

(*a*) Gesta Reg. Franc. C. 43. Vita S. Sigeberti.

(*b*) *Aimoin* C. 41. Gesta Reg Franc.

(*c*) Vita S. Boniti, Gesta Reg. Francor. *Aimoin.*

(*d*) *Foncemagne* Mem. pour établir que le Royaume de France a été successif-héréditaire dans la premiere Race.

(*e*) *Fredegar.* C. 92. Gesta Reg. Franc. C. 44, 45.

vantage de cette Princesse; ensorte qu'il fut tué dans une émeute populaire. Batilde en fut si offensée, qu'elle abandonna le gouvernement & la Cour, & se retira dans le Monastere de Chelles, dont elle avoit augmenté le terrein & les bâtimens. Elle y vécut le reste de ses jours d'une maniere exemplaire, universellement respectée (*a*). Ebroin laissé à lui-même devint effectivement tel, que ses ennemis prétendent qu'il avoit été toujours, orgueilleux, avare, vindicatif & tiran du peuple, ce qui excita un mécontentement général. Dans ces entrefaites le Roi Clotaire mourut, âgé environ de dix neuf ans, après un regne de quatorze (*b*). Ebroin fit proclamer Thierri, qui n'avoit point eu de part à la succession, parcequ'il étoit encore au berceau quand son pere mourut. Les Grands & le peuple, prévoyant que par la jeunesse du Roi le Maire du Palais seroit toujours le maître, prirent les armes & pillerent tous les trésors d'Ebroin, lequel fut obligé de se réfugier dans un Couvent pour sauver sa vie. Ils ne bornerent pas leur vengeance à cela, mais firent couper les cheveux à Thierri & le mirent aussi dans un Couvent, sans qu'on prétendit alléguer seulement la moindre chose à la charge de ce Prince (*c*).

Childeric après avoir gouverné sagement, change de conduite & perit tragiquement.

Childeric Roi d'Austrasie, ayant été appellé au trône dans ce tems de trouble & de confusion, l'accepta avec plaisir, & vint prendre possession de ses nouveaux Etats. Quelques-uns des Seigneurs lui présenterent son frere Thierri, à qui ils avoient coupé les cheveux. Il lui fit pitié, & Childeric lui dit, qu'il pouvoit demander ce qu'il souhaitteroit, pour pouvoir adoucir son malheur. „ Je ne vous demande rien, répondit „ Thierri, mais j'attens de Dieu la vengeance de l'injustice qu'on me „ fait (*d*) ". Childeric ordonna qu'on lui préparât un logement au Monastere de Saint Denis, & lui assigna des revenus pour son entretien. Quand la tranquillité fut un peu rétablie, les Seigneurs tinrent une espece d'Assemblee, & demanderent diverses choses au Roi, entre autres de remettre les Loix en vigueur, d'obliger les Gouverneurs des Provinces & les Juges de s'y conformer, & de ne plus mettre entre les mains d'un seul toute l'autorité. Childeric, qui ne cherchoit que le repos & le plaisir, promit de les satisfaire (*e*). Cela n'empêcha point que Vulfoade, Maire du Palais d'Austrasie, ne continuât de faire les fonctions de cette charge dans les trois Royaumes; il ne fut pourtant pas le seul Ministre; le Roi eut beaucoup de confiance pour Leger, Evêque d'Autun, qui avoit été Ministre de la Reine sa mere, & le principal auteur de la derniere révolution. C'étoit un homme d'un caractere singulier, qui joignoit à une grande pieté & à une probité incorruptible, un grand attachement à son sens, & qui étoit fort sévere. Il traita le Roi en Ecolier, ce qui dégoûta bientôt ce Prince de lui à un tel point, qu'ayant pris des soupçons contre lui ou affectant au moins d'en avoir, il le fit arrêter, & le fit renfermer pour le reste de ses jours dans le Monastere de Luxeuil (*f*). Il y trouva Ebroin, &

(*a*) Vita S. Leodegarii, Vita S. Bathildis

(*b*) Gesta Reg Franc. *Fredegar.* C. 92. Vita S. Leodegarii.

(*c*) *Fredegar.* Chron. *Aimoin*, Vita S. Leodegarii.

(*d*) *Fredegar.* C. 97. Gesta Reg Francor.

(*e*) Vita S. Leodegarii, Gesta Reg. Franc. C 47.

(*f*) Vita S. Leodegarii C. 6.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

leur malheur commun ayant étouffé, ou au moins suspendu leur haine, ils devinrent en apparence bons amis, & prirent ensemble des mesures pour se procurer la liberté; car ayant respiré l'un & l'autre si longtems l'air de la Cour, ils ne pouvoient s'accommoder de la vie retirée d'un Couvent. En attendant Childeric travailloit à sa propre perte. Il étoit naturellement leger & inconstant, & étant jeune & sans expérience, il lacha la bride à ses passions, quand il n'eut plus de Ministres, qui pussent le guider par la sagesse de leurs conseils. Toute contradiction passoit dans son esprit pour desobéissance, lors même qu'on avoit pour soi la Raison & les Loix, desorte qu'il commença par devenir despotique & débauché, & finit par la cruauté. Le mécontentement fut général, & en ce tems-là les François n'étoient pas muets, quand ils étoient mécontens (*a*). Un Seigneur nommé Bodillon, lui ayant parlé avec beaucoup de liberté, Childeric qui étoit fort emporté, ordonna à ses Gardes de coucher Bodillon par terre, & de le bien battre. Ce Seigneur, qui avoit du cœur, & un grand nombre d'amis, les assembla, & ayant épié le Roi, qui étoit à la chasse près d'une de ses maisons de plaisance, il le tua de sa propre main, & avec lui la Reine Bilichilde, qui étoit enceinte, & le Prince Dagobert encore enfant. Un autre fils de Childeric, nommé Daniel, échapa, & parvint depuis à la Couronne (*b*). Jamais Royaume ne se trouva dans une situation plus déplorable, que la France en ce tems-là, sans Roi, sans Magistrats, sans Loix, & dans une entiere anarchie. D'autres à l'exemple de Bodillon, s'abandonnerent à leurs animosités particulieres, & se fesoient une guerre cruelle les uns aux autres, pour assouvir leur haine ou leur avarice, sans se donner la peine de chercher même des prétextes (*c*). Telles furent les suites de ce trait de vengeance particuliere.

Dagobert II. *rétabli en Austrasie. Il est assassiné.*

Wulfoade, Maire du Palais, se retira avec quelques amis en Austrasie, dans l'espérance d'y rétablir l'ordre, & peut-être d'assembler peu à peu assez de Troupes pour arrêter les troubles. Quelques-uns croient qu'il fit proclamer Roi d'une partie de l'Austrasie Dagobert, fils du Roi Sigebert, revenu d'Ecosse par le moyen de Wilfrid, qui fut depuis Archevêque d'York (*d*). Mais d'autres prétendent que Dagobert regnoit déja, & que Childeric, qui avoit beaucoup de consideration pour Innichilde, mere de ce Prince, avoit consenti qu'il regnât sur une partie des Etats de son pere. Mais il profita des troubles, pour étendre sa puissance, & se remit en possession de la plus grande partie du Royaume de son pere, si non de tout. Il n'en jouit néanmoins que quelques années, ayant été assassiné à la chasse par un reste de la faction de Grimoalde, qui à la fin extermina toute la race de Clovis; quelques-uns disent que Dagobert avoit un fils, nommé Sigebert, qui périt avec lui. Ils furent enterrés à Stenai, où le premier a été invoqué comme un Saint (*e*).

Thierri II. *est proclamé Roi & est*

Peu de tems après la mort de Childeric, Thierri sortit de Saint-Denis, où il avoit vécu en particulier & non en Moine, & alla à Nogent, qui est

(*a*) *Fredegar.* C. 98. Gesta Reg. Franc. C. 49.
(*b*) *Aimoin.* L. IV. *Adon.* Chron.
(*c*) Vita S. Leodegarii C. 7.
(*d*) *Heuschen*, de tribus Dagobertis.
(*e*) *Valesii* Gesta Francor.

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

obligé de faire Ebroin Maire du Palais.

673.

aujourdhui Saint Cloud, ayant déja une groſſe Cour; il déclara Leudeſie fils d'Erchinoald Maire du Palais. L'Evêque d'Autun, qui auſſi bien qu'Ebroin avoit quitté ſon Couvent, & repris ſon Evéché, alla joindre le Roi, dont il fut très-bien reçu, quoiqu'il eût eu la plus grande part à la révolte, qui avoit donné lieu à ſa dépoſition (*a*). Thierri, comme il paroit par des pieces autentiques, prétendit reprendre ſeulement le gouvernement du Royaume, & nullement avoir hérité le ſceptre de ſon frere. L'eſpérance que l'on avoit de voir Ebroin ſe ſoumettre s'évanouit bientôt. Il raſſembla ſes anciens amis, & ſurtout ceux qui avoient ſouffert pour l'amour de lui, il y joignit tous les gens ſans aveu, qui étoient intéreſſés à ne reconnoitre aucune autorité, & n'en avoient pas d'envie. Son parti devint ſi puiſſant; qu'il obligea le Roi, de ſe retirer par crainte de lieu en lieu; ce n'eſt pas qu'il conteſtât les droits de ce Monarque, mais il demandoit d'etre rétabli dans ſon ancienne dignité (*b*). Il pouſſa la diſſimulation ſi loin, qu'il demanda une entrevue à Leudeſie; ce Seigneur qui deſiroit ſincérement de voir la paix rétablie, y conſentit, mais Ebroin le fit aſſaſſiner en chemin. Une action ſi noire le rendit ſi généralement odieux, que voyant plus de difficulté que jamais à rentrer en poſſeſſion de la charge de Maire du Palais, il ſe retira en Auſtraſie, fit courir le bruit que Thierri étoit mort, & proclama Roi un jeune enfant qu'il appella Clovis, publiant qu'il étoit fils du Roi Clotaire III. A la faveur de cette ruſe il devint plus puiſſant & plus redoutable que jamais (*c*). Il commença par envoyer un corps de Troupes, ſous la conduite de quelques Seigneurs auſſi méchans, que lui, & de deux Evêques, dépoſés pour leurs crimes, pour inveſtir Autun L'Evêque pour empêcher la ruine de la ville, ſe livra entre les mains de ſes ennemis; comme c'étoit à lui qu'Ebroin en vouloit on lui creva les yeux par ſon ordre, & on l'auroit fait mourir de faim, ſi le Duc de Champagne ne lui avoit donné du ſecours par pure humanité (*d*).

Au bout de plusieurs an[illegible] reti-rance [illegible] Ebroin, eſt aſſaſſiné.

On croiroit que le triſte état de l'Evêque auroit dû aſſouvir la haine d'Ebroin, & que ſon ambition auroit dû être ſatisfaite par la charge de Maire du Palais, que le Roi fut contraint de lui donner, ce qui dans le fond étoit le prendre pour Maître (*e*). Ebroin ne fut pas néanmoins content encore; il publia une amniſtie générale pour affermir plus ſolidement ſon autorité. Quand il eut reglé tout aſſez bien, il déclara que nonobſtant l'amniſtie il y avoit deux articles ſur leſquels on devoit faire des recherches, ſavoir la dépoſition du Roi Thierri, & l'aſſaſſinat de Childeric. A la faveur de cet expédient, perſonne de ceux à qui il en vouloit ne ſe trouvoit innocent. L'Evêque d'Autun & ſon frere furent accuſés d'avoir eu part à la mort de Childeric, il fit couper les levres au premier; & lapider le ſecond. Deux ans après l'Eveque fut de nouveau accuſé, ſur quoi on le condamna, le dégrada & lui ôta la vie (*f*). D'autres, qui avoient indiſpoſé Ebroin contre eux, furent les victimes de ſon reſſentiment, ſans

(*a*) *Aimoin* L. IV. C. 45. *Adon.* Chron.
(*b*) Vita S. Léodegarii
(*c*) Vita S. Leodegarii per Anonym.
(*d*) *Urſinus* in Vit. S. Leodegarii.
(*e*) *Aimoin.* L. IV. C. 46. *Adon.* Chron.
(*f*) *Urſinus* ubi ſup.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

que le Roi, qui étoit autant en sa puissance que ses sujets, ôsât s'y opposer. Il n'est donc pas surprenant, que les Grands d'Austrasie, bien que divisés entre eux, s'accorderent unanimement à ne pas permettre à Ebroin de leur faire ressentir sa tirannie. C'est ce qui les détermina, à déclarer Ducs d'Austrasie deux Seigneurs qui étoient cousins. L'un s'appelloit Martin, & étoit le plus accredité, l'autre nommé Pepin avoit plus de capacité (*a*). Ebroin, qui avoit une Armée nombreuse & aguerrie marcha contre eux comme contre des rebelles à Thierri. Il eut le bonheur de les mettre en déroute, & vint assieger Martin dans Laon; l'ayant engagé par le moyen des Evêques de Paris & de Rheims à rendre la place, à condition d'avoir la vie sauve, il ne fut pas plutôt maître de la ville qu'il lui fit couper la tête (*b*). Pepin ayant renforcé ses Troupes, se campa avantageusement, résolu de se défendre jusqu'à la derniere extrémité. Le Maire du Palais se disposoit à l'attaquer, lorsqu'il périt par la main d'un ennemi, qui ne lui étoit point suspect. Ermenfroi, Grand-Maître de la Maison du Roi s'étoit rendu coupable de vexation, desorte qu'Ebroin l'avoit condamné à une grosse amende. Ce Seigneur, qui n'étoit pas moins vindicatif que le Maire, engagea quelques-uns de ses amis à le seconder; ils attaquerent Ebroin un Dimanche comme il alloit à l'Eglise, & le tuerent à coups de couteau, n'ayant point pris d'autres armes pour ne pas se rendre suspects. Après avoir fait leur coup, ils se sauverent auprès de Pepin, qui leur accorda d'abord sa protection (*c*). Ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il avoit été le premier auteur de cet assassinat. Les Grands élurent en la place d'Ebroin Varaton, homme doux & pacifique, qui paroit avoir été élevé à la dignité de Maire du Palais, plutôt en consideration de sa qualité, que de ses talens. Il fit la guerre contre Pepin foiblement, ce qui porta Gislemar son propre fils à le supplanter, & à s'emparer d'une charge, pour laquelle il étoit plus propre (*d*). Il agit fort vivement contre les Austrasiens, & il auroit vraisemblablement terminé la guerre heureusement, sinon en faveur de son Maître, au moins pour lui-même, si la mort ne l'avoit surpris dans des conjonctures critiques. Il eut pour successeur son beaufrere Bertaire; c'étoit un homme violent & hautain, qui traita les Grands avec si peu de ménagement, que les uns se retirerent en Austrasie, & les autres en plus grand nombre entrerent en liaison avec Pepin, & tâcherent de l'engager à passer en Neustrie, l'assurant qu'ils aimoient beaucoup mieux le voir à la tête de leurs Conseils & de leurs Armées que Bertaire, qui les avoit traités si indignement. Pepin se conduisit sagement & avec circonspection; avant que d'attaquer la Neustrie ou la Bourgogne, il envoya des Ambassadeurs à Thierri, pour le prier de rétablir dans leurs honneurs & leurs biens ceux qui avoient été bannis par Ebroin & qui s'étoient retirés auprès de lui, il demanda aussi qu'on remédiât à quelques abus préjudiciables à la Nation en général. On rejetta ses demandes avec mépris;

(*a*) Annal. Metens.
(*b*) *Aimoin* l. c. *Adon.* Cron.
(*c*) Contin. *Fredegar.* C. 100.
(*d*) Annal. Metens.

pris; deforte que Pepin s'avança à la tête de fes Troupes jufqu'à la frontiere, qui féparoit les Etats des deux Partis. Thierri, accompagné de Bertaire vint à fa rencontre dans le Vermandois avec une nombreufe Armée; on en vint aux mains, & quoique les Royaliftes difputaffent longtems la victoire, ils furent à la fin battus. Le Roi fe réfugia à Paris, & Bertaire plus loin; mais comme il emportoit fes tréfors, fes propres Soldats le tuerent & partagerent fes dépouilles entre eux (*a*). Cela termina la querelle, & fit tomber le Roi & le Royaume en la puiffance de Pepin.

Pepin ne laiffe au Roi que le fimple titre, & s'empare de toute l'autorité.

Il faut faire connoitre plus particulierement ce grand homme, qui eut toute l'autorité Royale, & dont le petit-fils prit le titre de Roi. On l'appelle communément Pepin d'Heriftal, du nom d'un Palais qu'il avoit fur le bord de la Meufe, à une lieue au deffus de Liege, où il y a encore un Bourg qui porte le même nom. On le nomme auffi Pepin le Gros, par cequ'il étoit fort replet; Pepin le vieux par rapport à Pepin le Bref fon petit-fils, & Pepin le jeune pour le diftinguer de fon ayeul Pepin de Landen Maire du Palais fous Sigebert II. Pepin d'Heriftal étoit à tous égards un des plus grands hommes de fon fiecle, vaillant, affable, acceffible, doux, fort ambitieux, mais en apparence fort modefte & moderé; en un mot, il étoit grand Capitaine, Politique confommé, & ce qui étoit plus, fi prudent dans toutes fes actions & fes difcours, qu'il perdit rarement de fes amis, & ne fe fit jamais d'ennemis (*b*). Il reçut Thierri comme auroit pu faire le plus humble & le plus foumis de fes fujets, eut pour lui tout le refpect poffible, & prit grand foin de lui cacher auffi bien qu'au Public fes chaines. Quand il devoit paroître, il fe montroit toûjours avec une grande pompe, dans un chariot trainé par des bœufs, environné de Gardes, moins par honneur, que pour s'affurer de lui, & pour empêcher que perfonne n'en approchât. Il paffoit le refte du tems dans quelque Maifon de plaifance, où il avoit une bonne table, fes Officiers & fes domeftiques pour le fervir, fans qu'on vint le troubler pour lui parler d'affaires (*c*). Pepin nommoit les Commandans des Armées, donnoit les titres de Ducs & de Comtes, diftribuoit les Provinces, en un mot exerçoit l'autorité fouveraine, en fe contentant fort modeftement du titre de Prince ou de Duc des François. C'eft ici que finit proprement l'empire de Clovis. On peut dire avec affez de vérité, que Pepin d'Heriftal mit fin à la domination des Rois Merovingiens, puifque depuis ce tems ils n'eurent plus aucune autorité, & ne furent que des phantômes de Rois, qui fi l'on en excepte leur longue chevelure & leur habit n'avoient rien de la Royauté. Mais quel qu'ait été le fort de la Maifon Royale, on doit à Pepin la juftice de dire, qu'il conferva l'empire de Clovis, qui auroit fuccombé fous fon propre poids, & par l'incapacité de ceux qui auroient dû le foutenir (*d*).

Pepin met les affaires en bon ordre & fe fait refpecter.

Au commencement de fon adminiftration, Pepin s'appliqua avec un grand foin à remedier aux fautes de fes Prédeceffeurs & à retablir l'ordre. Il s'y prit fort fagement d'abord pour fe faire aimer; il rappella les Exilés, en rétablit plufieurs dans leurs emplois, & rendit à un plus grand nom-

(*a*) Contin. *Fredegar*. C. 100.
(*b*) Annal. Metenf. Gefta Reg. Francor.
(*c*) *Aimoin*. L. IV. C. 67. *Adon*. Chron.
(*d*) Annal. Metenf. Gefta Reg. Francor.

Section I Histoire des Rois de la premiere Race. — des Puissances étrangeres. 690. 692.

bre leurs biens, il écoutoit patiemment les plaintes qu'on lui portoit & rendoit justice; il avoit un grand respect pour les Ecclésiastiques, mais les obligeoit à une grande régularité; il mit de l'ordre dans les Finances, & obligea les Ducs & les Comtes à gouverner suivant les Loix, & à y obéir eux-mêmes. Il convoqua les Etats, le premier de Mars, selon l'ancienne coutume, & les Evêques y eurent alors place comme la Noblesse; c'étoit dans ces Assemblées, qu'on fesoit ou abolissoit les Loix & qu'on examinoit mûrement l'état de la Monarchie (*a*). Thierri, paroissoit sur un trône, environné de ses Officiers, tout se fesoit en son nom, & toutes les graces s'expédioient comme de sa part. Un changement si prompt & si extraordinaire répandit tellement la réputation de Pepin, que non seulement les Esclavons & les Huns, mais le Roi des Lombards, l'Empereur Grec Justinien II. & les Sarrasins mêmes lui envoyerent des Ambassadeurs avec des présens; ils rendirent leurs respects à Thierri, & virent avec étonnement la simplicité modeste de Pepin, qui cachoit avec beaucoup de soin aux yeux du Public son ambition, dont il étoit néanmoins tout occupé. Thierri vécut environ trois ans encore après la révolution, & mourut âgé de trente-neuf ou quarante ans. Il laissa de Crotilde sa femme deux fils, Clovis & Childebert (*b*).

Clovis III. *porte le titre de Roi.* 692.

Pepin fit proclamer Roi Clovis III. fils aîné de Thierri, âgé environ de dix ans, mais il ne donna rien au Cadet, ne voulant peut-être pas se charger du soin de deux Princes. Clovis porta le titre de Roi quatre ans; dans cet intervalle Pepin travailla à humilier les Frisons & d'autres Nations barbares, qui croyant au dessous d'elles d'obéir au Maire du Palais, s'étoient flatées de s'affranchir du joug des François aussi aisément que Pepin s'étoit soustrait à l'obéissance de son Maître, mais ils se trouverent bien loin de leur compte (*c*).

Childebert III. *lui succede.* 697.

Après la mort de Clovis, on mit sur le trône Childebert III. son frere, qui mena une vie oisive comme son pere, pendant que Pepin soumit les Allemands, les Bavarois & d'autres Nations, ce qui le fit extrémement respecter. Son application aux affaires publiques ne l'empêcha point de penser à l'établissement de sa famille. Il avoit de sa femme Plectrude deux fils, Drogon, & Grimoalde; il fit l'aîné Duc de Bourgogne, & le Cadet Maire du Palais de Childebert III (*d*). S'étant séparé de Plectrude, il épousa Alpaïde, dont il eut aussi deux fils, Charles surnommé Martel & Childebrand; mais Plectrude étant rentrée en grace, ils ne furent élevés à aucun poste considerable du vivant de leur pere. Quant à Drogon, Duc de Bourgogne, il étoit vif, agissant, brave, libéral & magnifique, mais il mourut à la fleur de son âge, & suivant quelques-uns sans postérité. Grimoalde étoit doux, humain, pieux, ne manquant pas d'ailleurs de capacité & de prudence, ensorte qu'il étoit fort aimé de son pere, qui le regardoit comme l'appui de sa Maison.

(*a*) *Aimoin.* L. IV. C. 46. Gesta Reg. Francor.
(*b*) Contin. *Fredegar.* C. 101.
(*c*) Annal. Metens. Gesta Reg. Francor.
(*d*) Contin. *Fredegar.* l. c.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

Dagobert III. est Roi sous la tutelle d'une Femme âgée & d'un Enfant.

Childebert III. étant mort après un regne de seize ou dix sept ans, son fils Dagobert III. fut déclaré Roi, & Grimoalde Maire du Palais; mais celui-ci se conforma en tout aux volontés de son pere, dont il suivoit ponctuellement les ordres (*a*). La puissance & le bonheur de Pepin ne purent le garantir des suites de l'âge & des infirmités. La troisieme année du regne de Dagobert il eut une dangereuse maladie à Jupil, une de ses maisons de campagne près d'Heristal. Comme l'on crut qu'il n'en reviendroit point, les ennemis de sa famille prirent la résolution de la perdre, & conspirerent contre Grimoalde, qui d'ailleurs n'avoit point mérité leur haine; Rangaire qui étoit un des Conjurés le tua à Liege, comme il prioit Dieu dans l'Eglise de Saint Lambert (*b*). Mais Pepin s'étant rétabli, fit arrêter tous ceux qui avoient trempé dans la conjuration, & les fit mourir. Ensuite pour donner des preuves de son autorité & de sa tendresse pour son fils, il déclara Théodalde son petit fils, enfant de six ans, Maire du Palais de Dagobert. Ce fut-là une des dernieres actions de sa vie, car il mourut peu après la vingt huitieme année de son gouvernement (*c*). Plectrude, en qualité de tutrice de son petit fils, prit le maniment des affaires & eut l'honneur de se voir à la tête d'un Gouvernement, 714. dont on ne trouve presque pas d'exemple dans l'Histoire; on vit une femme & un enfant entreprendre de gouverner trois Royaumes, tandis que le Roi étoit en vie, plein de santé & de vigueur (*d*). Il auroit été surprenant qu'elle eut pu maintenir une forme de Gouvernement aussi bizarre, on ne peut cependant dire qu'il ait manqué par son imprudence. Apprehendant que son beau fils Charles Martel n'excitât quelque trouble, elle le fit arrêter; elle s'assura des trésors de Pepin, & ne négligea rien pour s'attacher les Seigneurs à qui son mari avoit confié les principaux emplois. Elle s'apperçut bientôt que tous ses soins étoient inutiles, les restes de la Faction contraire à Pepin prirent les armes pour mettre disoient-ils Dagobert en liberté. Plectrude fut obligée d'avoir recours aux Austrasiens, qui par affection pour la famille de Pepin assemblerent une nombreuse Armée; elle ne laissa pas d'être battue par celle de Dagobert & de Rainfroi, que les Seigneurs avoit élu Maire du Palais (*e*). Théodalde fut sauvé avec peine, & mourut peu de tems après, ensorte que le vaste édifice que Pepin avoit élevé courut grand risque d'être renversé, & que l'ancienne constitution fut sur le point d'être rétablie. L'ouvrage de Pepin se maintint par un incident. Pendant les troubles, Charles Martel trouva moyen de se sauver de prison, & s'étant rendu en Austrasie, il y fut d'abord reconnu pour Duc, & forma bientôt un bon corps de Troupes des débris de l'Armée qui avoit été défaite. Plectrude ne laissoit pas d'avoir encore un assez fort Parti, ce qui la mit en état de se retirer à Cologne avec les trésors de son mari. Dagobert résolut de l'y poursuivre, mais dans le tems qu'il étoit sur le point d'entreprendre cette expédition, il mourut, heureusement pour la famille de Pepin, la cin-

(*a*) Gesta Reg. Francor. *Adon.* Chron.
(*b*) Cont. *Fredegar.* Append. Greg. Turon.
(*c*) *Aimoin.* L. IV. C. 49.
(*d*) Annal. Metens.
(*e*) *Aimoin.* ubi sup. *Adon.* Chron.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

quieme année de ſon regne; ne laiſſant qu'un fils au berceau, qui porta le nom de Thierri de Chelles, parcequ'il y avoit été élevé (*a*).

716.

Chilperic II. *déclaré Roi.*

Cet événement jetta Rainfroi, Maire du Palais, & les Grands de Neuſtrie dans un extrême embarras. Ils avoient beſoin pour leur propre ſureté d'un Roi qui eut de la capacité & du courage; ainſi ils exclurent le jeune Thierri, & tirerent du Couvent Daniel fils de Childeric II. qui étoit Clerc, le mirent ſur le trône & lui donnerent le nom de Chilperic (*b*). Nonobſtant l'éducation qu'il avoit reçue & ſes malheurs, le jeune Roi fit paroitre un courage digne de ſa naiſſance (*c*); il ſe mit avec le Maire du Palais à la tête de ſon Armée, & marcha tout droit vers l'Auſtraſie (*d*). Il traita en même tems avec le Duc de Friſe, qui aſſembla de nombreuſes Troupes & s'avança juſqu'aſſez près de Cologne. Charles Martel ſe trouva entre deux Armées, dont chacune étoit ſupérieure à la ſienne, il ne laiſſa pas de riſquer la bataille contre les Friſons, ſur leſquels il ne remporta aucun avantage (*e*). Cela le mit dans l'impuiſſance d'empêcher leur jonction avec Chilperic, ce Prince mit le ſiege devant Cologne, où Plectrude ſe trouvoit avec une bonne Garniſon, diſpoſée à ſe bien défendre; elle ne laiſſa pas d'offrir au Roi & à ſes Alliés une groſſe ſomme d'argent pour lever le ſiege. Il y a de l'apparence que l'argent tenta les Friſons, & que Chilperic fut obligé d'entrer dans leurs ſentimens. Quoiqu'il en ſoit, on accepta la propoſition, & l'argent reçu les Armées décamperent (*f*). Les Friſons retournerent chez eux, & le Roi ayant de la peine à faire ſubſiſter ſes Troupes ſe retira auſſi. Charles Martel partagea les ſiennes, en pluſieurs petits corps, avec leſquels il harcela l'Armée du Roi; s'étant jetté lui-même dans la Forêt d'Ardennes, il entra par ſurpriſe dans le camp ennemi, & y tua beaucoup de monde. Cette action augmenta ſa réputation, d'autant plus qu'il renvoya les priſonniers ſans rançon. Elle ranima auſſi le courage des Auſtraſiens, deſorte qu'en peu de tems il ſe trouva à la tête d'une Armée nombreuſe, & en état d'agir offenſivement contre ſes ennemis (*g*).

Charles Martel *le force à le déclarer Maire du Palais.*

Charles avoit hérité des grandes qualités de Pepin ſon pere; il ſavoit mettre la bonne fortune à profit, & ſupporter, les revers. Il marcha vers Cambrai, où Chilperic & Rainfroi étoient campés. Arrivé entre Arras & cette ville, il ne donna pas bataille d'abord, mais au contraire fit propoſer la paix à Chilperic, à condition qu'on le remettroit en poſſeſſion du rang & des emplois que ſon pere avoit eus dans le Royaume de Neuſtrie, & que ceux qui avoient partagé ſa diſgrace ſe reſſentiroient auſſi de ce changement de fortune; cette propoſition fut rejettée ſur le champ. Mais Charles Martel fit voir par cette démarche à ſes Troupes, qu'il penſoit à leurs intérêts; que ſa cauſe étoit juſte, & qu'elles n'avoient de reſſource que dans la victoire (*h*). Auſſi les Auſtraſiens attaquerent-ils les Troupes du Roi avec tant de courage, & combattirent d'une façon ſi intrépide, qu'ils remporterent une victoire complette, le

(*a*) Annal. Metenſ.
(*b*) Geſta Reg. Francor.
(*c*) Annal. Metenſ.
(*d*) Contin. *Fredegar.*
(*e*) Annal. Metenſ.
(*f*) Geſta Reg. Francor.
(*g*) Contin. *Fredegar.*
(*h*) Annal. Metenſ.

Dimanche 19 de Mars de l'an 717. Charles ravagea le Pays jusqu'à Paris, après quoi il ramena son Armée victorieuse en Austrasie. Son dessein étoit de se rendre maître de Cologne, & de s'emparer des trésors de Pepin son pere, & il en vint à bout sans beaucoup de peine. Ayant engagé Plectrude à le recevoir dans la Place avec quelques Troupes, ses soldats y exciterent une sédition, à la faveur de laquelle il s'en empara, & Plectrude se vit à sa discrétion (*a*). Il fit paroitre alors une grande modération, mais s'appercevant que Chilperic ne vouloit entendre à aucunes propositions d'accommodement, & que les Austrasiens souhaittoient d'avoir un Roi, il imita la conduite d'Ebroin en pareil cas, & éleva sur le trône un Prince nommé Clotaire, qui étoit vraisemblablement de la Famille Royale, mais l'Histoire ne dit point qui étoit son pere, ni à quel degré de parenté il touchoit aux derniers Rois d'Austrasie. Chilperic & Rainfroi Maire du Palais virent bien qu'il n'y avoit rien à espérer que par la voie des armes; ils eurent recours à Eudes, Duc d'Aquitaine, qui avoit profité des troubles, pour se rendre maître d'une très-grande partie des Pays au delà de la Loire; ils lui offrirent de le reconnoitre pour Seigneur du Pays dont il s'étoit emparé, s'il vouloit joindre ses forces aux leurs contre les Austrasiens (*b*). Peut-être qu'Eudes ne s'embarrassoit gueres de cette confirmation de ses droits, étant fort bien en état de défendre contre eux les acquisitions qu'il avoit faites; mais il étoit autant de son intéret que du leur d'affoiblir la puissance de Charles, qui un jour ou l'autre pouvoit chercher à recouvrer ce que les François avoient perdu. Il accepta donc avec plaisir la proposition & joignit Chilperic avec de nombreuses Troupes. Ils eurent à peine le tems de deliberer sur la maniere la plus avantageuse de faire la guerre; car Charles Martel, qui avoit les moyens de grossir & de maintenir une Armée, s'étoit avancé jusqu'à Soissons, & paroissoit disposé à les chercher, s'ils ne le cherchoient point eux-mêmes. Peut-être que s'ils avoient pris ce parti d'abord, les affaires auroient pris un tour plus favorable; mais cette marche imprévue des Austrasiens les déconcerta; & tandis qu'ils différoient d'en venir à une action, leurs Troupes se débanderent de façon que Charles les chassa devant lui plutôt qu'il ne les défit. Rainfroi se sauva d'un côté, & le Roi avec le Duc d'Aquitaine d'un autre (*c*). Chilperic emporta avec lui ses trésors, & tâcha d'engager le Duc à mettre de nouvelles Troupes sur pied, pour tenter fortune une seconde fois. Mais Charles demanda à Eudes de lui remettre le Roi avec ses richesses, lui offrant à ce prix son amitié & la paisible possession de ce qu'il avoit acquis. Eudes, guidé uniquement par l'intéret, & qui ne pouvoit se promettre rien de plus du parti qu'il avoit embrassé, s'accommoda avec Charles, & lui remit Chilperic avec ses trésors (*d*).

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

719.

Charles Martel traita ce Prince avec beaucoup d'honnêteté & de respect, & Clotaire étant mort vers ce tems-là, il fit reconnoitre Chilperic en Austrasile, & il paroit par des Actes autentiques qu'il fut reconnu Roi des

Fin de la Guerre Civile, & mort de Chilperic.

(*a*) Chron. Fontallense, Gesta Reg. Francor. C. 53.
(*b*) Vita S. Rigoberti.
(*c*) Cont. *Fredegar.*
(*d*) Gesta Reg. Francor. C. 57.

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

725.

trois Royaumes. Rainfroi donna plus de peine; il avoit du crédit parmi les Grands, qui voyoient clairement que sa cause étoit la leur, & que s'il étoit une fois réduit, ils n'avoient rien à espérer que de la clémence du vainqueur. Charles s'y prit pour terminer cette guerre de la même maniere qu'il avoit fait pour finir l'autre (*a*). Il poussa vivement Rainfroi, & l'assiegea enfin dans Angers, l'obligea de capituler & de se contenter du Comté d'Angers, qu'il lui laissa pour le reste de sa vie (*b*). Charles ne fut pas moins heureux à soumettre les Nations qui avoient secoué le joug des François; il battit les Sueves sur Mer, & les Frisons sur terre, il défit deux fois les Allemands, & remporta sur les Saxons cinq victoires, qui lui firent d'autant plus de plaisir, qu'elles couterent peu de sang. La prudence avec laquelle il prenoit ses mesures, & la diligence dans l'exécution furent les principales causes de ses triomphes continuels. Pendant qu'il mettoit ses avantages à profit, Chilperic, qui sentoit vivement ses malheurs; mourut après un regne fort court & fort agité. Les Critiques François ont à juste titre rayé le nom de ce Prince de la Liste des Rois Fainéans; il se trouva en personne à trois batailles, & donna dans toutes les autres occasions des preuves incontestables de son activité & de sa prudence; ensorte qu'il ne lui manqua pour être un grand Prince, que plus de bonheur, ou moins de courage & de capacité dans son Rival (*c*).

Thierri IV. *proclamé Roi.*

On tira du Couvent THIERRI DE CHELLES, & il fut proclamé Roi d'Austrasie, de Neustrie & de Bourgogne; on l'appelle communément Thierri III. mais c'étoit proprement le quatrieme de ce nom; il ne pouvoit gueres avoir que sept ans, quand on le mit sur le trône. Il n'y avoit que son nom dont Charles eût besoin, & il lui étoit effectivement fort utile. Il étoit continuellement en armes, & toujours pour les intérêts du Roi des François; les Ducs & les Comtes qui résistoient à ses ordres passoient pour rebelles au Roi; les Peuples barbares qui ne payoient pas le tribut étoient les ennemis des François. Il ne manquoit donc jamais de prétextes spécieux pour entreprendre sans cesse de nouvelles expéditions; par là il avoit toujours une Armée nombreuse à sa disposition, sans effrayer ses sujets & sans leur être à charge; les vaincus payoient toujours les fraix de la guerre, les limites de la Monarchie se reculoient continuellement, on fesoit passer des Ecclésiastiques dans les Pays conquis, & de grandes terres accordées à l'Eglise lui tenoient lieu de Garnisons; suivant en tout la politique de son pere, il savoit donner à ses actions bonnes ou mauvaises de belles apparences, ce qui avec de bonnes finances & de vieilles Troupes, assuroit sa réputation & sa fortune (*d*). Une qualité entre autres qui contribua fort à sa grandeur, c'étoit la sagacité à prévoir les événemens, & sa diligence à prendre ses mesures. Eudes, Duc d'Aquitaine, qui avoit la même qualité, avoit plus d'une fois violé le Traité qu'ils avoient fait ensemble, & il auroit poussé les choses plus loin si la fortune l'avoit favorisé; mais Charles avoit toujours son armée

(*a*) *Adon.* Chron.
(*b*) *Daniel* T. II. p. m. 86.
(*c*) Annal. Metens.
(*d*) Contin. *Fredegar.*

prête à le repousser, & ayant fait le dégat dans son Pays, il l'obligea de renouveller le Traité de paix (*a*). Eudes auroit pu néanmoins lui donner un jour ou l'autre bien de l'embarras, s'il n'avoit eu en même tems sur les bras un autre ennemi non moins puissant, c'étoient les Maures, qui étoient maîtres de l'Espagne. Durant plusieurs années il eut à faire à eux, tantôt en guerre, tantôt ligué avec quelques-uns de leurs Chefs; un de ces Chefs se révolta, comptant sur son alliance avec le Duc d'Aquitaine, dont il avoit épousé la fille, mais ayant été défait & tué, Eudes se trouva lui-même dans la plus grande peine (*b*). Abderame, Gouverneur d'Espagne pour le Calife, prit la résolution non seulement de punir le Duc d'Aquitaine, & de s'emparer de ses Etats, mais de pénétrer dans le cœur de la France, & d'y établir ces prodigieux essaims de Maures qui arrivoient continuellement d'Afrique. Eudes pénétra son dessein, en apprenant qu'il assembloit une armée prodigieuse; comme il savoit qu'il n'étoit pas en état de défendre son Pays contre ce torrent d'Infideles, il fut obligé malgré lui d'avoir recours à Charles Martel. Celui-ci lui promit son secours, & comme il s'attendoit à cette demande, il avoit assemblé une Armée, où il avoit appellé contre sa coûtume ses sujets de la Germanie (*c*).

SECTION I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

Abderame inonda l'Aquitaine avec une Armée si nombreuse, que quelques Historiens ont rendu leurs récits incroyables en fixant le nombre de ses Troupes. Eudes, qui avoit déja été défait, ne put former avec les débris de son Armée & quelques autres Troupes qu'un camp volant (*d*). Les Maures dévastoient tout le Pays à mesure qu'ils avançoient, prenoient & ruinoient les villes considerables, & sembloient fonder l'espérance de rester les maîtres sur la destruction des Places fortes, afin que les habitans, revenus de leur consternation n'eussent point de retraite. Charles marcha lentement & en bon ordre pour aller à eux (*e*). Les deux Armées se rencontrerent entre Tours & Poitiers, & pendant sept jours escarmoucherent ensemble. Enfin l'on en vint à une bataille générale, où les Troupes de Germanie firent des prodiges; leur taille gigantesque, & le poids de leurs haches contrebalancerent l'inégalité du nombre. Abderame se comporta en grand Capitaine, & ses Troupes combattirent avec beaucoup de valeur; & les Chretiens ne leur cederent point en résolution, & malgré le carnage qu'ils fesoient, les Infideles ne plioient point. Mais tout d'un coup il s'éleva un grand bruit & de grands cris du côté du camp des Sarrasins, d'où l'on vit fuir une infinité de gens, & il parut avec cela des nuages de fumée & de poussiere; c'étoit Eudes qui étoit venu fondre brusquement sur le camp des Maures, & avoit taillé en pieces Soldats, femmes & enfans, & mis le feu aux tentes; ce coup décida de la victoire, & les Maures firent leur retraite aussi promptement qu'il leur fut possible. Charles ne poursuivit pas sa victoire, ce qui semble prouver bien clairement que sa perte fut beaucoup plus grande que ne le disent les Historiens, qui prétendent qu'elle ne fut que de quinze-cens hommes (*f*). Les Maures ten-

Victoire de Charles Martel sur les Maures. 731.

(*a*) *Adon.* Chron.
(*b*) Annal. Metens.
(*c*) *Isidor Pacens.*
(*d*) Contin. *Fredegar.*
(*e*) Annal. Metens. *Adon.* Chron.
(*f*) *Isidor Pacens.*

Section I. *Histoire des Rois de la* premiere Race.

terent l'année suivante une nouvelle invasion en Aquitaine, mais sans succès. Quatre ans après, ils réussirent mieux en Provence, dont le Gouverneur se révolta. Cet événement attira Charles de ce côté-là avec une nombreuse Armée, & il emporta la ville d'Avignon (*a*). Il passa ensuite en Languedoc, où il remporta encore une victoire considerable sur les Maures, mais il ne put se rendre maître de Narbonne; peut-être auroit-il poussé ses avantages plus loin, s'il n'avoit été obligé de donner son attention à des affaires domestiques.

Mort de Thierri; *interregne & mort de* Charles Martel.

Eudes, Duc d'Aquitaine étant mort, Charles accorda à Hunalde fils de ce Prince, le Duché, après lui avoir fait prêter serment à lui-même, sans faire mention de Thierri. Ce Monarque étant mort peu après, il ne se pressa point de lui donner un successeur. Il battit les Frisons, & tua leur Duc de sa propre main. Il dissipa diverses Conjurations, fit alliance avec les Lombards, & se porta pour Médiateur entre eux & le Pape Grégoire III. Ce Pontife le prit pour son protecteur, lui envoya les Clés du Tombeau de Saint-Pierre, lui offrit de se soustraire à la domination de l'Empereur Grec, & de le proclamer Consul de Rome. Ces propositions plurent fort à Charles Martel; mais pendant que cette affaire étoit sur le tapis, tous ceux qui y étoient intéressés moururent, l'Empereur Léon Isaurien le
741. 18 de Juin, Charles Martel le 22 d'Octobre (*) & le Pape le 28 de Novembre (*b*).

Le

(*a*) Contin. *Fredegar.* C. 109. (*b*) Annal. Metens. ad ann. 741.

(*) Comme plusieurs Ecrivains prétendent que la seconde Race des Rois de France a pris le nom de Carliens ou Carlovingiens de Charles Martel, nous destinons cette Note à faire connoitre succintement sa famille & ses descendans. Les plus anciens Auteurs ne remontent pas au delà de son bisayeul Arnoul Grand Maitre du Palais des Rois d'Austrasie, lequel eut trois fils de Doda sa femme, avant que d'entrer dans les Ordres & de devenir Evêque de Metz (1). Anchise ou Ansige son second fils, eut la charge de son pere sous Sigebert II. & épousa Ega, fille de Pepin de Landen, & sœur de Grimoalde; il en eut Pepin de Herstal. Anchise fut assassiné à la chasse vers l'an 674, par un certain Godwin, qui étoit son ennemi. Comme il portoit le même nom que le pere d'Enée, les flateurs de cette Maison ont prétendu la faire descendre des Troiens. Pepin, ainsi qu'on la vu dans le texte, eut de sa seconde femme Charles Martel, né vers l'an 691; quelques-uns prétendent que le surnom de Martel ou Marteau lui fut donné après la défaite des Maures à la bataille de Poitiers (2). Il hérita de son pere les ambitieuses maximes de sa famille, & les transmit à ses enfans après avoir tenté inutilement l'expédient d'un interregne, dans l'espérance de détacher le peuple de la famille de Clovis. Il eut de Chrotude sa premiere femme deux fils Carloman & Pepin, & de Sonichilde la seconde Griffon, dont on parle suffisamment dans le texte. Carloman fut d'abord Duc d'Austrasie, se fit ensuite Moine, & mourut à Vienne en 757, laissant plusieurs enfans, dont l'aîné s'appelloit Drogon ou Dreux, mais on les enferma tous dans des Cloitres, & il n'en fut plus parlé. Pepin fut celui qui prit le titre de Roi de France. Charles Martel avoit outre cela trois fils naturels. Bernard, qui eut plusieurs enfans, savoir Adelard Comte à la Cour, & ensuite Abbé de Corbie, il en sera parlé dans la suite, Vala, qui passa pour l'homme le plus sage de son tems, & succeda à son frere dans l'Abbaye de Corbie; le troisieme fils nommé Bertier fut aussi Moine; deux filles nommées Gondrade & Théodrade furent Religieuses. Le second

fils

(1) *Paul. Diacon.* de Episcop. Metens. (2) *P. Amil.* de Rege Pipino.

Le bonheur tout extraordinaire qui avoit ſuivi Charles Martel durant toute ſa vie & juſqu'à ſa mort, paſſa comme en héritage à ſes enfans. Dans une Aſſemblée des Seigneurs, tenue peu de tems avant ſa mort, il donna l'Auſtraſie à Carloman; la Neuſtrie & la Bourgogne à Pepin, ſurnommé le Bref, à cauſe qu'il étoit de petit taille, quoique très-fort & bienfait. C'étoient les enfans de ſa premiere femme (a). La ſeconde lui ſurvécut, & il donna à Gripon ou Griffon ſon fils quelques domaines au milieu de la France. Ses deux freres mécontens de ſe voir privés de ce peu qui lui avoit été aſſigné, l'obligerent de s'enfermer dans la ville de Laon avec ſa mere, vinrent l'y aſſieger, & preſſerent le ſiege ſi vivement, que Griffon fut obligé de ſe rendre à diſcrétion. Ils l'envoyerent priſonnier dans un Château des Ardennes, & firent renfermer ſa mere dans un Couvent (b). Les deux freres prirent alors enſemble des meſures pour affermir l'empire François, & des précautions ſi efficaces touchant les Peuples tributaires & le Duc d'Aquitaine, qu'ils rendirent inutiles les tentatives qu'ils firent pour ſecouer le joug; ils agirent en tout avec tant de concert, & vécurent en ſi bonne intelligence, qu'ils ſe firent admirer de tous leurs contemporains, & empêcherent que leur puiſſance ne ſouffrit aucune diminution (c).

Section I. Hiſtoire des Rois de la premiere Race.

Carloman & Pepin ſes deux fils lui ſuccedent, l'interregne continue.

Quand l'état des affaires le permit, Carloman paſſa en Auſtraſie, pour y veiller à ſes intérêts particuliers. Pepin s'appercevant que ſon autorité ſeule ne ſuffiſoit pas pour contenir la Nobleſſe, prit de ſon propre mouvement la réſolution de faire proclamer Childeric, fils de Thierri de Chelles, & il l'éleva ſur le trône. Carloman n'entra point dans cette affaire, ni ne

Ils agiſſent de concert contre Odilon Duc de Baviere.

(a) Chronic. Fontallenſe.
(b) Contin. *Fredegar. Adon.* Chron.
(c) Annal. Metenſ.

fils naturel de Charles fut Jerôme, qui eut d'Ercefinde, ſa femme trois fils, Oduin, mort ſans poſtérité; Fulrade, Abbé de Saint Quentin, & Folquin Evêque de Terouane. Des trois filles de Charles, Landrade épouſa Sigran, Comte de Hesbai, Aldane, Théodoric Comte de Toulouſe, & Hildetrude fut femme d'Odilon Duc de Baviere. Remi troiſieme fils naturel fut Evêque de Rouen (1). Son caractere eſt bien exprimé dans ſon Epitaphe. Il aima mieux commander à des Rois, que de l'être lui-même; on trouve cependant dans quelques anciennes Chroniques la date des années de ſon regne; mais cela ne prouve rien, parceque cette phraſe ſignifioit toute autre choſe en ce tems-là (2). Il nous reſte encore un mot à dire de ce grand homme. Il s'étoit ſervi des biens de l'Egliſe pour défendre la France, & même toute la Chretienté contre les Sarraſins, ce qui engagea les Moines à débiter qu'il étoit damné. Il y a de l'apparence que ce conte ſe dit à l'oreille peu après ſa mort; mais il paroit qu'il fut ſi fort du goût du Clergé, que les Evêques de deux Provinces; dans une Lettre qu'ils adreſſerent à Louis, Roi de Germanie en 858, marquerent à ce Prince, qu'Eucher, Evêque d'Orléans, avoit eu révélation après la mort de Charles qu'il étoit damné, que Boniface Evêque de Mayence, & Fulrard Abbé de Saint Denis & Chapelain du Roi Pepin, ayant fait ouvrir ſon tombeau à la priere d'Eucher, on n'y trouva qu'un dragon affreux, qui s'envola dans une tourbillon de fumée épaiſſe (3). Il eſt vrai que Charles Martel avoit exilé Eucher & ſa famille, enſorte qu'on ne pouvoit mieux choiſir pour en faire le Heros de la fable; mais il ſe trouve malheureuſement que ce Prélat étoit mort quelques années avant Charles Martel & qu'il ne pouvoit par conſéquent avoir eu de révélation de la damnation d'un Prince plein de vie.

(1) *Du Tillet* Recueil des Rois de France, Couronne & Maiſon. p. m. 39.
(2) *Daniel* & le *Gendre*.
(3) Inter Capitul. Caroli Calvi Tit. 23.

Section I. *Histoire des Rois de la premiere Race.*

reconnut Childeric; non qu'il y eût le moindre démêlé entre les deux freres, mais parceque Carloman regardoit l'Austrasie comme un Etat, devenu en quelque façon héréditaire dans sa famille, & ayant eu le bonheur d'établir cette opinion parmi les Austrasiens, elle ne fut plus mise en question depuis (*a*). Ce fut en qualité de Duc & de Souverain d'Austrasie qu'il assembla un Concile à Estines, Palais des Rois d'Austrasie, dont on voit encore les ruines auprès de Binch en Hainaut. Ce fut là qu'avec l'avis & le consentement de son Clergé, il remedia à divers abus, & dans la Préface des Canons, il parle en Souverain. Malgré le bonheur qui les accompagnoit, les deux freres se virent obligés de défendre leurs droits, quels qu'ils fussent, par les armes. Sonnechilde leur belle-mere, étoit niece d'Odilon Duc de Baviere; elle avoit mis dans ses intérêts Hiltrude leur sœur, en négociant son mariage avec ce Prince. Ils avoient à la vérité été assez heureux pour enfermer Sonnechilde dans un Couvent, & Griffon son fils dans un Château; mais Hiltrude avoit trouvé moyen de s'échaper, & se sauver en Baviere, où Odilon l'avoit épousée. Ce Prince n'ignorant point que cela lui attireroit la guerre, forma une Ligue assez puissante pour occuper toutes les forces des deux freres (*b*). Odilon n'ignoroit point que ses voisins étoient aussi peu disposés que lui à obéir à Carloman; il représenta donc à Théobalde Duc des Allemands, & à Théodoric, Duc des Saxons, que si jamais l'occasion fût favorable de se rendre indépendans, c'étoit à présent, par le moyen d'une étroite alliance entre eux; il engagea encore le Duc d'Aquitaine à entrer dans ses vues, & à passer la Loire, avec une puissante Armée, aussitôt que Carloman & Pepin se mettroient, en marche pour la Germanie (*c*). Les deux freres en eurent quelque soupçon; mais les Troupes, assemblées par les Alliés en Germanie, étoient si nombreuses, que Carloman & Pepin crurent devoir marcher en personne avec toutes leurs forces, & renvoyerent à un autre tems à se venger du Duc d'Aquitaine, au cas qu'il remuât pour remplir ses engagemens (*d*).

Ils défont le Duc & ses Alliés.

Les Confédérés s'avancerent jusques au bord de la riviere de Lech, & se tinrent sur la défensive. Carloman & Pepin vinrent se camper de l'autre côté, & mirent pendant quelques jours tout en œuvre pour engager les ennemis à passer la riviere; mais inutilement. Les trois Ducs savoient que si, en se tenant sur la défensive, ils obligeoient les François à se retirer, non seulement ils obtiendroient ce qu'ils vouloient, mais qu'ils auroient une belle occasion de ruiner leurs forces dans le cours d'une longue retraite. Cependant tandis que les François paroissoient oisifs, ils envoyerent secretement sonder la riviere en divers endroits, & trouverent effectivement des gués au dessus & au dessous du camp des Bavarois. A l'entrée de la nuit, les François, après avoir allumé des feux par tout leur
743. camp, décamperent sans bruit. Carloman remonta au dessus du Camp, & Pépin suivit le cours de la riviere; ils la passerent tous deux sans opposition, & parurent en même tems devant le camp ennemi, au moment

(*a*) Contin. *Fredegar.*
(*b*) Annal. Metens.
(*c*) *Adon.* Chron.
(*d*) Cont. *Fredegar.*

qu'on ne les attendoit point. Odilon & les deux autres Ducs se défendirent courageusement pendant près de cinq heures, enfin leur camp fut forcé des deux côtés avec un grand carnage ; le Duc de Baviere se sauva avec très-peu de Cavaliers au delà de l'Inn, & les François ravagerent la Baviere pendant cinquante-deux jours. Carloman, à le tête d'une partie de l'Armée, entra dans la Saxe, & fit le Duc Théodoric prisonnier. La campagne & la guerre finirent par la soumission des ennemis, qui renouvellerent leur hommage, & firent un nouveau serment de fidelité (*a*). Il ne resta pas alors assez de tems pour châtier Hunalde, Duc d'Aquitaine. Conformément au Traité secret qu'il avoit fait avec les Confédérés, il avoit passé la Loire & mis le Pays à feu & à sang. Il avoit pris Chartres, & à l'approche des François il l'abandonna, après y avoir mis le feu, qui consuma presque toute la ville avec l'Eglise Cathédrale, dédiée à la Sainte Vierge (*b*). L'année suivante Pepin entra dans ses Etats avec une nombreuse Armée, qui y fit de grands ravages, jusqu'à ce que le Duc pour se tirer d'affaire se soumit aux conditions qu'on lui prescrivit, & fit encore solemnellement serment de fidelité. Ensuite par un mouvement de pénitence, il résigna ses Etats à son fils, & se retira dans un Couvent pour y passer le reste de ses jours dans la dévotion (*c*).

Carloman se retire dans un Couvent.

Pendant les deux années suivantes Carloman & Pepin firent diverses expéditions contre les Saxons, & d'autres peuples de la Germanie, qui se révoltoient par inclination & par intérêt, aussitôt que les François s'étoient retirés. Les deux freres furent généralement heureux dans ces expéditions. Carloman eut le bonheur de faire Théodoric, Duc des Saxons, une seconde fois prisonnier ; il le traita avec beaucoup de douceur, & après avoir exigé de lui un nouveau serment de fidelité, il le remit en liberté. Il paroit par toutes ses actions que c'étoit un Prince fort vaillant & habile, mais en même tems un Prince de beaucoup de vertu, qui avoit une grande douceur & une pieté sincere. Il voyoit tous les jours des choses qui lui déplaisoient, & que la grandeur, qui avoit tant de charmes pour les autres, étoit suivie de tant d'actes de sévérité & d'injustice, qu'il s'en dégoûta. Il conçut donc le dessein de se retirer du monde, & s'en ouvrit à son frere ; Pepin le dissuada de l'exécuter d'abord, s'imaginant peut-être que c'étoit 745.
un effet de mélancholie, qui se dissiperoit avec le tems, & par la diversité des affaires. Carloman persista néanmoins dans sa résolution, le tems & l'expérience ne servirent qu'à l'y affermir, parcequ'elle étoit un fruit de réflexion & qu'il n'étoit nullement hypocondre (*d*). Quelques Historiens modernes croient que Pepin ne s'opposa pas beaucoup au dessein de son frere ; mais outre que cela n'est guere vraisemblable, ils n'en donnent aucune preuve. Carloman laissa un fils nommé Drogon, & peut-être d'autres enfans, que leur oncle fit, dit-on, enfermer dans des Couvens ; mais ce fait n'est pas bien éclairci (*e*). Tout ce qu'on fait bien certainement, c'est que Carloman alla à Rome avec une suite convenable à sa naissance & à son 746.

(*a*) Annal. Metens. *Adon.* Chron.
(*b*) Cont *Fredegar.*
(*c*) *Adon.* Chron.
(*d*) Contin. *Fredegar.*
(*e*) Annal. Metens.

SECTION I *Hiſtoire des Rois de la* premiere Race.

rang, qu'il fit de très-riches préſens au Pape en ſon nom, & de la part de Pepin. Peu de tems après, il ſe fit couper les cheveux & prit l'habit clérical. Il fit bâtir un Monaſtere ſur le Mont Soracte, à quelques lieues de Rome. Mais les viſites continuelles qu'il y recevoit de tous les François qui alloient à Rome, lui furent tellement à charge, qu'il ſe retira au Monaſtere du Mont-Caſſin, gouverné alors par l'Abbé Optat; il y paſſa le reſte de ſes jours tranquillement dans la retraite, ſans pourtant rompre commerce avec ſon frere, & ſans s'aſſujettir à des auſterités, dictées uniquement par une ſuperſtition puérile (*a*).

Griffon, *bien que traité avec bonté par* Pepin *ſe révolte contre lui.*

Pepin ſe vit ainſi maître de tout l'empire François; mais quoiqu'en diſent quelques-uns, il ne paroit point par ſa conduite, que l'acquiſition des Etats de ſon frere, l'ait conſolé de ſa perte. Car immédiatement après la retraite de Carloman, il tira Griffon de priſon, le logea dans ſon Palais, & lui donna pluſieurs Comtés & d'autres terres, qui lui feſoient un revenu très-conſiderable, & croyant que le tems & la diſgrace l'auroient gueri de ſon humeur inquiette & remuante, il le traita avec toute la diſtinction & l'amitié poſſible. Quelque tems après il aſſembla un Concile à Duren, entre
747. Aix-la-Chapelle & Cologne; il y fit faire divers Réglemens ſages, en faveur des pauvres, des veuves & des orphelins, pour le rétabliſſement des Egliſes ou négligées ou ruinées pendant les guerres, & il établit des Tribunaux pour faire rendre la juſtice dans les Provinces (*b*). Tandis qu'il s'occupoit ainſi, Griffon n'étoit pas oiſif: ſi ſon frere Carloman étoit dégoûté de la ſouveraineté, il penſoit tout autrement, & prit ſous main toutes les meſures poſſibles pour lui ſucceder. Il mit pluſieurs Seigneurs dans ſes intérêts, & s'étant déterminé à ſe liguer avec ceux qui avoient été toujours les ennemis de ſa famille, il quitta ſecretement le Palais de Pepin, & ſe retira auprès de Théodoric, Duc des Saxons, qui le reçut à bras ouverts, & ſe révolta pour la troiſieme fois. Il commença par faire des courſes dans la Thuringe; mais Pepin ne lui donna pas le tems de faire de grands exploits; il entra dans la Thuringe & s'avança vers la Saxe à la tête de ſon Armée, bien que Théodoric eût des forces ſupérieures (*c*). Cette inégalité ſembloit jetter une ſorte de blâme ſur la conduite de Pepin, & l'on auroit dit qu'emporté par ſon reſſentiment il s'expoſoit fort imprudemment. Mais l'on s'apperçut bientôt de la ſageſſe de ſes meſures; les Eſclavons, qu'il avoit traités avec une grande généroſité dans la guerre de Baviere, fondirent ſur les Saxons avec une Armée de cent mille hommes, & Pepin les ayant attaqués de ſon côté, Théodoric fut fait priſonnier pour la troiſieme fois: il y a de l'apparence que Pepin n'oſa ſe fier davantage à lui, car il n'eſt plus fait mention de ce Prince. Les Saxons demanderent quartier & le Duc des François le leur accorda, à condition qu'ils ſe feroient Chretiens. Griffon ſe campa avantageuſement & ſe retrancha; Pepin s'avança pour le combattre; mais comme on étoit ſur le point d'en venir aux mains, Griffon fit faire des propoſitions de paix; Pepin répondit, que s'il vouloit mettre bas les armes, & revenir

(*a*) *Adon.* Chron.
(*b*) Contin. *Fredegar.*
(*c*) Annal. Metenſ.

auprès de lui, non ſeulement il oublieroit le paſſé, mais le recevroit en frere; il s'éloigna même pour lui donner le tems d'y penſer (*a*). Mais Griffon n'avoit cherché qu'à gagner du tems; il commençoit à ſe défier des Saxons & ne cherchoit qu'à ſe tirer de leurs mains. Il le fit bientôt d'une façon qui reveilla ſon ambition & ſes eſpérances, bien qu'elle ne lui fît nullement honneur (*b*).

Section I. *Hiſtoire des Rois de la* premiere Race.

Odilon, Duc de Baviere, étant mort, ne laiſſa qu'un fils fort jeune, nommé Taſſillon, qu'il avoit eu de Hiltrude, ſœur de Pepin, & demi-ſœur de Griffon. Cette Princeſſe qui avoit toujours été ſecretement dans les intérêts du dernier, lui offrit une retraite dans ſes Etats, qu'il accepta; ayant été joint par un corps de François, il ſe ſaiſit de la Ducheſſe & de ſon fils & ſe fit proclamer Duc de Baviere (*c*). Appréhendant néanmoins que Pepin ne l'obligeât à ſe déſiſter de cet Etat uſurpé; il eut recours au Pape, à l'Abbé Optat & à ſon frere Carloman, pour les engager à être médiateurs entre lui & Pepin; ils employerent effectivement leurs bons offices, mais il ne purent rien gagner ſur Pepin; il répondit, qu'autre choſe étoit de pardonner les injures perſonnelles qu'on lui avoit faites, & autre choſe d'avoir de l'indulgence pour un Uſurpateur, qui avoit dépouillé une veuve & un orphelin. Il prit donc des meſures pour n'avoir rien à craindre au dedans du Royaume, & entra enſuite à la tête d'une puiſſante Armée en Baviere, & pouſſa ſi vivement Griffon, qu'il le prit avec 748. la plupart des mécontens qui avoient ſuivi ſon parti. Après avoir rétabli le jeune Duc Taſſillon, qu'il laiſſa ſous la tutelle de ſa mere, il rentra en France, où il amena Griffon; au lieu de le faire punir, il le traita, avec beaucoup de bonté, le conjura de ne plus mettre ſa patience à l'épreuve, de ne plus s'abandonner aux conſeils violens de perſonnes qui ne cherchoient qu'à mettre la diviſion dans leur famille, & pour lui ôter l'envie de faire de nouvelles cabales, il lui donna la ville du Mans pour y demeurer, & douze Comtés dans le Royaume de Neuſtrie avec le titre de Duc. Tant de bienfaits furent inutiles, Griffon recommença à cabaler; ſachant que les peuples de Germanie n'étoient plus en état de remuer, il s'adreſſa au Duc d'Aquitaine, le ſeul ennemi que ſon frere avoit, & par conſéquent le ſeul à qui il pût ſe fier. Nous verrons dans la Section ſuivante l'iſſue de ce nouveau complot.

Il uſurpe la Baviere ſur ſon neveu.

La Monarchie Françoiſe ſe trouvoit alors tellement affermie, les Nations tributaires étoient ſi fort abbaiſſées, & les Etats voiſins ſi peu en ſituation de faire de la peine à cette grande Puiſſance, que Pepin ſe laſſa des titres ſubalternes de Maire du Palais, de Duc & de Prince des François, & prit la réſolution d'exécuter le projet, formé par ſes prédéceſſeurs. N'ayant plus beſoin du malheureux Childeric, qui avoit porté juſques-là le vain titre de Roi, ſans même jouir autant des honneurs de la Royauté, que ſes prédéceſſeurs, Pepin ſe détermina à le mettre à l'écart, & à anéantir la Dynaſtie des Princes Merovingiens, qui depuis tant d'années avoient été des phantômes & des idoles, plutôt que des Rois (*d*). Il

Pepin ſe détermine à prendre le titre de Roi.

(*a*) *Alon.* Chron.
(*b*) Contin. *Fredegar.*
(*c*) *Alon.* Chron.
(*d*) Contin. *Fredegar.*

SECTION II. *Le regne de* Pepin le Bref.

lui étoit également facile de résoudre & d'exécuter son dessein, n'ayant qu'à prévenir les reproches de sa conscience. On verra dans la Section suivante les mesures qu'il prit pour venir à bout de son entreprise, & pour tranquilliser sa conscience après qu'il fut monté sur le trône. C'est-là que nous ferons l'Histoire du regne de ce Prince, qui fut le premier de la seconde Race des Rois de France.

SECTION II.

Histoire du regne de PEPIN le Bref, *le premier Roi de la seconde Race.*

Pepin *monte sur le trône.*

QUAND Pepin forma le dessein de monter sur le trône de France, il avoit tous les avantages possibles, qui le favorisoient, & presque aucun obstacle qui pût l'arrêter. Il étoit à la fleur de son âge, à considerer le rang auquel il aspiroit, étant âgé de trente-sept ans; il avoit à sa dévotion les Evêques & le Clergé, auxquels il avoit fait beaucoup de bien, ayant amplement réparé les injustices qu'ils prétendoient avoir reçues de Charles Martel son pere; la plupart des Comtes & des Ducs du Royaume étoient redevables de leur élevation à lui & à sa Famille; ses manieres honnêtes & affables l'avoient rendu fort agréable au Peuple, qu'on avoit accoutumé depuis longtems à mépriser Childeric, comme un pauvre homme paralytique, également infirme de corps & d'esprit (*a*). Rien ne paroit donc plus simple, plus naturel, ou plus vraisemblable, que le recit très-court des anciennes Chroniques, que dans l'assemblée annuelle des Grands, au mois de Mars, on proposa de déposer Childeric, & de mettre Pepin sur le trône, & que cette proposition ayant été unanimement approuvée, la chose se fit sans beaucoup de cérémonie (*b*). Ce qu'on raconte communément est mieux lié, & plus plausible. On dit que le prédécesseur de Pepin avoit toujours entretenu commerce avec les Papes, que Pepin avoit eu la même politique, & dans les mêmes vues; qu'en permettant aux Evêques de Rome d'exercer leur autorité en France, il préparoit les esprits à une entiere soumission à cette même autorité, lorsqu'elle s'expliqueroit sur un point aussi capital que la Royauté, en sa faveur. On assure de plus que Pepin envoya à Rome Burcard, Evêque de Wirtzbourg, & Fulrade, Abbé de Saint Denis, pour exposer au Pape Zacharie la situation de la France, & lui proposer à décider la question suivante, si la Puissance Royale devoit être rejointe au nom de Roi dans un sujet aussi incapable que l'étoit Childeric, ou si le nom de Roi devoit être réuni à la Puissance Royale dans la personne de Pepin, si capable de le bien soutenir, & de le rendre utile à l'Etat & à l'Eglise? On ajoute, que pour donner plus de poids à ces raisons, on fit sentir au Pape, quel secours il pouvoit attendre de Pepin contre la puissance des Lombards, & pour s'af-

(*a*) *Aimoin.* L. IV. C. 60. (*b*) Annal. Bertin. Annal. Franc. breves.

franchir de la dépendance de l'Empereur de Constantinople. On prétend que là-dessus le Pape décida qu'on pouvoit déposer le Roi, & mettre Pepin sur le trône; & qu'afin que la chose se fit de la maniere la plus satisfaisante pour le peuple, Saint Boniface, Evêque de Mayence, Légat du Pape, le sacra lui même à Soissons. Quelques-uns, oubliant le Sacre de Clovis, disent que c'est le premier d'un Roi de France, & que Pepin se plaisoit à voir comparer cette cérémonie avec l'onction que David avoit reçue de Samuel, lorsqu'il fut choisi de Dieu à la place de Saül (*a*).

SECTION II. *Le regne de* Pepin le Bref.

Objections contre l'Histoire de son sacre par Boniface.

Mais on peut faire de fortes objections contre cette Histoire. Les anciennes Chroniques ne disent pas un mot du concours du Pape dans cette affaire, & de la solemnité du couronnement. Le disciple de Saint Boniface, qui pour le remarquer en passant étoit un Moine Anglois qui s'appelloit Winfrid, & qui avoit pris le nom de Boniface par ordre du Pape, le disciple dis-je de Boniface a entierement ignoré cet évenément. Enfin longtems après ce prétendu Sacre, Pepin eut des remords de conscience, dont il fallut qu'un autre Pape le guérit. Mais quelque incertitude qu'il y ait sur les moyens, il n'y en a aucune à l'égard du fait même (*b*). Après avoir coupé les cheveux à Childeric, on le conduisit au Monastere de Sithieu au Diocese de Terouenne, c'est aujourdhui l'Abbaye de Saint Bertin à Saint-Omer. Il y fut reçu Moine par l'Abbé Nanthaire, & y mourut trois ou quatre ans après. Gésilie sa femme fut aussi mise dans un Couvent, & leur fils Thierri, ayant été rasé passa le reste de ses jours dans le Monastere de Fontenelle aujourdhui Saint-Vandrille en Normandie (*c*). C'est ainsi que se fit cette grande révolution, en peu d'années, & sans le moindre trouble.

Pepin *soumet les Saxons*, Griffon *est tué &c.*

Pepin sur le trône ne fut pas moins actif, que lorsqu'il pensoit à y monter, & il jugea que les mêmes moyens qui lui avoient réussi pour s'y placer étoient nécessaires pour s'y maintenir. Les Saxons, nonobstant tout ce qu'ils avoient souffert, s'étoient encore révoltés; Pepin marcha contre eux les défit, & leur imposa un nouveau tribut pour châtiment de leur révolte. Il apprit à son retour de cette expédition la mort de son frere Griffon, sur laquelle les Historiens ne sont pas d'accord. Pepin, disent les uns, envoya un Héraut au Duc d'Aquitaine pour lui demander Griffon, le Duc refusa, absolument de le livrer, desorte qu'il resta quelque tems à sa Cour; mais ayant soupçonné que si le Duc se voioit attaqué, il pourroit bien faire sa paix à ses dépens; ou se flatant de trouver un plus puissant appui en la personne d'Astolphe Roi des Lombards, il chercha à passer en Italie. Il trouva Théodon Comte de Vienne, & Frederic Gouverneur de la Bourgogne Transjurane, postés dans la Vallée de Morienne pour lui en disputer le passage. Griffon se mit en devoir de les forcer, & le combat fut si sanglant que lui & les deux Chefs ennemis demeurerent sur la place (*d*). D'autres Historiens prétendent qu'étant devenu amoureux de la Duchesse d'Aquitaine qui étoit une des plus belles personnes de son tems, le Duc devint si jaloux, que Griffon jugea à-propos, pour se mettre en

(*a*) Contin. *Fredegar.* Annal. Metens. Cont. *Fredegar*
(*b*) *Anastas.* in Vit. Stephani III.
(*c*) Chron. Fontanell. Chron. Sithuens.
(*d*) Contin. *Fredegar.* C. 118.

SECTION II. *Le regne de* Pepin le Bref.

fureté, de fe retirer en Italie, & qu'il fut affaffiné en chemin par ordre de ce Prince. Quoiqu'il en foit, ce fut un grand bonheur pour Pepin, qui par la mort de fon frere fe vit délivré de l'ennemi le plus implacable qu'il eût, lequel lui auroit donné de la peine tant qu'il auroit vécu. Les Bretons ayant fait quelques defordres fur les terres de France dans l'abfence de Pepin, il entra dans leur Pays & força le Comte à fe foumettre (*a*). Cela augmenta tellement la réputation du nouveau Roi, qu'un Seigneur Goth, nommé Anfimonde, qui s'étoit emparé de Nîmes, de Magalone, d'Agde & de Befiers, & avoit défendu ces villes contre les Maures, demanda fa protection à Pepin, & fe déclara fon vaffal. Cet événement ouvrit aux François un paffage dans les Provinces que les Goths avoient poffedées autrefois, & qui étoient alors entre les mains des Infideles; deforte que Pepin affiegea Narbonne. La force de la Place l'obligea à l'exemple de fon pere, de changer ce fiege en blocus, & il ne la réduifit que trois ans après; ce fut-là une acquifition importante en elle-même, & qui lui fit honneur dans le monde (*b*).

Le Pape Etienne III. *implore fa protection & paffe en France.* 752.

Une affaire de plus grande conféquence attira alors l'attention du Roi. Depuis longtems les Papes fe trouvoient dans une grande détreffe, & Etienne III. étoit comme dans un état défefpéré. D'un côté, Aftolphe Roi des Lombards, s'étant rendu maître de l'Exarcat de Ravenne & de prefque tout ce que les Empereurs Grecs poffedoient encore en Italie, voulut être reconnu pour Roi à Rome, & menaça la ville d'un fiege, fi le Pape n'y confentoit (*c*). D'autre part, l'Empereur Conftantin Copronyme, marchant fur les traces de fon prédeceffeur, protegeoit les Iconoclaftes, que le Pape traitoit d'Hérétiques, deforte qu'il ne pouvoit en efpérer de fecours. Dans une conjoncture auffi critique, il fit demander à Aftolphe un faufconduit pour l'aller trouver à Pavie; l'ayant obtenu il trouva le Roi des Lombards inflexible, il fut infenfible aux préfens, aux prieres & aux larmes du Pape, deforte qu'Etienne lui demanda la permiffion de fe retirer en France; & les Envoyés de Pepin l'ayant fécondé, Aftolphe fut obligé d'y confentir malgré lui, & le Pape partit (*b*). A fon arrivée Pepin lui rendit de grands honneurs, le logea à l'Abbaye de Saint Denis, & eut un foin extrême de lui pendant une longue maladie, qu'il eut. Pour lui témoigner fa reconnoiffance, le Pontife témoigna être difpofé à lui faire plaifir en tout; il lui donna l'abfolution du crime qu'il avoit commis en manquant de fidelité à Childeric fon Roi légitime; il le facra de nouveau avec la Reine Bertrade dans l'Eglife de Saint Denis, les deux Princes Charles & Carloman, fils de Pepin, reçurent auffi l'onction royale de la main du Pape; il conféra à Pepin & à fes fils le titre de Patrices des Romains, c'eft-à dire qu'il les déclara protecteurs du Peuple Romain, honneur dont le Pontife fut bien profiter (*e*).

Le

(*a*) *Aimoin.* L. IV. Annal. Franc.
(*b*) Annal. Metenf.
(*c*) *Anaftaf.* ubi fup.
(*d*) Contin. *Fredegar.*
(*e*) *Paul. Diacon.* Hift. Longobard. L. VI.

Section II. *Le regne de* Pepin le Bref.

Pepin *conduit le Pape en Italie & force Astolphe à faire la paix, qu'il rompt peu après.*

Le Roi des Lombards, qui voioit bien à quoi tout cela aboutiroit, fit venir Optat Abbé du Mont Cassin & Carloman ; il leur representa les suites funestes de la guerre, que le Pape avoit dessein d'attirer en Italie, & contraignit l'Abbé d'ordonner à Carloman de se rendre à la Cour de son frere, pour le dissuader d'entreprendre la guerre. Carloman obéit à son Abbé, & se rendit en France, & suivant un Historien, plaida si fortement la cause d'Astolphe, qu'il offensa également le Roi & le Pape, ensorte que le premier fit tondre ses enfans & les confina dans des couvens ; cela joint à d'autres desagrémens toucha tellement ce vertueux Prince, qu'il mourut peu après (*a*). Ses discours firent néanmoins tant d'impression sur les Seigneurs François, qu'ils n'avoient nullement envie d'entrer en guerre, & qu'ils insisterent qu'on envoyât des Ambassadeurs à Astolphe, pour voir si l'on ne pourroit pas en venir à un accommodement. Le Roi des Lombards offrit beaucoup, mais le Pape n'en fut pas content, & il fit si bien, qu'il gagna les Seigneurs par ses prieres, & que la guerre fut résolue. Pepin reconduisit le Pape en Italie, à la tête d'une Armée, & ayant forcé le pas de Suze, il assiegea Astolphe dans Pavie, & le força de renoncer non seulement à toutes ses prétentions à la Souveraineté de Rome, mais aussi à l'Exarcat de Ravenne ; Astolphe & les Seigneurs Lombards s'engagerent par serment à l'exécution de ce Traité (*b*). Pepin se voyant maître de disposer de Ravenne, en fit une donation au Pape & à l'Eglise Romaine, si l'on s'en rapporte aux Historiens François ; il fit aussi conduire le Pape à Rome, avec un assez bon nombre de Troupes, sous le commandement de Jerôme, son frere naturel. Quelques généreuses que fussent néanmoins les intentions de Pepin, & quelque reconnoissant que parut le Pape de la donation que ce Prince lui avoit faite, le Pontife avoit secretement par devers lui un droit réservé, qui le dispensoit de l'accepter à titre de donation (*c*). L'Exarcat de Ravenne avoit appartenu à l'Empereur Constantin Copronyme, que le Pape regardoit comme hérétique ; en cette qualité il perdoit les droits qu'il y avoit, & les dépouilles des hérétiques appartiennent à l'Eglise. Ce droit singulier & extraordinaire ne pouvoit être anéanti ni par la conquête que le Roi des Lombards avoit faite de l'Exarcat, ni par celle du Roi de France, qui l'avoit enlevé aux Lombards ; ainsi, dans les idées du Pape, la générosité de Pepin consistoit uniquement à le remettre en possession de son bien, qu'on lui avoit enlevé par force. Si le Pape avoit ses réserves, Astolphe de son côté changea aussi de sentiment, il jugea qu'on avoit mis la levée du siege à trop haut prix, ensorte qu'après le départ des François, il refusa d'exécuter le Traité, & de restituer une seule Place. Le Pape fit alors partir l'Abbé Fulrade, pour s'en plaindre à Pepin & pour implorer son secours (*d*).

Pepin re- tourne en

Astolphe, qui avoit prévu ce qui arrivoit, voulant mettre la derniere main à son projet, investit Rome le premier de Janvier 756, & somma

(*a*) Annal. Metens.

(*b*) Contin. *Fredegar.*

(*c*) *Anastas.* in Vit. Stephani III.

(*d*) *Paul. Diacon.* Hist. *Daniel* T. II. p. m. 156.

SECTION II. *Le regne de* Pepin le Bref.

Italie & force Aſtolphe *à faire une paix plus honteuſe.*

les Habitans de lui livrer le Pape, & de lui ouvrir leurs portes, avec promeſſe de ne leur faire aucun mauvais traitement, les menaçant ſans cela de renverſer leurs murailles, & de les faire tous paſſer au fil de l'épée. Les Romains, qui avoient devant les yeux une preuve que ce Prince préféroit ſon intérêt à ſa parole, rejetterent ſa propoſition, & ſe préparerent à une vigoureuſe défenſe. Aſtolphe fit ravager & ruiner tous les environs de Rome, ce qui ne ſervit qu'à irriter les Habitans, & à réduire ſes propres Troupes à la diſette. Les Romains virent bien qu'il n'y avoit de ſalut pour eux, que par une courageuſe défenſe; à l'aide des François qui étoient avec eux, ils ſoutinrent le ſiege avec tant de vigueur, qu'Aſtolphe étoit encore devant leur ville, quand il apprit que Pepin avoit repaſſé les Alpes, qu'il aſſiegeoit Pavie, & qu'il couroit riſque de perdre ſa capitale & peut-être ſes Etats (*a*). Il fut donc obligé de faire encore la paix à des conditions bien moins avantageuſes que la premiere fois. Non ſeulement il fallut ceder Ravenne & toutes ſes conquêtes, avec Comachio, mais encore payer une groſſe ſomme d'argent pour les fraix de la guerre, & ſe ſoumettre au tribut annuel de douze mille ſols d'or, que les Lombards avoient racheté du tems de Clotaire II. Après la concluſion de la Paix, Pepin alla à Rome, où il fut reçu en grande pompe; mais s'appercevant que ſon ſéjour donnoit de l'inquiétude aux Grecs, & n'étoit pas fort agréable au Pape, il en partit, après avoir confirmé la donation qu'il avoit faite. Il obligea Aſtolphe d'exécuter le Traité de point en point, & envoya les clefs de Ravenne & des autres villes à Rome, par l'Abbé Fulrade, ſon Chancelier; l'Abbé les mit ſur le tombeau de Saint Pierre, ſans doute pour répondre à la Lettre que le Pape avoit écrite au Roi au nom de cet Apôtre, durant le ſiege (*b*). Suivant toutes les apparences les affaires auroient encore une fois changé de face, ſi Aſtolphe ne fût mort d'une chute de cheval, qu'il fit à la chaſſe. Cet accident cauſa bien du trouble. Aſtolphe étoit parvenu au trône par l'abdication de ſon frere Rachis, qui s'étoit retiré au Mont-Caſſin, où étoit Carloman. Le trône étant vacant la plupart des Seigneurs Lombards ſolliciterent Rachis d'y remonter, tandis que d'un autre côté Didier, un des Généraux d'Aſtolphe, y prétendoit (*c*). La choſe étoit difficile, car Didier n'avoit pas ſeulement l'ombre d'un droit à faire valoir; pour y ſuppléer il s'adreſſa au Pape, & commença par exécuter autant qu'il lui fut poſſible le dernier Traité; il ceda outre cela Boulogne & ſes dépendances, & promit en ſon nom & en celui de ſes ſucceſſeurs la plus parfaite obéiſſance au Pape. Le Pontife fit alors repréſenter à Rachis que le deſſein de reprendre la couronne étoit un ſacrilege; la pieté de ce Prince le porta à le croire ainſi, enſorte qu'étant rentré dans ſon Monaſtere, il laiſſa le Royaume à Didier, & au Pape les Places qui en avoient été démembrées, avec quelques autres avantages qui lui revinrent d'avoir favoriſé cet arrangement (*d*).

(*a*) Contin. *Fredegar. Anaſtaſ.* in Vit. Stephani III.

(*b*) Annal. Fuldenſ.

(*c*) *Paul. Diacon.* Hiſt. Longob.

(*d*) *Anaſtaſ.* ubi ſup.

Section II. *Le regne de Pepin le Bref.*

A son retour en France il regle l'intérieur du Royaume, & d'autres affaires.

Aprês son retour en France, Pepin s'appliqua principalement à regler les affaires de son Royaume. Il tint à Compiegne une Assemblée générale, au mois de Mai, au lieu du mois de Mars comme l'on fesoit auparavant. Ce changement se fit, dit-on, à cause de la Cavalerie que les François avoient alors, tandis qu'autrefois leurs Armées n'étoient composées que d'Infanterie; & comme ces Assemblées se tenoient immédiatement avant que d'entrer en campagne, il falloit attendre qu'il y eut du fourage (*a*). Ce fut dans cette Assemblée que Tassillon, neveu de Pepin & Duc de Baviere, lui fit hommage pour ses Etats; le Roi des Esclavons en fit autant de son propre mouvement pour s'assurer la protection de Pepin. L'Empereur Grec lui envoya aussi des Ambassadeurs pour représenter l'injustice qu'on lui avoit faite, de donner au Pape l'Exarcat de Ravenne & d'autres Places d'Italie. Ces Ambassadeurs firent de beaux présens, & entre autres d'une Orgue, qui étoit la premiere qu'on eut vue en France, le Roi la donna à l'Église de Compiegne. Le Pape mourut l'année suivante, & son frere Paul lui ayant succedé, fit demander à Pepin de lui continuer sa protection, ce que ce Prince lui promit, & il tint parole (*b*). L'année 758 il y eut une révolte générale des Saxons, ce qui obligea Pepin d'employer ses forces de ce côté-là. Les Lombards profiterent de l'occasion pour inquieter le Pape, & tâcherent, de concert avec l'Empereur Grec, de reprendre toutes les Places qui avoient été cédées au Siege de Rome. Pepin cependant dompta les Saxons, & leur imposa un nouveau tribut de trois-cens chevaux, qu'ils devoient lui amener tous les ans, quand il tiendroit l'Assemblée générale ou le Champ de Mai. De retour de cette expédition, il eut le loisir de penser aux affaires d'Italie, & il accorda au Pape sa protection, dont il avoit un pressant besoin. Il envoya des Ambassadeurs à Pavie, chargés de déclarer au Roi Didier, que s'il ne rétablissoit les choses sur le pied du Traité fait, lorsqu'il étoit en Italie, il le verroit bientôt avec une Armée, & qu'il regleroit alors tout de façon qu'il l'empécheroit bien d'exciter de nouveaux troubles. Didier fut obligé de prendre le parti de la soumission, & de promettre tout ce qu'on exigeoit; mais bien résolu de ne tenir point sa parole, s'il trouvoit l'occasion favorable d'y manquer impunément; il le tenta alors sans succès, mais bientôt il se présenta une autre occasion, qu'il ne négligea point (*c*).

Guerre avec le Duc d'Aquitaine. 760.

Gaiffre ou Vaifar, Duc d'Aquitaine, voyoit la prospérité du Roi d'un œil d'envie, & de son côté Pepin n'attendoit que l'occasion de le dépouiller de ses Etats. Ces dispositions de part & d'autre rendoient ces deux Princes inquiets. Vaifar envahit les biens de quelques Eglises, qui étoient sous la protection de la France. Pepin en fit demander la restitution par ses Ambassadeurs; & sur le refus que le Duc fit de les rendre, il passa la Loire avec une Armée, obligea Vaifar de promettre ce qu'il demandoit, & de donner des ôtages pour la fureté de sa parole (*d*). L'année suivante, Pepin 761.
étant éloigné pour regler les affaires dans ses Etats de Germanie, le Duc

(*a*) *Annal. Metens. Daniel* T. II. p. m. 164.
(*b*) Cont. *Fredegar.*
(*c*) *Paul. Diacon.* Hist. Longob.
(*d*) *Anastas.* in Vit. Steph. III.

SECTION II. *Le regne de* Pepin le Bref.

762.

d'Aquitaine envoya une Armée qui fit une irruption, en Bourgogne, & ravagea le Pays jusqu'à Châlons sur Saône, elle brûla les fauxbourgs de cette ville, & enleva un grand butin. Pepin n'étoit nullement d'humeur à souffrir cette insulte; il revint en diligence, passa la Loire avec ses Troupes, désola tout le Pays jusqu'à Limoges, & rasa tous les Châteaux d'Auvergne, qui pouvoient résister (*a*). En 762 il passa la Loire pour la troisieme fois, & assiégea Bourges; s'en étant rendu maître après une longue résistance, il en fit réparer les murailles, & y mit une bonne Garnison. Il poussa les choses si loin cette campagne, que Remistain oncle du Duc Vaifar, comptant que son neveu étoit perdu sans ressource, se soumit au Roi, qui lui fit un accueil très-favorable. Au Printems suivant Pepin assembla une nombreuse Armée à Nevers, passa la Loire, & mit tout le Pays à feu & à sang, fortement persuadé qu'il chasseroit le Duc de ses Etats avant la fin de l'Eté; il y a bien de l'apparence qu'il y auroit réussi sans un incident imprevu, qui changea entierement la face des affaires (*b*); incident dont sa prospérité fut la source, parcequ'elle étonnoit & allarmoit tous ses voisins.

Révolte du Duc de Baviere.

Tassillon, Duc de Baviere, son neveu étoit demeuré à sa Cour depuis qu'il lui avoit fait hommage, & l'avoit même suivi dans la plupart de ses expéditions. Il étoit encore de la derniere en Aquitaine; mais ayant feint une maladie, il quitta le camp assez brusquement, & se retira en Baviere, où il leva le masque, épousa une fille du Roi des Lombards, & fit voir clairement qu'il ne resteroit pas tranquille spectateur de la ruine du Duc d'Aquitaine. Sur cette nouvelle, Pepin repassa la Loire, laissant par tout des preuves sensibles de sa colere contre les deux Ducs, & de l'envie qu'il avoit de leur faire sentir tout le poids de son indignation (*c*). Il suivit néanmoins comme à l'ordinaire les regles de la prudence; déterminé à châtier ces deux Princes, il ne voulut pas prendre d'abord des mesures violentes, dont les suites fussent préjudiciables à ses sujets & à lui-même. Il augmenta les fortifications & la Garnison de Bourges, fortifia les autres Places frontieres, & y mit des Troupes. Par là il couvrit ses Etats, tandis que ceux des ennemis étoient exposés à des incursions continuelles. N'ayant donc rien à craindre de leur part, il tint les deux années suivantes l'assemblée de Mai à Worms, ayant toujours avec lui assez de Troupes pour tenir en respect le Duc de Baviere. Tassillon étoit un jeune Prince qui ne manquoit ni d'esprit ni de discernement; il avoit envie d'être indépendant, & étoit jaloux de la puissance de Pepin; il n'ignoroit pas le mécontentement de ce Monarque; mais il vit que dans la situation présente des affaires, il n'étoit pas de son intérêt de pousser les choses plus loin en commettant des hostilités (*d*). Pepin avoit aussi ses raisons de se tenir sur la défensive; il travailloit à détacher le Roi des Lombards de son alliance avec l'Empereur Grec, tandis qu'il y avoit une autre négociation sur le tapis entre l'Empereur & lui. Les Ambassadeurs Grecs étoient à la Cour de France, & tâchoient de persua-

(*a*) Chron. Fuld.
(*b*) Contin. *Fredegar. Adon.* Chron.
(*c*) Annal. Metens.
(*d*) *Anastas.* ubi sup.

der Pepin de ne point s'oppofer au recouvrement qu'il prétendoit faire de Ravenne; ils propoferent même le mariage du Prince Léon fils de l'Empereur, avec la Princeffe Gifele fille de Pepin. Il répondit fur le premier article, qu'il avoit conquis Ravenne fur les Lombards, qu'il l'avoit donnée au Pape, & qu'il vouloit l'y maintenir. Sur le fecond point, il fit des difficultés fondées fur l'attachement de l'Empereur aux Iconoclaftes. A quoi les Ambaffadeurs répondirent, qu'ils admiroient fon zele pour la Religion, mais que s'il fefoit examiner la queftion à fond, il trouveroit que l'Empereur n'avoit pas moins de zele pour la Foi Chretienne, & qu'il ne méritoit pas d'etre traité d'Hérétique, parcequ'il tachoit d'abolir une chofe qui conduifoit vifiblement à l'idolâtrie (*a*).

Section II. Le regne de Pepin le Bref

Le Duc d'Aquitaine, que la nouvelle maniere dont Pepin lui fefoit la guerre inquiétoit, voyant que ce Prince fe préparoit encore à paffer la Loire avec fes Troupes, eut recours à un étrange expédient. Il fit demanteler les villes les plus confiderables, refolu de fe defendre feulement dans les Places le plus fortes; & affembla une nombreufe Armée pour tenter une bataille, ce qu'il n'avoit pas encore fait. Pepin paffa la Loire, & releva les fortifications des villes que le Duc avoit démantelées. Vaifar vint alors droit à lui & livra bataille (*b*). Il eut le malheur d'etre totalement défait, Ce qui l'abattit à tel point, qu'il fit demander la paix au Roi aux conditions qu'il voudroit lui prefcrire, mais ces propofitions furent rejettées, & Pepin, pouffa fa pointe. Le Duc de Baviere, intimidé par la rigueur dont fon oncle ufoit envers le Duc d'Aquitaine, jugea à-propos de faire fa paix, fans attendre la derniere extrémité. Le Roi agrea fes foumiffions, car c'étoit tout ce qu'il vouloit, & il fut très-content de récueillir les fruits de la victoire fans avoir été obligé de faire la guerre (*c*).

Le Roi défait le Duc d'Aquitaine, & celui de Baviere se soumet.

765.

Cependant pour contenter l'Empereur Grec, & pour que fa conduite parût tout-à-fait impartiale, il confentit à une Affemblée d'Evéques. Elle fe tint à Gentilli à une lieue de Paris, où il y avoit une maifon Royale; on y traita la queftion du culte des images. On ignore fi l'on en vint à quelque réfolution, & quelle elle fut. Cette affemblée fe tint vers Noël (*d*).

Assemblée de Gentilli au sujet des images.

767.

Après la Fète, Pepin, malgré la rigueur de la faifon, partit pour l'Aquitaine, prit Touloufe, & fe rendit maître de tout le Pays des environs. Il vint paffer la Féte de Pâque à Vienne, & y fit repofer fon Armée pendant une partie de l'Eté, à caufe des châleurs. Ayant tenu une affemblée de Seigneurs à Bourges, il fe remit en campagne au mois d'Août, & s'approcha de la Garonne, emporta tous les Forts où les ennemis s'étoient rétranchés, & pouffa fes conquêtes jufques dans la haute Auvergne (*e*). Durant cette campagne, Remiftain qui avoit été fi bien reçu du Roi, fe jetta de nouveau dans le parti du Duc d'Aquitaine fon neveu. Pour expier la lâcheté de fa premiere défertion, & convaincre fes compatriotes de fa fincérité, il fe declara ennemi irréconciliable des François, & apprit aux Gafcons comment ils devoient s'y prendre pour faire des courfes.

Remiftain rentre dans le parti de fon neveu, fait une irruption en France, eft pris & pendu.

(*a*) Contin. *Fredegar.* *Adon.* Chron.
(*b*) Annal. Metenf.
(*c*) Contin. *Fredegar.*
(*d*) *Eginard* ad ann.
(*e*) Cont. *Fredegar.*

Section II. *Le regne de* Pepin le Bref.

Comme la longueur d'une guerre ruineuſe avoit preſque ôté tous les moyens de ſubſiſter aux habitans, le Pays étoit rempli de gens déterminés à tout entreprendre pour ne pas périr; & Remiſtain fit à leur tête quelques exploits aſſez conſiderables (*a*). Pepin piqué également & de ſes ravages & de ſon ingratitude, non ſeulement fit divers détachemens pour le reprimer, mais ordonna de ne rien omettre pour le prendre. On y réuſſit malheureuſement pour lui ; on l'emmena au Roi, qui après lui avoir fait de grands reproches, le fit pendre (*b*). Nous ſommes entrés dans quelque détail ſur ce ſujet, parceque ceux qui taxent Pepin de cruauté, font ſurtout valoir ce trait (*c*); où il y avoit peut-être moins de cruauté que de politique, par les raiſons que l'on verra bientôt.

Continuation de la guerre d'Aquitaine. 768.

Pepin voyant que tout étoit diſpoſé à ſon gré, & s'acheminoit à faire réuſſir ſes projets, s'avança l'Eté ſuivant à la tête d'une nombreuſe Armée juſqu'à la Garonne, réſolu de terminer la guerre, en ſe prévalant de la ſupériorité de ſes forces. Les Gaſcons, conſternés & effrayés, lui envoyerent des Députés, pour implorer ſa clémence, & ſe ſoumettre à ſa domination; Pepin les reçut, & prit d'eux le ſerment de fidélité, on lui préſenta alors la mere, la ſœur & la niece de Vaifar, qu'il reçut honnêtement. Eoric qui avoit épouſé une autre ſœur du Duc, ſe rendit auſſi & fut reçu de la même maniere (*d*). Il étoit évident alors que Pepin ſe propoſoit de conquérir abſolument l'Aquitaine, ce qui mit l'infortuné Duc au déſeſpoir. Il ſe retira avec quelques gens déterminés en Xaintonge, réſolus d'y vendre leur liberté & leur vie le plus chérement qu'il leur ſeroit poſſible; le peu de forces que le Duc avoit ne lui laiſſant gueres d'eſpérance de vaincre, & le Pays lui ôtant tout eſpoir de pouvoir ſe ſauver (*e*). Vers ce tems-là des Ambaſſadeurs que Pepin avoit envoyés au Calife revinrent, mais l'Hiſtoire ne nous dit point le ſujet & le motif de cette Ambaſſade (*f*). Un Laïque s'étant ſaiſi à Rome du Papat, par l'appui du Roi des Lombards, fit demander à Pepin ſa protection, comme au plus puiſſant protecteur (*g*). Mais avant que ſes ſollicitations puſſent avoir leur effet, il fut dépoſé, & on mit Etienne IV. ſur le ſiege papal. Ce Pape envoya auſſi des Ambaſſadeurs à Pepin, pour lui communiquer ſon élection & lui demander ſa protection (*h*).

Le Duc d'Aquitaine eſt tué, Pepin *meurt d'hydropiſie à Saint Denis.*

Le Roi, qui deſiroit ardemment de finir la guerre, & d'achever de réunir le Duché d'Aquitaine à la Couronne de France, laiſſa la Reine & la Cour à Xaintes, & s'avança pour attaquer le Duc dans les lieux où il ſe tenoit. Les Hiſtoriens varient entre eux ſur la maniere dont la querelle ſe termina les uns diſent, qu'après avoir été défait, Vaifar fut enveloppé & tué en voulant ſe ſauver (*i*). D'autres prétendent que, voyant la bataille perdue, ſes gens le tuerent eux-mêmes, dans l'eſpérance de faire leur cour au vainqueur, & las de partager les malheurs d'un Prince,

(*a*) *Eginard* ubi ſup.
(*b*) Contin. *Fredegar.*
(*c*) *Le Gendre.*
(*d*) *Aimoin* L. IV. C. 67.
(*e*) Contin. *Fredegar.*
(*f*) Annal. Fuld.
(*g*) Cod. Carolin. Ep. 98, 99.
(*h*) *Anaſtaſius* in Vit. Stephani IV.
(*i*) *Aimoin* ubi ſup.

de qui ils ne pouvoient attendre aucune recompenſe (*a*). On convient généralement qu'il périt les armes à la main, & qu'il mourut malheureux, mais indompté. C'eſt ainſi que Pepin finit au bout de neuf ans ſa conquête, & réunit l'Aquitaine à la Couronne de France, dont elle avoit été détachée pendant près d'un demi ſiecle. A peine eut-il le tems de goûter la joie d'un événement ſi heureux; étant revenu à Xaintes il fut pris de la fievre; delà il ſe fit tranſporter à Tours au Tombeau de Saint-Martin, & de Tours à Saint Denis, où il mourut d'une hydropiſie le 13 de Septembre de l'an 768, âgé de cinquante-quatre ans, la dixſeptieme année de ſon regne (*b*). Il fut enterré dans l'Égliſe de Saint Denis, avec les honneurs ordinaires, & tous les Ordres du Royaume regarderent ſa perte, comme une calamité publique; car juſqu'alors les François n'avoient pas eu de Prince plus prudent, plus actif, ou plus heureux; il avoit maintenu la paix & la tranquillité au dedans, ſoutenu & même augmenté la réputation de la France au dehors. Mais il faut entrer dans quelque détail, parcequ'un petit nombre de remarques, fondées ſur des faits, ſerviront à répandre du jour ſur l'Hiſtoire de ſon regne & ſur celle des regnes ſuivans.

SECTION II. *Le regne de* Pepin le Bref.

Il paroit aſſez ſurprenant, ſurtout aux Hiſtoriens modernes, que vu la grande étendue de ſon genie, le grand nombre de Nobleſſe de la France, & la nature de ſes droits à la Couronne, Pepin n'ait été expoſé, durant dix-ſept ans de regne, à aucune conſpiration ſecrete, ni à aucune révolte, & qu'il ait joui toujours d'une autorité abſolue, comme ſi ſon droit à la couronne lui fût venu par héritage. Réſoudre la difficulté, en diſant qu'il fut heureux, ce ſeroit répondre d'une maniere peu ſatisfaiſante dans un ſiecle tel que le nôtre. La vérité eſt, que ce fut un effet de ſa Politique, & de ſa pénétration extraordinaire, dont on voit des preuves dans tout le cours de ſon regne. Il avoit remarqué que les Princes qui affectent de gouverner d'une maniere abſolue, ſont rarement heureux, ou aimés; que ceux qui confient leur autorité à d'autres, la conſervent rarement longtems, qu'on en uſe bien ou mal; car ſi leurs Miniſtres ſont foibles ou méchans, eux-mêmes en portent à la fin le blâme; & d'autre part ſi ce ſont des gens qui ont de grands talens & de la capacité, ils s'arrogent inſenſiblement l'autorité, qui originairement leur a été confiée par leurs Maîtres (*c*). Pepin fut également en garde contre ces deux écueils. Il tint fréquemment les Aſſemblées de la Nation, il leur communiquoit d'une façon conforme à ſes vues ſes deſſeins, & comme ils tendoient au bien public, il ſe chargeoit de les exécuter, comme d'un devoir, laiſſant aux Aſſemblées l'honneur de les avoir conſeillés & formés. Par là il intéreſſa le Clergé & la Nobleſſe à ſeconder ſes projets, & n'étoit en apparence que le Miniſtre de leurs volontés, tandis qu'il ne feſoit que ſuivre la ſienne; car bien que jamais Prince ne fût plus diſpoſé à écouter les avis des Aſſemblées publiques, & ne marquât plus de déférence pour leurs ſen-

Caractere de Pepin.

(*a*) Contin. *Fredegar.*
(*b*) *Eginard* Vit. Caroli Magni. *Aimoin* l. c.
(*c*) *Fauchet* Origine des Dignités & Magiſtrats de France.

Section II. *Le regne de Pepin le Bref.*

timens, quand il étoit queſtion d'agir, il fesoit tout. Il reçut le Pape Etienne III. avec tout le reſpect poſſible, & témoigna la plus profonde ſoumiſſion pour lui; mais il en recueillit les plus grands avantages; il effaça de la mémoire de ſes ſujets la maniere dont il étoit parvenu au trône, & en élevant le Pape, il aſſura ſa propre grandeur. Les Seigneurs François ayant témoigné de l'éloignement pour l'expédition d'Italie, il ne voulut pas l'entreprendre, juſqu'à ce que le Pape, par ſes prieres & ſes ſollicitations eut obtenu leur conſentement. Ses prédéceſſeurs avoient perdu de grandes Armées dans ce Pays-là, & tôt ou tard y avoient eſſuyé des revers. Pepin s'apperçut de leurs fautes & les évita. Il n'avoit point l'ambition de faire des conquêtes en Italie, mais il lui importoit d'affoiblir la puiſſance des Lombards, & de mettre ſi bien la diviſion de ce côté-là, qu'il n'en eût rien à craindre. Ce fut lui qui fut l'auteur de la grandeur des Papes, & qui en fit de véritables Princes; mais il les détacha des Empereurs Grecs, & les rendit dépendans de lui-même. Ce fut par une conduite ſi prudente, qu'il recueillit de ſes expéditions de la gloire & de la ſureté, tandis qu'elles auroient été vraiſemblablement fatales à tout autre Prince François. Ce ne fut qu'après avoir ôté tout appui au Duc d'Aquitaine, qu'il entreprit de lui faire la guerre; & il la ſuſpendit d'abord, lorſque ſon neveu ſe retira en Baviere; & par là il prévint une diverſion dangereuſe, que ce Prince auroit faite. Mais il ne perdit jamais de vue le deſſein de ſoumettre l'Aquitaine, & il en vint à bout, comme de toutes ſes entrepriſes, par un mélange adroit de prudence & de vigueur; ſa pénétration & ſa perſéverance lui procurerent un ſuccès, que des Auteurs modernes attribuent à ſa bonne fortune; mais depuis on s'en eſt fait une autre idée, ſans quoi, ce mot, *il eſt prudent comme Pepin*, ne ſeroit jamais paſſé en Proverbe (*a*).

Il y a une circonſtance, qui donne encore une idée plus vive de ſon caractere. Il n'avoit rien de majeſtueux dans ſa figure, bien loin de là, il étoit de ſi petite taille, qu'il n'avoit que quatre pieds & demi, ce qui lui fit donner le ſurnom de *Bref*; mais en même tems il étoit d'une corpulence, qui le fit ſurnommer *Pepin le Gros*. Le Moine de Saint Gal, entre pluſieurs contes aſſez frivoles a conſervé un trait de ce Prince, que la plupart des Hiſtoriens ont rapporté, & qui mérite effectivement d'être conſervé (*b*). Pepin ayant appris que quelques-uns des principaux de ſon Armée avoient raillé en ſecret de ſa figure, il les invita au divertiſſement du combat d'un Taureau avec un Lion. Le Roi étoit ſur un échaffaut environné de tous les Seigneurs, quand on lâcha les deux combattans; le Lion ayant ſaiſi le Taureau par le cou; le terraſſa, & commençoit à l'étrangler; alors Pepin dit à toute ſa Cour, „ Qui de vous autres aura aſſez de „ courage pour aller faire lâcher priſe à ce Lion? ". Chacun ſe tut. Le Roi tirant ſon ſabre, *ce ſera donc moi*, dit-il, & en même tems deſcend dans l'arêne, va droit au Lion, & lui coupe la tête du premier coup. Puis revenant froidement prendre ſa place, il dit en paſſant; *David étoit petit*

(*a*) *Le Gendre*; Mœurs & Coutumes des François par *Daniel*. (*b*) *Fauchet*.

petit & terrassa Goliath; Alexandre étoit petit, mais il avoit plus de force & de cœur que plusieurs de ses Capitaines plus grands & mieux faits que lui. Il apprit par là à ses Officiers à être plus discrets, & inspira du respect pour sa personne à tous ses sujets. On peut naturellement inférer des observations que nous venons de faire, que ce Fondateur de la seconde Race des Rois de France avoit personnellement beaucoup de mérite, & qu'il méritoit une épitaphe plus honorable que celle qu'on lit sur son tombeau, *Ci-git Pepin Pere de Charlemagne* (*a*). Il est vrai qu'on appelle cette seconde Race celle des *Carlovingiens*, mais il n'est pas décidé si c'est en l'honneur de Charles Martel, Pere de Pepin, ou en celui de Charlemagne son fils. Quoiqu'il en soit Pepin acheva ce que l'un avoit laissé imparfait, & ouvrit à l'autre la carriere, qu'il fournit avec tant de gloire.

SECTION III. *Le regne de Charlemagne.*

SECTION III.

Histoire du regne de CHARLEMAGNE, *Roi de France & Empereur d'Occident.*

Charles & Carloman succedent à Pepin leur pere.

CHARLES & CARLOMAN succederent à leur pere Pepin, conformément aux intentions de ce Monarque, & furent proclamés seize jours après sa mort, Charles à Noyon, & Carloman à Soissons (*b*). Charles étoit alors dans sa vingt-cinquieme année, il étoit aussi grand que son pere étoit petit, ayant près de sept pieds, bien pris dans sa taille, un peu gros; il avoit le teint beau & fleuri, l'air majestueux, il étoit d'une constitution robuste, gai & vif, actif & capable de soutenir les plus grandes fatigues. Il avoit l'ame vrayement grande, il étoit généralement parlant uniforme & reglé dans sa conduite, tellement supérieur à la fortune, qu'il n'étoit ni abattu par les revers, ni enflé des heureux succès; son genie étoit si vaste, que non seulement il aspira à tout ce qui convient à un grand Prince, mais qu'il y excella; grand Capitaine, habile Politique, aussi versé dans les Sciences qu'aucun homme de son tems, zélé pour la Foi, & régulier à ses dévotions. Quelque beau que fût son caractere, il ne laissoit pas d'avoir ses défauts, qui venoient principalement de son ambition, & d'une notion dont elle fut le principe, que plusieurs choses étoient permises par des raisons d'Etat. Dans quelques occasions il ne fut certainement pas assez maître de lui-même, & en d'autres il fut entrainé par les prejugés de son siecle; cependant tout bien consideré, & en admettant les restrictions que l'on doit faire par rapport à ceux qui sont placés dans un rang si élevé, il faut convenir que c'étoit un Monarque aussi sage & aussi brave, qu'aucun de son siecle, & peut-être qu'aucun de quelque siecle que ce soit (*c*). Carloman son frere ne lui ressembloit gueres, ses vertus & ses vices n'étoient

(*a*) *Daniel* ubi sup.
(*b*) Contin. *Fredegar.*
(*c*) *Eginard.* Vita & Gesta Caroli M.

SECTION III. *Le regne de* Charlemagne.

pas fort visibles; ce qui le distinguoit principalement c'étoit un caractere hargneux, soupçonneux & chagrin, ce qui le mettoit à la merci de ceux de ses Courtisans, qui méritoient le moins sa confiance; ils la gagnoient en lui inspirant des soupçons & des craintes, ce qui lui causoit des inquietudes perpétuelles, & l'attachoit à ceux qui les lui fesoient naitre (*a*). Les deux freres étoient mariés, mais d'une façon peu convenable à leur naissance & à leurs intérêts; l'un & l'autre n'avoient guere de connoissance des affaires, parceque l'humeur vive & entreprenante de leur pere, fesoit qu'il aimoit à exécuter tout lui-même. Il semble assez certain que le partage des Etats de Pepin fut projetté & peut-être réglé entre eux, mais il est fort incertain de quelle maniere; car les anciens Historiens se contredisent les uns les autres; & les Modernes pour les concilier supposent qu'il se fit deux partages, & que par le dernier Carloman eut l'Austrasie, qui par le premier avoit été assignée à Charles (*b*). Il paroit plus vraisemblable que ce partage n'eut jamais lieu, & que les deux freres n'étant pas d'accord on remit la décision de la dispute à la premiere Assemblée générale. Cette mesintelligence réveilla les espérances de leurs ennemis, & de leurs envieux, Didier, Roi des Lombards, & Tassillon Duc de Baviere, commencerent à augmenter leurs Troupes, & à intriguer ensemble. Mais la glace étoit rompue, & la guerre commencée avec un Prince, auquel les deux Rois ne pensoient point, & qui n'avoit gueres de liaison avec leurs ennemis (*c*).

Le vieux Duc d'Aquitaine y excite une révolte, mais est bientôt défait.

HUNALDE, qui s'étoit démis du Duché d'Aquitaine en faveur de son fils Vaifar, sortit de son Monastere, où il avoit passé entre vingt & trente ans, & retourna dans ses anciens Etats, comptant que l'occasion étoit favorable de reprendre son premier rang & de rétablir cette grande Principauté dans son ancienne Souveraineté (*d*). Il trouva plus de facilité dans cette entreprise, qu'il ne devoit naturellement s'y attendre; car quoique la haine qu'on avoit généralement pour lui, eût été une des raisons de son abdication, on ne laissa pas de le recevoir par tout avec des marques apparentes de respect & d'affection, la plupart des grandes villes lui ayant ouvert leurs portes; ensorte que cette importante conquête, qui avoit occupé Pepin presque toute sa vie, fut en quelque façon perdue dans l'espace de quelques semaines. Charles comprit qu'il importoit autant à la Nation en général & à son frere, qu'à lui-même de recouvrer l'Aquitaine, il le représenta à Carloman, qui consentit de joindre ses Troupes aux siennes; mais quand l'Armée fut assemblée il changea d'avis, & il s'en retourna, laissant son frere en liberté de faire ce qui lui plairoit (*e*). Nonobstant un si étrange procedé, & la grande diminution de ses forces, Charles marcha contre Hunalde, le mit en fuite, & l'auroit fait prisonnier, sans la connoissance parfaite que le vieux Duc avoit du Pays, les peuples l'ayant abandonné dans son malheur avec autant de promptitude,

(*a*) *Eginard.* Annal.

(*b*) Vit. Caroli M. a Monacho Cœnobii Engolismensis.

(*c*) Annal. rer. Francor.

(*d*) *Eginard* Vit. Caroli M.

(*e*) *Eginard* annal. ad ann. 769.

qu'ils en avoient eu à le recevoir quand il avoit paru. Il fut obligé de se sauver en Gascogne, auprès de Lupus ou Loup, qui en étoit Duc, & avoit été son Vassal; mais ayant profité de la guerre entre Pepin & Vaifar; il s'étoit rendu indépendant (*a*). Charles profita de sa victoire pour faire bâtir le Château de Fronsac sur la Dordogne; il s'avança aussi vers les frontieres de la Gascogne, & fit demander au Duc de lui livrer Hunalde; Lupus le lui remit, & le Duc fut enfermé pour le reste de ses jours. Cette expédition si heureuse fit honneur à Charles au dedans & au dehors, engagea la Noblesse à lui faire la cour, & tous ses voisins à rechercher son amitié (*b*).

Section III. *Le regne de* Charlemagne.

769.

Didier fut du nombre, bien qu'il fût naturellement ennemi des François, & qu'il eût été charmé de tirer avantage de la mort de Pepin, s'appercevant que Charles avoit hérité de la capacité de son pere, comme de ses Etats, il fit demander Gisselle sa sœur pour son fils, & offrit sa fille Hermengarde à Charles ou à son frere. Le Pape Etienne IV. en fut allarmé, il écrivit fortement à Charles, le conjurant de ne pas donner un aussi grand scandale que de répudier sa femme, pour en prendre une dans une Famille maudite de Dieu, comme il paroissoit par la lepre qui y regnoit, & qu'après que sa sœur avoit été refusée au premier Prince du Monde, le fils de l'Empereur Grec, il ne voulut pas la marier à celui, dont le Pere n'étoit Roi que par sa faveur (*c*). La Reine Douairiere pensoit autrement sur ce mariage; elle fit le voyage d'Italie pour le négocier, & elle eut tant de pouvoir sur l'esprit de Charles, que malgré les Lettres du Pape, elle l'engagea à y consentir. Chemin fesant elle s'aboucha avec son fils Carloman, ensuite elle fut à Rome voir le Pape, & pour adoucir son chagrin elle engagea Didier à lui restituer plusieurs Places dont il s'étoit emparé, après quoi elle conduisit la Princesse Hermengarde en France (*d*). Elle y trouva les affaires un peu brouillées, car nonobstant toutes les peines qu'elle s'étoit données, Carloman aimoit si peu son frere, qu'il se disposoit à l'attaquer, lorsqu'il mourut (*e*). La Reine sa veuve, dans les premiers mouvemens de sa douleur & de ses appréhensions, poussée selon les apparences par ceux qui avoient été les auteurs de la mesintelligence entre les deux freres, qui craignoient le ressentiment de Charles, s'enfuit avec ses deux fils, ses Conseillers & tout ce qu'elle put emporter chez le Roi des Lombards (*f*). Charles en témoigna du chagrin; il ne laissa pas de s'avancer sur les frontieres des Etats de son frere, & du consentement des Evêques & des Seigneurs, il se mit en possession d'un Royaume abandonné. Pour marquer à Didier son ressentiment de ce qu'il protegeoit la veuve & les fils de Carloman, il répudia Hermengarde qu'il avoit épousée depuis si peu de tems (*g*).

Par la mort de Carloman Charles reste seul maître de la Monarchie.

Les Saxons qui se révoltoient ordinairement au commencement de chaque nouveau regne, ne manquerent pas d'entreprendre de secouer le joug

Révolte des Saxons,

(*a*) *Eginard* Vit. Caroli M.
(*b*) Annal Rer. Francor.
(*c*) Monach. Engolism.
(*d*) Annal. Francor.
(*e*) *Eginard* Vit. Caroli M.
(*f*) Monach. Engolism.
(*g*) *Eginard*. Vit. Caroli M.

Section III. *Le regne de* Charlemagne.

sont domptés par Charles.

à l'entrée de celui-ci, ce qui oblige Charlemagne à porter ses armes de ce côté-là. Comme cette guerre l'occupa principalement pendant son regne, & dura, bien qu'à différentes reprises, pendant trente-trois ans, il faut donner quelque idée du Pays & des peuples dont il s'agit, quoique peut-être nous aurons occasion d'en parler plus amplement ailleurs. La Saxe comprenoit en ce tems-là une vaste étendue de Pays, bornée à l'Occident par l'Ocean Germanique, à l'Orient par la Bohême, au Nord par la Mer, & au Midi par la France Germanique. Elle s'étendoit le long du bas Rhin, & depuis l'Issel jusqu'au delà de Mayence. La Saxe étoit divisée en trois parties. La partie la plus Occidentale & la plus proche de l'Ocean Germanique s'appelloit Westphalie, qui est encore le nom d'un assez grand Pays de ce côté-là. Celle qui lui étoit opposée du côté de l'Orient, vers la Bohême étoit habitée par les Ostphaliens. Les Saxons qui étoient au milieu s'appelloient Angriens, & étoient voisins de la France Germanique. Sous chacune de ces dénominations étoient comprises plusieurs Tribus, qui avoient chacune leur Chef ou leur Duc (*a*). C'étoit-là ce qui contribuoit aux fréquentes révoltes, & ce qui fesoit qu'on avoit tant de peine à les contenir; parceque d'abord que quelques Ducs mal-intentionnés se liguoient ensemble, ils fesoient des irruptions sur les terres de France; & quand les François attaquoient leur Pays, toute la Nation prenoit part à la révolte, pour se défendre. Leur Religion étoit encore une autre source de révoltes, ils étoient Païens, & la principale Divinité qu'ils adoroient étoit le Dieu de la guerre. Charles n'eut pas sitôt appris qu'ils avoient refusé de payer le tribut ordinaire, qu'il entra en Saxe avec une nombreuse Armée, & après les avoir battus en divers petits combats, il vint assieger leur principal Fort nommé Eresbourg près de Paderborn; c'étoit-là qu'étoit le Temple de leur Dieu Irminsul, qui y étoit représenté sur une colomne armé de toutes pieces, tenant à la main droite une espece d'étendard (*b*). Le courage naturel des Saxons, & le zele de Religion les porterent à faire une résistance opiniâtre; la place étoit dans une situation avantageuse, & ils l'avoient fortifiée du mieux qu'il leur étoit possible. Charles l'emporta à la fin, non sans perte de son côté; il enleva tout l'argent & l'or du Temple, & employa trois jours à le raser de fond en comble. Il s'avança ensuite avec son Armée jusqu'au Veser, bien résolu de dompter cette nation inquiette de façon à lui ôter les moyens de lui causer encore de la peine (*c*). Mais ils etoient déja si consternés de la destruction de leur Temple, & ils désespéroient tellement de pouvoir tenir tête à des Troupes, qui avoient eu tant d'avantage sur eux, qu'ils envoyerent des députés au Roi pour implorer sa misericorde; il leur pardonna & prit douze ôtages pour sureté de leur parole; le changement des affaires en Italie lui rendant la paix aussi nécessaire qu'à eux dans cette conjoncture (*d*). Mais avant que de s'en retourner, il donna ordre de fortifier certains postes, & laissa des Troupes sur la frontiere pour tenir ces peuples en respect; ce qui ne dura pas longtems; car à la premiere occasion favorable

(*a*) Poeta Saxo L. I.
(*b*) *Eginard* in Vit. Caroli M.
(*c*) Annal. rer. Francor.
(*d*) *Eginard* annal. ad ann. 772.

Section III. *Le regne de* Charlemagne.

ils exciterent de nouveaux troubles, bien que par les guerres continuelles divers endroits de leur Pays fussent fort dépeuplés, & que les secours qu'ils tiroient quelquefois des ennemis de la France ne les dédommageassent nullement de leurs pertes (*a*).

Charles entre en Italie par deux côtes.

Didier Roi des Lombards s'étant rendu maître du Pape Etienne IV. & l'ayant fait mourir de chagrin, travailloit de tout son pouvoir à mettre Adrien I. successeur d'Etienne dans sa dépendance; dans ce dessein il reprit non seulement la plupart des Places, qui avoient été cedées par le Traité de Pavie, mais tâcha encore de se saisir du Pape; ayant manqué son coup, il fit une entreprise sur Rome. Dans cette détresse le Pape envoya par mer des Ambassadeurs en France, pour exposer à Charles la situation où il se trouvoit & pour implorer sa protection (*b*). Ce fut là ce qui l'engagea à accorder si aisément la paix aux Saxons, & s'il avoit suivi son inclination, il auroit d'abord pris la route d'Italie. Mais la répugnance que les Seigneurs François fesoient paroitre à l'ordinaire pour ces guerres d'Italie, l'obligea à se conduire avec circonspection. Il envoya diverses Ambassades à Didier, lui témoigna le desir sincere qu'il avoit d'entretenir la bonne intelligence entre les deux Nations, lui fit des propositions très-modérées, & enfin lui offrit un somme d'argent considerable, s'il vouloit rendre au Pape les Places qu'il lui avoit enlevées (*c*). Didier rejetta civilement toutes ces propositions, ce qui étoit ce que Charles souhaittoit & à quoi il s'attendoit. Ces négociations lui donnerent le tems de former des magazins, d'assembler une nombreuse Armée, & de persuader à ses sujets qu'il entreprenoit cette guerre par force & non volontairement. Ce qui engageoit le Roi des Lombards à agir comme il fesoit, c'étoit l'espérance de réduire le Pape, avant qu'il pût être secouru, l'ambition d'être Maître de l'Italie, & le ressentiment qu'il avoit contre Charles, de ce qu'il avoit répudié sa fille. D'autre part, le Roi de France, indépendamment de son zele pour les intérêts du Pape, avoit des raisons personnelles. Didier lui avoit donné des sujets de se plaindre par les intelligences qu'il avoit entretenues en France dés le commencement de son regne; & la demande qu'il avoit faite au Pape avec hauteur de couronner les deux fils de Carloman avoit causé un grand chagrin à Charles (*d*). Il marqua pour rendez-vous général la ville de Geneve, où dans un Assemblée générale, tenue au mois de Mai, il représenta si fortement la situation du Pape, & les insultes qu'il avoit reçues lui-même, qu'il engagea les Seigneurs de consentir à la guerre. Il s'avança en personne avec une puissante Armée pour entrer en Lombardie par le Mont Cenis, & fit marcher un autre Corps sous le commandement du Duc Bernard, fils naturel de Charles Martel, pour forcer le passage par le grand Saint Bernard (*e*).

Il assiege Verone & Pavie.

Didier, bien informé de la répugnance générale que les Seigneurs François avoient pour cette expédition, se persuada qu'en gardant bien les passages, & en opposant toutes ses forces aux François, il les em-

(*a*) Annal rer. Francor.
(*b*) *Anastas.* in Vit. Hadrian I.
(*c*) *Eginard* Vit. Caroli M. Annal. Loiselian.
(*d*) *Anastas.* l. c.
(*e*) *Adon.* Chron.

Section III. *Le regne de* Charlemagne.

pêcheroit d'entrer dans ses Etats, & les obligeroit à s'en retourner. Il fut sur le point d'y réussir; il avoit si bien pris ses mesures, qu'en voyant la maniere dont les Lombards étoient postés dans les défilés, les Généraux François déclarerent d'une voix, qu'il étoit impossible de les y forcer (*a*). Charles lui-même étoit presque déterminé à décamper la nuit suivante, lorsqu'il se répandit une terreur panique parmi les Lombards, ensorte qu'ils abandonnerent leurs postes, & se retirerent avec précipitation. Ce qui en fut la cause, c'est que le Duc Bernard avoit trouvé moyen de pénétrer dans la plaine, avec une poignée de monde, dont les Lombards n'auroient cependant eu rien à craindre, s'ils avoient
773. fait ferme; quoiqu'il en soit ils abandonnerent tout; & Charles les fit poursuivre si vivement, qu'il y en eut beaucoup de tués (*b*). Didier avec la meilleure partie de ses Troupes se jetta dans Pavie, & le reste sous la conduite du Prince Adalgise son fils unique entra dans Verone. Le Roi avoit avec lui l'infortuné Hunalde, qui s'étant sauvé de prison, avoit cherché un asyle auprès de lui; le Prince étoit suivi des fils & de la veuve & de Carloman. Ce fut vraisemblablement ce qui engagea Charles à assieger les deux Places à la fois, dans l'espérance de ruiner ses ennemis d'un seul coup (*c*). Le succès répondit à son attente. Les François furent si charmés de leur bonne fortune, que malgré leur aversion pour le climat d'Italie; & la fatigue des sieges, ils les continuerent pendant plusieurs mois, bien que les Places fussent bien défendues, ayant de nombreuses Garnisons, & des Magazins fournis de tout, Verone ceda la premiere; Adalgise n'ayant aucune espérance de secours; abandonna la ville, & trouva moyen de se sauver à Constantinople (*d*). La reddition de cette Place fit tomber entre les mains du Roi sa belle-sœur & ses neveux, mais l'Histoire ne nous apprend point ce qu'ils devinrent. Milan & la plupart des grandes villes de Lombardie se soumirent; celles de la Marche d'Ancone implorerent la protection du Pape; & Didier qui quelques mois auparavant s'étoit vu maître d'un grand Royame, se trouva réduit à la seule ville de Pavie, où il se défendit opiniatrément, parcequ'il n'avoit rien à espérer. Charles, après avoir pris les mesures nécessaires pour continuer le siege, ou au moins le blocus, alla faire un tour à Rome (*e*).

Pavie *se rend*, *&* Didier *se soumet.*

Les Historiens varient sur le motif de ce voyage; les uns l'attribuent à la curiosité, & d'autres à la dévotion, mais les plus pénétrans croient qu'il cachoit quelque dessein secret. Le Pape n'étoit pas assurément fort à son aise, car le Roi avoit avec lui des Troupes, & quoique la premiere entrevue se fît dans les Fauxbourgs, le Roi demanda d'entrer dans la ville, ce qu'on ne put lui refuser. Il se montra dans cette occasion un Prince également sage & grand; il promit au Pape sous serment de ne rien faire à son préjudice, & il s'acquitta de sa promesse d'une façon qui attacha de plus en plus le Pape à ses intérêts. Il visita les Eglises avec une si grande dévotion, qu'il gagna le cœur du peuple; & à la priere du Clergé il confirma & am-

(*a*) Annal. Loiselian.
(*b*) *Anastas.* Vit. Hadrian. I.
(*c*) *Eginard* Vit. Caroli M.
(*d*) *Eginard* Annal. ad ann. 774.
(*e*) Monach. Engolism.

plifia même la donation faite par son pere, & l'Acte fut d'abord mis sur l'Autel de Saint Pierre, & une autre copie fut déposée sur le tombeau de cet Apôtre (*a*). Enfin, après être entré dans Rome en triomphe, il en sortit plus qu'en conquérant ayant captivé tout le monde par la générosité de son procédé, & si bien établi sa réputation, qu'il regnoit sur tous les cœurs. A son retour devant Pavie, il trouva les choses sur le même pied où il les avoit laissées, ce qui n'empêcha pas que la Place ne se rendit peu après; les maladies y fesoient tant de ravages, que les habitans pressoient tous les jours Didier de capituler (*b*). Le vieux Duc d'Aquitaine, qui s'y opposoit, fut assommé, desorte que Didier se rendit. C'est ainsi que finit le Royaume des Lombards, après avoir subsisté un peu plus de deux-cens ans. On ne sait pas bien ce que le Roi Didier devint, il est certain qu'il fut amené en France, mais les uns disent qu'il y fut décapité, d'autres assurent qu'il fut relegué à Liege, & tondu; il y en a qui prétendent qu'il mourut de maladie peu après son arrivée (*c*). Par la reddition de Pavie, Charles se vit maître des deux tiers de l'Italie; il n'y changea rien, si non qu'il diminua considerablement les impôts. Il caressa & employa les Seigneurs, & ne laissa de Garnisons Françoises que dans la Toscane & à Pavie. Il se fit couronner Roi des Lombards à Modon près de Milan, par l'Archevêque de cette ville, qui lui mit la couronne de fer sur la tête. Après avoir recommandé aux peuples de bien user des graces qu'il leur accordoit, & les avoir assurés qu'il les gouverneroit avec douceur & selon leurs Loix, il repassa les Monts avec son Armée (*d*).

SECTION III. *Le regne de* Charlemagne.

Révolte des Saxons appaisée.

Ce qui lui fit hâter son retour, ce fut une nouvelle révolte des Saxons. Ayant appris le siege de Pavie, & ne comptant pas que les Lombards, avec lesquels ils avoient quelques intelligences, pussent être subjugués en une campagne, ils se flaterent de recouvrer Eresbourg, & de réparer par des courses sur les terres des François les pertes qu'ils avoient faites dans la derniere guerre (*e*). Leur résolution fut bientôt prise & exécutée; ils surprirent le Fort d'Eresbourg & le raserent, ravagerent une grande étendue de Pays, & firent un grand butin. A peine étoient-ils de retour chez eux, que Charles arriva à Ingelheim sur le Rhin (*f*). Il fit entrer en Saxe par trois endroits ses Troupes, qui surprirent les Saxons, en taillerent en pieces un grand nombre, & revinrent chargés de butin. Il tint l'Assemblée de Mai à Duren dans le Pays de Juliers, & on y prit la résolution de pousser les Saxons à toute outrance. Le Roi passa le Rhin, attaqua & prit Sigebourg, fit relever Eresbourg, passa le Veser & défit les Saxons avec grand carnage (*g*). Mais une partie de son Armée, qu'il avoit laissée sur le bord du Veser pour garder le passage, fut taillée en pieces, par sa négligence, & par le mépris qu'ils avoient pour des Barbares, qui les égaloient pourtant en courage & les surpassoient en ruse. Ce fut peut-être là une des raisons, comme l'état des affaires d'Italie étoit l'autre, qui engagerent

774.

(*a*) Annal. Loiselian.
(*b*) Monach. Engolism.
(*c*) *Anastas.* Vita Hadriani I.
(*d*) *Eginard.* Vit. Caroli Magni.
(*e*) *Eginard.* annal.
(*f*) *Altfridus* in Vit S. Ludgeri.
(*g*) *Eginard.* annal.

Section III. *Le regne de* Charlemagne.

Charles à accepter les soumissions des Saxons, & à recevoir les ôtages qu'ils lui offrirent. Il comptoit surtout sur la nouvelle Forteresse d'Eresbourg; car ayant trouvé la situation de la Place fort avantageuse, il l'avoit fait relever & fortifier avec beaucoup de soin (*a*). La paix étant conclue & les ôtages donnés, il conseilla aux Députés des Saxons d'observer ce Traité plus fidelement qu'ils n'avoient fait le précédent, s'ils ne vouloient être traités sans quartier, & ils lui donnerent les plus fortes assurances de leur fidelité (*b*).

Nouveaux troubles en Italie appaisés par le prompt retour de Charles.

Après que Charles, eut quitté l'Italie les troubles y recommencerent bientôt. Il est vrai qu'il n'avoit laissé aucun lieu à des plaintes, il avoit élevé plusieurs Seigneurs Lombards, mais la plupart aspiroient à quelque chose de plus encore. L'Archevêque de Ravenne donnoit une nouvelle explication à la donation du Roi, & prétendoit que puisque le Domaine temporel du Territoire de Rome avoit été adjugé au Pape, de même le domaine temporel de l'Exarcat de Ravenne lui appartenoit à lui en qualité d'Archevêque. Adalgise fomentoit ces divisions, de Constantinople où il étoit; l'Empereur Grec, qui possedoit encore quantité de Places en Italie, étoit aussi zelé pour le rétablissement du Royaume des Lombards, que ses prédécesseurs l'avoient été pour sa ruine. Charles envoya en Italie des personnes de confiance pour faire savoir à Hildebrand Duc de Spolete, aux Ducs de Benevent & de Cluse, qu'il avoit des raisons de les soupçonner d'infidelité & d'ingratitude, & pour s'informer de ce qu'il devoit attendre d'eux. Comme la mort de l'Empereur Constantin Copronyme leur donnoit lieu de douter qu'Adalgise fût en état de les soutenir, ils assurerent Charles de leur fidelité & de leur obéissance (*c*). Il n'en fut pas ainsi de Rotgaude, Duc de Frioul, qui vouloit tromper les deux Partis, il avoit déja assemblé des Troupes, pris des airs de Souverain, & gagné bien des gens, qui se fioient à ses promesses. Charles instruit de ce qui se passoit entra en Italie avec l'élite de ses Troupes, dissipa le parti du Duc, le fit prisonnier & lui fit trancher la tête (*d*). Ensuite le Roi mit des Gouverneurs François dans toutes les Places qui s'étoient révoltées, regla les différends entre le Pape & l'Archevêque de Ravenne; & ayant dans l'espace de quatre mois rétabli la tranquillité dans ses nouveaux Etats, il retourna en Germanie, où sa présence étoit encore nécessaire (*e*).

Nouvelle révolte des Saxons, qui sont obligés de se soumettre & de promettre de Chretiens.

Pendant qu'il étoit en Italie, les Saxons s'étoient révoltés de nouveau, & avoient repris & rasé Eresbourg; ils avoient aussi attaqué Sigebourg. La Garnison étoit nombreuse; elle les laissa d'abord se fatiguer à une chose où ils n'entendoient rien; après quoi elle fit une grande sortie sur eux, & non seulement les obligea à lever le siege, mais les poursuivit jusqu'aux sources de la riviere de la Lippe. Telle étoit la face des affaires, quand Charles arriva d'Italie avec son Armée au camp des François (*f*). Les Saxons eurent peine à croire que ce fût lui; mais aussitôt qu'ils en furent assurés, la consternation se mit parmi eux, & ils demanderent grace & le Baptême. Le Roi reçut encore leurs soumissions, prit de nouveaux ôtages,

(*a*) Monach. Engolism.
(*b*) *Eginard.* in Vita Caroli Magni.
(*c*) Cod. Carolin. Ep. 51.
(*d*) Annal. Metens. Chron. Verdun.
(*e*) *Eginard*, Annal.
(*f*) Annal. Loiselian.

ges, & d'autres précautions pour les empêcher de manquer de parole. Il fit relever le Fort d'Eresbourg, & en bâtit de plus un autre sur la Lippe, mit dans l'un & dans l'autre de fortes Garnisons; & alla passer l'Hiver à Heristal dans le Pays de Liege (*a*). Au Printems il entra avec une grande Armée bien avant dans la Saxe, & contraignit les principaux du Pays de se trouver à l'Assemblée de Mai à Paderborn en qualité de ses sujets. Là ils renouvellerent leur serment de fidelité, & la promesse de se faire instruire dans la Religion Chretienne; on leur fit ajouter cette clause, que s'ils se révoltoient jamais, ils consentoient qu'on les réduisit à l'esclavage, & qu'on les chassât hors de leur patrie (*b*). Witikind, le plus habile & le plus hardi de leurs Capitaines, se retira en Danemarc, pour éviter de se trouver à l'assemblée. Ce fut à Paderborn, qu'Ibinalarabi, Seigneur de Saragosse, vint demander la protection de Charles, tant pour lui-même que pour plusieurs autres Seigneurs Maures, qui souhaitoient d'être ses vassaux. Les Seigneurs François en furent étonnés, & Charles qui desiroit de reculer ses frontieres de ce côté-là accepta la proposition. L'influence qu'il avoit sur l'assemblée fit qu'après mûre délibération l'affaire fur approuvée; & le Roi expédia d'abord les ordres nécessaires pour assembler une Armée dans l'Aquitaine (*c*).

SECTION III. *Le regne de* Charlemagne.

Charles passa les fêtes de Pâques à Cassenueil, Maison Royale dans l'Agénois & partagea son Armée en deux Corps; il ordonna à l'un de marcher du côté de Narbonne pour entrer en Espagne par le Roussillon, tandis que l'autre, qu'il conduisoit en personne, entra par la Gascogne du côté de la Navarre. Pampelune ayant été prise, il passa l'Ebre, & les deux Armées s'étant réunies, il mit le siege devant Saragosse; les Maures ne tinrent pas longtems, ils capitulerent & le Roi y rétablit Ibinalarabi. Un autre Emir mit Huesca & Jacca sous la protection de Charles, les Gouverneurs de Barcelone & de Gironne se soumirent aussi (*d*). Le Roi ayant pris des mesures pour assurer ses nouvelles conquêtes, se disposa au retour, content d'avoir subjugué tout ce qui est entre les Pyrenées & l'Ebre. En repassant les montagnes, son arrieregarde fut attaquée par les Gascons, qui mirent un grand desordre parmi des Troupes, qui n'étoient pas accoutumées à leur façon de combattre, plusieurs Officiers Généraux, qui étoient accourus pour obliger les Soldats à faire ferme, y périrent (*e*). C'est-là la fameuse defaite de la vallée de Roncevaux, dont il est tant parlé dans les Romans; le célebre Roland y perdit la vie, tout ce que l'Histoire dit de lui, c'est qu'il étoit Gouverneur de la frontiere de Bretagne. Le Roi, qui étoit regulier à toutes les œuvres de pieté, fit bâtir une Chapelle près du lieu du combat sous laquelle il y a une cave bien voutée, & autour de la Chapelle un Cloitre ceintré où il y a trente tombeaux, de grandes pierres sans inscriptions (*f*). Charles continua sa marche pour l'Aquitaine; il la divisa en divers Cantons, où il établit des Comtes, qui regloient les affaires Civiles & Militaires, & après

Charles passe en Espagne. 778.

(*a*) Monach. Engolism.
(*b*) *Eginard.* Vit. Caroli Magni.
(*c*) Monach. Engolism. Annal. Metens.
(*d*) Chron. Moyssiac.
(*e*) *Eginard.* Annal. ad ann. 778.
(*f*) *Daniel.* T. II. p. m. 232, 233.

SECTION III. *Le regne de* Charlemagne.

avoir pourvu à la fureté des frontieres, en y fesant cantonner des Troupes, il retourna dans le cœur de ses Etats. Les François sont fort curieux de savoir pour quoi il ne pénétra pas plus avant en Espagne? la réponse n'est pas difficile; il avoit envie de conserver ce qu'il avoit acquis, & pour cela il falloit conserver son Armée, que de nouvelles fatigues & les chaleurs de l'Espagne auroient ruinée (*a*). Il se proposa donc de lever dans ses nouvelles conquêtes un corps de Troupes capables de supporter le climat, & qui instruites de la maniere d'y faire la guerre, pouvoient être d'un plus grand service contre les Maures, ce fut dans cette vue qu'il distribua beaucoup de terres à des Officiers sages, prudens & braves, avec obligation d'aller à la guerre quand ils étoient commandés, & d'y mener leurs vassaux, qui étoient ou Gaulois d'origine, ou Gots, ou Gascons, ou même François; il tâcha aussi de gagner ici comme ailleurs les Evêques & les Abbés par ses caresses & ses libéralités, afin de les attacher à sa personne & à son Gouvernement (*b*).

Nouveaux troubles en Saxe appaisés.

A peine le Roi avoit-il quitté l'Aquitaine, qu'il apprit que Witikind, de retour de Danemarc, avoit engagé les Saxons à une révolte générale. Ses Troupes étoient si fatiguées, que malgré cet avis, il fut obligé de les mettre la plupart en quartier. Il en fit seulement marcher une petite partie en Germanie, pour les y faire joindre par les Milices Françoises d'Austrasie, afin de venger les cruautés horribles que les Saxons avoient commises jusqu'au Rhin. Les François les poursuivirent si vivement, qu'ils les joignirent dans la Hesse, les défirent, & les taillerent presque tous en pieces. Charles tint en son Palais de Heristal une Assemblée d'Evêques, d'Abbés & de Seigneurs, où il fit divers Réglemens, qu'on appelloit Capitulaires, & qui avoient la même autorité que les Loix Saliques (*c*). Sitôt que la saison le lui permit le Roi passa le Rhin & s'approcha du Veser, où il reçut encore les soumissions des Saxons. Il tint l'année suivante une Die-
780. te où les principaux Chefs de la Nation se trouverent. Il s'avança ensuite jusqu'à l'Elbe, pour y tenir aussi une Assemblée de la Nation Esclavonne, & regler plusieurs choses importantes. Dans l'une & dans l'autre de ces Dietes il demanda & obtint des furetés pour ceux qui viendroient prêcher l'Evangile parmi ces peuples; & il laissa en Saxe & en Esclavonie des Evêques, des Prêtres & Abbés, à qui il recommenda d'insister principalement sur l'excellence de la Morale Chretienne, pour inspirer le goût de la vertu à ces Barbares, & de faire tous leurs efforts pour les civiliser (*d*). Comme la Saxe étoit presque toute inculte, & qu'il n'y avoit gueres de villes, il lui étoit impossible de prendre les mêmes précautions qu'ailleurs; ensorte qu'outre son zele pour la Religion, les mesures qu'il prenoit étoient l'effet de la plus sage Politique (*e*).

Charles *fait un nouveau voyage en Italie.*

En ce tems-là il y avoit de nouvelles brouilleries en Italie. Le Pape Adrien avoit des démêlés avec le Gouverneur qui commandoit à Naples de la part de l'Empereur Grec. D'ailleurs plusieurs Seigneurs Lombards en-

(*a*) *Baluz.* Lim. Hispan.
(*b*) *Eginard.* Vit. Caroli Magni.
(*c*) Annal. Loiselian.
(*d*) *Eginard* in Vita Caroli Magni.
(*e*) Monach. Engolism.

tretenoient toujours des intelligences avec Adalgise (*a*). Ces raisons déterminerent Charles à passer encore en Italie. Il y mena avec lui la Reine, & ses deux fils Cadets Carloman & Louis, laissant en France Pepin son fils aîné, qu'il avoit eu de sa premiere femme, & Charles l'aîné de ceux qu'il avoit de la Reine regnante. Après avoir passé les Monts, son voyage ne fut qu'un triomphe continuel, tous les troubles cesserent à son aproche; on s'empressa à l'envi de lui témoigner du respect. Le Roi dissimula les sujets de mécontentement qu'il avoit, traita le peuple avec bonté, les Grands avec une obligeante familiarité, & le Clergé avec beaucoup d'affection & de respect. Il passa l'Hiver à Pavie, & alla célebrer la Fête de Pâques à Rome. Ce fut-là que le Prince Carloman fut baptisé par le Pape, qui changea son nom en celui de Pepin; peu après il lui donna l'onction royale, de même qu'à Louis son frere; Pepin fut proclamé Roi de Lombardie, & Louis Roi d'Aquitaine (*b*). Cette cérémonie se fit le jour de Pâques, après la grande Messe, aux acclamations, du peuple qui aime les spectacles pompeux, sans en comprendre la raison. Ceux qui prétendoient être plus habiles trouvoient étrange, que le pere, qui n'avoit encore que trente-neuf ans, partageât déja ses Etats (*c*); mais Charles s'étoit fait un plan, selon lequel cela étoit nécessaire. En s'en retournant, il laissa son fils Pepin à Pavie, avec d'habiles Ministres, dans l'espérance que les Lombards, ayant leur Roi particulier avec une cour magnifique, & étant gouvernés avec douceur apprendroient à la fin à être fideles. Charles conclut aussi en ce tems-là un Traité avec l'Impératrice Irene, par lequel il promit sa fille aînée au jeune Empereur Constantin. Il regla à l'amiable les différends du Pape avec le Gouverneur de Naples, accorda de nouvelles graces aux Ducs de Spolete & de Benevent, qui ne les méritoient gueres, & laissa selon toutes les apparences la tranquillité de l'Italie solidement établie (*d*).

SECTION III. *Le regne de Charlemagne.*

Arrangemens qu'il prend.

Aussitôt qu'il fut arrivé en France, il mena son fils Louis à Orléans, forma sa Maison, lui donna pour Gouverneur un Seigneur prudent & habile nommé Arnold, lui fit faire un habillement de guerre, & des armes, & le fit conduire à cheval en Aquitaine, afin d'y apprendre la langue & les manieres du Pays; & que les Peuples accoutumés à voir leur Roi, apprissent à le respecter (*e*). Charles se persuadoit que le partage qu'il fesoit, préviendroit les divisions dans sa famille, parcequ'il laissoit l'ancienne Monarchie Françoise dans son entier, les deux nouveaux Etats en étant séparés naturellement l'un par les Alpes & l'autre par la Loire; & qu'il étoit plus avantageux à ses deux fils aînés d'avoir pour voisins leurs freres, plutôt que des Etrangers (*f*).

Tassillon *Duc de Baviere vient lui rendre hommage.*

La satisfaction que cette idée lui donnoit, fut augmentée par un événement, qui ne pouvoit que lui faire plaisir. Tassillon, Duc de Baviere, avoit tenu jusques ici une conduite fort équivoque; il ne s'étoit jamais déclaré ouvertement contre Charles, mais aussi il ne s'étoit jamais trouvé aux

(*a*) *Anastas.* in Vita Hadriani I.
(*b*) *Eginard* in Vita Caroli Magni.
(*c*) Monach. Engolism.
(*d*) Annal. Loiselian.
(*e*) *Eginard* Annal.
(*f*) Monach. Engolism.

Section III. *Le regne de* Charlemagne.

Aſſemblées des Grands, & n'avoit point renouvellé ſon hommage. Le Roi avoit témoigné ſon mécontentement ſur ce ſujet au Pape, & l'avoit prié de faire ſavoir au Duc, qu'il verroit dans peu toutes les forces de la France fondre ſur la Baviere, s'il ne changeoit inceſſamment de conduite. Taſſillon, animé par ſa femme, fille du feu Roi des Lombards, avoit une haine implacable pour les François; depuis bien des années, il avoit amaſſé de gros fonds, augmenté ſes Troupes & fortifié ſes frontieres, dans le deſſein de profiter de la premiere occaſion favorable de venger la mort de ſon beaupere. Mais le meſſage que le Pape lui fit faire par deux Evêques, & la ſommation de Charles en même tems, le firent changer de réſolution, il demanda les ſuretés néceſſaires pour ſa perſonne, & promit de ſe rendre à la Cour de France (*a*). On lui accorda ce qu'il demandoit, & il vint faire ſerment de fidelité à Charles & à ſes fils, & donna les ôtages qu'on exigeoit pour plus grande ſureté. Il s'en retourna plus piqué que jamais, quoiqu'on l'eût reçu avec beaucoup de diſtinction & chargé de préſens (*b*). Le Roi flaté de l'eſpérance d'une paix, dont il n'avoit pas encore joui, réſolut de tenir la premiere Aſſemblée de Mai à Cologne, afin que n'étant pas éloigné des Saxons, il pût les empêcher d'exciter de nouveaux troubles.

Nouvelle revolte des Saxons punie rigoureuſement.

Auſſitôt que la ſaiſon le permit, il s'avança juſqu'aux ſources de la Lippe, y campa pluſieurs jours, & y tint l'Aſſemblée des Saxons. Il y donna audience aux Ambaſſadeurs du Roi des Danois, appellés dès lors Normans, & du Roi des Huns ou Abares, qui lui demanderent de leur part la paix & ſon amitié; il les leur promit à condition qu'ils ne feroient aucun tort à ſes ſujets (*c*). Il ne fut pas plutôt retourné en France, que Witikind revint en Saxe; il travailla à perſuader à ſes compatriotes, qu'en embraſſant la Religion Chretienne, ils ſe mettoient dans la ſujettion la plus abſolue, ſi non dans l'eſclavage; enſorte qu'il excita bientôt une nouvelle rebellion. Pour la cacher aux François, il fit courir le bruit que les Eſclavons avoient fait une irruption en Saxe, & que les Saxons prenoient les armes pour les repouſſer (*d*). Sur la premiere nouvelle de ces mouvemens, Charles fit partir Adalgiſe ſon Chambellan, Geilon ſon Connétable, & Vorade Comte du Palais. Ils eurent ordre de prendre toutes les Milices d'Auſtraſie, de paſſer le Rhin, & de joindre les Saxons pour entrer dans l'Eſclavonie. Mais ayant été bientôt informé du véritable état des choſes il envoya le Comte Theuderic avec une Armée pour joindre les Troupes qui marchoient déja (*e*). Les quatre Généraux s'approcherent du Veſer, où les Saxons étoient campés au pied d'une montagne nommée Sontal. On convint que les trois premiers Généraux paſſeroient la riviere, & feroient le tour de la montagne pour aller ſurprendre les Saxons; que Theuderic demeureroit en deça du Veſer, juſqu'à qu'on lui fit un ſignal, auquel il paſſeroit auſſi la riviere, pour aller de l'autre côté de la montagne donner auſſi ſur le camp ennemi. Mais les trois autres Généraux, jaloux de la réputation de Theuderic, qui d'ailleurs étoit allié du Roi, attaquerent les

(*a*) Annal. Loiſelian.
(*b*) *Eginard* Annal. ad ann. 781.
(*c*) Annal. Fuld. *Eginard* Vit. Caroli M.
(*d*) *Anſcharius* in Vit. S. Villehadi.
(*e*) Annal. Loiſelian. *Eginard* in Vit. Caroli M.

Saxons, sans faire le signal, & par cette démarche mal-concertée furent totalement défaits ; ceux qui s'échaperent se sauverent dans le camp du Comte, qui se tint bien retranché sur le bord du Veser, & donna avis au Roi de ce qui s'étoit passé (*a*). Charles assembla avec sa diligence ordinaire un nouveau Corps de Troupes, dégagea le Comte Theuderic & entra dans la Saxe, où le seul bruit de son approche avoit déja dissipé les rebelles. Les principaux de la Nation vinrent le trouver en tremblant, & demanderent pardon, jettant toute la faute sur Witikind. Le Roi demanda qu'on le lui livrât ; ils répondirent que cela leur étoit impossible, parcequ'il s'étoit retiré en Danemarc ; *cela se peut*, répondit le Roi, *mais il n'a pas emmené avec lui tous ses complices*. Alors il donna le signal à ses Troupes, & fit investir les Saxons, dont on saisit quatre mille cinq-cens de ceux qui s'étoient trouvés au combat de Sontal ; il les fit conduire sur le bord d'une petite riviere qui se décharge dans le Veser, & leur fit à tous couper la tête (*b*). Exécution dont on ne trouve presque pas d'exemple dans l'Histoire de l'Europe.

SECTION III. *Le regne de Charlemagne.*

782.

Elle produisit d'abord une consternation générale dans tout le Pays ; Witikind & un autre Duc nommé Albion, qui avoit eu part au soulévement précédent, revinrent & exciterent une révolte générale. Elle occupa le Roi durant trois ans, bien qu'il les défît dans trois batailles. Il passa un Hiver dans le Fort d'Eresbourg, fit des courses continuelles dans le Pays, & fit couler des torrens de sang, ayant même fait venir ses deux fils aînés auprès de lui (*c*). Enfin las de carnage, chagrin d'une conjuration faite contre sa personne en Thuringe, & inquiet des bruits sourds qui couroient qu'on tramoit encore quelque chose contre lui, il fit venir quelques-uns des principaux Saxons qu'il avoit faits prisonniers, & leur dit qu'il étoit étonné de la folie & de l'extravagance de leurs compatriotes, qu'il avoit ci-devant regardé comme ses sujets, & qu'il ne haïssoit nullement encore malgré tout ce qui s'étoit passé. Il les chargea d'aller dans le Nord de la Saxe, trouver Witikind & Albion, & de les engager à venir le trouver pour savoir d'eux comment il pourroit sauver le reste de leur Nation (*d*). Les Députés s'étant rendus auprès d'eux, ces deux Chefs furent surpris de la proposition, ils n'avoient nullement envie de se mettre entre les mains du Roi, mais ils ne vouloient pas non plus être les auteurs de la ruine totale de leur Pays, desorte qu'ils demanderent des ôtages pour leur sureté. Le Roi reprit alors le chemin de la France pour leur donner le tems de revenir de leur frayeur, & envoya au delà de l'Elbe un Seigneur de sa Cour pour y conduire les ôtages. Witikind & Albion se rendirent alors en France, & allerent se présenter au Roi. Il les reçut avec bonté, loua leur courage, leur prudence & leur fermeté, leur amour de la liberté, & les assura de sa faveur & de sa protection. Peu après ils se firent instruire & baptiser, & étant retournés dans leur Pays ils maintinrent les peuples dans la soumission, & favoriserent les progrès de l'Evangile avec beaucoup de

Révolte générale de cette Nation.

(*a*) *Eginard* ad ann. 782.
(*b*) Le même.
(*c*) Annal. Fuld. Monach. Engolism.
(*d*) Poeta Saxo.

SECTION III. *Le regne de* Charlemagne.

zele & de fidelité, pendant plusieurs années (*a*). Délivré de ces embarras, le Roi obligea les Bretons de se soumettre, appaisa quelques mouvemens en Aquitaine, sans répandre de sang, & tint en respect le Duc de Baviere, qui avoit intrigué avec les Saxons (*b*).

Charles *passe encore en Italie.*

Après avoir ainsi établi la tranquillité dans ses Etats, Charles fit un nouveau voyage en Italie, passa les Fêtes de Noël à Florence, qu'il ordonna de faire rebâtir, & vint à Rome faire la fête de Pâques (*c*). Le peuple le reçut avec des acclamations & des marques de joie, qui pouvoient être très-sinceres; mais le Pape & les principaux de Rome ne virent pas sans une grande inquietude leur Maître. Le Roi n'ignoroit pas les intrigues qui se fesoient; & que ceux qui lui marquoient le plus d'empressement, avoient le plus de part à ce qui se tramoit contre lui. Il savoit que l'Impératrice Irene, qui avoit envoyé renouveller l'alliance avec lui, avoit pris des engagemens pour soutenir Adalgise fils de Didier; il étoit informé qu'Aragise, Duc de Bénevent, qui avoit épousé une sœur de ce Prince, étoit entré dans le complot; & il ne doutoit pas que Tassillon, Duc de Baviere, qui avoit épousé une autre sœur d'Adalgise ne fût de la partie; enfin il n'ignoroit pas que le Pape Adrien & les Romains, qui lui avoient tant d'obligation, étoient instruits de ces cabales, & qu'ils souhaittoient secretement qu'elles réussissent (*d*). On l'avoit vu en Italie comme un grand Capitaine, & alors il se montra aussi grand Politique. Ayant fait assembler le Senat de Rome, il exposa aux Sénateurs la trâhison du Duc de Bénevent, produisit les preuves qu'il en avoit, & leur demanda leur avis. Ceux qui étoient complices de la conjuration, pour paroitre innocens déclarerent qu'on ne pouvoit le traiter trop rigoureusement. Le Roi entra sur les terres du Duc, qui prit la fuite, mais il implora la clémence de Charles par des Députés; & quelques Evêques, par ordre secret du Pape, appuyerent ses sollicitations (*e*). Le Roi lui pardonna, & se fit donner ses deux fils en ôtage; il lui renvoya même l'aîné, & ne garda que Grimoald le Cadet, qu'il fit élever avec grand soin, le traitant avec autant de tendresse que s'il eut été son propre fils (*f*). Tassillon, appréhendant d'avoir été découvert, fit prier le Pape par ses Envoyés, de s'entremettre auprès du Roi en faveur de leur Maître; le Pape en parla à Charles, & ce Monarque demanda aux Ambassadeurs en sa présence, quelles assurances ils lui donneroient de la conduite de leur Maître pour l'avenir? Ils répondirent qu'ils n'etoient chargés de rien à cet égard (*g*). Le Pape se voyant commis, menaça d'excommunier le Duc, s'il manquoit jamais à la fidelité qu'il devoit au Roi. Charles reçut fort bien cette menace, sans considerer que le pouvoir qu'il reconnoissoit par là au Pape, pouvoit dans la suite se tourner contre lui-même & contre ses enfans (*h*). A son retour il passa par Pavie, & après avoir donné ses ordres à son fils Pepin & à ses Ministres, il repassa les Monts & revint en France, où tout étoit assez tranquille.

(*a*) Le même, *Eginard*. Vit. Caroli M.
(*b*) Annal. Loiselian. *Eginard* Annal.
(*c*) Annal. Fuld. *Anastas.* Vit. Hadriani I.
(*d*) *Eginard* l. c. Poeta Saxo, Annal. Loiselian.
(*e*) *Anastas.* l. c. *Eginard* Vit. Caroli M.
(*f*) Annal. Loiselian.
(*g*) *Eginard* ubi sup.
(*h*) Annal. Loiselian. *Anastas.* l. c.

Section III. *Le regne de* Charlemagne.

Le Roi pardonne à Taſſillon, *qui recommence ſes intrigues & eſt dépouillé de ſes Etats.*

Il tint après ſon retour une Diete à Worms; il y expoſa les ſujets de plainte qu'il avoit contre le Duc de Baviere, & déclara que puiſque la clémence ne ſervoit de rien, il étoit réſolu de le châtier. Il avoit pris ſes meſures d'avance; Pepin fit filer des Troupes vers la Baviere par la Vallée de Trente; une Armée de François Auſtraſiens & de Saxons s'aſſembla ſur le bord du Danube, & le Roi marcha en perſonne avec une autre Armée juſqu'à la riviere de Lech (*a*). Taſſillon vit bien qu'il étoit perdu, enſorte qu'au lieu d'entreprendre de ſe défendre, il vint ſe jetter aux pieds du Roi, & eut recours à ſa clémence. Le Roi en eut pitié, & après lui avoir remis devant les yeux ſes trahiſons, il l'obligea de lui donner ſon fils aîné en ôtage; & après lui avoir fait rendre hommage & reçu de nouveau ſon ſerment de fidelité, il le renvoya dans ſes Etats, en l'aſſurant qu'il oublioit le paſſé (*b*). Mais il ne fut pas plutôt retourné en Baviere, qu'il recommença ſes intrigues. Il engagea les Huns à venir faire une irruption en Germanie, tandis que lui de ſon côté entreroit avec une Armée ſur les terres de France, & qu'Adalgiſe avec les Grecs & les Seigneurs Lombards de ſa Faction attaqueroient Pepin. Les Bavarois eux-mêmes, prévoyant la ruine de leur Pays, informerent le Roi de tout. Le Duc ne ſe défiant de rien vint à une Aſſemblée que le Roi convoqua à Ingelheim voulant par là ôter tout ombrage; mais il n'y fut pas plutôt arrivé qu'on l'arrêta. Ayant été convaincu par le témoignage de ſes propres ſujets, il fut condamné à perdre la tête; le Roi commua la peine, & le confina avec ſes deux fils pour le reſte de leurs jours dans un Couvent. La Ducheſſe, qui étoit la cauſe de ſes malheurs, eut apparemment le même ſort; & la Baviere fut annexée à la Couronne de France (*c*). Selon toutes les apparences, on auroit douté depuis de la réalité de cette Conjuration, ſi les événemens qui arriverent n'en avoient fourni la preuve. Les Huns firent une terrible irruption, & après avoir été battus deux fois avec un grand carnage, ils vinrent fondre en Baviere, pour venger le Duc & ſe venger eux-mêmes. Les Bavarois, aſſurés d'être ſoutenus, les reçurent ſi vigoureuſement, que la plupart périrent (*d*). Adalgiſe débarqua auſſi en Italie avec une Armée de Grecs, bien qu'Aragiſe & ſon fils fuſſent morts. Charles contre l'avis de tout les Seigneurs donna l'inveſtiture des Etats du Duc à Grimoald ſon autre fils. La mere de ce jeune Prince comptoit avoir du crédit ſur ſon eſprit, & Charles ſe repoſoit ſur les obligations qu'il lui avoit. Le Duc répondit à l'attente du Roi; il commanda l'avant garde de l'Armée Françoiſe; la Grecque fut entierement défaite, le Général périt, & Adalgiſe ayant eu le bonheur de ſe ſauver, renonça à l'eſpérance de rétablir le Royaume des Lombards (*e*). 788
Cette année fut une des plus heureuſes de la vie de Charles. Vers la fin de l'année il alla à Aix-la-Chapelle, où il fit quantité de beaux réglemens pour maintenir le bon ordre dans ſes vaſtes Etats, & la Diſcipline dans

(*a*) Annal. Fuld. *Eginard* l. c.
(*b*) Annal. Loiſelian.
(*c*) *Eginard* ubi ſup.
(*d*) Annal. Fuld. *Eginard* Vit. Caroli M.
(*e*) Annal. Loiſelian. *Anaſtaſ.* Vit. Hadriani I. *Eginard.* Annal.

SECTION III. *Le regne de Charlemagne.*

l'Eglise (*a*). A son dernier voyage à Rome le Pape lui avoit fait présent d'un Code ou d'une Collection des Canons des Eglises d'Orient & de celles d'Afrique, il en tira ceux qu'il goûta le plus, & les appliqua à l'usage de l'Eglise de ses Etats, & les fit confirmer par l'Assemblée (*b*). Il introduisit aussi le Chant Grégorien, au lieu de celui qui avoit été jusques là en usage en France, & il fit ce changement plus par son exemple que par autorité; dans son dernier voyage à Rome, il avoit permis aux Chantres de sa Chapelle de disputer le prix aux Chantres Romains, & ayant prononcé en faveur des derniers, il engagea son Clergé à suivre son avis (*c*).

Application du Roi aux affaires du Gouvernement.

Le repos dont ce Monarque jouissoit lui donna le loisir d'exécuter bien des choses, qu'il rouloit depuis longtems dans son esprit. Nous avons déja dit que c'étoit un génie universel; il faut en donner des preuves. La forme de Gouvernement qu'il établit dans chaque Pays, suivit immédiatement la conquéte, & par-là il s'en assura. Il avoit grand soin de prendre connoissance des fautes & des abus du Gouvernement précédent, & n'en avoit pas moins à y remedier efficacement (*d*). Il donnoit une attention particuliere à tout ce qui concernoit la Religion, & avoit de grands égards pour le Clergé, envers lequel il étoit fort généreux. Il fesoit la revision des Loix, & y changeoit ce qui lui paroissoit absolument nécessaire, sans aller au delà. Comme il savoit que le peuple est fort attaché aux anciennes coûtumes, & aux usages auxquels il est accoutumé dès l'enfance; il avoit grand soin de les maintenir, mais en même tems il vouloit que les Loix fussent en vigueur & que tout le monde y fut soumis. Il étoit extrémement sensible pour le commun peuple. & partout il tâchoit de contribuer à son soulagement & à son avantage. C'est ce qui l'engagea à faire réparer les grands chemins, à construire des ponts où il n'y en avoit point, à rendre les rivieres navigeables, & à encourager l'Agriculture & le Commerce (*e*). Comme il étoit toujours en action, il étoit à portée de voir si ses ordres étoient exécutés, & comme de rendre service au Public étoit la seule voie de la faveur, les Ducs & les Comtes se disputoient à l'envi à qui feroit le plus à cet égard. Pendant l'Eté il étoit communément en campagne, & alors son habillement & sa table n'étoient gueres au dessus de ce que pouvoit faire un particulier. Il étoit naturellement fort sobre, supportant la fatigue patiemment, & il en prenoit ordinairement sa bonne part. Durant l'Hiver & au Printems il tenoit ses Assemblées générales, & c'étoit-là qu'il fesoit paroitre une magnificence royale, qu'il proposoit les Loix qu'il croioit utiles à l'Etat, & qu'il accordoit aux autres la liberté d'en faire autant (*f*). Soit au Camp, soit à sa Cour, il avoit des heures reglées pour ses études, auxquelles il manquoit rarement. Il parloit & écrivoit bien en Latin, & fit même des vers en cette Langue; il entendoit le Grec, & avoit une teinture de toutes les sciences, mais l'Astronomie étoit son étude favorite (*g*).

Il

(*a*) Concil. Gall. T. II. in Capit. Aquisgran.
(*b*) *Eginard* ubi sup.
(*c*) Le même.
(*d*) Annal. Loiselian. *Eginard* Vit. Caroli M.
(*e*) *Flac. Albin.* Epist.
(*f*) *Eginard* Vit. Caroli M.
(*g*) Monach. Engolism.

Il fit venir d'Angleterre Alcuin ou Albin, dont il fit ſon compagnon & ſon Favori. Ce fut par ſon conſeil, qu'il fit des fondations publiques pour encourager les Sciences & en favoriſer les progrès. Il établit une eſpece d'Academie à ſa Cour, dont chaque membre prit le nom de quelque Auteur ancien, qui étoit le plus à ſon goût; l'un s'appelloit Ariſtote, un autre Auguſtin; Alcuin prit celui de Flaccus, qui étoit le ſurnom d'Horace, & le Roi lui-même prit le nom de David (*a*). Il prenoit lui-même la peine d'examiner les jeunes Seigneurs ſur leurs progrès, recompenſant l'application des uns, & rendant les autres diligens par des promeſſes; car il n'aimoit ni les reprimandes ni les punitions. Il établit dans toutes les grandes Abbayes, & dans les Cathedrales des Maîtres de Grammaire, d'Arithemetique, & pour les Elémens des belles Lettres; & pour faire voir combien cet objet lui paroiſſoit important, il compoſa lui-même une Grammaire. En un mot l'ignorance & l'oiſiveté étoient à ſes yeux les plus grands vices, & pour les prévenir, rien ne lui ſembloit trop petit pour n'en prendre pas connoiſſance. Il étoit curieux & judicieux, augmentant toujours le fond de ſes lumieres; avec cela il avoit ſi peu de jalouſie que de le vaincre en diſpute étoit un moyen infaillible de s'inſinuer dans ſes bonnes graces. Son pere Pepin, qui ſentoit que l'éducation lui manquoit à lui-même, en avoit donné une fort bonne pour ce tems-là à ſon fils. Les voyages fréquens de Charles en Italie, & la converſation des Savans de tout Pays, lui avoient inſpiré le bon goût; & les grands avantages qu'il avoit retirés de ſon application aux Sciences, fit qu'il regarda leur rétabliſſement comme ce qui feſoit la principale gloire de ſon regne (*b*). Ç'auroit été manquer à la juſtice due à ce Prince que de paſſer cet article ſous ſilence, & ce feroit paſſer les bornes de notre plan que de nous y étendre davantage.

SECTION III. *Le regne de* Charlemagne. — *Son amour pour les Sciences.*

A meſure que le Roi reculoit ſes frontieres, il ſe trouvoit de nouveaux ennemis ſur les bras. Les Abodrites, qui habitoient le Pays appellé aujourd'hui Mecklenbourg étoient alors ou Alliés ou Tributaires de la France; ils étoient fort inquiettés par les Vilſes, qui feſoient partie des Eſclavons, & qui occupoient les bords de la Mer Baltique (*c*). Ils s'en plaignirent à Charles, qui d'abord marcha à leur ſecours. Il paſſa le Rhin à Cologne, ſe fit joindre par un grand corps de Saxons, & fit jetter deux ponts ſur l'Elbe, qu'il eut ſoin de bien fortifier. Y avant laiſſé des Troupes pour les garder, il envoya de gros Partis faire le dégat ſur les terres des Vilſes. Ces Barbares en furent ſi conſternés, qu'ils ſe ſoumirent aux conditions qu'il leur voulut preſcrire, & lui donnerent des ôtages, enſorte qu'il étendit ſa domination juſqu'à la Mer Baltique (*d*). Les Huns lui donnerent bien plus de peine; ils inquietoient tellement la Baviere, qu'il jugea néceſſaire de les attaquer chez eux, il entra donc dans leur Pays, avec une Armée nombreuſe compoſée de la plupart des Nations qui relevoient de ſon Empire (*e*). Les Huns avoient une maniere toute particuliere de

Guerre avec les Abares. *Conſpiration du Prince* Pepin *& ſa punition.*

(*a*) *Leland* de Scriptor. Britann. C. 88. *Albin.* Epiſt.
(*b*) *Eginard* l. c.
(*c*) *Eginard* in Annal.
(*d*) Annal. Fuld. & Metenſ.
(*e*) Annal. Loiſelian *Eginard* Vit. Caroli M.

SECTION III. *Le regne de* Charlemagne.

fortifier leur Pays; c'étoient des retranchemens fort étendus, défendus par toute la Tribu dont ils enveloppoient les terres. Ces retranchemens furent attaqués & défendus avec une résolution égale, & là où on les força, il se fit un grand carnage. Le Roi marcha jusqu'à l'embouchure du Raab dans le Danube. En fesant marcher ses Troupes le long des deux bords du Danube, tandis que les Bavarois étoient sur une infinité de batteaux, il trouva moyen de fournir son Armée abondamment de provisions. Mais une espece de peste qui se mit parmi les chevaux, obligea le Roi de retourner à Ratisbonne, & il y passa l'Hiver. Ce fut là qu'il eut le plus cruel chagrin qu'il eût encore ressenti de toute sa vie (*a*). Un soir que le Roi étoit couché, il entendit du bruit près de sa chambre, s'étant levé promptement pour en savoir la cause, il trouva un Prêtre nommé Ardulfe, Lombard de nation, d'assez petite mine & mal habillé, qui demandoit avec beaucoup d'instance de parler au Roi. Charles le fit entrer, & le Prêtre lui raconta, que s'étant endormi dans le coin d'une Eglise, il avoit été réveillé par le bruit de plusieurs voix, & qu'il avoit vu le Prince Pepin, son fils aîné, qui avec ses Complices prenoient les dernieres mesures pour exécuter un dessein contre la vie du Roi. Que sur le point qu'ils se retiroient, il en avoit été apperçu, & que la plupart avoient été d'avis de se défaire de lui, mais que le Prince s'étoit contenté de lui faire prêter serment sur l'autel de garder le secret. Le Roi envoya sur le champ arrêter Pepin & ses Complices, & ayant été convaincus ils furent condamnés à la mort. Mais le Roi se contenta de releguer Pepin dans un Monastere, aimant mieux le voir vivre en pénitent, que mourir en parricide. Il recompensa peu après le Prêtre, en le fesant Abbé de Saint Denis (*b*). Ses deux fils, Pepin Roi de Lombardie, & Louis Roi d'Aquitaine, vinrent le trouver à Ratisbonne, sur la nouvelle qu'ils avoient eue de la conjuration. Tout y étoit assez tranquille, mais bientôt Charles eut de nouveaux chagrins (*c*).

Nouvelle révolte des Saxons suivie d'un grand carnage des deux côtés. 793.

On s'attendoit que les Abares, après ce qu'ils avoient souffert la campagne précédente, auroient envoyé des Ambassadeurs au Roi pour lui demander la paix. Mais au lieu de cela ils rentrerent dans leurs demeures & releverent leurs fortifications, résolus de mourir plutôt que d'abandonner leur Patrie. Charles se voioit avec peine engagé à agir contre des peuples si déterminés (*d*). Il chargea le Comte Theuderic de marcher avec un corps considerable de Frisons, pour aller joindre les Saxons, qui avoient très-bien fait la campagne précédente; mais la premiere nouvelle que le Roi reçut, fut que les Saxons s'étoient révoltés, que l'Armée du Comte avoit été défaite, & en grande partie taillée en pieces (*e*). Quelque tems après il reçut avis, que les Maures avoient enlevé ses conquêtes en Espagne, & fait des courses dans le Languedoc jusqu'à Narbonne (*f*). Les nouvelles d'Italie n'étoient pas non plus fort agréables, ensorte qu'après avoir vu ses Etats parfaitement tranquilles, il les vit attaqués presque de tous

(*a*) *Eginard* in Annal.
(*b*) Annal. Francor.
(*c*) Chronic. Moissiac.
(*d*) *Eginard* Annal. Annal. Loiselian.
(*e*) Annal. Bertin.
(*f*) *Roder. Tolet.* de reb. Hisp.

côtés. Sa conduite fut alors d'une grandeur ſans exemple; il envoya quelques habiles Officiers avec ſes ordres, à Pepin & à Louis ſes fils; & augmenta ſon Armée, qu'il rendit fort nombreuſe; mais il n'entreprit rien contre les Abares & les Saxons, afin de voir quel tour les affaires prendroient (*a*).

Section III. Le regne de Charlemagne.

Beau projet du Roi d'unir le Danube & le Rhin.

Comme il étoit ennemi de l'oiſiveté, & qu'il ſavoit que l'eſprit de mutinerie ſe gliſſe aiſément dans une grande Armée, qui eſt dans l'inaction, il employa ſes Troupes à l'exécution d'un projet, qu'il avoit formé depuis longtems, & qui ſera toujours honneur à ſa mémoire; c'étoit de faire un Canal de communication entre le Rhin & le Danube, & de joindre par ce moyen l'Océan avec le Pont Euxin; il prévoyoit les grands avantages que les peuples en retireroient dans la ſuite, & d'ailleurs ſon grand but étoit de réduire les Abares, dont il admiroit le courage & la valeur: il auroit donc voulu les convertir & les civiliſer (*b*). Le Canal devoit être tiré depuis la riviere Rednitz, dont la ſource eſt vers Weiſſembourg, juſqu'à la riviere d'Altmul. La premiere de ces rivieres ſe jette dans le Mein vers Bamberg, & le Mein dans le Rhin à Maience; la riviere d'Altmul ſe jette dans le Danube entre Ingolſtad & Ratisbonne. Le Canal devoit avoir trois-cens pieds de large, & s'étendre depuis Weiſſembourg juſqu'à la riviere d'Altmul, ce qui n'étoit pas deux lieues. Il ne ſe trouva que peu de roc dans toute la longueur du terrein, mais c'étoit par tout une terre ſi molle & ſi marécageuſe, qu'il étoit difficile de lui donner de la conſiſtance, deſorte que le tems étant alors fort pluvieux, & manquant des inventions qu'on a aujourd'hui pour faire écouler les eaux, le projet échoua, parceque tous les travaux qu'on feſoit pendant le jour, s'affaiſſoient & s'ébouloient pendant la nuit. Cependant la gloire d'avoir formé ce projet & d'en avoir tenté l'exécution eſt au deſſus de tous les accidens, & l'on doit rendre à la mémoire de ce Prince la juſtice de reconnoitre, qu'il fut du petit nombre de ces Grands hommes, qui s'intéreſſent au bonheur du Genre-humain, & qui travaillent à enrichir leurs conquêtes des monumens de leur munificence & de leur amour pour le bien public (*c*).

Evénemens divers.

Charles apprit en ce tems-là, que les Maures avoient été obligés de quitter le Languedoc parcequ'ils avoient été entierement défaits en Eſpagne, par Alphonſe le Chaſte Roi de Léon; enſorte que Louis Roi d'Aquitaine & ſes Miniſtres n'avoient pas eu grande peine à rétablir tout de ce côté-là. Les mécontens d'Italie ſe brouillerent entre eux, & le Pape Adrien reſta fermement attaché aux intérêts de la France, convaincu par expérience que c'étoit le ſeul appui ſur lequel il pût compter. Les nuages étant diſſipés auſſi de ce côté-là. Charles eut le loiſir de reprendre ſes grands projets; mais pour les exécuter plus aiſément, & pour effacer le ſouvenir du paſſé, il tint avec le conſentement du Pape un Concile à Francfort, où il préſida avec toute la majeſté des anciens Empereurs (*d*). Ce qui s'y paſſa n'eſt point à préſent de notre ſujet, tant parcequ'il s'agit

(*a*) *Eginard.* Vit. Caroli Magni.
(*b*) Chron. Moiſſiac.
(*c*) *Eginard* Annal.
(*d*) *Anaſtaſ.* in Vit. Hadriani I. Concil. Gall. T. II. *Eginard* Annal.

SECTION III. *Le regne de* Charlemagne.

d'affaires eccléſiaſtiques, que parceque cela appartient proprement à l'Hiſtoire d'Allemagne. Nous dirons ſeulement, que le Moine Taſſillon y renonça ſolemnellement à tous les droits qu'il pouvoit avoir ſur la Baviere, & que Faſtrade, quatrieme femme du Roi mourut, très-peu regrettée de ſon mari & de ſes ſujets, à cauſe de ſes vices & de ſon humeur cruelle.

Les Saxons ſont encore réduits & le Roi en fait transporter une partie hors de leur Pays. 794.

Tout étant prêt pour châtier les Saxons, le Roi entra en perſonne en Saxe avec une partie de ſon Armée, tandis que le Prince Charles ſon fils aîné, paſſa le Rhin à Cologne avec les Troupes qui étoient en France, & s'avança dans le Pays ennemi de l'autre côté. Les Saxons avoient auſſi aſſemblé toutes leurs forces réſolus d'éprouver le ſort d'une bataille. Mais la préſence de Charles leur fit tomber les armes des mains, & ils lui envoyerent des Députés pour demander pardon (*a*). Il le leur accorda à deux conditions. La premiere qu'ils recevroient de nouveau les Prêtres Chretiens, & donneroient des ôtages pour leur ſureté. La ſeconde, qu'il choiſiroit le tiers de leur Armée, pour les tranſporter où il jugeroit à propos. Cette condition, toute rude qu'elle étoit fut acceptée, & exécutée. Charles envoya ces Saxons ſur les côtes de Hollande & de Flandres, où ils furent de grand ſervice (*b*). L'année ſuivante ce Prince retourna en Saxe avec une Armée, & s'avança juſqu'aux bords de l'Elbe, pour y donner audience aux Envoyés des Eſclavons, & au Roi des Abodrites. Ce Prince avoit toujours été fort attaché à la France, & pour cela même haï des Saxons, qui l'aſſaſſinerent lorsqu'il venoit à l'Armée du Roi. Charles en fut ſi irrité, qu'il abandonna à ſes ſoldats tout le Canton des coupables, qui fut dévaſté (*c*). Il paroît par là que toutes les ſoumiſſions de cette fiere Nation n'avoient d'autre principe que la crainte, & qu'elle ne duroient qu'autant qu'ils étoient effrayés.

Mort du Pape Adrien I. 796.

Le Roi fut extrémement touché de la mort du Pape Adrien I. & il le témoigna par une Epitaphe qu'il lui fit en vers Latins, où l'on trouve plus d'amitié que d'élégance (*d*). Le jour même qu'Adrien expira, on élut à Rome Léon III. Il écrivit auſſitôt à Charles pour lui faire part de ſon exaltation, lui envoya les clés de la Confeſſion de Saint-Pierre, l'Etendard de la ville de Rome avec d'autres préſens, & le pria de députer quelque Seigneur de ſa Cour, pour recevoir en qualité de Patrice & de Protecteur du Saint Siege, le ferment de fidelité du Peuple Romain. Le Roi envoya d'abord ſon Secretaire Engilbert, Abbé de Saint Riquier; les inſtructions dont il étoit chargé étoient dreſſées avec beaucoup de pieté & de dignité; elles ſubſiſtent encore.

Les Abares ſubjugués & les Maures humiliés.

La guerre avec les Abares ou Huns fut en quelque façon terminée en ce tems-là. Henri Duc de Frioul remporta une grande victoire ſur eux, & ſe rendit maître de leur ville Capitale appellée Ringa; il y trouva d'immenſes richeſſes, qui étoient le fruit de leurs pillages, qu'ils avoient amaſſées depuis très-longtems (*e*). Pepin Roi d'Italie acheva de les ſubjuguer; dans une autre bataille il tua leur Khan, ce qui finit la guerre, & ſuivant

(*a*) *Eginard* Vit. Caroli M.
(*b*) Monach. Engolism.
(*c*) Annal. Fuld.
(*d*) *Eginard* Vit. Caroli Magni.
(*e*) Annal. Fuld. Monach. Engolism.

quelques-uns détruisit presque la Nation, qui fut comme exterminée. Il n'y eut qu'un Canton, dont le Chef nommé Theudon se soumit, & il fut baptisé avec tous ses sujets. Cet exemple n'empêcha pas les Saxons septentrionaux de reprendre encore les armes, & ils tuerent un Seigneur François, qui revenoit d'Ambassade; cette révolte donna lieu à l'ordinaire à des brigandages & à des massacres, & finit par une soumission forcée (a). Le Roi passa l'Hiver à Aix-la-Chapelle avec sa cinquieme femme; il y reçut diverses Ambassades, qui lui fesoient beaucoup d'honneur, & dont quelques-unes devoient lui faire grand plaisir. Du nombre des premieres fut celle d'Irene, Impératrice de Constantinople, qui envoya pour se justifier d'avoir fait crever les yeux à son fils, & de l'avoir déposé; elle fit proposer en même tems au Roi de l'épouser elle-même. Les Ambassadeurs furent très-bien reçus, quoique Charles sût très-certainement, qu'elle entroit actuellement dans des intrigues fort contraires à ses intérêts (b). On peut ranger parmi les Ambassades du second ordre, celles de plusieurs Seigneurs Maures, & les sollicitations d'accorder sa protection à d'autres; il les renvoya à son fils Louis, Roi d'Aquitaine, qui par son ordre passa les Pyrenées, & avec le secours des Naturels recouvra les Isles de Majorque & de Minorque, qui par là furent annexées aux Etats de Charles (c). Mais autant que ces événemens lui donnerent de joie, autant un autre lui fit de peine. Pascal & Campule, neveux du feu Pape Adrien I attaquerent le jour de la Fête de Saint Marc, le Pape Léon III dans les rues de Rome, & le trainerent dans l'Eglise du Monastere de S. Etienne, dans le dessein de lui crever les yeux & de lui arracher la langue, pour le garder prisonnier dans un Couvent; mais ayant été heureusement délivré par ses amis, le Duc de Spolete Général des Troupes Françoises, vint promptement & le prit sous sa protection. Le Pape partit peu après pour venir informer le Roi de son affaire; il alla trouver ce Prince à Paderborn, & en fut reçu avec de grandes marques de respect. Il le renvoya quelque tems après avec une nombreuse suite pour lui servir d'escorte, & nomma des Commissaires pour informer de ce qui s'étoit passé. Le Roi promit au Pape de passer en personne en Italie pour lui rendre justice, & pour regler les affaires, qui étoient fort brouillées (d).

Section III. Le regne de Charlemagne.

En ce tems-là les Normans, nom sous lequel étoient compris non seulement les peuples du Nord, mais quelques Tribus des Saxons, aussi bien que les Danois & peut-être d'autres Nations, commencerent à se rendre fameux par leurs pirateries. C'est ce qui obligea le Roi à pourvoir à la sureté des côtes; il fit bâtir des Forts à l'embouchure des rivieres, entretint des milices sur toutes les côtes, & des Vaisseaux pour croiser sur ces Pirates; & pour s'assurer de l'exécution de ses ordres, il alla en personne visiter les lieux (e). Au mois de Mars il acheva sa tournée, passa la Seine 800. à Rouen, & alla faire ses devotions à Saint Martin de Tours, où les Comtes de Bretagne, qui après s'être révoltés avoient été soumis, vinrent le

Mesures que le Roi prend pour la sureté de ses frontieres.

(a) *Eginard* Vit. Caroli M.
(b) Annal. Fuld.
(c) Limes Hispan.
(d) *Anastas* in Vit. Leon. III.
(e) Annal. Fuld. Monach. Engolism.

SECTION III. *Le regne de* Charlemagne.

saluer & lui faire des présens. La maladie & la mort de la Reine Lutgarde le retinrent à Tours plus longtems qu'il ne comptoit (*a*). Il revint par orleans & par Paris à Aix-la-Chapelle, & au mois d'Août il tint l'assemblée générale des Etats à Maience; il y déclara la résolution qu'il avoit prise de faire le voyage de Rome (*b*). Peu de jours après il se mit en marche, mais l'Histoire ne marque point la route qu'il prit pour se rendre en Italie, on sait seulement qu'il se rendit avec son Armée à Ravenne. Il détacha son fils Pepin, Roi d'Italie, pour aller réduire Grimoald Duc de Benevent; ce que ce Prince exécuta sans qu'il trouvât de résistance (*c*).

Le Pape le couronne Empereur d'Occident.

Charles s'avança avec le reste de son Armée vers Rome; le Pape Léon III vint au devant de lui, & le Roi fit son entrée dans cette ville le 24 de Novembre (*d*). Après avoir employé quelques jours à examiner les informations qu'on avoit faites sur l'attentat commis contre la personne du Pape, le Roi tint une Assemblée publique; & personne ne s'étant porté pour accusateur, le Pape déclara de son propre mouvement, & sous serment, qu'il n'avoit ni commis, ni fait commettre les crimes dont on le chargeoit (*e*). On fit ensuite le procès aux assassins, & ayant été convaincus devant le Roi, ils furent condamnés à la mort; mais le Pape pria Charles de leur accorder la vie, & même de se contenter de les exiler, pour n'avoir plus rien à craindre de leur part (*f*). Cette scene assez extraordinaire fut suivie le jour de Noël d'une autre d'un bien plus grand éclat. Le Roi étant allé à l'Eglise pour y assister à la Messe, comme il étoit à genoux devant l'autel, le Pape s'approcha de lui & lui mit une couronne sur la tête; aussitôt tout le peuple se mit à crier, Vive Charles Auguste, cou-„ ronné de la main de Dieu, vie & victoire au grand & pacifique Em-„ pereur des Romains!" Pendant ces acclamations, ce Prince s'étant assis sur une espece de trône qu'on lui avoit préparé, le Pape vint lui rendre les respects, que ses prédécesseurs avoient coutume de rendre aux Empereurs, & il lui déclara en le saluant, que desormais au lieu du titre de Patrice des Romains, on lui donneroit celui d'Empereur & d'Auguste. Il lui présenta l'habit Impérial dont il le revêtit, & avec lequel il retourna à son Palais aux acclamations du Peuple (*g*). Eginard son Secretaire déclare que ce Prince ignoroit absolument le dessein du Pape, qu'il en eut même du chagrin, & protesta que s'il avoit prévu la chose il ne seroit pas venu à l'Eglise nonobstant la solemnité de la Fête. La raison qu'on en donne, c'est que cette cérémonie n'ajoutoit rien à sa puissance, & ne servoit qu'à lui conférer & à ses descendans un titre pompeux, qui pouvoit être suivi de bien des inconvéniens (*h*). Nous ne déciderons point si, tout bien considéré, ce récit mérite créance, nous en laissons l'Historien responsable. Ce qu'il y a de certain c'est que Charlemagne ne voulut jamais se désister de ce titre, & qu'il prétendit être reconnu en qualité d'Empereur par les

(*a*) *Eginard* Vit. Caroli M.
(*b*) Annal. Loiselian. Monach. Engolism.
(*c*) Annal. Bertinian.
(*d*) *Eginard* l. c. Annal. Fuld.
(*e*) *Anastas.* Vita Leon. III. Monach. Engolism.
(*f*) Annal. Loiselian. Monach. Engolism.
(*g*) Annal. Metens. *Eginard* Annal. *Anastas.* l. c.
(*h*) *Eginard* Vit. Caroli Magni.

Empereurs d'Orient, & traita toujours avec eux d'égal à égal. A son retour il passa à Pavie, où il fit quelques additions aux Loix des Lombards.

SECTION III. *Le regne de* Charlemagne.

Les Maures ayant renoncé à l'hommage qu'ils avoient rendu à son pere, Louis d'Aquitaine fut obligé de tourner ses armes contre eux, & après une longue & sanglante guerre, il les obligea de se soumettre, & rétablit les choses à peu près sur le méme pied ou Charlemagne les avoit laissées (*a*). Pepin Roi d'Italie réussit plus promptement. La ville de Rieti dans le voisinage des terres des Grecs se révolta à leur instigation, Pepin y alla avec des Troupes, la prit avec tous les Forts qui la couvroient, & après en avoir fait sortir les habitans, il la réduisit en cendres (*b*). Le Gouverneur & celui de Barcelone, qui avoient été les auteurs des troubles furent envoyés par les deux jeunes Rois à l'Empereur. Ce Monarque eut de plus la satisfaction de recevoir des Ambassadeurs du Roi de Perse; il les amena d'Italie, & leur fit voir la France & la Germanie. Entre autres divertissemens qu'il leur donna, fut la chasse des Buffles ou Bœufs sauvages, qui les mit en grand danger de la vie, & l'Empereur qui vint à leur secours courut plus de risque encore; il auroit suivant les apparences perdu la vie, si un Seigneur nommé Isembard, alors disgracié & dont les biens avoient été confisqués, qui se trouva en cet endroit par hazard, n'avoit tué un de ces furieux animaux, dans l'instant qu'il étoit sur le point de fondre sur l'Empereur & de crever son cheval. Charlemagne recompensa ce service, fit rendre à Isembard tous ses biens & le combla de nouveaux bienfaits (*c*). Les Ambassadeurs de Perse étoient gens de sens, & ayant été traités avec mépris dans quelques lieux où ils avoient passé en venant d'Italie, ils lui témoignerent qu'ils étoient surpris, qu'on le respectât si peu dans le cœur de ses Etats; sur quoi l'Empereur cassa les Gouverneurs, & condamna à une grosse amende les Evêques qui avoient donné lieu à ces plaintes (*d*). L'Empereur envoya ensuite des Ambassadeurs au Roi de Perse lequel leur déclara qu'il cedoit à leur Maître toute son autorité dans la Terre Sainte. C'est ce qui a fait imaginer à des Auteurs Romanesques, que Charlemagne y alla en personne, & la conquit sur les Infideles; sans considerer que le fait simple, étoit infiniment plus honorable à l'Empereur que leur ridicule fable (*e*).

Il reçoit des Ambassadeurs du Roi de Perse.

Le caractere remuant de Grimoald Duc de Benevent, & ses intelligences avec les Grecs, déterminerent Charlemagne à penser sérieusement à le dépouiller de son Duché, & à chasser les Grecs des terres qu'ils avoient, c'est-à-dire à se rendre maître absolu de toute l'Italie (*f*). Il ne put tenir son dessein si secret, que l'Imperatrice Irene n'en eût avis; c'étoit la femme la plus rusée de son tems; & elle croioit que Charlemagne avoit été plus d'une fois sa dupe dans les negociations qu'ils avoient eues ensemble (*g*). Pour parer le coup dont elle étoit menacée & se mettre en sureté, elle en-

Il oblige l'Empereur Nicephore *à le reconnoître.* 802.

(*a*) *Eginard* in Annal.
(*b*) Le même Vit. Caroli M. Monach. Engolism.
(*c*) Monach. Sangall. de reb. Caroli M.
(*d*) Le même.
(*e*) *Daniel* T. II. p. m. 330.
(*f*) Le même.
(*g*) *Theophan.* Chronogr.

Section III. Le regne de Charlemagne.

voya un Seigneur de distinction pour proposer à Charlemagne de l'épouser. Ce Monarque, qui depuis deux ans étoit veuf, & aimoit beaucoup le sexe, accepta d'abord la proposition, & envoya deux Ambassadeurs à Constantinople pour conclure l'affaire. Irene se trouva donc atrappée malgré toute son habileté; Charlemagne n'étoit pas homme à se laisser duper, parceque quand il entreprenoit quelque chose d'important, il prenoit les mesures nécessaires soit qu'il réussit soit qu'il échouât; c'étoit-là le grand secret de son Gouvernement, qui l'empêcha d'être jamais surpris (*a*). Dans l'affaire dont il s'agit, il prit si bien ses précautions, que selon toutes les apparences, quelles que fussent les intentions d'Irene, elle auroit été obligée de l'épouser, si par une conspiration exécutée dans une seule nuit Nicephore ne l'avoit déposée & ensuite releguée dans l'Isle de Metelin. Cela ne changea rien aux projets de Charlemagne, qui fit des préparatifs si formidables, que Nicephore fut obligé de lui donner le titre d'Auguste, & de regler les limites des deux Empires par un Traité, à sa satisfaction. Cette paix ne dura pas néanmoins longtems (*b*).

Il oblige le Roi des Danois de faire la paix.

Dans ces entrefaites, Godefroi Roi des Danois ou Normans, projetta de faire par mer & par terre une invasion sur les terres de l'Empereur. Mais avant que de rien entreprendre il engagea par ses intrigues les Saxons à se révolter pour la huitieme fois; mais l'Empereur entra si brusquement avec une nombreuse Armée dans leur Pays, qu'après avoir perdu beaucoup de monde, ils furent obligés de se soumettre (*c*). Il les châtia, en en fesant transporter plusieurs milliers en Suisse, en Picardie & dans les Pays-Bas. Il fit passer en même tems les Abodrites en Saxe; & par là affoiblit tellement les Saxons, qu'ils furent dans l'impuissance de se soulever dans la suite (*d*). Cependant les Gardes postés sur les côtes, agirent avec tant de vigilance & d'intrépidité, que les Normans voyant qu'il étoit impossible de rien faire, jugerent à-propos de faire la paix. Godefroi eut d'abord dessein de venir trouver en personne l'Empereur, qui s'étoit avancé jusqu'à l'Elbe. Le Danois s'avança aussi avec une nombreuse Cavalerie; mais sur quelque défiance qu'il eut, ou qu'il affecta, ils traiterent par Députés, & l'on conclut une espece de Convention, par laquelle on stipula que les sujets de l'Empereur ne feroient point de courses sur les terres des Normans, & que ceux-ci n'insulteroient point avec leur flottes les côtes des Etats de Charlemagne (*e*). Convention fondée sur l'intérêt réciproque des deux Parties, & qui subsista tant qu'on l'envisagea sous ce point de vue.

Il regle le partage de ses Etats entre ses trois fils. 806.

L'Empereur malgré la vigueur de sa constitution, commençoit à sentir que les grandes fatigues, & les excès avec les femmes l'avoient affoibli, il tint une Assemblée à Thionville, où il regla par un Testament en bonne forme le partage de ses Etats entre ses fils. Il donna à Louis l'Aquitaine & la Gascogne, avec les Marches d'Espagne. A Pepin tout ce qu'il possedoit en Italie, la plus grande partie de la Baviere, & le Pays habité aujourdhui par les Grisons. Il laissa à Charles la Neustrie, l'Austrasie, la Thu-

(*a*) *Hadr. Valesii* Gesta Francor.
(*b*) *Theophan.* Chronogr.
(*c*) Hist. de Conversione Boiorum.
(*d*) *Eginard* Annal.
(*e*) Annal. rer. Francor.

Section III. *Le regne de Charlemagne.*

Thuringe & tout le reste; comme il étoit l'aîné, il étoit aussi le plus puissant des trois. Tout est énoncé dans ce Testament avec clarté, & on y trouve toutes les précautions possibles pour prévenir les démêlés entre les trois Princes, & ce qui regarde leur succession en cas de mort. Après que ce Testament eut été lu publiquement dans l'Assemblée, Charlemagne le signa & tous les Seigneurs y souscrivirent aussi; ensuite il l'envoya par son Secretaire à Rome, pour que le Pape le signât (*a*). Ce qu'il y a de remarquable dans cette Piece, c'est non seulement qu'il n'y est fait aucune mention de la qualité d'Empereur, mais que Charlemagne s'y réserve en termes exprès durant sa vie l'Autorité Souveraine sur les trois Rois & sur leurs Etats. La même année, les Rois d'Aquitaine & d'Italie, qui avoient assisté à l'Assemblée de Thionville retournerent dans leurs Etats, & remporterent divers avantages sur les Infideles; Pepin les chassa de l'isle de Corse, & Louis les défit en Catalogne (*b*). Le Prince Charles fit aussi une expédition en Bohéme, & y défit les Esclavons qui s'étoient révoltés; leur Duc y périt. Pendant l'Hiver on vit arriver encore à Aix-la-Chapelle des Ambassadeurs du puissant Prince, que les Historiens François appellent Roi de Perse, & qui est si célebre dans les Auteurs Orientaux sous le nom de Calife Aaron al Rashid. Ces Ambassadeurs furent reçus avec beaucoup de distinction & traités magnifiquement, parmi les présens qu'ils apporterent il y avoit un Horloge, le premier qu'on eut vu en France (*c*).

Précautions contre les Normans; & autres événemens.

L'année suivante, Louis Roi d'Aquitaine eut la guerre avec les Maures en Catalogne, & la fit assez heureusement; dans le même tems, l'Empereur lui donna avis qu'une Flotte de Normans fesoit voile vers les côtes d'Aquitaine; il prit de si bonnes précautions, que ces Pirates ne purent faire aucune peine à ses sujets (*d*). Comme nous avons employé déja plusieurs fois le nom de Normans, il faut observer que nous nous sommes conformés en cela aux Historiens François qui parlent de ce tems-là, car ils appellent tous les peuples du Nord indifféremment Normans. Il n'importe même gueres pour l'Histoire d'entrer dans des recherches minucieuses sur ce sujet, puisque l'usage de ce tems-là rend celui de ce nom nécessaire, parceque le sens en étant une fois déterminé, il ne peut donner lieu à aucune méprise. Il y eut aussi vers ce tems-là quelques nouvelles brouilleries en Italie, que les Historiens attribuent aux Venitiens. Par le dernier Traité, on leur avoit permis de se gouverner par leur Loix sous l'autorité de leurs Ducs, mais en même tems ils devoient rendre hommage aux deux Empires, comme cette sujettion leur déplaisoit & qu'ils avoient envie d'être indépendans, ils comprirent qu'ils étoient intéressés à fomenter de nouvelles brouilleries entre les deux Puissances. Le Pape Léon, prévoyant les conséquences de ces intrigues, crut devoir faire le voyage de France, pour donner à l'Empereur une idée juste de l'état des affaires en Italie. En conséquence des lumieres qu'il lui donna, Charlemagne fit avertir Pepin de tenir sa Flotte en bon état, comme le moyen le plus sûr

(*a*) *Goldast.* T. I. p. 145.
(*b*) *Daniel* T. II. p. m. 351 & suiv.
(*c*) Monach. Sangall. Poeta Saxo.
(*d*) *Eginard* Annal.

SECTION III. *Le regne de Charlemagne.*

de maintenir la tranquillité dans ſes Etats; il ſuivit ce conſeil, & par là repouſſa les Maures & les Grecs, toutes les fois qu'ils entreprirent de l'inquieter (*a*). Charlemagne eut ſoin de pourvoir de la même maniere à la ſureté du reſte de ſes vaſtes Etats; il avoit des ports à l'embouchure de toutes les grandes rivieres (*b*), des Garde-côtes, des Fortifications ſur les côtes, & des Milices à portée de les défendre.

Guerre avec Godefroi *Roi des Danois ou Normans.*

Il parut bientôt que l'Empereur avoit eu raiſon de ſe précautionner contre les Normans. Leur Roi Godefroi, auquel les peuples Normans donnoient un autre nom, ainſi que nous le verrons en ſon lieu, eut la hardieſſe non ſeulement de rompre avec la France, mais d'entreprendre une guerre ſuivie. Il commença par ſe jetter dans le Pays des Abodrites, qui de toutes les nations de la Germanie avoient toujours été les plus fideles à la France, en chaſſa Traſicon un de leurs Ducs, en fit pendre un autre nommé Godelaibe, qui avoit voulu s'oppoſer à ſon paſſage, & contraignit une grande partie du Pays à ſe ſoumettre à ſa domination; il auroit même pouſſé ſes conquêtes plus loin, ſi l'Empereur n'eût envoyé Charles ſon fils aîné avec une Armée, qui s'avança vers l'Elbe (*c*). Sur cette nouvelle Godefroi, qui avoit perdu beaucoup de monde dans le cours de cette campagne ſe retira dans ſes Etats, il y prit les précautions d'un Prince habile & courageux, pourvut à la défenſe de ſes propres domaines, & ſe ménagea les moyens de faire au Printems une nouvelle irruption ſur les terres de l'Empereur. Le Prince Charles; ayant fait conſtruire une Forteresse ſur l'Elbe, à l'endroit où eſt à préſent Hambourg, ou proche
808. de là, s'en retourna, & mit ſes Troupes en quartier d'Hiver (*d*). Louis, Roi d'Aquitaine entreprit en perſonne une nouvelle expédition contre les Maures, ſur leſquels il reprit quelques villes. Pepin Roi d'Italie, ſoutenu de la Flotte de ſon pere, repouſſa les Maures & les Grecs, & remporta quelque avantage ſur les Vénitiens, parceque leur Général ſe feſoit une peine de combattre en perſonne ſur mer. Cette même année Eadulfe Roi de Northumberland, ayant été détrôné & chaſſé par ſes ſujets, fut rétabli par l'entremiſe de l'Empereur & du Pape (*e*). Car pendant tout le cours de ſon regne Charlemagne vécut en fort bonne intelligence avec les Rois Saxons d'Angleterre.

Continuation de la guerre & autres évé nemens.

Au Printems il y eut une négociation entre l'Empereur & le Roi des Danois, pour faire la paix; le dernier la rompit. Charlemagne ayant menacé de venir en perſonne ſur les frontieres pour terminer leurs différends Godefroi répondit, qu'il lui épargneroit peut-être cette peine, en venant ſe préſenter à la tête de ſon Armée devant Aix-là-Chapelle (*f*). Ce fut en effet l'ennemi le plus redoutable, auquel l'Empereur eut à faire durant le cours de ſon long regne. Il l'empêcha néanmoins de faire l'irruption qu'il méditoit, & fit marcher au delà de l'Elbe une grande Armée ſous la conduite du Comte Egbert, tandis que le Duc Traſicon à la tête de ſes ſujets & des Saxons, reconquit tout le Pays, dont Godefroi s'étoit rendu maître

(*a*) Vita Ludovici Pii.
(*b*) *Eginard* ubi ſup.
(*c*) Annal. Metenſ.
(*d*) Poeta Saxo.
(*e*) Vit. Alfredi Magni.
(*f*) Annal. Bertin. *Eginard* Vit. Caroli M.

l'année précédente, & lui donna de l'occupation chez lui. Les Grecs firent une descente proche de Ravenne, dans le dessein d'attaquer Comachio, mais ils furent battus & obligés de regagner leurs Vaisseaux. Les Maures firent aussi une descente dans l'isle de Corse, & en ravagerent une grande partie (a). En Espagne, le Roi d'Aquitaine tâcha de reprendre Tortose, que les Maures avoient surprise durant l'Hiver, mais il fut obligé d'abandonner son entreprise; un de ses Généraux ne réussit pas mieux à Huesca (b). Charlemagne tint en ce tems-là un Concile à Aix-la-Chapelle, où il fit paroitre un grand zele pour la Doctrine & la Discipline de l'Eglise. Il donnoit aussi beaucoup de tems à revoir les différentes Loix, qu'on suivoit dans ses vastes Etats, & il y fit les changemens qui lui parurent nécessaires; car il persista toujours dans la maxime de gouverner chaque Peuple selon ses loix particulieres, sans y faire d'autres altérations que celles qui étoient absolument nécessaires pour leur avantage (c). Il écoutoit aussi les rapports des Gouverneur de Provinces, & des Juges; les plaintes de ceux qui se croioient lésés, Laïques ou Ecclésiastiques, & il avoit des tems reglés pour répondre aux requêtes qu'on lui présentoit. Il est étonnant, que malgré cette multitude d'affaires, il trouvât le tems de recueillir comme il fit, tous les anciens Poëmes, qui contenoient les actions de ses prédécesseurs, dans la vue de completer l'Histoire de la Monarchie, & c'est une grande perte pour la postérité que ces Recueils ayent péri (d). C'est la marque la plus sûre d'un génie universel de trouver du tems pour tout; les Etats de Charlemagne étoient beaucoup plus grands que ceux d'aucun Monarque Chretien, & leur étendue étoit encore au dessous de sa capacité.

Section III. Le regne de Charlemagne. 809.

Le commencement de l'année suivante ne promettoit rien de bon. Le Gouverneur de la Marche Espagnole étant mort, le Gouverneur Maure de Saragosse & de Huesca, s'empara de toute cette frontiere, & témoigna ne la tenir que comme Vassal de l'Empereur. Les Gascons commençoient aussi à cabaler, & ne respectoient que peu ou point les ordres du Roi Louis; le Parti des Grecs avoit prévalu en Italie; & le Roi Pepin ayant fait venir la meilleure partie des Troupes qu'il avoit dans les Isles, les Maures profiterent de l'occasion pour subjuguer presque toute celle de Corse (e). Pour rendre la face des affaires plus fâcheuse, tout le Nord étoit en mouvement, ce qui mettoit l'Empereur hors d'état d'envoyer à ses fils les secours dont ils avoient besoin. Cependant Charlemagne, sans se déconcerter, s'appliqua courageusement à disposer tout pour soutenir de tous côtés son Empire, & en attendant l'orage se dissipa peu à peu. Louis Roi d'Aquitaine entra dans les montagnes des Gascons, avec une bonne Armée; comme ils ne pouvoient lui résister, ils prirent la fuite, bien résolus d'attaquer l'Armée quand elle repasseroit les Monts. Louis ne prit pas la peine de les poursuivre; il n'en prit qu'un seul, qu'il fit pendre sur le champ, & fit savoir aux autres qu'on traiteroit de la même maniere tous ceux qu'on prendroit (f). On se saisit de plusieurs de leurs femmes & de leurs enfans pour

Succès des Rois d'Aquitaine & d'Italie contre les Maures & les Grecs. 810.

(a) Vit. Ludovici Pii.
(b) La même.
(c) *Eginard* ubi sup.
(d) Monach. Sangall.
(e) Monach. Engolism.
(f) Vita Ludovici Pii.

SECTION III *Le regne de Charlemagne.*

servir d'ôtages pendant la marche, desorte que l'on repassa sans aucune perte, & les Gascons jugerent à-propos de rentrer dans le devoir. Pepin n'eut pas moins de bonheur contre ses ennemis, tellement que Nicephore envoya des Ambassadeurs à Charlemagne, avec lequel ils conclurent la paix. Il n'en fut pas de même de Godefroi, Roi des Normans, contre lequel l'Empereur se précautionna en fesant passer une Armée au delà de l'Elbe, & avancer divers Corps de Troupes sur les frontieres (*a*).

Irruption fâcheuse du Roi des Normans, qui est assassiné.

Ce Prince, qui ne le cedoit point à Charlemagne, pour les qualités guerrieres, laissa un bon nombre de Troupes pour seconder les Esclavons, avec des ordres sur la maniere dont ils devoient se conduire. Il embarqua l'élite de son Armée sur deux-cens Vaisseaux; & avant que l'Empereur en eût avis, il attaqua les Isles de la côte de Frise, s'en empara, & passa sur le Continent. Les François & les Frisons assemblerent à la hâte des Troupes, qui furent défaites, ce qui jetta la consternation dans tous les Pays voisins (*b*). Charlemagne fit marcher autant de Troupes qu'il lui fut possible au delà du Rhin, pour faire tête à un ennemi si hardi. Mais dans le tems qu'il s'attendoit à une bataille décisive, il apprit que les Normans avoient abandonné leurs conquêtes & s'étoient rembarqués. La cause de cette prompte retraite fut que Godefroi avoit été assassiné par un de ses Gardes. Le fils de ce Prince, qui étoit d'un autre caractere que lui, fit d'abord savoir à Charlemagne qu'il étoit sincérement porté à faire la paix, & l'Empereur lui fit répondre qu'il étoit dans les mêmes dispositions; desorte qu'on cessa les hostilités, en remettant les Conférences jusqu'au Printems (*c*).

Mort de Rotrude & le Pepin Roi d'Italie.

810.

La joie que Charlemagne en eut fut bien troublée par la mort de la Princesse Rotrude sa fille, & par celle de son fils Pepin, Roi d'Italie, qui joignoit à beaucoup de courage & d'habileté à la guerre, un profond respect & un extrême attachement pour son pere. Il laissa un fils nommé Bernard & cinq filles. Charlemagne en fut affligé à un point, qui démentoit sembloit il sa fermeté ordinaire, mais ce n'étoit pas un de ces Héros, qui se piquent d'être insensibles, ou un de ces Politiques qui dissimulent les sentimens les plus naturels. Il pleura son fils, & déclara Bernard, quoiqu'encore enfant & fils naturel, Roi d'Italie (*d*). Il y a tout lieu de penser que Louis Roi d'Aquitaine, en qui il avoit une grande confiance, acquiesça à cet arrangement.

Paix avec le Roi des Normans. Mort du fils aîné de l'Empereur, & autres évènemens.

811.

Au commencement du Printems, on tint des Conférences dans le Jutland pour regler les conditions de la paix avec le nouveau Roi des Normans; douze Commissaires de chaque parti en furent chargés, & conclurent aussi une paix stable. Cela n'empêcha pas l'Empereur d'envoyer trois Armées, en trois différens endroits de ses Etats; une au delà de l'Elbe; une autre en Pannonie pour terminer des différends entre les Huns & les Esclavons; la troisieme en Bretagne pour appaiser quelques troubles, qu'on y avoit excités, dans le tems que les affaires de l'Empereur paroissoient en mauvais état. Durant ce tems-là Charlemagne alla visiter les côtes, & voir à Boulogne les Vaisseaux qu'il avoit fait bâtir. Il y fit rétablir une ancienne

(*a*) *Eginard* Vit. Caroli Magni.
(*b*) Annal. rer. Francor.
(*c*) *Daniel* T. II. p. m. 370, 374.
(*d*) *Eginard* Vit. Caroli M.

Tour, pour servir de Phare aux Vaisseaux qui entroient la nuit dans le Port (*a*). A son retour à Aix-la-Chapelle, il eut encore la douleur d'apprendre la mort du Prince Charles son fils aîné. Son petit-fils Bernard partit pour l'Italie avec le Comte Vallon ou Vala, & il trouva les affaires en assez grand desordre; les Maures d'Afrique & d'Espagne se disposoient à faire descente en Sardaigne & dans l'Isle de Corse, & Grimoald Duc de Benevent s'étoit révolté. Mais les Maures qui firent descente en Sardaigne, y furent si bien reçus, que cela leur ôta l'envie d'entreprendre rien contre l'Isle de Corse (*b*). Le Comte Vallon marcha contre Grimoalde avec tant de promptitude, qu'il l'obligea de se soumettre, & de payer un tribut de vingt-cinq mille sols d'or. L'Empereur Nicephore, ayant été tué & son fils déposé, Michel son Gendre monta sur le trône, ratifia le Traité de paix fait avec la France & envoya des Ambassadeurs à Charlemagne pour la confirmer; ces Ambassadeurs affecterent dans leur compliment de lui donner les titres annexés à la dignité Impériale. L'Empereur eut donc la satisfaction de voir la paix rétablie dans ses Etats; car depuis leur derniere défaite les Maures avoient été bien aise de la renouveller (*c*).

SECTION III. *Le regne de Charlemagne.*

Comme l'Empereur avoit près de soixante-dix ans, que depuis quelques années il avoit de fréquentes incommodités, & qu'il eut une violente attaque de goute pendant l'Hiver, il s'occupa uniquement du dessein de conserver à ses peuples après sa mort les avantages qu'il avoit tâché de leur procurer, durant tout le cours de sa vie, & il crut que l'expédient le plus court & le meilleur étoit d'associer à l'Empire Louis, le seul fils qui lui restoit. Dans cette vue il fit venir ce Prince à Aix-la-Chapelle, où il avoit fait l'Assemblée générale des Prélats & des Seigneurs de ses Etats; il leur demanda leur avis sur son dessein, ils y applaudirent tous avec joie (*d*). Le jour fixé pour la cerémonie, Charlemagne revêtu de tous les ornemens de la Dignité Impériale, & accompagné de tous les Grands, alla avec son fils à l'Eglise ou Chapelle, qu'il avoit fait bâtir & d'où est venu le nom d'Aix-la-Chapelle, que la ville porte encore. Ils s'approcherent l'un & l'autre du grand Autel; après avoir prié Dieu assez longtems à genoux, l'Empereur se leva & dit à son fils; qu'étant appellé à une si haute dignité, il devoit consacrer sa vie à s'en acquitter dignement. Il lui recommanda d'être zélé pour la Religion, d'honorer les Evêques comme ses Peres, & d'aimer les Peuples comme ses enfans; d'avoir de l'affection & de la tendresse pour ses Parens; de gouverner avec douceur, mais de ne se point relacher cependant dans l'exercice de la Justice. Il ajouta, qu'il devoit être toujours pret à recompenser le mérite, avancer par degrès la Noblesse, & être circonspect dans le choix de ses Ministres, & ne dépouiller jamais sans grand sujet de leurs dignités, ceux qu'il en auroit honorés. L'Empereur finit en demandant à son fils, s'il etoit résolu de gouverner ses Etats suivant les regles qu'il venoit de lui prescrire? Louis lui répondit qu'il se feroit toujours

Il associe son fils Louis à l'Empire. 813.

(*a*) Monach. Sangall. & var. Chron. antiq.
(*b*) *Eginard* in Annal.
(*c*) *Theophan.* Chronogr.
(*d*) Annal. Rer. Francor.

Section III. *Le regne de* Charlemagne.

un plaisir de lui obéir, & qu'il esperoit de ne pas s'écarter de ses conseils. Alors l'Empereur lui ordonna de prendre la Couronne d'Or qu'on avoit mise sur l'autel, & de se la mettre lui-même sur la tête; après que le service divin fut fini, ils retournerent au Palais (*a*). Au bout de quelques jours Louis retourna en Aquitaine, où sa présence étoit nécessaire; & Charlemagne fit tenir plusieurs Conciles à Arles, à Rheims, à Maience, à Tour & Châlons sur Saone; parcequ'il souhaittoit que tout fût mis dans le meilleur ordre possible durant sa vie (*). Il renouvella aussi la paix avec les Normands, qui depuis peu avoient un nouveau Roi. Les Maures avoient encore rompu le dernier Traité, & comme Charlemagne n'avoit point d'autre guerre sur les bras, il employa toutes ses forces navales pour se venger de leur perfidie. Il y réussit, quoiqu'ils eussent d'abord commis quelques ravages sur les côtes d'Italie. Il arriva en ce tems-là une nouvelle révolution dans l'Empire Grec; elle ne changea rien à la bonne intelligence rétablie depuis peu entre les deux Empires; le successeur, de Michel eu autant d'envie de la maintenir que son prédecesseur; & il envoya des Ambassadeurs à Charlemagne qui n'arriverent qu'après la mort de ce Monarque (*b*).

(*a*) Vita Ludovici Pii. (*b*) *Theophan* Chronogr.

(*) Charlemagne fesoit éclater sa magnificence dans les Assemblées générales, où il étoit environné de ses Vassaux, des Evêques, des Gouverneurs de Provinces, & de tous ceux qui occupoient les premieres Charges. Ce n'est pas qu'ils s'y trouvassent toujours tous; mais quand ils y manquoient c'étoit avec la permission de l'Empereur; & alors ils étoient obligés d'envoyer leurs Députés, pour donner à l'Empereur les informations qu'il demandoit. Dans ces occasions il paroissoit revêtu de tous les ornemens Impériaux, & il recevoit des présens de tous les Assistans, qui dans la suite ont été appellés Dons gratuits. C'étoit dans ces Assemblées qu'on fesoit les Loix, connues sous le nom de Capitulaires, dont on a une Collection; & il paroit qu'elles ont toutes été faites de l'avis & du consentement des Seigneurs & des Prélats présens. Quelques Chefs ou Princes des peuples Barbares, de même que quelques Grands Seigneurs d'Italie possedoient leurs Etats par droit héréditaire, mais les Ducs & les Comtes François, pouvoient être revoqués, & Charlemagne étoit aussi retenu à les dépouiller de leurs dignités, qu'à les conférer à leurs enfans. Les jeunes Seigneurs étoient généralement élevés à la Cour & sous ses yeux, ensorte qu'il connoissoit mieux leurs inclinations & leur capacité que leurs parens, & il se regloit là-dessus pour les avancer, conformément à sa maxime, que les terres pouvoient passer en héritage, mais que les honneurs & les Emplois étoient la recompense du mérite. Dans le tems des Assemblées on s'occupoit des affaires & de toutes sortes de divertissemens, l'Empereur ayant beaucoup d'indulgence sur ce sujet. En tout autre tems ce Monarque étoit fort simple pour ses habits, sobre pour sa table, & ennemi déclaré du luxe, comme on le voit par ses Loix somptuaires, qui sont fort rigoureuses, & par le trait suivant, plus fort qu'aucune Loi. Il remarqua un Hiver que les Seigneurs de sa Cour avoient de beaux habits de soie avec des fourrures de grand prix. Un matin qu'il pleuvoit il les mena avec lui à la chasse, & les fit courir dans les bois & en d'autres lieux, & au retour il ne voulut pas que personne changeât d'habit, disant qu'ils se sécheroient mieux auprès du feu, qui roussit entierement les fourures & les gâta. Il ordonna qu'ils vinssent le lendemain avec les mêmes habits. Quand toute la Cour fut assemblée: „ Que la compagnie qui m'environne est mal en ordre, dit-il, tandis que mon manteau de peau de mouton, que je „ tourne suivant le tems qu'il fait, est aussi beau qu'il étoit hier. Soyez honteux, & „ apprenez à vous habiller en hommes; & qu'on juge de votre rang par votre mérite & „ non par vos habits. Laissez la soie & les parures recherchées aux femmes, ou pour „ les jours de cérémonie, où l'on porte des habits pour la montre & non pour l'usage".

Vers la fin de Janvier de l'année 814, l'Empereur en sortant du bain fut pris de la fievre. Il avoit toujours eu beaucoup d'horreur pour les remedes de la Medecine, & croioit que l'exercice & la sobrieté étoient les plus sûrs moyens de conserver ou de rétablir la santé. Il se trompa dans cette occasion; en trois ou quatre jours son mal se changea en pleuresie; & dès ce moment-là il ne s'occupa que de sa fin; le 27 de Janvier il tomba dans une espece d'agonie, & le 28, se sentant entierement défaillir, il dit encore, *Seigneur je recommande mon esprit entre vos mains*, & expira dans le moment, dans la soixante-onzieme année de son âge, la quarante-septieme de son regne, la quarante-troisieme depuis la conquête de l'Italie, & la quatorzieme depuis qu'il avoit été couronné Empereur (*a*). Il fit un Testament particulier par lequel il partagea ses meubles entre ses enfans, & il en fit part aussi aux principales Eglises de ses Etats. Il n'avoit rien déterminé sur sa sépulture, desorte qu'on l'enterra dans l'Eglise d'Aix-la-Chapelle, & on éleva sur son tombeau une espece d'Arc de triomphe, avec une Epitaphe courte & modeste (*b*). Il fut sincérement regretté de ses sujets de toute condition, & surtout de ceux qui étoient auprès de lui, avec lesquels il vivoit fort familierement, il étoit de ce petit nombre de Princes, qui goutent les douceurs de la vie privée, sans déroger à leur dignité. Son application aux affaires du Gouvernement étoit aussi grande que continuelle; il étoit très-accessible, & entroit dans le détail de tout sans se rebuter; il n'étoit nullement ombrageux, crédule, ou cruel. Il gagna l'affection de ses sujets par la douceur de son Gouvernement; & tint toujours ses Vassaux en respect, parcequ'il ne laissoit jamais leurs révoltes impunies. Il recompensoit promptement & généreusement les services qu'on lui rendoit, mais il ne donnoit gueres qu'un seul emploi à une meme personne. Il eut ses défauts, & entr'autres celui d'avoir trop d'indulgence pour ceux d'autrui, ne voulant pas punir dans les autres les libertés qu'il prenoit lui-même. En un mot, il fut aussi aimable dans son Domestique, qu'illustre en qualité de Roi; c'est ce que nous pouvons affirmer d'autant plus hardiment, que nous avons l'Histoire de sa vie écrite par son Secretaire, & d'autres Pieces de la main d'Auteurs contemporains.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

Mort de Charlemagne. 814.

SECTION II.

Histoire des regnes de Louis le Débonnaire *de* Charles le Chauve, *&* *de* Louis le Begue *Empereurs, & Rois de France, de* Louis III *&* *de* Carloman Rois, *&* *de* Charles le Gros *Empereur, & Roi ou Régent de France.*

Lorsque Charlemagne mourut, Louis Roi d'Aquitaine tenoit actuellement l'Assemblée générale de ses Etats, il la congédia promptement, pour satisfaire aux desirs des principaux Seigneurs, qui

Conduite de Louis au commence-

(*a*) *Daniel* T. II. p. m. 331. (*b*) *Eginard* Vit. Caroli Magni.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

ment de son regne.

croioient sa présence nécessaire à Aix-la-Chapelle (*). Ses Etats étoient très-vastes, & demandoient toute l'attention d'un Prince, qui auroit eu encore plus de génie que lui; l'Italie avoit à la vérité étoit donnée à son neveu Bernard, fils de Pepin & Louis ne pouvoit y rien prétendre, que l'hommage, mais outre les anciens Royaumes d'Austrasie, de Neustrie & de Bourgogne, Louis possedoit en Espagne tout le Pays, qui comprend aujourdhui la Navarre, l'Arragon & la Catalogne. Dans la Germanie au delà du Rhin toute la Saxe, la haute & basse Pannonie, le Pays des Daces au Nord du Danube, l'Istrie, la Croatie, la Dalmatie, & une grande partie de ce qu'on appelle la Pologne (*a*). En se rendant à Aix-la-Chapelle, il

(*a*) *Eginard* Vit. Caroli Magni.

(*) Louis, le plus jeune des fils de Charlemagne qui parvint à l'âge d'homme, fut couronné Roi d'Aquitaine & envoyé dans ce Pays à l'âge de trois à quatre ans On l'éleva avec beaucoup de soin; il entendoit fort bien le Grec, & parloit & écrivoit correctement le Latin. Il n'étoit pas moins adroit à tous les exercices du corps, desorte qu'il n'y avoit pas de meilleur Cavalier, d'Arbaletier plus habile, ni d'homme qui maniât la lance de meilleure grace que lui dans tous ses Etats; il étoit grand & vigoureux comme son pere; il étoit haut en couleur, & avoit toujours l'air sérieux. Dans sa jeunesse il se livra à quelques amourettes, & eut un fils naturel, nommé Arnold, auquel il donna le Comté de Sens; mais il se corrigea de bonne heure & sincérement, devint fort dévot, & non seulement reglé mais austere dans ses mœurs. Son pere le fit venir souvent à la Cour, l'instruisit dans l'art de gouverner, le mena à la guerre, & tâcha de lui inspirer des sentimens dignes de son rang, en quoi il ne réussit pas tout-à-fait. Son gouvernement en Aquitaine ne laissa pas de lui faire beaucoup d'honneur. La régularité de ses mœurs lui fit donner le surnom de *Pieux*. Le soin qu'il prenoit de ses domaines, & la maniere sage dont il ménageoit ses revenus, le mit en état de vivre avec la splendeur convenable à un Prince, & lui auroit en même tems laissé de gros fonds, si sa charité & sa libéralité ne lui avoient fourni les moyens de les employer. Il donnoit de sa propre main & de si bonne grace, que cela lui fit donner le surnom de *Débonnaire*. Il trouva son Royaume fort en desordre, les grands étoient fiers, hautains, & tirans; les Ecclésiastiques orgueilleux, ignorans & débauchés, le peuple paresseux, pauvre & adonné à tous les vices. Il opéra une réforme générale & étonnante par son exemple & par son autorité. Il s'appliqua au Gouvernement, comme à une profession à laquelle il étoit appellé par la Providence, & il exerçoit la justice avec fermeté & exactement; il punissoit malgré lui & sans rigueur, recompensoit libéralement & avec un plaisir sensible. Son pere ayant envoyé un Secretaire en Aquitaine pour quelques affaires, il fit à Charlemagne un rapport si avantageux de la conduite de son fils, que ce Prince ne put s'empêcher de dire „ Rendons graces à Dieu, & nous réjouissons de ce que ce jeune homme est encore plus sage & plus habile que nous!.". A peine entendoit-on parler du moindre sujet de plainte dans ses Etats. Son unique défaut étoit d'être trop dévot, ce qui fit qu'il pensa à imiter l'exemple de son oncle Carloman, & à se retirer dans un Couvent. L'Empereur s'opposa à ce dessein efficacement, & lui représenta que la Providence l'avoit appellé à un autre genre de vie; qu'il étoit obligé de respecter cette vocation, & devoit songer à servir Dieu en Prince & non en Moine. Il comprit dans la suite que son pere avoit eu raison, & ç'auroit été un bonheur pour lui, s'il l'eût reconnu plutôt & mieux compris encore. On a vu dans le Texte de quelle façon son pere l'associa à l'Empire; nous ajouterons seulement que dans le tems qu'il lui succeda, il étoit âgé de trente-six ans, & qu'il avoit épousé Ermengarde, fille d'Enguerrand, Comte de Hesbai dans le Diocese de Liege, qu'il estimoit plus qu'il ne l'aimoit; il eut d'elle trois fils, qui durant tout le cours de sa vie & de son regne lui donnerent bien du chagrin.

il rencontra Théodulfe, Evêque d'Orléans, qui avoit eu beaucoup de crédit auprès de son pere, ce Prélat lui inspira de la défiance pour le Comte Vallon ou Vala, petit-fils de Charles Martel, qui passoit pour un des hommes les plus sages de son tems; il l'avertit encore qu'une grande partie de la Cour, & ses sœurs en particulier, étoient fort déreglées dans leur conduite; cela l'engagea à envoyer ordre d'arrêter les Amans des Princesses; mais l'un d'eux s'étant mis en défense fut tué, ce qui fit que Louis traita les autres avec moins de sévérité. Il ne laissa pas d'etre reconnu paisiblement, & Vala fut le premier à lui rendre hommage (a). Il exécuta le Testament de son pere très ponctuellement, & suppléa même généreusement à certains articles en faveur de quelques-unes de ses sœurs, dont il trouvoit les partages trop foibles. Mais il les éloigna de la Cour & les envoya dans les Monasteres, que Charlemagne leur avoit destinés. Il retint auprès de lui ses trois freres naturels, les fit élever selon leur qualité, & manger à sa table. Il tint une Assemblée générale, & ratifia toutes les donations faites par son pere. Ayant appris que quelques Familles Espagnoles, qui s'étoient retirées dans ses Etats pour éviter la tirannie des Maures, avoient été opprimées par ses sujets, & réduites à une espece d'esclavage; il y remédia & les mit en liberté (b). En recevant l'hommage du Duc de Benevent, il diminua le tribut qu'il payoit, & le réduisit à sept mille sols d'or. Il remit les Saxons & les Frisons en possession du droit d'hériter de leurs parens, dont Charlemagne les avoit privés pour les punir de leurs fréquentes révoltes. Cette concession fut assez généralement blâmée, mais l'événement justifia Louis, car dans la suite ces peuples lui furent fort attachés & fideles (c). Il reçut favorablement les Ambassadeurs de l'Empereur Grec & ceux d'autres Princes, & renouvella avec eux les Traités qui avoient été faits. A son avénement à l'Empire il avoit trois fils, Lothaire, Pepin & Louis. Il envoya Lothaire en Baviere, & Pepin en Aquitaine, avec des Ministres de confiance, pour gouverner ces deux Etats (d). Il paroit que l'exemple de son pere lui tenoit lieu de Loi, sans faire assez d'attention aux motifs des actions de ce Prince. Parmi ceux qui s'adresserent à Louis, il y eut un Prince Danois ou Normand appellé Hériolte, à qui il promit sa protection; on fit même cette année une tentative en sa faveur, qui ne réussit point.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 868.*

L'Empereur tint une Assemblée générale à Paderborn, à laquelle Bernard, Roi d'Italie & d'autres Princes se trouverent. Peu après il reçut avis d'une conspiration contre la vie du Pape Léon III qui en ayant été averti, fit arrêter les conjurés, & les fit tous mourir. Cette sévérité déplut à l'Empereur, il fit partir Bernard Roi d'Italie pour Rome, afin de s'instruire sur les lieux de toute cette affaire (e). Les troubles cesserent par la mort du Pape, auquel Etienne V. succeda. Ce nouveau Pape n'attendit pas que l'Empereur eut confirmé son élection, ce qui choqua Louis; le Pape pour l'appaiser fit un voyage en France, où il fut reçu

Conspiration contre le Pape Léon III.

(a) Vita Ludovici Pii.
(b) *Nithardi Angilberti* de dissentionibus filior. Ludovici Pii.
(c) Vita Ludovici Pii.
(d) *Anon.* Chron.
(e) Vita Ludovici Pii.

Section IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

avec tous les honneurs possibles, & après avoir couronné l'Empereur & l'Impératrice à Rheims, il s'en retourna en Italie, & mourut bientôt (*a*). L'Empereur tint une Assemblée à Aix-la-Chapelle pour réformer la Discipline Ecclésiastique. Il y donna audience à quelques Ambassadeurs de Princes Maures, & à ceux de l'Empereur d'Orient. Il en vint aussi des Rois Normans, pour l'engager à abandonner la protection de Hériolte,
816. mais l'Empereur n'étoit pas d'humeur à manquer de parole, & à abandonner un Prince qui étoit dans le malheur, il écouta les propositions des Ambassadeurs, & les renvoya sans réponse (*b*).

Association de Lothaire *à l'Empire, & révolte de* Bernard *Roi d'Italie.*

Dans une autre grande Assemblée à Aix-la-Chapelle, l'Empereur déclara le dessein où il étoit d'associer un de ses fils à l'Empire, à l'exemple de son pere, le cas étoit néanmoins bien différent, & Louis n'avoit pas les mêmes raisons qu'avoit eues Charlemagne. Il ordonna un jeûne de trois jours pour obtenir les lumieres du ciel dans une affaire aussi importante, & au bout de ce tems-là il déclara que c'étoit Lothaire, son fils aîné,
817. qu'il associoit à l'Empire; il créa en même tems Pepin, son second fils, Roi d'Aquitaine, & Louis, le troisieme, Roi de Baviere; & après la cérémonie du couronnement des trois Princes, il envoya les deux Rois dans leurs Etats (*c*). Aussitôt que cette nouvelle fut parvenue en Italie Bernard prit les armes, & comme il avoit un puissant Parti en France, il se flata de l'espérance de déposer l'Empereur. Louis agit avec plus de vigueur dans cette occasion, que ni ses amis, ni ses ennemis ne comptoient; il assembla une nombreuse Armée, dans la ferme résolution de passer les Alpes, & d'étouffer la rebellion. La nouvelle de son arrivée à Châlons sur Saone fit changer les affaires de face. Quelques-uns des Seigneurs d'Italie refuserent de joindre Bernard, d'autres qui étoient avec lui l'abandonnerent, desorte que toute son Armée déserta; dans le désespoir où cette désertion le jetta, il passa les Alpes, & vint implorer la clémence de son oncle (*d*). Louis le reçut avec un air sévere, le fit souvenir que c'étoit lui qui, après la mort de Pepin son pere avoit déterminé l'Empereur à le faire Roi d'Italie; que depuis son avénement à l'Empire, lui-même lui avoit accordé sa confiance, & l'avoit comblé de faveurs, contre l'avis de ses Ministres. Louis ajouta qu'il ne vouloit pas être seul Juge de cette affaire, & qu'il en renvoyoit l'examen à l'Assemblée générale, qui devoit bientôt se tenir à Aix-la-Chapelle. Bernard & ses Complices, qui étoient les principaux Ministres de Charlemagne avec Théodulfe Evêque d'Orléans y furent condamnés à la mort (*e*). L'Empereur modéra la rigueur de la sentence, fit crever les yeux aux Laïques, & déposer l'Evêque. Bernard mourut trois jours après, ou de chagrin, ou du mal qu'on lui avoit fait en lui crevant les yeux. L'Empereur fit aussi alors couper les cheveux à ses trois freres, & les mit dans des Couvens. Presque dans le même tems, les Abodrites, qui avoient toujours été fideles à la France, se révolterent.

(*a*) *Eginard* Annal.
(*b*) Vita Ludovici Pii.
(*c*) Chronic. Moissiac. Charta divisionis Imperii *ap*. Vit. Ludovici Pii.
(*d*) Vita Ludovicii Pii.
(*e*) Là-même.

Après la mort de leur Duc Traſicon, que le Roi des Normans avoit fait aſſaſſiner, Charlemagne avoit mis en ſa place Sclaomir. Mais Louis étant devenu Empereur, Cendragne fils de Traſicon lui rappella les ſervices de ſon pere, deſorte qu'il fut nommé Duc conjointement avec Sclaomir; ce partage piqua le dernier, qui appella les Normans à ſon ſecours (*a*).

SECTION IV. *Hiſtoire de France depuis l'an 814 juſqu'à l'an 8*?*8.*

Par une ſuite des intrigues liées dès le commencement du regne de l'Empereur, Morman Comte de Bretagne ſe révolta, & prit même le titre de Roi. L'Empereur marcha en perſonne avec ſon Armée, & tint une Aſſemblée générale à Vannes. Il attaqua enſuite les Bretons, leur fit une guerre ſi vive, & déſola le Pays tellement, qu'ils tuerent eux-mêmes leur nouveau Roi, & ſe ſoumirent à l'Empereur. Il fit Nomenon, Seigneur du Pays, qui n'étoit point entré dans la révolte, Comte ou Juge de la Bretagne (*b*).

Les Bretons ſont battus. 818.

Louis revint par Angers, où il avoit laiſſé l'Impératrice Hermengarde malade, & elle y mourut deux jours après ſon arrivée. Delà il alla à Heriſtal où il donna audience aux Ambaſſadeurs de différentes Nations. Les Envoyés de Sigon, Duc de Benevent, lui firent de magnifiques préſens de la part de leur Maître, & le juſtifierent ſi bien de l'aſſaſſinat de Grimoald ſon prédeceſſeur, que l'Empereur confirma ſon élection. Mais il ne voulut pas écouter les plaintes, que vinrent lui faire ceux de Linduit, Duc des Huns, contre le Comte de Frioul (*c*). Dans ces entrefaites Lupus, Duc des Gaſcons ſe révolta, mais Pepin Roi d'Aquitaine le défit, le prit & l'envoya à Aix-la-Chapelle; Sclaomir eut le même ſort; l'Empereur leur fit grace de la vie & ſe contenta de les envoyer en exil (*d*). Pour le détourner du goût qu'il avoit pour la retraite, ſes Courtiſans & ſes Miniſtres, l'engagerent à épouſer Judith, fille du Duc Guelfe; elle étoit du côté de ſon pere de la plus noble Maiſon du Royaume de Baviere, & du côté de ſa mere du plus illuſtre ſang de toute la Saxe, d'ailleurs cette Princeſſe étoit d'une grande beauté; malgré tous ces avantages elle fut dans la ſuite la cauſe ou l'occaſion des malheurs de Louis & de ſes Peuples (*e*). Tant il eſt vrai que les mariages faits par prudence ne ſont pas toujours plus heureux que ceux qui ſe font par paſſion.

Mort de Hermengarde. L'Empereur épouſe Judith fille du Duc Guelfe.

La révolte de Linduit donna lieu à une guerre, qui dura quelque tems. Il étoit Chef des Abares ou Huns, qui habitoient cette partie de la Hongrie, qui eſt aux environs de Bude; il mit dans ſon parti les Eſclavons habitués entre la Save & la Drave, ce qui fait que quelques-uns l'ont appellé Duc des Eſclavons (*f*). L'Empereur ordonna aux Troupes d'Italie de marcher de ce côté-là pour le ſoumettre; mais cela ne fut pas ſi aiſé à exécuter. Linduit défendit bien l'entrée du Pays; & lorſque les fatigues & la rigueur de la ſaiſon obligerent les Troupes, Impériales de ſe retirer, il entra dans les Provinces voiſines, les déſola, & ſe dédommagea par le butin qu'il enleva des pertes qu'il avoit faites. Attaqué dans la ſuite par trois Armées à la fois, il ſe retrancha toujours, & par ce moyen, joint

Révolte de Linduit Duc de Hongrie.

(*a*) *Eginard* Annal. ad ann. 817.
(*b*) Vita Ludovici Pii.
(*c*) *Nithard* ubi ſup.
(*d*) Vita Ludovici Pii.
(*e*) *Nithard* l. c.
(*f*) *Theganus.*

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

aux intelligences qu'il avoit avec les Troupes auxiliaires des François, il se soutint; il engagea encore par ses intrigues les Normans à recommencer leurs brigandages, & eut même des intelligences en Italie (*a*). A la fin les Généraux de l'Empereur changerent leur maniere de lui faire la guerre; au lieu de ravager le plat Pays, ils le pousserent de lieu en lieu, desorte qu'il fut obligé de sortir de son Pays, pour se sauver chez les Sorabes. Là il tua le Duc, qui lui avoit donné retraite; ne se trouvant pas dans la suite en sureté, il vint se jetter entre les bras d'un Seigneur de Dalmatie, avec lequel il avoit depuis longtems des liaisons. Mais ce Seigneur voyant les affaires de Linduit desespérées, & craignant qu'il ne le traitât comme il avoit fait son autre protecteur, le fit assassiner & par sa mort la guerre se trouva finie (*b*).

L'Empereur condamne sa propre conduite & fait pénitence publique.

Nous avons dit plus haut, que l'Empereur avoit tenu un Concile pour rétablir la Discipline Ecclésiastique, & nous avons remarqué déja plus d'une fois, qu'il avoit non seulement du zele, mais beaucoup de pieté: mais ces dispositions si louables lui furent très-préjudiciables, faute de pénétration & de fermeté. Il avoit un profond respect pour les Evêques; mais la réforme qu'il avoit faite, les avoit la plupart indisposés. Il ne croioit pas qu'il convint que ces Prélats perdissent leur tems à la Cour, & il auroit voulu les obliger à résider dans leur Dioceses. Ils eurent bien de la peine à y consentir au Concile, mais quand ils eurent acquiescé il fallut obéir; cette rigueur les piqua contre l'Empereur, & ils la regarderent comme une injustice. Ils trouverent moyen d'étaler les vertus, & l'humilité d'Adelard Abbé de Corbie, frere aîné de Vala, qui s'étoit aussi fait Moine, & ils en parlerent avec tant d'éloges, que quoique cet Abbé eut eu la principale part à la conspiration de Bernard contre la couronne & la vie de l'Empereur, ce Prince non seulement le rappella & le rétablit à Corbie, mais le rapprocha de sa personne, & l'employa dans le Ministere. Adelard gagna, bientôt toute la confiance de Louis à un tel point, qu'à l'occasion du mariage de Lothaire, il demanda & obtint la grace de tous ses complices, & l'Empereur leur rendit même tous leurs biens qu'il avoit confisqués. On s'imagineroit que ce Moine auroit dû s'en tenir là, mais tant s'en faut. Il savoit que l'Empereur étoit sincérement touché de la mort de son neveu Bernard; il lui persuada que ce seroit faire une action très-méritoire que de faire une confession publique de son crime, lui alléguant l'exemple de l'Empereur Théodose, qui s'étoit soumis à la pénitence que lui avoit imposée Saint Ambroise Evêque de Milan; quoiqu'il y eût bien de la différence entre les actions de ces deux Princes, Adelard avoit tant de pouvoir sur l'esprit de Louis, qu'il lui persuada qu'il étoit dans le même cas (*c*).
822. Prévenu de ces étranges idées, l'Empereur, dans une Assemblée tenue à Attigni, confessa sa faute & en demanda pardon; il fit même entrer dans cette confession publique les fautes qu'il avoit commises contre le Ministre nouvellement rétabli, aussi bien que la disgrace de Vala. Quelque tems après il envoya son fils Lothaire en Italie, & lui donna ce même Vala

(*a*) *Nithard* ubi sup.
(*b*) Le même.
(*c*) *Radbertus* in Vit. Adelhardi.

pour Conseil, desorte que les deux freres furent maîtres des deux Cours jusqu'à la mort d'Adelard, à qui son frere succeda en qualité d'Abbé de Corbie (*a*).

Section IV. Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 883.

Lothaire fait deux voyages à Rome, y est couronné par le Pape & agit en Souverain.

Le caractere de l'Empereur fut alors si bien connu, que le Pape crut qu'il pouvoit s'en prévaloir. C'étoit alors Pascal I qui siegeoit; il s'étoit fait couronner, sans attendre que l'Empereur eut confirmé son élection; & s'étoit excusé en en rejettant la faute sur le Clergé & sur le Peuple; il avoit aussi obtenu, à ce que l'on prétend, une amplification des donations de Pepin & de Charlemagne, qui ont fait tant de bruit dans le Monde, & que bien des gens croient falsifiées en divers points, tandis qu'un grand nombre d'autres les regardent comme entierement supposées. Ce Pontife se persuada qu'il pouvoit se permettre bien des choses sous un aussi bon Prince que Louis, & il en fit qui donnerent lieu à de grandes plaintes. L'Empereur chargea son fils Lothaire d'aller à Rome, pour prendre des informations & mettre ordre à tout. Lothaire obeït, & après les perquisitions requises, il fit un décret en vertu de son autorité Impériale, par lequel il redressa divers abus, & appaisa les desordres (*b*). Le Pape le reçut avec beaucoup d'honneur, le couronna lui-même, & témoigna beaucoup de joie de le voir. Quelque tems après son départ, Théodore & Léon, deux des plus considerables de la ville, qui avoient témoigné beaucoup d'attachement pour le jeune Empereur, furent arrêtés, & après qu'on leur eut crevé les yeux dans l'enceinte même du Palais du Pape à Saint Jean de Latran, ils eurent la tête tranchée. Louis fut choqué de cette conduite du Pape, & envoya un Abbé & un Comte, en qualité de Commissaires à Rome, pour aller s'informer de la vérité du fait. Le Pape se défendit, en assurant qu'il n'avoit aucune part à cette exécution, mais en même tems il soutint que les deux personnes dont il s'agissoit étoient coupables. Il fit plus, car à l'exemple de Léon III il se purga par serment, & trente-quatre Evêques jurerent avec lui; cette action jointe aux excuses des Envoyés du Pape, engagea l'Empereur à être content, par un excès de bonté, dit l'Historien François (*c*). Mais peu après ce Pontife fut appellé à rendre compte à un Juge, auquel on ne peut en imposer. Eugene II lui succeda; Lothaire alla alors une seconde fois à Rome, & y réforma avec une autorité souveraine quantité de desordres qui s'étoient glissés dans le Gouvernement, causés par l'avarice, l'orgueil, & les animosités particulieres des Papes. Après avoir rétabli la tranquillité publique par un nouveau Rescrit en neuf articles, il fit faire serment aux Romains, de ne jamais proceder au couronnement d'un Pape, avant qu'il fut confirmé par l'Empereur, pour empêcher à l'avenir les troubles; il rétablit aussi l'ancienne coutume, qui étoit d'envoyer de tems en tems à Rome des especes d'Intendans pour voir si on rendoit bien la Justice, pour écouter les plaintes, & pour décider en dernier ressort certaines affaires importantes (*d*).

Evénemens divers &

Pendant que son fils mettoit ordre aux affaires d'Italie, l'Empereur

(*a*) *Theganus* de gestis Ludovici Pii.
(*b*) Vita Ludovici Pii.
(*c*) *Nithard* de dissentionib. filiorum Ludovici Pii.
(*d*) Vita Ludovi Pii.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

gouvernoit avec autant d'aisance que de dignité. Les Vilses, qui fesoient partie de la nombreuse Nation des Esclavons, voulant prévenir une guerre civile, prierent Louis de décider le différend entre deux freres, qui prétendoient également à la Couronne. L'aîné avoit été détrôné; & ne laissoit pas d'avoir ses partisans, le cadet avoit la faveur de la Nation. Chacun plaida sa cause; l'Empereur prononça en faveur du cadet, & consola l'aîné par les caresses & les honneurs qu'il lui fit (*a*). Il rétablit aussi Hériolte dans la possession d'une partie du Danemarc, le fit baptiser, & envoya Ebbon Archevêque de Rheims en Danemarc pour travailler à la conversion de ces peuples; il auroit réussi heureusement, si le secours de la France avoit pu soutenir Hériolte contre les efforts de ses ennemis. L'Empereur châtia aussi les Bretons, & entra sur leurs terres avec trois Armées; il commandoit l'une en personne, & les deux autres étoient sous la conduite de ses fils, Pepin Roi d'Aquitaine & Louis Roi de Baviere (*b*). Il est vrai que du côté de l'Espagne les Gascons taillerent en pieces un Corps de François, ce qui lui donna du chagrin. Mais il fut bientôt dissipé par la joie qu'il eut de la naissance du Prince Charles. Elle fut précédée d'un tremblement de terre, que l'on expliqua comme ayant été le présage du malheur arrivé en Espagne; dans la suite on l'appliqua à la naissance du jeune Prince, l'un & l'autre avec aussi peu de fondement, puisqu'il n'avoit trait à aucun de ces deux événemens. Mais telle étoit la foiblesse de l'Empereur, que tout ce qui arrivoit d'extraordinaire lui donnoit de l'inquiétude, Eclipses, Inondations, Famines, tout se convertissoit en prodiges pour lui, & les Mémoires de son regne ont été écrits par un Auteur, qui n'est connu que sous le nom d'Astronome, parcequ'il en fesoit les fonctions à sa Cour (*c*).

naissance de Charles fils de l'Imperatrice Judith.

824.

Plusieurs disgraces arrivées sur les frontieres brouillent les affaires de l'Empire.

825.

Au Printems on vit à Aix-la-Chapelle, Viomarque le Chef de la révolte de Bretagne, avec les principaux Seigneurs du Pays, qui vinrent rendre leurs respects à l'Empereur, & lui donner les plus fortes assurances de leur soumission & de leur fidelité. Ce Prince les reçut avec bonté, les combla d'honnêtetés & de présens, particulierement Viomarque, & les congédia. A peine furent-ils de retour en Bretagne, que la rebellion éclata de nouveau; Viomarque recommença ses courses sur les terres de France, où ses Troupes commirent de grands excès. Le Comte Lambert, qui commandoit sur la frontiere, le surprit pendant l'Hiver par une marche forcée, l'investit dans sa propre maison, où après s'être défendu en désespéré, il fut tué (*d*). Les affaires ne prirent pas un tour si favorable en Catalogne, où par un défaut de conduite les Maures remporterent de grands avantages. Peu après arriva la révolte de Navarre, qui donna naissance à ce Royaume, ainsi qu'on l'a vu en son lieu. Les choses auroient tourné plus mal encore, si Bernard, nouvellement déclaré Comte de Barcelone, n'avoit été plus habile ou plus heureux à repousser l'ennemi, mais il avoit si peu de forces, que tout ce qu'il put faire fut de con-

826.

(*a*) *Eginard* Annal.
(*b*) *Theganus* ubi sup.
(*c*) *Le Long*, *Du Fresnoi* & *le Gendre*.
(*d*) Vita Ludovici Pii.

ferver fa ville (a). Il y eut auffi de nouveaux troubles dans le Nord, & Hériolte fut encore chaffé de fes Etats. Les Sarafins d'Afrique fe rendirent maîtres de la Sicile; les Napolitains prévoyant qu'ils ne devoient pas attendre de fecours de Conftantinople, auroient voulu fe mettre fous la protection de Louis, fi l'état de fes affaires lui avoit permis de leur envoyer du fecours, mais tout alloit fi mal du côté de l'Efpagne par la faute de Pepin Roi d'Aquitaine, qu'il fut impoffible à l'Empereur de les fécourir. Cependant le Comte Boniface, Gouverneur de l'Ifle de Corfe, affembla une bonne Flotte, fur laquelle il embarqua des Troupes, & il alla faire une defcente en Afrique, où il défit plufieurs fois les Sarafins. Cette expédition fit une efpece de diverfion, & donna de la réputation aux armes de France, ce qui dans cette circonftance étoit important (b).

Intrigues dangereufes contre l'Empereur.

Ces difgraces réitérées donnerent occafion aux ennemis du Gouvernement de l'Empereur, d'abord de le troubler & enfuite de le renverfer. L'Impératrice Judith s'étoit acquis beaucoup de pouvoir fur l'efprit de fon mari, & elle s'en fervit pour l'engager à mettre fon fils de niveau avec fes freres. La difficulté n'étoit pas petite, parceque l'Empereur avoit déja fait le partage de fes Etats. Les Royaumes d'Aquitaine & de Baviere étoient trop peu confiderables pour en rien démembrer, ainfi on ne pouvoit prendre que fur le partage de Lothaire (c). L'Impératrice employa fi efficacement fon adreffe, qu'elle engagea Lothaire non feulement à confentir à un démembrement; mais encore à promettre avec ferment, qu'en cas que l'Empereur vint à mourir, tandis que Charles feroit encore mineur, il prendroit foin de lui & de fes intérêts, en qualité de Tuteur & de Protecteur. L'Empereur ayant à l'occafion des malheureux fuccès en divers endroits, privé plufieurs Seigneurs de leurs Emplois, ils foufflerent de tous côtés l'efprit de mécontentement; enfin les plaintes furent fi générales & fi publiques, que l'Empereur envoya des efpeces de Commiffaires pour s'informer des plus grands defordres qui regnoient dans l'Etat. Ces Commiffaires s'appelloient *Miffi Dominici*, & Vala fut du nombre. Il avoit une grande réputation de prudence & de vertu, & il rendit compte de fa commiffion dans une Affemblée générale à Aix-la-Chapelle, où il parla fort librement des Miniftres & de la conduite de l'Empereur lui-même. Cela donna lieu à de nouveaux changemens & à la tenue de quatre Conciles pour la réformation du Clergé (d). Mais au travers de toutes ces belles apparences de zele pour la Religion & pour le bien public, l'Impératrice déméla clairement qu'on en vouloit à l'Empereur, ou au moins à elle. Elle le fit fi bien comprendre à l'Empereur, qu'il renvoya Vala dans fon Abbaye, & fit venir Bernard Comte de Barcelone, dont Vala avoit époufé la fœur, avant que de fe faire Moine; Louis mit ce Seigneur à la tête des affaires. Il ne pouvoit choifir d'homme plus capable; ferme, réfolu, de bon confeil, & qui ne démordoit pas d'une affaire, quand il l'avoit une fois entreprife. Louis avoit donné

(a) Voy. l'Hiftoire de Catalogne & de Navarre.
(b) *Eginard* Annal.
(c) Vita Ludovici Pii.
(d) *Eginard* ubi fup.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

au Comte la charge de Camerier ou de Chambellan, qui lui donnoit occasion de voir fréquemment l'Impératrice; comme il étoit bienfait & galant, les Mécontens en profiterent; & voyant tous leurs projets déconcertés, ils publierent qu'il avoit de trop grandes familiarités avec l'Imperatrice, & comme ces sortes de bruits sont facilement reçus, bientôt presque tout le monde y ajouta foi (*a*).

L'Empereur & son fils Charles tombent entre les mains de Lothaires & de Pepin. 830.

Bernard cependant alloit son chemin sans s'embarrasser des clameurs populaires & des intrigues des Ecclésiastiques, & il projetta de former pour Charles un Royaume, qui l'auroit rendu très-puissant. Il devoit être composé de cette partie de l'Allemagne, qui est entre le Rhin, le Main, le Neckre & le Danube; de la Rhetie ou le Pays des Grisons, & de cette partie du Royaume de Bourgogne, qui comprend le Pays de Geneve & des Suisses (*b*). Les Mécontens agissoient de concert avec les trois fils de l'Empereur, qui affectoient encore de ne pas paroitre. Le Comte Bernard ne l'ignoroit point; & sous prétexte de soumettre les Bretons, qui s'étoient encore révoltés, il assembla une Armée, que l'Empereur devoit commander en personne ;Louis Roi de Baviere l'accompagnoit, & Pepin eut ordre de venir le joindre avec les Troupes d'Aquitaine, sur les frontieres de Bretagne. Mais quand il fut question de marcher, une grande partie des Troupes refusa d'obéir; cela n'empécha pas que, par le conseil du Comte, Louis ne se mit en marche avec le reste. Pepin partit d'Aquitaine avec une puissante Armée, & les Mécontens lui ayant offert leurs services, il se déclara contre son pere; Louis quitta alors le camp de l'Empereur, & alla le joindre (*c*). Dans des conjonctures si fâcheuses, l'Empereur envoya l'Imperatrice dans un Monastere à Laon, & Bernard appréhendant d'être la victime de tout, demanda & obtint la permission de se retirer dans son Gouvernement de Barcelone. Pepin envoya par le conseil des mécontens un détachement à Laon, qui se saisit de l'Imperatrice, & l'amena au camp. Pepin après l'avoir accablée de reproches, lui déclara qu'elle n'avoit qu'un seul moyen d'éviter la mort, qui étoit d'aller trouver l'Empereur, & de lui persuader deux choses; premierement qu'il consentit qu'elle prit le voile de Religieuse, & en second lieu, qu'il se fit couper les cheveux, & se retirât dans un Couvent pour le reste de ses jours. L'Impératrice lui promit tout ce qu'il voulut; mais on ne croit pas que dans son entrevue avec l'Empereur elle lui ait conseillé de se démettre de l'Empire. Il consentit qu'elle prît le voile, comme elle fit, & il demanda de pouvoir consulter les Seigneurs & les Evêques. Son Armée l'ayant abandonné, il tomba avec son fils Charles entre les mains des Rebelles, qui les traiterent assez mal. Il se tint une Assemblée à Compiegne, où ils s'attendoient qu'il résigneroit la Couronne. L'Empereur entra dans la salle avec un air consterné, avoua les fautes qu'il avoit commises, protesta de la droiture de ses intentions, & promit de gouverner avec plus de circonspection dans la suite. Il parla de bout, quoiqu'il y eût un trône; mais

(*a*) *Theganus* ubi sup.
(*b*) Le même, *Annal. Bertin.*
(*c*) *Nithard*, l. c. Vita Valæ Abbatis.

mais après qu'il eut fini son discours, les Seigneurs & les Evêques, qui étoient présens, le forcerent de s'asseoir sur le trône (*a*).

Section IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 1. .*

Ce n'étoit pas là à quoi Pepin & l'Abbé de Corbie s'attendoient. Lothaire arriva peu après d'Italie avec son Armée, & comme c'étoit sur lui que les Mécontens avoient principalement les yeux, Louis & Pepin n'étoient gueres considerés, ce qui les engagea à se retirer dans leurs Etats. Lothaire traita son pere avec respect, mais il ne lui laissa aucune autorité, & quoiqu'il ne parlât point de le déposer, il gagna certains Moines, qui étoient auprès de lui, pour lui persuader de quitter le Monde (*b*). Bien loin de servir Lothaire à son gré, les manieres obligeantes de l'Empereur les mirent dans ses intérêts; & un d'entre eux, nommé Gombaud se chargea de ménager une reconciliation entre lui & Louis & Pepin, en quoi il réussit (*c*). A la Diete, qui se tint à Nimegue, l'Empereur se voyant soutenu d'un grand nombre de Seigneurs de Germanie, reprit courage. Il manda Hilduin, Abbé de Saint Denis, qui étoit venu accompagné d'un grand nombre de gens armés, & qui avoit eu beaucoup de part à la révolte; il lui demanda ce qu'il vouloit faire avec tant de soldats, lui ordonna de les renvoyer, & d'aller attendre ses ordres à Paderborn. Il renvoya aussi l'Abbé Vala à Corbie (*d*). Il fit ensuite prier Lothaire de le venir trouver, & lui représenta si fortement l'imprudence & l'indignité de son procedé, qu'il se jetta à ses pieds baigné de larmes, & lui demanda pardon. Les deux Partis étoient sur le point d'en venir aux mains, lorsque les deux Empereurs ayant paru ensemble, tout fut tranquille, & une Diete assemblée pour déposer Louis, ne servit qu'à affermir son autorité. Le premier usage qu'il en fit, fut de faire arrêter les chefs de la rebellion; ils les fit comparoitre devant l'Assemblée, & ils furent condamnés à mort, mais l'Empereur se contenta de les releguer (*e*).

Ils se reconcilient avec lui, & dissipent la Conjuration.

L'Empereur pensa alors à tirer l'Impératrice du Monastere où elle étoit; mais comme elle avoit pris le voile, il crut qu'il ne devoit pas la faire revenir sans consulter les Evêques & le Pape. Grégoire IV qui occupoit alors le siege de Rome, déclara, qu'ayant pris le voile par force, cet engagement étoit nul. Peu après son retour à la Cour, le Comte Bernard fut rappellé, cependant on jugea à-propos auparavant, que l'Impératrice se purgeât par serment des crimes dont on l'accusoit (*f*). Le retour de Bernard causa de nouveaux murmures; le Moine Gombaud croioit que la place de premier Ministre étoit la moindre recompense due au service qu'il avoit rendu à l'Empereur; les Rois Pepin & Louis auroient aussi voulu gouverner, & l'Impératrice Judith regardoit tout ce qui tendoit là comme un attentat sur ses droits. Les Exilés furent rappellés, au moins ceux qui voulurent reconnoitre leur faute, & souscrire au partage fait en faveur du Prince Charles. Lothaire fut déclaré déchu de la qualité d'Empereur, on lui laissa seulement la qualité de Roi d'Italie, à condition 831.

Nouveaux troubles dans l'Empire & dans la Famille Royale.

(*a*) *Theganus* l. c. Vita Valæ Abbat.
(*b*) Vita Ludovici Pii, *Nithard* ubi sup.
(*c*) *Theganus* de gest. Ludovici Pii, Vita Valæ Abbat.
(*d*) Les mêmes & *Nithard* L. I.
(*e*) Vita Ludovici Pii, Vita Valæ Abbat.
(*f*) Les mêmes.

Section IV. Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.

qu'il n'y feroit rien d'important sans le consentement de l'Empereur son pere. Avant la fin de l'année, Bernard s'appercevant que l'Impératrice suivoit d'autres conseils que les siens, se reconcilia avec le Roi d'Aquitaine, & par ses intrigues les trois freres se liguerent ensemble plus étroitement que jamais (*a*).

L'Empereur desherite Pepin & donne l'Aquitaine à Charles.

Le Roi d'Aquitaine s'étant échapé de la Cour, se retira dans ses Etats, & se révolta. L'Empereur assembla une Armée, & convoqua une Diete à Orléans. A peine ses Troupes commençoient à marcher, qu'il apprit que son fils Louis de Baviere avoit aussi pris les armes, desorte qu'il indiqua la Diete à Maience (*b*). Le Roi de Baviere se flatoit que les Saxons & les Allemans prendroient son parti, surtout quand il apprit qu'ils étoient en armes, mais ils allerent joindre l'Armée de l'Empereur ce qui fut d'une grande conséquence pour lui; car cela lui donna une si grande supériorité, qu'il obligea Louis de venir se jetter à ses pieds; il lui pardonna, & se contenta de tirer serment de lui, qu'il ne s'écarteroit jamais de son devoir. Au retour de l'Empereur Lothaire vint au devant de lui à Francfort, l'assura de sa fidelité, & qu'il n'avoit eu nulle part à la révolte, bien qu'il fût vrai qu'il devoit en être le Chef (*c*). L'Empereur n'avoit plus que l'Aquitaine à pacifier; il tint une Diete
832. à Orléans, & obligea ensuite Pepin de se soumettre; il l'envoya avec une escorte à Treves, qu'il lui donna pour prison. Mais sur la route Pepin s'échapa, retourna dans ses Etats, & y excita une nouvelle rebellion. L'Empereur en fut tellement irrité, qu'il le deshérita, & donna le Royaume d'Aquitaine au Prince Charles, âgé alors d'environ neuf ans (*d*).

L'Empereur tombe encore entre les mains de ses enfans, qui le déposent & le traitent indignement.

Cette rigueur renouvella les murmures du Peuple, & causa un grand mécontentement parmi la Noblesse. Lothaire étoit alors en Italie, où il leva une nombreuse Armée, & s'adressa ensuite au Pape Grégoire IV. Il lui représenta, qu'ayant été couronné par un de ses prédécesseurs, & que l'instrument par lequel lui & ses freres avoient été déclarés Rois étant dans les Archives du Saint Siege, il étoit obligé d'épouser leur cause. Gagné par ces sollicitations, Grégoire, bien que redevable de sa confir-
833. mation à l'Empereur, consentit d'accompagner Lothaire en France. Le nom seul du Pape engagea plusieurs Evêques & d'autres Ecclésiastiques à aller le joindre, Vala Abbé de Corbie fut du nombre (*e*). D'autre part quelques Evêques, & entre autres Dreux Evêque de Metz, frere naturel de l'Empereur, dont il n'avoit pas eu sujet de se louer, lui demeurerent fermement attachés, & écrivirent une Lettre très-forte au Pape, ils allerent jusqu'à lui reprocher d'être entré en France sans la permission de l'Empereur, & d'être dans un camp où des fils avoient arboré l'étendard contre leur pere: le Pape leur répondit fierement, mais ensuite il eut une entrevue avec l'Empereur, & tâcha de s'excuser (*f*). Sur ces entrefaites

(*a*) Les mêmes.
(*b*) Annal. Bertin. *Nithard* L. I.
(*c*) Vita Ludovici Pii, *Theganus* ubi sup. Vita Valæ Abbat.
(*d*) *Nithard* l. c. Vita Valæ Abbat.
(*e*) Vita Valæ, *Agobard* de comparatione utriusque Regiminis.
(*f*) *Thegan.* l. c. Vita Valæ, Epist. Gregor. IV.

Lothaire & ses amis débaucherent l'Armée de l'Empereur, desorte que ce Prince avec l'Impératrice & son fils Charles tomberent entre leurs mains. D'abord dans une assemblée tumultueuse Louis fut déposé, le trône déclaré vacant, & Lothaire élevé à l'Empire (*a*). On envoya l'Impératrice à Tortone, & on la mit dans un Couvent, & le jeune Prince Charles fut conduit à une Abbaye dans la Forêt d'Ardennes. Le Pape retourna à Rome, & Louis & Pepin, qui avoient joint leur frere, s'étant retirés dans leurs Etats, Lothaire tint une autre Assemblée, composée principalement d'Ecclésiastiques; il y fit lire un Mémoire contenant plusieurs chefs d'accusation contre son pere, le fit dégrader avec nombre de cérémonies, lui fit jetter son épée au pied de l'autel, & prendre l'habit de pénitent, comme on avoit fait autrefois à Wamba Roi d'Espagne. Il lui fit dire aussi de fausses nouvelles, que l'Impératrice s'étoit faite Religieuse & étoit morte peu après, qu'on avoit tondu le Prince Charles, & qu'on l'avoit obligé à se faire Moine; Lothaire espéroit que tout cela détermineroit l'Empereur à embrasser aussi la vie religieuse (*b*). Tous ces procedés produisirent un effet tout opposé à celui qu'on en attendoit. L'Empereur fit paroitre une grande humilité, mais en même tems beaucoup de fermeté; il reconnut que le châtiment que Dieu lui infligeoit étoit juste, mais il comprit en même tems, que l'envie qu'il avoit eue autrefois de se faire Moine, & d'abandonner le poste où la Providence l'avoit placé, lui avoit attiré ses malheurs. D'autre part, le Peuple en général, & les Moines en particulier, commencerent à changer de sentiment, & à dire tout haut qu'on ne devoit pas souffrir le traitement qu'un fils dénaturé fesoit à un si bon Prince (*c*).

Lothaire après bien des efforts est obligé de demander pardon à son pere.

Tandis que les choses prenoient ce tour dans l'intérieur de ses Etats, Dreux ou Dragon Evêque de Metz, alla à la Cour de Louis Roi de Baviere, son neveu, & lui représenta vivement toute la foiblesse & l'indignité de sa conduite envers son pere, n'ayant gueres lieu de se flater de trouver en son frere Lothaire, la même tendresse, que l'Empereur lui avoit témoignée. Dans le même tems le Comte Bernard, bien que l'Empereur l'eût dépouillé de ses charges pour avoir trempé dans la rebellion de Pepin, se rendit à la Cour du Roi d'Aquitaine, & lui fit si bien sentir qu'il étoit de son intérêt de rétablir son pere, bien qu'il eut été déposé à cause de lui, qu'il se mit en marche avec une nombreuse Armée (*d*). Louis de Baviere s'étoit déja mis en campagne, & il ne se fut pas plutôt déclaré pour son pere, que les Saxons avec leur zele ordinaire prirent les armes & vinrent le joindre (*e*). Plusieurs Seigneurs de France armerent aussi de leur côté, tellement que Lothaire se voyant en danger d'être enveloppé envoya son pere & son frere Charles à l'Abbaye de Saint Denis, & se retira en Bourgogne avec les Troupes qui lui restoient; ayant été joint par ses partisans, il fit beaucoup de mal; mais à la fin il fut réduit à la nécessité de venir se

(*a*) Les mêmes, Annal. Bertin.
(*b*) Acta exauctorat. Ludovici Pii.
(*c*) *Nithard* de dissentionib. filior. Ludovicii Pii, *Thegan.* de gest. Ludovici P. Vita Valæ.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Vita Valæ Abbat.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

jetter aux pieds de son pere, & de lui demander pardon de la maniere la plus soumise, à la vue de toute l'Armée (*a*).

Assemblée de Thionville, où tout ce qui s'étoit fait à Compiegne est déclaré nul. 835.

L'Impératrice Judith fut rappellée d'abord; & quoique l'Empereur eût été absous par une Assemblée d'Evêques à Saint Denis, qui lui avoient présenté son épée & sa couronne, telle étoit néanmoins la délicatesse de conscience de ce Prince, ou la superstition des peuples, qu'on crut qu'il falloit une réhabilitation plus solemnelle. On tint donc une Assemblée à Thionville, où tout ce qui s'étoit fait à Compiegne fut déclaré nul, l'Empereur fut de nouveau absous, sept Archevêques tenant les mains sur la tête de ce Prince, lurent les Oraisons pour la reconciliation des Pénitens, & lui mirent la Couronne Impériale sur la tête. Ebbon Archevêque de Rheims, que ce Prince avoit tiré de la lie du peuple & qui avoit eu l'insolence de le déposer avec beaucoup de brutalité, fut obligé de lire publiquement l'Acte qui cassoit celui de la déposition de l'Empereur, après avoir donné sa démission, pour ne pas être déposé (*b*).

Intrigues de l'Impératrice.

Les desordres occasionnés par la guerre civile étoient si grands, qu'il ne restoit plus seulement une ombre de Gouvernement & de Justice. L'Empereur envoya des Commissaires dans les Provinces pour remédier aux abus, & remettre les Loix en vigueur, ce qu'ils exécuterent assez bien. L'Empereur auroit certainement alors passé le reste de ses jours en paix, sans les intrigues de l'Impératrice. Cette Princesse avoit toujours un violent desir de voir son fils Charles établi; elle revint donc à son premier projet, & entra en négociation avec Lothaire. Ce Prince ne témoigna pas d'abord beaucoup de chaleur; cependant il fit partir quelques Agens pour se rendre à la Cour de l'Empereur; Vala étoit du nombre; l'Impératrice le reçut fort bien & lui fit toutes les caresses possibles, quoiqu'il eût été le principal auteur des troubles qui avoient agité le regne de son mari (*c*). Pendant que le Traité trainoit en longueur. Lothaire travailloit par toutes sortes de voies à se fortifier en Italie, afin qu'en cas que l'Empereur, qui devenoit infirme, vint à mourir, il fût en état à tout événement de se mettre en possession de ses Etats. Il s'y prit néanmoins d'une maniere qui indisposa plusieurs Grands, & il en usa si mal avec le Pape, qu'il en porta aussi bien que les autres des plaintes à l'Empereur. Ce Prince en fut à la fin si mécontent, qu'il résolut de passer en Italie, & envoya ordre à Lothaire de faire tenir tout prêt dans les lieux de son passage & de faire préparer les fourages & les vivres nécessaires pour les Troupes (*d*). Il n'est pas aisé de deviner quelle auroit été la suite de ce voyage; mais les brigandages des Normans sur les côtes de France, y mirent obstacle, quelque chagrin que cela donnât à l'Impératrice & à ses partisans, les plus sages Ministres de l'Empereur en furent fort aises, parce-qu'ils n'approuvoient point cette expédition (*e*).

Les trois Princes se

Enfin l'Impératrice engagea l'Empereur à ajouter au partage du Prince Charles tout le Royaume de Neustrie, & quelques autres Territoi-

(*a*) *Nithard. Theganus* & Vita Valæ.
(*b*) *Nithard* ubi sup.
(*c*) *Thegan.* ubi sup. Vita Valæ.
(*d*) Vita Ludovici Pii.
(*e*) *Nithard* l. c.

res. Cette disposition ne put être tenue si secrete, que les trois Princes n'en fussent avertis; ils se donnerent un rendez-vous, où ils délibérerent s'ils recommenceroient la guerre, où s'ils dissimuleroient. Mais les passages des Alpes étoient toujours si bien gardés, la Baviere & l'Aquitaine étoient si éloignées l'une de l'autre, & leurs peuples aussi bien que le reste des François si lassés des guerres civiles, que les Princes furent obligés de se tenir en repos. L'Empereur convoqua alors une Diete générale à Chiersi sur l'Oise, où il fit paroitre le Prince Charles âgé de quatorze ans, & le déclara solemnellement Roi de Neustrie. Louis de Baviere étoit présent, & souscrivit à ce qui venoit de se faire, aussi bien que les Députés du Roi d'Aquitaine (*a*). Les choses ne demeurerent pas longtems en cet état, & la mort de Pepin fraya le chemin à un nouveau partage. Ce Prince laissoit deux fils, Pepin & Charles, & deux filles qui étoient mariées. L'Impératrice porta l'Empereur à venger les injures qu'il avoit reçues de son fils sur ses petits-fils, qui étoient innocens, en privant Pepin, qui étoit l'aîné, du Royaume d'Aquitaine. Dans cette vue on convoqua une Assemblée à Worms, & l'on invita Lothaire d'y venir. Il s'y rendit, non sans inquiétude; l'Empereur le reçut très bien, & l'Impératrice le combla de caresses.

Section IV. Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.

liguent encore contre l'Empereur.

Le grand point étoit de l'engager à acquiescer à un nouveau partage, selon lequel Charles devoit avoir le Royaume d'Aquitaine, & partager le reste de la France avec Lothaire, lequel selon le premier projet devoit être le Tuteur & le Protecteur de Charles. Comme il n'étoit pas en situation de rien contester, il acquiesça ou pour mieux dire se soumit à ce qu'on vouloit; suivant cette nouvelle division l'Etat de Charles fut renfermé entre la Meuse, le Pays des Suisses, le Rhône & l'Océan, & outre cela il eut encore ce que la France possedoit au delà des Pyrenées (*b*). Mais Louis Roi de Baviere, quoiqu'il ne perdit rien à ce partage, en fut si piqué qu'il se mit en campagne, pour reculer ses frontieres jusqu'au Rhin. Mais sur le premier avis que l'Empereur en eut, il se rendit à Maience avec une partie de ses Troupes, & les Saxons commencerent à armer; Louis voyant ses Etats menacés fut contraint de venir demander pardon à son pere. A peine ces mouvemens étoit-ils calmés, que l'Evéque de Poitiers arriva à la Cour, & l'informa, que plusieurs Seigneurs & la plupart des Peuples d'Aquitaine étoient fort mécontens, & regardoient l'exclusion du jeune Pepin comme une haute injustice. L'Empereur convoqua une Diete à Châlons sur Saone, où il ordonna aux Seigneurs d'Aquitaine de se trouver. Il y mena l'Impératrice & le Prince Charles; exposa à l'Assemblée les raisons qu'il avoit eues de donner l'Aquitaine à ce Prince, & promit d'avoir soin de l'éducation & de l'établissement de ses petits-fils (*c*). La plus grande partie des Seigneurs & des Evêques furent contens, mais ceux qui avoient pris le parti du jeune Pepin ne voulurent ni reconnoitre Charles, ni remettre Pepin entre les mains de son grand-pere. Après avoir fait tout ce

Nouveaux troubles en Germanie & dans l'Aquitaine.

838.

(*a*) Annal. Bertin. Vita Ludovici Pii.
(*b*) *Nithard*, Vita Valæ, Vita Ludovici Pii.
(*c*) *Thegan.* de gestis Ludovici Pii.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

qui dépendoit de lui, l'Empereur vint paſſer les Fêtes de Noël à Poitiers, dans le deſſein de retourner en Aquitaine au Printems (*a*).

Mort de l'Empereur dans une Iſle du Rhin.

840.

Pendant ſon ſéjour, comme le tems étoit froid & humide, il ſe trouva fort incommodé; & au commencement du Carême, qu'il avoit coûtume d'obſerver très-rigoureuſement, il reçut la deſagréable nouvelle, que le Roi de Baviere, ſon fils, s'étoit encore révolté, que les Saxons & les Thuringiens avoient pris ſon parti, & qu'il s'étoit déja rendu maître de la plus grande partie de la Germanie. L'Empereur ſe vit donc obligé de marcher dans un tems, qu'il avoit conſacré toute ſa vie au jeûne, à la priere & à la retraite, & où il ne ſe portoit pas bien. Il laiſſa une partie de ſon Armée à l'Impératrice & à ſon fils, & s'avança avec le reſte de ſes Troupes vers Aix-la-Chapelle; il n'y demeura gueres, & paſſa le Rhin (*b*). Mais le Roi de Baviere ſe défiant de ſes Troupes, ſe retira dans ſes Etats & abandonna toutes ſes conquêtes. Cette retraite auroit ſans doute donné beaucoup de joie à l'Empereur, mais malheureuſement il y eut une éclipſe totale du Soleil, qui effraya ce Vieillard ſuperſtitieux & foible à un tel point, que ſa maladie, qui n'étoit pas dangereuſe, devint mortelle (*c*). Il ſe fit transporter dans une Iſle du Rhin, dont il crut que l'air lui ſeroit bon; là il ſe tourmenta de penſées chagrinantes & communia tous les jours, ſans prendre preſque autre choſe pendant ſix ſemaines. Quelques jours avant ſa mort, il ſe fit apporter quantité de meubles précieux, dont il deſtina une partie aux pauvres, une autre à diverſes Egliſes, & le reſte à ſes deux fils Lothaire & Charles. Il mit à part pour Lothaire une couronne, une épée & un ſceptre d'or fort riche; par là on jugea qu'il lui laiſſoit l'Empire; & il fit dire qu'il lui feſoit ce préſent à condition qu'il tiendroit ſa parole à l'Impératrice & au Prince Charles (*d*). L'Evêque de Metz ſon frere, voyant qu'il ne feſoit aucune mention de ſon fils Louis de Baviere, lui repréſenta qu'il étoit obligé en qualité de chretien de lui pardonner; à quoi le Monarque mourant répondit avec quelque émotion; „ Je lui pardonne de tout mon cœur, mais avertiſſez-le, qu'il doit penſer à demander pardon à Dieu, & ſe ſouvenir qu'il a fait deſcendre mes cheveux blancs avec douleur dans le tombeau (*e*)". Il expira le 20 Juin de l'an 840, dans ſa ſoixante-deuxieme année & la vingt-ſeptieme de ſon Empire. Il fut enterré à Metz dans l'Egliſe de Saint Arnoul, auprès de la Reine Hildegarde ſa mere (*f*) (*).

(*a*) Vita Ludovici Pii.
(*b*) Annal. Bertin. *Nithard.*
(*c*) Vita Ludovici Pii.
(*d*) Annal. Bertin. *Thegan.* ubi ſup.
(*e*) Vita Ludovici Pii.
(*f*) *Thegan.* ubi ſup. C. 20. Vita Ludovici Pii.

(*) Nous avons obſervé dans le Texte, que l'Empereur Louis ſuivoit l'exemple de ſon pere, ſans faire réflexion ſur les motifs qui avoient fait agir Charlemagne. Cela ne laiſſa pas de lui être utile quant à l'eſſentiel, & de contribuer beaucoup à maintenir l'Etat (1). Il chercha un peu trop à gagner les Evêques, & néanmoins ils ne l'aimoient gueres, parcequ'il témoignoit qu'il ſouhaittoit trop qu'ils ſe renfermaſſent dans les fonctions de leur Miniſtere. Il laiſſoit prendre auſſi trop d'aſcendant à ſes Miniſtres ſur

(1) *Thegan.* de geſt. Ludovici Pii. *Reginon.* Chron.

Auſſitôt que Lothaire apprit la mort de ſon pere, il ſe regarda comme ſon ſucceſſeur, à prendre ce terme dans toute ſon étendue, & il prit la réſolution de ſe rendre maître de tous ſes Etats, s'il étoit poſſible. C'étoit un Prince ruſé & artificieux ; qui ſavoit paroitre tel que l'état de ſes affaires l'exigeoit ; fier dans ſes manieres, & affectant une fermeté qu'il n'avoit point; car quoiqu'il concertât ſes deſſeins avec beaucoup de prudence, il ſe rebutoit aiſément quand il rencontroit des difficultés imprévues dans l'exécution. Il ſe regardoit comme fort ſupérieur à ſes freres, parceque Louis de Baviere ne feſoit pas une grande figure, & que Charles, âgé de dix ſept ans & ſous la tutelle de ſa Mere n'en feſoit encore aucune (*a*). D'abord qu'il eut paſſé les Alpes, il s'empara de Worms, & marcha avec une nombreuſe Armée du côté de Francfort, dans le deſſein de dépouiller Louis de Baviere, avant qu'il en eût le moindre ſoupçon. Mais il ſe trompa. Louis, qui avoit toujours fui devant ſon pere, parut à la tête d'un corps de vieilles Troupes, & offrit la bataille à ſon frere. Lothaire entra alors en négociation, & l'on convint d'une Tréve de trois mois (*b*). Son but en conſentant à la trêve étoit de voir s'il ne réuſſiroit pas mieux, en tombant ſur Charles. Il lui avoit envoyé des Ambaſſadeurs, pour l'aſſurer qu'il étoit dans le deſſein d'accomplir ſes promeſſes, mais pour le prier en même tems de ne point pouſſer à bout le jeune Pepin, juſqu'à ce qu'on eut examiné ſes prétentions dans une Aſſemblée. Son but étoit d'un côté de ſe faire la réputation de Prince juſte & équitable parmi le Peuple, & de l'autre de ſuſciter à Charles un ennemi redoutable à dos,

SECTION IV. *Hiſtoire de France depuis l'an 814 juſqu'à l'an 888.*

Lothaire *lui ſuccede comme Roi d'Italie;* Louis *comme Roi de Germanie, &* Charles le Chauve *comme Roi de France.*

(*a*) Annal. Bertin. Vita Ludovici Pii. (*b*) *Nithard* L. II.

ſon eſprit, ce qu'il faut attribuer vraiſemblablement à l'éducation qu'il avoit eue, & ſurtout à ſa modeſtie naturelle & à la douceur de ſon caractere ; car ſes disgraces furent cauſées, non tant par la petiteſſe de ſon génie, que par ſon humeur douce, par la défiance qu'il avoit de lui-même (1). Il ne conſideroit pas, que des gens qui avoient plus de lumieres que lui, pouvoient avoir des intentions moins droites; & il en fut de lui comme de bien des Princes, ſa droiture le rendit quelquefois l'inſtrument de l'injuſtice, par les artifices des autres. Hermengarde, ſa premiere femme, le gouverna, tant qu'elle vécut, & l'engagea à aſſocier Lothaire à l'Empire, & à déclarer Pepin & Louis Rois d'Aquitaine & de Baviere. Pepin eut de ſa femme Ingeltrude Pepin, qui mourut priſonnier dans le château de Senlis, Charles Archevêque de Maience, & Berthe, qui épouſa Geraud, Comte de Berri (2). Nous parlons ailleurs de la poſtérité de Louis de Baviere. Louis le Débonnaire eut encore de Hermengarde, Alpaïde, qui épouſa Begon, Comte de Paris, Géſile, mariée à Evrard Duc de Frioul, dont elle eut Béranger Roi d'Italie; Hildegarde femme du Comte Thierri; Adelaïde, qui épouſa d'abord, ſuivant quelques-uns, le Comte Conrad, & enſuite Robert le Fort, Comte de Paris, & Retrude, qui mourut dans le célibat (3). L'Impératrice Judith, ſa ſeconde femme, fut au ſentiment d'un célebre Hiſtorien, une artificieuſe coquette, qui par ſes intrigues cauſa la plupart des malheurs de ſon mari, dont elle ſe reſſentit elle-même (4). Il eut d'elle un ſeul fils, nommé Charles, qui lui ſucceda d'abord au Royaume de France & enſuite à l'Empire, & qu'il avoit déclaré de ſon vivant Roi d'Aquitaine, après la mort de Pepin.

(1) *Thegin.* l. c. *Aimoin* L. V.
(2) *Fauchet, Anſelme, Mezeray.*
(3) *Fauchet, le Gendre.*
(4) Vita Ludovi Pii, *Aimoin* l. c. Annal. Bertin. & Fuld.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

tandis qu'il l'attaqueroit de front (*a*). Pour faciliter le succès de ce projet ses Ambassadeurs avoient ordre aussi d'employer la persuasion, l'argent & les promesses pour détacher la Noblesse du parti de son frere; il avoit encore des Emissaires auprès de Pepin, pour le détourner d'aller à l'assemblée de Bourges, où Charles & l'Impératrice l'avoient invité de se rendre pour traiter de quelque accommodement. Aussitôt que Lothaire eut conclu la trêve avec Louis, il marcha, quoiqu'à petites journées, vers Paris, & donna des réponses honnêtes aux Ambassadeurs que Charles lui avoit envoyés, pour le faire souvenir de ses promesses, de ses sermens, & des dernieres paroles d'un pere mourant (*b*). Les affaires de Charles étoient alors dans une situation critique; plusieurs des Seigneurs de Neustrie n'étoient pas fort attachés à lui, & la plupart ne pensoient qu'à leur intérêt particulier; il n'étoit rien moins qu'aimé en Aquitaine, où le Parti de Pepin se fortifioit de jour en jour, & pour comble de malheur les Normans menaçoient les côtes (*c*).

Traité entre Lothaire & Charles.

Il avoit néanmoins un petit parti en Neustrie, composé des plus habiles & des plus braves Seigneurs; considerant la jeunesse de Charles, & connoissant le caractere de Lothaire, ils s'étoient déterminés en faveur du premier, & l'ayant informé de leurs sentimens, Charles vint les joindre. Lothaire avançoit toujours, envoyant ses émissaires de tous côtés pour rassembler ses anciens amis, & pour attirer à lui par toutes sortes de voies ceux qui étoient neutres ou dans les intérêts de son frere. Il en trouva bon nombre des uns & des autres, entre autres Pepin fils de Bernard Roi d'Italie, Ebbon, ce fameux Archevêque de Rheims, qui avoit présidé à l'Assemblée où l'on avoit déposé son pere, & plusieurs autres qui avoient été de son parti du vivant de son pere, qui avoient souffert alors pour sa cause, & qui se flatoient de se voir à présent recompensés; il en détacha aussi un grand nombre du parti de son frere (*d*). Charles n'étoit pas oisif de son côté, mais à peine eut-il rassemblé une petite Armée, qu'il apprit que Pepin son Compétiteur, assiegeoit Bourges avec ses Troupes. Il ne balança pas à marcher au secours de la Place, parceque l'Impératrice s'y trouvoit; il battit Pepin, fit lever le siege, & s'en retourna en Neustrie, mais avec peu de forces. En attendant Lothaire s'étoit rendu maître de tout le Pays entre la Meuse & la Seine. Heureusement pour Charles, les Seigneurs attachés à lui l'assurerent de leur fidelité, & lui conseillerent de donner bataille à son frere (*e*). Il suivit leur avis; mais Lothaire ne cherchoit pas fort les combats; comme son Armée étoit supérieure à celle de son frere, il en profita pour faire à Charles des propositions fort dures. Charles jugea à-propos, dans les circonstances où il se trouvoit, de les accepter, & l'on convint, de tenir au mois de Mai suivant une Assembée à Attigni, où l'on regleroit tout pour établir une paix constante. Lothaire s'engagea à ne rien entreprendre dans cet intervalle au préjudice de son frere, & d'obser-

(*a*) Le même, Annal. Metens.
(*b*) *Nithard* ubi sup.
(*c*) Chron. Var. antiq.
(*d*) *Nithard* l. c.
(*e*) Annal. Metens.

ſerver la trêve avec le Roi de Baviere. Les Seigneurs du Parti de Charles déclarerent que ſi l'on violoit ce Traité en un ſeul Article, ils le regarderoient des-lors comme nul.

SECTION IV. *Hiſtoire de France depuis l'an 814 juſqu'à l'an 888.*

Lothaire conſentit à tout, & viola preſque auſſitôt la plupart des Articles. Il poſta une grande partie de ſes Troupes le long de la Seine, & ayant formé du reſte avec de nouvelles levées une Armée, il tâcha de ſurprendre le Roi de Baviere, mais ce Prince qui ſe défioit toujours de lui, étoit ſur ſes gardes & en état de ſe défendre, moyennant que ſes ſujets lui fuſſent fideles (*a*). Dans ces entrefaites Charles avec quelques Troupes paſſa la Seine, malgré tous les ſoins des Généraux de Lothaire pour l'empêcher, & s'avança vers Attigni. Cette nouvelle fit revenir Lothaire en France, & il auroit pu combattre Charles avec des forces ſupérieures; mais tandis qu'il tâchoit quoiqu'inutilement de débaucher les Troupes de ſon frere, Louis de Baviere battit ſes Troupes qu'il avoit laiſſées ſur le bord du Rhin, le paſſa, & s'avança à grandes journées au ſecours de Charles. La jonction de leurs Armées, obligea Lothaire d'éviter le combat, juſqu'à ce qu'il eût été joint par le jeune Pepin; alors il rejetta toutes les propoſitions que ſes deux freres lui firent faire, & réſolut de décider la querelle à la pointe de l'épée. La bataille ſe donna le 25 de Juin de l'an 842, c'eſt une des plus mémorables & des plus ſanglantes, dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire de France (*b*). A la fin Lothaire & Pepin furent totalement défaits (*c*) & l'on dit, que de part & d'autre il y périt cent mille hommes.

Bataille de Fontenai.

842.

Louis & Charles perdirent en grande partie les fruits de leur victoire, le premier s'en retourna promptement dans ſes Etats, & l'autre ſuivit Pepin en Aquitaine. Lothaire ſe retira à Aix-la-Chapelle, & par ſes artifices ordinaires il tâcha de réparer ſes pertes. Il fit courir le bruit que Charles avoit été tué à la bataille de Fontenai, & le Roi de Baviere dangereuſement bleſſé. Charles s'apperçut de la faute qu'il avoit faite, retourna en Neuſtrie, mais avec ſi peu de Troupes, qu'il fut obligé de ſe retrancher de l'autre côté de la Seine. Lothaire s'avança avec une nombreuſe Armée pour l'attaquer, il trouva la riviere ſi baſſe, qu'il auroit pû le faire aiſément; mais ſon irréſolution l'en empêcha, & la Seine s'étant enflée tout d'un coup, il ne lui fut plus poſſible de la paſſer. Les Seigneurs & les Evêques du Parti de Charles crierent au miracle, deſorte qu'en peu de tems ſon Armée groſſit tellement, qu'il fut en état ſans rien appréhender de la part de Lothaire, de marcher à Strasbourg (*d*); il y joignit l'Armée de Baviere que ſon frere Louis commandoit en perſonne. Là en préſence de la Nobleſſe, des Evêques & de leurs Armées, ils ſe jurerent une amitié éternelle, & allerent juſqu'à déclarer, que les ſujets de celui des deux qui romproit l'union, ſeroient diſpenſés du ſerment de fidelité envers lui; ce qui eut de facheuſes conſéquences dans la ſuite. Actuellement leur union étoit admirable, & produiſit un grand effet. Ils mangeoient enſemble, logeoient dans la même maiſon, leurs

Après une guerre ruïneuſe les trois freres font la paix, & conviennent de faire un nouveau partage.

(*a*) *Nithard* L. II.
(*b*) Chron. Var. antiq.
(*c*) *Nithard* ubi ſup.
(*d*) Annal. Metenſ.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

Conseils & leurs amusemens étoient communs; cette union se répandit si bien parmi leurs Troupes, & ils pousserent la guerre si vigoureusement que Lothaire, voyant sans cesse déserter ses Troupes, se retira de l'autre côté du Rhône, & abandonna toute l'Austrasie & une partie de la Bourgogne (*a*). Les deux Princes souhaitoient ardemment de conserver ce qu'ils avoient acquis, mais en même tems ils vouloient le posseder à meilleur titre que celui de conquête: ils assemblerent donc des Evêques; ces Prélats firent une espece d'examen de la conduite de Lothaire tant du vivant de son pere que depuis sa mort, & rassemblerent les trâhisons, les perfidies, les cruautés & les violences dont il s'étoit rendu coupable, concluant de là, que c'étoit Dieu lui-même qui l'avoit chassé du trône, pour y placer ses freres; mais ils demanderent en même tems aux deux Princes, s'ils étoient résolus de ne point imiter Lothaire, & de gouverner l'Etat selon la Loi & les ordres de Dieu? à quoi ils répondirent affirmativement (*b*). Alors Lothaire fut déclaré déchu de ses droits, & ses freres se trouverent flatés d'avoir acquis la Couronne par l'intervention de la Providence en leur faveur (*c*). Cela n'empêcha pas Lothaire de leur faire proposer de faire une paix solide; il fit à ce sujet diverses propositions, qu'ils rejetterent. A la fin ils convinrent d'un nouveau partage, & sans y faire entrer l'Italie l'Aquitaine & la Baviere, l'Empire François devoit être divisé en parties égales, dont Lothaire devoit choisir l'une (*d*). En conséquence de cet accord les trois Rois choisirent chacun quatre Commissaires, qui passerent toute une année en Conférences; enfin ils reglerent, que Charles auroit, outre l'Aquitaine tout le Pays entre la Loire & la Meuse, que le reste de la Germanie seroit ajouté au Royaume de Louis, qui fut surnommé par cette raison le Germanique; & que Lothaire, outre l'Italie & la qualité d'Empereur, auroit aussi la ville de Rome, & tout le Pays compris entre le Rhin & l'Escaut, le Rhône, la Saone & la Meuse; on appella ce Pays *Lohierregne* & par abregé *Lorraine* ou Royaume de Lothaire; on donne encore aujourd'hui le nom de Lorraine à un Duché, qui ne fesoit qu'une petite partie de ce Royaume (*e*), qui étoit considerable par sa situation & son étendue.

Foiblesse des trois Rois.

L'Impératrice Judith mourut peu de tems avant cet accord. Il étoit tems que les trois Rois terminassent leurs querelles, qui leur étoient préjudiciables à tous, & qui leur auroient été fatales, si elles avoient duré plus longtems. Les Sarrasins étoient entrés dans Benevent, & s'étoient emparés d'une grande partie de ce beau Duché, pendant que Lothaire étoit en deça des Alpes; Grégoire IV étoit mort, & Serge II qui fut élu en sa place, prit possession du Papat, sans en donner avis à l'Empereur (*f*). Lothaire envoya donc son fils Louis en Italie à la tête d'une Armée, pour se faire raison, ce Prince s'acquita heureusement de sa commission, & fut couronné Roi de Lombardie par le Pape. Charles étoit encore plus embarrassé; le jeune Pepin avoit défait un corps de ses Troupes; les Nor-

(*a*) Annal. Bertinian.
(*b*) *Nithard* L. IV.
(*c*) Le même.
(*d*) Annal. Bertinian.
(*e*) *Nithard* ubi sup.
(*f*) *Anastas.* in Vita Sergii II.

Normans firent une descente à l'embouchure de la Garonne & désolerent tout le Pays, & le Duc de Bretagne se révolta (a). L'Empereur & les Rois de France & de Germanie étoient si unis, qu'ils firent savoir à Pepin, aux Normans & au Duc de Bretagne, que s'ils attaquoient l'un des trois, ils réuniroient toutes leurs forces contre eux. Mais ces menaces ne les étonnerent gueres; leurs voisins savoient trop bien, qu'il n'y avoit point d'amitié sincere entre eux, & que leur prétendue union n'étoit qu'un effet de leur foiblesse (b). Tant l'Empire François étoit déchu depuis la mort de Charlemagne.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 858.*

Charles *ruine ses affaires par sa conduite.*

Charles, soit par ressentiment, soit par une fausse Politique, fit arrêter Bernard Duc de Languedoc, qui avoit tenu un si grand rang à la Cour de son pere, & au bout d'un an, il lui fit trancher la tête, ce qui eut de fâcheuses suites; car Guillaume, fils de ce Seigneur, s'empara d'abord de plusieurs Places de conséquence, & se déclara en faveur de Pepin, pour venger la mort de son pere. Les Normans firent une autre descente & pillerent les environs de Toulouse; le Duc de Bretagne prétendoit non seulement se rendre indépendant, mais encore prendre la qualité de Roi. Au milieu de tant d'embarras, Charles reçut la fâcheuse nouvelle, qu'une autre Flotte de Normans étoit entrée dans la Seine, avoit remonté jusqu'à Rouen, dont ils s'emparerent, & delà ils s'avancerent jusqu'à Paris qu'ils pillerent, & furent sur le point d'attaquer le Roi, qui s'étoit retranché avec quelques Troupes à Saint Denis (c). Mais Charles, principalement 845.
par le conseil des Evêques, traita avec eux, & en leur donnant sept mille livres pesant d'argent, les engagea à se retirer, & à jurer qu'ils ne reviendroient jamais dans le Royaume. Pour pacifier les troubles d'Aquitaine, il en céda la plus grande partie à Pepin son neveu, à charge d'hommage, & Pepin jura de lui être fidele (d). Charles se trouva alors en état de porter ses armes en Bretagne, où il fut battu. Le grand changement dans les affaires venoit de celui qui s'étoit fait dans le caractere du Roi. Tant qu'il avoit été fort jeune, il étoit docile, & prenoit les avis des principaux Seigneurs; mais à présent il se croioit en âge de gouverner par lui-même, & bientôt il fit bien des démarches, qui ne lui fesoient gueres d'honneur, & qui n'étoient nullement propres à rendre ses sujets heureux. Il amassoit des richesses en opprimant les peuples, & après avoir eu une complaisance aveugle pour les Evêques, il les négligea entierement. Entété, absolu & opiniâtre il s'attira bientôt le mépris & la haine de ses sujets; & par les fautes qu'il commit, il fit connoitre que les bonnes qualités qu'on avoit remarquées en lui, n'étoient que factices & affectées (e). Le Duc de Bretagne, voyant Charles prêt à entrer dans ses Etats avec une grosse Armée, & redoutant d'ailleurs les Normans, jugea à-propos pour son propre intérêt de se soumettre, ensorte que la paix se conclut. La tranquillité se trouva donc rétablie en France; elle y étoit très-

(a) Annal. Fuld. *Flodoard* Hist. Rem.
(b) *Nithard* L. IV.
(c) Le même.
(d) Annal. Bertinian.
(e) *Nithard* ubi sup.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

nécessaire, car les grandes villes étoient en décadence, le peuple misérable, & la marine réduite à rien (*a*).

Desordres dans l'Empire François.

Les Sarrasins donnerent autant de peine à Lothaire, que les Normans avoient fait à Charles ; ils pillerent l'Eglise de Saint Pierre, qui étoit alors hors des portes de Rome, battirent les Troupes qu'on envoya contre eux, & menaçoient encore de plus grands ravages. Les Esclavons s'étoient révoltés contre Louis, Roi de Germanie ; les Pirates Maures inquiétoient Charles presque autant qu'avoient fait les Normans. Au milieu de ces desastres, Lothaire & Charles n'étoient pas bien ensemble. Louis Roi de Germanie les engagea tous deux à une nouvelle entrevue à Mersen, auprès de Mastricht; il s'y trouva en personne, & leur représenta que le Royaume de France avoit beaucoup perdu de sa splendeur par leurs divisions; que les Grands Seigneurs se rendoient de plus en plus indépendans dans leurs terres, & qu'il n'y avoit qu'une étroite union entre eux, qui pût prévenir leur ruine à tous. Ils firent donc divers Réglemens, principalement par rapport à l'ordre de la succession, que Charlemagne même avoit laissé fort incertain. A présent ils réglerent, que leurs enfans seroient leurs successeurs dans leurs Etats, & qu'ils ne devroient aux autres Princes de la Maison de Charlemagne que
847. le respect qu'exigeoient d'eux les liens du sang (*b*). Les Maures ayant perdu une grande bataille en Espagne, furent bien aise de faire la paix avec la France, que Charles leur accorda volontiers ; parceque les Normans venoient de faire une nouvelle descente avec des forces considerables & assiegeoient Bourdeaux. Il marcha au secours de la Place, & s'étant rendu maître de quelques-uns de leurs Vaisseaux, il les obligea de lever le siege. Mais à peine fut-il sorti d'Aquitaine, qu'ils attaquerent de nouveau cette ville, la prirent par la trahison des Juifs, & la brûlerent après l'avoir pillée (*c*). Ce fut-là un événement fort avantageux à Charles; Bourdeaux appartenoit alors à Pepin, & les Seigneurs du Pays, attribuant la perte de la Place, ou au peu de soin ou à la lacheté de Pepin, se révolterent & se soumirent à Charles, qui fut sacré Roi d'Aquitaine à Orléans. Louis le Germanique avoit assez à faire, pour contenir ceux qui s'étoient soulevés contre lui, & les Sarrasins ne donnoient pas moins d'occupation à Lothaire, cela ne l'empêcha point de solliciter Louis de se liguer avec lui contre Charles; mais le Roi de Germanie ne voulut pas y entendre, & eut la prudence de le refuser (*d*).

Révolte des Bretons, à qui Charles est obligé d'accorder ce qu'ils demandoient.

Des troubles de Religion vinrent aggraver les maux de la France, & tandis que le Roi tenoit des Conciles pour y remédier, les Pirates Maures, Grecs & Normans ravageoient les côtes de son Royaume. Pepin sortit de la retraite où il s'étoit tenu depuis la derniere révolution, & recouvra en fort peu de tems une grande partie de l'Aquitaine. Lothaire & Louis n'étoient pas dans une situation plus favorable, ensorte qu'il sembloit que les Nations Barbares avoient juré de ruiner l'Empire François, comme elles

(*a*) *Nithard* l. c.
(*b*) Annal. Bertinian.
(*c*) Chron. Var. antiq.
(*d*) *Nithard* L. IV.

avoient fait autrefois l'Empire Romain (a). Charles entra en Aquitaine, où ses armes eurent du succès; il fit prisonnier Charles, frere de Pepin, & l'obligea d'entrer dans les Ordres. Le Roi auroit poussé ses avantages plus loin, si Nomenoi Duc de Bretagne ne se fût révolté. Ce Duc, soutenu du Comte Lambert, qui avoit autrefois fait une grande figure à la Cour de l'Empereur, se rendit maître de Rennes, & pensa à exécuter ce qu'il projettoit depuis longtems de prendre le titre de Roi. Il le transmit à son fils Hérispée. Charles marcha contre ce dernier avec toutes ses forces, ne doutant point du succès de son expédition, parceque le Comte Lambert étoit mort aussi; mais il se trompa, le nouveau Roi de Bretagne défit totalement son Armée, & il périt beaucoup de Seigneurs & de Soldats (b). Le Roi se retira à Angers, pour rétablir son Armée; Hérispée vint l'y trouver, & conclut la paix avec lui à des conditions fort glorieuses; Charles consentit qu'il portât toutes les marques de la Dignité Royale, & lui céda les Places qu'il avoit conquises, à condition de l'hommage qu'il lui devoit. Ce qui le dédommagea un peu ce fut la prise de Pepin, que le Comte de Gascogne lui livra; le Roi lui fit couper les cheveux, & le renferma dans le Monastere de Saint Medard à Soissons. Charles avoit perdu presque tout ce que son pere lui avoit laissé en Espagne, tant par la révolte des Gouverneurs des Places, que par les conquêtes des Maures. ensorte que ce Prince avoit des ennemis de tous côtés, outre qu'il regnoit un grand mécontentement dans sa Cour (c).

Section IV. Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.

Comme l'humeur inconstante & séditieuse des Aquitains, lui avoit causé beaucoup d'embarras depuis le commencement de son regne, il résolut de profiter de cette occasion pour les châtier; mais il le fit avec si peu de ménagement, que les principaux Seigneurs se déterminerent à renoncer à son obéissance; ils envoyerent des Députés, avec des ôtages, à Louis Roi de Germanie, pour le prier d'accepter le Royaume, ou de leur envoyer un de ses fils. Ce Prince, au mepris des Traités confirmés par des sermens solemnels, leur envoya son fils Louis, avec quelques Troupes (d). Les Rois de France & de Germanie tâcherent d'engager l'Empereur leur frere chacun dans son parti. Il les tint en suspens, sans se déclarer ni pour l'un ni pour l'autre. Il y eut alors un incident qui ne fut pas nuisible à Charles; Pepin s'échapa de son Monastere, & se rendit en Aquitaine; la plupart des Mécontens se joignirent à lui, & abandonnerent le Roi qu'ils avoient fait venir de Germanie. Charles en profita pour attaquer Louis, que Pepin pressoit de son côté, ensorte que ce Prince s'accommoda avec son oncle & retourna en Germanie (e). Lothaire, dont l'ambition, la perfidie & les autres vices avoient fait tant de tort aux intérets de sa famille, se sentant près de sa fin prit l'habit de Moine, afin d'expier ses crimés suivant les idées superstitieuses de son siecle, par ce second Bâtême, ainsi qu'on le nommoit, & de mourir en Saint, après avoir vécu en Tiran (f). Il expira six jours après, le 29 de Septembre de l'an 855, & laissa

Révolte des Aquitains. Mort de Lothaire & partage de ses Etats.

855.

(a) Annal. Bertinian.
(b) Chron. Fontanell.
(c) Annal. Bertinian.
(d) Annal. Fuld.
(e) Chron. Var. antiq.
(f) Annal. Bertinian.

Section IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

trois fils, Louis, Lothaire & Charles. Louis, qui avoit été associé par son pere, eut l'Italie avec le titre d'Empereur. Lothaire eut en partage la plus grande partie de ce que son pere possedoit en France, & fut nommé Roi de Lorraine. Charles eut le reste, qui comprenoit la Provence, le Dauphiné & une partie de la Bourgogne, avec le titre de Roi de Provence (*a*). Il sembloit qu'il y avoit assez de Rois dans la Famille; mais Charles, que nous appellerons desormais le Chauve, bien qu'on ne lui ait pas donné ce nom suivant les apparences de son vivant, Charles dis-je déclara son fils qui portoit le même nom, Roi d'Aquitaine, bien qu'il fût encore enfant. Les Aquitains en furent alors si charmés, que les Normans ayant fait une descente dans leur Pays, ils prirent les armes si promptement, & les chargerent avec tant de valeur, qu'à peine en échapa-t-il trois-cens, qui regagnerent leurs Vaisseaux (*b*).

Louis le Germanique *supplante* Charles le Chauve.

Cet accès de fidelité ne dura pas longtems; plus mécontens que jamais, ils se révolterent contre Charles, & se donnerent encore à Pepin; les affaires de ce Prince étoient si désespérées qu'il s'étoit joint aux Normans, & pilloit avec eux le Pays, sur lequel il prétendoit regner. Bientôt les Aquitains se lasserent encore de lui, & s'addresserent à Louis le Germanique. Charles le Chauve n'étoit en état ni de les contenir, ni de les châtier. Les Seigneurs de France étoient devenus si turbulens, & les Evêques si fiers, que le Roi ne savoit ni comment se conduire, ni à qui se fier. Dans ces circonstances il consulta son oncle, du côté de sa mere, qui lui dit naturellement ce que les Mécontens alléguoient pour leur justification; savoir qu'ils l'avoient mis sur le trône aux dépens de leur sang & de leurs biens, & qu'il les payoit à présent d'ingratitude & agissoit en Tiran. Charles addressa alors une Lettre Circulaire aux Prélats & aux Seigneurs, il y rapportoit ce qu'il avoit appris de son oncle, & invitoit ceux qui croioient avoir été lésés, par négligence, sur de fausses informations ou autrement, de porter leurs plaintes dans une Assemblée libre & générale à Verberie, promettant de rendre justice à chacun & un entier oubli du passé; & déclarant en même tems, que toute desobéissance seroit regardée à l'avenir comme une rebellion formelle (*c*). Persuadé alors qu'on seroit satisfait, il marcha avec ses Troupes pour assieger une Place forte, dont les Normans s'étoient rendus maîtres au cœur du Royaume. Pendant qu'il étoit occupé à cette expédition, les Mécontens de France, à l'exemple de ceux d'Aquitaine, inviterent le Roi de Germanie à venir se mettre en possession du Royaume. Louis accepta le parti & entra en France avec une formi-
858. dable Armée; Charles le Chauve se vit abandonné de ses Troupes, obligé de lever le siege qu'il avoit entrepris, & de se retirer dans un endroit reculé de ses Etats (*d*). Louis convoqua alors les Evêques de son Parti, qui déposerent Charles le Chauve sous prétexte de son mauvais gouvernement, & Venilon ou Guenilon Archevêque de Sens couronna solemnellement Louis; les Seigneurs & les Evêques lui firent hommage en qualité de Roi de France, nonobstant l'excommunication qu'avoient lancée contre ceux

(*a*) Annal. Bertinian.
(*b*) Chron. Var. antiq.
(*c*) Annal. Fuld.
(*d*) Annal. Bertinian.

qui feroient cette démarche, les Evêques attachés encore à Charles le Chauve. Les Princes du Sang acquiescerent aussi à ce qui s'étoit fait, Pepin d'Aquitaine qui s'étoit reconcilié depuis peu avec Charles, fut du nombre, & le Roi de Lorraine, qui s'étoit lié étroitement avec ce Prince, & étoit même dans son Armée, le quitta & vint reconnoitre Louis, autant par force que par inconstance (*a*).

Section IV. Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.

Charles recouvre ses Etats aussi promptement qu'il les avoit perdus.

Parmi ceux qui parurent favoriser le plus les desseins de Louis, bien qu'ils ne se fussent pas déclarés d'abord, étoient Conrad & Wolf, fils du Comte Conrad frere de l'Impératrice Judith, & par conséquent cousins-germains de Charles le Chauve; leur zele & leur assiduité leur gagnerent bientôt la confiance de leur nouveau Maître. Ils représenterent à Louis, qu'ayant été appellé au trône par la Noblesse, les Evêques étant à sa dévotion, & n'y ayant point d'Armée en campagne pour lui faire tête, il étoit à-propos de recompenser ceux qui avoient le plus contribué à la révolution, & de renvoyer les Troupes qu'il avoit amenées de Germanie, afin de gagner l'affection de ses nouveaux sujets, en paroissant compter uniquement sur eux. Ils lui insinuerent en même tems, qu'après cela Charles le Chauve se prêteroit peut-être à un accommodement, & renonceroit à ses prétentions, moyennant qu'on lui cédât quelque chose (*b*). Louis suivit leur conseil, après quoi il les envoya pour traiter avec leur cousin Charles, avec lequel ils avoient agi en tout de concert. Ils informerent ce 859.
Prince que Louis avoit renvoyé ses Troupes de Germanie, distribué ses trésors parmi ceux qui l'avoient assisté, & qu'ainsi il n'avoit qu'à marcher avec ses Troupes contre son frere, n'y ayant guere lieu de douter, qu'il ne se fît une nouvelle révolution (*c*). Charles suivit ce conseil, & se rétablit avec autant de facilité qu'il avoit été détrôné; Louis fut obligé de s'en retourner dans ses Etats, & le Roi de Lorraine, qui avoit abandonné Charles, vint le féliciter de son retour (*d*).

Troubles en Lorraine Revolte des Bretons. Robert le Fort fait Duc de France.

Ces dissensions intestines furent très-préjudiciables au Royaume en général. Les Normans désoloient non seulement les côtes, pilloient tantôt une ville tantôt une autre, mais s'étoient établis sur la Seine & sur la Somme. Salomon, qui avoit tué Hérispée, étoit maître de la Bretagne & prenoit le titre de Roi; il avoit profité des troubles pour affermir son Etat, & pour faire même de nouvelles acquisitions. Tout cela n'étouffoit pas le desir que Charles le Chauve avoit de se venger de Louis son frere. Le Roi de Lorraine leur neveu s'entremit, & ménagea une entrevue, où il se trouva en personne, & les accommoda avec beaucoup de peine. Peu de tems après le Roi de Lorraine conçut des soupçons contre son oncle Charles le Chauve, & pour s'assurer de ce côté-là, il sacrifia l'Alsace, qu'il céda à l'Empereur son frere, & se ligua avec lui. Le motif qui l'y porta étoit également injuste & scandaleux (*e*). Il avoit épousé Theutberge, sœur du Duc Hubert, pour laquelle il conçut sans raison une aversion implacable; il vouloit donc la répudier, pour

(*a*) Chron. Var. antiq.
(*b*) Annal. Fuld.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Annal. Bertinian.
(*e*) Capitul. Caroli Calvi.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

mettre à sa place sa Maitresse Valdrade, qu'il aimoit éperdument. Pour y réussir il accusa Theutberge d'inceste avec le Duc Hubert son frere, & la fit passer, suivant l'usage barbare de ce tems-là, par l'épreuve de l'eau bouillante; elle fut déclarée innocente; cela ne l'empêcha pas de renouveller la même accusation, prétendant avoir de nouvelles preuves. Ces preuves étoient l'aveu même de la Reine, soutenu du témoignage de Gonthier Archevêque de Cologne, Confesseur de cette Princesse. La vérité est qu'il força la Reine à cet aveu, en lui fesant craindre pour sa vie, & qu'il engagea l'Archevêque à faire l'infâme personnage qu'il fit, en lui promettant d'épouser sa niece
860. (*a*). Plusieurs Prélats des Etats de Lothaire tremperent dans cette affaire; mais pendant qu'elle s'agitoit, la Reine & son frere Hubert se sauverent en France, où Charles le Chauve leur accorda sa protection; & ce fut-là ce qui engagea Lothaire à acheter si chérement l'amitié de son frere (*b*). L'insolence des Bretons irrita à la fin tellement Charles le Chauve, qu'il se procura de son frere Louis un Corps de Cavalerie Saxone, pour de l'argent, & entra en Bretagne; mais après avoir combattu l'Armée de Salomon deux jours consécutivement, il fut obligé de se retirer avec perte de la plus grande partie de ses Troupes. Il trouva cependant moyen de faire rentrer dans son parti Robert le Fort, qui commandoit l'Armée de Salomon, & passoit pour un des plus grands Capitaines de son tems; il lui donna le Duché de France, c'est-à-dire le Gouvernement du Pays entre la Seine & la Loire (*c*). Nous verrons dans la suite les conséquences de cette politique & de cette générosité du Roi.

Charles le Chauve *engage un Parti de Normans à en chasser un autre.*

Le mauvais tour que les affaires avoient pris en Bretagne, mit Charles hors d'état d'attaquer les Normans avec ses propres Troupes; mais il suppléa par adresse aux forces qui lui manquoient. Il avoit appris que Wailand, fameux Pirate Norman, étoit revenu d'Angleterre passer l'hiver sur les bords de la Somme, où il le souffrit, parcequ'il ne pouvoit l'en chasser, & il dissimula même le pillage du Pays de Terouenne. Dès l'année précédente Charles avoit traité avec lui, pour chasser les Normans de la Seine, mais ayant demandé trois mille livres pesant d'argent, le Roi
861. n'avoit pu conclure, faute d'argent (*d*). Charles renouvella la négociation, & Wailand demanda cinq mille livres pour entreprendre cette expédition, que le Roi lui accorda, & qu'il leva avec beaucoup de peine. Wailand entra donc dans la Seine avec deux-cens voiles, & vint assieger ses Compatriotes dans l'isle d'Oissel; après une longue & vigoureuse résistance ils furent obligés de se rendre; ils racheterent leur vie par six mille livres pesant d'or & d'argent, à condition que leurs vainqueurs les recevroient parmi eux (*e*). Il résulta delà un nouvel inconvénient; les Normans ne parurent pas avoir envie de partir; & le Roi insensible aux maux auxquels ses peuples étoient en proie, ne s'occupa que du lâche projet de dépouiller de ses Etats son neveu Charles Roi de Provence, Prince foible & infirme. Il manqua néanmoins son coup, & crut tromper le Public en

(*a*) Annal. Bertinian.
(*b*) *Hincmar* de divort. Lothar.
(*c*) Annal. Bertinian.
(*d*) Chron. Var. antiq.
(*e*) Annal. Bertinian.

Section IV. Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an [illegible].

en niant les desseins qu'il avoit eus, mais il ne persuada personne. A son retour, il exécuta un projet qu'il avoit formé contre les Normans; & trouva moyen de les envelopper de façon qu'ils furent obligés de capituler, & de donner des ôtages au Roi pour sureté de leur depart (*a*).

Chagrins domestiques de ce Prince.

Ils executerent leurs engagemens assez mal, car la plus grande partie entra au service du Duc de Bretagne. Charles, par le conseil du Comte Robert, rappella Wailand, & moyennant six mille livres, pesant d'argent il fit ligue avec les Normans de la Seine. Le Comte Robert eut aussi le bonheur de défaire ceux qui étoient au service du Duc de Bretagne, de se rendre maître de douze vaisseaux, fesant passer au fil de l'épée tout ce qui s'y trouva. Ces heureux succès auroient mis le Roi en état de rétablir son autorité & ses affaires, s'il ne s'étoit élevé des troubles dans sa Famille. Sa fille Judith avoit épousé Ethelwolph Roi des Saxons Occidentaux en Angleterre; & après sa mort, elle épousa au grand scandale du Monde Chretien, Ethelbolde fils aîné de son mari; ce Prince étant mort aussi, elle revint en France, étant encore jeune, & d'une humeur fort galante (*b*). Cela fit, qu'elle se fit enlever par Baudouin Comte de Flandres, du sû de Louis son frere aîné. Cette démarche attira l'indignation du Roi sur elle & sur le Prince. Celui-ci s'étant retiré en Bretagne, s'y maria sans le consentement de son pere; & son frere Charles, Roi d'Aquitaine en fit autant. Charles le Chauve ne fut pas seul exposé à des chagrins de cette nature. Louis Roi de Germanie son frere, en eut de plus cuisans encore de la part de Carloman son fils aîné; ce Prince se révolta & se soumit plusieurs fois (*c*), & fit beaucoup de tort au Royaume de Germanie & à l'Empire François (*d*).

Le divorce du Roi de Lorraine cause de nouveaux troubles.

L'affaire du divorce du Roi Lothaire éclata plus violemment que jamais. Ce Prince fit assembler un Concile à Aix-la-Chapelle, où les Archevèques de Cologne & de Treves présiderent; le Concile accorda au Roi la permission de contracter un nouveau mariage. Il fit demander au Pape son consentement, & sans l'attendre il épousa Valdrade (*e*). Le Pape Nicolas I envoya deux Légats, pour tenir un Concile à Metz afin d'y terminer l'affaire décisivement. En passant en France, ils remirent à Charles le Chauve une Lettre du Pape, par laquelle il le prioit de pardonner à Baudouin & à sa fille. Le Roi y consentit, & le mariage ayant été célebré, il rétablit son gendre dans le Comté de Flandres (*f*). Les Légats, gagnés par le Roi de Lorraine, supprimerent d'autres Lettres dont ils étoient chargés, confirmerent le Concile d'Aix-la-Chapelle, & dans l'espérance de tromper le Pape, on députa les Archevèques de Cologne & de Treves à Rome, pour y faire rapport de toute l'affaire (*g*). Averti par Charles le Chauve, le Pape fut si irrité, qu'il assembla un Concile à Rome, où l'on cassa le jugement de celui de Metz, le déclara un Conciliabule, & déposa les deux Archevêques (*h*). Ces deux Prélats al-

(*a*) Les mêmes.
(*b*) *Asserus Menevens.* de gestis Ælfredi regis.
(*c*) Annal. Bertinian.
(*d*) Chron Var. antiq.
(*e*) *Hincmar* ubi sup.
(*f*) Annal. Bertinian.
(*g*) Epist. 58 Nicolai Papæ.
(*h*) Concil. Rom.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

lerent trouver l'Empereur, & lui exposerent ce qui s'étoit fait de maniere, que ce Prince vint à Rome avec des Troupes, y entra les armes à la main, & tint le Pape enfermé dans l'Eglise de Saint Pierre deux jours, sans boire & sans manger. A la fin l'Empereur se calma, & consentit à une entrevue avec le Pape; il y fut instruit de la vérité, de sorte qu'il ordonna aux deux Prélats de sortir au plutôt d'Italie. Vers ce tems-là mourut Charles, Roi de Provence, l'Empereur & le Roi de Lorraine après quelques contestations partagerent ses Etats entre eux.

Evénemens divers. 864. Charles le Chauve se trouvant moins embarrassé obligea le Duc ou le Roi de Bretagne de lui faire hommage, & contraignit le Roi d'Aquitaine, son fils de se soumettre. Les Normans, ayant Pepin à leur tête, pénétrerent jusqu'à Clermont en Auvergne; d'où ils firent leur retraite, avec quelque peine jusqu'à leurs Vaisseaux. Pepin fut pris, & conduit à son oncle. Comme il étoit en habit de Norman, & qu'on le soupçonnoit d'avoir apostasié, les Seigneurs & les Evêques d'Aquitaine le condamnerent à la mort. Son oncle le fit enfermer dans le Château de Senlis, où il passa le reste de ses jours (*a*). Charles Roi d'Aquitaine, étant à la Cour de son pere, s'embarqua dans une querelle par badinage, & reçut un coup de sabre sur la tête; il languit quelque tems, & mourut sans postérité, & sans s'être fait honneur (*b*).

Charles le Chauve *met ses affaires sur un bon pied.* Nonobstant tant de Traités, & les sommes immenses qu'on leur avoit données, les Normans continuoient à faire des descentes perpétuelles en France, tantôt dans un endroit, tantôt dans l'autre, ce qui donnoit une peine inconcevable au Roi. Quelquefois il répoussoit la force par la force, d'autrefois il étoit obligé d'acheter leur départ à prix d'argent: le Royaume se trouva tellement épuisé par là, que Charles s'étant engagé à leur donner quatre mille livres pesant d'argent, il fallut faire une capitation par tout le Royaume pour trouver cette somme. Mais ce qui fut un plus grand malheur pour lui & pour l'Etat, c'est que Robert le Fort fut tué avec deux autres Généraux dans une rencontre avec les Normans (*c*). Le Roi avoit épousé une seconde femme, dont il avoit eu plusieurs enfans qui étoient morts jeunes. Il souhaitta qu'elle fut couronnée & sacrée solemnellement, prévenu de l'opinion superstitieuse, que les enfans qu'elle auroit après, vivroient. Le Couronnement se fit, & le Roi appréhendant que cela n'augmentât le mécontentement de Louis, son fils aîné, dont les intelligences avec le Duc de Bretagne lui avoient causé bien du chagrin, prit la résolution de tâcher de les contenter tous deux s'il étoit possible. Dans cette vue il déclara Louis Roi d'Aquitaine à la place de son frere, au grand contentement du Prince &
867. du Peuple, & accorda au Duc l'union du Comté de Cotentin au Duché de Bretagne (*d*). Ç'auroit été un bonheur pour lui & pour ses sujets, si tous ses desseins avoient été aussi justes en eux-mêmes, & avoient réussi aussi bien; les deux Princes furent très-satisfaits de ce qu'il leur accordoit; & le Duc de Bretagne s'engagea à fournir au Roi un secours considerable

(*a*) Annal. Bertinian.
(*b*) Annal. Metens.
(*c*) Annal. Bertinian.
(*d*) Chron. Var. antiq.

de Troupes toutes les fois qu'il en auroit besoin ; c'étoit-là un article très-important pour lui, & qui contribua beaucoup à la tranquillité de la France (*a*).

Voyage de Lothaire à *Rome. Il meurt en revenant. Disputes pour sa succession.*

L'affaire du Roi de Lorraine étoit devenue alors de la derniere conséquence. Lothaire se flata que le Pape Adrien II auroit plus d'indulgence pour lui que son prédécesseur, nonobstant les découvertes que les Archevêques de Cologne & de Treves avoient faites. Ces Prélats se voyant abandonnés du Roi, après s'être sacrifiés pour lui, s'étoient rendus à Rome, & y avoient révélé toutes les fourberies & les injustices, auxquelles ils avoient eu part (*b*). Il semble que le Pape avoit effectivement dessein de traiter Lothaire avec plus de douceur ; ce Pontife lui ayant ordonné d'éloigner sa Maitresse, & de jurer de n'avoir plus de commerce avec elle, en fesant confirmer son serment par celui de douze des principaux Seigneurs, l'encouragea à venir à Rome pour recevoir l'absolution (*c*). Cette conduite du Pape ne plut point aux oncles de Lothaire, qui n'avoient attendu que l'excommunication de ce Prince pour le dépouiller de ses Etats. Ils eurent même une entrevue à Metz, où ils en reglerent le partage entre eux. Lothaire n'en eut que plus d'inquiétude, & tâcha de gagner son oncle Louis le Germanique, sur lequel il pouvoit plus compter que sur Charles le Chauve. Il l'alla voir plusieurs fois lui représenta la situation fâcheuse où il se trouvoit, & obtint enfin de lui une promesse, que non seulement il n'attaqueroit pas ses Etats dans son absence, mais encore qu'il protegeroit son fils Hugue, qu'il avoit eu de Valdrade: le Roi de Germanie lui rendit même l'Alsace, qu'il lui avoit cédée, & consentit qu'elle fût érigée en Duché en faveur du jeune Prince (*d*). Lothaire partit alors pour l'Italie ; l'Empereur son frere evita de le voir, mais il engagea l'Impératrice à l'accompagner auprès du Pape (*e*). Adrien lui donna des espérances, célébra la Messe, & quand il fut question de communier, il exigea de lui & des Seigneurs qui l'accompagnoient le serment tel qu'ils l'avoient fait, la plupart communierent, mais quelques-uns à l'ouie de l'exhortation du Pape, se retirerent (*f*). Le dessein du Pape étoit de faire examiner de nouveau toute l'affaire par les Evêques de France, de Germanie & de Lorraine, & sur leur rapport de prononcer la sentence décisive dans un Concile à Rome ; parceque dans la seconde instance devant les Légats du Pape, Lothaire avoit avancé qu'il étoit marié avec Valdrade, avant qu'il épousât Theutberge (*g*). Mais ces procédures n'eurent pas lieu, parceque Lothaire, en s'en retournant, mourut d'une fievre maligne le 6 d'Août à Plaisance. 869. L'opinion générale fut que ce Prince avoit fait un faux serment, de même que les Seigneurs qui avoient communié avec lui. Tous moururent fort promptement & il ne leur survécut pas un mois. La mort de ce Prince sans enfans légitimes, laissa sa succession ouverte ; mais Charles le Chauve, qui avoit une Armée prete

(*a*) Annal. Bertinian.
(*b*) Contin. *Anastas.* in Adrian II. *Regino*. Chron.
(*c*) Epist. 6-8. Adriani.
(*d*) Capitul. Caroli, Calvi tit. 33
(*e*) Annal. Bertinian.
(*f*) *Lotharii* reg. gesta.
(*g*) Concil. Gall. T. III.

Section IV. Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.

à marcher, & un puissant parti en Lorraine, y entra & s'en mit en possession. Ayant été couronné solemnellement à Metz, il se regarda comme légitime possesseur de ce Royaume, bien que le Pape s'interposât en faveur de l'Empereur, qui en qualité de frere de Lothaire sembloit avoir les droits les mieux fondés; & nonobstant les prétentions du Roi de Germanie. Mais quand celui-ci se prépara à les faire valoir par les armes, Charles consentit à un partage qui se fit l'année suivante (*a*); ce qui empécha la guerre de s'allumer.

Les Rois de France & de Germanie partagent le Royaume de Lorraine.

On jugea que pour regler le partage, il falloit que les deux Rois eussent une entrevue. Charles se rendit à Herstal, & Louis à Mersen; & ils conférerent ensemble dans un lieu également éloigné de ces deux Maisons Royales; au bout de dix ou douze jours ils convinrent amiablement du partage (*b*). Louis eut les villes de Cologne, d'Utrecht de Strasbourg, de Basle, de Treves & de Metz, avec leurs dépendances, & tout ce qui étoit compris entre la riviere d'Ourt & la Meuse. Il eut aussi Aix-la-Chapelle, & presque tout ce qui est de ce côté-là entre le Rhin & la Meuse. Charles eut dans son partage, Lion, Besançon, Vienne, Tongres, Toul, Verdun, Cambrai, Viviers, Visez, avec le Hainaut, la Zélande & la Hollande (*c*). Le Pape agit encore fortement, & tenta tout pour obtenir au moins quelque chose pour l'Empereur, mais ce fut sans succès du moins du côté de Charles le Chauve; car quand ce Prince s'apperçut que le Pape se fâchoit, & lui écrivoit en termes un peu vifs, il ne daigna pas lui faire de réponse (*d*). Carloman son fils, qu'il destinoit à l'Eglise, & qui étoit déja dans les Ordres, n'ayant point de goût pour l'état Ecclésiastique, se sauva de la Cour (*e*), se mit à la tête d'une Troupe de Bandits & de Scélérats, & commit mille desordres dans le Pays d'entre la Meuse & la Seine; ce qui donna beaucoup de chagrin au Roi, d'autant plus que toutes les promesses de pardon, furent inutiles (*f*).

Le Pape est obligé de céder à Charles, & de lui promettre de lui aider à obtenir l'Empire.

Le Pape Adrien, ou mal informé, ou n'ayant pas assez de pénétration pour bien juger des affaires, se méla aussi de celle-ci (*g*). Le Roi profitant de l'avantage que lui donnoit la qualité de Clerc qu'avoit Carloman, voulut le poursuivre par les censures Ecclésiastiques. D'abord il fit excommunier par les Evéques ceux qui avoient engagé son fils dans la révolte, & ceux qui l'y soutenoient. Hincmar Evéque de Laon, ayant refusé de signer la Censure, se vit exposé lui-même à l'excommunication, & Carloman aussi, lequel s'addressa au Pape. Adrien écrivit alors au Roi d'un maniere très-choquante, qui ne servit qu'à fournir à Charles le Chauve l'occasion de le rendre méprisable à la postérité. Les circonstances n'étoient plus les mêmes qu'elles avoient été (*h*). Au commencement de son regne le Roi avoit caressé également les Grands & les Evéques; dans la suite, se voyant abandonné des premiers, il s'attacha aux autres, & ç'avoit été principalement par leur autorité, qu'il s'etoit tiré d'embarras; à présent que son

(*a*) *Aimoin.* L. V. C. 25.
(*b*) Le même.
(*c*) Annal. Bertinian.
(*d*) Concil. Gall. ubi sup.
(*e*) Annal. Bertinian.
(*f*) Annal. Bertinian.
(*g*) *Fleuri* Hist. Eccl. L. LII. § 22.
(*h*) *Hincmar* Rhem. T. II. p. 701.

autorité étoit plus affermie, & qu'il avoit plus d'expérience, il répondit au Pape avec beaucoup de fermeté, & lui fit comprendre qu'il n'étoit pas d'humeur à souffrir qu'on lui écrivît du stile qu'il avoit fait. Le Pape jugea à-propos de lui écrire sur un ton bien different, & de lui faire des excuses, se flatant sans doute, que ces Lettres seroient secretes; mais comme l'on en est instruit, on peut juger par là de la religion & de la politique de la Cour de Rome (a). Adrien fit plus, car après avoir voulu faire la Loi à Charles le Chauve, il devint sa créature, & dans l'espérance d'élever sa famille, il lui promit, qu'en cas que l'Empereur vint à mourir, il n'épargneroit rien pour lui faire obtenir l'Empire & l'Italie (b). L'Impératrice négocioit en meme tems sur ce sujet avec Louis Roi de Germanie, & l'engagea à céder à l'Empereur la partie du Royaume de Lorraine dont il étoit le maître, sous promesse de lui assurer ou à ses enfans la succession à l'Empire. Ce fut en conséquence de ce Traité, que le Pape couronna l'Empereur Roi de Lorraine; mais il n'est pas certain qu'il en ait été jamais en possession, & malgré cette cérémonie Adrien demeura attaché aux interets de Charles le Chauve, jusqu'à sa mort qui arriva peu après (c).

Section IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 880.*

871.

872.

Troubles en Germanie, en France & en Bretagne Mort de Louis le Germanique.

Les Royaume de Germanie & de France étoient également agités par l'ambition des fils de Louis & de Charles, & par les incursions des Normans. Louis avoit trois fils, dont deux étoient actuellement révoltés. Carloman étoit armé contre Charles, & troubloit la tranquillité des peuples, mettant à feu & à sang tous les lieux ou il passoit (d). La différence du caractere des deux Rois parut par la maniere dont ils s'y prirent pour finir les troubles. Louis engagea ses fils de revenir à la Cour, sur la simple promesse de leur grace; & leur ayant fait sentir combien il étoit contraire à leurs intérets d'agir comme ils avoient fait, & tout ce qu'ils pouvoient attendre en rentrant dans le devoir, il les y rappella, comme il avoit déja fait son fils ainé, ensorte que dans la suite ils lui furent fideles & soumis (e). Il s'accommoda aussi avec les Normans, & les engagea à courir sur ses ennemis (f). D'autre part Charles le Chauve, après avoir usé longtems de support & d'indulgence, abandonna Carloman à la Justice, desorte qu'ayant eté pris & condamné à la mort, il lui fit crever les yeux, & l'envoya en prison; s'étant échapé, il se refugia auprès du Roi de Germanie son oncle, qui se contenta de lui accorder sa protection & de quoi vivre, & peu après la mort termina toutes ses peines (g). Charles avoit tellement obligé Salomon Duc de Bretagne, que ce Prince s'engagea volontiers à agir de concert avec lui contre les Normans. Le Roi les assiegea dans Angers, où ils firent une longue & vigoureuse résistance, & la Place n'auroit certainement pas été prise, sans un expédient dont le Duc de Bretagne s'avisa; se voyant perdus, ils demanderent à capituler, & Charles le Chauve y consentit, & moyennant une grande somme d'argent leur accor-

873.

(a) *Le Sueur* Hist. de l'Egl. ann. 871.
(b) Epist. 28. 29 Adrian. II.
(c) Contin. *Anast.* in Adrian.
(d) Annal. Fuld.
(e) Annal. Bertinian.
(f) Annal. Metens.
(g) Annal. Bertinian.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

874.

da leurs Vaiſſeaux, que le Duc auroit ſans cela fait périr (*a*). Salomon avoit gouverné la Bretagne avec beaucoup d'honneur, & ſi l'on en excepte la maniere dont il s'étoit emparé de la Souveraineté par le meurtre de ſon Souverain & de ſon Parent, il paroiſſoit digne de la Royauté à laquelle il aſpiroit; cependant il périt l'année ſuivante par une conſpiration de pluſieurs Seigneurs du Pays & de quelques François (*b*). Cette mort alluma la guerre civile en Bretagne, il ſe paſſa du tems avant que le calme s'y rétablit. Durant ces troubles l'Empereur Louis II mourut au mois d'Août, ſans laiſſer d'enfans mâles, ce qui donna lieu à de nouvelles querelles (*c*).

Charles le Chauve *entre en Italie avec une Armée, trompe* Carloman, *& va droit à Rome.*

Louis Roi Germanie prétendoit au titre d'Empereur, en qualité d'aîné de Charles le Chauve; car d'ailleurs ils étoient tous deux oncles du défunt. Il comptoit ſur les intrigues de l'Impératrice, & ſur la bonne volonté de Baſile Empereur de Conſtantinople; d'ailleurs il avoit quelque eſpérance que le Pape Jean VIII lui ſeroit favorable (*d*). Charles le Chauve prit encore mieux ſes meſures, car il ne compta que ſur lui-même. Auſſitôt qu'il eut avis de la mort de ſon neveu, il envoya Louis ſon fils unique en Lorraine, pour défendre ce Royaume contre les entrepriſes du Roi de Germanie; & en même tems il ſe mit en marche pour l'Italie avec une Armée, qu'il tenoit prête depuis longtems (*e*). Le Roi Louis y envoya auſſi ſon fils Charles avec des Troupes, qui furent repouſſées; il fit marcher enſuite Carloman ſon fils aîné, qui força les paſſages des Alpes malgré les François, & entra en Italie, déterminé à livrer bataille à ſon oncle, quoique ſon Armée fût inférieure. Charles le Chauve avoit pour maxime de ne point combattre, quand il pouvoit l'éviter. Il envoya donc d'abord ſonder les diſpoſitions du Pape, & propoſa enſuite à ſon neveu, de ſortir tous deux d'Italie, juſqu'à ce qu'il ſe fût accommodé avec le Roi de Germanie (*f*). Carloman accepta la propoſition, & fit défiler ſes Troupes; mais Charles le Chauve, ayant reçu réponſe du Pape, prétendit être obligé en conſcience de s'y conformer; tandis que Carloman reprenoit la route de Germanie, il marcha droit à Rome. Il y fut reçu avec applaudiſſement, & le jour de Noël le Pape le couronna Empereur. Cette affaire fut fort diſpendieuſe, mais Charles eut ſoin qu'elle ne lui coutât rien; le premier uſage, qu'il fit de l'Autorité Impériale fut de ſe ſaiſir des tréſors de ſon prédéceſſeur, & de s'en ſervir pour recompenſer ceux qui lui avoient rendu ſervice (*g*).

Mort de Louis le Germanique *& partage de ſes Etats.*

Au commencement de l'année ſuivante, l'Empereur alla à Pavie, où il reçut dans un Aſſemblée les hommages & le ferment de fidelité des Evêques & des Seigneurs de Lombardie. Une choſe l'inquietoit encore; ſon neveu & ſon prédéceſſeur avoit laiſſé une fille unique entre les mains du Duc de Frioul, & il appréhendoit que quelque Prince Grec ne l'épouſât, & ne formât des prétentions du moins ſur le Royaume d'Italie. Pour prévenir ce coup, il ne trouva pas de meilleur expédient,

(*a*) Annal. Metenſ. & Bertin.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Annal. Bertinian.
(*d*) Annal. Fuld.
(*e*) Annal. Bertinian.
(*f*) Annal. Fuld.
(*g*) Annal. Bertinian.

que de conseiller à Boson son beaufrere, d'enlever la jeune Princesse & de l'épouser par force (*a*). Boson l'ayant fait, Charles affecta d'etre fort irrité contre lui, & menaça de le punir rigoureusement; mais aussitot qu'il s'apperçut, qu'on ne prenoit pas cette violence aussi mal qu'il s'y étoit attendu, il s'appaisa, & afin que son beaufrere ne parut pas indigne d'une si illustre alliance, il le créa Duc de Lombardie, & le fit son Lieutenant-Général en Italie (*b*). Louis Roi de Germanie étoit entré en France avec une Armée, dans son absence, & avoit pénétré jusqu'en Champagne, ruinant & désolant tout. Mais ayant eu avis que Charles revenoit d'Italie, & que le Pape étoit tout-à-fait dans ses intérêts, il se retira dans ses Etats. Il ne laissa pas de continuer à y faire des préparatifs de guerre; sans négliger de faire des propositions d'accommodement (*c*). La qualité d'Empereur rendit Charles le Chauve plus fier qu'il n'avoit été; il paroissoit presque toujours habillé à la Grecque, & avec les Ornemens Impériaux; il traitoit tous ses sujets Laïques & Ecclésiastiques avec beaucoup de hauteur; & de concert avec le Pape, il travailla à abbaisser la puissance des Evêques, quoiqu'elle eut servi plus d'une fois à maintenir la sienne (*d*). La réunion de l'Italie à ses autres Etats l'avoit rendu certainement plus puissant que son frere Louis; cela n'empêchoit pas qu'il ne craignit de se voir attaqué par ce Prince, qui étoit non seulement habile Politique & grand Capitaine, mais qui avoit un fort parti parmi les Seigneurs François. Il fut delivré de ses appréhensions par la mort de ce Monarque, qui de tous les descendans de Charlemagne lui ressembloit le plus. Il y avoit quatre ans qu'il avoit fait le partage de ses Etats dans une Diete générale. Carloman eut la Baviere, la Boheme, la Carinthie, l'Esclavonie, l'Autriche & une partie de la Hongrie. Louis eut la Franconie, la Saxe, la Frise, la Thuringe, la basse Lorraine, Cologne & quelques autres villes sur le Rhin. Charles eut tout le Pays au delà du Mein jusqu'aux Alpes. Dans l'Histoire Moderne, on appelle Carloman, Roi de Baviere, Louis Roi de Germanie, & Charles surnommé le Gros, Roi d'Allemagne (*e*). L'Empereur n'eut pas sitôt appris la mort de son frere, que comptant que les fils de ce Prince se brouilleroient, il marcha avec son Armée pour se saisir de cette partie du Royaume de Lorraine qu'il avoit été obligé de céder à son frere, prétendant qu'elle devoit lui revenir après sa mort. Ce projet étoit bien imaginé, mais l'Empereur se trompa dans son calcul. Les trois freres étoient parfaitement unis; & Louis ayant inutilement envoyé des Ambassadeurs à son oncle, pour le prier de ne point attaquer ses Etats, passa le Rhin avec son Armée, pour donner bataille. Charles le Chauve avoit cinquante mille hommes, & le Roi de Germanie en avoit beaucoup moins. Il posta un gros corps d'Infanterie dans un Bourg qui étoit devant son camp; ces Troupes firent une vigoureuse résistance; ayant commencé à plier, Charles se crut sûr de la victoire; mais comme les François s'avançoient en desordre, Louis les attaqua en flanc avec sa

(*a*) Concil. Gall. T. III.
(*b*) Annal. Fuld.
(*c*) Monach. Sangall. Annal. Fuld. & Bertinian.
(*d*) Annal. Fuld.
(*e*) *Aimoin*. L. V.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

Cavalerie, & les défit entierement avec un grand carnage. Cette perte, jointe à la nouvelle qu'une nombreuse Flotte de Normans étoit entrée dans la Seine, obligerent l'Empereur de prendre d'autres mesures, & de laisser ses neveux en repos (*a*). Le chagrin qu'il eut de ces contre tems lui causa une maladie dangereuse, dont il eut de la peine à se rétablir.

876. *Charles passe en Italie à la sollicitation du Pape & meurt à son retour.*

Le Pape environné d'ennemis de tous côtés, & n'ayant d'autre ressource que la protection de l'Empereur, le pressoit vivement de passer en Italie à la tête d'une Armée, bien qu'il n'ignorât pas qu'il ne fesoit que guérir d'une pleuresie, qui l'avoit mis à deux doigts du tombeau. Charles, dont les intérêts étoient étroitement liés avec ceux du Pape, céda à ses instances. Mais avant que de partir, il tint une Diete générale des Evêques & des Seigneurs, au mois de Juillet, afin de prendre les mesures nécessaires pour la sureté du Royaume & le maintien de la tranquillité publique dans son absence; il nomma son fils Louis Régent, & plusieurs Seigneurs & Evêques pour composer son Conseil (*b*). Il donna le commandement de son Armée, au Duc Boson, frere de l'Impératrice, à Hugues l'Abbé, à Berhard Comte d'Auvergne & à Bernard Marquis de Languedoc. Il partit ensuite avec l'Impératrice, qui avoit un équipage magnifique, & accompagné de peu de Troupes, qui pouvoient tout au plus passer pour une escorte, il passa les Alpes, & s'avança vers Rome (*c*). Le Pape pour lui marquer son attachement vint au devant de lui jusqu'à Pavie; mais à peine avoient-ils eu le tems de s'entretenir, qu'ils eurent avis que Carloman, Roi de Baviere, étoit entré en Italie avec une nombreuse Armée, prétendant à la dignité Impériale & au Royaume d'Italie, en vertu du Testament de l'Empereur défunt. Sur cette nouvelle l'Empereur Charles repassa le Po, & se retira à Tortone, où le Pape couronna l'Impératrice. Charles y attendoit son Armée, mais les quatre Seigneurs qui la commandoient, étoient entrés dans une conspiration contre lui, & ne voulurent point passer les Monts. L'Impératrice s'enfuit à Morienne & le Pape à Rome. L'Empereur jugea que dans une conjoncture aussi critique il devoit retourner en France; & ce qu'il y eut de bizarre c'est que Carloman reprit la route de Baviere avec précipitation, sur un faux bruit que l'Armée Françoise étoit entrée en Italie (*d*). Charles ayant joint l'Impératrice à Morienne, fut pris de la fievre, ce qui ne l'empêcha pas de continuer son chemin; mais un Medecin Juif, nommé Sedecias, lui ayant fait prendre du poison, il se trouva si mal, qu'il fut obligé de s'arrêter dans un Bourg, appellé Brios; l'Impératrice l'y trouva dans une chaumine de Paysan, où il expira le 6 d'Octobre, la seconde
877. année de son Empire, la trente-huitieme de son regne, & à l'âge de cinquante-quatre ans (*e*). On embauma son corps dans le dessein de le transporter à Saint-Denis; mais le poison y avoit causé une telle corruption, qu'on fut obligé de l'enterrer en chemin. Quelque tems après on transporta ses os à Saint Denis; on voit au moins son tombeau dans cette Abbaye (*f*).

Il

(*a*) Annal. Fuld. & Bertinian.
(*b*) *Fleuri* Hist. Eccles. L. LII. § 41.
(*c*) Annal. Bertinian.
(*d*) *Sigon.* de regno Ital. L. V.
(*e*) Annal. Bertinian.
(*f*) Les mêmes.

Section IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

Il déclara par un Acte son fils unique Louis pour son successeur, & lui envoya par l'Impératrice, son épée, sa Couronne, & toutes les autres marques de la Dignité Royale & Impériale (*a*) (*).

Louis le Begue lui succede.

Louis surnommé *le Begue*, à cause d'un défaut de langue, quitta la frontiere d'abord qu'il eut avis de la mort de son pere, & prit le chemin de Saint Denis pour y voir l'Impératrice & les Seigneurs qui venoient d'Italie. Comme ce Prince n'ignoroit pas le pouvoir exorbitant des Seigneurs & du Clergé, il crut devoir assurer la tranquillité de son regne, en les attachant à ses intérêts, & dans cette vue il donna des Terres, des Honneurs, des Gouvernemens, des Abbayes, & fit d'autres gratifications, avec une profusion, qui déceloit plus ses appréhensions, que son affection pour ceux

(*a*) Annal. Metens. & Bertinian.

(*) On fit sous le regne de Charles le Chauve d'excellens Réglemens pour le Gouvernement de l'Etat & de l'Eglise; mais il n'eut pas le soin, ou peut être pas assez d'autorité pour les faire exécuter. Ce fut sous son regne que l'on commença à se servir de la date de l'Ere Chretienne. Il assembla fréquemment des Conciles, & y assista en personne (1). Avant que d'être Empereur, il étoit défenseur zélé des droits des Evêques; mais ensuite il eut plus de complaisance pour le Pape, & souffrit même que ses Légats fissent la loi aux Evêques en sa présence (2). Il les contraignit aussi de reconnoitre Ansegise, Archevêque de Sens, Primat des Gaules & de Germanie. Cette démarche lui fit perdre Hincmar de Rheims, son ancien Serviteur, qui s'opposa avec beaucoup de vigueur & de fermeté à cet acte de l'autorité Papale. Ce qui favorisa extrêmement Charles ce fut l'usage des translations des Evêques d'un siege à l'autre, & il fut très-bien profiter de cet avantage (3). Dans les dernieres années de sa vie il devint grand Politique, & trouva le moyen par diverses voies d'augmenter & d'affermir sa puissance; ce qui lui attira néanmoins la haine de ses sujets de tout ordre. Il eut de Hermentrude sa premiere femme, fille d'Eudes Comte d'Orléans, quatre fils & une fille. Nous parlerons dans la suite de Louis son fils aîné. Il déclara Charles Roi d'Aquitaine, lequel, bien qu'il mourut jeune, fit paroitre sa desobéissance, & se montra assez indigne du rang qu'il occupoit. Lothaire fut Abbé. Carloman fut forcé de prendre l'ordre du Diaconat; c'étoit un Prince d'un mauvais caractere, qui, ainsi qu'on l'a vu dans le Texte, obligea par ses fréquentes révoltes son pere, à le punir par la privation de la vue & par la prison; mais s'étant échapé par le secours de deux Moines, tout aveugle qu'il étoit, il alla mourir dans les Etats de son oncle (4). Judith sa fille n'étoit pas non plus d'un caractere fort estimable; elle fut d'abord belle-mere & ensuite belle-sœur du fameux Roi Alfred (5). Etant ensuite retournée auprès de son pere, elle s'enfuit avec Baudouin Comte de Flandres, ainsi qu'on l'a vu (6). La seconde femme de Charles le Chauve fut Richilde, sœur du Comte Boson, femme artificieuse, qui eut beaucoup de pouvoir sur son esprit tant qu'il vécut; après sa mort, elle se joignit à son frere, & aux autres mécontens, bien qu'ils eussent fait empoisonner son mari par un Medecin Juif. Charles eut de cette Princesse quatre fils, qui moururent jeunes (7). Sept ans après sa mort l'Impératrice fit transporter ses os à Saint Denis, suivant quelques Historiens, ce que nous rapportons à cause qu'on en donne pour raison qu'il en avoit été Abbé (8). Les Papes en lui écrivant le qualifioient de Roi Très-Chretien, titre qu'ils avoient donné aussi à Pepin son ayeul (9). On ne dit point que le Juif qui l'avoit empoisonné ait été puni; ce qui fait juger qu'il fut protegé par la Faction qui l'avoit employé.

(1) Annal. Bertin. Concil. Gall. T. III.
(2) Opusc. Hincmari, Concil. Gall.
(3) *Aimoin* L. V. *Paul. Æmilius* de gest. Francor.
(4) Annal. Fuld. *Aimoin* l. c.
(5) *Paul. Æmil.* l. c. *Asser. Menev.*
(6) Annal. Bertin.
(7) *Anselme*
(8) *Chalons* Hist. de France.
(9) Le même, *Fauchet*, *L'Infidele*.

Section IV. Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.

qu'il favorisoit (*a*). Il changea de route par des raisons, qu'il apprit en chemin, & se retira à Compiegne. L'Impératrice à son retour d'Italie se joignit aux mécontens, qui firent un crime à Louis d'avoir disposé de tant de Postes avant son couronnement; mais la véritable raison étoit, qu'ils craignoient de n'en avoir pas leur part; cependant après y avoir pensé, ils résolurent de reconnoitre Louis, & de prendre ce qui restoit (*b*). L'Impératrice lui remit l'Acte par lequel l'Empereur le déclaroit son successeur avec les marques de la dignité Royale, & au commencement de Décembre, il fut couronné par Hincmar, Archevêque de Rheims (*c*).

Le Pape se retire en France.

Le Pape soutint aussi longtems qu'il lui fut possible les intérêts du nouveau Roi, dans l'espérance de le faire élire Empereur à la place de son pere, mais le Duc de Spolete & le Marquis de Toscane l'ayant traversé, il alla par mer en France. Il y fut reçu avec tout le respect possible, & le 13 d'Août il fit à Troies l'ouverture d'un Concile, dans lequel on fit divers canons en faveur de l'autorité Episcopale; le premier est trop remarquable pour le passer sous silence. Il y est ordonné sous peine d'excommunication à toutes les Puissances du Monde, non seulement de rendre aux Evêques l'honneur qui leur est dû, mais encore il est fait défense à toutes sortes de personnes de s'asseoir en leur présence, sans leur permission (*d*). Le Pape à la requisition du Roi le sacra de sa main; mais les Historiens qui prétendent qu'il fut couronné Empereur dans cette occasion, se trompent certainement: car il ne prend point le titre d'Empereur dans une Charte, datée trois jours après son Couronnement, & on ne le trouve point dans les Lettres qui lui furent adressées depuis (*e*). Le Pape refusa de couronner Adelaïde son épouse, pour des raisons que l'on verra dans la Note (*). La vérité est, que le Pape trouva que l'Autorité du Roi

(*a*) *Aimoin* L. V.
(*b*) Annal. Bertinian.
(*c*) *Reginon.* Chron.
(*d*) *Aimoin* ubi sup. Concil. Gall T. III.
(*e*) *Sirmond* in not. ad Concil. Gall. T. III.

(*) Louis eut suivant les apparences une éducation digne de sa naissance; mais on ne parle point de sa capacité. La famille de Charlemagne s'abatardissoit visiblement. Dans sa jeunesse, Louis se laissa trop emporter à ses passions. Non seulement il favorisa sa sœur Judith, lorsqu'après avoir été deux fois Reine, elle s'en alla avec un Avanturier, mais il contracta lui-même un mariage mal assorti avec Ansgarde, fille d'un Comte & Veuve d'un autre, dont nous ignorons les noms. Son pere en fut si irrité, qu'il ne voulut lui pardonner qu'à condition qu'il se sépareroit d'elle, & suivant les apparences qu'il desavoueroit le mariage, ce qui rendit douteuse la légitimité de la naissance des Princes Louis & Carloman, qui ne laisserent pas de lui succeder. Il épousa en seconde noces Adélaïde ou Alix, Angloise de nation, & sœur de Wilfrid Abbé de Flavigny. On croit qu'Ansgarde vivoit encore lorsque Louis le Begue fut couronné, par le Pape, & que ce fut là la cause du refus qu'il fit de couronner Adélaide, doutant de la validité de son mariage; mais il y a quelque chose de plus à dire là-dessus. Jean du Tillet, Greffier du Parlement de Paris, Auteur du *Recueil des Rois de France &c.* & son frere Jean du Tillet, Evêque de Meaux, qui a écrit une Chronique abregée des Rois de France, assurent que Louis le Begue fut couronné Empereur par le Pape; ils ont été suivis par Dupleix, Mezeray, & d'autres Historiens, nous les avons aussi suivis dans le titre de cette Section, afin qu'elle corresponde aux autres Histoires de France. Mais ce fait paroit faux, comme nous l'avons marqué dans le Texte, par les raisons qu'on y voit. Nous ajouterons, que dans une fort ancienne Chronique,

étoit fort affoiblie, & qu'il se lia étroitement avec le Duc Boson, qui avoit épousé Hermengarde fille de l'Empereur Louis II. Ce Seigneur reconduisit le Pape à Pavie; & pendant le voyage ils prirent des mesures pour exclure Carloman Roi de Baviere, du Royaume d'Italie. Avant son départ de France, le Pape pour contenter le Roi excommunia quelques Seigneurs rebelles, mais sans beaucoup de fruit (*a*). Après que le Pape fut parti, Louis le Begue envoya des Ambassadeurs à Louis Roi de Germanie, & le fit assurer du desir sincere qu'il avoit de vivre en bonne intelligence avec lui & ses freres. Ayant reçu de la part de ce Prince les mêmes assurances, les deux Rois s'aboucherent au mois de Novembre; ils conclurent un Traité pour leur avantage mutuel, &, ce qui se voit rarement parmi les Princes, ils se séparerent aussi bons amis qu'ils l'étoient auparavant, & assurés réciproquement de la droiture de leurs intentions (*b*).

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

878.

Ils reglerent entre autres choses, qu'il se tiendroit une assemblée au mois de Fevrier suivant, à laquelle Charles & Carloman seroient invités. Cette Assemblée ne se tint point, à cause de la révolte du Marquis de Languedoc, qui sans s'embarrasser de l'excommunication lancée contre lui au Concile de Troies, ni de la sentence par laquelle le Roi l'avoit dépouillé de tous ses Gouvernemens & de toutes ses terres, prétendoit non seulement se maintenir en possession du Languedoc, mais fesoit des courses dans les Provinces voisines (*c*). Le Roi marcha de ce côté-là, & prit sa route par la Bourgogne; mais quand il fut arrivé à Troies il tomba dangereusement malade. Il se fit transporter à Compiegne, où se voyant près de mourir, il remit à deux de ses Ministres la Couronne & l'Epée avec toutes les autres marques de la Royauté pour les porter à son fils Louis (*d*). Il mourut le 10 d'Avril jour du Vendredi Saint, de l'an 879, après un an & demi de regne (*e*). Ce fut sans contredit un Prince foible, fort infirme, & surnommé *le Fainéant*, parcequ'il ne se passa rien de mémorable sous son Gouvernement. Il laissa ses Etats dans une grande confusion, & pour heritiers deux fils de sa premiere femme: la seconde resta grosse, & accoucha quelque tems après d'un fils qui fut nommé Charles.

Mort de Louis le Begue. 879.

(*a*) *Aimoin* L. V.
(*b*) Annal. Fuld. & Bertinian.
(*c*) *Regmon.* Chron.
(*d*) *Aimoin* ubi sup.
(*e*) Annal. Bertinian. & Fuld.

qui est d'une grande autorité, on trouve quelque chose qui semble confirmer pourtant la chose; on dit que deux Evêques présenterent dans le Concile au Pape un Acte de Charles le Chauve, par lequel il nommoit son fils pour son Successeur, & lui envoyoit comme pour lui donner l'investiture l'Epée de Saint Pierre; d'où ils inféroient qu'il s'agissoit de la succession au Royaume d'Italie, & que l'Epée étoit la marque de la dignité Impériale. C'est ce qui étoit d'autant plus probable, que Charles lui-même, qui aimoit tant les couronnemens, n'avoit jamais été couronné Roi de France. Le Pape n'eut aucun égard à cet Acte, & on en dit la raison, c'est que le Pape produisit une donation de l'Abbaye de Saint Denis, que Charles le Chauve unissoit à l'Eglise Romaine, & il exigea que Louis la confirmât; & comme le Roi le refusa, le Pape refusa aussi de confirmer l'Acte. C'est ainsi que l'on commença de bonne heure à suivre à Rome la maxime, de ne rien faire pour rien.

Section IV *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

Interregne & Parti formé pour Louis le Germanique.

La mort de Louis le Begue fut suivie d'un espece d'interregne, à cause de la foiblesse du Gouvernement, & des factions des Grands. Il avoit recommandé ses fils à quatre Seigneurs, dont quelques-uns n'avoient pas paru fort affectionnés à son pere; c'étoient Boson, beau frere de son pere, homme adroit & très-habile, qui ne travailloit qu'à satisfaire l'ambition qu'il avoit de se rendre Souverain; le second étoit Hugues l'Abbé. Il est assez clair, qu'il avoit été destiné d'abord à l'Eglise, mais ayant embrassé le parti des armes, avant que d'avoir pris les Ordres, il fit un surnom de ce qui désignoit auparavant sa qualité; c'étoit un homme ambitieux & hardi, mais qui soutenoit mieux son rang, que la plupart des Seigneurs de sa condition, car il étoit petit-fils du fameux Robert le Fort, Comte de France. Le troisieme Seigneur étoit Thierri, Grand Chambellan, qui étoit attaché à la famille de Louis le Begue par intérêt; le quatrieme étoit Bernard Comte d'Auvergne, dont on ne sait rien de particulier. Boson & Thierri se brouillerent pour le Comté d'Autun, que le Roi avoit donné au second, & le premier auroit voulu l'avoir pour faire réussir ses desseins; mais Hugues l'Abbé les accommoda. Goslin, qui avoit été fort en crédit auprès de Louis, avoit formé un autre projet, dans lequel il fit entrer Conrad Comte de Paris & d'autres Seigneurs; sous prétexte de travailler à la prospérité de l'Etat & à la gloire de la famille de Charlemagne, il se proposa d'exclurre les enfans de Louis le Begue & d'offrir la Couronne au Roi de Germanie (*a*). Pour réussir dans ce dessein, pendant que les autres Seigneurs étoient assemblés à Meaux, lui & ses partisans convoquerent une Assemblée à Creil; là ils prirent la résolution, d'inviter Louis Roi de Germanie au nom des Seigneurs & des Evêques de France, à venir prendre possession de la Couronne. Louis accepta la proposition, nonobstant le Traité qu'il avoit fait avec le pere des Princes qu'on vouloit exclurre. Ces nouvelles étonnerent fort les Seigneurs de l'Assemblée de Meaux, qui auroient suivant les apparences cédé, si Hugues l'Abbé ne s'étoit avisé d'un expédient, qui étoit d'offrir au Roi de Germanie, déja en marche avec son Armée, de lui abandonner cette partie du Royaume de Lorraine que les deux derniers Rois avoient possedée. Cette acquisition parut si considerable à ce Monarque, qu'il accepta la proposition (*b*). L'Abbé Goslin & tous ceux de son parti, se voyant ainsi abandonnés, allerent trouver la Reine Ansgarde, femme de Louis, qui avoit une ambition démesurée; elle leur promit sa protection, & d'engager le Roi à ne pas respecter davantage le dernier Traité qu'il avoit fait le premier. En ce tems-là mourut Carlo-
880. man Roi de Baviere, un des Princes de son tems le plus brave, le plus sage & le plus équitable (*c*). Il ne laissa qu'un fils naturel, nommé Arnoul, auquel il donna la Carinthie & le Tirol, partageant le reste de ses Etats entre ses deux freres; Louis eut la Baviere, & Charles le Gros le Royaume d'Italie (*d*).

(*a*) Annal. Metens. *Paul. Æmilius* de gest. Francor.
(*b*) Annal. Bertinian.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Sigon.* de regn. Ital.

Section IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

Les Seigneurs de Meaux prirent la résolution de couronner les deux fils du feu Roi, quoiqu'il eût désigné Louis seul pour son successeur; le Duc Boson, dont Carloman avoit épousé la fille, vouloit la voir Reine, & il avoit d'ailleurs de plus grandes vues (*a*). Ses émissaires ménagerent si bien les affaires, qu'il ne parut y avoir aucune part, que dans le tems de l'exécution de son projet. Boson s'étoit rendu très-agréable dans le gouvernement des Provinces méridionales de France, sur tout aux Evêques; il avoit aussi beaucoup de crédit auprès du Pape, & s'étoit conduit d'une façon très-obligeante envers la Noblesse. Trois Archevêques, vingt Evêques, avec divers Seigneurs du Pays s'assemblerent à Mante; ils y peserent murement les maux auxquels la France étoit exposée, & conclurent qu'il falloit ériger un nouveau Royaume, qui pût être heureux par la sagesse du Roi qui le gouverneroit; ce Royaume étoit celui de Provence, & le Prince incomparable sur lequel ils jetterent les yeux fut Boson, auquel ils offrirent la couronne, qu'il accepta avec de grands sentimens de reconnoissance & d'humilité; ils ratifierent alors son élection par un Acte solemnel, qu'ils signerent (*b*). On voit par ces souscriptions que ce nouveau Royaume comprenoit la Provence, le Lyonnois, le Dauphiné, la Savoye, la Franche Comté, une partie de la Bourgogne, & qu'il s'étendoit jusques dans le Languedoc, & au delà du Lac de Geneve; il est appellé quelquefois du nom de sa Capitale le Royaume d'Arles (*c*). C'est ainsi que les deux jeunes Rois, à leur avénement à la Couronne, se virent dépouillés d'une grande étendue de Pays aux deux côtés de leurs Etats. Hugues, qui avoit alors seul la conduite des Princes les mena avec quelques Troupes au delà du Lac de Geneve, où ils s'aboucherent avec Charles le Gros, Roi d'Allemagne & d'Italie, qui les traita fort civilement, & leur promit son secours. A leur retour ils trouverent le Roi de Germanie avec son Armée presque au cœur de leur Royaume; il avoit en quelque façon été forcé à y entrer par les sollicitations de sa femme, & par les importunités des Mécontens; mais comme ils ne purent effectuer tout ce qu'ils lui avoient promis, il préta volontiers l'oreille à la proposition d'une entrevue, où l'on régleroit tout à l'amiable. On convint de tenir une conférence à Gondreville sur la Moselle, au mois de Juin, où tous les Rois de la Famille de Charlemagne se trouveroient (*d*). Charles le Gros vint exprès d'Italie pour y assister, Louis & Carloman s'y rendirent, & le Roi de Germanie, étant tombé malade, y envoya des Députés. Dans cette Conférence les deux Rois François renoncerent solemnellement aux droits qu'ils avoient sur la Lorraine & sur l'Italie, & les deux autres Rois leur promirent leur assistance contre tous leurs ennemis. Le Roi de Germanie leur fournit d'abord une Armée, pour attaquer Hugues, Bâtard de Lothaire, qui s'étoit emparé de plusieurs Places en Lorraine. Après avoir fait cette expédition, ils prirent la route de Bourgogne pour en chasser Boson; Charles le Gros se joignit alors à eux, & ils firent ensemble le siege de Macon. Après la prise de cette Place, ils allerent assieger Vienne, où se trouvoit

Louis & Carloman déclarés Rois de France & Boson Roi d'Arles.

(*a*) Annal. Metens.
(*b*) Concil. Montal. T. III. Concil. Gall.
(*c*) Reginon. Chron. *Sigeb.* ubi sup.
(*d*) Annal. Bertinian. ad ann. 880.

Section IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

Hermengarde, femme de Boson; sa présence fit que la Garnison se défendit vigoureusement. Charles fut obligé de quitter l'Armée pour se trouver à Rome le jour de Noël, qu'il avoit fixé pour recevoir la Couronne Impériale. Peu après, Louis, qu'on appelloit Roi de France, fut obligé de marcher contre les Normans, laissant le Roi d'Aquitaine pour continuer le siege (*a*).

Mort de Louis III. par laquelle Carloman devient Roi de toute la France.

Le grand mérite de ces deux Rois consistoit dans la tendre amitié qu'ils avoient l'un pour l'autre, qui parut par le chagrin qu'ils témoignerent de leur séparation. Louis livra bataille aux Normans dans un lieu nommé Saucour, & remporta la victoire; neuf mille des ennemis resterent sur la place (*b*). Le Roi ne poursuivit pas sa victoire, dont quelques-uns l'ont blâmé, mais d'autres disent, qu'il appréhenda d'en venir à un second combat, parcequ'il avoit perdu beaucoup de monde (*c*). Les Normans se trouvant en liberté d'agir, & ayant de grands avantages par leur maniere de faire la guerre avec de la Cavalerie & de l'Infanterie, outre une Flotte qui les accompagnoit, ruinerent tout sur les frontieres de la France & de la Germanie, brûlant les Bourgs, les villages, les Châteaux & les Palais par tout, & pour comble de malheur Louis Roi de Germanie mourut sans laisser d'enfans mâles. Les Seigneurs de Lorraine offrirent alors la Couronne à Louis Roi de France, qui les remercia, soit par des raisons politiques, soit par respect pour les derniers Traités avec Charles le Gros, comme il s'en expliqua lui-même (*d*). Carloman étoit toujours
881. devant Vienne, dont il avoit changé le siege en blocus. Bien que Louis respectât les droits que Charles le Gros avoit au Royaume de Lorraine, il ne laissa pas de contribuer généreusement à le défendre contre les Normans, & il envoya des Troupes au secours des Lorrains. Après avoir fait ce détachement, il alla avec le reste de son Armée pour se joindre au Duc de Bretagne contre un autre corps de Normans. Mais il tomba malade à Tours, & s'étant fait transporter de là à l'Abbaye de Saint Denis, il y mou-
882. rut au mois d'Août, âgé à peu près de vingt-deux ans (*e*). Il paroit par ses actions que c'étoit un Prince vaillant & équitable. Quelques Historiens à la vérité le taxent d'avoir été débauché, & prétendent que ses excès furent cause de sa mort. Mais peut-être tiennent-ils cela de quelques Seigneurs, violemment soupçonnés de l'avoir empoisonné comme son pere; ensorte qu'il auroit suivant les apparences vécu plus longtems, s'il avoit eu moins de valeur & d'application (*f*).

Carloman *est blessé à la chasse & meurt de sa blessure.*

Les Seigneurs François reconnurent d'abord Carloman, & l'assurerent de leur fidelité. Il étoit encore devant Vienne; mais à leur priere il laissa le soin du siege à quelques-uns de ses Généraux, & vint se mettre à la tête de l'Armée que son frere avoit assemblée contre les Normans; il les défit deux fois; & à la fin il fut obligé d'acheter la paix à prix d'argent, & leur donna douze mille marcs d'argent (*g*). D'autre part il eut la satis-

(*a*) Chronic. Centulense L. III. C. 20.
(*b*) Annal. Bertin. & Fuld.
(*c*) Chron. Centul. l. c. C. 21. Chron. de Normann. gestis.
(*d*) Annal. Fuld. *Reginon.* Chron.
(*e*) Les mêmes, & Annal. Bertin.
(*f*) Chron. Var. antiq.
(*g*) Annal. Fuld. Chron. de gest. Normann.

faction de voir Vienne rendue par capitulation; après un siege de deux ans & demi; Hermengarde eut la liberté de se retirer à Autun (a). Charles le Gros, qui étoit venu en Germanie, dans le dessein de chasser ou d'exterminer les Normans, qui avoient aussi désolé ses Etats, ne fut pas plus heureux que Carloman; car les maladies s'étant mises dans son Armée, qui étoit fort nombreuse, il jugea àpropos de faire la paix avec les Normans, & d'accorder à un de leurs Chefs un établissement en Frise, à condition qu'il se feroit Chretien (b). Charles & Carloman vivoient en parfaite intelligence, & agissoient de concert contre leurs ennemis réciproques: mais le jeune Roi de France n'étoit pas peu embarrassé du procedé peu respectueux de quelques Seigneurs, qui mécontens de ce qu'il n'étoit pas en état de contenter leur ambition, & ne le craignant pas, parcequ'il n'étoit pas en pouvoir de les punir, ne respectoient ses ordres, qu'autant qu'ils s'accordoient avec leurs intérêts (c). Peut-être qu'avec le tems il auroit pu mettre les choses sur un meilleur pied; mais étant à la chasse, un de ses gens voulant percer un sanglier de son javelot, le blessa par malheur lui-même à la cuisse & il mourut de sa blessure sept jours après (d). Quelques-uns disent qu'il fut blessé par le Sanglier meme; mais un ancien Historien assure, que Carloman fit répandre ce bruit, pour sauver la vie à celui qui l'avoit blessé involontairement; ce qui est bien honorable à ce Prince. Il mourut le 6 de Septembre de l'an 884, comme il entroit dans la sixieme année de son regne (e). Il étoit fiancé ou marié à la fille du Duc Boson; car il n'est pas bien décidé que le marige ait été célebré; ce qu'il y a de certain c'est qu'il ne laissa point d'enfans; desorte que la Couronne étoit naturellement dévolue à son frere Charles, âgé alors de cinq ans; il y en a meme qui prétendent qu'il auroit dû la posseder avant ses freres; tandis que d'autres révoquent en doute qu'il y eût le moindre droit (f).

Section IV. Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.

Il y avoit longtems que la Famille de Charlemagne s'affoiblissoit; les Seigneurs François étoient inquiets pour leur propre sureté, & en cela il n'y avoit rien que de naturel & de juste; c'est aussi ce qui les rendit fort circonspects à pourvoir au Gouvernement de l'Etat (g). Hugues l'Abbé, qui avoit toujours été le grand protecteur de la famille de Louis le Begue, agit fortement en faveur de Charles son fils; mais ce fut inutilement, parceque la plupart des Seigneurs étoient attachés à l'Empereur (h). Cela peut nous paroitre étrange aujourdhui, puisqu'ils auroient pu s'aggrandir plus aisément durant une Minorité, que sous un Prince d'un âge mûr, & qui étoit déja fort puissant; mais ils craignirent, suivant les apparences, que Hugues devenu Régent ne fît valoir l'autorité Royale à l'avantage de son Pupille (i). Les prétextes dont ils se servirent pour justifier leur choix, furent, que l'Empereur Charles le Gros, parvenu à la Couronne

Interregne qui finit par appeller Charles le Gros au trône.

(a) *Reginon.* Chron. *Sigon.* de regn. Ital.
(b) Annal. Fuld. *Reginon.* Chron. *Paul. Æmil.* de gest. Francor.
(c) Annal. Bertin. *Aimoin* L. V.
(d) Annal. Fuld. Chron. de gest. Norman. *Paul. Æmil.* de gest. Francor.
(e) Annal. Fuld.
(f) Annal. Metens. *Reginon.* Chron. *Paul. Æmil.* l. c.
(g) *Reginon.* Chron.
(h) *Aimoin* L. V.
(i) Annal. Metens.

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

de France, ne feroit gueres moins puiſſant que Charlemagne (*a*); mais ils ne conſidererent pas qu'un grand Empire eſt un grand fardeau, & qu'un Prince qui eſt en état de bien gouverner, tandis que ſa domination eſt renfermée dans de certaines bornes, eſt quelquefois incapable de régir un plus vaſte empire; l'expérience le leur apprit. Charles avoit aſſez bien gouverné les Etats que ſon pere lui avoit laiſſés, s'étoit élevé à la Dignité Impériale, avoit donné en diverſes occaſions des preuves de valeur & de prudence, & fait voir en d'autres qu'il étoit d'un caractere doux, & qu'il aimoit la juſtice (*b*). Il n'eſt donc pas ſurprenant que les François ſe promiſſent d'être heureux ſous ſon gouvernement, ni qu'ils ayent été trompés (*c*), le génie de Charles étant borné, enſorte qu'au lieu de s'étendre à proportion de la grandeur de la Monarchie à laquelle il parvint, il s'en trouva accablé, & ſe reſerra tellement, qu'à la fin ſon incapacité devint trop viſible, pour pouvoir être conteſtée (*d*).

Il entre en guerre avec les Normans.

L'Empereur ne fut pas longtems ſans s'appercevoir de la faute qu'il avoit faite, en accordant aux Normans un établiſſement dans la Friſe. Leur Roi Godefroi, qui avoit épouſé la fille naturelle de Lothaire, avoit toujours des liaiſons avec Hugues, frere de ſa femme, lequel avoit déja fait diverſes entrepriſes contre le Royaume de Lorraine. Les Normans continuoient toujours à faire des ravages en France, deſorte que l'Empereur voyant que le Roi des Normans vouloit la guerre, ſuivit le conſeil de Henri Duc ou Gouverneur de Saxe, le plus habile homme qu'il eût à ſon ſervice, & lui donna plein-pouvoir de faire ce qu'il jugeroit le plus avantageux à l'Etat (*e*). Le Comte Henri entra en négociation avec Godefroi, & dans une des Conférences qu'ils eurent, il encouragea un Seigneur, que le Roi Norman avoit fort offenſé, à lui fendre la tête d'un coup de ſabre. Peu après, Hugues le Bâtard fut auſſi arrêté, ayant été attiré par de belles promeſſes; on lui creva les yeux, & dans la ſuite on le fit moine dans l'Abbaye de Prum, dans les Ardennes (*f*). Deux coups auſſi hardis auroient dû être ſoutenus par une conduite ferme, mais cela étoit au deſſus de la capacité de l'Empereur. Les Normans le comprirent bien, deſorte
886. que ſous prétexte de venger la mort de leur Roi Godefroi, ils entrerent dans la Seine avec ſept-cens voiles & après s'être rendus maîtres du château de Pontoiſe, ils tâcherent de ſurprendre Paris; mais ils manquerent leur coup par la prudence de Goſlin & d'Eudes, l'un Evêque & l'autre Gouverneur de la ville. Ils en furent ſi irrités, qu'ils entreprirent d'en faire le ſiege régulierement, quoiqu'ils ne s'y entendiſſent gueres, & qu'ils y euſſent rarement réuſſi (*g*).

Les Normans aſſiegent Paris.

La ville de Paris ne conſiſtoit alors que dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Cité, ſituée dans une Iſle de la Seine, & ayant des ponts bien forti-

(*a*) *Reginon* Chron.
(*b*) Chron. Var. antiq.
(*c*) *Aimoin* L. V.
(*d*) *Reginon* Chron.
(*e*) Annal. Metenſ. *Aimoin* l. c. *Paul. Æmil.* ubi ſup.
(*f*) *Reginon.* Chron. *Aimoin* L. V.
(*g*) *Abbo* de Obſidione Pariſienſi L. II. Chron. de geſt. Norman.

Section IV. Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.

fortifiés pour ce tems-là, sur les deux bras de la riviere (*a*). L'Armée des Normans étoit de quarante mille hommes, commandés par Sigefroi, homme féroce & cruel, mais qui ne manquoit pas des qualités qu'on exigeoit alors en un Général. Tantôt il emploioit la douceur, tantôt les menaces, & n'étoit jamais oisif. Il ravagea tous les environs de Paris, non seulement pour s'enrichir par le pillage, mais pour empêcher les assiegés d'avoir des vivres. Il se servit de toutes les machines en usage alors pour battre les murailles, & couvrir un passage à ses Troupes, & fit donner plusieurs assauts furieux, mais sans succès (*b*). Hugues l'Abbé donnoit ses avis, & dirigeoit la défense. Eudes commandoit les Troupes & les animoit par son exemple. L'Evêque alloit de tous côtés pour exhorter, & consoler les habitans; Ebbon neveu de ce Prélat combattoit avec valeur dans toutes les occasions. Tout cela n'empêcha pas que la ville ne se trouvât si pressée, qu'on envoya Eudes à l'Empereur pour lui demander du secours (*c*). Le Comte Henri vint avec une Armée, qui bien qu'elle ne fut pas assez forte pour chasser les Normans, le mit en état d'entrer dans la Place, & d'y jetter du secours (*d*). Il grossit ensuite son Armée, & vint pour attaquer les retranchemens des Normans, mais un excès de courage ou plutôt une imprudence, le fit tomber dans une fosse couverte de gazon & de paille, où il fut assommé. Alors son Armée se débanda, & Paris se trouva en plus grand danger que jamais (*e*).

L'Empereur vient au secours de Paris, & fait un Traité honteux avec les Normans.

Durant le siege l'Evêque Goslin mourut; aussi bien que Hugues l'Abbé; son neveu Eudes lui succeda dans le titre de Comte de Paris, ou pour mieux dire de l'Isle de France; il continua à faire une belle défense, malgré tous les artifices que les Normans emploierent, & les efforts qu'ils firent pour se rendre maîtres de la Place, & plus d'une fois ils furent sur le point de réussir (*f*). A la fin on pressa vivement l'Empereur de tous côtés de venir au secours d'une ville si importante, dont les Barbares ne vouloient s'emparer que pour en faire la Capitale de l'Etat qu'ils avoient dessein de fonder en France. Il assembla donc une nombreuse Armée, & marcha au secours de Paris; il parut à la vue de la ville sur la montagne de Montmartre, fort persuadé qu'à la vue de ses Enseignes les Normans décamperoient avec précipitation (*g*). Il s'apperçut bientôt qu'il s'étoit trompé; ils continuerent leurs travaux, & ne témoignerent aucune envie de lever le siege. Là-dessus l'Empereur prit le parti de traiter avec eux, & les engagea moyennant une grande somme d'argent de se retirer avec
leurs vaisseaux (*h*). C'étoit au mois de Novembre; & comme il ne pou- 887.
voit les payer qu'au Printems, il leur donna des quartiers dans la Bourgogne, parcequ'on ne l'y avoit pas encore voulu reconnoitre. Ils eurent quelque peine à s'y rendre, car les Parisiens, ne voulurent pas souffrir que leurs vaisseaux passassent sous les ponts de la ville (*i*). Les Normans

(*a*) *Daniel* T. III. p. m. 229. *Mezeray* T. I. p. m. 366.
(*b*) *Abbo* l. c.
(*c*) Chron. de gest. Norman.
(*d*) *Reginon.* Chron.
(*e*) *Aimoin.* L. V.
(*f*) *Paul. Æmil.* ubi sup.
(*g*) *Abbo* ubi sup.
(*h*) *Aimoin* ubi sup.
(*i*) *Reginon.* Chron. *Paul. Æmil.* de gest. Francor.

Section IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 888.*

furent donc obligés de transporter leurs bateaux par terre, & ne les remirent à l'eau qu'à une certaine distance de Paris. Delà ils se répandirent dans toute la Bourgogne, qu'ils ravagerent de la maniere la plus affreuse, & ils firent, indépendamment de la rançon qu'on devoit leur donner, un butin immense en bestiaux, en effets de prix & en argent; ce qui consterna toute la Nation Françoise (*a*).

L'Empereur malade de corps & d'esprit est dépouillé de tout.

Cet indigne Traité acheva de perdre de réputation l'Empereur. Il retourna en Germanie malade de corps & d'esprit. Il n'avoit point de Ministres en qui il put prendre confiance, parcequ'ils ne l'aimoient, ni ne le craignoient. Il conçut des soupçons contre l'Impératrice Richarde, à qui il crut un commerce criminel avec Ludard, Evêque de Verceil, le seul homme de poids qu'il eût encore à son service ; & là-dessus il le chassa de la Cour, & obligea l'Impératrice de se retirer dans un Monastere (*b*). Cette Princesse ne garda plus de mesures, elle demanda de prouver son innocence, assurant qu'elle n'avoit jamais eu de commerce, non seulement avec ce Prélat, mais avec aucun homme; l'Empereur lui-même ne l'ayant jamais touchée, elle offrit de justifier par telle épreuve qu'on voudroit sa virginité. L'Empereur avoit convoqué une Diete, comme la derniere ressource qui lui restoit pour rétablir ses affaires. Mais étant tombé malade à Tribur, entre Maience & Oppenheim, on s'apperçut bientôt qu'il étoit aussi malade d'esprit que de corps (*c*). Il étoit assez naturel que dans cette situation il y eut peu d'espérance de rétablissement, & que les Seigneurs pensassent plus à leur intérêt, qu'au triste état de leur Souverain languissant; mais on s'imagineroit difficilement, qu'ils eussent tellement renoncé à la compassion, à la bienséance & à leur devoir, pour oublier qu'il étoit dans le besoin; c'est néanmoins ce qui arriva; il fut si bien abandonné qu'il ne lui resta personne pour le servir dans sa maladie, & qu'il auroit manqué de pain, si l'Archevêque de Maience, ne lui en avoit fourni par charité & par générosité (*d*).

Il est réduit à tenir sa subsistance de ses ennemis, & meurt dans cet état.

Après la déposition de Charles, on éleva à l'Empire Arnoul, fils naturel de Carloman, Roi de Baviere, à la discrétion duquel on le laissa pour lui donner de quoi vivre. Arnoul lui assigna le revenu de trois ou quatre villages, ce qui étoit plus proportionné à ses besoins qu'au rang qu'il avoit tenu. Il est vrai qu'il fit quelques tentatives auprès des Seigneurs, qui lui étoient redevables de leur fortune, espérant avec leur secours de se rétablir jusqu'à un certain point, d'autant plus qu'on n'avoit fait aucune démarche contre lui en France; mais ce fut inutilement, & voyant qu'il ne donnoit même pas d'ombrage à ceux qui se disputoient ses Etats, & qui s'en emparoient de tous côtés, il s'accommoda à son sort, & mourut réduit à la condition de particulier le 14 de Janvier de l'an 888 (*e*) (*).

(*a*) Chron. Var. antiq.
(*b*) *Aimoin.* L. V.
(*c*) Annal. Metens.
(*d*) Annal. Fuld.
(*e*) *Aimoin* L. V. *Reginon.* Chron.

(*) On a vu dans le Texte, quand nous avons parlé de Louis le Germanique, que Charles le Gros, le plus jeune de ses fils, ne fut pas exempt de l'ambition extravagante de ce siecle, & qu'il se révolta contre son pere. Mais soit par remords, soit par mé-

C'étoit assûrément un Prince aussi exempt de vices, & aussi sincerement pieux, qu'aucun de ce tems; mais il manquoit de génie & d'application, & étoit plus propre aux plaisirs de la vie privée, qu'aux spectacles brillans de la Cour; desorte qu'il se laissoit gouverner par les Ministres qui étoient autour de lui, & tromper par les Gouverneurs & les autres Officiers qui étoient éloignés, & qu'il ne connut jamais bien l'état des Pays de sa domination *(a)*. Sa mort causa une consternation generale en France; elle étoit toujours harassée par les Normans, opprimée par des Seigneurs presque independans, qui vexoient leurs vassaux pour satisfaire leur avarice & leur ambition, & sans aucune forme d'autorité à laquelle on pût recourir pour obtenir de la protection contre les ennemis du dehors, & contre les Tirans domestiques. Il y avoit il est vrai le fils posthume de Louis le Begue, & plusieurs assurent que les François le regardoient comme le légitime héritier de la Couronne, & Charles le Gros comme son Tuteur, mais c'est ce dont il n'y a pas de preuves bien claires. Au contraire il est certain qu'on contesta le droit de Louis & de Carloman, & leur

SECTION IV. *Histoire de France depuis l'an 814 jusqu'à l'an 887.*

(a) *Reginon.* Chron. *Paul. Æmil.* l. c.

lancolie, soit par une suite de quelque maladie, il s'imagina dans sa jeunesse voir le Diable, & qu'il en étoit possedé; il eut effectivement de si violentes convulsions que six hommes vigoureux avoient de la peine à le tenir. On a cru qu'il n'avoit jamais été radicalement guéri; & que les indispositions qu'il avoit de tems en tems étoient des restes de son mal. Il étoit savant pour son tems, & fort dévot, desorte qu'il étoit souvent en jeûnes & en prieres; ce qui le mettoit trop à la disposition de ses Ministres. Il eut de sa premiere femme, dont on ignore le nom, un fils qui mourut jeune. Il avoit aussi un fils naturel, nommé Bernard, qu'il aimoit beaucoup. La pensée de ceux qui croient qu'il ne fut pas lui-même Roi, mais seulement Regent pour Charles le simple fils posthume de Louis le Begue, ne paroit pas fondée, puisque dans les Actes publics de ce Monarque, que l'on a, il se qualifie *Rex Francorum & Romanorum*: mais il est vrai que les François lui obéissoient mal, & ne l'estimoient gueres. Il ne paroit pas néanmoins que les Seigneurs François ayent eu part à sa déposition. Ce qui en fut la principale cause, c'est qu'en s'en retournant en Germanie, il fut attaqué d'un violent mal de tête, pour lequel on lui fit des incisions, qui affecterent son cerveau. Les intrigues des femmes y contribuerent aussi. La veuve de Boson, qui avoit pris le titre de Roi d'Arles, le sollicita fortement d'adopter son fils Louis, parcequ'il descendoit de Charlemagne en ligne directe par les femmes, à quoi il consentit. Peut-être sa sœur Hildegarde, Abbesse de Zurich, en fut-elle piquée, car elle travailla beaucoup à engager les Seigneurs qui étoient auprès de lui de l'abandonner, & de se joindre à Arnoul, qui avoit pris le titre de Roi de Germanie; l'Empereur lui envoya son fils naturel pour en obtenir les meilleures conditions qu'il pourroit. Il resta toujours languissant & foible, mais il est fort incertain s'il mourut de maladie ou de chagrin; quelques Historiens assurent que l'une & l'autre le minant trop lentement, ceux qui souhaitoient d'en être défaits, hâterent sa mort par une dose de poison; coûtume trop ordinaire en ce tems là, comme son rival en fit l'expérience à son tour. Il ne paroit pas que dans tout le cours de cette affaire le Pape Etienne V. ou suivant d'autres VI du nom se soit intéressé en sa faveur, quoiqu'il y ait eu peu de Papes plus habiles & plus accrédités; mais les intrigues qu'il y avoit alors en Italie, & les liaisons qu'il avoit avec quelques-uns des principaux Chefs de parti l'occupoient entierement, & l'empêcherent de faire des reproches à ceux, qui abandonnerent l'Empereur, parceque ses amis s'enrichissoient des dépouilles de ce Monarque. A la fin néanmoins Rome paya cher cette timide politique, & eut sujet de regretter la protection que lui avoit toujours accordée la famille de Charlemagne.

Section V. Derniers Rois de la race de Charlemagne.

légitimité, parceque leur mere avoit été répudiée; ce qui n'empêcha pas qu'on ne conteſtât auſſi le droit de leur jeune frere, parceque ſi le mariage de leur mere étoit valide, celle de Charles n'avoit été que Concubine, & lui même étoit bâtard (*a*). Cependant s'il eut été en âge & en poſture d'être à la tête d'un Parti ou d'une Armée, on auroit bientôt fait ceſſer ces objeɛtions. Quoiqu'il en ſoit la Nation avoit beſoin d'un Roi, deſorte que les Seigneurs jugerent qu'il étoit de leur intérêt & de leur devoir d'en élire un, ainſi que nous le verrons dans la Seɛtion ſuivante.

SECTION V.

*Hiſtoire des regnes d'*EUDES, *de* CHARLES LE SIMPLE, *de* RAOUL, *de* LOUIS IV D'OUTREMER, *& de* LOUIS V *en qui finit la Race de* Charlemagne.

Eudes Comte de Paris eſt élu Roi & couronné.

LE Couronne de France étoit un objet trop important pour ne pas exciter les deſirs d'un grand nombre de Prétendans; tous appuioient leurs prétentions par des raiſons plauſibles, & ſe diſpoſoient à les faire valoir par la voie des armes. Gui Duc de Spolete, & Berenger Duc de Frioul, étoient tous deux arriere-petits-fils de Charlemagne. L'un par une fille de Louis le Débonnaire, & l'autre par une fille de Pepin Roi d'Italie (*b*). Louis fils de Boſon ſe mettoit auſſi ſur les rangs, parceque ſa mere étoit fille de l'Empereur Louis II & qu'il avoit été adopté par Charles le Gros; mais comme il étoit encore enfant ſes prétentions n'étoient pas de grand poids; il fut cependant dans la ſuite élu Roi d'Arles, à la recommendation du Pape. Raoul ou Rodolphe, fils du Comte Conrad, s'aſſura de la Bourgogne Transjurane & l'érigea en Royaume (*c*). Herbert, Comte de Vermandois auroit pu auſſi entrer en concurrence, parcequ'il deſcendoit en droite ligne maſculine de Bernard Roi d'Italie. Il eſt vrai que quelques-uns ont cru que ce n'étoit que par un bâtard, mais dans le fond cela n'étoit pas de conſéquence, puiſque Bernard lui-même étoit bâtard, ce qui n'avoit pas empêché Charlemagne de le déclarer Roi d'Italie, à la priere de Louis le Débonnaire (*d*). Le plus redoutable de tous le Concurrens étoit Arnoul Roi de Germanie, qui ſe regardoit comme Empereur, & ſe flatoit de devenir Roi de France parcequ'il étoit puiſſant. Mais les Seigneurs François ne voulant point d'Etranger, mirent ſur le trone Eudes Comte de Paris, fils de Robert le Fort. Quelques Généalogiſtes ont voulu lui aſſurer un droit à la Couronne, en le feſant deſcendre de Childebrand, frere de Charles Martel, & d'Adélaïde fille de Louis le Débonnaire (*e*). Mais cela eſt au moins douteux. Eudes eut des droits mieux fondés, les beſoins de l'Etat, les ſuffra-

(*a*) *Aimoin* L. V.
(*b*) *Luitprand* L. I. Annal. Fuld.
(*c*) Chron. Var. antiq.
(*d*) Vita Ludovi Pii.
(*e*) *Fauchet*, *Daniel*. T. III. p. m. 250.

ges libres des Seigneurs, & son mérite supérieur. Il accepta la couronne & se fit sacrer par l'Archevêque de Sens, sous deux conditions; premierement qu'on obtiendroit l'agrément d'Arnoul Roi de Germanie, pour que son élevation ne donnât pas lieu à une guerre civile; & en second lieu, qu'il n'acceptoit la couronne, que pour la conserver à Charles le Simple, qui en étoit le légitime héritier, & n'étoit pas encore en âge de gouverner (*a*). Il alla ensuite à Worms, où Arnoul tenoit une Diete, & déclara à ce Prince, qu'il étoit prêt à lui remettre toutes les marques de la Dignité Royale plutôt que d'engager la France dans une guerre pour l'amour de lui. Arnoul fut si charmé de ce procedé noble & franc, qu'il le reconnut pour Roi de France, & fit alliance avec lui (*b*).

Il défait les Normans & appaise une revolte en Aquitaine.

Les Normans continuoient toujours à désoler la France par des irruptions, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre; & Eudes qui n'avoit que peu de Troupes étoit obligé d'y suppléer par sa vigilance & son activité (*c*). Il eut le bonheur de surprendre un Corps ou pour mieux dire une Armée de ces Brigands, qui étoit de près de vingt mille hommes tant Cavalerie qu'Infanterie. Cette action se passa près d'un Bourg nommé Mont-faucon, à l'entrée d'un bois; Eudes n'avoit que mille chevaux, mais il les posta en différens endroits aux avenues du bois, & les fit charger tous ensemble avec tant de furie, que les Normans furent défaits, avant que de s'être apperçus de leur supériorité, & furent presque tous taillés en pieces (*d*). Cette victoire lui fit beaucoup d'honneur, & auroit certainement été fort avantageuse a la France, si une révolte en Aquitaine, n'eut obligé le Roi de marcher de ce côté-là; il fut à la vérité assez heureux pour soumettre les rebelles presque sans peine; mais dans ces entrefaites les Normans prirent Meaux, & ruinerent cette ville, sans garder la capitulation (*e*). Ils prirent aussi Troies, Toul & Verdun, & firent un second & un troisieme siege de Paris, qui ne leur réussirent point. Ils commirent de plus de grands desordres dans le Royaume de Lorraine, mais ils en furent rudement châtiés par le Roi de Germanie, qui avec le secours des François les battit & en fit un grand carnage (*f*). Cependant le Roi Eudes travailloit à affermir son autorité, & à arrêter les desordres, qui étoient si préjudiciables à l'Etat; quoiqu'il s'y prit avec toute la douceur & toute la modération possible, ceux qui peut-être étoient redevables de 891.
leurs richesses & de leur crédit à ces desordres, en furent fort mécontens & firent paroitre leurs sentimens de façon que quelques Seigneurs ambitieux, qui n'attendoient qu'une occasion de cette nature pour troubler la tranquillité publique (*g*), se joignirent à eux, & mirent le Royaume en feu.

Guerre civile avec les Partisans de Charles le Simple. 892.

Le premier qui leva l'étendard fut le Comte Valgaire, qui s'empara de la ville de Laon; & pour colorer cette action, il fit proclamer Charles. Eudes, qui étoit un des Princes les plus actifs qu'il y eut jamais, prévit les conséquences de cette révolte, & marcha sans tarder à Laon, as-

(*a*) Annal. Metens.
(*b*) Annal. Fuld.
(*c*) *Abbo* L. II.
(*d*) Chron. de Norman. gest.
(*e*) *Reginon* Chron.
(*f*) *Flodoard* Hist. Rhem. L. IV.
(*g*) Annal. Metens.

Section V. Derniers Rois de la Race de Charlemagne.

ſiegea la Place, & l'attaqua ſi vivement, qu'il s'en rendit maître; il fit faire le procès à Valgaire par les Seigneurs qu'il avoit dans ſon Armée, qui le condamnerent à la mort & il eut la tête tranchée (*a*). Cet exemple de ſévérité ne produiſit pas l'effet que le Roi en attendoit. Eble, Abbé de Saint Denis, qui avoit été fort lié avec Eudes, & quelques autres Seigneurs ſouleverent l'Aquitaine. Le Roi marcha d'abord de ce côté-là, mais un nouvel incident l'obligea de revenir bientôt (*b*). Le parti du Comte Valgaire eut le tems d'agir; les mécontens amenerent d'Angleterre la Reine Adelaïde & ſon fils Charles; Herbert Comte de Vermandois, & Pepin Comte de Senlis, deſcendus l'un & l'autre de Charlemagne, prirent leur parti, menerent le jeune Prince à Rheims, & le firent ſacrer par Foulques Archevêque de cette ville, qui écrivit à Arnoul, Roi de Germanie, pour implorer ſon ſecours. Il l'obtint en quelque façon, & les Partiſans de Charles vinrent avec une nombreuſe Armée aſſieger Laon (*c*). Les Habitans firent une vigoureuſe réſiſtance, ce qui donna le tems à Eudes de marcher à leurs ſecours, & à ſon approche Charles fut obligé de décamper. Eudes trouva moyen de ſe juſtifier auprès d'Arnoul; il fit comprendre à ce Prince, que ſon Gouvernement n'étoit nullement préjudiciable à Charles, & que ceux qui étoient auprès de ce jeune Prince n'avoient pas autant ſes intérêts à cœur. Il en donna une preuve convain-
897. cante, en partageant le Royaume avec Charles, & le reconnut même pour ſon Souverain dans la partie qu'il ſe réſervoit (*d*).

Mort d'Eudes.

Eudes ne vécut pas longtems après cet accommodement; il mourut à la Fere en Picardie le 3 de Janvier 898, âgé de quarante ans, haï des
898. Grands, dont il avoit reprimé les violences, aimé des peuples, & eſtimé de tout le monde (*e*). Il laiſſa un fils nommé Arnoul, que quelques-uns proclamerent Roi, mais il vécut ſi peu, que les amis de ſon pere n'eurent pas le tems de rien entreprendre en ſa faveur (*f*). Ils s'attacherent à Robert, frere d'Eudes, qui lui ſucceda comme Comte, & qui étoit un des plus grands hommes de ſon tems. Cependant s'il y avoit eu beaucoup d'eſprits comme lui, la Monarchie auroit été perdue, auſſi bien que la famille de Charlemagne.

Charles le Simple monte ſur le trône.

Après la mort d'Eudes, Charles fut reconnu Roi de France, mais ce Royaume n'étoit plus ni auſſi étendu, ni auſſi riche, ni auſſi peuplé qu'il l'avoit été ſous ſes prédéceſſeurs. Arnoul Roi de Germanie étoit en poſſeſſion du Royaume de Lorraine, & Charles avoit renoncé à toutes les prétentions qu'il pouvoit y avoir, en faveur de l'appui qu'il lui avoit accordé (*g*). La Bourgogne formoit un Royaume, qui comprenoit le Pays des Suiſſes avec une partie au moins de la Franche Comté (*h*). Louis fils de Boſon étoit maître du Royaume d'Arles ou de Provence; encore Charles auroit-il été heureux, ſi après tout ces démembremens, on eut pu dire qu'il poſſedoit le reſte (*i*). Mais tant s'enfaut, qu'il ſeroit bien difficile

(*a*) Annal. Fuld. *Reginon.* Chron.
(*b*) Annal. Metenſ.
(*c*) Chron. de geſt. Norman.
(*d*) Chron. breve, *Reginon.* Chron.
(*e*) Annal. Metenſ.
(*f*) Vita S. Genulfi L. II.
(*g*) Chron. Var. antiq.
(*h*) *Reginon.* Chron.
(*i*) *Fauchet*, *Daniel* ubi ſup. p. 282, 283.

Section V. Derniers Rois de la Race de Charlemagne.

de dire ce qu'il avoit, ſinon le titre de Roi, & le pouvoir de donner. Il eſt vrai que quelque tems après être monté ſur le trône, il eut une belle occaſion de recouvrer une partie de ſes Etats, & de rétablir ſa réputation, par la révolte des peuples de la Lorraine contre le fils d'Arnoul. Il entra dans ce Royaume avec une belle Armée; & il y auroit pu faire ce qui lui plaiſoit, le réunir à ſa Couronne, & ſe procurer par là de grands avantages. Mais il aimoit les plaiſirs de la Cour, & haïſſoit les fatigues plus que les perils de la guerre; car il étoit perſonnellement brave, & quand il le falloit il feſoit ſon devoir comme le moindre Officier, mais il étoit naturellement indolent & crédule (*a*). Zuentibold Roi de Lorraine, qui étoit du même caractere, & qui avoit perdu par là ſes Etats, s'apperçut des fautes de Charles; & quoiqu'il n'eût que peu de Troupes, il ne laiſſa pas de tenir la campagne, & à la fin ſerra tellement les François, que Charles fut charmé de finir par un Traité une guerre, qui devoit ſe terminer à la pointe de l'épée, & pour une très-petite acquiſition, il abandonna un Royaume, dont il étoit pour ainſi dire déja le maître (*b*). Cela commença à le faire mépriſer; mais tant qu'il eut Foulques, Archevêque de Rheims, & qu'il ſuivit les ſages conſeils de ce Prélat, il ſe ſoutint; mais Foulques ayant été aſſaſſiné par ordre du Comte de Flandres, ſa conduite lui fit donner le nom mépriſable de Charles le Simple; & il eſt difficile de décider ſi quelques Hiſtoriens ont exaggeré ou non, en diſant, qu'il n'auroit jamais porté la Couronne, s'il n'en avoit été indigne (*c*). Honteuſe Royauté ſans contredit.

Commencement de la Monarchie Françoiſe par [illegible] des Fiefs.

Les Seigneurs François, ayant eu le tems de faire leur plan, trouverent alors l'occaſion favorable de l'exécuter; ceux qui avoient des Gouvernemens demanderent non ſeulement d'y être confirmés pour leur vie, mais encore qu'ils fuſſent héréditaires dans leur Famille; & ſoit par leur propre crédit, ſoit par celui de quelqu'un des principaux de la Cour, ils obtinrent leur demande ſous la condition d'un ſimple hommage (*d*) On ne peut pas aſſurer que rien de pareil n'ait eu lieu avant Charles le Simple, parce qu'on peut peut-être en citer des exemples plus anciens; mais le mal n'étoit pas général comme il le devint alors, enſorte que d'une Monarchie bien reglée & ſagement gouvernée il ſe forma une multitude de petits Etats, dépendans à un certain égard de la Couronne (*e*). Enviſagés ſous ce point de vue, on peut les nommer des Principautés, bien que ceux qui les poſſédoient priſſent indifféremment les titres de Ducs, de Marquis & de Comtes; & il ne paroit point qu'aucun de ces titres ait été ſupérieur à l'autre; celui de Duc avoit été autrefois le plus eſtimé, mais celui de Comte ſemble être devenu alors le plus accrédité. Ces grands Seigneurs, en avoient d'autres qui relevant d'eux avoient auſſi des Vaſſaux, & ceux-ci encore de même. Enſorte qu'au lieu d'un Gouvernement reglé, uniforme, & fondé ſur les Loix & les Coûtumes, qui avoit ſubſiſté juſqu'à ce tems-là, il ſe forma une infinité de petites Souverainetés tiranniques (*f*).

(*a*) *Aventin.* Hiſt. Boior

(*b*) *Fauchet*, *Cordemoi*, *Mezeray.*

(*c*) Chron. Var. antiq.

(*d*) *Fauchet*, *Du Tillet*, *Henault.*

(*e*) *Cordemoi*, *Mezeray*, *Le Gendre.*

(*f*) *Fauchet* Origines des Dignités & Magiſtrats de France.

Section V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

Les Normans se rendent plus redoutables que jamais.

On a vu plus haut, qu'en laiſſant impuni peut-être malgré lui l'aſſaſſinat de Foulques Archevêque de Rheims, à qui il avoit tant & de ſi grandes obligations, le Roi s'étoit attiré le mépris de ſes ſujets; ce mépris augmenta encore par les ravages des Normans, qui durant cinq ou ſix ans déſolerent les plus belles Provinces de France. Ceux qui remonterent la Loire brûlerent l'Égliſe de Saint Martin de Tours, & ceux qui entrerent dans la Seine prirent Rouen par compoſition; ils garderent même la Capitulation plus fidelement qu'à leur ordinaire (*a*). On l'attribua à leur Chef, nommé Rollon, qui n'étoit pas ſimplement un Capitaine de Pirates, mais un grand Prince de naiſſance, & qui avoit des qualités dignes de ſon rang & de ſa naiſſance. Il fit donc de Rouen comme ſa Place d'armes, & delà entreprit diverſes expéditions, après leſquelles il revenoit toujours à Rouen. Les François voyant qu'il déſoloit non ſeulement toute la Neuſtrie, mais encore ce qu'on appelle aujourdhui l'Artois & la Picardie, crierent contre Charles, de ce qu'il étoit reſté dans l'inaction pendant l'abſence de Rollon, & n'avoit pas repris & fortifié Rouen, comme il auroit pu faire (*b*). Le Roi étoit également embarraſſé à faire tête à ces ennemis étrangers, & à appaiſer les plaintes de ſes peuples, qui étoient publiques & générales, parceque du tems du Roi Eudes, il avoit lui-même encouragé les Normans & s'étoit allié avec eux. A la fin on ne trouva pas de meilleur expédient que d'engager Francon, Archevêque de Rouen, à propoſer à Rollon une trêve de cinq ou ſix mois, pour travailler à une paix ſolide, en lui accordant un établiſſement dont il fut ſatisfait (*c*). Rollon, qui avoit autant de capacité que de valeur, témoigna à l'Archevêque que la trêve étoit également contraire à ſon inclination & à ſes intérêts, & que la ſeconde propoſition y étoit parfaitement conforme; qu'ainſi pour l'amour de l'une il conſentoit à l'autre; la Trêve fut donc réglée pour trois mois (*d*). Richard Duc de Bourgogne, & quelques-uns des Seigneurs d'Aquitaine, furent extrémement mécontens d'un arrangement, qui leur paroiſſoit honteux & pour le Roi, & dangereux pour l'Etat; enſorte qu'ils promirent de grands ſecours à Charles, & l'engagerent à rompre la trêve. Rollon en fut ſi indigné, qu'il s'avança ſur le champ avec ſes Troupes vers Chartres & aſſiegea cette ville (*e*). Les Seigneurs dont on a parlé, fideles à leur parole, marcherent au ſecours de la Place, attaquerent le camp des Normans, pendant que les aſſiegés, ayant l'Evêque en habits Pontificaux au milieu d'eux, firent une ſortie, & forcerent Rollon de ſe retirer ſur une éminence, où ils aſſiegerent les Normans à leur tour (*f*). Ils trouverent cependant moyen, à la faveur d'un ſtratagême, de ſe faire paſſage au travers du camp des François, & retournerent à Rouen. Rollon, ayant été renforcé par quelques milliers de ſes compatriotes, ſe vengea par les plus terribles dégâts de tous côtés (*g*).

Dans

(*a*) *Gulielm. Gemmetic.*
(*b*) *Dudo* de moribus & actis primorum Normanniæ Ducum.
(*c*) *Fauchet, Du Tillet, Le Gendre.*
(*d*) *Gulielm. Gemmetic.* Chron. des Ducs de Normandie.
(*e*) Chron. Var. antiq.
(*f*) *Dudo* l. c.
(*g*) *Fauchet, Du Tillet; le Gendre.*

Section V. *Derniers Rois de la Race de Charlemagne.*

Rollon *oblige* Charles le Simple *de lui ceder la* Neustrie *à titre de Duché.*

Dans une conjoncture aussi critique & embarrassante, le Roi qui ne pouvoit compter sur un secours tel que celui qu'il avoit eu, se laissa conduire par Robert, frere d'Eudes, qu'on appelloit alors le Duc Robert, qui lui persuada d'avoir encore recours à la négociation (*a*). Francon, Archevêque de Rouen, en fut encore chargé, & Rollon, quoiqu'il fut devenu plus redoutable parcequ'il étoit plus puissant, & qu'il fût fort irrité de la maniere dont on en avoit agi avec lui, écouta encore le Prélat, & lui déclara qu'il étoit disposé à traiter sur le même pied qu'auparavant, pourvu que l'on conclut promptement & de bonne foi (*b*). Francon lui fit trois propositions. La premiere qu'il se feroit Chretien, afin qu'il ne fut pas dit que le Paganisme s'étoit introduit en France par le consentement du Roi. La seconde qu'il épouseroit Gisele, fille de Charles, afin que ce Prince eût un prétexte honorable de lui céder la Neustrie, à titre de dot de la Princesse. La troisieme, qu'il feroit hommage au Roi de la même maniere que le fesoient les grands Seigneurs, & que lui & ses héritiers posséderoient le Pays qu'on lui cédoit en fief, pour qu'on ne dît pas que le Roi favorisoit un Etranger davantage, que la Noblesse de son Royaume (*c*). Le Norman témoigna être fort content de ces propositions; il ne fit qu'une seule difficulté, qui étoit, que quoique la Neustrie fût un Pays bon & fertile, il étoit entierement ruiné & les campagnes tout-à-fait désertes, en un mot qu'il étoit impossible d'y subsister; ainsi il demandoit que le Roi lui assignât quelque autre Province, d'où ceux de sa Nation pussent tirer tout ce qui seroit nécessaire à leur entretien (*d*). Cette demande étoit difficile à digérer, & sans le crédit du Duc Robert, elle auroit rompu le Traité. La suite a rendu ce fait vraisemblable; & néanmoins il est peut-être aussi probable, que la même nécessité qui avoit obligé à entrer en Traité, contribua à le faire conclure (*e*). On offrit d'abord à Rollon la Flandres, tant parceque ce Pays dépendoit uniquement de la Couronne de France, qu'à cause que le Roi étoit fort mécontent du Prince qui la possedoit; ensorte qu'il y avoit de la politique dans cette offre; mais Rollon la rejetta parceque la Flandre étoit trop éloignée de la Neustrie, & que d'ailleurs elle ne lui convenoit point (*f*). Il fut ensuite question de la Bretagne, que Rollon accepta. Ces points étant réglés, le Roi & le Prince Norman eurent une entrevue à Saint Clair sur la riviere d'Epte, & là en présence de toute la Cour Rollon rendit hommage, 911.
en qualité de Duc de Neustrie à son nouveau Souverain, mais il eut beaucoup de peine à se résoudre aux cérémonies ordinaires en pareil cas; & quand il fut question de la derniere, qui consistoit à se jetter aux genoux du Roi & à lui baiser le pied, il le refusa absolument. On le fit consentir qu'un de ses Officiers le fît pour lui, mais tous les Normans paroissent avoir été de méchans Courtisans, car l'Officier ayant pris le pied du Roi pour le baiser, le leva si haut, que si le Roi n'avoit été soutenu, il l'au-

(*a*) Chron. Var. antiq.
(*b*) *Gulielm. Gemet.* Chron. des Ducs de Normandie.
(*c*) *Dudon* l. c.
(*d*) *Fauchet*, *Du Tillet*, *le Gendre*.
(*e*) *Gulielm. Gemetic.* Chron. des Ducs de Normandie.
(*f*) Chron. Var. antiq.

SECTION V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

roit fait tomber à la renverſe. Cela fit rire, & pour ne pas tout rompre on prit le parti de ne ſe point fâcher (*a*).

Il ſe fait baptiſer & prend le nom de Robert.

912.

Rollon ſe fit baptiſer ſolemnellement le jour de Pâques de l'an 912; le Duc Robert, ſon bon ami, fut ſon Parrain & lui donna ſon nom deſorte que la plupart des Hiſtoriens François lui donnent depuis ce temslà le nom de Robert. C'étoit ſans contredit un Prince d'une grande capacité, car il ſe conduiſit dans toute l'affaire dont nous venons de parler, avec une grande dignité & une prudence conſommée (*b*). Preſque tous ſes Officiers & ſes ſoldats ſuivirent ſon exemple & furent baptiſés. Il penſa alors à regler ſon nouvel Etat, & le forma ſur le modele de la France. Il établit des Evêchés & des Maiſons Religieuſes, & leur fit de grandes donations. Il partagea les Terres à ſes Officiers, & donna à quelques-uns le titre & l'autorité de Comtes; il leur ſubordonna des Magiſtrats inférieurs, & fit les Loix qui lui parurent les plus propres à maintenir l'ordre; il en fit ſurtout de très-ſéveres contre le vol, & pour l'adminiſtration exacte de la Juſtice, parcequ'il vit bien que c'étoit la baſe d'une bonne Police, ſans laquelle ſes ſujets reviendroient à leur ancien metier de piller & de vivre de brigandage (*c*). C'eſt une choſe digne d'admiration, comment il exécuta en peu de tems le plan qu'il s'étoit fait; non ſeulement le Pays qui étoit ruiné & dépeuplé fut rempli d'habitans, mais d'habitans laborieux & induſtrieux, & ce qui eſt plus ſurprenant encore, reglés dans leurs mœurs & parfaitement ſoumis. Ce qui y contribua beaucoup, ce fut que les Normans les plus judicieux ſe rendirent de toutes parts dans les Etats de Robert; ennuyés de mener une vie errante, & de Brigands, ils furent charmés de partager les avantages qu'il avoit procurés à ceux qui étoient ſous ſes ordres; & le Duc les leur accorda avec plaiſir, parcequ'il ſavoit bien qu'un Prince eſt puiſſant, à proportion du nombre & de l'induſtrie de ſes ſujets (*d*). Il termina auſſi ſon mariage avec Giſele, malgré l'inégalité d'âge, car Robert avoit au moins ſoixante ans, & la Princeſſe n'en avoit gueres plus de quatorze. C'eſt ainſi que Charles vit le nouveau Duché de Normandie, nom qu'on lui donna en l'honneur de ſes habitans, bien affermi, enſorte qu'on n'eut plus à redouter les Normans (*e*).

La famille de Charlemagne *réduite à* Charles le Simple.

Tandis que cela ſe paſſoit en France, il arriva de grands changemens chez ſes voiſins. Arnoul Roi de Germanie & Empereur mourut & laiſſa deux fils. Louis né en légitime mariage, lui ſucceda comme Roi de Germanie & des Romains, Zuentibold, qu'il avoit eu d'une Maitreſſe, étoit Roi de Lorraine; ce dernier ayant voulu diſputer la ſucceſſion, fut tué dans un combat, deſorte que Louis devint auſſi Roi de Lorraine. Berenger, qui s'étoit retiré dans un coin de la Lombardie, ſans quitter le titre de Roi d'Italie, profita de la mort d'Arnoul, & ſe fit de nouveau couronner Roi à Pavie (*f*). Louis fils de Boſon & Roi

(*a*) *Daniel* T. III. p. m. 298.

(*b*) *Gulielm. Gemetic.*

(*c*) *Dudo* de morib. & act. Norman. Duc.

(*d*) *Gulielm. Gemet.* Chron. des Ducs de Normandie.

(*e*) *Fauchet*, *Du Tillet*, *le Gendre.*

(*f*) Annal. Metenſ.

de Provence passa les Alpes avec une Armée, & eut d'abord tant de succès, qu'il se fit couronner Empereur à Rome; mais quatre ans après étant tombé entre les mains de Berenger, il eut les yeux crevés par son ordre; il mourut peu après, & la Royauté s'éteignit dans sa famille, Hugues Comte d'Arles ayant pris le titre de Roi. Berenger profita de sa bonne fortune, & obligea le Pape Jean IX à le couronner Empereur; il eut cependant pour Concurrent Lambert, fils de Gui Duc de Spolete, qui prit pendant quelque tems le titre d'Empereur, & selon quelques Historiens il avoit aussi été couronné Roi de France à Langres (*a*). A la fin la mort de Lambert délivra Berenger de ce rival, & il eut la satisfaction de porter le titre pompeux d'Empereur & de Roi d'Italie. Nous avons déja dit, qu'il étoit de la Maison de Charlemagne par les femmes, & il fut le dernier de cet illustre sang qui porta le sceptre en Italie, D'autre part, la même année que Charles le Simple établit le nouveau Duché de Normandie, Louis Roi de Germanie mourut aussi, & avec lui finit la ligne masculine de Charlemagne en Germanie. Les Seigneurs du Pays élurent alors pour Roi Conrad Duc de Franconie. Ceux de Lorraine, qui préféroient le gouvernement François, ou qui conservoient encore un grand respect pour la Famille Carlovingienne, appellerent au trône Charles le Simple, qui en étoit l'unique rejetton (*b*), & par là il fut dédommagé de la cession qu'il avoit faite de la Normandie. Il fit bientôt voir par sa conduite, qu'il est plus aisé d'acquérir des Royaumes que de les conserver; surtout quand les terres sont entre les mains d'une Noblesse puissante, comme cela avoit lieu alors dans la Lorraine, de même qu'en France.

SECTION V. *Derniers Rois de la Race de Charlemagne.*

Charles laisse toute l'autorité à Haganon son Favori, & néglige la Noblesse.

Si l'on s'en rapporte au gros des Historiens François, Charles n'avoit gueres de capacité pour gouverner, & il étoit encore moins capable de soutenir le poids d'un gouvernement aussi difficile. Il paroit l'avoir senti, mais en même tems qu'il couroit plus de risque encore en se confiant à quelqu'un des principaux Seigneurs, qu'en agissant lui-même, tout incapable qu'il étoit. Il fut donc charmé de trouver un nommé Haganon, homme de médiocre naissance, sur lequel il put se décharger du poids des affaires; peut-être ce Ministre manquoit-il de certaines qualités, mais il en avoit deux excellentes, la fidelité & la pénétration (*c*). Le Roi, qui étoit bon & sans fard, avoit une si grande amitié pour son Ministre, qu'il étoit presque toujours avec lui, & ne sauvoit pas même les apparences avec les grands Seigneurs (*d*). Un seul exemple en fera juger. Charles étant à Aix-la-Chapelle, Henri Duc de Saxe vint pour le saluer, & n'ayant pu pendant quatre jours obtenir audience, choqué de cette réponse qu'on lui fesoit toujours que Haganon étoit avec le Roi; *De deux choses l'une*, dit-il, *ou Haganon sera bientôt Roi avec Charles, ou Charles sera bientôt simple Gentilhomme comme Haganon.* Ce mot rapporté au Roi lui donna de l'inquiétude; il envoya après le Duc Hervé Archevêque de Rheims, pour l'engager à revenir; & Charles tâcha à force de caresses

(*a*) *Du Chesne* T. II. p. 585.
(*b*) Contin. *Reginon.* Chron.
(*c*) *Flodoard.* Chron. *Aimoin* L. V.
(*d*) Fragment. Hist. Francor.

Section V. Derniers Rois de la Race de Charlemagne.

& d'honneurs de lui faire oublier ſon incivilité, que Henri, qui étoit véritablement un grand Prince, lui pardonna aiſément. Mais quand l'événement eut vérifié la prédiction du Duc, tout le monde ſe la rappella (*a*).

Les Seigneurs François veulent dépoſer le Roi, qui traite avec eux.

Parmi les Grands Seigneurs, dont le Roi & ſon Miniſtre avoient le plus d'ombrage étoient les deux Roberts, l'un Duc des François, & l'autre Duc de Normandie. Le dernier étoit gendre de Charles, mais on prétend que le mariage n'avoit jamais été conſommé. Le Roi, par le conſeil de Haganon, envoya deux perſonnes déguiſées à Rouen, pour obſerver ce qui ſe paſſoit dans cette Cour. La Ducheſſe leur fournit les moyens d'être longtems inconnus; mais ayant à la fin été découverts, le Duc les fit pendre comme des eſpions. Ce procedé choqua le Roi, & l'on fut ſur le point d'en venir à une rupture (*b*). L'autre Duc Robert, ſous prétexte de l'amitié qu'il avoit pour celui de Normandie, commença les hoſtilités & ſe révolta. Il envoya témoigner au Duc le zele qu'il avoit pour ſes intérêts; & le Duc marquant la reconnoiſſance qu'il en avoit, l'Envoyé s'ouvrit davantage, & lui dit, que ſon Maître avoit de grandes liaiſons avec les Seigneurs de France, & qu'il ne doutoit pas qu'avec leur ſecours & le ſien, il ne réuſſit à dépoſer Charles, & à ſe placer ſur le trône que ſon frere Eudes avoit occupé. Le Duc de Normandie ſurpris, dit à l'Envoyé, que ſon Maître formoit de trop grands projets, & qu'il ne ſeconderoit jamais un deſſein auſſi injuſte que celui-là; cela calma pour quelque tems les troubles (*c*). Mais le Duc Robert, qui ne perdoit pas ſon objet de vue, voyant le Duc de Normandie mort, profita d'une Aſſemblée de Seigneurs qui ſe tint à Soiſſons, & engagea le plus grand nombre à aller avec lui trouver le Roi, non ſeulement ils lui reprocherent l'affront qu'il leur feſoit par l'attachement qu'il avoit pour ſon Miniſtre, mais lui déclarerent qu'ils ne le regardoient plus comme leur Roi; après quoi ils ſe retirerent. Mais par la médiation de l'Archevêque de Rheims & du Comte Hugues, on fit une eſpece d'accommodement pour un an; Haganon fut disgracié, au moins en apparence, & quelques-uns des Seineurs mécontens revinrent à la Cour (*d*). Mais cette feinte réconciliation ne dura pas longtems, parcequ'elle ne répondoit aux vues d'aucun des deux Partis.

Ils exécutent à la fin leur projet, & couronnent le Duc Robert à Rheims.

Richard Duc de Bourgogne, Prince ſage & d'un grand mérite, qui avoit toujours été dans les interêts de Charles, étant mort, les mécontens recommencerent leurs intrigues; le Roi regarda alors l'accommodement comme nul, rappella Haganon, & le combla de nouvelles faveurs (*e*). Les Seigneurs mal intentionnés ne manquerent pas de relever cette démarche comme une infraction ouverte du Traité; ils prirent les armes, & forcerent Laon où étoient tous les tréſors de Haganon, qu'ils diſtribuerent à leurs Troupes; ne gardant plus de meſures alors, ils déclarerent Charles indigne du trône, proclamerent Roi Robert, le conduiſirent comme en triomphe à Rheims, où

(*a*) *Conrad. Urſperg.*
(*b*) *Dudo* L. II.
(*c*) *Flodoard.* Chron.
(*d*) *Flodoard.* Chron. *Ademar.* Chron.
(*e*) *Flodourd.* l. c. *le Gendre.*

il fut sacré le 30 Juin par Hervé Archevêque de cette ville, qui mourut trois jours après. Charles assembla toutes les Troupes qu'il lui fit possible, pour réduire ses ennemis, parmi lesquels se trouvoit Gilbert, qu'il avoit fait Duc ou Gouverneur de Lorraine, quoique la plupart des Seigneurs de ce Royaume fussent dans les intérêts du Roi (*a*). Le Duc & les Seigneurs d'Aquitaine tenoient aussi pour lui; mais Rodolphe, le nouveau Duc de Bourgogne, suivoit avec ardeur le parti de Robert, dont il avoit épousé la fille. Herbert, Comte de Vermandois, Seigneur habile & puissant, qui descendoit en ligne masculine de Charlemagne, & qui s'étoit toujours fait honneur de sa fidelité pour Charles, l'abandonna & passa du côté de Robert. Celui-ci pour ôter toute ressource à cette infortuné Prince, eut une entrevue avec Henri, Roi de Germanie, & l'ayant détaché des intérêts de son Rival, il revint très-persuadé qu'il forceroit Charles à sortir du Royaume, ou d'accepter comme Charles le Gros quelque petite subsistance & de vivre en homme privé; ne lui restant plus que cela à faire, pour s'affermir dans son usurpation (*b*).

SECTION V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

922.

Pour exécuter son projet Robert assembla une Armée sous les murailles de Soissons, & y délibéra avec les principaux Seigneurs de son Parti sur les mesures qu'il falloit prendre. Dans ces entrefaites Charles ayant une assez bonne Armée, & prévoyant qu'il auroit de la peine à la faire subsister longtems, prit la résolution de faire brusquement un dernier effort contre Robert, passa la riviere d'Aisne à l'improviste, & surprit son ennemi, dans le tems que la plupart des Chefs étoient à diner (*c*). Robert, qui étoit naturellement brave, monta à cheval, & mit ses Troupes en ordre; mais tandis qu'il animoit ses gens au combat, portant lui-meme l'Etendard Royal, Charles qui combattoit à la tête de son Armée, l'attaqua, & le perça d'un coup de lance, dont il tomba mort. Cela n'empecha pas Hugues fils de Robert & le Comte de Vermandois de rétablir le combat, & à la fin de battre l'Armée du Roi, dont ils prirent tous les bagages. Cette victoire leur donna le tems de conférer sur leurs affaires, & de délibérer sur le choix d'un nouveau Roi (*d*); car la constitution de l'Etat étoit entierement bouleversée, les Seigneuries étoient devenues héréditaires & la Couronne élective. Le combat dont nous venons de parler se donna le 15 de Juin, & Robert n'a pas été mis au nombre des Rois de France, parcequ'il regna peu de tems, suivant les uns, ou parcequ'il ne fut pas généralement reconnu, selon d'autres. Les prétendans à la Couronne étoient Hugues, fils de Robert & de la sœur du Comte de Vermandois; Herbert lui-même, & Rodolphe ou Raoul Duc de Bourgogne, qui avoit épousé Emme, fille de Robert & sœur de Hugues. Quoique les Seigneurs rendissent justice au courage & à la capacité du Comte de Vermandois, ils détestoient sa perfidie & son ingratitude. Hugues voyant qu'il étoit question de décider entre lui & le Duc de Bourgogne, s'en remit à sa sœur, & celle-ci desirant d'être

Charles *surprend* Robert, *qui est tué.* 923.

(*a*) *Aimoin.* L. V.
(*b*) *Fauchet*, *Daniel* T. III. p. m. 313.
(*c*) *Flodoard.* Chron.
(*d*) *Ademar.* Chron. Chron. *Medardi*, *Flodoard.* ubi sup. ad ann. 923.

Section V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

Rodolphe *Duc de Bourgogne succede à* Robert, & Charles *est emprisonné par trahison.*

Reine se déclara pour son mari; sur quoi Hugues le fit élire Roi, & il fut sacré à Soissons le 13 de Juillet (*a*).

Dans ces conjonctures, Charles, tout foible que ses ennemis le représentent, ne perdit pas toute espérance; au contraire il tâcha de se retirer auprès de Guillaume Duc de Normandie, qui à l'exemple de son pere ne reconnoissoit d'autre Roi que celui de qui il tenoit son Duché; mais la vigilance de Rodolphe & de ses partisans lui ferma les passages. Par là il se trouva si à l'étroit, qu'il fut obligé de s'adresser à Henri Roi de Germanie, à qui il offrit de lui céder le Royaume de Lorraine, s'il vouloit lui donner du secours (*b*). Henri, qui gagnoit beaucoup par là, & à qui il étoit glorieux de rétablir un Roi, se détermina à tenter cette entreprise, & commença à assembler des Troupes. Rodolphe eut alors à son tour de grandes inquiétudes, n'ignorant pas que les Ducs de Normandie & d'Aquitaine improuvoient son élection (*c*). Le Comte de Vermandois le tira de peine; appréhendant de voir Charles rétabli, il lui envoya des députés, pour l'assurer de sa fidelité, & le prier de passer avec les Troupes qu'il avoit dans le Vermandois, pour lui aider à le défendre contre leurs ennemis communs. Charles se laissa d'autant plus aisément tromper par ces Envoyés, qu'ils étoient eux-mêmes trompés, & qu'ils croioient que le Comte agissoit de bonne foi. Le Roi se rendit donc dans le Vermandois avec le peu de monde qui lui restoit, & Herbert le reçut avec de grandes marques de respect. D'abord le Roi se défia un peu de lui, mais enfin Herbert l'engagea à entrer dans Saint Quentin, où il le fit enlever pendant la nuit, & conduire à Château-Thierri. Il fit savoir ensuite à Rodolphe, qu'il n'avoit plus rien à craindre, & que Charles étoit prisonnier pour le reste de ses jours (*d*). La Reine Ogine, fille d'Edouard I. Roi d'Angleterre, se sauva avec son fils Louis, dans le Royaume de son pere. Rodolphe tourna alors ses Armes contre le Duc d'Aquitaine, qui voyant qu'il n'avoit aucun secours à attendre, jugea à propos de faire sa paix de la maniere la moins desavantageuse; il fit hommage à Rodolphe; mais il est certain que ce fut plutôt comme à un Conquérant, qu'à son Souverain, & qu'il prit le parti de la soumission, parcequ'il n'étoit pas en état de se défendre (*e*) (*). A peine cette guerre étoit-elle terminée, que Rodolphe en eut

(*a*) *Glabri Rudolphi* Hist. sui temporis.
(*b*) *Flodoard.* Chron.
(*c*) *Glaber.* l. c.
(*d*) Le même.
(*e*) *Baluz.* in not. Append. Capitular.

(*) Ce Guillaume Duc d'Aquitaine surnommé le Devot, étoit fort attaché à la famille de Charlemagne, aussi bien que tous les Seigneurs des Provinces voisines, principalement à cause de la bonté de ces Princes, qui les laissoient dans une espece d'indépendance, n'exigeoient d'eux que le simple hommage, & de dater leurs Chartes des années de leur regne, à quoi nous verrons qu'ils ne manquoient point. Il faut savoir encore, que le titre de Duc d'Aquitaine étoit une faveur de Charles, le véritable titre de ce Seigneur étant celui de Comte d'Auvergne, Gouvernement qui devoit peut-être son origine à Charlemagne ou à Louis le Débonnaire, & étoit devenu, suivant la coutume de ce tems-là, héréditaire. Mais il y avoit dans son voisinage divers Comtes, qui ne lui cédoient ni en naissance ni en pouvoir, jusqu'à ce qu'il fût honoré du titre

une autre ſur les bras contre les Normans. Il ne s'agit pas au reſte des ſujets du Duc Guillaume, mais d'un nouvel eſſaim de Normans, nouvellement arrivés du Nord, & commandés par le Général Rainold, qui vint fondre dans le Duché de Bourgogne, & y mit tout à feu & à ſang. Cette guerre ne fut pas heureuſe, car le Roi Rodolphe étant venu ſe camper devant leurs retranchemens, les laiſſa échaper (*a*). Dans cette conjoncture, les Normans établis en France, commirent des hoſtilités, pour ſe venger de quelques injures qu'on leur avoit faites; & pendant que Rodolphe travailloit à raſſembler une Armée pour les mettre à la raiſon, les Seigneurs de Lorraine ſe révolterent & ſe ſoumirent au Roi de Germanie. Cela fit du tort à la réputation de Rodolphe, quoique ce ne fût pas ſa faute, & que dans les circonſtances préſentes, il ne pût pas ſe venger. Car la Nobleſſe de France étoit auſſi jalouſe de l'autorité de ſes Rois, que portée à les mépriſer, quand ils en manquoient; & d'autre part les Seigneurs de Lorraine comptoient que Henri les recompenſeroit mieux de lui aſſurer un Royaume, que Rodolphe de le lui conſerver; c'étoit Gilbert qui leur inſpiroit ces ſentimens, parcequ'il étoit allié de fort près au Roi de Germanie, bien qu'il fût redevable de ſon élevation à Charles, contre lequel il avoit été un des premiers à ſe révolter (*b*).

SECTION V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

Un Corps de Normans s'étant jetté dans l'Artois, Rodolphe marcha contre eux d'un côté, & le Comte de Vermandois de l'autre, deſorte que les Normans ſe virent aſſiegés dans leur camp; mais comme ils paſſoient pour défendre leurs retranchemens avec une grande intrépidité, le Roi différa l'attaque, dans l'eſpérance qu'ils lui feroient quelques propoſitions. Mais une nuit les Normans ſortirent de leur camp, attaquerent celui du Roi, le forcerent, & lui & ſon Armée étoient perdus, ſi le Comte de Vermandois n'étoit venu à ſon ſecours. Rodolphe ne laiſſa pas d'ètre bleſſé, & un de ſes Généraux tué; ſes Troupes furent même ſi maltraitées, qu'il fut obligé de ſe retirer à Laon, & de laiſſer les Normans vivre à diſcretion,

Evénemens divers.

(*a*) *Flodoard.* Chron. *Daniel.* T. III. p. in. 329. *Glaber. Aimoin* L. V.

de Duc d'Aquitaine, équivalent à peu près à celui de Lieutenant du Roi, en vertu duquel il devint leur ſupérieur. Sa propre dignité dépendant donc en quelque façon du Prince de qui il la tenoit, l'attachoit fortement à Charles, & ne lui permettoit de ſe ſoumettre qu'avec répugnance à ſon Concurrent. On peut juger de la maniere dont il le fit, auſſi bien que la Nobleſſe du Pays par une Charte, dont voici la date: „ Fait „ le cinquieme avant les Ides d'Octobre, la quatrieme année depuis que Charles Roi „ a été dégradé par les François, & Rodolphe élu contre les Loix". On peut citer d'autres exemples de la même nature, & en particulier le Teſtament du ſucceſſeur de Guillaume, daté de la même maniere, mais un an plus tard. Il étoit neveu de Guillaume, & après ſa mort il eut pour ſucceſſeur Aimar, Comte de Poitiers, qui hérita auſſi du Comté d'Auvergne. Nous verrons dans le Texte, que le Roi Lothaire, petit fils de Charles le Simple, priva ſa famille du titre de Duc, pour le donner à Hugues le Blanc, qui étoit Duc de France & de Bourgogne. On peut auſſi voir par là, pourquoi le titre de Duc s'avilit; c'eſt qu'il ſuppoſoit la dépendance, & qu'on le tenoit d'un autre, au lieu que les Seigneurs regardoient leurs Comtés comme leur Patrimoine, qui leur appartenoit en propre, & dont ils étoient les maîtres.

SECTION V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

926.

jusqu'à ce qu'on achetât la paix à prix d'argent (*a*). Le Roi y fut contraint, pour s'oppofer au Duc d'Aquitaine, qu'il regardoit comme fon plus redoutable ennemi. Mais étant fur le point de paffer la Loire, ou l'ayant même paffée, fuivant quelques Hiftoriens, il fut obligé de revenir pour repouffer les Hongrois, qui étoient fort barbares, fi l'on en croit les Hiftoriens & Mezeray en particulier; ils avoient pénétré par la Lorraine jufqu'aux frontieres de France (*b*). La préfence du Roi, difent quelques-uns, rétablit la tranquillité, & obligea ces terribles ennemis de fe retirer; mais d'autres prétendent que n'ayant d'autre deffein que de piller, on leur donna de l'argent.

Herbert *met* Charles *en liberté, le renferme de nouveau, & ce Prince meurt.*

Bientôt Rodolphe eut un nouveau fujet d'inquiétude. Le Comte de Laon étant mort, Herbert qui avoit rendu de fi grands fervices à ce Prince, dont il avoit été richement recompenfé, demanda cette ville, qui étoit à fa bienféance, quoique le Comte eût laiffé des enfans; le Roi la lui ayant refufée, Herbert chercha à s'en venger, en délivrant Charles de prifon, & il lui rendit tous les honneurs dus à un grand Prince (*c*). Hugues Duc des François, c'eft-à-dire du Pays entre la Seine & la Loire, venoit d'époufer Ethelinde fœur de la Reine Ogine, deforte qu'il entra fans peine dans les vues de Herbert. Il s'agiffoit encore de gagner le Duc de Normandie; ils allerent le trouver, & conclurent avec lui, premierement que le Duc épouferoit Letgarde, fille du Comte, & en fecond lieu un Traité, par lequel ils s'engagerent à rétablir Charles fur le trône. Dans une autre entrevue à Eu, où Charles fe trouva, le Duc lui fit hommage (*d*). Ce coup étonna Rodolphe, & le parti des Confédérés devint fi puiffant, qu'il laiffa Emme fa femme à Laon, & fe retira en Bourgogne pour y affembler une Armée. Il fe mit bientôt en campagne, & les Confédérés en firent autant. Mais Hugues redoutant l'iffue de la guerre, négocia un Traité entre Rodolphe & le Comte de Vermandois, par lequel le Comte devoit avoir le Comté de Laon. Le Roi envoya ordre à fa femme d'en fortir, & de le remettre au Comte de Vermandois; mais par une obftination de femme, elle ne voulut pas obéir. Cet incident rendit l'accommodement plus difficile; car Henri Roi de Germanie, & Guillaume Duc de Normandie vouloient le rétabliffement de Charles, & le Pape Jean X menaça Herbert de l'excommunier, s'il ne délivroit le Roi de prifon; d'ailleurs il avoit donné fon fils en ôtage au Duc de Normandie, enforte qu'il étoit obligé de fauver les apparences. Il convoqua une Affemblée de Seigneurs & d'Evêques, & en leur préfence fit hommage de fes Etats à Charles (*e*); par là il obtint la liberté de fon fils, Ayant appris enfuite que le Pape avoit été dépofé, il ne fit plus difficulté de finir avec Rodolphe. Ce Prince, ayant gagné le Roi de Germanie, mit le Comte en poffeffion de Laon; Charles fe vit donc encore abandonné. Herbert fit hommage à Rodolphe, & remit Charles en prifon. La Reine Ogine, qui étoit revenue en France avec
928.
fon

(*a*) *Flodoard.* Chron.
(*b*) *Mezeray* T. I. p. m. 397.
(*c*) *Flodoard.* l. c.
(*d*) Le même, *Daniel* T. III. p. m. 336.
(*e*) *Glaber*, *Daniel* l. c. p. 337.

Section V. Derniers Rois de la Race de Charlemagne.

ſon fils, s'en retourna par le conſeil du Duc de Normandie en Angleterre (*a*). Mais Rodolphe, qui ſe défioit du Comte, qui l'avoit ſi ſouvent trompé, ſe rendit à Rheims, & ſouhaita que Herbert y amenât Charles; le Comte y conſentit; Rodolphe fit de grands honneurs à Charles & de riches préſens, auſſi bien que tous les Seigneurs & les Evêques; il lui aſſigna même des revenus pour ſon entretien ; mais il n'en jouit pas longtems, il mourut au Château de Peronne le 7 d'Octobre de l'an 929, âgé de cinquante ans, laiſſant ſon concurrent tranquille poſſeſſeur de ſes Etats (*b*) (*).

Rodolphe ſe conduit avec beaucoup de fermeté, & tâche d'abaiſſer les grands Seigneurs.

Cette mort changea tout-à-fait la face des affaires, Rodolphe ſe trouvant plus en liberté, reſolut d'agir en Roi. Il marcha contre les Normans de la Loire, ainſi nommés pour les diſtinguer de ceux de la Seine, devenus un peuple fixe & floriſſant, & les obligea ou de ſortir du Royaume, ou de s'établir quelque part. Il alla encore ſur les frontieres, & força pluſieurs Seigneurs, qui juſques-là avoient relevé du Roi de Provence, à lui faire hommage; le Duc de Gaſcogne, & la plupart des Seigneurs du Languedoc & du voiſinage le reconnurent auſſi pour leur Souverain, quelque répugnance qu'ils euſſent à ſe ſoumettre, après avoir vécu ſi longtems dans l'indépendance. Il repouſſa les Hongrois ou Bulgares, déſignés pour la premiere fois par ce dernier nom, qui avoient fait une nouvelle irruption, en un mot il agit à tous égards d'une maniere convenable à ſa dignité (*c*). Hugues, Duc des François l'aſſiſta dans toutes ces expéditions; Herbert Comte de Vermandois voyoit d'un œil jaloux l'accroiſſement de la puiſſance du Roi, d'autant plus qu'il s'appercevoit que depuis la mort de Charles le Simple, Rodolphe le ménageoit beaucoup moins, qu'il n'avoit fait auparavant. Pour faire ſentir au Roi, qu'il méritoit néanmoins des égards, il ſe ligua avec le Comte de Flandre, à qui il donna ſa fille Adile en mariage, avec Gilbert Duc de Lorraine, & avec Henri Roi de Germanie, à qui il fit hommage de ſes Etats. Cela donna lieu à une guerre qui dura pluſieurs années (*d*). Le Roi n'y prit pas part comme Partie principale, mais il permit à ſes Troupes d'agir ſous Hugues, qui peu à peu enleva au Comte de Vermandois ſes meilleures Places, comme Eu, Amiens, Saint Quentin, Peronne, Ham, Arras, Château-Thierri, & à la fin Rheims, qu'il tenoit au nom de ſon fils, qu'il avoit fait élire Archevêque à l'âge de cinq ans; mais auſſitôt que le Roi fut maître de cette ville, il en fit Archevêque Artaud, Moine du lieu, ce qui irrita furieuſement le Comte (*e*). Tels

(*a*) *Daniel* ubi ſup.
(*b*) *Glaber*.
(*c*) *Flodoard*. Chron. *Mezeray* ubi ſup.
(*d*) *Glaber*. *Daniel* l. c.
(*e*) Les mêmes.

(*) On ne trouve nulle part dans les Hiſtoriens le nom de la premiere femme de Charles le Simple, dont il eut Giſele, qui épouſa Rollon ou Robert Duc de Normandie. La ſeconde s'appelloit Frederune, ſœur de Beuves Evêque de Châlons, de laquelle naquirent Hermentrude, Frederune, Hildegarde & Rotrude. Sa troiſieme femme fut Egive, ou comme les Hiſtoriens François la nomment Ogive ou Ogine, fille d'Edouard I. & petite-fille d'Alfred le Grand, dont-il eut Louis ſon fils unique. Après ſa mort Ogine épouſa Herbert Comte de Troies, ſecond fils de Herbert Comte de Vermandois, qui avoit tenu ſon mari ſi longtems en priſon.

Section V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

Mort & caractere de Rodolphe.

étoient les malheurs du tems, & les desordres qui regnoient dans l'Etat & dans l'Eglise.

Nous avons remarqué plus haut, que Herbert avoit beaucoup de courage & de capacité, mais peu de bonne foi; & il fit paroitre autant de fermeté que de conduite durant cette guerre, quoiqu'elle ne fût pas heureuse pour lui. Il avoit des Emissaires dans les Cours des Ducs de Normandie, d'Aquitaine, de Gascogne, en un mot de tous les grands Seigneurs qui avoient fait hommage à Rodolphe; & ces émissaires ne cessoient de semer par tout, que leur Maître étoit le Champion de la Noblesse de France, dont les droits à leurs Etats étoient fondés sur la possession, & sur le pouvoir de s'y maintenir; puisque s'il étoit une fois assujetti, les autres sentiroient bientôt la puissance du Vainqueur, qui ne manqueroit pas de les châtier & de les abaisser à leur tour (*a*). A la faveur de ces discours, le Comte se procura secretement des secours, qui le mirent en état de soutenir pendant si longtems la guerre; & non seulement il fit éclater beaucoup de courage en la soutenant, mais la fit de maniere à ne rien perdre de la réputation qu'il avoit de grand Capitaine & d'habile Politique; ensorte que tout bien consideré, c'étoit un des hommes les plus extraordinaires, dont l'Histoire fasse mention, qui se fesoit également détester & estimer. A la fin Rodolphe l'enferma dans Laon, qu'il rendit par composition; sentant alors que ses forces diminuoient, & qu'il perdoit insensiblement les secours qu'il avoit eus, il tâcha mais inutilement de se reconcilier avec le Roi (*b*). Un incident le tira de peine, une Armée formidable de Bulgares menaçoit également la Germanie & la France, les deux Rois eurent une entrevue, à laquelle se trouverent les Seigneurs, & entre autres le Comte de Vermandois. Henri prit cette occasion de représenter à Rodolphe, combien il étoit préjudiciable aux François d'épuiser leurs forces par des guerres civiles; & lui ayant inspiré ces sentimens, la paix se fit par sa médiation, & Herbert fit encore hommage de ses Etats à Rodolphe. Les Hongrois, intimidés par cette ligue, renoncerent à leurs premiers desseins, & se jetterent sur l'Italie (*c*). Hugues, qui étoit maître de la plupart des Places enlevées à Herbert, n'avoit nullement envie de les rendre, desorte que la guerre recommença; mais Rodolphe, qui étoit un Prince ferme, déclara nettement qu'il vouloit que le Traité s'exécutât; Hugues se soumit alors à sa volonté, & la tranquillité publique fut rétablie; Boson, frere de Hugues, qui s'étoit saisi de Dijon, tant l'esprit de sédition étoit général, mourut peu après de chagrin. Le Roi lui-même ne vécut pas longtems; car ayant eu pendant l'Automne une grande maladie, dont il avoit pensé mourir, il retomba l'Hiver suivant, & mourut le 15 de Janvier de l'an 936, à Auxerre, la quatorzieme année de son regne; comme il ne laissa pas d'enfans mâles, son frere Hugues, surnommé le Noir, lui succéda dans le Duché de Bourgogne (*d*). Tous les Historiens conviennent que Rodolphe fut un des Princes les plus vaillans, les plus gé-

(*a*) *Flodoard.* Chron. *Fauchet.*

(*b*) *Glaber*, *Cordemoi*, *Chalons.*

(*c*) *Aimoin.* L. V. *Du Tillet*, *le Gendre.*

(*d*) *Flodoard.* Chron. In MS. Psalterio Emmæ Reginæ apud *Mabillon* in Diplom. L. II. C. 26.

Section V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

-néreux & les plus prudens, qui ayent regné en France, qui dans des tems plus heureux auroit porté la gloire de la Nation aussi loin qu'aucun de ses prédécesseurs; mais il eut le malheur d'être engagé en des guerres continuelles; & bien qu'il eût personnellement du bonheur, chaque défaite coutoit à l'Etat (*a*) (*).

Les Seigneurs de France offrent la Couronne à Louis IV. *dit* d'Outremer.

La mort de Rodolphe fut suivie d'un interregne, pendant lequel les anciennes intrigues recommencerent. Hugues le Blanc, nommé aussi le Grand & l'Abbé, parcequ'il avoit quatre ou cinq Abbayes considerables, outre le Duché de France, Hugues dis-je avoit un puissant Parti, & étoit d'ailleurs fils du Roi Robert (*b*). Il avoit pour concurrent Herbert, Comte de Vermandois, qui n'ayant pas assez de crédit pour s'assurer la Couronne à lui même, étoit néanmoins assez puissant pour empêcher Hugues de l'obtenir. Dans cette conjoncture Athelstan, Roi des Saxons Occidentaux d'Angleterre, envoya un Ambassadeur à Guillaume Duc de Normandie, pour lui demander le rétablissement d'un Seigneur qu'il avoit exilé, & d'employer son crédit pour que l'on eut égard aux droits que son neveu, qui étoit aussi celui de la Duchesse de France, avoit à la Couronne. Le Duc lui accorda l'un & l'autre; il agit fortement auprès de Hugues, & lui représenta la gloire qu'il y auroit pour lui de donner une Couronne, qu'il lui seroit bien difficile d'obtenir; Hugues acquiesça aisément, & par son concours tous les obstacles furent applanis. On nomma des Députés, à la tête desquels étoit Guillaume Archevêque de Sens, pour aller à la Cour d'Athelstan, inviter la veuve de Charles le Simple & Louis son fils de revenir en France. Les Députés firent hommage au jeune Roi & partirent avec lui; ce qui mit fin à l'interregne qui avoit duré cinq mois (*c*).

Ce Prince est couronné à Laon, & peu après est accablé de traverses.

Louis IV. surnommé d'*Outremer*, parcequ'il étoit venu d'Angleterre, aborda au Port de Boulogne, mais sans sa mere. Il fut reçu à la descente du Vaisseau par Hugues à la tête des Seigneurs François; ils le menerent à Laon, où il fut sacré & couronné le 20 de Juin par Artaud, Archevêque de Rheims, en présence de vingt Evêques, & d'un grand nombre de Seigneurs. Comme le Roi n'avoit que seize ans, & qu'il avoit été éle-

(*a*) *Aimoin.* l c. *Mezeray.*
(*b*) *Flodoard.* Chron.
(*c*) Chronic. breve.

(*) Quelques Auteurs ont confondu ce Rodolphe Roi de France & Duc de Bourgogne, avec Rodolphe Roi de Bourgogne, son contemporain, qui se trouva à l'entrevue avec Henri Roi de Germanie. Celui dont il s'agit ici tenoit un rang fort distingué dans le tems qu'il n'étoit que Duc de Bourgogne; & ce fut toujours de la Bourgogne qu'il tira presque tout l'entretien de sa Cour, & la plupart des Troupes dont il avoit besoin. Après la mort de Charles le Simple, il demeura paisible possesseur des Provinces du Royaume qui l'avoient reconnu; mais il ne le fut jamais en Aquitaine, ainsi qu'il paroit par la maniere de dater les Chartes, qu'on y suivoit, savoir depuis la mort de Charles, en ajoutant l'année de l'Ere Chretienne. Quelques Historiens parlent d'une premiere femme de Rodolphe, avant qu'il épousât Emme, sœur de Hugues, dont il n'eut point d'enfans; au lieu qu'Emme ou Emine lui donna un fils, nommé Louis, qui mourut aussi bien que sa mere, avant Rodolphe, de même que Boson son frere. Il eut donc pour successeur dans ses Etats héréditaires Hugues le Noir son demi-frere. Rodolphe mourut à Auxerre d'une maladie, qu'on a quelquefois regardée comme une punition du Ciel, *pediculari morbo*, mais qui semble n'avoir pas été rare dans ces tems-là.

Section V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

vé en Angleterre, on jugea qu'il n'étoit pas encore en état de gouverner seul, & qu'il falloit lui donner un Tuteur, & on choisit pour cela Hugues (*a*). Par son conseil le Roi alla avec une Armée en Bourgogne, pour attaquer Hugues le Noir, frere de son prédécesseur, qui s'étoit emparé de Langres, & sembloit vouloir se rendre indépendant. A l'aproche de l'Armée, la Garnison de Langres s'enfuit, & la ville se rendit. Le Duc de Bourgogne voyant bien qu'il n'étoit pas en état de résister, consentit à partager la Bourgogne avec l'autre Hugues. Tout jeune qu'étoit le Roi, cet accommodement lui déplut, & il déclara publiquement qu'il ne vouloit pas demeurer plus longtems sous la tutele de Hugues le Grand; coup bien hardi, si l'on fait réflexion sur l'âge de ce Prince, sur l'obligation qu'il avoit au Duc, à qui il devoit la Couronne, & sur la puissance de ce Seigneur (*b*). Hugues résigna de bonne grace sa qualité de Tuteur, mais il se reconcilia d'abord avec le Comte de Vermandois, qui en prit occasion de se révolter de nouveau; peu après il reprit Laon, bien que cette Place fût entre les mains de Hugues. Le Roi vit bien alors qu'il falloit se racommoder avec ce Seigneur, & par là la paix fut rétablie. Mais Louis s'appercevant qu'il n'avoit gueres que le titre de Roi, fit venir sa mere Ogine d'Angleterre, se fit un parti parmi les Seigneurs, & résolut à tout prix de se rendre le Maître; l'entreprise étoit hardie & peut-être téméraire, vu que ce Prince avoit à peine vingt ans, qu'il avoit déja connu par expérience combien Hugues étoit puissant & accrédité, que son domaine étoit réduit presque à rien, & qu'il n'avoit gueres d'autorité; ensorte qu'on peut dire que dans cette querelle, il y avoit d'un côté un grand titre, & de l'autre une puissance supérieure, & que le Peuple étoit la victime de l'un & de l'autre (*c*).

Guerre civile qui dura plusieurs années par ambition.

Hugues, Duc de France, étoit sans contredit, un des hommes les plus habiles comme un des plus puissans Seigneurs de France; il avoit rappellé le Roi par politique, & vraisemblablement n'eut-il pas dessein de le détrôner; mais il ne perdoit pas l'occasion d'affoiblir la puissance de ce Prince, & d'accroitre la sienne. Ce fut ce qui l'engagea à se liguer avec le Duc de Normandie, le Comte de Vermandois & d'autres Seigneurs, tandis que Louis se fit aussi un parti de ceux qui étoient bien intentionnés pour lui, ou jaloux du pouvoir du Duc Hugues. Les principaux étoient Arnoul Comte de Flandres, Hugues le Noir, Duc de Bourgogne, Artaud Archevéque de Rheims, le Comte de Poitiers & un ou deux autres. Peu après Gilbert Duc de Lorraine quitta le parti des Mécontens, abandonna Othon Roi de Germanie, dont il avoit épousé la sœur, & engagea le Roi de France à passer en Lorraine, où il pénétra avec son Armée jusqu'au Rhin; mais Hugues, Duc de France, prévoyant que si le Roi restoit possesseur de la Lorraine, il deviendroit beaucoup plus puissant, fit une diversion, qui obligea le Roi d'abandonner ses conquêtes (*d*). Quelque tems après Gilbert ayant été battu par les Généraux

(*a*) *Flodoard* l. c. *Cordemoi*, *Mezeray* T. II. p. 417.

(*b*) Glaber.

(*c*) *Flodoard*. Chron. *Daniel* T. III. p. 352 & suiv.

(*d*) *Glaber*, *Flodoard* l. c. *Cordemoi*.

d'Othon, se noya en voulant passer le Rhin à la nage. Le Roi de France épousa alors Gerberge sa veuve, quoiqu'elle eût deux enfans. Les conféderés, ayant amusé le Roi par une négociation, assiegerent Rheims, la prirent, rétablirent Hugues, fils du Comte de Vermandois, & donnerent à l'Archevêque Artaud deux Abbayes pour son entretien. Encouragés par ce succès, ils vinrent mettre le siege devant Laon, Place forte, où le Roi tenoit sa Cour, & véritablement presque la seule qui lui appartenoit. Louis étoit allé en Bourgogne pour tâcher d'assembler une Armée, & Laon se defendit si bien, qu'il eut le tems de venir à son secours; mais il eut ensuite le malheur d'être battu par les rebelles, & ne se sauva qu'avec peine; il se réfugia chez Charles Constantin en Dauphiné, issu des Rois de Provence, qui le reçut très-bien, & lui promit tous les secours qui dépendroient de lui (*a*). Le Roi eut recours aussi au Pape Etienne VIII qui envoya un Légat en France, il lui donna des Lettres par lesquelles il exhortoit les Seigneurs à rétablir l'Autorité Royale, & à la soumission, & à finir les troubles qui agitoient le Royaume. Othon Roi de Germanie consentit à une tréve de deux mois, & par la médiation de Guillaume, Duc de Normandie, on conclut la paix, desorte que la guerre civile finit (*b*).

Section V. Derniers Rois de la Race de Charlemagne.

942.

La France ne resta pas longtems tranquille; Guillaume Duc de Normandie à qui elle avoit obligation de la paix, ayant été assassiné lâchement par ordre d'Arnoul Comte de Flandres, & Herbert Comte de Vermandois étant mort aussi vers ce tems-là, les affaires prirent une nouvelle face. Louis avoit de justes raisons d'être mécontent de la famille du Comte, ce qui fit qu'il pensa à dépouiller ses enfans, mais outre qu'ils étoient puissans & fort unis entre eux, Hugues le Grand, avec lequel le Roi ne vouloit pas se brouiller les protégeoit (*c*). Il avoit au contraire une si forte envie de le gagner, que non seulement il lui confirma le Duché de France, mais lui donna toute la Bourgogne, dont il ne possedoit qu'une partie, & par là le rendit beaucoup plus puissant que lui-même. C'étoit-là une démarche si contraire aux regles de la politique, & aux sentimens du Roi, que les Historiens n'en savent rendre raison qu'en supposant qu'il communiqua ses desseins au Duc, & que celui-ci entra dans ses vues. Si cela est, comme il y a beaucoup d'apparence, cela ne fait honneur ni au Roi ni au Duc. Le projet du Roi étoit de dépouiller Richard, fils de Guillaume, qui étoit encore enfant, du Duché de Normandie. Dans cette vue lui & Hugues travaillerent chacun de leur côté à gagner quelques Seigneurs Normans; après quoi, sous prétexte de vouloir venger la mort de Guillaume, le Roi passa en Normandie, & fit son entrée à Rouen, où il fut reçu avec tous les honneurs qui lui étoient dus (*d*). Le Roi voyant la soumission qu'on lui témoignoit se hazarda à se saisir du jeune Duc; cette action excita un soulévement général; le Roi en fut si intimidé, qn'il apporta lui-même le petit Duc à la populace, & l'assura qu'il n'avoit d'autre intention que de l'élever comme son fils. Ayant ainsi ap-

Le Roi tâche de dépouiller le jeune Duc de Normandie de ses Etats.

(*a*) *Flodoard.* l. c. *Lutprandi* Chron.
(*b*) *Flodoard.* Chron. *Dudo* L. III.
(*c*) *Flodoard.* Chron.
(*d*) Le même, *Dudo* l. c. *Glaber.*

Section V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

paisé le tumulte, il reçut publiquement l'hommage de Richard, & témoigna une si grande tendresse pour ce Prince que les Normans consentirent qu'il l'emmenât à Laon. Il n'y avoit pas long tems qu'il y étoit, que le Comte de Flandres fit insinuer à Louis qu'il n'y avoit qu'à s'en défaire, pour réunir la Normandie à la Couronne (*a*). Quelque lâche que fût ce conseil, le Roi se sentit porté à le suivre. Osmond, Gouverneur du Duc ayant eu connoissance de ce qui se passoit, dit au petit Prince de contrefaire le malade; ceux que le Roi avoit chargés de le garder en devinrent plus négligens à observer ce qui se passoit à son égard. Alors Osmond se déguisa en Palefrenier, le lia dans une botte de foin, le chargea sur ses épaules, & l'ayant fait monter à cheval, le conduisit à un Château qui appartenoit à Bernard Comte de Senlis, oncle de Richard par sa mere, & ce Seigneur refusa de le remettre au Roi & aux Normans (*b*).

Le Roi est trompé par les Normans, son Armée battue & lui-même fait prisonnier.

Dans ces conjonctures, Hugues le Grand & d'autres Seigneurs solliciterent le Roi de laisser Richard possesseur tranquille de son Duché. Louis de son côté donna à entendre à Hugues, que s'il vouloit le seconder, il auroit sa part de la dépouille. Cette promesse réussit, & le Roi s'avança vers Rouen avec ses Troupes; il y fut reçu avec beaucoup de respect; Bernard surnommé le Danois, & ceux qui gouvernoient avec lui, ne parurent pas éloignés d'entrer dans les vues du Roi, & de se rendre à ses promesses (*c*). Hugues étant entré dans le Comté de Baieux, qui par l'accord fait avec le Roi, devoit être à lui, Bernard le Danois, & le Comte de Senlis représenterent à Louis, combien cela étoit contraire à ses intérêts, & l'engagerent d'envoyer ordre à Hugues de sortir de ce Comté; il obéit mais avec chagrin (*d*). Peu après Aigrolde ou Harald, Roi de Danemarc aborda sur les côtes de Normandie. Bernard le Danois feignit d'être fort zelé pour Louis, jusqu'à ce que les deux Armées étant en présence, il le fit consentir à une Conférence; ayant été trâhi, l'Armée Françoise se vit chargée brusquement, & les Normans s'étant joints à leur Compatriotes elle fut mise en déroute; dixhuit Comtes resterent sur la place, & le Roi lui-même fut fait prisonnier en fuyant, & on le mena à Rouen (*e*). Il reprocha à Bernard le Danois sa trahison, mais ce Seigneur lui répondit froidement, que les Trompeurs ne devoient pas se plaindre d'être trompés; & qu'ayant suivi les volontés de son Maître défunt, & été fidele à son Maître vivant, il n'avoit rien à se reprocher. Les plaintes étant inutiles, le Roi fut contraint d'avoir recours aux sollicitations (*f*).

Les Normans le relachent, Hugues *le retient cap-*

La Reine Gerberge, s'adressa d'abord à Othon son frere, pour procurer l'élargissement du Roi; mais Othon ne voulut pas s'en mêler étant mécontent du procedé de son beau frere. Elle fut donc contrainte d'avoir recours à Hugues; non seulement il la reçut avec beaucoup de ci-

(*a*) Les mêmes, *Gulielm. Gemetic.*

(*b*) Les mêmes.

(*c*) Les mêmes, & Chroniq. de Normandie.

(*d*) Chroniq. de Normandie, *Gulielm. Gemetic.*

(*e*) *Flodoard* Chron. *Dudo* L. III.

(*f*) *Glaber*, *Dudo* l. c. Chroniq. de Normandie.

SECTION V. *Derniers Rois de la Race de Charlemagne.*

tif, & il ne sort de prison que par la cession de Laon.

vilité & d'honneur, mais promit d'agir pour la délivrance du Roi. Effectivement l'affaire réussit, & les Normans consentirent de relacher Louis, à condition, que le Roi, les Seigneurs François & les Evêques, confirmassent la possession de la Normandie à Richard & à ses successeurs (*a*). Ils stipulerent encore qu'on donneroit pour ôtages deux Evêques & un des fils du Roi. Après que tout fut exécuté, les Normans remirent le Roi entre les mains de Hugues; mais Louis ne sortit d'une prison, que pour rentrer dans une autre. Hugues l'y retint une année entiere, & ne le mit en liberté, qu'après qu'il lui eut cédé la ville & le Comté de Laon; dont le Comte de Chartres fut mis en possession. C'est ainsi qu'à la fin d'une affaire chagrinante & dangereuse, le Roi se trouva de pire condition qu'il n'avoit été (*b*). Il étoit vivement piqué contre le Duc, mais les moyens de faire éclater son ressentiment lui manquoient. Il fit entendre ses plaintes en Angleterre & en Germanie, & engagea Othon son beaufrere à se liguer avec lui, en renonçant aux droits qu'il avoit sur la Lorraine. Othon avoit d'ailleurs d'autres raisons; Hugues avoit marié Emme sa fille à Richard Duc de Normandie, & par là lui étoit devenu redoutable à lui-même. Et ce fut la grande puissance de ce Seigneur, & les 946.
voies qu'il emploioit pour l'accroitre tous les jours, qui mirent Louis en état de former une nouvelle ligue (*c*).

Les Rois de Germanie & de Bourgogne assistent Louis contre Hugues.

Arnoul Comte de Flandres, & Conrad Roi de Bourgogne y étoient aussi entrés; ayant joint leurs Troupes à celles des deux Rois, ils formerent une très-nombreuse & puissante Armée; qui sembloit devoir abîmer Hugues & ses Alliés (*d*). L'Orage fondit d'abord sur la ville de Rheims, que Hugues, fils du Comte de Vermandois entreprit de défendre, mais il fut obligé de rendre la Place, & l'Archevêque Artaud fut rétabli dans son siege. Othon & Louis mirent après le siege devant Senlis, mais la Place étant très-fortifiée & bien défendue, ils décamperent. Ils eurent ensuite quelque envie d'assieger Paris, mais le Comte de Flandres représenta que cette entreprise étoit impraticable, & pour satisfaire sa haine particuliere, il les engagea à entrer en Normandie, pour surprendre Rouen. Ce projet n'ayant pas réussi, ils l'assiegerent, mais la mauvaise saison, & les pertes qu'il avoit faites, engagerent Othon à assembler un Conseil de ses principaux Officiers; il y proposa de livrer le Comte de Flandres aux Normans, afin de pouvoir faire sa retraite surement (*e*). Les Généraux desapprouverent le dessein de livrer le Comte, & conclurent à lever le siege. Arnoul ayant eu avis de ce qui s'étoit proposé contre lui, se mit à minuit en marche avec ses Troupes, ayant fait charger tous ses bagages. Le reste de l'Armée, qui ne s'en défioit point, crut que c'étoit un Corps de Normans, qui venoit au secours de Rouen. On décampa avec une précipitation, qui avoit tout l'air d'une fuite, & les Normans donnerent sur l'arriere-garde. L'année suivante Hugues assiegea Rheims, & le Roi 947.

(*a*) Les mêmes.

(*b*) *Gulielm. Gemetic.* Chroniq. de Normandie.

(*c*) Les mêmes & *Flodoara.*

(*d*) *Dudo* l. c. *Fauchet.*

(*e*) App. *Reginon.* Chron. *Daniel* T. III. p. m. 404.

SECTION V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

Montreuil, mais tous deux échouerent. On fit alors une trêve. Louis & Othon eurent une entrevue ſur la riviere de Kar ou de Chiers, qui a toujours fait depuis la ſéparation des Royaumes de France & de Lorraine, ainſi qu'elle feſoit auparavant celle de la Neuſtrie & de l'Auſtraſie (*a*).

Hugues *oblige pourtant le Roi à faire la paix.*

L'année ſuivante on tint un Concile à Verdun, où Robert Archevêque de Treves préſida, pour décider le différend entre Hugues & Artaud touchant l'Archevêché de Rheims, Hugues y fut condamné par contumace. Le Pape envoya néanmoins un Légat en France, pour y aſſiſter à un Concile national, & y terminer cette affaire, & ce qui étoit bien plus important les démêlés entre le Roi & Hugues le Grand. Le Concile s'aſſembla à Ingelheim; les deux Rois Louis & Othon y aſſiſterent en perſonne; la concluſion fut, qu'on excommunia non ſeulement l'Archevêque Hugues, mais le Comte de Chartres, & Hugues le Grand lui-même. Le Roi de Germanie ayant fourni un bon Corps de Troupes pour ſoutenir le Décret du Concile, s'empara de pluſieurs Places (*b*). L'année ſuivante le Roi
949. ſurprit Laon, mais il ne put forcer la Citadelle; la paix s'étant faite dans
950. une entrevue entre le Roi & le Duc, ce dernier la lui remit. Le Roi profita de ce petit intervalle de tranquillité, pour aller en Aquitaine recevoir les hommages des Seigneurs, & pour les diſpoſer à être plus ſoumis qu'ils ne l'avoient été juſqu'alors. Mais il eut alors deux ſujets de chagrin; le premier que les Hongrois firent une irruption en Aquitaine, où ils commirent de terribles deſordres (*c*). Le ſecond ce fut que la Reine Ogine ſa mere, qu'il détenoit avec raiſon à Laon, s'enfuit & quoiqu'elle eût quarante-cinq ans, épouſa Herbert Comte de Troies, fils du Comte de Vermandois, qui avoit tenu ſon mari, le pere du Roi, tant d'années en priſon, & avoit été le principal auteur des troubles; & le fils n'étoit pas moins turbulent que le pere (*d*).

Mort du Roi Louis IV. 954.

Les querelles entre les deux Archevêques de Rheims, & entre le Roi & Hugues le Grand, avoient été plutôt ſuſpendues que terminées par la paix fourrée, qu'on avoit faite, deſorte qu'elles recommencerent bientôt. Mais enfin Hugues voyant que toutes ces guerres civiles ne ſervoient qu'à ruiner les uns & les autres, il remit ſes intérêts entre les mains de ſa femme, sœur de la Reine, & Louis en fit autant, enſorte que ces deux Princeſſes conclurent une paix ſolide (*e*). Le Roi ſe vit par là en liberté de penſer aux affaires d'Aquitaine, & de prendre d'autres meſures pour maintenir ſon autorité, auſſi bien que pour repouſſer les Hongrois, qui avoient pouſſé leurs ravages juſqu'au Pays, qu'on appelle aujourdhui Picardie. Mais il perdit la vie dans ces entrefaites par un accident fâcheux. Comme il alloit de Laon à Rheims, il piqua après un Loup qu'il rencontra ſur ſon chemin; ſon cheval broncha & le renverſa par terre ſi rudement, qu'il en fut tout froiſſé, ce qui lui cauſa la mort le

15

(*a*) *Fauchet*, *Boulainvilliers.*
(*b*) Concil. Ingelh. ap. Concil. Gall. T. III.
(*c*) *Daniel* l. c. p. 417.
(*d*) *Flodoard.* Chron. *Mezeray.*
(*e*) *Le Gendre*, *Aimoin.* L. V. *Mezeray.*

15 d'Octobre 954, la dix-neuvieme année de son regne, & la trente-troisieme de son âge (a) (*), il fut enterré à Rheims dans l'Eglise de Saint-Remi, fort regretté de ses sujets.

Section V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

Hugues, qui étoit plus puissant que jamais, auroit pu profiter de cet accident pour prendre la couronne, mais soit par vertu, soit par politique, il en agit plus noblement. Aussitôt qu'il fut instruit de la mort du Roi, il promit ses services à la Reine Gerberge, & de mettre la couronne sur la tête de son fils aîné, âgé pour lors de quatorze ans (b). Il est vrai que Louis avoit associé son fils, & l'avoit fait reconnoitre dans une des dernieres Dietes; mais cela n'auroit gueres servi de rien, ce Prince n'ayant ni Armée pour soutenir ses droits, ni argent pour en lever, ni domaines comparables à ceux que possedoit le Duc, qui en ce tems-là n'étoit pas moins puissant que les anciens Maires du Palais. Conformément à sa parole, Hugues le Grand vint à Laon, accompagné d'un grand nombre de Seigneurs

Lothaire *son fils lui succede par le crédit de* Hugues.

(a) Epitaph. Ludovici transmarini, *Flodoard.* Chron.

(b) *Du Tillet*, *Mezeray*, *Flodoard.* Chron. &c.

(*) Les Historiens de France ont observé avec raison, que les surnoms donnés aux Princes de la Maison de Charlemagne, depuis le décès de cet Empereur, étoient des marques de mépris, si l'on en excepte Louis d'Outremer & son fils. On peut en effet recueillir de l'Histoire de Louis, qu'il ne manquoit ni d'esprit ni de courage, bien qu'il manqua certainement de prudence au commencement de son regne. On raconte touchant le Comte de Vermandois une étrange Histoire, que des Historiens d'ailleurs estimés ont adoptée, quoiqu'il suffise de la lire pour voir que c'est une fable, & qu'elle est même absurde. Le Roi, dit-on, ayant supposé qu'il avoit reçu des dépêches d'Athelstan son oncle, convoqua tous les Seigneurs, & leur dit, que ce Prince souhaittoit de savoir leur sentiment, sur ce que méritoit un Vassal, qui ayant invité son Seigneur chez lui, l'avoit trahi? Le Comte de Vermandois prenant la parole dit, qu'il méritoit d'être pendu. Tu as, lui dit le Roi, prononcé ta propre sentence; & il ordonna qu'on le menât à une montagne proche de Laon, appellée depuis le mont Herbert, où il fut pendu (1). Flodoard, qui avoit été son prisonnier & qui le haït toujours depuis, ne dit rien de semblable, & assure qu'il mourut dans son lit. Un autre Historien, dont le témoignage est d'un grand poids, rapporte que Herbert, dangereusement malade eut de si grands remords, qu'à chaque moment il répetoit ces paroles, *Nous étions Douze, qui trahimes le Roi.* Louis d'Outremer n'eut pas d'autre femme que Gerberge de Saxe, fille de Henri, Roi de Germanie, & sœur de l'Empereur Othon I. Il en eut neuf enfans; Lothaire qui lui succeda; Carloman mort en ôtage à Rouen, Louis mort jeune, Charles dont nous aurons occasion de parler, & Henri, mort au berceau, Mathilde, qui épousa Conrad I. Roi de Bourgogne, dont elle eut Conrad II, Rodolphe III., & Burchard Archevêque de Lyon; Berthe, mariée au Comte de Blois, & Gerberge qui épousa l'Empereur Conrad; Aldrade, la plus jeune des enfans de Louis d'Outremer, fut mariée à Renaud, Comte de Roussi. Lorsque le Roi mourut il n'avoit que deux fils vivans Lothaire & Charles. Il ne donna rien au Cadet contre l'usage jusqu'alors communément observé, soit parcequ'il étoit encore au berceau, soit par une meilleure raison & bien plus forte, qu'il avoit reconnu que la coutume de partager le Royaume avoit été une des principales causes de l'avilissement de l'Autorité Royale. Quels qu'ayent été ses motifs, son exemple a été constamment suivi par ses successeurs, quoique d'une autre famille; depuis ce tems-là on ne voit plus de partage d'Etats, ni de Provinces demembrées pour contenter l'affection paternelle aux dépens du bien de tout le Royaume, & souvent de la famille, en faveur de laquelle cette division se faisoit, & surement au dépens du bonheur des peuples.

(1) Voy. *Du Haillan* Hist. de France. T. I. fol. m. 395, *Cit. du Trad.*

Section V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

& d'Evêques, & ayant mené Lothaire à Rheims, ce Prince y fut couronné solemnellement par l'Archevêque Artaud. En recompense le Roi créa Hugues Duc d'Aquitaine. C'est ce qui donne quelque lumiere sur la distinction qu'il faut faire entre ceux qui étoient décorés de ce titre (*a*). Les uns, mais en petit nombre, étoient Ducs en vertu de leurs Seigneuries héréditaires, tel étoit le Duc de Gascogne; pour les autres ce n'étoit qu'un titre, qui désignoit que celui qui en étoit honoré étoit Lieutenant du Roi dans tel ou tel Duché. Par exemple, Hugues étoit Comte de Paris, & Seigneur de plusieurs autres lieux en vertu de sa naissance, nous ne pouvons dire par droit héréditaire, parceque cela étoit encore contesté par la couronne; mais il étoit Duc de France & de Bourgogne par la nomination des Rois, qui pouvoient ôter ces titres, s'ils se trouvoient en état d'exiger une obéissance exacte (*b*). Les événemens de l'année suivante éclairciront encore davantage ceci. Lothaire fit son sejour à Laon, comme son pere; c'étoit ce qui restoit de plus considerable au Roi, & d'ailleurs la Place étoit forte, & le mettoit en quelque façon en sureté contre les entreprises de ses Vassaux. D'ailleurs il possedoit encore quelques petits domaines, & quelques Maisons Royales, dont les revenus servoient à l'entretien de sa Cour. Quand il avoit besoin de Troupes, elles lui étoient fournies par ses Vassaux, c'est-à-dire quand ils étoient d'humeur à lui en donner; car quoiqu'ils fussent également obligés à ce devoir, s'ils étoient engagés en quelque guerre particuliere les uns avec les autres, qu'ils eussent pris d'autres engagemens, ou qu'ils n'eussent pas envie d'obéir, ils se moquoient des ordres d'un Roi, qui n'étoit pas en état de punir le mépris qu'ils en fesoient. C'étoit-là particulierement le cas des grands Vassaux, tels qu'étoient les Comtes de Vermandois, de Paris, de Flandres & plusieurs autres, qui étoient plus riches & plus puissans que leur Maître (*c*).

Mort de Hugues le Grand.

Au Printems de l'année 955, le Duc de France mena le Roi en Aquitaine pour s'y faire reconnoitre lui-même en qualité de Duc. Le Comte de Poitiers avoit jusques-là joui de cette qualité, & s'opposa avec plusieurs Seigneurs aux prétentions de Hugues. Celui-ci assiegea Poitiers, & se rendit maître d'un Fort, qui étoit proche de la ville; mais la vigoureuse résistance des assiegés; & la frayeur que lui causa un coup de tonnerre qui fendit sa tente en deux, l'engagerent à lever le siege au bout de deux mois (*d*). Le Comte de Poitiers entreprit de le charger dans sa retraite, mais Hugues rebroussa chemin, lui donna bataille, & après un combat sanglant & court le mit en déroute, le Comte eut même bien de la peine à se sauver (*e*). L'année suivante ce Grand Homme mourut, qui sans avoir porté la Couronne, avoit joui la plus grande partie de sa vie de l'autorité souveraine en France, étant fils de Roi, beaufrere de trois Rois, & pere d'un fils qui devint Roi (*f*) (*). Il laissa quatre fils, Hugues Capet l'aîné qu'il

(*a*) *Flodoard.* Chron. App. *Reginon.* Chron.
(*b*) *Fauchet*, *Mezeray*, *Daniel.*
(*c*) *Le Gendre*, *Boulainvilliers.*
(*d*) *Flodoard.* Chron. *Mezeray.*
(*e*) Les mêmes, *Gulielm. Gemet.* L. IV.
(*f*) Les mêmes.

(*) Le courage & la prudence du Duc Hugues, les grandes terres héréditaires qu'il

recommanda à Richard Duc de Normandie, parcequ'il n'avoit que feize ans; il laiffa les trois autres qui étoient enfans fous la tutelle de leur mere, qui étoit fœur de la Reine Douairiere. Cela n'empêcha point qu'il n'y eût des différends entre la Reine & eux, qui auroient pu avoir de fâcheufes fuites, fans l'interpofition de Brunon Archevêque de Cologne, frere des deux Princeffes, & oncle des enfans de Hugues & du Roi (*a*).

(*a*) *Flodoard.* Chron. *Dudo* L. III.

poffedoit, & fon illuftre naiffance lui donnerent, vu le tems où il vivoit, le grand crédit, dont on a vu tant de preuves dans le Texte. Il étoit fils du Roi Robert, qui dans le tems qu'il étoit encore Duc, procura aux Normans un établiffement folide en France; & par cette raifon les Ducs de Normandie eurent toujours une grande affection pour fa Famille. Robert fut tué, fuivant quelques-uns par Charles le Simple, ce qui n'empêcha pas fon fils de remporter la victoire. Hugues étoit auffi neveu d'Eudes ou Odon, Roi ou Régent de France pendant la minorité de Charles. Eudes & Robert étoient fils de Robert le Fort, Comte d'Anjou & Duc de France, fous le regne de Charles le Chauve, qui époufa, difent quelques Hiftoriens, fa fœur. On ne peut tracer cette généalogie plus haut avec certitude. Il eft vrai que des Auteurs contemporains affurent, que Robert étoit de grande qualité, & d'une naiffance très-illuftre, enforte qu'ils n'ont pas cru néceffaire d'entrer dans le détail fur cet article, ce qui a jetté ceux qui les ont fuivi dans la plus grande incertitude. Les uns font Robert d'une famille Saxone, d'autres d'une famille Italienne. On a même voulu le faire defcendre de Clodion, & par conféquent de Pharamond Mais d'autres ont prétendu avec plus de vraifemblance qu'il defcendoit de Childebrand frere de Charles Martel. La vérité eft, qu'après que fon fils Hugues-Capet fut fur le trône, ont crut devoir illuftrer autant qu'il étoit poffible une Famille, qui n'en avoit pas befoin, étant par elle-même affez noble. Car que le Duc Hugues fût ou ne fût pas iffu du frere de Charles Martel, que fa Grand-mere fût ou ne fût pas fille de Louis le Débonnaire, il eft toujours certain qu'il defcendoit de Charlemagne par fa mere, car elle étoit fille de Herbert, premier Comte de Vermandois, fils de Pepin, & petit-fils de Bernard Roi d'Italie, & ce dernier étoit petit-fils de Charlemagne. Il étoit auffi illuftre par fes alliances; le Roi Rodolphe étoit fon beaufrere, le puiffant & inquiet Comte de Vermandois avoit époufé fa Tante, & ils étoient Coufins Germains par fa mere; les Comtes de Chartres & d'Angoulême étoient auffi fes Coufins. Il augmenta encore fa puiffance par les mariages qu'il contracta. On prétend que Judith fa premiere femme étoit par fa mere petite-fille de Charles le Chauve. Il époufa en fecondes noces Ethelinde, fille d'Edouard l'Ancien, & fœur d'Athelftan, Roi des Saxons Occidentaux. Il n'eut point d'enfans de ces deux femmes. Il époufa alors Hadwige ou Avoye de Saxe fille de Henri l'Oifeleur, Roi de Germanie, & fœur de l'Empereur Othon le Grand, & de Gerberge Reine de France. Il en eut Hugues-Capet Duc de France, Othon, Eudes & Henri, qui furent fucceffivement Ducs de Bourgogne, & deux filles, Béatrix mariée à Frederic Duc de la Haute Lorraine, & Emme femme de Richard I. Duc de Normandie. Hugues n'étoit pas moins puiffant par fes biens, car outre une partie de la Bourgogne jufqu'à la Saone, qu'il poffedoit par fa naiffance, il tenoit encore le Duché de France, qui outre les villes de Paris & d'Orléans, comprenoit les Comtés de Gatinois, de Chartres, du Perche, de Blois, de Tours, d'Anjou & du Maine, avec les terres de Sologne, au moins celles qui étoient dans l'Orléanois; par là il avoit un grand nombre de Seigneurs qui relevoient immédiatement de lui, & non de la Couronne. Il n'eft donc pas étonnant qu'il fe maintint contre des Princes, qui outre Laon, Soiffons, la Fere & quelques terres pour leur entretien, n'avoient rien, qui fût proprement à eux.

Section V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

L'Empereur son frere avoit donné à ce Prélat le Gouvernement de la Lorraine avec une autorité presque souveraine, & le titre d'Archiduc, qui fut imaginé en sa faveur, car c'est la premiere fois qu'on le trouve. Ce fut à sa persuasion que les deux fils aînés de Hugues vinrent à la Cour de Lothaire, & lui firent hommage de leurs terres. Lothaire en fut si content, qu'il donna à Hugues, surnommé depuis Capet, qui étoit l'aîné, le titre de Duc de France, comme son pere l'avoit porté, à quoi il ajouta le Comté de Poitiers, c'est-à-dire qu'il lui accorda la liberté de s'en mettre en possession; quand il pourroit; le Roi confirma aussi à Othon le Cadet le Duché de Bourgogne, pour se les attacher par ses bienfaits (*a*). Il fit peut-être sagemement, mais on ne peut en dire autant de sa conduite envers le Duc de Normandie. Arnoul Comte de Flandres, Baudouin son fils, Thibaut surnommé le Tricheur, Comte de Chartres, & Geoffroi Comte d'Anjou, lui persuaderent de surprendre le Duc Richard, en l'invitant à une Conférence pour se saisir de lui, afin de réunir la Normandie à la Couronne. Le Duc seroit tombé dans le piege, si deux Chevaliers du Comte de Chartres ne l'avoient averti. Ils vinrent au devant de lui, lorsqu'il se rendoit au lieu de la Conférence, l'informerent de ce qu'on tramoit contre lui, & lui firent par là éviter le péril; le Duc en eut tant de reconnoissance, qu'il fit présent à l'un d'une épée, & à l'autre de brasselets d'or. Le Roi voyant le coup manqué, le desavoua hautement, somma le Duc de lui rendre hommage, & lui tendit un nouveau piege. Mais Richard prit si bien ses précautions, qu'il l'évita encore. Lothaire & ses amis voyant que la fraude ne leur réussissoit point, eurent recours à la force, & entrerent en Normandie, mais sans beaucoup de succès. Cependant dans le cours de la guerre le Duc se trouva assez embarrassé, pour demander du secours en Danemarc. Il en vint une Armée & une Flotte nombreuse de Normans Paiens, qui firent les plus terribles ravages. Les Evêques furent si irrités contre le Comte de Chartres, qui étoit la cause de ces malheurs, qu'ils le menacerent de l'excommunier, & tâcherent de négocier la paix avec Richard, sans le consentement du Roi (*b*).

Paix avec les Normans. 965.

Le Comte ne laissa pas de les prévenir; il envoya secretement au Duc un homme affidé, pour lui offrir de l'aller trouver à Rouen, ne lui demandant d'autre sureté que sa seule parole. Le Duc la lui donna, & le Comte se rendit auprès de lui; il proposa à Richard de lui restituer le Comté d'Evreux, que le Roi lui avoit donné, ainsi la paix fut bientôt conclue; elle se fit aussi peu après entre le Roi & le Duc; cés Traités ne procurerent pas néanmoins d'abord la tranquillité qu'on en attendoit. Les Normans arrivés de Danemarc formoient un corps considérable, & avoient une Flotte pour les soutenir. Ils desapprouverent la conduite du Duc, & lui dirent qu'ils n'étoient point venus en France uniquement pour son service, mais aussi pour leur propre avantage, & pour s'y faire un établissement les armes à la main. Le Duc les appaisa par de bonnes paroles, & l'on en vint à la fin à un accommodement par lequel il fut reglé, que ceux qui voudroient se

(*a*) *Fauchet*, Chron. de Normandie. Chron, de Normandie.
(*b*) *Dudo* L. III. *Gulielm. Gemetic.*

faire Chretiens, demeureroient en Normandie, & qu'on donneroit aux autres une grosse somme d'argent pour les dédommager du butin qu'ils auroient pu faire (*a*). De cette façon le Royaume & le Duché furent privés de beaucoup d'argent, pour se délivrer de ces Hôtes incommodes.

SECTION V. *Derniers Rois de la Race de Charlemagne.*

Aussitôt que cette guerre fut terminée, il s'en alluma une autre contre le jeune Comte de Flandres, petit-fils d'Arnoul, à qui le Roi avoit envie d'enlever une partie de ses Domaines. Hugues-Capet & Eudes son frere Duc de Bourgogne, seconderent puissamment Lothaire. A la fin, après bien du sang répandu de part & d'autre, le paix se fit par la médiation du Duc de Normandie, & l'on rendit au Comte de Flandres les Places qu'on lui avoit prises (*b*). Le Roi, cherchant à se fortifier, & à assurer la succession à la Couronne, épousa Emme, fille de Lothaire II. Roi d'Italie; il maria aussi sa sœur Mathilde à Conrad Roi de Bourgogne. Nous verrons dans la suite que ses efforts furent infructueux, mais il ne laissoit pas d'être plus puissant que ni son pere, ni son ayeul ne l'avoient été, les Ducs de France & de Bourgogne lui étant aussi attachés, que leurs peres avoient été opposés à ses prédecesseurs (*c*).

Guerre de Flandre & mariage du Roi.

La France fut ensuite longtems tranquille, & en ménageant sagement l'autorité qui lui restoit encore, Lothaire trouva moyen de l'augmenter, & de diminuer la puissance des Seigneurs; il les mettoit aux prises les uns avec les autres; & quand ils étoient assez affoiblis, il se portoit pour Médiateur entre eux. Avec le tems il sembla se présenter une occasion favorable de faire usage de la même Politique hors de la France, & le Roi ne la laissa pas échaper (*d*). La Lorraine avoit été longtems un sujet de dispute entre les Rois de France & de Germanie. Les Seigneurs, qui étoient actuellement en possession de ce grand Pays, avoient plus de penchant à rendre hommage aux descendans de Charlemagne qu'aux Rois de Germanie, & après la mort de l'Archiduc Brunon, & de son frere l'Empereur Othon, ils crurent pouvoir faire éclater leurs sentimens avec plus de liberté. Lothaire étoit très-porté à les favoriser, parcequ'il avoit hérité des terres considerables en Lorraine de sa mere; pour mieux réussir dans ses desseins, il céda ses droits à son frere Charles. Ce Prince, en épousant les intérêts de tous les Seigneurs mécontens, & de ceux que l'Archiduc Brunon avoit dépouillés de leurs Etats, mit le trouble dans la Lorraine, & fraya le chemin à l'exécution des desseins de son frere (*e*). Othon II qui avoit des affaires difficiles sur les bras, démêla les vues des deux freres; ils lui auroient été moins redoutables, si Hugues-Capet ne les avoient secondés en tout. Pour se délivrer de toute inquiétude à cet égard, Othon fit offrir à Charles le Duché de la Basse Lorraine, à condition de l'hommage; Charles l'accepta avec joie, au préjudice irréparable des affaires de son frere; car par là, le point en contestation, c'est-à-dire l'hommage de la Lorraine, étoit assuré à Othon. Les François y trouverent l'honneur de la Couronne si interessé,

Othon II. *donne la Lorraine à* Charles *frere de* Lothaire.

977.

(*a*) *Flodoard.* Chron. *Dudo* ubi sup.
(*b*) *Guielm. Gemet*, L. IV. *Flodoard.* Chron. *Dudo* L. III.
(*c*) *Flodoard. Glaber.*
(*d*) *Glaber*, *Sigebert.* Chron.
(*e*) *Flodoard.* Chron. *Nangi. Daniel.*

SECTION V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

que leur indignation contre Charles alla ſi loin, qu'ils ne lui pardonnerent jamais (*a*). Choſe deraiſonnable en elle-même, mais bien inſtructive.

Lothaire *fait la guerre avec avantage, & perd par un Traité ce qu'il avoit gagné.* 978.

Lothaire piqué de ce trait d'une Politique raffinée, par lequel l'avantage accordé à ſon frere, étoit ſi préjudiciable à lui-même, réſolut de faire valoir ſes prétentions ſur la Lorraine. En conſéquence de cette réſolution, qui fut également agréable à la Nobleſſe & à la Nation, Lothaire s'avança tout droit à Metz, dont on lui ouvrit les portes dèsqu'il parut, & où quantité de Seigneurs lui firent hommage; il pouſſa enſuite ſa pointe, vint avec une extrême diligence à Aix-la-Chapelle, & y arriva lorſque l'Empereur alloit ſe mettre à table pour diner; ce Prince fut obligé de s'enfuir, & Lothaire pilla tous les riches meubles du Palais, ravagea tout le Pays & rentra en France (*b*). Othon ne reſpirant que vengeance de l'inſulte qu'il avoit reçue, entra dans l'Automne en France, avec une Armée de ſoixante mille hommes, mit tout à feu & à ſang & s'avança juſqu'à Paris. Mais lorſqu'il fit ſa retraite, Hugues Capet & Géoffroi Comte d'Anjou le ſuivirent avec un gros corps de Troupes, harcelerent les ſiennes, & lui tuerent tant de monde au paſſage de la riviere d'Aiſne, que les Corps morts arrêterent le courant, & la firent déborder (*c*). L'année ſuivante Othon ſe rendit à Rheims, & fit la paix avec Lothaire, à condition que la Lorraine lui reſteroit, mais ſuivant les Hiſtoriens François à titre de Fief de la Couronne de France. Quoiqu'il en ſoit, cette paix déplut fort aux principaux Seigneurs François, & ils perdirent la bonne opinion qu'ils avoient eue juſques-là du Roi, & ils n'en firent pas plus de cas que de ſon frere. Celui-ci, au lieu d'embraſſer cette occaſion de réparer la fauſſe démarche qu'il avoit faite, fit une nouvelle faute en s'attachant plus que jamais aux intérêts d'Othon; & en augmentant par là le mécontentement des Seigneurs de France contre lui, qui n'étoit déja que trop grand (*d*). Tant il eſt naturel, quand on s'écarte une fois du bon chemin de s'égarer davantage.

Mort de Lothaire. 986.

Othon étant mort en Italie quatre ans après, Lothaire prit la défenſe du fils de ce Prince Othon III contre Henri Duc de Baviere, qui vouloit s'emparer du Royaume de Germanie. Cela fournit au Roi une nouvelle occaſion d'entrer en Lorraine, & de ſe rendre maître de Verdun; il tenta auſſi de s'emparer de Cambrai, mais il échoua parceque ſon frere déclaré pour les Germains le traverſa (*e*). Cela augmenta l'averſion des François pour ce Prince, qui avoit d'ailleurs du mérite & de la valeur. Quant au Roi la prudence & le courage dont il donna des preuves vers la fin de ſon regne, lui avoient regagné l'eſtime de ſes ſujets, les Seigneurs lui rendoient le reſpect dû à leur Souverain, & ils conſentirent qu'il aſſociât ſon fils. Mais dans le tems que ſes affaires étoient ſur un fort bon pied, & qu'il étoit en ſituation de leur faire prendre un tour avantageux à lui & à ſa famille; la mort termina ſes jours; il mourut à Rheims le 2 de Mars 986, dans la

(*a*) *Sigebert.* Chron. *Le Gendre.*
(*b*) *Glaber*, *Nangius*, *Cordemoi.*
(*c*) *Sigebert.* Chron. *Du Tillet.*
(*d*) *Ademar.* Chron. *Nangius.*
(*e*) *Glaber*, *Cordemoi*, *Daniel.*

quarante-sixieme année de son âge & la trente-deuxieme de son regne (a) (*). Quelques Historiens prétendent qu'il fut empoisonné par sa femme ; son frere Charles, qui ne négligea aucune occasion de flétrir la réputation de la Reine, appuia ces bruits. Mais on a une Lettre qu'elle écrivit à l'Impératrice Douairiere sa mere, qui semble démentir entierement ce fait, elle y exprime une si grande tendresse pour le Roi (b), qu'il est difficile de concevoir qu'une Princesse de cette naissance ait pu être capable d'une action si indigne, ou qu'avec les sentimens qu'elle témoigne dans sa Lettre, elle ait pu dissimuler si profondément.

SECTION V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

Louis V, à qui quelques Historiens ont donné le nom flétrissant de *Fainéant*, étoit dans sa dix-neuvieme année à la mort de son pere, qui disent quelques Historiens le recommanda, en mourant à Hugues-Capet, qui l'avoit toujours servi fidelement. Il monta donc sur le trone sans opposition, & les Seigneurs lui prêterent de nouveau serment de fidelité. Son regne très-court ne fut qu'une suite de troubles. Il se brouilla d'abord avec la Reine sa mere, il eut des démêlés avec l'Archevêque de Rheims, Lorrain de nation; & surprit la ville, non sans qu'il y eut bien du sang répandu. Il chassa aussi de ses Etats l'Evêque de Laon, l'accusant d'un mauvais commerce avec la Reine-mere (c). Cette Princesse étoit soutenue par la Cour de Germanie, & l'Empereur Othon III fut sur le point de déclarer la guerre au Roi de France. Mais Beatrix, sœur de Hugues-Capet, & femme de Frederic d'Alsace, Duc de la Haute Lorraine, étant venue trouver Louis à Compiegne, l'engagea à se trouver à Montfaucon à une Conférence; la Reine-mere, Charles Duc de Lorraine oncle du Roi, Henri Duc de Bourgogne & l'Impératrice Douairiere s'y trouverent, & on y fit un accommodement (d). Il y a de l'apparence que cette paix n'auroit pas été de longue durée, si le Roi avoit vécu; mais on convient que la Reine sa femme fit à son égard, ce que le Duc de Lorraine accusoit la Reine-mere d'avoir fait à l'égard de son pere, c'est-à-dire qu'elle l'empoisonna, au bout de quatorze mois de regne (†). Quelques Historiens

Court regne & triste fin de Louis V. dernier Roi de la Race de Charlemagne.

(a) *Mezeray, le Gendre, Daniel.*
(b) In Cod. *Gerberti.* Ep. 75.
(c) *Cordemoi, Daniel,* T. III. p. m. 444.
(d) *Ademar.* Chron.

(*) Il est difficile de recueillir le caractere du Roi Lothaire des Auteurs des Chroniques & des anciens Historiens de France, delà la diversité des jugemens que les Modernes en ont porté, après avoir lu & pesé ces Mémoires. Mezeray dit, que ce fut un Prince belliqueux, actif, soigneux de ses affaires, & digne enfin d'avoir de meilleurs sujets. Le Comte de Boulainvilliers dit, qu'il étoit actif, belliqueux, mais en même tems perfide comme tous les Princes de son tems. Au fonds les plus grands défauts de son gouvernement tiroient leur origine de la grande disproportion qu'il y avoit entre la capacité & la puissance; il avoit beaucoup d'ambition, mais très-peu de moyens de la contenter. Il se conduisit néanmoins avec plus de prudence que son pere car il tint toujours les Ducs de France attachés à ses intérêts; il alla même à Paris, où ils le recurent magnifiquement. Il forma de grands desseins, & fit tout ce qui étoit en son pouvoir pour les exécuter ; & quand il voioit qu'il lui étoit impossible de réussir, il prenoit d'abord un autre parti, ce qui l'a fait passer pour inconstant. Il étoit liberal, & même prodigue, car il donnoit généreusement comme les anciens Rois de sa Maison, sans penser à la médiocrité de ses revenus.

(†) On convient généralement que Louis V. étoit un jeune Prince fort foible. Du

Section V. *Derniers Rois de la Race de* Charlemagne.

disent qu'il mourut le 22 de Juin (*a*); mais cela n'est pas plus certain, que ce qu'on dit qu'il légua la couronne à Hugues Capet, comme un homme à qui il avoit plus d'obligation qu'à sa propre famille. Si l'on suppose qu'il fut un Prince si foible, cela paroitra d'autant plus vraisemblable, qu'il est certain que Hugues Capet eut la disposition des affaires durant son regne, & le mit en état d'agir de la maniere qu'il fit. Quoiqu'il en soit, ce Prince fut le dernier Roi de la race masculine de Charlemagne; ce qui a fait que quelques Historiens se sont imaginés que le nom de Louis avoit été fatal à cette Maison; Louis II ayant été le dernier Empereur, Louis III le dernier Roi de Germanie, & Louis V le dernier Roi de France; mais ce sont-là des chimeres qui ne méritent aucune attention, & qu'on ne rapporte que pour s'en moquer. D'ailleurs la ligne masculine ne finit pas en lui, Charles Duc de Lorraine son oncle étoit évidemment l'Héritier mâle, qui à ce titre prétendit à la Couronne, & fit tant qu'il vécut tous ses efforts pour la recouvrer, ainsi que nous verrons dans la Section suivante. La Race des Carlovingiens avoit occupé le trône deux-cens trente-six ans (*).

S E C-

(*a*) *Cordemoi, Mezeray.*

vivant de son pere il avoit déja épousé une Dame qui s'appelloit suivant quelques-uns Constance, & étoit fille de Guillaume Comte d'Arles, mais les meilleurs Historiens de France l'appellent Blanche, & disent qu'elle étoit fille d'un Seigneur d'Aquitaine, & c'est ce qui est le plus vraisemblable. Un ancien Auteur assure, que Lothaire de son vivant déclara son fils Roi d'Aquitaine, ce qui pourroit bien être vrai; au moins est-il certain, que Louis y alla avec sa nouvelle épouse, on ajoute qu'elle le quitta alors, & que Lothaire fut obligé d'aller quérir son fils. La Reine Emme, mere de Louis, avoit envie de le mener à la Cour de Germanie; mais le Roi ne gouta nullement cette proposition, au contraire il chassa l'Evêque de Laon, qui selon les bruits qui couroient, avoit un mauvais commerce avec elle, le Duc de France ne s'y opposa point, quoique ce Prélat eut été de ses amis. Charles Duc de Lorraine ne manqua pas d'animer le Roi contre la Reine, & il l'accusa hautement d'adultere & de meurtre. D'autre part les partisans de la Reine-mere, insinuerent que le Duc Charles entretenoit des intelligences dans le Royaume, préjudiciables aux intérêts du Roi, & injurieuses à la Famille Royale Quelques-uns attribuent la modération du Duc de France au dessein secret de faire passer la couronne de dessus la tête du jeune Roi sur la sienne; mais il n'y a rien ni dans sa conduite, ni dans celle de sa sœur qui puisse justifier cette accusation. Il y en a qui disent, que Louis lui légua le Royaume, à condition qu'il épouseroit la Reine. Il n'est nullement impossible que ce trait, & l'imputation que cette Princesse avoit empoisonné le Roi, furent inventés par Charles ou ses Partisans, pour rendre Blanche & le Duc odieux. Ce qu'il y a de certain, c'est que Hugues Capet ne l'épousa point, & ne prétendit point à la couronne en vertu de la volonté du Roi.

(*) On trouve dans Mezeray l'énumération des causes de la décadence & de la ruine de la Race de Charlemagne; & comme le Comte de Boulainvilliers les a approuvées & rapportées, nous croions qu'il est à-propos de les mettre ici sous les yeux du Lecteur. Les voici. 1. La division du Corps de l'Etat en plusieurs Royaumes, qui fut suivie nécessairement de la discorde, & des guerres civiles entre les freres, 2. L'amour dereglé que Louis le Débonnaire eut pour son trop cher fils Charles le Chauve. 3. L'imbécillité de la plupart de ces Princes, n'y en ayant eu parmi un si grand nombre, que cinq ou six qui ayent été pourvus de sens & de courage tout ensemble. 4. Les ravages des Normans, qui désolerent la France quatre vingts ans, & favoriserent les attentats des Grands Seigneurs. 5. La multitude des enfans bâtards qu'eut Charlemagne, qui trenchoient des Souverains dans les Terres qu'on leur avoit données pour leur subsistance,

6.

SECTION III.

Histoire des regnes de Hugues-Capet, *de* Robert, *de* Henri I, *de* Philippe I., *de* Louis VI. *surnommé* le Gros, *de* Louis VII. *ou* le Jeune, de Philippe Auguste, *de* Louis VIII. *de* Louis IX. *de* Philippe le Hardi, *de* Philippe le Bel, *de* Louis Hutin, *de* Philippe le Long, *&* *de* Charles le Bel.

Avénement de Hugues Capet à la Couronne.

Les Historiens François varient entre eux sur le caractere de Hugues Capet & sur la maniere dont il parvint à couronne. Les uns s'efforcent d'excuser sa conduite envers le Duc de Lorraine, & d'autres par zele pour ce qu'ils regardent comme le droit legitime à la succession, traitent son avénement à la Couronne d'usurpation manifeste. Comme nous ne sommes pas dans le cas de décider la question, nous n'y entrerons point, & nous nous contenterons d'observer que la troisieme Race des Rois de France dépossséda la seconde, comme celle ci avoit dépossédé la premiere, & que Hugues-Capet & Pepin le Bref se ressembloient beaucoup pour le caractere & les manieres. Il paroit que Hugues Capet avoit pris ses mesures d'avance & surement, puisqu'au bout de quelques jours il se fit proclamer Roi à Noyon, & fut sacré le 3 de Juillet à Rheims par l'Archevêque de cette ville (*a*). Cela se fit sans la moindre opposi-

(*a*) Chron. Centulense. *Le Gendre.*

6. Et si l'on en croit les Ecclésiastiques, la malédiction, de Dieu qui tomba sur ces Princes, à cause qu'ils donnoient les biens de l'Eglise à leurs Officiers Laïques & à leurs gens de guerre. 7. On peut ajouter, dit l'Historien, que cet arbre ne portant plus de bons fruits, Dieu le voulut arracher pour en mettre un autre à sa place, infiniment plus beau & plus fertile, qui étendra sa durée jusqu'à la fin des siecles & sa gloire jusqu'au bout du monde. Le trait est un peu fort, pour un Auteur qui se pique partout de n'être point flateur. Mais ne peut-on pas ajouter, que la principale cause & la cause inévitable de la ruine de cette Maison, a été la trop grande étendue de l'Empire fondé par la prudence & la valeur de Charlemagne ? Il est vrai qu'il prit les arrangemens les plus avantageux, pour conserver ses Etats à sa famille, en érigeant divers Royaumes, & en laissant aux peuples l'usage de leurs Loix & de leurs Coutumes; mais la Providence déconcerta son plan, en grande partie, de son vivant; & le fardeau se trouvant trop pesant pour les épaules de son fils, il passa pour un Prince foible, non tant par son incapacité, que parcequ'il n'égaloit pas Charlemagne. La forme même de Gouvernement qu'il établit, quoique très-sage & prudente en elle-même, & si non la seule, au moins la meilleure qu'on pût concevoir pour une si vaste Monarchie, ne laissa pas de frayer le chemin aux inconvéniens qu'on vit dans la suite. La maxime de Charlemagne d'être circonspect dans le choix de ses Ministres, & de n'en changer point après, facilita aux Gouverneurs des Provinces les moyens d'y établir leurs familles, de faire des alliances & de former des liaisons, qu'il ne fut plus au pouvoir de ses Successeurs de rompre, & que leur intérêt les obligea même quelquefois de favoriser. C'est ainsi que la Constitution se trouva insensiblement changée, non seulement en France, mais en Germanie, & dans les autres Pays possédés par les descendans de Charlemagne. Lorsque la race de ces Princes finit, ou au mois qu'ils ne purent plus se maintenir, la Couronne devint élective, & par là la nouvelle constitution se trouva plus fixe; c'est ce qui paroit par l'état du Royaume au tems de l'extinction de la Race Carlovingienne.

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

tion, & perſonne ne prit le parti de Charles Duc de Lorraine, le ſeul Prince qui reſtoit de la race de Charlemagne. Il n'y a rien d'extraordinaire dans cette circonſtance, & on ne peut en rien conclure. Ceux qui étoient dans les intérêts du nouveau Roi aſſiſterent à ſon couronnement, mais pluſieurs grands Seigneurs qui n'approuvoient point ſon élection ne s'y trouverent point (*a*), ſans parler de divers autres qui n'eurent pas le tems d'être inſtruits de la mort du Roi Louis, & de penſer au parti qu'ils prendroient (*b*). Quant au Roi, il donna à la Couronne plus d'autorité qu'il n'en reçut; il poſſedoit le Duché de France, & les Comtés d'Orléans & de Paris; Henri ſon frere étoit en poſſeſſion du riche Duché de Bourgogne, & le Duc de Normandie ſon beaufrere étoit étroitement lié avec lui (*c*). D'ailleurs la Reine Douairiere Emme, fit tout ce qui dépendit d'elle en ſa faveur, non tant par affection pour lui, que par haine pour Charles; Enfin le crédit d'Adelaïde ſa femme, Princeſſe d'une illuſtre naiſſance, & diſtinguée par ſes qualités contribua encore à ſon élevation (*d*): ſans parler de la haine qu'on avoit pour ſon concurrent.

Le Duc de Guienne eſt battu, & obligé de ſe ſoumettre au Roi.

Charles de Lorraine auroit vraiſemblablement mieux réuſſi à faire valoir ſes droits, s'il avoit agi plus promptement, où qu'il eût eu ſoin d'engager tous ſes partiſans à prendre les armes tous enſemble; mais bien que ce Prince ne manquât ni de capacité ni de courage, il étoit naturellement lent dans ſes opérations, & ne ſavoit pas ſaiſir les occaſions & agir à-propos. Tandis qu'il délibéroit donc ſur ce qu'il avoit à faire, le Roi ſe vit en liberté de tourner ſes efforts contre les Seigneurs qui refuſoient de le reconnoitre (*e*). Un des principaux étoit Guillaume Duc de Guienne, ou d'Aquitaine; Hugues Capet marcha contre lui avec ſon Armée, & vint mettre le ſiege devant Poitiers. Mais il abandonna ſon entrepriſe, & ſe retira du côté de la Loire, ayant appris que le Duc de Lorraine aſſembloit une Armée conſiderable en Champagne, par l'aſſiſtance de Herbert, Comte de Vermandois, dont il avoit épouſé la fille. Le Duc de Guienne, qui étoit aux environs de Poitiers, le ſuivit & tâcha de lui couper la retraite; mais le Roi, à l'exemple de ſon ayeul, mit ſon Armée en bataille, & attaqua ceux qui vouloient le prendre en queue. La bataille fut ſanglante & longtems opiniâtrée, mais le Roi remporta la victoire, ce qui engagea le Duc à ſe ſoumettre (*f*). Le Roi qui avoit un grand ſens & de la pénétration, avec beaucoup de modération, profita de ce premier rayon de bonheur, il propoſa dans une Aſſemblée des Seigneurs de s'aſſocier ſon fils Robert, à quoi ils conſentirent; il le fit donc ſacrer à Orléans le premier de Janvier 988, par l'Archevêque de Sens, que ſa derniere victoire avoit mis dans ſon parti (*g*). Ayant par là aſſuré la Couronne à ſa famille, il ne porta plus depuis lui-même les marques de la Dignité Royale, & ne parut jamais avec une fort grande pompe; il s'appliqua aux affaires, & fit paroitre tant de modeſtie, de juſtice & de pieté, qu'il ſe fit eſtimer & aimer de

(*a*) In Cod. Gerbertino Ep. 120. *Ademar.* Chron. *Daniel.*
(*b*) *Glaber. Sigebert.* Chron.
(*c*) Chron. vetus, *Glaber*, *Sigebert.* Chron.
(*d*) Chron. *Nangii.*
(*e*) Chron. Malleac Chron. *Ademari*, *Daniel* T. III. p. m. 461. 462.
(*f*) *Ademari* Chron. *Daniel.*
(*g*) *Glaber*, In Cod. Gerberti. Ep. 107.

ses sujets, & surtout des Ecclésiastiques, auxquels il rendit toutes les Abbayes qu'il possedoit; & les Seigneurs suivirent son exemple.

Charles prend Laon & Rheims.

Cependant Charles assiegea Laon, dont il se rendit maître, & ce qui peut-etre lui fit autant de plaisir, c'est qu'il y prit la Reine Emme, & l'Evêque avec laquelle il l'accusoit d'avoir une intrigue criminelle. Le Roi vint à la tête d'une nombreuse Armée, & assiegea Charles lui-même dans la Place. La rigueur avec laquelle ce Prince traita la Reine & l'Evêque, qu'il mit en prison, fit un mauvais effet pour ses affaires; car la Cour de Germanie ayant intercedé inutilement en faveur de la Reine, & les Evêques en faveur de leur confrere, l'une & les autres devinrent ses ennemis. Il s'en embarrassa d'autant moins, que dans une sortie habilement conduite, il tailla en pieces une grande partie de l'Armée du Roi, & l'obligea de lever le siege (a). Hugues tâcha de se dédommager de cette perte en détachant du parti de Charles, Arnoul neveu de ce Prince, & fils naturel du Roi Lothaire; il lui fit offrir l'Archevêché de Rheims, qui venoit de vaquer; Arnoul l'accepta, & vint trouver le Roi dans son camp, lui donna des ôtages, & lui prêta serment de fidélité, suivant une formule composée exprès. Mais d'abord qu'il fut en possession de son Archevêché, il livra la ville à Charles; à la vérité il cacha d'abord sa trahison, & sembla avoir été fait prisonnier, comme s'il avoit été surpris, mais il leva bientôt le masque, & on le vit peu de tems après à la tête de l'Armée de son oncle (b). Le Roi s'adressa au Pape, mais il ne jugea pas à propos d'entrer dans cette affaire, jusqu'à ce que les armes eussent décidé à qui appartiendroit la Couronne de France, afin que les décrets de l'Eglise fussent en faveur du Parti le plus fort (c). Ce qui tient plus de la politique humaine, que de l'infaillibilité spirituelle.

Charles est surpris dans Laon & mené en prison. 991.

Le Roi ayant une nombreuse Armée, fit des préparatifs comme s'il avoit dessein d'assieger Rheims; & Charles de son côté pourvut à la defense de cette Place. Mais Hugues, informé que l'Evêque de Laon, homme adroit & rusé, avoit plus de liberté, & n'étoit plus observé de si près par Charles, lia un commerce secret avec ce Prélat. Quand tout fut bien concerté, le Roi s'avança sans bruit jusques sous les murailles de Laon, surprit la ville, & fit prisonnier le Duc de Lorraine, avec sa femme, & l'Archevêque Arnoul. Ils furent tous trois conduits à Orléans, & bien étroitement gardés (d). Cet évenement finit la guerre civile; tous ceux qui jusques-là avoient suivi le parti de Charles se soumirent, & firent hommage aux Rois Hugues & Robert (e). Quant à l'infortuné Duc de Lorraine, il resta prisonnier à Orléans jusqu'à sa mort. Un de ses fils joüit du Duché de Lorraine, & mourut sans postérité ainsi finit la famille de Charlemagne (f)

Déposition d'Arnoul & [illegible]

Hugues-Capet, se voiant affermi sur le trône, entreprit de faire deposer l'Archevêque Arnoul. On convoqua un Concile, qui s'assembla dans une Abbaye proche de Rheims, & auquel l'Archevêque de Sens presida (g). On entendit le Prêtre, qui avoit ouvert les portes de la ville, & il deposa qu'il

(a) *Sigebert.* Chron. Cod Gerberti Ep. 119. 120

(b) Les mêmes.

(c) Epist. Hugon. ad Johann. Papam.

(d) *Sigebert.* Chron. *Mezeray.*

(e) *Du Tillet. le Gendre.*

(f) Les mêmes & *Mezeray.*

(g) Hist. deposit. Arnulphi.

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

l'avoit fait par ordre de l'Archevêque. Le Préſident & quelques Evêques ne laiſſoient pas de ſe faire une peine de le condamner. Les deux Rois, pere & fils, vinrent au Concile, & l'Archevêque de Sens les en reprit publiquement, diſant qu'il étoit mal ſéant à des Princes de faire valoir leur crédit ſur les Juges dans une affaire où ils étoient parties (*a*). A la fin Arnoul ſigna la confeſſion de ſes crimes, & ſa dépoſition; & Gerbert, homme fort ſavant, qui avoit été Précepteur de l'Empereur Othon III & du Roi Robert fut élu pour remplir la place de l'Archevêque. Cela ne finit pas cependant l'affaire; le Pape Jean XV envoya un Légat en France, qui tint un Concile à Mouſon, où l'on annulla en quelque façon tout ce qui s'étoit fait, & dans un autre Concile aſſemblé à Rheims, Gerbert fut dépoſé, & Arnoul rétabli; uniquement pour maintenir l'autorité du Pape; car la principale raiſon ſur laquelle on ſe fonda, c'eſt que la dépoſition d'Arnoul étoit nulle, parcequ'elle s'étoit faite ſans le conſentement du Saint Siege. Nonobſtant le décret du Concile, Arnoul reſta en priſon, tant que le Roi Hugues Capet vécut (*b*), ce Prince appréhendant tout de ſa vengeance & de ſes intrigues, qu'il redoutoit encore plus que le Pape.

Hugues Capet *gouverne avec douceur & prudence. Sa mort.*

Ce Monarque aſſortit ſon gouvernement à la ſituation des affaires; il n'avoit aucun titre qui l'autoriſât à attendre de la part des grands Seigneurs de France rien de plus qu'un ſimple hommage, & il ne paroit point qu'il ait cherché à obtenir rien au delà. Il les laiſſa ſe faire la guerre les uns aux autres, quelques-uns diſent par politique, mais dans le fond, parcequ'il n'étoit pas en état de les en empêcher. C'eſt ce qui paroit par ce qui lui arriva avec le Comte de Perigord, qui à l'occaſion d'une querelle particuliere aſſiegeoit Tours. Il lui envoya ordre de ſe retirer de devant la Place; & comme ſur le refus qu'il en fit, celui qui portoit les ordres du Roi lui demanda de ſa part, *Qui eſt-ce donc qui vous a fait Comte?* il répondit en le chargeant de demander, au Roi, *qui ſont ceux qui vous ont fait Roi* (*c*)? Ceux qui attribuent à Hugues Capet ou à ſon fils l'inſtitution des douze Pairs ſe trompent (*). Paris devint la Capitale de la Monarchie,

(*a*) Acta Synod. Remienſ.

(*b*) *Sigebert.* Chron. *Daniel* ubi ſup. p. 483.

(*c*) *Glaber*, *Du Tillet*, *le Gendre*.

(*) Nous diſons dans le Texte que ceux qui rapportent au regne de Hugues Capet l'établiſſement de la Pairie ſe trompent; nous l'avançons, parcequ'ils n'alleguent aucune preuve, & parceque le fait eſt faux. Ceux qui font remonter l'origine de la Pairie à Charlemagne donnent dans le romaneſque, & adoptent des fables qui ſont les fruits de l'ignorance. Il y avoit cependant des Pairs ſous le regne de Hugues Capet & du tems de Charlemagne; c'eſt-à-dire que les Grands Officiers de la Couronne, les Gouverneurs des Villes & des Provinces, les Evêques, les Abbés, & en général tous ceux qui étoient appellés aux Dietes ou Aſſemblées générales, avoient droit de n'être jugés que dans ces Aſſemblées pour quelque crime que ce fût, & par rapport à cela les Juges étoient appellés leurs Pairs, ou leurs égaux. C'eſt ce dont on trouve divers exemples, & entre autres celui de Taſſillon Duc de Baviere (1). Cet ordre de n'être jugé que par ſes égaux avoit lieu par rapport aux perſonnes de toute condition enſorte qu'en Picardie, on qualifioit les Juges de *Pairs Bourgeois.* Il eſt vrai encore que ſous le regne de Charlemagne

(1) *Paſquier, Fauchet, Cordemoy, le Gendre.*

OCCIDENTAL

Septentrion

TRALOS MONTES

BEIRA

ESTREMADURE

ROYAUME DE LEON

Territoire de Douro e Minho

Territoire de Ponte Lima

Territoire de Guimaranes

Territoire de Porto

Territoire de Villa Real

Territoire de Moncorvo

Territoire de Miranda

Territoire de Lamego

Territoire de Viseo

Territoire de Coimbra

Territoire de Guarda

Territoire de Pinhel

Territoire de Tomar

Territoire de Castel Branco

Territoire de Santarem

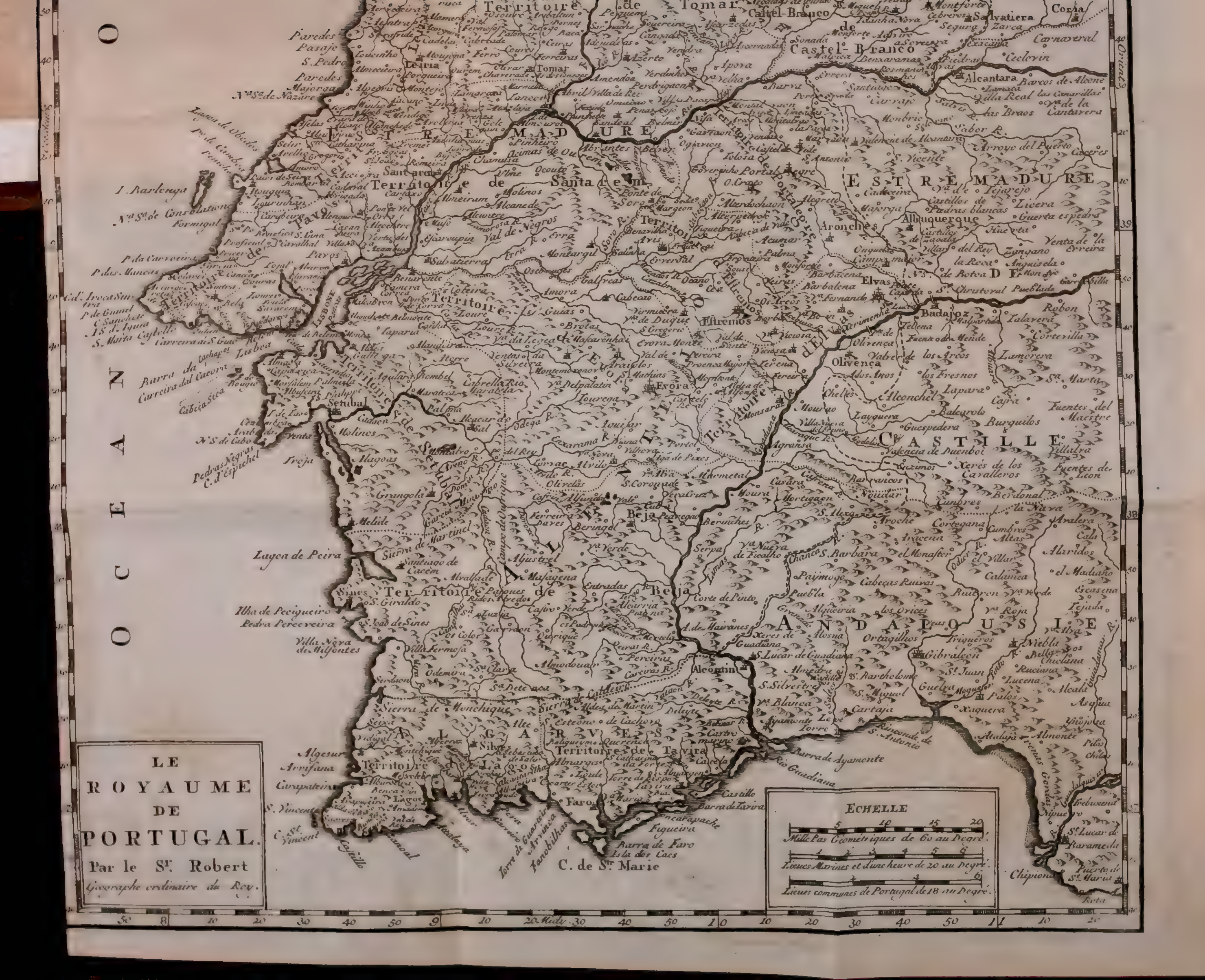
Territoire de Leiria

Territoire de Portalegre

Bayona, Pescadaria, La Guardia, Barra de Caminha, Ancora, Viana, Barra de Viana, Barra de Villa de Conde, Porto, Barra de Porto, Aveiro, Barra d'Aveiro, Vagos, Buarcos, C. de Mondego, Barra de Rio Mondego, Laxos, Paredes, S. Pedro, N. S.ra de Nazare, I. Barlenga

Valença, Salvatierra, Ponte de Lima, Braga, Guimaranes, Amarante, Vª Real, Lamego, Torre de Moncorvo, Bragança, Miranda, Viseo, Coimbra, Pinhel, Guarda, Castel Branco, Tomar, Leiria, Santarem, Abrantes, Portalegre, Aronches, Elvas, Albuquerque, Alcantara, Ciudat Rodrigo, Coria, Caceres, Valencia de Alcantara, Arroyo del Puerto

Puebla de Sanabria, Carvajales, Zamora, Salvatierra, Villa Real, Las Brozas



LE
ROYAUME
DE
PORTUGAL.
Par le Sr. Robert
Geographe ordinaire du Roy.
ECHELLE
Mille Pas Geometriques de 60 au Degré.
Lieues Marines et d'une heure de 20 au Degré.
Lieues communes de Portugal de 18 au Degré.
O C E A N
ESTREMADURE
CASTILLE
ANDALOUSIE
ALENTEJO
ALGARVES
Territoire de Tomar
Castel-Branco
Territoire de Santarem
Territoire de Setubal
Territoire de Lagos
Territoire de Tavira
Lisbone
Setubal
Evora
Estremos
Elvas
Badajoz
Olivença
Beja
Tomar
Leiria
Abrantes
Alcantara
Albuquerque
Faro
Alcoutin
S. Lucar de Guadiana
Gibraleon
Niebla
Barra de Ayamonte
Rio Guadiana
C. de St. Marie
C. St. Vincent
S. Vincent
I. Barlenga
Lagoa de Obidos
Lagoa de Peira
Sierra de Monchique
Sierra de Martinel
Chipiona
Rota

parceque Hugues en fit le lieu de sa résidence, étant la principale ville de ses Etats héréditaires. Il fit fortifier plusieurs Places sous divers prétextes, & en particulier pour prévenir les descentes des Normans, c'est ce qui donna naissance à Abbeville (*a*). Il ménagea tout avec beaucoup d'ordre & de prudence; & eut l'honneur d'établir une nouvelle Famille sur le trône, & en quelque façon une nouvelle forme de Gouvernement, sans beaucoup de violence & sans effusion de sang. Il mourut le 24 d'Octobre de l'an 996, âgé de cinquante-cinq ans, la neuvieme année de son regne (*b*), laissant ses Etats parfaitement tranquilles, & son fils paisible possesseur de la Couronne, par la précaution qu'il avoit prise de l'associer fort jeune, & de le faire voir souvent au peuple avec toutes les marques de la Royauté, tandis qu'il ne les portoit pas lui-meme. Quelques-uns prétendent qu'il en agissoit ainsi parce qu'on lui avoit prédit par révélation divine, que sa race ne regneroit que pendant un certain nombre de générations, & qu'il vouloit par là confondre le regne de son fils avec le sien (*c*). Imagination bien digne d'une Chronique Monachale, mais qui n'a pu selon les apparences

(*a*) *Sigebert*. Chron. *Daniel*. l. c. p. 485.
(*b*) Chron. Beluense, *Glaber*.
(*c*) *Le Gendre*, *Mezeray*.

les successeurs de ces Pairs, furent ceux qui parvinrent à la Pairie en vertu de leurs Fiefs (1). On dit aussi communément que Hugues Capet, confirma aux Seigneurs la possession de leurs Etats, & les rendit héréditaires; ce qui est également mal-fondé. Il est même fort douteux, que ces Seigneurs eussent regardé leurs droits comme mieux fondés par cette confirmation, peut-être non; car bien qu'il soit incertain qu'il les ait fait Pairs, il est certain qu'ils le firent Roi. En cette qualité il exigea d'eux l'hommage, qui les engageoit aux services ordinaires; mais ce n'étoit que ce qu'ils avoient rendu aux Rois ses prédécesseurs; desorte qu'il ne paroit point qu'il leur ait rien donné, ni qu'ils ayent rien reçu de lui (2). Mais pour qu'il ne semble point que nous détruisions sans édifier, nous observerons que l'origine des titres dans tous les Pays est fort obscure, que les prérogratives & les biens les suivent ordinairement; ainsi à plusieurs siecles de distance, il est aisé de se tromper, en les supposant de la même date. Nous inférons delà qu'il n'est gueres possible d'assigner l'origine précise des Pairies; pour ce qui est de l'établissement des douze Pairs en France, il ne remonte pas au delà du Couronnement de Philippe-Auguste (3). Nous avons remarqué dans le texte, que les Grands Seigneurs qui relevoient immediatement de la Couronne, avoient d'autres Seigneurs qui dépendoient d'eux, qui étoient Pairs, non du Royaume, mais de celui de qui ils relevoient; c'est ainsi que le Comte de Champagne avoit ses Pairs. Ils ne se piquoient pas d'une grande précision à l'égard des titres, car plusieurs vassaux de Comtes prenoient le titre de Comtes. Pour ce qui est de celui de Baron il étoit commun à tous les Nobles, ou pour mieux dire il indiquoit la Noblesse, car on les appelloit tous Barons de France (4). Mais lorsque dans la suite les Gentilshommes se multiplierent, le titre de Baron resta à ceux, qui n'en avoient pas de plus relevé (5). Quoique les Grands Seigneurs eussent des Pairs Laïques qui relevoient d'eux, on ne voit point qu'ils eussent comme le Roi des Pairs Ecclésiastiques; & pour finir ici sur ce sujet, nous observerons, comme la prééminence du Roi sur ses Pairs se nommoit Souveraineté, celle des Grands Seigneurs sur leurs Vassaux s'appelloit Suzeraineté (6); terme aussi barbare, dit un Jurisconsulte François, que la chose même qu'il exprimoit. Mais tout barbare qu'il est, il importe pour l'Histoire de le bien entendre.

(1) *Le Laboureur*, *Fauchet*, *le Gendre*.
(2) *Glaber* L. II. *Sigebert* Chron.
(3) *Selden's* Titles of Honour p. 412. *Favin*, *Vignier*.
(4) *Le Laboureur*, *Favin*, *le Gendre*.
(5) Les memes, *P*[illegible].
(6) *L'Oiseau* des Seigneuries &c.

Robert succede à son pere, & éprouve bien des chagrins par rapport à son mariage.

entrer dans l'esprit d'un homme aussi sage. La véritable raison est, qu'il savoit maintenir sa dignité par sa puissance, & qu'il étoit bien aise de rendre son fils respectable par les marques de la Royauté, en attendant que ce Prince le devint par ses actions (*a*). On l'inhuma avec décence plutôt qu'avec pompe dans l'Abbaye de Saint Denis (*b*) (*).

Robert étoit âgé de vingt-six ans, quand il parvint au gouvernement du Royaume, & il possedoit au plus haut point toutes les graces du corps & de l'esprit. Il suivit constamment les maximes de son pere, & se conduisit dans toutes les affaires publiques avec beaucoup de douceur & de modération. Après cela il doit paroitre étrange que la premiere année de son regne fût une année de troubles & de confusion. Robert avoit épousé du vivant de son pere Berthe, fille de Conrad Roi de Bourgogne, veuve d'Eudes, Comte de Blois, parente éloignée de Hugues, & dont Robert

(*a*) Chron. Centulense. (*b*) *Glaber*, *Sigebert.* Chron. &c.

(*) Il paroit sur le Sceau qu'on a de lui avec des cheveux courts, & une assez longue barbe fourchue. Il tient de la main droite, ce que les François appellent *la main de Justice*, c'est une espece de sceptre, avec une petite main d'ivoire au haut, & un Globe de la main gauche, il porte sur sa tête une Couronne fleuronnée ; on lit à l'entour, *Hugo Dei misericordia Francorum Rex* (1). Son véritable caractere étoit d'être un habile Politique, qui savoit parfaitement colorer les effets de son ambition, & mettre des bornes à sa propre grandeur par une grande modération. Il se maintint sur le trône, & l'assura à sa postérité, en se fesant estimer de tous ses sujets, dont il sembla préférer les intérêts aux siens propres (2). Nous avons vu par quelles voies il gagna le Clergé, à quoi nous ajouterons, qu'il porta la pieté si loin, ou au moins l'affecta, qu'il fit de son Palais une Eglise, qui est celle de St. Barthelemi (3). Il laissa aux Seigneurs une liberté qui avoisinoit l'indépendance; mais en ne prenant que peu ou point de part à leurs querelles, il conserva toute sa puissance, tandis qu'ils s'afoiblissoient les uns les autres tous les jours. Comme il affectoit une grande modestie dans sa conduite, & beaucoup de simplicité dans ses manieres, la régularité regnoit à sa Cour, & ses finances étoient ménagées avec tant d'œconomie, que ses sujets étoient beaucoup moins chargés que leurs voisins (4). Cette conduite le fit passer parmi les Seigneurs pour un homme doux & pacifique, & ils eurent la même opinion de son fils, en quoi ils ne se trompoient point, desorte que Hugues les fit consentir à couronner Robert de son vivant; & il transmit ce secret d'État à sa postérité. Le surnom de *Capet* a donné lieu à diverses conjectures ; c'étoit surement un sobriquet, qui signifioit dans le propre un homme qui a une grosse tête, & dans le figuré un homme opiniâtre. Un ancien Historien l'a donné à Charles le Simple, comme si Capet eût signifié la même chose; il y a de l'apparence qu'on le donna à Hugues parcequ'il étoit attaché à son sens (5). Il n'eut d'autre femme qu'Adelaïde, fille à ce qu'on croit de Guillaume, dit Tête-d'étoupes, Duc d'Aquitaine & Comte de Poitiers ; mais ce qui peut en faire douter, c'est que ce fut ce Duc qui la premiere année de son regne prit les armes en faveur de Charles. L'Auteur de la vie de son fils, qui vivoit en ce tems-là, dit qu'elle étoit Italienne (6). Hugues-Capet eut d'elle Robert, qui lui succeda & trois filles Hadwige, qui épousa Renier IV Comte de Hainaut, & ensuite Hugues Comte de Dasbourg, Adelaïde, femme du Comte de Nevers, & Giselle, mariée à Hugues, Seigneur d'Abbeville. Il eut aussi un fils naturel, nommé Gauslin, qui fut Archevêque de Bourges, & qui se distingua par ses lumieres & sa pieté (7).

(1) Voy. *Henault.*
(2) *Pasquier*, *Le Gendre*, *Boulainvilliers.*
(3) Antiq. de Paris, *le Gendre.*
(4) *Glaber* Hist. sui temp.
(5) *Du Tillet*, *Daniel.*
(6) *Helgaldus* in Vit. Roberti Regis.
(7) Le même.

avoit tenu un des enfans sur les fonts de Baptême (*a*). Le Pape prétendit que ce mariage étoit nul, & le Roi s'y prit de toutes les façons pour le gagner. Ce n'étoit qu'un mariage de politique, la Reine n'étant ni jeune ni belle, avec cela le Roi ne pouvoit se résoudre de la quitter, & cela par des raisons d'intérêt. Le Pape qui étoit neveu de l'Empereur Othon III. étoit fort zélé à maintenir l'autorité Pontificale. Il avoit ordonné de mettre Arnoul en liberté, & de le remettre en possession de son Archevêché; les deux Reines s'imaginant qu'en accordant cet article le Pape deviendroit plus traitable sur celui du mariage, engagerent le Roi à faire ce que son pere n'auroit jamais fait, c'est-à-dire de donner la liberté à Arnoul & de le rétablir sur son siege Archiepiscopal de Rheims (*b*). Lorsque Gerbert s'en étoit vu dépouillé & qu'on l'avoit déposé, il s'étoit retiré à la Cour d'Othon, qui le fit peu de tems après Archevêque de Ravenne. Il assista en cette qualité à un Concile qui se tint à Rome en 996. Le mariage du Roi avec Berthe y fut déclaré nul, l'Archevêque qui les avoit mariés excommunié, & le Roi condamné à faire une pénitence de sept ans sous peine d'excommunication. Robert persista néanmoins à garder sa femme, & ayant encouru par là l'excommunication, il se vit abandonné non seulement des Prélats & des Seigneurs, mais de ses domestiques mêmes; il ne lui en resta que deux, qui fesoient passer par le feu les plats où il mangeoit, & jettoient aux chiens tout ce qu'on desservoit de devant lui, personne ne voulant y toucher, pour ne pas se souiller. C'étoient-là les idées regnantes de ce tems-là. Comme le Pape avoit mis le Royaume comme en interdit, les clameurs du peuple obligerent le Roi à se séparer de Berthe, qui garda néanmoins les honneurs & le titre de Reine, parcequ'elle étoit fort respectée à cause de sa sagesse & de sa magnanimité (*c*).

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

Quelques Historiens François se trompent, en supposant que si Robert eût un peu temporisé, il auroit peut-être pu sauver à la Reine l'affront d'être renvoyée, parceque Grégoire V. étant mort, Gerbert lui succeda sous le nom de Silvestre II. car il paroit, qu'étant encore Archevêque de Ravenne, il souscrivit immédiatement après le Pape au Décret, qui déclaroit le mariage nul, & par là se vengea des deux Reines, qui avoient persuadé au Roi d'abandonner ses interets (*d*). Après qu'il fut devenu Pape, il confirma Arnoul dans l'Archevêché de Rheims, & ne fut pas fort favorable au Roi Robert. Ce Prince se voyant sans héritiers, épousa Constance, fille de Guillaume Comte d'Arles, Princesse d'une rare beauté & de beaucoup d'esprit, mais si fiere, si capricieuse, & si hautaine, qu'il n'eut pas une heure de repos après son mariage avec elle. Eudes II. Comte de Champagne & de Brie, qui par sa naissance & par ses alliances avoit de grandes terres s'empara de Melun par la trâhison du Gouverneur, qu'il avoit gagné (*e*). Le Seigneur à qui cette Place appartenoit demanda justice au Roi; & ce Prince étant venu en personne avec son Armée assieger la ville, la força, & fit pendre le Gouverneur. Ensuite il fut Médiateur

Le Roi épouse Constance, fille du Comte d'Arles.

(*a*) *Glaber*, Conc. Rom. T. IV. *Pet.* p. m 490. *Damian.* L. II Ep. 15.
(*b*) Cont. *Aimoin. Daniel* l. c. p 490.
(*c*) *Glaber*, *le Gendre*, *Daniel.* T. III.
(*d*) Chron. Floriac.
(*e*) *Aimoin* L. V.

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

entre Eudes & le Duc de Normandie son ami & son allié, & fit la paix entre eux à des conditions dont l'un & l'autre furent satisfaits (*a*).

Le Duché de Bourgogne lui échoit.

Henri Duc de Bourgogne, oncle du Roi, étant mort sans laisser d'enfans légitimes, le Duché revenoit à Robert soit comme Fief de la Couronne, soit comme héritage. Mais avant que de s'en voir possesseur il parut deux Prétendans. Le premier étoit Eudes, fils naturel de Henri, qui lui donna le Comté de Beaune. L'autre étoit Othon-Guillaume, Comte de Bourgogne (la Franche Comté) fils de la Duchesse Douairiere & de son premier mari, qui prétendit avoir été adopté par le Duc Henri. Les peuples, qui souhaitoient d'avoir leur Souverain particulier, avoient beaucoup de penchant à appuier ses prétentions, & plusieurs Seigneurs, entre autres les Comtes de Nevers & de Chartres le favorisoient (*b*). Le Roi fut obligé d'en venir aux armes & cette guerre dura plusieurs années; peut-être auroit-il eu de la peine à réussir, sans le secours du Duc de Normandie, qui entra en Bourgogne à la tête de vingt-deux mille hommes. Eudes, neveu du Roi, s'accommoda avec ce Prince, qui lui assura le Comté de Beaune, conformément au Testament de Henri. Cela facilita la réduction du Pays, & le Roi en investit Henri son second fils; par là il contenta le peuple, qui souhaittoit d'avoir son Souverain particulier, & les Seigneurs, qui n'avoient pas envie de dépendre immédiatement de la Couronne (*c*). La fin de cette guerre fit grand plaisir à Robert, qui aimoit la paix, & tâchoit de la maintenir autant qu'il lui étoit possible. L'ordre le plus parfait regnoit dans sa Maison & dans sa Cour; il assistoit souvent en habit de cérémonie au service divin dans sa Chapelle, & dans les Eglises aux Fêtes; il composa des Hymnes qui se chantoient dans les Eglises; en un mot ce fut un Prince incomparable, mais il laissa prendre trop d'autorité à la Reine, qui ne connoissoit gueres ni son devoir comme épouse, ni ses intérêts comme Reine (*d*).

Il s'associe Hugues son fils aîné. 1017.

Elle sollicita Robert de s'associer son fils aîné, quoiqu'il n'eût que dix sept ans; comme il aimoit beaucoup sa famille, il n'eût pas de peine à s'y résoudre, en suivant à cet égard l'exemple de son pere (*e*). Quelques-uns de ses Ministres lui déconseillerent cette démarche, lui représentant qu'il n'avoit pas les mêmes raisons que son pere; & que le véritable motif qui portoit la Reine à presser cette affaire, étoit l'espérance de gouverner sous le nom du jeune Prince, en cas que lui vint à manquer (*f*). Le Roi balança un peu, mais la Reine souffrant avec impatience tout delai, il fut obligé de condescendre à ses volontés, ne sachant comment résister à une femme, qui avoit osé faire assassiner un des premiers Seigneurs à ses yeux, parcequ'elle n'en étoit pas contente. Le Roi convoqua donc une Assemblée des plus grands Seigneurs & des Evêques, qui par respect pour lui consentirent à l'association, desorte que Hugues fut sacré & couronné (*g*).

Il

(*a*) *Gulielm. Gemetic.* L. V. C. 11.
(*b*) *Sigebert.* Chron.
(*c*) *Glaber.*
(*d*) *Aimoin* L. V. *Daniel* ubi sup.
(*e*) *Le Gendre.*
(*f*) *Aimoin* l. c. *Mezeray.*
(*g*) *Sigebert.* Chron.

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

Heréfie introduite dans le Royaume. 1022.

Il y eut en divers endroits du Royaume des guerres particulieres entre les grand vaſſaux de la Couronne, dont on trouve le détail dans les Hiſtoires des Provinces particulieres, qui s'y trouverent engagées ; mais nous n'en dirons rien, parceque le Roi n'y prit que peu ou point de part, ſi ce n'eſt contre Eudes, Comte de Chartres, qui en qualité d'héritier d'Etienne, Comte de Troies & de Meaux s'étoit ſaiſi de ces deux villes; mais Robert ne réuſſit point dans ſon entrepriſe (*a*). Une Héréſie, qui avoit quelque rapport à celle des Manichéens s'étant introduite dans le Royaume, le Roi qui étoit fort zelé pour la Religion, aſſembla un Concile à Orléans; quelques Prêtres furent brûlés tout vifs, en préſence du Roi & de la Reine. C'étoit la maniere de maintenir la Religion en ce tems-là.

Révolte du jeune Roi.

La même année, le jeune Roi quitta bruſquement la Cour avec plusieurs Seigneurs du même âge que lui, & il ſe forma un gros parti. Le prétexte étoit la hauteur & la dureté avec laquelle la Reine traitoit ce Prince, qu'elle mettoit dans l'impuiſſance de ſoutenir ſon rang (*b*). La Reine fut d'avis de le mettre à la raiſon par la force, ce qui étoit d'autant plus aiſé, qu'aucun des Princes voiſins ne lui donnoit d'appui; mais le Roi ne fut pas de ce ſentiment; il ſavoit que les plaintes de ſon fils n'étoient pas tout-à fait ſans fondement; lui ayant promis de lui pardonner, & accordé de plus amples revenus, le Prince rentra dans le devoir, & ne s'en écarta jamais depuis. Quelques-uns diſent, que le Roi lui donna plus de part au Gouvernement (*c*).

Entrevue du Roi Robert, *&* *l'Empereur*, Henri II.

Henri, Roi de Germanie, ayant eu de longs démêlés avec le Comte de Flandres & quelques Seigneurs de Lorraine, on convint de prendre le Roi de France pour arbitre. Robert & Henri eurent une entrevue ſur le bord de la Meuſe. On ſait que ces ſortes de Conférences ſont ordinairement accompagnées de quantité de formalités. Mais Henri, qui étoit un Prince ſi vertueux, qu'il a mérité le nom de Saint, ne s'embarraſſa pas de toutes ces cérémonies; il paſſa de grand matin la riviere, & vint ſurprendre le Roi au lieu où il étoit logé (*d*). Ces deux Princes ſe virent enſuite en amis, & ſans façon, reglerent les affaires qu'ils avoient, & ſe ſéparerent à regret.

Le Roi refuſe le Royaume d'Italie. 1024.

Ils étoient convenus de paſſer enſemble en Italie, pour faire ſigner au Pape Benoit VIII. certains articles, qu'ils avoient arrêtés. Mais la mort du Pape rompit ce voyage, & l'Empereur lui-même mourut auſſi quelques mois après le Pape. Conrad Duc de Worms lui ſucceda dans le Royaume de Germanie & dans ſes autres Etats; il comptoit auſſi y joindre la Dignité Impériale & le Royaume d'Italie (*e*). C'étoit-là néanmoins ce qui n'étoit pas du goût de pluſieurs Princes & Prélats d'Italie. Ils étoient ennuyés de leurs Maîtres Allemands, & avoient envie d'eſſayer d'un autre Gouvernement; ils envoyerent donc une Députation au Roi de France pour lui offrir le Royaume d'Italie avec le titre d'Empereur, ou pour lui

(*a*) *Glaber* Hiſt. ſui temp.
(*b*) *Daniel* l. c. p. 501. *le Gendre.*
(*c*) *Flodoard.* Chron.
(*d*) *Mezeray*, *Daniel* ubi ſup. p. 502.
(*e*) *Marianus Scotus.*

Section VI. *Rois de la III Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

ou pour son fils Hugues. Mais Robert considera sagement, que cela lui attireroit la guerre avec Conrad; que les Italiens étoient naturellement inconstans, & qu'un Etat dont la possession étoit incertaine, & un titre pompeux ne le dédommageroient pas de la perte de la paix & de l'estime de ses voisins, desorte qu'il refusa l'offre qu'on lui fesoit. Les François en particulier, & l'Europe en général, furent bientôt convaincus, qu'il avoit bien jugé & pris le parti le plus sage, Guillaume Duc de Guienne, Prince également sage & puissant, ayant accepté les offres des Italiens, la plupart l'abandonnerent dès que Conrad parut; & celui-ci tant par adresse que par force obtint ce qu'il vouloit, s'assura du Royaume d'Italie, & fut couronné Empereur par le Pape Jean XIX. Robert ne laissa pas d'avoir envie de profiter de ces querelles pour recouvrer la Lorraine, ou au moins pour engager les Princes qui l'occupoient à lui rendre hommage; mais voyant qu'il ne pouvoit y réussir sans faire la guerre, & que Conrad étoit devenu fort puissant, il renonça a ce dessein (*a*).

Troubles dans sa famille, & mort du Roi Robert.

L'année 1026 fut fatale au Roi par la perte qu'il fit de Hugues, son fils aîné, qu'il s'étoit associé; ce Prince mourut à la fleur de son âge, dans le tems qu'il étoit très-soumis à son pere, & qu'il le soulageoit dans le Gouvernement (*b*). Le Roi fut fort affligé de cette mort, mais le Reine n'en fut gueres touchée, Aussitôt que la douleur de Robert fut un peu calmée, il pensa à s'associer Henri, devenu son aîné, dessein auquel la Reine s'opposa avec autant de chaleur que d'obstination; desorte qu'il se forma deux Partis à la Cour. Plusieurs pour gagner les bonnes graces de la Reine, & dans la persuasion que le Roi lui céderoit à la fin, se déclarerent en faveur de Robert son Cadet (*c*). Mais la plupart des Seigneurs étant pour Henri, & le Roi ayant tenu ferme, la Reine changea de batterie, & tâcha de lui persuader de n'adopter ni l'un ni l'autre, dans l'espérance, en cas qu'elle lui survécut, de mettre Robert sur le trône. Le Roi pénétra ses vues, & sans s'embarrasser de ses conseils, il associa son fils Henri dans une Assemblée des Seigneurs (*d*). Constance pour s'en venger, s'efforça d'animer Robert contre son frere, & de le brouiller avec lui. Comme ce Prince ne secondoit pas aveuglément sa passion, elle en vint à le haïr aussi. Elle les persécuta tellement tous deux qu'ils quitterent la Cour, & prirent les armes, non tant par ambition, que pour s'assurer de quelques places, où ils pussent vivre en repos. A la fin les choses allerent si loin que le Roi fut obligé d'aller en Bourgogne à la tête d'une Armée. Un Abbé s'entremit, ce qui fit plaisir au Roi, desorte que ce Monarque se reconcilia bientôt avec ses fils. Robert employa ses Troupes à châtier quelques Seigneurs particuliers de Bourgogne, qui sans sa permission avoient fait élever des Forteresses sur leurs terres (*e*). Quoique le Roi permît en général la liberté des élections des Evêques, il en mit un à Langres de son autorité, parcequ'il lui importoit absolument d'y avoir un homme de confiance. Les Chanoines l'ayant empoisonné, Robert y en mit un

(*a*) *Aimoin.* L. V.
(*b*) *Glaber* Hist. sui temp. L. V.
(*c*) *Helgald.* in Vit. Roberti Regis.
(*d*) *Glaber* ubi sup.
(*e*) Chron. Besuense.

ſecond, & envoya ſon fils Henri pour le faire inſtaller. Tandis que ce jeune Prince s'acquittoit de cette commiſſion, le Roi mourut à Melun, le 20 de Juillet de l'an 1031, âgé de ſoixante ans, après un regne de trente-trois (*a*). De tous les Rois de France, il n'en eſt aucun à qui on a donné plus d'éloges, & qu'on loue plus généralement; il fut regretté & pleuré de tous les Ordres de l'Etat; & c'étoit les ſentimens de toute la Nation qu'exprimoient ceux qui diſoient; *Nous avons perdu un pere qui nous gouvernoit en paix, nous étions en ſureté & nos biens auſſi, & nous ne craignions perſonne.* Il maintint ſon autorité parmi les Grands, en leur laiſſant la liberté d'uſer de la leur (*b*).

Henri I. ſe voit en danger de perdre la Couronne par la malice de ſa mere.

Henri, quand il parvint au trône, étoit âgé environ de vingt-ſept ans, & joignoit à la vigueur de la jeuneſſe la prudence & la réſolution d'un homme mûr, ce fut par là qu'il conſerva une Couronne, qu'on voulut lui enlever, auſſitôt qu'elle fut ſur ſa tête. Sa mere, qui le haïſſoit mortellement, & qui étoit réſolue de gouverner toujours, avoit mis pluſieurs Seigneurs & Evéques dans ſon parti, pour placer Robert ſur le trône (*c*). A la tête de cette Faction étoient le Comte de Flandres, & Eudes Comte de Champagne, auteur de tous les troubles dont la France fut agitée ſous le regne de Henri. La vue de ces Seigneurs étoit d'avancer leurs intérêts particuliers, & Eudes demanda à la Reine pour prix de ſes ſervices, la ceſſion de la moitié de la ville de Sens, qu'elle lui accorda. S'étant alors rendu maître de Sens, de Melun, & de Soiſſons, toutes les Places voiſines, ou par crainte ou par les intrigues de la Reine mere, lui ouvrirent leurs portes (*d*). Le Roi ne ſe trouvant pas en ſureté dans Paris, en ſortit avec douze de ſes plus fideles Serviteurs, & gagna Feſcamp, pour demander du ſecours à Robert Duc de Normandie. Ce Prince reçut le Roi avec tout l'honneur poſſible, & l'aſſura que ſes Troupes & tout ſon Duché étoient à ſon ſervice; il lui tint parole; & l'Armée du Duc entra en France d'un côté, tandis que le Roi y entra de l'autre avec les forces qu'il put aſſembler. Robert, d'ailleurs doux & humain, mit tout à feu & à ſang ſur les terres des rebelles, & fit main baſſe ſur tous ceux qu'il rencontroit, ce qui lui fit donner le nom de Robert le Diable; il dégouta bientôt par cette ſévérité les rebelles de la guerre. De ſon côté le Roi battit le Comte de Champagne trois fois, & penſa le faire priſonnier (*e*). A la fin Foulquès, Comte d'Anjou, s'entremit, & par ſa médiation le Roi fit la paix avec la Reine Douairiere & le Prince Robert, auquel il donna le Duché de Bourgogne; quant à la Reine elle mourut l'année ſuivante de chagrin (*f*) Le Roi reprit toutes les Places qu'il avoit perdues, contraignit les Comtes de Flandres & de Champagne de ſe ſoumettre, & les autres Seigneurs furent ou punis, ou humiliés. Quelque glorieuſement que le Roi eût terminé la guerre, elle ne laiſſa pas de couter cher à la Couronne; car pour reconnoitre

(*a*) *Glaber* Hiſt. ſui temp.
(*b*) *Helgald. Mezeray, Daniel.*
(*c*) Fragm. Hiſt. Francor.
(*d*) Annal. Francor.
(*e*) *Guilelm. Gemetic.* L. VI. C. 3.
(*f*) Fragm. Hiſt. Francor.

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

les ſervices que le Duc de Normandie lui avoit rendus, il lui céda les villes de Giſors, de Chaumont, de Pontoiſe & tout le Vexin (*a*).

Henri devenu paiſible poſſeſſeur de ſes Etats par tant de victoires, fiança Mathilde, fille de l'Empereur Conrad, un des plus grands Princes, qui euſſent gouverné l'Empire depuis Charlemagne; mais il eſt fort incertain qu'il l'ait épouſée (*b*). La mort de Rodolphe Roi de Bourgogne, alluma une grande guerre, dont il faut dire quelque choſe, bien que le Roi de France n'y eut aucune part. Eudes, Comte de Champagne, ſe regardoit comme légitime héritier de ce Royaume, parcequ'il étoit neveu de Rodolphe par ſa mere Berthe, ſœur de ce Roi; laquelle après la mort du pere du Comte épouſa Robert Roi de France. Peut-être même Eudes auroit-il pu s'aſſurer cette ſucceſſion, ſans ſon humeur turbulente; ayant preſſé Rodolphe de le déclarer ſon héritier, ce Prince, qui étoit mépriſé de ſes ſujets, implora la protection de l'Empereur; & pour lui marquer ſa reconnoiſſance, & parce qu'il étoit ſon arriere-neveu par une autre ſœur, il lui envoya en mourant les Ornemens Royaux des Royaumes de Bourgogne & d'Arles (*c*). Eudes, ſans s'embarraſſer de cette diſpoſition, entra dans le Royaume de Bourgogne, & à la faveur des intelligences qu'il entretenoit depuis longtems avec les Seigneurs, il s'empara de la plus grande partie de cet Etat, tandis que Conrad avoit ſur les bras une guerre dans les Provinces les plus reculées de l'Empire; mais étant revenu bientôt, il n'eut pas de peine à dépouiller Eudes de ſes conquêtes. Ce fut alors que Humbert, Comte de Maurienne & de Savoye, & les Comtes qui commandoient dans le Pays des Suiſſes, dans la Breſſe, le Dauphiné & le Lyonnois au delà du Rhône, ſe rendirent Feudataires de l'Empire. Auſſitôt qu'Eudes eut recruté ſes Troupes, il entra en Lorraine, ſe rendit maître de Bar, & auroit vraiſemblablement donné bien de la peine à l'Empereur, s'il n'avoit été tué dans une bataille; par ſa mort Conrad n'eut plus rien à craindre de ſes prétentions, qui en de meilleures mains auroient pu avoir leur effet (*d*).

Guerre de Bourgogne.

Troubles en France.

Eudes laiſſa deux fils, Tribaud Comte de Chartres & de Tours, & Etienne Comte de Champagne, tous deux du même génie que leur pere. Ils commencerent par refuſer de rendre hommage au Roi Henri, ſous prétexte que les devoirs entre le Seigneur & ſes Vaſſaux étant réciproques; ils n'étoient point obligés de le reconnoitre, puiſqu'il n'avoit pas ſecouru leur pere contre l'Empereur (*e*). Il y a de l'apparence, qu'ils n'auroient pas eu cette hardieſſe, s'ils n'avoient compté ſur un appui. Outre Robert Duc de Bourgogne, le Roi avoit encore un frere, nommé Eudes; mais il eſt douteux, s'il étoit l'aîné ou le cadet; quelques-uns prétendent, qu'il étoit l'aîné; & qu'on l'avoit paſſé à cauſe de ſon incapacité; mais d'autres ſoutiennent avec plus de vraiſemblance qu'il étoit le plus jeune, & qu'il étoit mécontent de n'avoir point d'appanage (*f*). Quoiqu'il en ſoit, il prit les armes avec les deux Comtes, mais la guerre leur fut fatale à tous; le Roi

(*a*) *Gulielm. Gemet.* L. VI. *Daniel* T. III. p. m. 516.

(*b*) *Vippo* in Vit. Conradi. Chron. Friſcanenſe.

(*c*) *Glaber.*

(*d*) *Sigebert*, *le Gendre.*

(*e*) Fragm. Hiſt. Franc.

(*f*) *Du Cheſne*, *le Gendre.*

Section VI. Rois de la III Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

mit leurs Troupes en déroute, & prit Eudes, qu'il envoya à Orléans, où il resta prisonnier à peu près trois ans. Le Comte de Champagne perdit une partie de ses domaines, & Thibaud fut dépouillé de la Touraine, Galeran, Comte de Meulan, autre Chef de la révolte fut atteint & convaincu de felonie, & son Comté réuni à la Couronne. C'est le premier exemple de cette nature qu'on trouve, & il prouve que la constitution de l'Etat commençoit à s'affermir solidement (*a*) (*).

Henri soutient Guillaume le Batard, Duc de Normandie.

Les troubles qui s'éleverent en Normandie occuperent ensuite le Roi. Le Duc Robert, suivant la mode de son siecle, entreprit le pélérinage de la Terre Sainte; mais avant que de partir il fit reconnoitre pour son successeur son fils Guillaume, surnommé le Bâtard, parcequ'il l'avoit eu d'une Maitresse; il le recommanda aussi au Roi Henri & à Alain Duc de Bretagne (*b*). Ces précautions n'empécherent pas qu'il n'y eut de grands desordres en Normandie; non seulement les grands Seigneurs, mais les plus petits, ne reconnurent presque plus d'autorité supérieure, & ce ne furent que guerres & pillages. Le Duc de Bretagne vint pour arrêter le cours de ces désordres; mais il fut assez mal reçu, s'en retourna empoisonné, & mourut peu après. Le Roi Henri, oubliant les obligations qu'il avoit au Pere du jeune Duc, voulut profiter de ces brouilleries, attaqua les frontieres, brûla Argentan, & prit le Fort de Tillieres, qu'il fit raser, prétendant qu'il avoit été bâti sans son aveu (*c*). Peu de tems après, il s'éleva une dispute touchant la succession; les Ministres du jeune Duc fermant les yeux à ce qui s'étoit passé, s'adresserent au Roi, & lui représenterent qu'il étoit de sa gloire de prendre le parti du jeune Prince, & de vivre avec lui dans la même bonne intelligence, qu'il avoit fait avec son pere. Henri se rendit à ces raisons, vint à la tete de son Armée joindre celle de Guillaume, & livra bataille aux Mécontens au Val des Dunes; le Roi s'étant trop exposé, courut risque de la vie, ayant été renversé de cheval. Cependant après un combat opiniâtre, l'Armée des Rebelles, fut mise en déroute, & Guillaume dut à cette victoire la conservation de son Etat (*d*).

Il devient jaloux de ce Prince, assiste ses ennemis, ce qui est la source d'une haine implacable entre eux.

Le Roi eut ensuite quelques démêlés avec Geoffroi Martel, Comte d'Anjou, & le Duc de Normandie se déclara pour le Roi, mais Henri s'étant accommodé avec le Comte, le laissa aux prises avec le Duc. Ce fut

(*a*) Chronic. vetus & Virudense.
(*b*) *Gulielm. Gemetic. Glaber.*
(*c*) Fragm. Hist. Francor.
(*d*) *Gulielm. Gemetic. Daniel* ubi sup. p. 526.

(*) En général les Seigneurs eurent sous le regne de Henri la même autorité que sous les regnes précédens; ils avoient aussi peu d'égard aux ordres du Roi que jamais, & la Cour étoit obligée de les ménager extrémement. Les guerres de Normandie ne servirent qu'à faire connoitre la foiblesse du Roi regnant. D'ailleurs les Ducs de Bourgogne & de Guienne, étoient aussi assez puissans pour ne pas le respecter, quand ils en avoient envie, ou que leur intérêt le demandoit. C'est ce qui obligea Henri à se conduire avec tant de circonspection, & le força à faire voir quelquefois combien il les craignoit. Les Rois de la troisieme Race étoient tellement redevables de leur grandeur à la Noblesse, & ils se tirerent si tard de la dépendance de ceux qui les avoient élevés, qu'ils ne pouvoient user d'autorité, sans se faire tort, & presque sans agir contre la raison.

en lui un effet de jalousie, ou des conseils de ses Ministres, peut-être même de la Politique de ce tems-là. Lors donc qu'il s'éleva de nouveaux troubles, & que Guillaume d'Arques, Comte de Talou, fils du second lit de Richard II Duc de Normandie, se porta pour héritier de la Normandie, soutenu puissamment par Mauger, Archevêque de Rouen son frere, le Roi favorisa d'abord les mécontens sous main, & ensuite entra à la tête de son Armée en Normandie, pour sécourir le Château d'Arques; mais une partie de ses Troupes fut défaite, & le Duc triompha encore de ses ennemis (*a*). La paix se fit, mais sans reconciliation sincere; le Roi conserva un vif ressentiment de l'échec qu'il avoit reçu; & le Duc de son côté n'oublia jamais le secours que Henri avoit donné à ceux qui vouloient le dépouiller de ses Etats. Le Roi se ligua avec Geoffroi Martel, & forma deux Armées, dont il commandoit l'une en personne, & l'autre étoit sous la conduite d'Eudes son frere, qu'il avoit mis en liberté; il entra encore en Normandie, mais cette expédition ne fut pas plus heureuse que la premiere. Son armée eut du desavantage en
1054. diverses rencontres, & celle de son frere fut défaite à Mortemer dans le Pays de Caux; Henri fut donc obligé encore de faire la paix aux conditions que le Duc voulut. Ils conserverent néanmoins toujours de la rancune l'un contre l'autre, qui fut la cause cachée de cette haine implacable qui pendant une longue suite d'années produisit des querelles perpétuelles entre les Rois de France, & les Princes Normans, lorsqu'ils furent maîtres de l'Angleterre; haine également funeste aux deux Royaumes (*b*).

Henri *fait sacrer son fils & meurt peu après de poison.*

Le Roi, voyant que sa santé s'affoiblissoit, quoiqu'il ne fût pas vieux, jugea à propos de prendre des mesures pour assurer la Couronne à sa famille. Il avoit épousé une Princesse de Russie, dont il avoit trois fils; Philippe étoit l'aîné, & avoit environ sept ans; il le fit couronner le jour de la Pentecôte par l'Archevêque de Rheims, avec beaucoup de
1059. solemnité, du consentement des Seigneurs, dont un grand nombre s'y trouverent en personne, & d'autres par Députés, mais il est très-clair, que les douze Pairs de France n'étoient pas encore institués (*c*). On a encore la Formule du Serment que fit le jeune Monarque; il est fort court, & les trois quarts regardent le Clergé, ses privileges, & ses immunités; à la fin il promet au Peuple de maintenir par son autorité l'observation des Loix. Le Roi nomma en même tems Baudouin, Comte de Flandres, Tuteur du jeune Roi, en cas qu'il mourut avant que son fils fût en âge de gouverner par lui-même. Cette précaution se trouva de saison, car
1060. le Roi mourut le 4 d'Août de l'année suivante; les uns disent que ce fut pour avoir bu, après avoir pris une Medecine, ce que son Medecin lui avoit expressément défendu; d'autres ont prétendu que le Medecin lui avoit donné du poison, au lieu de remede (*d*). Il étoit dans la cinquante-sixieme année de son âge, & la trentieme de son regne. Du tems de Henri, le Pape Leon IX vint en France, malgré le Roi, qui l'avoit prié

(*a*) Fragm. de Guillelm. Conquest.
(*b*) *Gulielm. Malmesbur.*
(*c*) Convent. Remens. T. III. Concil.
(*d*) Chron. Senonense.

de différer ce voyage à un autre tems. Il tint un Concile à Rheims contre les mariages inceftueux, & contre la Simonie, defordres alors très-fréquens, nonobftant la dévotion apparente & la fuperftition du fiecle. Des Evêques furent dépofés & d'autres excommuniés. Quelques années après le Pape Nicolas II voulut auffi venir en France, mais le Roi s'y oppofa avec tant de fermeté, qu'il renonça à fon deffein (a). Henri I étoit un Prince actif, intrépide & généreux. Il fut affez bien maintenir & étendre fon autorité, mais fes entreprifes contre le Duc de Normandie furent préjudiciables à fon repos, à fon honneur & à fes intérêts (*).

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

Philippe I. lui fuccede, fous la tutelle du Comte de Flandres.

Philippe I. étoit âgé environ de huit ans, quand il parvint à la Couronne; il fembloit naturel que la Reine fa mere, ou fon oncle, fuffent chargés de la Régence, & du foin de fon éducation; mais comme on l'a vu, le Roi avoit jugé qu'il étoit de la prudence de faire un autre choix. Il favoit que la Reine n'étoit pas propre au Gouvernement; elle avoit peu de capacité & des paffions vives, d'ailleurs elle avoit peu de crédit, & nul appui parmi les Seigneurs. Sa conduite après la mort du Roi, juftifia fuffifamment l'exclufion qu'il lui avoit donnée. Des raifons contraires rendirent Robert Duc de Bourgogne fufpect à Henri; il étoit riche & puiffant, il avoit de grandes liaifons avec les Seigneurs de France, & avoit autrefois prétendu à la Couronne. Baudouin V. Comte de Flandres, & beaufrere de Henri, qui lui confia la tutelle de fon fils, avoit toutes les qualités qui le rendoient digne de fa confiance; il étoit brave, mais doux, & très-prudent; vigilant, fans être ombrageux; zélé pour les droits de la Couronne, fans l'être moins pour les intérêts du Peuple: il avoit d'ailleurs une pieté fincere, & une probité à toute épreuve (b). Il donna à fon Pupile une éducation convenable à fa naiffance & à fon rang. Il tint la Nobleffe en refpect, fans lui donner aucun jufte fujet de plainte. Il maintint la paix, en étant toujours armé; & ayant eu avis que les Aquitains étoient difpofés à fe révolter, il entra avec une Armée brufquement dans leur Pays, fous prétexte de reprimer les Sarrafins, & il les empecha par fa diligence de fe foulever (c). En un mot il gouverna avec dignité & gloire, enforte qu'il feroit difficile de trouver une Régence plus tranquille & plus heureufe. Exemple d'autant plus mémorable, que les conjonctures étoient fort délicates.

Conquête de l'Angleterre.

Le feul reproche qu'on pourroit faire au Comte de Flandres, c'eft la conduite qu'il eut à l'égard de Guillaume Duc de Normandie. Ce Prince,

(a) Ep. Gervafii Archiep. Remenf.
(b) Fragm. Hift. Franc. *Sigebert.*
(c) Fragm. Hift Francor. *Mezeray.*

(*) Henri fe diftingua principalement par fa modération, ce qui étoit d'autant plus louable en lui, que c'étoit uniquement l'effet de fa fageffe, & non celui d'un tempérament froid & pefant Il en donna une preuve, lorfque Thibaut Comte de Champagne fit hommage à l'Empereur Henri III. Le Roi s'en étant plaint, reçut une réponfe froide & qui lui parut offenfante, deforte qu'il ne fit pas difficulté d'y répondre par un cartel. L'Empereur, qui étoit un Prince généreux, conçut alors beaucoup d'eftime pour le Roi, & vécut avec lui en bonne intelligence.

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

sous le spécieux prétexte, qu'Edouard le Confesseur l'avoit nommé son successeur à la Couronne d'Angleterre, au préjudice d'Edgar Atheling, qui y avoit des droits plus légitimes, se préparoit à faire valoir ses prétentions. Le Comte lui permit de faire des levées en France & en Flandres, ce qui parut par l'événement contraire aux regles de la bonne Politique. Mais comme le Duc étoit son gendre, il ne pouvoit gueres le lui refuser; & les François avouent qu'il y avoit encore un autre motif plus puissant. Guillaume étoit si hardi & si heureux, que Baudouin appréhenda avec raison que s'il traversoit son dessein, il ne se jettât sur la France avec l'Armée, destinée contre l'Angleterre. Guillaume réussit dans son expédition plus promptement qu'il ne pouvoit l'espérer. Mais pour contrebalancer autant qu'il étoit possible l'accroissement de sa puissance, on conclut une Alliance offensive & défensive entre les Couronnes de France & d'Ecosse, la seule ressource qui restoit, mais qui ne fut pas fort efficace. Peu après cette grande révolution, Baudouin mourut, & laissa le Roi âgé de quinze ans, paisible possesseur de ses Etats, & ayant auprès de lui quelques habiles Ministres (*a*).

Le Roi gouverne dans la vue de tirer avantage de tout.

Le Roi avoit été parfaitement bien élevé, ainsi que nous l'avons dit, & il ne manquoit nullement de capacité; mais il avoit l'esprit mal tourné, comme il parut dans toute sa conduite, depuis le commencement jusqu'à la fin de son regne, bien qu'il fût d'abord aussi actif & vif, qu'il fut dans la suite indolent & inappliqué. Géoffroi Martel, Comte d'Anjou, n'ayant point d'enfans, laissa ses Etats aux fils de sa sœur; Géoffroi, surnommé *le Barbu*, l'aîné, étoit un Prince de mérite; mais Foulques le cadet étoit d'un caractere tout différent, & fut surnommé *le Rechin*, comme qui diroit hargneux & cruel. Sous prétexte qu'il n'avoit pas une portion suffisante de la succession de son oncle, il fit la guerre à son frere, & ayant gagné quelques-uns des principaux Seigneurs, ils lui livrerent Géoffroi, qu'il fit enfermer en prison. Ce Prince y fut si mal traité, que cela fit beaucoup de bruit, desorte que plusieurs Seigneurs & le Roi menacerent Foulques, s'il ne mettoit son frere en liberté. Mais Foulques aima mieux céder le Gâtinois au Roi, & Philippe content de partager la dépouille, ne s'inquieta plus des affaires de l'infortuné Géoffroi (*b*). Ce trait, consideré en lui-même, seroit assez peu important, s'il ne servoit à faire connoitre parfaitement le caractere de Philippe, & à dévoiler cet esprit artificieux & dissimulé qui regna dans toute sa conduite. Il aimoit fort à se mêler des disputes & des querelles qui s'élevoient parmi ses voisins, sous prétexte de les accommoder, ou de soutenir ceux qui étoient les plus foibles; mais au fonds il ne pensoit qu'à son propre aggrandissement, à se procurer quelque retour pour le secours qu'il avoit donné, ou de la consideration pour s'être tenu en repos. Il en donna la preuve la plus forte dans une occasion, qui de toutes étoit celle où il auroit dû le moins le faire. Baudouin, Comte de Flandres, son Tuteur, laissa deux fils, Baudouin qui lui succeda,

(*a*) *Gulielm. Malmesbur.* Fragm. Hist. (*b*) *Mezeray* T. II. p. 500. *Le Gendre.* Francor.

da, & Robert Comte de Frise. L'aîné fit la guerre au cadet, mais ayant été tué dans un combat, Robert s'empara de la Flandres, & la veuve de son frere avec Arnoul & Baudouin, ses deux fils, fut obligée de se réfugier à Paris; le Roi la reçut avec beaucoup de distinction, & lui promit sa protection (*a*). Philippe marcha donc avec une nombreuse Armée en Flandres; mais il eut le malheur d'être défait auprès de St. Omer, & le jeune Comte Arnoul ayant été tué, le Roi abandonna la protection de la Comtesse & de Baudouin son autre fils. Cette Princesse eut recours alors à l'Empereur Henri IV & suivant toutes les apparences elle auroit rétabli son fils dans ses Etats, si le Roi de France ne s'étoit ligué avec Robert; ce dernier pour serrer d'avantage les nœuds de leur union, engagea Philippe à épouser Berthe, fille de la Comtesse de Frise & de son premier mari. Baudouin fut donc obligé de se contenter du Hainaut, & de laisser la Flandres à Robert son oncle (*b*). Cette affaire ne donna pas aux François une idée avantageuse de leur Roi, qui malgré le peu de succès de son expédition en Flandres, ne laissoit pas d'être haut & absolu dans son Royaume, gouvernant ses sujets de façon, qu'il sembloit croire que la Royauté lui donnoit le droit de les opprimer; tandis qu'il ne leur permettoit pas de se plaindre, ni d'espérer justice. Les conjonctures le mettoient en état d'en agir de cette maniere, sans trouver presque d'opposition (*c*).

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

Grégoire VII. veut soulever ses sujets contre lui.

Il n'est donc pas surprenant qu'un Prince de ce caractere ne s'embarrassât gueres de l'intérêt du Commerce & ne respectât point le droit des Gens; il fit enlever l'argent de quelques Marchands Italiens, & par là aigrit le Pape Grégoire VII qui prit la chose fort haut. Il en prit occasion d'informer du caractere & de la conduite du Roi en général, & ayant été instruit de la vérité, il écrivit au Duc de Guienne pour l'exhorter à s'unir avec d'autres Seigneurs François, & à représenter au Roi sa mauvaise conduite. Dans une Lettre aux Evêques, il le traite de Loup ravissant, de Tyran, & promet de seconder leurs censures des foudres de l'Eglise (*d*). Cela ne produisit pas d'abord l'effet que le Pape en attendoit; les Seigneurs de France voyoient que le Roi affoiblissoit lui-même sa puissance, en vexant & appauvrissant ses sujets; d'ailleurs ils n'étoient pas assez innocens des crimes & des vices que le Pape imputoit au Roi, pour souhaitter d'autoriser des procédures de cette nature. De son côté le Pape travaillant à la déposition de l'Empereur, n'eut pas le loisir de souffler assez longtems le feu pour exciter une révolte en France, ce qui fut fort heureux pour le Roi (*e*).

Guerre avec Guillaume le Conquérant. 1073.

Ce Monarque n'eut pas moins de bonheur dans la premiere guerre qu'il eut avec Guillaume le Conquérant. Ce Prince étoit venu d'Angleterre avec une Armée, pour réduire Hoël, Duc de Bretagne, qui refusoit de lui rendre hommage. Le premier effort de ses armes fut contre Dol, qu'il assiegea; mais Philippe à la tête de nombreuses Trou-

(*a*) Hist. de Flandr. *Daniel* T. III. p. m. 562.
(*b*) *Mezeray.*
(*c*) *Le Gendre.*
(*d*) *Mezeray*, *Daniel* l. c. p. m. 569.
(*e*) Ep. *Gregor.* VII. L. II. Ep. 5, 32, 35.

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

pes, l'obligea de décamper avec perte de son bagage. Il se fit ensuite un Traité de paix entre les deux Rois, ce qui augmenta la présomption de Philippe, qui compta plus que jamais sur ses forces & sur sa bonne fortune (*a*).

Liaisons de Philippe avec Robert fils de Guillaume, lequel se révolte contre son pere.

La paix ne dura pas, & ne pouvoit pas même durer longtems, vu la situation des affaires, & le caractere opposé des deux Rois; Guillaume étoit ouvert & violent, Philippe étoit malin, quoiqu'il se déguisât bien. Il avoit des liaisons secretes avec Robert, fils aîné de Guillaume, aussi ambitieux de commander, qu'il en étoit peu capable (*b*). C'étoit lui qui avoit été l'auteur de tous les troubles en Normandie; & prenant pour prétexte son mécontentement d'un trait d'enfance de ses deux freres cadets, il sortit de la Cour, & se révolta ouvertement. Philippe non seulement l'encouragea, mais lui donna Gerberoi en Beauvoisis, pour lui servir de Place de retraite, d'où il pouvoit commodément faire des courses en Normandie. Guillaume vint y attaquer Robert (*c*); mais la Place, étant bien munie se défendit vigoureusement. Robert, qui malgré ses défauts, étoit un des plus vaillans hommes de son tems, fit une sortie, où il blessa son pere, & le renversa de cheval; mais l'ayant reconnu à sa voix, il sauta aussitôt à terre, se jetta à ses pieds, le fit monter sur son propre cheval, & le laissa retourner à son camp. Cette action contribua à la paix sans qu'il y eut de reconciliation sincere; le pere étant aussi peu disposé à pardonner, que le Fils à rester tranquille, & Philippe qui feignoit d'être Médiateur entre eux, étoit l'ennemi de l'un & de l'autre (*d*).

Autre guerre qui finit par la mort de Guillaume.

Il se passa quelques années avant que la guerre se rallumât, & alors même Guillaume ne l'auroit pas portée en France, si un trait de raillerie de Philippe ne lui avoit arraché une réponse, qui l'y engagea. Le Roi d'Angleterre, qui étoit fort gros, étant malade garda quelque tems le lit; & Philippe dit, en plaisantant avec ses Courtisans, „ Que ce gros homme-„ là étoit longtems en couche, sans qu'il cessât d'être gros". Cette plaisanterie ayant été rapportée à Guillaume, il dit, „ Je releverai bientôt, „ & j'irai présenter tant de luminaires au Roi de France, qu'il se repenti-„ ra de ce qu'il a dit". Il fesoit allusion à la coutume des femmes, qui, relevant de leurs couches, vont présenter un cierge dans l'Eglise (*e*). Il tint parole, & vint mettre le siege devant Mantes, & après avoir ravagé tous les environs, il la prit & la mit en cendres. S'étant trop approché de l'incendie, il se sentit fort incommodé de la chaleur du feu, se retira, & ayant poussé son cheval pour sauter un fossé, le pommeau de la selle lui donna si rudement contre la poitrine qu'il le blessa; il en mourut à Rouen,
1087. laissant trois fils, qui étoient fort brouillés ensemble, & par là exposés aux efforts de leurs ennemis (*f*).

(*a*) *Du Tillet.*
(*b*) Fragm. de Guilielm. Conquest.
(*c*) *Hoveden* L. I.
(*d*) Fragm. Hist. Franc. *Gulielm, Malmesbur. Roger de Hoveden.*
(*e*) *Gulielm. Malmesb. Matth. Paris.* L. II.
(*f*) Chron. de Normandie. *Gulielm. Malmesb.*

Mauvaise foi de Philippe; il répudie la Reine, & en agit mal avec une Princesse qu'il devoit épouser.

Philippe se vit ainsi délivré d'un ennemi puissant, & il compta avec raison qu'il n'avoit rien à craindre de Robert, à qui son pere avoit laissé la Normandie. L'ambition de ce Prince lui fit oublier, comme en d'autres occasions les regles de la prudence, il fit éclater ses prétentions sur l'Angleterre, tandis que son frere Guillaume en prenoit possession; par là il mit obstacle à ses propres desseins, & attira son frere en Normandie (*a*). Robert, soupçonnant son frere Henri d'être secretement d'intelligence avec Guillaume, lui ôta le Cotentin, & demanda du secours à Philippe. Le Roi fit de grandes promesses, & entra en Normandie avec une Armée, avec laquelle il auroit pu les tenir; mais Guillaume rallentit son ardeur par l'argent, & le détacha par ce moyen d'un parti, où il n'y en avoit point. Robert fut obligé de faire la paix, & par le Traité Guillaume garda les Places dont il s'étoit emparé, Henri fut remis en possession du Cotentin; le tout aux dépens de Robert (*b*). La politique de Philippe étoit bonne pour le moment, & c'est là l'écueil ordinaire de l'artifice; la véritable sagesse lui auroit appris à soutenir Robert, & à faire consister sa sureté, non à diviser le Duché de Normandie, mais à le conserver à son légitime Maître, pour s'en faire un ami (*c*). Cette fausse démarche fut bientôt suivie d'une autre. S'étant dégoûté de la Reine, quoiqu'il en eût deux fils & une fille; il se rappella qu'elle étoit sa parente, quoique dans un degré fort éloigné; peut-être même ses flatteurs dresserent-ils une fausse Généalogie pour donner de la vraisemblance à ce prétexte; quoiqu'il en soit, il trouva des Ecclésiastiques qui déclarerent le mariage nul, & Philippe relegua Berthe à Montreuil, où dans la suite elle mourut de chagrin. Le Roi fit demander alors en mariage Emme, fille du Comte Roger, frere du Duc de Calabre; le Comte accorda sa fille, & l'envoya en France, avec un équipage digne de son rang, & une grosse somme d'argent. Les Historiens Italiens assurent que Philippe ne pensoit qu'à s'emparer de son argent & de ses joiaux; & les Historiens François le nient; mais si le fait est véritable, il importe assez peu quelle ait été l'intention (*d*). Quant à la raison apparente qui empêcha le Roi d'épouser Emme, ce fut un autre trait de mauvaise conduite; qui comme il fut un des plus odieux, fut aussi un des plus funestes pour lui, dont il ressentit les suites jusqu'à sa mort

Il séduit la Comtesse d'Anjou & veut l'épouser.

Foulques le Rechin, Comte d'Anjou, quoique fort vieux, & qu'il eut deux femmes qui vivoient encore, ayant oui parler de Bertrade de Montfort, qui passoit pour la plus belle personne de France, la rechercha avec tant d'empressement, qu'il l'obtint, non sans peine, la famille de Bertrade l'ayant sacrifiée à ses intérets particuliers. Cette Princesse, dégoûtée d'un mari vieux, gouteux & de mauvaise humeur, eut avis que le Roi avoit répudié Berthe, & lui fit proposer de la venir voir. Philippe, sous quelque prétexte, fit un voyage à Tours; le Comte l'y reçut parfaitement bien; & pour l'en recompenser il séduisit sa femme, qui s'échapa & suivit le Roi à Orléans (*e*). Ce Prince résolut à tout risque de l'épouser, & pour cet

(*a*) Les mêmes.

(*b*) *Mezeray*, *Daniel*.

(*c*) *Gulielm. Malmesb.* Chron. de Normandie.

(*d*) Chron. de St. Denis, *Malaterra* Hist. Robert. Guischardi L. IV.

(*e*) *Orderic. Vital.* L. VIII. *Mezeray.*

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

effet la fit féparer d'avec fon mari; mais quand cet obftacle fut levé, les Evêques de France refuferent de bénir fon mariage & même d'être préfens à la cérémonie. Il ne laiffa pas de trouver moyen de faire bénir fon mariage par Eudes, Evêque de Baieux, frere de Guillaume le Conquérant par fa mere, en préfence de l'Evêque de Senlis & de l'Archevêque de Rouen, tous Prélats Normans (*a*). Le Pape Urbain II fit examiner l'affaire dans un Concile tenu à Autun, & Philippe y fut excommunié, à moins qu'il ne fe féparât de Bertrade. Quelques-uns ont prétendu qu'on avoit délié fes fujets du ferment de fidelité, & mis le Royaume en interdit; mais c'eft fans fondement; tout ce qu'il y a de vrai, c'eft qu'à caufe de l'excommunication il n'affiftoit pas au fervice Divin en public, & n'y paroiffoit point avec les ornemens de la Royauté. Il eft vrai que le Pape menaça de porter les chofes plus loin; mais le Roi ayant promis de fe foumettre obtint un delai. Il manqua de parole;
1095. le Pape tint un nouveau Concile à Clermont, ou Philippe fut encore excommunié (*b*), fans que les Evêques de France s'y oppofaffent.

Mauvaife conduite de ce Prince.

Ce fut dans ce Concile qu'on publia la premiere Croifade pour la conquête de la Terre Sainte. Quelque tems auparavant Henri de Bourgogne, avec quelques-autres Seigneurs François, avoit paffé en Efpagne, pour fécourir les Efpagnols contre les Infideles; cela procura à ce Prince un mariage digne de fa qualité, & le Comté de Portugal, que fa femme eut pour dot. Ces exemples ne firent aucune impreffion fur le Roi; fon frere Hugues, & Robert Duc de Normandie fe croiferent; mais Philippe, bien qu'il s'humiliât affez pour obtenir l'abfolution du Pape, n'ayant ni la courageufe fermeté d'un Prince, ni les fentimens d'un vrai Pénitent, retomba dans fes defordres avec la Comteffe d'Anjou, & fut excommunié pour la troifieme fois. Une conduite fi indigne d'un Prince lui attira le mépris du peuple (*c*); plufieurs Seigneurs mépriferent fon autorité, & non feulement fe firent la guerre les uns aux autres, mais pillerent fes fujets avec autant de hardieffe que d'impunité. En attendant Philippe follicitoit & flattoit la Cour de Rome; enfin le Pape Pafcal II convoqua un Concile à Poitiers pour examiner de nouveau l'affaire, & nonobftant tous les efforts du Peuple, foulevé par les partifans du Roi, on y fulmina une nouvelle excommunication contre lui (*d*). Cela n'empêcha pas, que la Reine Berthe étant morte, & le vieux Comte d'Anjou offrant de travailler pour une bonne fomme d'argent à obtenir la difpenfe du Pape, le Roi ne renouvellât fes inftances à Rome, & qu'il n'offrit de fe foumettre à telle pénitence qu'on lui imposeroit; enfin à force de préfens & de prieres il obtint fon abfolution (*e*).

Louis fon fils lui eft affocié.

Cela ramena en quelque façon le calme, mais ne rétablit nullement l'autorité de Philippe, au contraire les Seigneurs affecterent de plus en plus une efpece d'indépendance, incompatible avec le refpect qui lui étoit

(*a*) *Gulielm. Malmesb. Daniel* T. IV. p. m. 8. *Le Gendre.*
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Concil. Gall. T. X. *Mezeray, Daniel.*
(*e*) *Hugo Flavin. Orderic Vital. Daniel.*

dû, suivant la constitution présente de l'Etat. Quelques-uns à la vérité, comme Guillaume Duc de Guienne, & le Comte d'Anjou, en agissoient autrement, mais c'étoit parcequ'ils avoient leurs idées & leurs liaisons particulieres, & non par un principe de respect, ou qu'ils redoutassent la puissance du Roi ; car de petits Seigneurs, & ses Vassaux immédiats, lui insultoient continuellement, pilloient ses sujets, & coupoient la communication entre Paris & Orléans. Tout cela ne fut pas capable de tirer Philippe de l'indolence & de l'oisiveté, où il étoit plongé depuis plusieurs années; plutôt que d'y renoncer, il s'associa Louis son fils aîné, ou au moins le déclara son successeur, du consentement de la Noblesse (*a*). Ce jeune Prince étoit d'un caractere tout opposé à celui de son pere, actif, vigilant, affable, exempt des vices ordinaires à la jeunesse, & à tous égards un des hommes les plus illustres que la France ait produits. Peut-être que les vices du Pere & leurs suites, servirent de leçon au Fils. Louis s'apperçut que dans un Royaume où tout étoit en confusion, il n'y avoit rien à faire que par la force. Il étoit donc toujours en campagne avec un petit corps d'Armée, dont il se servoit contre ceux qui refusoient d'écouter la voix de l'équité, & qui se moquoient même des Loix. Il rasoit leurs Châteaux, & les obligeoit de restituer aux Evêques & aux Abbés ce qu'ils avoient usurpé sur eux. Il se conduisit avec tant de désintéressement, & avec un zele si visible pour le bien public, qu'après quelques victoires, & quelques exemples indispensables de sévérité, il rétablit jusques à un certain point le bon ordre, & en même tems gagna l'affection de la plupart des Seigneurs, & se concilia si parfaitement le respect des peuples, que tous les Historiens conviennent, qu'il sauva l'Etat, & empécha le renversement de la Monarchie (*b*). Service si grand, qu'il méritoit un tout autre retour que celui qu'il reçut.

Bertrade veut le faire arrêter & l'emprisonner.

Bertrade, qui se qualifioit Reine de France, vit avec un chagrin extrême les succès de Louis, & le respect que tout le monde avoit pour lui, quoiqu'elle dut bien sentir, que Philippe auroit eu de la peine à se maintenir sur le trône, sans l'appui de ce Prince. Elle avoit deux fils de Philippe ; & aspiroit à assurer la Couronne à l'aîné ; Louis y étoit le seul obstacle, parceque son frere Henri étoit mort (*c*). Elle emploia donc toute son adresse, & il n'y avoit pas de femme qui en eut davantage, à grossir son parti, & à faire de la peine à Louis. Il n'étoit pas d'un caractere à se venger de ce procedé ; desorte que voyant le Royaume assez tranquille, il jugea à propos d'éviter l'orage, plutôt que de le soutenir. Ce fut ce qui le détermina principalement à faire un voyage en Angleterre, mais vraisemblablement sous quelque prétexte spécieux, puisqu'il partit du consentement de Philippe, & Henri, Roi d'Angleterre, le reçut avec toute la distinction possible (*d*). Il ne fut pas longtems à la Cour de ce Prince, que Henri reçut une Lettre de la Cour de France par un Courier secret ; on y prioit ce Monarque de la part du Roi, pour des raisons importantes de faire arrêter Louis, & de le

(*a*) *Suger* Vita Ludovici Grossi, *Mezeray*.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Mezeray* & alii.
(*d*) *Mezeray*, *le Gendre*, *Daniel*.

mettre en prison, ou de s'en défaire. Henri, au lieu de condescendre à une action si infâme, fit avertir le Prince, lui fit de beaux présens, & le laissa retourner en France, après lui avoir donné des marques de son estime. Louis demanda justice à Philippe contre Bertrade; ce qui surprit fort ce Monarque, qui n'avoit aucune part à ce qui avoit été écrit en Angleterre (*a*). Bertrade, dont les appréhensions égaloient alors l'ambition, ne crut pas devoir perdre de tems, & employa le poison pour faire périr Louis. Il ne fut sauvé que par des remedes extraordinaires d'un Medecin étranger, & il lui resta toute sa vie une paleur de visage, bien qu'il devint dans la suite si replet, qu'on le nomma Louis le Gros (*b*).

Elle est obligée de lui faire des soumissions.

Un attentat aussi odieux irrita le Prince à un tel point, qu'il pensa en venir aux dernieres extrémités, & se servir pour obtenir justice des moyens qu'il avoit emploiés pour la faire rendre aux autres. Mais le Roi qui ne pouvoit se résoudre à rompre avec Bertrade, & hors d'état aussi de la protéger, se porta pour Médiateur, & l'obligea à faire les plus grandes soumissions à son fils. Elle se conduisit alors avec tant d'adresse, qu'il est encore indécis, si elle feignit, ou ressentit véritablement le repentir, qui desarma Louis (*c*). On doit en être d'autant moins surpris, qu'elle avoit un pouvoir si absolu sur Philippe, qu'il passoit des jours entiers à ses pieds comme un esclave; elle accompagna le Roi à Angers, où il alla voir Foulques le Rechin, qui les reçut magnifiquement. Après sa reconciliation avec Louis, elle lui témoigna le plus profond respect, reconnoissant qu'il méritoit la Couronne, qu'il avoit conservée, & ne comptant que sur sa protection pour elle & pour ses enfans (*d*).

Mort du Roi Philippe I. 1108.

On ne trouve plus rien de mémorable dans le regne de Philippe; & il ne paroit pas bien clairement, si par toutes les soumissions qu'il fit à la cour de Rome, qui l'avilirent si fort aux yeux des Etrangers & de ses propres sujets, il obtint la dispense nécessaire pour son mariage. On croit assez généralement qu'il l'obtint; parceque les Historiens donnent le titre de Reine à Bertrade, vers la fin de son regne, & parlent de ses fils comme déclarés capables de succeder à la Couronne (*e*). Mezeray semble en douter, car il dit, que quelques Evêques de la Belgique honoroient l'adultere du Roi du nom de mariage (*f*). Quoiqu'il en soit le Roi demeura attaché à elle jusqu'à son dernier soupir. Il mourut à Melun le 29 Juillet de l'an 1108, la cinquantieme année de son regne, à compter du tems de son couronnement pendant la vie de son pere, & la quarante-huitieme depuis la mort de ce Prince. Il se passa sous son regne plusieurs grands événemens, mais où Philippe n'eut point de part; comme nous aurons à en parler ailleurs, nous n'avons pas cru devoir interrompre le fil de l'Histoire, en ne les touchant que légerement (*).

(*a*) *Orderic. Vital. Le Gendre.*
(*b*) *Du Tillet, Mezeray.*
(*c*) Chronic. Andegav. *Le Gendre.*
(*d*) Chron. Malleac. *Du Tillet.*
(*e*) *Gulielm. Malmesb.* Chron. Andegav. *Daniel, Henault.*
(*f*) *Mezeray* T. II. p. 517.

(*) Si Philippe I. avoit peu de vertus, il ne laissoit pas d'avoir de bonnes qualités. Il étoit civil, généreux, & compatissant: c'est ce qui le rendoit commode dans la vie

Section VI.
Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

Louis VI. *succede à son pere.*
Commencemens de son regne difficiles.

Louis VI. nommé Louis-Thibaud par un ancien Historien, & surnommé le Gros vers la fin de son regne, à cause de sa taille, prit seul les rênes du gouvernement après la mort de son pere, âgé de vingt-neuf-ans. Il jugea à propos de se faire couronner, quoiqu'il l'eût été du vivant de son pere, selon la plupart des Historiens (*a*). Il rencontra une difficulté, c'est qu'il y avoit alors un schisme dans l'Eglise de Rheims; ainsi par le conseil de l'Évêque de Chartres, un des plus respectables Prélats de France, il se fit sacrer à Orléans. Cette cérémonie, faite très-solemnellement, sembloit devoir donner un nouveau poids à son autorité; mais ne lui procura pas la tranquillité qu'il espéroit. Ce ne furent pas à la vérité les Grands Seigneurs qui la troublerent; ils aimoient ce Prince, & n'étoient point jaloux de son autorité; ce furent ses Vassaux, qui appréhendant avec raison, qu'il n'arretât les excès, qu'ils avoient commis jusques-là impunément, se liguerent pour lui causer toute la peine qu'il dependoit d'eux. Pour bien comprendre ceci, il faut savoir que le Domaine du Roi ne comprenoit encore gueres que Paris, Orléans, Etampes, Compiegne, Melun, Bourges & quelques autres villes peu considérables (*b*). Les plus séditieux des Seigneurs étoient les Comtes de Corbeil & de Mantes, le Seigneur du Puiset en Beauce, ceux de Couci, de Montfort, de Monthlery, de Rochefort &c. dont les Fiefs situés dans l'étendue du Domaine Royal, empêchoient le Roi de réunir ses forces, leur donnoient des occasions favorables de faire des diversions, quand quelqu'un d'eux étoit attaqué, & en un mot le mettoient

(*a*) *Suger* Vit. Ludov. Grossi, *Mezeray*, *le Gendre.*

(*b*) Chron. Senon. *Du Tillet*, *Daniel* T. IV p. 95.

domestique, & étouffa en grande partie la haine que ses vices inspiroient (1). Il est le premier Roi de France qui, pour autoriser ses Chartes & ses Lettres, les ait fait souscrire par les grands Officiers. C'est sous son regne que commencerent les Ordres des Chartreux, de Citeaux, & les Chanoines réguliers de St. Augustin. Il profita de la premiere Croisade pour réunir à la Couronne le Comté de Bourges, que le Comte lui vendit afin d'avoir de l'argent pour faire son équipage. L'extrême indolence de Philippe favorisa une expédition, à laquelle un Prince plus ferme se seroit peut-être opposé: & les Grands Seigneurs de France s'y seroient portés avec moins d'ardeur sous un Roi plus actif (2). Ses prédécesseurs avoient fort travaillé à la réformation des mœurs, mais la corruption fut fort grande sous son regne, tant par son mauvais exemple & par la débauche qui regnoit à sa Cour, que parceque le Concile de Troyes defendit aux Prêtres de se marier. Il eut de Berthe Louis qui lui succeda, Henri mort jeune & Constance, qui épousa d'abord Hugues, Comte de Champagne; mais en ayant été séparée sous prétexte de parenté, elle fut mariée à Boëmond I. Prince d'Antioche. Il eut de la fameuse Bertrade, qui mourut Religieuse, Philippe, Comte de Mante, dont les biens furent confisqués pour crime de rebellion, & qui mourut sans postérité; Fleuri qui ne laissa qu'une fille, & Cecile, qui fut mariée deux fois premierement à Tancrede, Prince d'Antioche, & en secondes noces à Pons de Toulouse, Comte de Tripoli (3). Philippe fut enterré, comme il l'avoit souhaitté, au Monastere de Fleuri, aujourd'hui Saint Benoit sur Loire. Son regne fut plus long qu'aucun de ceux qui avoient précédé, excepté celui de Clotaire, & que tous ceux qui l'ont suivi, excepté ceux de Louis XIV & de Louis XV (4).

(1) Epitaph. Philipp. Annal. Francor. Du Chesne T. IV.

(2) [illegible] T. I. p. [illegible] Gesta Dei per Francos p. [illegible] [illegible]

(3) Du T[illegible], [illegible]

(4) Les Historiens de France.

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an* 1328.

tellement dans l'embarras, qu'avec le titre pompeux de Roi de France, il étoit à peine aussi puissant qu'un Duc de Bourgogne. C'est ce dont on ne peut avoir de plus forte preuve, que la nécessité où il se trouva d'assieger jusqu'à trois fois le petit Château de Puiset. La premiere fois, il manqua son coup faute de provisions; la seconde ses Troupes furent battues par les Seigneurs ligués, & il fut contraint de lever le siege; enfin à la troisieme fois il s'en rendit maître & le rasa. Il en fit autant à divers autres Châteaux, après les avoir pris; mais il fesoit valoir surtout l'autorité des Loix, qu'il exécutoit lui-même les armes à la main. Comme il se conduisoit avec une grande impartialité, & selon les regles de la Justice, il se concilia l'affection du Clergé & du peuple, auxquels il accordoit en toute occasion sa protection, non seulement contre la tirannie des Seigneurs, mais aussi des Officiers de la Couronne & de l'Armée, suivant son excellente maxime, qu'un Roi ne doit avoir d'autre Favori que son peuple (*a*).

Il trouve un ennemi formidable en Henri I. *Roi d'Angleterre.*

Ce ne fut qu'après avoir réduit la plupart des Mécontens, dont il en laissa peu en état de lui donner de nouveaux embarras, qu'il commença à penser à son ennemi principal, sans les intrigues duquel les Seigneurs n'auroient osé remuer, & dont l'appui avoit retardé leur soumission; c'étoit Henri I Roi d'Angleterre, un des plus habiles, mais des plus ambitieux Princes de ce tems-là. Tandis qu'il vivoit en bonne intelligence avec les Rois Philippe & Louis, & qu'il fesoit profession d'être leur ami, il avoit des liaisons secretes avec les Mécontens, & il les encouragea jusqu'à la fin à ne pas poser les armes, afin de n'avoir rien à craindre pour le Duché de Normandie, & qu'après qu'ils seroient épuisés, il pût faire certaines acquisitions qu'il avoit en vue, pour aggrandir cet Etat favori (*b*). L'article sur lequel Louis insista, fut la démolition de Gisors sur l'Epte, qui avoit été stipulée par Traité, & que Henri avoit éludée sous divers prétextes. Louis proposa un accommodement, lequel n'ayant pas eu lieu, il offrit de se battre en duel avec Henri. Celui-ci tourna cette proposition en raillerie, & répondit, qu'il n'avoit que faire de se battre pour une Place dont il étoit en possession (*c*). Il se donna ensuite une bataille où les Normans furent battus; quelque tems après la paix se fit, & Guillaume fils unique de Henri fit hommage à Louis pour la Normandie; son pere ayant refusé constamment de le faire, comme une chose incompatible avec la dignité d'un Roi, ou plutôt d'un Prince aussi puissant que lui (*d*).

Ses Vassaux excitent de nouveaux troubles.

A peine cette guerre étoit-elle terminée, que le Roi se vit engagé dans de nouvelles brouilleries avec ses Vassaux, contre lesquels il donna divers combats, dont le succès ne fut pas toujours le même, & dans lesquels il courut souvent risque de la vie (*e*). On trouvera peut-être surprenant, qu'un Roi de France en état de mettre de nombreuses Armées en campagne, & de faire tête au Roi d'Angleterre en Normandie, n'ait pu contenir de petits Seigneurs de ses propres Etats, qui n'avoient que leur info-

(*a*) Fragm. Hist. Francor. *De Serres.*
(*b*) *Orderic Vital. Suger.* Vit. Ludov Grossi, *Le Gend re.*
(*c*) *Suger* l. c. & al.
(*d*) *Gulielm. Malmesb.*
(*e*) Chronic. Senonense.

Section VI. Rois de la III Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

insolence pour prétexte, & pour but que de piller le pauvre peuple (*a*) Mais la difficulté disparoit, si l'on fait reflexion que dans les guerres contre Henri, Louis étoit secondé par les grands Vassaux de la Couronne, & entre autres par Robert Comte de Flandres, & ces Seigneurs servoient avec leurs Troupes à leurs propres dépens, non seulement par devoir, mais parcequ'ils étoient aussi jaloux de la puissance de Henri, que Louis même. Mais ils ne prenoient aucune part aux guerres que le Roi avoit avec ses Vassaux, ou s'ils y entroient, c'étoit en qualité d'Alliés du Roi, & alors le parti opposé avoit aussi ses confédérés. C'est aussi ce qui explique pourquoi les Rois encouragerent ces expéditions réitérées à la Terre Sainte qui dépeuploient leurs Etats, & leur fesoient perdre leurs sujets; elles les délivroient en même tems de ces Seigneurs séditieux, qui s'ils n'avoient pas été occupés au dehors, auroient excité de continuelles révoltes dans le Royaume (*b*).

Nouvelle guerre, entre Louis & Henri.

Le Comte de Blois, appellé aussi Comtè de Champagne, neveu du Roi d'Angleterre, ralluma bientôt la guerre entre les deux Rois, bien qu'elle se fit sous son nom. Louis, pour faire voir qu'il s'entendoit à négocier comme à combattre, engagea Foulques Comte d'Anjou, fils de Foulques le Rechin & de Bertrade, à refuser de faire hommage à Henri du Comté du Maine, qui lui étoit échu par mariage. Mais cette guerre ne fut pas heureuse; non seulement l'Armée du Roi fut défaite par le Comte de Blois, mais le Comte de Flandres fut foulé aux pieds, son cheval s'étant abattu, & mourut (*c*). Peu après le Roi d'Angleterre passa en Normandie, & trouva moyen de surprendre Robert de Belesme, qui s'étoit révolté contre lui; il le mit en prison pour le reste de ses jours, & intimida tellement par là les mécontens, qu'ils se soumirent. Les deux Rois conférerent alors ensemble à Gisors; la paix se conclut à des conditions honorables & avantageuses pour le Roi d'Angleterre; non seulement le Comte d'Anjou lui fit hommage du Comté du Maine, mais Alain III. Duc de Bretagne lui en fit autant pour son Duché. Ce qui fortifia encore le parti de Henri, c'est qu'il maria une de ses filles à Canon fils d'Alain; une autre de ses filles avoit épousé l'Empereur Henri V. & son fils Guillaume épousa aussi une fille du Comte d'Anjou, qui le declara son héritier pour le Comté du Maine (*d*).

Mariage de Louis. 1113.

Après la conclusion de la paix, le Roi Louis pensa aussi à se marier pour se donner un Successeur; il épousa Alix ou Adelaïde, fille de Humbert Comte de Maurienne ou de Savoye, qu'il aima toujours beaucoup. A la vérité cette alliance n'augmentoit pas ses forces; mais la Reine se rendit si agréable aux Grands & se conduisit toujours avec tant de discretion & de prudence, qu'elle fut très-utile à Louis, pendant le reste de son regne (*e*).

La guerre se renouvelle avec Henri,

Le mauvais succès de la derniere guerre chagrinoit fort ce Prince, de-sorte qu'il n'eut pas de peine à s'intéresser pour un jeune Prince, qui après

(*a*) *Suger* ubi sup.
(*b*) *Gulielm. Malmesb.*
(*c*) *Suger* l. c.
(*d*) *Gulielm. Malmesb.*
(*e*) *Suger* ubi sup.

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

avoir erré dans toutes les Cours de l'Europe, s'étoit refugié auprès de lui. C'étoit Guillaume, fils de Robert Duc de Normandie & petit-fils de Guillaume le Conquérant; ce Prince sollicita instamment Louis, de procurer la liberté à son pere, & la restitution de la Normandie, qui lui appartenoit. Le Roi lui conseilla de tâcher de se faire un puissant parti en Normandie, & de mettre les Comtes de Flandres & d'Anjou dans ses intérêts; lui promettant qu'alors il les seconderoit. Guillaume réussit au gré de ses desirs; quand tout fut prêt, le Roi fit demander à Henri la liberté du Duc de Normandie (*a*). Il la refusa, & le Roi, le Comte d'Anjou & le Comte de Flandres entrerent en Normandie, où un grand nombre de Seigneurs se soulcverent, & proclamerent Guillaume Duc de Normandie. Jamais Henri ne s'étoit vu dans un si grand embarras, & ce qui le toucha encore plus vivement, c'est qu'il découvrit dans sa cour un conspiration contre sa personne. Le Comte de Flandres s'avança jusqu'aux portes de Rouen, & fit le dégat dans les fauxbourgs; on prit quelques Places fortes, d'autres se souleverent, en un mot les affaires de Henri prirent un très-mauvais tour. Il ne fit néanmoins aucunes propositions de paix; au contraire il disputa chaque pouce de terrein, fit venir des Troupes d'Angleterre, & mit de bonnes garnisons dans les villes, jusques à ce que le Duc de Bretagne & le Comte de Champagne l'eussent joint avec leurs Troupes (*b*). Louis agissoit vigoureusement avec son Armée victorieuse; s'étant mis en marche pour surprendre Noyon, il trouva Henri dans son chemin prêt à lui donner bataille. Le combat fut vif, sans être sanglant; les deux Rois coururent risque d'être tués ou pris; à la fin l'Armée de Louis fut mise en déroute, & ce Prince fut obligé de s'enfuir à pied, & se rendit avec peine à Andeli (*c*). Le Pape Calixte II. tint quelque tems après un Concile à Rheims, en présence de Louis, qui fit de grandes plaintes de Henri. Le Pape entreprit d'être Médiateur entre eux; il s'aboucha avec le Roi d'Angleterre à Gisors, où il voulut ménager ses propres intérêts & ceux de Louis, mais Henri tint ferme à l'un & à l'autre égard. Calixte avoit excommunié l'Empereur Henri V. au sujet des investitures; il menaça le Roi d'Angleterre de l'excommunier aussi, mais ce Prince ne s'en inquieta point. D'ailleurs il avoit gagné le Comte d'Anjou, celui de Flandres étoit mort des blessures qu'il avoit reçues à la derniere bataille, & la plupart des Seigneurs Normands étoient ou ruinés ou rentrés dans le devoir; Louis fut donc obligé de faire la paix aux conditions qu'il plut à l'Anglois. Mais la

& Louis est contraint de faire une paix desavantageuse.

1120. joie de Henri fut bientôt troublée par la perte de ses deux fils & d'un grand nombre de Seigneurs, qui en repassant en Angleterre firent naufrage, par leur imprudence, & par l'yvrognerie de leurs Matelots (*d*).

Guerre avec l'Empereur Henri V.

Le Roi de France voyant que Henri n'avoit plus de fils, fournit de l'argent à Guillaume, fils de Robert, qui par ce moyen renoua ses intrigues avec les Seigneurs Normans; comme ils le regardoient comme le dernier héritier de leurs anciens Ducs, ils avoient beaucoup d'inclination pour lui, malgré tout ce qu'ils avoient souffert, Le Comte d'Anjou, dont la fille

(*a*) *Du Chesne, le Gendre.*
(*b*) *Henr. Huntigdon* L. VII.
(*c*) *Du Chesne.*
(*d*) *Rog. de Hoveden.*

Section VI. Rois de la III Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

étoit veuve & sans enfans, par la mort de Guillaume Prince d'Angleterre, donna Sibille sa seconde fille en mariage à Guillaume fils de Robert, avec le Comté du Maine (*a*). Charles de Danemarc qui avoit succedé en Flandres à Baudouin son cousin, entra aussi dans cette Ligue, qui devint à la fin si forte, que les Confédérés ne douterent point du succès de leurs desseins; mais le prudent & heureux Henri les fit échouer encore. Il avoit épousé la niece du Pape, & l'avoit si bien gagné par là, que la parenté entre le Duc Guillaume & la fille du Comte d'Anjou ayant été prouvée, leur mariage fut déclaré nul, & ce malheureux Prince se vit encore sans autre ressource que son mérite & sa naissance. Henri passa en Normandie, se saisit de quelques-uns des Mécontens, en gagna d'autres & défit le reste (*b*). Il n'avoit plus pour se venger qu'à humilier le Roi de France, dans cette vue il anima contre lui l'Empereur Henri V qui assembla toutes les forces de l'Allemagne, dans la résolution de réduire en cendres la ville de Rheims, où il avoit été excommunié. Louis convoqua tous les Vassaux de la Couronne, & l'on vit bientôt quelle différence il y avoit entre attaquer le Roi & le Royaume de France; car lorsque Louis se mit à la tête de son Armée, elle étoit de deux-cens mille hommes & l'Empereur congédia son Armée & retourna sur ses pas (*c*). Le Roi auroit voulu tirer 1124.
parti de ces grandes forces, pour remettre en possession de la Normandie le Duc Guillaume, à qui il avoit fait epouser une autre femme, & donné des terres considerables sur les frontieres de ce Duché. Mais les grands Vassaux de la Couronne n'y voulurent point entendre; ils s'étoient réunis pour défendre la France contre un ennemi étranger, & non pour rendre le Roi assez puissant pour conquérir la Normandie, qui entre les mains du Roi d'Angleterre formoit une balance, qui leur paroissoit nécessaire au maintien de leur puissance particuliere. C'est à l'occasion de cette guerre qu'il est parlé pour la premiere fois de l'Orifläme, qui étoit l'étendart de l'Abbaye de Saint Denis; c'étoit une espece de Banniere rouge suspendue au bout d'une lance dorée, & c'est ce qui vraisemblablement lui a fait donner le nom d'Oriflamme; cet Etendart eut dans la suite le privilege d'etre l'Etendart Royal. En ce tems-là toutes les Abbayes avoient leur étendart, & leur Vidame ou Protecteur, qui commandoit leurs vassaux, lorsque suivant l'etrange coûtume de ce tems-là, elles avoient des démélés avec leurs voisins, qui se décidoient à la pointe de l'epée (*d*).

Paix avec l'Angleterre.

Les grandes forces que Louis avoit rassemblées, & la mort de l'Empéreur qui arriva peu après, déterminerent le Roi d'Angleterre à faire la paix, & comme Louis la souhaitoit aussi, elle fut bientôt conclue à des conditions raisonnables; ce qu'il y a d'assez extraordinaire c'est qu'elle fut plus durable, qu'aucune que les deux Rois eussent faite; cela n'empécha pas néanmoins, que sous prétexte d'assister leurs Alliés de tems en tems, ces deux Monarques ne fissent connoitre, qu'ils n'étoient nullement reconciliés.

(*a*) *Orderic Vital. Daniel* T. IV. p. m. 120.
(*b*) *Huntingdon* ubi sup.
(*c*) *Suger* Vit. Ludov. Grossi.
(*d*) Le même, *Mezeray*, *Daniel.*

Section VI *Rois de la* III. *Race depuis l'an* 987 *jusqu'à l'an* 1328.

Guillaume fils de Robert *reconnu comte de Flandres, & y perd la vie.*

Charles, Comte de Flandres, ayant été assassiné par quelques Mécontens, Louis entra dans le Pays avec quelques Troupes, & ayant pris les assassins en fit une sévere justice. Il y eut alors bien des Prétendans au Comté de Flandres, entre autres Baudouin, Comte de Mons, dont l'ayeul avoit été dépouillé de cet Etat par Robert le Frison, & Thierri Comte d'Alsace, fils de la sœur de ce Robert (*a*). Le Roi leur préféra Guillaume, fils de Robert Duc de Normandie; par là il le mettoit en état de disputer avec plus d'avantage le Duché de Normandie au Roi d'Angleterre, & rentroit en possession des terres qu'il lui avoit données, en attendant qu'il pût lui procurer un établissement plus considérable. Henri de son côté, résolu de s'attacher le Comte d'Anjou à quelque prix que ce fût, maria l'Impératrice Douairiere, sa fille unique à Geoffroi Plantagenete, fils du Comte, quoiqu'il n'eût encore que quinze ans. Quelque tems après, le Comte lui-même, tant à la persuasion du Roi, que par ambition, passa dans la Terre Sainte pour recevoir la Couronne de Jérusalem (*b*). Le Roi d'Angleterre, ayant pris ses suretés contre le Roi de France, il engagea le Comte de Champagne, son ancien ami, à sécourir Thierri d'Alsace contre son neveu Guillaume, qui néanmoins eut quelque avantage, mais ayant été blessé à la main, la gangrene s'y mit, & il en mourut. Son Compétiteur profita de l'occasion pour se rendre maître de la Flandres, dont il fit hommage à Louis; cet événement empêcha Henri, qui attendoit l'issue de cette guerre, de rompre avec le Roi de France; ce qu'il évitoit soigneusement, à moins qu'il n'y trouvât son avantage (*c*).

Le Roi fait couronner son fils Philippe *& après la mort de ce Prince,* Louis *son Cadet.*

La paix étant rétablie, le Roi jugea à-propos de faire couronner à Rheims Philippe son fils aîné; après quoi il profita du loisir qu'il avoit pour remedier aux abus & aux desordres qui regnoient en divers endroits du Royaume, ce qui ne se pouvoit exécuter en ce tems-là que par les armes. S'il éprouva de la résistance de la part de quelques Seigneurs, d'autres le seconderent dans un si louable dessein; ensorte qu'en exécutant les arrêts des Cours de Justice, les appels devinrent plus fréquens, ce qui sous le voile du zele pour le bien public, servit à étendre l'autorité du Roi (*d*). Le Pape Innocent II forcé par son Compétiteur de quitter Rome, passa en France, où il
1131. fut reçu avec beaucoup d'honneur, & il passa les Fêtes de Pâques à Paris. La joie de la Cour fut bientôt changée en dueil, par la mort du jeune Roi Philippe, qui mourut le 4 d'Octobre d'une chute de cheval. Vers la fin du même mois le Pape tint un grand Concile à Rheims, où le Roi se trouva présent avec le Prince Louis devenu son fils aîné, âgé d'environ douze ans, qui y fut couronné. Un ancien Historien attribue ce prompt couronnement, après un si triste accident, à ce que plusieurs Evêques & Seigneurs avoient pensé à transporter la Couronne hors de la Famille Royale; ce que le Roi, de concert avec le Pape, prévint par le sacre de Louis (*e*). Avec ses excellentes qualités, qui de l'aveu des plus judicieux Historiens de France le rendirent le meilleur des Rois, Louis avoit un défaut, si on

(*a*) *Orderic Vital.* L. XII.
(*b*) *Gulielm. Malmesb.*
(*c*) *Rog. de Hoveden.*
(*d*) *Suger* ubi sup. *Henault.*
(*e*) *Orderic* L. XIII.

peut l'appeller ainsi, qui augmenta avec l'âge, & qui excita un mécontentement secret contre lui; c'étoit la franchise avec laquelle il disoit sa pensée; droit, sincere & bien-intentionné, il haïssoit la flaterie, & détestoit la faussété; pieux sans hypocrisie ni superstition, il traitoit durement les Evéques qui se conduisoient d'une maniere indigne de leur caractere; soumis lui même aux Loix, son zele pour la Justice l'avoit porté à châtier les Seigneurs qui s'erigeoient en tirans, avec une sévérité qui les avoit rendus ennemis secrets de sa personne & de sa famille. Mais pendant qu'ils pensoient à les abaisser, la Providence mit la couronne sur la téte de Louis son fils, en présence de quatre-cens Prélats de différentes nations, de la plupart des Seigneurs du Royaume, & des Ambassadeurs étrangers, avec un applaudissement universel (*a*).

Section VI. *Rois de la* III. *Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an* 1328.

Excellent avis qu'il donne à son fils.

Une longue expérience fit connoitre aux grands Vassaux de la Couronne que le Roi n'avoit que des vues sages, & qu'il étoit aussi ferme dans ses resolutions, que prompt à les prendre; c'est ce qui engagea Thibaud Comte de Champagne & d'autres Seigneurs à se reconcilier avec lui, sans que depuis les artifices du Roi d'Angleterre pussent les détacher de ses interets. Au milieu de sa prospérité, sa santé se trouva fort altérée, étant comme étouffé de graisse. Sentant ses forces diminuer, il se prépara à la mort en mettant ordre à ses affaires; avant que de recevoir le viatique, il tira l'Anneau Royal de son doigt, & le présenta à son fils, en lui disant;,, Je ,, vous donne par cet anneau l'investiture de la Royauté; souvenez-vous ,, que c'est un emploi public auquel la Providence vous appelle, & de ,, l'exercice du quel vous rendrez un sévere compte dans la vie avenir (*b*)". Sa santé s'étant néanmoins un peu rétablie, il eut assez de force pour monter à cheval & pour paroitre en public, & par tout les peuples accouroient pour le voir, & lui donnoient mille benédictions (*c*).

Louis le jeune se marie. *Mort de* Louis le Gros.

Ce qui contribua au rétablissement de ses forces, c'est que Guillaume IX Duc de Guienne, ayant dessein de faire le pélérinage de St. Jaques en Galice, déclara sa fille Eléonore héritiere de ses Etats, à condition qu'elle épouseroit le jeune Roi Louis. Le Duc étant mort en chemin, le Roi fit partir son fils avec un magnifique cortege pour Bourdeaux. Le mariage s'y célebra avec pompe, la Princesse fut couronnée Reine de France, & Louis reconnu Duc de Guienne (*d*). Les grandes chaleurs de la canicule altérerent tellement la santé de Louis le Gros, qu'il mourut à Paris le premier d'Août, âgé de soixante ans, & la trentieme année de son regne (*e*). Les Historiens François prétendent qu'il lui falloit encore quelques qualités pour étre un grand Roi; mais ils conviennent que jamais Prince plus vertueux n'occupa le trône de France; peut-etre la postérité jugera-t-elle que ce trait ne lui ôte rien de son mérite.

1137.

Louis VII. *inquiété par les restes du Parti formé contre son pere.*

Louis VII. avoit dixhuit ans, quand son pere mourut, & il fut surnommé *le Jeune*, pour le distinguer. Mais un Auteur prétend qu'on lui donna ce nom pour avoir rendu la Guienne à Eléonore, en la répudiant

(*a*) *Gulielm. Malmesb.*
(*b*) Chronic. Mauriniac.
(*c*) *Suger* Vit. Ludov. Grossi.
(*d*) Le même.
(*e*) *Mezeray*, *Daniel &c.*

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

(*a*). Le commencement de ſon regne fut expoſé aux mêmes troubles que celui de ſon pere ; pluſieurs Seigneurs ſe permettoient les plus grands excès, & comme nous l'avons remarqué, on ne pouvoit les mettre à la raiſon que par les armes. Le Roi, ayant mis des Garniſons dans les Forteresses de Guienne & de Poitou, revint à Orléans ; & comme il voulut y donner quelques ordres, les Communes, qui étoient redevables de leurs privileges à ſon pere, ſe révolterent ; il châtia les mutins, & mit auſſi les Seigneurs à la raiſon (*b*). On a remarqué, & la choſe le méritoit, qu'il ne ſe fit pas couronner une ſeconde fois comme avoit fait ſon pere. Euſtache, fils d'Etienne Comte de Boulogne qui s'étoit emparé de la Couronne d'Angleterre, ayant fait hommage de la Normandie à Louis le Gros, le Rois Louis le jeune lui fit épouſer ſa ſœur, pour ſe l'attacher plus fortement. Thibaud, Comte de Champagne, frere du Roi d'Angleterre & oncle d'Euſtache, recommença ſes anciennes intrigues contre le Roi, s'imaginant qu'il avoit été élevé trop délicatement, pour être toujours en campagne comme ſon pere, & qu'il n'avoit pas aſſez d'expérience, pour tenir tête à un homme qui s'étoit occupé toute ſa vie à faire des ligues ; mais il ſe trouva bien loin de ſon compte, quoiqu'il n'eut peut-être jamais eu plus la raiſon de ſon côté (*c*).

Le Roi ſe brouille avec le Pape. Sujet de la révolte du Comte de Champagne.

Aberic, Archevêque de Bourges, étant mort, le Chapitre élut Pierre de la Châtre, ſans attendre le conſentement du Roi, qui en fut piqué, & jura qu'il ne ſeroit jamais Archevêque de ſon vivant. Il ordonna aux Chanoines de procéder à une nouvelle élection, & leur permit d'élire qui ils voudroient, excepté la Châtre. Celui-ci eut recours au Pape, qui ſe déclara en ſa faveur ; la Châtre ſe retira ſur les terres du Comte de Champagne, & il mit le Domaine du Roi dans l'étendue de ſon Archevéché, en interdit. Louis pouſſa le Comte de Champagne ſi vivement, qu'il étoit ſur le point d'en venir à un accommodement, lorſqu'un nouvel incident aigrit les eſprits (*d*). Radulfe, Comte de Vermandois, qui étoit comme le premier Miniſtre du Roi & ſon parent, répudia ſa femme ſous le prétexte de parenté, & épouſa Petronille, ſœur de la Reine, mais comme la Comteſſe de Vermandois étoit proche parente du Comte de Champagne, ce Prince ſollicita le Pape d'envoyer un Legat en France, pour examiner l'affaire ; le Legat déclara le divorce mal-fondé, & excommunia le Comte de Vermandois, s'il ne quittoit ſa ſeconde femme pour reprendre la premiere (*e*). Le Roi en fut ſi irrité, qu'il rentra de nouveau en Champagne, & ayant pris Vitri, il fit mettre le feu à l'Egliſe, & treize-cens perſonnes périrent dans l'incendie. Mais il eut enſuite tant de douleur de cette action inhumaine, qu'il reconnut l'Archevéque de Bourges, ſe reconcilia avec le Comte de Champagne, & prit la réſolution d'aller en perſonne dans la Terre Sainte, pour expier ſa faute.

Caractere de St. Ber-

Il faut ici faire connoitre deux Eccléſiaſtiques, dont le ſort du Roi & du Royaume dépendirent alors en quelque façon. Ces deux hommes, bien que

(*a*) Voy. *Henault* p. m. 140.
(*b*) Geſta Ludovici VII.
(*c*) *Orderic Vital.*
(*d*) Geſta Ludovici VII. *Rog. de Hoveden*
(*e*) *Nang.* Chron. Geſta Ludov. VII.

différens à d'autres égards, se ressembloient en ce qu'ils avoient tous deux une sincere pieté, & qu'ils étoient d'un désintéressement parfait. Bernard, Abbé de Clairvaux, étoit savant pour ce tems-là, naturellement éloquent, d'une vie austere & exemplaire, extrémement zélé, & inflexible. Il y avoit longtems, qu'on le regardoit comme un Saint, on l'écoutoit comme un Oracle, & on le respectoit comme un Prophete (*a*). Suger, Abbé de Saint Denis, étoit d'un tout autre caractere; malgré la bassesse de sa naissance & son peu de mine, il avoit un mérite si supérieur, qu'il avoit eu beaucoup de part au gouvernement sous le regne de Louis le Gros; & ce qui est assez rare, c'est qu'il se fésoit autant respecter & aimer dans son Monastere par son humilité & la régularité de sa vie, qu'admirer dans le Conseil du Roi par sa prudence & sa pénétration. Louis le Gros l'aimoit à cause de sa sincérité, & Louis le Jeune le respectoit comme son pere. Thibaud, Comte de Champagne, l'homme le plus artificieux de son tems, fesoit tant d'estime de son amitié, qu'il ne lui refusoit rien, & ne pensa jamais à lui en imposer (*b*). Bernard pressa fort le Roi d'entreprendre en personne l'expédition contre les Infideles; Suger conseilloit à ce Prince de fournir de l'argent & des Troupes, & de gouverner sagement son Royaume. Bernard l'emporta par son éloquence impétueuse; Suger, plia, sans changer de sentiment, & ne fit pas de difficulté de prédire les fâcheuses suites de cette expédition, tandis que Bernard, comme un homme inspiré, exaltoit l'honneur qui en reviendroit, & se rendoit en quelque façon caution du succès (*c*).

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

Bernard *Abbé de Clairvaux, & de Suger Abbé de St. Denis.*

Le Roi convoqua une grande assemblée des Seigneurs & des Evêques à Vezelai en Bourgogne, afin qu'il ne fut pas dit qu'une affaire de cette conséquence se fût conclue sans le consentement de la Nation. Les Historiens qui ont écrit en Latin, nomment jusques ici ces sortes d'Assemblées *Conventus* ou *Placita*; mais nous trouvons celle-ci designée par le nom de *Magnum Parliamentum*; c'est la premiere fois qu'on rencontre le nom de *Parlement*; ce qui peut donner au Lecteur une juste idée des Parlemens de France, qui quoique bien changés & déchus, sont tout ce qui reste des anciens Parlemens (*d*). Comme il n'y avoit pas à Vezelay d'Eglise assez grande pour contenir la foule du peuple, l'Assemblée se tint en pleine campagne. Bernard lut la Lettre du Pape Eugene III touchant la Croisade, & fit sur le sujet un discours très-vehément. Sitôt qu'il l'eut achevé, le Roi se leva, & vint prendre de sa main une croix, que le Pape avoit envoyée de Rome pour ce Prince, & lui-même harangua l'Assemblée. La Reine reçut aussi la croix, & après elle Alphonse de St. Gilles, Comte de Toulouse, Thierri d'Alsace, Comte de Flandres, Henri, fils du Comte de Champagne, Gui Comte de Nevers, Renaud son frere Comte de Tonnerre, Robert Comte de Dreux, frere du Roi, Yves Comte de Soissons, Guillaume Comte de Ponthieu, Guillaume Comte de Varenne, parent du Roi, Archimbaud de Bourbon, Enguerrand de Couci, Geoffroi Rancon, Hugues de Lusi-

Le Roi prend la Croix avec un grand nombre de Seigneurs.

(*a*) *Gaufridus* Vit. S. Bernardi L. IV. *Nang.* Chron. *Guillelm. Tyr.*
(*b*) Gesta Ludov. VII. Annal. Franc.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Vid. Chron. Mauriniac.

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

gnan, Guillaume de Courtenai, & un grand nombre d'autres Seigneurs; la multitude de personnes du peuple qui se croiserent aussi, est inombrable (*a*). Le Roi indiqua une autre Assemblée après Pâques, & Bernard alla ensuite prêcher la Croisade en Allemagne, & par son éloquence supérieure, il engagea l'Empereur Conrad III, Frederic Duc de Suabe qui fut depuis Empereur, & une infinité de personnes de toute condition à prendre la Croix (*b*).

L'Empereur & le Roi de France marchent par terre à Constantinople. 1147.

Une expédition de cette nature ne pouvoit être entreprise avec trop mûre délibération, le Roi tint donc encore une troisieme Assemblée, dans laquelle Radulfe Comte de Vermandois, & Suger Abbé de Saint Denis, furent nommés Régens de l'Etat, pendant l'absence du Roi (*c*). Les forces qu'on rassembla étoient proportionnées à l'étendue de la Monarchie Françoise; quoique les Historiens de ce tems-là ne soient pas bien d'accord sur le nombre des Troupes; les plus suivis assurent que l'Armée étoit de quatrevingt-mille chevaux, outre l'Infanterie qui étoit fort nombreuse; les Vivandiers & autres gens de service pouvoient seuls faire une grande Armée. Plusieurs raisons devoient détourner l'Empereur & le Roi de France de prendre, comme les premiers Croisés, leur chemin par terre & par Constantinople; mais d'autres raisons aussi fortes l'emporterent, ou pour mieux dire l'impossibilité de se transporter par mer étoit si frappante, qu'ils furent en quelque maniere forcés de passer par dessus les difficultés, qui auroient pu les empêcher de prendre ce parti (*d*). L'Empereur marcha le premier avec ses Troupes par la Hongrie, entra sur les terres de l'Empereur Grec, & ayant passé le détroit il s'avança en Asie. Louis le suivit, & Manuel Comnene, Empereur de Constantinople, le reçut de la maniere, la plus civile & avec tout l'honneur possible. Le Roi de France s'étant avancé jusqu'aux environs de Nicée, y trouva Conrad avec les tristes débris de son Armée, dont la plus grande partie avoit péri par l'épée des Turcs & par la perfidie des Grecs; le Roi éprouva bientôt les mêmes malheurs. C'est au moins ce que disent les Historiens de ce tems-là (*e*).

Suite de l'expédition du Roi jusqu'à son arrivée à Jérusalem. 1148.

L'Histoire des Croisades appartient à une autre partie de notre Ouvrage, ainsi nous ne rapporterons ici que ce qui est absolument nécessaire pour l'intelligence de l'Histoire du regne de Louis le Jeune. Sans donc entrer en discussion sur ce que quelques Historiens ont reproché aux Grecs, & sur ce que d'autres ont allégué pour leur justification, nous continuerons notre récit. Après avoir défait les Infideles sur les bords du Méandre, & avoir été battu quelque tems après par eux, & couru risque de la vie, Louis arriva à Antioche, dont Raymond de Poitiers, oncle de la Reine étoit Souverain (*f*). Il y fut reçu avec toutes les caresses & tous les honneurs possibles; on fournit à ses Troupes ce dont elles avoient besoin, & un secours

(*a*) Ep. Ludov. ad Suger. *Odo* de Diog. L. I. *Nangis* Chron.

(*b*) *Otho Frising.* L. I. C. 34. Vit. Suger. Chron. Mauriniac.

(*c*) Vit. Suger. Gesta Ludov. VII. Annal. Franc.

(*d*) *Odo* l. c. *Gulielm. Tyr. Nicetas* L. I.

(*e*) *Otho Frising. Gulielm. Tyr.* Chron. Mauriniac.

(*f*) *Odo* l. c. Ep. Ludov. ad Suger. Gesta Ludov. VII.

Section VI. *Rois de la III Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

ſecours arrivé d'Italie par mer, mit l'Armée en état de ſe faire encore reſpecter. Ce rayon de proſpérité ne dura pas longtems. Le Roi s'apperçut bientôt que le Prince d'Antioche ne penſoit qu'à ſes intérêts particuliers, & ſouhaittoit de ſe ſervir des Troupes Françoiſes pour étendre les bornes de ſon Etat, & ſe rendre maître de quelques Places conſidérables ſur ſes frontieres. Louis avoit auſſi du chagrin de la conduite de la Reine, dont les Galanteries commençoient à éclater ; le Prince d'Antioche de ſon côté engagea cette Princeſſe à feindre des ſcrupules de conſcience ſur la parenté entre le Roi & elle, bien qu'au fonds ils fuſſent à peine parens. Ces raiſons déterminerent Louis à partir d'Antioche pour ſe rendre à Jéruſalem, où l'Empereur Conrad étoit déja arrivé. Mais la Reine, qui étoit charmée de la beauté du Pays, & à qui le Prince plaiſoit encore plus, n'étoit pas ſi preſſée (*a*). Le Roi trouva moyen une nuit de ſe faire ouvrir une des portes de la ville, & obligea la Reine de le ſuivre à Jéruſalem, où Baudoin III regnoit alors. Après l'arrivée du Roi, on tint un grand Conſeil, pour ſe déterminer à quelque entrepriſe digne d'une ſi puiſſante armée, & de Princes auſſi puiſſans, & diſtingués par leurs qualités perſonnelles (*b*).

La levée du ſiege de Damas [illegible] terminée au retour.

On réſolut enfin le ſiege de Damas, parceque la conquête de cette Place ne pouvoit qu'être fort avantageuſe à tous les Princes Chretiens d'Orient, le Roi de Jéruſalem & les Princes d'Antioche & de Tripoli étant également expoſés de ce côté-là aux courſes des Sarraſins. Cette ville paſſoit pour très-forte, bien qu'elle n'eût point de fortifications, même à la mode de ce tems-là ; mais elle étoit entourée d'une infinité de jardins fermés de murailles, & la Garniſon étoit nombreuſe ; deſorte qu'on s'attendoit à une vigoureuſe défenſe, & on ne ſe trompa point. Mais les Jardins ayant été peu à peu forcés, la Place auroit été priſe, ſi les Chretiens du Pays ne s'étoient perfidement entendus avec les Infideles, parcequ'ils appréhenderent qu'on ne donnât la ville au Comte de Flandres (*c*). Ils firent donc changer l'attaque, laiſſerent enlever les convois, & enfin réduiſirent l'Armée à une telle diſette, que l'Empereur & le Roi de France ayant découvert la trahiſon, & déſeſpérant du ſuccès de leur entrepriſe, leverent le ſiege, & ſe diſpoſerent à retourner en Europe. Le Roi s'embarqua dans 1149.
un des ports de Syrie, arriva en Calabre, paſſa à Rome, où il vit le Pape, & revint enfin en France, après cette malheureuſe expédition (*d*). Le Comte de Dreux ſon frere, étant arrivé de Jéruſalem un peu avant lui, avoit rejetté le mauvais ſuccès de la Croiſade ſur l'incapacité du Roi, dans la vue de ſe faire honneur à lui-même, & l'on ſoupçonna même qu'il en vouloit à la Couronne. Mais l'Abbé Suger, qui avoit gouverné auſſi ſagement & heureuſement au dedans, que le Roi avoit mal dirigé ſes affaires au dehors, fit échouer les projets du Comte : pour s'en venger ce Prince tâcha de rendre l'Abbé ſuſpect à Louis après ſon arrivée ; mais le Roi trouva ſon Royaume en ſi bon état, & la voix publique rendoit un

(*a*) Les mêmes.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Gulielm. Tyr.* Geſta Ludov. VII.
(*d*) Vit. Suger. Geſta Ludov. VII. Ep. Hadr. IV. ad Ludov.

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

témoignage si avantageux à ce Ministre, qu'il le traita avec toute la considération possible, & l'honora de la confiance qu'il méritoit (*a*); ayant maintenu la paix & l'abondance dans l'Etat, & rempli assez le Trésor.

Il répudie la Reine & lui rend la Guienne.

C'auroit été un bonheur pour la France si ce grand homme eût vécu plus longtems; car tant qu'il fut en vie le Roi dissimula le mécontentement qu'il avoit de la conduite de la Reine, & s'étoit même prêté à une reconciliation. Mais dès que Suger fut mort, il se dégouta de plus en plus de cette Princesse, prétexta des scrupules de conscience sur la légitimité de leur mariage, & soumit le cas à la décision des Evêques; en conséquence de leur avis, le Roi répudia Eléonore, qui favorisa ce divorce de tout son pouvoir; & Louis lui rendit la Guienne & le Poitou (*b*). On a soupçonné, & avec assez de vraisemblance, qu'avant que d'en venir à la séparation, elle étoit en liaison avec Henri Duc de Normandie & Comte d'Anjou & du Maine, fils de Géoffroi Plantagenete & de l'Impératrice Mathilde, & par conséquent héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre; ce qui donna du poids à ce soupçon, c'est qu'elle épousa Henri six semaines après le divorce. Ce mariage, que le sage Suger avoit prévu, chagrina extrémement le Roi, & lui fit donner selon quelques-uns le surnom de Jeune, comme nous l'avons vu. Par cette alliance, Henri ajoutoit à son Duché de Normandie & aux Etats de la Maison d'Anjou, le Duché de Guienne & le Comté de Poitou; desorte qu'il étoit au moins aussi puissant en France, que le Roi lui-même. Louis pour remedier à la fausse démarche qu'il avoit faite, se ligua avec Etienne Roi d'Angleterre, reçut l'hommage d'Eustache Comte de Boulogne, fils d'Etienne, en qualité de Duc de Normandie, & engagea dans la ligue Géoffroi frere de Henri, qui avoit eu le dessein une fois de s'évader avec la Reine Eléonore (*c*). Eustache attaqua la Normandie, & y fit assez de progrès, cette invasion auroit pu avoir de fâcheuses suites pour Henri si son habileté n'avoit surpassé encore sa bonne fortune. A l'âge de vingt ans il étoit déja grand Capitaine, & encore plus grand Politique; il prit tant de soin d'adoucir & de flater Louis, que ce Prince lui accorda une trêve contre toutes les regles de la bonne Politique. Henri en profita
1153. pour passer en Angleterre, où il donna bien de la peine à Etienne; ce dernier ayant perdu Eustache son fils, conclut un Traité, en vertu duquel il demeuroit paisible possesseur de la Couronne pendant sa vie, & il déclara Henri son successeur; d'autant plus volontiers sans doute, que l'Impératrice l'assura, suivant quelques Historiens, qu'il étoit le fruit de leurs amours, durant la vie de son mari (*d*).

Il épouse Donna Constance *de Castille.* 1155.

Aussitôt que la trêve fut finie, le Roi entra en Normandie, & y remporta quelques avantages; mais la mort d'Etienne, & l'avénement de Henri à la Couronne d'Angleterre, le déterminerent à faire la paix. Il avoit assez de lumieres pour connoitre ce qu'il avoit à craindre non seulement de la puissance, mais des grands talens de Henri, qui avoit hérité

(*a*) Vit. Suger.
(*b*) Gesta Ludov. VII. *Nangis* Chron. Chron. Norman.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes & *Rog. de Hoveden.*

toute l'habileté de ſon ayeul, & étoit beaucoup plus puiſſant, mais ſi Louis connoiſſoit le danger, il n'avoit ni la pénétration requiſe pour trouver les moyens d'y remedier, ni peut-être la fermeté néceſſaire pour en faire uſage (*a*). Mais s'il n'étoit pas un grand Roi, il étoit un bon Prince. Ses ſujets l'adoroient, & les Seigneurs l'aimoient, & ce fut à leur perſuaſion, qu'il épouſa Donna Conſtance, fille d'Alphonſe VIII Roi de Léon & de Caſtille. Quelque tems après, il fit, par des raiſons qu'on a expliquées ailleurs, un pélérinage à Saint Jaques en Galice, & il s'aboucha avec ſon beaupere & Sanche Roi de Navarre (*b*). A ſon retour, il tint un Concile à Soiſſons, où les Seigneurs, qui décidoient leurs querelles à la pointe de l'épée, jurerent la paix entre eux pour dix ans (*c*).

Guerre avec le Roi d'Angleterre.

Le plus conſiderable de ces Seigneurs étoit le Comte de Flandres; quelque tems après ce Prince partit pour la Terre Sainte une ſeconde fois, & confia ſes Etats & ſon fils à la garde du Roi d'Angleterre; ce fut un nouveau ſujet de chagrin pour Louis, qui voyoit la France comme bloquée de tous côtés par ce puiſſant voiſin; Henri n'oublioit pourtant rien pour modérer ſa jalouſie & ſes appréhenſions (*d*). La Reine Eléonore l'avoit ſi parfaitement inſtruit du caractere de Louis, & il le ménageoit ſi adroitement, qu'il ne lui fourniſſoit gueres de prétexte de mécontentement. Henri lui écrivoit ſouvent & lui envoyoit des préſens, lui donnoit les plus grandes marques d'eſtime & de reſpect, & lui propoſa le mariage de Henri ſon fils aîné avec Marguerite fille de Louis du ſecond lit; quoique l'un & l'autre fuſſent encore dans l'enfance (*e*). A la fin néanmoins il ſurvint une rupture; Henri, pas content encore des grands domaines qu'il poſſedoit, prétendit que le Comté de Toulouſe appartenoit à la Reine ſa femme, ſous prétexte qu'un Duc d'Aquitaine l'avoit ſeulement engagé & non donné aux ancêtres du Comte; il offrit en conſéquence de payer la ſomme due; le Comte l'ayant refuſée, il vint aſſieger Toulouſe avec une Armée compoſée de gens de toute ſorte de nations (*f*). La Place n'étoit point forte ni par ſa ſituation, ni par ſes fortifications, mais le Comte étoit brave de ſa perſonne & avoit de bonnes Troupes, deſorte qu'il fit une vigoureuſe défenſe. Il avoit épouſé Conſtance, veuve d'Euſtache Comte de Boulogne, & ſœur du Roi Louis; ce Monarque arma d'abord pour ſécourir ſon beaufrere. Ayant laiſſé une partie de ſon Armée ſur les frontieres de Normandie, ſous le commandement du Comte de Dreux ſon frere, il marcha en perſonne avec le reſte de ſes Troupes vers Toulouſe, força un quartier des Aſſiegeans & entra dans la ville avec l'élite de ſon Armée. Henri, voyant qu'il ſeroit difficile, ſinon impoſſible de réuſſir dans ſon entrepriſe, fit dire au Roi, qu'il abandonneroit le ſiege par reſpect pour lui, puiſqu'il protégeoit le Comte. Cette politeſſe forcée ne finit pourtant pas la guerre, elle dura encore deux ans, & finit enfin par une paix à des conditions aſſez égales. Henri fit hommage au Roi pour le Duché de Normandie; Henri ſon fils en fit autant pour les Comtés d'Anjou & du Mai-

(*a*) *Nangis* Chron.
(*b*) *Roderic Tolet.*
(*c*) *Daniel* T. IV. p. m. 125.
(*d*) *Le Gendre.*
(*e*) *Robert. de Monte*, *Daniel* l. c.
(*f*) *Du Tillet.*

Section VI. Rois de la III Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

ne, & l'on convint que Richard, second fils du Roi d'Angleterre, déja promis avec la fille du Comte de Barcelone, épouseroit une des filles de Louis, & auroit la Guienne (*a*). Le Comte de Toulouse fut compris dans le Traité, sans rien néanmoins décider sur le fond du différend, qui avoit occasionné la guerre. Louis avoit besoin de la paix, & Henri ne vouloit pas renoncer à ses prétentions (*b*).

1160. *Le Roi épouse Adelaïde de Champagne.*

La Reine Constance mourut la même année ; & comme le Roi n'en avoit que deux filles, les Seigneurs de France le presserent de se remarier; il épousa donc Adelaïde, fille de Thibaud Comte de Champagne, & par cette alliance il s'attacha tous les Princes de cette famille (*c*). Un Schisme qui se forma alors dans l'Eglise pensa allumer la guerre entre les plus puissans Princes de la Chretienté. Les Rois de France & d'Angleterre appuyoient Alexandre III & l'Empereur Frederic soutenoit Victor IV, arma même en sa faveur, & menaça la France d'une invasion. Louis de son côté leva aussi des Troupes, & le Roi d'Angleterre fit avancer les siennes vers les frontieres de Normandie, pour se joindre aux François, en cas de besoin. Ce fut alors qu'Alexandre III eut la satisfaction de voir les deux Rois marcher à pied à ses deux côtés, tenant les rênes de son cheval, & ils le conduisirent de cette maniere jusqu'à une magnifique tente, qu'on lui avoit préparée dans le camp. Il tint ensuite un Concile à Tours (*d*).

Autre guerre sanglante avec l'Angleterre qui finit par un nouveau Traité.

Quelque tems après les deux Rois eurent de nouveaux démêlés, principalement au sujet de Thomas Beket, Chancelier de Henri, qui l'ayant fait Archevêque de Cantorberi, le trouva moins flexible qu'il ne s'y attendoit, & par cette raison le disgracia. Beket se retira en France, où il fut reçu avec beaucoup de distinction, & traité avec de grands égards, nonobstant toutes les représentations de son Maître. Les deux Rois prévirent bien que cette opposition de sentimens causeroit bientôt une rupture entre eux ; en effet ils en vinrent à la guerre, malgré tous les soins que prit pour la prévenir, l'Impératrice Mathilde, tant qu'elle vécut (*e*). Durant cette querelle, on enleva de part & d'autre diverses Places; plusieurs Vassaux de la Couronne de France prirent les armes en faveur de Henri, & d'autre part divers Seigneurs de Poitou se déclarerent pour Louis (*f*). Enfin les deux Partis las de voir leurs terres dévastées sans aucun fruit, & ayant d'autres raisons de souhaitter la paix, entre autres la naissance d'un fils à Louis, on entama des négociations, qui durerent
1169. longtems, & se terminerent enfin par le Traité de Montmirail. Henri fit en personne hommage au Roi pour la Normandie; le Prince Henri pour les Comtés d'Anjou & du Maine, & Richard pour le Duché de Guienne. Le jeune Henri fit aussi hommage au Roi pour le Duché de Bretagne, quoiqu'il fût destiné à son frere Géoffroi, qui devoit lui en faire hommage à lui même comme à l'héritier présomptif de la Normandie; ainsi la Bretagne étoit un arriere-fief de la Couronne de France (*g*). Ce détail nous à paru

(*a*) *Daniel* ubi sup. p. 230.
(*b*) *Gulielm. Neubrigiensis.*
(*c*) *Boulainvilliers.*
(*d*) *Du Tillet*, *Daniel.*
(*e*) *Rob. de Monte.*
(*f*) *Joh. Sarisbur.* Ep.
(*g*) *Daniel* T. IV. p. m. 266, 267.

nécessaire, pour faire connoitre la nature des droits sur ces Provinces, & les mouvances en usage alors; deux points dont la connoissance est si utile pour l'Histoire de ce tems-là, qu'on ne peut gueres l'entendre sans cela.

SECTION VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

Louis gagne les fils & la femme de Henri, qui a néanmoins le dessus.

La situation des affaires entre les deux Rois étoit telle, que, bien qu'ils fissent souvent la paix, ils ne se reconcilioient jamais; & les alliances entre leurs enfans, au lieu de contribuer à leur repos & à celui de leurs sujets, fournissoient seulement des prétextes pour troubler la tranquillité des uns & des autres. Henri fit couronner son fils, pendant que la femme de ce Prince étoit en France; le Roi pour se venger de l'injure faite à sa fille, entra en Normandie; mais Henri trop sage pour avoir une querelle sur une simple cérémonie, promit de faire couronner la Princesse, & tint parole (*a*). Le jeune Roi étant venu rejoindre son pere en Normandie, Louis souhaitta que son gendre & sa fille vinssent passer quelque tems à sa Cour. Le Roi d'Angleterre y consentit, & Louis inspira à son gendre des sentimens, qui causerent à son retour de grandes brouilleries entre son pere & lui. A la fin, le jeune Roi sous prétexte que sa personne n'étoit pas en sureté, se sauva en France; Louis le reçut à bras ouverts, étant devenu aussi grand Politique que le Roi d'Angleterre; & il crut que le tems étoit venu de se venger de tous les affronts que Henri lui avoit faits (*b*) Il savoit que le Pape étoit irrité contre le Roi d'Angleterre, que ce Prince étoit odieux à la plupart de ses sujets à cause de l'assassinat de l'Archevêque de Cantorberi, qu'il étoit redouté de tous ses voisins, & qu'il y avoit de grandes brouilleries dans sa famille, desorte qu'il se flata que l'artifice & la force lui réussiroient également (*c*). Le jeune Roi Henri le servit avec tant de zele, qu'il engagea Richard & Géoffroi ses deux freres dans la ligue contre leur pere; & ce qui paroit presque incroyable, il y engagea même la Reine Eléonore leur mere. Le Roi d'Ecosse se mit aussi de la partie, & l'on vit des rebelles arborer l'étendard dans tous les lieux de la domination du Roi d'Angleterre (*d*). Henri surpris offrit des conditions avantageuses, on les refusa, & il mit des Troupes sur pied, avec lesquelles il rétablit promptement ses affaires au dedans & au dehors. Il amusa cependant le Roi de France par des négociations, & consentit enfin à la paix, dont il regla en quelque façon les conditions; bien qu'elles fussent en apparence assez honorables pour Louis, & très-avantageuses aux Princes qui s'étoient mis sous sa protection; le Roi d'Ecosse, & les Comtes de Leicester & de Chester, qui avoient été faits prisonniers, resterent à la merci de Henri, preuve qu'il avoit triomphé de cette formidable Ligue (*e*).

Louis & Henri vivent en meilleure intelligence.

Les deux Rois étoient alors véritablement las de la guerre; Louis redoutoit le bonheur constant de son rival, & Henri avoit tant à craindre de sa propre famille, qu'il n'avoit nulle envie de s'attirer des querelles sur les bras. Louis ne laissa pas de croire avoir de justes sujets de se plaindre de la conduite du Roi d'Angleterre envers sa fille Alix, que ce Prince retenoit à sa Cour, sans la marier à Richard son fils. Il s'adressa au Pape pour obtenir

(*a*) *Rog. de Hovden, Daniel* l. c.
(*b*) *Guilelm. Neubrig.*
(*c*) *Le Gendre.*
(*d*) *Rob. de Monte.*
(*e*) *Pet. Bles. Ep. Mezeray, Daniel.*

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

satisfaction, le Légat du Pontife en parla fortement à Henri, qui dit, qu'il étoit prêt de faire épouser la Princesse à son fils, pourvu que le Roi de France donnât en dot à Alix la ville de Bourges, comme il l'avoit promis, & le Vexin François qu'il s'étoit engagé de céder à Marguerite, mariée au jeune Roi. Comme Louis ne convenoit pas de ces faits, ils remirent le jugement de cette affaire au Pape (*a*). En attendant ils renouvellerent les anciens Traités, & pour faire voir leur union, ils s'engagerent à une nouvelle Croisade, & reglerent même ce que chacun devoit faire de son côté; cependant ni l'un ni l'autre ne partit. La Reine & les principaux Seigneurs en dissuaderent Louis; & Henri jugea que l'état de ses affaires demandoit sa présence dans son Royaume (*b*). Quelques-uns ont attribué la conclusion & la rupture de ce Traité de Croisade à la Politique; mais il y a plus d'apparence que Louis agissoit de bonne foi, & qu'en ayant fait la proposition à Henri, celui-ci n'osa reculer, d'autant plus qu'il s'étoit engagé à se croiser, si le Pape le jugeoit à-propos, pour expier le meurtre de Thomas Beket (*c*); nous verrons plus bas, que si ce Traité ne s'exécuta point par ces Princes, il ne fut pas entierement sans effet.

Pelérinage du Roi au tombeau de St. Thomas. Couronnement de son fils & mort de Louis.

Comme la tranquillité du Royaume, & la durée de la Maison Royale dépendoient de la vie du jeune Philippe, il n'est pas surprenant que le Roi fût extrémement allarmé d'un accident, qui mit le Prince en danger. Il étoit allé chasser dans la forêt de Compiegne, s'égara & passa seul toute la nuit à errer, jusqu'au lendemain, qu'étant revenu la fatigue & la frayeur le firent tomber dangereusement malade (*d*). Cela engagea le Roi, à faire selon la coûtume de ce tems-là, un pélérinage au tombeau de Saint Thomas, c'est-à-dire de Thomas Beket de Cantorberi. Le Roi d'Angleterre l'y reçut avec de grands honneurs; Louis y fit ses dévotions & ses offrandes, & s'en retourna au bout de cinq ou six jours. Mais soit la fatigue du voyage, soit inquiétude de l'état de son fils, il fut attaqué à son retour d'une apoplexie, dont il revint néanmoins, mais qui lui laissa une paralysie
1179. sur tout le côté droit (*e*). Cet accident lui fit hâter le couronnement de son fils; la cérémonie se fit le premier de Novembre avec beaucoup de magnificence par le Cardinal Archevêque de Rheims, frere de la Reine; le jeune Henri Roi d'Angleterre, y assista comme Duc de Normandie, & Philippe, Comte de Flandres, y porta l'Epée Royale. Ce fut aussi alors que la prérogative de sacrer les Rois fut attribuée au Siege de Rheims (*f*). Peu après on fit le mariage du Roi Philippe avec la niece du Comte de Flandres, qui gouvernoit tout (*g*). Et le Roi Louis, après avoir langui un an, mourut le
1180. 18 de Septembre de l'an 1180, âgé environ de soixante ans, la quarante-quatrieme année de son regne (*h*), avec la réputation d'un Prince pieux & chaste; mais, de l'aveu des Historiens Anglois & François, il n'avoit pas au-

(*a*) Annal. Francor.
(*b*) *Rog. de Hoveden.*
(*c*) *Polydor. Virgil.*
(*d*) *Guilelm. Brito* Philippidos L. I.
(*e*) Hist. Eccl. Cantuar.
(*f*) Gesta *Philippi Augusti.*
(*g*) *Du Chesne* T. IV.
(*h*) Gulielm. Neubrig.

tant de Politique, que les conjonctures du tems où il vivoit le requéroient (*a*) (*).

Philippe Auguste lui succede & gouverne avec sagesse.

Philippe surnommé *Dieu-donné*, à cause que dès sa naissance il fut regardé comme un présent du Ciel, le *Magnanime* & *le Conquérant* pendant sa vie, & *Auguste* après sa mort pour remplir toute l'idée qu'on avoit de son mérite, fut effectivement un des plus grands Princes, qui ayent jamais occupé le trône; il donna de bonne heure des marques d'un génie supérieur, & surpassa dans la suite ce qu'il avoit paru promettre (*b*). Son regne commença à son couronnement, quoiqu'il ne fût que dans sa

(*a*) *Labbæus* in Chronic. Technico. (*b*) Append. ad Chron. Sigebert.

(*) La sagesse des Ministres de Louis VII le garantit dans sa jeunesse des suites fâcheuses d'un caractere aussi flexible & inconstant que le sien. Dans un âge plus mûr l'expérience lui donna plus de fermeté, desorte qu'après avoir été la dupe de Henri II Roi d'Angleterre, il devint son émule; ce qui en soi-même fait son éloge, Henri étant un des plus habiles Princes de son tems (1). Dans les commencemens de son regne, il se montra fort jaloux de son autorité; peut être, eut-il du ressentiment contre la cabale qui avoit traversé son couronnement du vivant de son pere, quoiqu'aucun Historien n'en parle, & contre la coutume de ses prédécesseurs il ne se fit pas couronner une seconde fois (2). Son divorce avec Éléonore, Héritiere de la Guienne, étoit peut-être contraire à la Politique; mais son procédé envers elle fut honorable & équitable, & il surpassa à cet égard les autres Princes de son tems. Cette Princesse mourut le 31 de Mars 1204, plus de soixante-sept ans après son mariage avec Louis (3). Il eut d'elle deux filles Marie & Alix; la premiere épousa Henri Comte de Champagne, & la seconde Thibaud Comte de Blois, frere du Comte. Sa seconde femme Constance, fille d'Alphonse Roi de Castille, lui laissa aussi deux filles, Marguerite qui épousa Henri le jeune Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, dont elle n'eut point d'enfans; après la mort de ce Prince, elle fut mariée à Bela, Roi de Hongrie. Etant veuve pour la seconde fois, elle alla, suivant la dévotion de ce tems-là, finir ses jours dans la Terre Sainte, & mourut à Acre en 1197 (4). Alix, sa sœur, mourut sans avoir été mariée, peu après sa mere (5). Louis épousa en troisiemes noces Adelaïde, cinquieme fille de Thibaud Comte de Champagne, Princesse d'une rare beauté, & qui avoit beaucoup de prudence & de courage, il en eut Philippe II qui lui succeda, & deux filles: Alix, qui causa tant de démêlés entre la France & l'Angleterre, & qui après avoir été plusieurs années engagée au Roi Richard, épousa Guillaume Comte de Ponthieu, & mourut en 1195. Agnes, la seconde fille, fut promise, sur la fin du regne de son pere à Alexis Comnene, fils de l'Empereur Grec Manuel; elle fut envoyée à Constantinople ayant à peine dix ans. Le mariage se célébra l'année suivante avec beaucoup de magnificence. Trois ans après, son mari ayant été tué par Andronic I qui lui succeda, ce Prince l'épousa, mais elle n'en eut point d'enfans. Ayant été déposé & massacré en 1185, Agnes, au lieu de revenir en France, épousa un Seigneur d'Andrinople, nommé Théodore Bramas (6). Louis VII fut enterré dans l'Abbaye de Barbeaux, qu'il avoit fondée auprès de Melun, où la Reine Adelaïde sa veuve lui fit élever un magnifique tombeau. Charles IX l'ayant fait ouvrir, on trouva son corps entier, avec une croix d'or au col, & trois ou quatre bagues aux doigts. Charles fit présent de la Croix, mais porta lui-même les bagues en mémoire de son prédécesseur (7). Quant à Adelaïde, après avoir gouverné le Royaume, en qualité de Régente durant l'expédition de son fils en Orient, elle mourut à Paris le 4 de Juin 1206, âgée de plus de soixante ans, & fut enterrée dans l'Abbaye de Pontigni (8).

(1) Gesta Ludov. VII. *Orderic Vital.*
(2) *Du Chesne.*
(3) *Rigord* Vit. Philipp. Aug. *Trivet.* Annal.
(4) *Du Tillet.*
(5) Le même.
(6) *Du Chesne.*
(7) *Le Gendre.*
(8) *Henault.* p. m. 151.

quinzieme année ; si quelques Historiens donnent au Comte de Flandres le titre de Régent, ce n'est que par honneur ; car bien que le Roi le consultât, & que vraisemblablement il ne fît rien sans son avis, tout se fesoit néanmoins en son nom non seulement, mais par lui-même (*a*). Il appréhenda que sa jeunesse & son peu d'expérience ne le fissent mépriser, desorte qu'il ordonna à tous les Comediens, Farceurs & Bouffons de quitter sa Cour, & il eut soin de se faire obéir (*b*). Comme le peuple se plaignit hautement des Juifs, qui s'étoient rendus maîtres du tiers des terres, & qu'il fut instruit de leurs usures exorbitantes, & de la protection que les Grands leur accordoient, il les obligea de sortir du Royaume, en leur permettant d'emporter leurs biens meubles. Cela chagrina les Seigneurs, mais fit grand plaisir au peuple (*c*). Philippe entreprit alors une chose bien plus difficile & plus desagréable encore. Les Soldats mercenaires, qui avoient été au service du Roi son pere, & du Roi d'Angleterre, ayant été licenciés, & ne pouvant subsister, s'étoient réunis en grandes Troupes & commettoient les plus horribles désordres. On leur donnoit les noms de Cottereaux, de Brabançons, de Routiers & de Taverdins ; ils avoient des retraites en divers endroits du Royaume, & delà ils mettoient tout le Pays sous contribution. Le Roi ordonna aux grandes villes de leur faire la guerre, & y envoya une Armée, qui en tua neuf mille en une fois, desorte que peu à peu il les extermina ou les chassa (*d*). Philippe ordonna aussi aux habitans des villes considerables, qui dépendoient immédiatement de lui, de les environner de murailles, & de paver les rues ; comme cela les engageoit à de grandes dépenses, cet ordre déplut fort ; mais le Roi ayant en personne fait un voyage à cet effet, la chose eut lieu. Quelques Seigneurs aussi, profitant des infirmités du Roi son pere, s'étoient permis de grandes violences ; principalement contre le Clergé, Philippe les reprima en personne les armes à la main. Il suivoit la maxime de son Ayeul, que l'Autorité Royale ne pouvoit s'étendre, que par le zele à maintenir la Justice, & en protégeant les foibles contre les plus puissans. Comme tout cela demanda du tems pour en venir à bout, il s'y prit de bonne heure, & ne perdit pas son objet de vue, jusqu'à ce qu'il eût exécuté tout ce qu'il se proposoit.

Il vient à bout des Cabales & des révoltes au commencement de son regne.

La Reine, Mere, le Cardinal Archevêque de Rheims, & les autres Princes de sa Maison & de son Parti, travaillerent de tout leur pouvoir, avant & après la mort du Roi Louis, à ruiner le crédit du Comte de Flandres auprès du jeune Roi, & surtout à empêcher son mariage avec Isabelle de Hainaut, niece du Comte ; mais tous leurs efforts furent inutiles. Le Comte étoit Parrain du Roi, qui portoit son nom, & c'étoit alors un titre qui formoit les liaisons les plus étroites ; d'ailleurs il avoit adopté la jeune Princesse, & lui assuroit pour dot le Comté d'Artois, & le Pays jusques vers la source de la Lis (*e*). La Reine & les Seigneurs de son parti quitterent alors le Cour, & engagerent le jeune Roi d'Angleterre d'aller trouver son pere, pour le porter à leur accorder sa protection. En atten-

(*a*) *Rigord.*
(*b*) *Mezeray* T. II. p. 586.
(*c*) *Le Gendre.*
(*d*) *Rigord.* de Gest. Philippi.
(*e*) *Rigord.* Anonymus Aquicinctinus.

attendant le Roi se fit couronner avec la Reine à Saint Denis par l'Archevéque de Sens, ce qui piqua fort le Cardinal Archevêque de Rheims (a). Henri Roi d'Angleterre passa avec son fils en Normandie, très-content de se mêler des affaires domestiques de Philippe; mais ce Prince & le Comte de Flandres s'étant avancés avec une belle Armée vers les frontieres de Normandie, Henri qui n'avoit pas envie d'en venir à une guerre ouverte, proposa une Conférence. Elle se tint, & fit beaucoup d'honneur au jeune Roi; car d'un côté il ne voulut jamais rien relacher sur le point de son autorité, malgré toute l'adresse de Henri, le plus raffiné Politique qu'il y eût, de l'autre il n'écouta point les conseils du Comte de Flandres, qui tachoit de lui persuader de n'entendre à aucun accommodement. Il marqua beaucoup d'égards & de respect pour sa mere, offrit d'oublier le passé, & de se reconcilier avec elle & avec les Seigneurs de son parti; ce qu'elle accepta (b). Peu de tems après, cette reconciliation fit de la peine au Comte de Flandres, & il commença à cabaler à son tour; le Cardinal oncle de la Reine, & un des freres de cette Princesse prirent son parti, de même que le Duc de Bourgogne, quoiqu'il fût Prince du Sang; le grand motif qui les fesoit agir, c'étoit l'affection des peuples pour le Roi (c). Philippe, qui ne se fioit pas trop aux Seigneurs qui étoient demeurés auprès de lui, leva une Armée à sa solde, prit une des principales Places du Duc de Bourgogne, avec le fils de ce Prince; cela determina le Duc à faire sa paix avec le Roi, & les autres suivirent son exemple (d).

Il réunit le Comté de Vermandois à la Couronne.

La mort de la Comtesse de Flandres causa de nouveaux troubles. Elle étoit Princesse du Sang & héritiere du Comté de Vermandois. Comme elle ne laissa point d'enfans, le Roi prétendit que le Comté de Vermandois devoit être réuni à la Couronne. Le Comte de Flandres soutint que le feu Roi lui en avoit fait la cession, & que Philippe l'avoit confirmée. Le Roi répondit, que la cession n'avoit été faite que pour le tems de la vie de la Comtesse. On se mit de part & d'autre en campagne; l'Empereur menaça de se déclarer pour le Comte de Flandres, qui étoit fort animé; il tâcha de gagner les Seigneurs de France, en leur insinuant que le Roi n'avoit en vue que de réunir successivement tous les Fiefs à la Couronne (e). Philippe le pressa si vigoureusement, & ses alliés l'assisterent si foiblement, que le Comte commença par demander une tréve, & fut enfin trop heureux de faire la paix, en vertu de laquelle le Roi lui laissa les villes de Peronne & de Saint Quentin, & réunit le reste du Comté de Vermandois à la Couronne.

Affaires d'Angleterre. 1182.

Le jeune Henri, Roi d'Angleterre, étant mort en France, témoigna dans ses derniers momens beaucoup de regret du chagrin qu'il avoit causé à son pere, Henri en fut si touché, qu'il le pleura amérement (f). La même année il eut une entrevue avec le Roi Philippe, qui demandoit la restitution de Gisors & du Vexin François, qui avoient été cedés pour la dot de la Princesse Marguerite, lorsqu'elle avoit épousé le jeune Roi.

(a) Les mêmes.
(b) *Rigord. Triveti* Annal.
(c) *Brito* Philippidos L. I.
(d) *Rog. de Hoveden.*
(e) Annal. Francor.
(f) *Rog. de Hoveden.*

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

Henri, pour gagner l'amitié du Roi, & pour se dispenser de la restitution demandée, lui fit hommage pour les grands Domaines qu'il possedoit en France, & promit que si Philippe cedoit la même dot à la Princesse Alix, son fils Richard, devenu Héritier présomptif de la Couronne d'Angleterre, l'épouseroit sans delai; le Roi de France y consentit, & les deux Monarques se séparerent en apparence bons amis (*a*).

Les Rois de France & d'Angleterre, reconcilies par le Pape se croisent.

La bonne intelligence ne dura pas longtems. Henri n'avoit nullement dessein de faire épouser Alix à son fils Richard, ayant lui-même une forte passion pour elle; c'est à cette passion que les Historiens François attribuent la jalousie de la Reine Eléonore, & le soin que Henri eut de la tenir prisonniere pendant douze ans. Géoffroi Duc de Bretagne, troisieme fils du Roi d'Angleterre, & le meilleur de tous, se brouilla avec son pere, parcequ'il refusa d'ajouter le Comté d'Anjou à la Bretagne; le Duc se retira à Paris, où il mourut d'une chute de cheval; Philippe s'attribua la tutelle d'Eléonore fille de Géoffroi, & d'Arthur son fils posthume, dont Henri fut fort mécontent (*b*). Le Comte de Flandres & l'Empereur donnerent encore quelque embarras à Philippe; il s'en tira, comme il avoit déja fait, par sa fermeté & sa bonne fortune; mais il ne put obtenir satisfaction du Roi d'Angleterre, & lui déclara enfin la guerre; s'étant emparé de quelques petites places, il assiegea Chateauroux, où les deux fils du Roi d'Angleterre Richard & Jean se trouverent enfermés. Ils se défendirent si bien, que Henri eut le tems de venir à leur secours. Philippe décampa alors, & s'avança pour donner bataille au Roi d'Angleterre (*c*). Les Légats du Pape s'entremirent alors, pour engager les deux Rois à re-
1187. noncer à leurs querelles particulieres, & à se croiser en faveur des Chretiens, sur lesquels Saladin venoit de prendre Jérusalem. Henri promit solemnellement qu'au retour de cette expédition toutes choses se régleroient à la satisfaction de Philippe; ainsi les deux Rois prirent la Croix, & à leur exemple un grand nombre de Seigneurs en firent autant; le Prince Richard l'ayant prise de lui-même (*d*).

Nouveau démêlé entre ces deux Monarques.

Pour fournir aux fraix de la guerre, Philippe mit une grosse taxe sur le Clergé, qui en murmura extrémement, mais il fut néanmoins obligé de la payer, sous le nom de *dixme Saladine*. Dans ces entrefaites, le Prince Richard entra brusquement sur les terres du Comte de Toulouse, sous prétexte des anciennes prétentions, que Henri avoit réservées, pour colorer des irruptions pareilles. Aussitôt que le Roi de France en fut informé, il fit une diversion en faveur de Raymond Comte de Toulouse, & attaqua les Domaines que le Roi d'Angleterre possedoit en France (*e*). Ce Prince passa la mer avec une diligence fort au dessus de son âge, pour les défendre, & il agit avec plus de courage que de succès. Après quelques négociations infructueuses, & une entrevue inutile, le Légat du Pape fit consentir les deux Rois à une Conférence; Henri y proposa de marier la Princesse Alix à son fils Jean, au lieu de Richard, ce que Philippe re-

(*a*) *Daniel* ubi sup.
(*b*) *Rigord. Rog. de Hoveden.*
(*c*) *Daniel* l. c. p. m. 340.
(*d*) *Gulielm. Neubrig.* L. III. C. 23.
(*e*) *Rigord. Rog. de Hoveden.*

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

jetta, parcequ'il s'entendoit secretement avec Richard (*a*). Le Légat s'entremit, & en vint jusqu'à menacer Philippe de l'excommunier; ce Monarque lui répondit fierement, qu'il tenoit sa Couronne de Dieu & non du Pape, qui n'avoit aucun droit de lui prescrire de quelle maniere il devoit se conduire envers son Vassal, & il insinua en même tems que l'argent du Roi d'Angleterre rendoit le Légat si zelé. Richard fut irrité à un tel point, qu'il auroit percé le Légat, si on ne l'en avoit empêché; il fit éclater son ressentiment en fesant hommage au Roi Philippe, & se retira avec lui au Camp des François; ensorte que les esprits furent plus aigris qu'ils ne l'avoient été (*b*).

La paix rétablie & mort du Roi d'Angleterre.

Le Roi de France & Richard se mirent à la tête de l'Armée, & attaquerent le Mans; c'étoit la plus forte Place que Henri eût en France, & elle ne laissa pas d'être prise en trois jours par un accident. Le Sénéchal d'Anjou ayant fait mettre le feu aux fauxbourgs; l'incendie gagna dans la ville. Le Roi d'Angleterre, qui y étoit, se sauva avec peine, Philippe l'ayant poursui chaudement. Il se retira à Alençon, résolu de s'y défendre jusqu'à la derniere extrémité. Mais avant que les choses en vinssent là, le Comte de Flandres & d'autres Seigneurs représenterent à Philippe, qu'ils ne pouvoient en sureté de conscience le servir contre un Prince qui avoit pris la Croix, & par là mettre obstacle à la conquête de Jérusalem; Philippe consentit alors à une nouvelle Conférence (*c*). Comme les deux Rois s'entretenoient à cheval, il fit un grand coup de tonnerre & la foudre tomba entre eux deux. S'étant réjoints, ils convinrent des conditions de la paix, après trois heures de conversation. Ces conditions étoient, que les Places prises au Roi d'Angleterre lui seroient rendues; qu'il payeroit une certaine somme à Philippe; que Richard seroit couronné comme l'avoit été son frere Henri, & qu'il épouseroit la Princesse Alix, ce qui ne devoit s'exécuter qu'au retour de la Terre Sainte, & qu'en attendant la Princesse seroit remise entre des mains sûres, du consentement de Philippe. Quand tout fut reglé, Henri demanda instamment qu'on lui fit voir la liste de ceux qui s'étoient ligués contre lui en faveur de Richard (*d*). On la lui montra, & y ayant trouvé le nom de Jean son fils bienaimé, il se livra tellement à l'indignation & à la douleur qu'étant retourné à Chinon, il y mourut en très-peu de jours, plus de chagrin que de maladie (*e*). C'est ainsi que Philippe se vit délivré d'un dangereux & implacable ennemi, & son bon ami Richard, qu'il avoit toujours soutenu contre son pere, obtint une couronne qu'il avoit si ardemment desirée, & recherchée en quelque façon aux dépens de son honneur; car presque tout le monde blâmoit son procédé.

Philippe & Richard se préparent à passer en Orient. 1190.

Les deux Rois paroissoient également contens. Philippe avoit de grandes prétentions pour les secours qu'il avoit donnés à Richard du vivant de Henri; mais ce Prince lui ayant témoigné naturellement qu'il ne pouvoit alors le satisfaire sans se faire tort, Philippe se désista généreusement

(*a*) *Brito* Philippidos.
(*b*) *Matth. Paris* in Henrico II.
(*c*) *Le Gendre.*
(*d*) *Nic. Trivet. Rog. de Hoveden.*
(*e*) *Matt. Paris* l. c. *Polydor. Virg.*

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

de ce qu'il exigeoit. Ils firent alors alliance ensemble comme Rois, & se jurerent une fidelité éternelle comme amis, sans considerer qu'ils se ressembloient trop pour que des sermens & des Traités pussent les lier. Ils étoient tous deux grands, bienfaits & robustes; actifs, vaillans, magnifiques; libres dans leurs discours, & ayant une certaine vivacité d'esprit, qui avoisinoit la légereté. Ils avoient à peu près les mêmes défauts, ambitieux au plus haut point, emportés, adonnés aux femmes, avares ou pour mieux dire avides d'argent, pour le dissiper, aimant passionnément les louanges, & prêts à tout risquer pour en obtenir. L'expédition de la Terre Sainte parut à ces deux Princes propre à les couvrir d'une gloire immortelle; cette idée une fois prise, on ne put jamais leur faire envisager cette entreprise sous une autre face (*a*). Quelques-uns des plus sages Ministres de Philippe tâcherent de le détromper, & de le dissuader de passer en personne en Orient, mais la Reine mere & le Cardinal de Rheims rendirent leurs conseils inutiles, par l'ambitieux desir de gouverner dans son absence. Il prit néanmoins la précaution de limiter leur autorité par un Acte, auquel il donna la forme & le nom de Testament, & nomma des Exécuteurs pour tenir la main à ce qu'il fût observé. Avant son départ il reçut l'hommage de la Reine Eléonore pour la Guienne, qu'elle possedoit de son chef. Et pour fournir aux frais du prodigieux armement qu'il fesoit, il exposa en vente les grandes Charges de sa Maison, les Domaines de la Couronne, & tout ce qui pouvoit lui procurer de l'argent. Tout étant prêt, les deux Rois marcherent ensemble jusqu'à Lyon; là Philippe tourna vers les Alpes, pour aller s'embarquer à Genes, & Richard prit vers Marseille, où sa Flotte devoit venir le joindre. Ils se donnerent rendez-vous en Sicile, pour faire voile ensemble vers les côtes de Syrie (*b*).

Ce qui se passa en Sicile pendant le sejour des deux Rois.

La Sicile étoit alors gouvernée par Tancrede, avec le titre de Roi; mais on le regardoit comme un usurpateur des droits de Constance, femme de l'Empereur Henri, dont Philippe étoit intime ami. D'autre part il tenoit prisonniere la Reine douairiere Jeanne, sœur de Richard, desorte que l'arrivée des deux Rois ne devoit nullement lui plaire. Philippe arriva le premier, & fut bien reçu, de son côté il en agit aussi civilement. Quand Richard fut arrivé, il demanda que sa sœur fut mise en liberté, qu'on assurât son douaire, & qu'on la mît en possession de tout ce que le feu Roi de Sicile lui avoit laissé. Quelques démarches de Richard ayant donné de l'ombrage aux Messinois, le Roi d'Angleterre attaqua leur ville, & pensa se brouiller avec Philippe, qui y étoit avec une partie de ses Troupes. Richard ne laissa pas d'accepter la médiation du Roi de France; & par la décision de ce Prince, Tancrede resta possesseur de la Sicile, & paya à Richard soixante mille onces d'or pour toutes ses prétentions (*c*). Tancrede, qui avoit compté sur la protection du Roi de France, fut fort piqué de s'être trompé; il fit la cour à Richard, & lui montra une Lettre de Philippe, vraye où supposée, on ne sait pas trop bien lequel des deux, par laquelle il lui proposoit d'attaquer conjointement le camp des Anglois. Cela

(*a*) *Brito* Philippid. *Polydor. Virg.*
(*b*) Annal. Francor. *Boulainvilliers.*
(*c*) *Gulielm. Neubrig.*

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 132

causa, comme Tancrede s'y attendoit, une violente querelle entre les deux Rois; Richard accusa Philippe d'en avoir voulu à sa vie; & Philippe se plaignit de ce qu'il ajoutoit foi à une Lettre supposée, & publioit des faussetés (*a*). Cependant comme dans le fond il étoit de leur intérêt d'être bons amis, ils jugerent à-propos de discuter le grand point qui étoit en dispute entre eux, c'est-à-dire le mariage d'Alix; Richard n'y voulut absolument point entendre, par les raisons que nous avons déja marquées d'autant plus que sa mere traitoit d'un autre mariage pour lui avec la Princesse de Navarre; mais en même tems il offrit de bonne foi de rendre les Places, qui devoient être la dot d'Alix. Les deux Monarques s'accorderent sans beaucoup de peine; mais il survint un nouveau sujet de mesintelligence. Philippe voulut que Richard partit avec lui, ce qu'il refusa, parcequ'il attendoit sa nouvelle épouse, que la Reine sa mere devoit lui amener. Philippe appréhendant qu'il ne retournât en France, & n'attaquât ses Etats, engagea quelques-uns des Seigneurs François, qui étoient avec Richard, de partir avec lui, & mit à la voile pour la Syrie, laissant le Roi d'Angleterre en Sicile (*b*). Les faits que nous venons d'exposer, sont rapportés avec plus de circonstances, & de manieres différentes, selon le parti que les Historiens ont pris. Notre plan exige que nous soions succints; c'est ce qui nous a engagé à raconter ces faits avec toute la clarté & l'impartialité possibles, & de suite pour ne pas interrompre le fil de l'Histoire.

Les querelles continuelles entre Philippe & Richard déterminent le premier au retour.

A son arrivée, Philippe trouva les affaires des Chretiens en mauvais état. Ils assiegeoient Acre ou Ptolemaïs depuis un an; ce qui n'étoit pas surprenant, puisque la plupart du tems la Garnison de la ville étoit au moins aussi nombreuse, que l'Armée des Assiegeans. D'ailleurs les Chrétiens étoient divisés entre eux au sujet du Royaume de Jérusalem, bien que cette ville fût au pouvoir des Infideles. Gui de Lusignan avoit été reconnu Roi du chef de sa femme, sœur aînée du dernier Roi. Cette Princesse étant morte sans enfans, le Marquis de Montferrat prétendit que la Couronne appartenoit à la sœur de la feue Reine; & Gui soutenoit qu'ayant été revêtu de la Royauté, il devoit la conserver toute sa vie (*c*). Richard étant arrivé, après avoir conquis chemin fesant l'isle de Chypre, augmenta la division, en se déclarant pour Gui de Lusignan, qui étoit son sujet; ce fut peut-être la même raison qui engagea Philippe à prendre le parti du Marquis de Montferrat. Enfin on fit un compromis, par lequel on convint de laisser la querelle indecise jusqu'àpres la prise de la ville; elle fut attaquée si vigoureusement, qu'enfin elle se rendit par capitulation. Aussitôt qu'Acre fût en la puissance des Chretiens, Philippe prit la résolution de repasser la mer, parceque le climat étoit contraire à sa santé, & par une raison plus forte peut-être, qui étoit pour ne pas demeurer en même lieu avec Richard, qui si l'on s'en rapporte aux Historiens François, excitoit sans cesse de nouvelles querelles, & avoit toujours tort; tandis que d'autres Historiens prétendent

(*a*) *Le Gendre, Daniel.* *Henault.*
(*b*) *Brito* Philippid. Annal. Francor. (*c*) *Rigord. Reg. de Hoveden.*

Section VI *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an* 1328.

que c'étoit Philippe qui étoit cause des desordres (*a*). Il y a bien de l'apparence; qu'ils avoient tort tous deux; ce qu'il y a de certain c'est qu'ils ne purent jamais s'accorder, & par cette raison la résolution de Philippe de quitter l'armée, ne fut pas peut-être aussi préjudiciable à la Cause Commune, qu'on le prétend généralement. A son départ, il laissa un corps considerable de François sous le commandement d'Eudes de Bourgogne, avec ordre d'obéir à Richard, & il lui promit avec serment, de n'entreprendre rien contre ses Etats, ni contre aucun de ses Vassaux durant son

1191. absence. On peut juger de la droiture de ses intentions à cet égard par la démarche qu'il fit. Ayant débarqué dans le Royaume de Naples, il alla à Rome, & sollicita le Pape Celestin III de l'absoudre du serment qu'il avoit fait à Richard, ce que le Pape lui refusa (*b*). Il arriva en France vers les fêtes de Noël, & ses Peuples le revirent avec beaucoup de joie. La maniere dont il avoit quitté la Terre Sainte ne lui fit cependant pas honneur dans l'esprit des autres Princes, qui appréhendoient qu'il ne se prévalut de l'absence de Richard.

Philippe institue une Compagnie *de Gardes.*

On vit peu aprés son retour, qu'il avoit une aversion implacable pour le Roi d'Angleterre, & qu'il le redoutoit infiniment. Le Marquis de Montferrat avoit été tué au milieu de la ville de Tyr par deux *Assassins*, action hardie & cruelle, dont les procedés ont fait passer le mot d'Assassin dans la plupart des Langues. Aussitôt que Philippe eut avis de ce meurtre, se rappellant que Richard étoit ennemi du Marquis, il ne douta point que ce Prince ne se fût adressé au Vieux de la Montagne, c'est ainsi qu'on nommoit le Souverain de ces scélérats, & delà il conclut, que Richard ne le haïssant pas moins, il couroit risque aussi de la vie. Par le conseil de ses Ministres, il institua une Compagnie de Gardes armés de masses d'airain, qui ne s'éloignoient jamais de lui, ni nuit, ni jour, & ne laissoient approcher de sa personne aucun inconnu (*c*). Il dépêcha aussi des Envoyés au Prince des Assassins, avec de riches présens pour le gagner; quand ils furent arrivés à sa Cour, il leur déclara qu'il n'avoit aucun ressentiment contre leur Maître, que le Roi d'Angleterre ne lui avoit rien demandé, & que lui-même avoit fait tuer le Marquis de Montferrat parcequ'il étoit son ennemi, & que Richard n'avoit pas eu la moindre part à cette affaire (*d*).

Il épouse Ingelburge *Princesse de Danemarc.*

En attendant Philippe ne pensoit qu'à des intrigues; il se lia étroitement avec Jean, frere de Richard & son ennemi juré. Comme il étoit veuf, il résolut d'épouser Ingelburge, fille de Waldemar & sœur de Canut VI Roi de Danemarc; il la demanda sans autre dot, sinon qu'on lui cédât l'ancien droit que les Rois de Danemarc avoient sur le Royaume d'Angleterre, & un secours de Vaisseaux. Mais la Cour de Danemarc refusa cette proposition, & il fallut qu'il se contentât d'une somme fort modique pour la dot de la Princesse. Ce mariage ne plut gueres aux François, avant l'arrivée d'Ingelburge (*e*); mais dans la suite son mérite lui acquit l'estime de toute la Nation.

(*a*) *Brito* Philipp. L. IV. *Trivet.* Annal.
(*b*) Monach. Aconens. *Mezeray.*
(*c*) App. ad Chron. Sigeb.
(*d*) *Rog. de Hoveden.*
(*e*) *Rigord, Du Tillet.*

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

Richard *arrêté prisonnier en Allemagne.*

Il y a de l'apparence que Richard eut avis de tout ce qui se passoit, ce qui joint au mauvais état de sa santé l'engagea à revenir en Europe. Ayant fait naufrage sur la côte de Dalmatie, il se déguisa pour passer sur les terres de Léopold Duc d'Autriche, auquel il avoit fait affront au siége d'Acre, mais il fut reconnu & arreté. Le Duc, après en avoir fort mal usé avec lui, le rendit à l'Empereur Henri VI, Prince dur, pauvre & avare. Henri en donna avis au Roi de France, comme d'une nouvelle qui devoit lui faire plaisir, & Philippe lui fit offrir une somme considérable pour son prisonnier mais il la refusa (*a*).

Philippe *traite avec* Jean.

Le Roi de France & le Prince Jean firent alors un nouveau Traité, par lequel Jean cédoit plusieurs Places, & laissoit au Roi la liberté de dépouiller Richard de tout ce qu'il jugeroit à-propos en Normandie, tandis qu'il feroit tous ses efforts pour s'emparer de la couronne d'Angleterre. Pour colorer un Traité si honteux Philippe fit déclarer à Richard dans sa prison, qu'il ne le reconnoissoit plus pour son Vassal, & assembla des Troupes pour attaquer ses Terres. Les Seigneurs François le suivirent avec répugnance, & lui rappellerent ses sermens, le scandale qu'il donnoit en attaquant un Prince croisé, & la cruauté qu'il y avoit à faire la guerre à un Prince hors d'état de lui résister. Philippe prétendit, qu'il n'avoit nullement dessein de dépouiller Richard, ni de lui enlever rien de ce qui lui appartenoit légitimement; mais il se prévaloit de la Convention faite en Sicile, par laquelle Richard avoit promis de lui remettre Gisors & le Vexin; il ajoutoit, qu'il étoit en conscience obligé de délivrer sa sœur, qu'on retenoit prisonniere dans le Château de Rouen (*b*). Il eut bientôt pris les Places qu'il reclamoit, & s'empara d'Evreux, qu'il donna au Prince Jean, mais il garda le Château où il mit une bonne Garnison. Il assiegea aussi Rouen, mais inutilement. Il n'est pas douteux que ce procedé n'eût irrité Richard; il fut néanmoins obligé de dissimuler. Ayant découvert que l'Empereur avoit envie de le vendre à Philippe, ou au moins de prendre de l'argent pour le retenir en prison, il envoya à Philippe Guillaume Evêque d'Ely, son Chancelier, pour le prier de ne plus mettre d'obstacles à sa délivrance. Philippe, par honte & pour éviter les 119[illegible]
reproches des Seigneurs François, y consentit, & la Reine Douairiere Eléonore remit avec beaucoup de peine la plus grande partie de la rançon de Richard. On peut juger des véritables sentimens de Philippe, par ce qu'il écrivit à Jean, quand il apprit que Richard étoit elargi; *Prenez garde à vous, le Diable est déchainé.* Langage indigne d'un si grand homme & plus encore d'un si grand Prince (*c*).

Richard *passe en France & remporte* [illegible]

Les Traités faits par force, ou à mauvais dessein ne subsistent pas longtems. Richard avoit engagé l'Empereur & les Princes de l'Empire de menacer Philippe de la guerre, s'il ne lui rendoit toutes les Places dont il s'étoit emparé. Le Roi de France regarda ce procedé comme une déclaration de guerre, entra en Normandie & assiegea Verneuil. Aussitot que Richard en eut avis, il passa avec son Armée en Normandie sur une

(*a*) Annal. Franc. *Le Gendre.*
(*b*) *Polydor Virg.*
(*c*) *Daniel* T. IV. p. m. [illegible]

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

Flotte de cent Vaisseaux. Il débarqua à Barfleur, & marcha en diligence pour livrer bataille à Philippe (*a*). Son frere Jean, qui se voioit en quelque façon à sa merci, prit la résolution de se raccommoder avec lui, & de regagner s'il étoit possible sa confiance. Il le fit par une voie aussi extraordinaire que perfide. Il invita à Evreux les principaux Officiers de la Garnison du Château à venir manger chez lui, & lorsqu'ils y pensoient le moins, il les fit tous massacrer au nombre de trois-cens, & fit attacher leurs têtes à des poteaux sur les murailles. Cette action convainquit le Roi d'Angleterre qu'il vouloit rompre pour toujours avec le Roi de France, desorte qu'il se reconcilia avec lui. Aussitôt que Philippe, qui étoit devant Vernueil, eut appris la triste nouvelle de ce massacre, il partit dès la nuit suivante avec quelques Troupes d'élite, & marcha si promptement, qu'il surprit Evreux, fit passer au fil de l'épée tous les Anglois qu'il y trouva, & tous les Habitans, & réduisit la ville en cendres (*b*). Cette vengeance lui couta cher. Comme on ne savoit pas le secret de son expédition, ses Troupes apprenant qu'il n'étoit pas au camp, son absence & la proximité de l'Armée de Richard y répandirent la terreur, desorte qu'elles prirent la fuite, abandonnant machines, bagages & munitions. Cette deroute donna lieu à des négociations pour la paix, qui n'aboutirent à rien, parceque Philippe demanda que tous ceux qui avoient porté les armes contre Richard fussent compris dans le Traité, à quoi le Roi d'Angleterre ne voulut pas consentir (*c*). Philippe s'étant remis en campagne, Richard fit tout ce qu'il pût pour l'engager à en venir à une bataille; à la fin l'ayant rencontré dans le voisinage de Vendôme, il se campa si près de lui, que le combat étoit en quelque façon inévitable. Philippe eut recours à une feinte, qui lui réussit mal; il envoya dire à Richard de grand matin, qu'avant que la journée se passât, il viendroit lui présenter la bataille. Richard lui répondit qu'il l'attendoit, & que s'il manquoit à venir, il iroit le lendemain le trouver lui-même. Le dessein du Roi de France étoit de décamper; mais Richard se trouva prêt à le suivre, & chargea si furieusement son arriere-garde, qu'il la défit, & prit tous les papiers du Roi; par là tous les titres de la Couronne, qui suivoient alors le Roi, tomberent entre les mains de Richard, ce qui fut une perte irréparable pour les François (*d*). Cet échec n'empêcha point Philippe d'entrer peu après en Normandie & d'y avoir sa revanche. Le Légat du Pape travailla de tout son pouvoir à reconcilier les deux Rois, mais il ne put les engager qu'à faire une trêve. Elle ne dura pas longtems, à l'occasion du projet chimérique de l'Empereur, qui prétendoit avec le secours de Richard, rendre le Royaume de France feudataire de l'Empire (*e*). Le Roi d'Angleterre recommença donc les hostilités, & on se fit la guerre de part & d'autre avec plus de fureur que jamais. A la fin les deux Rois s'appercevant que la ruine de leurs Terres, & celle de leurs Sujets, leur étoient
1195. également préjudiciables, sans que cela contribuât à les rendre ni, l'un ni l'au-

(*a*) Le même p. 409.

(*b*) *Gulielm. Neubrig. Polyd. Virg.*

(*c*) *Rog. de Hoveden.*

(*d*) *Brito* Philipp. L. IV. *Mezeray.*

(*e*) *Rob. de Monte. Daniel* l. c. p. [illegible] 416, 417.

l'autre plus puissans; ils firent une Tréve au mois de Décembre 1194, & l'année suivante ils conclurent la paix, à des conditions égales; par le Traité, la Princesse Alix fut mise en liberté, & peu après elle épousa le Comte de Ponthieu, ayant été pendant longtems la cause des guerres sanglantes entre les deux Nations (*a*).

Section VI. Rois de la III Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

Nouvelle guerre entre les deux Rois, terminée par la médiation du Comte de Flandres.

La Paix de Louviers, c'est ainsi qu'on l'appella du nom du lieu où elle avoit été conclue, sembloit promettre un long calme aux Etats des deux Rois & nonobstant cela elle ne dura pas six mois. Philippe se trouva offensé de ce que Richard avoit maltraité un Seigneur, qui étoit son vassal, dont il rasa le Château. Sans en demander satisfaction, il recommença la guerre, & assiegea Aumale. Le Roi d'Angleterre se mit bientôt en campagne, & les succès furent variés. Richard que l'expérience avoit rendu prudent, & à qui ses fautes avoient inspiré de l'adresse, ménagea dans cette conjoncture ses affaires tout autrement qu'il n'avoit fait jusques-là. Il détacha le Comte de Toulouse du parti de Philippe, en lui fesant épouser sa sœur Jeanne, veuve de Guillaume Roi de Sicile; il gagna aussi les Bretons, en insinuant au jeune Duc Arthur, ou plutot à ses Ministres, qu'il pourroit le déclarer son successeur; il engagea encore dans ses intérêts Baudouin IX Comte de Flandres, par l'espérance de le remettre en possession de l'Artois, que Philippe avoit réuni à la couronne, en vertu de son premier mariage. Par ces Traités, & en recevant tous ceux qui prétendoient avoir sujet de se plaindre de Philippe, il lui suscita des ennemis de toutes parts, & le mit dans de grands embarras (*b*). Cependant Philippe lui-même les augmenta; lachant la bride à son ressentiment, & comptant sur le bonheur qui l'avoit accompagné presque toujours, il s'exposa comme un jeune homme, sans égard au nombre de ceux qu'il attaquoit, ou dont il étoit assailli. Si cette conduite ne lui fut pas fatale à lui-même elle le fut à ses meilleures Troupes, & aux Seigneurs attachés à sa personne. Ayant appris que le Comte de Flandres assiegeoit Arras, il tourna de ce côté-là, & marcha avec une nombreuse Armée au secours de la Place. Le Comte n'osa l'attendre, & se retira dans ses Etats. Le Roi emporté par sa passion le suivit, & se trouva bientôt comme enfermé dans un Pays coupé de marais, de rivieres, & digues, desorte qu'il ne pouvoit ni avancer, ni avoir des vivres. Il fut donc obligé de traiter avec le Comte, & à force de belles promesses il obtint la liberté de se retirer (*c*). Baudouin devint alors médiateur entre les deux Rois, & travailla de tout son pouvoir à les accommoder. Mais ses bonnes intentions n'eurent pas le succès qu'il espéroit; il parvint seulement à faire conclure une tréve d'un an, après laquelle la guerre recommença avec plus de violence que jamais. Enfin le Pape Innocent III s'entremit & engagea les deux Rois à faire une tréve pour cinq ans. Elle fut sur le point d'être rompue d'abord; 1199. le Légat du Pape en prévint la rupture par son adresse; il ménagea une Conférence entre les deux Rois, & les amena à la fin à goûter un

(*a*) *Rog. de Hoveden.*

(*b*) *Rigord. Trivet.* Annal. *Rog. de Hoveden.*

(*c*) *Rob. de Monte*, App. ad Chron. Sigeb.

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

plan pour une paix solide. Mais avant qu'elle fût conclue, Richard perdit la vie devant un petit Château qu'il assiegeoit, pour s'emparer d'un trésor qu'un de ses vassaux avoit trouvé dans ses terres (*a*).

Divorce de Philippe *avec* Ingelburge, *qu'il est obligé de reprendre. Mort de sa Maitresse.*

La mort de Richard étoit un des événemens les plus heureux pour Philippe. Mais avant que d'entrer dans le détail de ceux qui la suivirent, il faut rapporter succintement les troubles qu'il y eut en France à l'occasion du second mariage du Roi. On a vu quels motifs y avoient porté Philippe; quoique Ingelburge fut belle & eut beaucoup de mérite, dès le lendemain de ses noces, le Roi en parut si dégoûté, qu'il s'en sépara, & voulut la renvoyer en Danemarc; elle n'y voulut pas consentir, & entra dans un Monastere, où Philippe lui fournissoit un entretien honnête; sa modestie, sa pieté, & sa patience la firent généralement estimer (*b*). Cela n'empêcha point que quelques Evêques de France, pour plaire au Roi, ne déclarassent le mariage nul, sous le prétexte ordinaire de parenté au degré prohibé. En vertu de cette sentence, le Roi se crut en droit d'épouser trois ans après Agnes de Meranie, fille du Duc de Meranie & de Dalmatie. Le Roi de Danemarc en porta ses plaintes au Pape Celestin III qui ayant fait examiner l'affaire, déclara le dernier mariage nul. Philippe demanda à Innocent III successeur de Celestin une revision de la sentence; le Pape l'accorda, mais cela ne servit qu'à prolonger l'affaire; à la fin le Cardinal Légat déclara à Philippe de la part du Pape, qu'il devoit reprendre Ingelburge, & renvoyer Agnes de Meranie (*c*). Le Roi ayant refusé d'obéir, le Légat jetta l'interdit sur le Royaume, qui dura environ sept mois. Philippe en fut si irrité, qu'il saisit le temporel des Evêques & des Chanoines, envoya des garnisons chez les Curés, & mit de grosses taxes sur les Laïques; il se trouva assez d'autorité pour tenir cette conduite, parceque contre la coûtume de ses prédécesseurs, il avoit des Troupes réglées à sa solde. Cependant comme tout cela fut inutile, le Roi se lassa d'un état si violent, s'adressa au Pape, & promit de se soumettre à son jugement, pourvu qu'il consentit à un nouvel examen de l'affaire du divorce (*d*). Le Pape acquiesça à la proposition, l'interdit fut levé, & on assembla un Concile à Soissons pour examiner de nouveau l'affaire. Philippe s'y rendit, & malgré toute son autorité & toute sa politique, sentant que la sentence ne lui seroit pas favorable, il fit dire au Légat, qu'il avoit décidé l'affaire lui-même; il quitta Soissons, tira Ingelburge de son Couvent, la mena en croupe à Paris, & la reconnut publiquement pour sa femme; Agnes en eut tant de chagrin, qu'elle mourut peu après (*e*). Mais le Roi obtint du Pape, qu'un fils & une fille qu'il avoit eut d'elle fussent déclarés légitimes; ce qui, dit un Historien de ce tems-là, déplut fort aux Seigneurs de France, qui n'étoient nullement édifiés que le Pape se mêlât si fort de leurs affaires, & sur tout de regler l'ordre de la succession (*f*).

(*a*) *Rigord. Rog. de Hoveden.*
(*b*) *Rigord.* Anonym. Aquicinctin.
(*c*) *Rob. de Monte.* App. ad Chron. Sigeb. Gesta Innocent. III.
(*d*) *Rog. de Hoveden. Du Tillet.*
(*e*) *Rigord.* Invent. des Chartes T. VI.
(*f*) Cartulaire M. S. de Philippe Auguste.

Guerre entre Philippe & Jean Roi d'Angleterre, terminée par un mariage.

Après la mort de Richard, Jean son frere monta sur le trône d'Angleterre, & se mit aussi en possession de ses Etats en France, au préjudice de son neveu Arthur, qui prétendit seulement que l'Anjou, la Touraine & le Maine lui appartenoient de droit. La Reine Mere Eléonore, qui vivoit encore, renouvella son hommage pour la Guienne à Philippe, pour en éloigner la guerre. Elle prit le parti de son fils contre son petit-fils, par pique contre Constance, mere de ce Prince, qui étoit aussi une Princesse fort fiere (*a*). Philippe, sous prétexte de proteger Arthur, attaqua la Normandie, & Jean vint pour la défendre en personne; cependant son inconstance naturelle lui fit souhaitter de faire la paix à tout prix. Philippe s'en apperçut, & exigea des conditions si onéreuses, que Jean ne put les accepter; quoique le Comte de Flandres, qui accusa Philippe d'avoir manqué de parole, eût quitté son parti, & se fut déclaré pour le Roi d'Angleterre. A la fin la Reine-mere trouva un expédient, qui contenta Philippe (*b*); elle proposa le mariage de Louis, fils & héritier présomptif de ce Prince, avec Blanche, fille d'Alphonse VIII Roi de Castille, & niece du Roi Jean, que le Roi d'Angleterre, au cas qu'il mourût sans enfans, laisseroit les Domaines qu'il possedoit en France aux enfans qui naitroient de ce mariage, & qu'il céderoit au Roi de France Evreux, le Vexin & d'autres Territoires, contestés depuis longtems. Ces conditions ayant été réglées, la Reine mere passa elle-même en Espagne, pour aller chercher la jeune Princesse, qui étoit le sceau de la paix, & la cérémonie du mariage se fit en Normandie. Arthur, dont on avoit en quelque façon sacrifié les intérêts, fit hommage de la Bretagne à son oncle; ensorte que la tranquillité fut rétablie, non sans quelque mélange d'injustice (*c*).

Le Roi Jean par le meurtre de son neveu fournit à Philippe un prétexte de s'emparer de la Normandie.

Le Roi Jean, qui étoit un Prince fort voluptueux, avoit répudié Havise, fille du Comte de Glocester; & ayant vu Isabelle d'Angoulême, qui étoit promise, sinon mariée avec Hugues le Brun, Comte de la Marche, la fit enlever de la maison du Comte, & l'épousa du consentement de son pere. Comme Isabelle étoit proche parente du Roi Philippe, Jean la mena à Paris, où ils furent reçus avec une grande magnificence, & à leur départ le Roi leur témoigna l'amitié la plus cordiale (*d*). La face des affaires changea bientôt. Le Comte de la Marche ressentit vivement l'injure qu'on lui avoit faite, & ayant mis dans ses intérêts plusieurs Seigneurs, qui lui étoient alliés, il excita quelques troubles, que Jean calma en usant de sévérité. Les Seigneurs mécontens porterent leurs plaintes au Roi Philippe, qui en écrivit fortement au Roi d'Angleterre, qui promit de leur rendre justice, mais il ne tint pas parole (*e*). Ces étincelles allumerent bientôt un grand incendie. Philippe, qui avoit de grands desseins, encouragea le jeune Duc de Bretagne à se mettre à la tête des mécontens, il le fit Chevalier, & lui donna une grosse somme d'argent pour lever & entretenir des Troupes. Arthur commença par assieger Mirebeau, où sa grand-mere, la Reine Eléonore se trouva enfermée. Il n'avoit encore que peu de Troupes; & le Roi d'An-

(*a*) **Annal. Francor.** **Sigeb.**
(*b*) *Rog. de Hoveden* & al.
(*c*) *Rob. de Monte*, App. ad Chron.
(*d*) *Rigord. Trivet.*
(*e*) *Matt. Paris;* Philipp. L. VI.

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

gleterre marcha ſi bruſquement à lui, qu'il le ſurprit, le défit & le prit priſonnier (*a*). Ce ſuccès qui pouvoit être très-avantageux aux affaires de Jean, fut la cauſe de ſa ruine. Car ayant fait conduire ſon neveu à Falaiſe, & delà au château de Rouen, quand il vit qu'il ne pouvoit le détacher des intérêts de la France, ou il le poignarda de ſa propre main, ſelon quelques Hiſtoriens, ou il le fit maſſacrer par d'autres. Une action ſi barbare le rendit juſtement odieux, à tous ſes ſujets en France. La mere du Duc demanda juſtice au Roi Philippe, qui cita le Roi d'Angleterre à la Cour des Pairs; ce Prince n'ayant pas comparu, fut déclaré atteint & convaincu de félonie, & toutes les terres & Seigneuries qu'il tenoit à hommage de la Couronne de France furent confiſquées (*b*). Le Roi Jean ſe trouvoit alors dans la plus fâcheuſe ſituation du monde; la Reine ſa mere étoit morte depuis peu, la plupart des Seigneurs ſes Vaſſaux étoient ſoulevés contre lui, quelques-uns de ſes anciens Alliés s'étoient croiſés, & avoient paſſé en Orient, d'autres étoient morts, ou avoient quitté ſon parti. Philippe avoit donc la plus belle occaſion, & le prétexte le plus plauſible de le dépouiller de la Normandie, & des autres Domaines qu'il poſſedoit en France, en ſe
1203. chargeant d'exécuter l'Arrêt des Pairs; & il n'étoit pas Prince à laiſſer échaper une occaſion même moins favorable (*c*). Il évita néanmoins d'agir avec trop de précipitation, & eut ſoin d'obſerver toutes les formalités de la Juſtice. En attendant il aſſembla une nombreuſe Armée, avec laquelle il entreprit la conquête de la Normandie.

Moyens dont Philippe ſe ſervit pour affoiblir les grands Vaſſaux de la Couronne.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ce qui ſe paſſa durant la campagne, il ſuffira pour notre deſſein de dire qu'en moins de ſix mois Philippe ſe rendit maître des principales villes de la haute Normandie, ou par force, ou par les intelligences qu'il avoit avec les habitans, tandis que Jean reſta dans une inaction, qui fit l'étonnement de ſon ſiecle, & fera celui de tous les autres. La fameuſe Fortereſſe de Château Gaillard fit une vigoureuſe défenſe, & Jean, comme éveillé de ſon ſommeil, aſſembla une nombreuſe Armée & une Flotte pour la ſécourir; mais un concours de circonſtances malheureuſes ayant rendu ſes efforts inutiles, il prit le parti de ſe retirer en Angleterre, comme un homme éperdu, qui abandonne tout (*d*). Philippe en profita pour ſoumettre le reſte de la Normandie avec la même facilité. Il ne reſtoit donc à Jean que la ville de Rouen, dont les habitans par fidelité & par amour de la liberté ſe défendirent courageuſement. Ils ne ſe rendirent même, qu'après que Jean, à qui ils avoient demandé du ſecours, leur eut répondu qu'il ne pouvoit leur en donner, & qu'ils n'avoient qu'à pourvoir à leur ſureté. C'eſt ainſi que la Normandie fut réunie à la Couronne de France, après en avoir été démembrée pendant près de trois-cens ans (*e*). Ce ſuccès ne ſervit qu'à enflammer l'ambition de
1204. Philippe; il porta la guerre dans le Maine, l'Anjou & la Touraine, dont il ſubjugua la plus grande partie auſſi aiſément qu'il avoit fait la Normandie. Il s'apperçut clairement de ſa grande ſupériorité, & réſolut d'en

(*a*) *Gulielm. Armor. Matth. Paris, Rigord.*
(*b*) *Matth. Paris.*
(*c*) *Mezeray, Le Gendre.*
(*d*) *Daniel.*
(*e*) Le même, T. IV. p. 479.

profiter autant qu'il pourroit. Le Comte de Flandres étoit en Orient, celui de Champagne étoit un enfant dont lui-même étoit Tuteur; le Comte de Toulouse avoit des démêlés avec la Cour de Rome, qui le traitoit d'Hérétique; en un mot Philippe n'avoit plus les bras liés comme ses prédécesseurs, & il jugea qu'il ne pouvoit faire un meilleur usage de sa puissance, que de la transmettre à ses successeurs (*a*). La seule faute qu'il fit, ce fut de faire trop paroitre ses desseins, & d'en agir avec quelques Seigneurs, comme s'il eût déja achevé, ce qu'il étoit en beau chemin de faire; faute inexcusable dans un Politique; mais les plus habiles gens sont toujours hommes. Gui de Touars, devenu Duc de Bretagne par son mariage avec Constance, mere d'Arthur, avoit agi aussi vivement que personne contre le Roi d'Angleterre, tant que cette Princesse avoit vécu; mais cette Princesse étant morte, & démêlant clairement les vues de Philippe, il fit tout ce qui dépendoit de lui pour faire sentir au Roi Jean combien il avoit agi foiblement, & pour lui persuader de ne pas abandonner ceux de ses sujets qui lui étoient encore fideles, & qui étoient disposés à tout risquer pour lui conserver les Domaines qu'il avoit en France (*b*). Ces raisons & les promesses du Duc engagerent le Roi d'Angleterre à passer la Mer, & il débarqua à la Rochelle avec beaucoup de Troupes; la fortune de Philippe l'emporta. Jean ayant eu dès le commencement du desavantage, fut charmé de faire une trêve de deux ans; & le Duc de Bretagne n'eut d'autre parti à prendre que de faire sa paix aux meilleures conditions qu'il pût obtenir; cela fit grand plaisir à Philippe, qui n'aspiroit qu'aux occasions de châtier & d'humilier ses Vassaux (*c*).

Croisade contre le Comte de Toulouse.

Au milieu de ces révolutions, on vit s'ouvrir en France une nouvelle scene des plus extraordinaires. Les Papes ayant trouvé le moyen de mettre de puissantes Armées sur pied contre qui il leur plaisoit, par les prédications de quelques Moines fanatiques & furieux; ils prirent la résolution d'avoir recours à cet expédient en Europe contre ceux qu'ils traitoient d'Hérétiques, comme ils avoient fait en Asie contre les Infideles. Raymond, Comte de Toulouse, qui n'étoit ni bigot ni superstitieux, permettoit aux gens de toute créance de s'établir dans ses Terres, pourvu qu'ils fussent de bonnes mœurs, & qu'ils ne fissent rien qui pût troubler la tranquillité publique. . Ces Hérétiques, ainsi qu'on les qualifioit, n'étoit pas tout-à-fait dans les principes de Rome ce qui n'est pas surprenant, puisqu'ils ne s'étoient séparés de l'Eglise Romaine qu'à cause des abus & de la corruption qui s'y étoient glissées, ou parceque c'étoient des restes des anciennes Eglises Gothiques, qui n'avoient jamais été infectées des erreurs de Rome (*d*). Comme il y en avoit beaucoup aux environs d'Albi, on leur donna le nom d'Albigeois. Ce fut contre eux, qu'à la follicitation de Dominique & de ses Disciples, le Pape Innocent III publia une Croisade, pour extirper par l'épée, ceux qu'on n'avoit pu convertir par les prédications des Missionnaires (*e*). Le Pape offrit cette pieuse commission au Roi Philippe, qui

(*a*) *Matth. Paris*, Annal. Francor.
(*b*) *Rigord*, *Trivet*, *Polyd. Virg.*
(*c*) *Brito Philipp. Matth. Paris.*
(*d*) *Mezeray*, *Châlons*
(*e*) *Rog. de Hoveden.* Hist. des Albig.

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

s'en excusa, mais qui en permit l'exécution, ou peut-être n'osa s'y opposer. Eudes Duc de Bourgogne, & ensuite Simon de Montfort commanda ces Croisés, qui se nommoient l'Armée de l'Eglise, & eurent l'impiété de vouloir rendre Dieu complice des sacrileges, des brigandages & des massacres qu'ils commirent; non seulement ils désolerent les plus belles Provinces méridionales de France, & exterminerent les prétendus Hérétiques, mais les Catholiques mêmes qui demeuroient parmi eux. Philippe fut spectateur tranquille de tous ces desordres, parcequ'il crut que les malheurs du peuple & la ruine de la Noblesse dans ces quartiers-là lui faciliteroient les voies d'étendre son autorité, l'unique objet qu'il ne perdoit jamais de vue (*a*).

Affaires d'Angleterre.

Quand le Pape eut ces nouvelles armes en main, il se crut invincible, & il auroit voulu les emploier par tout où il trouvoit la moindre résistance. Jean, Roi d'Angleterre n'avoit pas voulu recevoir Etienne
1211. Langton pour Archevêque de Cantorberi, parcequ'il le regardoit comme entierement dévoué à la France. Le Pape en fut si irrité, qu'il jetta l'interdit sur tout le Royaume d'Angleterre (*b*). Le Roi maltraita les Evêques qui le fesoient observer, & plusieurs se réfugierent en France. Innocent ne garda plus de mesures alors, excommunia & déposa le Roi d'Angleterre, & accorda à ceux qui prendroient les armes contre lui les mêmes indulgences, qu'on accordoit à ceux qui alloient combattre les Infideles. Les Légats du Pape ayant proposé à Philippe de se charger de l'exécution de la sentence, ce Prince accepta la commission avec plaisir; il n'ignoroit pas que tôt ou tard on tenteroit de lui arracher la Normandie, desorte qu'il aima mieux porter la guerre en Angleterre, que d'attendre qu'on vint la porter en France. D'ailleurs il étoit bien-aise d'occuper le Prince Louis son fils, qui s'étoit croisé à son insu contre les Albigeois, comptant qu'il seroit dispensé de son engagement, en servant dans la guerre contre l'Angleterre (*c*). Plusieurs Seigneurs applaudirent au dessein du Roi & lui promirent de le suivre pour acquérir de la gloire, ou des établissemens en Angleterre, ou par caprice. Philippe mit bien du tems à former
1212. une Armée proportionnée à la grandeur de son entreprise, & à préparer une nombreuse Flotte, qui si l'on en croit les Historiens François étoit de dixsept-cens Vaisseaux. Le Roi d'Angleterre fit de son côté de grands préparatifs, assembla une Armée de soixante mille hommes, & une belle Flotte à Portsmouth. Ce Prince auroit pu attendre l'événement avec de pareilles forces, mais soit qu'il se défiât de la fidelité de ses sujets, soit par un effet de son inconstance naturelle, il changea tout à coup de dessein, & fit les plus basses soumissions au Pape, en la personne du Cardinal Pandulfe, son Légat; il obtint par-là son absolution; Philippe, qui attendoit pour son expédition tout le poids que l'autorité de Rome pouvoit y donner, se vit menacé de l'excommunication s'il ne renonçoit à son entreprise; ce ne fut pas là néanmoins le motif qui l'engagea à s'en désister (*d*).

(*a*) *Rob. de Monte*, App. ad Chron. Sigeb.
(*b*) *Matth. Paris* in Joanne.
(*c*) Le même.
(*d*) Le même.

Philippe *attaqué par* Jean & *par une puissante Ligue.*

L'extrême péril où le Roi Jean s'étoit vu, l'avoit si bien tiré de sa létargie, qu'il avoit négocié avec autant de secret que d'adresse une ligue pour perdre la France, & comme les mesures étoient parfaitement bien prises, les Alliés avoient déja reglé le partage; Ferdinand Comte de Flandres devoit avoir Paris avec l'Isle de France; le Comte de Boulogne, le Vermandois; Jean, les Provinces au delà de la Loire; & l'Empereur Othon son neveu, la Bourgogne & la Champagne (*a*). Raymond, Comte de Toulouse, & les autres Princes qui avoient été si maltraités par les Croisés, avoient aussi promis de faire une diversion de leur côté. Philippe n'eut pas plutôt connoissance de cette Ligue, qu'il tourna ses armes contre le Comte de Flandres, ravagea le plat Pays, & vint assieger Gand; & pour faciliter le siege, il fit entrer sa Flotte dans le port de Damme. Il fut bientôt obligé de lever le siege par la nouvelle que la Flotte du Roi Jean avoit enlevé trois-cens de ses Vaisseaux, chargés de toutes sortes de munitions, que plus de cent autres avoient échoué & été brûlés par les Anglois, & qu'avec leur Flotte ils bloquoient le reste de celle de France, renfermée dans le canal & dans le port de Damme (*b*). Ils oserent même descendre à terre pour attaquer le Port & 1213.
mettre le feu au reste des Vaisseaux. Philippe, qui avoit décampé d'abord, les surprit, & en tailla deux mille en pieces. Ce leger avantage ne put le consoler de la perte qu'il avoit déja faite, & de celle qu'il fit encore; car désespérant de sauver les vaisseaux qui lui restoient, il fut obligé de les faire brûler (*c*). Encouragé par cette lueur de prospérité, le Roi Jean passa la mer avec une Armée & vint debarquer à la Rochelle; les Poitevins se souleverent d'abord en sa faveur; ensuite il se rendit maître d'Angers, dont il fit réparer les fortifications, & ravagea tout le Pays jusqu'aux frontieres de Bretagne (*d*). Philippe, prévoyant les fâcheuses suites que pouvoit avoir cette diversion, envoya de ce côté-là son fils Louis avec de bonnes Troupes. Quelques Historiens François disent, que le Roi d'Angleterre n'osa pas l'attendre, & qu'il décampa avec tant de précipitation, qu'il abandonna ses machines, ses tentes & ses bagages (*e*). D'autres assurent qu'il y eut faute des deux côtés; que les Poitevins appréhendant d'être traités en rebelles, ne voulurent pas combattre; & qu'une grande partie de l'Armée Françoise, saisie d'une terreur panique, se comporta tout aussi mal (*f*). Quoiqu'il en soit, ce qui paroit certain, c'est que le Roi d'Angleterre se retira dans son château de Parthenai, pour y attendre le succès de la campagne en Flandres. C'étoit-là qu'étoit la principale partie de ses Troupes, & que se trouvoient toutes les forces de la Ligue, que l'Empereur commandoit en personne. Comme c'est-là une des campagnes les plus importantes pour la France, nous en rendrons un compte plus détaillé, aussi succintement qu'il nous sera possible.

(*a*) *Brito* Philipp. L. X.
(*b*) *Matth. Paris* ubi sup. Chron. Belgic.
(*c*) Philippid. L. X.
(*d*) *Daniel* T. IV. p. 544.
(*e*) Le même, p. 545.
(*f*) *Matth. Paris* p. m. 240.

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

Bataille de Bovines. 1214.

Philippe, à qui il parut plus glorieux, & nullement plus dangereux d'aller au devant de l'ennemi, au lieu de l'attendre, s'avança jusqu'à Tournai à la tête de cinquante mille hommes d'élite, commandés par les premiers Seigneurs de France, tels qu'Eudes Duc de Bourgogne, Robert Comte de Dreux, Philippe son frere, Pierre de Courtenai, Comte de Nevers, qui étoient comme on dit aujourdhui Princes du Sang, Etienne, Comte de Sancerre, Jean Comte de Ponthieu, Gaucher Comte de St. Paul, vingt-deux autres Seigneurs Bannerets, avec douze cens Chevaliers, & entre six & sept mille Gendarmes (*a*). L'Empereur Othon avoit auprès de lui le Comte de Salisberi, frere naturel du Roi Jean, Ferdinand Comte de Flandres, Renaud Comte de Boulogne, Othon Duc de Limbourg, Guillaume Duc de Brabant, Henri Duc de Lorraine, Philippe Comte de Namur, sept ou huit Princes d'Allemagne, trente Bannerets, & une Armée beaucoup plus nombreuse que celle du Roi de France. Les deux Armées se trouverent en presence près du village de Bouvines, le 27 de Juillet (*b*). L'Empereur tâcha de déborder la ligne des François; il donna le commandement de l'aile droite au Comte de Boulogne, celui de la gauche au Comte de Flandres, & se plaça au centre, environné de Seigneurs. L'Armée de France fut rangée en bataille par frere Garin, Chevalier de Saint-Jean, & élu Evêque de Senlis; & les Historiens contemporains attribuent l'heureux succès de cette journée aux excellentes dispositions qu'il fit. Le Roi étoit au centre, le Duc de Bourgogne étoit à la droite avec le Comte de Saint Paul, & Robert Comte de Dreux étoit à la gauche. Au commencement du combat, l'aile droite fut rompue & plia, mais elle se rallia & regagna son terrein; la gauche soutint l'effort des Alliés sans reculer; ce fut au centre que la mêlée fut la plus sanglante, l'Empereur fut même comme pris, mais il s'échapa. Philippe reçut un coup à la gorge, fut arraché de son cheval, & en danger d'être tué, pris ou foulé aux pieds, si les Seigneurs qui étoient autour de lui ne l'avoient mis à couvert. L'action dura depuis le matin jusqu'à cinq heures du soir, que les Alliés furent mis entierement en déroute, principalement parcequ'ils eurent toujours le Soleil au visage, & que les François l'avoient à dos. Les Comtes de Flandres & de Boulogne, trois autres Comtes, quatre Princes Allemands, & vingt-cinq Bannerets furent faits prisonniers. Philippe retourna alors à Paris, où il fit une entrée triomphante, le Comte de Flandres y servit d'ornement (*c*). Il s'avança ensuite vers le Poitou, pour tomber sur le Roi Jean & sur ses Partisans. Mais l'intercession du Légat du Pape, & les soumissions que le Roi d'Angleterre lui fit faire par le Comte de Chester, avec un présent de soixante mille livres sterling, l'engagerent à accorder une trêve de cinq ans. Les Historiens François modernes le blâment de cet accommodement, & sont étonnés qu'il perdit une si belle occasion de réunir à la Couronne ce que Jean possedoit encore en France. Mais quand on fait

(*a*) *Gulielm. Brito* ubi sup.
(*b*) *Nang.* Chron.
(*c*) *Daniel*, *Mezeray*.

fait réflexion sur le caractere de Philippe, l'un des meilleurs Politiques & l'un des Princes les plus ambitieux qui ayent regné en France, on doit penser qu'il eut sans doute ses raisons pour prendre ce parti; & quelque attention à de certains faits, épars dans les anciens Historiens, nous met en état de démêler ces raisons (*a*). Il avoit bien compris, avant la bataille de Bouvines, que c'étoit plus sa puissance, que l'intérêt du Roi d'Angleterre, qui avoit formé cette formidable Ligue; il savoit que les Alliés avoient des intelligences dans ses Etats, & même dans son Armée; il avoit même de si violens soupçons contre quelques-uns des Seigneurs qui étoient auprès de lui, qu'assistant au service divin avant la bataille, il fit mettre une Couronne d'or sur l'autel, & dit à tous les Seigneurs qui étoient présens, que comme ce n'étoit pas pour lui qu'ils combattoient, mais pour la gloire & l'indépendance de la France, il étoit prêt à mettre la Couronne sur la tête de celui qu'ils choisiroient, s'ils en trouvoient un qui fût plus digne de la porter que lui, & qu'il combattroit lui-même sous ses ordres. Un procedé si généreux étouffa tout ressentiment dans les cœurs pour ce jour-là. Mais après son retour à Paris, il connut si clairement combien la plupart des Seigneurs étoient jaloux de son aggrandissement (*b*), qu'il jugea que la conjoncture n'étoit pas propre à étendre sa puissance; il aima mieux amasser de l'argent pour soudoier une Armée à ses ordres, que de risquer davantage sa personne dans une guerre, où les Troupes de la Couronne étoient beaucoup moins nombreuses que celles de ses Vassaux, & qui par cette raison étoit plus leur Armée que la sienne.

Les Seigneurs d'Angleterre offrent la couronne au Prince Louis.

La guerre étant finie, le Roi permit au Prince Louis d'accomplir le vœu qu'il avoit fait de servir contre les Albigeois, qui étoient déja presque entierement soumis; ainsi sa présence inspira plus de jalousie à Simon de Montfort, Général des Croisés, qu'elle ne lui fut en secours (*c*). Pendant cette expédition, il se présenta une nouvelle occasion de contenter son ambition & celle de son pere. Les Seigneurs d'Angleterre avoient pris les armes contre le Roi Jean, & l'avoient déclaré déchu de la Couronne comme un Tiran. Mais comme il avoit une bonne Armée & une Flotte à sa dévotion, ils reconnurent qu'il n'étoit pas aussi aisé de le réduire à la vie privée, qu'ils l'avoient cru, desorte qu'ils prirent le parti de choisir un autre Roi, & sur le bruit du mérite de Louis, ils lui offrirent la Couronne (*d*). Les Historiens François insistent sur un droit prétendu, qu'il avoit 1215.
du chef de sa femme, qui étoit petite-fille de Henri II, mais ils oublient, qu'outre le Roi Jean & sa famille, la Princesse Eléonore, sœur d'Arthur, & fille de Géoffroi Duc de Bretagne étoit encore vivante. L'élection étoit un droit suffisant, desorte que Louis qui étoit à la fleur de l'âge & plein d'ardeur, accepta sans balancer l'offre des Barons d'Angleterre. Il s'agissoit de lui fournir les forces nécessaires, & c'est ce qui étoit difficile, même pour le Roi Philippe (*e*). C'étoit-là reveiller naturellement la ja-

(*a*) *Gulielm. Brito, Æmilius.*
(*b*) *Rigord.*
(*c*) Hist. Albigens. *P. Æmilius.*
(*d*) *Matth. Paris* in Joanne. *Polyd. Virg.*
(*e*) *Rigord. Gaguin.*

Section VI. *Rois de la* III. *Race depuis l'an* 987 *jusqu'à l'an* 1328.

lousie des Seigneurs, violer ouvertement la trêve, & s'attirer sur les bras le Pape. Le Roi prit le parti de séparer ses intérêts de ceux de son fils, & de lui défendre de se mêler des affaires d'Angleterre, tandis qu'il lui donna une belle Armée & une nombreuse Flotte. Louis passa la mer, prit terre dans la Province de Kent, s'empara de Rochester & d'autres places & se rendit à Londres, où il fut reçu en Roi; mais il fit une grande faute, en laissant Douvres derriere lui; cette place étoit mal pourvue; le Roi Jean la ravitailla, renforça la garnison, répara & augmenta les fortifications (*a*). Philippe son pere l'ayant averti de la faute qu'il avoit faite, il assiegea Douvres, mais inutilement, le siege de Windsor ne réussit pas mieux. Pendant que les Troupes de Louis étoient occupées de cette maniere, le Roi Jean fit des courses dans une grande partie du Royaume, & se vengea de ceux qui s'étoient déclarés contre lui, il ravagea leurs terres, & rasa un grand nombre de châteaux; mais il fut bientôt emporté par une mort subite (*b*). Dans ces entrefaites le Pape avoit excommunié Louis & Philippe, & avoit ordonné aux Evêques de France de jetter l'interdit sur le Royaume; ils refuserent à la verité de le faire, sur ce que le Roi déclara qu'il ne prenoit point de part à cette guerre; cependant cela empêcha ce Prince de secourir son fils, ensorte que Louis fut obligé de faire une trêve avec le jeune Roi Henri III, afin de pouvoir faire un voyage en France pour obtenir du secours; car il voyoit qu'il étoit sans cela impossible de soutenir son parti, qui s'affoiblissoit de jour en jour (*c*). On doit remarquer ici, qu'une Minorité fut dans cette circonstance très-avantageuse à l'Angleterre.

Il est obligé de capituler & de quitter l'Angleterre.

L'Autorité Papale étoit si redoutable en ce tems-là, que le Roi Philippe refusa de voir son fils, au moins publiquement, pendant son séjour en France & on prit de si grandes précautions pour les secours qu'on lui donna, qu'il ne tira pas grand fruit de son voyage. En attendant les Seigneurs Anglois abandonnoient l'un après l'autre le parti de Louis, ce qui y contribua beaucoup, c'est qu'on débita que le Vicomte de Melun avoit déclaré en mourant, que Louis regardoit les Barons comme des traitres, & étoit résolu de s'en défaire à quelque prix que ce fût; aussitôt qu'il en auroit le pouvoir (*d*). A son retour Louis attaqua encore Douvres, mais avec aussi peu de succès que la premiere fois. Son Armée s'empara à la vérité de la ville de Lincoln, mais pendant que les François assiegeoient le Château, le Comte de Pembroke les surprit & les défit; dans cette action il prit cinquante-deux prisonniers de distinction; ce qui affoiblit tellement le parti de Louis, qu'il fut obligé de s'enfermer dans Londres avec le reste de ses Troupes (*e*). Dans cette extrémité il redoubla ses instances auprès de Philippe pour obtenir du secours; ce Prince n'osant, lui en donner directement, chargea la Princesse Blanche, femme de Louis, de cette affaire. La Princesse rassembla promptement un corps assez considerable de Troupes sous la conduite de Robert de Courtenai,

(*a*) *Brito*, Annal. Franc.
(*b*) *Du Tillet* & al.
(*c*) *Rigord*, *Trivet*, *Polyd. Virg*,
(*d*) *Matth. Paris*.
(*e*) Le même, *Trivet*.

& les fit embarquer sur une Flotte, commandée par Eustache le Moine. Mais la Flotte Angloise attaqua la Françoise à la hauteur de la Tamise, le Vaisseau Amiral fut pris, & les Anglois couperent la tête à Eustache, parce qu'il avoit été autrefois au service d'Angleterre. Ce spectacle inspira tant de terreur aux François qu'ils regagnerent à toutes voiles les ports de France (*a*). Il ne resta alors à Louis d'autre ressource que d'en venir à un accommodement, qu'il fit en personne avec le jeune Roi Henri, le Légat du Pape & le Comte de Pembroke; les conditions du Traité furent, que Louis & tous ceux de son parti jureroient de s'en rapporter au jugement de l'Eglise; que Louis repasseroit au plutôt en France; qu'il feroit tout son possible auprès du Roi son pere, pour faire rétablir le Roi d'Angleterre dans tous ses droits au delà de la mer, ou que lui, quand il seroit sur le trône lui feroit justice là-dessus (*b*). Le Roi d'Angleterre jura de son côté, que les Barons seroient rétablis dans leurs biens, leurs privileges & leurs libertés & que tous les prisonniers faits à la journée de Lincoln & à la défaite de la Flotte Françoise seroient élargis. Après la conclusion du Traité, le Légat donna l'absolution au Prince Louis, qui retourna en France, où un autre Légat lui donna une nouvelle absolution (*c*).

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

Il est envoyé encore contre les Albigeois. 1219.

Quand la trêve de cinq ans, conclue avec le Roi Jean, & que Philippe avoit affecté d'observer, fut expirée, Philippe envoya son fils attaquer la Rochelle qu'il obligea de se rendre; mais elle fut remise aux Anglois par un nouveau Traité de trêve que l'on conclut pour quatre années avec les Comtes de Kent & de Salisburi (*d*). Les cruautés des Croisés, sous le commandement de Simon de Montfort, avoient vers ce tems-là tellement lassé la patience des peuples du Midi de la France, qu'ils avoient rétabli le vieux Comte de Toulouse; Simon l'ayant assiegé dans la ville de ce nom, fut tué. Le Pape Honorius III sollicita alors fortement Philippe d'envoyer encore Louis contre les Albigeois, & il fit prêcher de nouveau la Croisade (*e*). Le Roi se rendit enfin aux instances du Pape; Louis prit le commandement de l'Armée, mais ne fit pas grand chose soit manque de zele, soit en conséquence des instructions secretes de son pere; qui jugea à-propos au bout de quelque tems de le rappeller (*f*).

Mort de Philippe Auguste. 1223.

La principale raison de son rappel fut pour assister aux Etats, qui devoient s'assembler à Melun, pour examiner une proposition d'Amauri de Montfort, fils aîné de Simon. Amauri soupçonnant que Louis n'avoit agi si foiblement contre les Albigeois, que parceque la Couronne de France n'étoit pas directement intéressée dans cette guerre, il offrit par zele contre les Hérétiques de céder à Philippe ses droits sur le Duché de Narbonne, le Comté de Toulouse, & les autres Domaines, que le Pape Innocent III avoit si libéralement donnés à son pere, dans le Concile de Latran. Le Roi s'étant aussi mis en chemin pour se rendre à l'Assemblée, fut attaqué d'une fievre, dont il mourut à Mante le 14 de Juillet 1223, la quarante-quatrieme année

(*a*) *Rigord*, *Daniel* T. IV. p. m. 588, 589.
(*b*) *Polyd. Virg. Matth. Paris.*
(*c*) Annal. de Dunstaple,
(*d*) *Daniel* ubi sup. p. 592.
(*e*) *Rob. de Monte*, App. ad Chron. Sigeb.
(*f*) *Nangis* Chron.

SECTION VI *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

de son regne, & la cinquante-neuvieme de son âge (*a*). On convient que ce fut le plus grand Prince qui eût monté sur le trône de France depuis Charlemagne. Comme Politique, il fit plus pour rétablir la puissance Royale qu'aucun de ses prédécesseurs, & même tout ce qu'on pouvoit attendre, car au tems de sa mort les grands Vassaux n'étoient plus en état de contrebalancer l'autorité Royale, & la grande puissance de l'Angleterre ne fut plus si redoutable. Comme Capitaine, il fut le premier qui eut des Troupes reglées à sa solde, qui fit de l'Art Militaire un systême suivi, qui encouragea l'invention des machines de guerre, & qui apprit à attaquer & à défendre régulierement les Places. Protecteur des Lettres, il renouvella & augmenta les privileges de l'Université de Paris (*b*). Il commença le Château du Louvre; fit environner de murailles & paver plusieurs villes du Royaume. Vers la fin de sa vie, il emploia les grands trésors qu'il avoit amassés, à faire des grands chemins, à construire des ponts & d'autres édifices pour l'utilité publique; on voit par là qu'il accumuloit de l'argent, non par avarice, mais pour l'usage du Public, puisque sans cela il ne s'en seroit pas défait, surtout dans la vieillesse. Mais ce que les Historiens François célebrent le plus en lui, c'est qu'il réunit à la Couronne la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne le Vermandois, l'Artois, Montargis, Gien &c. ensorte qu'il laissa le Royaume le double plus grand qu'il ne l'avoit reçu, & par là facilita les réunions à ses Successeurs (*c*) (*).

(*a*) *Brito* Philipp. L. XII. Gesta Philipp. August.

(*b*) *Rigord* in Prolegom. &c.

(*c*) *Du Tillet*, *Henault*, *Daniel* &c.

(*) Ce grand Prince étoit d'une taille médiocre, il avoit les traits beaux, hormis qu'il avoit deux tayes sur l'un des deux yeux. Il étoit affable & aisé dans ses manieres; comme il avoit fort à cœur le bien général de ses sujets, il traitoit quelquefois les Grands assez brusquement. Il aimoit la décence en tout, mais il étoit ennemi de la dissipation, car il défendit l'usage de l'écarlate & des riches fourures durant la premiere Croisade. Sa premiere femme fut Isabelle, fille de Baudouin le Brave, Duc de Hainaut, qu'il épousa en 1180. Trois ans après il la relegua à Senlis, pour lui avoir parlé trop vivement en faveur du Cardinal de Rheims. Elle mourut à Paris le 15 de Mars 1190. en couche de deux enfans, âgée de vingt-un ans, ne laissant que le Prince Louis, qui succeda à son pere. Il épousa à Amiens le 12 d'Août 1193. Isemburge ou Ingelburge sœur de Canut VI. Roi de Danemarc, qu'il répudia, comme on l'a vu, sous prétexte de parenté. Il pensa ensuite à Jeanne, Reine Douairiere de Sicile, & au mois de Juin 1196 épousa Agnes, que plusieurs Historiens appellent Marie, fille de Berthold IV. Duc de Meranie. Elle mourut en 1211 de douleur à Poissi, de ce que le Pape avoit obligé le Roi de reprendre Ingelburge. Il eut d'Agnes Philippe *Aurspel*, c'est-à-dire *le Brutal*, que son pere fit Comte de Clermont en Beauvoisis, & qui du chef de Mathilde sa femme, devint aussi Comte de Dammartin & de Boulogne; ce Prince donna bien de l'embarras à la Reine Régente pendant la minorité de Saint Louis. Philippe eut encore d'Agnes une fille nommée Marie, qui fut promise successivement à Alexandre Prince d'Ecosse & à Arthur Duc de Bretagne sans épouser ni l'un ni l'autre. En 1206 elle épousa Philippe Comte de Namur, & après sa mort, Henri Duc de Brabant. Le Pape légitima les enfans d'Agnes, & Philippe comptoit tellement sur sa naissance, qu'il porta secretement ses vues sur la Couronne. Quoique le Roi pour ne pas s'exposer à un interdit, reprit la Reine Ingelburge, & feignît de se reconcilier avec elle, il l'envoya bientôt à Etampes, où elle resta douze ans; après quoi, lorsqu'on s'y attendoit le moins, il la fit revenir à Paris, & vécut fort bien avec elle pendant les dix dernieres années de sa vie.

Louis VIII. lui succede & refuse d'exécuter le Traité de Londres.

Louis VIII, dit *le Lion*, fut couronné à Rheims avec la Reine Blanche sa femme, le 8 d'Août 1223, par l'Archevêque de cette ville, en présence du Roi titulaire de Jérusalem, & des principaux Seigneurs du Royaume. Henri III Roi d'Angleterre au lieu d'y assister en personne ou par Procureur, envoya peu après un Ambassadeur pour demander au Roi la restitution de ses Domaines en France, conformément au Traité de Londres, & en vertu de son serment (*a*). Mais les circonstances étoient changées; Louis répondit nettement, qu'il regardoit ses droits sur les Terres confisquées & réunies par son pere à la Couronne, comme incontestables; & qu'à l'égard du Traité de Londres, il étoit nul, puisque Henri n'avoit pas rendu aux Barons d'Angleterre leurs anciens privileges, & qu'on avoit exigé de grosses rançons des prisonniers François (*b*). Comme il étoit aisé de prévoir que sitôt que la tréve de quatre ans seroit expirée, la guerre recommenceroit, Louis renouvella avec l'Empereur Frederic II le Traité d'alliance qu'il y avoit entre eux; & peu après il en fit un avec Hugues, Comte de la Marche, qui avoit épousé la Reine Douairiere d'Angleterre. Après avoir pris ces précautions, le Roi résolut d'achever ce que son pere avoit projetté, de chasser entierement les Anglois de la France. Il assembla une nombreuse Armée & alla assieger Niort. Savari de Mauléon, qui avoit maintenu jusqu'alors la Faction Angloise dans le Poitou, défendit la Place, vigoureusement; mais il fut à la fin obligé de capituler, & il se retira avec sa Garnison à la Rochelle. Ensuite Louis se rendit maître de Saint-Jean d'Angeli, & delà alla avec son Armée victorieuse faire le siege de la Rochelle. Savari, qui passoit pour un des meilleurs Capitaines de son tems, ne démentit pas sa réputation ; il sollicita cependant du secours en Angleterre; mais on l'amusa de belles promesses, desorte qu'il y eut quelque mésintelligence entre lui & les Anglois, & il capitula du consentement des principaux de la Garnison. Savari passa en Angleterre, & comme on en agit fort mal avec lui, il revint en France, & entra au service du Roi Louis (*c*). Il ne restoit plus aux Anglois en France que Bourdeaux, & le Pays au delà de la Garonne. Henri pensa à les conserver, & envoya une Flotte considerable, chargée de Troupes; il en donna le commandement à son frere Richard, qu'il créa Chevalier, & Comte de Cornouaille & de Poitou (*d*). L'arrivée de la Flotte fit un grand effet, la Noblesse, le Clergé & le Peuple naturellement portés pour les Anglois, 1224.
furent si charmés d'avoir un Prince de la Maison Royale parmi eux, qu'ils

(*a*) *Gesta Ludovici* VIII. *Matth. Paris* in Henrico III.
(*b*) *Nangis* Chron. Gesta Ludovici VIII.
(*c*) Gesta Ludovici VIII.
(*d*) *Matth. Paris*, Annal. de Dunstaple.

& outre son Douaire, il lui légua dix mille francs par son Testament, comme une marque de son affection. Elle mourut à Corbeil en 1236, dans sa soixantieme année, & fut enterrée dans le Prieuré de St. Jean à Corbeil, qu'elle avoit fondé; le Roi son mari avoit été enterré à Saint Denis. Il faut remarquer, quoique la plupart des Historiens n'en parlent point, qu'il eut un fils naturel, qui s'appelloit Pierre Charlot, à qui Guillaume le Breton dédia son Poëme, & comme il avoit été son Précepteur, il fit en son honneur un Poëme intitulé *Carlotes*. Ce Prince fut Trésorier de Tours, & ensuite Evêque de Noyon, où il mourut en 1249.

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

le mirent en état d'agir avec assez de vigueur, pour engager le Roi Louis à faire une trêve de trois ans, dont quelques Historiens le blâment (*a*).

Il se croise contre les Albigeois.

Le motif apparent fut, que le Légat du Pape pressoit vivement le Roi de prendre la Croix & de marcher contre les Albigeois; il se rendit à la fin à ses instances. Il accepta alors ce que son pere avoit réfusé, c'est-à-dire la cession des droits d'Amauri de Montfort, auquel il promit en recompense la charge de Connétable de France, quand elle seroit vacante. Pendant qu'il se préparoit pour cette expédition, il arriva une chose très-ordinaire en Flandres. Il y parut un homme, qui se disoit Baudouin, Empereur de Constantinople, & par conséquent le légitime Souverain de Flandres, où le peuple le reçut avec une grande joie (*b*). La Comtesse qui avoit gouverné depuis la prison de Ferdinand son mari, eut recours au Roi Louis, qui manda à Baudouin de venir le trouver à Peronne. Il s'y rendit sans balancer; raconta de quelle maniere il étoit tombé entre les mains des Bulgares, tout ce qu'il avoit souffert durant sa captivité, & de quelle façon il s'étoit sauvé; mais quand on le questionna sur ce qui s'étoit passé en Flandres avant son départ pour l'Orient, il répondit brusquement, qu'il ne vouloit pas s'expliquer devant tant de monde; là-dessus le Roi le renvoya, & lui donna un saufconduit pour sortir de ses terres. Le peuple l'abandonna alors, & ayant été arrêté par quelques-uns des gens de la Comtesse, elle le fit pendre comme un Imposteur; cela n'empêcha pas que ses sujets ne la taxassent d'ambition & d'avarice, pour avoir traité ainsi son pere (*c*). Le Roi ayant assemblé son Armée, prit sa route par Lyon, après que le Légat eut excommunié le jeune Comte de Toulouse, excommunication que tout le monde en général & plusieurs Evêques regarderent comme fort injuste. De Lyon le Roi descendit le long du Rhône jusqu'à Avignon, dont les habitans étoient disposés à le recevoir; mais ils appréhenderent que les soldats ne les pillassent; comme le Roi ne les rassura pas à cet égard, ils fermerent leurs portes; ce qui détermina Louis à faire le sie-
1226. ge de la ville avec cinquante mille hommes (*d*). Les Avignonois firent une longue & opiniâtre résistance, enfin ils furent obligés de capituler. Après la reddition de la Place, le Roi trouva son Armée si affoiblie & en si mauvais état, qu'il fut obligé de différer le siege de Toulouse, & de le renvoyer à l'année suivante. Il reprit la route de Paris par l'Auvergne, & il se trouva attaqué d'un mal si violent, qu'il en mourut au bout de quelques jours à Montpensier, âgé de trente-neuf ans, la quatrieme année de son regne. Quelques Historiens disent, que les Medecins jugerent, qu'il auroit pu se rétablir, s'il avoit voulu faire coucher avec lui une jeune fille, mais qu'il aima mieux mourir que de commettre un péché mortel (*e*). Un Historien Anglois, qui pouvoit être bien instruit, & qui n'avoit aucune raison de déguiser la vérité, rapporte sa mort d'une façon fort différente. Il assure qu'il mourut avant la reddition d'Avignon; que le Comte de Cham-

(*a*) *Du Tillet*, *de Serres*; [ni l'un ni l'autre ne blâment le Roi, l'Auteur s'est trompé Rem. du Trad.]
(*b*) Chron. Belgic. Annal. de Dunstaple.
(*c*) Gesta Ludovici VIII.
(*d*) *Gulielm. de Podio* C. 35.
(*e*) Le même C. 36, & *Nangis* Chron.

pagne, qui étoit amoureux de la Reine Blanche, demanda fon congé au Roi, parcequ'il avoit fervi les quarante jours, pour lefquels il étoit engagé; que Louis le menaça de défoler fes terres, s'il fe retiroit; que le Comte pour parer le coup l'empoifonna, & que le Cardinal Légat cacha fa mort jufqu'après la prife de la Place (*a*). Ce qu'il y a de certain, c'eft qu'on ne fixe point le jour précis de fa mort; mais diverfes circonftances indiquent qu'il mourut un des premiers jours de Novembre. On croit qu'il prévit les troubles qu'il y eut après fa mort, parcequ'il fit jurer les Evêques & les Seigneurs qui étoient auprès de lui de couronner fon fils; on prétend même qu'il leur fit figner & fceler de leurs fceaux le ferment; mais ils ne furent rien moins que fideles à l'obferver (*b*), parcequ'ils attendoient depuis longtems l'occafion de faire valoir leurs droits prétendus aux dépens de ceux de la Couronne.

Louis IX lui fuccede fous la tutelle de la Reine Blanche.

Louis IX, qu'on appelle communément Saint-Louis, n'avoit que douze ans quand fon pere mourut. Quelques-uns des Prélats, qui avoient été auprès du Roi, ayant déclaré que ce Monarque avoit nommé Régente la Reine Blanche, cette Princeffe prit le gouvernement en main, & affembla ce qu'elle put de Troupes, pour aller faire couronner fon fils à Rheims, quoique ce fiege fût alors vacant. Les Hiftoriens parlent fort différemment de cette Reine, les uns en font un prodige de beauté & de vertu; tandis que d'autres prétendent qu'elle étoit plus agréable que belle, & que fi elle eut des vertus, elle eut auffi fes foibleffes & fes défauts (*c*). Que Thibaud Comte de Champagne en fût amoureux, c'étoit le bruit général de ce tems-là, fondé principalement fur les Poëfies, qu'il fit à fa louange. Que fi l'on objecte, que ce Prince fut un des premiers qui prit parti contre elle; on répond que ce fut par jaloufie, parceque la Reine fe conduifoit entierement par les confeils du Cardinal Légat, qui étoit foupçonné d'aimer la Reine, dont on croioit auffi qu'il n'étoit pas haï (*d*). Il y a beaucoup d'apparence, que ce ne font là que des calomnies; Blanche avoit alors près de quarante ans, & le Comte de Champagne avoit un peu plus de la moitié de cet âge; ainfi fa paffion fut regardée comme un trait de vanité, dont la Reine devoit être offenfée; & il femble qu'elle le fut d'abord puifqu'elle avoit donné ordre de l'arrêter, s'il venoit à Rheims; dans la fuite les circonftances l'obligerent de profiter de fa folie, que le Roi fut châtier depuis, ainfi que nous le verrons. Comme la Reine s'apperçut des mauvaifes intentions des Grands, elle fit couronner fon fils par l'Evêque de Soiffons, quoiqu'il n'y eût de préfens à la cérémonie que trois Comtes, avec les grands Officiers de la Couronne, & quelques Evêques; ce fut là le parti le plus fage qu'elle pût prendre (*e*) (*).

(*a*) *Matth. Paris.*
(*b*) Chron. *Nang. Gul. de Podio.*
(*c*) *Daniel* T. V. p. m. 25.
(*d*) *Matth. Paris*, Annal. de Dunftaple, *Trivet.*
(*e*) *Nangius* Gefta Ludovici IX.

(*) Le Couronnement du jeune Roi étoit un point fi important, que le feu Roi avoit exigé des Seigneurs qui étoient auprès de lui les plus fortes affurances qu'ils couronneroient fon fils inceffamment; mais quand ils virent que cela ne s'accordoit pas

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

Ligue contre la Reine dissipée.

La vérité eſt, que les grands Vaſſaux, voyant combien leur puiſſance avoit été abbaiſſée, & leur autorité reſſerrée par les deux derniers Rois, jugerent que la Minorité de Louis IX, qui étoit la troiſieme depuis la mort de Hugues Capet, leur offroit une occaſion favorable de ſe rétablir dans leur ancienne indépendance. Ils firent donc quelques demandes, ſouhaitant qu'on les leur accordât avant qu'ils fiſſent hommage au Roi. Les Chefs de cette Ligue étoient Philippe, Comte de Boulogne & fils de Philippe-Auguſte, ſoupçonné de porter ſes vues ſur la Couronne, Jeanne Comteſſe de Flandres qui avoit une haine implacable contre la Reine Régente, Pierre de Dreux, ſecond fils de Robert Comte de Dreux, & petit-fils de Robert, quatrieme fils de Louis le Gros, qui par ſon mariage avec Conſtance, fille de Gui de Thouars, & héritiere de la Bretagne, étoit devenu Comte de ce Pays, & avoit grande envie de ſe rendre indépendant; Thibaud Comte de Champagne, qui agiſſoit par vanité & par dépit; Raymond Comte de Toulouſe, qui eſpéroit de recouvrer ſes terres, & Berenger Comte de Provence, qui avoit toujours été fort uni avec Raymond. Ils demandoient que la Reine, étant étrangere, leur donnât des ſuretés qu'elle ne feroit rien contre les Loix de l'État; qu'elle reſtituât les terres qui avoient été confiſquées ſous les deux derniers regnes; & qu'elle mît en liberté ceux qui étoient priſonniers; & particulierement Ferdinand, Comte de Flandres. La Reine les refuſa tout net (*a*). Et pour ſe mettre en ſureté & les châtier en

(*a*) *Joinville* Hiſt. de St. Louis.

avec leur intérêt, ils ne ſe crurent pas liés par leur parole. Les Pairs ſemblent avoir cru, que leur préſence étoit ſi néceſſaire, que la cérémonie ne pouvoit ſe faire ſans eux; ce fut dans cette ſuppoſition qu'ils firent leurs demandes, prêts à faire leurs fonctions, quand on les leur auroit accordées. Mais la Reine avoit auprès d'elle deux habiles Miniſtres, qui la conſeillerent bien. L'un étoit le Cardinal Légat Bonaventure, qui raiſonnant ſur les maximes générales de la Politique, lui dit que le couronnement de ſon fils ne pouvoit ſe faire trop promptement. L'autre étoit Guerin Évêque de Senlis & Chancelier de France, le même qui avoit tant contribué au gain de la bataille de Bouvines, & qui avoit rendu la Charge de Chancelier la premiere de l'Etat; ce Miniſtre inſtruiſit la Reine de ce qu'elle devoit faire ſuivant les Loix du Royaume. Le feu Roi Louis avoit donné en 1224 un arrêt ſolemnel en ſa Cour des Pairs en faveur des grands Officiers, par lequel il étoit dit, que les grands Officiers de la Couronne, ſavoir le Chancelier, le Bouteiller, le Chambrier &c. devoient ſuivant l'ancien uſage ſe trouver aux procès qui ſe feroient contre un Pair de France, pour le juger conjointement avec les autres Pairs du Royaume. Cela leur donnoit beaucoup de conſideration; deſorte que le Chancelier lui-même, Matthieu de Montmorenci, alors Connétable, avec les autres grands Officiers, quelques Seigneurs & Évêques ſe rendirent à Rheims, où le Roi fut couronné le premier de Décembre par Jaques de Baſoches, Évêque de Soiſſons. Les Comteſſes de Champagne & de Flandres s'y trouverent auſſi, qui ſe diſputerent l'une à l'autre le droit de porter l'épée devant le Roi, en l'abſence de leurs maris. Mais elles conſentirent que Philippe Comte de Boulogne, oncle du Roi, eût cet honneur, ſans préjudice de leurs droits. Ainſi on vit, ce qui arrive toujours en pareil cas, que les Pairs abſens non ſeulement manquerent leur coup, mais perdirent en grande partie leur principale prérogative; car juſqu'alors on avoit obſervé la forme d'une eſpece d'élection; au lieu que depuis ce tems-là le Couronnement ne fut plus qu'une pure cérémonie, où les Pairs ſe diſputerent quelquefois le rang, & certaines fonctions, mais ces diſputes ne rouloient que ſur leurs droits particuliers, ſans qu'il fût queſtion de ceux du Roi, qui reſtoient inconteſtables.

en même tems, elle assembla une Armée assez nombreuse, & marcha contre le Comte de Champagne, accompagnée du Comte de Boulogne, qui ne s'étoit pas encore déclaré pour les mécontens. Quelques Historiens disent, qu'elle contraignit Thibaud de faire hommage au Roi, & de reconnoitre sa faute. D'autres assurent, qu'elle lui fit dire seulement qu'elle souhaittoit de le voir à la Cour, & que là-dessus il quitta les mécontens & vint se jetter à ses pieds. Il y a certainement plus de vraisemblance à cela, vu la conduite qu'elle tint avec les autres Ligués; car après les avoir cités deux fois devant le Parlement, elle ne laissa pas de traiter avec tous, & de les amener peu à peu à la soumission par des graces, & en distribuant à propos de l'argent à leurs Favoris. Elle usa d'une grande adresse en une chose. La Comtesse de Flandres, à qui le peuple reprochoit la mort de son pere, & qui avoit laissé depuis tant d'années son mari en prison sous prétexte qu'elle ne pouvoit lever l'argent de sa rançon, avoit envie de faire rompre son mariage, dans le dessein d'épouser le Comte de Bretagne. La Reine prévint l'exécution de ce projet, en mettant le Comte Ferdinand en liberté, à des conditions si douces, qu'il fut depuis inviolablement attaché à ses intérêts. On dit aussi, qu'elle empêcha Henri III. Roi d'Angleterre de donner de l'appui aux mécontens, en gagnant le Comte de Kent son Ministre, qui joignoit à de grandes qualités une trop grande avidité pour l'argent (*a*). Mais dans le tems qu'elle croioit avoir tout pacifié, elle se trouva plus en danger que jamais.

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

Le vieux Comte de Boulogne, qui étoit demeuré prisonnier à la bataille de Bouvines; voyant que le Comte de Flandres étoit sorti de prison, & qu'on l'y laissoit, en fut desesperé & s'ôta lui-meme la vie. Philippe oncle du Roi, qui avoit été retenu par la crainte que la Reine ne mît son beau pere en liberté, se joignit alors aux mécontens. Leur premier dessein fut de se saisir de la personne du Roi sur le chemin d'Orleans à Paris, quand il y retourneroit. Mais la Reine en ayant été avertie par le Comte de Champagne, mena le Roi à Montlheri, & donna avis du danger où il étoit aux habitans de Paris. Ceux-ci vinrent aussitôt avec assez de forces pour conduire Louis surement à sa Capitale (*b*). Cela rompit les mesures des Seigneurs conjurés, mais non la ligue, sinon en apparence: ils prirent des mesures avec le Comte de Bretagne, & se séparerent, comme s'ils renonçoient à leurs projets. Le Comte de Bretagne se révolta ouvertement; & le Roi ayant marqué le rendez-vous des Troupes sur la frontiere, tous les Mécontens promirent avec de grandes protestations de fidelité, de s'y trouver; ils s'y rendirent, mais si mal accompagnés, que le Roi ne pouvoit manquer d'être fait prisonnier, comme ils le vouloient. Mais le Comte de Champagne, qui étoit encore du complot, arriva lorsqu'ils s'y attendoient le moins avec tant de monde, que le Comte de Bretagne n'eut d'autre parti à prendre que celui de la soumission (*c*). La Reine ayant aussi par le moyen du Cardinal Légat tiré une grosse contribution du Clergé, assista si puissamment l'Armée de l'Eglise, que le Comte de Toulouse

Elle se renouvelle plus dangereusement.

(*a*) *Naug.* Vita Ludovici IX.
(*b*) Chronic. *Alberic. Joinville.*
(*c*) *Trivet* annal.

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

se vit réduit à la derniere extrémité, & obligé de subir les plus dures conditions; il consentit au mariage de sa fille avec Alphonse frere du Roi, la déclarant seule héritiere de ses Etats & par là ils furent depuis réunis à la Couronne. On voit par cet exemple, qu'on entendoit & que l'on suivoit exactement les maximes du feu Roi (*a*).

Les Ligués attaquent le Comte de Champagne, qui est secouru par le Roi.

En attendant les Seigneurs ligués avoient regagné le Comte de Champagne, en lui offrant la fille du Comte de Bretagne. Le Roi en ayant été informé, écrivit une Lettre à Thibaud, par laquelle il rompit le mariage, qui étoit sur le point de se célebrer. Les mécontens en furent si irrités, qu'ils se déclarerent défenseurs des droits que la Reine de Chypre prétendoit avoir sur la Champagne. Ils y entrerent avec une Armée, & la plupart des Vassaux du Comte se révolterent contre lui; mais le Roi vint à son secours à la tête d'une bonne Armée, & obligea les ennemis de se retirer (*b*). Dans la suite le Comte s'accommoda avec la Reine de Chypre pour une certaine somme, que le Roi fournit, moyennant la cession que Thibaud lui fit de plusieurs Domaines; ensorte que tout l'avantage de cette guerre fut pour le Roi. Preuve bien évidente de la sage politique de la Cour, plutôt que de sa générosité (*c*).

La Régence de la Reine n'est point préjudiciable au Roi ou à l'Etat.

La Reine donna durant sa Régence des preuves réitérées de sa fermeté & de sa prudence. Elle se servit du Comte de Flandre pour tenir le Comte de Boulogne en bride, quand il prenoit les armes, & à la fin elle le détacha entierement du parti des mécontens, en lui fesant sentir que tandis qu'ils le flatoient de la Couronne, ils la destinoient à Enguerrand de Couci, Seigneur d'un grand mérite, mais qui eut la foiblesse de croire qu'ils agissoient de bonne foi, & qu'ils étoient assez puissans pour lui tenir parole, en quoi il se trompa cruellement (*d*). Mais Philippe Comte de Boulogne accepta sagement une bonne pension, & se reconcilia avec le Roi son neveu & la Régente. En un mot cette Princesse se servoit si prudemment de l'argent qu'elle recevoit du Clergé, que les plus zélés parmi les mécontens n'étoient souvent que ses espions; s'il y en avoit qui refusassent ses présens, elle ne laissoit pas de dire qu'ils en avoient pris, ensorte qu'ils étoient toujours en dispute & se défioient les uns des autres; ainsi quelque envie qu'ils eussent de remuer, ils étoient hors d'état de le faire, excepté le Comte de Bretagne (*e*). Il ne pouvoit néanmoins rien entreprendre sans l'assistance du Roi d'Angleterre, & les Ministres de ce Monarque étoient si sensibles aux libéralités de la Régente, que tantôt ils empêchoient leur Maître de sécourir le Comte, tantôt ils rendoient ses expéditions infructueuses, quand il vouloit l'assister. Ainsi après avoir pris une des principales Forteresses du Comte, en quelque façon à la barbe du Roi d'Angleterre, elle contraignit le Comte à se soumettre, & le Roi à consentir à une trêve de trois ans. De cette façon les troubles de sa Régence finirent, sans que le Roi ni l'Etat en eussent souffert aucun préjudice (*f*).

(*a*) *Du Chesne* T. V.
(*b*) Chronique MS. de M. de Thou.
(*c*) *Nangius* Vita Ludovici IX.
(*d*) *Nangius* l. c.
(*e*) *Matth. Paris.*
(*f*) *Du Tillet.*

Elle n'échapa pas néanmoins aux traits de la médiſance, & les ſoins qu'elle prit de l'éducation du Roi y ſervirent de prétexte. Ceux auxquels elle la confioit principalement étoient des Eccléſiaſtiques, qui avoient plus d'attention à lui inſpirer des ſentimens de Religion que des principes de Politique; & vigilans, ſur ſes exercices, ne lui permettoient gueres de récréations. Les Courtiſans, à qui cela déplaiſoit, débitoient toutes ſortes de contes. Les uns déploroient le ſort d'un Royaume, dont le Roi n'auroit vraiſemblablement d'autres qualités que celles d'un Moine; tandis que d'autres feſoient courir le bruit, que le jeune Roi ſavoit auſſi bien diſſimuler que ſa mere, & que malgré ſon apparente modeſtie il avoit des maitreſſes; que la Régente ne l'ignoroit pas, mais qu'elle ne le vouloit pas contraindre, pour contenter ſa propre ambition (*a*). La Reine, informée de ces bruits, penſa à empêcher que les calomnies ne ſe changeaſſent en vérité, & réſolut de marier le Roi, âgé de dixneuf ans, avec Marguerite fille aînée du Comte de Provence. Elle exécuta ce deſſein ſans peine & ſans delai; mais elle obſerva ſi ſoigneuſement le jeune Roi & la jeune Reine (*b*), & les tint tellement en reſpect, qu'elle donna lieu à de nouveaux bruits; bien qu'ils ne fuſſent pas tout-à-fait ſans fondement, elle les mépriſa, & continua à gouverner ſuivant ſes lumieres, ſans s'embarraſſer de ce que les autres en penſoient. Et ſi l'on conſidere avec quel bonheur elle gouverna dans des tems difficiles, on ne ſera pas ſurpris des louanges exceſſives que quelques Hiſtoriens lui ont données, & de la peine qu'ils ont priſe pour juſtifier ſa hauteur & ſon envie de dominer, puiſque par là elle fit tant de bien à ſon fils, & contribua ſelon les apparences au bien de l'Etat & à la tranquillité des peuples (*c*).

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

Médiſances contre elle.

Le Comte de Bretagne étoit toujours remuant, & tâchoit en toute occaſion d'attirer une Armée d'Anglois à ſon ſecours. Louis, par le conſeil de ſa mere, réſolut de le mettre une bonne fois à la raiſon, en l'attaquant avec une puiſſante Armée; cette entrepriſe étoit d'autant plus facile, que la Reine avoit détaché pluſieurs Seigneurs de Bretagne du parti du Comte, & qu'elle avoit en Angleterre des intelligences, qui ne lui laiſſoient rien à craindre de ce côté-là. Lors donc que le Roi s'avança avec ſon Armée ſur les frontieres de Bretagne, le Comte, qui avoit fait hommage de ſes Domaines au Roi d'Angleterre, demanda au Roi la permiſſion de ſolliciter du ſecours auprès de ce Monarque, promettant de ſe ſoumettre s'il n'en recevoit point. Louis le lui accorda; & le Roi d'Angleterre lui ayant refuſé de venir à ſon ſecours, le Comte vint ſe jetter aux pieds de Louis, la corde au cou. Ce Prince, après lui avoir fait quelques reproches de ſa conduite paſſée, & lui avoir preſcrit des conditions aſſez dures, le renvoya, ſuffiſamment humilié, & très-content d'en être quitte à ſi bon marché (*d*).

Le Comte de Bretagne mis à la raiſon.

Le Roi ayant vingt & un an accomplis, pouvoit ſelon les loix du Royaume prendre les rênes du Gouvernement; mais Blanche n'étoit pas encore laſſe de gouverner, & Louis avoit tant de reſpect pour elle, que quoi-

Louis devient majeur 1236.

(*a*) *Joinville* Hiſt. de St. Louis.
(*b*) *Matth. Paris, Du Tilet.*
(*c*) *Le Gendre.*
(*d*) *Matth. Paris.*

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an* 1328.

qu'elle cessât de prendre la qualité de Régente, elle eut autant d'autorité qu'auparavant. Thibaud, Comte de Champagne, étoit devenu du chef de sa mere Roi de Navarre, & avoit trouvé des sommes immenses dans le Trésor de son prédécesseur. Il prétendit que la cession qu'il avoit faite il y avoit quelques années de certains Fiefs, n'étoit point une vente, mais seulement un engagement avec pouvoir de les retirer, en rendant l'argent que le Roi lui avoit prêté. Mais le Roi; malgré les instances du Pape, lui fit si bien sentir la supériorité de ses armes, qu'il fut obligé de se soumettre (*a*). Les mortifications que les grands Vassaux de la Couronne avoient essuyées de tems en tems, & la conviction de ne pouvoir dans ce tems-là faire de peine au Roi, les engagea à se croiser à l'exemple du Roi de Navarre, pour signaler leur courage, & pour avoir le plaisir d'être indépendans dans des Pays éloignés. Le Comte de Bretagne, qui remit ses Etats à Jean son fils, Henri Comte de Bar, le Duc de Bourgogne, Amauri de Montfort Connétable de France, & quantité d'autres Seigneurs passerent en Palestine (*b*). On dit que vers ce tems-là le Prince des Assassins envoya deux de ses gens en France pour assassiner le Roi; mais ayant depuis été instruit des bonnes qualités de ce Monarque, il envoya un contre-ordre, & ceux qui le portoient arriverent en France avant les premiers, & avertirent eux-mêmes le Roi du danger qu'il couroit. Il se fit comme son ayeul une nouvelle Compagnie de Gardes, armés de masses d'airain, qui l'accompagnoient partout. On découvrit les deux Assassins, & on les arrêta; mais on ne leur fit rien, au contraire le Roi les renvoya avec des présens pour leur Maître. Peut-être que ce ne furent pas uniquement les bonnes qualités du Roi, qui le sauverent. Les Tartares avoient inondé l'Asie, & pensoient à la subjuguer; le Prince des Assassins & d'autres Souverains Mahométans solliciterent vivement du secours en Europe contre ces ennemis communs (*c*).

Nouvelles intrigues qui produisent une nouvelle Ligue.

Tant que les grands Vassaux furent éloignés, la France jouit de tranquillité. Aussitôt que les freres du Roi avoient été en âge, ce Prince leur avoit donné les appanages marqués dans le Testament du Roi son pere, & les avoit établis d'une façon convenable à leur naissance. Quelques Seigneurs en eurent du chagrin, & d'autres furent intimidés; mais le Comte de Bretagne & les autres Seigneurs, qui avoient passé en Orient, en étant revenus, ils recommencerent à cabaler, & prirent toutes les mesures qui leur parurent les plus propres à exciter une nouvelle guerre civile (*d*). Le Chef de ce complot étoit le Comte de la Marche; il avoit épousé la Reine Douairiere d'Angleterre, Princesse fiere, qui ne pouvoit souffrir l'idée de faire hommage aux enfans de Blanche, & qui étoit résolue à tout prix de recouvrer pour son fils Henri, les domaines que le Roi Jean son pere avoit perdus en France. Le Comte de Toulouse étoit aussi entré dans la ligue, & il en avoit plus de sujet que personne, ayant été fort maltraité. Henri III. Roi d'Angleterre étoit

(*a*) *Joinville. Daniel.*
(*b*) *Nangii* Caron. *Le Gendre.*
(*c*) *Matth. Paris. Henault, Mezeray.*
(*d*) Chronique MS. de M. de Thou.

Section VI. Rois de la III Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

l'appui fur lequel on comptoit principalement, & il eft certain que fans cela il n'auroit pu y avoir de troubles en France (*a*).

Le Roi la diffipe & établit folidement fon autorité.

C'étoit le foible de ce Prince de former de fort grands projets, & de les exécuter mollement. Il eut le malheur de fe brouiller avec fon Parlement, & comme on lui refufa des fubfides, il fut obligé de prendre de l'argent à gros intérêts. Ce n'étoit pas là ce qu'il falloit pour une guerre où fes Alliés étoient affamés d'argent, & où ils s'attendoient qu'il feroit tous les frais, tandis qu'ils en recueilliroient tout le profit (*b*). Louis, après avoir effayé tous les moyens pour adoucir les mécontens, affembla une nombreufe Armée, compofée en grande partie de Troupes à fa folde; après avoir battu deux fois les rebelles, il contraignit le Comte de la Marche de faire féparément fa paix à des conditions fort dures. Il conclut auffi une tréve avec le Roi d'Angleterre; & ce Monarque fe voyant abandonné de la plupart des Seigneurs François, qui après y avoir penfé n'oferent fe joindre à lui, fe dégoûta de ces fortes d'entreprifes, & fe rendit à Bourdeaux, pour y faire reconnoitre fon fils Edouard pour fon héritier préfomptif (*c*). Le triomphe que Louis remporta fur cette 1242. Ligue, qui auroit pu produire une révolte générale fi les chofes avoient tourné autrement, eft l'événement le plus important, finon le plus glorieux de fon regne, parcequ'il devint par là au moins auffi puiffant que Philippe-Augufte fon ayeul (*d*).

Sa [illegible] fa [illegible].

Le Comte de Touloufe s'accommoda le dernier; le Roi lui pardonna fa révolte, mais il prit fes précautions pour l'empêcher d'y retomber. Toute fa conduite étoit également prudente; le grand point qu'il ne perdoit pas de vue, étoit que les grands Seigneurs ne puffent exciter des troubles impunément. Il avoit déja fait un Edit du confentement de fon Parlement, par lequel il leur étoit défendu d'époufer des filles étrangeres fans la permiffion du Roi, fous prétexte d'empêcher les Etrangers d'hériter des terres en France, au préjudice des François naturels; ce qui étoit fpécieux & populaire; mais le grand but étoit de les empêcher d'avoir des alliances avec d'autres Princes, & par conféquent de trouver chez eux de l'appui (*e*). Il fit dans le tems où nous fommes parvenus un autre Réglement, par lequel il ftatuoit que ceux qui avoient des Fiefs en France & en Angleterre, choifiroient auquel des deux Rois ils vouloient rendre hommage, comme à leur unique Seigneur. Louis eut deffein d'abolir par là l'ancien ufage, felon lequel ceux qui avoient des Fiefs dans l'un & dans l'autre Royaume, étoient fujets des deux Rois, & fe déclaroient pour l'un ou pour l'autre, felon que leur caprice ou leur intérêt les guidoit. Cette nouvelle Loi parut dure, parceque ces Vaffaux perdoient par là les biens qu'ils poffedoient dans l'un ou dans l'autre Royaume. Pour remédier à cet inconvénient autant qu'il dépendoit de lui, Louis dédommagea ceux qui s'attacherent à lui de la perte de ce qu'ils abandonnoient en leur donnant les Terres de ceux qui fe déclarerent pour le Roi d'Angleterre (*f*). Le Pape Innocent

(*a*) *Guilelm. de Podio.*
(*b*) *Matth. Paris.*
(*c*) *Daniel* T. V. p. m. 103.
(*d*) *P. Æmilius.*
(*e*) *Trivet.* Annal.
(*f*) *Nangius* in Geft. Ludovici.

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

IV., chassé d'Italie, auroit fort voulu se réfugier en France & se mettre sous la protection du Roi, qui s'excusa de le recevoir, à cause des inconvéniens qu'il y voioit. Le Pape resta donc à Lyon, qui n'étoit pas encore réuni à la Couronne, & il y assembla un Concile, où l'Empereur Frederic fut excommunié.

Louis *prend la Croix; & concerte son expédition avec beaucoup de prudence.*

Peu après le Roi tomba dangereusement malade, & il fut un jour entier dans une si profonde léthargie, qu'on le crut mort. Ayant repris la connoissance, il reçut sur le champ la croix de l'Evêque de Paris, & fit vœu d'aller en personne avec une Armée faire la guerre aux Infideles. Ce vœu causa presque une aussi grande consternation, que celle dont on revenoit en apprenant que le Roi étoit hors de danger (*a*). Les plus sages & les plus habiles de ses Ministres firent tous leurs efforts pour le dissuader de cette expédition, mais ce fut inutilement; le Roi convint seulement de ne rien précipiter, & résolut de prendre toutes les précautions possibles, pour empêcher que cette entreprise ne fût préjudiciable à ses Etats, comme celles de ses prédécesseurs l'avoient été. Tous les Historiens de ce tems-là conviennent que Louis crut devoir obtenir le consentement de la Noblesse, avant que d'entreprendre son voyage; ce n'étoit pas une chose aisée, vu la répugnance générale, & le peu d'espérance qu'il y avoit de réussir au dehors, & de maintenir la tranquillité au dedans, s'il partoit sans être accompagné de ses grands Vassaux; le Roi fut donc obligé de se conduire avec une grande circonspection; la dextérité avec laquelle il ménagea cette affaire fut telle, qu'on peut dire, que jamais un projet aussi imprudent ne fut conduit avec plus de prudence. Il eut une entrevue avec le Pape, dans l'espérance de le reconcilier avec l'Empereur Frederic, mais elle fut sans succès. S'il ne put réussir pour l'Empereur, il termina dans cette occasion une autre affaire, qui l'intéressoit lui-même, ce fut de conclure le mariage de son frere Charles avec Béatrix, la plus jeune fille du Comte de Provence, qui avoit institué cette Princesse héritiere de ses Etats (*b*). Le secret & l'adresse avec laquelle le Roi ménagea cette affaire, que tant de Princes & le Roi d'Angleterre en particulier qui avoit épousé une autre fille du Comte, avoient intérêt d'empêcher, lui fit beaucoup d'honneur. Il ne fut pas moins heureux à lever la dixme du revenu du Clergé, par l'autorité du Pape; mais ce Pontife ayant voulu imposer une autre taxe pour se maintenir contre l'Empereur, le Roi s'y opposa; ce qui fit tant de plaisir au Clergé, que bien qu'il eût murmuré d'abord contre la taxe pour la Croisade, il y applaudit (*c*). Les divers moyens qu'il employa, & la maniere forte avec laquelle il exhorta les Seigneurs d'imiter son exemple, produisirent insensiblement un grand effet, surtout après qu'il eut engagé le Comte de la Marche & le vieux Comte de Bretagne, les deux plus grands brouillons de son Etat, à se croiser (*d*). Le Roi d'Angleterre fut celui qui lui causa le plus d'embarras. Ayant, suivant la coutume de ce tems-là en pareille occasion, fait publier que s'il avoit fait tort à quelqu'un, il étoit prêt d'y satisfaire dès qu'on viendroit s'en plaindre; le Roi d'Angleterre envoya son frere Richard,

(*a*) Le même.
(*b*) *Joinville.*
(*c*) *Matth. Paris.*
(*d*) Le même.

qui repréſenta fortement à Louis, qu'il étoit obligé de reſtituer à ſon frere la Normandie, & les autres Domaines, dont il avoit été dépouillé, s'il vouloit que Dieu bénit ſes armes contre les infideles (*a*). Le Roi fut ſi ébranlé, qu'il fit porter ce cas de conſcience aux Evêques de Normandie, pour en avoir la déciſion. Ils déciderent qu'il n'étoit point tenu à cette reſtitution; & le Roi s'en tint à cela. Ayant déclaré la Reine ſa mere Régente dans ſon abſence, il diſpoſa tout pour ſon départ (*b*)

Le Roi passe l'hiver en Chypre & arrive heureusement en Egypte. 1248.

Louis mena avec lui la Reine & ſes deux freres Robert & Charles. A Lyon il reçut la bénédiction du Pape, deſcendit le Rhône, & alla s'embarquer à Aigues-Mortes le 25 d'Août; il mit à la voile avec un vent favorable, & arriva heureuſement le 25 de Septembre dans l'iſle de Chypre (*c*) Il réſolut d'y paſſer l'Hiver, ce qu'il pouvoit faire d'autant plus aiſément, qu'il avoit fait préparer des magazins pour ſes Troupes; cependant elles auroient ſouffert, ſi l'Empereur & les Venitiens ne leur avoient envoyé des vivres en abondance. Pendant le ſéjour du Roi en Chypre, on prit la réſolution d'attaquer l'Egypte, l'expérience ayant appris qu'on ne pouvoit conſerver la Paleſtine, après l'avoir conquiſe, tant que les Infideles étoient maîtres de l'Egypte. Louis y reçut auſſi des Ambaſſadeurs du Roi d'Arménie & d'un Khan des Tartares; le dernier lui promit qu'il occuperoit le Sultan de Bagdad, & le premier qu'il en feroit autant du Sultan d'Iconie (*d*). Ayant reçu un renfort conſiderable ſous les ordres du Duc de Bourgogne, il fit préparer tout pour le départ. Ce ne fut pourtant que vers la mi-Mai, que la Flotte compoſée de dixhuit-cens bâtimens, mit à la voile. Elle fut accueillie d'une violente tempête, qui la diſperſa, deſorte que le Roi n'en avoit pas le tiers, d'autres diſent pas le quart, quand il aborda en Egypte. Cela ne retarda cependant point les opérations de l'Armée. Car quoique les ennemis euſſent vingt mille hommes bien poſtés pour s'oppoſer à la deſcente, ils furent ſaiſis d'une terreur panique en voiant avec quelle ardeur les François s'avançoient, & après avoir fait une ſeule décharge de leurs fleches, ils s'enfuirent en deſordre, & ce qu'il y a de plus extraordinaire encore abandonnerent Damiette, ville riche, grande & une des plus fortes de l'Orient (*e*); bonheur auquel les Croiſés ne s'attendoient point.

Il s'avance vers le Caire, est [illegible] battu, & fait prisonnier.

Ce premier ſuccès ſembloit en promettre de plus grands, mais la ſuite ne répondit pas à ces heureux commencemens. Ils prirent poſſeſſion de Damiette au commencement de Juin, & l'accroiſſement du Nil ne leur ayant pas permis de marcher au Caire, ils furent obligés de reſter quelque mois dans leur nouvelle conquête. Louis conſiderant l'importance de la Place, eut grand ſoin de conſerver les magazins & les munitions de guerre qu'il y trouva, ce qui déplut fort au gros de l'Armée, prétendant que ſuivant l'uſage des Croiſés, il n'y avoit que le tiers du butin qui lui appartint. Auſſi ne reſpecterent-ils plus gueres ſes ordres; car comme il y avoit des gens de différentes nations, parmi leſquels on comptoit un grand nombre de

(*a*) *Nangius* in Vit. Ludovici IX.
(*b*) *Nangii* Chron.
(*c*) *Mezeray*, *Daniel.*
(*d*) *Trivet* Annal.
(*e*) *Mezeray*, *Daniel.*

Seigneurs, tous volontaires, il n'y avoit que le devoir seul qui pût faire regner la Discipline. Ainsi au lieu de se préparer pour la campagne, ils ne penserent qu'à se divertir, & se livrerent à toutes sortes de débauches & d'excès. Quand la saison d'entrer en action fut venue, le Sultan envoya offrir au Roi de restituer tout ce qu'avoient possedé autrefois les Rois de Jérusalem, de donner la liberté à tous les Chretiens de son Empire, & même de lui laisser Damiette avec ses environs; ces offres furent refusées, & les Chretiens marcherent contre les Infideles, comme à une victoire certaine (*a*). Ils avoient un bras du Nil à passer, & n'ayant ni bateaux ni ponts, ils résolurent de faire une chaussée dans la riviere, ce qui couta un travail infini, sans réussir; à la fin on eut connoissance d'un gué; le Comte d'Artois, frere du Roi, le passa avec deux mille Chevaux, & ayant dissipé un Corps d'ennemis, le Comte les poursuivit jusqu'à Massoure, où il entra pêle-mêle avec eux; il voulut même pousser au delà, mais les Infideles l'obligerent de rentrer dans Massoure. Les habitans & les soldats voiant que le Comte n'étoit pas soutenu, se barricaderent dans les maisons, & des fenêtres ils lançoient des javelots, des pierres, des fleches & tout ce qui leur tomboit sous la main sur les Chretiens. Les Troupes qu'on avoit dispersées se rallierent aussi, & investirent la Place; ensorte que le Comte d'Artois enveloppé de tous côtés périt avec la plus grande partie de ceux qui l'avoient suivi (*b*). Le reste de l'Armée Chretienne ne laissa pas de passer la riviere, & d'attaquer les ennemis très-courageusement, mais fort en desordre; elle remporta même quelques avantages. Les Chretiens furent néanmoins obligés de se retrancher bien dans leur camp; ils y souffrirent extrémement de la disette, 1250. du Scorbut, de la Dissenterie, & d'autres maladies, étant bloqués par un ennemi supérieur en forces. Le Roi auroit pu se sauver par eau, mais il ne le voulut point, & résolut de partager avec ses Troupes les dangers de la retraite, qu'on entreprit lorsqu'il étoit presque impossible de la faire. Les ennemis les attaquerent diverses fois, & enfin le 5 d'Avril, le Roi, & ses freres, avec les débris de leur Armée furent faits prisonniers (*c*).

Constance de Louis dans son malheur.

Les Infideles userent de leur victoire de la façon la plus insolente & la plus cruelle; ils traiterent inhumainement les prisonniers, & firent éclater par toutes les voies imaginables leur haine pour la Religion Chretienne; ils insulterent le Roi personnellement, le menacerent de le mettre aux fers & même à la torture; peut-être même auroient-ils poussé les choses plus loin, si le Roi n'avoit eu la précaution de conserver les magazins & les munitions de guerre de Damiette, d'en réparer les murailles, & d'y mettre une forte garnison pour la garde de la Reine & des autres Dames; desorte qu'il étoit impossible aux Infideles de l'emporter d'assaut (*d*). Voyant donc que la guerre n'étoit pas finie, & appréhendant que les Chretiens ne vinssent avec une autre Armée en Egypte, s'ils restoient maîtres de cette For-

(*a*) *Du Chesne*, *Chalons*.
(*b*) *Joinville* & les autres Historiens.
(*c*) *Mezeray*, *Daniel* &c.
(*d*) Les mêmes.

Forteresse, ils changerent de mesures. Pour l'intelligence de ce qui se passa, il faut savoir que pendant la guerre il étoit arrivé de grands changemens parmi les Mamelucs, qui étoient alors maîtres de l'Egypte (*a*) Dans le tems que Louis y débarqua & prit possession de Damiette, ils avoient pour Sultan Al Malec al Salehi, qui mourut de la gangrene à la cuisse, avant l'ouverture de la seconde campagne. Son fils qui devoit lui succeder n'étant pas au camp, l'Armée fut commandée par Phachrôddin Othman, ou Facardin; mais avant le dernier combat le jeune Sultan s'étoit rendu à l'Armée; ses Favoris le firent appercevoir qu'il n'avoit que le nom de Roi, & que la vieille Sultane Shajrol Dorra avoit toute l'autorité; ils lui conseillerent de traiter avec le Roi de France afin de recouvrer Damiette & de finir la guerre, pour établir sa propre autorité (*b*).

Il obtient sa liberté par un Traité, & quitte l'Egypte.

Le Sultan suivit leur conseil, entra en négociation avec Louis, & ils convinrent, que le Roi de France rendroit Damiette pour sa rançon, & donneroit un million de besans d'or pour celle des autres prisonniers. Ils arreterent aussi une Treve de dix ans entre les Chretiens & les Mahométans, tant en Syrie qu'en Egypte. Le Traité étant conclu & sur le point de s'exécuter, Shajrol Dorra & les principaux Emirs, instruits des desseins du Sultan, firent revolter une partie de l'Armée, & massacrerent l'infortuné Al Malek Al Modhemi, sous les yeux du Roi, qui avec ceux qui étoient avec lui courut risque d'avoir le meme sort (*c*). Cependant quand tout fut un peu calmé, les Emirs, & le nouveau Sultan qu'ils avoient choisi, ratifierent le Traité, que le Roi exécuta très-ponctuellement; car ayant appris qu'ils s'etoient trompés au compte de l'argent, & qu'ils avoient reçu beaucoup moins qu'ils ne devoient; bien loin de se prévaloir de leur erreur, il leur fit remettre d'abord le surplus (*d*), bien qu'il fût obligé de l'emprunter des Templiers. Quand Damiette eut ete evacuée, le Roi avec la Reine, & ses deux freres s'embarquerent sur les Galeres Genoises avec environ six mille hommes, ce qui étoit à peu près un sixieme des Troupes qu'il avoit amenees en Egypte. Ils arriverent heureusement au port d'Acre en Syrie (*e*), toute espérance de faire quelque chose en Egypte étant évanouie.

Il rétablit les affaires en Syrie, pendant que les siennes souffrent en France.

Les plus sages des Seigneurs, qui accompagnoient le Roi, desapprouverent qu'il passât en Syrie, surtout quand ils virent qu'il vouloit y rester, & qu'il s'appliquoit aux affaires de ce Pays-là comme aux siennes propres. Ils prirent la liberté de lui représenter, que c'etoit dans son Royaume qu'il devoit exercer ses vertus; que tandis qu'il se donnoit tant de soins pour appaiser les querelles, redresser les abus, construire des Forteresses, & faire des alliances en Syrie, la France souffroit extrémement de son absence, & que la Treve avec l'Angleterre étant sur le point d'expirer, ses sujets se verroient exposés aux hazards de la guerre, tandis qu'il épuisoit ses forces & ses trésors pour des Etrangers (*f*). Le Roi opposa à ces remontrances, son devoir en qualité de Prince

(*a*) *Joinville*, *Trivet* Annal.
(*b*) *Joinville*
(*c*) *Abulfarag*. p. 495, 496.
(*d*) *Nangius* Vit. Ludovici IX.
(*e*) *Daniel* T. V. p. m. 213.
(*f*) *De Serres*.

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

Chretien, son honneur qui exigeoit qu'il fit quelque chose de digne de son rang dans une expédition de cette nature, & le mauvais état des Principautés Chretiennes de ce Pays-là; il ajouta, que la prudence de la Reine-Mere, & le courage des Seigneurs du Royaume, lui ôtoient toute appréhension de voir la tranquillité de l'Etat troublée, & l'empêchoient de craindre les attaques de l'Angleterre. Mais à cet égard il se flatoit trop, car la nouvelle de sa prison avoit jetté la consternation en France, & tellement affoibli la santé, & abattu le courage de la Reine Blanche, qu'elle ne fut plus la même (*a*). Elle souffrit qu'un Moine Apostat, qu'on soupçonna depuis d'avoir été un émissaire du Sultan d'Egypte, prêchât une nouvelle espece de Croisade, pour délivrer le Roi de sa captivité; il assembla ainsi près de cent mille hommes de la lie du peuple, qu'on nomma Pastoureaux. Mais bientôt on vit qu'ils méritoient plutôt le titre de Loups; car au lieu de continuer à vivre d'aumônes, comme ils fesoient d'abord, ils leverent des contributions aussitôt qu'ils se sentirent assez forts; il fallut leur faire la guerre, desorte qu'ils furent dispersés ou exterminés (*b*). Cette affaire, jointe aux remords d'avoir fait exécuter comme auteurs de fausses nouvelles deux personnes, qui les premiers avoient rapporté que le Roi avoit été fait prisonnier en Egypte, toucherent tellement la Reine Régente, qu'elle mourut de chagrin. Avant sa mort elle avoit pris l'habit de Religieuse, & elle fut enterrée dans un Monastere qu'elle avoit fondé, avec toutes les marques de la plus vive douleur & de la plus haute estime de la part de la Noblesse, du Clergé & & du Peuple. Cette mort dérangea les affaires en France, & obligea ceux qui se trouvoient chargés du Gouvernement, de solliciter de la façon la plus préssante le Roi de revenir incessamment dans ses Etats, où sa présence étoit absolument nécessaire (*c*).

Sur la nouvelle de la mort de la Reine Blanche, *le Roi retourne en France.*

Le Roi fut extrémement affligé en recevant la nouvelle de la mort de sa mere, mais la Reine Marguerite son épouse s'en consola aisément, parceque la Reine mere la tenoit extrémement bas; ainsi elle ne fut pas fâchée d'en être délivrée. Louis convaincu de la nécessité du retour, s'y prépara, mais sans précipitation. Il laissa toutes les Places que les Chretiens possedoient encore en Syrie, en état de défense, y mit de ses propres Troupes en garnison, & distribua généreusement l'argent qu'il avoit, ensorte qu'il acquit à juste titre la qualité de pere des Chretiens (*d*). Après avoir pris ces précautions, le Roi s'embarqua à Acre le 24 Avril 1254 sur une Flotte de quatorze Vaisseaux; il courut risque de périr sur les côtes de l'isle de Chypre, arriva vers le milieu de Juillet dans ses Etats, & fit son entrée à Paris au commencement de Septembre. Il portoit encore la croix sur son habit, parut grave ou plutôt triste, & depuis fit observer une grande régularité à sa Cour, & affecta dans ses habits, la modestie & la simplicité d'un particulier (*e*). Thibaud II. Roi de Navarre, & Comte de Champagne & de Brie, lui ayant fait demander sa fille Isabelle en ma-

(*a*) *Trivet* Annal.
(*b*) Annal. de Dunstaple & autres.
(*c*) *Du Chesne*, *Matth. Paris.*
(*d*) *Nangii* Chron. Annal. Francor.
(*e*) Annal. de Dunstaple, *Matth. Paris.*

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

riage, il la lui accorda après avoir terminé les différends que Thibaud avoit avec la Comtesse de Bretagne. Henri III. Roi d'Angleterre, qui étoit en Gascogne, eut envie de rendre visite à Louis; il fut reçu magnifiquement à Paris, & Béatrix Comtesse Douairiere de Provence, eut la joie d'y embrasser ses quatre filles, les Reines de France & d'Angleterre, & les Comtesses d'Anjou & de Cornouaille (*a*). Henri traita le Roi splendidement au Temple, où il avoit pris son logement; Louis ayant voulu lui ceder la place d'honneur, il la refusa. Le Roi donna ensuite à souper à Henri dans le Palais, quand ce Prince voulut se retirer, Louis lui dit en riant, je suis maître chez moi, & je veux au moins cette nuit vous avoir en ma puissance (*b*). La franchise & la politesse de Henri plurent tellement au Roi, qu'il lui témoigna le desir qu'il avoit de lui restituer la Normandie, & ses autres Domaines, mais ajouta-t-il, *mes douze Pairs & mon Baronage n'y consentiroient jamais.* Après avoir demeuré huit jours à Paris, Henri partit pour Boulogne, & Louis l'accompagna la premiere journée de chemin. Quelque tems après, il se fit une prolongation de la trêve entre les deux Couronnes (*c*).

Soins du Roi pour le bien general de l'Etat.

Le Roi s'appliqua avec une diligence infatigable à réformer les abus, à appaiser les différends, & à faire regner la paix dans ses Etats. Quelquefois il s'y prenoit d'une façon très-singuliere. Par exemple, lorsque la Comtesse Douairiere de Provence, mere de la Reine, & le Comte d'Anjou son propre frere s'en rapporterent à sa décision pour certains Châteaux, sur lesquels l'un & l'autre avoient des prétentions, il condamna le Comte d'Anjou à les acheter, & lui fournit de l'argent pour cet achat (*d*). Ce fut dans ce même esprit de paix qu'il termina les différends qu'il avoit avec ses voisins. Il conclut un Traité avec le Roi d'Arragon, & quelque tems après il en fit un autre avec le Roi d'Angleterre, par lequel il lui ceda le Limousin, le Querci & le Perigord, avec quelques autres Places & Territoires; de son côté le Roi d'Angleterre & le Prince Edouard son fils renoncerent à tous les droits qu'ils pretendoient avoir sur la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine & le Poitou. Ce Traité fit plaisir également aux deux Rois, mais déplut aux deux Nations, les Anglois trouverent que leur Roi avoit sacrifié ses prétentions pour une bagatelle, & les François jugerent que ce que Louis avoit cedé, étoit inutilement perdu (*e*). Le Prince Louis fils aîné du Roi étant mort, le Roi conclut le mariage de Philippe, devenu son aîné, avec l'Infante d'Arragon, & par cette alliance assura la tranquillité du Royaume de ce côté-là.

Arbitre entre le Roi & les Barons d'Angleterre. 1263.

Ce Monarque étoit en si grande réputation pour sa candeur & son équité, que les Barons d'Angleterre & le Roi Henri III. le prirent pour Arbitre des différends, qui avoient causé une guerre civile. C'est avec quelque raison que quelques Historiens François parlent de cette affaire, comme d'un des plus glorieux événemens de son regne. Le Roi accepta la qualité d'Arbitre & écouta tranquillement les raisons des deux parties; après quoi,

(*a*) *Mezeray.*
(*b*) *Nangius* Vit. Ludov. IX.
(*c*) *Matth. Paris.*
(*d*) *Joinville, Du Tillet.*
(*e*) *Polyd. Virg.* Hist. Angliæ.

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

il cassa & annulla tous les articles arrêtés dans le Parlement d'Oxford, comme injurieux à la Majesté Royale; mais en même tems il statua que le Roi s'en tiendroit exactement & à la rigueur aux Chartres, qui contenoient les privileges & les libertés de la Nation (*a*). Ce jugement équitable en soi ne termina pourtant pas les démêlés, chaque parti l'expliqua à sa maniere. Henri & ses Partisans y applaudirent, en ce qu'il rétablissoit le Roi dans sa dignité. Mais Simon Comte de Leicester, fils du fameux Comte de Montfort Général des Croisés contre les Albigeois, prétendit que l'arrêt étoit favorable aux Barons, puisqu'il confirmoit la grande Chartre, sur laquelle les Articles d'Oxford étoient fondés; desorte que les bonnes intention de Louis furent sans effet, & que les troubles recommencerent en Angleterre (*b*).

Le Pape donne le Royaume des deux Siciles au Duc d'Anjou son frere. 1264.

Louis n'entra point du tout dans l'affaire de l'investiture du Royaume des deux Siciles que le Pape donna à son frere le Comte d'Anjou; c'étoit-là aussi une chose, qu'un Prince d'une aussi grande probité ne pouvoit approuver. Le Pape avoit offert cette Couronne au Roi pour l'un de ses enfans, mais il l'avoit refusée. Ensuite le Pontife la donna au Prince Edmond fils du Roi d'Angleterre; mais la situation des affaires dans ce Royaume ne permit pas au Prince de profiter de la donation du Pape, qui alors conféra ses droits au Comte d'Anjou, le connoissant propre à servir d'instrument à sa vengeance, parcequ'il étoit violent & même féroce (*c*). Voici ce qui donna occasion à cette investiture. Les Papes, ennemis jurés de la Maison de Suabe, avoient dépouillé l'Empereur Frederic II de ce Royaume. Mainfroi, fils naturel de ce Prince, l'avoit usurpé sur Conradin son neveu, unique rejetton de la Maison de Suabe. Il ne s'embarrassa gueres des prétentions du siege de Rome, & non seulement refusa de faire hommage au Pape, mais fit des courses sur ses terres, pour se venger de ce que le Pontife avoit fait contre lui. Ce fut là ce qui engagea Urbain IV à offrir la Couronne au Comte d'Anjou, & à faire tous ses efforts pour lever les nombreux obstacles qui s'opposoient à l'expédition de ce Prince en Italie; mais il mourut avant que l'affaire fût consommée. Clement IV son successeur suivit le même plan. Charles, Comte d'Anjou n'étoit gueres en situation de tenter une entreprise aussi hazardeuse, le Roi & la Reine de France témoignoient peu d'empressement à le seconder; le Pape ne se rebuta point, & sut si bien employer l'adresse, si connue de la Cour de Rome, surtout en publiant une Croisade en faveur du Roi qu'il avoit créé, qu'il le mit à la fin en état d'attaquer Mainfroi avec de nombreuses forces (*d*). Charles seconda vigoureusement les vues du Pape, défit Mainfroi dans la plaine de Benevent, où ce Prince fut tué, se mit bientôt en possession des deux Siciles, que le Pape lui avoit données, & parut résolu de s'y maintenir par les mêmes voies, qu'il les avoit acquises. Le jeune Conradin voyant l'usurpateur mort, tacha de faire valoir ses droits, & eut bientôt une Armée formidable, composée en partie des amis de sa famille, mais principale-

(*a*) Compromissum Regis & Baronum Annal. Angliæ. *Spicileg.* T. II. A. 1263.

(*b*) *Nangius* Vit. Ludov. IX. *Triveti*

(*c*) Annal. Francor.

(*d*) *Joinville.*

SECTION VI. *Rois de la III Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

ment des ennemis des François. Le bonheur & l'expérience de Charles l'emporterent, Conradin perdit une bataille, fut fait prisonnier, & par une cruauté insigne décapité en vertu de la sentence d'une prétendue Cour de Justice. C'est ainsi que Charles s'affermit sur le trône des deux Siciles, & fut la tige de ce que les François appellent la premiere Maison d'Anjou, par des raisons que l'on verra dans la suite (*a*).

Le Roi Louis entreprend une nouvelle Croisade & meurt devant Tunis.

Cependant Louis s'appliquoit à regler les affaires de son Royaume & celles de sa Famille; également attentif à la Police générale, & aux cas particuliers qui survenoient. Il fit un Code, intitulé *les Etablissemens de St. Louis*; il régla la Police des grandes villes, où le desordre étoit fort grand (*b*); il rangea tous les Marchands & Artisans en differens Corps de Communautés; il en dressa les Statuts, qui ont servi de regle depuis, il maria ses enfans, & leur donna des établissemens convenables sans préjudice de la Couronne. Il acheta & réunit à son Domaine diverses Seigneuries, dont les Maîtres étoient les derniers de leurs familles (*c*). Il termina les prétentions que quelques Seigneurs avoient à la charge de la Couronne; & ce qu'il y a de remarquable c'est qu'il ne se fit jamais une peine d'etre juge dans sa propre cause, & qu'eux ne le recuserent point; il ne faut pas en etre surpris, puisque dans les cas douteux il décidoit contre lui-meme; c'est ce qui arriva à l'égard de Matthieu De Trie, qui avoit des prétentions sur le Comté de Dammartin, comme héritier de Mathilde, Comtesse de Boulogne; Louis se condamna lui-même à lui restituer ce Comté. Il accommoda le Roi d'Angleterre & le Roi de Navarre, sur quelques différends qu'ils avoient entre eux pour la ville de Bayonne, & au lieu de profiter des troubles chez ses voisins; il s'appliquoit à entretenir la paix entre eux. Bien qu'il suivit en tout cela en grande partie son penchant naturel, il sembloit que c'étoit l'effet d'une bonne politique, suivant sa maxime, que la réputation de probité & de désintéressement donne une autorité inébranlable (*d*). Il est certain que par là il entretint la paix dans ses Etats, réforma les abus, & mit les affaires du Royaume en bon ordre. C'étoit principalement dans la vue de se ménager les moyens d'entreprendre une nouvelle Croisade, ainsi qu'il fit après que son frere fut établi en Sicile. Son exemple eut tant de pouvoir, qu'outre ses trois fils & le Comte d'Artois son neveu, la plupart des Seigneurs de sa Cour prirent la Croix. Il s'embarqua encore à Aigues-Mortes le premier de Juillet 1270, & par le conseil du Roi de Sicile il fit voile vers l'Afrique. Ayant abordé aux côtes de Barbarie, il s'empara de Carthage, & se prépara à faire le siege de Tunis. Le Roi, qui y regnoit, étoit Mahometan, il avoit promis de se faire Chretien, mais il manqua de parole (*e*). Pendant le siege, les maladies se mirent dans le Camp, quantité de personnes de distinction & un grand nombre de soldats moururent de fievres malignes, & le Roi lui-meme y succomba le 25 d'Aout, dans la cinquante-sixieme année de son âge, & la quarante-quatrieme de

(*a*) Descriptio Victoriæ Caroli ex Vet. MSS. Biblioth. Reg.

(*b*) *Daniel* T. V. p. m. 308.

(*c*) *Nangii* Chron.

(*d*) *Du Chesne.*

son regne. Il laissa à son fils Philippe par écrit des instructions, qui sont excellentes en leur genre (*a*) (*).

(*a*) *Nangius* Vit. Ludovici IX.

(*) Les qualités différentes de Louis IX se trouvent rarement dans un même Prince; de là vient que les Historiens, qui ne l'ont envisagé que d'un certain côté en ont tracé des portraits fort différens, & même opposés. Il étoit sans contredit très-soumis à la Reine sa mere, familier avec ses domestiques, & si devot, qu'il passoit la plus grande partie du jour en prieres, tant en public qu'en particulier, c'est ce qui l'a fait représenter comme un Prince foible, timide & superstitieux, qui aspiroit au titre de Saint, qui lui a été donné (1). D'autres le dépeignent avec autant de raison comme un Héros. Il est certain que ses deux expéditions d'outremer furent autant l'effet de la Politique que de la Pieté, quoiqu'il se trompât dans ses vues. Il fit paroitre autant de prudence que de fermeté en s'assurant de Damiette, son intrépidité dans la bataille brilla avec autant d'éclat, que sa patience après sa défaite. En un mot son courage étoit d'une espece particuliere, il n'avoit rien de violent, & ne paroissoit que dans les grandes occasions; il écoutoit toujours la voix de la Raison, & ne suivoit jamais ses passions (2). Son habileté comme Politique parut par le Traité qu'il conclut avec Jaques Roi d'Arragon, en arrêtant le mariage de son fils Philippe avec l'Infante d'Arragon; ils accommoderent à l'amiable les prétentions réciproques des deux Couronnes, qui avoient causé de fréquentes guerres entre leurs prédécesseurs, & qui sans ce Traité auroient été des semences de discorde entre leurs successeurs. Sa probité ne fut pas moins sensible dans son procedé envers Henri III Roi d'Angleterre, auquel il restitua beaucoup, & à qui il auroit rendu davantage, si les Seigneurs de France ne l'en avoient empêché. Ceux qui le traitent de Prince foible, ne savent ce qu'ils disent. Il est vrai que ses voisins ne redoutoient point son ambition, mais c'étoit parcequ'ils se confioient en son équité; en plusieurs occasions il leur fit la loi, non par force, mais par un effet de l'autorité qu'il s'étoit acquise par son amour de la justice; aussi ne s'en écarta-t-il jamais le moins du monde. Quoique son zele pour la Religion l'engageât en deux Croisades, il ne le rendit ni la dupe des Ecclésiastiques, ni esclave des Papes; au contraire il obligea son Clergé à faire son devoir, & assura solidement les libertés de l'Eglise Gallicane. Le Pape Boniface VIII le canonisa au mois d'Août 1297, & Louis XIII. obtint du Pape qu'on en feroit la fête dans toute l'Eglise (3). Il eut de Marguerite, fille de Berenger Comte de Provence, onze enfans, six fils, & cinq filles. Louis, l'aîné des fils, mourut à l'âge de seize ans, & fut enterré à Saint-Denis; Philippe fut son successeur, Jean mort jeune, Jean dit Tristan, né à Damiette pendant la captivité de son pere, épousa Violante de Bourgogne, Comtesse de Nevers, & mourut devant Tunis; Pierre Comte d'Alençon épousa Jeanne Comtesse de Blois, & mourut en 1283; Robert Comte de Clermont épousa Béatrix de Bourbon. Louis de Clermont, son fils fut créé Duc de Bourbon par Charles le Bel, on trouve dans les Lettres patentes, ces paroles remarquables; ,, J'espere, *dit le Roi*, que les descendans du nouveau Duc contribueront par leur ,, valeur à maintenir la dignité de la Couronne (4)". Blanche, l'aînée des filles mourut à l'âge de trois ans, Isabelle mariée à Thibaud, Roi de Navarre mourut sans enfans; Blanche, née à Jaffa en Syrie, épousa l'Infant de Castille Ferdinand de la Cerda; leurs enfans furent privés de la Couronne par Don Sanche, leur oncle; Marguerite fut mariée à Jean Duc de Brabant; Agnes épousa Robert II Duc de Bourgogne, entre autres enfans elle en eut Marguerite, qui fut mariée à Louis Hutin, lequel la fit étrangler, & Jeanne femme de Philippe de Valois (5). La Reine Marguerite étoit une des plus belles & en même tems une des plus vertueuses & des plus sages Princesses de son tems; quoiqu'elle eut fort peu de part aux affaires pendant la vie du Roi Louis, le Roi d'Angleterre & le Seigneur de Pons s'en rapporterent à sa décision pour un différend qu'ils avoient; Othon Comte de Bourgogne & Philippe Comte de Savoye, & l'Empereur Ro-

(1) *Le Gendre, Chalons.*
(2) *Du Tillet, Daniel.*
(3) *Henault.*
(4) *Henault.*
(5) *Du Tillet* Recueil des Rois de France.

Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 13..

Le Roi de Sicile arriva avec fa Flotte & fes Troupes, immédiatement après la mort du Roi fon frere; fon arrivée changea la face des affaires & fauva les reftes de l'Armée Françoife. Philippe, qui étoit dans fa vingt fixieme année, prit le titre de Roi, & ceux de Sicile & de Navarre lui firent hommage des Fiefs qu'ils poffedoient en France. Malgré les ravages que les maladies contagieufes fefoient encore, il continua la guerre contre les Infideles, & avec tant de fuccès, qu'on lui donna le furnom de *Hardi*, titre que la fuite de fa vie ne lui auroit point mérité (*a*). Il ne fut pas longtems fans être encore attaqué de maladie; deforte que le commandement tomba à Charles & à Thibaud Rois de Sicile & de Navarre. Ils défirent le Roi de Tunis en deux ou trois rencontres, & fe préparerent à affieger la ville dans toutes les formes; cela détermina ce Prince à demander la paix, en ayant déja fait fecretement la propofition au Roi de Sicile; elle fe conclut enfin du confentement de Philippe. Ce qui y détermina le Roi furent les preffantes inftances que lui fefoient Matthieu Abbé de Saint Denis, & Simon de Clermont Comte de Nefle, Régens de France, qui le follicitoient d'y revenir. Les conditions du Traité avec le Roi de Tunis étoient; qu'il payeroit aux deux Rois une groffe fomme pour les indemnifer des fraix de la guerre; qu'il payeroit au Roi de Sicile les arrérages de cinq années de tribut, & un double tribut pendant quinze ans; on ftipula auffi qu'il permettroit de précher la Religion Chretienne dans fes Etats, & qu'il feroit libre aux Mahometans de l'embraffer. Ce ne fut que pour fauver l'honneur de la Croifade, fans grande efpérance que cette condition fe remplit (*b*). Les Rois s'embarquerent & arriverent en Sicile, mais les maladies les fuivirent, & il mourut encore un grand nombre de perfonnes. Philippe réfolut pour adoucir fon chagrin de traverfer l'Italie, il paffa à Rome, & après avoir vifité les villes les plus confiderables il entra en France. S'étant repofé à Lyon, il continua fa route & fe rendit à Paris, où il fut reçu avec de grandes marques de joie malgré les triftes événemens de cette derniere Croifade, la plus fatale de toutes. Car il y avoit perdu fon pere, fon frere le Comte de Nevers, la Reine Ifabelle d'Arragon fa femme, la Reine de Navarre fa fœur, qui mourut immédiatement après fon retour à Marfeille; le Comte de Poitiers fon oncle & la Comteffe étoient auffi morts en traverfant l'Italie (*c*).

Philippe le Hardi lui fuccede.

Après avoir rendu les derniers devoirs à fon pere, qui fut inhumé à Saint Denis, il fe fit couronner; le Comte d'Artois porta dans cette occafion l'épée de Charlemagne devant le Roi. Philippe alla enfuite vifiter les frontieres de Flandres, fe propofant d'aller après prendre poffef-

Il contraint le Comte de Foix de fe rendre.

(*a*) *Henault.*
(*b*) *Triveti* Annal.
(*c*) *Du Chefne*, *Nangius* in Geft. Philippi III.

dolphe & le même Comte de Savoye en firent autant. Elle mourut à Paris le 20 Decembre 128., & fut enterrée aux Cordelieres, qu'elle avoit fondées, & où elle avoit vécu en retraite durant quinze ans.

(r) Le même.

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

sion des Comtés de Poitiers & de Toulouse, qui étoient réunis à la Couronne, & il ne pensoit nullement à aucune expédition de guerre. Il fut cependant obligé d'emploier ses armes contre un de ses Vassaux; nous ne pouvons nous dispenser de rapporter cette affaire, non seulement comme un des plus mémorables événemens de ce regne, mais parcequ'elle sert à faire connoitre la constitution de la France en ce tems-là (*a*). La Loi par laquelle St. Louis avoit defendu les guerres particulieres, s'observoit très-exactement dans l'étendue des Domaines du Roi; mais les Vassaux de la Couronne regardoient comme une grande prérogative le droit de décider leurs différends à la pointe de l'épée, comme les Souverains. Le Comte d'Armagnac & le Seigneur de Casaubon s'étoient brouillés; & après les défis usités en pareille occasion, le Comte pour faire insulte à Casaubon passa avec sa suite au pied d'un de ses Châteaux. Le Seigneur de Casaubon fit une sortie, mis le Comte en fuite & tua son frere. Le Comte irrité de cet affront, anima tous les Seigneurs de sa Maison à en tirer vengeance, & entre autres le Comte de Foix. Le Seigneur de Casaubon voyant que la partie n'étoit pas égale, implora la protection du Roi, se constitua prisonnier, remit tous ses Châteaux entre les mains du Roi, & se soumit à l'autorité des Loix. Philippe lui donna le Château de Sompui, qui étoit du Domaine immédiat de la Couronne, où il se retira avec sa famille & ses amis, jusqu'à la décision du procès (*b*). Le Comte de Foix ne laissa pas d'attaquer la Place, de la prendre, & de faire prisonniers tous ceux qui y étoient, à la réserve du Seigneur de Casaubon, qui s'échapa. Le Roi en fut indigné, & envoya citer le Comte a comparoitre en sa présence, & ce Seigneur ayant refusé de venir, Philippe alla avec une armée assieger le Château de Foix, qui passoit pour imprenable. Mais le Roi réduisit bientôt le Comte à l'extrémité, desorte qu'il demanda à capituler; mais Philippe ne voulut le recevoir qu'à discrétion à quoi

1273. il fut obligé de se soumettre. Il vint se jetter aux pieds du Roi, qui le fit mettre aux fers, & l'envoya en prison. Il emmena la Comtesse à Paris, & la traita avec beaucoup d'honneteté. Au bout d'un an le Roi permit au Comte de venir à la Cour, l'exhorta à respecter les Loix & à vivre en paix avec ses voisins, après quoi il lui rendit ses Places & le renvoya dans son Comté. Cet exemple de sévérité porta coup pour le reste de son regne, sous lequel il n'arriva gueres aux grands Vassaux de remuer (*c*).

Il marie son fils à l'héritiere de Navarre & reçoit l'hommage d'Edouard I. Roi d'Angleterre.

La mort de Henri I Roi de Navarre, fournit à Philippe une occasion d'aggrandir sa Famille, qu'il ne négligea point. Ce Prince laissa une fille unique de la Reine sa femme, fille de Robert Comte d'Artois & Niece de St. Louis. Philippe prit la jeune Princesse sous sa protection, dans le dessein de lui faire épouser Louis son fils aîné; mais comme ils étoient parens, il falloit une dispense; & les Rois de Castille & d'Arragon s'y opposoient fortement; ils représentoient au Pape, que la Sicile étant déja entre les

(*a*) *Nangii* Chron. *Daniel*. T. V. p. m. 251.

(*b*) Les mêmes.

(*c*) *Daniel* l. c. p. 356. *Nangius*.

les mains d'un Prince François, il n'étoit pas convenable de fournir au Roi de France le moyen d'ajouter la Navarre à ses autres Etats, d'autant plus qu'il formoit des prétentions à la Couronne de Castille (*a*). D'autre part Gregoire X. à qui Philippe avoit donné quelque tems auparavant le Comté de Venaissin, que le Siege de Rome possede encore, avoit envie de faire plaisir à ce Prince; mais pour ne pas mécontenter les autres Souverains, le Pape donna la dispense en faveur de Philippe, second fils du Roi, qui l'accepta avec quelque répugnance, & envoya des Troupes en Navarre. Après avoir ainsi pourvu à l'établissement de son Cadet, il jugea à propos de se remarier, & épousa Marie sœur du Duc de Brabant, une des plus belles Princesses de son tems (*b*). Ce mariage se célébra avec beaucoup de magnificence, & ce qui augmenta la satisfaction de Philippe, c'est qu'Edouard I. Roi d'Angleterre vint lui rendre hommage pour les Domaines qu'il avoit en France. Il y eut cependant une circonstance qui ne lui fit pas plaisir. St. Louis s'étoit engagé par le Traité fait avec Henri III. que si l'Agenois revenoit à la Couronne, il céderoit ce Pays à l'Angleterre, & comme le cas existoit par la mort du Comte de Poitiers, Edouard reclama l'Agenois. Quoique cette cession fut importante, comme l'affaire étoit claire, Philippe céda ce Pays à Edouard (*c*); acte de justice, par lequel il s'assura l'amitié d'un Prince, qui à tous égards pouvoit lui causer le plus de peine. 1274.

La Brosse son Favori disgracié & pendu.

Philippe aimoit la paix, & ne negligeoit rien pour l'entretenir, ce qui lui a attiré le blame de quelques Historiens; il ne fut pas néanmoins spectateur indifferent de l'injustice qu'il crut qu'on faisoit à ses neveux les Infans de la Cerda; mais comme nous avons parlé amplement de cette affaire dans l'Histoire d'Espagne, nous n'y insisterons pas ici. Pendant qu'il y avoit à ce sujet une espece de rupture entre la France & la Castille, qui avoit occasionné une revolte en Navarre, un malheureux événement consterna Philippe & ses sujets. Louis son fils aîné mourut assez subitement âgé d'onze à douze ans; la maniere de sa mort fit soupçonner qu'il avoit été empoisonné, un certain Pierre de la Brosse, qui avoit été Barbier ou Chirurgien de St. Louis, étoit devenu le Favori de Philippe; ce Prince l'avoit élevé à la charge de Grand Chambellan, & en avoit fait son premier ou pour mieux dire son unique Ministre; ses parens & ses créatures possedoient les plus grands Emplois. La Brosse s'apperçut que le Roi avoit une grande tendresse pour la jeune Reine, & en prit ombrage; desorte qu'il fit courir le bruit, ou au moins le favorisa, que la Reine avoit empoisonné le Prince Louis. Comme le Roi témoigna beaucoup d'inquiétude à ce sujet, son Favori lui persuada de consulter une certaine Beguine, qui prétendoit être illuminée. Le Roi y envoya l'Abbé de Saint Denis, & l'Evêque de Baieux, parent de la femme de la Brosse. L'Evêque prit les devans, & tira de la Beguine par la confession ce qu'il voulut, & quand l'Abbé arriva elle refusa de lui rien dire. Le Roi ne pouvant être éclairci, & mécontent du rapport de l'Evêque, en-

(*a*) *Mariana*, *Nangius* de Gest. Philippi. (*c*) *Polyd. Virgil.*
(*b*) *Nangius*, *Triveti* Annal.

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

voya d'autres personnes de confiance, à qui la Beguine répondit, que le Roi ne devoit point ajouter foi à ceux qui lui parloient mal de la Reine, que tout ce qu'ils en disoient étoit faux (*a*). Cette réponse fut le fondement de la perte de la Brosse; peu de tems après il fut accusé d'entretenir des intelligences avec le Roi de Castille, & de lui revéler ce qui se passoit de plus secret dans le Conseil du Roi; il fut arrêté & sa famille disgraciée au grand contentement de la Noblesse & du Peuple. Il fut ensuite jugé & condamné à être pendu; le Duc de Brabant frere de la Reine, & deux ou trois autres Seigneurs de son parti, ayant voulu être témoins de son exécution, le Peuple fut attendri en faveur de la Brosse, & après l'avoir regardé comme un criminel, il passa pour être une victime, immolée au ressentiment de la Reine & de sa famille. Le Roi en eut beaucoup de chagrin, & ce fut là comme le prélude des fâcheux événemens qui empoisonnerent le reste de sa vie, bien que l'on ne puisse le taxer d'avoir contribué en rien à ces malheurs; comme ils appartiennent à une autre partie de l'Histoire, nous ne ferons que les toucher ici succintement.

Révolte contre Charles *d'Anjou, & Vêpres Siciliennes.* 1280-1282.

La dureté du Roi des deux Siciles l'avoit rendu odieux à la plupart de ses Sujets, & la haine qu'ils avoient pour lui retomboit même sur sa famille; d'ailleurs l'insolence & les débauches des Troupes Françoises avoient inspiré une aversion implacable pour toute la Nation. Outre cela l'ambition démesurée de Charles, qui se disposoit à attaquer l'Empereur Michel Paléologue, & qui étoit soupçonné d'en vouloir aussi à l'Empire d'Allemagne, le fesoit appréhender de tous ses voisins (*b*). Le Pape Nicolas III. qui haïssoit Charles, étoit plus prévenu contre lui que personne, ce qui l'engagea, si les Historiens François ne le calomnient point, à entrer dans le projet qu'on trâmoit contre le Roi de Sicile, qui ne fut pourtant exécuté qu'après la mort de ce Pontife. La révolte commença par le massacre général des François qui étoient en Sicile, le soir du jour de Pâques de l'an 1282, massacre si fameux dans l'Histoire sous le nom de Vêpres Siciliennes (*c*). Don Pedre Roi d'Arragon, qui avoit épousé la fille de Mainfroi, appuya les Siciliens, & prétendit hautement à la Couronne du chef de sa femme. Dans cette situation Charles n'avoit d'autre ressource que la France; les Seigneurs y étoient généralement bien intentionnés pour lui, & offrirent des Troupes pour le maintenir, à quoi le Roi consentit. Le Pape Martin IV. successeur de Nicolas III. étoit aussi dans les intérêts de Charles. Ce Prince auroit selon les apparences recouvré son Royaume, s'il ne s'étoit laissé amuser par Don Pedre; ce dernier lui proposa de vuider leur querelle par un combat particulier à Bourdeaux, Charles qui bien loin de manquer de courage, en avoit peut-être trop accepta le défi; mais Don Pedre ayant adroitement mis son honneur à couvert & évité le combat, ainsi que nous l'avons vu ailleurs, poussa la guerre avec tout l'avantage, que son adresse lui donna (*d*). Le Pape, plein de zele pour Charles, excommunia le Roi d'Arragon, & donna ses Etats à celui des fils cadets du Roi de France que ce Monarque nommeroit, à condition qu'il tiendroit

(*a*) *Nangius.*
(*b*) *Jordanus.*
(*c*) *Ptolemæus Lucensis.*
(*d*) Voy. les Historiens d'Espagne.

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

le Royaume d'Arragon à titre de Fief du St. Siege (*a*). Philippe flaté des offres du Pape, déclara Charles de Valois, son second fils, Roi d'Arragon & de Valence & Comte de Barcelone. Il fournit en méme tems une Flotte & une Armée à Charles son oncle, pour reconquérir la Sicile; & se mit lui-méme à la téte d'une Armée pour mettre son fils sur le trône d'Arragon. C'étoient là de beaux & grands projets, mais dont l'exécution n'étoit pas aisée.

Mort du Roi Charles d'Anjou. 1285.

Charles d'Anjou avoit laissé en Calabre son fils qui portoit le méme nom, & qui fut surnommé *le Boiteux*, à cause d'un accident qui lui étoit arrivé; il avoit fortement recommandé à ce jeune Prince de se tenir sur la défensive, & de ne s'engager point à un combat sur mer, avant qu'il fut arrivé avec le secours qu'il préparoit à Marseille. Mais le Prince ayant été défié au combat par la Flotte d'Arragon, & n'ayant point reçu les ordres de son pere, sortit, fut battu & fait prisonnier. Le Roi son pere affecta d'abord une grande fermeté, mais la violence qu'il se fit pour cacher son chagrin lui couta cher, car il mourut peu de tems après (*b*).

Philippe entre en Catalogne, prend Gironne, & meurt à Perpignan. 1285.

L'Armée Françoise, que le Roi Philippe commandoit en personne pénétra en Catalogne, & assiegea Gironne, qui se défendit vigoureusement. Le Roi d'Arragon, qui étoit dans les environs avec une petite Armée entreprit d'enlever un Convoi qui alloit au Camp, & fut mortellement blessé. Gironne s'étant rendu le Roi y mit une bonne garnison, & permit à la plus grande partie de sa Flotte de rétourner en France, parcequ'il y avoit plusieurs Vaisseaux qu'il avoit loués des Républiques d'Italie. Doria, qui commandoit la Flotte d'Arragon, n'avoit osé attaquer toute la Flotte réunie, mais il battit ce détachement, & ruina ensuite le reste (*c*). Cette perte, grande en elle-méme, le fut encore davantage par les suites fâcheuses qu'elle eut; l'Armée manqua de vivres & souffrit beaucoup de la disette. Ce revers causa tant de chagrin au Roi, qu'il tomba malade & mourut à Perpignan vers le milieu de Septembre dans la quarante-unieme année de son age, & la seizieme de son regne (*d*), également regretté de son Armée & de ses autres sujets; car bien qu'il aimât l'argent plus qu'il ne convient à un Roi, il étoit fort retenu à mettre des impots, & quand il en mettoit, il les levoit avec tant de douceur & d'égalité, que le peuple n'en murmura jamais (*).

(*a*) *Triveti* Annal.
(*b*) *Zurita*, *Mariana*, *le Gendre*.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *Nangii* Chron. *Daniel* T. VI. p. m. 416.

(*) Philippe le Hardi fut le premier qui donna des Lettres d'annoblissement en faveur de Raoul l'Orfevre; & par là il ne fit que rétablir l'ancienne Constitution; les citoyens de France étoient tous d'une condition égale, & également capables des plus hautes dignités. La notion d'une Noblesse particuliere ne parut que sur la fin de la seconde Race, lorsque plusieurs grands Officiers rendirent héréditaires les charges & les Terres qu'ils tenoient de la libéralité Royale (1). Ce fut encore sous le regne de Philippe III. qu'on changea la Loi des Appanages; car après la mort d'Alphonse Comte de Poitiers, Charles d'Anjou prétendit à ce Comté, en qualité de frere d'Alphonse, & Philippe

(1) *Henault.*

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an* 1328.

Philippe le Bel *lui succede.*

Philippe IV, surnommé *le Bel*, pour la beauté de son visage, & l'agrément de sa personne, parvint au trône à l'âge d'environ dixsept ans; il fut couronné à Rheims le 6 de Janvier 1286, avec sa femme Jeanne, Reine de Navarre, qui lui apporta aussi les Comtés de Champagne & de Brie (*a*). Il trouva les affaires en assez mauvais état, les Finances épuisées, les Troupes ruineés, & la guerre encore à soutenir contre la Castille & l'Arragon. Il étoit assez porté à s'accommoder avec le Roi de Castille, & ils convinrent même d'avoir une entrevue; mais ils ne se rendirent point, & se contenterent d'envoyer leurs Ministres au lieu marqué. Edouard Roi d'Angleterre demanda une partie de la Xaintonge, en vertu du Traité fait entre Louis IX. & Henri III. Philippe fit examiner le Traité, & comme il parut formel sur cet article, il n'en différa pas l'exécution. Les deux Rois terminerent aussi d'autres d'articles moins importans, qui pouvoient troubler la bonne intelligence entre les deux Couronnes. Edouard en fut si satisfait, qu'il vint trouver le Roi à Amiens, & le suivit à Paris, où il lui fit hommage de tous les Domaines qu'il possedoit en France; après quoi ils se séparerent très-bons amis (*b*). Edouard alla à Bourdeaux, où il tint un grand Parlement & reçut divers Ambassadeurs de Castille, d'Arragon & de Sicile, ce qui inquieta fort Philippe; comme il étoit en guerre avec ces Puissances, il appréhenda qu'il ne se négociât quelque chose contre lui. Il se trompoit, Edouard, qui étoit un Prince sage

(*a*) *Daniel* T. V. p. m. 421. (*b*) *Thom. Walsingham, Triveti* Annal.

soutenoit qu'il devoit être réuni à la Couronne, le Parlement décida en faveur du dernier en 1283, on a encore l'Arrêt (1). Isabelle, fille du Roi d'Arragon, sa premiere femme, morte le 23 Janvier 1271, lui laissa quatre fils; Louis, qui mourut cinq ans après sa mere, Philippe qui succeda à son pere; Charles Comte de Valois, tige de la Maison de Valois, & Robert mort jeune (2). De Marie sa seconde femme, fille de Henri & sœur de Jean Ducs de Brabant, il eut un fils & deux filles, Louis Comte d'Evreux, souche de la Maison de Navarre; Marguerite, qui épousa à Cantorberi le 10 de Septembre 1299 Edouard I. Roi d'Angleterre, & Blanche, mariée en premieres noces à Jean de Namur, Comte de Hainaut, fils de Gui Comte de Flandres, & ensuite à Rodolphe d'Autriche, fils de l'Empereur Albert, en 1300; elle fut empoisonnée environ cinq ans après avec son fils unique (3). La Reine Marie de Brabant, qui survecut à Philippe, avoit couru risque d'être brûlée, parcequ'on l'accusoit d'avoir empoisonné le Prince Louis, si le Duc de Brabant son frere n'eût envoyé un Chevalier, pour soutenir son innocence en champ clos, mais l'accusateur n'ayant osé soutenir ce qu'il avoit avancé, fut pendu (4). Cette Princesse aimoit la Poësie, & on prétend même qu'elle a fait elle-même quelques vers. Elle mourut en 1321, ayant survécu trente six ans à son mari, & fut enterrée aux Cordeliers à Paris, ayant été leur Bienfaitrice; son cœur fut porté aux Jacobins; ces deux Couvens, dit un Historien moderne, ayant partagé les restes de cette Princesse, comme ils avoient de son vivant partagé ses bienfaits. Nous remarquerons à cette occasion, que comme l'on fut obligé d'embaumer le corps de St. Louis, ses entrailles furent enterrées dans un lieu & son corps dans un autre; ce qui donna occasion au Clergé d'introduire la coutume de partager ainsi les dépouilles; & comme ces marques d'estime étoient toujours accompagnées de fondations de prieres en faveur du mort, les Rois suivans ont été obligés de faire ainsi de doubles fondations (5).

(1) *Boulainvilliers.*
(2) *Du Tillet, le Gendre.*
(3) *Du Tillet.*
(4) *Mezeray.*
(5) *Chalons, Henault.*

& généreux, n'avoit en vue que de ménager une paix générale, & la délivrance de Charles le Boiteux, qu'il aimoit (a). Il conclut à la fin un Traité avec le Roi d'Arragon, & bien que les conditions fussent fort dures, Charles l'auroit accepté avec plaisir. Mais l'ayant envoyé au Pape Honoré IV. pour avoir son approbation, ce Pape le déclara nul, & sollicita Philippe de continuer la guerre contre l'Arragon, lui offrant de mettre une taxe sur le Clergé pour en faire les fraix. Honoré étant mort, Nicolas IV. qui lui succeda, témoigna un peu plus de modération; & Edouard ayant renouvellé ses instances auprès du Roi d'Arragon, obtint de 1288.
lui la liberté de Charles, à condition que pour sureté de sa parole il donneroit des ôtages, & qu'il payeroit une rançon de cinquante mille marcs d'argent, pour vingt mille desquels le Roi d'Angleterre seroit caution (b). Quand Charles fut en liberté, voyant qu'il y avoit quelque espérance de rétablir ses affaires, il sollicita Philippe de pousser la guerre en faveur de Charles de Valois son frere, au lieu d'engager ce Prince à renoncer à ses prétentions sur l'Arragon, ainsi qu'il l'avoit promis par serment. La guerre n'ayant pas répondu à son attente, le Roi d'Angleterre insista sur l'exécution des conditions, dont il s'étoit rendu caution. Charles le Boiteux jugea qu'il étoit de son intérêt de presser là-dessus la Cour de France, & pour réussir, il consentit au mariage de Marguerite sa fille aînée avec Charles de Valois, en lui cédant, les Comtés d'Anjou & du Maine, pour le dédommager de ses droits sur l'Arragon; droits qui dans le fond n'étoient fondés que sur une Bulle d'une Pape emporté, qui avoit disposé des Etats d'un Prince, qui ne vouloit pas se laisser gouverner par ses ordres (c). La querelle avec la Castille avoit été accommodée quelque tems auparavant, aux dépens des Infans de la Cerda, que Philippe abandonna; parce qu'il n'étoit pas de son intérêt de les soutenir. Charles de Sicile s'étant aussi brouillé avec le Comte d'Artois, ce Prince s'en retourna en France avec la plus grande partie des Troupes Françoises qui servoient en Italie. La paix fut donc en quelque façon retablie par tout, au grand contentement du Roi Philippe, mais elle ne dura pas longtems (d).

Ils se brouillent avec Edouard I. Roi d'Angleterre, & rejette des propositions d'accommodement.

Philippe & Edouard avoient jusques-là vecu dans la meilleure intelligence du monde, & cette harmonie étoit de la derniere conséquence pour leurs Etats respectifs; ils se brouillerent comme par accident, bien qu'en comparant les meilleurs Historiens, il paroisse que la fierté & l'ambition de Philippe furent la véritable source de la guerre, parcequ'il se trouva malheureusement pour lui qu'il avoit à faire au Prince le plus ferme & le plus habile de son tems (e). Voici ce qui donna lieu à la guerre. Deux matelots, l'un Normand, l'autre Anglois, ayant pris querelle, le Normand, qui voulut percer l'Anglois de son poignard, fit un faux pas & en tombant se perça lui-même. Les compagnons de l'un & de l'autre se mirent de la partie, & l'on se battit assez rudement. Peu de tems après une Flotte de Vaisseaux Normans attaqua une Flotte Angloise pour le même sujet, sans

(a) Annal. de Dunstaple, *Mezeray*.
(b) *Nangii* Chron. Anonymus de reb. Sicul.
(c) *Du Tillet*, *Mezeray*, *le Gendre*.
(d) *Du Chesne*, *Nangii* Chron.
(e) *Walsingham*, *Triveti* Annal.

Section VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

néanmoins qu'il y eut aucun ordre du Souverain. Les Normans ayant ensuite pris divers Vaisseaux Anglois, Edouard ordonna d'user de représailles; cela rendit l'affaire sérieuse. Philippe envoya des Ambassadeurs à Londres, qui demanderent satisfaction avec beaucoup de hauteur. Edouard leur donna de bonnes paroles, & leur dit qu'il rendroit réponse par l'Ambassadeur dont il les feroit accompagner (*a*). L'Ambassadeur Anglois représenta à Philippe, que les hostilités ayant été commises par les sujets des deux Couronnes également, la querelle étoit proprement entre les Anglois & les François; mais qu'Edouard étoit disposé à terminer l'affaire à l'amiable. Il envoya même le Prince Edmond son frere en France, pour faire sentir à Philippe combien il étoit indécent de prétendre le citer à la Cour des Pairs, & pour l'assurer en même tems, que comme il lui avoit rendu exactement justice, ceux des François qui avoient des plaintes à faire, verroient qu'on leur rendroit aussi justice en Angleterre. Philippe prenant les égards d'Edouard pour des marques de crainte, le fit citer à la Cour des Pairs, & ce Prince n'ayant pas comparu, tous les Domaines qu'il avoit en France furent confisqués. Procedé injuste & violent, de l'aveu même des Historiens François, qui conviennent aussi qu'Edouard le souffrit avec une patience extraordinaire (*b*).

Philippe *par un manque de parole allume la guerre.*

Comme il y avoit grande apparence à la guerre, les deux Rois se fortifierent par des alliances, & firent des préparatifs. Mais la Reine, & la Reine mere, qui souhaittoient de prévenir une rupture s'il étoit possible, engagerent Edmond Duc de Lancastre & frere d'Edouard de repasser en France; elles lui proposerent, que pour satisfaire Philippe, le Roi d'Angleterre ordonneroit qu'on lui mettroit entre les mains six Forteresses de Guienne, qu'à l'égard de toutes les autres villes, à l'exception de trois, le Roi de France nommeroit des Officiers pour s'en saisir en son nom; que moyennant cela, le Roi révoqueroit la citation publique, qu'il avoit faite à Edouard, qu'on lui remettroit aussitôt toutes les Places cédées pour paroitre avoir fait satisfaction à Philippe; & qu'ensuite le Roi d'Angleterre, avec un saufconduit du Roi de France, se rendroit à Amiens pour s'aboucher avec lui, & retablir une parfaite intelligence entre eux (*c*). Ce Concordat ayant été mis par écrit, fut envoyé à Edouard, qui le ratifia, & envoya à son frere les ordres nécessaires pour les signifier à celui qui commandoit pour lui en Guienne & à tous ses Officiers & Commandans de Places. Avant que de les signifier, le Prince Edmond jugea que la prudence requéroit qu'il fût assuré de la propre bouche du Roi de France, qu'il observeroit le Traité signé par les deux Reines. Le Roi le lui promit, en présence de la Reine sa femme, de Blanche Reine de Navarre, du Duc de Bourgogne, de Hugues de Vere, fils du Comte d'Oxford, & de Jean de Laci, qui étoit Ecclésiastique. Aussitôt Edmond dépêcha les ordres qu'il avoit reçus en Guienne, & Jean de St. Jean, qui y commandoit pour le Roi d'Angleterre, fit vendre toutes les munitions de guerre qu'il avoit amassées, & les Commandans des Places en ouvrirent les portes aux

(*a*) Annal. de Dunstaple, *Du Tillet*, *Daniel*. l. c. p. 444.

(*b*) *Nangii*-Chron. &c.

(*c*) *Walsingham*, Annal. de Dunstaple.

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

François. Mais quand Philippe en fut le maître, il desavoua le Traité signé par les deux Reines, & fit marcher le Connétable de France pour se maintenir en possession de ce qu'il avoit acquis par une si lache trahison (*a*). Il est vrai que ces faits sont rapportés par des Historiens Anglois, mais Historiens contemporains, dont la relation est si circonstanciée, que les Historiens François modernes ne font pas difficulté d'admettre leur témoignage (*b*). Un Historien contemporain François semble n'avoir pas ignoré ce qui s'étoit passé, par les efforts qu'il fait, pour faire retomber la fraude sur Edouard, il dit que ce Monarque abandonna ainsi la Guienne, dans le dessein de la reconquérir par les armes, afin de ne la tenir plus du Roi de France en qualité de Vassal, mais par le droit de la guerre & en parfaite Souveraineté (*c*). Il y a tout lieu de penser que ce n'est-là qu'une conjecture, fondée sur la conduite que tint Edouard. Ce Prince irrité du procedé de Philippe, lui déclara la guerre, & lui fit dire qu'il se croioit libre de tous les engagemens qu'il avoit pris, après un manque de foi aussi criant; & que par cette raison il ne se reconnoissoit plus pour son Vassal pour les Domaines qu'il avoit en France (*d*).

Evénemens de cette guerre; on fait une trêve.

Les Historiens des deux nations conviennent que la guerre se fit avec beaucoup de vigueur de part & d'autre. Jean de St. Jean qui fut renvoyé en France pour commander, se rendit maître de Baionne, & de plusieurs autres Places, pendant que les François qui n'étoient pas oisifs remportoient des avantages de leur côté. Le Comte de Valois entra avec une nombreuse Armée en Guienne; & dans le même tems Matthieu de Montmorenci & Jean de Harcourt, avec une Flotte considerable porterent la guerre en Angleterre. Ils firent descente auprès de Douvres, brûlerent cette ville & quelques villages aux environs. Les Anglois de leur côté aborderent en Normandie, & pillerent Cherbourg avec l'Abbaye (*e*). L'année 1297. suivante Edmond Comte de Lancastre passa en Guienne, & y prit plusieurs Places; il auroit suivant les apparences remporté de plus grands avantages, mais il tomba malade, & mourut peu de tems après à Baionne. Le Roi d'Angleterre comptoit beaucoup sur la ligue qu'il avoit faite avec l'Empereur Adolfe de Nassau & avec les Comtes de Bretagne, de Hollande, de Bar, de Juliers, de Gueldres & de Flandres (*f*). Philippe, qui avoit traité l'Empereur d'une maniere haute & méprisante, fut obligé de réparer cette faute en lui envoyant une Ambassade, qui n'auroit peut être pas produit grand effet, si elle n'eût été accompagnée d'une grosse somme d'argent, qu'Adolfe accepta, parcequ'il en avoit grand besoin. Mais en même tems Philippe en fournit autant à Albert Duc d'Autriche; celui-ci fit part de l'argent aux autres Princes d'Allemagne, ce qu'Adolfe avoit refusé de faire; aussi formerent-ils le dessein d'élever Albert à l'Empire, en quoi ils réussirent, & Adolfe fut tué dans la guerre qui s'alluma à cette occasion. Philippe se servit du même moyen pour gagner les autres Alliés d'Edouard; il n'y eut que le Comte de Flandres contre lequel

(*a*) *Walsingham* in Eduardo.
(*b*) *Le Gendre*, *Daniel*, *Boulainvilliers.*
(*c*) *Nangi.* Contin.
(*d*) *Du Chesne*, *Trivetti Annal.* *Polyd. Virg.*
(*e*) *Nangius* & *Walsingham.*
(*f*) *Mezeray.*

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

il fut obligé de tourner ſes armes, il l'auroit ſuivant les apparences réduit à la derniere extrémité, ſi Edouard n'étoit venu à ſon ſecours avec une Flotte & une Armée (*a*). Philippe changea alors habilement de meſures, & en ſe déclarant pour les Communes dans pluſieurs villes de Flandres, il excita une ſédition à Gand, dans laquelle Edouard courut riſque de la vie. Cela donna lieu à une négociation, qui aboutit à une trêve, que Charles Roi de Sicile ménagea par reconnoiſſance pour le Roi d'Angleterre. Cette tréve ne fut d'abord conclue que pour quelques mois, & enſuite les deux Rois la prolongerent pour deux ans; & comme elle etoit deſtinée à procurer la paix, tous les différends furent remis à l'arbitrage du Pape (*b*). Le Roi, pour remplacer la Pairie du Comté de Champagne, qu'il avoit réuni à la Couronne, érigea la Bretagne en Duché-Pairie, par Lettres Patentes du mois de Septembre 1297, en faveur de Jean de Dreux, Prince du ſang, qui avoit épouſé Béatrix, ſœur du Roi d'Angleterre. Ce ſont les premieres Lettres de cet ordre, dont il ſoit fait mention dans l'Hiſtoire de France (*c*).

Origine des démêlés entre Philippe & Boniface VIII.

Un des événemens les plus mémorables du regne de Philippe le Bel, eſt la querelle qu'il eut avec le Pape Boniface VIII, qui avoit commencé avant le tems dont nous parlons, & qui ſembla accommodée lorſque les deux Rois le prirent pour arbitre de leurs différends. Ce Pape étoit aſſurément un homme qui avoit des talens, mais ſon orgueil étoit plus grand encore que ſa capacité; il avoit plus de ſavoir que de jugement, & avec beaucoup de courage & de pénétration, il manquoit de prudence & de fermeté. Il avoit à la vérité l'apparence de l'une & de l'autre; mais ſa politique n'étoit au fonds que ruſe, & la fermeté dont il feſoit parade, étoit plus l'effet de ſon caractere opiniâtre, que le réſultat d'une raiſon mâle. Ce qui le diſtinguoit ſurtout c'étoit une hauteur arrogante, qui fit qu'il s'imagina être autant au deſſus des autres Princes, que ceux-ci le ſont au deſſus du commun des hommes; c'étoit-là ce qui révoltoit particulierement le Roi Philippe, qui avoit auſſi une forte teinture de hauteur & de fierté (*d*). Ce qui choqua d'abord ce Monarque fut une Bulle de Boniface, par laquelle il défendoit aux Eccléſiaſtiques de fournir de l'argent aux Princes, à quelque titre que ce fût, ſans en avoir demandé la permiſſion au St. Siege, ſous peine d'excommunication. Philippe donna alors une Ordonnance par laquelle il défendoit à tous ſes ſujets de transporter de l'argent hors du Royaume ſans ſa permiſſion. Le Pape voulut enſuite publier une Croiſade, à l'occaſion de la priſe d'Acre, la derniere Place que les Chretiens poſſedoient en Orient, mais Philippe s'y oppoſa. Ce qu'il y eut de plus choquant c'eſt la maniere dont il s'y prit avec les deux Rois, à qui il ordonna fierement de faire la paix, & de ſoumettre leurs démêlés à ſa déciſion. Cette conduite déplut également en France & en Angleterre; le Pape s'en apperçut, & donna un tour plus doux aux ter-

(*a*) *Nangii* Chron.
(*b*) *Du Cheſne*, *Walſingham.*
(*c*) *Nangii* Chron. *Henault.*
(*d*) *Du Cheſne*, *Triveti* Annal.

termes hautains de ses propositions, & les deux Rois consentirent pour leur intérêt qu'il agît en qualité d'Arbitre; il prit alors pour base du Traité la Trêve, & il regla les conditions suivantes; que la Guienne seroit rendue à Edouard, & qu'il la tiendroit à foi & hommage comme par le passé; que les Places contestées seroient mises en sequestre entre ses mains; qu'on restitueroit de part & d'autre, autant qu'il seroit possible les Vaisseaux & les effets qu'on avoit pris, & donneroit toute la satisfaction que le Pape trouveroit juste; que le Roi Edouard épouseroit la Princesse Marguerite, sœur du Roi, & que le Prince Edouard son fils épouseroit Isabelle, fille de Philippe (*a*). Comme il restoit encore bien des choses à regler, la trêve fut prolongée, & la querelle entre Philippe & Boniface s'étant renouvellée, le Roi ne voulut plus que le Pape se mêlât de ses affaires. Et ayant terminé ses différends avec le Roi d'Angleterre par un Traité définitif, Philippe reçut à Paris l'hommage d'Edouard le 20 de Mai 1303: ils conclurent aussi une alliance défensive contre tous ceux qui les troubleroient, ou les attaqueroient à l'égard de leurs franchises, libertés, privileges & coutumes dans leurs Royaumes respectifs; ce qui s'entendoit d'une ligue contre le Pape (*b*).

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

Suite de ces Démêlés.

Il nous est impossible d'entrer dans le détail des nouveaux démêlés entre le Roi & le Pape, dont l'Histoire fait un gros volume. Il suffit pour notre but de dire, que Boniface fut généralement l'aggresseur. Il avoit érigé en Evêché l'Abbaye de Pamiés, sans le consentement & l'aveu du Roi, en faveur de Bernard Saisseti, qui lui étoit dévoué. De son côté Philippe avoit accordé sa protection aux Colonnes, que le Pape persécutoit avec une implacable haine, parceque par des raisons très-spécieuses ils ne vouloient pas le reconnoitre pour légitime Pape (*c*). Boniface pour insulter davantage Philippe donna Bulle sur Bulle, s'arrogeant la Souveraineté sur le Roi & sur son Royaume; il lui écrivit une Lettre, où il lui marquoit qu'il falloit être fou pour douter du droit qu'il avoit de le corriger & de l'appeller à compte (*d*). Il nomma l'Evêque de Pamiés son Légat, qui non seulement s'acquitta de la commission du Pape, mais parla insolemment au Roi, & de sa personne; il entra même dans des intrigues contre lui, ce qui engagea Philippe à le faire arrêter, & sortir de ses Etats. Boniface appella alors le Clergé & les Docteurs de France au Concile qu'il avoit indiqué à Rome, pour examiner la conduite de Philippe. Le Roi y opposa une Assemblée des Etats, & engagea non seulement le Clergé & la Noblesse, mais le Tiers état à reconnoitre son indépendance, à s'inscrire en faux contre l'autorité que le Pape s'attribuoit, & à en appeller au Concile général, convoqué par le Pape futur légitimement élu, des procédures violentes & illégales de Boniface, dont l'election étoit contestée (*e*).

Le Pape arrêté, meurt de chagrin.

Le Pape ne laissa pas de tenir son Concile à Rome, où plusieurs Prelats François assisterent; ce qui porta Philippe à faire saisir leur temporel. Il avoit aussi rapellé Charles de Valois son frere, qui étoit Général du Pape,

(*a*) *Nangii* Chron. *Polyd. Virg.*
(*b*) *Raynaldi* Annal.
(*c*) *Du Chesne, Raynaldus.*
(*d*) *Nangii* Chron. *Raynald.*
(*e*) *Du Chesne, Polyd. Virg.*

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

& à qui Boniface avoit donné le vain titre d'Empereur, parcequ'il avoit épousé la petite-fille de Baudouin Empereur de Constantinople; Charles en quittant l'Italie, laissa un grand nombre de ceux qui avoient servi sous lui fort affectionnés aux François (*a*). Philippe, ne sachant pas quelles suites sa querelle avec le Pape pouvoit avoir si elle duroit plus longtems, & voyant que Boniface en venoit aux excommunications, résolut de le surprendre. Il envoya Guillaume de Nogaret & Sciarra Colonne en Toscane avec beaucoup d'argent, & ils firent courir le bruit qu'ils étoient venus pour traiter de la paix avec le Pape. Ils enrollerent secretement quantité de soldats des plus déterminés, & vinrent investir subitement Anagnie, patrie de Boniface, qui s'y étoit retiré (*b*). Les habitans, corrompus par argent, se joignirent à eux, & ils se saisirent du Pape; Sciarra lui dit mille injures, le frappa même à la joue, & l'eût tué sans Nogaret, qui l'en empêcha. Mais au bout de quelques jours les habitans d'Anagnie se répentirent, délivrerent le Pape, & le firent conduire à Rome avec une escorte; il y mourut d'une dissenterie causée partie par le chagrin, partie par les mauvais traitemens qu'on lui avoit fait souffrir. C'est ainsi que se termina cette fameuse querelle, qui au lieu d'affoiblir en France l'Autorité Royale, & d'y accroitre celle du Pape, ne servit qu'à affermir l'une, & à reserrer l'autre (*c*). Ce coup se fit d'autant plus à propos que le Pape avoit préparé une Bulle, qu'il devoit publier le lendemain, par laquelle il déclaroit le Roi excommunié, & déchargeoit ses sujets du serment de fidelité (*d*).

Guerre en Flandres; reunion de ce Comté à la Couronne; revolte.

Pendant tous ses démêlés avec le Pape, le Roi fesoit la guerre en Flandres, qu'il étoit résolu de réunir à la Couronne, & par cette raison il ne voulut pas que le Comte Gui de Dampiere fût compris dans le Traité de paix avec l'Angleterre. Les Flamans étoient en ce tems-là extrémement riches, leurs villes étoient florissantes & fort peuplées, mais ils étoient divisés entre eux, & il y avoit une puissante Faction en faveur de la France. Philippe flatoit ceux qui en étoient, & il envoya son frere Charles de Valois pour réduire leurs antagonistes. Un peuple chez lequel regne la division est incapable de faire une vigoureuse résistance. Le Comte de Valois étoit bon Capitaine, avoit une nombreuse Armée, composée de Troupes aguerries, & des intelligences dans la plupart des Places qu'il attaqua. Ces avantages le mirent en état de forcer le Comte de recourir à la misericorde du Roi, Charles reçut ce Vieillard avec bonté, & lui promit que ni lui ni ses fils ne seroient mis en prison, & que si la paix ne pouvoit se conclure dans l'espace d'un an, il auroit la liberté de revenir en Flandre. Le Comte de Valois entra dans Paris comme en triomphe, & la Reine, qui haïssoit mortellement le Comte de Flandre, jouit du plaisir de le voir passer avec ses fils à la suite du Comte de Valois (*e*). Elle ne se contenta pas de ce spectacle, mais conjointement avec le Comte d'Artois elle engagea Philippe à desavouer le Traité que son frere avoit fait, il envoya le Comte prisonnier à Compiegne, & ses deux fils en des Châteaux differens.

(*a*) *Rainald.*
(*b*) *Villani* L. VIII. C. 63.
(*c*) Le même, *De Serres.*
(*d*) *Ptolomæus Lucens.* & alii.
(*e*) *Le Gendre, Nangii* Chron.

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 98 jusqu'à l'an 1328.*

Quelque tems après, le Roi avec la Reine alla en Flandres, non en conquérant, mais en Souverain; il fut reçu par tout avec une magnificence & des acclamations de joie, qui tenoient de la folie, parcequ'il eut des manieres fort populaires, qu'il ôta quelques impôts, & accorda des graces aux Magistrats de toutes les villes. A son départ il donna le Gouvernement de Flandres à Jaques de Châtillon, oncle de la Reine, qui l'en fit pourvoir (*a*). Il ne manquoit ni de courage ni de capacité, mais il étoit fier & hautain; les Magistrats lui firent fort la cour, & en retour il maintenoit leur autorité, lors-même qu'ils en abusoient. Cela occasionna des murmures, que l'on punit; la plupart des villes étoient sans défense, Châtillon en fit réparer les fortifications, & bâtit en divers endroits des Citadelles, pour tenir les habitans en respect; mais ce qu'il y a de fort singulier, il oublia d'y mettre des Garnisons; à la vérité ce n'étoit gueres la coutume, sinon en tems de guerre. Les Habitans de Bruges, ayant un tisseran à leur tête, se revolterent; Gand & d'autres villes en firent de même. Mais la Faction Françoise & les Magistrats étoient encore si puissans, que la sédition fut bientôt appaisée, & le tisseran avec ses complices furent bannis (*b*).

La guerre devient sérieuse & le Comte d'Artois est battu.

L'affaire auroit pu finir là; mais Châtillon ayant des troupes, entra triomphant dans Bruges, fit occuper les principaux postes, dans la vue de se servir des cordes qu'il avoit dans des tonneaux, pour punir les séditieux. Les Habitans en ayant eu connoissance, prirent secretement leurs mesures, rappellerent le tisseran, surprirent le Gouverneur, & tuerent quinze-cens Cavaliers François, de dixsept-cens qui étoient entrés dans la ville; Châtillon lui-même eut de la peine à se sauver, & fut obligé pendant la nuit de passer le fossé à la nage. Les fils du Comte de Flandres, qui s'étoient retirés à Namur qui appartenoit à leur mere, se hâterent de revenir pour se mettre à la tête des Flamans, & peu à peu ils reconquirent la plupart des Places (*c*) Philippe embarrassé d'une si prompte révolution, assembla une nombreuse Armée, & la fit marcher sous les ordres du Comte d'Artois pour châtier les Rebelles. Gui l'un des fils du Comte assiegeoit alors Courtrai, son armée étoit de près de soixante mille hommes, mais de nouvelles levées & mal armés. Ils ne laisserent pas de fortifier leur Camp, & de continuer le siege. Le Comte d'Artois résolut, contre le sentiment du Connétable de Nesle, de les attaquer dans leurs retranchemens, bien que la principale force de son Armée consistât dans la Cavalerie; aussi son imprudence fut-elle suivie d'une entiere défaite, où le Comte & le Connétable périrent avec environ vingt mille hommes (*d*). Philippe en fut si irrité, qu'il haussa la valeur de la monnoie de plus d'un tiers, sans en changer le poids, pour lever une nouvelle Armee; il mit sur pied toutes les forces de la France, & menaça les Flamans d'une totale ruine. Le jeune Comte prit toutes les mesures possibles pour se defendre; & le Roi Edouard qui s'intéressoit à son ancien Allié, fit à la Reine sa femme une fausse confidence, & lui dit comme un grand secret, que quelques-uns des Seigneurs,

(*a*) *Du Chesne. Polyd. Virg.*
(*b*) Contin. *Nangii.*
(*c*) *Du Chesne, Meyerus.*
(*d*) Contin. *Nangii. Triveti* Annal.

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

qui étoient dans l'Armée du Roi, étoient d'intelligence avec les ennemis, & qu'il s'exposoit beaucoup s'il s'engageoit plus avant en Flandres. La Reine d'Angleterre fit part de cet avis au Roi Philippe son frere, comme Edouard s'y attendoit, desorte qu'il s'en retourna sans avoir rien fait, sous prétexte que la saison étoit trop avancée. Observons ici que Philippe & Edouard connoissoient parfaitement leur politique réciproque; car si le dernier avoit abandonné les Flamans, le premier n'avoit pas non plus compris les Ecossois dans le Traité de paix; ensorte qu'ils avoient eu soin de leurs intérêts particuliers, & satisfait leurs ressentimens aux dépens de leurs Alliés (*a*).

La Flotte de Philippe bat celle des Flamans.

Le chagrin de Philippe fut un peu adouci par la victoire signalée que la Flotte qu'il avoit fournie au Comte de Hainaut remporta sur les Flamans, avec lesquels ce Comte étoit aussi en guerre. Il ne faut pas néanmoins conclure de là que les François fussent puissans sur mer; car cette Flotte étoit composée en grande partie de Galeres Génoises, commandées par Renier de Grimaldi, que le Roi fit Amiral de la Flotte; Grimaldi prit Gui fils du Comte de Flandres prisonnier & l'envoya à Paris. Philippe trouvant la guerre dispendieuse, longue & incertaine, consentit à une espece de trêve, relâcha le vieux Comte de Flandres, & lui permit d'y aller pour voir si sa présence n'adouciroit point ses sujets, à condition que s'il ne pouvoit les engager à faire ce que le Roi demandoit, il reviendroit en France; ce Prince n'y manqua point, & mourut peu après à Compiegne, âgé de quatrevingts ans (*b*).

Philippe entre en Flandres avec une puissante Armée.

Philippe ayant mis son Armée en état d'agir se mit en marche accompagné de ses freres les Comtes de Valois & d'Evreux, avec un grand nombre de Seigneurs & de Noblesse. Les Flamans avoient alors trois fils de leur Comte à leur tête; Philippe, qui avoit longtems servi en Sicile, & amené avec lui quelques Troupes, fut celui à qui on déféra le commandement, du consentement de ses freres (*c*). Il se tint aussi longtems qu'il lui fut possible sur la défensive; mais Philippe pénétra à la fin en Flandres, brûlant d'envie de terminer une querelle qui duroit depuis si longtems par une action décisive; il vint se camper à Mons en Puelle, pas loin de l'Armée ennemie (*d*).

Il remporte une grande victoire, & ne laisse pas de faire la paix.

Le Prince Philippe, qui savoit que les François avoient beaucoup de Cavalerie, à laquelle il n'en avoit point à opposer, prit le parti de se retrancher, & fit faire une barricade de tous ses Chariots, résolu de se défendre jusqu'à la derniere extrémité. Les François s'étant avancés de tous côtés pour insulter les Flamans, furent repoussés avec perte. Les Soldats de Philippe presserent alors leurs Chefs d'aller attaquer le Camp des François; & ce Prince voiant qu'il ne pourroit faire sa retraite que pendant la nuit, se détermina à l'attaque; cette résolution fut exécutée avec tant de courage, qu'en un quart d'heure de tems les Flamans percerent jusqu'à la tente du Roi, & trouverent le couvert mis pour souper. Philippe eut le tems de s'échaper, & ayant eu le bonheur de trouver un cheval, il rallia

(*a*) *Du Chesne*. *Mayeras*, *De Serres*.
(*b*) Contin. *Nangii*, *Triveti* Annal.
(*c*) *Daniel*. T. V. p. m. 535.
(*d*) Contin. *Nangii*.

1304.

quelques Troupes, & chargea les ennemis. La plus grande partie de l'Armée Françoise, qui avoit fui d'abord, apprenant le danger où étoit le Roi, & animée par les Seigneurs, revint à la charge, & après un combat opiniâtré mis les Flamans en déroute avec un grand carnage (*a*). Le Roi alla alors investir Lille, où Philippe s'étoit jetté avec les Troupes, qu'il avoit pu rallier; le Roi se flatta de finir par là la guerre, la Place ayant capitulé, & promis de se rendre, si elle n'étoit sécourue avant le premier d'Octobre. Mais lorsqu'on s'y attendoit le moins, Jean de Namur parut à la tête de soixante mille hommes, indisciplinés à la vérité, mais hardis & déterminés. Le Roi consentit donc, par le conseil du Duc de Brabant & d'autres Seigneurs, à remettre en liberté Robert de Bethune, fils aîné du feu Comte de Flandres, qui lui feroit hommage; outre cela les Flamans devoient lui payer huit-cens mille livres pour les fraix de la guerre, & lui remettre quelques Places, jusqu'à l'entier payement de la somme (*b*). A son retour à Paris Philippe fonda une rente de cent livres à l'Eglise de Notre-Dame, & y fit placer sa statue équestre. Quelques-uns ont attribué ce monument à Philippe de Valois, mais il paroit par le Bréviaire de Paris, qu'il se rapporte à la bataille de Mons en Puelle, qui se donna le 18 d'Août (*c*).

Benoit XI. leve les Censures fulminées contre le Roi. Mort de ce Pape & élection de Clement V.

Reprenons à présent ce qui se passa entre le Roi & la Cour de Rome, dont nous avons interrompu le fil, pour rapporter plus distinctement la guerre de Flandres. Peu de jours après la mort de Boniface les Cardinaux élurent Nicolas Boccacini, qui prit le nom de Benoit XI (*d*). C'étoit un homme doux & bon, qui ne pensa à user de son autorité que pour rétablir la paix. Il leva les censures fulminées contre le Roi, & publia six Bulles, par lesquelles il remit a peu près les choses sur l'ancien pied. Il pardonna aussi aux Colonnes, & fit paroitre une forte envie de remédier aux grands abus, qui s'étoient glissés dans les Domaines de l'Eglise (*e*). Ces démarches, qui lui concilierent l'estime de tous les gens de bien, l'exposerent à la haine des autres, ensorte qu'il fut empoisonné, avant que d'avoir pu exécuter ses bons desseins (*f*). Le Conclave après sa mort dura plusieurs mois, & les Factions Italienne & Françoise s'y contrebalancerent avec tant d'egalité, qu'il ne se feroit point fait d'élection; si le chef de la Faction Françoise n'avoit proposé à ceux de l'autre Parti de nommer trois sujets, qui ne fussent pas Italiens, dont on choisiroit unanimement un pour être Pape. La proposition ayant été acceptée par ceux de la Faction Italienne, ils nommerent trois Archevêques, qui avoient été tous trois partisans de Boniface VIII. & de ce nombre fut Bertrand de Got, Archevêque de Bourdeaux (*g*). Philippe en ayant eu avis, fit prier l'Archevêque de se trouver comme par hazard dans une Forêt, où il pût l'entretenir. Le Roi lui déclara alors, qu'il dépendoit de lui de le faire Pape, & qu'il le feroit, aux conditions suivantes; que

(*a*) *Daniel* ubi sup. p. 537.
(*b*) *Triveti* Annal.
(*c*) *Henault.*
(*d*) *Reynald, Baillet, Du Pui.*
(*e*) *Spondanus, Oscius.*
(*f*) *Villani* Croniche Turrentine.
(*g*) *Villani* L. VIII. C. 79.

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 98 jusqu'à l'an 1328.

l'Archevêque lui promit une entiere absolution de tout ce qui s'étoit fait contre Boniface; d'annuller tout ce qu'avoit fait ce Pape; de rétablir les Colonnes dans leurs biens & dignités; de lui accorder les Décimes de son Royaume pendant cinq ans; & enfin un article, qu'il se réservoit à lui demander en tems & lieu. Bertrand accorda tout sans balancer, & ayant été élu Pape d'une voix unanime, il prit le nom de Clement V. (*a*).

Ce Pape est couronné à Lyon & fixe sa résidence à Avignon. 1305.

Le nouveau Pape résolut de se faire couronner à Lyon, au grand déplaisir des Cardinaux Italiens. La cérémonie se fit avec pompe le 14 de Novembre, & le Pape retourna de l'Eglise à son Palais en Cavalcade, ayant sa triple couronne sur la tête; le Roi de France, ses freres, les Comtes de Valois & d'Evreux, & le Duc de Bretagne, marcherent tour à tour à pied, tenant les rênes de son cheval. Nous n'aurions pas fait mention de cette Cavalcade, sans un accident qui arriva. Comme le Pape passoit le long d'un vieux mur, sur lequel un grand nombre de spectateurs s'étoit placés, ce mur s'écroula tout d'un coup, le Comte de Valois fut dangereusement blessé, le Duc de Bretagne, le frere du Pape & plusieurs Gentilshommes y périrent, le Pape fut renversé de son cheval, & sa thiare tomba (*b*). Telle fut l'introduction de la Cour Papale en France; car Clement V. & plusieurs de ses successeurs quitterent Rome, pour faire leur résidence à Avignon, Clement s'acquitta assez bien de ses promesses, il cassa ou adoucit toutes les Bulles de Boniface; il accorda au Roi les Décimes, & créa un grand nombre de Cardinaux à sa recommandation; mais quand Philippe exigea de lui de condamner & de flétrir la mémoire de Boniface, il demanda du tems sous prétexte d'examiner l'affaire à fond, & enfin elle se termina par la justification de son Prédécesseur, & le Roi y acquiesça ne pouvant faire autrement (*c*).

Evénemens divers.

Le Roi jugea à propos d'envoyer son fils Louis en Navarre, où il prit le titre de Roi, en qualité d'héritier de sa mere. Il eut aussi la satisfaction de voir achever le mariage d'Isabelle sa fille avec Edouard II. qui venoit de succeder à la Couronne d'Angleterre, & dans une entrevue qu'il eut à Boulogne avec Edouard, ce Prince lui fit hommage pour la Guienne & pour le Comté de Ponthieu (*d*). La mort de l'Empereur Albert d'Autriche, assassiné par son neveu, fit reprendre à Philippe la pensée de mettre la Couronne impériale sur la tête de Charles de Valois son frere, & il crut que le Pape ne pourroit lui refuser de le seconder. Si ce dessein avoit été tenu secret, il auroit pu réussir; mais l'ayant communiqué à son Conseil, & s'étant déterminé à aller à Avignon avec toute sa Cour & un corps de Troupes, le Pape fut informé de tout ce projet, & écrivit fortement aux Electeurs, qu'ils ne pouvoient faire rien de plus avantageux pour eux-mêmes & pour la paix de l'Europe, que d'élire promptement Henri Comte de Luxembourg. Ainsi l'élection se fit avant que le Roi pût arriver à Avignon, & le Pape se vit délivré de l'appréhension d'être géné d'un côté par le Roi de France, & de l'autre par un

(*a*) Contin. *Nangil.*
(*b*) *Daniel* T. V. p. m. 547, 548.
(*c*) *Gaguini* Hist. Francor.
(*d*) *Du Tillet* Recueil de Traités &c.

Section VI. Rois de la III Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

Empereur François (*a*). Philippe réuſſit mieux dans le projet de réunir a la couronne la ville de Lyon ; elle avoit été détachée du Royaume de France pour faire partie de celui d'Arles, & dans le tems dont nous parlons, elle formoit une eſpece de Principauté entre les mains de l'Archevêque. Ce Prélat la rendit au Roi ſous de certaines conditions, principalement parceque le Prince Louis parut devant la ville à la tête d'une Armée. C'étoit une acquiſition importante, mais le Roi permit à l'Archevêque de prendre toujours le titre de Comte de Lyon (*b*).

D[illegible] [illegible] les Templiers.

Pendant tout ce tems-là le Roi étoit occupé d'une affaire très-fâcheuſe, ſur laquelle les ſentimens varierent alors, & qui a depuis partagé & partagera peut-être toujours la poſtérité. Il s'agit du procès des Templiers. C'étoit un Ordre Militaire fondé pour défendre les Pélerins de la Terre Sainte, qui avoit pris ſon nom d'une Maiſon proche du Temple, qu'un des Rois de Jéruſalem leur donna. Cet ordre fleuriſſoit depuis deux ſiecles, & s'étoit répandu dans tous les Etats de la Chretienté, il poſſedoit des biens immenſes, & étoit composé de perſonnes des premieres familles de toutes les nations de l'Europe (*c*). Il eſt vrai qu'ils avoient beaucoup perdu de leur ancienne réputation ; qu'ils participoient fortement à la corruption de leur ſiecle ; que leur orgueil & leur faſte les avoient rendu odieux ; & qu'ils étoient ſurtout decriés pour l'ivrognerie, enſorte qu'on diſoit en façon de proverbe, d'un homme livré aux excès du vin, qu'il beuvoit comme un Templier (*d*). Deux d'entre eux avoient été condamnés pas le Grand Maître à une priſon perpétuelle ; l'un François pour crime d'héréſie, ce qui eſt remarquable, & l'autre Italien pour un grand nombre de crimes. Ces deux hommes dirent que ſi on leur aſſuroit l'impunité & la liberté, ils découvriroient d'étranges ſecrets de leur Ordre (*e*). On les écouta, & ils dépoſerent des faits horribles, par exemple, qu'à leur réception dans l'Ordre on leur feſoit renier Jeſus-Chriſt, & qu'ils paſſoient par pluſieurs cérémonies indécentes & infames ; que pendant toute leur vie ils ſe livroient aux plus abominables excès (*f*). Le Roi étoit inſtruit de cette affaire avant le couronnement du Pape, & eut avec lui des Conférences ſur ce ſujet. Clement manda alors Jaques de Molai, Grand Maître de l'Ordre avec les autres Grands Officiers, ſous prétexte de prendre des meſures pour une nouvelle Croiſade. Quand ils furent en France, Philippe les fit arrêter avec les autres Chevaliers, au nombre de cent-quarante, en un même jour, & on les mit en differentes priſons (*g*).

C[illegible] [illegible] Concile de [illegible].

D'abord le Pape parut fort en ſuſpens ſur cette affaire, mais enſuite il agit plus vivement, ſur les preuves que fournirent à ſon Inquiſiteur & aux Commiſſaires du Roi les procédures ; la plupart des Chevaliers confeſſerent ſincérement tout ce dont on les accuſoit, & donnerent un detail circonſtancié des horribles faits, que les premiers Temoins avoient depoſés. Il

(*a*) *Villani Gaguin.*
(*b*) Hiſt. Conſulaire de Lyon.
(*c*) Contin *Nangii*, *Gaguin.*
(*d*) *Daniel* l. c. p. m. 572.
(*e*) *Villani*, *Du Puy.*
(*f*) *Baluz. Raynald.*
(*g*) Contin. *Nangii.*

Section VI Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

y en eut cependant un nombre considerable qui nierent tout ce qu'on avançoit à leur charge, disant que ceux qui l'avoient avoué, l'avoient fait par la crainte de la mort, à force de tortures, ou par la flateuse promesse d'obtenir la vie & la liberté (*a*). Plus de cinquante furent brûlés vifs dans la campagne auprès de l'Abbaye des Religieuses de St. Antoine de Paris; ils souffrirent avec beaucoup de fermeté, & protesterent de leur innocence jusqu'au dernier moment (*b*). Le Pape convoqua un Concile à Vienne en Dauphiné pour terminer cette affaire & quelques autres non moins importantes; ce fut-là que le 22 de Mai 1312, en présence du Roi, du Comte de Valois son frere, de Louis Roi de Navarre, son fils aîné & de ses deux autres fils, la Bulle de la condamnation & de l'extinction de l'Ordre des Templiers fut publiée, & leurs biens donnés aux Chevaliers de l'Ordre de St. Jean de Jérusalem, nommés depuis Chevaliers de Rhodes, & aujourd'hui de Malthe. On excepta les biens que les Templiers possedoient dans les Royaumes de Castille, d'Arragon, de Portugal & de Majorque. On n'entendit pas les Chevaliers dans leurs défenses, malgré les instances qu'ils firent. Le Pape se réserva le jugement du Grand Maître & des principaux Officiers de l'Ordre (*c*). Dans le même Concile la mémoire de Boniface VIII fut déchargée du crime d'hérésie; plusieurs Docteurs prouverent son innocence; & ensuite deux Chevaliers Catalans la soutinrent par gage de bataille, que personne ne releva. Philippe ne fut pas fort content, mais les preuves étoient si décisives, qu'il fallut qu'il acquiesçât (*d*).

Le Grand Maître & les principaux Officiers sont brûlés & le reste des Chevaliers est dispersé.

Jaques de Molai, Grand Maître des Templiers, & trois des principaux Officiers de l'Ordre, voyant qu'après une prison de cinq ans, on ne les mettoit pas en liberté, comme on le leur avoit promis, demanderent d'être jugés; & sur leurs confessions qui étoit claires, ils furent condamnés à une prison perpétuelle après qu'ils auroient fait un aveu public de leurs crimes. On dressa un échaffaut dans le Parvis de Notre-Dame, sur lequel les criminels monterent, & là en présence de deux Cardinaux, que le Pape avoit envoyés, de quantité de personnes de distinction & d'une foule de peuple, on lut à haute voix leur Confession, & la Sentence. Après cette lecture ils demanderent la permission de parler (*e*). Alors Jaques de Molai déclara publiquement, que tout ce qu'ils avoient déposé étoit faux, que les menaces & les promesses leur avoient extorqué ces Confessions; & que bien qu'eux & leurs freres eussent leurs foiblesses & leurs fautes, comme les autres hommes, ils étoient innocens des impietés & des horreurs dont on les chargeoit. Quand le Roi apprit cette protestation, il en fut si irrité, qu'il ordonna de les brûler tous vifs à petit feu, dans l'isle du Palais. Ils souffrirent ce supplice avec une constance héroïque, ce qui est d'autant plus extraordinaire, que le Grand Maître étoit naturellement inconstant, qu'il avoit plusieurs fois confessé

les

(*a*) *Villani* & autres.
(*b*) Chroniq. de St. Denis.
(*c*) *Walsingham.*
(*d*) *Raynald.* Contin. *Nangii.*
(*e*) *Villani*, *Gaguin.*

les crimes de l'ordre; & s'étoit ensuite retracté, & qu'il avoit fait paroitre tant de foiblesse d'esprit, qu'il s'étoit fait mépriser (*a*). On dit, que quelques momens avant que d'expirer il cita le Pape dans quarante jours, & le Roi dans quatre mois au tribunal de Dieu, pour rendre compte de sa mort & de celle de ses freres. On a remarqué que les deux premiers accusateurs périrent tragiquement; le François fut assassiné aussitôt qu'il fut sorti de prison; & l'Italien fut pendu peu après pour un meurtre (*b*). L'Ordre ne laissa pas d'être aboli par tout; en Angleterre par autorité du Parlement, mais sur des accusations générales; on se contenta de mettre les Chevaliers dans quelques couvens, en leur assignant un honnête entretien; ils vécurent avec beaucoup de régularité, & sans faire rien qui pût appuier ce qu'on avoit imputé à leur Ordre (*c*). En Espagne on n'attaqua point les Templiers en leurs personnes, mais on donna leurs biens à d'autres Ordres religieux, où on les employa à défendre contre les Maures les Provinces où ils étoient situés. En un mot, on a fort douté, si le plus grand crime des Templiers ne furent pas les biens immenses qu'ils possédoient; ce qui paroitra d'autant moins incroyable, qu'on dit que dans le tems de son abolition cet ordre possédoit soixante mille Seigneuries. On confisqua aussi les prodigieuses richesses qu'on trouva dans les Maisons de l'Ordre qui portoient par tout le nom de Temple (*d*).

Différends avec Edouard II. accommodés.

Il y eut quelques différends entre le Roi, & son gendre Edouard II. Roi d'Angleterre, qui paroissent avoir tiré leur origine de quelque mésintelligence entre les Commandans de leurs Places frontieres; ils auroient pu néanmoins donner lieu à une rupture, si ces deux Princes n'avoient eu également des raisons de n'en pas venir là. Edouard alla avec la Reine Isabelle à Paris; il y passa quelque tems fort agréablement, & les deux Rois s'accommoderent à l'amiable; Philippe fit même un Acte, par lequel il déclara, qu'il oublioit tous les sujets de mécontentement qu'il pouvoit avoir commis contre lui (*e*).

Démêlés avec le Comte de Flandres.

La vieille querelle avec la Flandre recommença avec beaucoup de feu; le Roi prétendoit que le Comte avoit violé le dernier Traité; tandis que le Comte soutenoit que c'étoit le Roi qui y avoit manqué. Le Comte, qui étoit venu à Paris avec son fils, eut la permission de s'en retourner, mais son fils fut arrêté; ayant trouvé le moyen de se sauver, le Roi cita le Comte à comparoitre au Parlement des Pairs. Il ne comparut pas en personne, mais par Députés, desorte que par sentence des Pairs tous ses Etats furent confisqués. On trouva ce jugement dur, & que c'étoit plutôt un acte de sévérité que de Justice. Il est vrai que le Roi avoit rendu le Parlement plus puissant, qu'il ne l'étoit sous ses prédécesseurs (*f*) (*). Mais quels

(*a*) *Le Gendre.*
(*b*) *Gaguin* Contin. *Nangii*
(*c*) *Walsingham*, Contin. *Nangii*, *Hemingford* de reb. gest. Edouardi II.
(*d*) Contin. *Nangii*
(*e*) *Du Tillet* Rec. de Traités.
(*f*) *Daniel* T. V. p. 595. *Henault.*

(*) Ce fut Philippe le Bel qui rendit le Parlement sédentaire à Paris; auparavant il suivoit le Roi, & se tenoit tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, selon qu'il plaisoit au Roi. On dit que Philippe fit ce changement en 1302, & on le con-

que fussent les sentimens du Public, Philippe revint à son ancien projet de réunir ce grand Fief à la Couronne, & se mit en devoir d'exécuter la sentence des Pairs par la force des armes. Envain le Pape fit tous ses efforts par le moyen du Cardinal Gosselin, son Legat pour procurer un accommodement, & pour prévenir la perte du Comte, qui étoit malheureux plutôt que rebelle. Après bien des contestations & des propositions faites & rejettées de part & d'autre le Roi prit la résolution de laisser la décision de la querelle au sort des armes, comptant que la conquête de la Flandres seroit aisée. Il assembla une nombreuse Armée, qu'il commandoit en personne accompagné de ses deux freres & de ses trois fils. Mais le Comte fit de nouvelles propositions, donna des ôtages, & remit Courtrai au Roi, qui consentit à un nouveau Traité. Ainsi il s'en retourna à Paris, sans avoir

sidera comme un effet de sa prudence. Il fit entrer aussi plus de Jurisconsultes dans ce Corps, & y établit des Présidens pour que tout s'y fit avec décence & dans l'ordre. Ceux qui avoient ci-devant officié en cette qualité s'appelloient Maîtres du Parlement; ils ne l'étoient pourtant pas en titre d'Office, ce n'étoient que des Commissions à tems. Le Parlement n'étoit pas non plus perpétuel; il ne s'assembloit qu'en certains tems de l'année, comme on le voit par les Arrêts qui subsistent encore. La grande vue de Philippe en fixant ainsi le Parlement, c'étoit de ne pas être assujetti à assister à toutes les procedures juridiques, sans que ses sujets en souffrissent. Jusques ici les Rois avoient toujours été présens, ce qu'il trouvoit gênant, surtout parceque le nombre des appels se multiplioit. Le Parlement fut donc regardé comme une Cour Souveraine de Justice; ce qu'il avoit été toujours; Il ne laissa pas cependant d'être un Conseil d'Etat, l'Assemblée des Pairs & des Prélats, dans laquelle & par l'avis de laquelle le Roi regloit les affaires les plus importantes, qui intéressoient le plus le bien du Royaume. Un célebre Ecrivain Moderne semble croire, que la dignité de cette Cour fut avilie, en y introduisant tant de Juristes, ainsi qu'il les appelle. Mais un Auteur plus ancien, dont l'autorité est au moins d'un aussi grand poids, croit que ce fut l'institution des Parlemens, qui maintint la Monarchie en son entier, & qui sauva les François d'être cantonnés & démembrés comme en Italie & en Allemagne. Philippe le Bel établit aussi un Parlement à Toulouse, où il institua deux Présidens & douze Conseillers, dont six étoient Ecclésiastiques & six autres Laïques, sur le modele du Parlement de Paris. Il fixa sur le même plan l'Echiquier à Rouen, & établit pareillement les Grands-Jours à Troies en Champagne. Ses démêlés avec Boniface VIII. l'engagerent, par le conseil du Sieur de Marigny, d'assembler ce qu'on appella dans la suite les Etats, où la Noblesse, le Clergé & les Députés des villes fesoient des Chambres distinctes, qui écrivirent séparément des Lettres aux Cardinaux, par lesquelles, ils maintenoient l'indépendance de la Couronne, justifioient la conduite du Roi, & en appelloient du tribunal du Pape. Les Partisans de l'Aristocratie blâment le Roi d'avoir appellé le Tiers-Etat, comme ayant changé par là la Constitution Françoise. Mais si l'on examine murement la chose, il ne paroit point qu'on ait altéré par là la constitution du gouvernement, mais qu'on l'a plutôt rétablie; car suivant la constitution primitive des Francs, chaque homme libre avoit droit de participer au Gouvernement soit par représentans soit par lui-même. D'ailleurs les Citoyens des villes n'étant plus vassaux, & contribuant d'hommes & d'argent pour le service de l'Etat, il étoit juste qu'ils eussent part à l'autorité. A parler néanmoins sans partialité, il n'y a gueres lieu de penser que Philippe ait agi par ce motif. Ce fut l'état de ses affaires qui le porta à cette démarche. Il lui importoit de faire connoitre à la Cour de Rome, jusques à quel point tous ses Sujets sans distinction étoient attachés à son Gouvernement, & que les Censures Ecclésiastiques ne seroient pas aussi efficaces en France, qu'elles l'avoient été. D'un autre côté après qu'il eut tiré de là tout le parti qu'il vouloit, ses sujets en profiterent à leur tour pour leurs vues, & pour soutenir leurs propres intérêts dans ces Assemblées; ils capituloient avec le Roi, & promettoient tels & tels subsides, moyennant qu'il redressât tels & tels griefs, & entre autres ce qui regardoit la monnoie, qu'il avoit altérée plus d'une fois.

rien fait de mémorable, si non qu'il fit Chevaliers ses trois fils & Hugues Duc de Bourgogne (*a*). La veritable raison de cette retraite, qui ne lui fesoit pas honneur, c'est qu'il manquoit d'argent, & que ses peuples ne paroissoient gueres disposés à se soumettre aux mesures que ses Ministres avoient projettées pour en avoir; ce qui ne lui étant jamais arrivé, chagrina d'autant plus un Prince aussi fier que lui (*b*).

Chagrins domestiques du Roi, qui le mettent au tombeau.

La vérité est que les peuples se trouvant en quelque façon épuisés, & se rappellant les charges auxquelles la guerre de Flandres les avoit exposés l'esprit de révolte se manifesta presque dans tout le Royaume; en plusieurs Provinces, il y eut des Confédérations de la Noblesse pour empêcher la levée des impôts que les Ministres avoient mis; quand le Roi en fut instruit, cela lui causa beaucoup de chagrin (*c*). Mais ce qui l'affecta plus sensiblement, ce furent les desordres dans sa famille. Il avoit marié ses trois fils à de jeunes Princesses bien-faites, d'une maniere convenable à leur naissance, & ces trois Princesses furent accusées d'infidelité. Marguerite, Reine de Navarre, fille du Duc de Bourgogne, & Blanche, femme du Comte de la Marche, furent convaincues d'un commerce criminel avec Philippe & Gautier de Launai, tous deux Gentilshommes, plutôt laids que bien-faits. Les deux Princesses furent condamnées à une prison perpétuelle, & les deux Launais furent écorchés tout vifs, trainés dans une prairie nouvellement fauchée, & pendus à un gibet, avec un huissier de la chambre, complice de leurs amours (*d*). Le chagrin que donna au Roi cette honteuse affaire, joint à ses autres déplaisirs, le fit tomber dans une langueur, dont les Médecins ne purent jamais deviner la cause, desorte qu'il mourut le 29 de Novembre 1314, la trentieme année de son regne, agé de quarante-six ans (*e*). Pour faire son portrait en peu de mots; c'etoit un Prince qui avoit sans contredit de belles qualités, de grandes vertus & de grands vices en même tems; les principaux étoient l'avarice & la cruauté, dont ses Etats se ressentirent longtems après sa mort. 1314.

Louis X. dit Hutin succede à son pere.

Louis X. dit *Hutin*, c'est-à-dire mutin & querelleur, parceque dans son enfance il avoit été d'une humeur incommode, succeda à son pere âgé de vingt-trois ou de vingt-cinq ans, car on n'est pas d'accord sur cette date. Comme il étoit déja Roi de Navarre, il continua à se servir du même sceau que du vivant de son pere; il differa son Sacre, sous prétexte de faire couronner en même tems avec la nouvelle Reine Clemence, fille de Charles Roi de Hongrie; car il avoit fait étrangler Marguerite sa premiere femme, pour crime d'adultere, dans sa prison du Château-Gaillard (*f*). Il y eut cependant d'autres raisons de ce retardement; d'un côté il ne se trouva point d'argent pour les fraix du Sacre, les coffres du Roi étant comme vuides; & de l'autre le mécontentement des peuples en différentes Provinces; il crut devoir avant tout calmer ces mouvemens, pour que rien ne troublât la cérémonie. Il y réussit par le moyen de son oncle Charles de Valois, & par la promesse de rétablir les prérogatives de la Noblesse sur

(*a*) Contin. *Nangii*, *Du Tillet*.
(*b*) *Mezeray* & autres.
(*c*) Contin. *Nangii*, *Gaguin*.
(*d*) *Mezeray*, *Daniel*.
(*e*) Contin. *Nangii*.
(*f*) *Henault*, *Daniel*.

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

le même pied où elles étoient sous le regne de St. Louis. Il se fit ensuite sacrer à Rheims par Robert de Courtenai, Archevêque de cette ville (*a*). Quoique le Roi fut majeur, le Comte de Valois avoit tant de pouvoir sur son esprit, que c'étoit lui qui gouvernoit sous son nom. Cela lui étoit d'autant plus aisé, qu'il avoit eu beaucoup de part aux affaires du vivant du feu Roi, quoiqu'il eût été à souhaitter pour les deux Rois, qu'ils eussent eu moins de confiance en lui. Comme il étoit vif & emporté, il fut la principale cause des desastres que son frere & son neveu essuyerent (*b*).

Il permet que son oncle fasse condamner Enguerrand de Marigni.

Tant qu'un Roi manque d'argent, son Gouvernement ne peut être ni ferme ni tranquille. Louis fut étonné de se trouver dans un si grand embarras à cet égard; il en demanda la raison à son Conseil; le Comte de Valois en accusa Enguerrand le Portier de Marigni, Gentilhomme de Normandie, que Philippe le Bel avoit fait Comte de Longueville, Chambellan, Surintendant des Finances & son principal Ministre. C'étoit un homme d'une grande capacité, mais non moins vif que le Comte de Valois, & incapable de souffrir un pareil affront, après les grands services, qu'il avoit rendus à l'Etat. C'étoit principalement par son habileté que Philippe le Bel avoit triomphé du Pape Boniface, & qu'il avoit tant obtenu de Clement V. Il répondit donc hardiment, qu'il avoit donné au Comte de Valois tout ce qui n'avoit pas été emploié pour le service du Roi (*c*). Le Comte lui donna là-dessus un démenti, & Marigni ne se possédant plus le lui rendit; ensorte qu'ils furent sur le point de tirer l'épée en présence du Roi. Peu de tems après Marigni fut arrêté, & le Comte le fit poursuivre. Il le chargea de quantité de choses, dont les unes étoient sans fondement, d'autres fort exagérées, & en d'autres il y avoit du vrai (*d*). L'accusé demanda du tems pour répondre aux accusations, mais on le lui refusa; & le Comte de Valois eut assez de crédit pour le faire déclarer coupable de tout ce dont il étoit accusé. Le Roi, qui peut-être n'étoit pas fâché de voir l'orgueil de Marigni humilié, d'autant plus que cela contentoit le peuple, ne vouloit pourtant point sa perte, parcequ'il connoissoit sa capacité, & qu'il avoit de la bonté pour sa famille. Mais ce n'étoit pas ce que le Comte prétendoit, il vouloit immoler Marigni à sa vengeance, & il résolut d'en venir à bout (*e*).

Marigni *est exécuté, & on le regarde comme une victime de la haine du Comte de Valois.*

Pour empêcher que le Roi ne fût touché en sa faveur, le Comte obtint qu'on arrêtât la femme & la sœur de Marigni, avec un prétendu Magicien, qui par leur ordre, disoit-on, avoit fait des figures de cire du Roi & de son oncle, pour les faire périr l'un & l'autre. Le Magicien se pendit de désespoir en prison, & sa femme fut brûlée comme complice. Enfin on obtint le consentement du Roi pour l'exécution de Marigni (*f*). Il fut pendu au gibet de Montfaucon, qu'il avoit lui-même fait élever hors de Paris, pour y exposer les corps des malfaiteurs après leur supplice. Sa chute entraina celle de plusieurs autres Officiers des Finances, qui furent arrêtés & mis à la question; l'Evêque de Beauvais son frere fut

(*a*) *Henault*, *Daniel* T. VI. p. 2.
(*b*) Contin. *Nangii.*
(*c*) Annal. Francor. *Daniel* l. c p. 4.
(*d*) *Walsingham.*
(*e*) *Gaguin.*
(*f*) Contin *Nangii.*

SECTION VI. *Rois de la III Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

obligé de se retirer, & l'Evêque de Châlons, Chancelier de France, fut accusé d'avoir empoisonné l'Evêque son prédécesseur, mais il fut absous (*a*). Tout cela ne produisit pas l'effet qu'on en attendoit; le peuple regarda Marigni comme une victime de la haine du Comte de Valois. La suite fit voir qu'il ne se trompoit point; le Roi laissa par son Testament une somme considérable aux enfans de Marigni; & le Comte de Valois étant attaqué d'une paralysie, regarda ce mal comme un châtiment du ciel, & fit distribuer une grosse somme aux pauvres, pour prier pour Marigni & pour lui-même. La confiscation des biens de cet infortuné Ministre & de ceux qu'on nommoit ses complices, ne fut pas suffisante pour fournir aux besoins du Roi, quoique ces biens fussent fort considerables, indépendamment des sommes qu'on avoit detournées du Trésor (*b*).

Campagne de Flandres sans succès. Le Roi meurt à son retour.

Ce qu'on tira de cette confiscation fut bientôt épuisé par les dépenses du Couronnement; cependant il falloit des fonds pour la guerre qu'on vouloit porter en Flandres, & bien que Marigni fût mort, les Ministres étoient encore animés du même esprit pour inventer des expédiens. Ils trouverent moyen d'obliger la Noblesse sous divers prétextes de prêter de l'argent au Roi; ils leverent des Décimes sur le Clergé; ils vendirent l'affranchissement aux gens de la campagne des Domaines du Roi; & quand ils ne voulurent plus financer pour obtenir ce Privilege, ils leur extorquerent de l'argent par force, & les déclarerent libres, bongré, malgré eux (*c*). A la faveur de ces secours on assembla une Armée, & l'on contenta le Roi, qui desiroit passionnément de chatier les Flamands; ou pour mieux dire on s'accommoda à l'humeur impérieuse de son oncle, qui gouvernoit ce Prince si absolument, qu'il lui fesoit vouloir, ce qu'il vouloit lui-même. Le prétexte de cette guerre fut, que Robert de Bethune, Comte de Flandres, avoit violé le Traité qu'il avoit fait avec Philippe le Bel; Robert prétendoit au contraire que les François y avoient manqué, qu'il avoit payé des sommes immenses à Enguerrand de Marigni, & qu'on l'avoit trompé à divers égards (*d*). Le véritable motif qui fit entreprendre la guerre, étoit de faire la conquête de la Flandres, qui étoit en mauvais état, & dont les peuples souffroient de la famine. Le Comte Robert, qui sentoit qu'il n'avoit pas assez de forces pour faire tête à l'ennemi, crut qu'il lui étoit permis d'user d'artifice. Il négocia avec de grandes marques de soumission, consentit à donner des ôtages, & à remettre Courtrai au Roi. Mais les pluies étant survenues, l'Armée Françoise ne put plus tenir la campagne, & fut obligée de se retirer; après quoi le Comte reprit Courtrai par surprise (*e*). Louis trouvant ses finances aussi épuisées que jamais, eut de grandes inquiétudes, dont une mort imprévue le delivra. Les uns disent que ce fut pour avoir bu à la glace ayant chaud, d'autres prétendent qu'il fut empoisonné, & Mezeray assure que l'usage du poison étoit en ce temslà fort ordinaire en France (*f*). Quoiqu'il en soit, Louis Hutin mourut au

(*a*) *Le Gendre, Mezeray.*
(*b*) Trésor de Chartes, cité par *Ste. Marthe*
(*c*) *Le Gendre, Henault.*
(*d*) *Le Gendre.*
(*e*) *Meyerus.*
(*f*) Abregé Chronol. T. II. p. 229.

SECTION VI. *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an* 1328.

Château de Vincennes le 5 Juin 1316, n'ayant regné qu'un an, huit mois & six jours (*). Il laissa ses sujets dans un grand embarras, parceque la Reine étoit grosse, & que Philippe son frere étoit absent, ensorte qu'on ne savoit à qui l'on devoit obéir.

Philippe *Comte de Poitiers déclaré Régent malgré les intrigues du Comte de Valois.*

Charles Comte de Valois, n'ayant pas envie de se désaisir de l'autorité, dont il jouissoit depuis longtems, s'empara du Louvre, & se fit un puissant parti pour s'assurer la Régence. Il en eut d'autant plus le tems, que Philippe Comte de Poitiers étoit à Lyon, où le Conclave pour l'élection d'un Pape étoit assemblé, & qu'il ne voulut en partir, que lorsqu'il vit les Cardinaux disposés à travailler sérieusement à faire une élection. Il arriva à Paris environ un mois après la mort du Roi son frere, & il y trouva les affaires fort brouillées. Mais étant soutenu par le Connétable, par le Comte d'Evreux frere du Comte de Valois & par les Bourgeois de Paris, il obligea l'ambitieux Comte de Valois de lui abandonner le Louvre, & de soumettre ses prétentions à la décision de la Cour des Pairs, qu'on appelloit alors le Parlement. Cette Assemblée déclara que la Régence appartenoit de droit à Philippe, en qualité de premier Prince du sang, & on la lui déféra pour dixhuit ans, en cas que la Reine accouchât d'un Prince. On lui fit faire un Sceau particulier, dont l'inscription étoit, *Philippe fils de Roi des François, gouvernant les Royaumes de France & de Navarre* (*a*). Par ce jugement le Gouvernement se trouva reglé pour le présent, & on eut le loisir de penser à regler la succession. La Couronne de France depuis Hugues Capet avoit toujours passé en ligne directte de pere en fils, ensorte que si la Reine accouchoit d'un fils, il n'y avoit point de difficulté; mais si elle accouchoit d'une fille, ou que le fils qu'elle auroit vint à mourir, il étoit douteux à qui la Couronne appartiendroit, parcequ'il n'y avoit point de Loi écrite sur laquelle on pût se regler. Les uns étoient d'opinion que le Royaume étoit un grand Fief, dont la succession devoit se regler comme

(*a*) Contin. *Nangii*, *Daniel.* ubi sup. p. m. 14.

(*) Ce Prince, qui étoit Roi de Navarre du Chef de sa mere, épousa fort jeune Marguerite, fille de Robert II. Duc de Bourgogne, & d'Agnes, la plus jeune fille de St Louis. Marguerite ayant été convaincue d'adultere en 1313, fut confinée en prison au Château-Gaillard, où elle fut étranglée par ordre de son mari, l'année suivante; mais il est incertain, si ce fut avant ou après son avénement à la Couronne de France; le dernier est cependant le plus vraisemblable. Elle fut enterrée à Vernon dans l'Eglise des Cordeliers. Louis n'eut d'elle qu'une fille, nommée Jeanne Héritiere après la mort de son pere, du Royaume de Navarre & des Comtés de Champagne & de Brie; elle fut élevée à la Cour d'Eudes Duc de Bourgogne, son oncle, & sous les yeux de sa Grand-mere. Louis Hutin épousa en secondes noces Clemence, fille de Charles-Martel, Roi de Hongrie; elle épousa le Roi au mois d'Août 1315, & devint veuve au commencement de Juin de l'année suivante. On dit qu'elle aimoit son mari avec tant de passion, que la douleur qu'elle eut de sa mort fut fatale à son fils posthume Jean, Roi de France & de Navarre, & qu'après l'avoir pleuré douze ans, elle mourut inconsolable en 1328. Louis eut aussi une fille naturelle, qui s'appelloit Endeline. Un ancien Historien lui attribue d'avoir fixé le Parlement à Paris, mais d'autres en font honneur à son pere. Les empoisonnemens étoient si communs en France & même en d'autres Pays, que lorsqu'un Roi mouroit subitement, le peuple ne feroit pas difficulté de dire qu'on avoit hâté sa fin. A l'égard de Louis Hutin, il n'est pas aisé de comprendre, qui auroit eu quelque intérêt à l'empoisonner, puisque dans les conjonctures où l'on étoit, sa mort étoit également préjudiciable à ses sujets & à la famille Royale.

celle des autres Fief; en ce cas-là la Princesse Jeanne, fille du feu Roi, étoit évidemment héritiere de la Couronne (*a*). Charles Comte de la Marche, frere du Régent, Charles de Valois & Louis d'Evreux ses oncles, Eudes Duc de Bourgogne, & d'autres Princes du Sang, étoient de ce sentiment. Mais d'autres alléguoient, que le gros du Royaume de France consistoit en Terres Saliques, que par conséquent on devoit y suivre pour la succession la Loi Salique; que celle-ci excluant les femmes, le Régent Philippe, comme le premier Prince du Sang, devoit hériter (*b*). Telle étoit la face des affaires, lorsqu'on fit à Vincennes un Traité, le 27 de Juin 1316, par lequel il fut arrêté, que si la Reine mettoit au monde une Princesse, la Couronne de Navarre appartiendroit à Jeanne, & que les Comtés de Champagne & de Brie seroient aux deux sœurs en commun; que la Princesse Jeanne seroit élevée à la Cour du Duc de Bourgogne son oncle; qu'elle ne pourroit être mariée, qu'avec l'agrément de celui qui gouverneroit alors le Royaume de France; & qu'en attendant que les deux Princesses fussent en âge d'être mariées, Philippe auroit la Régence du Royaume de Navarre & du Comté de Champagne. Durant sa Régence il eut la guerre contre Robert d'Artois, en faveur de Mahaud ou Mathilde sa belle-mere, pour le Comté d'Artois (*c*). Il conduisit cette guerre glorieusement & avec succès, obligea Robert de se constituer prisonnier, & de se soumettre au jugement du Parlement, qui prononça en faveur de la Comtesse, sentence qui eut de fatales suites (*d*). La Reine, à qui la douleur qu'elle avoit conçue de la mort de son mari avoit causé une fâcheuse fievre, mit au monde un Prince, le 15 de Novembre; on lui donna le nom de Jean, mais il ne vécut que huit jours, ou selon d'autres trois semaines; il fut enterré à Saint-Denis, & dans la pompe funebre il fut proclamé Roi de France & de Navarre; il porte même ce titre dans quelques Pieces du Trésor des Chartes; c'est ce qui justifie les Historiens modernes, qui le mettent au nombre des Rois de France, sous le nom de Jean I. (*e*).

SECTION VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

Philippe le Long est couronné. 1317.

PHILIPPE *le Long*, ayant profité de sa Régence pour fortifier son parti, fut déclaré Roi après la mort de son neveu; & aussitôt que tout fut reglé, il alla à Rheims pour se faire couronner le 9 de Janvier 1317. Le Duc de Bourgogne fit protester contre le Sacre, jusqu'à ce qu'on eût examiné le droit de la Princesse Jeanne. Charles Comte de la Marche, frere du Roi, étant venu à Rheims pour assister à la cérémonie, en sortit le matin avant qu'elle se fît; ce qui causa tant d'inquietude, que pendant qu'on sacra le Roi, on tint les portes de la ville fermées (*f*). Le Roi pour prévenir toute contestation sur son droit, convoqua une grande Assemblée à Paris, où le Couronnement de ce Prince fut unanimement confirmé, les Seigneurs, les Prélats & tous les autres qui s'y trouverent firent serment de fidélité à Philippe & à Louis son fils, mais ce jeune Prince mourut peu de jours après (*g*). Le Roi ne s'en tint pas là, il s'adressa au Pape Jean XXII.

(*a*) *De Serres.*
(*b*) *Mezeray*, *Daniel.*
(*c*) *Daniel* T. VI p. m. 17-19.
(*d*) *Du Tillet*, *Chalons.*
(*e*) *Daniel.* l. c. p. 19, 20. *Boulainvilliers.*
(*f*) Contin. *Nangii.*
(*g*) *Mezeray*, *Daniel.*

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

qui écrivit à la Reine Douairiere, & aux Comtes de Valois & de la Marche, pour les exhorter à ne pas troubler la tranquillité du Royaume; & il donna en même tems ordre à l'Archevêque de Bourges de les excommunier, s'ils ne demeuroient pas dans le devoir (*a*). Enfin pour pacifier tout, Philippe fit épouser au Duc de Bourgogne sa fille aînée, à laquelle il donna en dot le Comté de Bourgogne, dont elle étoit heritiere par sa mere, il promit aussi la Reine de Navarre au fils du Comte d'Evreux; par là il appaisa tous ceux qui s'étoient déclarés en faveur de cette Princesse. Quant au Comte de la Marche, il avoit changé de sentiment depuis la mort du jeune Prince Louis, & il approuvoit fort la Loi qui excluoit les femmes du trône, parcequ'elle lui en ouvroit le chemin (*b*).

Il prévient de nouveaux troubles.

Il ne laissoit pas encore d'y avoir des semences de mécontentement, & les mêmes troubles qui avoient agité les dernieres années du regne de Philippe le Bel, étoient sur le point d'éclater. La Noblesse & les villes en diverses Provinces se plaignoient qu'on violoit leurs privileges, & formoient des confédérations pour les maintenir, ce qui auroit pu causer des troubles sous un Prince moins prudent & moins ferme que Philippe (*c*). Il envoya des Commissaires pour écouter les griefs de la Noblesse & du Peuple, & pour les assurer, qu'il seroit aussi soigneux d'éviter de leur donner de justes sujets de révolte, que sévere à châtier ceux qui auroient pris les armes sans raison. Il fit observer que l'on n'accordoit des privileges particuliers, que dans la supposition qu'ils n'étoient pas contraires au bien général du Royaume, & déclara que comme il n'avoit dessein d'opprimer personne il ne souffriroit pas non plus qu'aucun Seigneur, Evêque, ou aucune ville opprimât le moindre de ses sujets. Les Commissaires lui ayant fait leur rapport, il acquitta sa promesse; & il paroit que les peuples furent en général si contens, que quoique leurs Superieurs ne le fussent pas de la façon de penser du Roi, ils trouverent qu'il étoit impossible d'exciter une révolte (*d*).

Affaires de Flandres & d'Angleterre.

La guerre avec les Flamands avoit été suspendue par une trêve; & bien que le Roi eût grande envie de la terminer par une paix, il eut de la peine à y réussir, quoiqu'il fût secondé par les armes spirituelles du Pape: à la fin pourtant, les Flamands, convaincus de la droiture de ses intentions forcerent leur Comte de finir une guerre, qui avoit été également onéreuse aux deux Nations (*e*). Il somma Edouard II. Roi d'Angleterre de venir lui rendre en personne son hommage pour les Domaines qu'il possedoit en France; & quoique les excuses qu'il allegua n'eussent pas peut-être été reçues par les prédécesseurs de Philippe, ce Prince s'en contenta soit en considération de sa sœur, femme d'Edouard, soit parcequ'il n'étoit pas en état de l'y forcer (*f*).

Le Pape le détourne du voyage à la Terre Sainte.

La délicatesse de conscience de Philippe a servi de fondement à la seule chose qu'on a blâmé dans sa conduite. Il avoit pris la croix avec son pere au Concile de Vienne; & il étoit si fidele à son vœu, qu'il se fesoit un point

(*a*) *Raynald. Daniel* T. VI. p. 23.
(*b*) Contin. *Nangii*, *le Gendre.*
(*c*) *Daniel* l. c. p. 24. *Dupleix.*
(*d*) *Le Gendre.*
(*e*) *De Serres.*
(*f*) *Hemingford* de gest. Eduardi II.

point de religion de se préparer à faire une nouvelle expédition dans la Terre Sainte; on eut beaucoup de peine à l'en dissuader pendant sa Regence. Après son avénement à la couronne, il persista si opiniâtrement dans ce dessein, qu'il ne négligea rien pour remplir son tresor, ce qui le fit passer pour un Prince, qui ne pensoit qu'à amasser de l'argent (*a*). Il y a de l'apparence que la maniere dont le Roi persévéroit à vouloir passer en Orient, lui auroit fait entreprendre ce voyage, si le Pape ne s'en étoit mélé. La politique de la Cour de Rome avoit tellement changé, & l'état des affaires en Italie rendoit la protection de la France si nécessaire au Pape, qu'il écrivit de la façon la plus pressante au Roi pour l'engager à se désister de son entreprise (*b*). Cette Lettre produisit à la vérité son effet, mais le Roi se crut toujours obligé en conscience d'accomplir son vœu, desorte qu'il ne laissa pas de s'occuper des moyens propres à se mettre en état de s'en acquitter (*c*).

Section VI. Rois de la III Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 132..

1320.

Entre autres fâcheux effets que cela produisit, il y en eut un fort extraordinaire, & qui fut presque aussi préjudiciable à la France, que si le Roi eût exécuté son dessein. Les Princes Mahométans d'Afrique, qui se souvenoient de la derniere expédition de Saint Louis, apprehenderent que le Roi ne reprit le même projet, & qu'il ne vint attaquer leurs Etats; ils proposerent aux Juifs, qui après avoir été bannis par son ayeul, avoient été rappellés par son frere, d'empoisonner les puits & les fontaines, par tout le Royaume, & leur offrirent de grosses sommes s'ils vouloient l'entreprendre (*d*). Les Juifs apprehenderent de s'engager dans une entreprise si dangereuse, mais pour ne pas perdre l'argent qu'on leur promettoit, ils travaillerent à gagner les Lépreux. Il y en avoit alors un grand nombre en France, qui vivoient separés dans des Hopitaux, qui avoient de grands revenus. Les Juifs les engagerent à se charger de l'exécution de ce noir complot, & ils le firent si adroitement, que quantité de personnes moururent. La conspiration ayant néanmoins été découverte, on fit brûler tout vifs plusieurs Lépreux; le peuple s'ameuta contre les Juifs, & commit les plus horribles desordres, sous prétexte de faire justice; ensorte qu'on ne pouvoit voir de calamité plus grande & plus générale (*e*). Le Pape avoit engagé le Roi à faire passer une Armée en Italie, contre les Visconti, Seigneurs de Milan, qui étoient de la faction Gibeline. Cette Armée avoit pour Général Philippe Comte du Mans, fils de Charles de Valois; Galeas Visconti vint le trouver, lui donna de belles paroles & promit de soumettre tous les différends à la décision du Roi de France. Là-dessus Philippe s'en retourna sans avoir rien fait (*f*); si cela ne fit pas honneur à ce Prince, au moins la France n'en souffrit aucun préjudice. A son arrivée il trouva tout en confusion comme nous l'avons dit; les peuples presque partout en fureur contre les Juifs, & les Juifs protestant qu'ils étoient les victimes de leur impatience, parceque la nation étoit affligée d'un mal contagieux, auquel ils n'avoient point de

Etranges [illegible] en France par [illegible] eaux.

(*a*) *Mezeray.*
(*b*) *Raynald.*
(*c*) *Mezeray, Daniel.*
(*d*) Contin. *Nangii. Daniel* l. c. p. 35, 36.
(*e*) Invent. des Chart. T. VII.
(*f*) *Villani, Daniel* ubi sup. p. 31-33.

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

part, & ne pouvoient remedier (*a*). Tous les Historiens parlent assez obscurément de cette affaire, & quelques-uns l'envisagent fort différemment.

Mort du Roi.

La derniere grande action de la vie & du regne de Philippe, ou au moins le dernier projet important qu'il tenta, fut d'établir par tout son Royaume un même poids & une même mesure, & de faire ensorte que par toute la France on se servit de la même monnoie. Il commença par envoyer des Commissaires dans toutes les Provinces, pour examiner sur quel pied les choses étoient à cet égard. Ensuite il traita avec plusieurs Seigneurs & particulierement avec les Princes du sang pour leur droit de battre monnoie, & il l'acheta du Comte de Valois, & de Louis de Clermont Seigneur de Bourbon; il rencontra pourtant bien des difficultés, nonobstant le soin qu'il prit de leur faire comprendre que c'étoit un projet avantageux à tous ses sujets, & le seul remede efficace des maux dont ils s'étoient plaints si amérement (*b*). Mais le bruit s'étant répandu, qu'il avoit dessein de mettre une taxe pour lever un cinquieme du revenu de chacun, pour indemniser ceux qui ne vouloient pas renoncer à leur privilege, cela causa un mécontentement général. Philippe fut vivement touché des maux que ses sujets avoient souffert sous son regne, & de voir qu'on donnoit un mauvais tour à toutes ses actions, à quoi les Prélats contribuoient beaucoup, parcequ'ils étoient piqués, de ce que par principe de conscience il les avoit exclus du Parlement, pour ne pas les empêcher de vaquer au gouverne-
1322. ment de leurs Dioceses (*c*). Le chagrin le fit tomber malade, il fut attaqué d'une violente fievre, accompagnée d'une dissenterie, dont il mourut après cinq mois de maladie, le 3 de Janvier, non sans quelque soupçon de poison, la sixieme année de son regne, âgé de vingt-huit ans, haï du Clergé, & peu aimé de la Noblesse (*d*). Tous les Historiens de France conviennent pourtant, que Philippe étoit un Prince modéré, sage, pieux, & bien intentionné pour le bonheur des peuples (*e*). Il parut après sa mort, qu'il avoit été misérablement trompé par ceux qui avoient la direction des Finances, mais on vit en même tems qu'il avoit été de bonne foi dans ses desseins, puisque par son Testament il destina les sommes qu'il avoit ramassées, aux usages pour lesquels il les avoit levées. Il étoit savant luimême & aimoit les Sciences; pieux sans bigoterie, & si circonspect dans le choix des personnes qu'il destinoit aux Charges Ecclésiastiques, que les plus ardens à les rechercher les obtenoient rarement (*f*) (*).

(*a*) *Mezeray.*
(*b*) *Triveti* Annal.
(*c*) *Henalt*, *Daniel* l. c. p. 39.
(*d*) *De Serres.*
(*e*) *Du Tillet*, *Daniel* &c.
(*f*) *Dupleix.*

(*) Ce Prince se donna de grands soins pour régler le Châtelet, qui est proprement l'ancienne Cour de la Pairie, à laquelle le Prévôt de Paris présidoit; il s'y commit en ce tems-là une injustice criante. Le Prévôt ayant fait pendre un pauvre innocent à la place d'un riche condamné à mort, fut pendu au même gibet. Le Roi ordonna aussi que le Prévôt rendroit la justice à portes ouvertes, sous peine de perdre sa Charge. Philippe le Long avoit épousé Jeanne, fille d'Othelin Comte de Bourgogne, & de Mahaud Comtesse d'Artois. Jeanne, ainsi qu'on l'a vu, avoit été accusée d'adultere, comme sa sœur, sur la fin du regne de Philippe le Bel; mais au bout d'un an son mari la

CHARLES IV. dit *le Bel*, succeda à son frere à l'âge de vingt-six ans, sans la moindre opposition, contre la Loi de succession, qu'il avoit voulu établir à l'avénement de son frere à la Couronne. Le Duc de Bourgogne, qui avoit épousé la fille aînée du feu Roi, fut un des premiers à rendre hommage à Charles. Mais bien qu'il ne prétendit pas à la Couronne, il reclama le Comté de Poitiers, fondé sur ce que Philippe étoit Comte de Poitiers au tems de la naissance de sa femme, & que par conséquent elle étoit héritiere de ce Comté, comme de celui de Bourgogne, qu'on lui avoit accordé, ou pour lequel on lui avoit au moins donné un équivalent. Mais le Parlement déclara sa prétention nulle, sur ce que Philippe le Bel n'avoit donné le Poitou en appanage à Philippe le Long, que pour lui & ses hoirs mâles (*a*). Une autre affaire occupoit en meme tems le Roi, c'étoit la rupture de son mariage avec Blanche de Bourgogne, renfermée dans le Château Gaillard pour ses desordres; il sollicita a la Cour de Rome, & le Pape eut la complaisance de déclarer le mariage nul par deux raisons; l'une que la Comtesse Mathilde, mere de Blanche, avoit tenu Charles sur les fonts de Batême; l'autre, que ce Prince & Blanche étoient parens au quatrieme degré. Il est vrai, que Clement V. avoit donné une dispense, mais elle n'etoit pas en bonne forme (*b*). C'est ainsi que les mariages, meme des Princes, tenoient à fort peu de chose. Le Roi étant libre épousa la Princesse Marie, fille de l'Empereur Henri de Luxembourg, dans l'espérance d'avoir des enfans mâles, & dans la vue de faciliter des liaisons avec les Princes d'Allemagne, pour des raisons que l'on verra bientôt (*c*).

SECTION VI *Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.*

Charles le Bel *succede à son frere.*

Divers incidens troublerent la paix qui subsistoit depuis longtems entre la France & l'Angleterre. Edouard, sommé de venir rendre hommage des Domaines qu'il avoit en France, allégua les memes excuses qu'auparavant, & suivant les apparences on s'en feroit contenté, sans l'affaire dont nous allons parler. Le Seigneur de Montpesat, sujet du Roi d'Angleterre, avoit bâti un château dans une terre, que le Roi de France prétendoit etre de son domaine, & ce Prince l'en fit déposseder. Montpesat, secondé du Sénéchal de Guienne, reprit le Château, & suivant les Historiens Fran-

Guerre avec l'Angleterre.

(*a*) *Daniel* T. VI. p. m. 42. (*b*) Le même, p. 43. *Mezeray.* (*c*) *Le Gendre.*

reprit, persuadé, ou feignant de croire qu'elle étoit innocente. Il eut d'elle Louis, mort au berceau; Jeanne qui épousa Eudes Duc de Bourgogne, elle étoit héritiere des Comtés de Bourgogne & d'Artois. Mais un Historien exact assure, qu'elle ne porta en mariage à son mari que cent mille livres en argent comptant, & une rente de vingt mille livres par an, au lieu du Comté de Bourgogne; nous parlerons de sa mort plus bas; Marguerite, femme de Louis Comte de Flandres, à qui elle apporta une grande succession, elle vécut jusqu'à l'âge de septante-deux ans, & mourut en odeur de sainteté; Isabelle fut mariée à Guignes Dauphin de Vienne, & après la mort de ce Prince à Jean Baron de Faucogney, en Franche-Comté; Blanche mourut Religieuse dans le Monastere de Longchamp, le 26 Avril 1358. Le corps de Philippe V. fut enterré à Saint-Denis, son cœur fut porté aux Cordeliers de Paris, & ses entrailles aux Jacobins. La Reine Jeanne se retira, après la mort de son mari, dans un Couvent de Roye en Picardie, où elle mourut le 31 de Janvier 1329; on transpor a son corps à Paris, où elle fut enterrée dans l'Eglise des Cordeliers.

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

çois, fit passer au fil de l'épée tous les François qui s'y trouverent (*a*). Le Roi fit demander satisfaction au Roi d'Angleterre; & Edouard envoya en France Edmond Comte de Kent son frere, pour prévenir les suites de cette affaire; après quelques négociations, Charles le Bel fit passer une Armée sous le commandement du Comte de Valois en Guienne; la plupart des villes furent bientôt soumises, excepté Bourdeaux, & trois autres Places; ensorte que pour les conserver le Comte de Kent fut obligé de conclure une courte tréve, pour que son frere eût le tems de venir rendre son hommage (*b*). Dans le fond il paroit, que quoique la guerre se fit en France, elle avoit été tramée en Angleterre, pour servir aux vues des Barons, qui étoient mécontens du Roi, & à celles de la Reine, qui commençoit à entrer dans leurs desseins, & on regardoit une guerre avec la France comme un moyen de les faire réussir (*c*). Cette campagne fut la derniere du Comte de Valois; il fut attaqué d'une maladie douloureuse, dont les Medecins ne connurent ni la cause ni les remedes; il s'imagina que c'étoit une punition divine de la persécution qu'il avoit faite au
1324. Sieur de Marigni; il fit enterrer le corps de ce Ministre révoquer la sentence portée contre lui, sa mémoire fut réhabilitée & ses biens furent rendus à sa famille; marques d'une sincere repentance, auxquelles le Comte ne survécut pas longtems. *Mezeray* donne à entendre, qu'il avoit peut-être été empoisonné (*d*), & pense qu'il n'avoit pas sujet d'avoir tant de remords sur le compte de Marigni, qui n'avoit reçu que ce qu'il méritoit. Mais le Comte de Valois étoit mieux en état d'en juger que cet Historien; & quelque coupable qu'on suppose ce Ministre, il avoit été condamné injustement n'ayant pas été entendu (*e*).

Isabelle sœur du Roi travaille à perdre Edouard son mari.

Le Roi d'Angleterre se trouvoit fort embarrassé à mettre ordre aux affaires de France, comme la Reine & ceux de sa Faction l'avoient prévu, sa présence étoit nécessaire en France, & il ne pouvoit quitter son Royaume sans s'exposer à le perdre. La Reine qui étoit brouillée avec le Roi & ses Ministres, offrit de passer en France & de négocier la paix avec son frere; ils y consentirent, malgré les sujets de mécontentement qu'ils lui avoient donnés, s'étant saisis de ses Terres, & lui ayant ôté tous les François qui étoient à son service. Il y a lieu de penser que c'étoit pour lui menager ce voyage, qu'on avoit excité la querelle, à laquelle les deux Rois n'eurent que peu ou point de part (*f*). A son arrivée à Paris, elle se plaignit amérement des Spensers, & travailla plus à animer son frere Charles contre son mari, qu'à pacifier les différends entre eux. Mais Charles, qui savoit que le Pape & d'autres Princes s'intéressoient à la paix, lui représenta ce qu'il y avoit d'irrégulier dans son procedé, & qu'il falloit commencer par faire la paix, avant qu'il pût se mêler de ce qui fesoit le sujet de ses plaintes (*g*). La paix fut donc conclue aux conditions suivantes: Que la saisie de la Guienne étoit juste, faute au Roi d'Angle-

(*a*) Contin. *Nangii*, *Hemingford* de gest. Edwardi II.

(*b*) *Du Tillet* Rec. de Traités, *Daniel* l. c. p. 38

(*c*) *Polyd. Virg.*

(*d*) Abreg. Chron. T. II. p. 843.

(*e*) *Daniel.*

(*f*) *Triveti* Annal.

(*g*) *Daniel* l. c. p. 52.

terre d'avoir rendu son hommage; que le Roi resteroit en possession de ce qu'il avoit saisi, & qu'il nommeroit un Sénéchal; qu'Edouard passeroit en France, & rendroit son hommage en personne après quoi le Roi, lui rendroit ce qu'il avoit saisi. Le dernier article fesoit renaitre l'ancienne difficulté pour Edouard, qui ne pouvoit se résoudre à sortir de son Royaume: pour lever cet obstacle on proposa, qu'Edouard céderoit la Guienne & ses autres Domaines au Prince Edouard son fils, qui rendroit hommage au Roi Charles. Edouard y consentit à deux conditions; la premiere, que si son fils mouroit avant lui, ces Fiefs lui reviendroient. La seconde que le Roi de France ne nommeroit point de Tuteur au Prince de Galles, & ne le marieroit point sans le consentement de son pere (*a*). Les choses étant ainsi réglées, le Prince de Galles passa en France accompagné de l'Evêque d'Exceter, & avec un equipage conforme à sa naissance. Quand tout fut fait; Edouard s'attendoit que la Reine retourneroit en Angleterre, mais il se trompa. Plusieurs Anglois mécontens se rassemblerent auprès d'elle, & elle continua à animer son frere contre son mari. L'Evêque d'Exceter s'en étant apperçu, & voyant que la Cour de France n'ignoroit pas son intrigue avec Roger Mortimer, quitta secretement Paris, se rendit en Angleterre, & informa Edouard de tout ce qui se passoit. Ce Monarque redemanda la Reine & son fils en termes absolus, & n'ayant point eté obei, les hostilités recommencerent; un grand nombre de Vaisseaux François furent enlevés, & on fit des courses sur les Terres de France (*b*). Le Pape & le Roi de Castille intervinrent, & représenterent à Charles que son procedé étoit contraire à l'honneur; ce Prince défendit alors aux François de fréquenter la Cour de sa sœur, & à la fin lui donna ordre de sortir avec son fils de ses Etats. Dans le meme tems Robert d'Artois Comte de Beaumont conseilla à la Reine, non sans que Charles en fût instruit à ce que l'on croit communément, d'aller en Hainaut; elle s'y retira & y conclut le mariage de son fils avec la fille du Comte de Hainaut; elle engagea le frere du Comte à la suivre en Angleterre avec quelques Troupes; & ayant été secondée par les mécontens, elle réussit à faire, déposer son mari, & à mettre son fils sur le trône; Charles ne le reconnut cependant point tant que son pere fut vivant (*c*). Ce que quelques-uns ont regardé comme un artifice, mais vu le caractere du Roi, on doit plutôt le considerer comme un effet de son équité.

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

Revenons aux affaires de France. Au commencement de son regne Charles le Bel mit Louis petit fils de Robert de Bethune en possession des Comtes de Flandres, de Nevers & de Rhetel, en vertu du jugement du Parlement, qui prononça en sa faveur contre Robert son oncle; ce dernier pretendoit qu'étant d'un degré plus proche de son pere que Louis, ces Domaines lui appartenoient. Charles lui donna aussi du secours pour prevenir des troubles en Flandres, dont les peuples étoient prets à se soulever (*d*). Le Roi

Le Roi [illegible] dans [illegible] de se faire [illegible] Empereur.

(*a*) *Walsingham.*
(*b*) *Heningford* de reb. gest. Eduardi II. *Polyd. Virg.*
(*c*) *Froissart* L. I. *Heningfort* ubi sup.
(*d*) *Meyerus*, Contin. *Nangii.*

Section VI. Rois de la III. Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

de France fut moins heureux dans le projet d'enlever l'Empire à Louis de Baviere. Le Pape mécontent de ce Prince appuioit Frederic Duc d'Autriche, qui se qualifioit aussi Empereur, & que Louis tenoit prisonnier après l'avoir défait. Le plan du Pape étoit d'engager Charles à se liguer avec Léopold d'Autriche, frere de Frederic, pour faire mettre celui-ci en liberté; & en consideration de ce service, Frederic devoit ceder ses prétentions à l'Empire à Charles, qui après qu'il seroit reconnu par les Princes d'Allemagne payeroit une somme considerable à Léopold (*a*). Louis fit échouer la premiere partie de ce projet, en mettant généreusement Frederic en liberté, à condition qu'il renonceroit à toutes ses prétentions sur l'Empire, tant que Louis vivroit. Le Pape ne laissa pas de persister dans son dessein, & Léopold qui avoit grande envie de gagner l'argent qu'on lui avoit promis, assura Charles que s'il vouloit se rendre sur les frontieres, la plupart des Princes d'Allemagne s'y trouveroient pour l'élire Empereur. Le Roi ne manqua pas de s'y rendre avec un équipage digne de son rang; il ne trouva au rendez-vous que Léopold seul; ce Prince tâcha d'excuser ce manque de parole, & le Pape fit tous ses efforts pour renouer l'affaire; mais le Roi honteux de ce qui venoit de se passer, ne voulut pas s'exposer à un second affront; quoiqu'il eut eu ce projet fort à cœur, dans l'espérance de faire rentrer l'Empire dans la Maison de France (*b*).

Traité avec le Roi d'Ecosse, & troisieme mariage de Charles.

Charles cherchoit en général à vivre en bonne intelligence avec ses voisins, & à entretenir les alliances qui pouvoient naturellement être les plus avantageuses à la France, en cas de quelque démêlé. Dans cette vue il renouvella l'alliance avec le Roi d'Ecosse, & on ajouta aux anciens Traités l'article suivant, qu'au cas que l'un ou l'autre Roi vienne à manquer, sans qu'il y ait d'héritier bien certain, les principaux Seigneurs des deux Royaumes décideront à qui la Couronne appartient; après quoi l'autre Roi assistera l'héritier désigné, en personne avec toutes ses forces contre tout prétendant (*c*). Il semble que Charles apprehendoit de mourir sans laisser d'héritier mâle, comme cela arriva; il eut un fils de sa seconde femme, qui mourut presque d'abord après sa naissance, & la Reine le suivit quelque tems; ce fut peut-être ce qui engagea Charles à faire ce Traité avec le Roi d'Ecosse. Il épousa cependant peu après Jeanne, fille de Louis Comte d'Evreux, sa Cousine Germaine, quoiqu'il eût fait rompre son premier mariage, sous prétexte d'une parenté bien plus éloignée (*d*). Edouard II. Roi d'Angleterre étant mort, il fit sommer Edouard III. de venir lui faire hommage pour le Duché de Guienne & pour les autres Domaines qu'il avoit en France. Edouard s'excusa sur ce que ses affaires ne lui permettoient pas encore de passer en France. Son excuse fut reçue, & le Traité de paix confirmé; le Roi ayant des raisons de ne se pas brouiller avec l'Angleterre, ni même avec aucun de ses voisins; la principale étoit que sa santé étoit altérée (*e*).

(*a*) Invent. des Chartres T. VII. du Roi, n. 9687.
(*b*) *Le Gendre*, *Henault*.
(*c*) MSS. de Bethune dans la Biblioth.
(*d*) Contin. *Nangii*.
(*e*) *Walsingham*.

Section VI. Rois de la III Race depuis l'an 987 jusqu'à l'an 1328.

Mort de ce Prince.

Il tâcha de vivre toujours bien avec les Princes du Sang ; ayant envie d'avoir Clermont, qui appartenoit à Louis, fils de Robert, le dernier des fils de St. Louis, il lui donna en échange le Comté de la Marche avec quelques autres Domaines, & érigea sa Baronnie de Bourbon en Duché-Pairie (*a*). Ce fut-là une des dernieres actions de sa vie ; sa maladie ayant augmenté, il mourut au Bois de Vincennes le premier de Fevrier 1328, étant entré dans la septieme année de son regne, & la trente-quatrieme de son âge ; il laissa comme son frere Louis Hutin la Reine sa troisieme femme enceinte (*b*). Quelques Historiens parlent de Charles le Bel comme d'un Prince ordinaire ; mais on peut dire, qu'il étoit plutôt d'un caractere modéré, car il ne manquoit ni de courage, ni de fermeté ; c'est ce qu'il fit paroitre par son zele pour la Justice ; il rechercha les Financiérs, qui étoient presque tous Lombards, & avoient acquis d'immenses richesses en pillant le peuple. Il y en eut un qui mourut à la question ; & après avoir dépouillé les autres de leurs biens mal acquis, on les renvoya en Italie aussi gueux qu'ils l'étoient lorsqu'ils avoient passé en France (*c*), ce qui est dit Mezeray (*d*) la plus grande punition de ces coquins-là. Le Roi ne témoigna pas moins de fermeté dans une autre affaire. Jourdain de Lisle, Seigneur de grande qualité de Gascogne, comptant sur ses richesses, sur sa qualité, & sur son alliance avec le Pape Jean XXII. dont il avoit épousé la niece, avoit commis mille violences, ensorte qu'il fut accusé de dixhuit crimes qui méritoient la mort. Un Huissier du Parlement l'ayant cité à y comparoitre, Jourdain lui cassa la tête de sa propre masse. Il fut néanmoins assez imprudent pour venir à Paris ; le Roi le fit arrêter, & quelques jours après il fut pendu, sans égard pour sa qualité, ses richesses & ses alliances (*e*). En Charles le Bel finit la ligne masculine de Philippe le Bel ; ce Monarque avoit laissé trois fils, tous trois très-bienfaits, & qui donnoient à leur pere l'espérance d'une nombreuse postérité ; ils disparurent tous trois en moins de quatorze ans, & la Couronne passa à une autre branche de la Famille Royale ; ce que quelques-uns trop hardis à juger des voies de la Providence, ont regardé comme un jugement du Ciel de la rigueur avec laquelle on avoit traité les Templiers (*f*). Quelqu'un ayant fait souvenir Charles à sa mort de la succession, il se contenta de dire, que si la Reine mettoit une fille au Monde, c'étoit au Parlement à décider qui étoit le légitime héritier (*g*). Son Testament & son Codicille, que l'on a encore, ne parlent que de ses affaires particulieres.

Remarques sur l'Histoire de France durant l'intervalle qui finit ici.

Les descendans de Hugues Capet avoient gouverné la France en ligne directe de pere en fils pendant onze générations, sans y comprendre le jeune Roi Jean, & en y comprenant, les deux regnes collateraux de Philippe V. & de Charles IV. Il y a eu en tout treize Rois, dont les regnes pris ensemble font trois-cens quarante ans. Pendant cet espace ils avoient extraordinairement étendu leur autorité & leurs Etats ; & dans le tems dont nous parlons ils avoient réuni à la Couronne, ou assuré aux Princes de la

(*a*) *Henault.*
(*b*) *Mezeray*, *Daniel* &c.
(*c*) *Mezeray.*
(*d*) Le même.
(*e*) *Du Tillet.*
(*f*) *Mezeray*
(*g*) *Le Gendre.*

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

Maison Royale la plus grande partie de l'ancien Royaume de France (*a*). Ils avoient aussi reserré l'exorbitante puissance de la Noblesse, & étoient moins dépendans du Clergé que les Rois de la seconde Race (*b*). Avec tout cela la situation de la France n'étoit pas avantageuse, parceque la Constitution du Gouvernement n'étoit nullement uniforme (*c*). En un mot les gens habiles & sages appercevoient fort bien les semences des desordres, qui éclaterent sous les regnes suivans, & dont les tristes effets ne furent que trop visibles aux yeux de tout le monde, surtout dans cette sanglante & ruineuse guerre qui épuisa presque entierement deux puissantes Nations (*d*).

SECTION VII.

Histoire des Rois de la Maison DE VALOIS; *de* PHILIPPE VI. *dit* le Fortuné, de JEAN le Bon, *de* CHARLES V. *ou* le Sage, *de* CHARLES VI. *ou* le Bien-aimé, *de* CHARLES VII *dit* le Victorieux, *de* LOUIS XI. *& de* CHARLES VIII. *en qui la ligne directe de* PHILIPPE DE VALOIS *finit.*

Edouard III. *dispute la Régence à* Philippe de Valois, *à qui elle est adjugée.*

COMME par la mort de Charles le Bel la France se trouvoit sans Roi, & que la succession à la Couronne dépendoit du sexe d'un enfant à naitre, il étoit absolument nécessaire de nommer un Régent. Les Histoires parlent beaucoup du différend entre Philippe de Valois & Edouard III. touchant les droits qu'ils prétendoient avoir à la Couronne; ce qu'elles disent est vrai en gros, mais n'est pas bien clairement expliqué (*e*). Il est certain que l'essentiel du différend étoit touchant la Couronne même; mais la dispute ne roula que sur la Régence, parceque l'on supposoit qu'elle appartenoit au plus proche héritier. Philippe alléguoit, qu'il étoit petit-fils de Philippe le Hardi, neveu de Philippe le Bel, Cousin-Germain du feu Roi; & son plus proche héritier mâle, issu de mâle, ce qui ne lui étoit point contesté par aucun des Princes du Sang (*f*) (*). Edouard de son côté

(*a*) *Henault* passim.
(*b*) *Chalons*, *Boulainvilliers*.
(*c*) *Gaguin*.
(*d*) *Le Gendre*.
(*e*) Contin. *Nangii*.
(*f*) *Froissart* L. I.

(*) Pour rendre la suite de l'Histoire plus intelligible, nous nous proposons de parler d'abord dans cette Note des Princes du Sang, tels qu'ils étoient en ce tems-là, divisés en diverses branches, afin de faire voir que Philippe de Valois avoit le premier droit à la Couronne; ensuite de la Maison de Valois au tems de l'avénement de Philippe, afin d'en faire connoitre les alliances, & enfin des grands Fiefs, qui restoient encore en France. La premiere Maison des Princes du Sang étoit celle d'*Evreux*, dont Louis, fils de Philippe le Hardi étoit la souche. Philippe son fils épousa Jeanne de France

côté sefoit valoir, qu'il étoit neveu du feu Roi, & par conséquent plus proche parent que Philippe qui n'étoit que son cousin (*a*). Il convenoit

(*a*) *Heningford* de reb. gest. Eduardi II.

France fille de Louis Hutin, & devint par elle Roi de Navarre. Par lui-même il n'avoit aucun droit à la Couronne de France, & quelque fût celui qu'il tenoit de sa femme, il le perdit par le jugement du Parlement confirmé par sa propre renonciation (1). La seconde Maison étoit celle de *Bourbon* ou de *Clermont* plus éloignée encore, puisqu'elle étoit issue de Robert Comte de Clermont, fils de St. Louis. Pierre Duc de Bourbon étoit le Chef de cette Maison, & beaufrere de Philippe de Valois (2). La Maison *d'Artois* descendoit de Robert, autre fils de France, c'est-à-dire de Louis VIII. & il étoit frere de St. Louis, qui érigea en sa faveur l'Artois en Pairie; il fut tué en Egypte, comme nous l'avons vu. Philippe son fils mourut des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Furnes. Robert III. étoit le Chef de cette Maison, & le Comté d'Artois ayant été adjugé à Mahaud sa tante, Philippe érigea Beaumont-le-Roger en Pairie (3). Le Chef des branches de *Dreux* & de *Courtenai* étoit Jean III. Duc de Bretagne, issu de Robert, fils de Louis le Gros (4). Enfin la branche ou la Maison de Bourgogne descendoit de Robert, troisieme fils du Roi Robert, & petit fils de Hugues Capet; le chef de cette maison étoit Eudes ou Odon IV. Duc de Bourgogne, petit fils de St. Louis par sa mere; sa sœur Jeanne avoit épousé Philippe de Valois (5). Il est évident par cette généalogie, qu'aucun de ces Princes ne pouvoit prétendre en premiere instance à la Couronne, & qu'ils étoient intéressés à appuyer le droit de Philippe de Valois; parceque cet ordre de succession une fois établi, ils pouvoient tous à leur tour se prévaloir de l'extinction de la ligne masculine dans la Maison regnante; comme c'est actuellement ce qui est arrivé à l'égard de la Famille qui occupe le trône, en laquelle se trouvent réunies les Maisons de Navarre & de Bourbon (6). Parlons à présent de la Maison de *Valois* en particulier. Elle avoit pour tige Charles de France, troisieme fils de Philippe le Hardi, Comte de Valois, d'Alençon, de Chartres & du Perche. Il épousa en premieres noces Marguerite d'Anjou, dont il eut deux fils, & quatre filles; l'aîné des fils étoit Philippe de Valois, le premier Roi de cette Maison, le second étoit Charles, duquel est issue la Maison d'Alençon; pour les filles, Jeanne épousa Guillaume Comte de Hainaut, de Hollande & de Zelande, Isabelle fut mariée à Jean Duc de Bretagne; Marguerite épousa Gui de Chatillon Comte de Blois; Catherine mourut jeune. Charles de Valois eut en secondes noces Catherine, fille unique & héritiere de Philippe de Courtenai, fils de Baudouin II. Empereur de Constantinople, que le Pape Boniface VIII. couronna impératrice; il en eut un fils, mort jeune, & trois filles; Catherine mariée à Philippe Prince de Tarente; Jeanne qui épousa Robert d'Artois, & Isabelle Abbesse de Fontevraut. De sa troisieme femme Mahaut, fille aînée de Gui de St. Paul, il eut un fils & trois filles; Le fils fut Louis Comte de Chartres, mort jeune, & les filles furent Marie, seconde femme de Charles Duc de Calabre, dont elle eut la fameuse Jeanne Reine de Naples; Isabelle, mariée à Pierre Duc de Bourbon, & Blanche, premiere femme de l'Empereur Charles IV (7). A l'égard des grands vassaux, qui restoient en France, ils n'étoient ni pour le nombre ni pour la puissance comparables à ce qu'on avoit vu sous les prédécesseurs de Philippe; ils ne laissoient pas d'être en assez grand nombre pour lui donner bien de l'embarras, & le Royaume étoit beaucoup moins puissant, qu'il ne l'est aujourd'hui vers les frontieres d'Espagne. Les Comtes de Foix & d'Armagnac étoient fort puissans, & presque indépendans; la Gascogne étoit entre les mains des Anglois dont les droits s'étendoient sur tout le Pays jusqu'à la Loire. La Bretagne étoit un Duché souverain; le Roi de Navarre avoit de grands domaines en Normandie; le Connétable de France possedoit deux Comtés considérables en Picardie; la Flandres & l'Artois étoient dans une situation incertaine; le Duché & le Comté de

(1) Du Tillet, le Gendre.
(2) Orig. [illegible]
(3) Du Tillet.
(4) [illegible]
(5) Mezeray.
(6) [illegible] hist. de Navarre.
(7) Le Gendre, Daniel, [illegible]

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

que selon la Loi les femmes ne pouvoient hériter de la Couronne, parce que sans cela il étoit évident qu'elle devoit appartenir à la Princesse que la Reine pourroit mettre au monde, ou à la Reine de Navarre, fille de Louis Hutin; mais en admettant cela, Edouard n'excluoit que sa mere, & prétendoit faire valoir son propre droit; car bien qu'il reconnut que les femmes étoient incapables de succeder, il prétendoit que les mâles, qui en étoient issus, avoient de justes prétentions (*a*). Le Parlement de France ne fut pas de cet avis, & décida en faveur de Philippe Comte de Valois, qui prit la Régence en main durant la grossesse de la Reine (*b*).

Recherche des Financiers.

Les poursuites contre les Financiers sous les regnes précédens, n'ayant pas rétabli les Finances, Philippe jugea que ce seroit faire honneur à sa Régence, & le moyen de faire entrer de l'argent dans le Trésor que de rechercher Pierre Remi Seigneur de Montigni, qui avoit eu pendant quelque tems la direction des Finances; & par arrêt du Parlement où se trouverent dixhuit Chevaliers, vingt-cinq Seigneurs & Princes & le Régent même, il fut condamné à être pendu, & ses biens furent confisqués; si l'on en croit les Historiens du tems, la confiscation monta à douze-cens mille livres; c'est-à-dire à plus de quinze millions de livres de France aujourd'hui (*c*).

La Couronne de Navarre adjugée à la Comtesse d'Evreux.

Les Etats de Navarre, informés que les filles de Charles le Bel & Edouard III. du chef de sa mere, formoient des prétentions sur leur Couronne, abregerent la dispute en proclamant la fille de Louis Hutin. Ils envoyerent des députés pour l'inviter avec son mari Philippe Comte d'Evreux de se rendre dans leurs Etats. Philippe de Valois y consentit à condition qu'ils assigneroient cinq mille livres de rente aux deux filles de Charles le Bel. Et quelques années après, le Roi & la Reine de Navarre accepterent un équivalent pour les Comtés de Champagne & de Brie, qui resterent réunis à la Couronne (*d*).

Philippe de Valois *declaré Roi & couronné.*

La Reine accoucha le premier d'Avril d'une fille, & Philippe prit d'abord le titre de Roi, bien qu'Edouard III. envoyât des Ambassadeurs pour soutenir ses prétentions, en faveur desquelles plusieurs célebres Jurisconsultes s'étoient déclarés (*e*). Le 29 de Mai Philippe fut sacré à Rheims, avec beaucoup de solemnité & sans la moindre opposition: c'est ce qui doit surprendre d'autant moins, que c'étoit un Prince qui étoit à la fleur de son âge, au lieu qu'Edouard n'avoit que seize ans, & étoit sous la tutelle de sa mere, & de Mortimer Galant de cette Princesse (*f*). Phi-

(*a*) *Froissart* L. I.
(*b*) Contin. *Nangii.*
(*c*) *Mezeray.*
(*d*) *Daniel* T. VI. p. 74.
(*e*) Murimuth. Chron.
(*f*) *Hemingford* de reb. gest. *Eduardi* II.

Bourgogne, bien que détachés de la couronne, tenoient au Roi par des liens de parenté; les terres limitrophes appartenoient au Dauphin de Vienne; le Comté de Provence avec la moitié de la ville d'Avignon à la Reine de Naples; l'autre moitié avec le Comté Venaissin au Pape, il y avoit outre cela plusieurs Comtés & Baronies au cœur du Royaume, & la Maison de Navarre avoit des prétentions sur les Comtés de Champagne & de Brie.

SECTION VII.

Rois de la Maison de Valois.

lippe fut surnommé le Fortuné pour être parvenu à la Couronne de fort loin; les Flamands, qui le haïssoient à cause de son pere, l'appellerent Philippe le Trouvé, ou le Roi par hazard. On dit que Robert d'Artois agit fort vivement en sa faveur, à quoi il y a beaucoup d'apparence, parcequ'il avoit épousé sa sœur; mais assurément quelques Historiens grossissent ses services, en lui fesant honneur d'avoir procuré par son adresse la couronne à Philippe (*a*). Il avoit la faveur & la confiance du Roi, & c'est ce qui donna une grande idée de sa capacité & de son crédit.

Il assiste Louis Comte de Flandres, & bat les Flamands à la bataille de Cassel.

Le Comte de Flandres fut un des Pairs qui assisterent au Sacre du Roi, où il porta l'épée royale devant ce Prince. Les sujets du Comte l'avoient chassé de ses Etats, principalement à cause qu'il étoit attaché à la France. Philippe crut donc que la justice & l'honneur l'obligeoient de le sécourir. Il assembla promptement une nombreuse Armée & entra en Flandres, accompagné du Roi de Navarre, du Duc de Bourgogne & des principaux Seigneurs de France (*b*). Les Flamands, quoique leur Armée fût inférieure, étoient campés sur le penchant de la montagne sur laquelle la ville de Cassel est bâtie; ayant cette Place à dos, une riviere au front, & étant bien retranchés. Philippe auroit eu envie de les attaquer dans leur camp, mais les principaux Officiers de son Armée le lui déconseillerent, ensorte que si les Flamands avoient eu assez de constance pour s'en tenir à la défensive, le Roi auroit été obligé de s'en retourner sans rien faire, comme il étoit arrivé à quelques-uns de ses prédécesseurs (*c*). Mais la veille de la Saint-Barthelemi ils attaquerent le camp du Roi avec tant d'intrépidité & de conduite, qu'ils furent sur le point de se rendre maîtres de sa personne. Philippe fit paroitre un grand courage, & ayant donné à ses Troupes le tems de se rassembler, il chargea à son tour les Flamands avec tant de valeur, que n'ayant plus l'avantage du terrein, ils furent totalement défaits (*d*). Cette victoire servit à la réduction de la Flandres, la ville de Cassel fut prise & réduite en cendres, les autres villes, ménacées d'avoir le même sort se rendirent, & tout plia. Le Roi rendit ce Pays au Comte, & laissa les Flamands humiliés sous sa puissance, sans que leur haine pour sa personne fût rallentie (*e*). A son retour à Paris, il fit sommer Edouard de venir lui rendre hommage, & n'ayant pas reçu de réponse satisfaisante il fit saisir les revenus de ce Prince en France (*f*). Pour reconnoitre les services de Robert d'Artois dans la guerre de Flandres, il érigea le Comté de Beaumont-le-Roger en Pairie, ensorte qu'on le regarda alors comme Favori déclaré (*g*).

Edouard III. *passe en France & rend hommage à* Philippe.

L'année suivante, Edouard III. Roi d'Angleterre jugea à-propos de passer la mer; il débarqua à Boulogne, & se rendit à Amiens avec un nombreux cortege. Philippe l'y reçut, accompagné des Rois de Navarre, de Bohème & de Majorque. Il y eut de grandes disputes sur la nature de l'hom-

(*a*) Chroniq de Flandres, *Du Haillan.*
(*b*) Contin *Nangii.*
(*c*) *Le Gendre Daniel* l. c. p. 77.
(*d*) Contin. *Nangii.*
(*e*) *Mezeray. Daniel.*
(*f*) *Polyd. Virgil. Hemingford.*
(*g*) *Le Gendre, Mezeray.*

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

mage, savoir si c'étoit un hommage simple, ou un hommage lige, c'est-à-dire avec obligation de service en personne envers & contre tous, au lieu que l'hommage simple consistoit à reconnoitre que les Domaines pour lesquels on le rendoit étoient des Fiefs mouvans de la Couronne de France; Edouard prétendoit n'avoir à faire que ce dernier; d'ailleurs il demandoit qu'on lui rendit avant qu'il le fit, les terres & Places de la Guienne, qu'on avoit saisies. Philippe, souhaittant de voir cette affaire réglée, consentit qu'Edouard lui rendit hommage en termes généraux, & qu'il prit du tems pour consulter les Archives d'Angleterre, afin de s'instruire de la nature de l'hommage qu'il devoit; & qu'à l'égard des Places qu'il redemandoit, il seroit reçu à poursuivre ses droits à la Cour des Pairs (*a*). A ces conditions Edouard fit hommage dans l'Eglise Cathédrale d'Amiens, le 6 de Juin 1329; & retourna presque aussitôt en Angleterre (*b*). Philippe se conduisit dans toute cette affaire avec beaucoup de sagesse & de modération; il savoit que l'hommage dû étoit lige; mais considérant que les cérémonies usitées en cet hommage consistoient à se mettre à genoux devant lui, tête nue, sans gands, sans épée, sans éperons, & tenant les mains entre les siennes, il sentit qu'un jeune Prince plein de courage ne s'y résoudroit pas; il consentit donc à l'expédient proposé, afin qu'Edouard lui rendit seulement hommage de quelque façon que ce fût; se réservant à le faire expliquer ensuite d'une façon plus précise, & qui répondit mieux à son but, que n'auroit fait la cérémonie, quand même Edouard auroit consenti à la faire. Il réussit; bien qu'Edouard eut fait une protestation par devant Notaire à Londres, déclarant que quelque chose qu'il pût faire, ce seroit par contrainte, & pour ne pas perdre ses Domaines, & qu'ainsi ce seroit sans préjudice de ses justes droits (*c*). Cette même année le Roi termina quelques contestations entre les Ecclésiastiques & les Juges Laiques, à l'avantage des premiers; ils en furent si contens, qu'ils donnerent à Philippe le titre de *Catholique*, & qu'ils lui éleverent une statue équestre (*d*).

Déclaration qu'il donne, satisfaisante pour la Cour de France.

Au bout de quelques mois, Philippe envoya en Angleterre le Duc de Bourbon, accompagné de plusieurs Seigneurs & de quelques habiles Jurisconsultes, pour terminer l'affaire de l'hommage. Edouard, qui avoit quelques embarras, ayant fait examiner les Archives, se détermina à donner des Lettres Patentes, par lesquelles il reconnoissoit devoir l'hommage tel que Philippe le demandoit, & déclaroit que celui qu'il avoit fait en termes généraux devoit être regardé comme lige (*e*). Ce qui engagea particulierement Edouard à cette démarche, c'est qu'il étoit arrivé du desordre en Guienne. Les Anglois, espérant d'être appuiés, avoient commis quelques hostilités sur les terres de France. Philippe envoya Charles Duc d'Alençon son frere avec une Armée de ce côté-là, & ce Prince ayant emporté la ville de Xaintes, en fit raser les murailles. Cette conduite fit comprendre à Edouard, que s'il refusoit la satisfaction qu'on demandoit touchant l'hommage, il couroit risque d'être dépouillé de ses domaines de France, avant

(*a*) Contin. *Nangii.*
(*b*) *Hemingford*, *Polyd. Virg.*
(*c*) Contin. *Nangii.*
(*d*) *Du Tillet*, *Daniel* l. c. p. 85.
(*e*) *Froissart* L. I. Ch. 25.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

que d'avoir le tems de les secourir (*a*). Il passa quelque tems après dans ce Royaume, & demanda la restitution de ce qu'on lui avoit pris, paroissant disposé à vivre en bonne intelligence avec Philippe; comme c'étoit tout ce que celui-ci souhaitoit, il fit restituer au Roi d'Angleterre ce qu'il reclamoit. Il sembloit que par-là tous les différends entre ces deux Princes étoient terminés; car quoiqu'ils ne s'aimassent point, ils s'estimoient & se craignoient l'un l'autre, & par cette raison ils évitoient une rupture, qui ne convenoit point à l'état de leurs affaires (*b*). Cette disposition changea néanmoins bientôt par le moyen d'un boute-feu, que son intérêt particulier, ou plutot le desir de se venger porta à ne rien négliger pour inspirer à Edouard une haine implacable contre Philippe. Il n'y réussit que trop bien, & engagea les deux Nations en une guerre, qui fut la plus sanglante & la plus fatale, dont l'Histoire fasse presque mention, & qui mit plus d'une fois la France à deux doigts de sa perte. Tant les passions particulieres sont funestes au bien des plus puissans Etats (*c*).

Sentence contre Robert d'Artois qui se refugie en Angleterre. 1332.

Le boute-feu dont nous parlons étoit Robert d'Artois. Comme il étoit Prince du sang, beaufrere du Roi, & qu'il l'avoit bien servi dans le cabinet & à la guerre, il crut que Philippe ne pouvoit trop payer ses services, & qu'il devoit lui accorder tout ce qu'il demanderoit de quelque façon que ce fût, & sans s'arrêter pour aucune difficulté (*d*). Il commença par présenter un Mémoire, dans le tems qu'Edouard étoit à Amiens, demandant qu'on examinât les pieces qui justifioient ses justes prétentions sur le Comté d'Artois, & la revision des arrets prononcés sur cette affaire, parce qu'il prétendoit avoir de nouveaux Titres, qui fondoient incontestablement son droit. Le Roi lui accorda sa demande (*e*). Il produisit alors des Titres, qui après mûr examen se trouverent faux; & la Demoiselle qui les avoit forgés, ayant été arrêtée, elle avoua la fourberie. Le Roi fit tout ce qui dépendoit de lui pour engager son beaufrere à se desister de ses pretentions, & à ne plus avoir de commerce avec ceux qu'il avoit engagés dans ces criminelles pratiques; il le promit, mais manqua de parole; desorte que le Roi, irrité de ses fourberies & d'autres intrigues, après lui avoir accordé divers delais, le condamna en plein Parlement au bannissement & tous ses biens furent confisqués (*f*). Il se réfugia sur les terres du Duc de Brabant, où il recommença de nouvelles intrigues. Philippe prit alors des mesures pour humilier le Duc de Brabant, & fit arrêter sa propre sœur pour avoir trempé dans les fourberies de son Mari. Robert d'Artois se déguisa en Marchand, & se sauva en Angleterre; Edouard le reçut très-bien, tant à cause des services qu'il pouvoit lui rendre, que pour se venger de la protection que Philippe avoit accordée à David Roi d'Ecosse, qu'Edouard avoit dépouillé de ses Etats, quoiqu'il fût son beaufrere (*g*). Plusieurs Historiens François, & même quelques-uns des plus accrédités, ont attribué les procédures de Philippe contre Robert à une haine implacable (*h*);

(*a*) Contin. *Nangis.*
(*b*) *Polyd. Virg.*
(*c*) *Mezeray Daniel.*
(*d*) Contin. *Nangii*, *Froissart* L. I. Ch. 25.
(*e*) *Du Tillet*, *Mezeray.*
(*f*) *Daniel* T. VI. p. 92. & autres.
(*g*) Contin. *Nangii.*
(*h*) *Du Haillan* T. II. fol. 365 verso.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

tandis que d'autres en produisant les pieces originales du procès ont justifié la conduite du Roi, & prouvé que si le Prince avoit suivi l'avis du Parlement & fait arrêter Robert, il auroit prévenu les maux auxquels ils fut exposé, en lui laissant le tems de se retirer & de se réfugier chez ses ennemis (*a*); mais les Historiens qui ont dit, qu'Edouard le créa Comte de Richemont, se sont trompés (*b*).

Philippe & Edouard *se préparent secretement à la guerre sous divers prétextes.*

Philippe avoit vécu en très-bonne intelligence avec le Pape Jean XXII. qui paroissoit avoir fort à cœur une nouvelle Croisade; Philippe pour lui marquer son obéissance, & pour ses vues particulieres, témoigna beaucoup de zele, & conjointement avec les Rois d'Arragon, de Naples & de Bohême, prit la croix, mais on a fort douté qu'il ait eu véritablement dessein d'entreprendre une expédition en Orient (*c*). Il leva des Troupes, & fit travailler à l'équipement d'une Flotte; & cela lui fournit un prétexte de lever sur le Clergé & sur les Laïques de grosses sommes, de négocier de tous côtés, & ce qui étoit bien plus important cela donna lieu au Pape de s'interposer auprès du Roi d'Angleterre, & de protester selon les principes de ce tems-là, contre toute entreprise sur les Etats d'un Prince, qui avoit fait vœu d'emploier ses armes contre les Infideles (*d*). D'autre part, Edouard bien qu'à peine majeur, ménageoit ses affaires avec beaucoup de prudence & d'habileté; il souhaitoit ardemment de faire valoir le juste droit qu'il croioit avoir à la Couronne de France, & en même tems il n'appréhendoit rien tant que la perte du Duché de Guienne & du Comté de Ponthieu, avant qu'il fût en état de poursuivre ses prétentions. Il se proposa d'abord de soumettre l'Ecosse; pour y réussir il ne fit pas la guerre directement à David Bruce, mais il permit aux Seigneurs Anglois qui favorisoient Edouard Balliol, d'attaquer l'Ecosse; ils y remporterent de grands avantages, nonobstant le secours de la Flotte Françoise, & sous prétexte de lui donner un nouveau Roi, ils réduisirent le Royaume à la derniere misere (*e*). Aussitôt que la trêve de quatre ans entre l'Angleterre & l'Ecosse fut expirée, Edouard entra en personne en Ecosse, la traversa du Sud au Nord, & s'avança jusqu'à Caithness. Philippe pour favoriser ses Alliés, souffrit qu'on fit quelques courses en Guienne, & fit en même tems des plaintes à Benoit XII. qui avoit succedé à Jean. Edouard écrivit aussi au Pape, & offrit de soumettre à sa décision les différends entre Philippe & lui, d'être du voyage d'Outremer avec le Roi de France, & de remettre après le retour la décision de leurs différends (*f*). Il envoya aussi un Ambassadeur en France, pour se plaindre des injustices qu'on lui avoit faites, en demander la réparation en termes respectueux, & pour assurer le Roi, qu'il ne souhaitoit que de maintenir la paix entre les deux nations. Mais en même tems, il traita avec l'Empereur Louis de Baviere, avec le Comte de Hollande & de Zelande, le Comte Palatin du Rhin, & avec d'autres Princes d'Allemagne; il ne leur cacha point que son dessein étoit d'attaquer la France, non seulement à

(*a*) Contin. *Nangii.*
(*b*) *Froissart*, Anc. Chron. de France.
(*c*) *Le Gendre*, *De Serres.*
(*d*) Anc. Chron. de France, *de Serres.*
(*e*) Contin. *Nangii. Hemingford.*
(*f*) *De Serres*, *Daniel* l. c. p. 102.

cause du tort qu'on lui avoit fait en Guienne, mais pour faire valoir le droit qu'il avoit à la Couronne; Robert d'Artois lui avoit persuadé que ce droit étoit incontestable, & Robert avoit une si haute idée de sa propre capacité, qu'il se vantoit qu'après avoir fait par son adresse Philippe Roi, il le déposeroit pour son ingratitude (*a*). Langage extravagant & passionné, mais qui marquoit cette activité de la haine, par laquelle, il porta les choses bien loin.

La Guerre s'allume; Edouard consent à une trêve.

Le Roi Philippe informé des négociations d'Edouard, & voyant que le prétexte de la Croisade étoit desormais inutile, détacha quelques Galeres de sa Flotte pour servir contre les Infideles, & fit passer le reste, qui consistoit principalement en Vaisseaux Genois, dans l'Océan, pour agir contre les Anglois (*b*). Il fit aussi des alliances avec les Princes ses voisins, entre autres avec le Roi de Navarre, & du côté de l'Allemagne il s'assura de Jean de Luxembourg Roi de Bohême, des Ducs d'Autriche, & de plusieurs grands Prélats & Princes de l'Empire (*c*). Dans cette querelle il importoit fort de savoir quel parti prendroient les Flamands. Leur Comte Louis étoit entierement dans les intérêts de Philippe, mais ses sujets avoient plus d'inclination pour Edouard. Un Brasseur, nommé Jaques Artevelle, l'homme le plus habile & le plus rusé de tout le Pays, les gouvernoit comme s'il eût été leur Souverain; les avantages qu'on tiroit du commerce avec l'Angleterre le déterminerent en faveur d'Edouard; à sa sollicitation ce Prince passa la mer avec une puissante Flotte, & vint débarquer une nombreuse Armée à l'Ecluse (*d*). Dans les premiers Conseils qu'on tint, on résolut d'agir offensivement, mais il falloit un pretexte: les Vassaux de l'Empire ne pouvoient agir par les ordres d'Edouard, ni même en qualité de ses Alliés, sans que l'Empereur le leur ordonnât, & ce Prince avoit des Traités avec la France. Cette difficulté fut néanmoins bientôt levée. Les François s'étoient emparés de Cambrai; l'Empereur résolut de reprendre cette Place, & déclara Edouard son vicaire dans l'Empire. Le Roi d'Angleterre ouvrit la campagne par le siege de Cambrai, où il y avoit une nombreuse garnison, qui se défendit vigoureusement. Au bout de quelque tems Robert d'Artois détermina le Roi d'Angleterre à abandonner cette entreprise, pour entrer en Picardie (*e*). Philippe couvrit son Pays de ce côté-là en habile Capitaine, & évita de donner bataille; d'autres prétendent que ce fut Edouard qui ne voulut pas en venir à une action. Quoiqu'il en soit, le theatre de la guerre fut de nouveau transporté en Flandres, où Edouard assiegea Tournai; Philippe marcha au secours de la Place avec une belle Armée; il agit encore avec tant de prudence, qu'Edouard se trouva en quelque façon bloqué dans son camp. Dans ces entrefaites, la Comtesse Douairiere de Hainaut, sœur de Philippe, belle mere d'Edouard, & belle sœur de Robert d'Artois sortit du Couvent où elle s'étoit retirée, s'entremit avec tant d'habileté, qu'elle engagea les

(*a*) *Froissart* L. I. Anc Chron. de France, *Du Haillan* T. II. fol. 366.
(*b*) Contin. *Nangii*. *Gaguin*.
(*c*) *Froissart* L. I. Anc. Chron. de France &c.
(*d*) *Rob. de Avesbury*, *Hemingford*, Anonym. Hist. Eduardi III.
(*e*) Contin. *Nangii*, *Walsingham*.

SECTION VII. *Rois de la Maison de* Valois.

deux Partis à conclure une trêve d'un an (*a*), peut être auroit-elle réussi à faire la paix, si elle avoit vécu assez.

Ce qui se passa sur mer.

Pendant que cela se passoit sur terre, il se fit aussi quelques exploits sur mer. La Flotte de France prit deux gros Vaisseaux Anglois, avec plusieurs autres plus petits; ravagea les côtes, brûla Southampton, & fit des descentes en divers endroits; les François furent à la vérité repoussés, mais ils ne laisserent pas de faire de grands dommages (*b*). En passant en Flandres, Edouard rencontra la Flotte Françoise, lui livra combat, & après une résistance opiniâtre la défit. Ce fut la premiere action importante sur mer, qu'il y eut pendant le cours de cette guerre, & elle couta cher aux deux Partis; la plus grande partie de la Flotte de Philippe fut ruinée, & il perdit près de vingt mille hommes; les Anglois de leur côté, eurent sept mille morts, & leur Flotte fut si maltraitée, qu'elle fut hors d'état d'entreprendre rien de considerable de toute la campagne (*c*).

Edouard *pour gagner les Flamands prend le titre de Roi & les Armes de France.*

Philippe, à l'exemple de ses prédécesseurs, poursuivit Edouard en qualité de Pair de France, par devant la Cour des Pairs, parcequ'il protégeoit Robert d'Artois condamné pour trâhison; il ordonna en conséquence la saisie du Duché de Guienne & du Comté de Ponthieu; on s'y empara de plusieurs Places jusqu'à ce que les hostilités furent suspendues par la trêve (*d*). Ce fut pendant le siege de Tournai ou un peu avant qu'Edouard prit publiquement les Armes & le titre de Roi de France, pour engager les Flamands à agir; ils lui firent hommage comme à leur Souverain, pour ne pas passer pour rebelles, & n'être point obligés de payer deux millions de florins, qu'ils s'étoient engagés par les derniers Traités de donner au Pape, en cas qu'ils prissent les armes contre le Roi de France; ils prétendoient éluder les Traités en reconnoissant Edouard, & en se déclarant contre Philippe comme usurpateur de la Couronne sur le légitime héritier (*e*). Après la trêve, ils permirent à leur Comte de revenir; il traita Edouard magnifiquement à Gand, mais ce Prince ne put l'engager dans son parti; ce qui fait d'autant plus d'honneur au Comte, que c'étoit le vrai moyen de se reconcilier parfaitement avec ses sujets.

Différend sur la succession de Bretagne qui rallume la guerre.

Un incident imprévu ralluma la guerre avant la fin de la trêve, & en répandit les flammes plus loin qu'auparavant. Artus II. Duc de Bretagne Prince du Sang & Pair de France avoit épousé en premieres noces Marie fille du Vicomte de Limoges, dont il eut trois fils Jean, Gui & Pierre. Il épousa en secondes noces Yolande, fille de Robert Comte de Dreux & de Béatrix Comtesse de Montfort, veuve d'Alexandre Roi d'Ecosse; il en eut Jean de Monfort & cinq filles (*f*). L'aîné & le plus jeune des fils du premier lit moururent sans postérité, mais Gui Comte de Penthievre laissa une fille unique, qui fut appellée Jeanne la boiteuse par un accident qu'elle avoit eu dans son enfance. Jean III. Duc de Bretagne, oncle de cette Prin-

(*a*) Les mêmes, *Froissart*.
(*b*) *Rob de Avesbury*, Anonym. Hist. Eduardi III.
(*c*) Contin. *Nangii*, *Hemingford*.
(*d*) *Froissart*.
(*e*) Contin *Nangii*
(*f*) *d'Argentré* Hist. de Bretagne, *Du Tillet*.

Princesse, la déclara son héritiere, parcequ'il haïssoit mortellement sa bellemere & Jean de Montfort son frere (*a*). Après avoir tenté divers expédiens pour le priver de sa succession, il donna enfin sa niece en mariage à Charles de Chatillon, fils puiné du Comte de Blois & de la sœur du Roi Philippe, que les Historiens François nomment communément Charles de Blois (*b*). Jean lui fit rendre hommage par les Etats de Bretagne, ne doutant point, que le Roi Philippe n'appuiât les droits de son neveu ; ce qui l'avoit déterminé à ce mariage. Le Duc Jean étant mort au mois d'Avril 1341. Jean, Comte de Montfort du chef de sa mere, se saisit du Palais & des trésors, ce qui le mit en état de se rendre maître des principales Places de Bretagne (*c*). Comme Jean connoissoit les sentimens du Roi & de la Cour de France, il ne se flata point qu'on le laisseroit longtems tranquille, ainsi pour s'assurer une protection aussi puissante que celle sur laquelle son compétiteur comptoit, il passa en Angleterre, & offrit de faire hommage à Edouard, soit en qualité de Roi de France, soit en qualité de Roi d'Angleterre, d'autant plus que comme Duc de Normandie, sur laquelle il avoit des prétentions, indépendamment de ses droits à la couronne de France, la Bretagne relevoit anciennement de lui, & n'étoit qu'un arriere fief de la couronne de France. Edouard lui fit un accueil très-favorable, reçut son hommage, lui promit de le sécourir de toutes ses forces, & le renvoya en Bretagne (*d*). Philippe de son côté fit citer Jean devant la Cour des Pairs, & vraisemblablement lui accorda un saufconduit ; car il se rendit à Paris, s'excusa auprès du Roi, & resta quelque tems à la Cour, à la fin appréhendant qu'on ne l'arrêtât, il partit secretement & retourna en Bretagne. Le Parlement ne laissa pas de continuer ses procédures, & donna un arret en faveur de la Comtesse de Penthievre, & de son mari Charles de Blois. Le Roi chargea son fils Jean, Duc de Normandie, de les mettre en possession de leur Duché, à la tete d'une Armée (*e*). Jean de Montfort se plaignit hautement de l'injustice de cet arret, donné, selon lui par complaisance pour le Roi ; & c'est ce qui ne paroissoit pas sans fondement ; car il étoit frere du feu Duc, & par conséquent plus proche héritier par les droits du sang que sa niece, d'ailleurs il étoit héritier mâle, qui devoit être préféré à une femme. Il étoit même assez étrange qu'un Prince capable d'hériter de la couronne de France en son rang, n'eût pas le même droit par rapport à un fief de la couronne (*f*).

Guerre de Bretagne. Robert d'Artois y est tué.

La guerre de Bretagne parut presque aussitôt finie que commencée ; le Duc de Normandie étant entré en Bretagne avec une nombreuse Armée, Jean de Montfort se jetta dans Nantes, & se mit en devoir de s'y bien défendre. Mais le Duc ayant gagné un de ses Officiers, celui-ci livra la ville & Jean de Montfort, qui fut conduit à Paris, & mis prisonnier

(*a*) Contin. *Nangii*, *Gaguin*, *De Serres*.
(*b*) *Froissart*, Contin. *Nangii*.
(*c*) *Froissart* L. I. Ch. 66-67. D'*Argentré* ubi sup.
(*d*) Contin. *Nangii*. *Froissart* ubi sup.
(*e*) Anc. Chron. de France, *d'Argentré*.
(*f*) *Froissart*, *Walsingham*.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

dans la Tour du Louvre (*a*). Sa femme, fille du Comte de Flandres, alla se renfermer dans Hennebon, Place très-forte; & ayant engagé la Garnison & les Habitans, de tout risquer pour sa défense & pour celle de son fils âgé de cinq ans, elle n'épargna ni soins ni peines pour encourager & pour grossir le parti de son mari. Charles de Blois vint l'assieger dans Hennebon; & la Duchesse envoya en Angleterre Amauri de Clisson pour solliciter du secours; elle le chargea en même tems d'y conduire son fils, pour le mettre en fureté. Charles, qui regardoit la prise de Hennebon, comme un présage infaillible de la conquête de la Bretagne, poussa le siege avec toute la vigueur imaginable, & fut sur le point de se rendre maître de la Place & de la personne de la Duchesse; il manqua son coup par l'arrivée du secours d'Angleterre, sous la conduite de Gautier de Mauni, habile Capitaine. De Mauni fit tout ce qui dépendoit de lui avec un petit nombre de Troupes; mais il auroit suivant les apparences succombé sous la puissance majeure des ennemis, si la Comtesse de Montfort n'avoit eu l'adresse de ménager une trêve. Elle en profita pour passer en Angleterre; & la trêve entre les deux Couronnes étant expirée, elle obtint un puissant secours, commandé par Robert d'Artois, & ils s'embarquerent sur une Flotte de quarante-cinq vaisseaux. Ils rencontrerent & attaquerent la Flotte de France commandée par Louis de la Cerda, que les Historiens de ce tems-là appellent Louis d'Espagne mais une tempête sépara les deux Flottes (*b*). La Comtesse & Robert étant arrivés en Bretagne, la guerre recommença avec une nouvelle vivacité, & la Comtesse agit en personne comme elle avoit fait sur mer. Robert d'Artois se rendit maître de Vannes, que les François reprirent bientôt, & ce Prince se sauva même avec peine. Ayant été blessé dangereusement; il s'embarqua pour l'Angleterre, où il mourut, vers la mi-Octobre, & le Roi Edouard le fit enterrer avec beaucoup de pompe à Londres (*). Cette mort, qui fut un événement heureux pour Philippe, toucha tellement le Roi d'Angleterre, qu'il prit la résolution de la venger, & de passer en personne en Bretagne; ce qu'il fit en y menant de plus grandes forces qu'il n'avoit encore fait (*c*).

Edouard *après une campagne infructueuse en Bretagne fait une trêve.*

L'envie de faire quelque chose d'extraordinaire fut cause qu'il ne fit rien de ce qu'il comptoit de pouvoir faire tout-à-la fois. Voyant qu'il n'y avoit point d'armée considerable en campagne pour lui faire tête, il assiegea presque en même tems Nantes, Rennes, Vannes, & Guincamp. Le Duc de Normandie, sachant que ces Places étoient bien pourvues, ne se pressa point de les sécourir afin que l'Armée Angloise eût le

(*a*) Contin. *Nangii*, *Du Tillet.*
(*b*) *Froissart*, Anc. Chron. de France.
(*c*) Anc. Chron. de France.

(*) L'Auteur Anglois dit, qu'il fut enterré à Cantorberi; mais j'ai cru devoir suivre le P. *Daniel*, qui cite *Froissart*; dautant plus que *Mezeray* assure aussi que Robert mourut à Londres, *Abregé* T. III. p. 20. Mr. *de Rapin* T. III. p. 183, 184 le fait mourir à Hennebon. Cependant outre les Historiens cités déja, j'ajouterai que le P. *d'Orleans Revol. d'Anglet.* T. II. p. m. 29 & Du *Haillan* Hist. de France T. II. fol. 394 verso, le font mourir en Angleterre. REM. DU TRAD.

tems de se fatiguer à ces sieges, & qu'il eût le laisir de grossir ses Troupes (*a*). Ayant appris qu'Edouard avoit pris Guincamp, le Duc marcha du côté de Nantes, dont les Anglois leverent le siege à son approche. Edouard retira aussi les troupes qui étoient devant Rennes, ensorte que toute son Armée se trouva rassemblée devant Vannes; le Duc de Normandie, par le conseil de ses Capitaines, vint se camper à une certaine distance de son camp, où il le tint comme assiegé pendant longtems, sans se laisser engager à aucun combat. Enfin par la médiation du nouveau Pape Clement VI, on fit une treve, & Edouard retourna en Angleterre, après la campagne la plus infructueuse, qu'il ait jamais faite (*b*). Jean de Montfort obtint sa liberté par le Traité qu'on fit, & bien qu'il lui fut défendu de quitter Paris, il s'évada secretement & repassa en Bretagne. Les Conférences que l'on tint à Avignon en présence du Pape, furent inutiles pour procurer la paix, cependant elles servirent à faire conclure une treve de trois ans, tant pour la France & l'Angleterre, que pour la Bretagne, l'Ecosse, les Pays-Bas, & pour tous les Alliés de part & d'autre (*c*).

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Philippe semble avoir eu dessein, en fesant la premiere treve, de la faire servir s'il étoit possible d'acheminement à la paix. Bien que jusques là il n'eût pas fait de grandes pertes, il reconnut qu'Edouard avoit tant d'avantages, & étoit si propre à s'en prévaloir; que la guerre épuisoit ses sujets, & avoit d'ailleurs tant d'autres inconvéniens, qu'il auroit fort voulu la finir, & il s'étoit flaté d'y réussir plus aisément après la mort de Robert d'Artois (*d*). Quand il vit qu'il n'y avoit pas d'apparence, il s'appliqua à fortifier les Alliances qu'il avoit deja faites, & à faire des acquisitions avantageuses à sa Famille; il réussit à l'un & à l'autre égard; il s'assura le secours de la Flotte d'Espagne, fit avec Humbert II. Dauphin de Vienne un Traité dont nous parlerons plus amplement dans la suite, & acheta la Seigneurie de Montpellier de l'infortuné Roi de Majorque, ainsi qu'on l'a vu ailleurs. Peut-être auroit-il pu prendre encore d'autres mesures, si la guerre ne s'étoit renouvellée sitôt & avec plus de violence que jamais, par la rupture de la trêve; attribuée par quelques-uns à Edouard, mais causée réellement par un trait de cruauté inexcusable de la part de Philippe, effet de cette humeur emportée qui fut la source de tous ses malheurs. Ayant conclu le mariage de Philippe de France son second fils avec la Princesse Blanche, fille de son prédécesseur Charles le Bel, il fit publier un Tournoi pour la cérémonie des noces (*e*). Plusieurs Gentilshommes de Bretagne s'y trouverent sur la foi de la trêve, entre autres Olivier de Clisson, ce Seigneur avoit toujours suivi le parti de Charles de Blois & s'étoit signalé pour ses intérêts; il avoit même été fait prisonnier par les Anglois, & échangé avec un Comte Anglois. Peu après son arrivée à Paris le Roi le fit arrêter & onze ou douze autres, sur des soupçons d'intelligence avec Jean de Montfort ou avec Edouard, & ensuite il les fit

Un trait de fureur de la part de Philippe fait rompre la treve.

(*a*) Contin. *Nangii*, *Froissart*.
(*b*) Anc Chron. de France, *Froissart*.
(*c*) *D'Argendré* Hist. de Bretagne.
(*d*) *Du Tillet*.
(*e*) Contin. *Nangii*, d'*Argentré*.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

décapiter ſans forme de procès. Cette violence cauſa un grand étonnement à tout le monde, & excita l'indignation de la Nobleſſe, dont on avoit toujours reſpecté le ſang (*a*). Quand Edouard reçut la nouvelle de cette exécution, il en fut ſi irrité, qu'il fut ſur le point de traiter de la même maniere un Seigneur François, qui étoit ſon priſonnier, mais Henri de Lancaſtre, Comte de Derbi, l'en diſſuada, & lui fit ſentir qu'il ne falloit pas ſe venger en imitant un ſi mauvais exemple. Le Roi fit venir alors Henri de Léon, qui étoit le priſonnier en queſtion, & lui dit; qu'il
1345. ſeroit en droit de le traiter comme Philippe avoit fait ſes compatriotes, ou, comme il étoit un des plus riches Chevaliers de Bretagne, qu'il pourroit exiger de lui une groſſe rançon, au lieu qu'il ne lui en demandoit qu'une fort médiocre, à condition qu'il iroit à Paris défier en ſon nom Philippe de Valois, & lui déclarer qu'il regardoit la trêve comme rompue, & qu'il n'en feroit jamais d'autre qu'il n'eut vengé le ſang de ces infortunés Chevaliers (*b*).

La guerre eſt d'abord favorable à Philippe.

La guerre recommença en Guienne, où Edouard envoya le Comte de Derbi, avec une bonne Flotte, qui avoit beaucoup de Troupes à bord. Il agit avec ſuccès, & défit le Comte de Laille, qui commandoit de ce côté-là pour le Roi Philippe. Jean de Montfort parut en campagne en qualité de Duc de Bretagne, & ſecondé de quelques Troupes Angloiſes il aſſiegea Quimper; mais la Place ſe trouva ſi forte, & fut ſi bien défendue, qu'il fut obligé de lever le ſiege, ſes Troupes étant mal-pourvues & fort médiocres. Cette disgrace le chagrina tellement, qu'il mourut peu après, laiſſant ſon fils comme en ôtage en Angleterre, & le ſoin des débris de ſa fortune à ſa femme, qui étoit une véritable Heroïne (*c*). Les affaires prirent le même tour en Flandres. Le Roi Edouard y paſſa avec ſon fils, qui fut le fameux Prince noir, eſpérant que par le crédit d'Artevelle ſon ami, car c'eſt le nom qu'Edouard lui donnoit toujours, il engageroit les Flamands à renoncer à leur Souverain légitime, & le reconnoitroient lui ou ſon fils pour Comte de Flandres. Artevelle fit tout ce qui dépendit de lui, mais en-vain; la propoſition fut rejettée, & le peuple de Gand, ayant conçu des ſoupçons contre Artevelle, parcequ'il étoit reſté auprès d'Edouard après les autres Députés, le maſſacra à ſon retour (*d*). Juſques-là tout alloit bien pour le Roi Philippe, ſans même qu'il y contribuât. Mais le Comte de Derbi continuoit à être victorieux en Guienne, & pouſſa ſes conquêtes juſqu'à Angoulême. Le Roi chargea ſon fils le Duc de Normandie de marcher contre lui, mais faute d'argent il ne put lui donner aſſez de Troupes. Philippe avoit prévu que l'argent lui manqueroit, mais n'avoit pas compté que cela arriveroit ſitôt. Il avoit néanmoins tâché d'y remedier, en établiſſant la Gabelle, qui ſubſiſte encore aujourdhui (*e*). Cette taxe lui procura à la vérité des fonds, mais ils n'entroient que lentement, & elle excita un grand mécontentement, & donna lieu à des ſéditions (*f*). A la fin cependant

(*a*) *Froiſſart*, Anc. Chron. de France.
(*b*) *Froiſſart*, *Heningford.*
(*c*) Contin. *Nangii*, *Mezeray.*
(*d*) *Mezeray.*
(*e*) Le même, *Daniel*, *Henault.*
(*f*) Les mêmes, *De Serres.*

le Duc de Normandie marcha contre le Comte de Derbi à la tête de cent mille hommes, tandis que le Comte n'avoit pas le tiers de ce nombre ; les François reprirent la plupart des Places qu'on leur avoit enlevées, & peu à peu le Comte de Derbi se trouva si pressé, qu'il fut obligé de demander à Edouard du secours sans lequel il étoit impossible de sauver la Guienne, que la guerre avoit déja presque ruinée (*a*).

Pendant que Philippe médite de faire une invasion en Angleterre, Edouard débarque en Normandie avec une puissante Armée.

Philippe ayant fait les derniers efforts pour fournir au Duc de Normandie une puissante Armée, compta qu'il étoit en état de résister non seulement aux forces actuelles des Anglois sous le Comte de Derbi, devenu Duc de Lancastre par la mort de son pere, mais encore aux nouvelles Troupes qu'il savoit qu'Edouard se disposoit à conduire en personne. Il médita donc de faire dans l'absence de ce Monarque une invasion en Angleterre, que les Ecossois devoient favoriser en fesant une irruption de leur côté. Dans cette vue il tenoit un grand nombre de Vaisseaux Genois dans ses ports tous prêts, & quelques milliers d'Arbaletriers, qui devoient s'embarquer aussitôt que le Roi auroit marqué le rendez-vous de la Flotte. Il avoit aussi entamé une nouvelle négociation avec les Flamands, & leur avoit fait de grandes offres, s'ils vouloient rentrer sous son obéissance & sous celle de leur Comte (*b*). Pendant qu'il travailloit à l'exécution de ces importans projets; Edouard avoit assemblé quatre mille hommes d'armes, dix mille Archers, douze mille Fantassins Gallois & six mille Irlandois; il les embarqua sur huit cens Vaisseaux de transport, qu'il escorta avec une Flotte de deux-cens cinquante voiles, & mit en mer le 4 de Juillet, dans le dessein d'aller débarquer à Baionne où à Bourdeaux; mais les vents contraires l'ayant repoussé deux fois, il fut obligé de relacher sur la côte de Cornouaille; cet accident fit qu'il préta l'oreille au conseil de Géoffroi frere du Comte de Harcourt (*c*). Ce Seigneur avoit été non seulement du Conseil de Philippe, mais même son Favori; par les révolutions ordinaires dans les Cours, il étoit tombé en disgrace, & apprehendant la violence de son Maître, il s'étoit depuis deux ans réfugié en Angleterre, où Edouard l'avoit très-bien accueilli, & lui avoit accordé son estime. Géoffroi avoit dès les commencemens représenté au Roi d'Angleterre, que la Guienne & le Poitou n'étoient pas par elles mêmes des Provinces fort fertiles, & qu'elles étoient actuellement épuisées pour avoir été si longtems le théatre de la guerre; au lieu que la Normandie, d'où Géoffroi étoit originaire, étoit un Pays riche & gras, rempli de grandes villes mal-fortifiées, où la Noblesse étoit fort mécontente de Philippe, à cause des impots & par d'autres raisons. Edouard voyant qu'il ne pouvoit suivre le plan qu'il s'étoit fait, en changea sagement, fit voile vers la Normandie, & alla prendre terre à la Hogue (*d*). Il partagea son Armée en trois Corps, commandés l'un par lui-même en personne, & les deux autres par le Comte de Warwick & par Géoffroi de Harcourt; ils répandirent la désolation de tous côtés ; Carentan, Saint Lo & Valogne furent emportées d'assaut & pillées. Caën auroit pu mieux se défendre; mais le Comte d'Eu Conneta-

(*a*) *Walsingham*, *Rymer* T. IV.
(*b*) Contin. *Nangii*, *Froissart*.
(*c*) *Froissart*, *Gaguin*.
(*d*) *Froissart* Ch. 121.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

ble & le Comte de Tancarville, que le Roi y avoit envoyés avec quelques Troupes, preſſés par les Habitans de combattre, furent obligés de ceder à leur ardeur; ayant été battus, les Anglois entrerent pêle-mêle avec eux dans la ville, qui fut emportée; le Connétable & le Comte furent faits priſonniers, il ſe fit un grand carnage, & un immenſe butin (*a*). Edouard marcha alors le long de la Seine, & s'avança juſqu'à Poiſſi, à ſix petites lieues de Paris; delà il envoya défier Philippe; mais n'ayant point reçu de réponſe, il marcha vers le Comté de Ponthieu pour y faire rafraichir ſon Armée, dans le deſſein de prendre la route de Flandres (*b*).

Philippe *marche avec toutes ſes forces.*

Pluſieurs des Alliés de Philippe, & ſes grands Vaſſaux étant venus le joindre, la vue d'une ſi belle Armée & de tant de Nobleſſe, fit concevoir de grandes eſpérances à ce Prince, & dans le premier tranſport de ſa colere, il ne douta point qu'il ne fût en état d'accabler l'Armée d'Edouard qui étoit affoiblie. Prévenu de cette penſée, ou pouſſé par ceux qui l'avoient, il ſuivit les Anglois avec toute la diligence poſſible (*c*). Edouard qui cherchoit à gagner la Flandres, marcha vers la Somme pour paſſer dans l'Artois, mais il trouva les paſſages ſi bien gardés, qu'il ne put les forcer. Dans cet embarras il aſſembla tous les priſonniers qu'on avoit faits, au nombre de quinze ou ſeize mille, & promit à celui qui lui montreroit un gué, non ſeulement la liberté, mais encore celle de vingt autres à ſon choix, & une bonne ſomme d'argent. Un des priſonniers accepta le parti, & le conduiſit au gué de Blanquetaque; les Anglois y paſſerent malgré un Corps de douze mille François qui s'oppoſa à leur paſſage; ils marcherent juſqu'au village de Creci, à trois lieues au deſſus d'Abbeville, & camperent dans le voiſinage (*d*). Le Roi Philippe, ayant paſſé la nuit à Abbeville, ſe mit le lendemain à la pourſuite de l'ennemi, & marcha non avec le ſang-froid & la prudence qu'il avoit fait paroitre en d'autres occaſions, mais en homme guidé par la paſſion, & qui regloit la gloire de la victoire ſur le nombre de ceux qu'il immoleroit à ſa vengeance.

Bataille de Creci. 1346.

Il joignit les Anglois vers les quatre heures aprés midi, on en vint aux mains, & les François furent totalement défaits avec un grand carnage. Le lendemain il n'y en eut pas moins; un gros Corps des Communes qui marchoit pour ſe rendre au camp du Roi, fut rencontré par les Anglois, qui les battirent ſans peine, & les paſſerent preſque tous au fil de l'épée. Le Roi Philippe, qui avoit vaillamment combattu, & qu'on fit retirer par force, envoya ordre au Duc de Normandie de venir joindre les débris de ſon Armée, tandis qu'Edouard victorieux continua ſa marche, & finit la campagne en venant inveſtir Calais (*e*), comme une Place très-commode pour ſes deſſeins.

Priſe de Calais, ſuivie d'une trêve.

Les Habitans de cette ville ſe défendirent vigoureuſement, ce qui obligea Edouard de fortifier ſon camp, & de prendre toutes les meſures poſſibles pour continuer le ſiege. Philippe ayant été joint par le Duc de Normandie, raſſembla des troupes de toutes parts, prit l'Oriflamme à Saint

(*a*) Contin. *Nangii*, *Froiſſart* Ch. 123.
(*b*) *Rob. de Aveſbury*, *Froiſſart* Ch. 125.
(*c*) *Mezeray*, *Daniel*.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Anc. Chron. de France.

Rois de la Maison de Valois.

Denis, & s'avança à la tête de cent mille hommes au secours de Calais. Etant arrivé à une certaine distance, il envoya quelques Seigneurs reconnoitre le Camp d'Edouard, ils virent qu'il étoit régulierement fortifié, qu'il y avoit des maisons de bois où les soldats étoient logés chaudement, des places d'armes, & un marché où l'on trouvoit toutes sortes de denrées à un prix raisonnable (*a*). Philippe sur leur rapport fit partir d'autres Seigneurs pour offrir la bataille au Roi d'Angleterre. Edouard leur répondit froidement, qu'il n'étoit pas dans le dessein de livrer bataille, mais de prendre Calais. Ces Seigneurs étant de retour, dirent à Philippe que le Camp Anglois étoit tellement inaccessible, qu'il y auroit la derniere imprudence à en entreprendre l'attaque. Philippe avoit réussi dans ses vues à l'égard du jeune Comte de Flandres; les Flamands l'avoient invité à revenir dans ses Etats, & l'avoient reçu avec beaucoup d'affection; mais lui ayant voulu faire épouser Isabelle fille d'Edouard, il s'évada, se rendit à Paris, & par le conseil du Roi épousa Marguerite, fille du Duc de Brabant (*b*). Bien que ce coup fût important, il ne put cependant consoler de la perte de Calais. Cette ville après avoir tenu près d'un an se rendit à des conditions dictées par le plus fier ressentiment, & que la derniere extrémité pouvoit seule faire accepter, Edouard demanda qu'on lui livrât six des principaux Bourgeois, pour en disposer à sa volonté. Il s'en trouva six qui se présenterent; ils allerent la corde au cou, & en chemise se jetter aux pieds d'Edouard; qui ordonna brusquement de les exécuter; mais sur les instantes prieres de la Reine, il leur fit grace. Philippe les reçut ensuite honorablement, & leur donna largement dequoi subsister (*c*). Quand Edouard fut maître de Calais, il en chassa tous les habitans, & la repeupla d'Anglois. Le sort des armes n'avoit pas été plus favorable au Roi de France ailleurs. En Guienne, le Duc de Lancastre non seulement reconquit toutes les Places que le Duc de Normandie avoit prises, mais se rendit encore maître de Saint Jean d'Angeli, de Poitiers, de Niort & de Saintes (*d*). La veuve de Jean de Montfort défit Charles de Blois en Bretagne, & le fit prisonnier avec ses deux fils. La Reine d'Angleterre, pendant que son mari assiegeoit Calais, battit les Ecossois, & prit David Bruce leur Roi prisonnier (*e*). Telle étoit la face des affaires, quand le Légat du Pape s'entremit pour un accommodement, à la grande satisfaction de Philippe; & Edouard, connoissant le mauvais état de ses finances consentit à une trêve, qui fut prolongée jusques à trois ans (*f*).

Peste & Famine.

Le retour de la paix ne pouvoit que réjouir une nation réduite à la plus triste condition. Tout le Pays depuis Paris jusqu'aux côtes étoit désolé, & les Provinces au delà de la Loire étoient dans le meme état. La famine succeda à la guerre & fut suivie d'une peste, qui emporta des milliers de personnes. Il est vrai que la France ne fut pas seule affligée de ce fléau; après avoir fait de grands ravages en Asie, & en

(*a*) *Froissart* Ch. 133.
(*b*) Contin. *Nangii.*
(*c*) Anc. Chron. de France.
(*d*) *Rob. de Avesbury. de Serres.*
(*e*) *D'Argentré. Froissart* Ch. 137, 138.
(*f*) Contin. *Nangii.*

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

Italie, la peste se répandit jusqu'aux extrémités de l'Europe (*a*). L'adversité avoit adouci l'humeur de Philippe, desorte que Géoffroi de Harcourt étant venu se jetter à ses pieds, avec une espece d'écharpe au cou en guise de corde, il le releva & lui pardonna.

Dessein sur Calais manqué.

Une tentative pour surprendre Calais, sans la participation du Roi, auroit pu aisément rallumer la guerre; le Roi Edouard s'y rendit lui-même, fit prisonniers tous ceux qui avoient part à l'entreprise, & leur fit payer une grosse rançon; Philippe en desavoua les auteurs, desorte que la trêve continua, comme s'il ne s'étoit rien passé (*b*).

Réunion du Dauphiné à la Couronne.

Le Dauphin du Viennois avoit cédé par deux Traités à Philippe ses Etats, en cas qu'il mourut sans héritiers; ce qui n'empêcha pas qu'après la mort de sa femme, l'envie de se remarier ne le prît, & il jetta les yeux sur Jeanne fille du Duc de Bourbon. Philippe eut l'adresse de rompre ce mariage, & maria Jeanne à Charles son petit-fils. Le Dauphin qui étoit d'un caractere doux & facile, résolut de quitter le monde, & d'entrer dans l'ordre de St. Dominique, laissant ses Etats à Charles, le premier Prince de France qui ait porté le titre de Dauphin (*c*).

Second mariage du Roi & sa mort.

La Duchesse de Normandie, fille du Roi de Bohême & sœur de l'Empereur Charles, étant morte, Philippe demanda pour le Duc de Normandie la Princesse Blanche, sœur de Charles le Mauvais, Roi de Navarre; mais l'ayant trouvée parfaitement belle, quand elle arriva à la Cour, il la prit pour lui-même, étant veuf, & fit épouser à son fils la Comtesse de Boulogne, veuve de Philippe de Bourgogne, Comte d'Artois, & mere de Philippe dernier Duc de Bourgogne de cette Maison (*d*). Ces mariages donnerent lieu à de grandes réjouissances, qui ne durerent pas fort long tems; car en moins d'un an la jeune Reine, âgée de dixsept ans, resta veuve, le Roi étant mort après une courte maladie à Nogent-le-Roi près de Chartres en Beauce, le 22 d'Août 1350, en la cinquante-septieme année de son âge, & la vingtroisieme de son regne (*e*), laissant la Reine grosse. Ses disgraces & la violence de son caractere firent qu'il fut peu regretté, d'autant plus qu'on s'imagina que le malheur étoit attaché à sa personne, nonobstant le nom de Fortuné, que son avénement à la couronne lui fit donner (*f*). Mais ces sortes d'opinions populaires ne méritent gueres qu'on s'y arrête; car les peines & les chagrins qui accompagnent la couronne pouvoient faire douter Philippe, s'il avoit sujet de se féliciter du bonheur de l'avoir obtenue. D'autre part quand on fait réflexion sur les grandes acquisitions qu'il fit, & combien il s'en manqua peu qu'il n'obtint le Duché de Bretagne, si les Etats y avoient voulu consentir, on ne peut le regarder comme malheureux (*g*). En un mot il eut du bonheur & du malheur, comme d'autres Princes, & comme les autres hommes; ou pour mieux dire, ses desseins conformes aux vues de la Providence, eurent un heureux succès, & les autres qui y étoient contraires échouerent, quelque bien concertés qu'ils fussent.

JEAN

(*a*) *Froissart*, Anc. Chron. de France.
(*b*) *Du Tillet.*
(*c*) Contin. *Nangii*. Hist. du Dauphiné.
(*d*) Anc. Chron. de France.
(*e*) Contin. *Nangii.*
(*f*) Voy. les Historiens François.
(*g*) Contin. *Nangii.*

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Jean succede à son pere & souille le commencement de son regne par la mort du Connétable d'Eu.

JEAN Duc de Normandie monta sur le trône de France, après la mort de son pere, avec un applaudissement aussi général qu'aucun de ses prédécesseurs; & il y avoit effectivement tout lieu d'espérer que son regne seroit heureux. Il étoit âgé de quarante ans, & avoit toujours été très-soumis à son pere; il avoit souvent commandé les Armées avec succès, & fait paroitre de la capacité dans la guerre; & comme il avoit aussi eu part aux affaires du Gouvernement, il étoit en état de supporter le poids de la couronne (*a*). Il fut sacré avec Jeanne de Boulogne sa seconde femme, le 26 de Septembre, & à l'occasion de cette cérémonie il fit Chevaliers le Dauphin Charles son fils aîné, Louis son second fils, Philippe Duc d'Orléans son frere, & Philippe Duc de Bourgogne, fils de la Reine. Il revint de Rheims à Paris à petites journées, & fit son entrée publique dans cette Capitale le 17 d'Octobre, avec beaucoup de magnificence, & aux acclamations de ses sujets; la fête dura huit jours (*b*), mais elle fut bientôt suivie d'une exécution de justice, qui fit voir, qu'il avoit hérité de l'humeur de son pere, ainsi que de ses Etats. Raoul de Brienne, Comte d'Eu & de Guines, Connétable de France, Charge que son pere avoit aussi eue, avoit fait deux ou trois voyages en France, depuis que les Anglois l'avoient fait prisonnier en Normandie, toujours sous prétexte de trouver l'argent nécessaire pour sa rançon, fixée à quatre vingt mille écus d'or (*c*). S'étant rendu à Paris, le Roi le fit arrêter, & trois jours après décapiter, sans aucune forme de procès, en présence du Duc de Bourbon & de quelques autres Seigneurs. On débita, qu'avant sa mort il avoit avoué qu'il avoit pris des engagemens avec Edouard. On l'accusoit d'avoir voulu céder au Roi d'Angleterre le Comté de Guines, qui confine au territoire de Calais, & étoit alors d'une très-grande importance pour la France. Pour justifier la maniere dont il fut exécuté, on allegue, que l'exemple de Robert d'Artois & celui de Géoffroi de Harcourt, obligeoient le Roi de prévenir les fâcheuses suites auxquelles il auroit été exposé, si le Connétable étoit passé en Angleterre (*d*). Tout cela ne contenta pas la Noblesse, qui regarda cette exécution avec horreur, & conçut mauvaise opinion, sur un pareil exemple, de la suite. Ce qui confirma dans les idées qu'on avoit prises ce fut la maniere dont le Roi disposa des biens du Connétable. Il conféra la Charge de Connétable à Charles de la Cerda arriere petit-fils d'Alphonse le Sage par son pere, & issu de Saint Louis par sa mere; il donna le Comté d'Eu à Jean d'Artois, fils de Robert; mais bien que l'un & l'autre fussent parens du Roi, ils n'avoient rendu ni l'un ni l'autre des services à l'Etat, & tinrent ces graces uniquement de la faveur du Roi (*e*). On laissa le Comté de Guines à la fille de Raoul, qui épousa Gautier de Brienne, Duc d'Athenes, lequel devint dans la suite Connétable. Le Roi, qui s'appercevoit du mécontentement des Seigneurs & de la Noblesse, institua pour se les attacher l'Ordre de l'Etoile (*f*), institution qu'il fit à l'exemple

(*a*) *Froissart*, *De Serres*.
(*b*) Contin. *Nargii*.
(*c*) *Mezeray* & *Daniel*.
(*d*) *Daniel* T. VI p. 223.
(*e*) *Froissart*, *Du Tillet*.
(*f*) Anc. Chron. de France.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

de l'Ordre de la Jarretiere, qu'Edouard venoit d'instituer; mais celui de l'Etoile s'avilit dans la suite.

La trêve mal observée & cependant renouvellée.

Ce n'étoit pas l'amour de la paix, mais la foiblesse de l'un & de l'autre Parti, qui avoit fait conclure & prolonger la trêve; aussi étoit-elle assez mal observée. Les François firent une irruption en Xaintonge, sous la conduite du Maréchal d'Offemont, qui fut battu & fait prisonnier; ils réussirent mieux devant St. Jean d'Angeli, qu'ils bloquerent, & qui se rendit faute de vivres (*a*). D'autre part Aimeri de Pavie, Gouverneur de Calais, gagna l'Officier qui commandoit dans Guines, lequel lui livra la Place. Le Roi Jean se plaignit de cette surprise comme d'une infraction à la trêve; Edouard répondit, que les trêves étoient marchandes & qu'il n'avoit fait que troquer avec lui Guines pour Saint-Jean d'Angeli (*b*). Aimeri de Pavie, étoit brave, mais d'ailleurs un véritable fourbe, encouragé par le succès qu'il avoit eu, il voulut surprendre aussi Saint Omer, où Géoffroi de Charni commandoit; il le reçut si vertement, que les Troupes d'Aimeri furent battues après un sanglant combat; lui-même étant tombé de cheval fut fait prisonnier. Charni le fit écarteler pour le punir de la trâhison qu'il lui avoit faite à Calais, où après avoir reçu vingt mille écus pour livrer cette ville, il avoit été cause que Charni avoit été fait prisonnier, & obligé de payer une grosse rançon (*c*). La guerre continuoit en Bretagne plus vivement que jamais entre les Maisons de Montfort & de Blois, & tout annonçoit le renouvellement de la guerre, aussitôt que de part & d'autre on auroit pris de nouvelles forces; Jean sembloit avoir quelque avantage à espérer de l'élection de Charles de Luxembourg son beaufrere,
1352. qui fut elevé à l'Empire (*d*). L'année suivante la trêve fut encore prolongée. En ce tems-là, Charles Roi de Navarre ayant pris possession de ses Etats, revint en France, où il avoit été élevé, & s'étoit fait admirer & aimer comme un des Princes les plus accomplis de son tems. Il affecta d'abord d'être homme de plaisir, sachant bien que c'étoit le moyen de plaire à la Cour de France; il gagna par ses manieres les bonnes graces des Reines, car il y en avoit alors trois, & obtint par là une des choses qu'il avoit en vue, qui étoit d'épouser la fille du Roi (*e*). Il se plaignit ensuite que le Comté d'Angoulême, qui étoit un des échanges qu'on avoit faits pour la Champagne, étoit entierement ruiné par la guerre, & représenta qu'il étoit juste qu'on lui accordât quelque dédommagement. Le Roi lui donna alors quelques Places en Normandie, au lieu du Comté d'Angoulême, dont il fit présent au Connétable Charles d'Espagne. Le Roi de Navarre, qui avoit compté de garder ce Comté, en fut si irrité, qu'il fit massacrer le malheureux Connétable dans son lit, ainsi qu'on l'a vu ailleurs. Il avoua & prétendit justifier cet attentat, contraignit le Roi de lui accorder tout ce qu'il demanda, avec la grace de ses Complices. Il se soumit à la vérité à faire une espece de satisfaction devant le Parlement, mais sur l'assurance qu'on lui donna du pardon, & ce qu'il y eut de plus

(*a*) *De Serres.*
(*b*) *Mezeray.*
(*c*) *Meyerus*, *Daniel* l. c. p. 235.
(*d*) Contin. *Nangii.*
(*e*) *Mezeray*, *le Gendre.*

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

extraordinaire encore en lui remettant le second fils du Roi en ôtage pour sa sureté; ce qui ne servit qu'à avilir le Roi, à enflammer l'ambition de Charles, & à grossir son parti (*a*).

Charles le Mauvais Roi de Navarre cause des troubles en France.

Nous avons fait ailleurs le portrait de ce Prince, que les François appellent Charles le Mauvais, & qui fut effectivement un des ennemis les plus dangereux du Roi & du Royaume. Il suffira dont de remarquer ici, qu'indépendamment des droits qu'il prétendoit avoir à la couronne du chef de sa mere, fille de Louis Hutin, il reclamoit le Duché de Bourgogne, les Comtés de Champagne & de Brie, & quelques autres Places qui avoient appartenu à l'un ou à l'autre de ses Ancêtres (*b*). Il s'y prenoit adroitement, & ne proposoit ses prétentions que l'une après l'autre; quand on lui avoit accordé une demande, il en fesoit une nouvelle, & en même tems traitoit avec les Anglois, & avec les mécontens du Royaume (*c*). Le Roi instruit de ses intrigues, donna le Duché de Normandie à son fils le Dauphin, & fit saisir toutes les Terres que le Roi de Navarre y possedoit. Charles vint y débarquer avec des Troupes, & donna tant d'inquietude, que l'on acheta la paix au prix de cent mille écus; ce qui n'empêcha point ce Prince d'entretenir toujours des intelligences avec les Anglois; & il avoit seul toute la confiance des mécontens (*d*).

La guerre recommence entre la France & l'Angleterre.

L'ardent desir que le Roi Jean avoit de recouvrer une place aussi importante que Calais, & l'opinion bien fondée que le Roi Edouard avoit, qu'il ne pouvoit trouver de conjoncture plus favorable pour pousser ses conquêtes, donna lieu au renouvellement de la guerre. Edouard Prince de Galles, dit le Prince Noir, passa en Guienne avec quelques jeunes Seigneurs, une assez bonne somme d'argent, & un petit corps de vieilles Troupes; il fut reçu avec joie, & fit la guerre avec succès, sans que les Troupes de France s'y opposassent, parceque la jalousie qu'il y avoit entre Gaston Phoebus Comte de Foix & le Connétable de Bourbon, qui commandoient, les empêchoit d'agir de concert (*e*). Dans l'Automne Edouard passa la mer & vint débarquer à Calais; il se mit d'abord en campagne, & ravagea le Pays jusqu'aux portes de Hedin. Le Roi Jean, qui avoit assemblé une Armée supérieure à celle d'Edouard, marcha directement à lui, & lui envoya un Maréchal de France pour lui offrir la bataille; Edouard répondit, qu'il combattroit quand il le trouveroit bon, & retourna à Calais. Il y a lieu de penser, que le Roi d'Angleterre en agit de cette maniere, parcequ'il avoit fait cette Campagne sur des esperances qui n'avoient pas été remplies (*f*). Jean s'appercevant que la guerre demandoit de gros fonds, 1355.
& que ses revenus ne suffisoient pas, convoqua les trois Ordres de l'Etat à Paris, exposa à cette Assemblée ses besoins, & demanda son assistance. Les trois Ordres lui accorderent trente mille hommes, entretenus sur la Gabelle, qui fut rétablie, ayant été abolie après la mort du Roi Philippe; ils imposerent encore plusieurs nouvelles taxes, & nommerent des Commissaires pour lever, recevoir & distribuer les sommes accordées & les appli-

(*a*) *Favin* Hist. de Navarre.
(*b*) Anc. Chron. de France.
(*c*) *Gaguin. Boulainvilliers.*
(*d*) *Rob. de Avesbury.*
(*e*) Le même.
(*f*) *Walsingham.*

Section VII *Rois de la Maison de* Valois.

quer aux usages auxquels elles étoient destinées (*a*). Preuve incontestable de la liberté dont les François jouissoient alors, qui ne le cédoit à celle d'aucune autre nation de l'Europe (*).

Le Roi de Navarre arrêté.

Quelque satisfaction que les bonnes dispositions des Etats donnassent au Roi, elle ne pouvoit adoucir le chagrin que lui causoient les intrigues du Roi de Navarre. Ce Prince avoit attiré à son parti, les Comtes de Foix, de Namur, de Harcourt, & en général toute la jeune Noblesse; il séduisit même le Dauphin, en lui persuadant que le Roi son pere ne lui donnoit pas assez de part au Gouvernement, & il le porta à songer de quitter la France pour se retirer à la Cour de l'Empereur Charles IV. son oncle (*b*). L'intrigue fut heureusement découverte; le Roi fit comprendre clairement à son fils les desseins du Roi de Navarre, & qu'il n'étoit pas mieux intentionné pour lui, qu'il l'étoit pour sa personne, étant obligé d'avoir des gardes, pour se mettre à couvert des entreprises des émissaires de Charles (*c*). Le Dauphin, qui étoit éclairé, entra dans les vues de son pere, & pour exécuter le projet qu'ils avoient formé, il fit la paix de ses Associés avec la sienne, & se rendit en Normandie (*d*). Il engagea adroitement le Roi de Navarre, & la plupart de ses partisans à venir diner au Château de Rouen; le Roi les y vint surprendre avec un petit nombre de gens résolus; ayant été arrêtés, les Comte de Harcourt & quelques autres des plus mutins eurent la tête coupée dans un champ voisin, & le Roi

(*a*) *Gaguin*, *Daniel*.
(*b*) Contin. *Nangii*, *Daniel* l. c. p. 247.
(*c*) *Gaguin*.
(*d*) *Daniel*.

(*) Cette Assemblée des Etats étoit la derniere ressource du Roi; l'altération des monnoies avoit été suivie de grands inconvéniens, & il en avoit retiré peu d'avantage à proportion. Ses Ministres ne trouvoient plus d'expédiens pour lever de l'argent ni des soldats; ce fut cependant par inclination, & par la confiance qu'il avoit en son peuple, qu'il eut recours aux Etats. Ils étoient composés de trois Ordres ou Corps. Le premier étoit celui du Clergé, & avoit pour Président l'Archevêque de Rheims. Le second étoit celui de la Noblesse, qui avoit à sa tête le Duc d'Athenes. Le Tiers-Etat fesoit le troisieme, présidé par le célebre Etienne Marcel, Prevôt des Marchands de Paris. On s'assembla dans la Chambre du Parlement, & le Chancelier exposa au nom du Roi l'état fâcheux des affaires, & le besoin qu'il avoit de secours (1). Les Etats répondirent qu'ils étoient prêts de sacrifier leurs biens & leur vie au service du Roi & au salut de l'Etat; mais en même tems ils remarquerent que le peuple étoit extrêmement épuisé, & témoignerent qu'ils s'attendoient qu'en acceptant leur secours, le Roi redresseroit aussi leurs griefs. Ils résolurent d'abord d'accorder des subsides au Roi, & délibererent sur les moyens les plus propres à les lever. Ils commencerent par mettre pour quelque tems un impôt sur les denrées, qui se leveroit par des personnes commises par les Etats; les Ministres auroient voulu une capitation, & il fallut y venir, les autres fonds n'ayant pas été suffisans. Les Etats se rassemblerent & produisirent une longue liste très-détaillée de leurs griefs; ils expliquerent eux-mêmes de quelle maniere ils souhaitoient que le Roi & le Dauphin, Duc de Normandie y remédiassent, ils insisterent même à ce que ces Princes s'engageassent par serment à accorder leurs demandes. L'Acte où toutes ces particularités se trouvent subsiste encore; & des Auteurs François assurent que le Journal des Etats est ou a été dans la Bibliotheque Cottonienne (2).

(1) *Gaguin.* (2) Lettres sur les anciens Parlemens de France Lett. IX.

de Navarre fut conduit à Chateau gaillard (*a*). On s'étoit flaté que ce coup d'autorité romproit le cours de leurs intrigues, & empecheroit que la Normandie ne devint le théatre de la guerre; mais ce fut tout le contraire; le Prince Philippe de Navarre prit d'abord les armes & demanda du secours aux Anglois, desorte que toute la Normandie se trouva en combustion (*b*). Géoffroi de Harcourt fut un des plus ardens promoteurs des troubles; le Roi Philippe lui avoit pardonné, mais il reprit les armes pour venger la mort de son neveu, & il fut tué dans le cours de la guerre. Le Roi Edouard conserva tant de reconnoissance de ses services, qu'il assura ses biens à sa Famille (*c*).

SECTION VII. *Rois de la Maison de* Valois.

Le Prince de Galles, profitant de cette grande diversion, sortit de Bourdeaux avec deux mille hommes d'armes, & six mille Archers; après avoir traversé l'Auvergne, il entra dans le Berri, pilla tout le Pays, & fit un gros butin. Ayant appris que le Roi marchoit à lui à la tête de cinquante mille hommes, il résolut de retourner en Guienne par la Touraine & le Poitou. Le Roi, qui connoissoit la supériorité de ses forces, prit si bien ses mesures pour lui couper la retraite, & le suivit avec tant de diligence, qu'il le joignit à Maupertuis à deux lieues de Poitiers; tous les passages étoient si bien gardés, qu'il étoit impossible au Prince de Galles d'eviter le combat; desorte qu'il se posta le plus avantageusement qu'il lui fut possible (*d*). Le Roi l'attaqua à la téte d'une nombreuse Armée avec une grande furie, mais par son opiniâtreté & son imprudence il perdit la bataille, & fut fait prisonnier avec Philippe son quatrieme fils (*e*). Outre les Seigneurs du premier rang, il y eut six mille hommes de tués, & environ quinze mille furent faits prisonniers; les Anglois les mirent la plupart en liberté, à condition qu'ils se rendroient un certain jour ou envoyeroient leur rançon à Bourdeaux. Après cette glorieuse victoire le Prince de Galles se rendit avec bien de la peine à Bourdeaux; car si les François étoient revenus de leur consternation, ils auroient pu l'en empêcher (*f*). Le Roi Jean y resta six mois, & le Prince Edouard auroit volontiers fait la paix avec lui; mais le Roi son pere, voulant partager sa gloire, voulut qu'on le menât en Angleterre (*g*).

Bataille de Poitiers où le Roi Jean est fait prisonnier. 1356.

On ne peut concevoir une situation plus fâcheuse que celle où se trouva la France par ce malheureux évenement. Le Roi n'avoit point laissé de Régent, & par conséquent il n'y avoit plus d'autorité legitime dans le Royaume. Le Dauphin prit la qualité de Lieutenant pour y remedier, & assembla les Etats à Paris; cela étoit d'autant plus necessaire, que les Seigneurs n'avoient pas grand respect pour lui, & paroissoient disposés à profiter de l'occasion pour se rendre puissans, & pour vivre à tous égards en Princes. Le Dauphin trouva le reste des Etats dans les mêmes dispositions; sans égard à sa situation & à celle du Royaume, ils commencerent par prescrire à ce Prince quels Ministres il devoit éloigner, & quels

Triste situation de la France, & troubles causés par les sujets du Roi.

(*a*) *Mezeray*, *Daniel Henault* &c.
(*b*) *De Serres.*
(*c*) *Walsingham.*
(*d*) *Froissart*, Anc. Chron. de France.
(*e*) *Daniel* T. VI. p. 262 & suiv.
(*f*) *Gaguin*, *Polyd. Virg.*
(*g*) *Froissart* &c.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

autres il devoit prendre; desorte qu'il fut bien aise de les congédier, sous prétexte d'un voyage qu'il devoit faire à Metz pour voir l'Empereur son oncle (*a*). Peu après le Roi de Navarre s'échapa de prison, & vint bientôt en triomphe à Paris; il se servit de son éloquence naturelle pour gagner le peuple, & par là le gouverna à son gré; desorte que le Dauphin ne savoit quel parti prendre, ni à qui se fier. Il fut obligé de convoquer de nouveau les Etats, mais au lieu de les gouverner, ils formerent un Conseil pour le gouverner lui-même. Il se détermina alors à suivre l'exemple du Roi de Navarre, & ayant assemblé le peuple dans les Halles, il le harangua & commençoit à le gagner (*b*), lorsqu'un accident imprévu ranima la populace. Un Bourgeois massacra le Trésorier de France, & se sauva dans une Eglise; là-dessus le Dauphin envoya le Maréchal de France & celui de Champagne, qui tirerent le coupable de son asile & le firent pendre. L'Evêque de Paris se plaignit hautement de ce qu'on avoit violé les privileges de l'Eglise, & Marcel Prévôt des Marchands, dont le meurtrier étoit partisan, excita une sédition, vint au Palais à la tête de trois mille hommes, & fit massacrer les deux Maréchaux aux yeux du Dauphin. Ce Prince ému demanda au Prévôt si l'on en vouloit aussi à sa personne? Non répondit-il, mais pour vous mettre en sureté prenez mon Chaperon, le Dauphin le prit & lui donna le sien; il fut obligé de dissimuler son ressentiment, & de prendre tout en bonne part (*c*). Il avoit été contraint d'accorder au Roi de Navarre tout ce qu'il demandoit, & de vivre bien avec lui, quoiqu'il soupçonnât ce Prince de lui avoir fait donner du poison, qui lui fit tomber les cheveux & les ongles, & lui auroit donné la mort, sans l'habileté du Medecin de l'Empereur, qui lui laissa une fistule au bras, pour la décharge des humeurs malignes (*d*). Le projet des mécontens étoit de changer la forme du Gouvernement, & de mettre l'autorité souveraine entre les mains du Tiers-Etat, en ne laissant au Roi qu'un vain titre; mais quand les Parisiens en firent la proposition aux autres grandes villes du Royaume, elle la rejetterent avec mépris. Cela donna quelque espérance au Dauphin; il profita de l'absence du Roi de Navarre qui étoit allé en Normandie, & s'étant rendu au Parlement il se fit déclarer Régent du Royaume, donna le grand sceau à son Chancelier de Normandie, & l'épée de Connétable à Moreau de Fiennes. Il tint ensuite les Etats de Picardie & de Champagne, où il se vit écouté, obéi, & assisté autant qu'il pouvoit le desirer, & qu'ils le pouvoient (*e*).

Révolte des Paysans.

Tandis que le Dauphin travailloit à remedier aux malheurs de l'Etat, qui sembloient ne pouvoir augmenter, ils ne laisserent pas d'être aggravés par un nouveau fort imprévu, lequel pendant qu'il dura ôta tout sentiment des autres. La Noblesse, comme nous l'avons remarqué, bien loin de sentir le danger & les maux auxquels la Nation étoit exposée, portoit au contraire l'orgueil, le luxe & la magnificence, si peu de saison, au delà de ce qu'on peut se l'imaginer; elle pilloit le paysan & l'appelloit par raillerie

(*a*) *Daniel.*
(*b*) Anc. Chron. de France, *Mezeray, Daniel.*
(*c*) *Le Gendre, Du Tillet,*
(*d*) Contin. *Nangii.*
(*e*) *Mezeray.*

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

Jaques bon homme (*a*). Ce qui rendoit la misere du peuple plus frappante & plus insupportable, c'étoit la splendeur & la profusion qui regnoit chez les Gentilshommes; les Paysans ne pouvoient dont s'empêcher de se communiquer les uns aux autres leurs plaintes, & de déplorer le triste état où ils se trouvoient, sans espoir d'amendement. Quelques Paysans du Beauvoisis s'entretenant sur ce sujet déclamerent contre l'inhumanité de leurs Seigneurs envers eux, contre le peu d'égard qu'ils témoignoient pour l'honneur de la France, & leur indigne procedé envers le Roi dans son malheur; insensiblement ils s'animerent jusqu'à la fureur, & prirent la résolution d'exterminer toute la Noblesse. Ils s'armerent de fourches, de bâtons & de tout ce qu'ils trouverent sous leur main, & commencerent à exécuter leur furieux dessein, massacrant les familles qu'ils pouvoient surprendre, & pillant leurs maisons & Châteaux. L'esprit de sédition se répandit en plusieurs Provinces, & on donna à cette canaille le nom de *Jaquerie* (*b*). Comme le danger étoit général, les Gentilshommes qui en ce tems-là n'avoient d'autre profession que celle des armes, s'unirent pour leur défense commune, & en peu de tems châtierent rudement cette multitude de gens ramassés. Le Duc d'Orléans en tailla en pieces dix mille dans le voisinage de Paris, le Roi de Navarre en défit une autre troupe, commandée par un certain Guillaume Caillet (*c*). Le Régent profita de cette occasion pour mettre sur pied une armée de trente mille hommes; mais comme il se conduisit avec plus de modération, il engagea un grand nombre de ces gens-là à poser les armes, & vint se poster avec ses Troupes près de Paris. Les Parisiens, qui avoient à se reprocher leurs mauvais procédés envers ce Prince, tâcherent de l'appaiser; mais le Prévôt Marcel, qui prévoyoit qu'il seroit la victime d'un accommodement, excita une nouvelle sédition, & fit entrer dans la ville le Roi de Navarre avec quelques Anglois & Normans; ces Etrangers n'observant pas beaucoup de discipline, il y eut un tumulte & on les chassa (*d*). Le Prévôt & sa 1358.
faction conspirerent alors de livrer la ville entierement au Roi de Navarre, mais ce dessein fut découvert au moment de l'exécution, Marcel & ses principaux Partisans furent massacrés; on ouvrit les portes au Régent, & la tranquillité publique se retablit peu à peu, nonobstant tous les efforts que fit le Roi de Navarre pour y mettre obstacle. Il leva alors le masque, & envoya déclarer la guerre au Régent (*e*): qui se trouva dans un grand embarras par les conjonctures où il étoit.

Le Roi de Navarre saure la France & le Régent en fesant la paix.

Le Navarrois se flatoit de réussir dans ses projets à l'aide des Anglois. Il y en avoit plusieurs corps en France commandés par des Officiers particuliers, qui les fesoient subsister comme ils pouvoient, & ne reconnoissant point de Supérieur prenoient tout ce qu'ils rencontroient. On comprendra aisément à quoi le Roi de Navarre visoit par la déclaration qu'il fit, qu'il ne reconnoitroit plus les Princes de la Maison de Valois pour Souverains (*f*). Ce fut avec le secours de ces Anglois, qui étoient incompara-

(*a*) *Mezeray.*
(*b*) *Du Tillet*, *Mezeray.*
(*c*) Anc. Chron. de France.
(*d*) Contin. *Nangii*, *H. Knygthon* Chron.
(*e*) *Mezeray*, *Daniel.*
(*f*) *Mezeray*, *le Gendre.*

SECTION VII. *Rois de la Maison de* Valois.

rablement plus aggueris que les nouvelles Troupes du Régent, qu'il resserra Paris, où il avoit encore beaucoup d'amis, ayant malgré tous ses défauts le talent de s'en faire & de les conserver. Il y a de l'apparence qu'il auroit à la fin obligé la ville de se rendre; mais tout d'un coup, & contre toute attente, & sans aucun motif apparent, il demanda une Conférence avec le Dauphin, & conclut la paix avec lui à des conditions raisonnables (*a*). Les Historiens de ce tems-là attribuent ce changement à une grace du Ciel; Philippe son frere dit qu'il avoit été ensorcelé, & des Historiens Modernes n'en cherchent d'autre cause que l'inconstance naturelle de ce Prince; mais tous conviennent que cet accommodement sauva la France, & la suite de l'Histoire ne permet pas d'en douter. La vérité est, que dans sa harangue au peuple de Paris, il avoit laissé échaper, *qu'il avoit plus de droit à la Couronne de France, que ceux qui la disputoient.* Ce mot ayant été rapporté en Angleterre, il s'apperçut bientôt qu'il ne devoit plus espérer de secours de ce côté-là. Lors donc que ce Prince vint à faire réflexion sur les suites de la prise de Paris, il comprit qu'elle ne serviroit qu'à enrichir les Compagnies libres qui le servoient, & à faciliter à Edouard les moyens de s'assurer de la Couronne; & sachant bien qu'il auroit moins beau jeu avec ce Monarque, qu'avec le Roi Jean & le Dauphin, il changea sagement de systême, & fit une paix équitable. Philippe son frere n'y voulut point souscrire, & continua à faire la guerre en Normandie conjointement avec les Anglois (*b*).

Traitement fait au Roi Jean *en Angleterre, Convention qu'il fait avec* Edouard, *lequel attaque la France.*

En attendant le Roi Jean étoit toujours en Angleterre dans une situation nullement agréable. A son arrivée il entra publiquement dans Londres, mais d'une maniere qui ne put lui faire de peine. Il montoit un grand coursier blanc, ce qui en ce tems-là, où l'on étoit fort attentif à de petites pointilles, étoit une marque de Souveraineté; le Prince de Galles marchoit à son côté sur une petite haquenée noire (*c*). On le logea à la Savoie, & il fut traité avec tout le respect dû à sa qualité, & à son mérite personnel. Le Roi, la Reine, & les Princes du sang lui rendirent visite, & tacherent de le consoler; il avoit la liberté de sortir & de chasser; il étoit fêté de la Noblesse & adoré du peuple; car malgré le feu de son tempérament, il avoit une affabilité & une bonté qui gagnoient le cœur de tous ceux qui approchoient de lui; il avoit d'ailleurs auprès de lui Philippe son fils chéri; on dit qu'Edouard lui donna le nom de Philippe le Hardi, parcequ'il reprit hardiment un Gentilhomme, de ce qu'il avoit présenté du vin au Roi d'Angleterre, avant que d'en présenter à son pere. Avec tout cela Jean avoit ses chagrins (*d*). Ses sujets avoient paru ne s'intéresser gueres à lui depuis sa prison; au contraire dans la premiere assemblée des Etats, ils n'avoient travaillé qu'à resserrer son autorité. La Reine sa femme, quoique ce fût une Princesse d'un mérite incomparable, étant peu respectée à Paris, se retira dans les Etats de son fils, & mourut en Bourgogne. A peine avoit-on pensé à sa rançon & à sa liberté dans aucune

(*a*) Mezeray, *Polyd. Virg.*
(*b*) Anc. Chron. de France, *Froissart.*
(*c*) *Daniel.*
(*d*) *De Serres.*

cune des Aſſemblées ; en un mot on ſembloit l'avoir tellement abandonné, qu'il prit la réſolution de traiter avec Edouard aux conditions les plus favorables qu'il lui ſeroit poſſible. Mais quand le Traité fut conclu, & qu'il l'envoia, de concert avec Edouard, au Regent pour le faire ratifier, les Etats en trouverent les conditions ſi dures & ſi honteuſes, qu'ils refuſerent de l'accepter, ce qui deplut également aux deux Rois, & fournit l'occaſion à Edouard de repaſſer en France, auſſitot que la tréve fut expirée (*a*). Cette tréve avoit été concluë pour deux ans, & quelques Hiſtoriens François ſemblent penſer que ſi les Cardinaux qui y travaillerent n'avoient pas réuſſi, la France auroit été ſubjuguée. Mais ſi nous examinons les faits, on trouvera qu'il n'eſt gueres douteux que cette tréve fut plus prejudiciable à la France, que n'auroit été la continuation de la guerre: cela donna le tems à des brouilleries inteſtines, laiſſa à ces corps indépendans, qu'on appella Compagnies, la liberté de piller dans tous les lieux où ils ſe trouverent les plus forts, fraya le chemin à d'autres ſoulevemens, & priva le Dauphin & les autres Princes du ſang de l'autorité qu'ils auroient dû avoir avec une Armée en campagne (*b*). Edouard n'ignoroit rien de tout cela, & ſous prétexte de chatier ceux qu'il qualifioit de rebelles aux deux Rois, il leva une Armée & équippa une Flotte, qui feſoient aſſez connoître que ſon veritable deſſein étoit de ſe rendre maître de la France, & de s'en faire Roi, & c'eſt en même tems la clé du nouveau procedé qu'il eut avec le Roi Jean, qu'il fit mettre à la Tour de Londres avec Philippe ſon fils. Sa Flotte, y compris les vaiſſeaux de transport, etoit de onze-cens voiles, & quand il eut debarqué à Calais ſon Armée ſe trouva composée de cent mille hommes, avec les Troupes qui étoient déja en France. Il ſe mit en mouvement au mois de Novembre, & malgré la rigueur de la ſaiſon, il tint la campagne, dans l'eſpérance que la plupart des Provinces de France lui envoyeroient faire leurs ſoumiſſions (*c*).

Le Régent qui n'étoit pas en état de faire tête à une ſi puiſſante Armée, prit le ſage parti de jetter les Troupes qu'il avoit dans les principales villes, avec des Commandans d'un courage & d'une fidelité à toute épreuve. Cet expédient réuſſit ; Edouard eut beau marcher de côté & d'autre & piller de tous côtés, enſorte que la Bourgogne lui paya deux-cens mille florins de contribution, & lui fournit des vivres ; il n'y eut aucune Place de conſéquence qui ſe rendit (*d*). Il aſſiegea la ville de Rheims dans la réſolution, diſent les Hiſtoriens François, de s'y faire couronner Roi de France, après l'avoir priſe. Mais l'Archevêque, qui avoit de bonnes Troupes, la défendit pendant plus de ſix ſemaines. Edouard prit alors le parti de décamper & marcha vers la Loire, menant avec lui ſes chiens & ſes faucons pour prendre le plaiſir de la chaſſe, afin de faire voir qu'il ne craignoit rien de la part des François. Il changea enſuite de route, & tourna du côté de Paris, où étoit le Régent avec les Troupes qu'il avoit pu raſſembler. Edouard l'envoya défier par un Héraut ; mais ce Prince étoit

SECTION VII. *Rois de la Maiſon de Valois.*

Traité de Bretigni & retour du Roi Jean en France.

(*a*) *De Serres.*
(*b*) *Walſingham.*
(*c*) *Adr. Murimuth.*
(*d*) Contin. *Nangii.*

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

trop ſage pour riſquer une journée ſemblable à celles de Creci & de Poitiers (*a*) Cependant les Légats du Pape ne ceſſoient de ſolliciter le Roi d'Angleterre d'en venir à un accommodement, & les Plénipotentiaires du Régent traitoient de cette importante affaire avec ceux d'Edouard; mais bien que le Duc de Lancaſtre joignit ſes ſollicitations aux leurs, ce Monarque écoutoit fort froidement toutes les propoſitions de paix. Un accident le fit changer. Etant campé près de Chartres vers la fin d'Avril, il ſurvint un orage épouvantable d'éclairs & de tonnerres, accompagnés d'une ſi groſſe grêle qu'elle bleſſa un grand nombre d'hommes & tua plus de mille chevaux (*b*). Edouard regarda cet accident comme un avertiſſement du Ciel, envoya ſes Plénipotentiaires au village de Bretigni à une lieue de

1360. Chartres, où ils ſe rendirent le premier de Mai avec les Miniſtres de France, & reglerent en huit jours les articles de la Paix. Ce Traité ſe fit au nom du Régent Charles & Edouard Prince de Galles; le Régent en jura l'obſervation le 10 de Mai, & le Prince de Galles le 16 (*c*). On accorda une trêve en attendant que tout fût reglé. Le Roi Jean fut amené à Calais dans le mois de Juillet, & le Régent eut la permiſſion de l'aller voir; le Roi d'Angleterre ne s'y rendit qu'au mois d'Octobre, & les deux Rois confirmerent & jurerent la paix le 24 de ce mois: après quoi le Roi Jean fut mis en liberté après une captivité de plus de quatre ans; en ſe rendant à Paris, il rencontra le Roi de Navarre, qui promit de vivre deſormais avec lui dans la plus parfaite union. Il fit ſon entrée à Paris le 13 de Décembre, les Habitans en général & le peuple en particulier le reçurent à grands cris de joie, & la ville lui fit préſent de mille marcs d'argent en Vaiſſelle (*d*).

Expédiens pour trouver de l'argent.

La groſſe rançon que le Roi s'étoit obligé de payer, l'obligea de chercher tous les expédiens poſſibles pour trouver de l'argent; il fit dans cette vue deux choſes qui furent deſagréables à ſes ſujets; il donna ſa fille en mariage à Galeas, fils de Jean Viſconti Duc de Milan, pour ſix-cens mille écus d'or (*e*), & permit aux Juifs de revenir en France & d'y demeurer vingt ans, permiſſion pour laquelle ils lui donnerent de groſſes ſommes (*f*).

La France pillée par les Tard-venus.

On ſentit plus vivement deux autres maux; la peſte, qui emporta plus de trente mille perſonnes dans Paris, & les ravages des ſoldats débandés, qui après avoir ſervi parmi les Anglois, s'étoient réunis ſous des Chefs de leur choix, & commettoient mille deſordres pour s'enrichir. Ils ſe nommoient eux-mêmes les *Tard-venus*, voulant marquer par là, qu'ils venoient ſeulement glaner, après la riche moiſſon qu'on avoit faite en France (*g*). Les Anglois les ayant deſavoués comme des voleurs, le Roi ordonna au Connétable Jaques de Bourbon de marcher contre eux, ce qu'il fit à la tête de beaucoup de Nobleſſe & d'une Armée de douze mille hommes. Il eut le malheur d'être défait, lui & ſon fils furent dangereuſement bleſſés, la plupart des Gentilshommes périrent, & les autres furent pris, enſorte que

(*a*) *Gaguin*, *Du Tillet.*
(*b*) *Mezeray*, *Walſingham.*
(*c*) *Daniel* l. c. p. 320.
(*d*) Anc. Chron. de France.
(*e*) *Mezeray.*
(*f*) *Du Tillet*, *Daniel* l. c. p. 324.
(*g*) Anonymi Hiſt. Eduardi III.

tout le Royaume se vit en proie à ces insatiables pillards (*a*). Ils se separerent en deux Corps; l'un commandé par Seguin de Badofol désola le Lyonnois, le Beaujolois & le Nivernois. Les autres sous divers Capitaines marcherent du côté d'Avignon, à dessein de s'emparer des trésors du Pape & des Cardinaux. Chemin fesant ils surprirent le Pont St. Esprit, & y firent un butin immense. Ils y laisserent une forte Garnison, dont le chef se nomma lui-même l'*Ami de Dieu & l'Ennemi de tout le monde* (*b*). Quelque tems après, le Roi engagea pour une forte somme d'argent Badofol à se retirer en Gascogne, qui étoit son Pays; & le Marquis de Montferrat, que le Pape avoit appellé à son secours, engagea le reste à le suivre en Italie (*c*).

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Mort du Duc de Bourgogne. 1361.

Vers ce tems-là mourut Philippe Duc & Comte de Bourgogne, Comte d'Artois, d'Auvergne & de Boulogne, dont la succession causa de nouveaux troubles. Le Roi de Navarre prétendoit avoir des droits incontestables au moins au Duché de Bourgogne du chef de sa grand-mere Marguerite sœur d'Eudes, ayeul de Philippe. Le Roi Jean avoit des prétentions par la Reine Jeanne sa mere, sœur cadette d'Eudes, & étant par là d'un degré plus proche parent du feu Duc, il se saisit du Duché de Bourgogne (*d*). Les Historiens François qualifieront le Roi de Navarre comme il leur plaira, mais si l'on examine impartialement la nature de ses droits sur ce Duché, sur les Comtés de Champagne & de Brie, & même sur la Couronne de France, on conviendra que quelque méchant qu'il fût, on en agit aussi fort mal avec lui. Jean de Boulogne, oncle du feu Duc par sa mere, eut les Comtés de Boulogne & d'Auvergne & le Comte de Flandres ceux de Bourgogne & d'Artois (*e*).

Le Roi Jean donne le Duché de Bourgogne à son fils Philippe.

Le Roi Jean trouva sa situation moins agréable qu'il ne s'y étoit attendu, sa Cour étoit beaucoup moins magnifique qu'elle ne l'avoit été, & l'autorité du Dauphin depuis qu'il avoit été Regent, bornoit en quelque façon la sienne; pour se distraire il prit le parti d'aller à Avignon pour conferer avec le Pape Innocent VI. à qui il avoit de grandes obligations pour s'être intéressé toujours en sa faveur, & même quelquefois avec plus de chaleur qu'il ne convenoit (*f*). Ce fut dans le cours de ce voyage qu'il alla en Bourgogne; les Citoyens de tout ordre; mais principalement la Noblesse & les Habitans des grandes villes lui représenterent respectueusement, qu'ils étoient accoutumés depuis si longtems d'être gouvernés par un Prince résident parmi eux, qu'ils ne pouvoient être heureux sous une autre forme de Gouvernement; qu'ils le supplioient donc de vouloir leur donner un de ses fils pour Duc. Il est assez apparent que le Roi & les Bourguignons étoient d'intelligence, au moins est-il certain que le Roi condescendit bientôt à leur demande; car malgré l'acte de réunion de ce Duché à la Couronne, Jean, par ses Lettres Patentes où il donnoit de grands éloges à son fils Philippe, lui conféra le Duché de Bourgogne & à ses hoirs, procreés en mariage légitime, pour le tenir de la même ma-

(*a*) *Mezeray, le Gendre.*
(*b*) *De Serres, Daniel.*
(*c*) Anc. Chron. de France.
(*d*) *Du Tillet, Daniel.*
(*e*) *Gaguin, Mezeray.*
(*f*) *Le Gendre.*

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

niere que les Ducs précédens; il déclara même le nouveau Duc premier Pair de France (*a*). Charles le Sage frere de Philippe lui confirma cette donation, par respect pour la mémoire de son pere, & sans égard pour les maximes de la saine politique. L'heureux Philippe, en épousant la veuve de son prédécesseur, qui n'avoit pas consommé son mariage, acquit d'abord le Comté de Bourgogne, & dans la suite ceux de Flandres & d'Artois, dont elle étoit héritiere; par là il jetta les fondemens de la grandeur de la seconde Maison de Bourgogne, qui fit depuis une si grande figure en Europe, & par la teneur des Lettres Patentes du Roi Jean, cette succession devint longtems après le sujet de longs & de sanglans démêlés (*b*).

Il va à Avignon & y prend la croix. 1362.

Quelques Historiens disent que le Roi Jean arriva à Avignon avant le décès d'Innocent VI. & d'autres prétendent que ce Pape étoit déja mort. Il eut pour successeur Guillaume Grimoaldi, Abbé de Saint Victor à Marseille, qui n'étoit pas seulement Cardinal. Lorsqu'il fut élu, il étoit Ministre du Pape à la Cour de Naples; on le rappella, & il accepta la thiare en prenant le nom d'Urbain V. (*c*). Le Roi de Chypre vint alors à Avignon pour implorer sa protection contre les Infideles, aux insultes desquels ses Etats étoient continuellement exposés. Le Pape entra si chaudement dans ses intérets, & les recommanda si fortement, que le Roi Jean prit la croix le Vendredi Saint, malgré les représentations de plusieurs Seigneurs contre un projet pareil, dans un tems où le Royaume étoit dans une situation douteuse, épuisé d'hommes & d'argent, & où il y avoit encore des disputes sur le vrai sens de divers articles du Traité de Bretigni, ensorte qu'on avoit à craindre de voir renouveller la guerre avec l'Angleterre (*d*). Mais Jean attribuoit les malheurs de son pere, & de plusieurs de ses prédécesseurs, à ce qu'ils avoient pris la croix, sans accomplir leur vœu. Il s'imagina que cette expédition lui procureroit le moyen de mener ce qui restoit des *Compagnies*, les meilleurs soldats de l'Europe & en même tems les plus scélérats, en des lieux où ils pourroient exercer leur valeur, & assouvir en même tems leur avidité, sans que ce fût au préjudice de la Chrétienté. D'ailleurs il se trouvoit flaté du titre de Généralissime des Armées Chretiennes, desorte qu'il entra dans le projet de la Croisade avec ardeur, action dont les Historiens François, anciens & modernes le blâment extrémement, parcequ'il sacrifioit le bonheur de ses sujets à l'envie de briller (*e*).

Le Duc d'Anjou son fils s'évade d'Angleterre où il étoit en ôtage & refuse d'y retourner. 1363.

A son retour en France, le Roi Jean trouva de nouveaux sujets de peine & de chagrin. Les ôtages envoyés en Angleterre pour gages de l'exécution du Traité de Bretigni & du payement de la rançon du Roi, s'ennuyoient fort de voir que leur retour en France étoit si longtems incertain. Edouard profita de leur disposition pour faire avec eux une espece de nouvelle convention, contenant la renonciation aux prétentions réciproques, & en particulier aux dédommagemens que le Roi Jean demandoit pour les desordres commis par les Compagnies (*f*). Le Roi approuva assez ce Traité,

(*a*) *Henault. Daniel.*
(*b*) *Du Tillet. Daniel.*
(*c*) Contin. *Nangii.*
(*d*) Anc. Chron. de France, *Daniel.*
(*e*) *Gaguin*, Anc Chron. de France &c.
(*f*) *De Serres, Du Tillet.*

mais le Régent & le Parlement, qui consideroient ces prétentions comme l'unique moyen de se dispenser de l'execution rigoureuse d'un Traité déja fort desavantageux, refuserent d'approuver cette nouvelle convention. Les ôtages, qu'on avoit menés à Calais pour la faire ratifier, furent là-dessus reserrés plus étroitement. Louis Comte d'Anjou, fils du Roi, souffrit cela fort impatiemment, s'évada & revint en France; le Roi en eut beaucoup de chagrin, & lui ordonna de retourner en Angleterre, ayant pour maxime, que si la foi & la vérité étoient bannies du reste du monde, elles devroient se retrouver dans la bouche des Rois (*a*). Le Prince Louis n'ayant pas jugé à propos d'obéir, le Roi prit la résolution de repasser lui-même à Londres; envain voulut-on l'en dissuader, il s'y crut obligé par les Traités, & il se flatoit aussi de terminer plus aisément avec Edouard en personne les differends qui restoient encore (*b*).

Le Roi Jean retourne en Angleterre & y meurt. 1364.

Il passa en Angleterre vers les fêtes de Noël de l'année 1363, & débarqua à Douvres le 4 Janvier 1364; il y fut reçu avec de grands honneurs. Il se rendit à Cantorberi, où suivant la devotion de ce tems-là, il fit présent d'un joiau de grand prix au tombeau de Thomas Becket. Il continua son voyage pour Londres, où le Roi & la Reine le reçurent fort bien; & reprit son logement à l'Hotel de Savoye; mais il ne paroit point qu'il ait beaucoup avancé dans ses négociations, malgré tous les égards qu'on avoit pour lui (*c*). Soit le chagrin, soit maladie naturelle, il tomba dans un état de langueur & mourut le 8 d'Avril; il eut la consolation d'avoir auprès de lui dans ses derniers momens le Duc d'Orléans son frere, le Duc de Berri son fils, avec Louis Duc de Bourbon, & Jean d'Artois Comte d'Eu, ses cousins. Il étoit dans la cinquante-sixieme année de son âge, & la quatorzieme de son regne: les Anglois l'aimoient plus & le regretterent davantage que ses propres sujets. On lui fit des funérailles magnifiques, & le Roi d'Angleterre y assista en dueil; après quoi son corps fut rapporté en France, & conduit par le Comte d'Eu. On donna à ce Monarque le surnom de Bon, dont quelques Historiens se trouvent embarrassés à rendre raison, parcequ'ils le regardent comme un Prince violent, opiniâtre, & vain, entêté de ses sentimens, qui avoient ordinairement ses passions pour principe (*d*); mais comme ils avouent en même tems qu'il étoit véritablement pieux, franc, sincere, aussi vaillant qu'homme de son tems, libéral, magnifique & affable, la Postérité pourroit bien penser, que d'autres surnoms, même parmi les Rois de France, ne sont pas mieux fondés. Quoiqu'il en soit il laissa son Royaume dans une déplorable situation, & son successeur en de grands embarras, malgré tout ce qu'il avoit fait pour y remedier. Mais il n'avoit pas de talent pour la négociation; & il se laissa séduire par l'espoir d'engager, conjointement avec le Roi de Chypre, Edouard III. à couronner son glorieux regne, en s'engageant dans la Croisade; car ce Monarque répondit honnêtement, mais froidement, qu'il étoit trop vieux pour chercher les avantu-

(*a*) *Daniel* T. VI. p. 337, *Mezeray*.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Contin. *Nangii*, An. Chron. de France.
(*d*) *Gaguin*, *Daniel*, *Mezeray*.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

res, bien qu'il fût de quelques années plus jeune que le Roi Jean, & bien plus robuste (*).

Avénement de Charles V. à la Couronne; & ses maximes prudentes pour rétablir le Royaume.

Charles V. surnommé à juste titre *le Sage*, succeda à son pere, ou pour mieux dire prit le titre de Roi, dont il avoit déja l'autorité. Il se fit sacrer avec la Reine sa femme à Rheims, le 19 Mai 1364, & quelques jours après il fit son entrée publique à Paris avec beaucoup de magnificence; ne manquant jamais de la faire éclater en de pareilles occasions, quoique d'ailleurs il fût ménager (*a*). Il trouva le Royaume dans la plus fâcheuse situation, & s'appliqua de tout son pouvoir à le rétablir, & à recouvrer ce qu'il avoit perdu; il le fit lentement, & en s'enfermant dans le Cabinet, mais il choisit d'habiles & fideles Ministres, & des Généraux d'une valeur & d'une conduite éprouvée; se réservant les grands secrets d'Etat, il expédioit ses ordres avec le même sang froid, & la même exactitude, lorsque ses affaires étoient en mauvais état, comme quand elles étoient florissantes. Dans le tems que son pere mourut, le

(*a*) Contin. *Nangii.*

(*) L'Histoire du regne de Jean fait assez connoitre son caractere. Mais pour lui rendre justice, il faut observer que jamais le luxe n'avoit été porté si loin parmi tous les ordres de la Societé; desorte qu'ayant lui-même beaucoup de probité, il étoit sujet à se laisser tromper, & étant d'ailleurs prompt & violent, il punissoit sans avoir égard aux formes de la Justice, & avec trop de rigueur (1). On le taxe d'avoir porté trop loin l'autorité Royale; il est certain néanmoins qu'il assembla fréquemment les Etats, & remit ses intérêts entre leurs mains; mais lui & eux furent fort mal servis; l'esprit de parti prévalut, des gens intrigans trâhirent le Roi & le peuple, pour leurs vues particulieres, ce qui ne les empêcha pas d'être enveloppés dans le malheur général, dont leurs artifices furent la cause (2). Sa premiere femme, qui mourut avant qu'il montât sur le trône, étoit Bonne de Luxembourg, fille de Jean Roi de Bohême, & sœur de l'Empereur Charles IV. Il eut d'elle le Dauphin Charles, Duc de Normandie, Louis Duc d'Anjou, Jean Duc de Berri, Philippe Duc de Bourgogne, & cinq filles, Jeanne Reine de Navarre, Marie mariée à Robert Duc de Bar, Agnes morte jeune, Marguerite qui fut Religieuse, & Isabelle qui épousa Jean Galeas Duc de Milan (3). La seconde femme du Roi Jean fut Jeanne, veuve d'un Duc de Bourgogne & mere d'un autre, âgée de vingt-neuf ans quand il l'épousa; elle passoit alors pour une des plus belles & des plus vertueuses Princesses de ses Etats. Pendant la captivité de son mari, elle se retira chez son fils, & y mourut âgée de quarante ans (4). Le Roi en eut deux filles, qui moururent en bas âge. On prétend qu'il avoit une amourette en Angleterre, & que ce fut le motif du voyage qu'il y fit, mais cela est fort douteux (5). Il y a plus de fondement à ce qu'on dit, qu'il eut dessein d'épouser Jeanne Reine de Naples; mais le portrait qu'on lui en fit à Avignon, l'en dégoûta (6). Un de nos vieux Historiens rapporte un fait singulier, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, il dit que sur son lit de mort le Roi Jean avoua à Edouard qu'il avoit fait passer en France de l'or battu en plaques minces & des armes; ce fait paroitroit plus vraisemblable si l'Auteur n'ajoutoit, qu'il demanda aussi pardon à Edouard d'avoir usurpé la Couronne de France (7). Son corps ayant été transporté en France, fut enterré à Saint-Denis, avec toutes les marques extérieures de respect, mais sans qu'on fût véritablement touché de sa perte (8). On remarque cette même insensibilité chez les Historiens modernes; tant il est vrai qu'on ne s'intéresse gueres aux malheureux, lors même qu'ils sont Rois (9).

(1) *Froissart, Du Tillet.*
(2) *Mezeray*
(3) *De Serres, Mezeray, Daniel.*
(4) *Monstrelet.*
(5) *Gaguin.*
(6) *Le Gendre.*
(7) *H. Knyghton* Chron. *Tyrrel* Remarq. sur Rapin.
(8) *Gaguin.*
(9) *Le Gendre.*

Roi de Navarre fesoit la guerre en Normandie ; il y avoit une bonne Armée, bien payée, sous les ordres de Jean de Grailli Captal de Buch. Charles V. n'avoit ni argent ni soldats à lui opposer ; mais il envoya Bertrand du Guesclin, brave Chevalier, pour commander en Normandie ; Du Guesclin tant par son adresse que par sa réputation rassembla un corps considerable de Troupes, avec lesquelles il battit & fit prisonnier le Captal de Buch à la bataille de Cocherel. Ce ne fut pas une grande action, mais les Historiens contemporains l'ont détaillée autant qu'aucune autre qui soit arrivée en France, à cause de la réputation des deux Chefs, qui furent dans la suite les plus fameux Guerriers de leur tems; mais surtout parceque ce fut la premiere occasion importante où les François furent vainqueurs, depuis la bataille de Creci (*a*). Le Roi vint peu de tems après à Rouen, où il fit décapiter un Gentilhomme des plus qualifiés & des plus riches, qui avoit été pris les armes à la main à la bataille de Cocherel. Il nomma aussi Du Guesclin Maréchal de Normandie, & lui donna le Comté de Longueville qu'il confisqua au Roi de Navarre, qui l'avoit hérité de son frere Philippe. C'étoit ordinairement sa coutume de punir & de recompenser avec éclat, ce qui fesoit un bon effet (*b*). Il confirma la donation que son pere avoit faite de la Bourgogne à son plus jeune frere, augmenta les appanages de ses autres freres, & témoigna beaucoup de bonté aux autres Princes du Sang, suivant en cela des maximes toutes contraires à celles de son ayeul Philippe de Valois, qui fit tout ce qu'il pût pour les tenir bas. Charles pour rétablir un peu les finances eut recours à des réunions de fiefs à la Couronne, aimant mieux mécontenter les Grands que d'opprimer les Petits (*c*). La guerre avoit recommencé en Bretagne; le jeune Comte de Montfort défit à la bataille d'Aurai Charles de Blois, qui y fut tué. Le Roi qui savoit ménager adroitement toutes les circonstances, reçut le Comte à lui faire hommage en qualité de Duc de Bretagne, & assura à la veuve de Charles de Blois le titre de Duchesse de Bretagne pendant sa vie, avec une pension de quarante mille livres, le Comté de Penthievre pour ses enfans, & en cas que le Comte de Montfort mourut sans enfans mâles, le Duché même de Bretagne (*d*).

Fin de la guerre de Bretagne.

Le nouveau Duc, qui étoit à peu près du même âge que le Roi de France, vint à Paris lui rendre hommage, & les deux Princes se donnerent dans cette entrevue de grandes marques d'estime & de considération. Bertrand du Gesclin, qui avoit été fait prisonnier à la bataille d'Aurai, fut mis en liberté, & le Duc s'appercevant du grand crédit qu'il avoit à la Cour de France, lui confirma les donations que son prédécesseur lui avoit faites; en ce tems-là le Roi engagea Olivier Clisson & divers autres Seigneurs Bretons à son service; il ne put néanmoins engager le Duc à se marier, comme il auroit voulu; ce Prince ayant perdu sa premiere femme, fille d'Edouard, épousa la fille du premier lit de la Princesse de Galles, desorte qu'il conserva ses liaisons avec l'Angleterre (*e*). Le Captal de Buch, bien que

(*a*) *Gaguin*, *Daniel*.
(*b*) Annal. de France, *Daniel*.
(*c*) *Choisy* Hist. de France.
(*d*) *D'Argentré* Hist. de Bretagne.
(*e*) Anc. Chron. de France.

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

prisonnier, fut très-bien accueilli à la Cour de France. Le Roi Charles étoit excellent juge du mérite, & le recompensoit libéralement; ayant vu avec quelle adresse le Captal avoit ménagé la paix entre lui & le Roi de Navarre à des conditions avantageuses pour la France, il résolut de s'attacher à tout prix un homme qui étoit également habile politique & grand Capitaine. Le Captal se rendit aux caresses du Roi, qui le mit en liberté sans rançon, & pour se l'attacher lui donna le Château de Nemours; mais étant retourné à Bourdeaux, le Prince de Galles le regagna, & se trouvant embarrassé à se ménager avec les deux Princea, il remit au Roi le présent qu'il lui avoit fait, & demeura au service de son ancien maître (*a*).

Edit de réunion, & autres expédiens pour rétablir les Finances.

L'épuisement des Finances embarrassoit toujours extrémement le Roi; la situation de ses peuples fesoit que la prudence ne permettoit pas de créer de nouveaux impôts, ni même de lever à toute rigueur ceux qu'ils payoient ordinairement (*b*). Charles fut donc obligé d'avoir recours à des expédiens peu conformes à son rang & à son caractere. Philippe Duc d'Orléans son oncle, qui avoit été longtems prisonnier en Angleterre, possedoit de grands biens, qu'il tenoit la plupart de la libéralité du feu Roi; Charles pensa à s'en resaisir. Mais les procédures ne furent pas sitôt commencées, que le Duc d'Orléans, au lieu de défendre ses droits, déclara en plein Parlement, que quoiqu'il fût persuadé qu'il ne possedoit rien que justement, connoissant le motif qui fesoit agir le Roi, il remettroit tout ce qu'il avoit entre ses mains, & se contenteroit de ce qu'il voudroit lui donner. Cette déclaration déconcerta le plan du Roi qui n'accepta la renonciation de son oncle, que pour lui confirmer plus autentiquement la possession de ses Terres. Il eut alors recours à des Loix somptuaires pour reprimer le luxe, qui étoit encore excessif, & pour encourager l'industrie, afin de soulager ses sujets, & il appuia ces Loix plus par son exemple que par les peines contre les transgresseurs (*c*).

Les Compagnies *ravagent la France.*

Le rétablissement de la tranquillité en Bretagne, & la paix avec le Roi de Navarre, sembloient laisser à la France le tems de respirer, & au Roi le loisir d'exécuter les projets qu'il avoit formés pour le bonheur de ses sujets; ce fut néanmoins la conclusion de ces Traités de pacification qui exposa le Royaume à de plus grands maux qu'il n'avoit encore éprouvés. Tant que la guerre dura, la Bretagne qui n'appartenoit pas encore à la France, & la Normandie, en sentirent tout le poids, tandis que les autres Provinces reprenoient haleine. Mais après la paix tout le Royaume s'en ressentit, parcequ'on licencia les Troupes par tout (*d*). C'étoit là une suite de la maniere dont on formoit les Armées en ce tems-là, & ce fut le plus terrible fléau dont un Pays pouvoit être affligé. Ces Soldats ne couroient pas séparément & par petites bandes, pour piller, mais ils se réunissoient en grands Corps, sous le commandement de quelque Chevalier ou Officier de distinction, qui s'étant avancé dans le service, & n'ayant pas de bien prenoit ce parti pour se soutenir avec ceux qui s'attachoient à lui (*e*). Quand ces

(*a*) Anc. Chron. de France.
(*b*) Annal. de France.
(*c*) *Henault.*
(*d*) Annal. de France, Hist. de du Guesclin.
(*e*) *De Serres, Du Tillet.*

ces Corps étoient séparés & agissoient seuls, on les appelloit *Malandrins*, mais lorsque six ou sept de ses Chefs se liguoient ensemble, & s'engageoient à marcher au secours l'un de l'autre en cas d'attaque, ils prenoient le nom de *grandes Compagnies*, & ils se rendirent redoutables par leurs forces, & par les violences qu'ils commettoient (*a*). Un de ces Chefs qui se nommoit l'Archiprêtre, avoit tant de Troupes, qu'après avoir pillé la Champagne & la Bourgogne, il fit une irruption sur les terres de l'Empire; il auroit même fait plus de mal, si quelques-uns de ses soldats ne l'avoient tué par mécontentement. Le Roi voioit avec la plus grande douleur que ses sujets étoient opprimés & réduits à la besace, qu'il étoit lui-même méprisé, sans y pouvoir remedier. Il n'y avoit rien à faire avec peu de Troupes, ni même avec un plus grand nombre de soldats levés à la hate, & il n'y avoit pas moyen de mettre une Armée sur pied sans argent, qui lui manquoit (*b*). Le mal étoit néanmoins insupportable. Charles s'en plaignit à Edouard, parceque la plupart de ceux qui composoient les Compagnies étoient ses sujets. L'honneur & l'intérêt du Roi d'Angleterre y étoient également engagés; il publia donc une proclamation par laquelle il leur ordonnoit de poser les armes, & de ne plus molester les François. Quelques-uns, mais en fort petit nombre obéirent; les autres lui firent dire, qu'ils ne tenoient rien de lui, & qu'ils ne prétendoient pas abandonner les Places dont ils étoient maîtres, ou se séparer ni pour lui, ni pour aucun Prince au monde. Cette insolence irrita à un tel point Edouard, qu'il se feroit déterminé à passer la mer avec une nombreuse Armée, si Charles ne l'en avoit détourné, en disant qu'il avoit trouvé un expédient pour se délivrer de ces brigands; Edouard fit alors serment, qu'il pouvoit se servir de cet expédient, mais qu'il ne devoit attendre aucun secours de lui, quand même ils le chasseroient de ses Etats (*c*). Mais Charles n'avoit nullement envie de voir Edouard en France à la tete d'une puissante Armée; on en verra les raisons.

Du Guesclin les engage à le suivre en Espagne. 1365.

Bertrand du Guesclin tira le Roi & ses sujets d'embarras, il entreprit d'engager les Compagnies à sortir de France de leur bon gré; il communiqua son projet au Roi, qui l'approuva & lui promit de le seconder de tout son pouvoir (*d*). Du Guesclin se rendit auprès de leurs chefs, qu'il connoissoit depuis longtems, & dont quelques-uns étoient de ses amis. Après s'etre réjoui quelques jours avec eux, il leur représenta que leur genre de vie étoit bas & infame, & que leur naissance en augmentoit encore la honte. Ils alleguerent la nécessité, & du Guesclin reprit, que les Maures étoient encore maîtres de Grenade & d'autres riches Provinces d'Espagne; qu'il seroit plus sûr, plus avantageux & plus honorable pour eux de tourner leurs armes contre ces Infideles: qu'il se chargeroit de les mettre en état d'entreprendre cette expédition, & qu'il les y accompagneroit (*e*). Ils accepterent le parti, trente cinq des Chefs vinrent à Paris,

(*a*) Anc. Chron. de France.
(*b*) *Froissart*, Annal. de France.
(*c*) *Polyd. Virg.*
(*d*) Annal. de France.
(*e*) Hist. de du Guesclin.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

où le Roi les reçut bien, & les traita magnifiquement au Temple; il leur fit de beaux présens, & leur donna deux-cens mille francs pour les fraix de leur expédition. Le rendez-vous fut à Châlons sur Saone, où Du Guesclin les joignit avec trois-cens Seigneurs & Chevaliers Bretons. Ils prirent leur route par Avignon; le Pape en fut allarmé, & envoya au devant d'eux un Cardinal qui leur demanda qui ils étoient, & quel sujet les amenoit? Du Guesclin lui répondit, qu'ils étoient trente mille Croisés qui alloient faire la guerre aux Infideles, & qu'ils demandoient l'absolution de leurs péchés & deux-cens mille francs pour faire leur voyage (*a*). Le Cardinal leur promit l'absolution, mais il ne promit point d'argent. Cependant le Pape, qui vit que c'étoit une nécessité, taxa les Habitans d'Avignon, & en tira cent mille francs, dans l'espérance que nos Avanturiers se contenteroient de cette somme (*b*). Mais du Guesclin dit au Cardinal, qu'ils n'étoient point venus pour piller le pauvre peuple, mais pour recevoir une contribution des gens riches, qu'il entendoit que cet argent fût rendu exactement à ceux sur qui on l'avoit levé, & qu'il falloit que le Pape & les Cardinaux fournissent deux-cens mille florins. Il fallut en passer par là, & donner une absolution pleniere (*c*).

Révolutions en Espagne. Avant que de passer les Pyrenées, Du Guesclin instruisit les Compagnies de son véritable dessein, qui étoit de détrôner Don Pedre le Cruel Roi de Castille, & de mettre en sa place Henri Comte de Trastamare. Nous avons rapporté ailleurs les suites & le succès de cette entreprise; nous nous contenterons de dire, que jamais Charles V. ne donna de preuve plus décisive d'une Politique consommée, qu'en accordant du secours à Henri; bien qu'il puisse paroitre extraordinaire, qu'un Roi, dont les finances & les Etats étoient également épuisés, ait avancé de si grosses sommes en faveur d'un jeune Prince, dont les droits n'étoient pas trop fondés, & qu'il ne connoissoit pas alors personnellement (*d*). Sa pénétration lui fit voir que rien ne pouvoit être plus avantageux à la France que cette entreprise, que le Pape approuvoit au fond; & en même tems il eut l'adresse de persuader au nouveau Roi de Castille, qu'il avoit agi par pure générosité, & que comme il étoit redevable de la Couronne au secours de la France, il ne pouvoit la conserver que par la même voie; Charles s'acquit ainsi un Allié fidele & constant, & brida si bien les Rois de Navarre & d'Arragon, qu'il fut suffisamment dédommagé de l'appui qu'il avoit accordé à Henri, en supposant même qu'il n'avoit eu d'autre motif que la générosité (*e*). Le fameux Prince noir, ayant pris par point d'honneur le Roi Don Pedre sous sa protection, profita de la faute que fit Henri de congedier trop promptement les Compagnies; il engagea les autres qui étoient Anglois & Gascons à son service, défit Henri à la célebre bataille de Navarette, fit du Guesclin prisonnier, & rétablit Don Pedre sur le trône (*f*). Charles ne changea point de systême, mais secourut Henri avec la même ardeur &

(*a*) *Daniel.*
(*b*) Annal. de France, *Daniel.*
(*c*) Hist. de du Guesclin, Annal. de France.
(*d*) Anc. Chron. de France.
(*e*) Annal. de France, Hist. de du Guesclin.
(*f*) *Froissart.*

la même générosité apparente qu'il avoit déja fait, lui fournit de l'argent & des Troupes, négocia pour lui à différentes Cours, procura la liberté à du Guesclin, dont on exigea une grosse rançon, & contribua ainsi beaucoup à une nouvelle révolution en Espagne, qui rétablit Henri sur le trône, dont il se fraya le chemin par la défaite & la mort de son frere; événement qui dans ses suites eut une grande influence sur le systéme politique de ce tems-là (*a*).

La sage administration de Charles V. *rétablit insensiblement le Royaume.*

Pendant que tout cela se passoit au dehors, Charles V. gouvernoit son Royaume avec la plus grande prudence, & s'appliquoit sans relache aux affaires. Il rétablit l'autorité du Parlement, parcequ'il y assistoit fréquemment en personne, qu'il fesoit exécuter exactement les arrêts qu'on y donnoit, & qu'il y mit dans les principales places des personnes distinguées par leurs lumieres & par leur probité. Il mit un grand ordre dans ses Finances, abolit certains impôts, en diminua d'autres & les fit lever avec beaucoup de modération (*b*). Il accorda de nouveaux privileges aux villes, pourvut à la fureté des chemins, & repeupla ses Etats à la faveur de plusieurs expédiens sagement inventés. Il reprima le luxe par son exemple, & par la modestie qui regnoit à sa Cour, où dans les occasions extraordinaires brilloit une magnificence bien entendue, mais dans tout autre tems on y voioit la plus grande œconomie (*c*). Il ne négligeoit rien pour se concilier l'amitié des Princes voisins. Le Pape, l'Empereur & plusieurs Princes d'Allemagne étoient tout-à-fait dans ses intérêts. Il tenoit toujours dans l'irrésolution le Comte de Flandres, dont la fille Marguerite, veuve du dernier Duc de Bourgogne étoit la plus riche héritiere de l'Europe. Le Comte étoit porté à la marier à un fils cadet du Roi d'Angleterre, mais cela ne se pouvoit sans dispense, & Charles eut assez de crédit auprès du Pape, pour la faire refuser (*d*). Il proposa ensuite pour Marguerite son frere Philippe Duc de Bourgogne, & obtint la dispense nécessaire (*e*) Ce fut par de pareils moyens, & par la maniere généreuse dont il recompensoit les gens de mérite, que le Roi Charles V. se mit en état de profiter des occasions favorables qui pouvoient s'offrir. Bientôt il s'en présenta une aussi avantageuse qu'il pouvoit le souhaitter; il la ménagea avec une prudence & une dextérité si admirables, qu'il en fit éclorre des événemens, dont il n'y avoit qu'un esprit supérieur capable d'appercevoir le germe; ses voisins regardant sa conduite comme l'effet d'un esprit humble & pacifique, dont ils n'avoient rien à redouter (*f*).

Il chagrine le Prince Noir *en Guienne, & le prévient la guerre.*

A son retour d'Espagne, le vaillant Prince de Galles trouva ses affaires en fort mauvais état. Les maladies & les chaleurs du climat avoient fait périr la plus grande partie de son Armée. Don Pedre l'avoit trompé, & l'avoit laissé chargé d'immenses dettes, au lieu des magnifiques recompenses qu'il lui avoit promises; ce qu'il y avoit de plus facheux, c'est qu'un mal caché qui dégénéra en hydropisie, l'affoiblit à un tel point qu'il avoit de la peine à s'appliquer à trouver les moyens de remédier au dépérissement

(*a*) Annal. de France, *De Serres*.
(*b*) Contin. *Nangii.*
(*c*) *Gaguin.*
(*d*) *De Serres*, *Daniel* l. c. p. 413.
(*e*) *Meyerus* Annal. Fland.
(*f*) Contin. *Nangii.*

de ses affaires. La guerre l'avoit engagé en de grandes dépenses, & lui avoit fait prendre des engagemens, qu'il ne savoit comment remplir. Six mille hommes qui restoient des Compagnies, étoient en Guienne, en attendant qu'il leur payât ce qu'il leur devoit. D'ailleurs il ne pouvoit se résoudre à réformer sa Cour, qui jusques-là avoit été au moins aussi magnifique que celles de Paris & de Londres (*a*). Il se vit donc obligé de mettre une taxe d'un florin sur chaque feu; on y consentit dans la plupart des lieux qui relevoient de lui, mais en Guienne il y eut de fortes oppositions, le Comte d'Armagnac & d'autres grands Seigneurs la regarderent comme une violation de leurs privileges, qu'ils entreprirent de maintenir à tout risque (*b*). Charles V. voyant plus des deux tiers de la rançon du feu Roi payés, la plupart des ôtages rachetés, ses finances rétablies, ses sujets soumis & affectionnés, ses voisins bien intentionnés pour lui, & Edouard moins en situation de soutenir la guerre, qu'il ne l'avoit été depuis le Traité de Bretigni, commença à prêter l'oreille aux plaintes des Seigneurs Gascons; il avoit d'ailleurs des émissaires dans le Comté de Ponthieu, & dans les autres Domaines des Anglois, où ils fomentoient de toutes leurs forces l'esprit de mécontentement qui y regnoit (*c*). A la fin, il fit produire le Traité de Bretigni & tout ce qui y avoit trait devant la Cour des Pairs, & demanda leur avis. Ce fut en conséquence de cet avis, qu'il fit citer le Prince de Galles de comparoitre devant lui, pour répondre aux plaintes & griefs de ses Barons. Le Prince reçut cette citation avec dédain, & répondit qu'il iroit à Paris à la tête de soixante mille hommes; il fit aussi arrêter ceux qui l'avoient cité (*d*). Il ne se commit cependant encore aucune hostilité; & il y eut même une négociation avec la Cour de Londres. Le Roi Edouard soutint que le Roi de France n'avoit plus la souveraineté sur la Guienne, & que l'appel des Seigneurs Gascons étoit un acte de rebellion. Charles de son côté alléguoit, que le Roi d'Angleterre n'ayant pas renoncé à ses prétentions sur la Couronne
1368. de France, la Normandie, le Maine & l'Anjou, il conservoit encore la Souveraineté sur la Guienne & sur les autres Provinces cédées à Edouard (*e*).

Charles se trouve en état de commencer la guerre.

Comme c'étoit une démarche dangereuse de s'embarquer dans une nouvelle guerre, Charles alla bride en main, & en affectant de l'irrésolution; par là il gagna du tems pour faire des Traités avec ses Alliés, & tint l'ennemi en suspens; il assembla ensuite les Etats, pour ne rien entreprendre que de leur consentement. Dans cette Assemblée, qui se tint au mois de Mai, le Clergé déclara que le Roi avoit agi en tout conformément aux principes de la Religion & de l'équité (*f*). La Noblesse promit de le soutenir aux dépens de leurs vies & de leur biens; & le Tiers-Etat loua la justice & la modération du Roi, & s'engagea à défendre une si bonne cause de tout son pouvoir. Comme c'étoit tout ce que Charles demandoit alors, les Etats se séparerent, sans qu'il fût question de nouveaux impôts. Mais en conséquence des résolutions prises, le Roi déclara la

(*a*) Annal. de France, *Knygthon* Chron.
(*b*) Anc. Chron. de France.
(*c*) Contin. *Nangii.*
(*d*) *Froissart* Ch. 258.
(*e*) Le même, *Knyghton.*
(*f*) Annal. de France.

guerre ſans cérémonie à Edouard; & celui-ci reprit le titre de Roi de France, & ſe prépara à châtier ce qu'il qualifioit de témérité & de manque de foi. Du côté de la Guienne la guerre fut aſſez favorable à Charles; la plupart des *Compagnons* paſſerent à ſon ſervice, ce qui étonna le Prince de Galles, qui eut encore le malheur de perdre le Général Chandos, un des plus ſages Miniſtres, & des plus grands Capitaines qu'il eût à ſon ſervice, qui fut tué dans une rencontre (*a*). Le Comte de Ponthieu en Picardie ſe révolta contre les Anglois; mais une Flotte que le Roi équippoit à Harfleur pour l'envoyer en Angleterre devint inutile par l'arrivée du Duc de Lancaſtre avec un Corps de Troupes; Charles fut obligé d'envoyer contre lui ſon frere Philippe Duc de Bourgogne avec les Troupes deſtinées pour la Flotte. On ne fit pourtant pas grand choſe de ce côté-là ni de part ni d'autre; Charles avoit expreſſément défendu à ſon frere de s'engager au combat; & l'on prévint heureuſement le deſſein que le Duc de Lancaſtre avoit conçu de brûler la Flotte du Roi (*b*). Au mois de Decembre, les Etats s'aſſemblerent, & ſur l'expoſé des 1369.
heureux commencemens de la guerre, ils conclurent unanimement de mettre les mêmes impôts, qu'on avoit levés pour trouver la rançon du Roi Jean, auxquels on en ajouta un ſur chaque feu, parcequ'on le regardoit comme moins onéreux que la capitation. Toute l'Europe, qui croioit la France épuiſée, fut étonnée de ces reſolutions (*c*).

Par ſa prudence il la fait avec ſuccès de tous côtés.

A la faveur de ces puiſſans ſecours, le Roi augmenta ſes Troupes, & le Connétable de Fiennes, qui étoit fort caſſé, ayant donné ſa démiſſion, le Roi rappella du Gueſclin d'Eſpagne; il obéit avec plaiſir, nonobſtant les grands avantages que le Roi de Caſtille lui avoit faits; avant que de partir il ſigna un Traité avec ce Monarque, par lequel il s'engageoit à ſecourir Charles par mer. Auſſitôt que du Gueſclin fut arrivé, on l'emploia en Guienne, où le frere du Roi ne fit pas difficulté de ſervir ſous lui, bien qu'il n'eût aucun titre, ni proprement aucun commandement (*d*). Il reprit en peu de tems pluſieurs Places, & il auroit aſſurément remporté d'autres avantages, ſi le Roi ne l'avoit fait venir pour faire tête au Chevalier Robert Knolles, qui après avoir avec un corps d'Anglois ravagé la Champagne, s'étoit avancé juſqu'aux environs de Paris, où il fit le dégat, quoique le Roi fût dans ſa Capitale avec grande quantité de Nobleſſe; il ne voulut pas néanmoins marcher à l'ennemi, ni rien hazarder. Il donna à du Gueſclin l'épée de Connétable, & le chargea d'agir avec quelques Troupes qu'il lui accorda (*e*). Le Roi auroit pu lui donner plus de forces, mais il appréhenda qu'il ne riſquât une bataille. Le Connétable ne laiſſa pas d'arrêter les progrès de Knolles, & de recouvrer la plupart des Places que ce Général avoit priſes; le Roi loua fort ſa prudence, bien qu'il hazardât de tems en tems quelque coup hardi. Les ſuccès qu'il eut ranimerent le courage des François, & leur firent ſupporter patiemment les gros impôts que la derniere Aſſemblée des Etats avoit mis, d'autant plus, que le

(*a*) Anc. Chron. de France.
(*b*) *Walſingham*, *Polyd. Virg.*
(*c*) *De Serres*, *Du Tillet.*
(*d*) Annal. de France.
(*e*) Anc. Chron. de France.

Roi eut soin d'engager le Clergé à prêcher par tout en faveur de la justice de la cause, & de représenter la nécessité de continuer une guerre, également importante pour le Roi & pour la Nation (*a*). Vers ce tems-là mourut le Pape Urbain V. qui avoit rendu des services essentiels à Charles V., Grégoire XI. lui succeda, & le Roi le mit aussi dans ses intérêts.
1370. Edouard de son côté attira le Duc de Gueldres dans son parti, & il auroit gagné d'autres Princes de l'Empire, si Charles n'y avoit mis obstacle, en augmentant leurs pensions, & en invitant plusieurs de venir à sa Cour, où il les accueillit avec toute la distinction possible. Il ne put cependant empêcher que le Roi de Navarre ne passât secretement en Angleterre, où il conclut le Traité de Clarendon, dont le contenu ne fut connu en France que quelques années après; cela n'empêcha pas que Charles ne prît si sagement ses mesures, que ce Traité fut inutile (*b*).

Mesures prises pour continuer la guerre.

Le Connétable alla passer l'hiver à Paris, & concerta avec le Roi les opérations de la campagne; la plus grande difficulté étoit de trouver les fonds nécessaires pour payer les Troupes. Le Roi par le conseil de du Guesclin, fit une saignée aux Trésoriers, qu'on soupçonnoit d'avoir volé, qui au moins pouvoient se passer de ce qu'on leur fit donner; il emprunta aussi de grosses sommes de la Noblesse; & le Clergé, qui avoit si éloquemment prêché la justice de la guerre, ne put se dispenser honnêtement d'y contribuer. Ce n'étoient pourtant là que des expédiens passagers, qui pouvoient dans la suite faire plus de mal que de bien; Charles nomma donc des Commissaires pour payer les Troupes, qui étoient comptables au Connétable, & celui-ci rendoit compte au Roi, qui acquittoit exactement ses dettes de l'argent qu'il épargnoit (*c*). Il mit cette
1371. année cinq Corps de Troupes en campagne; à la vérité il n'y en avoit aucun fort considerable, mais ils l'étoient assez pour prendre des villes; surtout à la faveur de quelque intelligence, & pour harceler l'Armée Angloise, au lieu d'en venir à une bataille; car Charles se souvenoit toujours des journées de Creci & de Poitiers; il avoit cependant toujours auprès de sa personne un nombreux corps de Troupes, destiné à soutenir promptement quelque avantage extraordinaire, où à remedier à quelque disgrace imprevue (*d*). Le Roi de Navarre, qui étoit de retour en Normandie, voyant que le Roi fesoit la guerre heureusement, & qu'il agissoit en tout avec la plus grande prudence, consentit à avoir une entrevue avec lui, moyennant des ôtages qu'on lui donna; il fit un accommodement & laissa ses deux fils auprès de Charles, nonobstant le Traité qu'il avoit conclu récemment avec l'Angleterre. Comme il savoit qu'il n'étoit aimé d'aucun des deux Rois, il avoit pour maxime de pourvoir à ses intérêts par force ou par ruse (*e*). Charles V. traita aussi avec Robert Roi d'Ecosse, & établit la compagnie des cent Gendarmes Ecossois; St. Louis avoit déja confié la garde de sa personne à vingt-quatre hommes de cette nation. Le Cardinal Evêque de Beauvais, considerant que

(*a*) *H. Knygthon* Chron.
(*b*) *Walsingham*, *Daniel*, *le Gendre*.
(*c*) Contin. *Nangii*, Annal. de France.
(*d*) Hist. de du Guesclin.
(*e*) Annal. de France.

la qualité de Conseiller du Roi & celle de Conseiller du Pape étoient incompatibles, se démit de la charge de Chancelier, à laquelle son frere succeda, le Roi n'ayant pas coûtume de disgracier ses Ministres (*a*). Cependant le Prince de Galles, piqué des succès des François, résolut de reprendre Limoges, soupçonnant qu'ils s'en étoient rendus maîtres par trahison; il la reprit effectivement, & fit passer la plupart des habitans au fil de l'épée. Ce fut-là son dernier exploit; s'appercevant du mécontentement du peuple; affligé de la mort de son fils Edouard, & accablé en quelque façon de son mal, il repassa en Angleterre. Il laissa le gouvernement de l'Aquitaine à son frere le Duc de Lancastre, ayant fait preter serment de fidelité aux Barons, qui ne s'en embarrasserent gueres après son départ, les impôts qu'il avoit mis, ayant aliené tous les esprits (*b*).

Henri Roi de Castille envoye une Flotte au secours de la France, qui lui rend de grands services.

Henri Roi de Castille étoit engagé par le Traité qu'il avoit fait avec le Connétable, d'assister le Roi de France avec une Flotte; il auroit certainement tenu parole par reconnoissance, mais un évenement imprévu fit, qu'il fut encore de son intérêt de le faire. Le Duc de Lancastre ayant épousé la fille aînée de Don Pedre le Cruel, prit le titre de Roi de Castille & de Léon, & peu après il retourna en Angleterre avec son frere qui avoit épousé la cadette de sa femme. Il laissa pour commander en Guienne le fameux Captal de Buch, avec le titre de Connétable. Henri, n'ignoroit pas les liaisons du Duc de Lancastre avec le Roi de Navarre, & soupçonnant qu'il méditoit une nouvelle irruption en Espagne, si la guerre de France tournoit favorablement, il envoya une Flotte composée de quarante gros Vaisseaux, & de treize Fregates, dont les Commandans devoient se conformer aux ordres du Roi de France (*c*). Charles eut avis que la Flotte d'Edouard avec un puissant secours devoit aller à la Rochelle sous les ordres du Comte de Pembroke; il en avertit les Amiraux Castillans. Ceux-ci attaquerent la Flotte Angloise la veille de la Saint-Jean, à la vue du Port, & comme la leur étoit fort supérieure, presque tous les Vaisseaux Anglois furent pris ou coulés à fond; du nombre de ces derniers fut le Vaisseau qui portoit l'argent pour l'entretien des Troupes de Guienne; le Comte de Pembroke fut fait prisonnier avec plusieurs autres personnes de distinction. On peut dire que Henri dédommagea bien la France de l'appui qu'il en avoit reçu, par le service que la Flotte rendit si à-propos (*d*). Le Connétable du Guesclin profita de la consternation des Anglois pour entrer en Poitou, où il prit plusieurs Places importantes, & joignit ensuite le Duc de Berri dans le Limousin. Il est néanmoins assez douteux quelle issue la guerre auroit eue, si le Captal de Buch avoit toujours commandé; mais ayant été surpris & fait prisonnier dans une rencontre, il fut conduit à Paris, & mis en prison au Temple. Le Roi d'Angleterre fit de très-grandes offres pour le faire élargir, mais on ne voulut jamais le rendre, & il mourut au bout de cinq ans dans sa prison (*e*).

(*a*) Annal. de France.
(*b*) Anc. Chron. de France, *Knygthon* Chron.
(*c*) Annal. de France.
(*d*) *Knygthon*, *Walsingham*.
(*e*) *Froissart* Ch. 311.

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

Le Connétable du Guesclin *se rend maître de la plupart des Domaines Anglois.* 1372.

Immédiatement après, Poitiers se rendit au Connétable, & le Roi en fut si charmé qu'il ennoblit le Maire, les Echevins & les Conseillers jurés de la ville, leurs descendans & leurs successeurs. Saint Jean d'Angeli, Taillebourg, Angoulême Xaintes & plusieurs autres Places suivirent l'exemple de Poitiers. La Rochelle en eût volontiers fait autant, mais les Anglois étoient maîtres du Château. Le Maire François eut l'adresse de tromper le Commandant Anglois; il l'invita à diner, & lui présenta une Lettre qu'il avoit reçue dans une autre occasion du Roi d'Angleterre; le Commandant la regarda, en reconnut le sceau, mais comme il ne savoit pas lire, il pria le Maire de lui en lire le contenu; celui-çi qui étoit préparé, lui lut un ordre du Roi d'armer tous les Bourgeois, d'en faire la revue & de la garnison du Château, pour savoir combien il se trouveroit de gens capables de porter les armes. Le Commandant ayant fait sortir le lendemain sa garnison, le Maire surprit le Château; mais avant que de rendre la ville au Connétable, il demanda que le Château fut rasé, & qu'on accordât à la Rochelle les mêmes privileges qu'avoit Paris, l'un & l'autre fut accordé, & le Maire fit raser le Château avant que de délivrer les clés de la ville (*a*). Le Connétable se trouva arreté quelques tems devant Fontenai-le-Comte; la femme du Chevalier Jean Harpedon y commandoit; quoique jeune & belle elle s'exposa durant le siege autant que le moindre Soldat; elle ne demanda pas même à capituler, que lorsqu'elle se vit sur le point d'être emportée d'assaut: le Connétable qui étoit généreux lui permit de regler les articles de la Capitulation. Les Seigneurs de Poitou, qui tenoient encore pour les Anglois se jetterent dans Thouars, qui étoit une des plus fortes Places de la Province, dans le dessein de s'y défendre jusqu'à la derniere extrémité; mais ils accepterent néanmoins les conditions suivantes; qu'il y auroit une suspension d'armes jusqu'à la Saint-Michel, & que si avant ce tems-là ils ne recevoient pas de secours du Roi Edouard ou du Prince de Galles, ils se rendroient & se soumettroient au Roi de France (*b*). Edouard assembla une nombreuse Armée, qu'il commandoit en personne avec ses fils; il la fit embarquer sur une belle Flotte, & si elle étoit arrivée à tems, elle auroit peut-être changé la face des affaires; mais ayant eu des vents contraires, elle fut obligée après avoir erré sur mer, de relacher en Angleterre; ensorte qu'au tems marqué Thouars se rendit (*c*). Le Connétable eut ensuite le bonheur de battre Jean d'Evreux, qui étoit venu avec douze cens hommes d'armes au secours du Château de Chisai; du Guesclin le prit & surprit Niort, qui étoit de plus grande conséquence; desorte qu'il acheva la conquête du Poitou, & le Roi donna ce Comté au Duc de Berri son frere (*d*). Les Juifs firent en grande partie les fraix de cette campagne, le Roi leur ayant vendu bien cher la permission de rester dix ans de plus en France. Quelques Historiens placent cet événement plus bas (*e*).

Le

(*a*) Anc. Chron. de France, *Froissart.*
(*b*) *Gaguin*
(*c*) Annal. de France, *Walsingham.*
(*d*) *Du Tillet*, *Daniel.* l. c. p. 455.
(*e*) *Gaguin* &c.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Le Duc de Bretagne est obligé d'abandonner ses Etats.

Le Duc de Bretagne, qui comme nous l'avons dit, entretenoit toujours ses liaisons avec l'Angleterre, parcequ'il avoit obligation de son Duché à Edouard, se trouva dans un facheux détroit par l'ambition & l'adresse du Roi Charles, ce Prince avoit toujours dissimulé son mécontentement, jusqu'à ce qu'il fût en état d'en faire ressentir les effets au Duc. Le Connétable & Olivier Clisson, comblés de ses bienfaits, avoient attiré nombre d'autres Seigneurs Bretons à son service, outre cela, il donnoit des pensions à plusieurs en Bretagne: il n'avoit donc gueres rien à craindre en sommant le Duc de venir faire le service de guerre en qualité de Vassal de la Couronne. Envain ce Prince allégua-t-il que par le Traité de Bretigni on lui avoit accordé la neutralité; envain voulut-il distinguer l'hommage qu'il devoit pour son Duché, & celui qu'il devoit pour le Comté de Montfort (*a*). Le Connétable entra avec une Armée en Bretagne d'un côté, tandis qu'Olivier Clisson y pénétroit par un autre; la Noblesse & le peuple se révolterent presque partout, desorte que le Duc apres avoir mis des Troupes Angloises dans Brest & dans quelques autres Places importantes, passa en Angleterre (*b*). Peu de tems après, il revint avec le Duc de Lancastre, qui debarqua à Calais avec une Armée de trente mille hommes; le Duc se proposoit avec ses forces de rétablir les affaires de son pere en France, & d'egaler la gloire que son frere y avoit acquise. Il se mit en marche au mois de Juillet, & traversa la Picardie, la Champagne & la Bourgogne, laissant partout des marques de son ressentiment. Le Roi de France avoit trois Armées en campagne; l'une commandée par son frere le Duc de Bourgogne; la seconde par le Duc de Bourbon son cousin, & la troisieme, composée principalement de Cavalerie, sous les ordres du Connétable. Le Roi avoit outre cela un Corps de quatre mille hommes d'armes, & une nombreuse Infanterie (*c*). Les deux Ducs cotoioient l'Armée Angloise de chaque coté, & le Connétable la suivoit en queue, desorte qu'il y avoit souvent des escarmouches; mais il n'y eut point de bataille, parcequ'aucun d'eux n'etoit assez fort pour la risquer, & que le Roi l'avoit expressément défendu. Le Duc de Bretagne sollicitoit fortement le Duc de Lancastre de passer en Bretagne, mais ce Prince ayant persisté dans la résolution d'aller en Guienne, il y eut toujours depuis peu d'intelligence entre eux (*d*). Le Duc de Lancastre traversa la Bourgogne & l'Auvergne avec une grande diligence, & il souffrit tellement dans cette longue marche par le Pays ennemi, que quand il arriva vers Noël à Bourdeaux, il ne lui restoit gueres plus de six mille hommes. Dans le cours de cette année le Roi perdit ses deux principaux Ministres, le Chancelier & le Cardinal de Beauvais son frere. Le premier fut remplacé par Pierre d'Orgemont, qui fut élu par scrutin; & le Roi choisit lui-même l'Evêque d'Amiens pour succeder au Cardinal. Cette année fut néanmoins fatale egalement à l'Italie à l'Angleterre & à la France par une cruelle famine, qui fut suivie de la peste (*e*). Le Roi ne ne-

1373.

(*a*) *D'Argentré* Hist. de Bretagne.
(*b*) Anc Chron. de France.
(*c*) Annal. de France.
(*d*) Hist. de du Guesclin.
(*e*) Annal. de France, *Froissart.*

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

gligea rien pour soutenir le courage de ses sujets, il obligea aussi le Clergé de faire tout ce qu'il pouvoit pour les consoler & les soulager. Il fit paroitre tant de vigilance & d'activité même dans les moindres choses qui intéressoient le bien public, qu'il maintint tout dans une tranquillité dont on n'avoit jamais vu d'exemple en de pareilles circonstances, ce qui contribua autant à le faire respecter & aimer de ses peuples, que les victoires qu'il avoit remportées, & la maniere dont il avoit rétabli le Royaume (*a*).

Trêve entre la France & l'Angleterre.

Le Pape avoit plus d'une fois exhorté les deux Rois à la paix, & employé divers Légats dans cette vue; il revint à la charge plus vivement que jamais, & fit valoir avec tant de force les calamités qui affligeoient leurs Etats, qu'ils consentirent d'envoyer des Députés à Bruges pour traiter de paix, ou au moins d'une trêve. De la part de la France, Louis Duc d'Anjou & Philippe Duc de Bourgogne, freres du Roi étoient à la tête des Députés, & de la part de l'Angleterre le Duc de Lancastre. Toutes les espérances de paix s'évanouirent, parceque les Anglois prétendirent toujours qu'Edouard eut la Guienne en Souveraineté, à quoi les François ne vouloient point entendre. A la fin cependant on conclut une trêve pour un an, mais la Bretagne n'y fut point comprise (*b*). Ce fut un trait de politique des deux Rois; ils soulageoient par là leurs Domaines & donnoient à leurs sujets le tems de respirer, tandis qu'en entretenant le feu de la guerre dans un coin, ils fournissoient à ceux que leur goût ou leur situation empêchoit de demeurer en repos, l'occasion de trouver de l'emploi, & empêchoient les Compagnies de renaitre. Jean Duc de Bretagne retourna donc dans ses Etats avec un bon nombre de Troupes Angloises; la haine qui regnoit entre les deux Partis fit répandre beaucoup de sang; le Duc regardoit ses ennemis comme de rebelles, & Clisson se fesoit un honneur d'exterminer partout les Anglois, quoiqu'il eût fort bien servi parmi eux au commencement de ces guerres. Le Duc fut néanmoins sur le point de le prendre avec la plupart des autres Seigneurs, les ayant réduits à l'extrémité, & ne voulant les recevoir qu'à discretion; mais ils échaperent à sa vengeance, parcequ'on prolongea la trêve & que la Bretagne y fut alors comprise (*c*).

Edit pour la majorité des Rois de France.

Charles profitoit de ces petits intervalles de paix pour regler bien des choses, qui intéressoient sa famille & ses sujets. Il donna un Edit par lequel il fixoit la majorité des Rois de France, lorsqu'ils entroient dans leur quatorzieme année; au lieu que Philippe le Hardi l'avoit fixée à quatorze ans accomplis. Charles fit enrégistrer cet Edit au Parlement, & le déclara perpetuel & irrévocable (*d*). La mort du Duc d'Orléans son oncle fut à quelques égards une perte pour lui, mais elle augmenta considerablement ses revenus. Il avoit tant de prévoiance, que depuis la premiere trêve ses coffres étoient remplis; avec cela jamais Prince ne fut plus libéral. Il ne cessoit de donner des Terres au Connétable, qui les vendoit aussitôt, &

(*a*) *Gaguin, le Gendre.*
(*b*) *Froissart.*
(*c*) *D'Argentré.*
(*d*) *Daniel* T. VI. p. 465, 466. *Henault.*

en dépensoit l'argent; il n'étoit pourtant point prodigue, car il ne se piquoit pas même de magnificence, mais il ne laissoit aucun service sans récompense, & ne permettoit pas que quelque homme de mérite se trouvât en peine (*a*). Le Roi qui en étoit parfaitement instruit, avoit soin de lui fournir dequoi exercer une générosité, qui étoit si utile pour son service. Ce Monarque en agissoit de la même façon avec ses Ministres; il en avoit plusieurs en divers départemens; dans les affaires épineuses il prenoit avis de tous, en délibéroit ensuite dans son Cabinet avec trois ou quatre personnes, & décidoit ce qu'il y avoit à faire. Il avoit pour maxime, que même pour les affaires d'Etat, les raisons peuvent être connues, pourvu que les résolutions soient tenues secretes (*b*).

Charles *profite de la mort du Prince de Galles & du Roi Edouard pour ruiner les affaires des Anglois.*

L'année suivainte 1376 mourut Edouard, dit le Prince Noir, la terreur de la France; le Roi lui fit faire un magnifique Service, plus encore par l'estime qu'il avoit pour lui, qu'à cause de la parenté, disent les Historiens François. D'abord après, le Roi fit publier un pardon général, & il ne pouvoit choisir une conjoncture plus favorable; il savoit que plusieurs de ses sujets étoient jusqu'alors restés attachés au parti des Anglois par reconnoissance & par affection pour le Prince de Galles (*c*). Il ne réussit pas si bien à dissuader le Pape Grégoire XI. de retourner à Rome, quoiqu'il eût envoyé à Avignon le Duc d'Anjou. La trêve fut encore prolongée pour un an; mais les espérances qu'on avoit conçues de conclure la paix s'avanouirent. La vérité est, qu'il y a de l'apparence que Charles n'en avoit jamais eu envie; car il renouvella ses alliances avec les Rois de Castille & d'Ecosse; & d'abord que la trêve fut expirée, les Flottes combinées de France & d'Espagne parurent sur les côtes d'Angleterre, y firent descente en divers endroits, & brûlerent la Rye, sans faire d'ailleurs aucun exploit considerable. Ce fut par les prisonniers qu'on fit dans cette expédition, que les François apprirent la mort du Roi Edouard III. decédé il y avoit un mois, mais dont on avoit empêché que la mort ne fut sçue en France, en empêchant qu'aucun Vaisseau ne sortit des ports d'Angleterre (*d*). Ce fut là comme le signal, à la vue duquel les Armées de Charles V. attaquerent les Anglois de tous côtés. Une Armée sous les ordres du Duc de Bourgogne entra dans l'Artois; une autre commandée par le Duc de Berri dans l'Auvergne; le Duc d'Anjou commandoit celle qui agissoit en Guienne; & le Connétable étoit à la tête des Troupes en Bretagne; le Roi lui-même avoit un Corps considerable, pour remedier à quelque disgrace imprévue. Le Connétable joignit le Duc de Bourgogne, qui avoit de la peine à se soutenir contre le Chevalier Thomas Felton & le Sénéchal de Bourdeaux. Peu après son arrivée, le Connétable les attaqua, les défit, & prit les deux Généraux prisonniers (*e*). Les François profiterent si bien de cette victoire, qu'à la fin de la campagne il ne restoit plus aux Anglois en France, que Baionne, Bourdeaux & Calais avec leurs dépendances; & il y avoit de grandes apparences que ces Places ne leur resteroient pas long-

(*a*) Hist. de du Guesclin.
(*b*) *Polyd. Virg.*
(*c*) Annal. de France.
(*d*) *Froissart*, *de Serres.*
(*e*) *Knygthon*, Hist. de du Guesclin.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

tems; car outre la foibleſſe ordinaire durant les Minorités, il y avoit de grandes diviſions dans le Conſeil d'Angleterre (*a*).

L'Empereur Charles IV vient en France. 1377.

Les Hiſtoriens François regardent comme un trait fort glorieux à Charles V, que l'Empereur Charles IV, & ſon fils Venceſlas Roi des Romains, vinrent à Paris pour voir le Roi, qui étoit neveu de l'Empereur. Ils furent reçus avec tous les honneurs imaginables, & traités avec toute la diſtinction & la magnificence poſſible. Mais Charles eut grand ſoin de ne pas avoir la moindre complaiſance, qui pût favoriſer les prétentions de ſupériorité, que quelques Empereurs avoient formées; il profita au contraire de cette occaſion, pour faire déclarer le Dauphin ſon fils Vicaire perpétuel de l'Empereur dans le Royaume d'Arles & dans le Dauphiné, qui étoient encore regardés comme mouvans de l'Empire (*b*).

Evénemens divers.

Vers ce tems-là arriva le procès fameux contre le Roi de Navarre, accuſé d'avoir voulu faire empoiſonner le Roi; quelques perſonnes furent exécutées à cette occaſion, & le Roi de Navarre fut dépouillé des places qu'il poſſedoit en Normandie, qui lui avoient ſervi à tant inquieter la France, & de la Seigneurie de Montpellier, qui étoit tout le dédommagement qu'il avoit eu pour les Comtés de Champagne & de Brie & pour le Duché de Bourgogne; il fut même ſur le point de ſe voir enlever le reſte de ſes Etats par l'Infant de Caſtille; Edouard III. étoit
1378. mort, & l'on ne redoutoit plus les Anglois (*c*). La Reine regnante de France & la Douairiere Jeanne moururent cette année; le Roi en fut fort affligé. Le Pape Grégoire XI. finit auſſi ſes jours; les Cardinaux élurent un Prélat Italien, qui prit le nom d'Urbain VI., mais il eut le malheur d'indiſpoſer contre lui le Cardinal d'Amiens, Miniſtre du Roi de France, qu'il accuſa d'être ennemi de la paix. Ce Cardinal & ſes Partiſans firent élire un autre Pape, qui prit le nom de Clement VII; il fixa ſa réſidence à Avignon, & ſe fit reconnoitre par les Couronnes alliées de la France; le ſeul Roi de Caſtille ne voulut reconnoitre ni l'un ni l'autre Pape, & obſerva une prudente & exacte neutralité (*d*).

Affaires de Bretagne. 1379.

Le Roi ne pouvoit trouver de conjoncture plus favorable pour exécuter le grand projet qu'il avoit formé de réunir le Duché de Bretagne à la Couronne. Dans cette vue il procéda contre le Duc de la façon la plus ſolemnelle devant la Cour des Pairs en Parlement, le fit déclarer atteint & convaincu de félonie, ſon Duché & ſes autres Terres confiſqués, malgré l'oppoſition que fit faire à la confiſcation la veuve de Charles de Blois, au nom de ſes enfans, appellés à la ſucceſſion de la Bretagne au défaut de la Maiſon regnante (*e*). Contre toute attente, ce qui devoit perdre le Duc, contribua à ſon rétabliſſement. Les Seigneurs qui juſqu'alors avoient ſuivi le parti de la France rappellerent leur Prince légitime, le reçurent à bras ouverts, & chaſſerent les François de la Bretagne. Le Roi écoutant les inſinuations du Cardinal d'Amiens, fit paroitre de la froideur au Connétable, qui le pria alors de lui permettre de remettre l'épée de Connétable entre

(*a*) Anc. Chron. de France, *Froiſſart.*
(*b*) Hiſt. de du Gueſclin.
(*c*) Anc. Chron. de France.
(*d*) *Daniel* & autres.
(*e*) Anc. Chron. de France.

ses mains, & de se retirer en Castille; on eut bien de la peine à faire revenir ce Seigneur, qui déclara même qu'il ne vouloit pas servir contre son Pays (*a*). Le Roi fit encore une autre faute, ce fut de congédier tous les Officiers & les soldats Bretons qui étoient à son service, ensorte que le Duc se trouva avoir une Armée de ses projets sujets, formés & disciplinés aux dépens de la France. Il en profita si bien, qu'on entama une négociation & une espece de projet de paix.

Mort du Connétable Du Guesclin. 1380.

Pendant que le Roi étoit occupé des affaires de Bretagne; les Anglois travailloient à rétablir les leurs, ils avoient repris quelques Forteresses en Guienne, en Auvergne, & dans le Limousin. Le Connétable marcha contre eux à la tête de l'Armée Françoise, & mit le siege devant Chateauneuf de Rendan, où il y avoit une forte Garnison. Après un long siege, ils capitulerent, & s'engagerent à se rendre le 12 de Juillet, en cas qu'ils ne fussent pas secourus. Le Connétable mourut le même jour; ce qui n'empêcha pas que le Gouverneur de la Place, ne vint apporter les clés de la ville, qu'il mit aux pieds du corps du Connétable (*b*). Le Roi fut avec raison extrémement touché de cette perte, & le fit enterrer à Saint Denis, auprès du tombeau qu'il s'étoit fait élever pour lui-même, & où la Reine son épouse étoit déja inhumée.

Mort de Charles V.

Le Comte de Buckingham, oncle de Richard II. Roi d'Angleterre, ayant débarqué à Calais avec un corps considérable de Troupes, traversa toute la France, non sans perte, pour se rendre en Guienne. Dans ces entrefaites la fistule que le Roi avoit au bras se dessécha, ce qui l'avertit qui ne lui restoit que peu de tems à vivre (*c*). Il manda alors les Ducs de Berri, de Bourgogne & de Bourbon, & leur donna ses ordres pour le gouvernement du Royaume pendant la minorité de son fils; leur dit, qu'ils ne tardassent pas à faire Connétable Olivier de Clisson, & qu'il étoit d'avis de marier son fils à quelque Princesse d'Allemagne, pour fortifier les alliances de l'Etat, & enfin qu'il souhaitoit qu'ils déchargeassent le peuple des impôts, que la nécessité des tems l'avoit obligé de mettre. Il vit les approches de la mort avec fermeté, & fit paroitre beaucoup de pieté & de résignation dans ses derniers momens. Il expira à un Chateau proche du Bois de Vincennes, le 16 de Septembre 1380, en la quarante-quatrieme année de son âge, & la dix-septieme de son regne (*d*), universellement regretté de ses sujets & respecté de tous les Princes de l'Europe comme un Monarque sage & religieux (*).

(*a*) *Gaguin, Du Tillet.*
(*b*) Anc. Chron. de France.
(*c*) Annal. de France.
(*d*) *Daniel* l. c p. 521. *Mezerai*

(*) La prudence de ce Prince ne fut pas moins reconnue de son vivant, qu'après sa mort, & néanmoins elle ne l'emportoit pas sur sa modestie. Il ne faisoit rien sans demander avis, il écoutoit ceux qu'on lui donnoit tranquillement, & les recevoit bien; mais il se décidoit par son propre jugement; & l'on trouvoit toujours qu'il avoit raison, parcequ'il réussissoit heureusement (1). Il avoit un talent admirable pour bien juger du caractere des hommes, à quoi contribuoit beaucoup la familiarité qu'il avoit avec

(1) MSS. de Christine de Pisan, Hist. de du Guesclin &c.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Charles VI *lui succede.*

Charles VI. avoit environ douze ans, à la mort de son pere, & par conséquent il lui falloit un Tuteur; mais il n'étoit pas aisé de décider, qui il seroit. Le Duc d'Anjou, l'aîné des oncles de ce Prince, qui avoit quitté l'Armée sur la nouvelle de la maladie du Roi; prétendoit de droit à la Régence, & après des disputes, elle lui fut déférée (*a*). Le Duc de Berri,

(*a*) Anc. Chron. de France, Hist. anonyme de Charles VI. L. I.

eux. Prudent & circonspect dans le choix de ses Ministres & de ses Généraux, il leur témoignoit de la confiance & ne les disgracioit jamais. Il veilloit lui-même surtout, & il avoit deux maximes oeconomiques dignes d'attention; la premiere de payer libéralement, parcequ'il étoit persuadé, qu'un Roi qu'on servoit à bon marché, étoit généralement trompé; d'ailleurs il payoit en argent comptant, sans déduction; ce qui à son avis n'étoit pas moins utile (1). Il laissa des trésors considerables, ce que les uns ont blâmé, tandis que d'autres l'en ont loué; certainement, ses intentions en les amassant étoient bonnes. Il avoit vu le Royaume à deux doigts de sa perte, faute d'argent, & cela lui fit croire, avec toute sa sagesse, qu'il ne pouvoit jamais en avoir trop. Il s'en repentit trop tard, & abolit quelques-uns des impôts les plus onéreux le jour même de sa mort (2). Il fut le Fondateur de la Biblioteque Royale, qui est aujourdhui un des plus beaux ornemens de la France; il y laissa neuf cens volumes, tandis que son pere le Roi Jean ne lui en avoit laissé qu'une vingtaine (3). Il étoit plus éclairé que savant, mais il aimoit les Sciences, & étoit grand protecteur des gens de Lettres; il se plaisoit tellement dans leur conversation, que quelques Seigneurs, qui n'étoient pas fort habiles, en murmuroient; ce qui lui fit dire ce mot à jamais mémorable „ Les „ Clercs où à la sapience l'on ne peut trop honorer, & tant que Sapience sera honorée „ dans ce Royaume, il continuera à prospérité, mais quand déboutée y sera, il décherra (4)". Sa vie domestique étoit très-uniforme. Il se levoit de bonne heure, étoit régulier à ses dévotions, dinoit avant midi; dormoit sur le diné, ne fesoit que modérément de l'exercice; n'étoit jamais oisif, & se couchoit de bonne heure (5). Il avoit un phlegme, que ceux qui étoient à son service prenoient souvent pour froideur, & qu'ils lui reprochoient quelquefois sans qu'il s'en offensât, mais souvent ils apprenoient l'exécution de choses, pour lesquelles ils sollicitoient des ordres; le Roi sourioit alors de leur étonnement (6). Il fut moins avide de gloire qu'aucun de ses prédécesseurs, ou pour mieux dire il l'envisagea sous un autre point de vue, n'ayant d'autre but que le bien public, sans s'embarrasser de ce que le gros des Courtisans pouvoit dire ou penser. Il étoit très-décidé avec une grande apparence d'irrésolution, & prenoit ses mesures tandis qu'il paroissoit délibérer encore; par là il surmonta des obstacles, qu'il auroit eu sans cela de la peine à vaincre. Il avoit soin que ses Troupes fussent bien disciplinées plutôt que nombreuses, veilloit lui-même sur les magazins & les provisions, ce que ses prédécesseurs avoient trouvé au dessous d'eux; il concevoit si parfaitement tout ce qui pouvoit arriver, qu'il ne manquoit jamais de ressources, soit pour réparer une perte, soit pour profiter d'un avantage (7). Jeanne sa femme, fille de Pierre Duc de Bourbon, étoit une Princesse d'une rare beauté, d'un grand mérite, & d'un esprit très-solide; aussi le Roi lui donnoit grande part dans les affaires, & l'admettoit dans son Conseil, pour la mettre en état d'être Régente durant la minorité de son fils; mais elle mourut avant lui en 1377. Il en eut deux fils, Charles son successeur, & Louis Duc d'Orléans, tige des branches d'Orléans & d'Angoulême; de six filles, cinq moururent jeunes, & Catherine épousa Jean Comte de Montpensier fils du Duc de Berri, dont elle n'eut point d'enfans (8). Son corps fut enterré à Saint Denis, son cœur fut porté dans la Cathédrale de Rouen, & ses entrailles à Maubuisson. Les spectacles Dramatiques commencerent en France sous son regne.

(1) MSS. de Christine Pisan, *Froissart* &c.

(2) *Gaguin*, *Mezeray* &c.

(3) Diss. Hist. de *Boivin* sur la Bibliotheque du Louvre sous les Rois Charles V, Charles VI & Charles VII.

(4) MSS. de Christine Pisan.

(5) *Daniel*. l. c. p. 523

(6) *Froissart*, *Du Tillet* &c.

(7) *De Serres*, *Du Tillet*, *Daniel*, *le Gendre*.

(8) *Gaguin*, *Le Gendre*, *Mezeray*, *Daniel*.

SECTION VII. *Rois de la Maiſon de Valois.*

moins habile mais auſſi ambitieux fut exclus; la garde de la perſonne du Roi fut confiée aux Ducs de Bourgogne & de Bourbon, l'un ſon oncle paternel, & l'autre ſon oncle maternel. Le jeune Roi fut ſacré à Rheims avec beaucoup de pompe, le Duc de Bourgogne y précéda le Régent ſon frere aîné, en qualité de premier Pair de France (*a*). L'épée de Connétable fut donnée à Olivier de Cliſſon, & la plupart des impôts onéreux furent abolis, mais ce ne fut que pour peu de tems. Le Duc d'Anjou, que Jeanne Reine de Naples avoit adopté, entreprit après la mort de cette Princeſſe de faire valoir ſes droits, & ſe ſaiſit du tréſor du feu Roi, qui alloit à pluſieurs millions, de ſes pierreries, de ſa vaiſſelle & de tout ce qu'il avoit de plus précieux, pour fournir aux frais de ſon expédition (*b*). Les Ducs de Bourgogne & de Berri pillerent auſſi de leur coté, & quoiqu'ils ne le fiſſent pas avec autant de ſuccès que leur frere, ils ne laiſſerent pas de s'emparer de tout ce qu'ils purent, enſorte qu'il fallut remettre les impôts, tout récemment abolis. Les Serviteurs du feu Roi furent maltraités, le Chancelier qui s'étoit déclaré contre le Duc d'Anjou, fut trop content de ſe démettre de ſa charge (*c*). Le Cardinal Evêque d'Amiens, que le jeune Roi haïſſoit perſonnellement, ſe ſauva à Avignon avec les tréſors immenſes qu'il avoit amaſſés; & un des Chambellans de Charles V. fut forcé de découvrir le tréſor particulier de ce Prince, qui conſiſtoit en beaucoup d'or & d'argent en lingots & en barres, & étoit renfermé dans un endroit de la muraille du Château de Melun : il ne le découvrit même que lorſque le Duc d'Anjou eut fait venir un bourreau, le ménaçant de lui faire couper la tête. Enfin tout tomba en confuſion, le Duc de Bourbon étoit le ſeul qui ſe conduiſoit d'une façon digne de ſon rang, & de l'étroite parenté qu'il avoit avec le Roi; le Duc de Bourgogne rendit même ſes bonnes intentions en grande partie inutiles; bien qu'il eût promis d'avoir ſoin de l'éducation du Roi, il lui feſoit ſa cour en s'accommodant à ſon humeur, & lui laiſſoit ſuivre ſon penchant au plaiſir; ce qui fut la principale ſource de ſes malheurs pendant ſon regne (*d*).

Paix avec la Bretagne.

Dans cette ſituation des affaires les Anglois avoient une belle occaſion de rétablir les leurs, mais la Politique ou pour mieux dire la perfidie du ſiecle y mit obſtacle. Le Duc de Buckingham avoit paſſé l'hiver en Bretagne avec les Troupes Angloiſes; à la priere du Duc il aſſiegea Nantes, la ſeule Place importante de Bretagne, qui fût encore au pouvoir des François; mais pendant qu'il étoit occupé à ce ſiege, le Duc traita avec la France & ayant obtenu des conditions auſſi avantageuſes qu'il pouvoit ſouhaitter, il promit d'abandonner les Anglois, & de les obliger de retourner chez eux, à quoi il n'eut pas beaucoup de peine (*e*).

Soulevement en Languedoc & à Paris.

Le Duc de Berri, las de n'avoir aucune part au gouvernement, demanda le Gouvernement de Languedoc, & le Duc d'Anjou appuia ſa demande, le feu Roi lui avoit ôté à lui-même ce Gouvernement, à cauſe de ſes vexations & l'avoit donné au Comte de Foix. Mais quand le Duc de Berri en

(*a*) *Froiſſart, Henault, Daniel.*
(*b*) *Le Gendre, Daniel &c.*
(*c*) Anc. Chron. de France.
(*d*) Hiſt. Anonyme de Charles VI.
(*e*) *Daniel.*

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

voulut prendre possession, les peuples refuserent absolument de le reconnoitre, desorte qu'il falloit les réduire par la force (*a*). Le jeune Roi qui avoit de l'inclination pour les armes voulut marcher contre eux en personne, mais le Duc de Bourgogne l'en empécha. Le Duc de Berri ne laissa pas d'assembler des Troupes, mais il fut battu par le Comte de Foix; ce Seigneur fesant réflexion sur les conséquences de sa victoire, qui pouvoit lui couter cher, s'accommoda, se retira dans ses propres domaines, & céda le Gouvernement contesté au Duc de Berri (*b*). Les Parisiens irrités, & hors d'état de payer les anciens & les nouveaux impôts, se souleverent, & s'étant armés de maillets de fer, on les appella *Maillotins*. Le Roi & son Conseil coururent risque, & dans les premiers accès de leur fureur les séditieux commirent des violences inexcusables (*c*). Les bons Bourgeois, ayant pris des mesures pendant la nuit, s'armerent, dissiperent les séditieux, & rétablirent la tranquillité. Mais le Duc d'Anjou, sachant qu'il n'y avoit rien à gagner en poursuivant des gueux, rendit ces bourgeois responsables des desordres commis par ceux qu'ils avoient dissipés; il engagea le Roi à procéder contre eux, & en tira cent mille livres, pour obtenir leur grace; c'étoit-là tout ce qu'il vouloit. C'est ainsi que le Tuteur du Roi pilloit ses sujets (*d*).

Départ du Duc d'Anjou pour l'Italie.

C'étoit la forte passion que le Duc d'Anjou avoit d'acquérir la couronne de Naples, qui lui inspiroit cette grande avidité. Après avoir accumulé tout ce qu'il lui fut possible, il se rendit à Avignon, à la grande joie de toute la Nation, & delà il passa en Italie avec une plus belle Armée qu'aucun des deux Rois précédens n'avoit pu mettre sur pied. Cependant il mourut de chagrin, sans avoir rien fait de mémorable, sinon d'avoir dépensé tout son trésor jusqu'au dernier sol (*e*).

Le Duc de Bourgogne fait marcher le Roi contre les Flamands.

Après son départ, le Duc de Bourgogne demeura seul maître du gouvernement; il engagea le Roi à marcher avec une Armée de soixante mille hommes au secours de son beaupere Louis Comte de Flandres, dont les sujets s'étoient révoltés à cause des impôts dont il les accabloit pour fournir à ses plaisirs, & aux dépenses qu'il fesoit pour ses Maitresses & pour ses Parasites (*f*). Le Chef des Communes étoit Philippe d'Artevelle, fils de Jaques, ce fameux Brasseur de Gand. Les rebelles le forcerent de se mettre à leur tête; il se conduisit avec beaucoup de prudence & de courage, mais peut-être avec trop de brutalité, en ordonnant de ne faire quartier à aucun François sinon au jeune Roi Charles, & si on le prenoit de le lui amener, pour le faire élever à Gand & lui apprendre à parler bon Flamand (*g*). Les premieres opérations de la guerre furent favorables aux Flamands; mais ils furent entierement défaits à la bataille de Rosebeque, où ils perdirent vingt-cinq mille hommes, du nombre desquels fut leur Chef. Cette victoire fut suivie de plusieurs exemples d'une sévérité excessive; & le Roi ayant dompté les Flamands & rétabli leur Duc retourna en France avec son Armée,

(*a*) Anc. Chron. de France, *Gaguin.*
(*b*) Hist. Anonyme de Charles VI.
(*c*) Anc. Chron. de France.
(*d*) Hist. Anonyme de Charles VI.
(*e*) Anc. Chron. de France.
(*f*) La même.
(*g*) *De Serres, le Gendre.*

mée victorieuse, prête à obéir à tous ses ordres, sans s'embarrasser si le service du Roi demandoit, qu'on égorgeât ses sujets, hors d'état de lui résister (*a*). Section VII. [illegible]

Dans l'absence du Roi les Parisiens s'étoient encore soulevés, & avoient commis plusieurs insolences, parceque les impôts leur étoient insupportables, & qu'ils étoient indisposés de l'abus scandaleux qu'on en faisoit. Ils savoient que le Roi, ou pour mieux dire ses oncles, étoient fort irrités, & par cette raison ils redoutoient le retour de Charles. Pour faire bonne mine, ils sortirent en armes au devant lui, au nombre de trente mille, comme pour lui faire honneur, mais en effet pour faire parade de leur puissance (*b*). Ils ne réussirent pas cependant dans leur vue, on les méprisa, & on châtia leur bravade. Le jeune Roi entra dans sa capitale à la tête de ses Troupes, comme dans une ville prise d'assaut, fit dépendre les portes, rompre les barrieres & ôter les chaines. On arrêta entre deux & trois-cens des principaux Bourgeois, & pendant quinze jours on en exécuta toujours quelques-uns; de ce nombre fut l'Avocat Général, qui avoit souvent été Médiateur entre la Cour & le Peuple: il étoit âgé de soixante-dix ans, & son plus grand crime étoit d'avoir toujours été fort dans les intérêts du Duc d'Anjou (*c*). Le Roi ôta à la ville ses privileges, & ayant tiré de grosses sommes des autres Bourgeois, il fit grace au reste des prisonniers. On en usa de la même maniere avec les villes de Rouen, d'Orléans, de Troies, & avec plusieurs autres; desorte qu'on extorqua des sommes incroyables au pauvre peuple; il en entra néanmoins si peu dans les coffres du Roi, que les Troupes furent licentiées, sans être payées. Les Anglois, commandés par le Duc de Buckingham, devenu Duc de Glocester, débarquerent à Calais, & traverserent la Picardie & l'Artois pour aller au secours des Gantois, qui se soutenoient encore; ils assiegerent conjointement avec eux la ville d'Ipres. Le Roi marcha avec une puissante Armée au secours de la Place; les Assiegeans étant trop foibles pour lui résister décamperent, & les Anglois ayant abandonné les Places qu'ils avoient prises, se retirerent à Bourbourg, où ils se défendirent si vigoureusement, qu'on leur accorda une capitulation honorable, & qu'ils eurent la liberté de se retirer à Calais (*d*). Le Duc de Bretagne, par l'entremise duquel ils l'avoient obtenue, fut fort blâmé, ce qui n'empêcha pas qu'il n'eût assez de crédit pour faire conclure une treve de six mois entre les deux Couronnes; ce qui le rendit plus suspect & plus odieux, à cause des intelligences qu'il avoit avec la Cour de Londres (*e*). [illegible] 1383.

L'année suivante fut mémorable par la mort du Comte de Flandres, qui finit ses jours vers la fin du mois de Janvier; par là Philippe oncle du Roi joignit à son Duché de Bourgogne, le Comté de Flandres, avec les Comtés d'Artois, de Rétel, de Nevers, & plusieurs autres Seigneuries, dont il vint prendre possession en personne (*f*). Il y eut en ce tems-là des Conférences pour la paix entre les Ducs de Bourgogne, de Berri & de [illegible] Flandres. 1384.

(*a*) Hist. Anonyme de Charles VI.
(*b*) *Mezeray.*
(*c*) Hist. Anonyme de Charles VI. C. 19.
(*d*) Anonym. Vita Ricardi II.
(*e*) *D'Argentré.*
(*f*) *Daniel.*

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Bretagne d'une part, & les Ducs de Lancastre & de Glocester de l'autre, mais elles aboutirent simplement à une prolongation de la trêve (*a*).

Le jeune Duc d'Anjou reconnu Roi de Naples.

Le Duc d'Anjou, premier Roi de Naples de la seconde Maison d'Anjou, étant mort vers ce tems-ci, le Roi Charles prit sa veuve & son fils sous sa protection, engagea le Pape à reconnoitre le jeune Prince pour Roi des deux Siciles, & envoya une Armée en Provence pour soumettre cette Province, qui appartenoit aussi à ce nouveau Roi.

Mariage du Roi avec Isabelle de Baviere. 1385.

Le Roi étant âgé de dix sept ans, & d'ailleurs sain & robuste les Princes ses oncles penserent à le marier, on proposa plusieurs Princesses, une fille du Duc de Lancastre, celle du Duc de Lorraine & plusieurs autres; mais les Ducs de Bourgogne & de Bourbon, se rappellant la recommendation du feu Roi de faire épouser à son fils une Princesse d'Allemagne, jetterent les yeux sur la Princesse Isabelle, fille du Duc de Baviere, & eurent soin qu'on parlât avantageusement de sa beauté & de son esprit au Roi (*b*). Ce Prince déclara qu'il ne vouloit pas suivant l'usage de ses semblables se lier pour toute sa vie à une femme qu'il ne connoissoit point, il demanda donc à voir la Princesse. La Duchesse de Brabant sa tante la conduisit à Amiens, & lui donna des leçons pour s'assurer du cœur du jeune Roi; elle en profita si bien, qu'à la premiere vue Charles conclut un mariage qui fut également fatal à lui-même & à ses peuples (*c*).

Le Roi va en Flandres & envoye du secours aux Ecossois.

L'affaire de ce mariage n'occupoit pas tellement les oncles du Roi & ses autres Ministres, qu'ils ne pensassent à la guerre. Ils comprenoient, que ce qui rendoit les Anglois difficiles, sur les conditions de la paix, & les fesoit insister sur la restitution de la Normandie & de la Guienne, c'est qu'étant maîtres de Calais ils pouvoient porter la guerre en France quand ils le vouloient, on jugea donc que si on en transportoit le théatre chez eux, ils seroient plus disposés à la finir. Comme une pareille entreprise demandoit de grands préparatifs, on les commença bientôt, & l'on travailla à l'équipement d'une Flotte à l'Ecluse (*d*). Les Gantois & les Flamands en général qui étoient en guerre avec le Duc de Bourgogne, & depuis longtems en liaison avec les Anglois, formerent le projet de brûler la Flotte Françoise. Les habitans de Damme avoient très-bien concerté leurs mesures, & ils auroient réussi suivant toutes les apparences, si un des conjurés n'avoit révélé le secret. Le Roi en fut si irrité, que le Duc de Bourgogne l'engagea sans peine à porter ses armes en Flandres. Il assiegea Damme en personne, l'emporta & châtia sévérement les habitans. Les Gantois en furent effrayés, ils demanderent la paix, & s'étant soumis à de certaines conditions au Duc de Bourgogne, la tranquillité se rétablit dans les Pays-bas (*e*). Cela étoit d'une grande conséquence pour le Duc de Bourgogne, qui avoit soin de ménager les choses de façon qu'il y trouvoit toujours son avantage. Ayant fait épouser au Roi une Princesse de Baviere, il profita de l'occasion pour marier son fils à la fille & l'héritiere d'Albert de Baviere, Comte

(*a*) *Du Tillet*, *Daniel* T. VII. p. 7.
(*b*) *De Serres.*
(*c*) *Gaguin*, *Henault.*
(*d*) *Mezeray*, *Daniel.*
(*e*) Hist. Anonyme de Charles VI.

SECTION VI. *Rois de la Maison de Valois.*

de Zelande, de Hainaut & de Hollande, & par là il assura à sa famille cette grande succession, & se rendit plus puissant, quoiqu'il le fût déja trop au gré des bons François (*a*). La même année Jean de Vienne, Amiral de France, mena un secours considerable à Robert II. Roi d'Ecosse; & conjointement avec ce Prince il remporta divers avantages dans le Nord de l'Angleterre; on conçut donc de grandes espérances de faire une paix avantageuse à la faveur de cette diversion. Mais l'Amiral étant devenu amoureux d'une parente du Roi, & les Officiers François ayant voulu aussi faire les galans, ils se brouillerent avec leurs Alliés à un tel point, qu'ils saisirent promptement le prétexte d'une tréve pour retourner en France, sans avoir fait autre chose que décréditer leur Nation (*b*). Plusieurs Historiens François taxent les Ecossois de lenteur, & de grossiereté; mais un Historien moderne avoue franchement que l'Amiral & ses Officiers furent seuls en faûte, & sacrifierent leurs intérêts & leur devoir à leur plaisir (*c*).

L'expédition d'Angleterre échoue. 1386.

Le Duc de Bourgogne, qui l'année précédente avoit proposé & fait manquer l'expédition contre l'Angleterre, pour faire ses propres affaires en Flandres, la pressoit fort à présent. Il posta les Troupes du Roi de façon qu'il n'y avoit rien à craindre pour le Royaume, & assembla une nombreuse Armée dans le voisinage de l'Eclufe, & une Flotte prodigieuse dans le port de cette ville. Quelques Auteurs font monter les Troupes à vingt-mille chevaux, vingt mille Arbalêtriers, & vingt mille hommes de pied, & ce qui est bien plus extraordinaire ils assurent que la Flotte étoit de douze cens Vaisseaux (*d*). On chargea un grand nombre de ces Navires de quantité de bois de charpente, qu'il n'y avoit plus qu'à assembler pour en faire des maisons où l'on prétendoit loger les soldats après la descente, & on y donna le nom de ville de bois. Ces prodigieux préparatifs, qui avoient couté tant de tems, de peine & de dépenses, & dont on avoit conçu de si grandes espérances, devinrent inutiles par la lenteur, ou plutôt par l'opiniâtreté du Duc de Berri. Il n'avoit point approuvé cette entreprise, & il assembla les Troupes de son appanage avec tant de lenteur, qu'il n'arriva à l'Eclufe que vers la mi-Septembre, que la saison se trouva trop avancée pour mettre en mer (*e*). Une tempête qui survint fit périr une partie de la Flotte, & le Roi donna au Duc de Bourgogne la ville de bois, & l'Eclufe, qui étoit alors un port spacieux & commode. On fournit à ce Prince toutes sortes de divertissemens pour le consoler du mauvais succès de ses projets, & pour l'empêcher de faire attention aux cris du peuple, qui souffroit impatiemment les impôts excessifs dont on l'accabloit, qu'on levoit avec violence, & dont on détournoit ou dissipoit le provenu (*f*).

Le Duc de Bretagne fait arrêter le Connétable de Clisson.

Dans un Etat où le Gouvernement est foible, tout homme qui a du courage & un pouvoir proportionné, est porté à se croire indépendant, & à se conduire comme s'il l'étoit réellement. Le Duc de Bretagne agissoit depuis longtems sur ce pied-là, & on le soupçonnoit fortement d'être d'in-

(*a*) *Meyer.* Annal. Fland.
(*b*) *Juvenal des Ursins.*
(*c*) *Le Gendre.*
(*d*) *Froissart, Daniel.*
(*e*) Anc. Chron. de France.
(*f*) *De Serres, Du Tillet.*

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

son & le relâche ensuite.

1387.

telligence avec les Anglois; mais il étoit habile & puiſſant, ce qui le feſoit conſiderer à un tel point, qu'il ſe porta à une action inexcuſable. Le Connétable de Cliſſon avoit payé la rançon du fils aîné de Charles de Blois, & venoit de lui fiancer ſa fille. Le Duc de Bretagne en prit ombrage, & ayant convoqué les Seigneurs du Pays, le Connétable ſe rendit à cette Aſſemblée; le Duc lui fit de grandes careſſes, & quand il trouva le moment favorable le fit arrêter, & conduire priſonnier dans un Château voiſin de la mer. Dans le premier transport de ſa colere il ordonna au Capitaine du Château de faire jetter le Connétable dans la mer, mais le Capitaine fut aſſez ſage pour ne pas obéir. Enſuite le Duc, après l'avoir obligé de lui remettre les Fortereſſes qu'il avoit en Bretagne, & de payer une groſſe rançon le mit en liberté (*a*). Le Connétable demanda juſtice au Roi, qui étoit fort diſpoſé à la lui rendre, mais ſes oncles, à qui le grand crédit du Connétable feſoit ombrage, accommoderent l'affaire, & engagerent le Duc à rendre à ce Seigneur les Places qu'il lui avoit arrachées, & la rançon qu'il lui avoit fait payer (*b*). Le jeune Roi d'Angleterre Richard II. avoit entierement changé de Miniſtres, ce qui excita de grandes brouilleries; le Connétable avoit deſſein d'en profiter pour aller faire une deſcente en Angleterre; ce projet échoua par la trâhiſon du Duc de Bretagne envers le Connétable, & l'on crut qu'il avoit été dédommagé de ce qu'il avoit été obligé de reſtituer en France (*c*).

Charles VI *s'affranchit de la tutele de ſes oncles.*

L'année ſuivante, le Duc de Bourgogne, pour empêcher le Roi de s'occuper de ſes propres affaires, l'engagea à tourner ſes armes contre le Duc de Gueldres; ce Prince ayant fait promptement des ſoumiſſions, laiſſa au Roi la liberté de s'en retourner en France, & d'exécuter le grand deſſein qu'il méditoit depuis longtems de s'affranchir de la tutele de ſes oncles. Il garda là-deſſus un profond ſecret en attendant une occaſion favorable, & alors il ne le confia qu'à des perſonnes ſures, qui devoient le ſeconder. Il aſſembla à Rheims un grand nombre de Seigneurs & de Prélats, ſes oncles les Ducs de Bourgogne, de Berri & de Bourbon, les Princes du Sang, le Connétable, l'Archevêque de Rheims, le Chancelier & d'autres perſonnes du premier rang s'y trouverent (*d*). Le Roi témoigna à l'Aſſemblée qu'il avoit de grandes obligations à ſes oncles, tant des ſoins qu'ils avoient pris de ſon éducation, que de leur application à bien gouverner le Royaume pendant ſa jeuneſſe; qu'à l'avenir il étoit réſolu de gouverner par lui-même, avec le Conſeil qu'il jugeroit à-propos de choiſir. Le Chancelier ayant expliqué l'affaire plus en détail, s'adreſſa au Cardinal de Laon pour l'inviter à dire ſon avis. Le Cardinal approuva en peu de mots la réſolution du Roi, & ſon ſuffrage fut ſuivi au moins en apparence de toute l'Aſſemblée. Les Ducs de Berri & de Bourgogne furent fort mécontens, & le Cardinal, qu'ils haïſſoient, mourut peu après de poiſon (*e*). Le Roi retint auprès de ſa perſonne le Duc de Bourbon, le Connétable, le Chancelier, & quelques autres des vieux Miniſtres de ſon

(*a*) *D'Argentré.*
(*b*) *Froiſſart, De Serres.*
(*c*) Anonym. Vit. Ricardi II.
(*d*) *Daniel* T. VII. p. 42.
(*e*) Le même p. 43. *Mezeray.*

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

pere. La face des affaires changea d'abord; on conclut une trêve de trois ans avec l'Angleterre, pour donner au Roi le tems de connoitre l'état de son Royaume, & de soulager ses peuples (*a*). Il réforma le Parlement & sa Maison, & retrancha beaucoup des dépenses, il rendit à la ville de Paris ses privileges, abolit plusieurs nouveaux impôts, recevoit toutes les requêtes qu'on lui présentoit, & redressoit les griefs avec tant d'empressement, qu'il étoit aisé de voir, qu'il n'en étoit pas l'auteur, quelque abus qu'on eût fait de son nom (*b*). Comme tous les Historiens conviennent qu'il étoit l'homme le mieux fait, le mieux élevé, & du meilleur caractere qu'il y eût dans le Royaume, il est aisé de s'imaginer que ce changement lui gagna le cœur de ses sujets, ensorte qu'ils lui donnerent le titre de *Bien-aimé*, qu'il méritoit certainement. Il étoit si peu soupçonneux, que les plus malignes insinuations ne fesoient aucune impression sur son esprit. „ J'aime mieux disoit-il; avoir bonne opinion d'un méchant homme, que „ de penser mal d'un homme de bien ". Quelqu'un lui ayant dit, qu'un Courtisan, qui avoit tout sujet de se louer de lui, avoit parlé mal de sa personne, il répondit froidement, „ Cela ne se peut, car comment celui à „ qui nous avons fait tant de bien, peut-il dire du mal de nous?" Il avoit la mémoire excellente, & quand il passoit par les rues dans des occasions solemnelles, non seulement il rendoit le salut aux particuliers, mais leur parloit en les appellant par leurs noms, & s'informoit de leurs familles. Avec cela il n'y avoit rien de feint dans son affabilité, & il ne manquoit jamais à ses promesses, quoiqu'il promit souvent. En un mot on n'a gueres vu autant de bonnes qualités réunies dans un homme, qui fût un Prince si médiocre (*c*).

Voyage du Roi à Avignon, il visite le Languedoc à son retour, & soulage les peuples. 1389.

Il aimoit les fêtes & les spectacles, & pour se contenter il fit faire une entrée dans Paris à la Reine, & la fit couronner solemnellement. Il fit ensuite un voyage à Avignon, où il vit couronner par le Pape Louis d'Anjou son cousin, Roi de Sicile & de Jérusalem. A son retour il prit sa route par le Languedoc, où il se fit rendre compte de l'état de la Province, écouta avec bonté les plaintes qu'on lui fit & redressa les griefs, oubliant que le Duc de Berri qui en étoit la cause, étoit son oncle, sans manquer aux égards qu'il lui devoit personnellement (*d*). Il alla voir aussi Gaston Phœbus Comte de Foix, un des Princes les plus accomplis de ce tems-là; d'autres disent que le Comte vint rendre ses devoirs au Roi à Toulouse. Il reconnut l'honneur que le Roi lui fesoit, en le déclarant son héritier; & comme il mourut subitement peu après, le Roi auroit pu réunir le Comté de Foix à la Couronne, mais à la priere du Duc de Berri, il le donna au bâtard de Gaston-Phœbus. Le Duc, n'eut pourtant pas le crédit de se conserver son propre Gouvernement, le Roi le lui ôta sur les plaintes qu'on lui avoit faites de ce Prince (*e*). Cette même année, le Duc de Touraine, depuis Duc d'Orléans épousa Valentine, fille du Duc de Milan sa Cousine-Germaine, après avoir manqué l'Hé-

(*a*) *Daniel* l. c. p. 44, 45.
(*b*) Le même.
(*c*) *Le Gendre.*
(*d*) *Daniel.*
(*e*) *Gaguin*, *Mezeray.*

ritiere de Hongrie, à laquelle il étoit fiancé, qui fut contrainte, ou feignit d'être forcée d'époufer un autre Prince (*a*).

Les Ducs de Berri & de Bourgogne confervent leur reffentiment d'avoir été exclus du Gouvernement.

Le Roi qui étoit vif & qui aimoit la guerre, formoit fouvent de grands projets. Tantôt il penfoit à aller combattre Bajazet Empereur des Turcs, tantôt il vouloit éteindre le Schifme, qui duroit depuis plufieurs années, en rétabliffant Clement VII à Rome. Mais fes Miniftres, & furtout le Connétable, lui repréfenterent fi bien les fuites fâcheufes qu'il y avoit à craindre, en s'embarquant dans ces entreprifes, qu'il y renonça. Mais il envoya des Troupes aux Genois & aux autres Alliés contre les Turcs, & eut toujours foin de tout ce qui pouvoit contribuer en quelque façon à foutenir l'honneur de la Couronne (*b*). Les Ducs de Berri & de Bourgogne fe tenoient dans les bornes du devoir, mais ils étoient fort piqués d'être exclus de l'adminiftration de l'Etat, & ils attribuoient leur disgrace entierement au Connétable. C'étoit par leur connivence, finon par leurs fuggeftions, que le Duc de Bretagne ne fe preffoit pas d'exécuter le Traité fait avec le Connétable, & de rendre au Comte de Penthievre, gendre de ce Seigneur les Places qu'il lui retenoit. Le Connétable fit des courfes, fur les terres du Duc, & celui-ci s'en vengea, deforte qu'on commit de grands defordres de part & d'autre (*c*). Dans ces entrefaites le Duc de Lancaftre vint en France pour traiter de la paix, mais y ayant trouvé plus de difficultés qu'il ne penfoit, il fe contenta de prolonger la trêve pour une année. La mort de la Ducheffe d'Orléans fournit au Roi l'occafion de donner à fon frere le Duché d'Orléans, ce que les Orléanois fouffrirent impatiemment, n'aimant point à dépendre d'un Prince du Sang (*d*). Cela venoit principalement de ce qui s'étoit paffé en Languedoc fous le gouvernement du Duc de Berri, & ils craignoient qu'il ne leur en arrivât autant. Ce Prince avoit obligé le Baron de Chevreufe, qui lui avoit fuccedé, de remettre fon Gouvernement entre les mains du Roi, l'ayant menacé de le faire affaffiner (*e*). A la fin le Roi rétablit, avec peine, la paix du côté de la Bretagne, ou au moins fit fufpendre les hoftilités; le Duc fut toujours ennemi irréconciliable du Connétable, & les Ducs de Berri & de Bourgogne ne le haïffoient pas moins. Ce qui y contribuoit, c'eft que les mécontens s'adreffoient à lui, comme à celui qui étoit à la tête du Confeil, & le plus avant dans la faveur du Roi; d'ailleurs il avoit par fa prudence & fon oeconomie acquis de grands biens, que fes ennemis lui envioient, & qu'ils efpéroient de partager en cas de confifcation.

Affaffinat du Connétable de Cliffon. 1392.

Parmi les Seigneurs qui fefoient figure à la Cour, il y avoit Pierre Craon, homme d'efprit & de plaifir, mais débauché. Il avoit eu la confiance du Duc d'Anjou, & on l'avoit chargé d'argent pour le Duc, pendant qu'il étoit en Italie, mais au lieu d'aller promptement, le rejoindre, il s'arrêta à Venife & y diffipa en grande partie des fommes dont fon Maître avoit befoin pour ne pas périr de faim avec fon Armée (*f*). Après fon retour en France, il fut pourfuivi & condamné à une groffe amende; mais s'étant mis bien avec certaines gens à la Cour, il devint le

(*a*) *Daniel*, *Henault*.
(*b*) *Froiffart*.
(*c*) Anc. Chron. de France.
(*d*) Hift. Anonyme de Charles VI. *Gaguin*.
(*e*) *Mezeray*, *Daniel*.
(*f*) *Juvenal des Urfins*.

Favori du Duc d'Orléans, & eut plus de crédit que jamais. La connoiſſance qu'il avoit des intrigues du Duc fut cauſe de ſa perte. Cauſant un jour avec la Ducheſſe, il lâcha quelques paroles ambigues ſur les galanteries du Duc; la Ducheſſe en parla à ſon mari & ſacrifia Craon, qui fut disgracié, & le Roi le chaſſa même de la Cour (*a*). Senſible à ſa disgrace, qu'il attribua au Connétable, il prit la réſolution de ſe défaire de lui. Il envoya un à un quelques ſoldats à Paris, où il les ſuivit; un ſoir que le Connétable venoit fort tard de chez le Roi peu accompagné, il l'attaqua avec ſes complices, & le laiſſa ſur le carreau pour mort (*b*). Craon ſortit de Paris & ſe retira auprès du Duc de Bretagne, qui par haine pour le Connétable le reçut ſous ſa protection. Le Connétable guérit de ſes bleſſures en un mois, au grand étonnement de la Cour, & à la joie de ſon Maître; le Roi fit exécuter ceux des aſſaſſins qu'on attrapa, Craon fut auſſi condamné, ſes biens furent confiſqués, on démolit ſa maiſon, & on la changea en cimetierre (*c*).

Le Roi eſt attaqué d'un accès de fureur.

Le Roi fit auſſi demander au Duc de Bretagne de lui livrer Craon; le Duc répondit, qu'il ignoroit ce qu'il étoit devenu. Charles peu ſatisfait de cette réponſe fit aſſembler ſes Troupes pour marcher en Bretagne nonobſtant tous les efforts que les Ducs de Berri & de Bourgogne firent pour l'appaiſer; ces deux Princes eurent ordre de le ſuivre dans cette expédition (*d*). L'Armée étant arrivée au Mans, le Roi fut pris d'une petite fievre, on ne put cependant l'engager à s'arrêter ou à prendre des remedes. Le 5 d'Août, ayant marché tout le jour durant l'ardeur du ſoleil, un homme de fort mauvaiſe mine, tout en gueuilles ſortit tout d'un coup de derriere un arbre, prit la bride de ſon cheval, & lui cria d'une voix terrible; *Arrête Roi, où vas-tu, tu es trâhi*, & puis diſparut. Peu après un Page qui portoit une lance, s'endormant à Cheval, la laiſſa tomber ſur un caſque qu'un autre Page portoit devant le Roi. A ce bruit aigu le Prince ayant tourné la tête, & voyant cette lance baiſſée, il crut qu'on en vouloit à ſa vie tua le Page, & ſaiſi de fureur, il court de côté & d'autre, frappe & tue tout ce qu'il rencontre, juſqu'à ce que ſon épée s'étant rompue on le ſaiſit, & on le transporta au Mans (*e*). Il tomba dans une léthargie qui dura deux jours, le troiſieme jour il revint à lui. Cet accident rompit le deſſein de la guerre de Bretagne. Les Ducs de Berri & de Bourgogne reprirent leur autorité, à l'excluſion du Duc d'Orléans, que le Roi ſon frere avoit penſé tuer dans ſa phrénéſie. A leur retour à Paris ils firent arrêter les principaux Miniſtres du Roi, & donnerent l'épée de Connétable à Philippe d'Artois Comte d'Eu. Olivier de Cliſſon s'étoit retiré en Bretagne, où il défendit ſes terres avec tant de courage & de ſuccès, que le Duc fut obligé de s'accommoder avec lui (*f*). Dans l'Hiver le Roi ſe rétablit aſſez pour ſauver la vie à ſes Miniſtres, que ſes oncles avoient fait condamner, il fut néanmoins obligé de les exiler, pour contenter ces Princes (*g*).

(*a*) *Du Tillet*, *Daniel.*
(*b*) *Mezeray*, *Daniel* &c.
(*c*) *Mezeray*, *le Gendre.*
(*d*) *Daniel.*
(*e*) *Juvenal des Urſins*, Hiſt. Anon. L. XII. Ch. 3.
(*f*) *Du Tillet.*
(*g*) *Gaguin.*

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Accident qui augmente le mal du Roi.

On ne trouve dans l'Histoire gueres d'exemple d'une Cour & d'un Pays où la corruption fût plus grande qu'alors en France, & en même tems rien de plus triste que l'état de Charles VI. & de ses sujets ; on ne voyoit que desordres, intrigues, débauches & divisions. Les Ducs de Berri & de Bourgogne gouvernoient le Royaume, sans faire aucune part de l'autorité au Duc d'Orléans, sous prétexte qu'il étoit trop jeune. La Duchesse sa femme, fille du Duc de Milan, & petite-fille du Roi Jean, avoit plus de crédit; jeune, belle & insinuante, elle acquit tant d'empire sur le Roi qu'elle le gouvernoit, & ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'elle seule avoit quelque pouvoir sur lui, car dans ses accès il ne connoissoit qu'elle & pas seulement la Reine (*a*). La Duchesse de Bourgogne en fut extrémement piquée, elle souffroit avec impatience qu'on fît la cour à la Duchesse d'Orléans, à cause du crédit qu'elle avoit sur l'esprit du Roi; la querelle des femmes devint celle de leurs maris, comme cela arrive assez ordinairement; ce fut-là la source de cette haine furieuse & implacable entre les deux Maisons; qui fut si funeste à la France, & pensa à la fin en causer la ruine. Pour rendre la Duchesse d'Orléans odieuse au peuple, on débita qu'elle avoit ensorcelé le Roi, & pour comble on accusa le Duc d'Orléans d'en avoir fait autant à la Reine. Mais les Historiens les plus dégagés de préjugés avouent, qu'il n'y avoit d'autre Magie, que l'effet de l'assiduité d'une jeune & belle personne, qui n'étant retenue par aucun principe donne un libre cours à ses passions. Lorsque par les soins de son Medecin le Roi fut assez bien rétabli, un nouvel accident le fit retomber en démence (*b*). Une Dame Allemande de la Maison de la Reine se maria à un Seigneur de son Pays, & les noces se firent à l'Hotel de la Reine Douairiere, veuve de Philippe de Valois, Entre autres divertissemens il y eut une Mascarade; quelques jeunes Seigneurs parurent déguisés en Satyres; ils s'étoient fait faire des habits de toiles fort serrés, & enduits de poix-résine, par le moyen de laquelle ils y avoient attaché de la laine en guise de poil; ceux qui formoient cette partie étoient le Comte de Joigni, le Bâtard de Foix, le fils du Comte de Valentinois, Nantouillet, & Guisai, un des Ecuyers, & le Roi fesoit le sixieme (*c*). On garda si bien le secret de cette mascarade, que lorsqu'ils entrerent dans la Salle, on ne les reconnut point, mais on applaudit fort à leur déguisement. La Duchesse de Berri voyant un Masque bienfait, s'attacha au Roi, & lui dit qu'elle ne le quitteroit point qu'elle ne fût qui il étoit. En attendant les cinq autres se mirent à danser; le Duc d'Orléans voulant badiner, feignit de jetter un flambeau à un de ces Masques mit le feu à son habit; le feu se communiqua aux autres, ce qui fit un effet terrible & effrayant.

Fréquentes rechutes du Roi.

Au milieu de ce tourment les Masques crioient, sauvez le Roi, sauvez le Roi. La Duchesse de Berri comprit d'abord que c'étoit ce lui qui étoit auprès d'elle, elle détacha promptement sa robe, en enveloppa le Roi, & le sauva en étouffant la flamme à force de le serrer. Nantouillet se jetta

(*a*) *De Serres.*
(*b*) Hist. Anonym. L. XII. Ch, 9, 10.
(*c*) *Juvenal des Ursins*, Hist. Anonyme.

jetta dans un puits & par là se sauva aussi; les quatre autres furent si terriblement brûlés, qu'ils moururent deux jours après. La frayeur de cet accident causa une rechute au Roi (*a*). Depuis ce tems-là il eut toujours quatre ou cinq attaques par an, jusqu'à sa mort. La veille de l'attaque il devenoit pesant & inquiet, & le matin à son reveil il étoit furieux ou en démence. Tantôt il étoit violent & cruel, tantôt mélancolique, & alors il pleuroit, quelquefois aussi il badinoit & jouoit comme un enfant, mais il ne connoissoit personne, que la Duchesse d'Orléans, & ne vouloit rien prendre que de sa main. Dans ces bons intervalles ses oncles l'amusoient de toutes sortes de divertissemens, & empêchoient de tout leur pouvoir qu'il ne s'appliquât aux affaires, sous prétexte de conserver sa santé; c'étoit-là une politique du même ordre que celle qu'ils avoient suivie durant sa Minorité. A un autre égard ils se conduisirent plus sagement, ils n'accablerent pas comme ils avoient fait, le peuple d'impôts, se contentant des revenus ordinaires de la couronne. S'étant apperçus que la fureur du jeu qui regnoit à la Cour commençoit à gagner les Provinces, ils arrêterent le cours du mal par de bonnes ordonnances, & substituerent à ce dangereux & frivole amusement des exercices mâles (*b*). Ils eurent aussi de grands égards pour le Parlement, qui commença alors à s'assembler pendant toute l'année, à la réserve de quelques courtes vacances, conformément au réglement fait par le Roi; ce Prince fit encore d'autres ordonnances si sages & si utiles, qu'on les a toujours suivies depuis (*c*).

Efforts infructueux pour finir le Schisme.

Le Gouvernement de France ne négligea rien pour finir le Schisme, qui depuis si longtems déchiroit l'Eglise; on travailla tout de bon à engager les deux Papes à résigner la thiare pour faciliter cette importante affaire. Mais ces deux Pontifes, qui jusques-là n'avoient pu s'accorder sur rien, s'entendirent parfaitement sur cet article, & concerterent si bien leurs excuses, que Clement qui résidoit à Avignon mourut Pape; & malgré l'opposition des Couronnes les Cardinaux de sa faction élurent Pierre de Lune, Arragonnois; il prit le nom de Benoit XIII. & fut encore moins flexible que son prédécesseur (*d*).

Accommodement avec Richard II. qui épouse Isabelle fille du Roi.

La tréve avec l'Angleterre avoit toujours été prolongée de tems à autre, enfin Richard II. jugea à propos d'épouser Isabelle fille de Charles, qui étoit encore dans l'enfance, à cette occasion les deux Rois eurent une entrevue, & conclurent une tréve de trente ans. Charles engagea le Roi d'Angleterre à rendre Brest au Duc de Bretagne, qui avoit engagé cette importante Place à Edouard III. pour une somme considérable; le Roi de France acheta aussi Cherbourg en Normandie de Charles le Noble, Roi de Navarre, auquel il donna le Duché de Némours, en équivalent pour toutes les Places qu'il avoit en Normandie, & pour toutes ses autres prétentions (*e*). D'autre part le Roi d'Angleterre obtint la grace de Pierre de Craon, avec la restitution de ses terres. Ce Seigneur étant de retour à Paris donna des preuves d'une pénitence exemplaire & emploia ses reve-

(*a*) Anc. Chron. de France. *Gaguin.*
(*b*) *Le Gendre*
(*c*) *Juvenal des Ursins.*
(*d*) *Daniel.*
(*e*) Le même, *De Serres.*

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

nus à réparer le tort qu'il avoit fait à plusieurs personnes (*a*). Les Genois fatigués par leurs divisions intestines & par des guerres étrangeres se mirent sous la protection de la France (*b*). Le Comte de Perigord au contraire, ayant assemblé des Troupes, s'empara de plusieurs Places sur lesquelles il avoit des prétentions, sans respecter ni les arrêts du Parlement ni les ordres du Roi. On envoya un des Maréchaux de France pour le mettre à la raison, il fut battu assiegé dans un de ses Châteaux, forcé de se rendre, & mené prisonnier à Paris; on lui fit son procès, & il fut condamné à perdre la tête, & ses terres. Le Duc d'Orléans agit en sa faveur, lui sauva la vie, & acquit ses Terres. Ce jeune Prince étoit plus violent & plus avide encore que ses oncles, & il avoit amassé par toutes sortes de voies des biens immenses, outre plusieurs Comtés & Seigneuries qu'il possédoit, ne négligeant rien pour augmenter sa puissance & ses richesses (*c*).

Secours envoyé contre les Turcs.

Sigismond Roi de Hongrie, voyant Bajazet prêt à fondre sur ses Etats, fit demander du secours en France. Il n'avoit pas fort lieu d'en attendre, parcequ'il avoit enlevé l'héritiere de Hongrie, qui avoit été accordée au Duc d'Orléans (*d*). On eut néanmoins égard à sa sollicitation à cause de l'intérêt de la Religion, & la fleur de la Noblesse Françoise alla à son secours. Jean Duc de Nevers, fils aîné du Duc de Bourgogne en eut le commandement; le Comte d'Eu, Connétable de France, le Comte de la Marche Prince du Sang, le Maréchal de Boucicaut, le Sire de Couci, Jean de Vienne Amiral de France, les Princes de Bar, Renaud de Roye, le Sire de Sempi, l'accompagnerent. Il y avoit dans les Troupes qu'ils conduisoient bien deux mille Gentilshommes, qui servoient à leurs propres dépens. Jamais on ne vit de Troupes mieux équippées, plus belliqueuses & plus débauchées en même tems (*e*). Ils obligerent Sigismond de donner bataille d'une façon fort desavantageuse, & par leur imprudence on la perdit, l'Amiral Jean de Vienne y fut tué; le Comte d'Eu & le Sire de Couci moururent en prison; le Comte de Nevers, le Maréchal de Boucicaut avec vingt-cinq Seigneurs furent obligés de payer une grosse rançon; le Duc de Bourgogne n'en fut pas fâché, parcequ'il leva sur ses sujets le double de la rançon de son fils (*f*). Ce fut là la suite de la fameuse bataille de Nicopolis, qui rendit les François également odieux aux Turcs & à leurs Alliés (*g*). La charge de Connétable fut donnée au Maréchal de Sancerre (*h*). L'année suivante le Roi eut de plus fréquens accès de
1397. son mal, qu'il n'avoit encore eu; un jour il en fut attaqué si subitement, qu'il cria au Duc de Bourgogne de lui ôter son épée, ajoutant, j'aimerois mieux mourir, que de faire du mal à personne. La Princesse Marie sa fille, âgée de cinq ans, fut mise en religion, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait. Blanche de Navarre Douairiere de Philippe de Valois, mourut universellement regrettée (*i*).

(*a*) Anc. Chron. de France.
(*b*) Hist. Anonyme, *Daniel.*
(*c*) *Du Tillet*, *Boulainvilliers.*
(*d*) *Juvenal des Ursins*, *le Gendre.*
(*e*) *Daniel* &c.
(*f*) Hist. Anonyme de Charles VI. *le Gendre.*
(*g*) Les mêmes.
(*h*) *De Serres*, *Henault.*
(*i*) Hist. Anonym. Anc. Chron. de France.

Voyage de l'Empereur en France.

L'Empereur Vencellas fit un voyage en France pour prendre avec le Roi des mesures afin d'obliger Benoit à se démettre du Pontificat, pour finir le Schisme. Mais le Roi ayant eu une attaque, durant le séjour de l'Empereur, ce qu'ils avoient concerté alla en fumée. Le Maréchal de Boucicaut eut cependant ordre d'assieger le Pape dans son Palais, ce qu'il fit, mais fort inutilement. Le Duc d'Orléans se déclara son protecteur, uniquement parceque les Ducs de Berri & de Bourgogne ne lui étoient pas favorables, & il profitoit des bons intervalles du Roi, pour faire échouer, ce qu'ils avoient fait de leur propre autorité (*a*).

Révolution en Angleterre.

Henri Comte de Derby, fils de Jean de Gand Duc de Lancastre, ayant été exilé d'Angleterre, voyagea en divers Pays, & vint enfin en France, où il fut reçu avec beaucoup de distinction. Etant retourné en Angleterre sous prétexte de demander les biens de son pere, qui venoit de mourir, il trouva tant de mécontentement dans les esprits contre le Roi son cousin, qu'il n'eut pas de peine à faire déposer Richard, & à se placer lui-même sur le trône (*b*). Les François ne s'inquietterent gueres de cette révolution, parcequ'ils se flatoient que les peuples de Guienne, & surtout les habitans de Bourdeaux, où Richard étoit né, & qui l'aimoient, se souleveroient, mais ils se tromperent. Le Roi envoya alors le Sieur d'Albret au nouveau Roi d'Angleterre, pour lui demander sa fille, qui fut renvoyée après quelques difficultés, mais sans lui rendre son douaire, si l'on s'en rapporte aux Historiens de France. L'année suivante mourut Jean le Vaillant, Duc de Bretagne, âgé & couvert de gloire (*c*).

Le Duc de Bretagne, en mourant confie sa famille à Olivier de Clisson.

Il laissa la tutelle de ses enfans au Duc de Bourgogne & à son ancien ennemi, mais plus ancien ami Olivier de Clisson. Ce Seigneur, après sa disgrace à la Cour de France s'étoit retiré dans ses Terres en Bretagne; là avec les Troupes, que sa réputation & le secours de ses amis, surtout du Duc d'Orléans, le mirent en état d'assembler, il se défendit si bien contre le Duc, que celui-ci lui proposa une tréve & une Conférence, & donna son fils en ôtage à de Clisson; il se trouva au rendez-vous & y mena le jeune Prince avec lui. Le Duc étonné & confondu d'une pareille générosité, après ce qui s'étoit passé entre eux, lui accorda les conditions qu'il proposa lui-même, & depuis ce tems-là lui donna toute sa confiance comme à son meilleur ami. Il lui laissa la Régence de ses Etats, quand il alla en France, & en mourant la tutelle de ses enfans, comme la preuve la plus éclatante de son estime (*d*). Clisson prouva d'abord combien il étoit digne de la confiance du Duc. Il étoit lui-même malade au lit, lorsque le Duc mourut; la Comtesse de Penthievre sa fille, qui avoit épousé le Compétiteur du feu Duc, lui proposa de se défaire des enfans du Duc pour élever les siens. Clisson lui répondit en saisissant une Javeline, qui étoit au chevet de son lit, & la lui lança comme elle descendoit l'escalier avec précipitation; elle broncha & se cassa la cuisse en tombant, desorte qu'elle en resta incommodée, monument de la gloire de son pere & de sa honte (*e*).

(*a*) *Mezeray*, *Daniel*.
(*b*) Anonym Vita Ricardi II.
(*c*) *Gaguin*, Anc. Chron. de France.
(*d*) *De Serres*.
(*e*) Hist. Anonyme de Charles VI.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Evénemens divers.

Le fils aîné du Duc lui succeda, & Clisson lui fit donner une excellente éducation.

Les Electeurs ayant déposé l'Empereur Vencessas, envoyerent en France le Duc de Baviere, pere de la Reine, pour justifier ce qu'ils avoient fait. Le Duc d'Orléans, malgré son respect pour la Reine, se déclara pour Venceslas, & partit même avec des Troupes pour soutenir son parti; mais ayant appris que ce Prince lui-même étoit content, il se borna à s'assurer du Duché de Luxembourg, que Vencessas lui avoit vendu, & revint en France (*a*). Vers ce tems-là le Maréchal de Boucicaut revint aussi de Constantinople, qu'il avoit heureusement défendue contre les Turcs; & peu après l'Empereur Manuel Paléologue vint lui-même solliciter du secours contre Bajazet. Heureusement pour lui Tamerlan le délivra de ses frayeurs par la victoire qu'il remporta sur l'Empereur Turc. On dit que le vainqueur écrivit au Roi Charles & fit alliance avec la France. Archambaud de Grailli, frere du fameux Captal de Buch, hérita par la mort du Comte de Foix de ce Comté; mais s'en étant mis en possession sans l'aveu du Roi, le Connétable marcha contre lui; il prit le parti de venir à Paris, & fit hommage au Roi, qui fut d'autant plus satisfait de ce Seigneur, qu'il déclara franchement qu'il n'auroit jamais abandonné les intérêts de l'Angleterre, sans le meurtre de Richard, fils de son cher Maître le Prince noir (*b*).

Le Duc d'Orleans supplante le Duc de Bourgogne, qui trouve moyen de le supplanter à son tour.

La maladie du Roi étoit venue à un tel point, que même pendant ses bons intervalles il avoit la tête si foible, qu'il étoit incapable de s'appliquer à aucune affaire. Il expédia donc des commissions pour administrer la Justice & expédier les affaires en son nom (*c*). Le Duc de Bourgogne, étant allé faire un voyage en Flandres, le Duc & la Duchesse d'Orléans profiterent si bien de l'occasion, & du crédit qu'ils avoient sur l'esprit du Roi & de la Reine, que Charles, qui étoit alors de sens rassis, déclara le Duc son frere Lieutenant & Gouverneur du Royaume pour le tems que sa maladie ne lui permettoit pas de vaquer aux affaires (*d*). En vertu de cette commission, le Duc d'Orléans fit un Edit par lequel il établit quelques nouveaux impôts, dont personne, pas même les Prélats, ne furent exempts. La disette qui regnoit dans le Royaume donna un grand avantage au Duc de Bourgogne, qui à son retour déclara en plein Parlement, qu'il étoit faux qu'il eût consenti à cet Edit, ainsi qu'on l'avoit débité; qu'au contraire il avoit refusé d'y acquiescer, malgré l'offre qu'on lui avoit faite d'une fort grosse somme (*e*). Les deux Ducs armerent, & comme ils avoient chacun leurs amis, l'Etat couroit risque d'être déchiré par une guerre civile. Le Duc de Bourbon s'entremit, & les engagea à s'éloigner tous deux de la Cour, en attendant que l'affaire fût accommodée. Lorsque le Roi fut rétabli, il la proposa à son Conseil, le Duc de Bourgogne l'emporta, & fut remis à la place du Duc d'Orléans (*f*).

Le Duc de Bourgogne

Le Duc étoit Tuteur du jeune Duc de Bretagne & de ses freres, & en cette qualité il rendit un grand service à la France, en amenant à Paris les

(*a*) *Le Gendre.*
(*b*) Anc. Chron. de France.
(*c*) *Gaguin*, *Daniel.*
(*d*) Hist. Anonyme de Charles VI.
(*e*) *Du Tillet.*
(*f*) *Daniel*, *Mezeray.*

trois Princes Bretons, Jean, Artur & Gilles. Par là il fit échouer le dessein de Henri IV. Roi d'Angleterre, qui comptoit de mettre la Bretagne dans ses intérêts, en épousant la Duchesse Douairiere, mere des jeunes Princes (*a*). Le Duc d'Orléans, qui bien que plus jeune & moins prudent, étoit aussi ambitieux que le Duc de Bourgogne, envoya un defi à Henri, qui répondit qu'un Roi ne se battoit que contre un Roi, cette réponse fut suivie d'une Lettre du Duc d'Orléans très-injurieuse, où Henri étoit traité d'Usurpateur, de Tiran & de Meurtrier de son Roi. Henri y fit une replique du même stile, reprocha au Duc qu'il étoit violent & ambitieux, qu'il avoit par ses maléfices fait tomber son frere en démence pour s'emparer de l'autorité Royale, tandis qu'il étoit incapable de gouverner. Cette querelle causa une grande animosité & même des hostilités entre les deux nations, que l'on couvroit de prétextes spécieux, tandis qu'une pique personnelle, & l'intérêt en étoient les sources (*b*). Les François se plaignoient, que le douaire de la Reine Isabelle n'avoit pas été rendu; les Anglois en convenoient, & offroient de la faire passer en déduction de ce qui étoit encore dû de la rançon du Roi Jean (*c*). Le Connétable de Sancerre étant mort, le Roi donna sa charge à Charles d'Albret, son cousin, jeune Seigneur de grande naissance, mais sans expérience. La Reine accoucha d'un Prince, qui succeda depuis à son pere (*d*). Le Maréchal de Boucicaut fut envoyé pour commander à Genes, mais il le fit avec tant de rigueur qu'il y rendit les François odieux. La mort du Duc de Milan, pere de la Duchesse d'Orléans, affoiblit le crédit de la France en Italie, & la continuation du Schisme ne lui fut pas moins préjudiciable; desorte que le séjour d'un des Prétendans à Avignon ne lui servoit gueres de rien (*e*).

Attache la Bretagne au parti de la France.

1402.

La parfaite intelligence qu'il y avoit entre le Duc d'Orléans & la Reine, qui causoit quelque scandale, contribuoit à maintenir leur autorité, & leur fournissoit le moyen de piller le peuple, ce qu'ils fesoient sans quartier. D'autre part le Duc de Bourgogne, soit que l'expérience l'eût rendu plus sage, soit pour les traverser, s'opposoit constamment à l'établissement des nouveaux impôts, & se déclaroit le protecteur du peuple. Aussi fut-il extrêmement regretté, étant mort à Halle en Hainault (*f*) (*). Il eut pour

Commencement de l'animosité entre les Maisons de Bourgogne & d'Orléans.

(*a*) Hist. Anonyme de Charles VI.
(*b*) *Daniel.*
(*c*) *Walsingham.*
(*d*) *Gaguin.*
(*e*) *Henault.*
(*f*) *Du Tillet, Mezeray.*

(*) Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, étoit allé prendre possession du Duché de Brabant, au nom de son second fils. Etant à Halle en Hainault, il fut attaqué d'une maladie épidémique qui regnoit, & mourut dans une Hotellerie à l'enseigne du grand Cerf, le 27 d'Avril 1404, âgé de soixante-trois ans. Il avoit été le fils bien-aimé de son pere, & quelques Historiens ont blâmé le Roi Charles le Sage, son frere, d'avoir si fort travaillé à lui faire épouser l'héritiere de Flandres, mariage par lequel il devint au moins aussi riche & aussi puissant que le Roi lui-même. Mais ces Historiens ne considerent pas certainement, que sous quelque point de vue qu'ils envisagent eux-mêmes la chose, le Roi Jean & Charles le Sage son fils la regarderent comme un trait de politique; or il y a tout lieu de penser, que dans le tems ils étoient mieux en état de juger sainement de leurs affaires, que nous ne le sommes dans un si grand éloignement. Il

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

successeur dans la plus grande partie de ses Etats son fils Jean, Comte de Nevers, aussi ambitieux que son pere, plus courageux, mais moins habile ou moins modéré que lui. La Reine & le Duc d'Orléans l'exclurent entierement du Gouvernement; & ils auroient suivant les apparences conservé l'autorité qu'ils avoient prise, s'ils s'étoient conduits avec plus de modération & de prudence; mais l'on auroit dit qu'ils vouloient eux-mémes la perdre. Ils n'épargnoient ni bassesses ni vexations pour amasser de l'argent, & ils le dépensoient d'une façon peu digne de leur naissance (*a*). On disoit que la Reine fesoit passer de grosses sommes en Allemagne, afin qu'en cas que le Roi lui manquât, elle pût s'y retirer, & soutenir son rang; & le Duc d'Orléans ne cessoit d'acheter des Terres, tandis qu'il ne vouloit pas payer ses dettes. La Cour de la Reine & celle du Duc étoient splendides, tandis que la Maison du Roi & celle de ses enfans étoient fort mal entretenues, ce qui fesoit murmurer le peuple. Le Roi, dans uns de ses bons intervalles, apprenant de quelle maniere on traitoit ses enfans, fit venir la Gouvernante du Dauphin; elle lui avoua qu'ils manquoient souvent du nécessaire, le Roi, en fesant un profond soupir lui donna une coupe d'or, où il beuvoit, en disant, que la magnificence étoit ridicule, quand on man-

(*a*) Annal. de France, *Monstrelet.*

ne sera pas inutile de remarquer que sa femme Marguerite, fille de Louis III. Comte de Flandres, bien que vierge, étoit veuve de Philippe de Rouvre dernier Duc de Bourgogne de la premiere Maison; ce fut donc vraisemblablement dans la vue de faire ce mariage, & pour contenter son affection pour ce fils, que le Roi Jean, après avoir réuni la Bourgogne à la Couronne, la donna à Philippe; il ne vécut pourtant pas assez pour voir le mariage s'accomplir. Louis Comte de Flandres avoit toujours été attaché à l'Angleterre, & il se proposoit de marier son Héritiere à un des fils d'Edouard III. sachant bien que cette alliance seroit fort agréable à ses sujets; Charles le Sage prévit que tôt ou tard ce seroit la ruine de la France; ce qui tout bien consideré prouve, qu'en confirmant à son frere la possession du Duché de Bourgogne, & en lui procurant cette riche Héritiere, il ne manqua pas autant de politique, qu'on l'a prétendu. Mais qu'il ait eu raison ou tort, rien n'a jamais approché du zele que l'Ayeule de la Princesse témoigna pour sa patrie, qui étoit la France, elle dit au Comte son fils, que s'il persistoit dans le dessein de marier sa fille à un des fils d'Edouard, elle se couperoit le sein dont elle l'avoit nourri; ce qui est une preuve que ce mariage étoit regardé comme une affaire de la derniere conséquence. Par cette alliance Philippe devint aussi puissant & aussi riche qu'aucun Roi de son tems; mais sa fortune n'égaloit pas encore sa magnificence, qui absorboit tout, ensorte que lorsqu'il fut enterré avec toute la pompe possible à la Chartreuse de Dijon, dont il étoit le Fondateur, la Duchesse sa femme fut obligée de renoncer à la Communauté, ce qu'elle fit selon l'usage de ce tems-là, en ôtant sa ceinture, & en la mettant sur le cercueil de son mari, avec ses clés & sa bourse. Philippe laissa trois fils & trois filles; Jean l'aîné eut pour son partage le Duché & le Comté de Bourgogne; Antoine eut les Duchés de Brabant & de Limbourg, Philippe eut les Comtés de Nevers & de Rétel, Marguerite fut la seconde femme de Guillaume de Baviere, Comte de Hollande & de Zelande; Marie épousa Amédée VIII. Duc de Savoye; Catherine fut mariée à Léopold IV. Duc d'Autriche. Marguerite Duchesse de Bourgogne mourut au mois de Mars de l'année suivante, âgée de cinquante-cinq ans; son fils Jean, Duc de Bourgogne hérita par sa mort de la Flandres & de toutes ses dépendances, ce qui le rendit aussi puissant que son pere l'avoit jamais été, & lui fit espérer de gouverner la France, de même que Philippe sans considérer qu'il n'étoit que cousin du Roi, au lieu que Philippe étoit son oncle.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

quoit du néceſſaire (*a*). Il réſolut cependant d'aſſembler un conſeil extraordinaire, où il appella les Princes du ſang, & le Duc de Bourgogne comme les autres. Ce Prince ſe rendit à Paris avec un corps nombreux ; les Ducs de Berri & de Bourbon, & les Rois de Navarre & de Sicile, ſe déclarerent ouvertement contre la Reine & le Duc d'Orléans. Ceux-ci ſe retirerent alors à Melun, & donnerent ordre d'amener le Dauphin, & ſes freres; mais le Duc de Bourgogne, avec la fille duquel il étoit promis, & dont le fils devoit épouſer ſa ſœur, le pourſuivit, & le ramena à Paris (*b*). Tout fut en confuſion encore quelque tems, enſorte qu'on appréhendoit une guerre civile. Les Partiſans du Duc d'Orléans attaquerent l'Hotel du Duc de Berri la nuit; ils furent repouſſes, & le Duc d'Orléans ſe trouvant trop foible, & voyant qu'il étoit trop haï pour emploier la force, conſentit à un accommodement, ſuivant lequel l'Etat ſeroit gouverné par un Conſeil, composé des Princes du ſang, *en l'abſence du Roi*, terme dont on ſe ſervoit pour ne pas faire mention de la maladie de ce Prince; il y eut donc une reconciliation apparente entre les deux Partis (*c*).

Le Duc d'Orléans est aſſaſſiné par ordre du Duc de Bourgogne.

1407.

Comme les deux Ducs ne laiſſoient pas de ſe haïr plus que jamais, & intriguoient continuellement l'un contre l'autre, on leur perſuada de travailler de concert à chaſſer les Anglois de France. Le Duc d'Orléans alla en Guienne, où le Connétable avoit déja pris pluſieurs Places, & obligé les Habitans de Bourdeaux de lui donner une groſſe ſomme d'argent. Le Duc de Bourgogne entra en Picardie (*d*). Jamais l'occaſion ne pouvoit être plus favorable pour réuſſir dans leurs deſſeins, Henri IV. étoit ſi occupé chez lui par les révoltes & les conſpirations fréquentes, qu'il ne pouvoit ſoutenir la guerre en France, comme il auroit fait ſans cela. Cependant les deux Princes échouerent; le Duc d'Orléans fut obligé de lever le ſiege de Blaye, & à ſon retour à Paris, il obtint un ordre du Roi au Duc de Bourgogne de lever celui de Calais, qu'il n'avoit pas fort avancé (*e*). Ces mauvais ſuccès animerent les deux Princes; le Duc de Bourgogne attribua à ſon Rival les obſtacles qu'il avoit rencontrés, & le Duc d'Orléans ſe plaignit qu'on ne lui avoit pas fourni l'argent neceſſaire pendant qu'il étoit en Guienne. Ces plaintes réciproques donnerent lieu à de nouvelles animoſités, & la guerre civile étoit encore ſur le point de s'allumer; le Duc de Berri fit de nouveau l'office de Médiateur, bien qu'il eût été maltraité par le Duc d'Orléans, & qu'il n'eût pas ſujet d'être fort content du Duc de Bourgogne; mais ils étoient tous deux ſes neveux, & il agit avec tant d'affection & d'impartialité, que vaincus par ſes ſollicitations, ils conſentirent à ſe reconcilier, & le firent en ſe jurant *bon amour & fraternité*, avant que de communier enſemble (*f*). Trois jours après une reconciliation auſſi ſolemnelle, le Duc d'Orléans étant chez la Reine, où il paſſoit ordinairement les ſoirées, on vint lui dire que le Roi le demandoit pour une affaire preſſée. Il monta auſſitôt ſur ſa mule, ſuivi ſeulement de

(*a*) *Monſtrelet*, *Mezeray*.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Juvenal des Urſins.*
(*d*) Hiſt. Anonym. L. XXVI. Ch. 11, p. 136.
12. *Monſtrelet* Ch. 34.
(*e*) Le même.
(*f*) Annal. de France, *Daniel* T. VII.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

deux Ecuyers à cheval, & précédé de deux ou trois Pages qui portoient des flambeaux, pour se rendre à l'Hotel de St. Paul, où le Roi étoit; en chemin il se vit tout d'un coup investi de dixhuit ou vingt assassins, à la tête desquels étoit un Gentilhomme Normand, à qui il avoit depuis peu fait ôter une charge qu'il avoit chez le Roi. Ce fut lui qui avec une hache d'armes coupa au Duc la main, qu'il avoit appuiée sur la selle de sa mule (*a*). Le Prince cria, *Je suis le Duc d'Orléans.* C'est-à lui que nous en voulons, répondit l'assassin, & en même tems lui déchargea un autre coup dont il lui fendit la tête. Un des Ecuyers du Duc qui étoit Allemand, se jetta sur le corps du Prince pour le couvrir du sien, & fut tué avec lui. Les assassins s'échaperent si promptement & avec tant d'adresse, qu'on n'en reconnut aucun (*b*). Cet exécrable attentat fut commis le 23 ou suivant d'autres, le 22 de Novembre 1407. Pendant quelques jours celui qui en étoit l'auteur ne fut ni connu, ni soupçonné; il parut en public, & assista même aux funérailles du Duc (*). Le Prévôt de Paris se donna en vain beau-

(*a*) *Mezeray*, *Daniel* l. c. p. 137. (*b*) Les mêmes.

(*) Louis de France Duc d'Orléans. Comte de Valois, de Luxembourg, d'Ast, de Blois, de Dunois, de Beaumont, d'Angoulême, de Perigord, de Dreux, de Soissons, de Vertus, de Porcien & de Poitiers Seigneur de Coussi, de Montargis, d'Epernai & de Château-Thierri, étoit orné de toutes les belles qualités de corps & d'esprit, mieux-fait & plus robuste que le Roi son frere. Il avoit de grands talens naturels, qui avoient été cultivés par une bonne éducation, sous la direction du Duc de Bourbon son oncle; ensorte que c'étoit à tous égards un Prince accompli; mais le libertinage avoit corrompu ses mœurs, il avoit non seulement de grands vices, mais des vices opposés. Ambitieux & indolent, avare jusqu'à la rapine, & prodigue au plus haut point; amassant à toutes mains, mais si injuste qu'il ne payoit personne, & traitoit ses créanciers avec mépris, se moquant d'eux. Dévot par accès, surtout quand quelque accident imprévu l'allarmoit, il étoit même alors superstitieux; cependant son Testament prouve, qu'il savoit juger sainement des choses, & qu'il n'ignoroit pas que les fondations & les aumônes ne sont pas des actes de pieté, quand la justice & l'équité ne les accompagnent point. Son grand vice étoit la passion pour les femmes; & comme si cela ne suffisoit pas pour le rendre odieux, on dit, qu'il avoit les portraits de ses Maitresses dans un Cabinet, & qu'il avoit chanté ses amours en vers. Le scandale qu'il donna par ses grandes liaisons avec la Reine, lui fit grand tort, & les voies violentes qu'il emploia pour s'enrichir le firent universellement haïr. D'autre part Valentine sa femme, étoit belle, spirituelle, & avoit tant de pouvoir sur le Roi, qu'elle seule pouvoit l'approcher, dans les accès de son mal; elle se rendit néanmoins plus odieuse encore que son mari, parcequ'on s'imagina qu'elle avoit ensorcelé le Roi, comme si la jeunesse & la beauté avoient besoin de la magie. Le Duc d'Orléans, assassiné à la fleur de son âge, laissa de cette Princesse trois fils & une fille. Charles Duc d'Orléans, Philippe Comte de Vertus, fiancé à la fille du Duc de Bourgogne, qu'il n'épousa point. il ne laissa qu'un fils naturel, nommé le Bâtard de Vertus; Jean Comte d'Angoulême étoit le troisieme fils du Duc. Marguerite la fille épousa Richard Comte d'Etampes, fils de Jean V. Duc de Bretagne. La Duchesse Valentine ne survécut au Duc qu'un peu plus d'un an; on loue fort l'affection qu'elle témoigna pour Jean fils naturel de son mari, appellé le Bâtard d'Orléans, le Duc l'avoit eu de Mariette d'Enghein, femme d'Aubert de Cani, Gentilhomme de Picardie, nous aurons occasion d'en parler amplement dans la suite de l'Histoire. [Du Tillet (1) dit, que Philippe Comte de Vertus épousa

(1) Recueil des Rois de France, leur Couronne & Maison, p. m. 156, 157.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

beaucoup de mouvemens, & n'ayant rien pu découvrir, il vint demander au Conseil la permission de chercher jusques dans les Hotels des Princes, ce qui lui fut accordé (*a*). Le Duc de Bourgogne étoit présent; il changea de couleur, & le Roi de Sicile s'en apperçut. Le Duc voyant que ce Prince le regardoit fixement, le tira à quartier, & lui avoua & au Duc de Berri, qu'il étoit l'auteur de l'assassinat. Tous deux lui conseillerent de se retirer sans delai, ce qu'il fit suivi seulement de six hommes. L'Amiral se mit en devoir de le poursuivre avec six-vingt Cavaliers, mais le Roi de Sicile l'en empécha (*b*). Le Duc de Bourbon témoigna beaucoup de regret de ce que le Duc n'avoit pas été arrêté; & choqué également de la méchanceté des uns, & de la lacheté des autres, il quitta la Cour & se retira dans ses Terres. Le Conseil, ayant appris que le Duc de Bourgogne assembloit des Troupes, & qu'il avoit publié un Manifeste, où il avouoit & justifioit le meurtre, en conçut beaucoup d'inquiétude. Le Roi qui eut alors un bon intervalle qui dura longtems, fit passer au Parlement le 26 de Decembre, une Déclaration, par laquelle il ordonnoit, que le Dauphin en quelque âge qu'il fût, lorsque le Roi viendroit à mourir, seroit reconnu Roi, couronné & sacré, & que le Royaume seroit gouverné par lui & en son nom, par les Princes du sang les plus proches, & par les plus sages de son Conseil (*c*).

Le Duc de Bourgogne oblige le Roi de lui donner des Lettres d'abolition.

Le Duc de Berri & d'autres Seigneurs allerent trouver le Duc de Bourgogne, & tâcherent de lui persuader de ne pas insulter à l'autorité du Roi, après avoir fait assassiner le Duc d'Orléans, mais de lui demander pardon en termes généraux. Le Duc fier de la supériorité de ses forces, rejetta toute proposition d'accommodement, se rendit comme en triomphe à Paris, & demanda audience au Roi, qui fut contraint de la lui accorder; il y demanda de se justifier publiquement, ce qu'il fit par la bouche du Docteur Jean Petit; cet Apologiste parla en presence du Dauphin & des Princes du sang, & diffama le Duc d'Orléans le traitant de Tiran & de traitre; il conclut de là, qu'au lieu de regarder le Duc de Bourgogne comme un criminel, on devoit le considerer comme le plus fidele Vassal du Roi, & le Libérateur de l'Etat (*d*). Personne n'interrompit cet insolent Orateur, qu'on écouta avec une secrete indignation. La Reine & la plupart des Princes du sang se retirerent à Melun, & le Duc de Bourgogne maître de la personne du Roi, obtint de ce Prince des Lettres d'abolition dans toutes les formes; il l'engagea même à ôter à l'Amiral sa charge, & à la donner au Seigneur de Chatillon, qui lui étoit tout dévoue (*e*). Le beaufrere du Duc, nommé Evéque de Liege, ayant été chassé par les habitans, parcequ'il ne vouloit pas prendre les Ordres sacrés, ce Prince partit pour aller à son secours. Après

(*a*) *Mezeray*, *Daniel* l. c. p. 139.
(*b*) Hist. Anon. de Charles VI.
(*c*) *Daniel* l. c. p. 141.
(*d*) Annal. de France, *Du Tillet*.
(*e*) Hist. Anon. de Charles VI.

épousa la fille du Duc de Bourgogne, mais qu'il n'en eut point d'enfans, & outre Marguerite, il parle d'une autre fille du Duc d'Orléans, nommée Jeanne, mariée à Jean II. Duc d'Alençon. Rem. du Trad.]

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

son départ, la Reine revint avec les Princes à Paris, avec les Troupes qu'ils avoient pu rassembler; elle y fit venir la Duchesse d'Orléans, qui, y entra avec une grande suite de Chevaliers, tous comme elle en grand deuil. Le jeune Duc son fils, qui avoit épousé Isabelle Reine Douairiere d'Angleterre, arriva huit jours après avec un équipage aussi lugubre. On procéda contre le Duc de Bourgogne dans les formes, & malgré ses Lettres d'abolition il fut déclaré ennemi de l'Etat (*a*). Un changement si prompt & si surprenant ne dura pas longtems; Le Duc de Bourgogne avoit défait les Liegeois, dont vingt mille étoient restés sur le champ de bataille, il avoit rétabli son beaufrere, qui se qualifioit Evêque, & qui fit encore massacrer une multitude de personnes. Après cette expédition le Duc reprit la route de France avec une nombreuse Armée (*b*). D'abord la Reine & les Princes du sang penserent à se fortifier dans Paris & à assembler des Troupes, pour aller livrer bataille au Duc, mais voyant que la plupart des Parisiens tenoient son parti, & qu'ils auroient de la peine à trouver de l'argent pour faire la guerre, ils jugerent qu'il valoit mieux se retirer à Tours avec les Troupes qu'ils avoient, & ils exécuterent ce dessein avec beaucoup de prudence, en emmenant le Roi avec eux. Le Duc de Bourgogne envoya le Comte de Hainaut pour traiter avec la Reine & le Dauphin, auxquels le Roi avoit remis le Gouvernement (*c*). Le Comte fut bien reçu, & on le renvoya avec le Seigneur de Montagu, qui avoit la direction des Finances, chargé de lui faire deux propositions; la premiere, qu'il demandât pardon au Duc d'Orléans de la mort de son pere, & l'autre qu'il s'abstint pendant quelques années de venir à la Cour & de voir le Roi. Le Duc rejetta ces propositions avec mépris, & intimida tellement Montagu, qu'il fut obligé pour l'appaiser de lui promettre de lui rendre tous les services qui dépendroient de lui (*d*). Le Duc se rendit à Paris avec ses Troupes & y ayant resté quelque tems, il obtint par les soins infatigables de Montagu des conditions qu'il jugea à-propos d'accepter, & qu'il n'auroit peut-être pas obtenues, si la Duchesse Douairiere d'Orléans n'étoit morte de chagrin (*e*). Mais bien que le Duc fit en quelque façon la Loi au Roi & aux Princes du sang, il ne laissa pas de perdre beaucoup du crédit qu'il avoit dans le Royaume par la licence de ses Troupes, & par les maux que cette guerre civile occasionna, parcequ'on l'attribua uniquement à son ambition, qui le portoit à vouloir être maître de tout (*f*).

Accommodement entre les deux Partis. 1408.

Il en fut quitte pour une déclaration en termes généraux faite par la bouche d'un autre, & qu'il confirma en peu de mots, & en témoignant aussi en général qu'il souhaittoit de se reconcilier avec le Duc d'Orléans & ses freres. Cet accommodement fut juré non seulement par les parties intéressées, mais par les Princes & les Seigneurs des deux partis; pour le rendre plus stable, le Duc de Bourgogne donna sa fille en mariage au Comte de Vertus, frere du Duc d'Orléans, avec une rente annuelle de quatre mille

(*a*) *Daniel*, *Mezeray*.
(*b*) Les mêmes.
(*c*) *Juvenal des Ursins*.
(*d*) *Daniel* T. VII. p. 170.
(*e*) Le même p. 172.
(*f*) Annal. de France.

livres, & cent-cinquante mille écus de dot (*a*). La Cour revint alors à Paris. Le Duc de Bourgogne, voyant qu'il auroit de la peine à se maintenir par la force seule, travailla à gagner les Princes; il y réussit à l'égard du Duc de Berri, & de Charles le Noble Roi de Navarre, auquel il fit de belles promesses de lui rendre justice. La Reine de son côté s'assura de l'esprit du Dauphin, & l'engagea de se retirer avec elle à Melun (*b*).

Fin tragique du Sieur de Montagu.

Le Duc de Bourgogne profita de son absence & d'une rechute du Roi pour faire arrêter le Sieur de Montagu, Grand-Maître de la Maison du Roi, qui avoit la surintendance des Finances. Cet homme avoit de richesses immenses, étoit fort vain, & généralement haï. On lui fit son procès, & on le mit à la question où il avoua ce qu'on voulut; il fut en conséquence décapité publiquement. Avant que de mourir; il se retracta de ce qu'il avoit confessé par la violence des tourmens, justifia la mémoire du Duc d'Orléans, & fit paroitre plus de constance, que sa conduite ne sembloit en promettre (*c*). Il avoit deux freres, dont l'un étoit Archevêque de Sens, & l'autre Evêque de Paris, & ses deux filles étoient mariées dans des maisons du premier rang, sa famille ne put néanmoins obtenir sa grace. Dans la suite, la sentence fut annullée, & sa mémoire réhabilitée juridiquement, au dépens d'un Couvent qu'il avoit fondé, & qui vendit son argenterie pour payer les fraix des procédures; circonstance digne d'éternelle mémoire (*d*). Quand le Roi fut revenu en santé, il fut fort surpris d'apprendre la fin tragique de son Ministre; mais on lui représenta qu'il avoit été condamné dans toutes les formes, desorte qu'il fut ou parut être content. Ce qu'il y eut de plus extraordinaire, c'est que la Reine elle même fut satisfaite, parcequ'on donna à son frere Louis de Baviere une partie des biens confisqués, quoique le plus grand crime de Montagu eut été l'attachement qu'il avoit pour elle. On rendit à la ville de Paris ses anciens privileges; & on donna aux Bourgeois la permission de s'armer dans le besoin, & d'avoir leurs Officiers. Mais les Parisiens furent assez sages pour remercier le Roi de cette derniere grace. On supprima quantité de pensions, & on révoqua diverses donations excessives. La trêve entre la France & l'Angleterre ne s'observoit ni de part ni d'autre, sans que la guerre fût déclarée. La ville de Genes se révolta, & les François perdirent l'influence qu'ils avoient en Italie (*e*), qui avoit été principalement avantageuse pour leur commerce.

L'éducation du Dauphin est confiée au Duc de Bourgogne.

Dans une grande Assemblée des Princes & des Pairs, qui se tint en présence du Roi, on résolut que tout se feroit au nom du Dauphin, quand le Roi seroit attaqué de sa maladie. Il falloit en conséquence tirer le Dauphin des mains des femmes, & il étoit question de savoir à qui l'on confieroit l'éducation de ce Prince, parceque celui qui en seroit chargé, seroit dans le fond maître du Gouvernement (*f*). Le Roi consulta son oncle le Duc de Berri, & ce Prince lui proposa avec beaucoup de zele le Duc de Bour-

(*a*) *Mezeray*, *Daniel*.
(*b*) *Daniel* l. c. p. 181.
(*c*) *Choisi*.
(*d*) Annal. de France.
(*e*) *Monstrelet*. *Du Tillet*.
(*f*) Anc. Chron. de France.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

gogne, dont la fille étoit fiancée au Dauphin; mais quand il vit que le Roi y consentoit, il fut embarrassé, & auroit bien voulu être chargé lui-même de la personne du jeune Prince; il n'étoit plus tems, & le Duc de Bourgogne fut nommé. Le Duc de Berri ne pouvant faire éclater son mécontentement d'une autre maniere, quitta Paris (*a*). Il y a de l'apparence que d'abord cela ne donna gueres d'inquiétude au Duc de Bourgogne, mais il vit bientôt que le Prince n'étoit pas un ennemi si méprisable. Le Duc d'Orléans, qui venoit de perdre sa femme, la Reine Douairiere d'Angleterre, se ligua avec lui, & déclara qu'il étoit résolu de venger la mort de son pere. Le Duc de Bourbon avec plusieurs des premiers Seigneurs se joignit aussi à lui; mais pendant qu'ils s'occupoient des moyens de réformer l'Etat, le Duc de Bourbon mourut. Il soutint jusqu'à la fin la dignité de son caractere, il souffrit avec le Royaume, & bien loin de tirer le moindre avantage de la triste situation des affaires, il régla que le Duché de Bourbon, qui étoit son bien héréditaire, seroit réuni à la Couronne, au défaut d'héritiers mâles (*b*) Il avoit une pieté sincere, sans bigoterie; ami zelé & desintéressé, il procura dans un cas particulier l'avantage de sa famille. Il protégea le Sire de Beaujeu contre le Comte de Savoye; & ce Seigneur étant mort sans enfans, donna le Beaujolois & la Souveraineté de Dombes à la postérité du Duc (*c*). Le Duc de Berri, se sentant appuié, publia un Manifeste & s'avança vers Paris; le Duc de Bourgogne arma de son côté, & étoit maître de la personne du Roi. Enfin dans le tems que la guerre alloit s'allumer, on proposa pour maintenir la paix, que tous les Princes se retireroient de la Cour, & que le Roi nommeroit de nouveaux Ministres à son choix. Le Duc de Bourgogne exécuta ce Traité de bonne foi, & après avoir pris congé du Roi se retira dans ses Etats; mais le Duc d'Orléans, malgré tout ce qu'on put faire, ne voulut point congédier ses Troupes, au contraire il travailla sous main à les augmenter (*d*).

1410.

Nouveaux troubles & mouvemens des deux Partis.

On se flatta à la Cour & dans le Royaume de l'espérance de voir la tranquillité rétablie. Les nouveaux Ministres étoient modérés & circonspects; convaincus que la conservation de leur autorité & leur sureté dependoient de leur application à faire leur devoir, ils y étoient attentifs. Dans ces entrefaites on reçut à la Cour des Lettres du Duc de Bourgogne, par lesquelles il avertissoit que les Princes se préparoient à se rendre maîtres du Roi & du Dauphin pour s'emparer du Gouvernement, conseillant au Roi de pourvoir à sa sureté & de nommer un nouveau Gouverneur de Paris (*e*). La ville s'y opposa, en représentant que le Duc de Berri étoit pourvu de ce Gouvernement. Le Roi travailla à appaiser ces troubles; la Reine entreprit d'être médiatrice, le Duc d'Orléans parut se soumettre à l'arbitrage, de même que le Duc de Bourgogne. Mais lorsque le premier se crut assez fort, il envoya déclarer la guerre au second par un Cartel (*f*). La Reine épousa aussi les intérêts du Duc d'Orléans, & les Parisiens furent si animés contre le Duc de Berri, qu'ils demanderent au Roi de leur

(*a*) Hist. Anon. de Charles VI.
(*b*) *Æmilius.*
(*c*) *Le Gendre.*
(*d*) *Daniel*, *Mezeray.*
(*e*) Hist. Anon. de Charles VI.
(*f*) *Daniel* l. c. p. 207.

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

donner le Comte de St. Paul pour Gouverneur (*a*). Il fut obligé de le leur accorder, mais ils ne furent pas longtems sans s'en repentir. Le Comte commença l'exercice de son autorité par former un corps de milice de cinq-cens Bouchers, qui n'eurent pas sitôt les armes à la main, qu'ils firent trembler toute la ville. La France se trouva donc divisée en deux Partis; celui du Duc d'Orléans dit des *Armagnacs*, du nom du Comte d'Armagnac, beaupere du Duc, qui s'étoit remarié, & celui du Duc de Bourgogne, dit des Bourguignons, on appella les cinq-cens Bouchers *Cabochiens*, du nom de Caboche, un de leurs Chefs. Les Armagnacs portoient une écharpe blanche avec ce qu'on appelle une Croix de Saint-George, & les Bourguignons une écharpe rouge avec la croix de Saint André (*b*). Sur la nouvelle que le Duc d'Orleans s'avançoit vers Paris, le Dauphin écrivit au Duc de Bourgogne pour lui ordonner de lui amener une Armée. Le Duc se mit en marche à la tête de soixante mille hommes; & le Duc d'Orléans s'avança aussi avec une nombreuse Armée; mais dans le tems qu'on s'attendoit qu'ils en viendroient aux mains, le Duc de Bourgogne décampa, parceque les Flamands ayant fait le tems de leur service se retirerent. Le Duc d'Orléans profita de l'occasion pour venir bloquer Paris, qu'il auroit certainement réduit à se rendre, si le Duc de Bourgogne n'étoit venu subitement & ne s'étoit jetté dans la ville, avec quelques Troupes choisies. Ce secours fit d'abord changer la face des affaires, les Parisiens reprirent courage, & s'étant joints au Duc de Bourgogne, ils forcerent St. Cloud, & obligerent le Duc d'Orléans de faire retraite (*c*).

Le Roi se met à la tête d'une Armée & marche contre son oncle & son neveu 1412.

Le Roi, qui avoit été malade pendant tout le tems que sa Capitale avoit été bloquée, étant rétabli, fut fort irrité, & résolut de pousser son oncle & son neveu à toute outrance. La colere l'empecha d'etre mécontent de ce que le Duc de Bourgogne avoit demandé du secours aux Anglois; bien que les Parisiens en eussent été fort allarmés, surtout lorsqu'ils avoient vu que le secours que le Duc avoit amené étoit composé principalement d'Anglois; mais ceux-ci firent paroitre tant de valeur, & observerent une si exacte discipline, que les Parisiens s'en accommoderent (*d*). Le Roi pour faire voir qu'il étoit très-indisposé contre les Princes, ôta la charge de Connétable à Charles d'Albret, & la donna au Comte de St. Paul; il fit encore quelques autres changemens de la même nature. Aussitôt que l'Armée fut en état de marcher, Charles entra dans le Berri, résolu d'assieger Bourges. Les Ducs de Berri & de Bourbon étoient dans cette Place avec une bonne Garnison. Ils envoyerent saluer le Roi de leur part, mais ne laisserent pas de faire une vigoureuse défense. Ils avoient des intelligences avec quelques gens du Roi, qui avoient promis de le leur livrer, quand ils attaqueroient son quartier; mais ce projet échoua, & les coupables ayant été découverts & saisis, furent exécutés publiquement (*e*). Le siege continuoit toujours; le Duc d'Orléans n'avoit point d'Armée en campagne, & néanmoins le Duc de Berri ne s'abbaissa jamais à faire aucune proposition

(*a*) Le même.
(*b*) *Mezeray*.
(*c*) *Daniel* ubi sup.
(*d*) *Juvenal des Ursins*, *Gaguin*.
(*e*) Annal. de France.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

d'accommodement. On en découvrit bientôt la raison, quand on apprit que le Duc de Clarence avoit débarqué en Normandie avec une Armée Angloise. Les Princes qui pendant le blocus de Paris avoient accusé le Duc de Bourgogne de trahison, pour avoir pris un secours de six mille Anglois commandés par le Comte d'Arundel, avoient eux-mêmes fait au mois de Mai un Traité avec le Roi d'Angleterre, par lequel ils s'engageoient de lui faire restituer en France les Places sur lesquelles il avoit des prétentions, outre plusieurs autres conditions, pourvu qu'il envoyât une Armée à leur secours, & c'étoit là-dessus qu'ils comptoient (*a*). Telle étoit la face des affaires & les deux Partis souhaittoient également la paix, mais ni les uns ni les autres ne vouloient la demander. Le Comte de Savoye, qui étoit petit-fils du Duc de Berri par sa mere, & gendre du Duc de Bourgogne, les tira d'embarras. Les Articles furent reglés, & le Dauphin eut l'honneur de faire la paix. Les conditions étoient; que les Traités précédens seroient renouvellés, que le Duc de Berri remettroit la ville de Bourges, qui lui seroit rendue; que les Princes renonceroient à toute alliance avec l'Angleterre, & à toute ligue contre le Duc de Bourgogne, que le Roi rétabliroit dans leurs biens & dignités ceux qu'il en avoit privés, & que tous les noms de Parti seroient abolis. Il y eut de grandes réjouissances au sujet de cette nouvelle reconciliation, qui fut scellée par serment de part & d'autre (*b*). Il restoit néanmoins encore une grande difficulté, c'étoit de faire retirer l'Armée Angloise, qui fesoit de grands ravages, & s'avançoit vers Bourges. C'étoit au Duc d'Orléans, qui avoit appellé ces Troupes, à les payer; mais il n'avoit pas tout l'argent nécessaire, & il donna en ôtage le Comte d'Angoulême son frere, & quelques Gentilshommes, pour assurance de l'entier payement. Le Duc de Clarence s'en contenta, & prit la route de Guienne. Vers ce tems-là, ou au moins peu après Henri IV. mourut, & son fils Henri V. lui succeda (*c*).

Les Bourguignons deviennent suspects au Dauphin.

Quelque courte que soit la durée de la guerre civile, on en sentit longtems les malheurs. Les Ducs de Berri & de Bourgogne suivirent le Roi à Paris, & voyant clairement que la guerre avec l'Angleterre étoit inévitable, & qu'on manquoit d'argent, le Roi assembla les Etats; mais tout le fruit qu'il tira de cette convocation, ce fut d'apprendre, que les peuples étoient tellement épuisés, & si mécontens, qu'il n'y avoit rien à attendre d'eux (*d*). Après la séparation de l'Assemblée, Louis Dauphin de France, jeune Prince d'un grand courage, résolut de prendre l'administration des affaires, & de n'être plus titulaire; il étoit conseillé par quelques habiles gens, dont les intentions étoient vraisemblablement bonnes; & il fit quelques Réglemens, qui sembloient avoir pour objet le bien public. On commença encore par la recherche des Financiers, dont les Etats s'étoient plaints hautement (*e*). Pierre des Essarts, créature du Duc de Bourgogne, avoit été mis à leur tête à la place de Montagu. Se trouvant pressé sur un article de deux millions d'or, il mon-

(*a*) Hist. Anon. de Charles VI. *Mezeray.*
(*b*) Anc. Chron. de France.
(*c*) *Daniel* l. c. p. 236.
(*d*) *Juvenal des Ursins*, *Du Tillet.*
(*e*) *Mezeray*, *Daniel* l. c. p. 235.

tra au Dauphin un reçu du Duc de Bourgogne, à qui il les avoit remis, & l'avertit en meme tems que ce Prince avoit conçu le dessein de faire assassiner le Duc d'Orléans & ses freres; d'autres disent que ce projet étoit contre les Ducs de Berri, d'Orléans & de Bourbon (*a*). Des Essarts se mit par là si bien dans l'esprit du Dauphin, que ce Prince jetta les yeux sur lui pour s'assurer de la ville de Paris, en se rendant maître de la Bastille. Comme il étoit homme prudent il voulut avoir son ordre par écrit tant du Dauphin que du Duc de Bourgogne. Le Dauphin en parla au Duc, qui devina d'abord dequoi il s'agissoit, & ne laissa pas de signer l'ordre, sans témoigner le moindre soupçon (*b*).

Désordres dans Paris. Le Duc de Bourgogne obligé de se retirer.

1313.

La chose fut exécutée sans bruit & sans résistance; mais à peine des Essarts fut-il maître de la Bastille, qu'il se vit investi par une multitude de peuple, & de gens ramassés, qui avoient à leur tête Simon Caboche & Jean de Troie Chirurgien; deux Chevaliers, créatures du Duc de Bourgogne se joignirent à eux, ce qui fit assez connoitre l'auteur du trouble. Le Dauphin fut contraint d'avoir recours au Duc; qui feignant de se servir du crédit qu'il avoit sur le peuple persuada à des Essarts de se rendre en lui promettant sa protection; mais ensuite il le fit condamner; cela n'empêcha pas que des Essarts ne souffrit la mort avec beaucoup de constance, sans se plaindre de personne, se reprochant seulement d'avoir contribué à la mort de Montagu par un principe d'ambition (*c*). Les séditieux investirent l'Hotel du Dauphin, & se saisirent de plusieurs Seigneurs & Gentilshommes, & entre autres de Louis de Baviere son oncle; ils firent même mourir Jaques de la Riviere Chambellan du Dauphin. Ces insolens obligerent le Roi, qui étoit rétabli, d'aller au Parlement avec le Dauphin & les Ducs de Berri & de Bourgogne, pour y faire enrégitrer des Ordonnances de leur fabrique, & tous furent obligés d'y aller avec des Chaperons blancs de peur d'irriter la populace & de courir risque de leur vie (*d*). Dans cette occasion Arnaud de Corbie, Chancelier de France, fut deposé, de même que plusieurs autres, & ils furent remplacés au gré de ces Factieux. Helion de Jaqueville, qu'ils avoient fait Capitaine de Paris, ayant un soir entendu des violons dans l'Hotel du Dauphin, y entra brusquement avec ses satellites, traita ce Prince & ceux qui etoient avec lui de la façon la plus outrageante, tandis que le Duc de Bourgogne trouva moyen de faire évader cet insolent (*e*). Il n'est pas surprenant, que le Dauphin se lassât de vivre sur ce pied-là, & qu'il fit des efforts pour se mettre en liberté; il écrivit au nom du Roi & de son aveu au Duc d'Orléans, qui communiqua la Lettre aux autres Princes; ils assemblerent des Troupes & s'avancerent vers Paris. Le Roi témoigna souhaitter la paix; & Jean-Juvenal des Ursins, Avocat Général ayant gagné les principaux Bourgeois de Paris, ils se déclarerent aussi pour la paix. Les Cabochiens voulurent s'y opposer, mais il étoit trop tard, il y en eut quelques-uns de tués, & les autres se retirerent en Flandres; le Duc de Bourgogne les y suivit bientôt, après avoir tenté inutilement d'enlever le Roi à la chasse (*f*).

(*a*) Hist. Anon. de Charles VI.

(*b*) *Chalons*, *Boulainvilliers.*

(*c*) Annal. de France, *Monstrelet.*

(*d*) *Juvenal des Ursins*, Hist. Anonyme.

(*e*) *Daniel* l. c. p. 215

(*f*) Hist. Anon. de Charles VI.

Nouvelles intrigues du Duc de Bourgogne.

Après la conclusion de la paix les Ducs de Baviere & de Bar avoient été mis en liberté, & le Dauphin avoit mis le premier dans la Bastille, en qualité de son Lieutenant, & chargé le second de la garde du Château du Louvre. Les autres Princes, ayant appris la retraite du Duc de Bourgogne se rendirent bientôt à Paris, où ils furent très-bien reçus, & le Bourguignon fut aussi généralement blâmé, qu'il avoit été applaudi. Le Duc d'Anjou, qu'on nommoit par honneur Roi de Sicile, lui renvoya Catherine sa fille, qui étoit fiancée avec son fils; ce qui produisit une haine irréconciliable entre les maisons d'Anjou & de Bourgogne (*a*). Dans le même tems le Duc d'York vint à Paris demander la Princesse Catherine fille du Roi pour Henri V.; il n'y eut alors rien d'arrêté sur ce mariage, mais on conclut une trêve. Avant la fin de l'année arriverent des Envoyés du Duc de Bourgogne pour faire des excuses au Roi touchant la retraite précipitée du Duc, & pour l'assurer de sa fidelité (*b*). Leur principale commission étoit d'observer la disposition de la Cour & des Parisiens à son égard, & d'encourager ses amis. On sut même qu'il écrivoit non seulement à plusieurs Bourgeois de Paris, mais encore aux principales villes du Royaume, qu'il assembloit des Troupes pour venir tirer le Roi & le Dauphin de captivité, assurant que le dernier lui avoit écrit secretement, qu'on le tenoit comme prisonnier à Paris, & qu'il le conjuroit de venir le délivrer, de même que le Roi, sans avoir égard aux Lettres d'une autre teneur qu'il pourroit recevoir d'eux (*c*). Les amis du Duc ajouterent foi à ces Lettres, tandis que les amis du Duc d'Orléans & des Princes, & les Princes eux-mêmes ne savoient qu'en penser, & quelles mesures ils devoient prendre pour prévenir une nouvelle révolution (*d*).

Conseil assemblé sur ce sujet, & mesures qu'on prend. 1314.

Comme le Roi étoit indisposé, la Reine assembla un Conseil, composé du Dauphin, des Princes du sang, de plusieurs Seigneurs, entre autres le Comte d'Armagnac, du Chancelier de France, des Chefs de l'université, qui en ce tems-la avoit beaucoup de crédit, & de quelques notables Bourgeois de Paris. On commença par faire serment de tenir secret tout ce qui se passeroit. Le Chancelier fit ensuite un discours, où il exposa les malheurs de l'Etat, insista sur la négligence du Dauphin dans le Gouvernement, sur son amour deréglé pour le plaisir, & sur la facilité avec laquelle il se laissoit gouverner par des Courtisans libertins. Le Dauphin surpris fut sur le point de faire éclater son ressentiment, mais il se retint, quand il vit que la Reine, les Princes & les Seigneurs tenoient le même langage, & dirent que la sureté de l'Etat demandoit des remedes prompts & efficaces. On éloigna d'abord de sa personne ceux qui étoient suspects, & on arrêta celui qu'on soupçonnoit de l'avoir porté à écrire au Duc de Bourgogne (*e*). Le Dauphin fut obligé d'acquiescer à ces mesures, d'écrire au Duc de Bourgogne de poser les armes, & aux principales villes du Royaume pour desavouer ce que ce Prince avançoit. Le Roi étant rétabli agit avec plus

(*a*) *Daniel* T. VII. p. 251, 252.
(*b*) Le même, p. 253.
(*c*) Annal. de France, *Du Tillet.*
(*d*) *Juvenal des Ursins*, *Gaguin.*
(*e*) *De Serres*, *le Gendre.*

plus de vigueur encore ; l'Université condamna l'Apologie du Docteur Jean Petit, comme contenant des propositions hérétiques & détestables. Le Duc de Berri, en qualité de Gouverneur de Paris, disposa tout pour la defense de la ville, suivant les avis du Comte d'Armagnac, beaupere du Duc d'Orléans. Ce fut lui qui fit prendre les armes aux bons Bourgeois, qu'on mit à la garde des portes, & qui engagea les Princes du sang à faire la ronde toutes les nuits, & le Dauphin pour dissiper tous les soupçons contre lui se montra fort actif. Le Duc de Bourgogne alla son train, s'avança à la tête de son Armée & se rendit maitre de Compiegne & de Soissons; Saint Denis lui fut livré par trahison, & il parut à la vue de Paris. Il envoya ensuite un Héraut pour dire qu'il venoit par les ordres du Roi & du Dauphin, afin de les délivrer de leur captivité, & qu'il prioit qu'on le laissât entrer. Le Comte d'Armagnac reçut le Héraut avec mépris, & le renvoya sans réponse. Le Duc se présenta devant une des portes en ordre de bataille, mais comme il ne se fit aucun mouvement, il se retira au bout d'une heure & demie, & reprit le chemin de Flandres (*a*). Le Roi publia contre lui une ordonnance, où commençant par le narré de l'assassinat du Duc d'Orléans son frere, il le déclaroit l'auteur de tous les troubles arrivés depuis & ennemi de l'Etat, exhortant tous ses fideles sujets à le regarder comme tel.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

On eut bientôt une belle & nombreuse Armée, le Roi, accompagné du Dauphin, se mit à la tête de ses Troupes, prit Compiegne par Capitulation, & Soissons d'assaut; il fit décapiter deux hommes de qualité qui défendoient cette Place. Il entra ensuite dans l'Artois; le Duc de Brabant frere, & la Comtesse de Hainaut sœur du Duc de Bourgogne vinrent alors trouver le Roi, & le supplierent de vouloir bien écouter les justifications que le Duc étoit prêt de lui faire de sa conduite, protestant qu'il n'auroit jamais un plus fidele sujet. ,, Si cela est, reprit fermement le Roi, qu'il me vienne trouver comme tel, & en un équipage ,, qui convienne à cette qualité. S'il demande justice, on la lui fera; ,, s'il demande pardon, il l'obtiendra (*b*). Le Roi avoit écrit aux Etats de Flandres pour leur demander s'ils avoient dessein d'entrer dans la querelle du Duc leur Prince; ils envoyerent des Députés, qui assurerent le Roi, qu'ils vouloient toujours se comporter envers lui en sujets fideles. Le Duc de Bourgogne envoya alors le Duc de Brabant & la Comtesse de Hainaut, avec plein pouvoir de faire la paix, qui fut signée le 16 d'Octobre, aux conditions qu'il plut au Roi. Les Ducs d'Orléans & de Bourbon avec l'Archevêque de Sens refuserent d'y souscrire, disant qu'ils n'avoient pas rompu le Traité précédent; mais le Dauphin, qui sentoit son pouvoir, leur dit ,, Messieurs si vous avez dessein d'observer la paix, signez", i's le firent alors mais de mauvaise grace. Le Roi revint triomphant à Paris, & ses sujets conçurent encore l'espérance de voir la tranquillité solidement rétablie (*c*).

Le Roi marche contre le Duc de Bourgogne.

(*a*) *Monstrelet*, Hist. Anon. de Charles VI.

(*b*) *Daniel* l. c. p. 261.

(*c*) Anc. Chron. de France.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Négociations avec l'Angleterre.

1415.

Depuis l'avénement de Henri V. à la Couronne d'Angleterre, il y avoit toujours eu des négociations entre les deux Cours pour la paix, & les François agiſſoient certainement de bonne foi. Les Ambaſſadeurs d'Angleterre, qui étoit des Seigneurs de la premiere qualité proteſtoient auſſi de la façon la plus forte, qu'ils ſouhaitoient de conclure, mais les propoſitions qu'ils feſoient mettoient en droit de douter de leur ſincérité; car après avoir demandé d'abord la Couronne de France pour leur Maître, & enſuite de grandes ceſſions, ils réduiſirent leurs demandes à ces trois articles. Le premier fut l'exécution du Traité de Bretigni ſelon toute ſa teneur, on le qualifia dans tout le cours de la négociation le grand Traité. Par le ſecond ils demandoient la reſtitution de la moitié du Comté de Provence, & par le troiſieme, ce qu'il étoit encore dû de la rançon du Roi Jean. Ces articles une fois reglés, le Roi d'Angleterre ôffroit de traiter de ſon mariage avec la Princeſſe Catherine, âgée environ de quatorze ans, moyennant qu'on lui donnât pour ſa dot un million d'écus. La Cour de France ſe trouva fort embarraſſée, parcequ'elle voyoit clairement que les Anglois étoient inſtruits du fâcheux état du Royaume; elle offrit donc de faire de grandes ceſſions, & de donner à la Princeſſe Catherine huit-cens mille écus (*a*). Les Ambaſſadeurs Anglois répondirent que leurs pouvoirs ne s'étendoient point juſqu'à recevoir ces propoſitions, demanderent au Roi la permiſſion d'aller s'embarquer à Harfleur, & il la leur accorda. Ils furent d'abord ſuivis d'une magnifique Ambaſſade de France, dont l'Archevêque de Bourges étoit le chef; il offrit inſenſiblement d'augmenter la dot de la Princeſſe de cent mille écus d'or; mais s'appercevant que les Miniſtres d'Angleterre l'amuſoient, comme on avoit amuſé leurs Ambaſſadeurs à Paris, & que les Anglois étoient ſur le point de fondre en France, il prit ſon audience de congé & partit avec ſes Collegues (*b*). Ce Prélat informa le Roi, que le Parlement d'Angleterre, par le crédit des Eccléſiaſtiques, avoit engagé Henri V. à la guerre, pour conſerver leurs propres biens; qu'il renouvelleroit ſans doute ſes prétentions ſur la Couronne, & qu'il y avoit tout ſujet de croire que le Duc de Bourgogne avoit des intelligences avec l'Angleterre. Mais avant que l'on pût profiter de ces lumieres, le Roi Henri s'embarqua avec une puiſſante Armée à Southampton, vint débarquer en Normandie, & aſſiegea Harfleur à l'embouchure de la Seine (*c*). Il y a beaucoup d'apparence, que les Miniſtres François avoient compté ſur un parti qu'ils avoient en Angleterre, dont Richard Comte de Cambridge, le Grand Tréſorier Scroop, & Thomas Grey Comte de Northumberland étoient les Chefs; la plupart de nos Hiſtoriens aſſurent qu'ils avoient deſſein de tuer le Roi; mais il y a plus d'apparence qu'ils ſe flatoient de détacher une partie de l'Armée, & de proclamer le légitime héritier de Richard II.; pour l'exécution de ce projet ils avoient ſtipulé que la Cour de France leur avanceroit un million de livres, mais la conſpiration ayant été découverte, les François épargnerent leur argent, & les auteurs du complot perdirent la tête (*d*).

(*a*) *Juvenal des Urſins, T. de Elmham, Walſingham.*

(*b*) Annal. de France.

(*c*) *Daniel* l. c. p. 273.

(*d*) *T. de Elmham*, Act. Publ. T. IX. p. 300.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Henri V. *fait descente en Normandie prend Harfleur & marche vers Calais.*

Le Connétable d'Albret étoit alors à Rouen avec une Armée, & néanmoins il ne fit rien de considerable. La Garnison de Harfleur se défendit courageusement, mais à la fin les Commandans furent obligés de capituler, & promirent de se rendre s'ils n'étoient pas sécourus avant le 18 de Septembre. Ce jour étant venu sans que le secours parut, ils eurent l'imprudence de chercher des prétextes pour différer encore la reddition de la ville. Henri en fut si irrité, qu'il fit donner un assaut general, & la Place fut emportée; tout ce qui restoit de gens de qualité furent faits prisonniers de guerre, les autres la plupart taillés en pieces & la ville abandonnée au pillage (*a*). La joie de cet heureux succès fut fort temperée par le mauvais état où l'Armée Angloise se trouvoit, elle étoit fatiguée du siege, diminuée par le mauvais air & par le terrein marécageux, la dissenterie s'y étoit mise, la saison étoit avancée, & le tems si orageux, que la plus grande partie de la Flotte de Henri s'etoit retirée dans le port de Calais. Il résolut donc de gagner cette ville par terre; le peu d'opposition qu'il avoit rencontré, lui fit croire qu'il ne trouveroit point d'obstacle (*b*). Il s'apperçut bientôt qu'il s'étoit trompé; car le Roi, le Dauphin & les Princes s'étant mis en campagne, Henri se trouva dans un extréme embarras; il ne laissa pas de passer la Somme; mais quand il fut de l'autre côté il trouva l'Armée Françoise dans la plaine proche du village d'Azincourt (*c*). Le Roi étant malade, le Dauphin & le Duc de Berri furent obligés de rester auprès de lui, desorte que le commandement demeura au Connétable, qui choisit fort mal son champ de bataille, qui n'étoit qu'une vraye fondriere. Mais il prit si bien ses mesures pour empêcher l'ennemi de continuer sa marche, & Henri trouva la partie si inégale, qu'il envoya demander qu'on lui laissat le passage libre jusqu'à Calais à condition qu'il restitueroit Harfleur, & qu'il payeroit les frais de la guerre. Le Connétable, le Maréchal de Boucicaut & plusieurs autres vieux Chevaliers étoient d'avis qu'on acceptât l'offre, qui étoit une victoire, sans qu'il en coutât de sang, mais les jeunes Seigneurs & entre autres les Ducs d'Alençon & de Bourbon, furent du sentiment contraire & l'emporterent; desorte que l'on renvoya le Héraut sans réponse (*d*).

Les François le sont défaits à Azincourt & il remporte la victoire.

Le Connétable ne voulut pourtant rien faire sans avoir les ordres du Roi, qui étoit rétabli. Son Armée étoit de soixante mille hommes, bien que quelques Ecrivains lui en donnent le double. Les Anglois n'avoient que vingt mille hommes, dont presque la moitié avoient la dissenterie. Le 25 Octobre vers les neuf heures du matin, les deux Armées se trouverent en présence; les Anglois avoient leurs Archers au centre, les Gendarmes à la droite & l'Infanterie à la gauche, tous très-bien postés, & douze cens Archers en embuscade (*e*). Il y avoit dans l'Armée Françoise un si grand nombre de Ducs, de Comtes & de grands Seigneurs, qui ne se laissoient pas commander, que dès le commencement tout y étoit en desordre. Pour montrer que leur courage égaloit leur qualité;

(*a*) Anc. Chron. de France.
(*b*) *Monstrelet, Juvenal des Ursins.*
(*c*) Annal. de France, Hist. Anon. de Charles VI.
(*d*) *T. de Elmham, le Gendre.*
(*e*) *Du Tillet, de Serres.*

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

ils s'étoient tous mis à la premiere ligne, ensorte que le Gros de l'Armée manquoit de Commandans de distinction. Ils s'avançoient avec précipitation comme marchant à une victoire assurée; les Anglois au contraire marchoient lentement, & leurs Archers firent voler des nuées de fleches, qui firent un grand effet. Quand ils furent plus près, voyant les François hors d'haleine, ils fondirent sur eux avec tant de furie, qu'en moins d'une demie heure ils les mirent en déroute; ils chargerent ensuite le Corps de bataille, qui ne fit gueres de résistance; n'ayant point de Chef d'autorité. Henri acheva de déterminer la victoire avec ses Gendarmes, renversant les Corps de François, qui fesoient ferme ici & là (*a*). Les Anglois perdirent le Duc d'York, oncle du Roi, mais d'ailleurs peu de gens de marque, & environ dixsept-cens soldats; du côté des François périrent le Connétable, l'Amiral, le Duc d'Alençon, le Duc de Brabant & le Comte de Nevers, freres du Duc de Bourgogne, trois Princes de la Maison de Bar, le Comte de Vaudemont frere du Duc de Lorraine, l'Archevêque de Sens, six-vingt Seigneurs Bannerets, huit mille Gentilshommes & deux mille soldats (*b*). Le nombre des prisonniers montoit à quatorze mille, parmi lesquels on comptoit les Ducs d'Orléans & de Bourbon, les Comtes d'Eu, de Vendôme & de Richemont, le Maréchal de Boucicaut avec environ deux mille Chevaliers. La nouvelle de cette défaite portée à Rouen, remplit le Roi & la Cour de consternation; elle fut encore plus grande à Paris, par l'appréhension que le Duc de Bourgogne ne revint en France avec une Armée (*c*). Le Duc de Bretagne joignit les débris de l'Armée Françoise avec un gros corps de Troupes à trois lieues de l'endroit où la bataille s'étoit donnée; si sur le champ ils étoient venus attaquer Henri, ils auroient vraisemblablement réparé leur disgrace; mais n'ayant rien entrepris Henri se rendit à Calais, d'où il repassa la mer pour se préparer à une nouvelle campagne (*d*).

Le Duc de Bourgogne tâche de profiter du malheur public.

Cependant le Duc de Bourgogne agissoit d'une façon toute singuliere; d'un côté il envoya à Henri un défi pour venger la mort de ses freres, & de l'autre il s'avanca vers Paris avec un gros corps de Cavalerie. Il envoya des Députés pour demander qu'il lui fût permis de venir saluer le Roi, ils devoient en même tems observer l'état de la Cour, qui étoit de retour à Paris. Le Dauphin les traita fierement, & les chargea d'ordonner à leur Maître de sa part de congédier ses Troupes; mais avant leur départ le Dauphin fut attaqué de la dissenterie, dont il mourut au bout de quelques jours, non sans soupçon de poison (*e*). Il avoit environ dix neuf ans, il étoit bienfait, grand & robuste, ambitieux tandis qu'il négligeoit les affaires, adonné au vin & aux femmes, & s'il ne fut pas la victime de son beau pere, il le fut de ses débauches. La Reine pour sa propre sureté & pour la tranquillité publique fit venir le Comte d'Armagnac; aussitôt qu'il fut à Paris le Roi lui donna l'épée de Connétable, qui ne fut jamais en des mains plus dignes de la porter.

(*a*) *Monstrelet.*
(*b*) *Annal. de France*, *T. d'Elmham.*
(*c*) *Monstrelet.*
(*d*) *T. d'Elmham.*
(*e*) *Mezeray.*

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

Dans des conjonctures critiques, il est rare qu'il n'arrive un grand changement dans les affaires, quand des gens habiles sont appellés aux emplois qui leur conviennent. Le Comte d'Armagnac avoit un si grand jugement, tant de pénétration, d'activité & de vigilance, qu'il rétablit l'ordre comme en un instant, obligea le Duc de Bourgogne de s'en retourner en Flandres, & harassa tellement ses Troupes dans leur retraite, qu'il le rendit méprisable même aux Parisiens (*a*). Le Connétable profita des bons intervalles du Roi, & lui fit connoitre si bien l'état des affaires, ce qu'il falloit faire pour les rétablir, & le convainquit tellement de sa fidelité, que ce Prince le fit Surintendant des Finances, desorte qu'il avoit en main toute la puissance de l'Etat (*b*). Il agit avec tant de fermeté qu'il anéantit la Faction Bourguignone à Paris, fit exécuter plusieurs des émissaires du Duc, bannit quelques Suppôts de l'Université, & abolit la Communauté des Bouchers (*c*). Le Connétable alla ensuite en Normandie, où il remporta quelques avantages sur le Comte de Dorset, & fit assieger Harfleur par mer, mais les Vaisseaux Genois n'ayant pas la moitié du monde nécessaire furent battus par les Anglois, & la Place fut sécourue (*d*).

Le Comte d'Armagnac ruine la faction de Bourgogne & rétablit les affaires du Roi.

L'Empereur Sigismond vint à Paris en 1416 pour engager le Roi à entrer dans les vues du Concile de Constance pour finir le Schisme par la déposition des trois Papes, Grégoire XII, Benoit XIII. & Jean XXIII. Ce Prince fut reçu avec tous les honneurs dûs à son caractere, dans l'espérance de faire la paix avec l'Angleterre par sa médiation; mais ayant été choqué de ce qu'on l'avoit empêché de faire des actes de Jurisdiction Impériale à Lyon, il abregea son séjour, fit alliance avec Henri V. & déclara la guerre à Charles son ancien ami (*e*).

Voyage de l'Empereur Sigismond à Paris. 1416.

Ce qui inquietoit davantage la Cour de France, c'étoit la conduite de Jean Duc de Touraine, devenu Dauphin par la mort de son frere. Il étoit en Hainaut, où il venoit d'épouser Jaqueline fille & héritiere du Comte, laquelle se remaria depuis au Duc de Bedford (*f*). Il avoit environ dixhuit ans, & soit par persuasion, soit par crainte, le Comte de Hainaut le mit dans les intérets du Duc de Bourgogne; il se rendit à Compiegne avec son beaupere, bien escorté, mais refusa de venir à Paris rendre ses devoirs au Roi son pere, à moins que le Duc de Bourgogne n'eût aussi l'honneur de le saluer; ou pour mieux dire le Duc de Hainaut fit cette declaration en son nom à la Reine (*g*). A son retour de Paris, où il avoit été sur le point d'être arrêté, le Comte de Hainaut trouva le Dauphin à l'extrémité; c'étoit d'un abcès dans la tête, qui s'étant déchargé dans la gorge l'etouffa. Les Bourguignons ne pouvant plus se servir de lui, accuserent sans preuve ni vraisemblance le Connétable de sa mort; & celui-ci accusa à son tour les émissaires du Duc de Bourgogne d'avoir empoisonné le Dauphin Louis (*h*).

Procédé du nouveau Dauphin, qui meurt.

Le Duc s'appercevant que ces sortes d'accusations ne fesoient pas des impressions durables, publia un Manifeste dans lequel il rassembla tous les

Divisions dans le parti

(*a*) Annal. de France.
(*b*) *Juvenal des Ursins.*
(*c*) Anc. Chron. de France.
(*d*) *Juvenal des Ursins.*
(*e*) *Monstrelet.*
(*f*) *Mezeray.*
(*g*) *Le Gendre, Daniel.*
(*h*) Les mêmes.

SECTION VII. *Rois de la Maison de* Valois.

griefs qu'on pouvoit avoir contre le Gouvernement. Il l'envoya aux principales villes du Royaume, & invita tous les François à se joindre à lui pour travailler au bien public. Ce Manifeste étoit d'autant plus propre à faire effet, que les Ducs de Berri & d'Anjou étoient morts depuis peu, & que les autres Princes du sang étoient prisonniers en Angleterre (*a*). avec cela le Duc auroit peut-être échoué, dans ses desseins, si la division ne s'étoit mise dans le parti du Roi (*b*). Le Dauphin Charles, gouverné entierement par le Connétable, consentit à faire saisir de l'argent des joiaux & d'autres effets précieux que la Reine sa mere avoit dans quelques Eglises de Paris & des environs, pour s'en servir à soutenir la guerre contre les Anglois. La Reine en fut outrée & se retira à Vincennes, où elle ne laissoit pas d'avoir une belle Cour, qui ne passoit pas pour être fort reglée (*c*). Le Connétable, homme austere, ne put se résoudre à voir tranquillement qu'on deshonorât son Maître, il l'en avertit, le Roi alla à Vincennes, & croiant avoir des preuves suffisantes, il fit arrêter & mettre à mort un des Galans de la Reine, & relegua cette Princesse avec Catherine sa fille à Tours (*d*).

du Roi & la Reine reléguée à Tours.

Elle a recours au Duc de Bourgogne. 1417.

Henri V. ayant débarqué avec une nouvelle Armée en Normandie, conquit la plus grande partie de cette Province, parceque le Connétable avoit été obligé de rappeller presque toutes les Troupes pour faire tête au Duc de Bourgogne, qu'il fit échouer en plusieurs de ses entreprises; il l'auroit même suivant les apparences contraint de reprendre le chemin de ses Etats, si la Reine oubliant son rang & son devoir afin de se venger, ne lui avoit écrit pour lui demander du secours (*e*). Le Duc réussit à la tirer de captivité, & par reconnoissance elle concourut avec lui à la ruine du Roi & du Royaume. Dans cette vue elle fit valoir une ancienne Ordonnance par laquelle le Roi l'avoit autrefois nommée Régente du Royaume pendant qu'il seroit malade, & elle reprit le titre & s'attribua l'autorité de Régente. Elle fixa sa résidence à Troies, créa un Chancelier, un Parlement & fit faire un sceau; elle nomma le Duc de Lorraine Connétable de France, déclarant le Comte d'Armagnac indigne de cet emploi; mais quelque libérale qu'elle fût de titres, le Duc de Bourgogne avoit toute l'autorité. Ce Prince forma l'entreprise de surprendre Paris, mais quoique les mesures fussent bien prises, elle manqua (*f*).

Corruption de la Cour & intrigues odieuses.

Il faudroit un gros volume pour développer les noires & perfides intrigues de ce tems-là, qui prouvent évidemment que les malheurs de la France avoient pour source la corruption des mœurs; c'étoit-là ce qui d'une part avoit introduit un luxe inconnu auparavant, & de l'autre le desir immoderé des richesses & de l'autorité, qui étouffoit tout autre sentiment (*g*). On ne négocioit plus que pour se tromper réciproquement, au lieu de chercher à appaiser les querelles par les voies de l'amitié & de l'équité, & on ne tenoit sa parole qu'autant qu'on y étoit intéressé. Le Duc

(*a*) Annal. de France.
(*b*) *Daniel* T. VII. p. 297. *Du Tillet.*
(*c*) *Daniel* ubi sup. *Mezeray.*
(*d*) Annal. de France.
(*e*) *De Serres*, *Dupleix.*
(*f*) *Mezeray.*
(*g*) Ancienne Chron. de France.

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

de Bourgogne, par Lettres Patentes signées de sa main & scellées de son sceau, avoit reconnu Henri V. pour légitime Roi de France, quoiqu'il n'eût assurément pas dessein de lui mettre la Couronne sur la tête (*a*). Les Princes prisonniers en Angleterre s'y ennuioient tellement, & voioient si peu d'espérance d'obtenir leur liberté, qu'ils entrerent en négociation avec Henri, dont le fondement fut qu'ils commençoient à avoir meilleure opinion de ses droits à la Couronne de France, & le but d'obtenir pour le Duc de Bourbon la permission d'aller en France négocier la paix aux conditions que Henri souhaittoit; & ils s'engageoient en cas que le Duc ne réussît point de reconnoitre le Roi d'Angleterre & de lui faire hommage comme à leur légitime Souverain (*b*). Le Duc fit le voyage sans succès; à son retour lui & les autres Princes ayant refusé de remplir leurs engagemens, furent mis en prison, & Henri fut obligé malgré lui de décider la querelle à la pointe de l'épée. Ce n'étoit pas qu'il appréhendât les François, il étoit bien sûr de les battre dans les conjonctures présentes; mais la conquête de la France demandoit une Armée nombreuse, & il étoit déja si épuisé par les dépenses qu'il avoit faites, que pour fournir aux fraix de la campagne, il avoit été obligé d'engager sa Couronne & tous ses joiaux; bien que ses sujets lui eussent fourni tout ce qu'ils pouvoient (*c*).

Négociation pour la paix de la Maison Royale.

Dans le même tems on travailla en France à reconcilier la Reine avec le Dauphin; mais il se trouva tant de difficultés, que les Ministres emploiés de part & d'autre, laisserent le soin de terminer l'affaire aux Légats du Pape Martin V. Ceux-ci arrèterent, que desormais le Duc de Bourgogne, conjointement avec le Dauphin, auroit le Gouvernement du Royaume. Les deux Partis consentirent à cet accommodement, qui ne donna pas néanmoins la paix; le Connétable d'Armagnac, n'ayant pu ouvrir les yeux au Dauphin sur les inconvéniens de cet accommodement, engagea le Chancelier à refuser de sceller un pareil Traité (*d*). La plupart des Historiens François blâment ce refus, comme si ce Ministre avoit sacrifié le bien public à ses intérêts particuliers. Mais s'ils avoient pesé ses raisons, ils ne lui auroient pas fait cette injustice; car il allégua qu'il ne pouvoit se résoudre à livrer le Roi & le Dauphin à un ennemi de l'Etat, qui s'étoit ligué avec les Anglois contre l'un & l'autre. Cependant comme le Duc nia le fait, la plupart des Historiens de ce tems-là ont taxé la conduite du Chancelier supposant que c'étoit un prétexte controuvé. Mais à présent que nous savons que le fait étoit vrai, nous sommes mieux en état d'en juger qu'eux, & il est juste de dire les choses comme elles sont (*e*).

Paris surpris par les Troupes du Duc de Bourgogne. 1418.

Le Connétable voyant que non seulement le Dauphin, mais aussi le peuple étoit mécontent, jugea à propos pour faire reprendre courage aux Parisiens d'envoyer des Troupes à Montlheri & à Marcoussi, qui surprirent ces deux Places; mais ce succès même contribua à sa perte. Un nommé Perrinet le Clerc, fils d'un Marchand de fer, avoit été un jour très-maltraité par des domestiques de quelqu'un du Conseil du Roi, sans en

(*a*) *T. de Elmham.*
(*b*) *Du Tillet.*
(*c*) *Le Gendre.*
(*d*) Annal. de France.
(*e*) *Juvenal des Ursins.*

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

avoir pu obtenir justice. Son pére en qualité de Quartenier avoit chez lui les clés de la porte de la ville du côté du fauxbourg Saint-Germain; Perrinet pour se venger, se saisit des clés qu'il tira de dessous le chevet de son pere, ouvrit la porte, & y laissa entrer, la nuit du Samedi 28 de Mai, huit-cens Bourguignons, commandés par le Seigneur de Lile-Adam, ayant joint les Bourgeois, ils crierent, *la paix*, *la paix* (*a*). La populace se souleva aussi d'abord, surprit le Chancelier, plusieurs Evêques, deux Archevêques, & enfin le Connétable, qui fut découvert par un Maçon chez lequel il s'étoit caché, & les mena en prison. Mais quelques jours après, pour avoir occasion de piller, la populace s'étant encore attroupée, alla forcer les prisons, & massacra tous ceux qui y étoient. Quelques-uns furent précipités du haut des Tours, & étoient reçus en tombant sur la pointe des piques des soldats. Les corps du Chancelier la Marle & du Connétable furent trainés par les rues (*b*). Le Duc de Bourgogne & la Reine se rendirent bientôt à Paris, & le Roi par foiblesse ou par crainte les reçut avec beaucoup d'affection. Le Duc ne fut pas longtems sans se trouver dans l'embarras par le même esprit de sédition, qui l'avoit rendu maître de la Capitale d'une façon si imprévue, le peuple se livrant à toutes sortes d'excès, auxquels il n'osa s'opposer dans les commencemens. Le desordre alla si loin, que le Bourreau même se promenoit publiquement, & quand ces canailles vouloient piller quelque maison riche, ils disoient que les Maîtres étoient des Armagnacs. Le Bourreau eut même l'insolence de toucher dans la main du Duc de Bourgogne. Ce Prince prit le parti d'envoyer la plus grande partie de cette Commune assieger Montlheri, & profita de leur absence pour faire pendre le Bourreau, & pour faire entrer des Troupes dans la ville afin de contenir le peuple (*c*) Il auroit fort voulu traiter avec le Dauphin, que la Reine sollicita vivement de venir à Paris, mais ce Prince n'avoit pas envie, ou ceux qui étoient auprès de lui le dissuaderent de se fier à elle. Il s'établit à Poitiers, & y forma un Parlement composé des Officiers de celui de Paris qui étoient dans son parti, créa un Chancelier, assiegea & prit Tours avec plusieurs autres Places.

Négociations avec le Roi d'Angleterre. 1419.

Pendant tous ces desordres en France, le Roi d'Angleterre soumit la plus grande partie de la Normandie, mais en même tems il entra en négociation avec le Dauphin & le Duc de Bourgogne, ne cherchant qu'à les amuser; car il avoit dit au Légat du Pape, que le doigt de Dieu étoit visible dans le châtiment de la France, & qu'aiant des droits légitimes à la Couronne, la Providence sembloit disposer tout pour l'en mettre en possession (*d*). Il n'y avoit donc aucune bonne foi dans toutes ces négociations ni de part ni d'autre; le Dauphin & le Duc de Bourgogne se flatoient de la vaine espérance de gagner chacun Henri de leur côté, tandis que le Roi d'Angleterre n'avoit nullement envie de se joindre ni à l'un ni à l'autre, &

(*a*) *Mezeray*, *Daniel.*

(*b*) *Monstrelet*, Hist. Anon. de Charles VI. *Daniel.*

(*c*) Anc. Chron. de France.

(*d*) Annal. de France, *Juvenal des Ursins*, *Daniel.*

& vouloit seulement en négociant avec tous deux les empêcher de se réunir, la seule chose qu'il avoit à craindre. La Reine traita en personne avec Henri, & mena la Princesse Catherine avec elle; le Roi d'Angleterre ne fut rien moins qu'insensible à ses attraits, mais il étoit trop habile politique pour se laisser séduire, & sa passion ne lui fit pas perdre de vue ses intérêts, desorte qu'après plusieurs conférences, on se sépara sans rien conclure (*a*). Pendant cette négociation Henri se tint à Mante & la Reine à Pontoise; les conférences se tenoient dans un endroit entre ces deux villes, & finirent dans le mois de Mai. Le Duc de Bourgogne ne fut nullement satisfait; il s'appercevoit qu'il perdoit son crédit parmi les François, & que les Anglois avoient moins de considération pour lui; desorte qu'il se repentit d'avoir contribué comme il avoit fait à leurs heureux succès (*b*).

Reconciliation du Dauphin & du Duc de Bourgogne.

Le Dauphin, allarmé des négociations de la Reine sa mere avec le Roi d'Angleterre, & sachant combien elle le haïssoit, prit la résolution de s'accommoder avec le Duc de Bourgogne, afin de pouvoir soutenir la guerre contre les Anglois, ou au moins obtenir des conditions plus avantageuses. Il avoit auprès de lui Tannegui du Chatel, qui avoit été Gouverneur de la Bastille, & l'avoit emporté tout nud en chemise la nuit que Paris avoit été surpris; il l'envoya à Pontoise proposer une conference au Duc; elle fut reglée par l'entremise de Me de Giac, dont le Duc étoit passionnément amoureux (*c*). La conference se tint le onzieme de Juillet à Pouilli-le-Fort à une lieue de Melun. Le Dauphin témoigna beaucoup d'estime & d'amitié au Duc, qui de son côté lui donna les marques du plus profond respect. Ils se jurerent amitié & union sur la croix, en présence de l'Evêque de Léon, & en se separant convinrent d'avoir une autre entrevue à Montereau-Faut-Yonne (*d*). Le Roi d'Angleterre fut bientôt instruit de cette reconciliation, & que les deux Princes étoient convenus de pousser la guerre contre lui avec toute la vigueur possible. Il semble que de la part du Duc de Bourgogne, c'étoit un trait de perfidie, vu les termes où il en étoit avec Henri, mais au fond ce Monarque n'avoit gueres sujet de se plaindre de lui, puisqu'en traitant avec le Dauphin, il lui avoit offert de s'unir à lui pour subjuguer la Flandre, à condition qu'après la conquête elle seroit cédée à l'Angleterre: le Dauphin avoit communiqué au Duc cette proposition à leur entrevue (*e*). Le Roi d'Angleterre se vengea en envoyant un détachement qui surprit Pontoise, où le Marechal de Lile-Adam commandoit; il eut bien de la peine à se sauver en chemise, de même que six mille hommes qu'il avoit, qui s'échaperent la plupart dans le même équipage. La perte de cette Place modéra bien la joie que les Parisiens avoient témoignée à la publication de la paix, & ce n'étoit pas sans raison, car les Anglois prirent tout l'équipage & les effets de la cour, ce qui montoit à la valeur de deux millions (*f*). Les Trou-

(*a*) Hist. Anon. de Charles VI. *Walsingham*
(*b*) Anc. Chron. de France.
(*c*) Annal. de France.
(*d*) Anc. Chron. de France, *Monstrelet*.
(*e*) Act. Publ. T. IX.
(*f*) *Mezeray*, *Daniel*.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois*

pes du Dauphin en baſſe Normandie reprirent quelques Places; & battirent les Anglois dans un combat ſanglant à Mortain, où ceux-ci laiſſerent ſur la place plus de quatre-cens hommes. Le Duc de Bourgogne reſtoit cependant dans l'inaction, & comme indécis ſur le parti qu'il devoit prendre.

Le Duc de Bourgogne eſt tué à la Conference de Montereau.

Comme le Dauphin & lui étoient convenus d'une entrevue à Montereau, le Dauphin s'y rendit, & fit dire au Duc qu'il l'attendoit; le Duc y vint avec quelque peine, & à la ſollicitation de ſa Maitreſſe (*a*). La conférence devoit ſe tenir ſur un pont, & chacun devoit être accompagné de dix perſonnes de confiance. Le Duc en s'approchant du Dauphin mit un genou en terre, & dans ce moment s'appercevant que ſon épée étoit trop en arriere, il y porta la main pour la rapprocher de ſon côté; à l'inſtant Tannegui du Chatel, qui avoit été au ſervice du feu Duc d'Orléans, fit un ſigne & dit, *il eſt tems*, & donna lui-même un grand coup de hache d'armes au Duc au travers du viſage, dont il lui abattit le menton; & avant que le Prince fût en état de ſe lever ou de ſe défendre, il fut percé de pluſieurs coups & expira ſur le champ. Le Seigneur de Noailles qui étoit le plus près du Duc tira ſon épée & fut tué, les autres furent ſaiſis, excepté Montagu qui eut aſſez de force & d'adreſſe pour ſauter par deſſus la barriere & ſe ſauver. Cette Tragedie ſe paſſa le 10 de Septembre (*b*). La plupart des Ecrivains aſſurent que le Duc fut tué en préſence du Dauphin, mais d'autres diſent que deux de ſes gens l'enleverent avant que le Duc fût maſſacré. Ce qu'il y a de certain c'eſt qu'il deſavoua cet aſſaſſinat par un Manifeſte, & il n'eſt pas moins certain que l'on crut généralement qu'il y avoit part. On témoigna à Paris une extrême indignation de cet attentat, & le Chancelier de la Reine fit députer le premier Préſident pour faire des complimens de condoléance au nouveau Duc de Bourgogne ſur la mort de ſon pere, de la part du Roi, de la Reine & de la ville de Paris (*c*) (*). Les Députés de Pluſieurs des principales villes de France

(*a*) *Mezeray*, *De Serres*.
(*b*) Annal. de France, *Juvenal des Urſins*.
(*c*) *Daniel* T. VII. p. 325.

(*) Jean ſurnommé *ſans peur*, Duc de Bourgogne, hérita de la Flandre, comme des Etats de ſon pere, ce qui le mit en état de ſoutenir ſon parti en France, & de porter ſes prétentions auſſi loin qu'avoit fait ſon pere, quoiqu'elles ne fuſſent pas ſi bien fondées (1). Il avoit toutes les bonnes qualités qui peuvent faire reſpecter & aimer un Prince; prudent, libéral, éloquent, civil, & vaillant, ſon grand & même ſon unique défaut étoit d'être ambitieux. Depuis l'aſſaſſinat du Duc d'Orléans il ne fut jamais tranquille; il regardoit comme des aſſaſſins tous les étrangers qui l'approchoient, deſorte qu'il augmenta ſa garde; il devint ſoupçonneux, & ne fit des Traités que pour ſon intérêt perſonnel, ſans égard ni au bien de l'Etat ni à celui de la poſtérité; il s'apperçut bientôt des ſuites fâcheuſes de ces engagemens, évita de les remplir, & agit même d'une façon qui y étoit contraire (2). Ce fut-là la cauſe de ſes diſgraces; à l'égard de ſa mort, il fut aveuglé car il reçut de plus d'un côté des avis de ce qu'on tramoit contre lui. Il balança, s'arrêta même aux barrieres, mais à la fin il ſe livra aux Serviteurs du Duc d'Orléans, qu'il avoit conduit à une fin tragique par une perfidie ſemblable, & par des proteſtations confirmées par ſerment (3). Quelques-uns de ſes aſſaſſins furent punis; Tannegui du Chatel déclara qu'il n'avoit eu nullement inten-

(1) *Meyer* Annal. Fland. *Le Gendre*.
(2) *Gaguin*. *P. Æmil.* de reb. Francor. L. IX.
(3) Annal. de France.

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

s'étant rendus à Arras, y fignerent le 17 d'Octobre un Traité d'Union pour venger la mort du Duc, & le 2 de Décembre, il y eut une tréve fignée entre les Rois de France & d'Angleterre, par l'entremife du nouveau Duc, dans le deffein d'agir tous de concert contre le Dauphin (*a*).

Henri V. déclaré Régent & héritier de France. 1420.

Au Printems de l'année fuivante, la Cour étant à Troies, le Duc de Bourgogne s'y rendit avec une nombreufe fuite ; le Roi d'Angleterre y vint quelque tems après, accompagné de fes deux freres les Ducs de Clarence & de Glocefter, d'un grand nombre de Seigneurs, & d'un corps de Troupes de près de feize-cens hommes; après les civilités & les cérémonies ufitées, on paffa le 21 de Mai à la ratification du Traité fait dès l'année précédente à Arras, qui bouleverfoit entierement la conftitution du Royaume (*b*). Ce Traité contient trente-un Articles, dont les principaux font; que Madame Catherine de France épouferoit Henri V. Roi d'Angleterre ; qu'après la mort de Charles VI. Henri lui fuccederoit à la Couronne comme fon héritier; qu'il gouverneroit le Royaume, fous le titre de Régent tant que le Roi Charles vivroit; que dans les tems avenir les Couronnes de France & d'Angleterre feroient unies en une même perfonne, en confervant néanmoins à chacun des deux Royaumes fes Coutumes, Loix & Privileges (*c*). Ce Traite fut ratifié par le Roi & la Reine, par le Duc de Bourgogne, & par un grand nombre de Seigneurs. Enfuite la Princeffe Catherine fut fiancée au Roi d'Angleterre, qui l'époufa le 2 de Juin. Le Traité ayant été approuvé par le Parlement, fut publié dans les principales villes de France, & le Dauphin fut déclaré ennemi de l'Etat & incapable de fucceder à la Couronne de France (*d*).

Efforts de Henri & du Dauphin l'un contre l'autre.

Le Roi d'Angleterre comprit que comme il avoit acquis fes nouveaux titres par la force, il ne pouvoit les conferver que par la même voie ; deforte qu'au lieu de s'amufer à célébrer fon mariage par de grandes fêtes, il partit dès le lendemain & alla fe préfenter devant Sens, qui fe rendit fans aucune réfiftance. En y entrant il fe tourna vers l'Archevêque de cette ville, qui avoit fait la cérémonie de fon mariage, & que les Partifans du

(*a*) Anc. Chron. de France, *P. Æmil.* de reb. geft. Francor.
(*b*) *Monftrelet.* Vit. Henrici V.
(*c*) Act. Public. T. IX. *T. de Limham.*
(*d*) Les Hiftoriens de France.

tion de le tuer, excufe que le Duc fon fils reçut: quelques autres échaperent auffi (1). Jean n'avoit pas cinquante ans; il avoit époufé Marguerite de Baviere, fille du Comte de Hainaut; un Hiftorien Flamand affure que le Duc d'Orléans avoit fait violence à cette Princeffe, qui pour s'en venger pouffa fon mari à faire affaffiner le Duc (2). mais les Hiftoriens François qui parlent de fes amours avec le Duc d'Orléans, ne difent rien de cette violence, & prétendent feulement que la jaloufie contribua beaucoup à l'affaffinat (3). Le Duc Jean eut de Marguerite, Philippe le Bon fon fucceffeur, Marguerite mariée au Dauphin Louis, & enfuite à Artur de Bretagne, Connétable de France: Catherine qui mourut fille; Marie, qui époufa Adolphe Duc de Cleves; Ifabelle mariée à Olivier de Blois, fils du Comte de Penthievre; Anne, femme du Duc de Bedford Régent de France, & Agnes qui époufa Charles Duc de Bourbon (4). Marguerite Ducheffe de Bourgogne mourut le 23 Janvier 1414.

(1) *Boulainvilliers, le Gendre.*
(2) *Chalons* Vol. II. p. 40.
(3) *Daniel.*
(4) *P. Æmil. Du Tillet,* [illegible] &c.

SECTION VII *Rois de la Maison de Valois.*

Dauphin avoient chaſſé, parcequ'il étoit du parti Bourguignon, & lui dit en riant, *vous me donnâtes hier une femme, & moi je vous rends aujourdhui la vôtre* (*a*). Il attaqua enſuite Montereau, qui ſe rendit auſſi. Le Duc de Bourgogne y trouva le corps de ſon pere, qu'on avoit enterré tout habillé; il le fit embaumer, mettre dans un cercueil de plomb, & transporter à Dijon. L'Armée alla mettre le ſiege devant Melun; la Place fit une vigoureuſe réſiſtance pendant quatre mois, au bout deſquels elle ſe rendit par Capitulation; les Hiſtoriens François aſſurent que la Capitulation ne fut pas fidelement tenue (*b*). La ſaiſon étant fort avancée les deux Rois ſe rendirent à Paris; & les habitans, bien qu'ils fuſſent épuiſés, ne laiſſerent pas d'être obligés de faire des réjouiſſances. Au bout de quelques jours, le Duc de Bourgogne vint trouver le Roi, & lui demanda juſtice de l'aſſaſſinat de ſon pere; le Roi la lui promit; & dans une grande Aſſemblée en préſence des deux Rois, le Dauphin ayant été cité pour ſe juſtifier des accuſations portées contre lui par le Duc de Bourgogne, fut condamné par contumace, banni à perpétuité, & déclaré incapable de ſucceder à la Couronne (*). Cet Arrêt fut prononcé par Jean le Clerc, qui étoit alors Chancelier, ou au moins en avoit le titre (*c*). On avoit tenu quinze jours avant une Aſſemblée des trois Etats du Royaume, où l'on demanda la huitieme partie de l'argent que chacun avoit; comme il n'étoit pas queſtion de conteſter, il fallut conſentir, & cette taxe ſe leva de la maniere ſuivante; on portoit au tréſor de la monnoie peſante, & l'on en recevoit de plus legere d'un huitieme (*d*).

Voyons à préſent ce qui ſe paſſoit à la Cour du Dauphin. Ce Prince qui avoit dixſept ans, [illegible] enri la qualité de Régent & d'Héritier de France. Preſque toutes les Provinces d'au delà de la Loire ſe déclarerent pour lui; la plupart des Princes du ſang, & quantité de Seigneurs & de Gentilshommes ſuivirent ſa fortune. Le Prince d'Orange, partiſan de la Maiſon de Bourgogne, étoit le ſeul ennemi qu'il eût dans le Midi de la France; il rendit les efforts de ce Prince inutiles, en donnant le Gouvernement de Languedoc au Comte de Foix (*e*). Mais le Comte ayant cherché à ſe rendre indépendant, & accepté de la part du Roi des
1420. Patentes pour le Gouvernement, le Dauphin l'en dépoſſéda, & mit en ſa place le Comte de Clermont, fils aîné du Duc de Bourbon (*f*). Le Dauphin trouva auſſi moyen d'avoir plus d'argent que les deux Rois n'avoient pu s'en procurer en altérant la monnoie; car il en hauſſa la valeur, ce qui fit que la plus grande partie de leur nouvelle monnoie paſſa dans les villes qui le reconnoiſſoient, ce qui le mit en état de payer ſes Troupes; tandis qu'à Paris la rigueur de l'Hiver fit périr de faim & de froid des centaines de perſonnes dans les rues (*g*).

(*a*) Anc. Chron. de France.
(*b*) *Daniel.*
(*c*) *De Serres, Du Tillet, Daniel.*
(*d*) Annal. de France, Hiſt. Anon. de Charles VI. &c.
(*e*) *Le Gendre, Daniel.*
(*f*) *Monſtrelet, Walſingham, T. de Elmham, Daniel.*
(*g*) *Le Gendre, Boulainvilliers.*

(*) Le Préſident Henault aſſure que ce que diſent les Hiſtoriens de cet Arrêt eſt contraire à la vérité, qu'il n'eſt parlé du Dauphin à l'occaſion du meurtre qu'en termes équivoques, & qu'il ne fut ni cité, ni jugé par contumace. REM. DU TRAD.

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

Voyage de Henri en Angleterre. 1421.

Les affaires d'Angleterre obligerent le Roi Henri d'y faire un voyage, & il y mena la Reine Catherine. Il laissa le Duc d'Exeter pour commander à Paris, & veiller sur ce qui se passoit à la Cour. Le Comte de Salisburi eut le Gouvernement de Rouen, & Henri donna le commandement de ses Troupes au Duc de Clarence son frere. Le Duc de Bourgogne retourna aussi dans ses Etats. L'un & l'autre avoient besoin de nouvelles Troupes; celles qu'ils avoient amenées d'Angleterre & de Bourgogne étoient ruinées par les maladies & les fatigues, & ils n'osoient se fier à une Armée, composée principalement de François (*a*). Henri vouloit d'ailleurs faire couronner la Reine, faire confirmer par le Parlement le Traité de Troies, qu'il regardoit comme le fondement de sa nouvelle Monarchie, & demander un secours d'argent pour achever la conquete de la France. Tout se passa en général à son gré; cependant le Parlement lui dit, qu'à la gloire près, la conquête de la France causoit la ruine de l'Angleterre, ce qui le chagrina beaucoup; il aimoit son Pays, & voyoit à regret qu'il l'épuisoit. Il aimoit aussi sa famille de façon qu'il ne consultoit pas toujours ce que dictoit la prudence. C'est ce qu'il fit voir, en permettant au Duc de Glocester son frere d'enlever Jaqueline Duchesse de Brabant à son mari, parcequ'elle étoit une riche héritiere. Ce procedé offensa fort le Duc de Bourgogne, tant à cause de l'affront fait à son cousin, que parceque l'établissement du Duc de Glocester dans les Pays-bas ne convenoit pas à ses intérets, ce que Henri pouvoit aisément prévoir (*b*).

Le Duc de Clarence est défait à Baugé.

Dans ces entrefaites, les affaires changerent de face en France; le Dauphin ayant reçu un secours de six ou sept mille Ecossois sous la conduite de Jean Stuart Comte de Buchan, fils du Régent d'Ecosse, les envoya dans l'Anjou, avec un corps de François commandés par le Sieur de la Fayette (*c*). Les Ecossois étoient campés à Baugé; le Duc de Clarence en eut avis & se flatant de les surprendre, il s'avança avec quinze-cens Gendarmes, & ses meilleurs Archers, & donna ordre au Comte de Salisburi de le suivre promptement avec le reste de ses Troupes. Le Comte de Buchan posta ses Troupes le plus avantageusement qu'il lui fut possible & reçut le Duc vigoureusement; ce Prince, qui aspiroit à avoir seul la gloire de la victoire, s'exposa tellement, qu'après avoir combattu avec une valeur digne de son courage & de sa naissance il fut tué avec le Comte de Kent, le Sire de Grey, Ros Marechal d'Angleterre & près de trois mille hommes; les Comtes de Somerset & de Huntingdon avec quelques autres personnes de marque demeurerent prisonniers, le reste fut dissipé. Cette victoire, qui couta quinze-cens hommes aux François, étoit de grande consequence, ainsi que le remarquent très bien leurs Historiens, parcequ'elle faisoit voir que les Anglois n'etoient pas invincibles; elle fit beaucoup d'honneur au Comte de Buchan, qui tua le Duc de Clarence de sa propre main (*d*). L'Armee Françoise alla ensuite mettre le siege

(a) Annal. de France. *Elmham*. *Polyd. Virg.*

(b) *Monstrelet*, *Juvenal des Ursins*, *Hist. Anonyme.*

(c) Hist. Anon. de Charles VI *Crawfurd's* Peerage of Scotland, p. 259

(d) Annal. de France, *Monstrelet*, *Tit. des Elmham*, *le Gendre*.

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

devant Alençon. Le Comte de Salisburi y accourut aussitôt; mais les François firent si bonne contenance qu'il n'osa les attaquer; il se retira, & quoiqu'il fît sa retraite très-prudemment, son arriere-garde ne laissa pas que de souffrir.

Retour du Roi d'Angleterre en France.

Le Roi d'Angleterre débarqua à Calais avec vingt-huit mille hommes, dont il y avoit quatre mille Gendarmes. Il marcha d'abord au secours de Chartres que le Dauphin assiegeoit; ce Prince décampa à son approche, & le Roi d'Angleterre le suivit jusqu'à Orléans (*a*). A son retour, les Parisiens le solliciterent d'assieger Meaux; cette ville se défendit pendant huit mois, & lorsqu'elle fut prise, Henri fit trancher la tête au Gouverneur. Cette action, & quelques autres traits de sévérité mécontenterent fort les François; surtout l'emprisonnement du Maréchal de Lile-Adam, qu'on avoit mis à la Bastille, parceque ses manieres libres & fieres avoient déplu à Henri. On ne laissa pas de faire de grandes réjouissances de ce que la Reine Catherine étoit accouchée heureusement à Windsor d'un Prince, qu'on regardoit comme l'héritier des deux Royaumes (*b*). Pour ce qui est de l'infortuné Roi Charles, il auroit inspiré plus de pitié, s'il avoit témoigné quelque sensibilité de ses malheurs; mais il paroissoit tout-à-fait insensible; quant à la Reine, sa haine implacable pour le Dauphin, la grande tendresse qu'elle avoit pour sa fille Catherine, qui lui ressembloit, & les égards qu'avoit pour elle son Gendre, alors le premier Prince de l'Europe, l'empêchoient de sentir ce qu'il y avoit de déplorable dans sa condition; au contraire elle fesoit paroitre tant de liberté d'esprit & de contentement; qu'elle se rendoit de plus en plus odieuse aux François, & méprisable aux Anglois (*c*).

Mort de Henri V. *& de* Charles VI. 1422.

Henri résolut d'ouvrir la campagne suivante, par chasser les Garnisons que le Dauphin avoit encore en Picardie; il partit au mois de Juin, menant avec lui le pauvre Charles & les deux Reines. Il s'arréta quelque tems à Senlis, tandis que le Comte de Warwick se rendoit maître des Places voisines; mais il fut rappellé à Paris, parce qu'on lui écrivit que le Dauphin y avoit des intelligences pour surprendre la ville. A son arrivée il fit venir en sa présence une femme qu'on avoit trouvée chargée de Lettres pour ce sujet; elle avoua tout, nomma ses Complices, & fut jettée avec eux dans la riviere (*d*). Le Roi d'Angleterre s'en retourna après cela à Senlis. Dans ces entrefaites le Dauphin avec une Armée de vingt mille hommes avoit mis le siege devant Cone sur la Loire; le Gouverneur promit de se rendre, s'il n'étoit sécouru à la mi-Août. Le Duc de Bourgogne s'étant mis en campagne envoya offrir la bataille au Dauphin; ce Prince accepta le défi, & le jour fut marqué; le Roi d'Angleterre voulut être de la partie, & fit marcher par la Champagne la plus grande partie des Troupes qu'il avoit en Picardie & aux environs de Paris. Mais il se trouva si indisposé à Melun, qu'il se fit porter à Vincennes, & chargea le Duc de Bedford son frere & le Comte de Warwick d'aller joindre le Duc de

(*a*) *Juvenal des Ursins* Hist. anonyme.
(*b*) *Mezeray*, *Daniel* &c.
(*c*) Les Historiens François en général.
(*d*) Annal. de France. *Daniel* &c.

Bourgogne (*a*). Le mal de Henri augmenta tellement, qu'on perdit toute efpérance ; il avoit une fiftule, que l'on connoiffoit fi peu en ce tems-là, que la Gangrene s'y mit. Avant que de mourir il recommenda aux Seigneurs qui étoient auprès de lui, ces trois chofes; la premiere d'entretenir une union conftante & étroite avec le Duc de Bourgogne, & de lui offrir la Régence du Royaume de France, & fuppofé qu'il la refufât, il y nomma le Duc de Bedford ; en fecond lieu, de ne point relâcher les Seigneurs François qui étoient prifonniers en Angleterre, jufqu'à ce que fon fils fut majeur; enfin de ne faire jamais la paix avec Charles de Valois, (c'eft ainfi qu'il appelloit le Dauphin) qu'à condition que toute la Normandie demeurât à la Couronne d'Angleterre en toute Souveraineté (*b*). Il déclara Humfroi Duc de Glocefter Régent d'Angleterre, & fit le Comte de Warwick Gouverneur de fon fils. Après cela il fe prépara à la mort avec beaucoup de tranquillité & de confiance, & il expira le dernier d'Août dans la trente-fixieme année de fon âge (*c*). Le Duc de Bourgogne ayant refufé la Regence de France, le Duc de Bedford s'en chargea, & agit de concert avec le Duc de Bourgogne & la Reine. La fanté du malheureux Roi Charles s'affoibliffoit de jour en jour, à la fin il fut pris de la fievre quarte & mourut le 21 d'Octobre âgé de cinquante-quatre ans, la quarante-troifieme année de fon regne, & la trentieme depuis fa maladie. Il ne fut gueres regretté de fes Sujets, & encore moins des Anglois. Il ne fe trouva pas un feul Prince du fang à fes funerailles (*d*) (*).

(*a*) *Juvenal des Urfins, Walfingham, Mezeray. Elmham, Daniel, Du Tillet, Mezeray &c.*
(*b*) Anc. Chron. de France, *Daniel*,
(*c*) Les Auteurs cités.
(*d*) Les mêmes.

(*) Nous avons déja dit, que ce Prince étoit un des hommes les mieux faits de fon tems, il avoit tant de force à l'âge de dix fept ans, qu'il rompoit un fer de cheval: il étoit adroit à toutes fortes d'exercices, à la lutte, à voltiger, à courir la bague. Son malheur fut, qu'étant parvenu à la Couronne avant l'âge de difcretion, on ne put jamais l'engager à s'appliquer à rien de férieux, malgré tout ce que le Duc de Bourbon fon oncle, chargé du foin de fon éducation, put faire pour lui faire comprendre les fâcheufes fuites de fa négligence; deforte que le Duc donna à la fin fes foins au Duc d'Orléans fon frere. Avec cela les bonnes qualités naturelles de Charles lui gagnerent l'affection, & jufques à un certain point l'eftime de fes fujets. Il fit faire un magnifique fervice à Saint-Denis au Connétable du Guefclin; fa reconnoiffance ne fe bornoit pas aux morts, elle s'étendoit aux vivans, enforte qu'il n'oublioit point les fervices qu'on lui avoit rendus, & les recompenfoit généreufement, & même avec profufion, felon quelques-uns. Il aimoit paffionnement la pompe & les plaifirs, & n'étoit jamais plus content, que quand il pouvoit paroître avec éclat, & fe divertir. Ses oncles favorifoient ces inclinations, & la Reine Ifabelle y trouvoit fon compte, parcequ'elle aimoit les amufemens encore plus que lui. On a trouvé il y a quelques années un ancien Manufcrit, où l'on voit le détail d'une Société galante fous le titre de *Cour amoureufe*; on y lit les noms des principaux Seigneurs & Gentilshommes, rangés fous divers titres, par lefquels il paroit que la Cour amoureufe étoit compofée d'Officiers ayant rapport à ceux qui formoient celles des Princes, & celles des Jurifdictions fupérieures. C'étoit une efpece de Société formée pour le plaifir, & en même tems pour tourner en ridicule tout ce qu'il y a de plus grave & de plus férieux, fymptome auffi fûr que tout autre de la ruine d'un Etat! car comme les familles tombent en décadence & enfin fe ruinent, quand les chefs négligent leur devoir pour fe livrer au plaifir; il

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Etat de la France sous ses deux Rois, Henri VI. & Charles VII.

Dans le tems dont il s'agit ici les François avoient le malheur de passer pour des traitres & des rebelles, quelque parti qu'ils prissent. Au moment que le Roi Charles VI. fut enterré, on proclama Henri de Windsor, âgé de dix mois, Roi de France & d'Angleterre; le Duc de Bedford fit porter devant lui l'Epée Royale, parcequ'avec la qualité de Régent, il avoit l'autorité de Roi (*a*). Le Dauphin Charles avoit environ vingt ans; il étoit d'une humeur douce, affable & gracieux dans ses manieres, ce qui le fesoit aimer de tous ceux qui l'approchoient. Les Historiens en font des portraits bien différens; mais si l'on s'en tient aux faits, on trouvera qu'il ressembloit fort à son Grand-pere; & que ceux qui prétendent que le bonheur qu'il eut d'avoir d'habiles Ministres & de grands Capitaines, lui tint lieu de courage & de conduite, lui font injustice; car s'il n'eût pas été un Prince sage & ferme, il n'auroit jamais tiré la France du malheureux état où elle se trouvoit (*b*). Dix jours avant la mort de son pere, il échapa à un grand danger d'une maniere qui fut regardée comme une espece de miracle de la Providence. Dans le tems qu'il tenoit Conseil à la Rochelle, le plancher de

(*a*) Annal. de France, *Monstrelet* Vol. II. *Chartier*, *Henault.*

(*b*) Les mêmes.

en est de même des Etats, où les mécontentemens, les divisions, & les dissipations suivent ordinairement les divertissemens & les plaisirs frivoles, souvent sous le même regne, & toujours sous le suivant. Après que le Roi fut tombé en démence, il étoit quelquefois trois ou quatre mois assez bien, alors il assistoit au Conseil, & fesoit des ordonnances, qui étoient souvent changées dans quelque autre bon intervalle; parceque de nouveaux Ministres s'étoient mis en possession de l'autorité; ensorte qu'il est difficile de dire ce qui fut le plus préjudiciable au Royaume, ou la maladie ou le long regne du Roi, sa foiblesse ou les Galanteries de sa femme, le défaut d'expérience de ses fils, ou l'ambition démesurée de ses oncles; ce qu'il y a de certain, c'est que le tout ensemble, & la perte de la bataille d'Azincourt, mirent le Royaume si bas, qu'il n'est nullement impossible que Henri V., s'il avoit vécu, n'eut mis une nouvelle famille sur le trône. Sa mort, qui fut suivie de celle de Charles VI. augmenta d'abord la confusion & le desordre, mais fraya le chemin à une révolution favorable. Charles eut plusieurs enfans d'Isabelle de Baviere, femme également vicieuse & artificieuse suivant les François; deux fils du nom de Charles moururent en bas âge; Louis Duc de Guienne, & Dauphin épousa Marguerite fille du Duc de Bourgogne, & mourut à l'âge de dix neuf ans, sans postérité; Jean Duc de Touraine & Dauphin épousa Jaqueline fille du Comte de Hainaut, il mourut aussi à peu près au même âge que son frere, sans laisser d'enfans; Charles, qui succeda à son pere, & Philippe mort le jour de sa naissance; la Reine étoit en couche de lui, lorsque le Duc d'Orléans fut assassiné: la Princesse Jeanne mourut à deux ans; Isabelle épousa en premieres noces Richard II. Roi d'Angleterre, & en secondes noces Charles Duc d'Orléans; une autre Jeanne fut mariée à Jean Duc de Bretagne; Marie fut Religieuse; Michelle épousa Philippe le Bon Duc de Bourgogne; Catherine la plus jeune des filles, épousa Henri V. Roi d'Angleterre, & ensuite Owen Tudor, Seigneur Gallois, dont elle eut entre autres enfans Edmond Comte de Richemond, pere de Henri VII. Roi d'Angleterre. Pour ce qui est de la Reine Isabelle de Baviere, nous aurons occasion dans la suite de parler de sa mort, & des circonstances qui l'accompagnerent. Quand le Roi étoit dans les accès de son mal, la Reine sous prétexte qu'elle avoit peur de coucher avec lui, permettoit que sa place fût remplie par une jeune personne, qui s'appelloit Odelle de Champ-divers, dont le Roi eut une fille naturelle, nommée Marguerite de Valois, Demoiselle de Belleville, qui fut mariée à Jean de Harpedene, Seigneur de Belleville en Poitou.

Rois de la Maison de Valois.

de la Chambre où il étoit fondit tout à coup; plusieurs de ceux qui y étoient furent blessés, & d'autres tués, de ces derniers fut le Seigneur Jaques de Bourbon (*a*). Le bonheur voulut que la chaise où le Dauphin étoit assis portât précisément sur un gros mur, où il demeura seul. Il apprit la mort de son pere étant dans un petit Château; il prit le dueil le premier jour, le lendemain il s'habilla d'écarlate, & fut salué Roi par sa petite Cour sans autre cérémonie, que d'élever une banniere aux Armes de France & de crier en l'élevant, *Vive le Roi* (*b*). Les Anglois & les François de leur parti l'appelloient par dérision le *Roi de Bourges*, quoiqu'il eut pour lui tous les Pays au delà de la Loire, excepté la Guienne, que les Princes du sang, les meilleurs Capitaines, les plus habiles Jurisconsultes, & ce qui plus est les Loix fussent de son parti (*c*).

Malheureux commencemens du regne de Charles VII.

Les premiers événemens de son regne furent malheureux. Les Anglois prirent Meulan, Place importante, par la mésintelligence entre les Généraux François & le Comte de Buchan; cela fut cause que plusieurs Seigneurs abandonnerent le parti de Charles, qu'ils regardoient comme perdu. Le Duc de Bedford égaloit le feu Roi son frere en courage, & le surpassoit en prudence (*d*). Il connoissoit toutes les difficultés de la Régence de France, & prévoioit qu'elles pourroient encore augmenter dans la suite. Il prit la résolution d'attacher de plus en plus les Ducs de Bourgogne & de Bretagne à ses intérêts (*e*). Le Duc de Bourgogne avoit deux sœurs, Marguerite veuve du Dauphin Louis, & Anne qui n'avoit pas encore été mariée; le Duc de Bedford demanda Anne pour lui-même, & fit ensorte que Marguerite épousât Artur Comte de Richemond, frere du Duc de Bretagne; Artur avoit été fait prisonnier à la bataille d'Azincourt, & le Duc de Bedford ménagea ce mariage, pour l'attacher au parti des Anglois (*f*). La victoire remportée à Crevant en Bourgogne fut encore un événement heureux pour lui, & un terrible coup pour Charles. Les Comtes de Salisburi & de Suffolk y défirent le Comte de Buchan avec les meilleures Troupes qui étoient au service de Charles & un grand nombre de Seigneurs resterent sur la place (*g*), d'autres furent faits prisonniers. Cela n'empêcha pas que Charles ne comblât de bienfaits le Comte de Buchan; ce qui contribuoit en général à le faire bien servir, c'est qu'il recompensoit les gens de mérite, qu'ils fussent heureux ou non dans leurs entreprises (*h*). 1423.

Ce Prince demande du secours aux Etrangers.

Il s'étoit déja vu dans de grands embarras, & pour dire la vérité il n'avoit gueres connu que le malheur, depuis qu'il avoit été en âge de connoitre quelque chose; mais jamais il ne se trouva dans une plus grande détresse, & avec si peu d'espoir de secours. Les Provinces qui lui obéissoient étoient épuisées d'hommes & d'argent; les Anglois étoient non seulement maîtres de la plus grande partie du Royaume, mais pouvoient le ruiner en une seule campagne, en l'attaquant sur la Loire, & en débarquant une Ar-

(*a*) *Mezeray*, *Daniel* &c.
(*b*) *Monstrelet*, *Gaguin*.
(*c*) *Daniel* T. VII. p. 359. *Henault*.
(*d*) Hist. d'Artur III.
(*e*) *Monstrelet*, *Gaguin*, *Mezeray*, *Daniel*.
(*f*) *Jean Chartier*, Hist. d'Artur.
(*g*) Annal. de France, *Daniel*.
(*h*) Anc. Chron. de France.

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

mée en Guienne, ce qui dépendoit d'eux. D'ailleurs Charles étoit fort jeune, & n'avoit eu aucune éducation, & néanmoins bien loin de desespérer de sa fortune, il invita les autres à la partager (*a*). Pour tirer de plus grands secours d'Ecosse, il fit le Comte de Buchan Connétable de France, & donna à Jean Stuart Connétable de l'Armée d'Ecosse la Terre d'Aubigni, & ensuite le Comté d'Evreux. Ces libéralités produisirent un bon effet; le Duc d'Albanie conclut un Traité avec lui aux conditions qu'il demanda, & envoya le Comte de Douglas avec cinq ou six mille hommes; Charles pour encourager ce Seigneur lui donna le Duché de Touraine, & le fit Lieutenant-Général de ses Armées (*b*). Le Duc de Milan lui fournit six-cens Lances, & mille Arbalétriers; plusieurs de ses sujets leverent des Troupes à leurs dépens; il trouva donc moyen de mettre une assez belle Armée en campagne, & laissa à la prudence de ses Généraux de regler les opérations de la guerre; il pouvoit avec d'autant plus de raison s'en reposer sur eux, qu'il n'avoit ni expérience, ni proprement de Troupes à lui. Un de ses Capitaines ayant surpris Yvri, qui étoit une Place de conséquence, les Anglois l'assiegerent. Le Connétable marcha au secours des assiegés avec une Armée de quatorze mille hommes, dont près de la moitié étoient Ecossois; mais la Place se rendit avant son arrivée. Le Connétable se rabattit sur Verneuil; & ayant fait croire aux Habitans que le siege d'Yvri étoit levé, ils se rendirent (*c*).

Bataille de Vernueil.

Le Duc de Bedford en eut tant de chagrin, qu'il s'avança en personne avec les Comtes de Salisburi & de Suffolk pour reprendre cette Place, ayant une Armée supérieure à celle des ennemis. La plupart des Généraux François furent d'avis de laisser une forte Garnison dans Verneuil, & d'éviter une bataille, l'expérience ayant appris que c'étoit le parti le plus sûr, & peut-être auroit-on bien fait de s'en tenir à leur avis. Mais le Connétable & les Généraux Ecossois furent d'un autre sentiment; en-vain les Seigneurs François représenterent-ils, que le Roi n'avoit pas d'autre Armée & que si on perdoit la bataille il ne lui restoit plus de ressource; les autres persisterent à vouloir combattre, disant qu'il ne falloit qu'une victoire pour changer la face des affaires, donner de la réputation aux armes du Roi, & peut-être pour exciter des soulévemens dans la plupart des Provinces en sa faveur. Le Duc d'Alençon & deux ou trois Seigneurs François ayant opiné de la même façon, la bataille fut résolue
1424. (*d*). Le 16 d'Août le Duc de Bedford parut avec son Armée, qui étoit rangée sur une seule ligne; le Connétable rangea la sienne de la même maniere, avec beaucoup d'habileté, dans le dessein d'attendre que les Anglois vinssent à lui; mais l'impatience du Vicomte de Narbonne dérangea ses mesures; ce Vicomte s'avança avec la Cavalerie qu'il commandoit, il fut suivi de quelques autres, & le Connétable fut contraint de marcher lui-même avec le reste, & de perdre l'avantage de sa position & de son Ordonnance (*e*). Les Anglois au contraire attendirent de pied

(*a*) *Du Tillet, le Gendre.*
(*b*) *Daniel* ubi sup. p. 366.
(*c*) *Monstrelet, Daniel* &c.
(*d*) *Jean Chartier, Daniel, De Serres.*
(*e*) *Gaguin*, Hist. d'Artur III.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

ferme, tandis que les François marchoient à grands pas, & se trouverent hors d'haleine en arrivant aux ennemis; ils furent reçus vigoureusement, & leur Général ayant été tué, la déroute suivit bientôt. Cela n'empecha pas que la Cavalerie Italienne ayant culbuté les Archers Anglois, ne fondit sur le camp ennemi pour piller le bagage; par là le corps de bataille se trouva dégarni de tous côtés, & au bout d'une heure de combat il fut rompu, & les François furent entierement defaits. Le Connétable, le Comte de Duglas & son fils, les Comtes d'Aumale, de Ventadour & de Tonnerre, & une centaine d'autres Seigneurs furent du nombre des morts. Le Vicomte de Narbonne y périt aussi; le Duc de Bedford ayant fait chercher son corps, le fit écarteler & pendre à un Gibet, parce qu'il avoit été complice de la mort du Duc de Bourgogne (*a*). D'ailleurs il y eut cinq mille hommes de tués dans le combat & en fuyant; Le Duc d'Alençon, le Bâtard d'Alençon son frere, le Maréchal de la Fayette & quelques autres furent faits prisonniers. La perte des Anglois fut si considerable, que le Duc de Bedford défendit de faire aucune réjouissance pour une victoire qui lui coutoit si cher; & il accorda une Capitulation honorable à la Garnison de Verneuil, très-content de recouvrer cette Place sans avoir à soutenir la fatigue d'un siege (*b*).

Triste situation du Roi Charles VII.

Les affaires de Charles se trouverent alors dans la plus facheuse situation, où elles pouvoient être. Il n'avoit gueres de Places fortes, point d'Armée, la plupart de ses Généraux étoient morts, & ce qu'il y avoit de plus cruel, c'est qu'il n'avoit aucune ressource, ses sujets étoient tellement épuisés, qu'il ne pouvoit en rien tirer, quand même il auroit usé de violence; mais au lieu d'y avoir recours, il paroissoit aimer à partager leur misere, ne demandoit rien, & vivoit comme eux. Il ne perdit aucun du petit nombre d'amis qui lui restoient, au contraire plusieurs abandonnerent leurs biens, & vinrent partager les débris de leur fortune avec lui (*c*). Il les recevoit à bras ouverts, les caressoit, les louoit, & témoignoit en toute occasion la disposition où il étoit de les recompenser aussitôt qu'il en auroit le pouvoir; en un mot sa condition étoit telle, qu'il ne lui restoit d'autre prerogative que son affabilité, & d'autre revenu que la réputation qu'il avoit d'être très-reconnoissant. On devoit s'attendre naturellement qu'au Printems suivant le Duc de Bedford passeroit la Loire pour pousser le Roi à bout, & achever la conquete du Royaume; mais comme s'il eût rougi d'accabler un si foible ennemi, il lui laissa le loisir de respirer aussi longtems qu'il pouvoit le desirer (*d*). Le Duc de Bedford étoit néanmoins aussi actif que brave, & son inactivité qui sauva la France fut un effet de son malheur, & non de sa négligence. Les grands succès des Anglois, & la gloire qu'ils s'étoient acquise, avoient corrompu même les plus magnanimes. Humfroi Duc de Glocester, Régent d'Angleterre & frere du Duc de Bedford, ne se bornant pas à la possession de Jaqueline Comtesse de Hainaut, qu'il avoit comme enlevée au Duc de Brabant son

(*a*) Annal. de France, *Monstrelet*, *Polyd. Virg. Daniel.*

(*b*) *Jean Chartier*, Hist. d'Artur, *le Gendre*, *Daniel.*

(*c*) *Du Tillet*, *Daniel.*

(*d*) *Daniel.*

SECTION VII. *Rois de la Maison de* Valois.

mari, entreprit de lui ôter aussi les Provinces qu'il possedoit du chef de cette Princesse. Dans cette vue il passa à Calais avec une Armée, qui auroit suffi pour achever la conquête de la France, mais qu'il emploia contre le Duc de Brabant; ce Prince eut recours au Duc de Bourgogne son cousin, qui se déclara hautement & vivement pour lui (*a*). Cette heureuse diversion sauva le Roi Charles; le Duc de Bedford fut obligé de tourner son attention du côté du Hainaut, & de se servir de son éloquence pour reconcilier son frere avec le Duc de Bourgogne, & prévenir la ruine de l'empire que le victorieux Henri avoit fondé. Il trouva néanmoins tant de difficultés dans cette affaire, que quelque dangereux qu'il fût pour lui de quitter la France, il fut obligé de passer en Angleterre, où plusieurs affaires importantes le retinrent quelques mois, au grand préjudice des intérêts de son neveu en France (*b*).

Il s'accommode avec le Duc de Bretagne & le Comte de Richemond.

Charles ayant le tems de se reconnoitre, auroit pu fortifier quelques villes principales, faire de nouvelles alliances, ou au moins mettre une nouvelle Armée sur pied; mais il falloit de l'argent, & il avoit à peine de quoi vivre. Il fit pourtant ce qui dépendoit de lui dans les conjonctures présentes. Il savoit qu'Artur Comte de Richemond, malgré l'alliance qu'il y avoit entre le Duc de Bedford & lui, étoit mécontent de ce qu'on lui avoit refusé le commandement de l'Armée Angloise, qu'il croioit dû à son rang, & à sa qualité de Pair d'Angleterre. Comme il avoit été élevé à la Cour de France, & qu'il avoit combattu vaillamment à la bataille d'Azincourt, on pensa qu'il ne seroit pas impossible de le gagner, & par son moyen le Duc de Bretagne son frere. On entama une négociation, qui échoua malgré la capacité de celui qui en étoit chargé (*c*). C'étoit le Président Louvet, le compagnon d'infortune de Charles, & l'un de ses principaux Ministres; mais le Duc de Bretagne le haïssoit personnellement, desorte qu'il rejetta avec mépris la proposition qu'il lui fit. Le Roi pria alors la Reine de Sicile sa bellemere de se charger de la négociation; elle le fit & prit Tannegui du Chatel, premier Ministre du Roi, pour l'accompagner en Bretagne. Elle fit briller adroitement l'Epée de Connétable aux yeux du Comte de Richemond, qui brûloit d'envie de se voir à la tête d'une Armée, & réussit, bien qu'à des conditions fort dures, puisque le Roi fut obligé de donner des ôtages, & quatre Places pour la sûreté du Comte; d'ailleurs le Comte déclara qu'il ne pouvoit entrer au service du Roi sans le consentement du Duc de Bourgogne (*d*). Charles y consentit aussi dans l'espérance que ce seroit un moyen d'entrer en négociation avec le Duc de Bourgogne. L'affaire réussit; le Duc consentit que le Comte acceptât la charge de Connétable; & comme il venoit d'épouser Bonne d'Artois, sœur du Comte d'Eu, il témoigna quelque disposition à s'accommoder avec le Roi. Quelque agréable que fût le tour que prenoit cette affaire d'un côté, elle eut aussi un côté qui chagrina le Roi; le Duc de Bretagne demanda que Charles fît sortir de sa Cour le Pré-

(*a*) *Monstrelet*, *Haræus* Annal. Brabant.
(*b*) Annal. de France. *Daniel*, *De Serres*.
(*c*) *Argentré* Hist. de Bretagne, L. X.
(*d*) Annal. de France, Hist. d'Artur III. *Daniel*.

ſident Louvet, & le Duc de Bourgogne exigea la même choſe par rapport à ceux qui avoient été complices du meurtre du Duc ſon pere (*a*). Il étoit principalement queſtion de Tannegui du Chatel, qui avoit agi par zele pour la mémoire du Duc d'Orléans, à la cour duquel il avoit été élevé. Son procedé dans la circonſtance dont il s'agit ici lui fit honneur même dans l'eſprit de ſes ennemis; il vint trouver le Roi, & lui demanda modeſtement pour recompenſe de ſes ſervices la permiſſion de ſe retirer de la Cour (*b*). Le Préſident Louvet & quelques autres furent auſſi obligés de s'éloigner, mais ils le firent de mauvaiſe grace, & le Preſident fit mettre en ſa place le Sieur de Gyac. Le Comte de Richemond reçut enſuite l'épée de Connétable, il ſe mit peu après en campagne, & reprit ſur les Anglois quelques Places de Normandie (*c*).

Le Comte de Richemond gouverne le Roi & le Royaume.

1425.

Le Comte de Warwick, qui commandoit dans cette Province pour le Roi Henri, ayant appris que le Duc de Bretagne avoit fait hommage au Roi Charles pour ſon Duché & pour le Comté de Montfort, ſe rendit maître de Pontorſon, & fit rétablir Saint-Jaques de Beuvron, & delà il commença à faire des courſes en Bretagne, juſqu'à Rennes. Le nouveau Connétable de France marcha en diligence au ſecours de ſon frere, reprit Pontorſon, & aſſiegea Beuvron, mais faute d'argent pour payer ſes Troupes, il fut obligé de lever le ſiege; & de fuir (*d*). Dans le premier mouvement de ſa colere, il fit enlever le Chancelier de Bretagne & le fit conduire à Chinon où étoit le Roi; le Chancelier ſe diſculpa & fut envoyé au Duc de Bourgogne pour ménager la paix. Le Connétable s'en prit alors à Gyac, & celui-ci étant brouillé avec Louis de la Trimouille autre Favori du Roi, le Connétable ſe lia avec la Trimouille. Ils allerent tous bien accompagnés au Chateau où Gyac étoit logé, l'enleverent de ſon lit, & le menerent dans un lieu où ils étoient les maîtres; le Connétable ayant fait obſerver quelques formalités de Juſtice le fit condamner pour malverſation dans les Finances, & noyer (*e*). On blâma moins la violence du Connétable, que la méchanceté de la Trimouille; qui avoit une intrigue avec la femme de Gyac (la même qui avoit été la maitreſſe de Jean Duc de Bourgogne) & qui l'épouſa peu après. Le Roi mit à la place de Gyac un Gentilhomme Auvergnac, nommé le Camus de Beaulieu; mais le Connétable, qui n'en fut pas plus content que de ſon prédéceſſeur, le fit poignarder auprès de Poitiers, enſuite il vint hardiment à la Cour, où il dit au Roi, qu'il choiſiſſoit mal ſes Miniſtres, & qu'il falloit qu'il en prit de ſa main. Charles n'etoit ni lache ni aveugle, mais il ſavoit s'accommoder au tems plus que Prince au monde; il demanda donc au Connétable qui il vouloit lui donner? Richemond lui dit, que c'étoit la Trimouille; je le veux bien, reprit le Roi, mais vous ne le connoiſſez pas, & vous vous en repentirez le premier (*f*). Les Anglois aſſiegeoient alors Montargis, & comme c'etoit une Place importante, le Roi ſouhaittoit fort de la ſecourir; on aſſem-

(*a*) *Monſtrelet*, Hiſt. d'Artur III. *Mezeray*, *Daniel.*
(*b*) Les mêmes.
(*c*) Annal. de France, *Jean Chartier.*
(*d*) *Monſtrelet*, *Gaguin*, *Daniel.*
(*e*) Annal. de France, *J. Chartier*, *Daniel.*
(*f*) *Daniel*, t. III. p. 389.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

1427.

bla des Troupes pour y faire entrer un convoi de vivres. Le Connétable eut d'abord dessein d'exécuter lui-même cette entreprise, mais on lui représenta qu'il n'étoit pas de sa dignité d'escorter un convoi; il en chargea le Bâtard d'Orléans, qui s'acquitta non seulement de sa Commission, mais obligea le Comte de Warwick de lever le siege (*a*). Tandis que les armes de Charles étoient heureuses de ce côté-là, le Duc de Bedford, ayant regagné le Duc de Bourgogne, fondit en Bretagne avec une puissante Armée, & força le Duc à signer le Traité de Troies, & à lui donner des assurances d'être desormais fidele Vassal du Roi Henri son neveu. La Trimouille, pour faire sa Cour au Roi Charles, lui conseilla de profiter de cette occasion pour humilier le Connétable; mais comme la Trimouille s'étoit rendu odieux à plusieurs Seigneurs, parmi lesquels il y avoit des Princes du sang, ils se lierent avec le Comte de Richemond; cela donna lieu à une espece de guerre civile, où le Roi eut néanmoins le dessus (*b*). Dans cette situation le peuple avoit également sujet de déplorer les troubles domestiques, & de redouter les Anglois.

Siège d'Orléans par le Comte de Salisburi, qui y est tué.

1428.

La guerre continuoit toujours à se faire avec vigueur dans tout le Royaume; & de part & d'autre de grands hommes se signaloient par leurs exploits; il ne se passoit à la vérité rien de décisif; mais cela servoit à former d'habiles Officiers, à introduire une discipline plus réguliere, & à instruire dans l'art de se servir du Canon & des autres armes à feu mieux qu'on ne l'avoit fait jusques alors (*c*). Le Duc de Bedford s'étant assuré de nouveau des Ducs de Bourgogne & de Bretagne, reprit son premier projet d'achever la conquête de la France. Il étoit déja maître d'une Place sur la Loire, desorte qu'il pouvoit la passer quand il le voudroit; mais ce passage étoit trop éloigné de Paris, & il appréhendoit que s'il attaquoit Charles avec toutes ses forces de ce côté-là, ce Prince n'allât passer la riviere dans un autre endroit, pour marcher tout droit à Paris (*d*). Après mûre délibération, il chargea Thomas Montague, Comte de Salisburi avec dix mille hommes de vieilles Troupes d'assieger Orléans, Place fort étendue, & bien fortifiée pour ce tems-là. Le Comte de Salisburi s'acquitta de sa commission avec autant de vigueur que de capacité, & s'occupa pendant l'Eté à prendre quantité de petites Places aux environs, & arriva devant Orléans le 12 d'Octobre 1428 (*e*). D'autre part, le Roi Charles regardant la perte de cette ville comme de la derniere conséquence pour lui, prit toutes les précautions possibles pour la mettre en état de défense. On y fit des magazins de vivres, & on y envoya des munitions de guerre. Le Seigneur de Gaucour, brave & expérimenté Capitaine, en étoit Gouverneur, les Seigneurs de Guitri, de Saintrailles, & la plupart de ceux qui étoient gens de valeur & d'expérience s'y étoient jettés, pour défendre la Place aussi longtems qu'il seroit possible. Le siege dura tout l'hiver, & le Comte de Salisburi fut tué d'un coup de canon. Le Comte de Suffolk, qui lui succeda

(*a*) *Monstrelet.*
(*b*) Le même, Annal. de France, *Gaguin*, *De Serres.*
(*c*) Anc. Chron. de France, *Chartier* &c.
(*d*) *Boulainvilliers*, *Daniel.*
(*e*) *Monstrelet.*

dans le commandement, continua les attaques avec vigueur, & par les secours continuels qui lui venoient, son Armée grossit jusqu'à vingt-trois mille hommes (*a*). La méthode qu'on suivoit pour investir les Places étoit fort grossiere; car nous trouvons que les Anglois avoient élevé autour de la ville six grands Forts, & cinquante-quatre petits; mais comme il y avoit des espaces ouverts entre deux, le Batard d'Orléans & d'autres braves Capitaines firent entrer divers secours dans la Place, ensorte que la Garnison qui n'étoit d'abord que de douze-cens hommes, se trouva à la fin de l'année de trois mille (*b*), parmi lesquels étoit l'elite de la Noblesse Françoise.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Journée des harangs. 1429.

Vers le tems du Carême le Duc de Bedford fit partir pour le camp un convoi de vivres, où il y avoit beaucoup de harangs, avec une escorte de dix-sept cens hommes, sous la conduite du Chevalier Jean Fastolfe, ou Fallstaffe. Le Roi en ayant eu avis, envoya le Comte de Clermont avec un corps de Troupes pour enlever ce convoi, duquel dépendoit la continuation du siege. Fastolfe à l'approche de l'ennemi rangea ses Troupes derriere ses chariots; il soutint non seulement l'attaque courageusement, mais repoussa les assaillans & les mit en desordre; après quoi il fit avancer ses bataillons & donna avec tant de furie, que les François furent totalement défaits (*c*). On nomma ce combat *la journée des harangs*, & elle est fort célebre dans l'Histoire de ce tems-là (*d*). Le Batard d'Orléans, qui étoit sorti d'Orléans avec quatre-cens hommes pour être de cette expédition, rentra heureusement dans la ville. Elle se trouva néanmoins bientôt si pressée, & avec si peu d'espoir de secours, qu'elle offrit de se rendre au Duc de Bourgogne, à quoi le Duc de Bedford ne voulut pas entendre. Ce fut là ce qui selon les apparences conserva cette ville & la Couronne à Charles, qui sans cela auroit été obligé de se retirer dans les montagnes de Dauphiné, parcequ'il n'étoit pas en état de tenir la campagne (*e*). Dans une conjoncture si fatale un miracle, si l'on en croit les François, ou pour des gens plus éclairés un singulier & heureux stratagéme sauva Orléans, & affranchit Charles de la nécessité de chercher une retraite dans des lieux inaccessibles pour se dérober à la poursuite d'un ennemi victorieux (*f*). C'est un événement qui a fourni matiere à plusieurs volumes, mais dont nous nous contenterons de parler succintement.

La Pucelle d'Orléans secourt cette ville, & en fait lever le siege.

Quelque tems avant la journée des harangs, une jeune fille, qui s'appelloit Jeanne d'Arc, native du village de Domremi proche de Vaucouleurs, vint trouver le Gouverneur de cette Place, & le pria de l'envoyer au Roi, parceque Dieu lui avoit révelé que les Troupes du Roi sous son commandement feroient lever le siege d'Orléans. Le Gouverneur considerant qu'elle n'avoit qu'entre dixhuit & vingt ans, & qu'elle n'avoit rien qui la distinguât des autres paysannes, refusa sa demande, de peur de se rendre ridi-

(*a*) Annal. de France, *Chartier*, *Chaleus*.
(*b*) *Monstrelet*, Anc. Chron. de France, *De Serres*.
(*c*) *Daniel*.
(*d*) *Mezeray*, *Henault*.
(*e*) *Le Gendre*.
(*f*) *Monstrelet*, *Daniel* &c.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

cule (*a*). Après la journée des harangs elle vint encore le trouver, lui reprocha le peu de zele qu'il avoit pour le service du Roi son Maître, & lui dit, que s'il ne l'envoyoit au plutôt, Orléans seroit perdu. Le Gouverneur chargea alors deux Gentilshommes de la conduire à Chinon, où étoit le Roi; & bien que le voyage fût fort dangereux, ils le firent heureusement, ainsi qu'elle les en avoit assurés (*b*). Après son arrivée, le Conseil balança fort si l'on feroit paroitre cette fille devant le Roi; on s'y détermina pourtant à la fin. Le Roi prit un habit fort simple & se mêla sans distinction dans la foule des Courtisans pour n'être pas connu; elle ne laissa pas de lui adresser d'abord la parole, & lui dit, que Dieu l'envoyoit pour faire lever le siege d'Orléans, & le conduire à Rheims pour y être sacré (*c*). Le Roi parut avoir ou affecta de l'incertitude, & demanda des preuves certaines de sa Mission, il la fit examiner par des Docteurs en Théologie, ensuite conduire à Poitiers pour y être interrogée par le Parlement. Le Roi après avoir eu les avis des uns & des autres assembla dix à douze mille hommes pour escorter un grand convoi, qu'elle s'engagea de faire entrer dans Orléans (*d*). Elle en vint à bout, s'enferma dans la Place, & secondée du Bâtard d'Orléans ou Comte de Dunois, elle remporta tant d'avantages sur les Anglois, qu'elle les obligea de lever le siege, après avoir été devant la Place ou dans le voisinage près d'un an. Ce fut cet exploit qui lui fit donner le glorieux titre de *Pucelle d'Orléans*. Elle étoit habillée en homme paroissoit à cheval & chargeoit à la tête des Troupes avec beaucoup d'intrépidité; d'ailleurs elle marquoit une grande pieté, & étoit d'une modestie extraordinaire.

Autres avantages qu'elle remporte sur les Anglois, & recompense que le Roi lui donne.

La Pucelle ne demeura que deux jours à Orléans, après la levée du siege. Elle alla trouver le Roi, & le pressa d'aller à Rheims se faire sacrer (*e*). Quelques Seigneurs & la plupart des Capitaines les plus habiles s'y opposerent, la chose paroissant impossible; mais comme la Pucelle avoit aussi son Parti, il l'emporta, & le voyage de Rheims fut résolu (*f*). Il y avoit de grands obstacles à vaincre, & la Pucelle eut la gloire de les surmonter presque tous; cela augmenta fort sa réputation, & redonna du cœur aux Troupes Françoises, persuadées que cette fille étoit inspirée; les Anglois & les Bourguignons étoient étonnés, & n'étoient plus invincibles ni dans les villes ni en campagne, où la victoire les avoit toujours suivis jusques-là (*g*). Enfin Rheims ouvrit ses portes, le Roi y fut sacré le 17 de Juillet 1429, avec les cérémonies ordinaires, poussa ensuite ses conquêtes jusqu'à la Seine, & fit même une tentative sur Paris, dans laquelle la Pucelle s'exposa fort, mais à la fin elle fut obligée de se retirer (*h*). Dans ces entrefaites le Roi avoit entamé une nouvelle négociation avec le Duc de Bourgogne

(*a*) Annal. de France, *Monstrelet*, *Daniel*, *Mezeray*, *Henault* &c.

(*b*) *Guill. du Bellai*, Traité de la Discipline Milit. L. II. fol. 56. Hist. de la Pucelle d'Orléans, imprimée sur un MS. anonyme par *Godefroi* &c.

(*c*) *Chartier* & tous les Historiens.

(*d*) Abregé Chronol. *P. Æmil.*

(*e*) *Daniel*, *Mezeray* &c.

(*f*) Annal. de France &c.

(*g*) Hist. de la Pucelle d'Orléans, *Daniel.*

(*h*) *Wilh. Wyrcester* Annal. rer. Angl. *Daniel.*

gogne, mais elle échoua par l'adresse & les soins du Duc de Bedford, qui évita néanmoins la bataille avec l'Armée Françoise; ce qu'il y a de remarquable, c'est que les forces du Royaume étoient tellement diminuées, qu'à la fin de la campagne, les Troupes des deux Partis n'alloient pas à plus de vingt-cinq mille hommes (*a*). La Pucelle demanda au Roi la permission de se retirer, parcequ'elle avoit rempli sa mission; mais on jugea sa présence si nécessaire, qu'on l'engagea à rester. Le Roi pour la recompenser des importans services qu'elle lui avoit rendus, l'ennoblit avec toute sa famille, & toute leur postérité légitime tant en ligne masculine que féminine; mais l'article qui regarde la ligne féminine a depuis été ôté à cette famille, qui prit le nom de *Du Lis* (*b*).

Evénemens divers.

Le Duc de Bedford pour s'assurer davantage des Ducs de Bourgogne & de Bretagne, promit au premier la Champagne & la Brie, & au second le Comté de Poitou, il amusa aussi les Parisiens de l'espérance de voir arriver le jeune Roi Henri, pour tenir sa Cour à Paris. Ayant découvert qu'ils prenoient secretement des mesures pour livrer la ville au Roi Charles, il fit arrêter plus de cent-cinquante personnes, qui avoient part à ce complot; quelques-uns furent décapités, d'autres écartelés, & tous les autres ne racheterent leur vie que par de grosses sommes d'argent, dont le Duc avoit grand besoin (*c*). Amédée VIII. Duc de Savoye & Louis de Châlons Prince d'Orange, qui jusques-ici avoient paru assez bien intentionnés pour le Roi Charles, projetterent de partager entre eux le Dauphiné; le Duc devoit avoir Grenoble & tout le Pays des montagnes, & le Prince se réservoit Vienne & ses dépendances, (*d*). Raoul de Gaucourt, qui commandoit pour le Roi en ce Pays-la, ayant eu connoissance de cette ligue, attaqua & battit le Prince d'Orange, qui se sauva avec bien de la peine; il fit ensuite sa paix avec le Roi, & entra à son service (*e*).

Siege de Compiegne, & la Pucelle faite prisonniere par les Anglois.

L'événement le plus important de cette année 1430 fut le siege de Compiegne, que le Duc de Bourgogne forma avec une nombreuse Armée. Le Sieur de Flavi, qui y commandoit, fit une belle défense, & la Pucelle s'y jetta; ayant fait une sortie le 26 de Mai, elle eut le malheur d'être prise par un Gentilhomme Bourguignon, qui la vendit aux Anglois (*f*). Ce malheur n'empêcha pas que Compiegne ne continuât à se défendre avec la même vigueur. Le Comte de Vendôme vint enfin avec les Troupes qu'il commandoit au secours de la Place, força les retranchemens des Anglois, & les obligea de se retirer avec tant de précipitation, qu'ils abandonnerent une grande partie de leurs bagages & de leur Artillerie. Ce succès enfla tellement le courage aux François, que leurs Généraux envoyerent offrir le combat au Duc de Bourgogne, mais il ne jugea pas à-propos de l'accepter (*g*).

(*a*) Hist. de la Pucelle.

(*b*) Annal. de France, *Daniel.*

(*c*) Hist. de Charles VII, Hist. de la Pucelle.

(*d*) *Daniel*, *Chalons* &c.

(*e*) Annal. de France, *Monstrelet*, *Daniel.*

(*f*) Hist. de la Pucelle; *Hollingshed*, *Stowe*, *Daniel* &c.

(*g*) *Monstrelet*, *Daniel*,

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

La guerre se fesoit de part & d'autre avec toute la vigueur, que le mauvais état des Finances & l'épuisement des Provinces le permettoit; ainsi ce n'étoit que villes surprises, courses pour piller, petits combats, qui ne décidoient rien (*a*). Le différend touchant la succession du Duché de Lorraine, augmenta ceux qui étoient entre le Roi Charles & le Duc de Bourgogne. Le Roi se déclara pour René d'Anjou frere de Louis Roi de Sicile, qui avoit épousé Isabelle fille du dernier Duc Charles; le Duc de Bourgogne prit le parti du Comte de Vaudemont, frere du feu Duc. L'affaire fut terminée alors par un combat, où René fut fait prisonnier (*b*).

Différend touchant la succession du Duché de Lorraine.

La Pucelle conduite à Rouen, où elle est brûlée comme Sorciere. 1431.

Le Duc de Bedford avoit engagé le Roi Henri son neveu à passer la mer, ce Prince se rendit à Rouen. Le Régent profita de sa présence pour autoriser les poursuites contre la Pucelle, accusée d'hérésie, de sortilege, & d'avoir séduit les peuples. Elle se défendit pendant plusieurs mois avec beaucoup de fermeté & de présence d'esprit, ayant été condamnée à la fin, elle se soumit aux censures de l'Eglise, abjura sa prétendue hérésie, reprit l'habit de son sexe, & fut alors condamnée à la prison perpétuelle, au pain de douleur & à l'eau d'angoisse. Ayant repris quelques jours après l'habit d'homme, l'Evêque de Beauvais & les Inquisiteurs la déclarerent relapse, & la livrerent aux Juges séculiers, qui la condamnerent au feu, & elle fut brûlée dans le vieux Marché de Rouen (*c*). Elle souffrit avec un grand courage & déclara qu'il n'y avoit nulle imposture dans son fait. Sa mémoire fut réhabilitée vingt-trois ans après par l'autorité du Pape, dans le tems que le Roi Charles étoit le maître. Avec cela la question n'est pas encore décidée entre les Savans, si elle étoit une Sainte, une Sorciere ou ce que les Modernes appellent une fille adroite & pleine d'esprit.

Henri VI. est couronné à Paris.

Le 2 de Décembre, le Roi Henri fit son entrée à Paris par la porte de Saint Denis, & y fut reçu avec toutes les démonstrations apparentes de respect, de soumission & de joie; il alla voir la Reine Douairiere son ayeule; & le 17 il fut sacré & couronné à Notre-Dame, par le Cardinal de Winchester son oncle, ce qui mécontenta fort l'Evêque de Paris (*d*). Il ne se trouva que des Pairs Ecclésiastiques à la cérémonie. Le 21 du mois, Henri tint son lit de Justice au Parlement, & y reçut le serment de fidélité des membres de ce Corps. Il retourna à Rouen avant la fin de l'année, dans le dessein de revenir à Paris l'année suivante (*e*).

Entreprise sur Rouen manquée. 1432.

La raison qui avoit engagé le Duc de Bedford à renvoyer le Roi si promptement à Rouen, étoit qu'il l'y croioit plus en sureté qu'à Paris, parceque les Troupes du Roi Charles fesoient souvent des courses jusqu'à la Seine, & qu'il se défioit de la fidélité des Parisiens. Mais cette prudente précaution pensa être cause de la perte de Henri. Un Gentilhomme François surprit le Château de Rouen avec six-vingts hommes, &

(*a*) Les mêmes.

(*b*) *Chartier*, *Monstrelet.*

(*c*) Annal. de France, *Polyd. Virg.* Procès MS. de la Pucelle.

(*d*) *Chartier*, *Monstrelet*, *Mezeray*, *Daniel* &c.

(*e*) Journal de ce qui est arrivé à Paris, *Wincester* rer. Anglic. *Daniel.*

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

la ville auroit aussi été prise, si la mesintelligence ne s'étoit mise entre les Troupes qui furent employées, sur le partage du butin qu'ils ne tenoient pas encore, ce qui donna aux Anglois & aux Bourgeois le moyen de reprendre le Château ; ils firent couper la tête à la plupart de ceux qui y étoient, & qui s'étoient rendus à discretion (*a*).

Le Connétable enleve la Trimouille.

Le Comte de Dunois avoit eu plus de bonheur, & avoit surpris Chartres, & les Anglois à leur tour s'emparerent de Montargis (*b*). Les François entreprirent de reprendre cette Place, & échouerent par la négligence de la Trimouille, premier Ministre du Roi. Cela le rendit odieux, & le Connétable résolut de le traiter de la même façon, qu'il avoit fait ses prédécesseurs. Il prit des mesures avec quelques Seigneurs de la Cour, qui le haïssoient à cause de son orgueil, & ils l'enleverent dans le Château de Chinon, où étoit le Roi ; la Trimouille voulut se défendre, & fut blessé ; ils l'emmenerent prisonnier & l'enfermerent dans le Château de Montresor, , où il demeura longtems (*c*). Le Roi témoigna d'abord beaucoup d'indignation d'un pareil attentat sur son autorité, mais voyant qu'il n'y avoit point de remede, & n'étant pas d'ailleurs fort content d'un Ministre qui n'étoit gueres moins impérieux que le Connétable, la Reine l'appaisa, & il donna sa confiance au Comte du Maine frere de cette Princesse, qui avoit été un des plus ardens à faire arrêter la Trimouille (*d*), parceque le Connétable lui avoit promis la place de ce Ministre.

Charles accorde son goût pour le plaisir avec ses intérêts.

Le Roi Charles alla plus loin, & peut-être en fit trop ; il convoqua une espece d'Assemblée des Etats à Tours, & y déclara par la bouche de son Chancelier, qu'il avouoit ce que l'on avoit fait contre la Trimouille, & qu'il retenoit dans ses bonnes graces ceux qui avoient agi dans cette affaire. C'étoit le troisieme Ministre que le Connétable lui avoit enlevé, avec violence. Il ne laissa pas à la persuasion du Comte du Maine de se raccommoder avec le Connétable, & de le recevoir, comme s'il ne s'étoit rien passé (*e*). Les Historiens modernes disent que Charles, qui étoit jeune & fort adonné à ses plaisirs, n'aimoit pas les affaires, & étoit bien aise d'avoir quelqu'un qui prit soin des affaires, pourvu qu'on lui laissât la liberté de se divertir. Il est certain qu'il étoit jeune, galant & qu'il aimoit les plaisirs, avec cela il ne manquoit ni de capacité ni de courage, & il donnoit souvent des preuves de l'une & de l'autre lorsqu'on s'y attendoit le moins ; mais jusques ici il s'étoit laissé gouverner & ceux qui le gouvernoient avoient fort bien conduit ses affaires. Plusieurs des Princes & des grands Seigneurs étoient aussi capables que disposés à le servir, mais ils vouloient le faire à leur guise, & quelle que fût sa disposition, il n'étoit pas en son pouvoir de les rendre plus soumis à ses volontés (*f*). Il voioit donc qu'en s'occupant de ses plaisirs, qu'il aimoit, ses affaires & celles de l'Etat ne souffroient point, parceque la Noblesse, qui prenoit un air d'indépendance, étoit portée & en état de faire

(*a*) Annal. de France.
(*b*) *Monstrelet, Gaguin.*
(*c*) *D'Argentré* Hist. de Bretagne, Annal. de France.
(*d*) Annal. de France.
(*e*) Là-même, *Monstrelet, Daniel.*
(*f*) *Chartier* Hist. de Charles VII. *Mezeray* &c.

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

la guerre (*a*). Il ſavoit que le Connétable, bien qu'emporté & impérieux, étoit habile Capitaine, avoit beaucoup de pouvoir ſur le Duc de Bretagne ſon frere, & qu'il aimoit ſincérement l'Etat; il n'en falloit pas davantage pour ne faire pas de difficulté de ſe raccommoder avec lui; d'ailleurs il comprenoit parfaitement, que quelque complaiſance qu'il fût obligé d'avoir, tandis qu'il étoit queſtion de diſputer ſa couronne, il pourroit toujours agir en Roi, quand une fois il ſeroit en poſſeſſion de ſes Etats (*b*). Il ſe bornoit donc à être ſpectateur, & à entretenir quelques intelligences avec le Duc d'Orléans en Angleterre, dont il tira bon parti. Dans ces entrefaites quelques ſéditions dans les Pays-bas donnerent de l'embarras au Duc de Bourgogne; d'ailleurs la ſœur du Duc, Ducheſſe de Bedford étant morte, il y eut quelque brouillerie entre eux, parceque le Régent ſe remaria ſans la participation du Duc. Le Cardinal de Wincheſter entreprit de les reconcilier, & obtint qu'ils ſe rendroient à Saint-Omer pour conférer enſemble; ils s'y rendirent l'un & l'autre, mais ne ſe virent point; le Duc de Bourgogne exigea que le Duc de Bedford vint chez lui, deſorte qu'ils ſe retirerent plus mécontens l'un de l'autre qu'ils ne l'étoient en y arrivant, déterminés à prendre chacun leur parti (*c*).

Révolte en Normandie appaiſée. 1434.

La guerre avoit cauſé la famine dans la plus grande partie du Royaume; les peuples de Normandie ſurtout ſouffroient tant, & ſe trouvoient ſi maltraités par les Anglois, qu'ils ſe révolterent dans la haute & baſſe Normandie, s'emparerent de pluſieurs Places, & ſe ſeroient rendus maîtres de toute la Province, s'ils avoient été ſoutenus à tems par quelques Troupes de Charles. Quoiqu'il en ſoit ils furent mis à la raiſon ſoit par promeſſes, ſoit par force, & tout ce que leur révolte produiſit ce fut d'aggraver les maux, qui leur avoient fait prendre les armes (*d*).

Négociations entre les Parties belligérantes.

Le Duc de Bourbon étant mort en Angleterre après une longue captivité, le Comte de Clermont ſon fils, devenu Duc de Bourbon, fit diverſion pour le Roi du côté de la Bourgogne, quoiqu'il eût épouſé la ſœur du Duc. D'abord il ſemble que la guerre fut fort ſérieuſe, mais peu à peu ils négocierent enſemble, & en vinrent à un Traité particulier, qui donna lieu à faire entendre au Duc de Bourgogne que le Roi étoit porté à terminer les différends qui ſubſiſtoient depuis ſi longtems entre eux. Le Connétable reprit alors ſes négociations avec le Duc de Bourgogne: ce Prince comprit qu'il auroit moins d'avantages ſi les Anglois affermiſſoient leur domination, ce qui n'étoit pas vraiſemblable, qu'en s'accommodant d'avance avec Charles, qui pouvoit avoir le deſſus. Il réſolut donc de traiter avec celui-ci pour s'aſſurer ce qu'on ne pouvoit gueres lui refuſer dans la ſituation préſente des affaires (*e*). Dans ces entrefaites le Duc d'Orléans de concert ſelon les apparences avec le Roi Charles, avoit flaté le Miniſtere Anglois d'un Traité de paix avantageux; le grand but étoit d'engager à tout prix la Cour d'Angleterre à entrer en négociation. Quand elle y eut

(*a*) Journal de ce qui eſt arrivé à Paris, *Monſtrelet*, *Gaguin* &c.

(*b*) Annales de France, *Dupleix*.

(*c*) Les mêmes, *Le Gendre*.

(*d*) *Chartier* l. c. *Hall*, *Holinſhed*, *Stowe*, *Mezeray*, *Daniel*.

(*e*) Annal. de France, *Monſtrelet*, *Du Tillet*, *Henault*.

une fois consenti, elle ne put se dispenser d'envoier des Plénipotentiaires à Arras, où le Pape & le Concile de Bâle avoient envoié leurs Légats, & le Duc de Bourgogne y eut non seulement ses Ministres, mais s'y trouva en personne (*a*).

Traité d'Arras entre le Roi & Philippe le Bon Duc de Bourgogne. 1435.

Les Plénipotentiaires François offrirent de laisser au Roi d'Angleterre tout ce qu'il possedoit dans la Guienne, & tout le Duché de Normandie, à condition de foi & d'hommage selon les anciens usages; les Ministres d'Angleterre rejetterent cette proposition avec dédain, & offrirent que chacun resteroit en possession de ce qu'il tenoit, & que pour éviter les occasions de rupture on feroit divers échanges de Places & de Territoires, qui se trouveroient enclavés dans les principaux Domaines des uns & des autres. Comme ils ne voulurent absolument pas se départir de ces conditions, les Médiateurs déclarerent que les offres que fesoit le Roi de France étoient raisonnables, surquoi les Plénipotentiaires Anglois partirent (*b*). C'étoit ce que le Roi Charles & le Duc de Bourgogne attendoient, parce-qu'ils avoient déja en grande partie reglé les conditions de leur accommodement; aussi le Traité fut-il bientôt rédigé en bonne forme, signé & ratifié de part & d'autre. Il étoit à divers égards mortifiant pour le Roi, & aussi avantageux pour le Duc de Bourgogne qu'il pouvoit le souhaitter. Mais d'un côté la nécessité, & de l'autre les avantages qu'on se promettoit de la paix, mettoient le Roi à couvert du reproche d'avoir conclu un Traité qui à plus d'un égard dérogeoit à sa dignité, & qui auroit été très-préjudiciable à ses intérêts, s'il y avoit eu quelque chose qui eût pu l'emporter pour lui sur la paix (*c*). Sept jours après la conclusion de la paix, Isabelle Reine Douairiere de France mourut du chagrin que lui causerent les injurieuses railleries des Anglois, qui lui disoient en face, que le Roi Charles n'étoit pas fils de son mari. Elle vivoit depuis longtems sans considération; elle ne fut point regrettée, & son corps fut transporté par eau à Saint Denis dans un petit bateau, & pas un Evêque se présenta pour faire ses obseques (*d*). Dans son Testament elle marqua beaucoup de tendresse pour le Duc de Bedford qu'elle qualifioit son fils. On lui a depuis érigé un tombeau, mais on ne peut gueres dire que ce soit pour faire honneur à sa mémoire; la figure d'une Louve qui est à ses pieds, n'y est que comme un symbole de son méchant cœur, de sa cruauté & de sa dureté (*e*). Au mois de Décembre le Duc de Bedford mourut à Rouen; les Historiens Anglois & François se disputent à l'envi l'honneur d'en dire du bien. C'étoit à tous égards un des plus habiles & des plus vaillans hommes de son tems, egalement respecté des deux Nations, qui le regretterent extrémement. Les François reprirent cette année Dieppe & plusieurs autres Places en Normandie. La maniere desobligeante dont on reçut en Angleterre la notification de la paix de la part du Duc de Bourgogne, leur donna lieu d'espérer avec raison que ce Prince, qui par le Traité étoit neutre, seroit obligé en vertu de

(*a*) *Monstrelet*, *Mezeray*, *Daniel*.
(*b*) *Chartier*, Annal. de France, *Daniel* &c.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) Les mêmes, *H*[illegible]
(*e*) *Monstrelet*, *Chartier*, *Du Tillet*, *Daniel*.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

ce même Traité de s'allier avec eux; bien que ce ne fût pas son intention (*a*).

Paris est livrée à Charles VII. qui dès là est regardé comme Roi de France. 1435.

Le Duc d'York succeda au Duc de Bedford dans la Régence de France; bien que ce Prince eût de grandes qualités, comme il étoit haut & exigeoit le même respect quand les affaires alloient mal, que lors qu'elles étoient en bon état, il n'étoit pas tout-à-fait propre pour cet emploi (*b*). Comme il avoit néanmoins du courage & beaucoup d'activité, il auroit peut-être pu faire assez bien, s'il avoit passé d'abord en France, mais les divisions en Angleterre l'en empêcherent, & par là donnerent lieu aux disgraces qui suivirent & les rendirent irrémediables. Quoique le Connétable n'eût pas assez de Troupes pour entreprendre le siege de Paris, il tâcha néanmoins de resserrer cette ville, & de couper les vivres, en quoi il réussit au point d'inspirer du mécontentement aux Bourgeois (*c*). Le Chevalier Robert Willoughby étoit Gouverneur de cette Capitale, & y avoit quinze-cens hommes de Garnison. Tant que le Duc de Bourgogne fut dans le parti Anglois, il contint le peuple dans le devoir; mais après le Traité d'Arras il se trouva fort embarrassé, & fut obligé de traiter les Parisiens avec plus de dureté. Ils traiterent alors secretement avec le Connétable, & offrirent de lui livrer une des portes, à condition qu'il leur assurât une amnistie générale & la conservation de leurs privileges. Le Connétable leur en donna sa parole. En conséquence les Parisiens lui livrerent une porte, & il entra dans la ville avec ses Troupes; le Gouverneur Anglois avec quelques-uns des partisans du Roi Henri fit tous ses efforts pour repousser les François & conserver la ville à son Maître; mais à la fin voyant qu'il ne pouvoit tenir, il se jetta dans la Bastille, où il fut d'abord investi (*d*). On délibéra si on prendroit les Anglois à discretion, ou si on leur accorderoit une Capitulation. Mais le Connétable voiant que les Parisiens penchoient au parti de la douceur, on leur accorda la permission de se retirer à Rouen par terre ou par eau: ils choisirent le dernier, & la Capitulation fut exécutée ponctuellement (*e*).

Le Duc de Bourgogne assiege inutilement Calais.

Cette glorieuse action rétablit entierement le Connétable dans les bonnes graces du Roi. Ce Prince ne se rendit pas pourtant d'abord à Paris, il solemnisa auparavant le mariage du Dauphin avec Marguerite, fille de Jaques I. Roi d'Ecosse, & mit ordre à tout dans les Provinces au delà de la Loire. Le Duc de Bourgogne instruit des négociations des Anglois avec l'Empereur Sigismond, & soupçonnant qu'ils fomentoient des séditions dans les Pays-bas, prit la résolution de se déclarer ouvertement pour la France, & alla assieger Calais avec une nombreuse Armée; mais il fut obligé de lever le siege, & le Duc de Glocester étant débarqué avec un bon nombre de Troupes, ravagea l'Artois. Le Duc d'York se rendit aussi en Normandie avec un corps d'Anglois, & reprit plusieurs Places sur les François. Il fit ensuite les dispositions nécessaires pour entrer en cam-

(*a*) *Chartier*, *Monstrelet* &c.

(*b*) Annal. de France, *Hall*, *Holinshed*, *Stowe*, *Daniel* &c.

(*c*) *Journal* de ce qui s'est passé à Paris, *Chartier*, *Monstrelet*.

(*d*) Annal. de France, *Monstrelet*, *Gaguin*, *Du Tillet*.

(*e*) *Chartier*, *Daniel*, Journal de ce qui s'est passé à Paris.

pagne avec une bonne Armée au Printems, tandis qu'une fâcheuse rebellion dans les Pays-bas mettoit le Duc de Bourgogne dans l'impuissance de seconder ses nouveaux Alliés (*a*). SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

L'Hiver étant très-rude & les champs couverts de neige le Général Talbot, un des plus habiles & des plus heureux Capitaines Anglois, fit prendre à tous ses soldats des habits de toile blanche, & surprit Pontoise. Les François furent moins heureux dans une entreprise de la même nature sur Rouen; non seulement ils manquerent leur coup, mais perdirent beaucoup de monde (*b*). Le Parlement & les autres Cours souveraines étant revenues à Paris, les habitans souhaittoient ardemment d'y voir aussi le Roi. Mais Charles, qui n'ignoroit pas les bruits qu'on avoit répandus à son desavantage, voulut se signaler par quelque action d'éclat avant que de s'y rendre. Il donna ordre au Connétable d'assembler le plus de Troupes qu'il lui seroit possible pour assieger Montereau, qui en commandant la Seine incommodoit extrémement les Parisiens. Comme la Place étoit forte, & qu'il y avoit une bonne Garnison, elle se défendit vigoureusement, mais quand on fut en état de donner l'assaut, le Roi s'y trouva en personne, passa le fossè, où il avoit de l'eau jusqu'au dessus de la ceinture, & ayant fait appliquer une échelle à la muraille y monta l'épée à la main, & sauta un des premiers sur le rempart; bientôt la ville fut emportée, & la Garnison se retira dans le Château, qu'elle rendit par composition (*c*). La prise de Montereau produisit l'effet que le Roi se proposoit, elle lui fit beaucoup d'honneur, & ne contribua pas peu à la joie que l'on fit éclater universellement lorsqu'il fit le 12 de Novembre son entrée solemnelle dans Paris, après une absence de dix neuf ans (*d*). La joie ne fut pas néanmoins de longue durée, puisqu'il fut obligé au bout de six semaines d'en sortir à cause de la peste, qui fut accompagnée de la famine & d'un hiver rude; les Loups affamés entroient la nuit dans Paris par la riviere, & y dévorerent un grand nombre de personnes (*e*). La famine désoloit tout le Royaume, & la durée de la guerre ayant en quelque façon étouffé toute industrie, il y avoit une infinité de gens qui ne trouvoient d'autre ressource pour subsister, que le brigandage, tandis que la misere étoit si grande, qu'il n'y avoit gueres de personnes qui eussent beaucoup à perdre (*f*). *Le Roi fait son entrée à Paris.* 1437.

Le Roi passa l'année suivante de l'autre côté de la Loire, où il eut une affaire très-importante à régler (*g*). Le Concile de Bâle s'étoit brouillé avec le Pape Eugene IV. Aiant fait divers reglemens pour borner l'autorité Papale, les Peres les envoierent par cinq Ambassadeurs au Roi, en le priant de les faire recevoir dans son Royaume. Charles convoqua une Assemblée du Clergé à Bourges, & là il fit examiner ces Reglemens en présence des Princes du sang & des principaux Seigneurs, & les trouvant la plupart très-sages, très-justes, & parfaitement propres à remedier aux grands *Assemblée du Roi [illegible] fondemens des libertés de l'Eglise Gallicane.*

(*a*) Annal. de France, *Monstrelet*, *Daniel* &c.
(*b*) *Chartier* Hist. de Charles VII. *Daniel.*
(*c*) Annal. de France, *Daniel*, *Monstrelet* &c.
(*d*) Les mêmes.
(*e*) Journal de ce qui est arrivé à Paris, Hist. de Charles VII. *Gaguin.*
(*f*) Les mêmes, *Daniel.*
(*g*) Hist. de Charles VII. Annal. de France, *Gaguin. Daniel.*

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

abus (a) dont on se plaignoit depuis longtems, il les fit rédiger en un corps pour l'avantage de l'Eglise Gallicane, & y donna le nom de *Pragmatique Sanction*; on abolit par cette Loi le pouvoir que les Papes avoient de nommer aux Dignités Ecclésiastiques, d'accorder des Réserves & des Expectatives, des Exemptions &c. Les branches de l'autorité Papale qui ne furent pas retranchées, furent tellement limitées, qu'elles étoient moins à charge au Peuple, & moins préjudiciables au Royaume (b). Mais lorsque le Concile déposa ensuite Eugene IV, le Roi ne laissa pas de le reconnoitre toujours (c); mais il résista à ses sollicitations & à celles des Papes suivans à l'égard de la Pragmatique Sanction, qu'il maintint, & qu'on a toujours regardée comme le grand boulevard des Libertés de l'Eglise Gallicane contre les prétentions tiranniques des Pontifes de Rome (d).

Conférences inutiles pour la paix.

La Duchesse de Bourgogne, qui en qualité de fille de Portugal étoit proche parente de Henri VI, étant tous deux issus de Jean Duc de Lancastre, engagea ce Monarque à faire passer la Mer au Cardinal de Winchester son oncle pour conférer avec les Plénipotentiaires de France sur les moyens de faire la paix, dont les deux Partis avoient également besoin. Les Conférences, bien que souvent renouées, n'aboutirent à rien (e). Dans ces entrefaites le Connétable emporta Meaux; mais aiant ensuite assiégé Avranches, le Général Talbot le surprit, & l'obligea de lever le siege (f). Le Roi en eut beaucoup de chagrin, & il auroit fort souhaitté que le Connétable eût tenu l'Armée assemblée pour faire quelque autre entreprise, mais la licence qui regnoit y mit obstacle. Le Roi forma alors, de l'avis du Connétable & des principaux Capitaines le meilleur plan de Discipline, que l'état des affaires pouvoit permettre; aiant pris des mesures pour payer toujours les Troupes régulierement, il ordonna que cela se fit désormais, pour le soulagement des peuples, & sans acception de personnes. Quoique ce plan fut parfaitement bien conçu, il déplut à bien des personnes, qui trouvoient leur compte dans les desordres publics, & qui prétendoient que leurs services n'étoient pas duement recompensés, & cela parcequ'après avoir défendu les Sujets du Roi, on ne leur permettoit pas de les piller (g). Mais Charles, qui connoissoit l'utilité de ces nouveaux reglemens, & qui en appercevoit les suites avantageuses, se contenta de donner de bonnes paroles aux Mécontens, & persista dans sa résolution, qui fut effectivement le premier pas pour tenir les gens de guerre dans le devoir, & pour les assujettir à des Loix militaires (h).

Le Dauphin se joint à la Cabale, ap-

Les Ducs de Bourbon & d'Alençon étoient du nombre des Mécontens, de même que le Comte de Dunois, qui souffroit impatiemment le crédit du Connétable. Mais le principal auteur de cette Cabale étoit La Trimouille, qui aiant recouvré sa liberté, croioit devoir tout de suite reprendre

(a) *Monstrelet*, *Mezeray*, Hist. de Charles VII *De Serres*, *Daniel*.
(b) Annal. de France, *Monstrelet*, *Mezeray*, *le Gendre*.
(c) Hist. de Charles VII. *Mezeray*, Annal. de France, *Daniel*.
(d) Les mêmes.
(e) *Mezeray*. Annal. de France.
(f) Les mêmes, *Daniel*.
(g) Hist. de Charles VII. *Daniel*, Annal. de France.
(h) *Monstrelet*, *De Serres*, *le Gendre*.

dre la place de premier Ministre (*a*). Ils tâcherent d'engager dans leur Parti le Dauphin, & malgré la sagesse & la probité du Comte de la Marche, son Gouverneur, ils gagnerent ce jeune Prince, qui étoit dans sa dix septieme année. Les Factieux choisirent Blois pour rendez-vous, & le Connétable y courut grand risque en y passant; ils eurent néanmoins l'imprudence de le laisser aller, après lui avoir dit plusieurs choses desobligeantes. Il eut assez de peine à venir rejoindre le Roi, qui ne put s'empecher de dire, *qu'aiant avec lui son Connétable, il ne craignoit plus rien.* Cela n'étoit pourtant pas tout-à-fait vrai, car le Roi lui proposa le dessein où il étoit de se mettre en sureté dans quelqu'une de ses plus fortes Places; le Connétable l'en détourna, lui disant, *Sire, souvenez vous du Roi Richard* (*b*). Le Roi résolut donc d'armer, envoia un Héraut au Duc d'Alençon, pour lui redemander le Dauphin, & marcha avec les Troupes qu'il avoit aux Mécontens. Quand ceux-ci voulurent soulever le Royaume, ils se trouverent fort trompés; la plupart des villes leur fermerent les portes, & envoyerent des Troupes & de l'argent au Roi. Le Dauphin s'adressa alors au Duc de Bourgogne pour lui demander du secours; mais ce Prince se contenta de lui répondre, que pour lui témoigner le desir qu'il avoit de le servir, il alloit envoyer incessamment une personne de sa part au Roi, afin de lui obtenir son pardon (*c*).

La Praguerie. 1439.

Il est contraint de demander pardon au Roi.

Le Dauphin se voiant ainsi abandonné se retira en Bourbonnois sur les terres du Duc de Bourbon; où ils reçurent bientôt ordre de se rendre à la Cour, & ils résolurent d'obéir, parceque le Comte de Dunois, qui avoit quitté leur parti, s'étant jetté aux pieds du Roi, étoit rentré en grace. Le Dauphin & le Duc de Bourbon se mirent en chemin, accompagnés de la Trimouille, de Chaumont & de Prie; mais quand ils furent à une demie lieue de Cusset, où étoit le Roi, le Roi envoya dire à ces Seigneurs, que la grace n'étoit point pour eux (*d*). Le Dauphin voulut alors retourner sur ses pas; le Duc l'arrêta & l'engagea à continuer sa route. A leur arrivée, le Roi dit au Dauphin, d'aller se reposer, & le Duc étant à ses pieds ce Monarque lui dit, „ ce n'est pas là la premiere faute que vous „ faites, je vous conseille de n'en plus faire de pareilles, car il pourroit „ vous en prendre mal ". Le lendemain le Dauphin parut devant le Roi, & lui demanda le retour des trois Seigneurs dont nous avons parlé, en disant qu'il avoit engagé sa parole, & qu'il ne pouvoit demeurer à la Cour, si ces Seigneurs n'y étoient rappellés. Le Roi lui répondit, „ vous pou„ vez vous retirer, si vous le voulez, la porte de la ville est ouverte; & „ si elle n'est pas assez grande, je ferai abattre vingt toises de la muraille „ pour faciliter votre sortie (*e*)". Le Dauphin resta, & le Roi changea tous les Officiers de sa Maison, excepté son Confesseur & son Cuisinier. Ainsi finit cette guerre civile, qui fut appellée *la Praguerie*, nom dont on ignore l'origine, Comines dit, qu'on l'appella *la Praguerie* ou *la Briguerie*.

(*a*) Hist. de Charles VII. *Gaguin.*
(*b*) *Daniel* T. VII p. 538.
(*c*) *Monstrelet*, *Daniel* l. c. p. 539. Hist. de Charles VII.
(*d*) Annal. de France, *Daniel* ubi sup. p. 540.
(*e*) *Monstrelet*, *Daniel* l. c. p. 541.

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

Le Duc d'Orléans recouvre sa liberté. 1440.

Pendant la révolte du Dauphin, les Comtes de Somerset & de Dorset avec le Général Talbot assiegerent Harfleur, & la prirent, malgré tous les efforts que les Capitaines François firent pour sauver la Place (*a*). Dans ces entrefaites le Duc d'Orléans, qui étoit prisonnier en Angleterre, convint de payer trois-cens mille écus pour sa rançon; le Duc de Bourgogne en donna deux-cens mille, par pure générosité disent les Historiens de France; mais nos Actes publics ne donnent pas une aussi grande idée de la générosité du Duc, qui fit beaucoup moins qu'on ne dit; cependant cela servit à éteindre les querelles entre les deux Maisons. Le Duc d'Orléans reçut de la main du Duc de Bourgogne l'Ordre de la Toison d'or, & celui-ci reçut des mains du Duc d'Orléans le Collier de l'Ordre du Porc-épi, & le Duc d'Orléans épousa la fille du Duc de Cleves, niece du Duc de Bourgogne. La grande union de ces deux Princes donna de l'ombrage au Roi Charles, & il ne voulut pas que le Duc d'Orléans vint à la Cour avec une grande suite de Noblesse, parmi laquelle il y avoit plusieurs Seigneurs Bourguignons: le Duc en fut si piqué, qu'il se retira dans son Duché d'Orléans (*b*).

Le Roi se distingue à la prise de Pontoise. 1441.

Le Roi s'appercevant qu'il avoit acquis plus d'autorité, par la vigueur avec laquelle il avoit poussé les mécontens, résolut de commander son Armée en personne, & de faire la guerre plus vivement, ce qui étoit d'autant plus nécessaire, qu'après la mort du Comte de Warwick le Duc d'York étoit repassé en France, avec la qualité de Régent (*c*). Il assiegea d'abord Creil sur l'Oise, qu'il prit au bout de douze jours. Ce succès l'encouragea à investir Pontoise, Place de grande importance aux Parisiens, qui par cette raison applaudirent fort à l'entreprise du Roi; mais la Place ne fut pas aisée à prendre (*d*). Le Duc d'York & le Général Talbot la ravitaillerent cinq fois, & plusieurs Seigneurs commençoient à se retirer, le tems de leur service étant expiré (*e*). Le Roi se retira alors à Poissy, mais apprenant que cette retraite le fesoit mépriser, il retourna courageusement à Pontoise, & le 19 de Septembre il fit donner un assaut général, monta lui-même sur la muraille l'épée à la main, & entra dans la ville qui fut emportée de vive force (*f*). Cette action servit encore à établir sa réputation, & fit voir, ce que son Grand-pere avoit été trop sage de montrer, que s'il évitoit quelquefois d'agir, ce n'étoit pas manque de courage, mais parcequ'il croioit, qu'il avoit de plus habiles Capitaines qu'il ne l'étoit lui-même. Le Dauphin se trouva aussi à l'assaut, & se comporta d'une maniere digne de lui; il affectoit alors d'être fort soumis, & comme son grand talent étoit la dissimulation, il jouoit parfaitement son role, ensorte que le Roi, qui étoit franc & brave, ne soupçonna pas qu'il y eut du déguisement (*g*).

(*a*) *Daniel, Chalons.*
(*b*) Annal. de France, Hist. de Charles VII. *Daniel, de Serres.*
(*c*) *Gaguin, Daniel.*
(*d*) Hist. de Charles VII. *Monstrelet,* Journal de ce qui est arrivé à Paris, *le Gendre.*
(*e*) Annal. de France.
(*f*) *Mezeray, Daniel.*
(*g*) Annal. de France, Hist. de Charles VII.

Au Printems le Roi alla en Poitou, fermement résolu de mettre sous une exacte discipline les Gouverneurs des villes & des Forteresses; le Duc d'Orléans qui avoit des Domaines considerables de ce côté-là seconda le Roi, qui reçut cette marque de soumission avec beaucoup de civilité, bien qu'il n'ignorât pas les cabales de ce Prince (*a*). Le Roi étant arrivé à Limoges l'intrigue se dévoila, il y reçut des Députés des Princes & des Grands Seigneurs, qui se plaignoient du Gouvernement, & prétendoient devoir être admis au Conseil pour bien regler les affaires. Les Ducs d'Orléans, de Bourgogne & de Bretagne étoient à la tête de la Cabale, secondés des Ducs de Bourbon, d'Alençon, & de tous les anciens mécontens. Le Roi eut la condescendance de répondre à tous leurs griefs, par la bouche de l'Evêque de Clermont, il fit voir qu'il y en avoit plusieurs de malfondés, que d'autres venoient d'eux-mêmes ou de leurs Creatures, & qu'il étoit très-disposé à remedier à ceux qui restoient, aussitôt qu'il le pourroit (*b*). Il en agit dans cette occasion avec autant de modération que de fermeté. Il ajouta à sa réponse, qu'il étoit fort obligé au Duc d'Orléans de l'intérêt qu'il prenoit au bien de l'Etat, qu'il prenoit beaucoup de part aux desagrémens qu'il avoit essuiés pendant une captivité de vingt-cinq ans; & que s'il vouloit le venir voir à Limoges aux Fêtes de la Pentecôte, il seroit très-bien reçu & ne se repentiroit pas de son voyage.

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

Nouveaux troubles excités par les Ducs d'Orléans de Bourgogne & de Bretagne.

1442.

Le Duc ne se fit pas prier, & le Roi lui fit beaucoup de caresses, lui donna cent quarante mille Livres pour payer une partie de sa rançon, à quoi il ajouta une pension de dix mille Livres (*c*). Le Duc d'Orléans informa d'abord les Ducs de Bourgogne & de Bretagne qu'on leur avoit fait de faux rapports, & que le Roi étoit le plus sage & le meilleur Prince du monde; ensorte que les anciens mécontens resterent encore à sa discrétion. Après avoir dissipé cet orage, le Roi entreprit son voyage de Languedoc, pour sauver la ville de Tartas, qui appartenoit au Seigneur d'Albret; le Commandant de cette Place avoit capitulé avec le Général Anglois en Guienne, à condition que si les François ne venoient pas le sécourir au jour marqué, il la rendroit. Le Seigneur d'Albret avoit servi le Roi avec beaucoup de fidelité dans le tems de sa mauvaise fortune, & Charles, qui étoit le Prince le plus reconnoissant de son tems, avoit fort à cœur cette expédition, que les mécontens auroient voulu empêcher. Il se hâta donc, & la fit haut à la main, il *tint la journée*, présenta la bataille aux Anglois, qui à cause de leur infériorité ne l'accepterent point, mais rendirent au Seigneur d'Albret son fils, qu'il leur avoit donné en ôtage (*d*). Le courage du Roi lui fut fort avantageux dans cette occasion, & lui attacha les Seigneurs du Pays, que les mécontens redoutoient fort.

Le Roi dissipe la Ligue en en detachant le Duc d'Orléans.

Les Anglois ayant mis le siege devant Dieppe, pressoient vivement cette Place, qui couroit grand risque de succomber. Le Roi avoit en-

Le Dauphin délivre

(*a*) *Daniel*, Hist. de Charles VII.

(*b*) *Monstrelet*, *Chalons*, *le Gendre*, *Daniel*.

(*c*) *Daniel*.

(*d*) Le même, Hist. de Charles VII. *Le Gendre* &c.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

voyé le Comte de Dunois pour la sécourir ; mais les Anglois avoient construit un Fort à la faveur duquel ils réduisoient les habitans à la plus grande détresse. A la fin le Roi fit un détachement de son Armée sous la conduite du Dauphin, qui investit le Fort des Anglois, y donna l'assaut, & l'emporta l'épée à la main, ce qui lui fit beaucoup d'honneur (*a*). Bien loin que la réputation que ce jeune Prince acquéroit donnât de la jalousie au Roi, il l'envoya en Gascogne, où lui-même avoit donné lieu à une espece de guerre civile, par un acte de Justice. Charles avoit mis en liberté la vieille Comtesse de Comminges, que son mari tenoit en prison depuis vingt ans; cette Dame étoit morte peu de tems après, & avoit laissé son Comté au Roi. Les Comtes d'Armagnac & de Foix, avec le mari de la défunte, qui comptoient de partager le Comté entre eux, prirent les armes; & le Comte d'Armagnac pour s'assurer le secours des Anglois, promit sa fille à Henri VI. Roi d'Angleterre. Le Dauphin, chargé de la conduite de cette guerre, s'en acquitta avec tant de courage & de prudence, que non seulement il se saisit du Comté de Comminges, & rompit la ligue des trois Seigneurs, mais contraignit le Comte d'Armagnac de renoncer à son alliance avec l'Angleterre, & d'implorer la clémence du Roi (*b*). Cela rétablit tout-à-fait le Dauphin dans les bonnes graces du Roi, & lui concilia l'estime de toute la Nation en général.

Dieppe, & *soumet le Comte d'Armagnac.*

Trêve avec l'Angleterre. 1444.

Les deux Partis, qui sentoient également qu'ils avoient besoin de la paix, la souhaittoient toujours, desorte que pour contenter leurs sujets Henri & Charles convinrent d'une espece de Congrès à Tours, où après bien des débats, on conclut une Trêve depuis le 15 de Mai 1444, jusqu'au premier d'Avril de 1445 (*c*). On traita aussi du mariage de Marguerite, fille de René d'Anjou, Roi titulaire de Sicile & Duc de Lorraine & de Bar avec le Roi d'Angleterre. Ce Traité de Trêve est regardé par les Historiens François, comme un grand coup de politique du Conseil d'Angleterre; mais en Angleterre on n'en eut pas cette idée, on en regarda les auteurs comme des traitres, & quelques-uns furent punis dans la suite comme tels.

Charles *donne de l'occupation à ses Troupes.*

Quoiqu'il en soit, de part & d'autre on se vanta de sa modération; mais les deux Rois se trouverent fort embarrassés des Troupes qu'ils avoient sur pied, craignant qu'elles ne se missent à piller. La chose parut si importante au Roi Charles, qu'il permit au Dauphin de conduire une nombreuse Armée pour le service de la Maison d'Autriche contre les Suisses; & le Roi d'Angleterre, par la même raison, profita de l'occasion pour joindre sept ou huit mille hommes de ses Troupes à l'Armée que le Dauphin commandoit (*d*). Le Roi, à la tête d'une autre Armée marcha pour assieger la ville de Metz, en faveur de René d'Anjou Duc de Lorraine. Le Dauphin se rendit maître de Montbeliard par composition & battit un Corps de Suisses proche de Bâle. Le Concile, qui

(*a*) Hist. de Charles VII. *Daniel.*
(*b*) *Mezeray*, *Daniel.*
(*c*) *Daniel*, Hist. de Charles VII. *Du Tillet.*
(*d*) Les mêmes.

continuoit encore dans cette ville, engagea ce Prince à traiter avec les Cantons, & c'eſt le premier Traité fait entre la France & eux (*a*) D'autre part, le Roi éprouvant une réſiſtance plus opiniatre qu'il ne s'attendoit de la part de ceux de Metz, conſentit à un accommodement, par lequel les Meſſins payerent au Roi une groſſe ſomme pour les fraix de la guerre, & donnerent quittance au Duc de Lorraine ſon beaufrere d'une ſomme qu'il leur devoit. Quand les Armées furent de retour en France, le Roi ſecondé du Dauphin, des Princes du ſang & des Grands Seigneur, exécuta le deſſein qu'il avoit formé de regler les Troupes de façon à prévenir les deſordres. Aiant donné de l'emploi & des penſions aux principaux Officiers, il congédia les ſoldats, qui retournerent à leur anciens metiers, ou s'adonnerent à la culture des Terres. Il diviſa les meilleures Troupes en Compagnies & aſſigna des fonds pour les payer; elles ſervirent à la ſureté des grands chemins, & à diſſiper les vagabonds, enſorte que la tranquillité publique fut rétablie plus promptement & plus efficacement, qu'on ne l'auroit pu eſpérer après une ſi longue guerre (*b*); on frappa une medaille pour perpétuer la mémoire de ce rétabliſſement de la Diſcipline.

Il tâche de profiter de la paix, pour rétablir ſes affaires domeſtiques.

Les Hiſtoriens François conviennent, que comme c'étoit le Roi qui avoit conçu tout ce projet, ce fut auſſi lui qui exécuta ce qu'il y avoit de plus difficile. Il fit la revue de l'Armée, & déclara à ceux qu'il congédioit, qu'ils ſeroient traités comme rebelles, s'ils demeuroient armés, s'ils alloient en troupe, & troubloient le moins du monde la tranquillité du Royaume. Cette action démontre évidemment, que Charles manquoit auſſi peu de ſageſſe & de fermeté, que de courage & de valeur, ſi l'on fait réflexion ſur les deſordres qui avoient ſuivi le Traité de Bretigni, & ſur la terreur qu'avoient répandue les *Compagnies;* mais parceque ce Monarque agiſſoit avec ſang-froid, & qu'il aimoit à gouter les douceurs de la paix qu'il avoit obtenue, des gens vifs & ardens l'ont dépeint comme un Prince indolent, & toujours plongé dans les plaiſirs. On pourroit auſſi ſoupçonner que ſa condeſcendance & ſa modération à l'egard de ſes voiſins à contribué à donner de lui de pareilles idées; car il eſt certain que le Roi, en traitant avec la Ducheſſe de Bourgogne des affaires qui regardoient ſon mari, & avec le nouveau Duc de Bretagne, bien loin d'etre roide & d'inſiſter à toute rigueur ſur ſes droits, ſe relacha plutot. Bien que ce fût-là peut-être un effet de ſon caractere, rien n'etoit mieux aſſorti aux circonſtances & à la ſaine politique, quoiqu'en puiſſent dire les Défenſeurs des droits & des prééminences de ſa Royauté (*c*). Il ſe conduiſit avec la même ſageſſe, & le même égard a l'etat de ſes affaires & de celles de ſes voiſins, en ne voulant point entrer en guerre avec la République de Genes, qui après avoir ſollicité formellement ſa protection, & reçu du ſecours de lui, obligea ſes Troupes de ſe retirer & refuſa de remplir les engagemens qu'elle avoit pris; il ſe contenta de garder Final qu'on lui avoit livré, & remit à un autre tems la vengeance de l'affront

(*a*) Recueil de Traités par *Léonard* T. IV. *Monſtrelet*, *Daniel*.

(*b*) Hiſt. de Charles VII. *Le Gendre* &c.

(*c*) *D'Argentré* Hiſt. de Bretagne, *Du Tillet*, *Daniel*.

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

qu'on lui avoit fait (*a*). Il abandonna de la même maniere les justes prétentions que le Duc d'Orléans avoit au Duché de Milan, que ce Prince auroit peut-être pu faire valoir efficacement avec l'appui de la France. Mais Charles qui pensoit à son propre repos & au bien de ses peuples, n'eut pas envie de s'engager dans une nouvelle guerre au delà des Alpes, avant que ses sujets fussent remis des miseres & des malheurs, auxquels ils avoient été exposés durant le cours du foible regne de son infortuné pere. Ce qui prouve décisivement, qu'il se conduisit en tout cela prudemment, & suivant les maximes de la bonne politique, c'est la vigueur avec laquelle il obligea Henri VI. de lui tenir parole sur une affaire importante. Le Roi d'Angleterre s'étoit engagé à rendre la ville du Mans à Charles d'Anjou Comte du Maine, oncle de la Reine sa femme, & beaufrere du Roi de France; Henri par crainte de ses sujets avoit différé cette restitution. Charles fit assieger la Place, & avec une bonne Armée, qu'il commandoit en personne, il couvrit le siege; par ce coup de vigueur il reprit une Place, qui étoit d'une plus grande conséquence pour lui, qu'elle ne l'étoit pour le Prince, dont il paroissoit épouser les intérêts (*b*). La ville s'étant rendue par composition il fit rentrer ses Troupes dans leurs quartiers, prétendant qu'il n'avoit point violé la Trêve par la prise du Mans. Comme la situation des affaires de Henri ne lui permettoit pas de recommencer la guerre, il se contenta d'une excuse, qu'on auroit regardée comme une insulte, du tems que les Ducs de Bedford & d'York avoient été à la tête des affaires en France.

Les Anglois rompent la trêve d'une façon inexcusable. 1449.

Le soin avec lequel Charles avoit mis à profit par toutes les voies possibles quelques années de paix, lui avoit réussi autant qu'il pouvoit le souhaiter; la face du Royaume étoit tout-à-fait changée, & toutes les grandes villes s'étoient repeuplées promptement, & d'une maniere presque imperceptible. D'autre part, le Roi n'avoit rien négligé pour se faire estimer au dehors; il avoit avec beaucoup de sagesse & de politique éteint le Schisme, qui depuis si longtems déchiroit l'Eglise; renouvellé son alliance avec Jaques II. Roi d'Ecosse, à des conditions fort honorables pour ce Prince, malgré la mort de la Dauphine sa sœur: & par un effet de sa même prudence, il avoit encore renouvellé les Traités avec la Couronne de Castille. Ses affaires étoient donc en aussi bon état qu'il pouvoit le desirer, pour recommencer la guerre contre les Anglois: il y a cependant de l'apparence qu'il ne l'auroit pas fait encore, si les Anglois par un aveuglement inexcusable ne l'y avoient obligé. Le parti de la Reine avoit fait envoyer le Duc de Somerset pour commander en Normandie en la place du Duc d'York, parceque cette Princesse les haïssoit & les craignoit tous deux. Somerset, sans faire réflexion sur la fâcheuse situation où les affaires étoient en Angleterre par l'assassinat de Humphroi Duc de Glocester un des oncles du Roi, & par la mort du Cardinal de Winchester, autre oncle de ce Monarque, Somerset dis-je permit que François de Surienne, Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, dit communément l'Arragonnois, surprît Fougeres,

(*a*) *Monstrelet*, Hist. de Charles VII. (*b*) *De Serres*, *Du Tillet*, *Daniel*, *Daniel*, T. VIII. p. 10.

Rois de la Maison de Valois.

bonne ville ſur les frontieres de Bretagne, deux mois avant l'expiration de la tréve (*a*). Le Duc de Bretagne ſe plaignit de cette trahiſon au Roi, & lui demanda de l'aſſiſter. Charles, ſelon ſa coutume, ne voulut rien précipiter, il ſe préta à diverſes Conférences, tandis qu'il prenoit ſous main & en diligence des meſures pour faire la guerre. Après s'être aſſuré d'une diverſion de la part de l'Ecoſſe, du ſecours des Armateurs Eſpagnols, & avoir conclu une alliance offenſive & défenſive avec le Duc de Bretagne, il commença d'abord les hoſtilités en qualité d'auxiliaire & d'Allié du Duc, & auſſitôt que tout fut préparé pour l'exécution de ſes deſſeins, il déclara la guerre en ſon propre nom; & entra en Normandie avec quatre Armées à la fois, dont il commandoit la plus forte en perſonne (*b*). Le Duc de Somerſet & le Général Talbot firent tout ce qui dépendoit d'eux en mettant de bonnes Garniſons dans les principales Places, ce qui les mit dans l'impuiſſance de paroitre en campagne, & leur laiſſa à peine aſſez de Troupes pour défendre Rouen.

Charles ſe rend maître de Rouen & d'une grande partie de la Normandie.

Les Armées Françoiſes étoient ſi nombreuſes & ſi bien pourvues de tout, qu'elles firent en quelques ſemaines pluſieurs conquêtes, & au mois d'Octobre, le Comte de Dunois parut devant Rouen avec ſes Troupes en bataille, dans l'eſpérance d'y exciter une ſédition, mais il n'y eut aucun mouvement dans la ville. A peine ſe fut-il retiré, que quelques Bourgeois lui firent ſavoir, que s'il vouloit revenir, ils lui fourniroient le moyen d'eſcalader les murailles; ils tinrent parole; mais le Général Talbot ayant ſurpris les François qui étoient montés encore en petit nombre, les tailla en pieces avec ceux des Bourgeois qui s'étoient joints à eux, & renverſa les échelles (*c*). Cette tentative, toute malheureuſe qu'elle avoit été, eut des ſuites auxquelles ni l'un ni l'autre Parti ne s'attendoit. Juſques-là les Bourgeois avoient été diviſés en divers partis; mais dès le lendemain, ils ſe réunirent par différens motifs, & réſolurent unanimement de forcer le Gouverneur à ſe rendre. Ils obligerent donc le Duc de Somerſet de conſentir qu'ils envoyaſſent des Députés au Roi pour traiter, Charles leur accorda toutes leurs demandes, qui ſe réduiſoient à une Amniſtie générale pour tout le paſſé, à la conſervation de leurs privileges, & à la permiſſion de ſe retirer avec les Anglois pour tous ceux qui le voudroient (*d*). Cependant le Duc de Somerſet & le Général Talbot s'emparerent du Pont de la ville, du vieux Palais & du Château, réſolus de ſe défendre juſqu'à la derniere extrémité. Mais le Roi ne leur donna pas occaſion de faire uſage de leur valeur, & les tint bloqués de façon, que la crainte d'être affamés les obligea de traiter. Le Duc demanda à ſe retirer d'une façon honorable, & le Roi exigea qu'il lui remit entre les mains les villes de Honfleur, & de Harfleur, avec toutes les autres que les Anglois occupoient encore à l'embouchure de la Seine. Somerſet conſentit de livrer tout, à l'exception de Harfleur, mais il eut beaucoup de peine à donner le Général Talbot en ôtage pour ſureté de l'exécution

(*a*) Hiſt. de Charles VII. *Le Gendre*, *Hollingſhed*, *De Serres* &c. *Daniel.*

(*b*) *Polyd. Virg.* Hiſt. Angl. *Hall*, *Ho*

(*c*) *Chartier*, *Du Tillet*, *Daniel.*

(*d*) *Polyd. Virg. Le Gendre.*

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

du Traité (*a*). Le Roi fit son entrée à Rouen avec beaucoup de magnificence le 10 de Novembre. Bien que la saison fût fort avancée, & que les Troupes fussent fatiguées, il fit investir Harfleur, qui se rendit avant la fin de l'année, & par là il se vit maître de toute cette partie de la Normandie qui étoit de ce côté-là de la Seine (*b*).

Il acheve la conquête de la Normandie. 1450.

L'occasion favorable que les François avoient d'achever la conquête de la Normandie, fit qu'on n'eut aucun égard à la saison, d'autant plus que le Roi eut grand soin de fournir à ses Troupes tout ce qui étoit nécessaire pour subsister commodément; on forma donc le siege de Honfleur le 10 de Janvier 1450, il fut poussé avec tant de vigueur que la Place se rendit le 18 de Fevrier. Quelques troubles domestiques obligerent le Roi de suspendre les opérations de la guerre, & donnerent le tems au Général Anglois Kyriel, qui avoit débarqué un renfort de trois mille hommes, de prendre Valogne. Le Comte de Clermont fils aîné du Duc de Bourbon, marcha contre les Anglois, & on en vint aux mains auprès du village de Fourmigni; heureusement pour les François le Connétable vint les joindre avec des Troupes fraiches, & quelques Officiers Anglois ayant mal fait leur devoir, le Général Kyriel après avoir fait tout ce qu'on peut attendre d'un homme de tête & de valeur, fut battu & fait prisonnier, avec perte de près de cinq mille hommes en tout (*c*).

Cette action, qui se passa le 15 d'Avril, décida du sort de la Normandie; car comme au moins la moitié des Troupes, qui venoient d'être défaites, étoient tirées des Garnisons, celles-ci furent fort affoiblies; circonstance que le Roi mit à profit. Il fit investir Caen, où le Duc de Somerset s'étoit enfermé avec quatre mille hommes. La Place étoit très-bien fortifiée, desorte que quand le Connétable vint se loger devant la ville le 5 de Juin, on comptoit qu'elle feroit une longue résistance. Le Roi s'étant rendu au camp, fit attaquer les dehors de la Place, mais les François furent repoussés avec perte; ils revinrent à la charge le lendemain, & emporterent le poste qu'ils attaquoient. On fit ensuite sauter une mine, dont l'effet obligea le Duc de capituler; la Garnison sortit avec les honneurs de la guerre le premier de Juillet, & le Roi fit transporter les Anglois en Angleterre à leurs propres dépens (*d*). Il ordonna d'abord d'investir Falaise & Domfront. Comme ces deux Places sont au milieu des terres, il ne falloit que du tems pour les soumettre; le Roi fit assieger aussi Cherbourg, & on poussa le siege si vigoureusement, que cette ville se rendit le 12 d'Août, & par là la conquête de toute la Normandie fut achevée dans l'espace d'un an (*e*), ce qui accrédita en ce tems là les propheties de la Pucelle d'Orléans. Avant la fin de l'année, on commença avec succès à réduire la Guienne. Mais il faut à présent parler des intrigues qui empoisonnerent les prospérités du Roi, & l'accablerent de chagrin, tandis que tout le Royaume retentissoit d'acclamations pour ses victoires. C'étoit un mal domestique, d'autant plus cruel, que dès le commencement il parut incurable.

Le

(*a*) *Hall*, *Holingh. Du Tillet.*
(*b*) *Daniel*, *Chalons* &c.
(*c*) *Le Gendre*, *Daniel.*
(*d*) *Chartier*, *Polyd. Virg. Daniel* &c.
(*e*) Les mêmes.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Le Dauphin va en Dauphiné, & [illegible] à se rendre indépendant.

Le Dauphin, après sa glorieuse expédition de Guienne en 1446, & la réduction du Comte d'Armagnac, avoit demandé au Roi la permission de faire un voyage en Dauphiné, & après quelque délibération le Roi y avoit consenti. Charles se défioit de son fils, quoique depuis sa premiere révolte, il se fût toujours bien conduit (*a*). Cependant pour que son voyage parut moins suspect, il le chargea de terminer quelques differends qu'il avoit avec le Duc de Savoye; le Dauphin s'acquitta parfaitement de cette commission, & envoya le Traité qu'il avoit conclu au Roi, pour le ratifier (*b*). Tout cela n'étoit qu'artifice, le Dauphin haïssoit toujours son pere, & tous ceux qui l'approchoient, à proportion qu'ils étoient plus ou moins dans ses bonnes graces. Il en vouloit surtout à Pierre de Brésé, Sénéchal de Poitou, homme de qualité & d'un grand mérite; il l'accusa des crimes les plus atroces contre la Couronne, le bien de l'Etat & contre la personne du Roi meme, demandant qu'on lui fit son procès. Le Roi consentit qu'il n'assistat plus au Conseil, & qu'il fut dépouillé provisionnellement de ses emplois, & ordonna d'instruire son procès. Il se vit abandonné de presque tous ceux qui lui avoient paru le plus attachés jusqu'alors, on se déchaina contre lui, & bien des gens se porterent pour accusateurs; quelque avantage qu'on leur donnat, ils ne purent rien prouver à sa charge, desorte qu'il fut déclaré innocent, le Roi lui donna le Gouvernement de Rouen, & il eut plus de crédit que jamais, ce qui fit revenir tout le monde à lui (*c*). La haine du Dauphin fut plus fatale à Agnes Sorel Maitresse du Roi, appellée par quelques-uns la belle Agnes & la Demoiselle de Beauté, du nom du Chateau de Beauté que le Roi lui avoit donné. Elle s'etoit rendue dans le voisinage de Rouen pour avertir le Roi d'un dessein formé contre sa personne; ce Prince ne fit d'abord que rire de cet avis, mais dans la suite il reconnut qu'il n'étoit pas sans fondement. Elle ne survécut pas à ce voyage, car elle fut frappée d'une dissenterie, qui la mit en peu de jours au tombeau (*d*). (*). Ceux qui attribuent les grands événemens du regne de Charles

(*a*) Les mêmes.

(*b*) Hist. des Comtes de Valentinois, Traité & ratification tirés des Archives de Turin, Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris cotté L. fol. 10.

(*c*) *Chartier*, *Du Tillet*, *Mezeray*.

(*d*) *Matthieu de Couci*, *Daniel*.

(*) Il est très-certain qu'une des principales causes de la mesintelligence entre le Roi & le Dauphin, étoit la haine que le dernier avoit pour Agnes de Sorel, à laquelle on dit qu'il donna un jour un soufflet, ce qui fit tomber sur ce Prince le soupçon de sa mort, parce qu'on crut qu'elle avoit été empoisonnée (1). Elle nomma par son Testament un des exécuteurs de ses dernieres volontés Jacques Cœur, Argentier du Roi, c'est-à-dire dans le stile de ce tems-là, Surintendant des Finances. On ne laissa pas de l'accuser d'être auteur de sa mort, & ce fut trois ans après une des principales raisons de sa disgrace; il ne laissa pas de se purger de ce crime, & Jeanne de Vendôme, appellée la Demoiselle de la Mortagne, qui avoit inventé cette calomnie, fut chassée de la cour, & envoyée en exil (2). Cela n'empêcha pourtant point, qu'il ne fût disgracié, nonobstant les grands services qu'il avoit rendus au Roi. C'est ce qui nous engage à entrer

(1) *Matth. de Couci*, *Chartier*, *Mezeray*, *le Gendre*, *Chalons*

(2) *Gaguin*, *Daniel*, *le Gendre*, *Matth. de Couci*.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

à ſon bonheur, diſent qu'il ne fut en rien plus heureux que dans le choix de cette Maitreſſe, qui le feſoit ſouvenir ſouvent, que ſes devoirs en qualité de Roi étoient incompatibles avec ceux d'Amant; ils aſſurent, que c'eſt aux conſeils d'Agnes que l'on doit attribuer quelques-unes des plus belles actions de ſon regne, & des Hiſtoriens poſtérieurs n'ont pas été portés à lui en faire honneur, bien qu'il les ait faites.

Le Comte de Dunois ſoumet la Guienne en une campagne. 1451.

Le Comte de Dunois, que le Roi avoit fait Comte de Longueville, pour le recompenſer de ſes ſervices paſſés, lui en rendit de plus importans encore en Guienne; il y pouſſa la guerre avec tant de vigueur & de ſuccès, que dans le court eſpace de tems qu'il y a entre les Mois de Mai & d'Août il ſoumit toute cette Province, dont les Anglois avoient été ſi longtems les maîtres, & qui leur étoit fort attachée (*a*). Il eſt vrai que Bourdeaux fit ſes conditions, en ſe ſoumettant volontairement, & ces conditions étoient pour toutes les autres Places; le Roi s'engagea à n'exiger des habitans que les mêmes impôts qu'ils payoient actuellement, & à établir une Juſtice Souveraine à Bourdeaux, pour y vuider tous les procès en dernier

(*a*) *Du Tillet*, *Le Gendre*, *Polyd. Virg. Daniel.*

dans quelque détail ſur ſon ſujet. Jaques Cœur étoit fils d'un des principaux Habitans de Bourges, il ſe fit connoitre de bonne heure à la Cour, & aiant l'adminiſtration des Finances, il s'en acquitta avec honneur. Il eſt difficile de décider lequel des deux il fit le mieux, des affaires du Roi ou des ſiennes; car c'étoit l'homme le plus riche de l'Europe. Les Chimiſtes ont prit de là occaſion de le mettre dans la claſſe de leurs Adeptes (1); mais ſa Pierre Philoſophale étoit le Commerce qu'il feſoit dans tous les Pays du monde connu, & l'on convient qu'il feſoit ſeul plus de trafic que tous les Marchands du Royaume enſemble. Il eſt vrai qu'il ſe ſervoit & de l'argent du Roi & de ſon crédit; mais d'un autre côté, quand le Roi en avoit beſoin, il trouvoit celui de Jaques Cœur, & ce fut par ſa prudence & par ſon intégrité que ſon Maître trouva de l'argent & du crédit (2). Ce fut Jaques Cœur qui mit de l'ordre dans ſes Finances, qui lui facilita l'exécution du projet de diſcipliner les Troupes, qui trouva le moyen d'entretenir la nouvelle Milice, & ménagea ſi bien les deniers publics, que dans ſes plus grands beſoins le Roi ne chargea jamais ni le Clergé ni le Peuple de nouveaux impôts. Au contraire quand le ſervice du Roi le requéroit il étoit toujours prêt à fournir de l'argent de ſa propre bourſe, & ſans cela on n'auroit pas conquis la Normandie. Il fut encore chargé de négociations importantes en Italie, fort diſpendieuſes; tout cela ne put néanmoins le ſauver; ayant été accuſé de pluſieurs crimes, plus parce qu'on étoit jaloux de ſon crédit & de ſes richeſſes, que parcequ'il étoit coupable (3), il fut condamné à une amende de quatre-cens mille écus, à la confiſcation de ſes biens, & à un banniſſement perpétuel; mais pas fort longtems après le Parlement le déclara innocent & le rétablit dans ſon honneur & dans ſes biens. Dans le tems de ſa diſgrace, ſes Facteurs dans les Pays étrangers lui prêterent ſoixante mille écus, avec leſquels il ſe retira dans l'iſle de Chypre. Il y épouſa une ſeconde femme & en eut des enfans, auxquels il procura de bons établiſſemens, & devint par ſon induſtrie & par ſa probité plus riche qu'il ne l'avoit été (4). C'étoit ſans contredit un des hommes les plus habiles & les plus extraordinaires de ſon tems, & tous les Hiſtoriens conviennent que ſa diſgrace eſt une tache au regne de Charles VII. Le Sieur de Dammartin y eut la principale part, & éprouva ſous Louis XI. le même ſort.

(1) *Borel.* Antiq. Gauloiſes, p. m. 276. Hiſt. de la Philoſophie Hermet T. I. p. 248 &c.

(2) *Borel.* ubi ſup. Hiſt. de Charles VII. *Le Gendre.*

(3) *Chartier*, *Matth. de Couci*, *Daniel* &c.

(4) *Matth. de Couci*, *Chartier*, *Borel*, Recueil de pluſieurs Harangues, Remonſtrances &c.

ressort (*a*). Baionne fut la seule Place qui se défendit après la soumission de la Capitale; mais pendant le siege, il parut un phenomene au Ciel que les Habitans prirent pour une croix blanche; c'étoit depuis longtems la marque du Parti Royal François, de même que la Croix rouge étoit celle du Parti Anglois; cela les détermina à capituler aux meilleurs conditions qu'ils purent. Le Comte de Longueville aiant achevé la réduction de la Guienne, y laissa par ordre du Roi, le Comte de Clermont en qualité de Gouverneur (*b*).

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

Révolte en Guienne.

Le Dauphin, qui gouvernoit toujours le Dauphiné en Souverain, & qui le gouvernoit sagement & bien, entretenoit des liaisons avec tous les Princes de l'Europe, & s'en fesoit considerer, aiant un procedé convenable avec tous, excepté avec son pere. Ce n'est pas qu'il lui donnât aucune marque de manque de respect, il en vouloit toujours aux Ministres; mais il négocioit de côté & d'autre, & agissoit comme s'il n'eut été ni fils ni sujet de Charles, & bien que ce Prince dissimulât, cette conduite lui donnoit beaucoup de chagrin. Louis porta à la fin l'esprit d'indépendance si loin, qu'il conclut son mariage avec la Princesse Charlotte, fille du Duc de Savoye, non seulement sans l'aveu du Roi, mais contre sa volonté. Charles s'étant rendu à Bourges, déclara la guerre au Duc; mais avant que cette 1452.
déclaration eût des suites, le Cardinal d'Estouteville s'entremit, & travailla si efficacement, qu'il fit conclure la paix à Feurs en Forez; un des articles fut, que le fils aîné du Duc de Savoye épouseroit Jolande de France, fille du Roi (*c*). Ce prompt changement de la part du Roi, ne fut un effet ni de foiblesse, ni d'inconstance, mais d'un événement qu'il ne pouvoit prévoir. Le desir qu'il avoit de gagner les peuples de la Guienne par la douceur; l'avoit engagé à n'y laisser que peu de Troupes, pour ne les point trop charger. Comme ils étoient encore Anglois dans le cœur, ils appellerent leurs anciens maîtres. Charles pour être plutôt en possession de Cherbourg, avoit mis le Général Talbot en liberté; on a vu qu'il avoit été donné en ôtage, mais sur le refus que fit le Gouverneur de Honfleur de rendre cette ville, Talbot avoit été retenu prisonnier de guerre, & Cherbourg lui avoit servi de rançon. Ce Général passa en Guienne avec cinq mille Anglois, les Bourdelois lui aiant ouvert leurs portes, il surprit les François, & étant renforcé par de nouvelles Troupes, & soutenu d'une Flotte, il se rendit maître de plusieurs Places. Ce fut-là ce qui détermina le Roi à faire la paix avec le Duc de Savoye, afin d'appaiser plus promptement une révolte, qui pouvoit aller assez loin, pour qu'il n'eut pas des forces suffisantes pour y remedier (*d*).

Bataille de Castillon qui décide du sort de la Guienne. 1453.

Le Roi ouvrit de bonne heure, l'année suivante, la campagne en Guienne & dans la premiere Place qu'il prit, il fit couper la tête à quatre-vingt des Habitans, comme à des rebelles. Le Général Talbot, malgré lui & uniquement pour contenter les Bourdelois, attaqua le 17 de Juillet les François dans leurs retranchemens devant Castillon; il eut d'abord quelque

(*a*) *Matth. de Couci*, *Chartier*, *Mezeray*, *Daniel.*
(*b*) *Chartier*, *le Gendre*, *Daniel.*
(*c*) *Guichenon* Hist. de Savoye.
(*d*) *Matth. de Couci*, *Chartier*, *Du Tillet.*

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

avantage, mais son cheval aiant été tué sous lui d'un coup de canon, & lui-même ensuite d'un coup de baionnette dans la gorge, ses Troupes furent mises en déroute; à la vérité les Anglois ne perdirent pas beaucoup de monde dans l'action, mais la suite de la déroute leur fut fatale, puisqu'elle entraina la perte de la Guienne. Castillon se rendit d'abord à discrétion, & plusieurs autres Places suivirent cet exemple. Le Roi alla bride en main à l'égard de Bourdeaux, où il y avoit quatre mille Anglois & autant de Gascons. Il bloqua la ville par Mer & par Terre; mais il ne poussa le siege que fort lentement; s'il avoit continué de cette maniere; il auroit eu la ville & la Garnison à discrétion; mais comme les maladies s'étoient mises dans son Armée, il consentit à une Capitulation, qui fut signée le 17 d'Octobre. L'amnistie fut accordée aux Habitans, mais aux dépens de leurs privileges, le Roi excepta seulement vingt Gentilshommes Gascons pour les bannir du Royaume. On laissa aux Anglois la liberté de se retirer en Angleterre ou à Calais (*a*). Cette année le Roi renouvella le Traité qu'il avoit avec les Cantons Suisses. L'année suivante il en fit autant avec le Roi de Castille. Le Baron de Lesparre, Seigneur Gascon, qui avoit obtenu sa grace après la derniere révolte, s'étant engagé dans de nouvelles intrigues avec les Anglois, perdit la tête. Le Comte de Charolois, fils aîné du Duc de Bourgogne, épousa du consentement du Roi, Isabelle fille du Duc de Bourbon. Le Comte d'Eu aiant voulu attaquer ce qui restoit encore d'Anglois en France, reçut un si rude échec, qu'il perdit l'envie de revenir à la charge. C'étoient les troubles de l'Angleterre qui étoient cause des pertes que fesoient les Anglois, & non que leur Troupes ne fissent pas leur devoir (*b*).

Le Dauphin aiant inutilement tenté une révolte, demande la protection du Duc de Bourgogne. 1455.

Le Dauphin paroissoit tranquille spectateur des heureux succès de son pere, lequel avec toute sa prudence ne savoit comment se conduire envers son fils. Tantôt le Dauphin étoit fort obéissant, quand les ordres du Roi s'accordoient avec ses vues; tantôt il ne les respectoit point, prétendant qu'ils venoient des Ministres, quand ils ne l'accommodoient point. Il prit part aux guerres d'Italie, au préjudice de son beaupere le Duc de Savoye; ce Prince aiant témoigné ne pas approuver sa conduite, le Dauphin lui déclara la guerre, & entreprit de s'emparer du Marquisat de Saluces. Mais le Duc de Bourgogne & les Suisses obligerent le Dauphin de faire la paix (*c*). Le Roi, qui étoit attentif à toutes ses actions, qui avoit usé de support depuis dix ans, & lui avoit envoyé des ordres réitérés de revenir à la Cour, résolut enfin de le faire rentrer dans le devoir. Sous prétexte de faire un voyage en Auvergne, il prit des mesures pour faire enlever le Dauphin en Dauphiné. Louis-Antoine de Chabannes, Seigneur de Dammartin fut chargé de faire filer des Troupes vers le Dauphiné; aussitôt que le Dauphin en fut instruit, il sollicita le Duc de Savoye de le sécourir d'hommes & d'argent. Le Roi en eut avis, & donna ordre à Chabannes de se rendre à la Cour

(*a*) *Polyd. Virg. Hall, Hollinghed, Daniel.*

(*b*) Voy. les mêmes.

(*c*) *Guichenon* Hist. de Savoye, *Du Tillet, Daniel.*

du Duc pour l'en détourner; Chabannes y alla, & le Duc l'assura très positivement qu'il ne donneroit aucun appui au Dauphin (*a*). Le Dauphin informé de la réponse du Duc, prit le parti de la retraite; accompagné du Sire de Montauban & de Jean de Lescun, appellé communément le bâtard d'Armagnac, il traversa le Comté de Bourgogne, & passa en Brabant (*b*). Aussitôt que le Duc de Bourgogne en fut instruit, il écrivit au Roi pour lui faire part de l'arrivée du Dauphin; il ordonna en même tems au Comte de Charolois son fils, de faire au Dauphin tous les honneurs qui lui étoient dus; mais en même tems, il ne voulut pas le voir, avant que d'avoir reçu réponse de la Cour de France (*c*). Le Roi manda au Duc, qu'il le prioit de traiter le Dauphin dans ses Etats, comme lui-même auroit souhaité d'être traité en France, si quelque accident l'avoit obligé de s'y retirer (*d*). Le Duc témoigna alors au Dauphin tous les égards & toute l'amitié possible; mais ce Prince lui aiant demandé des Troupes, pour contraindre seulement son pere de changer de Ministres, le Duc lui répondit. „ Seigneur, tous mes soldats & mes finances sont à votre service, excepté contre le Roi votre pere; pour ce „ qui est d'entreprendre de réformer son Conseil, cela ne convient ni „ à vous, ni à moi. Je le connois si sage & si prudent, que nous ne „ saurions faire mieux que de nous en rapporter à lui (*e*)". Le Dauphin voiant qu'il ne pouvoit faire mieux, prit le parti de vivre en repos, & choisit Genep sur les frontieres du Hainaut pour son séjour ordinaire. Le Duc lui assigna une pension de trois mille florins par mois, qui selon quelques Historiens, fut portée dans la suite au double (*f*).

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

Le Duc de Bourgogne, Prince sage & prudent, prévit sans peine que cette affaire causeroit tôt au tard de la mesintelligence entre la France & lui, soit de la part de Charles, soit de celle de Louis. Il envoya Jean de Croi & Simon de Lalain, ses deux Chambellans, pour tâcher de reconcilier le Dauphin avec le Roi; ils proposerent à Charles, pour donner de l'occupation à son fils, de lui accorder des Troupes & de l'argent, pour aller contre les Turcs en Hongrie, où ils devenoient de jour en jour plus formidables à la Chretienté. Le Roi répondit, qu'il approuvoit la conduite du Duc dans toute cette affaire; mais qu'il ne pouvoit goûter le voyage de Hongrie, & qu'il convenoit mieux aux interets & au devoir du Dauphin de revenir en France, & d'y occuper dans les Conseils de son pere la place, à laquelle sa naissance & sa capacité l'appelloient si naturellement (*g*). Sur cette réponse, le Dauphin fit venir de Savoye son épouse, qu'il n'avoit pas encore vue. Le Duc de Bourgogne la reçut & la fit recevoir par tout avec tous les honneurs dus à son rang, & à celui du Dauphin.

Le Duc de Bourgogne tâche de reconcilier le Dauphin avec son pere.

1457.

Le Roi eut en ce tems-là un nouveau sujet de chagrin, par la decouverte d'une conspiration trâmée par le Duc d'Alençon. Ce Prince aiant eu besoin d'argent, avoit vendu à très-bas prix la ville de Fougeres au Duc

Conspiration du Duc d'Alençon.

(*a*) *Le Gendre, Daniel.*
(*b*) Contin. de l'Hist. Chronol. du Héraut de Berri, *Matth. de Couci*
(*c*) Mem. *d'Olivier de la Marche*, L. I. Ch. 33.
(*d*) *Chartier, Daniel.*
(*e*) *Daniel* T. VIII p. 3[illegible].
(*f*) *Meyer* Annal. Fland.
(*g*) Le même.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

de Bretagne. Ses affaires étant rétablies, il prétendit retirer cette Place pour le même prix qu'il l'avoit vendue. Le Duc de Bretagne n'y voulut point entendre, & le Duc d'Alençon s'en plaignit au Roi, qui n'eut pas beaucoup d'égard à ses demandes, parcequ'il avoit grand intérêt à ménager le Duc de Bretagne, & que d'ailleurs il n'avoit pas grand sujet d'être content du Duc d'Alençon, parcequ'il avoit eu beaucoup de part à la premiere révolte du Dauphin (*a*). L'indifférence du Roi pour ses intérêts irrita tellement le Duc d'Alençon, qu'il s'adressa au Roi d'Angleterre, lui exposa l'état des affaires de France, conclut le mariage de sa fille avec le fils du Duc d'York, & prit des mesures pour remettre les Anglois en possession de la Normandie. Quand le projet fut prêt de son exécution, le Duc choisit un homme obscur pour porter des Lettres en Angleterre, qui étoient dans un bâton creux; mais le Messager alla les porter au Roi Charles. Ce Monarque aiant lu les Lettres en fut extrêmement surpris, & dit en soupirant, *A qui me fierai-je desormais, puisque les Princes mêmes de mon sang me trahissent?* Il chargea d'abord le Comte de Longueville, son ancien & fidele Serviteur, d'arrêter le Duc d'Alençon, bien résolu de lui faire son procès (*b*).

Il est condamné à mort, mais non exécuté. 1458.

Après avoir été longtems en prison, & que le Roi se fut fait instruire de toutes les formalités qu'il falloit observer dans le jugement d'un Pair du Royaume, & eut fait inviter le Duc de Bourgogne, comme premier Pair, ce Monarque fit assembler son Parlement à Vendôme; on y accorda au Duc tous les avantages que les Loix lui allouoient, mais la déposition du Messager, les Lettres & la Confession du Duc ne permettant plus de douter de son crime, il fut condamné à mort (*c*). Quoique le Duc de Bourgogne eût refusé d'assister au procès, il envoya des Ambassadeurs pour demander au Roi la grace du Duc d'Alençon; ce qui étoit d'autant plus extraordinaire, qu'on soupçonnoit fortement que lui & le Dauphin n'avoient nullement ignoré les intrigues du Duc; mais le Roi jugea à-propos de faire publier que ces soupçons étoient faux; du reste il ne répondit pas directement à la sollicitation du Duc (*d*). Il eut plus d'égard à celle du Connétable Artus, qui venoit de devenir Duc de Bretagne par la mort de son neveu; à sa priere, la sentence de mort fut commuée en prison perpétuelle au Château de Loches (*e*); il en sortit, ainsi que nous le verrons, sous le regne suivant, & fut encore en liberté de brouiller, comme il fit.

Descente des François à Sandwich.

Le Roi pour donner de l'occupation aux Anglois chez eux, & les empêcher d'inquieter la France, envoya Pierre de Bresé, Sénéchal de Normandie avec une Flotte pour insulter leurs côtes, & y faire descente; les François prirent & pillerent Sandwich. Les Historiens François conviennent que cette expédition se fit de concert avec Marguerite d'Anjou, Reine d'Angleterre (*f*), qui avoit trop de pouvoir sur son mari, & fut par

(*a*) *Chartier*, *Du Tillet*, *Daniel.*

(*b*) *Matth. de Couci*, *Polyd. Virg. Daniel*

(*c*) Mémorial de la Chambre des Comptes de Paris, cotté L. fol. 147. Procès du Duc d'Alençon, publié par *Dupui.* voy. *Daniel* T. VIII. p. 92 & suiv.

(*d*) *Chartier*, *Daniel* l. c. p. 96.

(*e*) Hist. d'Artus III. *Daniel.*

(*f*) Continuation du Héraut de Berri; *Matth. de Couci.*

là la cauſe des malheurs de ce Prince & de ceux de ſes ſujets. Dans le même tems, le Roi renouvella ſes alliances avec le Danemarc & l'Eſpagne, afin de ne ſe pas trouver ſans Alliés, au cas qu'une révolution en Angleterre rallumât la guerre; il prit la même précaution avec l'Empereur & pluſieurs Princes d'Allemagne, afin que le Duc de Bourgogne pût voir, qu'il ne le trouveroit pas ſans défenſe, ſi à la ſollicitation du Dauphin il vouloit entreprendre quelque choſe contre lui, comme de fortes apparences le feſoient croire, bien que le Roi diſſimulât (*a*).

Section VII. Rois de la Maiſon de Valois.

Mort d'Artus Duc de Bretagne.

Vers la fin de cette année 1458 mourut Artus Duc de Bretagne, qui après ſon avénement à ce Duché, conſerva la dignité de Connétable de France, parceque, diſoit-il, il vouloit honorer dans ſa vieilleſſe une charge qui l'avoit honoré lui-même dans un âge moins avancé. Quelques Hiſtoriens prétendent, qu'il avoit deſſein de profiter des troubles d'Angleterre pour en faire la conquête, & qu'il croioit que la dignité de Connétable lui feroit utile pour cette expédition. Il conſerva juſqu'à ſa mort les bonnes graces du Roi, qui le regretta extrémement (*b*).

Genes ſe donne au Roi. 1458.

L'heureuſe ſituation des affaires du Roi engagea les Genois, ou au moins un des Partis parmi eux, à mettre de nouveau leur République ſous la protection de la France; Charles les écouta favorablement, & choiſit Jean Duc de Calabre, fils de René d'Anjou Roi de Naples, pour gouverner Genes en ſon nom. Cela donna lieu à des événemens extraordinaires, qui appartiennent à l'Hiſtoire de cette République.

Ce Prince rétablit l'ancienne forme du Gouvernement dans le Dauphiné.

Si le Roi étoit attentif aux affaires étrangeres, il l'étoit encore plus à celles de ſon Royaume; il réſolut de remettre le Dauphiné ſur le pied où il étoit, avant qu'il fût entre les mains du Dauphin, qui prétendoit encore le gouverner par des Officiers de la même maniere qu'il feſoit dans le tems qu'il y réſidoit. Les Hiſtoriens parlent ſi différemment de ſa conduite & de celle de ſon pere, qu'il eſt difficile de les comprendre, & par conſéquent de les concilier. Quelques-uns diſent, que le Dauphin avoit gouverné avec tant de ſageſſe, qu'il s'étoit fait eſtimer autant que la plupart des Souverains; enſorte qu'il étoit fort admiré de ſes ſujets; d'autres l'accuſent de les avoir opprimés & ruinés, enſorte qu'ils en firent de grieves plaintes au Roi ſon pere. Les premiers aſſurent que le Roi trouva de grandes difficultés de la part des Etats, qui alléguoient le ſerment de fidelité qu'ils avoient fait à ſon fils, & n'avoient pas envie de rentrer ſous le gouvernement du pere. Il y a en tout cela du vrai & du faux. Il eſt certain que le Dauphin ne manquoit pas de capacité pour le Gouvernement, & qu'il en donna des preuves durant tout le tems qu'il demeura en Dauphiné. Il affecta en tout une parfaite indépendance, fit battre monnoie, donna des Loix, créa un Parlement, & ſe conduiſit à tous égards en Souverain, ce qui pendant quelque tems flata beaucoup les Dauphinois. Mais pour ſe maintenir ſur ce pied, il leva de groſſes ſommes, demandoit ſans ceſſe des dons gratuits, & employoit toutes ſortes de moyens pour remplir ſes coffres, ſurtout dans les derniers tems,

(*a*) Le même.

(*b*) Hiſt. d'Artus III *D'Argentré* Hiſt. de Bretagne, *Daniel*, *Hénault*.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

que ses pensions étant supprimées, il n'avoit d'autre ressource pour vivre en Prince que les revenus du Pays; ce qui déplut & avec raison, extrémement aux peuples. Le Roi, en reprenant son autorité, abolit ces impôts, ce qui fut fort agréable, mais en même tems il abolit aussi plusieurs des établissemens que son fils avoit faits, pour marquer son indépendance, ce qui fit de la peine (*a*). Charles néanmoins, sans s'embarrasser de leurs clameurs & des plaintes du Dauphin, remit les choses sur l'ancien pied, & s'il mortifia la vanité des Dauphinois, il les soulagea. On voit par là comment les Historiens peuvent exposer différemment les mêmes faits, selon le systême qu'ils ont adopté.

La conduite du Dauphin chagrine le Roi.

Le Duc de Bourgogne étoit dans une continuelle défiance des desseins du Roi contre lui; voiant combien il étoit recherché par les Princes voisins, qui se fesoient honneur de son alliance, il dépêcha des Envoyés à la Cour de France, chargés d'un long Mémoire de ses griefs. Le Roi y répondit article par article, avec autant de force que de dignité; & comme le Duc s'étoit plaint, que dans le Traité de mariage de Marguerite d'Anjou avec le Roi d'Angleterre, il y avoit eu un article secret à son préjudice, le Roi assura que c'étoit une pure chimere, que le Duc auroit pu aisément lui faire savoir ses soupçons là-dessus, & qu'on l'auroit désabusé. En parlant du Dauphin, le Roi disoit, qu'on ne pouvoit faire trop d'honneur à ce Prince, tandis qu'il rendroit lui-même au Roi son pere le respect & l'obéissance qu'il lui devoit (*b*). La Dauphine étant accouchée d'un fils, le Dauphin envoia un Officier de sa Maison, pour en donner avis au Roi, qui ordonna de faire des réjouissances publiques, & félicita le Dauphin par une Lettre de sa propre main (*c*). Une autre fois, le Dauphin s'étant plaint, que les Ministres du Roi n'avoient aucun égard à ses demandes, le Roi lui fit savoir, qu'il n'avoit pas besoin de s'adresser à d'autres qu'à lui, étant toujours prêt à l'écouter, ce qui toucha tellement le Dauphin, malgré sa mauvaise humeur, qu'il lui écrivit une Lettre de remerciment fort soumise (*d*). Quelques Historiens donnent à entendre que le Roi pensa à le deshériter, mais ils se trompent; toute la mauvaise humeur étoit chez le Dauphin, qui aiant fort au delà de trente ans, s'impatientoit de ne pas commander, & ne pouvoit se résoudre à vivre en sujet auprès de son pere; au lieu que le Roi souhaitoit ardemment de l'avoir auprès de lui, le pressoit continuellement de revenir, & lui insinuoit qu'il avoit à lui communiquer bien des choses, qu'il ne pouvoit confier au papier: cela n'a gueres de rapport avec le dessein de changer l'ordre de la Succession. Le fond de la dispute revenoit à ceci, que le pere vouloit être Roi tant qu'il vivroit, & que le fils en fesant de bouche de grandes protestations de respect & de soumission, ne pouvoit se résoudre à les confirmer par ses actions (*e*).

La

(*a*) *Chartier, Matth. de Couci, Du Tillet.*
(*b*) Mem. *d'Olivier de la Marche.*
(*c*) *Matth. de Couci, Daniel.*
(*d*) *Chartier, Du Tillet.*
(*e*) Hist. de Louis XI. par *Du Clos.*

Etrange mort de Charles VII.

1461.

La mésintelligence entre le Roi & le Duc de Bourgogne augmentoit, & se feroit vraisemblablement terminée à une rupture, si ces deux Princes n'avoient eu une grande prudence, & s'ils n'avoient eu sincérement à cœur le bien de leurs peuples. D'ailleurs le Duc n'etoit pas plus heureux en fils que le Roi; le Comte de Charolois étoit d'un caractere violent & inquiet, & le Duc ne le ménageoit point, lui fesant sentir en toute occasion le poids de son autorité. Il étoit aussi mécontent des Ministres de son pere, & particulierement des Seigneurs de la Maison de Croi. Si donc le Roi n'avoit point envie de rompre avec le Duc, de peur que le Dauphin ne passât en Angleterre; le Duc de son côté étoit retenu par la crainte que le Comte de Charolois n'implorât la protection du Roi (*a*). Il est vrai que ce Prince avoit fait quelques démarches qui sembloient aller là; car Charles aiant quelque dessein de sécourir Henri VI. son ancien rival, qui étoit dans le malheur, le Comte de Charolois s'offrit pour commander les Troupes de France, & le Roi fut sur le point d'accepter son offre; mais lorsqu'il eut appris que le Comte avoit quelque autre dessein en tete, & qu'il vouloit user de violence contre les Ministres de son pere; il lui écrivit étant malade une Lettre, où on lisoit ce beau trait, *que pour deux Royaumes tels que le sien, il ne voudroit avoir part à une si indigne action* (*b*). Sa derniere maladie fut tout-à-fait etrange; un de ses anciens serviteurs l'avertit d'un bruit qui se répandoit, qu'il y avoit des gens apostés pour l'empoisonner. Cette nouvelle frappa le Roi si terriblement, qu'il refusa de prendre aucune nourriture pendant plusieurs jours; s'étant à la fin laissé persuader de prendre quelque chose, il fut trop tard, l'estomac & les boyaux s'étoient tellement reserrés que rien ne pouvoit plus passer; dans cet état il mourut le 22 de Juillet 1461 à Meun en Berri, dans la soixantieme année de son âge, & la trente-neuvieme de son regne (*c*). Il fut surnommé *le Victorieux*, & *le Bien-servi*; c'est vraisemblablement ce dernier titre, qui a donné lieu à quelques Historiens modernes d'attribuer les grands succès de son regne à ses Ministres & à ses Généraux; tandis que les Historiens contemporains, & même, ceux qui ont fleuri sous le regne de son fils, font honneur de ces grandes actions au Roi lui-même; ils remarquent expressément, que la grande prospérité de ses armes ne commença, que lorsqu'il prit la résolution de commander ses Armées en personne. On a même mis en question, si son indolence & son peu d'application aux affaires, au commencement de son regne, ne fut pas l'effet d'une fine politique, qui l'engagea à affecter un caractere, qui, bien qu'en apparence peu digne d'un Roi, convenoit fort aux circonstances où il se trouvoit. Puisque ceux qui étoient à sa Cour & qui avoient part aux affaires, dans la suite & dans les derniers tems de sa vie, assurent qu'il etoit continuellement appliqué, qu'il entendoit parfaitement toutes les parties du Gouvernement, & qu'il s'intéressoit fort au soulagement des peuples (*).

(*a*) *Olivier de la Marche*, *Daniel*.

(*b*) *Du Clos*. Hist. de Louis XI.

(*c*) *Monstrelet*, *Chartier*, *Matth. de Couci*, *Du Tillet*, *Mezeray*, *Daniel*.

(*) Il y a tant de particularités importantes par rapport à ce Prince, que nous ne

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Le Duc Charles d'Anjou, oncle du nouveau Roi, lui fit savoir d'abord la mort de son pere, & Louis tout habile qu'il étoit dans l'art de dissimu-

pouvons nous dispenser de nous y étendre un peu plus, que nous ne fesons ordinairement. Charles devint Dauphin & Héritier présomptif de la Couronne dans sa quatorzieme année; & par les malheurs de ce tems-là, il n'eut pas grande éducation; il encourut de bonne heure la disgrace de sa mere, & se trouva entierement au pouvoir des ennemis de cette Princesse, partisans de la Maison d'Orléans; qui étoient la plupart d'habiles gens, surtout le Président Louvet & Tannegui du Chastel (1). Ils regarderent la mort de Jean Duc de Bourgogne comme un acte de justice & non comme un assassinat, & bien que Charles y fût présent, on peut douter avec raison, qu'il ait été du secret. Il faut avouer qu'il se laissa absolument conduire par les Grands qui étoient auprès de lui, & si l'on considere sa situation, on ne sera pas surpris qu'il fût docile, & qu'eux fussent fort complaisans, parceque c'étoit l'intérêt de l'un & des autres. Il aimoit naturellement le plaisir, & si l'on se rappelle le caractere de ses parens, on ne le trouvera pas extraordinaire; jamais il n'auroit bien fait ses affaires, s'il eût été d'une humeur inquiette & opiniâtre (2). Elles étoient si délabrées à son avénement à la Couronne, qu'il n'avoit pas dequoi payer une paire de bottes neuves, & on le craignoit si peu, que le Cordonnier qui les essaya, les remporta (3). Charles avoit de bons Capitaines, & nombre de Seigneurs s'attacherent à lui, mais la plupart avoient leurs vues particulieres, & si le Roi les avoit traversés, ils l'auroient abandonné. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait souffert bien des choses, qu'un autre Roi n'auroit pas supportées. Il ne se trouva à son couronnement aucun Pair Laïque, mais il nomma six Seigneurs pour les représenter. Durant tout le cours de son regne, il n'y eut ni incident, ni conjoncture qu'on ne fît tourner à son avantage; d'abord ce furent ses Ministres, qui surent profiter de tout, & quand ils l'eurent instruit ce fut lui-même (4); ensorte qu'il recueillit autant de profit de ses disgraces, que de sa prospérité. Pendant les premieres il reforma sa Cour, parcequ'elle lui causoit trop de dépense, il défendit le cours de toute autre monnoie que de la sienne, dans ses Etats; en un mot, pendant que sa domination étoit fort resserrée, il profita de cette circonstance pour introduire les changemens qui lui paroissoient avantageux à la Couronne, & à mesure qu'il devint plus puissant, il se servit de son autorité pour établir ces nouveaux usages dans tout le Royaume (5). Jamais la monnoie ne fut plus affoiblie que de son tems, mais le mal ne fut pas fort grand, car en en haussant la valeur nominale au delà de ce qu'on avoit jamais fait, il attira l'argent dans les Provinces qui le reconnoissoient, ce qui sans cet expédient ne seroit pas arrivé; & quand cela ne fut plus nécessaire, il changea sagement de mesures (6). La durée de la guerre lui fournit une occasion favorable de défendre de décider les querelles particulieres par la voie des armes. Lorsque dans la suite les Seigneurs voulurent se prévaloir de cette raison, pour se dispenser de lui fournir des Troupes, sous prétexte que la guerre les avoit épuisés; il les prit au mot, & les en dispensa pour toujours, desorte qu'ils ne purent plus faire la moindre levée sans sa permission. Au lieu de ces Troupes, il établit une Milice reglée, pour le payement de laquelle il imposa la Taille, & en s'engageant à mettre les monnoies sur l'ancien pied, ce fut de sa propre autorité & sans l'avis des États (7), & ce fut l'usage moderé de cette prérogative qui l'affermit. Il fit encore quelques changemens nécessaires dans l'administration de la Justice; mais il fesoit tout avec une si grande apparence de zele pour le bien de l'Etat, & s'intéressoit tellement à la vie & aux biens de ses sujets, que quoiqu'il fit des changemens contraires, à toutes les Loix, il ne fut jamais regardé comme un Tiran. Le Clergé lui étoit plus attaché qu'au Pape, parcequ'il ne lui demandoit rien, & qu'il le protegeoit contre les vexations de Rome (8). Il étoit en général fort reconnoissant, & bien que l'affaire de Jaques Cœur semble faire une exception, quand on lit son procès, on ne peut

(1) *Monstrelet, Chartier, Gaguin.*
(2) *Paul. Æmil. Chartier, Monstrelet.*
(3) *La Houssaye* Memoir. T. II. p. 2.
(4) *Commines, Gaguin. Du Tillet*
(5) *Chartier, Du Tillet, Daniel, le Gendre.*
(6) *Monstrelet. Gaguin. Paul. Æmil.*
(7) *Le Blanc* Traite des Monnoies, p. 76. *Daniel.*
(8) *De Serres, Daniel.*

Section VII. [illegible] Valois. — Louis XI. lui fuccede.

ler, ne cacha gueres fa joie (*a*). Son premier foin fut de s'affurer du trône, & de fe faire facrer, s'imaginant qu'il y trouveroit quelque oppofition, il engagea le Duc de Bourgogne & le Comte de Charolois de l'accompagner à Rheims, où il fut facré le 15 d'Août, avant la cerémonie il voulut être fait Chevalier de la main du Duc (*b*). Ce Prince lui fit enfuite hommage, & ajouta meme à la formule ordinaire des chofes, qui marquoient plus d'affection que de politique. Peu de jours aprés le Roi fit fon entrée à Paris avec le Duc, efcorté par un gros corps de Cavalerie, bien qu'il ne paroiffe pas qu'il y eût le moindre fondement aux foupçons que Louis avoit, qu'on eût deffein de s'oppofer à fon avénement au trône (*c*). Il reçut fort bien les avis que le Duc de Bourgogne lui donna, de ne pas témoigner de reffentiment contre les Miniftres de fon pere, mais il ne les fuivit point. Il depofa d'abord le Chancelier Juvenal des Urfins, l'Amiral de France, un des Maréchaux, & plufieurs Membres du Parlement (*d*). Il fit fortir le Duc d'Alençon du Chateau de Loches, & lui pardonna, non par clemence, mais parcequ'il avoit confpiré contre fon pere (*e*). Pour donner une preuve de fa gratitude & de fon amitié au Comte de Charolois, il le fit fon Lieutenant-Général en Normandie, avec une penfion de douze mille écus ; mais en meme tems il confirma le Traité fait par fon pere avec les Liegeois, bien qu'il n'ignorât point que Charles ne

(*a*) *Monftrelet*, *Meyer* Chron. Fland. L. XVI.
(*b*) *Matth.* Hift. de Louis XI. *De Serres*, *Daniel.*
(*c*) *Commines*, *Du Clos* Hift. de Louis XI. *Daniel*, *Mezeray.*
(*d*) *Paul. Æmil.* Chronique fcandaleufe, *Du Tillet*, *Chalons.*
(*e*) Procès du Duc d'Alençon, publié par *Duqui.*

qu'excufer le Roi, car foit qu'il fût innocent ou coupable, les apparences étoient fortes contre lui, & les clameurs du peuple grandes; parce qu'une des accufations qu'on lui intentoit, étoit que pour étendre fon commerce, il n'avoit laiffé prefque aucun Marchand dans le Royaume, & qu'il avoit acquis la plus grande partie de fes richeffes, en fefant fervir l'argent & le crédit de l'Etat à fon profit (1) Si Charles fut bien fervi par les Hommes, il n'eut pas moins de bonheur du côté des femmes Marie d'Anjou fa femme l'aimoit tendrement, car elle ne le troubla gueres dans fes amours, & lui fut d'un grand fecours pour fes affaires, fur lefquelles Charles la confultoit toujours. Mais la douceur & la modeftie de cette Princeffe brilloient tellement, qu'il paroiffoit qu'elle agiffoit plus pour gagner fon cœur, que par ambition (2). Il eut d'elle, Louis fon fucceffeur, Charles Duc de Berri, Jolande femme d'Amedée IX. Duc de Savoye, Catherine qui époufa Charles le Téméraire Duc de Bourgogne; Jeanne mariée à Jean Duc de Bourbon, & Madelaine femme de Gafton de Foix (3). Charles eut d'Agnès Sorel trois filles, Charlotte mariée à Jaques de Brezé, Comte de Maulevrier, que fon mari poignarda l'aiant furprife en adultere, Marguerite qui époufa Olivier de Coëtivi, & Jeanne mariée à Antoine de Beuil, Comte de Sancerre (4). Ce Monarque fut enterré à Saint Denis, mais d'une façon qui fit voir que la bonne fortune qui l'avoit accompagné durant fa vie, étoit même attachée à fon corps, car les Courtifans s'étant rendus en foule en Flandres pour faire leur cour au nouveau Roi, Tannegui du Châtel, le premier Favori de Charles, prit foin lui-même de la cérémonie funebre, qu'il fit noblement à fes fraix, & enfuite fe retira en Bretagne auprès du Duc, dont il étoit fujet (5).

(1) Recueil de plufieurs Harangues, Remonftrances &c. [illegible] Antiq. Gauloifes *ubi sup.* Philofophie Hermetique.
(2) *Monftrelet*, *Chartier.*
(3) *Du Tillet Mezeray*, [illegible].
(4) Les mêmes.
(5) [illegible], [illegible], [illegible].

SECTION VII *Rois de la Maison de Valois.*

l'avoit conclu que par ressentiment de la protection que le Duc de Bourgogne lui accordoit, & qu'il eût promis solemnellement à ce Prince de ne le pas faire, & de prendre même son parti contre eux (*a*). François II. Duc de Bretagne vint à Tours lui rendre hommage; le Roi ne s'en contenta pas; sous prétexte d'un pélérinage, il fit un voyage en Bretagne, pour en reconnoitre l'état & les forces, quelques-uns prétendent même, qu'il avoit dessein d'enlever la Princesse de Bretagne pour la donner au Duc de Savoye, une gelée qui survint l'en empêcha, & il jugea à-propos de la relacher (*b*). Dans ces entrefaites, il y eut une sédition à Rheims, où les Habitans ne voulurent pas se soumettre aux impôts, mais elle fut bientôt étouffée, & le Roi fit couper la tête à quatrevingts Bourgeois, pour affermir son autorité. Louis avoit déja conçu le projet de rétablir Jean Duc de Calabre, son cousin, dans le Royaume de Naples, & pour gagner le Pape Pie II. dont il avoit besoin, il cassa la Pragmatique Sanction faite par son pere. Le Procureur-Général s'y opposa vivement dans le Parlement, qui refusa de consentir à l'abolition de la Pragmatique; le Roi déposa le Procureur-Général, & envoya l'Original de la Pragmatique à Rome, que la populace de cette ville traina par les rues. Mais sous main Louis donna au Procureur-Général une somme qui surpassoit le prix de sa Charge, & permit au Parlement de maintenir comme Loi fondamentale cette même Pragmatique Sanction, qu'il avoit abolie (*c*). Il méditoit aussi le dessein d'abaisser les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, bien que le premier l'eût protegé dans sa disgrace, & que le prédécesseur du second eût affermi la couronne sur la tête de son pere. Tels furent les premiers traits de ce fameux Politique, & les productions d'un Génie, que l'on a regardé comme capable de faire des leçons aux Rois.

Son ascendant sur les autres Puissances dû à sa bonne fortune plus qu'à sa Politique.

Les affaires d'Angleterre étoient en ce tems-là dans la situation la plus triste pour ce Royaume, & par conséquent la plus avantageuse pour la France. Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI. obtint de Louis un petit corps de Troupes, dont il donna le commandement au fameux Pierre de Brefé, non tant dans la vue de servir cette Princesse, que pour se défaire de lui, & de le faire périr. Brefé fut défait, perdit ses Troupes, & se sauva avec peine en France. La Reine se retira encore auprès de son pere René d'Anjou, Duc de Lorraine; & le Roi lui prêta vingt mille Livres, à condition qu'elle lui engageât la ville de Calais, & il devoit ajouter quarante mille écus, quand on l'en remettroit en possession (*d*). vers le même tems, il donna du secours à Jean Roi d'Arragon, dont les Sujets s'etoient révoltés pour venger la mort du Prince de Viane son fils, que sa belle-mere avoit fait empoisonner, en faveur du fils qu'elle avoit, qui étoit Ferdinand, nommé depuis le Catholique; comme nous l'avons rapporté en détail en son lieu. Les François, commandés par Jean d'Armagnac Duc de Nemours, sauverent la mere & le fils. Louis prê-

(*a*) *Monstrelet*, *Commines*, Gaguin. *Daniel.*
(*b*) Memoir. *d'Olivier de la Marche*, Annal. de France.
(*c*) *Monstrelet*, *Commines*, *De Serres*, *Daniel.*
(*d*) *Hall*, *Holingshed*, *Polyd. Virg.* *Daniel.*

ta au Roi d'Arragon trois-cens mille écus d'or, pour lesquels ce Prince lui engagea les Comtés de Roussillon & de Cerdaigne, avec le droit de les retirer en remboursant la somme (*a*). L'état général de l'Europe étoit favorable à Louis, & c'est ce qui le mit en état de donner la Loi à ses voisins, qui se trouvoient agités de troubles & dans l'embarras; mais la fine Politique de ce Monarque réduisit bientôt son propre Royaume au même état; tandis qu'un gouvernement tel que celui de son pere l'auroit rendu florissant.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Il est médiateur entre les Rois de Castille & d'Arragon.

1463.

Le Roi de Castille aiant quelques démêlés avec celui d'Arragon, le Roi de France fut pris pour arbitre, & il se rendit à Bayonne pour terminer cette affaire. Il eut ensuite une entrevue avec le Roi de Castille, sur le bord de la riviere de Bidassoa, & quelques-uns prétendent que ce fut là l'origine de la haine implacable des deux nations; la magnificence du Roi de Castille & des Seigneurs qui l'accompagnoient, & le méchant équipage de Louis XI & de ses courtisans, furent cause qu'on se moqua les uns des autres, & que le François méprisa le Castillan. La sentence que Louis prononça mécontenta également & la Cour de Castille & celle d'Arragon; mais il ne s'en inquieta gueres, ayant gagné les Ministres de l'une & de l'autre (*b*). C'étoit-là son expédient ordinaire; & c'est ce qui explique, pourquoi il suivoit généralement ses propres sentimens; sachant par expérience que plusieurs Ministres lui avoient révélé les secrets de leurs Maîtres, il comprit que l'unique moyen d'assurer les siens étoit de ne les confier à personne.

Il rachete les villes sur la Somme.

Il avoit fort à cœur de rentrer en possession des villes sur la Somme, qui avoient été cédées au Duc de Bourgogne, mais qui par le Traité même d'Arras étoient rachetables, moyennant la somme de quatre-cens mille écus d'or. Il réussit dans ce dessein par le moyen de Jean de Croi, & d'autres Seigneurs de cette Maison, qui avoient l'oreille du Duc, & étoient mortellement haïs du Comte de Charolois; & par cette raison ils étoient bien aises de se ménager la protection de Louis (*c*). Ce Prince eut une entrevue sur ce sujet avec le Duc à Hedin, & suivant sa coutume il le trompa; le Duc avoit demandé que le Roi laissât dans les villes en question les Gouverneurs qu'il y avoit mis, & Louis avoit acquiescé à cette condition; mais aussitot qu'il fut maitre de ces Places, il en ôta ces Gouverneurs, & pour que le Duc de Bourgogne en fût moins choqué, il y en mit qui étoient agreables à ce Prince (*d*). En attendant il négocioit toujours avec François Duc de Bretagne, qu'il haïssoit à cause qu'il étoit puissant, & dont il méprisoit extrêmement le génie. Mais ce Prince, sans être lui-même grand Politique, avoit d'habiles Ministres, & le Roi éprouva, lorsqu'il le soupçonnoit le moins, qu'un homme borné, mais bien conseillé peut faire de la peine au Prince le plus habile (*e*). Le Duc

(*a*) *Léonard* Recueil de Traités.

(*b*) *Alonf. de Palencia* Chronica del Rey D. Henrique IV. *Commines*, *De Serres*, *Daniel*

(*c*) *Monstrelet*, *Meyer*.

(*d*) *Matthieu* Hist. de Louis XI.

(*e*) *D'Argentre* Hist. de Bretagne, Memoir. *d'Olivier de la Marche*, *P. Æmil.* *De Serres*.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

de Savoye aiant été obligé de quitter ses Etats par les intrigues de Philippe son plus jeune fils, se retira auprès de Louis, qui le reçut fort bien; il fit prier ensuite le jeune Prince de venir le voir, sous prétexte de le raccommoder avec son pere. Philippe demanda un sauf-conduit qu'on lui envoya; ce qui n'empêcha pas Louis de le faire arrêter, & enfermer au Château de Loches; & il renvoya le pere gouverner ses Etats en paix (*a*). Trait de justice, dont il s'applaudit beaucoup.

Il échoue dans le dessein de faire enlever le Duc & le Comte de Charolois. 1464.

La facilité avec laquelle Louis avoit jusques ici réussi dans ses desseins, & la grande opinion qu'il avoit de la supériorité de ses talens, le porterent à former des projets plus hardis encore. Il avoit demandé au Duc de Bourgogne la restitution des trois villes cédées à son ayeul Philippe le Hardi, lorsqu'il épousa Marguerite de Flandres, & le Duc avoit rejetté hautement cette proposition. Le Roi feignant d'avoir cette affaire fort à cœur, témoigna souhaiter qu'elle se discutât avec d'autres articles dans une nouvelle entrevue à Hedin. Mais le projet de cette entrevue en cachoit un autre (*b*). Sachant que le Comte de Charolois étoit à la Haye, & près des côtes de la Mer, il chargea le bâtard de Rubempré, homme déterminé, de s'embarquer sur une Fregate, avec quarante ou cinquante hommes, tous gens de main, de descendre à terre & d'enlever le Comte; se proposant aussitôt qu'il en auroit la nouvelle de se rendre avec des Troupes à Hedin, pour se saisir du Duc de Bourgogne (*c*). Ce projet échoua par l'imprudence de Rubempré, qui entra dans un cabaret où il fut reconnu, & arrêté par ordre du Comte de Charolois; ce qui fit que le vaisseau sur lequel il étoit venu, mit brusquement à la voile. Le Comte donna aussitôt avis à son pere de la prise de Rubempré, & sur cet avis le Duc partit promptement de Hedin, ce qui ne fit nullement honneur au Roi (*d*). Louis piqué des réflexions qu'on fesoit & plus encore d'avoir manqué son coup, envoya une Ambassade solemnelle au Duc, pour demander que le bâtard de Rubempré fût mis en liberté, qu'on lui fît satisfaction sur les discours injurieux qu'on avoit faits à cette occasion contre sa personne, & qu'on lui livrât Olivier de la Marche & un Prédicateur, qui avoient été les premiers auteurs de ces discours (*e*). Le Duc justifia la conduite de son fils, & ne voulut accorder aucune des trois demandes (*f*). Le Comte de Charolois répondit avec beaucoup de feu à ce qu'on avoit allégué contre lui; & chargea l'Archevêque de Narbonne de dire au Roi, qu'il l'avoit bien fait laver par son Chancelier, mais qu'avant un an il s'en repentiroit; ce qui marquoit plus sa vivacité que sa prudence (*g*).

La Ligue du Bien public.

L'Archevêque aiant rapporté ce discours au Roi, il comprit d'abord qu'il se tramoit quelque chose, mais malgré tous ses soupçons & les diligences de ses Espions, il ne put savoir ce que c'étoit (*h*). Le Duc de

(*a*) *Monstrelet*, *Commines*, *Du Tillet*, *Daniel.*
(*b*) *Meyer*, *Matthieu* Hist. de Louis XI. *Daniel.*
(*c*) *Monstrelet.*
(*d*) Annal. de France, *Monstrelet*, *Du Clos* Hist. de Louis XI.
(*e*) *Commines*, Mem. *de la Marche*, *Daniel.*
(*f*) *Monstrelet*, *Daniel.*
(*g*) *Commines*, *Daniel.*
(*h*) *Du Clos* ubi sup.

Bretagne s'étoit lié il y avoit du tems avec le Comte de Charolois, & il avoit aussi négocié avec Edouard IV. Roi d'Angleterre, ce que Louis n'ignoroit pas, & c'étoit ce qui l'avoit irrité contre l'un & l'autre. Mais comme ces deux Princes savoient qu'ils n'étoient pas assez puissans pour faire tête au Roi, ils cabalerent avec les Seigneurs de France, exagérant les pertes qu'ils avoient faites, réveillant leurs craintes, & leur faisant comprendre que la Bretagne & la Bourgogne étoient les boulevards de la Noblesse Françoise, que s'ils étoient une fois ruinés, les Seigneurs seroient à la merci du Roi, dont ils savoient bien qu'ils n'avoient rien de bon à attendre (*a*). Les Grands qui avoient été dépouillés de leurs charges s'en ressentoient vivement, les anciens serviteurs du feu Roi ne se voioient distingués que par les marques que Louis leur donnoit de sa mauvaise volonté. Ses Ministres étoient non seulement des hommes nouveaux, mais des gens de basse naissance, & d'un mauvais caractere. Le Cardinal de la Balue, alors son premier Ministre, ressembloit à son Maître, il alloit à ses fins par des détours, & emploioit l'artifice & la fourberie, mais cela lui devint si ordinaire que personne ne se fioit à lui (*b*). Il y avoit donc assez de mécontens de toute condition; le Duc de Bretagne, ou pour mieux dire ses Ministres trouverent moyen de les unir, & leurs Agens déguisés en Moines de divers ordres, allerent par tout, conférerent avec eux, & les engagerent dans une ligue pour le *bien public* (*c*), par où chacun entendoit son intérêt particulier. Il y eut deux choses très-remarquables dans la conduite de cette affaire, la premiere c'est que de plus de cinq-cens personnes engagées dans le secret, personne ne le trahit; la seconde que les rendez-vous des Mécontens étoient des lieux publics, quelquefois même dans l'Eglise de Notre-Dame de Paris; ensorte que les Espions du Roi, qui alloient à la découverte des cabales & des assemblées particulieres, se trouvoient en défaut (*d*). Cependant le Roi entreprit d'intimider le Duc de Bretagne, ignorant qu'il eût aucun appui; le Duc lui envoya un Ministre, afin de gagner du tems; le Roi tâcha de gagner l'Envoyé, qui feignit d'entrer dans ses vues, & lui conseilla de s'avancer vers les frontieres de Bretagne; en même tems le Breton gagna le Duc de Berri frere du Roi; & ce jeune Prince qui accompagnoit Louis, trouva moyen de s'échaper (*e*). Malgré toute son habileté, le Roi ne sentit le danger, qu'en apprenant que son frere se retiroit avec l'Ambassadeur de Bretagne, & il n'apperçut l'orage qu'au moment qu'il alloit fondre sur lui (*f*).

Bataille de Montlheri.

Aussitôt que le Duc de Berri se vit en sureté, il publia ou permit qu'on publiât sous son nom un Manifeste, qui étoit une critique sévere du Gouvernement du Roi; il y déclaroit que les Confedérés n'avoient en vue que le rétablissement des Loix, le soulagement des peuples, & le bien de l'Etat, desorte qu'ils nommerent leur Cause le Bien public, & leur prise d'armes *la Guerre du Bien public* (*g*). Le Duc de Calabre, neveu de Louis, le

(*a*) Nouvelle Hist. de Bretagne, *Chalons*.
(*b*) *Commines*, *Gaguin*.
(*c*) Mem. de la *Marche*, *Commines*, *De Serres*, *Du Tillet*.
(*d*) *Du Clos* Hist. de Louis XI. *Daniel*.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) Mem. de la Marche.
(*g*) Gaguin.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Duc de Bourbon son cousin, le Duc de Bretagne & le Comte de Charolois, Princes du sang, le vieux Comte de Longueville, ce fidele Serviteur de son pere, le Comte d'Armagnac même, à qui il avoit pardonné, & en un mot tous les grands Seigneurs se déclarerent pour la Ligue contre le Roi, & mirent son frere, Héritier présomptif de la couronne, à leur tête (*a*). On arma des deux côtés; le Roi eut d'abord de l'avantage, & il auroit eu quelques-uns des Confédérés à sa merci, s'ils n'avoient eu le secret de faire comme lui, c'est-à-dire de le tromper en traitant avec lui, & en reprenant le parti de la Ligue, d'abord que leurs amis eurent fait diversion en leur faveur (*b*). Pendant que le Roi étoit occupé dans les Provinces, le Comte de Charolois marcha tout droit à Paris, dans le dessein de surprendre cette Capitale; mais les habitans se tinrent sur leurs gardes. Il s'attendoit à être joint par les Bretons, mais ils n'arriverent pas à tems, desorte que le Roi s'avança jusqu'à Monthleri à environ huit lieues de Paris. Ni les uns ni les autres n'avoient dessein de combattre,
1465. cependant les deux Armées se donnerent bataille le 16 de Juillet, & ce fut la suite de ce que le Roi avoit dit à Pierre de Bresé; il lui demanda, s'il n'étoit point d'intelligence avec les Ligués? ce Seigneur qui commandoit son avant-garde, pour le convaincre du contraire, engagea le combat (*b*). La bataille dura cinq heures, & on peut dire véritablement qu'elle finit par la défaite des deux Armées; c'est-à-dire que chacun se regarda comme battu, & que dans la premiere consternation, la plus grande partie de chaque Armée décampa & se retira (*c*). Après que cette premiere terreur fut dissipée, les deux Partis s'attribuerent la victoire, sans qu'aucun pût s'en glorifier. Les Chefs des deux côtés se comporterent vaillamment: le Comte de Charolois en brave soldat, & le Roi en grand Capitaine; car bien que ses Troupes fussent battues, ils les rallia à tems, & se retira du côté de Paris.

Fin de la guerre du Bien public.

Le Comte de Charolois marcha vers Etampes, où il fut joint par tous les Confédérés. Le Duc de Calabre avoit parmi ses Troupes cinq-cens Suisses, les premiers qu'on eût vu en France (*d*). Les Confédérés se virent alors une Armée de cent mille hommes; ils étoient donc assez forts pour obtenir tout ce qu'ils vouloient, mais leur force méme fit leur foiblesse; la multitude de leurs Généraux fit qu'ils n'en eurent proprement aucun. Le Roi, qui avoit pensé déja à se retirer en Suisse ou à Milan, eut recours à la négociation; & comme elle trainoit en longueur, il demanda une entrevue au Comte de Charolois; en s'approchant de lui, il lui dit, *Mon frere m'assurez-vous?* & sur la simple parole du Duc, il risqua sa personne & se mit entre ses mains (*e*). Il entama la conversation d'une façon tout-à-fait singuliere „ Je connois, dit-il mon Frere que „ vous étes Gentilhomme & de la Maison de France; l'Archevéque de „ Narbonne m'a rapporté ce dont vous l'aviez chargé. Vous m'avez tenu „ pro-

(*a*) *La Marche.*
(*b*) *Commines, Daniel.*
(*c*) *Gaguin. La Marche, Commines, Du Tillet, Chalons, le Gendre.*
(*d*) *Gaguin.*
(*e*) *Commines, De Serres.*

„ promesse, & encore beaucoup plutôt que le bout de l'an; avec telles „ gens veux-je avoir à besogner, qui tiennent ce qu'ils promettent." Le Roi, par le conseil du Duc de Milan, qui avoit envoyé son fils avec des Troupes à son secours, pressa la conclusion du Traité, & par un trait de sa Politique particuliere il en fit deux. Le premier à Conflans, le 5 d'Octobre, avec le Comte de Charolois, & le second à Saint-Maur, le 29 du même mois, avec les autres Princes (*a*). Le bien public y entra à l'ordinaire pour la forme, tandis qu'au fond il y fut question d'intérêts particuliers. Il s'agissoit pour le Roi de finir la guerre, & ensuite de prendre des mesures pour ne point exécuter les Traités; car il y accordoit aux Ligués tout ce qu'ils pouvoient desirer, & se ravala lui-même autant au dessous de sa qualité de Roi, que sa passion pour le pouvoir arbitraire l'avoit porté à vouloir s'élever au dessus, tant qu'il n'avoit pas rencontré d'opposition. La scene étoit assez singuliere, mais la France n'est pas le seul Pays où on l'ait vue.

Louis recouvre par ses artifices [illegible] ce qu'il avoit cédé par force.

Dans le tems même que le Roi signoit ces Traités, il fit secretement une protestation en présence des principaux Officiers de son Parlement contre ces mêmes Traités, comme étant également préjudiciables aux droits de la Couronne, & contraires à ses intentions (*b*). Il eut soin de détacher le Duc de Bourbon de la Ligue, en avouant franchement qu'il avoit eu trop peu de considération pour lui, & en promettant de faire mieux à l'avenir. Comme c'étoit le plus habile & par cela même un des plus dangereux Chefs de la Ligue, il importoit à Louis de le regagner (*c*). Il y fit ensuite à Caen un nouveau Traité avec le Duc de Bretagne, dans la vue de le brouiller avec le Duc de Normandie son frere (*d*). Il entra ensuite en Normandie avec une bonne Armée, & se rendit sous divers pretextes maître des principales Places, par douceur ou par force, tandis que le Comte de Charolois étoit occupé contre les Habitans de la ville de Dinant. Pendant la guerre du Bien public, ils avoient fait une diversion en faveur du Roi; abandonnés ensuite de ce Prince & des Liegeois, ils furent les victimes de la vengeance de la Maison de Bourgogne, qui les fit tous passer au fil de l'épée, & ruina leur ville (*e*). Pendant ce tems-là, le Comte de Charolois ne pensa pas à secourir Charles Duc de Normandie, ensorte que ce malheureux Prince fut obligé de se sauver en Bretagne, & de vendre sa vaisselle pour subsister; n'étant plus ni Duc de Berri, ni Duc de Normandie, on l'appelloit simplement Monsieur, en qualité de frere du Roi. Louis apprenant que le Duc de Calabre se trouvoit dans un pressant besoin, sans que sa famille fût en état de l'aider, lui envoya une grosse somme d'argent, sans paroître se souvenir du passé; mais en même tems il punit le Comte du Maine, qui avoit eu jusqu'alors une grande part à ses bonnes graces, pour avoir eu des intelligences avec les Ligués (*f*). Le Roi eut grand soin d'exécuter un article du

(*a*) Mem. *d'Olivier de la Marche*, *Commines*, *Du Clos* Hist. de Louis XI.
(*b*) *De Serres*, *Daniel*.
(*c*) *Commines*, *le Gendre*.
(*d*) Mem. *de la Marche*, *Daniel*.
(*e*) La Chronique scandaleuse, *Du Tillet*.
(*f*) *Commines*, *Du Clos* Hist. de Louis XI. *Du Tillet*.

Traité, dont on s'embarraſſoit le moins, il nomma une Commiſſion pour réformer les abus qui s'étoient gliſſés dans l'adminiſtration de la Juſtice; mais il avoit auparavant fait prendre de ſi bonnes informations de la conduite de quelques-uns des principaux Seigneurs de la Ligue, & de ceux qui dépendoient d'eux, & il s'étoit ſi bien muni de preuves claires de ce qu'il leur imputoit, que ce Tribunal lui ſervit d'Inquiſition contre ſes ennemis. C'eſt ainſi que longtems avant la fin de l'année 1466, le Roi s'étoit affranchi de la plupart des conditions deſavantageuſes des Traités de Conflans & de Saint-Maur, & il étoit en beau chemin de ſe délivrer des autres; il comptoit beaucoup ſur le Comte de St. Pol, de la Maiſon de Luxembourg, qu'il avoit fait Connétable & à qui il fit épouſer la ſœur de la Reine, pour le détacher des intérêts de la Maiſon de Bourgogne (*a*). Ce qui pourtant ne lui réuſſit point parfaitement.

Politique du Roi.

Louis, ſuivant toujours ſes vues particulieres, honora de ſa faveur pluſieurs de ceux qu'il avoit disgraciés, entre autres le Seigneur de Dammartin qu'il avoit même tenu quelque tems en priſon; ce qu'il y avoit de plus extraordinaire, c'eſt qu'il affectoit d'avoir pour lui & pour les autres la plus grande confiance, il les emploioit dans les affaires les plus importantes, & en les recompenſant généreuſement, il s'en attacha véritablement quelques-uns (*b*). Il gagna de la même façon le fameux Comte de Warwick, qui avoit acquis le ſurnom particulier de *Faiſeur de Rois*. Ce Seigneur étoit alors brouillé avec Edouard IV. il paſſa en Normandie, Louis alla le trouver, lui fit à Rouen les mêmes honneurs qu'à un Souverain; deſorte qu'après ſon retour en Angleterre; ce Royaume fut toujours agité, juſqu'à ce que le Comte perdît avec la vie le pouvoir d'y exciter des troubles (*c*).

Mort de Philippe le Bon *Duc de Bourgogne.* 1467.

La mort de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, chagrina beaucoup le Roi (*d*). Il ſavoit que ſon ſucceſſeur Charles le Téméraire le haïſſoit, & ce qui lui feſoit plus de peine encore, que ce Prince le connoiſſoit mieux que perſonne en Europe. Il excita les Liegeois à recommencer la guerre, & en même tems députa le Cardinal de la Balue & le Connétable de St. Pol, pour engager le Duc à ne pas attaquer les Liegeois, & en cas qu'ils n'y puſſent réuſſir, de lui propoſer; que le Roi les abandonneroit, pourvu qu'il ne ſoutint point le Duc de Bretagne. Les Ambaſſadeurs échouerent à ces deux égards. Le Duc de Bourgogne battit les Liegeois, & les contraignit de ſe ſoumettre. Le Duc de Bretagne, en conſéquence d'un Traité qu'il avoit fait avec le Duc d'Alençon, entra en Normandie, & y prit quelques Places. Cela n'empêcha pas le Roi d'exécuter ſon projet, & d'entrer en Picardie, pendant qu'une autre Armée entroit en Bretagne (*e*). Il fit faire auſſi le dénombrement & la revue des Habitans de Paris, ſur leſquels il affectoit de compter beaucoup, bien qu'il eût plus mauvaiſe opinion de leur valeur qu'ils ne méritoient, il ſe trouva près de quatre-vingt mille hommes capables de porter les armes, & parmi eux trente

(*a*) Mem. de *la Marche*, *De Commines*. *Speed*.
(*b* *De Serres*, Hiſt. de Louis XI.
(*c*) *Commines*, *Hall*, *Holingſhed*, *Stowe*,
(*d*) *Gaguin*. *P. Æmil*. *Daniel*.
(*e*) Nouv. Hiſt. de Bretagne, *Du Clos* l. c.

mille qui étoient parfaitement bien armés. Le Cardinal de la Balue, ſon Miniſtre, fit une nouvelle tentative pour engager le Parlement de Paris d'enregiſtrer l'acte d'abolition de la Pragmatique Sanction (*a*), mais ce fut ſans ſuccès. Le Roi pour gagner le cœur de ſes ſujets publia une declaration, par laquelle il ordonnoit, qu'il ne ſeroit donné aucun Office, s'il n'étoit vacant par mort, par réſignation volontaire ou par forfaiture.

SECTION VII. *Rois de la Maiſon de Valois.*

Aſſemblée des Etats à Tours.

Enſuite pour appaiſer les troubles de l'Etat, & s'aſſurer l'appui de ſes peuples, il convoqua les Etats à Tours, dans laquelle il fit paroître les grands talens qu'il avoit pour le Gouvernement. Il leur expoſa les conſéquences de l'aliénation de la Normandie en faveur de ſon frere, témoigna le deſir ſincere qu'il avoit d'exécuter les derniers Traités, pour autant qu'ils tendoient au bien public, tournant ainſi ce pretexte contre ſes ennemis. Il fit ſentir auſſi les dangers auxquels le Royaume étoit expoſé par l'ambition des Ducs de Bourgogne & de Bretagne; il ſollicita les Etats de nommer des Commiſſaires pour réformer les abus, & les aſſura qu'ils ne pouvoient lui faire mieux leur cour, qu'en ſoulageant le peuple (*b*). Il réuſſit au gré de ſes deſirs. Les Etats declarerent la Normandie inſéparable de la Couronne, aſſurerent le Roi d'une inviolable fidelité, & qu'ils étoient prêts à le ſoutenir contre ſes ennemis, ils nommerent auſſi des Commiſſaires pour réformer les abus, comme il le ſouhaitoit. Il eſt inconcevable qu'un Prince, qui entendoit ſi bien ſes intérêts, qui ſavoit ſi bien les menager par les voies droites, & qui lorſqu'il les prenoit reuſſiſſoit ſi heureuſement, ait nonobſtant cela tenu quelquefois une ſi étrange conduite, & ſe ſoit mis par là en plus grand danger, & dans de plus grands embarras, au prejudice de ſon honneur, qu'aucun de ſes plus foibles prédéceſſeurs. La ſource de cela étoit, qu'il manquoit de probité, car on ne peut jamais prendre des voies droites pour parvenir à de mauvaiſes fins; & un Prince qui trompe, donne aux autres l'exemple de le tromper. Il pourſuivit avec beaucoup de ſévérité quelques-uns de ceux qui avoient été le plus avant dans ſa faveur, & qui n'étoient pas plus en faute que d'autres qui y avoient encore part. C'eſt ce qui arriva à Charles de Melun, Grand-Maître de ſa Maiſon, & Gouverneur de Paris pendant la derniere guerre, auquel il avoit donné la confiſcation des biens de Dammartin. Ce dernier étant rentré, dans les bonnes graces de Louis, il pourſuivit Charles de Melun, ſecondé du Cardinal de la Balue; cet infortuné Seigneur fut condamné & exécuté, & Dammartin rentra dans ſes biens. Ce n'eſt pas là le ſeul exemple de la rigueur de ce Prince (*c*); mais c'eſt un détail où nous ne pouvons entrer, & qui demanderoit un volume.

Le Roi force le Duc de Bretagne à faire un Traité.

Le Roi s'étant aſſuré des Etats, & comptant ſur ſes propres lumieres & ſur la ſupériorité de ſes forces, fit attaquer le Duc de Bretagne ſi vigoureuſement, pendant qu'en perſonne il couvroit ſes frontieres contre les entrepriſes du Duc de Bourgogne, que le Breton ſentit la neceſſité de traiter, parcequ'il voioit que la plupart des Places qu'il tenoit en Normandie

(*a*) Chroniq. ſcandaleuſe, *De Serres*, *Daniel.*

(*b*) *Commines*, *Mezeray.*

(*c*) *Commines*, *Gaguin.*

étoient perdues, & que le Duc de Calabre, qui commandoit l'Armée du Roi, étoit également capable & diſpoſé à pouſſer ſes conquêtes. Il obtint avec quelque peine une tréve de douze jours, durant laquelle, on conclut un Traité à Ancenis (*a*); on y convint que le Roi donneroit à ſon frere ſoixante mille livres de rente, en attendant que le Duc de Calabre & le Connétable euſſent reglé l'appannage qui devoit lui être aſſigné. Le Roi profitant de ſes avantages, obligea auſſi le Duc de Bretagne de faire part de ce Traité ſans delai au Duc de Bourgogne, dans l'eſpérance que cela feroit impreſſion ſur ce Prince, avec lequel il négocioit. La nouvelle penſa produire un effet tout oppoſé, le Duc de Bourgogne y ajouta ſi peu de foi, qu'il fut ſur le point de faire pendre le Hérault qui la lui apporta (*b*). Quand il fut convaincu qu'elle étoit véritable, il profita des offres que le Roi lui fit faire, & accepta ſix-vingt mille écus d'or pour le dédommager des fraix de ſon Armement (*c*). Dammartin s'y oppoſoit, & repréſenta à Louis qu'il étoit aſſez puiſſant pour mettre le Duc à la raiſon, comme il avoit fait le Duc de Bretagne, & que le plus court étoit de l'attaquer avant qu'il eût raſſemblé toutes ſes forces. Mais le Cardinal de la Balue, qui avoit des intelligences avec le Duc de Bourgogne & les autres Princes n'avoit pas envie de voir décider la querelle par les armes; il perſuada donc au Roi, qu'aiant un talent ſupérieur pour négocier, d'engager le Duc de lui accorder une entrevue, où il ne manqueroit pas de l'amener à ſon but (*d*). Cette propoſition flata la vanité du Roi, & il engagea le Duc, non ſans peine, à conſentir à tenir la conférence à Peronne en Picardie, qui étoit entre les mains du Duc. Louis s'y rendit ſans Gardes; & accompagné ſeulement de quelques perſonnes des plus diſtinguées, afin que le Duc frappé de cette marque de confiance fût moins en garde dans leur Conférence (*e*). Il avoit auſſi envoyé deux de ſes plus habiles Agens à Liege, pour engager les habitans à ſe ſoulever, ce que le Duc appréhendoit toujours. C'eſt ainſi que comptant entierement ſur ſes artifices le Roi ſe précipita tête baiſſée dans le péril (*f*) d'une maniere à peine excuſable dans le Prince le plus imbécille.

Il ſe jette lui-même entre les mains du Duc de Bourgogne. 1468.

Le Duc de Bourgogne reçut le Roi avec toute ſorte d'honneurs, le logea commodément dans la ville, & témoigna être très-flaté de cette marque de confiance, comme Louis s'y attendoit. Mais à peine fut-il entré dans Peronne, qu'on y vit arriver le Prince Philippe de Savoye, & quelques-uns des Seigneurs François qui avoient ſuivi la fortune du Prince Charles; & ils amenerent avec eux des Troupes. Le Roi en fut allarmé, & au lieu de ſe retirer, comme il auroit pu le faire, il pria le Duc de le loger dans le Château, & le Duc lui accorda volontiers ſa demande (*g*). Il n'y avoit gueres qu'il y étoit, lorſque le Duc reçut la nouvelle, que les Liegeois s'étoient révoltés, à la ſollicitation des Emiſſaires du Roi, qu'ils

(*a*) Nouv. Hiſt. de Bretagne, *Commines* L. II. Ch. 5

(*b*) *Commines* ubi ſup. *Mezeray*.

(*c*) *Commines* l. c. *Mezeray*, *Daniel*.

(*d*) *Matthieu* Hiſt. de Louis XI. *Commines* l. c. *Daniel*.

(*e*) *Commines* ubi ſup.

(*f*) *De Serres*, *Du Clos* Hiſt. de Louis XI.

(*g*) *Commines* l. c. *Daniel*.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

avoient surpris la ville de Tongres, fait leur Evêque son beaufrere prisonnier, taillé la garnison en pieces, & tué seize Chanoines (*a*). Le Duc dans le premier transport de sa colere fit fermer les portes du Chateau, & doubler les gardes; ensorte qu'il fit sentir au Roi qu'il étoit prisonnier, & à sa merci (*b*). Louis étoit dans d'étranges inquiétudes, il y avoit proche de son appartement une ancienne Tour, qui etoit un facheux objet pour lui; c'étoit celle où Charles le Simple avoit été autrefois enfermé par Herbert Comte de Vermandois. Il passa trois jours dans cette cruelle situation, mais il eut la présence d'esprit de faire distribuer parmi les Officiers du Duc une grosse somme d'argent, qu'il avoit apportée, & de leur en promettre encore le double. Il réussit à son gré, & ceux que le Duc consulta s'efforcerent de le calmer; enfin il alla trouver le Roi & fit avec lui un Traité, ou pour mieux dire il dicta les conditions qu'il jugea à propos à un Prince dont la vie & la liberté étoient entre ses mains (*c*). Louis souffrit tout avec une patience admirable. Le Duc stipula que le frere du Roi auroit la Champagne & la Brie, & regla tout à sa propre satisfaction; il obligea aussi Louis de venir avec lui pour chatier les Liegeois, que ce Prince luimême avoit fait révolter (*d*). Ce fut là sans contredit la plus mortifiante circonstance de sa vie, & elle pensa même être la derniere. Le Duc de Bourgogne appréhendoit tellement qu'il ne lui échapat, qu'il posta entre le logement du Roi & le sien, trois-cens Gendarmes choisis, pour veiller sur tout ce que Louis pourroit entreprendre. Les Liegois guidés par le désespoir firent pendant la nuit une sortie si bien conduite, que sans cette Garde, ils auroient enlevé le Roi & le Duc; ils furent néanmoins à la fin repoussés avec assez de peine. La Place fut emportée ensuite, partie par surprise, partie d'assaut, & le Roi fut présent à l'attaque. Aiant ainsi satisfait à tout ce que son Vassal avoit exigé, il eut la liberté de partir, & le Duc eut assez de respect pour lui, pour le laisser partir, avant que de mettre le feu à la ville, & de faire périr un grand nombre des habitans (*e*). A son retour Louis fit enrégistrer le Traité de Peronne au Parlement, & publia un Edit par lequel il défendoit sous les plus rigoureuses peines de parler mal du Duc de Bourgogne. Il fit aussi enlever chez les Parisiens toutes les Pies, & les Perroquets, parcequ'on leur avoit appris à dire *Peronne*, *Peronne;* que le Roi n'avoit garde d'oublier, sans que ces animaux l'en fissent ridiculement souvenir (*f*).

[illegible]

En se séparant du Duc de Bourgogne, il lui avoit demandé, ce qu'il voudroit qu'il fît, en cas que son frere ne se contentât pas de la Champagne & de la Brie pour son appannage? Le Duc lui répondit, s'il ne le veut prendre, mais que vous fassiez qu'il soit content, je m'en rapporte à vous deux. Le Roi profita de cette réponse, pour faire proposer à son frere le Duché de Guienne (*g*) & quelques Seigneuries voi-

(*a*) Les mêmes, *Chalons*, *le Gendre*.
(*b*) *Gaguin*. Annal de France, *Commines*.
(*c*) Mem. *de la Marche*, *Matthieu* Hist. de Louis XI.
(*d*) *Du Clos* l. c. *Commines*, *Daniel*.
(*e*) *Commines*, *Daniel*.
(*f*) *Mezeray*.
(*g*) La Chronique scandaleuse, *Matthieu* ubi sup.

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

ſines ; parcequ'il ne voioit qu'avec répugnance que ce Prince occupât une eſpece de Principauté indépendante entre la Flandre & la Bourgogne, ce qui le mettoit en état, en cas de nouveaux démêlés, d'introduire des Troupes dans le cœur du Royaume. Pendant que le Roi étoit occupé de cette négociation, il découvrit par hazard une dangereuſe & perfide correſpondance que le Cardinal de la Balue entretenoit depuis longtems. Ce Miniſtre & l'Evêque de Verdun, homme ruſé intrigant, & qui n'avoit pas plus de droiture que lui, confierent leurs Lettres à un homme, qui fut arrêté comme eſpion; on trouva les Lettres ſur lui, & le Roi eut en main des preuves, qu'un homme qu'il avoit tiré de la pouſſiere pour l'élever, par des voies même injuſtes & violentes, au plus haut rang, ſoit dans l'Egliſe, ſoit dans l'Etat, réveloit les ſecrets de l'Etat au Prince, qu'il avoit le plus de ſujet de redouter, lui indiquoit en même tems les moyens de faire échouer ſes deſſeins, uniquement pour ſe rendre toujours néceſſaire au Roi, ou pour s'aſſurer une retraite en cas de diſgrace.

Ils ſont rigoureuſement punis.

Ces deux Prélats furent arrêtés, & convaincus tant par leurs Lettres que par leur propre confeſſion. La Cour de Rome étant intervenue le Roi fit mettre le Cardinal à la Baſtille, & enfermer l'Evêque dans une cage de fer de huit pieds en quarré; on le plaignit d'autant moins, qu'il étoit l'inventeur de ces Cages (*a*). Louis trouva après cela ſon frere plus traitable, & ce Prince conſentit à l'échange propoſé; enſuite en conſéquence d'une eſpece de reconciliation, ils eurent une entrevue, où le Duc de Guienne fit de grandes ſoumiſſions au Roi. Ce Monarque le crut ſi ſincere, qu'il l'honora de l'Ordre de Saint-Michel, qu'il inſtitua en ce tems-là (*), & pro-

(*a*) *De Commines* L. VI. Ch. XII.

(*) L'Ordre de l'Etoile inſtitué par le Roi Jean, étant entierement avili, tandis que d'autres Ordres de Chevaleries fleuriſſoient en honneur en Angleterre, en Caſtille, en Portugal & en Bourgogne, Louis inſtitua à Amboiſe, le premier d'Août 1469, celui de Saint-Michel (1), parceque les François l'honoroient alors comme le Protecteur du Royaume, & célebroient ſa fête avec beaucoup de magnificence (2). Le Collier de cet Ordre étoit de coquilles d'or, jointes les unes aux autres, avec des chainettes ou mailles d'or. Au milieu il y avoit un Ovale d'or, ſur lequel étoit repréſenté Saint-Michel ſur une hauteur, foulant aux pieds le Dragon, le tout proprement émaillé. On y voioit, dit Menenius, cette inſcription, *immenſi tremor Oceani* (3). L'Habit, ſuivant l'inſtitution du Fondateur, étoit un manteau de damas blanc, qui deſcendoit juſqu'aux talons, fourré d'hermine, avec un rebord brodé en or (4) & les bords étoient parſemés de coquilles d'or. Le Chaperon étoit de velours cramoiſi (5). Le Souverain & les Chevaliers devoient tenir Chapitre le jour de la Saint-Michel; le lieu où devoient ſe faire ces pompeuſes cérémonies étoit l'Egliſe du Mont Saint-Michel en Normandie, bâtie par St. Authbert, parceque Saint-Michel lui étoit apparu, & richement dotée par Rollon Duc de Normandie & ſes ſucceſſeurs (6); mais enſuite le Chapitre fut tranſporté au Bois de Vincennes (7). Le nombre des Chevaliers devoit être de trente-ſix, le Roi en nomma d'abord quinze, dont les trois premiers étoient ſon frere le Duc de Guienne, le Duc

(1) Mem. de Bethune, vol. cotté. 8445.
(2) Ste Marthe de la Maiſon de France T. I. p. 59, 656 *Miræus* p. 641.
(3) In delic. Equeſt.
(4) Statut. art. 32.
(5) Théatre d'Honneur L. III.
(6) Neuſtria pia p. 371.
(7) Théatre d'Honneur l. c. Neuſtria pia p. 375.

Section VII.
Rois de la Maison de Valois.

posa même de lui faire épouser la Princesse de Castille, ce qui auroit pu le conduire au trône. Il donna aussi des Troupes au Duc de Calabre son neveu, qui s'étoit mis à la tête des Catalans révoltés, & causa tant d'embarras à Jean Roi d'Arragon & de Navarre, qu'il ne fut pas en état de retirer les Comtés de Roussillon & de Cerdagne, dont Louis étoit depuis longtems en possession, parcequ'ils lui avoient été hypotéqués, & dont il n'avoit nullement envie de se défaire. Cette tranquillité, qui fesoit grand plaisir au Roi, ne dura pas longtems; l'esprit d'intrigue qu'il avoit mis à la mode & fomenté, fut une source perpétuelle de troubles au dedans & au dehors, durant tout le cours de son regne. Ce sont là les admirables effets de ce Systême raffiné d'intérêt particulier, qu'on appelle faussement Politique.

[illegible]

Le Duc de Bourgogne n'avoit qu'une fille, la plus grande heritiere de l'Europe, si son pere mouroit sans enfans males; les Mecontens de France souhaitoient fort que Monsieur l'épousât, & l'on croit que le Duc lui-même y étoit assez porté, que c'étoit par cette raison qu'il avoit assuré à ce Prince pour son appannage les Comtés de Champagne & de Brie, & qu'il avoit vu avec chagrin cet arrangement changé par l'accommodement du Roi avec son frere; mais Louis l'avoit en quelque façon justifié, parceque le Duc lui avoit répondu sur ce sujet, à son départ de Liege (*a*). Monsieur lui-même préféroit ce mariage à celui d'Espagne, que son frere avoit negocié pour lui. Le Duc de Bretagne étoit dans les memes sentimens, n'ignorant pas que le Roi nourrissoit toujours le desir d'abbaisser sa puissance, & le Duc avoit fait éclater ses dispositions, en refusant le Collier de l'Ordre de Saint Michel (*b*). Les affaires d'Angleterre prirent un tour tout extraordinaire; Marguerite, femme de Henri VI. sollicita de nouveau le Roi de lui donner du secours; elle avoit avec elle le Prince de Galles son fils, le fameux Comte de Warwick, & le Duc de Clarence, frere d'Edouard IV. qui avoit épousé la fille aînée du Comte. Louis, considerant que le Duc de Bourgogne avoit épousé la sœur d'Edouard, qu'il avoit accepté l'Ordre de la Jarretiere, & qu'il étoit tout-à-fait dans les intérêts de son beaufrere, écouta plus favorablement les sollicitations de la Reine qu'il n'avoit fait auparavant, & fournit aux Seigneurs de son parti un secours, qui les mit en état de repasser en Angleterre; ils défirent Edouard, rétablirent Henri sur le trône, & obligerent Edouard de se sauver auprès du Duc de Bourgogne (*c*). Le Roi crut que l'occasion étoit favorable pour recouvrer les villes de Picardie, cependant il y a de l'apparence qu'il n'auroit pas entre-

(*a*) Annal. de France, la Chronique scandaleuse.

(*b*) *Commines, Mezeray, Du Tillet.*

(*c*) *Polyd. Virg, Commines* &c.

de Bourbon & le Connétable (1). Les Chevaliers fesoient serment de soutenir de tout leur pouvoir la dignité & les droits de la Couronne, l'autorité du Roi & celle de ses successeurs, envers & contre tous. Il y a de l'apparence que ce fut pour s'assurer par là du Duc de Bretagne, qu'il lui envoya le Collier de l'Ordre, & que le Duc le refusa à cause de ce serment, bien qu'il prétextât d'autres raisons (2). Mais ce refus fit concevoir à Louis contre lui une haine mortelle, dont il ressentit les effets.

(1) *Gaguin. Commines. Daniel.*

(2) Les mêmes, Chronique scandaleuse, d'Argentré Hist. de Bretagne, [illegible]

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

pris la guerre contre le Duc, s'il n'y eut pas été follicité par quelques-uns des Seigneurs qui avoient eu des intelligences avec ce Prince, & furtout par le Connétable de St. Pol, & fi les Ducs de Guienne & de Bretagne n'avoient témoigné de l'empreffement à le feconder (*a*). Il jugea néanmoins à-propos, pour colorer mieux fa conduite, de fe faire pour ainfi dire follicitér à déclarer la guerre. Dans cette vue il affembla les Etats à Tours; on procéda dans cette Affemblée avec beaucoup de chaleur contre le Duc de Bourgogne, & fur les plaintes du Comte d'Eu, il fut réfolu de faire citer le Duc comme Vaffal de la Couronne à comparoitre au Parlement à Paris (*b*). Il reçut cet ajournement, comme on l'avoit prévu, avec une extrême indignation, & envoia fur le champ en prifon l'Huiffier qui avoit eu la hardieffe de le lui fignifier. Quelque tems après le Connétable fe rendit maître de St. Quentin, avant que le Duc eût le tems de mettre une Armée en campagne (*c*). Ce qui l'inquieta encore plus, c'eft que Baudouin, bâtard de Bourgogne, fon frere, que Louis avoit gagné, fe retira en France, & un Hiftorien Flamand affure, qu'il y avoit une conjuration pour empoifonner le Duc (*d*); on verra par la fuite, que ce fait n'eft pas tout-à-fait improbable.

Le Duc demande la paix.

Aiant appris la perte de St. Quentin, le Duc de Bourgogne fe rendit avec cinq-cens chevaux à Dourlens; mais auffitôt qu'il fut que ceux d'Amiens avoient ouvert leurs portes au Roi, de même que Roie & Montdidier, il fe retira à Arras (*e*). Ce Prince fut moins furpris des événemens de la guerre; que du procedé de ceux qui la lui fefoient, furtout du Duc de Guienne & du Connétable, auxquels il fit rappeller le fouvenir de leurs anciennes liaifons. Ils lui expliquerent bientôt le myftere, en lui fefant favoir, qu'il n'avoit qu'à donner fa fille au Duc de Guienne, & qu'il verroit bientôt les chofes changer de face. Le Duc de Bretagne, non feulement tint le même langage, mais fit ajouter, que plus il tarderoit à faire ce mariage, & plus fes affaires iroient mal, le Roi aiant de grandes intelligences jufques dans le cœur de fes Etats (*f*). Tous grands Politiques qu'étoient ces Princes, ils ne prévirent pas les conféquences de cette façon d'agir; le Duc n'avoit pas la moindre penfée de fe foumettre au Roi, & d'autant moins de dépendre d'eux. Il affembla une Armée auffi nombreufe qu'il lui fut poffible, paffa la Somme, & vint camper auprès d'Amiens; delà il envoia demander la paix au Roi, & lui écrivit une Lettre fort humble, qu'il finiffoit en difant „ Que s'il étoit bien informé de ce qui fe paffoit, il „ ne lui auroit pas déclaré la guerre (*g*)". Louis qui avoit des raifons d'être las de l'état des chofes, & qui foupçonnoit déja la fidelité de ceux qui vouloient le plus la guerre, conclut une trêve d'un an, malgré tout ce qu'on put faire pour l'en empêcher (*h*). Cependant les affaires changerent de face encore une fois en Angleterre. Le Duc de Bourgogne, plus pour fon pro-

(*a*) *Commines*, la Chronique fcandaleufe.
(*b*) *Daniel* & autres.
(*c*) Annal. de France, la Chronique fcandaleufe.
(*d*) *Meyer.*
(*e*) *Commines*, *Gaguin. Mezeray*, *Daniel.*
(*f*) La Chronique fcandaleufe, *P. Æmil.*
(*g*) *Daniel*, *De Serres.*
(*h*) *Gaguin. Daniel.*

propre intérêt que par amitié, avoit fourni de l'argent & quelques Vaisseaux à son beaufrere Edouard. Tout peu considerable qu'étoit ce secours, comme Edouard étoit aimé des Anglois, il ne laissa pas de réussir, & après avoir défait deux fois les Troupes de Henri, il remonta sur le trône (*a*). Après la trêve le Duc de Bourgogne parut en apparence plus disposé encore à marier sa fille au Duc de Guienne, quoique dans le fond il en fût plus éloigné que jamais. Le Duc de Guienne crut les choses si avancées, qu'il envoya l'Évêque de Montauban à Rome pour obtenir la dispense nécessaire. Ces intrigues produisirent des événemens singuliers (*b*). Le Roi aiant eu quelque connoissance de ce qui se passoit, envoya le Sieur du Bouchage au Duc de Guienne, pour lui faire connoitre qu'il n'ignoroit pas ses projets, & lui rappeller ce qu'il avoit juré sur la vraye croix de St. Lo, *& du danger d'enfraindre son serment, qui étoit si grand comme de mourir mauvaisement au dedans de l'an:* du Bouchage devoit encore lui représenter les inconvéniens de ce mariage, & l'avantage qu'il y avoit pour lui, d'etre fidele à son devoir. Le Duc donna de belles paroles au Ministre du Roi, & ne discontinua point de traiter avec le Duc de Bourgogne; le Roi de son côté prit aussi, dit-on, ses mesures. Edouard IV. ne fut pas moins inquiet du mariage projetté que Louis XI. & chargea ses Ambassadeurs de faire des représentations sur ce sujet au Duc. Celui-ci voiant que le Roi étoit disposé à traiter à des conditions raisonnables, conclut à la fin de l'année la paix, qui fut appellée la paix de Crotoi (*c*). Par le Traité, le Duc de Bourgogne abandonnoit entierement au Roi les Ducs de Guienne & de Bretagne, & le Roi s'engageoit à lui rendre Amiens & St. Quentin, & lui abandonnoit pareillement le Comte de Nevers & le Connétable de St. Pol. Tel étoit l'usage de ce tems-là (*d*). 1471.

Mort du Duc de Guienne & le Traité de paix annullé.

Il y avoit toutes les apparences du monde que la paix de Crotoi seroit durable, & les plus sages de ce tems-là la croioient finale, & néanmoins elle ne tint point, parceque le Roi, qui avoit paru sincere dans le cours des négociations, refusa de la ratifier. Le Duc de Guienne qui avoit causé au Roi toujours de si cruelles inquietudes, mourut de maladie (*e*). On débita & on crut en ce tems-là qu'il avoit été empoisonné par l'Abbé de Saint-Jean d'Angeli son Aumônier; fesant collation chez cet Abbé avec Madame de Montsoreau qu'il aimoit, l'Abbé leur partagea une pêche empoisonnée; la Dame mourut presque aussitôt, & le Prince ne fit que languir pendant six mois (*f*). Le Seigneur de Lescun fit arrêter ce méchant Moine & l'envoya au Duc de Bretagne, qui lui fit faire son procès, mais avant qu'il fût achevé, on le trouva dans sa prison tué d'un coup de tonnerre, ou de quelque autre maniere; ce qui n'affligea pas le Roi (*g*). 1472.

(*a*) *Polyd. Virg.* & autres Historiens.

(*b*) Instructions données par Louis XI. au Sieur du Bouchage, Mem. de *Bethune*, vol. Cotté N. 8447.

(*c*) *Commines*, L. III. Ch. 9.

(*d*) *Leonard* Collect. de Traités T. I.

(*e*) *Gaguin. Daniel.*

(*f*) *Bouchet*, annal. d'Aquitaine, La Chronique scandaleuse.

(*g*) *Bouchet* l. c. *d'Argentré.*

SECTION VII. *Rois de la Maison de* Valois.

Le Duc de Bourgogne recommence la guerre.

Le Duc de Bourgogne qui étoit toujours armé, ſuivant quelques-uns par le conſeil même des Plénipotentiaires de France, voiant que le Roi refuſoit de ratifier la paix, lui déclara la guerre, & ſous prétexte de venger la mort du Duc de Guienne ſon ami, il commit de grandes cruautés. Il y en a cependant qui aſſurent que le Roi n'avoit point de tort. Ce Prince avoit exigé du Duc, qu'avant la ratification du Traité, il envoyât un Gentilhomme aux Ducs de Guienne & de Bretagne pour leur déclarer qu'ils ne devoient plus compter ſur lui; le Duc le fit mais écrivit en même tems au Duc de Bretagne, & lui manda dans une Lettre particuliere, que ſon intention n'étoit point de les abandonner, qu'il n'avoit fait ce Traité que pour retirer des mains du Roi Amiens & St. Quentin; que ces villes lui avoient été enlevées contre la foi des Traités de Conflans & de Peronne, & que dès qu'elles lui auroient été remiſes, il ne reſpecteroit pas davantage celui de Crotoi (*a*). Immédiatement après la mort de ſon frere, Louis ſe ſaiſit de la Guienne, reconquit le Comté d'Armagnac, & aiant gagné le Seigneur de Leſcun, qui avoit l'oreille du Duc de Bretagne, il engagea le Duc à s'accommoder avec lui (*b*). Il attira auſſi en ce tems-là à ſon ſervice, le célebre Philippe de Commines, le plus accompli Courtiſan de ſon tems, & le principal Miniſtre du Duc de Bourgogne. Mais ce Seigneur, qui nous a inſtruit de tant de choſes ſecretes, n'a pas jugé à-propos de nous dire la véritable raiſon qui lui fit quitter le ſervice du Duc; & le tems, qui découvre tout, nous a laiſſé dans l'ignorance ſur cet article. Tout ce que la Tradition a debité étant trop frivole, pour mériter créance (*c*).

Il conclut une Trêve avec le Roi & lui découvre la trâhiſon du Connétable.

1473.

Le Roi étant occupé en Guienne, le Duc de Bourgogne qui n'avoit pas réuſſi à reprendre les villes ſur la Somme, ſe jetta dans la Normandie, où il n'eut pas grand ſuccès. A ſon retour de Guienne, le Roi ſelon ſa coutume chercha à faire une trêve; les négociations recommencerent, & la trêve ſe conclut. Le Duc révela alors au Roi ce qu'il avoit caché juſques alors, & ce qu'il auroit vraiſemblablement toujours tenu ſecret, ſi le Connétable ne l'avoit irrité, en feſant mettre le feu à un Château, contre la coutume de n'en venir jamais à l'incendie, le Duc découvrit au Roi toutes les trâhiſons de ce Seigneur, & lui expliqua par là ce qu'il lui avoit dit dans la Lettre, dont on a parlé plus haut (*d*). Le Roi fut ſi indigné de cette perfidie, que le Connétable s'en ſeroit reſſenti s'il avoit été en ſa puiſſance, mais les terres & les villes de ſon patrimoine étoient entre la France & les Etats du Duc de Bourgogne; il étoit maître de St. Quentin; il avoit à ſa dévotion quatre cens Gendarmes, que le Roi avoit ſoudoiés pour lui durant la guerre, outre d'autres Troupes qu'il avoit à ſa propre ſolde, & Louis appréhendoit ſurtout qu'il ne ſe reconciliât avec le Duc de Bourgogne. Voyant que ce Seigneur étoit univerſellement haï, le Roi traita avec le Duc pour le perdre de concert, & partager ſa dépouille (*e*). Charles, qui ne pouvoit lui pardonner la violence

(*a*) *Commines*, *Daniel.*
(*b*) *Commines*, La Chronique ſcandaleuſe. *Daniel.*
(*c*) *Gaguin. Daniel.*
(*d*) La Chronique ſcandaleuſe, *Commines*.
(*e*) *P. Æmil.* & al.

qu'il avoit voulu lui faire sur le mariage de sa fille, reçut fort bien l'ouverture qu'on lui fit là-dessus, mais remit la conclusion de l'affaire, parcequ'il alloit en Gueldre pour en prendre possession, le dernier Duc lui aiant légué ce Duché par Testament. Il avoit encore un plus grand projet dans l'esprit, c'étoit d'affranchir ses Etats de l'hommage dû à la France, & à l'Empire, & de les ériger en Royaume, sous le titre de Royaume de Bourgogne (*a*). Il pensoit même à les aggrandir, en mariant sa fille au jeune Duc de Calabre, dont le pere étoit mort à Barcelone, & qui devoit hériter la Lorraine de son ayeul.

Le Connétable se reconcilie avec le Roi.

L'affaire qui regardoit le Connétable fut comme conclue dans les conférences qu'on tint à Bouvines; on étoit convenu de le livrer à la justice, & de partager sa dépouille. Mais le Connétable aiant eu avis de maniere ou d'autre de ce qui se passoit, écrivit au Roi, que le Duc de Bourgogne le sollicitoit fortement d'entrer dans son parti contre la France, lui donnant lieu de croire que ce Prince lui avoit découvert ce qui se machinoit contre lui. Louis ajouta foi à ce que le Connétable lui mandoit, & pour rompre les mesures du Duc de Bourgogne, il consentit à une Conférence avec le Connétable, où l'on s'accommoda pour le présent; ce qui n'empêcha point que le Roi ne conclut une tréve d'un an avec le Duc (*b*). On découvrit & exécuta en ce tems-là un scélérat, qui avoit voulu gagner un des cuisiniers du Roi pour l'empoisonner; le fait paroit averé, mais les tourmens ne purent forcer le coupable à charger aucune personne de marque; desorte qu'on accusa le Duc de Bourgogne, parceque c'étoit celui à qui la mort du Roi auroit été la plus avantageuse dans ces conjonctures (*c*). Le Duc d'Alençon, à qui le Roi avoit pardonné avec tant de bonté à son avénement à la couronne, cabala encore & fit un Traité avec le Duc de Bourgogne, pour lui vendre tous les biens qu'il avoit en France; il traita aussi avec les Anglois; aiant été convaincu, il fut condamné à mort, mais le Roi lui fit grace de la vie, & le fit enfermer pour le reste de ses jours (*d*).

Le Duc de Bourgogne fait la guerre en Allemagne.

1474.

Dans ces entrefaites le Duc de Bourgogne étoit occupé du côté de l'Allemagne; tantôt il recherchoit l'Empereur, & lui offrit même sa fille pour son fils, ainsi qu'il l'avoit offerte à plusieurs Princes; tantôt il se brouilloit avec lui, & ils se fesoient la guerre, comme cela arriva cette année, à l'occasion du siege de Nuis, que le Duc entreprit (*e*). Quelques-uns des plus habiles du Conseil du Roi jugerent que l'occasion étoit favorable pour traverser le Duc, en traitant avec l'Empereur; on fit même quelques ouvertures à ce Prince, mais nullement sinceres. Le Roi qui suivoit ordinairement ses propres idées, ne goutoit point cette alliance, & vouloit laisser engager le Duc dans la guerre avec les Allemands, où il ne pouvoit manquer d'épuiser peu à peu ses forces. Dans cette vue il lui suscita deux nouveaux ennemis, savoir René Duc de

(*a*) La Chronique scandaleuse, *Du Clos* Hist. de Louis XI.

(*b*) *Gaguin. Daniel.*

(*c*) *Daniel*, la Chronique scandaleuse.

(*d*) *Commines*, *Daniel*.

(*e*) *Gaguin*. La Chronique scandaleuse, *Du Clos* l. c.

SECTION VII. *Rois de la Maison de* Valois.

Lorraine, petit-fils de René d'Anjou Roi de Naples, & les Cantons Suisses, avec lesquels il conclut une étroite alliance (*a*). Il assoupit aussi les disputes qu'il avoit avec le Roi d'Arragon, dont nous avons parlé ailleurs, qui lui avoient donné cette année bien de l'embarras, & l'avoient engagé en différentes négociations.

Traité de Nuis.

L'année suivante le Roi changea de plan, voiant que le Duc de Bourgogne fesoit difficulté de renouveller la trêve, il ordonna au Duc de Bourbon d'entrer en Bourgogne, & fit en même tems attaquer le Duc du côté de la Somme. Il proposa aussi à l'Empereur de partager entre eux les Etats du Duc ; mais l'Empereur répondit par le fameux Apologue de l'Ours, dont on avoit partagé la peau, avant que de l'avoir pris (*b*). L'opiniâtreté du Duc de Bourgogne triompha des Allemands ; bien qu'ils le tinssent comme assiegé dans son camp devant Nuis, ils se contenterent de faire un Traité avec lui, qui étoit honorable, s'il n'étoit pas avantageux.

Edouard IV. *entre en France.* 1475.

Si l'impétueuse ardeur du Duc l'eut permis, il étoit évidemment maître d'obliger le Roi de souscrire aux conditions qu'il auroit voulu lui prescrire, ou de le mettre dans un détroit plus fâcheux, que dans le tems qu'il l'avoit en sa puissance devant Liege (*c*). Edouard IV. étoit résolu de déclarer la guerre à la France, sous prétexte de se venger des secours que Louis XI. avoit donnés à la Maison de Lancastre, mais au fond pour obtenir de plus grands subsides de son Parlement, & de ses sujets des contributions volontaires sous le nom de *Bénévolence.* Dans cette vue il avoit conclu six Traités différens avec le Duc de Bourgogne ; ce Prince s'étoit engagé de l'assister de toutes ses forces & de le reconnoitre pour Roi de France ; Edouard de son côté devoit donner au Duc le Duché de Bar, les Comtés de Champagne, de Nevers, de Retel, d'Eu & de Guise, avec plusieurs autres Places (*d*). Aussitôt que le Roi d'Angleterre fut prêt à s'embarquer, il envoya un Héraut à Louis pour lui demander la restitution du Royaume de France. Louis, qui savoit qu'on l'observeroit curieusement dans cette occasion, reçut le Héraut d'un air ouvert, & ensuite lui parla en particulier, & lui dit que son Maître entreprenoit cette guerre sur un fondement peu solide, que les Ducs de Bourgogne & de Bretagne & le Connétable, qui l'y engageoient, le tromperoient infailliblement ; qu'il seroit bien plus avantageux à Edouard, de faire la paix avec lui à des conditions raisonnables, & de rétablir une parfaite intelligence entre les deux Couronnes, qui seroit également avantageuse à l'une & à l'autre Nation (*e*). Le Héraut répondit de façon à faire entendre que l'accommodement pourroit bien se faire ; le Roi lui fit présent de trois-cens écus ; & chargea Commines de le conduire & de ne le point quitter pour l'empêcher de parler à personne en particulier, & lui donna en présence de tout le monde une piece de velours cramoisi, pour faire voir que le message dont ce Héraut étoit chargé ne lui avoit point déplu (*f*).

(*a*) *Commines*, *Daniel.*
(*b*) *Gaguin* *Daniel* & al.
(*c*) Mem. de *Commines*, Annal. de France.
(*d*) *Rymer's* Foed. T. XI. *Polyd. Virg.* *Commines.*
(*e*) *Gaguin. Daniel.*
(*f*) *Commines* L. IV. Ch. 5.

Se voiant trompé par ses Alliés il conclut la paix avec le Roi de France.

Edouard arriva à Calais avec une aussi belle Armée qu'aucune que ses Prédecesseurs eussent fait passer en France, & il étoit sans contredit aussi capable de la bien conduire qu'aucun d'eux. Mais il trouva les affaires dans une toute autre situation qu'il ne s'attendoit (*a*). Le Duc de Bourgogne avoit ses Troupes en Lorraine, pour se venger de l'insolence, disoit-il, du Duc, qui à l'instigation de Louis lui avoit déclaré la guerre. Le Duc de Bretagne s'excusa de faire aucun mouvement jusqu'à ce que les Armées eussent commencé leurs operations, & Louis paroissoit attendre fort tranquillement quel tour la guerre prendroit (*b*). Le Duc de Bourgogne vint trouver Edouard, l'assura qu'il étoit en correspondance avec le Connétable, & qu'il n'y avoit qu'à marcher à Saint-Quentin, que ce Seigneur livreroit cette ville, & se déclareroit contre la France, de même que plusieurs autres Seigneurs, & il y a de l'apparence que le Duc le croioit (*c*). Mais quand ils s'approcherent de la Place, le Connétable fit tirer le canon sur eux. Le Duc de Bourgogne tacha de l'excuser, & de faire espérer qu'il rempliroit néanmoins ses engagemens. Le Roi d'Angleterre, qui ne pouvoit gouter ce procedé, & qui craignoit quelque révolte dans ses Etats, si la guerre étoit malheureuse, ou au moins s'il ne fesoit pas une bonne paix, fit faire sous main quelques ouvertures à Louis, qui d'abord saisit l'occasion de traiter. La negociation se termina par un Traité, qui fut conclu à Amiens le 29 d'Août, mais qu'on appella le Traité de Pequigny, à l'occasion de l'entrevue que les deux Rois eurent sur le pont de ce village (*d*). On dressa autant d'Actes qu'il y avoit d'Articles. Par le premier, les deux Rois s'engageoient à faire vuider leurs différends par des Arbitres, qui étoient nommés. Edouard s'engageoit à quitter les Terres de France, sans causer aucun dommage, en recevant soixante-quinze mille écus, & à laisser pour ôtages Mylord Haward, & le Chevalier Jean Cheyney. Par le second, ils fesoient une Treve de sept ans, où leurs Alliés étoient compris. Le troisieme contenoit un engagement réciproque d'amitié & de fraternité entre les deux Rois, qui devoit être cimenté par le mariage du Dauphin avec la Princesse Elizabeth. Le quatrieme étoit en forme de Lettres Patentes, par lesquelles Louis s'engageoit à payer tous les ans à Edouard pendant qu'ils vivroient tous deux, la somme de cinquante mille écus. C'est ce que les Auteurs Anglois appellent unanimement un tribut; & les Historiens François, à qui ce nom déplait, ne savent pourtant quel autre nom y donner. Enfin le Roi Edouard promit de mettre la Reine Marguerite en liberté, moyennant une rançon de cinquante mille écus, que le Roi de France devoit payer pour elle en cinq ans; & de part & d'autre cet article fut exécuté ponctuellement (*e*).

Le Duc de Bourgogne fait peu après son Traité.

Le Duc de Bourgogne se rendit promptement au Camp d'Edouard, dans l'espérance d'empêcher la conclusion de la Trêve, mais elle étoit déja signée. Le Roi d'Angleterre lui dit qu'il l'y avoit compris; mais le Duc lui répondit fierement, qu'il n'avoit pas besoin de sa médiation, & que

(*a*) *Hall, Holingshed, Stowe.*
(*b*) *Commines, P. Æmil. Gaguin.*
(*c*) *Polyd. Virg.*
(*d*) Annal. de France, *Daniel.*
(*e*) *Rymer* T. XII.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

s'il vouloit traiter en son particulier, ce ne feroit qu'après qu'il le sauroit arrivé en Angleterre (*a*). Après l'entrevue des deux Rois, Louis reçut tous les Anglois qui vinrent à Amiens avec une profusion qui les surprit, aiant fait dresser des tables dans les rues, où on les régaloit. Suivant sa coutume il gagna les principaux du Conseil d'Edouard, & outre des présens il leur donna des pensions, jusqu'à la concurrence de seize mille écus (*b*). Edouard remplit fidelement ses engagemens, & remit entre les mains du Roi des Lettres du Connétable, qui y parloit fort insolemment de ce Prince. Après qu'Edouard fut repassé en Angleterre, le Duc de Bourgogne signa aussi le 13 de Septembre une trêve de neuf ans; & à cette occasion le Roi lui abandonna René Duc de Lorraine, & le Duc lui abandonna le Connétable de St. Pol. Le Roi fit aussi un Traité avec le Duc de Bretagne, & aiant appris que le Connétable avoit quitté St. Quentin & s'étoit retiré à Mons, il le demanda, & le Duc le lui livra avec répugnance (*c*). Ce Seigneur fut conduit à Paris; le Parlement lui fit son procès & le condamna à avoir la tête tranchée; il fut exécuté le 19 de Decembre, & souffrit la mort avec beaucoup de constance & de résignation (*d*). Le Duc de Bourgogne eut toute sa dépouille, mais cela ne balançoit point la honte de l'avoir livré au Roi (*e*).

Ce Prince se précipite lui-même à sa perte.

Louis se trouvoit alors en situation de prendre des mesures pour perdre le Duc de Bourgogne, & il y a de l'apparence qu'il n'y auroit pas manqué, sans égard pour la trêve; mais s'appercevant que le Duc travailloit assez lui-même à sa perte, il le laissa prudemment en liberté de suivre ses téméraires projets, & il ne pouvoit prendre d'expédient plus sûr. En effet le Duc aiant pris Nanci, & ruiné la Lorraine, entreprit sans aucun sujet la guerre contre les Suisses, bien qu'ils lui offrissent toute la satisfaction qu'il voudroit, & même de renoncer à leur alliance avec le Roi. Cela fut inutile, & le Duc fut entierement défait. Il persista néanmoins dans ses desseins, assembla une nouvelle Armée, & vint assieger Morat (*f*). Les Suisses donnerent le commandement de leur Armée à René Duc de Lorraine, que le Bourguignon avoit chassé de ses Etats; & ce fut principalement à sa valeur & à sa conduite, qu'ils furent redevables d'une seconde victoire qu'ils remporterent, & René recouvrit sa Capitale. Charles ayant assemblé une autre Armée vint mettre le siege devant la Place (*g*). Dans ces entrefaites le Roi obligea son oncle le malheureux Roi de Naples à des démarches indignes de son rang. Louis s'excusa d'assister Don Alphonse de Portugal, qui étoit venu en personne lui demander du secours; il força le Duc de Bretagne à renoncer à tous les engagemens qu'il avoit avec le Duc de Bourgogne; & profitant de la décadence des affaires de ce Prince, il punit l'infidelité de plusieurs de ses sujets, & obligea plusieurs de ses voisins de souscrire à tout ce qu'il voulut; il se trouvoit alors au plus haut point de sa puissance, & il donnoit la Loi au dedans & au de-

(*a*) *Gaguin. Daniel.*
(*b*) *P. Æmil. Du Tillet, Daniel.*
(*c*) *Commines* & al.
(*d*) La Chronique scandaleuse, *Daniel* & al.
(*e*) Les mêmes.
(*f*) *Du Tillet, Daniel* & al.
(*g*) Les mêmes.

hors, comme il lui plaisoit (*a*). Le Duc de Bourgogne par une violence inexcusable avoit fait enlever la Duchesse de Savoye, sœur du Roi. Quoi que Louis n'eût jamais vécu en fort bonne intelligence avec elle, il ne laissa pas de lui procurer la liberté (*b*).

La défaite & la mort du Duc de Bourgogne favorise Louis l'acquisition de la Bourgogne.

Parmi les soldats de fortune, que le Duc de Bourgogne avoit dans son Armée devant Nanci, se trouvoit le Comte de Campobasse, qui commandoit un Corps d'Italiens; ce scélérat cherchoit depuis longtems l'occasion de faire périr le Duc, pour se venger d'un soufflet que ce Prince lui avoit donné. Il avoit offert ses services de tous côtés & particulierement au Roi Louis XI. qui par générosité ou par politique en avoit donné avis au Duc, mais au lieu d'en profiter, Charles avoit plus de confiance en ce Traitre que jamais (*c*). Cet homme le trahit de toutes manieres, il fit trainer le siege de Nanci, s'entendit avec les ennemis, & lorsque le Duc de Lorraine s'avança à la tête de quatorze mille hommes, qu'il avoit levés avec l'argent 1477. que le Roi lui avoit fourni, Campobasse déserta, & alloit se poster dans un endroit, où il pouvoit tomber sur les fuyards, si l'Armée étoit battue. Il laissa quelques Officiers qui s'entendoient avec lui, qui lacherent le pied & mirent le désordre dans l'Armée dès le commencement de la bataille, qui se donna le Dimanche 5 de Janvier 1477. D'autres qui étoient auprès du Duc le tuerent dans la chaleur du combat, & le jetterent dans un fossé, après quoi on ne vit plus que carnage & déroute (*d*). Aussitôt que le Roi en eut la nouvelle, il prit des mesures pour tirer tout l'avantage possible de cet événement (*). Il avoit eu dessein d'abord de faire épouser au

(*a*) *Du Tillet*, *Mezeray*, *Daniel*.
(*b*) *Commines*, la Chronique scandaleuse.
(*c*) *Matthieu* Hist. de Louis XI. & al.
(*d*) *Gaguin*. *P. Æmil.* La Chron. scandaleuse.

(*) Le Roi étoit fort inquiet sur le succès du Combat. Il avoit coutume de faire de grands présens à ceux qui lui apportoient de bonnes nouvelles; Commines & Du Bouchage avoient eu deux-cens Marcs d'argent, lorsqu'ils lui apprirent la défaite du Duc de Bourgogne à Morat (1). Du Lude passa la nuit à attendre le Courier, qui arriva à la pointe du jour, avec la nouvelle de la fatale défaite de Nanci, mais sans pouvoir donner de certitude de la mort du Duc. La joie du Roi fut néanmoins si excessive, qu'il dit la nouvelle à tous les Grands de sa Cour, & les fit diner avec lui. A cette occasion Commines remarque, que tous étoient si joieux, ou affectoient de l'être, qu'il n'y en eut aucun qui mangeât de bon appetit, ce qui ne venoit pas, dit-il, de la présence du Roi, puisqu'il n'y en avoit aucun qui n'eut eu l'honneur de diner plusieurs fois avec lui. La vérité est, qu'ils appréhendoient que la mort de son rival ne rendit le Roi plus absolu que jamais, & qu'ils seroient exposés davantage à ses caprices & à ses cruautés, n'aiant plus ni support ni refuge. On trouve une singuliere Histoire dans la vie d'Angelo Catto, Archevêque de Vienne, à la priere duquel Commines écrivit ses Mémoires, & qui étoit grand Astrologue (2). On y lit, que Louis entendoit la Messe dans l'Eglise de St Martin de Tours, au moment que la bataille se donna, & que le Prélat lui dit, en lui présentant la Patene à baiser „ Sire, Dieu vous donne la paix; vous l'avez, si vous voulez, *quia con-* „ *summatum est*. Votre ennemi le Duc de Bourgogne est mort & vient d'être tué, & „ son Armée déconfite ". Mais ce fait n'est gueres digne de créance, si l'on considere

(1) *Commines* L. V. Ch. 10.
(2) Vie d'Angelo Catto, à la suite de *Commines* p. m. 849, 850.

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

Dauphin, qui avoit ſept ans, la jeune Ducheſſe de Bourgogne, qui en avoit vingt-un. Mais alors il s'empara de la Bourgogne & du Comté d'Artois, & excita tant de troubles en Flandres, que la populace fit mourir les deux plus fideles Miniſtres de ſa Maitreſſe, ſur une Lettre que le Roi avoit miſe entre les mains des Députés des Etats. Il ſe ſervit pendant quelque tems du Prince d'Orange, & enſuite le mécontenta; il trouva moyen d'empêcher le Roi d'Angleterre de s'intéreſſer pour la Maiſon de Bourgogne (*a*). Enfin il ſouffrit que Maximilien d'Autriche épouſât Marie de Bourgogne, n'aiant pas voulu que le Comte d'Angoulême eut cette riche héritiere en partage, parcequ'il appréhendoit les Princes de ſon ſang (*b*). Cette année fut auſſi fatale à Jaques d'Armagnac, Duc de Nemours, que le Roi avoit fait arrêter, & condamner comme criminel de Leze-Majeſté. C'étoit un homme chargé de tant de crimes, que perſonne ne le plaignit; cependant ſon procès fut conduit d'une façon ſi irréguliere, & ſon exécution fut accompagnée de tant de marques de rigueur, que Louis fut taxé de cruauté. On le conduiſit à cheval à l'échaffaut, où il fut décapité, & le Roi voulut que ſes deux fils fuſſent ſous l'échaffaut, afin que le ſang de leur pere coulât ſur eux; trait d'inhumanité inoui (*c*). Il confiſqua les biens du Duc, & les diſtribua à ſes Créatures, la plupart gens de néant, & entre autres Olivier le Dain, qui avoit été ſon Barbier; il publia auſſi un Edit, par lequel il étoit enjoint à tous ceux qui auroient la plus legere connoiſſance de quelque trâhiſon de la révéler, ſous peine d'être traités comme complices: Loi, qui après avoir été pendant longtems hors d'uſage, fut remiſe en vigueur pour ſatisfaire la vengeance du Cardinal de Richelieu ſous Louis XIII.

Heureux ſuccès des négociations du Roi. 1478.

Les hoſtilités avoient recommencé entre le Roi & l'Archiduc Maximilien. Ce Prince, qui ne pouvoit voir de bon œil la Princeſſe ſa femme dépouillée d'une grande partie de ſes Etats par un Prince, qu'il regardoit comme le plus injuſte des hommes, fit tous ſes efforts pour les enlever au Roi. Le Prince d'Orange, qui avoit quitté le ſervice de Louis, fut d'une grande utilité à l'Archiduc juſqu'au tems, que le Seigneur de Chaumont vint commander en Bourgogne; ce nouveau Général en ſoumit promptement la plus grande partie, & Beſançon même, qui étoit ville Im-

(*a*) *P. Æmil. Daniel* & al.
(*b*) *Gaguin Matthieu* & al.
(*c*) La Chronique ſcandaleuſe, *Mezeray.*

qu'il n'eſt rapporté que par un Anonyme, que Commines n'en dit rien dans ſes Mémoires, & qu'aucun Hiſtorien de quelque poids en fait mention. Cependant le même Auteur ajoute une circonſtance, que le Roi fit voeu, ſuppoſé que la prédiction fût véritable, de faire un treillis d'argent à la chaſſe de Saint-Martin, au lieu de celui de fer qui y étoit; qu'il accomplit ſon vœu, & qu'il lui en avoit couté près de cent mille francs. Il eſt vrai, qu'en 1479 le Roi fit faire la grille d'argent, du poids de cinquante-deux mille, deux cens & dix onces (1). Mais bien que le Roi ait fait cette dépenſe, ce pourroit être en conſéquence d'un autre vœu.

(1) *Gervaiſe* Vie de St. *Martin* p. 328. *Daniel* T. VIII. p. 349, 350. *Le Gendre.* T. IV. p. 100.

Impériale (*a*). L'Archiduc changea alors de mesures, & souhaita une trêve, pour avoir le tems de s'affermir dans sa nouvelle domination, & d'en bien connoitre les forces. Le Roi avoit les mêmes raisons par rapport à l'Artois & la Bourgogne; la Trêve fut donc conclue à Arras pour un an (*b*). Louis fit alors un voyage en Touraine, sous prétexte de pélérinage; ce qu'il fesoit assez souvent, quand il avoit envie d'aller dans quelque endroit de ses Etats, dans des vues politiques. Il avoit alors plusieurs négociations, qu'il conduisoit avec beaucoup de dextérité; c'étoit-là effectivement son talent. La Duchesse de Savoye sa sœur étant morte, il pourvut à la fureté de sa Famille, & lui assura les Etats qui lui appartenoient. Il prit la famille de Medicis sous sa protection, & envoya Commines en Italie pour traiter avec le Pape Sixte IV. ennemi juré de cette Maison (*c*). Il congédia Alphonse Roi de Portugal, qui le sollicitoit depuis longtems de lui donner du secours, & lui déclara franchement, que son intérêt l'obligeoit de reconnoitre Ferdinand & Isabelle, & qu'il étoit inutile de leur disputer davantage la Couronne de Castille (*d*). Il fit un Traité d'Alliance avec eux, qui accommodoit fort ses affaires, parcequ'il les empêchoit de faire alliance avec l'Empereur & l'Archiduc son fils; il continua aussi à donner des pensions au Roi d'Angleterre & à ses Ministres, afin que tandis qu'ils les dépensoient dans les plaisirs, il eût la liberté d'exécuter ses projets, malgré les infatigables efforts que la Duchesse Douairiere de Bourgogne & le Duc de Bretagne fesoient pour réveiller l'ambition & la jalousie d'Edouard, & l'engager à faire revivre les prétentions de sa Maison à la Couronne de France, ou au moins aux Duchés de Normandie & de Guienne (*e*)

Nouveau Traité avec l'Angleterre. 1479.

Le nouveau Traité qu'on négocioit depuis longtems en Angleterre fut conclu au mois de Fevrier 1479; il consistoit en deux Traités. Par le premier Louis XI s'engageoit pour lui & pour ses successeurs, à payer toujours au Roi d'Angleterre la pension de cinquante mille écus par an, tant pendant la vie des deux Rois, que cent après, à commencer depuis le décès du dernier mourant. Par le second, ils prolongeoient la Trêve, l'amitié & la bonne intelligence entre les deux Rois pendant toute leur vie, & entre leurs successeurs pendant l'espace de cent ans, avec promesse de s'assister mutuellement contre leurs sujets rebelles. Les autres Articles du Traité portoient, que si l'un des deux Princes venoit à etre chassé de son Royaume, l'autre seroit obligé de le recevoir, & de lui aider de toutes ses forces à le rétablir. Qu'ils ne feroient aucune alliance sans un consentement mutuel. Que le Roi de France ratifieroit ce Traité & le feroit confirmer & ratifier par les Etats Généraux, & qu'Edouard le feroit aussi approuver par le Parlement. Enfin que le mariage du Dauphin avec la Princesse Elizabeth s'accompliroit, ainsi qu'il avoit été arrêté à Amiens, & que par ce nouveau Traité, il n'etoit point dérogé au précedent (*f*).

(*a*) *Commines*, Mem. de *la Marche*, *Gaguin*
(*b*) La Chronique scandaleuse, *Daniel.*
(*c*) *Daniel*, *Commines.*
(*d*) *Mar. Turquet*, *Daniel* & al.
(*e*) *Polyd. Virg.* & al.
(*f*) *Gaguin.* La Chronique scandaleuse.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Le Roi remporte de grands avantages dans les Pays-bas.

L'Archiduc avoit recommencé les hostilités en Bourgogne & dans les Pays-bas, avant la fin de la trêve. Au mois d'Août, il assiegea Térouanne; le Sieur D'Esguerdes, Gouverneur de Picardie, marcha au secours de la Place avec une Armée plus forte en Cavalerie, mais plus foible en Infanterie que celle des Flamands; l'Archiduc quitta le siege pour livrer bataille (*a*). La Cavalerie Françoise chargea celle de ce Prince, & la mit entierement en déroute; surquoi l'Infanterie se mit à piller. L'Archiduc descendit de cheval avec quelques Seigneurs qui étoient auprès de lui, se mit à la tête de son Infanterie & chargea les François; comme ils étoient tous en desordre, il les défit. Avec cela aucun des deux Partis ne put se vanter de la victoire à la bataille de Guinegate (*b*). L'Archiduc semble y avoir le plus perdu, en ce qu'il ne reprit pas le siege de Térouanne; il est vrai qu'il prit un petit Château, mais il lui auroit été avantageux de ne pas faire cette conquéte, parcequ'il fit passer les restes de la Garnison au fil de l'épée, & que trois jours après il fit pendre le Capitaine qui la commandoit. Louis en fut si outré, qu'aiant fait choisir près de cinquante des meilleurs hommes, pris à la journée de Guinegate, il les fit pendre en divers endroits. Un fils du Roi de Pologne, qui servoit comme volontaire dans l'Armée de l'Archiduc, fut du nombre de ceux qui étoient condamnés, mais sa grace arriva au moment qu'on alloit le pendre (*c*). Le Roi remporta un plus grand avantage sur Mer. Un Armateur de Normandie, nommé Coulon, avec quelques autres Armateurs de la même Province, prit quatre vingts vaisseaux des Flamands dans la mer du Nord. Ce coup leur fut si sensible, qu'ils ne firent la guerre que foiblement l'Eté

1480. suivant, & vers la fin on conclut une trêve (*d*). Le Pape Sixte IV. souhaitant d'accommoder le Roi & l'Archiduc, envoya le Cardinal de la Rovere, pour les engager à le prendre pour arbitre; le Légat n'eut pas tout le succès qu'il attendoit; cependant son voyage ne fut pas tout-à-fait inutile, car outre qu'il fit prolonger la trêve pour un an, il obtint la liberté du Cardinal de la Balue, avec la permission de se retirer à Rome (*e*). Le Roi avoit été si mécontent à la derniere bataille de la milice, qu'on appelloit les Francs-Archers, qu'il résolut de les casser; & il fit venir pour les remplacer des Suisses, auxquels il joignit dix mille hommes d'Infanterie Françoise, qu'il soudoia lui-même, au lieu que les Francs-Archers étoient entretenus par les Paroisses où ils demeuroient. Charles du Maine, Comte de Provence, le dernier Prince de la Maison d'Anjou, n'aiant point d'enfans, laissa en mourant ses Etats au Roi (*f*).

Il a des attaques d'apoplexie.

1481. Au mois de Mars de l'année suivante, Louis eut une attaque d'apoplexie, qu'on attribua à sa grande application aux affaires. Aussitôt qu'il fut rétabli, il fit faire un camp en Normandie, pour y exercer ses nouvelles Troupes, & pour savoir au juste la quantité de vivres & de munitions qu'il leur faudroit par mois, pour qu'on ne pût pas le tromper (*g*).

(*a*) *Commines*, *Daniel*.
(*b*) La Chronique scandaleuse, *De Serres*.
(*c*) Mem. de *la Marche*, *Du Clos* Hist. de Louis XI.
(*d*) *Leonard* T. I. p. 207.
(*e*) *Gaguin*. *Matthieu* Hist. de Louis XI.
(*f*) *De Serres*, *Du Tillet*.
(*g*) *Gaguin*. *Du Clos* Hist. de Louis XI.

Section VII. Rois de la Maison de Valois.

Delà il retourna à Tours, où il eut une nouvelle attaque d'apoplexie, moins forte que la premiere. Il fit voir néanmoins que cela ne lui avoit point affoibli l'esprit, par la maniere dont il mania les affaires de Savoye ; il ménagea les intérêts du jeune Duc Philibert son neveu, en mettant la division entre les Grands, & par là il borna leur puissance. Au commencement de l'année 1482, le jeune Duc vint trouver le Roi à Grenoble, d'où ils allerent ensemble à Lyon ; le Duc y fut pris d'une fievre, dont il mourut. Ses deux Cadets Charles & Jean étoient en France pour y être élevés : le Roi se déclara tuteur du premier, & l'envoya prendre possession de ses Etats (*a*).

Mort de Marie de Bourgogne. Marguerite sa fille promise au Dauphin.

Louis reçut en ce tems là la nouvelle de la mort de la Duchesse de Bourgogne, qui mourut d'une chute de cheval, & il sembla reprendre une nouvelle vigueur à cette nouvelle (*b*). Il traitoit depuis quelque tems sous main avec les Gantois ; il les mania avec tant d'adresse, que par leur moyen il obligea l'Archiduc de consentir au mariage de sa fille avec le Dauphin, & le Traité fut signé le 23 de Décembre (*c*). La nouvelle de ce mariage irrita tellement Edouard IV. qu'il résolut de rompre avec Louis, comme étant un Prince perfide & sans foi (*d*) ; mais avant que de pouvoir témoigner son ressentiment qu'en paroles, une apoplexie (*e*) ou au moins une maladie subite l'emporta, & délivra Louis du dernier ennemi qu'il avoit à craindre (*f*). Circonstance des plus favorables, parceque la Maison de Bourgogne n'avoit plus de ressource.

Louis se retire à sa maison du Plessis près de Tours.

1483.

On peut dire véritablement qu'il ne manquoit à Louis que la santé pour gouter le plaisir de voir ses affaires en meilleur état, qu'elles ne l'avoient encore été pendant tout le cours de son regne. En France il avoit accru son autorité aux dépens des Grands, & il ne pouvoit gueres en faire un plus mauvais usage, que quelques uns d'eux avoient fait (*g*). Il n'avoit rien à craindre au dehors. Ferdinand & Isabelle étoit résolus de cultiver la paix avec la France ; & bien que Louis tint encore le Roussillon & la Cerdagne, il n'avoit rien à apprehender de leur part du côté de l'Arragon, parceque la Navarre étoit sous sa protection. Le Roi de Portugal etoit Allie, & il étoit de l'intéret de ce Prince de l'etre. S'il n'étoit pas estimé en Italie, il y étoit respecté, & les Puissances de ce Pays n'étoient pas en état de lui faire la moindre peine. L'Angleterre depuis la mort d'Edouard étoit replongée dans les guerres civiles. La puissance de l'Archiduc étoit fort limitée, & ses forces bien diminuées par les conquêtes du Roi. Il avoit divers Alliés dans l'Empire, les Suisses lui étoient tout dévoués, & lui obéissoient presque comme ses sujets (*h*). On peut donc dire que, comme Roi il avoit atteint son but, & que sa Politique lui avoit réussi, mais il n'en fut pas plus heureux personnellement. Il se retira à sa maison de plaisance du Plessis près de Tours, qui étoit murée & gardée, non comme une

(*a*) *Commines*, *Gaguin*. *Matthieu* Hist. de Louis XI.
(*b*) *P. Æmil. Daniel.*
(*c*) *Gaguin.* Hist.
(*d*) *Hall*, *Holingshed*, *Stowe*, *Polyd. Virg.*
(*e*) *Polyd. Virg. Daniel.*
(*f*) *Commines.*
(*g*) La Chronique scandaleuse, *Du Clos* ubi sup.
(*h*) *Daniel.*

SECTION VII. *Rois de la Maison de* Valois.

Forteresse, mais comme une prison; & c'étoit-là qu'il se confina, & où il se tourmenta lui-même autant qu'il avoit tourmenté les autres (*a*). Les Princes du sang & les Seigneurs n'avoient presque point d'accès auprès de lui, & ils n'y entroient jamais en grand nombre, ni fort accompagnés. Ses forces diminuoient de jour en jour, la mort le talonnoit, & jamais criminel ne la redouta davantage. Il ne négligea rien pour cacher ses frayeurs; il eut plus de soin de se bien mettre, on fesoit en sa présence des concerts de Musique, & on lui donnoit même des divertissemens bizarres & ridicules, comme de faire chasser des rats par des chats dans ses appartemens (*b*). Il fit venir des Reliques de toutes parts, & manda François de Paule, qui passoit pour un Saint en Calabre, afin qu'il priât pour lui. Il avoit des Ambassadeurs dans toutes les Cours de l'Europe, qui entamoient des negociations, des émissaires qui ménageoient des intrigues, & l'on voioit partout des Marchands François acheter pour lui des Chevaux, des Chiens de chasse, des ainmaux rares, & d'autres semblables curiosités; & tout cela pour décréditer les bruits qui couroient du mauvais état de sa santé (*c*).

Sa mort & son Caractere.

Le Dauphin son fils étoit élevé à Amboise, sous la conduite de Pierre de Bourbon, Comte de Beaujeu, qui lui laissoit peu de liberté. Ce Prince avoit treize ans, & depuis plusieurs années le Roi ne l'avoit vu que rarement. Mais sentant à la fin qu'il s'affoiblissoit, il fit venir ce jeune Prince, & lui répéta les leçons qu'il lui avoit déja données, & qu'il voulut être enrégistrées au Parlement de Bourgogne, & à la Chambre des Comptes de Paris. Quelle qu'eût été sa vie, ses Conseils étoient ceux d'un Prince sage & vertueux. Il recommenda à son fils de ne point suivre son exemple au commencement de son regne, avouant que les fautes qu'il avoit faites avoient mis sa couronne en danger. Il lui conseilla de se servir principalement de ceux dont lui-même avoit éprouvé la droiture & l'habileté, qu'il lui nomma, d'aimer la paix, de vivre en bonne intelligence avec ses voisins, & enfin de traiter ses sujets avec équité & douceur (*d*). Il eut après cela une troisieme attaque d'apoplexie, & ne vécut que cinq ou six jours. Aiant repris ses sens, il envoya le Chancelier porter les Sceaux au jeune Prince, qu'il nomma depuis ce moment toujours le Roi. Il parut plus tranquille & plus résigné, & témoigna du regret de ces actions, qui avoient deshonoré son regne, & qui rendront à jamais sa mémoire odieuse (*e*). Il mourut le 30 d'Août 1483, dans la soixante-unieme année de son âge, & la vingtroisieme de son regne (*). Il réunit à la Couronne la

(*a*) *Gaguin.* La Chronique scandaleuse, *Daniel* & al.
(*b*) *Daniel* T. VIII. p. 413.
(*c*) *Commines*, *Daniel* l. c.
(*d*) *De Serres*, *Daniel* ubi sup. p. 417.
(*e*) *De Serres*, *Du Pleix.*

(*) Ce Prince naquit dans le Palais Episcopal de Bourges, le Samedi 3 de Juillet 1423 (1). L'Évêque de Laon le baptisa, & le Duc d'Alençon le tint sur les fonts. A cinq ans il fut promis avec Marguerite d'Ecosse, qu'il épousa à Tours le 25 de Juin 1436 (2). Environ trois ans après, il se révolta contre son pere; mais dès le premier

(1) Annal. de France. *Gaguin*, *Matthieu.* (2) Les mêmes, *Du Clos* Hist. de Louis XI.

Bourgogne, par la force des armes, bien qu'il prétendit que c'étoit de droit; l'Anjou, le Maine, le Barrois & la Provence, comme héritier de Charles Comte du Maine, presque tout l'Artois, & plusieurs villes de Picardie, qui étoient des dépouilles de la Maison de Bourgogne, les Comtés de Roussillon & de Cerdagne, sous prétexte d'hypotheque, & le Comte de Boulogne par achat (*a*). Le surnom de Roi Très-Chretien fut affecté particulierement à sa personne, & a passé depuis à ses Successeurs. Il semble aussi avoir été le premier Roi de France, que les Etrangers & ses sujets ayent traité de Majesté (*b*).

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

(*a*) *Daniel* l. c. p. 429. (*b*) *Gaguin. Le Gendre.*

moment de son mariage, il avoit été mauvais mari. Les Historiens François avouent, & je me sers de leurs termes, que l'esprit, le jugement, des sentimens héroïques, & un excellent naturel, joints à la beauté rendoient cette Princesse fort aimable (1). Elle avoit du goût pour les ouvrages d'esprit, & en donna une preuve assez singuliere; aiant trouvé un jour Alain Chartier endormi, elle le baisa en présence de toute sa suite; & comme on en parut surpris, elle dit en riant, qu'elle faisoit cet honneur à la bouche d'un homme si laid, par respect pour les oracles qui en étoient sortis (2). L'élevation de son rang & sa vertu ne purent la mettre à l'abri de la calomnie; & ce qu'il y a de plus étrange, c'est que malgré son innocence elle y fut si sensible, qu'elle mourut de chagrin le 26 d'Août 1445 (3). Elle fut enterrée dans l'Eglise Cathédrale de Châlons, & trente quatre ans après son mari fit transporter son corps à Tours, dans une Chapelle qu'il y avoit bâtie (4). Il épousa en secondes noces Charlotte, fille de Louis Duc de Savoye, qui étoit encore enfant, & quand il se retira en Bourgogne, il ne l'avoit jamais vue (5). Il la fit venir alors, & en eut un fils nommé Joachim, né à Gennep proche de Bruxelles; quelques-uns disent qu'il lui donna le titre de Duc de Normandie, dès le premier jour de sa naissance, & que le Roi en fut plus irrité que de tout ce qu'il avoit fait jusques-là, mais ce fait ne paroit pas fondé. Ce Prince mourut en bas âge, & son pere en fut si affligé, qu'il fit vœu de n'avoir jamais commerce qu'avec sa femme, vœu dit-on qu'il tint (6). Il eut d'elle Charles, qui lui succeda. François Duc de Berri, mort en bas âge, Louise morte en bas âge, Anne qui épousa Pierre Seigneur de Beaujeu, qui devint Duc de Bourbon. C'étoit une Princesse d'un génie supérieur, qui gouverna heureusement & avec beaucoup de prudence pendant la minorité de son frere: mais on prétend, qu'elle aimoit Louis Duc d'Orléans, & que cet amour se changea en haine mortelle, qui fut très préjudiciable au Royaume (7). Jeanne, la seconde fille de Louis XI. épousa ce même Duc d'Orléans, qui la répudia après qu'il fut Roi. Quant à la Reine Charlotte de Savoye, elle souffrit toute sa vie les mépris, les caprices, les outrages & les infidélités de son mari, il la condamna à l'exil avant que de mourir, & elle ne vécut pas assez pour savoir si sa fille ne mettroit pas de différence entre les ordres injustes d'un Roi mourant, & ce qu'elle devoit à une bonne & tendre mere, car elle mourut à Amboise le premier de Décembre 1483, âgée de trente-huit ans (8). Louis eut aussi plusieurs enfans naturels de différentes meres. Il fut enterré à Notre Dame de Cleri, aiant dit Brantome (9) une grande dévotion à la vierge. On lui érigea un beau tombeau, qui fut ruiné en 1562 par les Huguenots; ils firent brûler les restes de son corps, & jetter les cendres au vent (10).

(1) *Gilles Corrozet*, Disc. mémor. des personnes de qualité, *Gaguin*, *P. [illegible]*,
(2) *Corrozet*, *De Serres* & al.
(3) *Buchanan* Hist. Scot. L. X.
(4) *Du T[illegible]*.
(5) *De Serres*, *Du Tillet*.
(6) *Comines*.
(7) [illegible], *Daniel*.
(8) *M[illegible]* & al.
(9) [illegible], [illegible].
(10) [illegible], *le Gendre*, [illegible].

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Charles VIII. *lui succede & le Gouvernement est assuré à la* Dame de Beaujeu.

Le nouveau Roi CHARLES VIII. étoit majeur suivant les Loix, étant entré dans sa quatorzieme année, mais il étoit bien mineur pour la capacité; aiant été élevé parmi ce qu'il y avoit de moins considerable à la Cour, sans qu'on lui eût formé l'esprit, ni donné la moindre instruction, pas même fait profiter de la conversation. On pourroit peut-être s'imaginer que c'étoit la faute de Pierre de Bourbon, & de Madame de Beaujeu sœur de ce Prince; mais il faut l'attribuer uniquement à son pere, qui avoit ordonné de l'élever de cette façon, ou pour mieux dire de ne lui donner aucune éducation (*a*). Le jeune Roi étoit d'ailleurs mal fait, d'une complexion très-foible, & quoiqu'il eût du feu dans les yeux, il n'avoit rien de noble & de grand dans son air. Il avoit absolument besoin que quelqu'un lui aidât à gouverner; quoiqu'il ne fût pas question de Régent, puisque le Roi étoit en âge (*b*). La grande difficulté étoit de décider du choix de la personne. Le feu Roi, qui étoit certainement le meilleur Juge dans cette affaire, avoit nommé sa fille Anne de France, Dame de Beaujeu, mais non son mari, quoique l'on fût qu'il eût part au Gouvernement, par la raison qu'il y avoit des Princes du sang plus proches de la Couronne, qui auroient pu lui disputer cette place, au lieu que la Dame de Beaujeu étant sœur du Roi, on ne pouvoit à son avis la lui contester (*c*). Mais à peine eut-on rendu les derniers honneurs à Louis que deux Princes du sang prétendirent au Gouvernement; l'un étoit Louis Duc d'Orléans, actif, affable, engageant & fort aimable à tous égards, qui n'avoit que vingt-trois ans; l'autre étoit le Duc de Bourbon, frere aîné du Seigneur de Beaujeu, âgé de soixante ans, Prince grave, prudent & fort respecté (*d*). Madame de Beaujeu prévoyant les fâcheuses suites de la division, proposa un expédient, qu'on ne pouvoit rejetter, ce fut de s'en rapporter à la décision des Etats (*e*). En même tems ils agirent de concert sur un article, ce fut d'immoler à la vengeance publique, sinon les plus coupables, au moins les plus odieux des Ministres du feu Roi. C'étoient Olivier le Daim, Comte de Meulan, qui avoit été Barbier de Louis, & qui étoit son principal confident dans le tems qu'il mourut, & Jean Doyac, autre instrument d'oppression. Le premier fut pendu pour un adultere & un meurtre; le second fut fustigé par tous les carrefours de Paris, eut une oreille coupée & la langue percée, ensuite on le conduisit en Auvergne, dont il avoit été Gouverneur, & là dans la ville de Montferrant, où il étoit né, il fut de nouveau fustigé & eut l'autre oreille coupée (*f*); mais il garda ses biens, qu'on ne put découvrir. Jaques Coctier ou Cottier, cet insolent Medecin de Louis XI. paya une grosse amende, après quoi on le laissa jouir de ses immenses richesses dans l'obscurité.

Liaisons du Duc d'Orleans avec le Duc de Bretagne.

Le Duc de Bretagne, qui se laissoit gouverner absolument par Pierre Landais, étoit déja fort vieux; ce fut ce qui porta le Prince d'Orange & le Maréchal de Rieux à former le projet de se saisir de Landais & de s'en

(*a*) *Daniel, Brantome.*
(*b*) *Daniel, Commines, Gaguin.*
(*c*) *De Serres, Daniel.*
(*d*) *Gaguin. Daniel.*
(*e*) *Du Tillet, Daniel.*
(*f*) *Gaguin. Daniel.*

défaire, pour gouverner en sa place. Mais ils manquerent leur coup, parceque si le Ministre étoit haï, le Duc étoit fort aimé, & ils furent obligés de sortir de Bretagne (*a*). Landais chercha à s'appuier de la France; mais comme il savoit que Madame de Beaujeu le haïssoit, il tourna sa vue sur le Duc d'Orléans, & le Duc de Bretagne aiant par son conseil invité ce Prince à le venir voir, il fit le voyage, accompagné de François Comte de Dunois & de Longueville, fils de ce fameux Capitaine qui avoit rendu de si grands services à Charles VII. & qui étoit lui même un homme de mérite & de beaucoup de capacité. Ce fut lui qui fit naitre au Duc la pensée d'épouser Anne de Bretagne, fille ainée du Duc & son héritiere. Quand le Duc d'Orléans l'eut vue, il commença à lui faire la Cour autant par inclination que par intérêt (*b*).

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

La Cour de France, à qui le sejour du Duc en Bretagne donnoit de l'ombrage, comme il étoit naturel, lui envoya ordre de revenir sans tarder pour assister aux Etats à Tours, & le Comte de Dunois eut bien de la peine à l'engager à partir. Il trouva que Madame de Beaujeu avoit deja pris ses mesures. Cette Princesse avoit d'abord reconnu, que si deux des Partis se réunissoient contre le troisieme, ils ne pouvoient manquer de l'emporter. Aiant fait inutilement quelques ouvertures au Duc d'Orléans sur ce sujet, elle se tourna du côté du Duc de Bourbon; elle savoit qu'il souhaitoit avec passion d'étre pourvu de la Charge de Connétable; elle lui insinua donc, que s'il obtenoit la direction des affaires, il ne pourroit avec bienséance se la donner à lui-meme, au lieu que s'il se joignoit à elle, il l'obtiendroit avec honneur (*c*). Le Duc de Bourbon se laissa gagner, & leurs brigues réunies furent plus fortes que celle du Duc d'Orléans; les Etats confirmerent à Madame de Beaujeu l'autorité que le feu Roi lui avoit donnée, & nommerent les personnes qui devoient composer le Conseil. Tout se passa avec beaucoup d'ordre, & les Etats se separerent, après avoir accordé au Roi deux millions & demi de Livres, outre trois-cens mille pour les fraix de son Sacre. C'est ainsi que par l'adresse de cette sage Princesse, les affaires prirent une nouvelle face, plus avantageuse.

Etats Généraux à Tours. 1484.

La cérémonie du Sacre du Roi se fit avec la magnificence convenable, environ neuf mois après son avénement à la Couronne. Le Duc d'Orléans n'aiant pu réussir par les brigues, entreprit d'emploier la force, & plusieurs Seigneurs & des Princes du sang se déclarerent pour lui, entre autres René Duc d'Alençon, Prince d'un caractere assez semblable à celui de son pere, & le Duc de Bourbon. Sa principale ressource étoit néanmoins le Duc de Bretagne, lequel, ou pour mieux dire son Ministre étoit très-bien intentionné pour lui (*d*). Madame de Beaujeu n'en douta point, & elle découvrit que le Roi lui-méme avoit du penchant pour le Duc. Elle ménagea néanmoins les affaires avec tant d'adresse, qu'elle réussit dans ses vues. Elle aposta un homme qui alla trouver le Duc de Bretagne, comme

Mécontentement du Duc d'Orléans, qui fait peu au commencement.

(*a*) Annal. de France, *Mezeray*.
(*b*) *D'Argentré*, Hist. de Bretagne, *De Serres*, *Daniel*.
(*c*) *Commines*, *Daniel*.
(*d*) *Mezeray*, *Chalons*, *le Gendre*.

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

de la part du Duc d'Orléans, pour le prier de ne point envoyer des Troupes en Normandie, jusqu'à ce qu'il l'avertit de les faire marcher. Ce retardement déconcerta le Duc d'Orléans, qui se trouva par là hors d'état d'agir. Madame de Beaujeu éloigna aussi de la personne du Roi ceux qui étoient dans les intérêts du Duc, & mit par là ce jeune Prince dans l'impuissance de s'échaper, ainsi qu'il en avoit envie (*a*). Le Duc d'Orléans alla à Paris, & s'efforça envain de gagner le Parlement; il ne réussit pas mieux à s'assurer de la ville d'Orléans; desorte qu'il fut obligé de faire son accommodement du mieux qu'il lui fut possible; la condition la plus dure qu'on exigea, ce fut l'exil du Comte de Dunois; qui eut la générosité de lui conseiller de l'accepter (*b*). Pierre Landais, qui avoit d'abord favorisé le Comte de Richemont, entreprit ensuite de le vendre à Richard III. Roi d'Angleterre. Mais le Comte en aiant eté averti se sauva en France, & la Cour lui procura les secours dont il avoit besoin, pour entreprendre l'expédition, qui le plaça sur le trône, sous le nom de Henri VII (*c*).

Semences de division malgré le calme apparent.

Les plus habiles Historiens de France ont trouvé qu'il étoit fort difficile, sinon impossible, de tracer exactement la suite des intrigues, qui troublerent le commencement du regne de Charles VIII. & qui auroit infailliblement mis le desordre & la confusion dans tout le Royaume, si Madame de Beaujeu n'avoit par son génie adroit contenu dans les bornes des esprits inquiets, disposés à sacrifier le bien public à leurs ressentimens ou à leurs intérêts particuliers (*d*). Les maximes qui avoient prédominé sous le regne précédent, furent les sources, des fraudes, des violences, & des trâhisons qui troublerent celui-ci. Si l'on en excepte son mari, la Gouvernante n'avoit personne sur qui elle pût compter, qu'autant qu'elle accordoit des graces. René Duc de Lorraine étoit un des principaux mécontens; il avoit de grandes prétentions, ne demandant pas moins que toute la succession de la Maison d'Anjou. On lui rendit le Duché de Bar, on lui assigna une pension considerable, & on lui promit de faire examiner ses droits sur le Comté de Provence, & de lui faire rendre justice là dessus dans l'espace de quatre ans (*e*). Cela mit le Duc tellement dans le parti de la Cour, qu'avant que la guerre commençât, il donna un soufflet au Duc d'Orléans, qui avoit donné un démenti à Madame de Beaujeu (*f*). Ce fut par ses avis qu'on se regla durant la guerre, & on lui fut redevable en partie de l'heureux succès qu'elle eut. Mais à peine-étoit-elle finie, que son mécontentement recommença; le Duc de Bourbon étoit dans le même cas, après avoir obtenu ce qu'il avoit souhaité, il jugea que cela ne suffisoit pas, & pensa à avoir quelque chose de plus. Cette conduite des Grands influoit sur des gens moins considerables, qui fesoient fort valoir leurs services, & quand on ne les recompensoit pas à leur gré, ils oublioient les graces qu'ils avoient reçues & même leur devoir (*g*). Madame de Beaujeu n'ignoroit pas l'état des choses & dissimuloit. Le Duc d'Or-

(*a*) *Daniel*, *d'Argentré* Hist. de Bretagne.
(*b*) *De Serres*, *Daniel.*
(*c*) *Stowe*, *De Rapin.*
(*d*) Annal. de France, *Gaguin*, *Brantome* Eloge de Charles VIII.
(*e*) *Commines*, *Daniel.*
(*f*) *De Serres.*
(*g*) *Gaguin*, *Commines.*

d'Orléans paroiſſoit tranquille ; la tréve avec Henri VII. Roi d'Angleterre avoit été confirmée; on intriguoit toujours à l'exemple de Louis XI. dans les Pays-Bas ; & ces intrigues ſervoient aux vues de la fille de ce Prince (*a*). En un mot, tout paroiſſoit tranquille, tandis que l'on travailloit ſecretement à renouveller les troubles, & bientôt le feu qui couvoit ſous la cendre jetta des flammes.

SECTION VII. *Rois de la Maiſon de Valois.*

Le Duc d'Orléans ſe retire en Bretagne.

Les ennemis du Miniſtre de Bretagne réuſſirent dans leurs projets, & firent mourir Pierre Landais d'une mort infâme; malgré le Duc, qui dans la ſuite ſe laiſſa gouverner par le Sieur de Leſcun & le Prince d'Orange. Ils furent en grande liaiſon avec la Cour de France, non ſeulement avant que de s'entendre avec les mécontens, mais auſſi dans le tems qu'ils feignoient de découvrir des intrigues, où ils entroient autant que perſonne. Mais on ſavoit à la Cour de France à quoi s'en tenir, & ils ſe trompoient eux-mêmes en croiant tromper les autres (*b*). Le Duc d'Orléans, après avoir formé une nouvelle Ligue, & rappellé le Comte de Dunois, ſe retira en Bretagne, ne doutant pas qu'il ne réuſſit heureuſement dans les deſſeins, où il avoit échoué auparavant. Il avoit quelque lieu de s'en flater. L'Archiduc Maximilien avoit déja les armes en main, le Duc de Lorraine étoit entré dans la Ligue, le Duc de Bourbon, le Comte d'Angoulême & pluſieurs autres Seigneurs avoient auſſi pris le même parti, & ils ſembloient pouvoir compter ſur toutes les forces de la Bretagne (*c*). On s'apperçut 1488
néanmoins bientôt que ces belles apparences étoient trompeuſes. Le Roi entra avec ſon Armée en Guienne, & dépouilla pluſieurs des mécontens de leurs emplois & de leurs terres. Le Comte d'Angoulême ſe ſoumit & vint ſaluer le Roi à Bourges. Le Duc de Bourbon abandonna auſſi les mécontens, parceque ſon frere lui fit ſentir non ſeulement qu'il manquoit à ſon devoir, mais qu'il trahiſſoit les intérêts de ſa Maiſon (*d*). La Cour leurra le Duc de Lorraine de l'eſpérance qu'on lui rendroit la Provence, ce qui le tint dans l'inaction. Le Roi marcha vers l'Anjou avec ſes Troupes; les Barons de Bretagne en furent allarmés, & la plupart traiterent ſecretement avec la Cour de France, pour empêcher que leur Pays ne devint le théatre de la guerre. Maximilien, devenu Roi des Romains, commit des hoſtilités ſur les terres de France dont il ne retira gueres de fruit, car le Roi s'avança contre lui à la tête de ſon Armée, tandis que la diviſion qui regnoit en Bretagne empêcha les Mécontens de tirer aucun avantage de ſon éloignement (*e*). La Cour étoit alors ſi ſure du Duc de Bourbon, qu'elle fit arrêter de ſon conſentement deux de ſes amis, le Seigneur de Culant & Commines; aiant été convaincus par leurs propres Lettres d'avoir eu des intelligences avec le Duc d'Orléans. Commines fut mis dans une de ces cages de fer, dont nous avons parlé ſous le regne de Louis XI. & il y reſta huit mois (*f*).

(*a*) Annales de France.
(*b*) *Brantome*, éloge de Charles VIII.
(*c*) Annal. de France, *Jaligni* Hiſt. de Charles VIII.
(*d*) *Brantome* ubi ſup.
(*e*) *Le Gendre.*
(*f*) *Gaguin. Daniel, Commines.*

Section VII. *Rois de la Maison de* Valois.

Le Roi entre dans cette Province. 1487.

Le Seigneur d'Albret étoit du nombre de ceux qui avoient ſigné la Ligue, & il avoit de belles Troupes; mais il étoit dans ſes Terres, & ſi éloigné, qu'il ne ſembloit pas juſte de le preſſer de venir, aiant tant de Provinces à traverſer (*a*). Cependant le beſoin que les mécontens avoient de lui fit taire tous les ſcrupules, & pour qu'il ne fit point de difficulté, ils le flaterent de l'eſpérance de lui faire épouſer la fille aînée du Duc de Bretagne. Ce Prince ſe trouvoit préciſément dans la même ſituation, où avoit été le Duc de Bourgogne, c'eſt-à-dire qu'il comptoit pour toute reſſource ſur les Troupes des gendres qu'il ſe procureroit. Le Duc d'Orléans, & le Prince d'Orange, qui firent faire les ouvertures dont il s'agit à d'Albret étoient les plus blâmables dans cette occaſion; le premier, quoique marié à la fille de Louis XI. prétendoit lui-même à la Princeſſe de Bretagne, & le Prince traitoit là-deſſus avec le Duc en faveur du Roi des Romains (*b*). Le Seigneur d'Albret fut ſi ébloui de la haute fortune qu'on lui offroit que non ſeulement il promit de marcher avec ſes Troupes, malgré tous les obſtacles qu'il avoit à ſurmonter, mais s'engagea auſſi à faire paſſer du côté du Duc la Compagnie de cent Lances, qu'il avoit actuellement dans l'Armée du Roi. Pendant qu'il s'occupoit de ces deſſeins, Charles VIII. entra au mois de Mai en Bretagne, & ſuppoſant que les conjonctures le diſpenſoient de s'en tenir aux termes du Traité qu'il avoit fait avec les Seigneurs Bretons, il ne ſe contenta pas d'entrer dans la Province avec quatre-cens Lances & quatre mille hommes de pié, ainſi que l'on en étoit convenu, il y envoya trois, quelques-uns diſent quatre corps d'Armée, tous plus nombreux (*c*). Les Troupes Françoiſes ſe raſſemblerent devant Ploermel, & emporterent la Place; enſuite l'Armée marcha droit à Vannes, d'où le vieux Duc François II. eut le bonheur de s'échaper. Ce Prince avoit d'abord eu une Armée de dixhuit mille hommes, de bonnes Troupes, mais il en perdit la plus grande partie par les intrigues de Maurice du Menez, Bas-Breton, qui avoit été autrefois au ſervice de France. Il répandit le bruit qu'il y avoit une intelligence pour livrer le Duc au Roi, & que les François de l'Armée Bretonne, au moment qu'on en viendroit aux mains ſe ſaiſiroient de lui; ſur ce ſeul bruit les trois parts de l'Armée déſerterent. Après avoir encore pris Dinan, l'Armée Françoiſe vint mettre le ſiege devant Nantes. Le Duc avoit dépêché le Comte de Dunois, pour aller demander du ſecours à Henri VII. Roi d'Angleterre, mais le vent contraire l'aiant obligé de relâcher quatre fois, il fut ſi allarmé du danger, où étoient le Duc de Bretagne & les Princes, qu'il profita de la bonne volonté des peuples, qui s'étoient aſſemblés au nombre de ſoixante mille hommes; il choiſit parmi cette multitude ce qu'il y avoit de meilleur, entra dans Nantes, & obligea les François de lever le ſiege (*d*). Cela n'empêcha pas le Roi de mettre ſes Troupes en quartier dans la Bretagne. Il ne fut pas moins heureux en Guienne, où le Seigneur d'Albret fut obligé de congédier ſes Troupes & de ſe ſoumettre; en Picardie les Troupes du Roi des Romains furent défaites, &

(*a*) *De Serres, Commines.*
(*b*) *Daniel d'Argentré* L. XII.
(*c*) Les mêmes.
(*d*) *De Serres, Daniel.*

on prit Saint-Omer (*a*). Les Seigneurs Bretons qui avoient traité avec la France, voiant que le Duc couroit risque d'être dépouillé, & la Bretagne conquise, se reconcilierent avec leur Souverain, & en même tems ils entamerent une espece de négociation avec Madame de Beaujeu; cette Princesse pénétra leur artifice, & trompa ceux qui vouloient la tromper; on leur fit des réponses qui leur firent prendre de fausses mesures (*b*).

Sect. Rois de la Maison de Valois.

On fut de bonne heure prêt pour ouvrir la Campagne, dans le tems que les Plénipotentiaires s'imaginoient qu'on entreroit en conférence sur les propositions qu'ils avoient faites. Quand ils virent qu'ils s'étoient abusés, le Comte de Commingès Ambassadeur de Bretagne partit, & le Maréchal de Rieux, qui avoit suivi le Roi pour agir au nom des Seigneurs Bretons, se retira secretement, se mit à la tête des Troupes de son ancien Maître, & reprit plusieurs des Places que les François avoient prises (*c*). Le Seigneur d'Albret, à qui le Roi avoit pardonné, passa aussi en Bretagne par mer, avec quatre mille hommes. Sa compagnie de Gendarmes qui étoit avec les Troupes du Roi, déserta & le vint joindre. Mais les choses changerent de face, parceque l'Armée Françoise parut plutôt qu'on ne s'y attendoit, sous la conduite de Louis de la Trimouille. D'ailleurs le Roi avoit fait citer le Duc d'Orléans, les Comtes de Dunois & de Comminges à comparoitre devant la Cour des Pairs, & on travailla à leur procès aussi bien qu'à celui de Philippe de Commines, preuve évidente que le Roi avoit dessein de les traiter en rebelles (*d*). L'Armée Françoise commença par le siege de Fougeres, Place forte & bien pourvue; on comptoit qu'elle feroit une longue résistance, mais l'Artillerie des François, qui étoit excellente pour ce tems-là, la réduisit au bout de huit jours à la nécessité de capituler. Cette perte fut suivie de celle de la Forteresse de Saint-Aubin du Cormier. Les Bretons & les Mécontens se déterminerent alors à donner bataille (*e*). Cette action décisive se passa le Lundi 28 de Juillet. La premiere ligne de l'Armée Bretonne étoit commandée par le Maréchal de Rieux & par le Seigneur d'Albret; dans la seconde, il y avoit un petit corps d'Anglois commandés par le Seigneur de Scales, & on y joignit douze-cens Bretons, à qui l'on fit prendre la croix rouge, afin qu'on crut que c'étoient des Anglois. Il y avoit encore un corps d'Allemands, envoyés par le Roi des Romains (*f*). Comme on répandit encore le bruit que les François avoient dessein de trahir l'Armée, le Prince d'Orange se mit à pié à la tête des Allemands, & le Duc d'Orléans à la tête des Bretons. Les deux Armées étoient à peu près égales, & environ de douze mille hommes (*g*); la Françoise étoit plus forte en Cavalerie, & celle des Bretons fit fort mal son devoir; leur Infanterie combattit courageusement, mais aiant été attaquée en flanc & en queue, elle fut mise en déroute; cinq

Bataille de St. Aubin, où le Duc d'Orléans & le Prince d'Orange sont faits prisonniers. 1488.

(*a*) *Le Gendre*, *Daniel.*
(*b*) *D'Argentré* Hist. de Bretagne L. XII. *Daniel.*
(*c*) *Gaguin* Hist.
(*d*) Annal. de France, *Mezeray.*
(*e*) *Commines*, *Brantome*, éloge de Charles VIII.
(*f*) *Jaligny*, *Daniel.*
(*g*) *Commines*, *Brantome* ubi sup.

Sec. VII. *Rois de la Maison de* Valois.

mille, cinq-cens hommes demeurerent sur la place; le Duc d'Orléans & le Prince d'Orange furent pris, & la victoire fut à tous égards complette (*a*). Les deux Princes furent conduits à Saint-Aubin, où la Trimouille les traita à souper, mais comme le dessert étoit déja sur la table, deux Peres Cordeliers entrerent dans la Salle, & dirent à ce Général, qu'ils se rendoient à ses ordres pour confesser les prisonniers. Les deux Princes crurent qu'ils n'avoient que quelques momens à vivre. La Trimouille calma leur frayeur, en leur disant, qu'il n'avoit encore aucun ordre de la Cour touchant leurs personnes, mais qu'il feroit seulement un exemple sur quelques particuliers, qui avoient été pris les armes à la main contre le Roi, & il leur fit en effet trancher la tête (*b*). Le Duc de Bretagne fut tellement déconcerté de la perte de la bataille, qu'il fut obligé d'avoir recours à la soumission, & de faire un Traité aux conditions qu'il plut au Roi de prescrire; il fut conclu à Sabié le 28 d'Août. Ce malheureux Prince mourut le 9 de Septembre d'une chute de cheval: il institua par son Testament pour Tuteurs d'Anne & d'Isabelle, ses filles, le Maréchal de Rieux & le Comte de Comminges, & leur ordonna de prendre conseil du Comte de Dunois (*c*). La guerre civile s'étoit allumée dans les Pays-Bas, & les Bourgeois de Bruges firent le Roi des Romains prisonnier, il ne fut relâché qu'à des conditions dures, & en payant la rançon de plusieurs Seigneurs de son Parti (*d*). Le Duc de Bourbon étant mort, le Seigneur de Beaujeu prit le titre de Duc de Bourbon, par cette raison nous donnerons dans la suite à sa femme la qualité de Duchesse de Bourbon.

Le Roi d'Angleterre se mêle des affaires de Bretagne sans succès.

Les affaires de Bretagne étoient alors si brouillées, qu'il ne restoit d'autre ressource, pour empêcher qu'elle ne fût entierement subjuguée, que d'implorer le secours de Henri VII. Roi d'Angleterre. Ce Prince étoit fort intéressé à la conservation de cet Etat, mais par un raffinement de Politique, il ne voioit pas toute l'étendue du danger qui le menaçoit. Le Parlement fut plus clairvoyant, & sentit combien il importoit de le sauver. Il engagea le Roi à conclure un Traité avec la jeune Duchesse, & à lui envoyer un secours de six mille hommes (*e*). Mais le grand point étoit le mariage de cette Princesse. Son pere avoit pris des engagemens avec le Seigneur d'Albret, qui commandoit dans Nantes un grand corps de Troupes, & le Maréchal de Rieux, Tuteur de la Duchesse, souhaitoit véritablement que ce mariage s'accomplit. Le Chancelier de Bretagne s'y opposoit, & étoit le confident de la Duchesse. Cette Princesse, qui n'avoit que treize ans, avoit beaucoup de répugnance à épouser un homme de quarante-cinq ans, d'une figure peu revenante, emporté, dont les Terres n'étoient pas considerables, & qui avoit trois fils & quatre filles de sa premiere femme (*f*). Ce n'est pas tout. Le feu Duc, par les motifs que nous avons marqués, avoit conclu avec le Prince d'Orange le mariage de sa fille & de Maximilien, Roi des Romains, dont le Chancelier appuioit les in-

(*a*) Annal. de France, *le Gendre*.
(*b*) *Daniel*.
(*c*) Annal de France. *D'Argentré* L. XII.
(*d*) *Haræus*, Annal. Brabant.
(*e*) *Commines*, *Hall*.
(*f*) Nouvelle Hist. de Bretagne, Annal. de France.

térêts. La disproportion d'âge étoit grande, mais le Roi étoit bien-fait, & passoit pour être d'un caractere commode; mais d'ailleurs il étoit indolent, & ses finances étoient fort dérangées. On regardoit le Roi Charles VIII. comme son gendre, la Princesse Marguerite étant en France, conformément au Traité conclu avec Louis XI. c'étoit là-dessus que le Roi d'Angleterre comptoit principalement (*a*). Charles confirma ces idées, lorsqu'après avoir traité avec Maximilien à Francfort, il offrit de le prendre pour arbitre sur les affaires de Bretagne, pourvu que la Duchesse en fît autant. Par ce moyen on fit un accommodement par lequel les Anglois furent obligés de s'en retourner chez eux, & le Roi de rendre la plupart des Places qu'il avoit conquises. Toutes les Parties intéressées parurent contentes de ce Traité, tandis qu'aucune n'avoit dessein de l'observer; mais il rétablissoit la tranquillité pour le présent, & on gagnoit du tems, ce que tout le monde cherchoit (*b*). Chacun croioit que les autres ignoroient ses vues, & prenoit ses mesures pendant le calme, pour soutenir l'orage qui devoit s'ensuivre.

Le Roi de France, par le conseil du Duc & de la Duchesse de Bourbon mit en liberté Jean de Chalons Prince d'Orange, & le renvoya en Bretagne, où il avoit un grand crédit, & où il rendit des services importans au Roi. La jeune Duchesse fort embarrassée de sa situation, écouta son Chancelier & éblouie des titres pompeux de Maximilien, elle se détermina à l'épouser; elle envoya aussi le Prince d'Orange & d'autres Ambassadeurs au Roi Henri VII. pour le presser d'agir vigoureusement en faveur d'une Princesse, dont le pere l'avoit protegé dans un tems où il étoit encore plus maltraité de la fortune (*c*). Le Seigneur d'Albret aiant perdu toute espérance d'épouser Anne de Bretagne, s'en vengea en s'accommodant avec le Roi, auquel il livra la Ville & le Chateau de Nantes (*d*). Dans ces entrefaites le Roi d'Angleterre se conduisoit d'une façon fort équivoque; les Flamands s'étoient encore soulevés contre Maximilien, & étoient soutenus par la France; Henri envoya du secours au Roi des Romains, & fit alliance avec lui, avec l'Empereur son pere, & avec Ferdinand Roi de Castille & d'Arragon, contre la France; mais en même tems il traitoit avec Charles VIII. d'abord il demanda le Royaume de France, ensuite les Duchés de Guienne & de Normandie, & enfin les arrérages de la pension accordée par le Traité de Pequigni, qui montoient à une somme très-considerable, & c'étoit-là son veritable objet (*e*). La passion de ce Prince pour l'argent paroissoit trop visiblement dans toutes ses démarches, & dans ses négociations.

Le Roi de France voiant par quel endroit on pouvoit prendre Henri, & ne redoutant gueres le Roi des Romains, jugea qu'il falloit risquer quelque chose pour acquérir la Bretagne, & se détermina à tout faire pour cela. Il chargea le Comte de Dunois & le Prince d'Orange de négocier son mariage avec la Duchesse de Bretagne, dans le tems même que ses Troupes

Le Roi va lui-même tirer le Duc d'Orleans de prison, qui menage

(*a*) Daniel.
(*b*) Mezeray.
(*c*) Jaligni, Daniel.
(*d*) Annal. de France, Daniel.
(*e*) Bacon Hist. Henrici VII. Daniel.

SECTION VII. *Rois de la Maison de* Valois.

Son mariage avec l'Héritiere de Bretagne.

affiégeoient cette Princeffe dans Rennes (*a*). Les Agens du Roi repréfenterent à la Ducheffe, que le Roi étoit jeune & un grand Prince; qu'il avoit des prétentions plaufibles fur fes Etats, fondées fur la ceffion qu'avoient faite à fon pere les héritiers du Comte de Penthievre, auxquels au défaut d'héritiers mâles le Duché de Bretagne devoit paffer; que d'ailleurs il pouvoit prétendre qu'il lui étoit dévolu, à caufe de l'accufation de félonie portée devant le Parlement contre le feu Duc, & faire valoir le droit qu'il avoit à la Bretagne, comme fief reverfible à la Couronne, au défaut de la ligne mafculine. La Ducheffe allégua fon mariage avec Maximilien, qui avoit été communiqué à fes Alliés, & rendu public, puifque le nom de ce Prince & le fien avoient déja paru enfemble dans les affaires du Gouvernement; elle ajouta, que Charles lui-même étoit engagé à la Princeffe Marguerite, fille de Maximilien fon mari, & que cet engagement avoit été auffi publiquement reconnu. C'étoient là fembloit-il des obftacles invincibles à un mariage, qui d'un autre côté devoit être fort contraire aux inclinations de la Ducheffe, parcequ'elle avoit été nourrie dans une grande averfion pour la France, & qu'elle n'avoit rien qui pût la porter à combattre cette averfion en faveur du Roi (*b*). On oppofa aux raifons de la Ducheffe, que Maximilien lui avoit manqué dans un tems où il auroit dû hazarder tout pour fon fervice; & que fi elle n'avoit foin elle-même de fes propres intérêts, ce Prince feroit peut-être fa paix à fes dépens, que l'engagement du Roi n'étoit pas un mariage, que n'aiant été fait que par des raifons d'Etat, il pouvoit fe rompre par d'autres raifons d'Etat, & qu'on pouvoit obtenir pour cela une difpenfe de Rome (*c*). Comme la Ducheffe ne fe rendoit pas, on confeilla au Roi de mettre le Duc d'Orléans en liberté, & de fe fervir du crédit de ce Prince; mais bien que Madame de Bourbon eût propofé le mariage, elle n'avoit nullement envie de voir le Duc d'Orléans hors de prifon. Le Seigneur de Miolant Favori du Roi, lui repréfenta qu'il étoit en âge de gouverner par lui-même, que la tranquillité du Royaume dépendoit de fa parfaite reconciliation avec le Duc d'Orléans, & qu'il pouvoit s'attacher ce Prince, en lui donnant feul la liberté (*d*). Charles perfuadé par ces raifons, alla tirer lui-même le Duc de prifon; ce Prince qui avoit été un des Prétendans que la Ducheffe avoit le mieux reçu, ne laiffa pas de travailler fi efficacement à faire réuffir le mariage de cette Princeffe avec le Roi, qu'il l'engagea à y donner fon confentement. Le Traité fut lu & fcellé à Langei en Touraine le 13 de Décembre 1491, & le même jour on célébra la cérémonie du mariage (*e*).

Traités de Charles *avec fes voifins pour faciliter fon expédition* d'Italie.

Ce mariage étonna toute l'Europe, & excita la jaloufie des principales Puiffances, qui penfa être fatale à la France. Maximilien fe plaignit hautement de l'ambition & de la perfidie d'un Prince, qui avoit abandonné fa femme, pour enlever celle de fon beaupere. Le Roi d'Angleterre qui fe voioit déçu, fut véritablement piqué, & le fit tellement paroitre, qu'il obtint de grands fubfides du Parlement, & de grandes fommes de fes fu-

(*a*) Nouv. Hift. de Bretagne.
(*b*) *Daniel*, *Mezeray*.
(*c*) Nouv. Hift. de Bretagne, *Jaligni*, *Commines*.
(*d*) *Brantome*, *Daniel*.
(*e*) *Daniel*, *Henault*, *le Gendre*.

jets, pour faire une invasion en France (*a*). Ferdinand le Catholique renouvella ses prétentions sur le Roussillon & la Cerdagne, & assembla des Troupes sur les frontieres d'Arragon. Charles étoit toujours à Tours, sans faire paroitre être ému de tous ces mouvemens, & sans faire des préparatifs extraordinaires pour repousser les Confédérés. L'Archiduc avoit demandé sa sœur, qu'il avoit refusée. Maximilien trouva moyen de surprendre Saint-Omer & Arras, & ses Troupes entrerent même dans Amiens, mais elles furent obligées de se retirer par le courage & la fidelité des habitans. Le Roi des Romains fut sécondé pendant cette campagne par la Flotte Angloise (*b*). Henri débarqua dans l'Automne en France avec une des Armées les plus lestes, qui y eût jamais passé, & le 15 d'Octobre il investit Boulogne. Il n'ignoroit pas que Maximilien & Ferdinand ne pouvoient exécuter les Traités qu'ils avoient faits avec lui pour envahir la France, & il l'avoit prévu dans le tems qu'il avoit conclu ces Traités. Henri conduisit le siege de Boulogne d'une maniere qui fatigua fort ses Troupes; & en même tems il traitoit avec le Roi de France; enfin on conclut le fameux Traité d'Etaples, qui peut passer pour un chef d'œuvre de Politique des deux Rois (*c*). Le Roi d'Angleterre aiant terminé la guerre, suivant le plan qu'il s'étoit fait, retourna fort content en Angleterre, & laissa Charles pas moins satisfait. Maximilien hors d'état de continuer la guerre, & ne voulant pas aussi faire la paix, permit à l'Archiduc Philippe son fils, de faire une treve pour un an (*d*). Les Historiens François conviennent généralement que le Roi Charles fut la dupe de Ferdinand, dans le Traité fait pour accommoder leurs différends. Le Roi Catholique gagna deux Cordeliers, savoir Olivier Maillard, Confesseur du Roi, & Jean Mauléon, Confesseur de la Duchesse de Bourbon, auxquels il envoya d'excelient vin d'Espagne, ou plutot des barrils pleins d'argent (*e*). Ces deux bons Peres persuaderent au Roi & à la Duchesse, que Louis XI. leur pere avoit eu de grands remords en mourant de la grande injustice qu'il avoit commise, en retenant les Comtés de Roussillon & de Cerdagne, & qu'étant mort dans le dessein de les restituer, son ame souffriroit de grandes peines, jusqu'à ce que la restitution fût faite. Le Roi consentit donc à rendre ces deux Comtés, sans même exiger que le Roi de Castille payât les trois-cens mille écus d'or, pour lesquels ces Pays avoient été engagés; ce Monarque s'obligea seulement à se déclarer contre tous ceux qui feroient la guerre à la France. C'étoit-là selon les apparences ce que Charles se proposoit principalement par une générosité, que tous les Historiens judicieux condamnent (*f*).

Motifs qui déterminerent Charles VIII. à la guerre de Naples.

Après tant de Traités conclus, pour que la France n'eut rien à craindre de ses anciennes querelles avec ses voisins, dans le tems qu'elle alloit en commencer une nouvelle, il n'est pas surprenant que Charles fût porté à accommoder ses différends avec la Maison d'Autriche; il le fit par le Traité de Senlis, qu'il conclut avec l'Archiduc Philippe; il portoit,

(*a*) *Gaguin. Bacon.* Hist. Henrici VII.
(*b*) *Jaligni*, *Bacon* ubi sup.
(*c*) *Commines*, *Hall*, *Holingshed*, *Speed*.
(*d*) *Mezeray*.
(*e*) *Mezeray*, *Daniel*, *le Gendre*.
(*f*) *Commines*, *Daniel*, *Mezeray* & *al*.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

que Madame Marguerite feroit inceffamment remife à fa famille avec tout ce qui lui appartenoit; que les Comtés de Bourgogne, d'Artois, de Charolois, & la Seigneurie de Nogent, à la réferve de quelques Places feroient rendus, tels qu'on les avoit cedés à la France, en confideration du mariage projetté. Henri VII. fouhaita d'être compris dans ce Traité, comme Allié des Parties contractantes. Le but de toutes ces négociations, que quelques Hiftoriens blâment, & que d'autres juftifient, étoit de mettre le jeune Roi en liberté de faire valoir fes droits fur le Royaume de Naples, en qualité d'héritier de la Maifon d'Anjou, qui avoit fini en la perfonne de Charles Comte du Maine, par le Teftament duquel la Provence avoit été réunie à la Couronne (*a*). Il y avoit longtems que le Roi méditoit ce projet, mais il le déguifoit fous le prétexte de vouloir faire la guerre aux Turcs. Il eft certain que les meilleures têtes du Confeil de France defapprouverent cette entreprife, & que les plus fages repréfenterent que le Roi n'avoit ni l'argent, ni les Troupes, ni les Capitaines néceffaires pour un auffi grand deffein; mais le Roi écoutoit fes Favoris; qui lui repréfentoient la chofe comme très-facile. C'étoient Etienne de Vers (*), fon Chambellan, fils d'un Tailleur du Dauphiné, & Guillaume Briçonnet, fils d'un Commis des Finances, qui par la faveur du Roi étoit devenu Surintendant, tous deux d'une capacité fort bornée, & en qui le Roi feul avoit de la confiance (*b*). La vérité eft que le grand moteur de toute cette entreprife fut Ludovic Sforce, dit le More; il avoit en vue de fe mettre tout-à-fait en poffeffion du Duché de Milan, qu'il gouvernoit déja fous le nom de Jean Galeas fon neveu, qu'il tenoit comme prifonnier. Mais comme Galeas avoit époufé la fille d'Alphonfe Duc de Calabre, Princeffe d'un grand courage, Ludovic n'ofoit entreprendre de fe défaire de lui, comme il en avoit deffein, à moins que les affaires d'Italie ne fuffent tellement brouillées, qu'il n'eût rien à craindre de la part du Roi de Naples; ce fut le motif qui le porta à appeller Charles VIII. en Italie. Mais il eft impoffible de dire ce qui détermina ce Prince à une pareille entreprife, fur un droit qui n'étoit nullement clair, avec peu de Troupes, prefque fans argent, & fans Alliés (*c*), à moins que l'on ne regarde, comme tel Lodevic Sforze, Adminiftrateur de Milan, mais c'étoit un Allié auquel aucun autre Prince ne fe feroit fié. Alexandre VI. occupoit alors le fiege de Rome; les Italiens qui parlent avec refpect des Papes, difent de lui, qu'il étoit fans foi, fans religion & cruel (*d*). Ferdinand Roi de Naples étoit un méchant Prince, Alphonfe Duc de Calabre, fon fils, ne valoit gueres mieux; Ferdinand fon petit-fils étoit le meilleur des trois. Florence étoit gouvernée par Pierre de Medicis, que le peuple haïs-

Etat de l'Italie.

(*a*) Annal. de France, *Gaguin. Daniel.* *Daniel.*
(*b*) *Le Gendre.* (*d*) *Mezeray* & al.
(*c*) *Georgii Flori* de bello Italico Hift.

(*) Il s'appelloit *de Vefc*, comme il paroît par une Lettre écrite de fa main & fignée, au volume des Mémoires de Béthune cotté 8456. *Daniel* T. VIII. p. 561. Le Préfident *Henault* le nomme auffi *de Vefc*. Rem. du Trad.

haïssoit; Genes dépendoit de l'Administrateur de Milan, qui en avoit fait hommage à Charles.

Il est attaqué de la petite Verole à Ast. 1494.

Sur le bruit des desseins du Roi de France, Ferdinand Roi de Naples lui envoya offrir de lui faire hommage & de lui payer cinquante mille écus de tribut annuel, mais il rejetta ces propositions par le conseil de ses Favoris, & Ferdinand étant mort d'apoplexie (*a*), il se disposa à une guerre, dont il pouvoit recueillir la gloire & le profit sans sortir de chez lui. Il laissa la Régence du Royaume pendant son absence à Pierre Duc de Bourbon. Etant parti de Paris, il se rendit à Lyon au mois de Juillet; après y avoir passé quelques jours il alla à Grenoble, traversa le Piemont, & vint à Ast, Capitale d'un petit Canton. Il y resta près d'un mois, pendant qu'on trainoit son canon par les montagnes avec des peines infinies; il y tomba malade de la petite vérole, ce qui allarma ses sujets, & donna du tems & des espérances à ses ennemis (*b*). Le plus envénimé de tous étoit le Pape, qui après s'être adressé inutilement à toutes les Puissances de l'Europe, prit le parti de négocier avec Bajazet, Empereur des Turcs, il fit un Traité avec lui, en vertu duquel, moyennant une pension annuelle il devoit garder Zizim, frere de Bajazet en prison, avec promesse de trois cens mille ducats, quand il voudroit s'en défaire (*c*); on prétend qu'Alexandre attendoit un corps de Troupes du Sultan. Mais dans ces entrefaites, André Paléologue, Despote de Romanie, unique Héritier de l'Empereur son oncle, céda à Rome à Charles VIII, à l'insu du Pape, tous ses droits à l'Empire de Constantinople.

Il va à Pavie & entre en triomphe dans Florence & dans Rome.

Après que le Roi fut rétabli, il entra en Italie à la tête de son Armée, qui étoit environ de six mille chevaux, & de douze mille hommes de pied, dont la moitié étoient Suisses. Sa Flotte étoit commandée par le Duc d'Orléans, qui reprit Rapallo sur Frederic, frere d'Alphonse Roi de Naples. Robert Stuart, Sire d'Aubigny, qui commandoit l'avant-garde de l'Armée, empêcha Ferdinand Duc de Calabre d'entrer dans la Romagne (*d*). Lorsque le Roi étoit arrivé à Turin, comme il manquoit d'argent, il emprunta les pierreries de la Duchesse de Savoye & à Casal la Marquise de Montferrat lui prêta aussi les siennes; il les engagea pour vingt-quatre mille ducats. De Casal il alla à Pavie, où il trouva le jeune Duc de Milan, qui se mouroit du poison qu'on lui avoit donné. Louis Sforze prit congé du Roi pour aller se mettre en possession du Duché, bien que le Duc eût laissé un fils (*e*). Le petit nombre de gens sages qui étoient avec le Roi, lui conseillerent de punir cet Oncle dénaturé, & de prendre des quartiers d'hiver dans le Milanés, & de ne pas entreprendre de traverser l'Italie avec une poignée de monde, & sans d'argent (*f*). Mais Etienne de Vesc porta Charles à suivre un autre avis. Il prit par Florence, toutes les Places de Toscane lui ouvrirent leurs portes, & il eut le bonheur d'obtenir par le moyen de Pierre de Medicis la somme de deux cens mille du-

(*a*) *Gaguin Mezeray, Daniel.*
(*b*) Annal. de France, *Brantome, le Gendre.*
(*c*) *Commines.*
(*d*) *Jaligni*, Annal. de France, *Mezeray.*
(*e*) *Gaguin, Commines, Daniel.*
(*f*) *Guicciardin, Du Tillet.*

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

cats, que les Florentins lui prêterent. Le 17 de Novembre il entra en triomphe dans Florence (*a*). Il rendit la liberté à Pise, & assura celle de Sienne. Aiant prescrit aux Florentins les conditions que son intérêt demandoit, auxquelles la nécessité les obligea de souscrire, il marcha vers Rome, le Pape s'enferma dans le Château Saint-Ange, & le Roi fit son entrée dans la ville aux flambeaux, le 31 de Décembre, à la tête de son Armée & en conquérant (*b*): aussi y fit-il divers actes de Souveraineté.

Il marche vers Naples, & y entre triomphant. 1495.

Les Cardinaux, qui respectoient la justice & la religion, solliciterent le Roi de forcer le Château, & de déposer le Pape, mais il en fut détourné par Guillaume Briçonnet, devenu Ecclésiastique & Evêque de St. Malo, qui en fut recompensé par un Chapeau de Cardinal (*c*). Le Pape fut néanmoins obligé de faire un Traité, en vertu duquel il mit entre les mains du Roi plusieurs Places fortes, lui donna l'investiture du Royaume de Naples, consentit que Cesar Borgia son fils l'accompagnât comme otage, & lui remit le Prince Zizim qu'on dit qui étoit déja empoisonné, ce qu'il y a de certain, c'est qu'il mourut peu après (*d*). Vers la fin de Janvier le Roi se mit en marche pour Naples. Alphonse avoit cédé la couronne à son fils Ferdinand, qui se trouva dans l'impuissance de résister à son ennemi, desorte que le 22 de Fevrier Charles VIII. entra triomphant dans Naples, & quelque tems après il y fit une entrée solemnelle avec les habits Impériaux, & le peuple le salua Empereur (*e*). Il auroit pu le devenir effectivement, si le Pape n'eut pas donné avis à Bajazet des intelligences que le Roi avoit en Grece, ce qui couta la vie à plusieurs milliers de Chretiens. C'est ainsi que Charles traversa l'Italie en six mois de tems, & se vit maître en quinze jours du Royaume de Naples (*f*), excepté Brindes. Jusques ici il avoit eu un bonheur constant & sans exemple, ensorte que plusieurs le regardoient comme suscité extraordinairement de Dieu, pour détrôner & détruire les exécrables Tirans de l'Italie; & s'il eut agi comme un instrument en la main de Dieu, il auroit réussi, & acquis autant de gloire qu'aucun Héros de l'Antiquité. Mais bien loin delà; il s'amusa à des Fêtes & à des Spectacles, & laissa à ses Favoris le pouvoir de disposer de tout (*g*). Gilbert Comte de Montpensier fut nommé Viceroi, le Sire d'Aubigny Connétable, Etienne de Vesc Duc de Nole, & il laissa pour garder son Royaume conquis entre quatre & cinq mille hommes (*h*).

Retour du Roi, qui défait toutes les forces d'Italie.

Pendant que Charles VIII. perdoit son tems, ses ennemis ne le perdoient point. Il se conclut contre lui une Ligue à Venise, entre le Pape, l'Empereur Maximilien, l'Archiduc Philippe, Ferdinand le Catholique, Louis Sforze & les Vénitiens (*i*). Philippe de Commines son Ambassadeur à Venise lui en donna avis, & il eut de la peine à le croire. L'Armée de la Ligue, forte de quarante mille hommes & commandée par François Marquis de Mantoue, attendit le Roi dans la vallée de Fornoue, où il

(*a*) *Jaligni*, *Brantome*, *Daniel* & al.
(*b*) *Daniel* T. IX. p. 14.
(*c*) G. *Flori* de Bello Ital. Hist.
(*d*) *Ferroni* de reb. gest. Gallor. *Jaligni*, *Flor.* de Bello Ital. *Daniel*.
(*e*) *André de la Vigne* Journal de la Conquête de Naples, *Commines*.
(*f*) *Mezeray*, *Daniel*.
(*g*) *Daniel*.
(*h*) Le même.
(*i*) Le même, *Mezeray*, *Commines*.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

descendit avec neuf mille hommes. Le 6 de Juillet, il attaqua cette nombreuse Armée, & la mit en déroute, sans qu'il lui en coutât que quatre-vingts hommes; il marcha ensuite promptement à Ast (*a*). Après s'y être reposé, il se mit en devoir de degager le Duc d'Orléans, que Lodevic Sforze & l'Armée de la Ligue assiegeoient dans Novare; mais dans ces entrefaites le Duc capitula, & vint joindre le Roi avec une Garnison à demi morte de faim (*b*). L'arrivée de seize mille Suisses l'auroit mis en état de faire encore la Loi. Mais il fit un Traité avec Sforze, par lequel il rendit au Duc de Milan Novare & le Port de Spezzia, & le Duc lui paya une assez grosse somme d'argent, de même qu'au Duc d'Orléans, & s'engagea à envoyer du secours à Naples. Après la conclusion de cet accommodement le Roi se rendit à Lyon (*c*). Ferdinand soutenu des Troupes Espagnoles commandées par Consalve de Cordoue, surnommé le Grand Capitaine, rentra en possession de son Royaume aussi promptement qu'il l'avoit perdu, nonobstant une victoire que remporta le Connetable d'Aubigni (*d*). C'est ainsi que ces grandes conquêtes, faites avec tant de rapidité, ne servirent qu'à étonner l'Europe, & à exercer la plume de quelques habiles Auteurs, qui ont écrit ces révolutions surprenantes avec beaucoup d'exactitude, ainsi qu'on le verra ailleurs; parceque notre dessein ici n'est que d'en donner une relation succinte, autant que cela est nécessaire pour l'Histoire de Charles VIII. Ce Monarque après son retour en France se livra aux mêmes amusemens qui avoient fait perdre le fruit d'une expédition, qui sans cela l'auroit rendu egal, sinon supérieur à ses prédécesseurs les plus illustres depuis Charlemagne.

Préparatifs pour recommencer la Guerre en Italie rendus inutiles.

Etienne de Vese, son Favori, à qui il avoit donné le Duché de Nole, revint en France, & le sollicita fortement de reprendre la conquête de Naples. Il lui représenta qu'il avoit beaucoup d'Amis en Italie, dont il pouvoit tirer tout ce qu'il avoit besoin, sans qu'il lui en coutât presque rien; que les Florentins donneroient de l'argent, les Suisses des Troupes; qu'en fesant justice des Tirans, & mettant les grandes villes en liberté, il s'assureroit le passage, & se faciliteroit des conquêtes. Le Roi se laissa persuader, parceque tout ce qu'on lui disoit étoit assez fondé; il assembla des Troupes, & fit les préparatifs nécessaires pour repasser les monts. Mais le Cardinal Briçonnet, qui avoit été le principal auteur de la premiere expédition, traversa celle-ci, parcequ'il étoit, disent la plupart des Historiens, entierement à la dévotion du Pape (*e*). Le Duc d'Orléans refusa de commander l'Armée, parcequ'il s'appercevoit que la santé du Roi s'affoiblissoit, & qu'il étoit de son interêt de ne pas s'éloigner de la Cour; ainsi l'expédition échoua (*f*). Les François qui étoient dans le Royaume de Naples, s'enfermerent dans les Places qu'ils avoient encore, & furent obligés insensiblement de capituler. Le Comte de Montpensier étoit bloqué dans Atello, fut contraint de se ren-

(*a*) *Jaligni*, *Brantome*, *Mezeray* & al.
(*b*) *Flor.* de Bell. Ital.
(*c*) *Daniel* & al.
(*d*) *Guicciardin*, *Mezeray*.
(*e*) *Jaligni*, *G. Flor. de bello Ital. De Serres*, *Du Tillet*, *Daniel*.
(*f*) *Commines*, *Mezeray*, *Le Gendre*.

dre à des conditions fort dures, & mourut ensuite du mauvais air à Pouzzoles (*a*). D'Aubigni se jetta dans Gropoli, s'y défendit avec beaucoup de valeur, & obtint enfin une Capitulation honorable, étant sorti tambour battant & Enseignes déployées; ce fut-là le dernier effort des François. Le nouveau Roi de Naples Frederic qui avoit succedé à son neveu, se rendit sans peine maître des autres Places (*b*). Les Pisans, à qui Charles VIII. avoit rendu la liberté, lui avoient élevé une Statue à la place du pilier sur lequel étoient les armes de Florence, mais à l'arrivée de Maximilien, ils abattirent cette Statue pour y mettre celle de l'Empereur. Cette circonstance peu considerable en elle-même, peut-être envisagée comme une forte indication du caractere des Italiens de ce tems-là. S'étant fort enrichis par le commerce, ils étoient devenus orgueilleux, adonnés au luxe, & perfides; incapables & de maintenir leur liberté, & de souffrir le Gouvernement même le plus doux (*c*). Quelques-uns ont régardé les malheurs auxquels ils furent exposés comme un jugement du Ciel (*).

(*a*) *Guicciardin*, *Daniel*. (*b*) *Jaligni*. (*c*) *G. Flor.* de bello Ital.

(*) On crut généralement en ce tems-là qu'il y eut quelque chose de surnaturel dans l'expédition de Charles VIII. en Italie & dans son retour. Ce qui y donna lieu principalement ce fut la maniere positive dont en parla Jérome Savoranola, qui s'érigea en Prophete. Philippe de Commines, qui le connoissoit & qui n'étoit pas superstitieux, semble avoir cru à ses prédictions. Le passage est curieux, & comme il a un rapport direct à l'Histoire on le lira avec plaisir. Commines parlant d'une visite qu'il avoit faite à Savoranola, continue en ces termes (1) ,, La cause de l'aller voir fut, parcequ'il ,, avoit tousiours presché en grande faveur du Roy, & sa parole avoit gardé les Flo- ,, rentins de tourner contre nous: car jamais Prescheur n'eut tant de crédit en cité. Il ,, avoit tousiours asseuré la venue du Roy, quelque chose qu'on dist, ne qu'on écrivist ,, au contraire, disant qu'il estoit envoyé de Dieu, pour chastier les Tyrans d'Italie, ,, & que rien ne pouvoit résister ne se deffendre contre luy. Avoit dit aussi qu'il vien- ,, droit à Pise, & qu'il y entreroit, & que ce jour mourroit l'Estat de Florence, & ,, ainsi advint, car Pierre de Medicis fut chassé ce jour; & maintes autres choses avoit ,, preschées, avant qu'elles advinssent, comme la mort de Laurens de Medicis; & aussi ,, disoit publiquement l'avoir par révélation, & preschoit que l'estat de l'Eglise seroit ,, réformé à l'épée. Cela n'est pas encores advenu, mais il en fut bien près; & enco- ,, res le maintient. Plusieurs le blâmoient de ce qu'il disoit que Dieu lui avoit révelé, ,, autres y adjousterent foy. De ma part je le repute bon homme. Aussi luy demanday ,, si le Roy pouvoit passer sans péril de sa personne, veu la grande assemblée que fai- ,, soient les Venitiens, de laquelle il sçavoit mieux parler que moy, qui en venoye. ,, Il me respondit, qu'il auroit affaire en chemin, mais que l'honneur luy en demour- ,, roit, & n'eust-il que cent hommes en sa compagnie, & que Dieu qui l'avoit conduit ,, au venir, le conduiroit encores à son retour. Mais, pour ne s'estre bien acquitté à ,, la réformation de l'Eglise, comme il devoit, & pour avoir souffert que ses gens pil- ,, lassent & desrobassent ainsi le peuple, aussi bien ceux de son parti & qui luy ou- ,, vroyent portes sans contrainte, comme les ennemis, que Dieu avoit donné une sen- ,, tence contre luy & brief auroit un coup de fouet. Mais que je luy disse, que, s'il ,, vouloit avoir pitié du peuple, & délibérer en soy garder ses gens de mal faire, & les ,, punir quand ils le feroient, comme son office le requiert, Dieu révoqueroit la sen- ,, tence, ou la diminueroit; & qu'il ne pensast point estre excusé pour dire, je ne fay ,, nul mal, & me dist que luy-mesme iroit au devant du Roy & le luy diroit, & ainsi le ,, fit & parla de la restitution des Places des Florentins. Il me cheut en pensée la mort ,, de Monseigneur le Dauphin, quand il parla de cette sentence de Dieu, car je ne

(1) *Commines* L. VIII. Ch. 2.

Sous prétexte de veiller aux affaires d'Italie, le Roi se tenoit dans le midi de son Royaume, où il s'amusoit à faire des Tournois, & à d'autres spectacles qui avoient un air de magnificence militaire, & en même tems il se livroit à la galanterie (*a*). L'amour des femmes étoit son grand foible, il s'y étoit engagé, tant par le mauvais exemple des uns, que par les artifices des autres, afin qu'ils pussent le gouverner plus aisément. Ce goût des plaisirs fut également préjudiciable à ses affaires & à sa santé. Quand il eut formé le dessein de passer une seconde fois en Italie, il s'avança jusqu'à Lyon, mais il retourna à Tours, parcequ'il étoit amou-

SECTION VII. *Rois de la Maison de Valois.*

Défauts de Charles VIII.

(*a*) *Jaligni*, *Mezeray*, *Daniel.*

„ voyois autre chose que le Roi peust prendre à cœur, & dy encores ceci afin que „ mieux on entende que tout ce dit voyage fut vray mistere de Dieu". Dans un autre endroit (1) parlant de la mort de ce Religieux, il ajoute „ Frere Hieronime, qui a dit „ beaucoup de choses avant qu'elles fussent advenues, tousiours avoit soustenu que le „ Roy passeroit les monts, & le prescha publiquement, disant d'avoir par révélation „ de Dieu, tant cela qu'autres choses dont il parloit, & disoit que le Roy estoit esleu „ de Dieu, pour réformer l'Eglise par force & chastier les Tyrans: & à cause qu'il di- „ soit sçavoir les choses par révélation, murmuroient plusieurs contre luy, & acquit la „ haine du Pape, & de plusieurs de la ville de Florence. Sa vie estoit la plus belle du „ monde, ainsi qu'il se pouvoit voir, & ses sermons preschant contre les vices, & a „ réduit en icelle cité maintes gens à bien vivre; comme j'ay dit. Il a tousiours presché „ publiquement que le Roy retourneroit derechef en Italie, pour accomplir cette Com- „ mission que Dieu luy avoit donnée, qui estoit de réformer l'Eglise à l'épée, & de „ chastier les Tyrans d'Italie; & que, au cas qu'il ne le fist, Dieu le puniroit cruelle- „ ment. Et tous ses sermons premiers & ceux de présent, il les a fait imprimer & se „ vendent. Cette menace qu'il faisoit au Roy, de dire que Dieu le puniroit cruel- „ lement s'il ne retournoit, luy a plusieurs fois escrit le dit Hieronime, quand je parlay „ à luy, qui fut au retour d'Italie, en me disant, que la sentence estoit donnée contre „ le Roy au ciel, au cas qu'il n'accomplist ce que Dieu luy avoit ordonné, & qu'il ne „ gardast ses gens de piller". Il est vrai que par la haine du Pape Alexandre VII, par la fureur de quelques-uns de ses Concitoiens & par l'inconstance des autres, le Moine Savonarole & deux de ses Confreres souffrirent une mort infâme & violente à titre d'Hérétiques & d'Imposteurs; il est encore vrai que les Ministres de l'Inquisition par la sentence desquels ils furent exécutés, publierent sous le nom de Savonarole une Confession qui portoit, que par un principe de vanité & d'ambition il avoit abusé le peuple par de fausses propheties, & qu'il n'avoit jamais eu de révélations (2). Mais il faut considerer premierement, que ceux qui publierent cette Confession étoient fort intéressés à prouver qu'il étoit un Hérétique & un imposteur; en second lieu, qu'ils avouent eux-mêmes que cet aveu avoit été extorqué par la question. D'ailleurs on peut assurer, qu'il mourut avec une constance héroïque, qu'il soutint la vérité des doctrines qu'il avoit prêchées, & les révélations qu'il avoit publiées, jusqu'à son dernier soupir (3); que ses Hérésies n'étoient que les principes que les Protestans ont défendus depuis; que plusieurs honnêtes gens de l'Eglise Romaine avouent qu'il fut très-injustement mis à mort, étant un homme pieux, sage & vertueux (4); que les Protestans ont toujours reproché sa mort à ceux de l'Eglise Romaine (5), & que les plus judicieux Historiens François, anciens & modernes (6), particulierement Mezeray, qui l'appelle *genereuse victime de la verité & de la liberté* (7), l'ont regardé comme un vrai Prophete (8).

(1) Là-même, Ch. 19.
(2) Voyez son Article dans *Bayle.*
(3) Vita F. Hieronymi Savonarolæ, auctore *Pico Mirandulæ.*
(4) *Sixti Senens.* Biblioth. L. IV.
(5) *Fl. Illyric.* Catal. Test. Verit.
(6) *Fr. Belcar.* rer. Gallic. Comment. & al.
(7) Abregé T. IV. p. m. 397.
(8) *Daniel*, *le Gendre*, *Comin.* & al.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

reux d'une des filles de la Reine (*a*). Cette inconſtance, & ce changement continuel de meſures auroit pu être fatal au Royaume, ſi quelqu'un de ſes voiſins eût été aſſez puiſſant pour en pouvoir profiter. Ferdinand le Catholique fit à la vérité une irruption du côté de l'Arragon, mais ſes Troupes furent repouſſées avec quelque perte, deſorte qu'il jugea àpropos de traiter, & d'accommoder les différends entre les deux Couronnes (*b*), Charles VIII. eut une fois la penſée de réunir le Parlement de Dijon, avec celui de Paris; mais le Parlement lui députa ſagement le Sieur Philippe Pot, pour lui repréſenter les nombreux inconvéniens de ce projet, ce qui engagea le Roi à révoquer ſon Edit, & à laiſſer les choſes ſur l'ancien pied. Tout ſon Gouvernement fut dans le même goût, il ſe laiſſoit engager aiſément à prendre de fauſſes meſures, mais auſſi il y renonçoit plus facilement encore; & comme il avoit des intentions droites, il corrigeoit ſes fautes, auſſitôt qu'il les appercevoit.

Sa ſanté s'affoiblit, il eſt frappé d'apoplexie & meurt.

Comme ce Prince ſentoit que ſa ſanté s'affoibliſſoit, il changea entierement d'idées & de conduite, il renonça aux plaiſirs, & ne donna plus que peu de tems à des amuſemens fort innocens. Il aimoit beaucoup le Château d'Amboiſe, où il avoit été élevé, il tâcha par divers changemens de faire un beau Palais d'un Château qui avoit l'air d'une priſon (*c*). Il avoit réſolu de réformer l'Etat, & de commencer par ſes affaires domeſtiques. Il fit pluſieurs excellens réglemens pour l'adminiſtration de la Juſtice, & établit le Grand Conſeil, qui a toujours ſubſiſté depuis (*d*). Il rappella pluſieurs de ſes anciens Miniſtres, que le Duc & la Ducheſſe de Bourbon avoit placés, parcequ'il fut convaincu de leur intégrité, & qu'ils avoient bien fait leur devoir, tandis qu'ils étoient à la tête des affaires. Mais il ne put jamais vaincre l'averſion qu'il avoit conçue pour le Duc d'Orléans, parcequ'il avoit fait manquer la premiere expédition d'Italie, en tâchant de ſe rendre maître du Duché de Milan, ſur lequel il avoit des droits légitimes, au lieu de marcher à ſon ſecours; & qu'il avoit fait échouer la ſeconde, en refuſant de commander l'Armée, & ſurtout parcequ'il avoit paru à la Cour avec un air de contentement viſible, après la mort du Dauphin. Le Duc ne l'ignoroit pas, & ſachant que les peuples de Normandie, dont il étoit Gouverneur, avoient porté des plaintes au Roi contre lui, il ſe retira à Blois, où il vivoit dans une eſpece d'exil volontaire (*e*). Charles avoit deſſein de ſoulager ſes peuples de la multitude d'impôts dont ils étoient accablés, de ſe borner aux revenus de ſon domaine, de réduire les tailles à douze-cens mille Livres, & de ne faire plus de levées extraordinaires que du conſentement des Etats. Ses Sujets perdirent le fruit de ces belles réſolutions par ſa mort ſubite (*f*). Le 7 d'Avril 1498, il invita la Reine à voir une partie de longue paume dans les foſſés du Château; en ſortant avec elle d'une galerie, il ſe choqua rudement le front contre la porte. Il ne laiſſa pas d'aller au jeu de paume & d'y demeurer quelque tems; mais en repaſſant par la même galerie, il tomba à la renverſe, frap-

(*a*) *Mezeray, Chalons, le Gendre.*
(*b*) *Daniel.*
(*c*) *Jaligni, Daniel.*
(*d*) *Mezeray, Chalons, Brantome, Henault.*
(*e*) Vie du Card. d'Amboiſe L. I.
(*f*) *Daniel, Henault.*

pé tout d'un coup d'une apoplexie ; on le coucha sur une mauvaise paillasse qui se trouva-là, sur laquelle il expira à onze heures du soir (*). Il y

(*) Ce Prince étoit né au Château d'Amboise le 30 de Juin 1470. Charles de Bourbon, Archevêque de Lyon, & Jeanne de France, Duchesse de Bourbon le tinrent sur les fonts (1). Quelques Historiens ont rapporté sur des Oui-dire, qu'il n'étoit pas fils de Louis XI, & que ce Prince l'avoit supposé par politique, afin de regner avec plus de tranquillité (2), à quoi il n'y a cependant nulle apparence. Il n'avoit rien d'agréable dans toute sa personne que les yeux, & ne marquoit pas beaucoup de capacité, ce qu'on peut fort bien attribuer à ce qu'il n'avoit eu nulle éducation, car il parut qu'il ne manquoit pas de talens, Madame de Beaujeu sa sœur, qui tenoit beaucoup du caractere de son pere, le tint de fort court, & gouverna habilement sous son nom, bien qu'elle n'eût que vingt-deux ans à son avénement à la Couronne. Il se lassa bientôt d'être en tutelle, & par le Conseil de George d'Amboise, Evêque de Montauban, qui fut premier Ministre sous le regne suivant, il se feroit laissé enlever pour aller joindre le Duc d'Orléans, si l'homme chargé des Lettres de l'Evêque ne les avoit trahies pour faire fortune (3). L'État des affaires obligea Madame de Beaujeu à se servir de la personne du Roi comme de son nom, il fallut le faire entrer dans le Conseil, & l'accoutumer à la guerre. Il avoit naturellement du goût pour la lecture & surtout pour celle de l'Histoire de France, & cela lui donna envie de s'appliquer, & d'acquérir une connoissance fonciere de ses affaires ; mais les jeunes Seigneurs qui étoient auprès de lui, firent tous leurs efforts pour le détourner de ses études, & pour le porter au plaisir, comme ils l'étoient eux-mêmes, & ils n'y réussirent que trop bien (4). On convient, que bien que le plus mal élevé, il fut le meilleur Roi qui regna jamais, ensorte que ceux qui l'ont connu le mieux, assurent qu'il ne lui échapa jamais une parole choquante. C'est ce qui le fit nommer l'Affable & le Civil. A l'âge de vingt-deux ans, il épousa l'héritiere de Bretagne, & il en eut trois fils & une fille. Le Dauphin Charles mourut à l'âge de trois ans & demi, peu après le retour du Roi d'Italie ; la Reine en fut fort affligée, mais on dit que le Roi le fut moins, & que ce jeune Prince étant déja d'une grande espérance, le Pere en étoit jaloux ; preuve évidente qu'il étoit bien le fils de Louis XI. Ses autres enfans moururent aussi en bas âge, ce qui rend le zele qu'il eut vers la fin de sa vie pour réformer l'Etat d'autant plus digne de louange. Il est vrai que ses bonnes intentions furent tardives, mais il est vrai aussi qu'il étoit encore jeune, & que bien qu'il ne fît pas beaucoup, il ne laissa pas de travailler au bien de l'Etat. Il réunit la Provence à la Couronne (6), établit le Grand Conseil en Cour Souveraine pour regler la guerre & les Finances (7). Il donnoit deux fois par semaine des audiences publiques, où il écoutoit les personnes de toutes conditions, & bien qu'il ne s'expédiât pas grand chose dans ces Audiences, ainsi que le remarque Commines, elles ne laissoient pas d'être fort utiles, parcequ'elles tenoient les Ministres en respect ; car ils savoient qu'un Prince qui se fait une affaire d'écouter tout le monde, ne pouvoit gueres manquer d'apprendre la vérité de quelqu'un (8). La maniere dont le même Auteur parle de son caractere est également simple & énergique, *Charles VIII* dit-il, *ne fut jamais que petit homme de corps & peu entendu, mais il estoit si bon, qu'il n'est point possible de voir meilleure creature* (9). La Reine passa deux jours couchée par terre sans prendre de nourriture & sans dormir, pleurant toujours ; elle en porta le deuil en noir, au lieu que jusque-là les Reines veuves l'avoient toujours porté en blanc (10). Son Successeur lui fit faire des obséques très-magnifiques, afin de faire connoitre à ses Sujets le respect qu'il avoit pour la mémoire de son Prédécesseur (11). Il arriva à ses funerailles une chose qui fit encore plus d'honneur à sa mémoire c'est que deux de ses Officiers, l'un Sommelier & l'autre Archer de sa Garde moururent subitement de douleur, quand on deposa son

(1) *Commines.*
(2) *Du Haillan, Mezeray.*
(3) St. Gelais p. 57.
(4) [illegible]
(5) [illegible], T. I. p. 75.
(6) Hist. de Charles VIII. p. [illegible]
(7) [illegible], Etat de France.
(8) *Commines.*
(9) L. VIII. Ch. 18.
(10) [illegible]
(11) Vie du Card. d'Amboise L. II.

Section VII. *Rois de la Maison de Valois.*

eut quelques soupçons, qu'il avoit été empoisonné en Italie; mais d'autres ont attribué sa longue maladie & sa mort subite aux excès auxquels il s'étoit livré, étant d'une constitution foible, ce qui l'avoit épuisé. Il mourut fort regretté dans la vingthuitieme année de son âge, & la quinzieme de son regne. En lui finit la ligne directe de Philippe de Valois.

corps à Saint-Denis (1). En sa personne finit la ligne directe des Valois, dont il étoit le septieme Roi; elle avoit regné cent-soixante-dix-ans (2).

(1) *Gaguin, Daniel.* (2) *Du Tillet, Mezeray.*

FIN DU TRENTIEME VOLUME.








a39003 009518365b

